This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 3 914 877

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

QUATRIÈME SÉRIE

TOME XXXI. — 1er JUILLET 1842.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Cie,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME TRENTE-UNIÈME

QUATRIÈME SÉRIE

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1842

HI 20
R34
1842:3

UNIV. OF
CALIFORNIA

DES IDÉES

ET DES SECTES

COMMUNISTES.

I. — *Utopia*. — *Civitas Solis*. — *La République* de Jean Bodin. — *Oceana* d'Harrington. — *Code de la Nature* de Morelly. — *Illustrations of Prophecy*, par Towers, etc. — Premières sectes communistes.

II. — *Conspiration pour l'égalité*, par Ph. Buonarroti. — *Voyage en Icarie*, par M. P. Cabet. — Pamphlets et Publications périodiques du communisme. — Sectes modernes.

On a fait des rêves de tous les temps, mais il était réservé au nôtre de croire à la réalisation de tous les rêves et de s'y essayer. Avec le plus grand sérieux, on propose, de divers côtés, de prendre la société en bloc pour lui choisir ailleurs une meilleure place; on offre de changer le lit du fleuve, au risque d'une inondation générale. Quelques esprits philosophiques ont, dans le passé, adopté ce thème comme un jeu de l'imagination; on affecte de les traduire à la lettre et de trouver des faits là où ils n'ont mis que des fantaisies. Il y a

UNIV. OF CALIFORNIA

plus : on ne se contente pas de nourrir ces illusions, on prétend les imposer; de gré ou de force, on veut rendre l'univers complice d'un pareil délire. A ce titre, peut-être l'histoire de ces vertiges de l'esprit humain n'est-elle pas sans intérêt. On y verra combien ces violences sont insensées, combien sont vaines ces poursuites. Si les maladies du cerveau ne sont pas nouvelles, elles n'ont jamais été bien contagieuses.

Il est vrai que Platon disait, il y a plus de deux mille ans, en parlant de sa république imaginaire : « Quelque part que cela se réalise ou doive se réaliser, il faut que les richesses soient communes entre les citoyens, et que l'on apporte le plus grand soin à retrancher du commerce de la vie jusqu'au nom de la propriété (1). » Mais quand le philosophe athénien s'exprimait avec une témérité si grande, il mesurait ses paroles à l'intelligence de son auditoire. Platon créait un idéal et le rejetait au-delà des confins du possible, il abandonnait le monde réel pour entrer dans le pays des fables. L'intention était transparente; personne autour de lui ne s'y trompait. Sa fiction se défendait d'être prise à la lettre et respirait cette ironie délicate dont les anciens semblent avoir emporté le secret. Aux vices des civilisations du temps elle opposait les merveilles d'une civilisation chimérique, elle se servait d'un plan de société pour conclure à une leçon de morale. Voilà dans quel sens Platon doit être compris : son idéal n'a qu'une valeur d'antithèse.

Les fictions issues de la sienne ont aussi ce caractère de protestation tantôt formelle, tantôt détournée. Plus l'époque est ombrageuse, plus elles s'empreignent d'exagération, afin d'éloigner le soupçon d'une allusion trop directe. Sous Louis XIV, Fénelon rêve une Salente où rien ne rappelle les formes de la monarchie. Sous Henri VIII, le chancelier Morus recommence Platon et écrit, aux applaudissemens d'Érasme, son *Utopie*, nom générique désormais de toute une famille d'écrits. Morus, d'ailleurs, exprime ses réserves : il proteste contre l'application de ses idées, et déclare qu'elles ne sont pas réalisables. Plus tranquille alors, il proclame sa communauté. Point de propriété individuelle; la terre, les fruits de la terre, sont du domaine social. Quiconque a besoin d'un instrument de travail, d'un vêtement, d'un meuble, d'une denrée, doit s'adresser aux magistrats chargés de la distribution générale, aux garde-magasins de la propriété collective. On doit, en Utopie, l'hospitalité au voyageur;

(1) *Livre des Lois.*

mais le voyageur doit à son hôte l'aide de ses bras. L'activité industrielle a des lois expresses; on répartit les professions au moyen de deux modes : le sort et le choix y concourent. L'agriculture seule est privilégiée; elle puise dans toutes les classes et compte comme fonction obligatoire. Rien n'est d'ailleurs plus léger et plus doux que la tâche individuelle; six heures de travail suffisent pour assurer, chaque jour, le service de tous les besoins, dans leurs variétés et dans leurs raffinemens. On est sensuel en Utopie, Épicure y est plus écouté que Zénon : aucun repas sans musique et sans parfums; tous les sens ont leur part dans ces fêtes; l'odorat se dilate au sein d'une atmosphère embaumée, l'ouïe s'enivre de sons harmonieux, le goût est flatté par des mets exquis, la vue se repose sur le spectacle de douze cents convives unis et heureux. Point d'autres limites à la jouissance que celles dont la nature a mis en nous le sentiment : où commence l'excès, le plaisir cesse. Comme les valeurs métalliques stimulent trop vivement la cupidité humaine, l'économie politique de l'Utopie n'en admet pas l'usage à ce titre. L'or et l'argent, en expiation du mal qu'ils ont causé, sont condamnés aux destinations les plus viles : on en fait, comme aujourd'hui au Pérou, des meubles, des vases abjects, ou bien des chaînes pour les galériens, des boucles d'oreille pour les criminels moins endurcis. Le fer est plus honoré : on ne le dégrade point dans des emplois domestiques ou pénitentiaires. Quant au gouvernement, il est des plus simples. Tout y relève d'un système d'élection à plusieurs degrés, même le roi, premier magistrat de l'île. Chaque famille a un chef qui concourt au choix d'un supérieur pour trente familles, et ces supérieurs nomment à leur tour les grands dignitaires. La hiérarchie se forme ainsi, du membre de la communauté jusqu'au souverain, par une suite de cercles successifs, peu à peu amoindris et aboutissant au centre, c'est-à-dire à l'unité. Le principe mobile de l'élection est une garantie contre l'usurpation et la dictature. Les cadres du pouvoir sont seuls permanens; les titulaires sont renouvelés chaque année. Ainsi se passent les choses dans cette espèce d'Atlantide qu'un esprit docte et grave, un chancelier d'Angleterre, a reconstruite d'après Théopompe et Platon. Pour mieux constater cette filiation, il y a maintenu les esclaves; pour innover, il y a ajouté les galériens. Tout est pour le mieux dans la meilleure des îles.

Un siècle plus tard, le dominicain Campanella reproduit la même chimère. Né à Stilo, en Calabre, Campanella, s'il faut en croire l'historien Pietro Giannone, chercha à soulever le pays contre la domi-

nation espagnole. Jeté dans les prisons de Naples et mis sept fois à la torture, il ne démentit pas son caractère : les bourreaux du comte de Lemos ne purent lui arracher le moindre aveu. A l'exemple de plusieurs enthousiastes qui ont fait secte et se sont continués jusqu'à nous, le moine de Stilo décernait au pontife du catholicisme une autorité universelle, tant sur le temporel que sur le spirituel. Comme Guillaume Postel, dans son *Orbis concordia*, comme Isidore Isolanis, comme Fialin, comme Bonjour, il rêvait l'établissement de la république du Christ, ou, suivant sa propre expression, de la monarchie du Messie. *La Cité du Soleil* renferme l'idéal de ce régime. Campanella procède dans sa fiction comme Morus. C'est un capitaine de vaisseau génois qui, dans le cours d'excursions lointaines, a découvert l'île de Topobrane et la Cité du Soleil; il raconte ce qu'il a vu au grand-maître de l'ordre des hospitaliers. Les Solariens sont les plus heureux des hommes : ils ont pour chef un grand métaphysicien, qui gouverne au moyen de ses trois ministres, Puissance, Sagesse, Amour. Puissance a la guerre dans ses attributions; Sagesse, les arts, les lettres et les sciences; Amour, la vie physique et les théories de la génération. A chaque vertu sont affectées des magistratures qui y correspondent : quant aux vices, on n'a rien prévu; à peine quelques fautes vénielles sont-elles punies par l'exclusion du repas en commun ou par l'interdiction du commerce des femmes. L'éducation est la même pour tous les Solariens, et l'ordre des mérites détermine la hiérarchie des pouvoirs. Le grand métaphysicien est la première capacité du pays. Campanella avait deviné le saint-simonisme. Du reste, tout est commun dans la Cité du Soleil, logemens, lits et dortoirs. Tous les six mois, les magistrats désignent ceux qui doivent habiter dans telle ou telle enceinte, coucher dans telle ou telle chambre. Le travail est commun aussi; seulement les magistrats en font la distribution, soit entre les sexes, soit entre les individus, de manière à ménager les forces et à concilier les aptitudes. La sollicitude de Campanella se porte principalement sur l'union des couples; il en parle en moine exempt de préjugés. Son grand métaphysicien n'abandonne pas le croisement des races à la loi du hasard, aux vicissitudes du caprice ou de l'intérêt. L'individu, chez les Solariens, est sacrifié à l'espèce; des fonctionnaires publics se chargent, dans un autre ordre d'améliorations, d'y représenter nos inspecteurs-généraux des haras. Le choix des âges, des tempéramens, des époques favorables, des heures propices, devient l'objet d'études minutieuses et de détails que le latin seul tolère. Pour

obtenir des sujets de choix, les Solariens ne reculent pas même devant la promiscuité; Campanella les excuse avec l'autorité de Socrate, de Caton, de saint Clément, de saint Augustin. Comme Morus, le moine de la Calabre ne veut pas que l'argent monnayé ait cours dans sa ville imaginaire; il admet seulement qu'il puisse servir aux échanges avec l'étranger. Les champs qui entourent la Cité du Soleil ne sont pas fécondés au moyen de matières en décomposition; les habitans ont d'autres engrais plus actifs, plus sains, et qui ne communiquent pas à la végétation des miasmes pestilentiels. Pour ce travail, ils tirent un grand parti de l'observation sidérale; les cieux, à leur sens, sont un livre où se trouve écrite la solution de tous les problèmes. Aussi l'astrologie occupe-t-elle une place étendue dans l'œuvre du dominicain.

On peut entrevoir déjà comment, dans ces créations chimériques, le plagiat, même dès l'origine, prévaut et s'établit. La fiction de Platon, prise comme point de départ, se réfléchit dans celle de Morus, et Morus, à son tour, déteint pour ainsi dire sur Campanella (1). Les analogies sont d'autant plus saillantes, que la scène se passe hors de la région des réalités. Ce caractère se retrouve dans une série de compositions identiques, sur lesquelles il est sans intérêt de s'appesantir. Dans le nombre figure l'*Oceana* d'Harrington, qui, sous Cromwell, et avec une république en cours d'expérience, traça le programme d'une république imaginaire, ce qui faisait dire à Montesquieu « qu'il avait bâti Chalcédoine ayant le rivage de Byzance devant les yeux. » Au même titre on peut citer Jean Bodin, esprit à la fois sceptique et crédule, qui, vers 1576, publia un livre intitulé *De la République*, écrit au milieu des troubles de la ligue, et empreint d'une tolérance fort rare en ces temps passionnés. Ni Bodin, ni Harrington, ne poussent aussi loin les choses que le chancelier d'Angleterre et le moine de la Calabre; mais, sur bien des points encore, il y a imitation. On en peut dire autant d'une foule d'autres républiques imaginaires, comme celle des *Ajaïoiens*, qu'on croit être l'œuvre de Fontenelle, celle des *Sevarambes* (Bruxelles, 1677), celle des *Cessarès* (Londres, 1764), celle des *Abeilles*, qui fit quelque bruit dans le courant du siècle dernier. Dans plusieurs parties, *le Miroir d'or* de Wieland incline vers ces idées, qui se retrouvent encore, sous une forme précise et dogmatique, dans le *Catéchisme* de Boisset et dans le *Code de la Nature*, livre long-temps attribué à Diderot, mais qui

(1) L'*Utopie* de Morus est de 1518; *la Cité du Soleil* de Campanella est de 1637.

est l'œuvre de Morelly, déjà entraîné sur ce terrain par une fiction intitulée *la Basiliade, ou les Iles flottantes*.

Ce *Code de la Nature*, auquel La Harpe, croyant s'attaquer à Diderot, donna quelque célébrité par une critique véhémente, a cela de caractéristique, qu'il contient, en termes exprès, toutes les combinaisons économiques dont plus tard s'inspira Babœuf. L'organisation matérielle de la communauté y est réglée dans les moindres détails et par articles. Ainsi, par la loi fondamentale, tout citoyen est déclaré homme *public*, devant être *sustenté* (le mot est textuel) *entretenu et occupé aux dépens du public*. Par la loi distributive, la nation est divisée en familles, tribus, cités et provinces. Les individus ne possèdent rien en propre, mais échangent entre eux les fruits de leur travail dans la mesure de leurs besoins. L'excédant des produits d'un district sert à combler les vides qui peuvent se présenter dans les districts voisins. Tout approvisionnement est interdit aux individus et aux ménages : on ne doit avoir sous la main que les choses immédiatement nécessaires. Quand les objets d'agrément se trouvent en trop petit nombre pour pouvoir être d'un usage universel, la distribution en est suspendue. Morelly consigne ici un singulier détail : pour les comptes, il veut que l'on emploie le nombre dix et les multiples. Sa réforme a eu au moins raison sur ce point, et il se trouve, dès 1755, le précurseur de notre système décimal. A la loi distributive Morelly fait succéder la loi agraire, qui établit une sorte de conscription forcée pour la culture du sol : tout citoyen y est voué de l'âge de vingt à vingt-cinq ans. La loi *édile* règle l'administration de la cité, la disposition des quartiers, la création des hôpitaux, des prisons, des asiles pour la vieillesse. Les lois de police gouvernent surtout le travail et en fixent la hiérarchie. Jusqu'à trente ans, les vêtemens sont uniformes. Le mariage est de rigueur à dix-huit ans. Chaque année, les adultes des deux sexes se réunissent sur la place publique, et, devant le sénat assemblé, les couples se choisissent avec une liberté entière. Les mères doivent allaiter leurs enfans; mais, à l'âge de cinq ans, la communauté s'en empare. Les lois politiques constituent dans chaque cité un sénat, qui se compose de tous les pères de famille âgés de plus de cinquante ans; le reste de la communauté a voix consultative. Chaque chef de famille devient à son tour chef de tribu à l'aide d'un roulement et pour un temps déterminé. Ce système de roulement, emprunté à Harrington, est le grand rouage politique de Morelly. Il sert à désigner des chefs de cité parmi les chefs de tribus, des chefs de province parmi les chefs de cité,

enfin un chef supérieur parmi les chefs de provinces. Au-dessus des divers sénats siége un sénat suprême, sujet à un renouvellement annuel. Les lois pénales atteignent tous les membres de la communauté, depuis l'artisan jusqu'au souverain, et elles ne brillent pas par la clémence. Ainsi, tout individu convaincu d'avoir voulu introduire dans le pays « la détestable propriété est enfermé pour toute sa vie, comme fou furieux et ennemi de l'humanité, dans une caverne bâtie dans le lieu des sépultures publiques; son nom est pour toujours effacé du dénombrement des citoyens; sa famille en doit prendre un autre (1). » L'assassinat, l'adultère, sont aussi prévus et frappés de diverses peines. Le *Code de la Nature* a cet avantage sur les hallucinations du même genre, qu'il ne croit pas à la perfectibilité absolue et qu'il ménage une place au châtiment.

A côté de ces travaux d'un ordre purement littéraire, il importe de placer des inspirations, différentes quant au mobile, semblables quant au résultat. Ici l'extase remplace l'imagination, le sentiment religieux domine le sentiment philosophique. L'illusion consiste dans la prescience d'un paradis terrestre. Au lieu de le reléguer dans le passé, on le place dans l'avenir, et on y aspire avec une ferveur spirituelle et sensuelle. Près du berceau même du christianisme et au sein de la seconde génération d'apôtres, ce schisme éclate. Papias, disciple de saint Jean, évêque d'Héralde, annonce le gouvernement temporel du Christ, et conseille aux fidèles de se préparer à cette transfiguration nouvelle. De là les sectes des millénaires, des chiliastes et toutes leurs variétés. Rien n'est plus curieux que leurs rêves, dont Towers a été l'interprète le plus hardi (2). Il faut voir dans son livre quel admirable séjour sera notre globe quand les temps du *millenium*, ce règne de mille ans, seront arrivés, et qu'il n'y aura plus qu'un maître ici-bas, Jésus. Les merveilles de l'âge d'or s'effacent devant cette Apocalypse nouvelle. Plus de séparations factices, plus de distinctions arbitaires : la fraternité évangélique gouverne le monde; l'humanité ne forme plus qu'une famille. Toutes les causes de division, de trouble, de haine, disparaissent comme par magie. Le luxe des cours, l'insolence des grands, l'orgueil des riches, font place au sentiment profond de l'égalité : il n'y a de lutte que pour le dévouement. On ne reconnaît plus qu'un titre, la vertu; on n'a qu'un souci, le bonheur commun. Les efforts des générations s'unis-

(1) *Code de la Nature*, p. 175.

(2) Voyez *Illustrations of Prophecy*, par Towers.

sent pour dompter la nature et la mettre au service de l'homme. La science l'attaque sur tous les points, la désarme, l'assujettit; la foudre est vaincue, les mers se résignent. Il en est de même dans tout l'ordre physique : les poisons disparaissent, les bêtes malfaisantes sont retranchées de la création, les animaux les plus farouches réclament les honneurs de la domesticité. Les fils d'Adam jouissent enfin d'un héritage laborieusement conquis; ils sont les souverains de la terre, et élèvent jusqu'à Dieu leur concert de victoire. Il n'y a plus ici-bas qu'un troupeau et qu'un pasteur, comme l'annoncent les Écritures. Ce régime est inséparable d'une paix universelle; aussi les armées se dissolvent-elles, faute d'emploi. On ne tue plus, on ne punit plus; le crime ayant cessé, la loi n'a plus besoin de glaive. Telle est l'apocalypse de Towers, et Winchester ajoute qu'au moment où le *millenium* commencera, tout œil humain pourra distinguer, pendant vingt-quatre heures, le corps de Jésus-Christ, suspendu sur l'équateur et visible d'un pôle à l'autre. Bellamy et Worthington font de cette métamorphose le point de départ d'un grand développement industriel, Sherlock celui d'une nouvelle fécondité agricole. Ainsi tout se trouve compris et intéressé dans cette seconde rédemption, le corps comme l'esprit; la béatitude est complète. C'est merveilleux en vérité, surtout lorsque l'on songe que ce grand secret se transmet, depuis plus de mille ans, de rêveurs en rêveurs, de mystiques en mystiques. A ce compte, notre siècle, qui croyait avoir inventé la fraternité et la solidarité, la paix perpétuelle et la réhabilitation de la chair, ne serait plus qu'un plagiaire; il aurait copié les chiliastes, il aurait refait le *millenium*. Pour l'émancipation du sexe, il se serait laissé devancer par Guillaume Postel; pour les chimères du travail collectif, par les communistes du XVIe siècle. Triste, mais inévitable aveu! il n'y a plus désormais d'originalité, même dans l'absurde, et rien n'est nouveau ici-bas en fait de vertiges.

Les tentatives de ce genre ne sont pas même demeurées circonscrites dans les sphères de la spéculation. Comme il y a, dès l'origine des siècles, une école de théorie, il y a aussi une école de pratique. On n'a pas la ressource de dire que la communauté n'a point été essayée : elle l'a été et à diverses fois. Les *thérapeutes* et les *esséniens* ont laissé des traces dans l'histoire, des imitateurs dans le cours des temps. Leurs statuts, tels que les retracent Philon et Josèphe, se retrouvent chez beaucoup de corporations religieuses ou civiles, et forment l'élément principal de plusieurs combinaisons imaginaires. Les esséniens n'avaient rien qui leur appartînt en propre, ni mai-

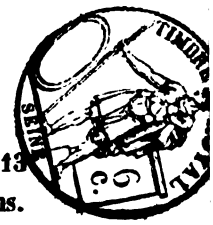

sons, ni terres, ni denrées; tout chez eux était à chacun et à tous. Ils vivaient sous un toit assigné, mais la porte en demeurait constamment ouverte au coreligionnaire. Leurs repas, pris en commun, donnèrent naissance à ces agapes célèbres dans les premiers âges de la chrétienté; leur continence devint la règle des ordres monastiques. On retrouve sans peine dans la vie de ces sectaires notre régime conventuel, qui impliquait l'abandon de toute richesse particulière au profit de la fortune collective; on y découvre l'origine des biens de main-morte, des bénéfices, des redevances de toute nature qui défrayaient les besoins des corporations religieuses. Mais ce qu'il faut voir dans ces accidens de l'existence sociale, c'est moins le fait en lui-même que le mobile. Dans cet abandon du droit individuel, ce n'est pas la jouissance que l'on cherche, mais le sacrifice; on n'y voit pas un plaisir, mais une épreuve. On sait bien que ce n'est point le bonheur sur la terre, on espère que ce sera le salut dans le ciel. La communauté est une expiation à laquelle on se résigne par piété, par fanatisme; on comprend qu'elle n'est possible qu'avec l'esprit de détachement, de renoncement. Aussi n'y a-t-il rien à conclure de ces réalisations partielles, à moins qu'on ne prétende convertir le globe entier en un vaste monastère.

Diverses sectes ont même poussé les choses plus loin : elles ont admis le mélange des sexes dans la communauté, et substitué le travail collectif à l'oisiveté systématique du couvent. De ce nombre sont les *moraves*. Le lien principal de leur association est l'ascendant religieux des chefs, leur bienveillance et leur dévouement sans bornes. On obéit volontiers à qui commande avec justice. Les moraves vivent en commun dans de vastes établissemens. Chaque frère exerce un métier ou un art, et le produit de son travail est versé à la masse. Il n'y a entre eux d'autre hiérarchie que celle de l'âge. On distingue divers *chœurs* dans chaque maison, des chœurs d'hommes et de femmes, de veufs et de veuves, de garçons et de filles. Les enfans sont élevés ensemble, comme s'ils appartenaient au même père. Chez aucuns sectaires, le mysticisme n'exerce un empire plus grand : leur dévotion à Jésus remplit entièrement leurs ames. Les jeunes filles sont les épouses du Sauveur; leurs maris n'ont que le droit de procureurs fondés. La plaie latérale du Christ est l'objet d'une adoration particulière; on voit cette plaie figurée sur leurs livres et sur les portes de leurs établissemens. Des hommes qui se passionnent dans ce sens doivent évidemment regarder leur organisation temporelle comme un objet secondaire, et y apporter des dispositions qui

rendent leur gouvernement facile. Les satisfactions que procure un culte mental étouffent ces jalousies, cette cupidité, ces ambitions, qui jettent tant de désordre dans nos sociétés humaines, et, grace à l'ascendant religieux, la communauté morave se maintient, depuis un siècle, sans interruption comme sans progrès.

Le même mobile se retrouve dans les colonies d'Indiens que fondèrent, vers le milieu du dernier siècle, les jésuites du Paraguay (1). Les élémens différaient cependant sur un point. Ces Indiens vivaient à l'état sauvage, et l'application d'un mode de civilisation, quel qu'il fût, était pour eux un bienfait réel. Les jésuites d'ailleurs se montrèrent animés, à l'égard de leurs nouveaux sujets, de sentimens éclairés et bienveillans. Leurs missions ou *réductions* du Paraguay étaient gouvernées par un régime patriarcal tempéré de discipline catholique; la communauté y existait plutôt dans les mœurs que dans les lois. Chaque Indien avait son champ, son troupeau, mais en dehors de cette propriété individuelle existait un vaste domaine commun que l'on nommait *la possession de Dieu*. Toute la colonie concourait à cette culture; les produits en étaient affectés à l'entretien des infirmes, à la guérison des malades, aux frais du culte, au paiement du tribut envoyé chaque année au roi d'Espagne. Les hameaux situés dans des plaines fertiles réunissaient les conditions désirables de salubrité, de symétrie et même d'élégance. Ce peuple y vivait heureux, mêlant à l'exploitation du sol quelques industries manuelles, comme le tissage des toiles. On portait dans les magasins de la mission le produit du travail collectif, et le curé en opérait ensuite la distribution en raison des besoins. Ces établissemens prospérèrent ainsi pendant plusieurs années; mais la jalousie de quelques ordres rivaux parvint à en faire expulser les jésuites, et dès-lors cette civilisation éphémère dépérit peu à peu et s'éteignit sans retour. Il n'y avait là d'ailleurs qu'un phénomène naturel. Pour un peuple dans l'enfance, la communauté est le premier échelon de l'ordre social; l'individu n'a pas encore la conscience de ce qu'il peut et de ce qu'il veut; il a besoin d'une tutelle attentive. Les jésuites avaient donc parfaitement compris ce qui convenait à leurs administrés; ils s'étaient substitués au rôle des anciens patriarches (2).

(1) *Cristianismo felice* de Muratori.

(2) Il existe en France, dans l'ancien Morvan, une communauté singulière sur laquelle M. Dupin aîné a écrit une notice pleine d'intérêt : c'est celle des Jault, située près de Saint-Saulge, dans la commune de Saint-Benin-les-Bois. Une grande maison d'habitation, distribuée en cellules, renferme une petite colonie agricole

Il est utile de s'arrêter un moment encore sur ces exceptions sociales. Elles ont pu offrir la réalisation d'une communauté intérieure précisément parce que la société n'obéissait pas à ce régime; voilà ce qu'il importe de faire ressortir. L'abdication de la liberté, de l'intérêt, du droit individuel, y était volontaire sans doute, mais elle résultait d'une résignation ou d'une compensation religieuse. Le calcul n'y entrait pour rien, ou, s'il y jouait un rôle, il se portait au-delà de cette vie et spéculait pour l'éternité. La disposition de ces ames, cloîtrées dans une enceinte ou enfermées dans un système, les amenait à regarder ce monde comme un lieu de passage, indigne d'attention et de regrets. C'était un avantage inappréciable. Avec de bons élémens, il n'est point de régime entièrement mauvais : ici les élémens valaient mieux que le régime, et lui communiquaient quelque vertu. Tandis que la grande société humaine plaçait le bonheur dans la jouissance et dans la liberté, ces sociétés mystiques le faisaient consister dans la privation et dans l'obéissance. En apparence, c'était cela. Une règle inflexible réprimait les écarts et contenait les regrets. Là où les vœux étaient éternels, l'engagement indissoluble, il fallait se plaire dans cette condition ou dévorer ses douleurs; là où le lien n'était que volontaire, la communauté rejetait dans le tourbillon du monde ceux que la vocation n'enchaînait pas suffisamment. Des deux côtés, il y avait, pour l'institution, une garantie suffisante, soit dans la compression, soit dans l'expulsion des individualités rebelles. La vie collective était maintenue de la sorte avec une entière rigueur, et le système portait des fruits, sinon sains, du moins satisfaisans au regard. Les communautés forcées demandaient à la société des armes pour maintenir la discipline; les communautés libres la prenaient pour dé-

composée de trente-six membres, hommes, femmes et enfans. Depuis plus de six siècles, l'exploitation des terres des Jault se fait en commun, et ce régime y a survécu à cinquante ans de révolutions. La communauté est gouvernée par un chef qu'ils nomment le *maître*, et qui semble résumer tous les pouvoirs comme tous les droits. M. Dupin aîné a expliqué par quels moyens les Jault étaient parvenus à conjurer le fractionnement qu'entraîne la division des héritages. Il est difficile de croire que cette curieuse anomalie puisse subsister long-temps encore : la communauté du Morvan semble prospérer; mais on aurait tort d'en tirer une conclusion favorable à une expérience sur une grande échelle. C'est là une exception comme celle des moraves et des jésuites du Paraguay. Ce n'est pas d'ailleurs une communauté pure et simple, puisqu'en dehors de sa part afférente dans l'exploitation, chaque membre des Jault peut avoir une épargne personnelle, un *pécule*. On peut donc considérer cette association comme une sorte de commandite agricole, agissant dans un cercle prévu et pour des fins déterminées.

versoir et s'épuraient ainsi par voie d'élimination. L'ascendant des chefs, leur science, leur sagesse, leur fermeté, faisaient le reste. Ainsi ont vécu ces corporations et ces sectes, vouées à la vie commune par l'indigence ou par le mysticisme, sans qu'on puisse rien en inférer de concluant pour la vertu générale d'un pareil régime.

Jusqu'ici pourtant, et dans cette limite, ces aspirations, ces tentatives, n'ont rien que de légitime. Satire ou idylle, extase religieuse ou protestation contre un monde profane, on peut tout accepter, pourvu que le débat se passe dans le domaine de la conscience et ne dégénère pas en prosélytisme passionné. Mais il est des gens qui ne comprennent qu'une sorte de tolérance, celle qui s'exerce à leur profit : après avoir combattu pour la liberté des convictions, ils profitent de la victoire pour opprimer celles des autres, s'imposent par la violence et demandent à la terreur la sanction de leurs systèmes. Cette forme de propagande eut des apôtres vers la fin des XIVe et XVe siècles. A leur tête figure l'hérésiarque Wicleff, qui, s'appuyant sur cent mille *lollards* révoltés, fit trembler l'Angleterre et la plaça sous le coup d'un bouleversement général. Le second, plus dangereux encore, fut le curé Muncer, de Zwickau; disciple de Luther, il devint le chef des premiers anabaptistes. Sous le couvert d'un schisme religieux, Muncer conduisit la populace à l'assaut des propriétés. Le sénat de Mulhausen se prêtait mal à ses plans de spoliation; Muncer le contraignit à se dissoudre. Ses moyens d'action sur la multitude étaient infaillibles; il conviait les pauvres au partage de la dépouille des riches, et, traînant à sa suite des bandes avides de pillage, il les excitait par des harangues furieuses. « Nous n'avons tous qu'un même père, leur disait-il; ce père est Adam. D'où vient donc la différence des rangs et des biens? Pourquoi gémissons-nous dans la pauvreté, tandis que d'autres nagent dans les délices? N'avons-nous pas droit aux biens qui, par leur nature, sont faits pour être distribués entre tous les hommes? Rendez-nous, riches du siècle, rendez-nous, usurpateurs cupides, les trésors que vous retenez injustement. C'est à mes pieds qu'il faut les apporter comme on les apportait jadis aux pieds des premiers apôtres. » Un système de communauté qui montrait la dévastation en perspective, et qui s'adressait à la fois à la cupidité et au fanatisme, devait naturellement rallier des adhérens. Aussi le communiste du XVIe siècle se vit-il bientôt entouré d'une bande nombreuse qui ravagea l'Allemagne pendant plus de trente ans. Quand le landgrave de Hesse, prenant la défense de la civilisation menacée, attaqua et tailla en pièces les anabaptistes, ils

étaient près de quarante mille; sept mille d'entre eux restèrent sur le champ de bataille. Muncer leur avait promis d'arrêter les boulets avec la seule manche de sa robe : cette promesse fut vaine, comme on le pense; l'imposteur n'eut pas même le pouvoir de sauver sa tête. Arrêté dans sa fuite, il fut exécuté peu de temps après; mais sa mort ne mit pas un terme à cette affreuse croisade contre la propriété. Pour un chef tombé, il s'en présenta vingt. Les anabaptistes semblaient aussi renaître de leurs cendres. Rien ne se déroba dès-lors à leurs déprédations et à leurs outrages; ils rançonnaient les villes et promenaient la dévastation dans les campagnes; les églises, les monastères, n'étaient pas épargnés dans ce pillage universel. Vaincus et dispersés à plusieurs reprises, ils se reformèrent opiniâtrément et firent de la cité de Munster le siége de leur odieux empire. La partie aisée des habitans avait abandonné cette enceinte maudite; les anabaptistes y régnèrent sans obstacle. Au boulanger Mathison, qui ordonna le sac des maisons bourgeoises, on vit succéder le tailleur Jean de Leyde, qui proclama la polygamie comme loi de l'état, et s'y conforma le premier en épousant dix-sept femmes. Le supplice de pareils bandits ne suffit pas pour extirper leur secte, et long-temps l'Allemagne se ressentit de l'ébranlement causé par leur passage. On put voir, aux ruines dont ils jonchèrent le sol, ce qu'engendre, dans une interprétation populaire, l'utopie de la communauté, et quels vestiges elle laisse.

Aucune des formules que cette utopie suggère n'a donc été inconnue au passé. Avec Morus et Fénelon, elle a l'innocence et la fraîcheur de l'églogue, avec Platon les graces de la philosophie, avec Campanella la témérité de l'imagination la plus libre. Pour les esséniens, les moraves, les jésuites du Paraguay, c'est l'Évangile pris à la lettre, la pratique de la fraternité, ou, pour parler la langue du jour, de la solidarité humaine. Les ordres catholiques y voient un séquestre, un détachement des vanités d'ici-bas, une expiation; les sectes protestantes en font un instrument de félicité terrestre, un avant-goût du paradis. Muncer tranche sur toutes ces interprétations, et trouve dans la communauté le prétexte d'un désordre immense, d'une révolte implacable contre tout droit et toute loi. Il veut ramener le globe à l'enfance des sociétés et au règne de la force brutale.

Tout est désormais parcouru dans la sphère de ces idées et de ces faits; le programme des spéculations imaginaires, des combinaisons pratiques se trouve épuisé. Désormais plus d'originalité sur ce terrain, les anciens ont tout dit; ils ont eu leur thème pacifique, leur

thème violent, et l'impuissance du principe se prouve par cette suite d'efforts avortés. Il nous semble que ce spectacle aurait dû suffire pour détourner les cerveaux contemporains, même les plus malades, d'une poursuite tant de fois essayée, tant de fois reconnue vaine. Il n'en est rien : l'homme joue volontiers le rôle de l'insecte qui se brûle éternellement au même flambeau. L'expérience ne le guérit pas, et, dans l'ensemble de ses recherches, il y a toujours une part pour l'impossible, aliment des natures inquiètes et remuantes. Les âges modernes ont donc eu leurs communistes comme l'antiquité; seulement il faut descendre de Platon à Babœuf, et passer du *Livre des Lois* au manifeste des *égaux*.

Les *égaux* (c'est le nom que se donnaient les disciples de Babœuf) appartiennent à cette secte de politiques qui, dans tous les temps, ont voulu imposer aux sociétés une certaine manière de comprendre et de définir le bonheur. La science du pouvoir consiste, d'après eux, à supprimer ce qui fait obstacle, et le meilleur gouvernement est celui qui s'arrange de manière à n'avoir pas de contradicteurs. Venus dans des temps orageux, les égaux ne pouvaient pas prendre la communauté à un point de vue sentimental. Ils prétendaient la faire pénétrer de force dans la vie française. Ils acceptaient bien, en la modifiant, la donnée bucolique de Morus et de Platon; mais ils y ajoutaient les moyens de réalisation de Wiclef et de Muncer. Aux utopies païennes ils rattachaient les formules de l'Évangile, mêlaient les Gracques et Jésus-Christ, la langue des clubs et les réminiscences grecques et romaines. Leur originalité se composait ainsi d'emprunts, et les chimères passées jetaient toutes un reflet sur leur chimère. Quelques traits principaux suffiront pour la caractériser.

Comme leurs devanciers, les égaux commençaient par poser en principe que la propriété individuelle est ici-bas l'origine de tous les maux : la propriété collective est seule bonne et féconde. De là résulte la nécessité d'une expropriation générale des particuliers au profit du gouvernement. L'état dès-lors résume et concentre en lui toute l'activité nationale; il substitue la gestion publique à la gestion privée. On se plaint quelquefois des inconvéniens de notre centralisation : en voici une qui fera trouver légère celle que l'on accuse. Il est vrai qu'elle supporte en revanche de lourdes charges. L'individu abdique en faveur de l'état, mais l'état doit aux individus *une existence heureuse;* ce sont les termes du programme. Comment s'y prendra-t-il? Les égaux ne reculent pas devant ce problème. Ils commencent par tracer des divisions statistiques, classent le pays en zônes

favorables à certaines cultures, puis sur cet espace distribuent les êtres qu'ils croient le plus utiles au développement de la production. Le travail dès-lors n'a plus rien de spontané ni d'arbitraire; il devient une fonction, il est imposé par une loi, et la mesure en est réglée; quant à la qualité, elle est ce qu'elle peut. Ainsi procède le régime du parfait contentement; en disposant d'une manière mécanique de l'activité individuelle, il abolit, à ce qu'il semble, l'une de nos plus douces libertés, celle de ne rien faire, et détruit le plus innocent de tous les priviléges, celui de faire mieux que les autres.

A côté du pouvoir d'imposer le travail à ses administrés, l'état a un devoir bien grave, celui de les faire vivre. Toutes les existences sont placées sous sa responsabilité; il faut qu'il défraie, dans les moindres détails, les besoins de la communauté. Ce peuple attend chaque jour sa nourriture comme le prophète attendait son pain dans le désert. Il importe qu'il y en ait pour tous, et pour tous en dose égale. Les plus grandes iniquités ont souvent commencé par de petits abus. Des magistrats président donc à la répartition comme à la production générale. Comptables universels, ils doivent pourvoir les zônes pauvres avec l'excédant des zônes riches, présider à la circulation des denrées de manière à ce qu'aucun citoyen n'ait le droit de les accuser de l'insuffisance de ses repas, de la qualité et de la quantité des mets qui le composent. La critique est dans l'essence de l'esprit humain : il y aura des réclamations, il faut s'y attendre, et la question alimentaire partagera plus d'une fois le gouvernement lui-même. Mais, d'un autre côté, jamais arme plus terrible n'aura été remise aux mains du pouvoir central. Qu'une province s'agite, à l'instant même on lui supprime les approvisionnemens; la révolte meurt d'inanition.

Les égaux, on le voit, n'hésitent devant aucune difficulté; la hardiesse n'est pas ce qui leur manque. Les grands centres de population les embarrassent : ils abolissent cet élément d'agitation et d'immoralité; point ou peu de villes, beaucoup de bourgs et encore plus de villages. Le luxe prend naissance dans les villes, et du luxe il n'en faut pas. Une honnête aisance (le mot appartient au programme des égaux) doit être désormais la condition générale, uniforme; rien au-dessous, rien au-dessus. Aussi les palais disparaîtront-ils; à peine tolérera-t-on la magnificence dans les monumens publics. En revanche, les maisons seront commodes et surtout installées de manière à n'exciter, par la comparaison des logemens, aucune jalousie. Ce sera le souci et aussi l'honneur des architectes de trouver un juste

milieu entre le premier et les mansardes. Quant aux vêtemens, l'égalité et la simplicité en règlent la forme et la matière. On a des costumes de fête, des costumes de travail; on varie l'habillement selon les âges et les sexes, mais, hors de ces nuances, l'uniformité doit être absolue. L'état accorde tout à la salubrité et au développement des organes; il ne fait aucune concession à la vanité et à la coquetterie. La loi somptuaire est inflexible; les femmes se révolteraient en vain.

Autre sujétion maintenant, autre peine en vue du bonheur. Les mères tiennent à leurs enfans dans notre état de civilisation imparfaite; elles aiment à les élever, à les voir grandir. Les égaux n'admettent pas ces satisfactions domestiques; l'état s'applique cette tâche nouvelle : « La patrie, dit le manifeste, doit prendre le citoyen à sa naissance et ne l'abandonner qu'à la mort. » Les enfans, dès le plus bas âge, passent donc sous la tutelle du gouvernement. Leur éducation (le programme l'annonce) doit être nationale, commune, égale. Les deux sexes, placés dans des établissemens distincts, deviennent l'objet de soins attentifs et assidus. Le développement physique n'est pas négligé; le pays a besoin surtout de citoyens robustes et de citoyennes fécondes. L'enseignement porte plutôt sur les matières d'utilité pratique que sur celles d'instruction spéculative. Quant aux arts et aux lettres, les égaux ne les envisagent qu'avec défiance et sont bien près de les traiter en ennemis : « Ce qui n'est pas communicable à tous, disent-ils, doit être sévèrement retranché. » La langue, l'histoire, la législation, les sciences naturelles, trouvent grace auprès d'eux : ils couvrent même de leur tolérance la danse et la musique; mais la philosophie et la théologie, la poésie et le roman, la statuaire, la peinture, la gravure, leur semblent des frivolités suspectes, des prétextes pour échapper à une occupation réelle et sérieuse. Aussi ne veulent-ils pas voir là un travail, mais un simple délassement. On sera artiste si l'on veut, mais il faudra de plus être laboureur et quitter le pinceau pour la charrue. Cette excommunication brutale des délicatesses de la vie n'est ni ingénieuse ni nouvelle; Procuste avait trouvé, long-temps avant les égaux, le moyen de réduire tout le monde à sa taille.

Jusqu'ici cette égalité, source de tout bonheur, ne s'est guère signalée que par des sacrifices. Elle a disposé de l'individu comme d'un automate, aboli les relations de famille en s'emparant des enfans, supprimé les arts et les lettres dans l'intérêt de l'ignorance commune. Que lui reste-t-il à immoler? La liberté de la pensée.

Cette exécution ne se fait pas attendre. « Nul ne peut émettre des opinions contraires aux principes sacrés de l'égalité. » Telle est la loi, et elle a des airs menaçans pour les raisonneurs. Le bonheur des égaux est ainsi fait; il ne se laisse pas discuter, il faut s'y plaire par ordre. Sa vertu repose dans une suite de servitudes. Partout une discipline inexorable se retrouve. Cependant, en plusieurs occasions, cette égalité se permet d'être inconséquente et contradictoire. Pour de certains emplois, elle exige des conditions de capacité; pour d'autres fonctions, elle reconnaît le privilége de l'âge. Avant d'être inscrit au livre d'or des citoyens, il faut confesser publiquement la croyance communiste; autrement on se voit expulsé du territoire et condamné à un exil éternel. Rien d'ailleurs ne semble formel dans cette organisation pleine de démentis et d'ellipses. Ce pouvoir n'est terrible qu'en apparence; ce despotisme manque de sanction; on voit l'obéissance partout, on n'aperçoit nulle part les moyens de la maintenir. Des assemblées populaires délèguent leurs pouvoirs en les retenant : tout le monde gouverne et personne ne gouverne. L'armée est une institution mobile, se composant, se décomposant suivant le besoin. Tous les citoyens en font partie; la paie se réduit au seul entretien, les grades sont électifs et temporaires. Le général redevient soldat, le soldat passe général; l'égalité se rétablit par l'équilibre des inégalités. De cette façon, rien ne prend le caractère d'un privilége permanent. La dissolution de l'armée est une garantie contre la dictature militaire; la destitution des magistrats, la faculté de censure, réservées au peuple, sont un frein contre les abus et les empiètemens du pouvoir. Chacun porte ses chaînes, subit sa part d'esclavage. Vis-à-vis des étrangers, ce despotisme est plus odieux encore : les égaux les frappent d'interdit ou les condamnent à un séquestre rigoureux. Des barrières infranchissables doivent s'élever sur la frontière, afin de préserver le pays de tout contact impur, comme si la communauté craignait les ravages de l'exemple et n'avait pas la conscience entière de son droit. Une douane impitoyable a en outre pour consigne de confisquer, le cas échéant, les frivolités étrangères, les modes, les produits corrupteurs, et les curieux obstinés paient par de rudes épreuves le spectacle de cette félicité ombrageuse.

Ainsi fonctionne ce régime des égaux, qui n'est autre chose que la vie sociale sous un appareil pneumatique. On y étouffe, on y manque d'air; le fatalisme s'y complique d'une activité machinale et d'un anéantissement de la personnalité. Les égaux, il faut le dire, ne se flattaient pas que les bienfaits de cette métamorphose fussent

compris sur-le-champ : ils avaient prévu des résistances et s'étaient réservé les moyens d'agir sur les volontés rebelles. La force entrait en première ligne dans leurs projets : ils devaient engager le combat avec la vieille civilisation, et ne déposer les armes qu'après l'avoir vaincue. Peu de mesures, mais des mesures héroïques, complétaient leur plan de campagne. On y lisait : « ART. 1er. A la fin de l'insurrection, les citoyens pauvres qui sont actuellement *mal logés* ne rentreront pas dans leurs demeures ordinaires; ils seront immédiatement logés dans les maisons des conspirateurs. — ART. 2. L'on prendra chez les riches ci-dessus de quoi meubler *avec aisance* les sans-culottes. » Dans une autre pièce, destinée à devenir publique, les résultats de l'établissement du système vainqueur sont présentés sous le jour le plus séduisant. « ART. 2. *Distribution des biens.* — La communauté nationale *assure*, dès ce moment, à chacun de ses membres : un logement sain, commode et proprement meublé; des habillemens de travail et de repos, de fil ou de laine, conformes au costume national; le blanchissage, le chauffage, l'éclairage; une quantité suffisante d'alimens en pain, viande, volaille, poisson, œufs, beurre et huile, vins et autres boissons usitées dans différentes régions, légumes, fruits, assaisonnemens et autres objets dont la réunion constitue *une médiocre et frugale aisance.* » Cette énumération peut donner une idée du gouvernement des égaux et de la sollicitude avec laquelle il comptait pourvoir aux besoins de la communauté. Plus loin, il a également le soin d'indiquer dans quelle mesure il accordera sa confiance aux fonctionnaires publics. « Les agens de l'administration *suprême*, dit un article, seront *souvent changés :* les prévaricateurs seront sévèrement punis. » Ainsi l'on sait flatter les passions les plus vives et sacrifier aux répugnances les plus profondes du cœur humain; on caresse le désir du bien-être personnel, on offre des garanties contre l'exploitation administrative. Ce double calcul est adroit; il témoigne que les égaux, en se livrant à l'imaginaire, n'avaient pas entièrement perdu le sentiment du réel.

Il n'y a pas à discuter particulièrement leur utopie; elle ressemble à celles qui ont précédé et se réfléchit dans celles qui vont suivre. On y voit dominer cette abstraction infaillible et toute-puissante qui, sous le nom de gouvernement, joue le rôle d'un dieu descendu sur la terre. C'est là une tendance qui ne saurait être trop remarquée. La dernière conséquence de l'esprit révolutionnaire semblerait être le despotisme. Naguère on se défiait du pouvoir, on le tenait pour suspect; le combattre et le limiter était la tâche des hommes qui s'en

tiennent à l'écart. Maintenant rien de tout cela : on parle au contraire d'étendre d'une manière indéfinie l'action de l'autorité, et non-seulement dans la politique, mais dans l'ordre entier des relations humaines, vulgaires ou élevées, grandes ou petites. On pensait hier que la puissance qu'ont les individus de disposer d'eux-mêmes et d'exercer librement leurs facultés était la plus précieuse conquête des siècles; aujourd'hui on affirme qu'il n'y a de perfectionnement possible que dans la servitude des individus, dans l'enchaînement de leur essor particulier. Telle est la logique des partisans de la communauté. Un homme devient un chiffre, une simple unité, et toutes les unités se valent. Le despotisme ne s'exercera plus du fort aux faibles, mais des faibles aux forts; il n'ira plus des intelligens aux ignorans, mais des ignorans aux intelligens. Le règne des intelligens et des forts n'a pas été exempt d'abus, d'injustices et de violences; celui des ignorans et des faibles sera un modèle de mansuétude, de désintéressement et de vertu. Réduite aux termes les plus simples, ainsi s'exprime la nouvelle théorie.

A cette illusion vient s'en joindre une autre. Les partisans de la communauté attribuent une grande puissance à la suppression des valeurs métalliques et des signes représentatifs analogues. Tous, ils s'imaginent que cette mesure aura pour effet d'empêcher l'accumulation des richesses et de détruire l'accaparement. C'est se rendre bien imparfaitement compte du rôle que jouent la monnaie et les équivalens dans le régime économique : l'action de ces valeurs n'est pas directe, mais indirecte; c'est là une vérité élémentaire. L'argent une fois disparu, la convoitise humaine s'attachera aux objets eux-mêmes, aux produits, aux jouissances dont il n'est que l'intermédiaire. Si les échanges demeurent libres entre les individus, ce sera, à la monnaie près, le régime actuel, et l'épargne ou l'habileté auront bientôt créé l'accumulation. Si le gouvernement proscrit les échanges et s'attribue toute l'activité industrielle, commerciale et agricole, la cupidité particulière se manifestera par voie de détournement, de dissimulation de produits, par des besoins feints ou des réserves cachées, comme cela arrive dans toutes les distributions en nature. A l'aide de quels moyens complètement efficaces l'état pourra-t-il empêcher le vigneron de boire quelques pièces de son vin, le laboureur de se réserver quelques sacs de son froment? Faudra-t-il les obliger l'un et l'autre à transporter en gros leurs récoltes dans les magasins publics pour leur donner le souci d'aller les reprendre plus tard en détail? Ensuite, où est la garantie d'une répartition impartiale? Les magistrats investis de cette fonction, ou, sinon eux, leurs agens subal-

ternes ne seront-ils pas tentés de s'appliquer quelques raffinemens clandestins? Il est vrai que les communistes font profession de se défier des magistrats; leur société sera donc, comme la nôtre, fondée sur le soupçon mutuel et sur un système de défensive. Seulement, le contrôle s'exercerait alors sur une plus grande échelle, et la vie privée des fonctionnaires publics se trouverait constamment placée sous la menace d'une dénonciation. A ce prix, le service de l'état commence à devenir rude; les plus ambitieux reculeraient peut-être devant une telle responsabilité.

De la secte des égaux on arrive, sans intermédiaire, aux communistes de notre temps. De ce côté du détroit, la trace de ces idées s'efface sous l'empire et sous la restauration, régimes peu favorables aux systèmes; mais, en Angleterre, Robert Owen proclame alors sa communauté coopérative et son gouvernement rationnel. Jamais négation plus effrayante ne fut énoncée avec plus de sang-froid. Point de religion, point de mariage, point de famille, point de propriété. M. Owen conçoit une société sans liens, sans croyances, sans devoirs et sans droits. L'existence terrestre est la seule chose qui le touche : il n'imagine rien au-delà. En envisageant de près notre destinée, il avise en outre que l'homme n'est pas le maître de la dominer à son gré, qu'il est au contraire le jouet de circonstances irrésistibles. Ni l'éducation, ni le caractère, ni l'intelligence, ni la force physique, ne sont des facultés entièrement dépendantes de la volonté humaine. Tout être subit la loi de la nature ou des évènemens. Si cela est ainsi, n'y a-t-il pas une injustice flagrante à le rendre responsable d'actes qui ne sont pas libres? M. Owen le croit et réveille la longue et ancienne querelle des *nécessariens* et des *pélagiens*. La fatalité seule détermine ici-bas le bien et le mal. Il ne saurait donc y avoir ni mérite, ni démérite; on a tort de récompenser et tort aussi de punir. Quand on arrive à de telles conclusions dans l'ordre moral, on est rigoureusement conduit à la communauté dans l'ordre des intérêts. M. Owen la conçoit sans limites et sans règles. Chacun prend où il veut, fait ce qu'il veut : la société marche à l'aventure. Les modes d'organisation sont purement facultatifs. M. Owen n'admet rien d'obligatoire. La bienveillance universelle doit tout remplacer, lois, mœurs, armée, prisons, gouvernement. Cela s'appelle, dans la langue de l'inventeur, le *régime rationnel*, ce qui ne veut pas dire le régime raisonnable (1).

(1) Pour de plus amples détails sur la doctrine de Robert Owen, on peut consulter un article inséré dans la *Revue*, livraison du 1er avril 1838.

On sait quels efforts a faits, depuis près d'un demi-siècle, M. Owen pour répandre sa singulière doctrine, et quelles transformations pratiques et spéculatives il lui a imprimées. Un essai heureux à New-Lanark a été suivi d'expériences avortées à New-Harmony et à Orbiston. Sur ces deux points, on a pu voir le principe de la communauté à l'œuvre. Invariablement il a offert le même spectacle, celui d'ouvriers laborieux victimes d'ouvriers fainéans, d'hommes intelligens exploités par des hommes incapables; toujours il a présenté le même résultat, celui d'un anéantissement graduel de la production et d'un éloignement invincible pour le travail. Quoiqu'il fût évident que les choses devaient se passer ainsi, il est heureux que l'épreuve en ait été faite, et qu'elle ait abouti à deux avortemens décisifs. M. Owen seul s'est refusé à voir dans ces échecs la condamnation de son système, et il n'en a pas moins continué son œuvre de prosélytisme. Tantôt son zèle éclate en discours, en manifestes de tout genre; tantôt il se reporte vers de nouveaux essais et provoque des souscriptions en faveur d'un établissement expérimental. Pour concentrer l'action de sa doctrine, M. Owen a fondé un congrès annuel à Manchester et créé dans les trois royaumes soixante-une sociétés qui relèvent d'une société centrale. Jusqu'ici toutes ces tentatives n'ont amené qu'une agitation impuissante. Limitée à un petit nombre d'hommes qui vont toujours vers la nouveauté et vers le bruit, la secte des *socialistes* (c'est le nom qu'ils se donnent) n'est en progrès ni pour le nombre ni pour la qualité des adhérens. Elle se recrute surtout dans la classe moyenne, parmi ces hommes qui ont plus d'orgueil que de connaissances : clercs d'huissiers et d'avoués, industriels en faillite, chirurgiens et médecins de village, ingénieurs sans emploi, artistes sans talent, professeurs manqués, étudians paresseux, écrivains incompris. En Angleterre plus qu'ailleurs, il existe des vanités incurables, des organisations indolentes qui veulent cumuler les avantages du bien-être et de l'oisiveté. Ne se croyant pas à leur place, ces génies méconnus se gardent bien de s'en prendre à eux-mêmes : ils font un procès à la société, la condamnent sans appel, et décrètent qu'elle sera changée.

Ce que les socialistes demandent à la persuasion, les chartistes le demandaient naguère à la violence. On se souvient des dévastations qui accompagnèrent leur premier passage et de la condamnation de Frost et de William, leurs principaux chefs. Depuis ce temps, les chartistes semblent s'être disciplinés; ils forment aujourd'hui une masse imposante par le nombre. Londres en compte deux cent mille,

le reste de l'Angleterre deux millions, répartis dans trois cent soixante-dix villes, bourgs ou villages. Une pétition récemment portée au parlement était couverte de trois millions trois cent dix-sept mille sept cent deux signatures. Il ne faut pas s'exagérer cette démonstration formidable en apparence. L'Angleterre est habituée à ce genre de manifestations, et le pouvoir ne s'en émeut pas. Le véritable danger serait plutôt dans la nouvelle attitude qu'ont prise ces sociétés populaires et dans la modération qu'elles semblent désormais s'imposer. Le caractère de la dernière pétition était tout politique; on n'y remarquait aucun appel au désordre, aucune menace contre la propriété. Les signataires réclamaient la réforme du parlement, le vote au scrutin, l'égalité pour les districts électoraux. Ils rappelaient que le clergé en Angleterre reçoit du trésor public 220 millions de francs, somme suffisante pour l'entretien du christianisme dans toutes les parties du monde. Ils demandaient que l'on prît en considération la détresse des classes laborieuses, le triste sort que la dernière loi sur le paupérisme a fait aux malheureux.

Ce langage relativement modéré, cette démarche légale auprès du parlement, substitués à une déclamation farouche et à l'emploi de la force, prouvent qu'une modification profonde s'est opérée dans le chartisme. Elle est due surtout à deux ouvriers, MM. Lovett et Vincent. Un journaliste, M. O'Brien, s'y est associé, et un ancien membre du parlement, M. Fergus O'Connor, couvre le tout d'un patronage assez déconsidéré. Aujourd'hui, une certaine direction a été imprimée au chartisme, qui veut prendre la couleur et la gravité d'un parti politique. Il a porté naguère un candidat sur les *hustings*, M. Sturge, et aspire à dominer le radicalisme parlementaire. Dans ces conditions, toute pensée de bouleversement social serait funeste au chartisme, et il s'en éloigne avec un soin extrême; il a passé de l'action à la discussion. C'est une nouvelle période dans laquelle il sera curieux de le suivre. Déjà ce parti commence à se confondre avec une ligue purement défensive, organisée sous le nom de *Trade's Union* (union du commerce), qui n'est autre chose qu'une coalition puissante des ouvriers contre les maîtres. Les maîtres s'étaient concertés pour dominer le mouvement des salaires; les ouvriers ont répondu à ce pacte par un pacte semblable. Dans plusieurs villes industrielles, ils sont aujourd'hui comme enrégimentés; ils obéissent aux ordres de leurs chefs avec une résignation exemplaire, suspendent les travaux au premier signal, changent de résidence toutes les fois que l'intérêt commun l'exige, et, quand il le faut,

diminuent le nombre des bras en passant à l'étranger. Si cette association se maintient, il en naîtra une force d'autant plus terrible qu'elle sera toute d'inertie.

Nos communistes français constituent une variété de cette nombreuse famille. Cependant ils ne relèvent pas de l'école anglaise, et trouvent dans Babœuf une filiation beaucoup plus directe. Une circonstance décisive semble surtout avoir amené ce retour au manifeste des égaux : c'est l'ébranlement général et souvent remarqué qui suit toutes les révolutions; la plus légitime éveille toujours, en dehors des limites qu'elle s'est assignées, des espérances et des tentatives hostiles. L'effervescence se perpétue dans les faits, la révolte s'éternise dans les doctrines. De là cette suite de systèmes auxquels notre époque est en butte. Combien a-t-on vu passer, depuis douze ans, de ces religions nouvelles ou rajeunies, de ces civilisations incomparables qui promettent à l'homme le bonheur parfait et la fin de ses misères! Jamais le culte des sens n'avait eu de si nombreux apôtres et des autels plus multipliés. Que d'hymnes on a chantés en l'honneur de la félicité matérielle! que de plans on a imaginés! Avec ou sans travestissement public, c'était toujours la même tendance. Les communistes s'en sont à leur tour inspirés; seulement, à des formules compliquées ils ont substitué la plus simple des formules : l'organisation scientifique des intérêts a fait place à la spoliation.

C'est un thème fort commun aujourd'hui que de subordonner les réformes politiques aux réformes sociales. On n'aspire plus, parmi les révolutionnaires dignes de ce nom, à renverser un gouvernement. Cette perspective pouvait suffire autrefois; actuellement elle ne tenterait que des ambitions vulgaires. Ce qu'il faut détruire, c'est la société, c'est la civilisation, telles qu'on les a comprises jusqu'à nous. Voilà une poursuite qui peut s'avouer. On déclare donc que l'on professe pour le gouvernement un respect infini, mais que, dans l'ordre entier des relations humaines, on ne veut rien laisser debout de ce qui existe. Tout cela se débite avec un merveilleux sang-froid. Les communistes ont adopté, comme les autres, cette méthode de subversion. Ils professent un souverain mépris pour la politique, ou ne l'envisagent que comme un instrument secondaire dans leur œuvre de nivellement. A leurs yeux, rien n'est plus puéril que les petites querelles qui se vident, soit dans le parlement, soit ailleurs. Quand on songe à abolir d'un seul coup la propriété et la famille, il est certain que ces questions de détail doivent paraître bien petites et bien vaines. Les communistes n'admettent ni demi-

mesures ni demi-succès; il faut que la société capitule, se mette à leur discrétion. Hors de là, il n'y a de place que pour des discussions oiseuses.

Quoiqu'il soit possible de rattacher les sectes communistes aux diverses sectes sociales et religieuses qui se sont dispersées, il y a quelques années, dans les voies du doute et du découragement, ce n'est guère qu'après la dernière défaite des insurgés politiques, au 12 mai 1839, qu'on trouve le communisme à l'état d'organisation, même informe. La révolte armée était vaincue; la révolte théorique lui succéda. Déjà, à Lyon, une sorte d'association communiste s'était fondée sur les ruines du *mutuellisme;* mais, conduite avec modération, elle avait limité sa tâche à des œuvres de secours et de bienfaisance. Rien ne prouve que ce cercle d'action ait été franchi. A Paris, on garda moins de mesure, on eut plus d'ambition. Aux débris des sociétés secrètes s'unirent les hommes qui depuis long-temps se promenaient d'utopie en utopie. Robert Owen était venu à Paris, et, dans une courte apparition, y avait formé quelques disciples. Des feuilles paraissant tous les mois, et ne coûtant que trois ou quatre francs par an, se posèrent comme les organes des doctrines communistes. A Lyon, *le Travail*; à Paris, *la Fraternité* et *le Populaire*, prirent formellement cette couleur. *Le Communitaire* et *l'Humanitaire* se firent aussi connaître, l'un par un prospectus, l'autre par quelques numéros qui ont servi de base à une instruction judiciaire. Divers procès, soit en police correctionnelle, soit devant une juridiction plus élevée, portèrent bientôt à la connaissance du public les premiers résultats de ces divers efforts. Évidemment il n'y avait rien dans tout cela de bien redoutable : le ridicule de ces tentatives excluait l'idée d'un danger; elles ne pouvaient faire naître que des frayeurs intéressées. On se souvient de cet incident d'un procès communiste où le rédacteur en chef d'une feuille incriminée déclara avec naïveté qu'il ne savait ni lire ni écrire. A ce sujet, un homme qui prétend à quelque gravité, M. Pierre Leroux, a pris la peine de rappeler que les Montmorency en étaient, il y a deux siècles, au même degré d'instruction élémentaire, et que le groupe des premiers apôtres se composait de plébéiens ignorans. Il est glorieux sans doute de ressembler à la fois aux premiers barons de la chrétienté et aux propagateurs de l'Évangile; mais s'ensuit-il que le gouvernement du monde doive désormais appartenir aux illettrés?

A tout prendre, ces communistes sans culture ne déparent pas complètement la partie de ces sectes qui a une teinture de l'alphabet

et peut tenir une plume. Jusqu'ici les écrivains qui ont traité ces matières ne brillent ni par l'invention, ni par l'exécution. On ne saurait être plagiaire avec plus de candeur, ni vivre d'emprunts avec plus de prétention à l'originalité. Le champ de l'absurde est borné et s'épuise plus promptement qu'on ne croit. Aussi rien, dans les œuvres récentes, ne s'écarte-t-il de la sphère des travaux passés; il règne même, sur beaucoup de points, une imitation presque servile. Le système auquel l'instruction de la cour des pairs a donné quelque notoriété, et qui décrète l'anéantissement des grandes villes, la suppression des beaux-arts, l'obligation des voyages, l'organisation des ateliers nationaux, en même temps qu'il tient pour suspecte l'existence de l'Être suprême, ce système se retrouve en entier, avec ses moindres linéamens, dans Buonarroti, dans Campanella, dans Morelly, dans Sylvain Maréchal, dans le curé Meslier. Aucune de ces folies n'a le mérite de la nouveauté : on a pu voir qu'elles comptent toutes une longue suite d'auteurs et de copistes.

Cependant, même au sein du plagiat, le schisme a pu germer : la vanité est moins rare que le génie. Dans cette armée de novateurs audacieux, tout le monde veut être général, personne ne se résigne à servir comme soldat. On chercherait vainement un parti, une école; il n'y a que des atômes d'école et de parti. Il suffit qu'un chef s'élève pour qu'il soit à l'instant désavoué. Une témérité, quelque grande qu'elle soit, provoque toujours une témérité plus complète. Ce résultat n'a rien qui doive surprendre; il tient à la nature même des élémens dont se composent ces partis. La présomption individuelle y joue un grand rôle, et l'activité indomptable dont ils sont doués cherche un aliment dans ces luttes intestines. Ils se condamnent de la sorte à la plus entière impuissance, mais ils obéissent à leur instinct. Il serait difficile de dire en quoi consistent les nuances qui les divisent : peut-être n'y faut-il voir qu'une simple différence de noms. On cite toutefois des *égalitaires*, des *fraternitaires*, des *humanitaires*, des *unitaires*, des *communitaires* ou *icariens*, des *communistes*, des *communionistes*, des *communautistes* et des *rationalistes*. Cette récapitulation serait formidable si l'on n'ajoutait que chacune de ces sectes ne compte qu'un petit nombre d'adhérens. Il en est même dont le chiffre descend jusqu'à l'unité : ce sont les seules qui soient à l'abri d'un fractionnement nouveau.

On a beaucoup exagéré, il est facile de comprendre dans quel intérêt, les ravages que ces idées ont pu faire parmi les classes laborieuses. Quoique les élémens d'une vérification se laissent désirer

sur ce point, il est cependant un fait qui peut servir de mesure et de règle. Parmi les feuilles populaires à trois francs par an qui ont entrepris la propagation des idées communistes, quatre ont déjà succombé; les deux qui survivent n'ont pu réunir qu'un très petit nombre de souscripteurs. La contagion du communisme n'a donc pas été grande; les ateliers n'en ont pas subi l'influence autant qu'on affecte de le dire. S'il a fait quelques victimes, c'est plutôt parmi les esprits qu'égarent les conseils d'une demi-science et l'ambition d'un rôle excessif. Tous les vertiges se donnent la main; le saint-simonisme et l'église française ont fourni des sujets au communisme. Jusqu'à un certain point, il a pu aussi atteindre quelques jeunes imaginations, quelques cœurs sincères à qui manquent les conseils de l'expérience et le sentiment des réalités. La fraternité et l'égalité sont des mots bien sonores, et, après tout, désirer que l'une et l'autre règnent sur la terre, c'est vouloir ce que veut l'Évangile. Soyons dès-lors indulgens pour ces excursions dans le pays des chimères; notre siècle positif fera vite justice de pareils élans. On improvise aujourd'hui, au sortir des bancs de l'école, un plan de réforme sociale comme naguère on rimait une tragédie. C'est le tribut de l'âge; plus d'un cerveau le paie. Mais, avec les années, arrivent d'autres convictions et d'autres soins. On voit mieux ce qu'est la vie, ce que valent les hommes. On oublie qu'on a voulu régénérer le monde pour remplir les devoirs personnels qu'impose la société, et si, dans le nombre, quelques esprits résistent à cette loi du temps, le monde les punit par le délaissement, la plus terrible des peines.

Parmi les écrivains qui se sont faits, de nos jours, les interprètes des principes communistes, il n'en est guère qui méritent les honneurs d'une réfutation. On peut toutefois distinguer, parmi eux, deux sortes d'adhérens, les uns confessant leur doctrine, les autres ne l'acceptant que sous des réserves et la désavouant au besoin. Il va sans dire que les situations les plus franches sont aussi les meilleures; les erreurs sincères sont les seules qui soient dignes d'excuse. Parmi les communistes avérés figure l'auteur d'un *Voyage en Icarie* (1). Il s'agit encore, dans ce livre, d'une communauté imaginaire, d'une fiction, d'un régime idéal. L'Icarie est un continent merveilleux, séparé par un bras de mer du pays des Marvols. On la chercherait vainement sur nos cartes; un seigneur anglais, lord Carisdall, qui

(1) M. P. Cabet, ancien député et avocat-général, aujourd'hui avocat à la cour royale.

la découverte, pourrait seul nous y conduire. Ce lord Carisdall est en outre le héros d'un récit dans lequel Buonarroti et Morus, Fénélon et Campanella se donnent la main à travers les siècles. L'Icarie est une terre promise; elle doit ce bonheur au pontife Icar, qui a un faux air de famille avec l'Utopus du chancelier d'Angleterre et le grand métaphysicien de la Cité du Soleil. Icar est mort quand lord Carisdall arrive à Icara, capitale de cet empire; mais d'étonnantes institutions survivent à ce législateur. Le voyageur a remis au consul du port d'embarquement deux cents guinées; cette somme suffira pour défrayer son séjour dans l'Icarie : le gouvernement lui doit en retour la nourriture, le logement, et tous les raffinemens de la vie locale. On le transporte dans des voitures à deux étages, on le fait promener en ballon; il a sur-le-champ un interprète officieux, des amis, une famille. Quelle existence tissue d'or et de soie! quels jours heureux et limpides! Rien, il faut le dire, parmi nos capitales les plus vantées, n'approche de la splendide Icara. Point de boue, point de poussière dans les rues; de petits chemins de fer les sillonnent. Les carrosses sont interdits, mais tout le monde a droit au transport en commun. La voie publique offre ainsi des conditions de sécurité parfaite. Les piétons cheminent sous des arcades abritées, et les chiens eux-mêmes, bridés et muselés, comprennent leurs devoirs envers la communauté. Le pavé, en aucun temps, sur aucun point, n'appartient aux ivrognes ni aux courtisanes. Icara ne connaît pas la débauche; mais en revanche on y trouve, et ici il faut emprunter les paroles du voyageur, « des *indispensables*, aussi élégans que commodes, les uns pour les femmes, les autres pour les hommes, *où la pudeur peut entrer un moment sans rien craindre, ni pour elle-même ni pour la décence publique.* » Certes, voilà un gage de haute civilisation!

En Icarie, c'est l'état qui fait tout. Il a une grande imprimerie, une grande boulangerie, de vastes abattoirs, d'immenses restaurans, de gigantesques ateliers de tailleurs, de couturières, de tapissiers, d'ébénistes. Ici l'on confectionne les chaussures, là les étoffes, plus loin les ustensiles. Les alimens sont réglés par la loi, l'ordinaire est voté chaque année par les chambres. On a des cuisiniers nationaux, des maçons nationaux, des blanchisseurs nationaux. L'Icarie a voulu faire quelque chose pour le sexe, en l'admettant à de certaines professions que notre société lui interdit, comme la chirurgie et la médecine. Les malades sont tous soignés dans des hospices publics : quant aux infirmes, Icara n'en connaît pas. Il est vrai que l'espèce y

est l'objet de croisemens parfaitement entendus. Le brun est invité à choisir une blonde, la blonde un brun; le montagnard recherche la fille des plaines, l'homme du nord la vierge du midi. On a ainsi des sujets de toutes les nuances et de magnifiques produits. Dans les moindres actes de la vie, les Icariens procèdent avec ce soin méthodique : la loi a tout prévu, tout réglé, jusqu'aux heures du lever et du coucher. A cinq heures du matin la population entière est debout, à dix heures du soir elle se met au lit. Pendant l'intervalle consacré au sommeil, on ne trouve pas une ame dans les rues; la police se fait d'elle-même. L'Icarie a pourtant négligé d'emprunter à Morus et aux jésuites du Paraguay deux institutions fort originales. L'une obligeait les fiancés à se voir sans vêtemens, afin que sur aucun point il n'y eût de surprise; l'autre, imaginée par les bons pères, consistait à éveiller les couples une heure avant le lever, on devine dans quel intérêt. Mais ces omissions sont amplement réparées par la vigueur du régime alimentaire auquel le grand Icar a soumis la contrée. Quelles facultés gastriques ne suppose pas la loi suivante, courte, mais expressive : « Avant-déjeuner à six heures du matin. — Déjeuner à neuf. — Dîner commun à deux heures. — Souper de neuf à dix heures du soir. » Voilà ce qui s'appelle vivre. Il n'y a qu'une civilisation arriérée qui puisse se soutenir avec deux repas.

Il serait trop long de suivre lord Carisdall dans son pèlerinage en Icarie et de raconter l'histoire de ses singulières amours; mais il est impossible de passer sous silence la thèse que soutient un sage du pays, Dinaros, en faveur du principe de la communauté. Ce vertueux Icarien, l'orgueil de sa patrie, semble surtout préoccupé du désir de se chercher des complices dans l'univers. Le moindre mot en faveur de l'égalité lui semble avoir la valeur d'une adhésion formelle, et il parvient à convertir ainsi en Icariens presque tous les philosophes passés et présens. Il est difficile de se tirer des mains de ce sage sans payer un tribut forcé à sa manie de prosélytisme : une phrase, un axiome, une généralité souvent fort innocente, lui suffisent pour compromettre un écrivain; il voit des Icariens partout. Voici d'abord Agis et Cléomène qui sont Icariens et communistes, puis Socrate, Pythagore, Plutarque, les Gracques, Grotius, Puffendorf, Locke, Montesquieu, Mably, Turgot, tous communistes. Le sage d'Icara va plus loin : il fait un communiste d'Hobbes, qui disait que l'homme est un loup pour l'homme, ce qui équivaut à proclamer la communauté des loups; il appelle Napoléon un communiste, Bossuet un communiste. Washington n'échappe pas à cet enrôlement univer-

sel; il est communiste avec Milton, avec Helvétius, avec Mirabeau, avec Payne, avec Condillac et Condorcet. Les contemporains auraient en vain l'espoir de se dérober aux étreintes de cette propagande; Dinaros les connaît et les dénonce. Tous, ils ont glorifié la communauté. M. Royer-Collard est communiste, M. de Sismondi communiste, M. de Lamartine communiste, M. de Châteaubriand communiste, M. de Tocqueville communiste (1). On ne saurait redouter de l'être en aussi bonne compagnie; tel est sans doute le calcul et l'espoir de Dinaros. Cependant nos philosophes, nos prosateurs, nos poètes, doivent être au moins surpris de l'interprétation que l'on donne à leur pensée sur les bords du Taïr, fleuve de l'Icarie. C'est à les rendre fort circonspects pour l'avenir. Pour repousser les honneurs d'une semblable complicité, le témoignage de la conscience ne suffit pas toujours, et il importe qu'on ne nourrisse pas de pareilles illusions, même dans les pays les plus imaginaires. Du reste, le procédé n'est pas nouveau : l'auteur du *Dictionnaire des athées* (2) avait ouvert la voie à ce genre d'accusation, lorsqu'au nombre des athées les plus célèbres il portait saint Augustin, saint Thomas, Jésus-Christ et le Saint-Esprit. C'est l'histoire des ictériques, qui ne voient qu'une couleur dans tous les objets, celle de leur mal.

Dans ces sphères de l'imagination, d'autres écrivains d'un ordre plus élevé se sont aussi égarés à la poursuite des chimères communistes. Rien n'est plus affligeant que le spectacle de ces expériences. A tout essayer ainsi, sans mesure et sans trève, un écrivain finit par perdre le sentiment de toute chose. C'est un bien triste jeu que de pousser des reconnaissances inconsidérées vers les spéculations et les nouveautés bruyantes, sans avoir ni la force de les approfondir, ni la conscience entière de ce qu'elles peuvent produire. Le premier écart amène des écarts successifs, d'autant plus graves que l'esprit a plus de puissance. Il est d'ailleurs difficile de comprendre comment des plumes de quelque valeur ont pu se mettre au service de doctrines qui se basent sur le niveau absolu des intelligences. Certes, le désintéressement est une vertu méritoire, mais il ne faut pas la pousser jusqu'à l'abdication des plus nobles facultés de l'esprit. Dans aucune charte communiste, il n'y a de place pour les travaux de la pensée. La production brute, les besoins physiques y règnent despotiquement; les créations délicates, les satisfactions raffinées n'y figurent que dans

(1) Le mot dont se sert l'auteur est *communitaire*; mais c'est assez d'un néologisme mis au service de la communauté.

(2) Sylvain Maréchal.

des conditions subalternes. On ne les reconnaît pas formellement, c'est tout au plus si on les tolère. Est-ce là une situation que des écrivains puissent reconnaître sans manquer à leur propre dignité? Le communisme exclut les lettres, et il trouverait dans les lettres des défenseurs et des apologistes! On a de la peine à admettre une semblable confusion d'idées et une telle erreur de conduite.

La dialectique fournit aussi de ces sophistes inconséquens, et en première ligne un écrivain qui se défend d'être communiste, tout en se déclarant l'adversaire implacable de la propriété (1). Telle est la logique des logiciens quand l'argumentation les emporte hors des réalités. Cette illusion leur est d'ailleurs commune avec diverses sectes qui ont la prétention d'introduire dans les sciences morales et sociales les méthodes et les procédés des sciences exactes. Le bonheur humain n'est à leurs yeux qu'une équation, compliquée sans doute, mais point insoluble; les passions sont autant d'*inconnues* qu'il faut dégager, et toutes les relations des êtres peuvent se déterminer à l'aide de formules mathématiques. Organiser scientifiquement la vie, telle est leur chimère. L'écrivain dont il est ici question sacrifie à cette déception récente; seulement, au lieu de prendre son point d'appui dans les nombres, il le place dans l'induction et le syllogisme. Armé d'une verve incisive et d'une érudition tranchante, il recherche ce qu'il y a d'absolu dans le droit de propriété, et déploie dans cette étude des qualités qui auraient fait le plus grand honneur à un nominaliste du moyen-âge. Même aux meilleurs temps de l'*Organon*, ces affirmations, avec leur solidité apparente, auraient été remarquées, et de nos jours des esprits distingués n'ont pu méconnaître ce talent, mis au service d'une détestable cause. Où conduit l'abus de la dialectique? Ariston de Chio l'a dit depuis des siècles, et l'on ne saurait mieux dire que lui : « Ceux qui s'enferment dans cette science, écrivait ce philosophe, peuvent être comparés aux mangeurs d'écrevisses; pour une bouchée de chair, ils perdent leur temps sur un monceau d'écailles. »

L'écueil principal de l'application des procédés scientifiques aux sciences sociales et morales est si évident, qu'il se signale de lui-même. Déjà une plume exercée (2) l'a indiqué dans ce recueil. En matière de civilisation, de coutumes, de mœurs, de rapports d'homme

(1) M. Proudhon, *Qu'est-ce que la propriété?*

(2) Voyez, livraison du 1er septembre 1841, l'article de M. de Carné : *De quelques publications démocratiques et communistes.*

à homme, de peuple à peuple, d'institutions, de lois, il n'y a rien qui ait, qui puisse avoir de valeur absolue. Le mot de Pascal, à ce sujet, est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le rappeler. Les sociétés vivent sous l'empire d'un contrat que la tradition a fondé et que l'usage a maintenu. Ce n'est pas là un droit rigoureux, absolu, mais c'est un droit relatif, de convention, et la terre n'est pas destinée à en connaître d'autre. Ce que disent les adversaires de la propriété pourrait se dire de toutes les croyances, de toutes les règles qui dominent la vie humaine. Peu de principes, même les plus féconds, même les plus dignes de respect, résisteraient à un examen qui, les isolant de leur milieu, les jugerait en eux-mêmes et intrinsèquement. Le monde ne marche pas parfaitement, cela est vrai, mais enfin il marche. Les dialecticiens voudraient l'arrêter brusquement, afin de lui communiquer une impulsion en sens inverse, plus scientifique, suivant eux, plus conforme aux saines méthodes du raisonnement. Soit; mais qu'ils donnent alors au maintien de l'ordre et de la civilisation une garantie, une seule, qui serait l'existence d'une population de docteurs décidée à se laisser gouverner par les lois souveraines de la logique.

Ce gage est d'autant plus nécessaire, que les dialecticiens ne craignent pas de se mettre en contradiction avec eux-mêmes. Ainsi celui qui nous occupe, après avoir attaqué la propriété avec une vigueur assez brutale, ne se montre pas moins véhément envers la communauté. Dans la propriété, l'inégalité, d'après lui, résulte de la force sous quelque nom qu'elle se déguise, force physique ou intellectuelle; dans la communauté, l'inégalité vient de la médiocrité du talent et du travail glorifiée à l'égal de la force; équation injurieuse qui révolte la conscience et fait murmurer le mérite. Voilà qui est bien; mais, hors de la propriété et de la communauté, y a-t-il un ordre social non-seulement possible, mais encore présumable? Notre logicien ne recule pas devant cette difficulté, et, par une capitulation singulière, il veut fonder la possession sur les ruines de la propriété. Il n'y aura plus de propriétaires; il y aura des possesseurs. On pourrait demander à quelles sources la possession puisera son droit absolu; mais il vaut mieux éviter les subtilités et passer outre. Cette possession une fois substituée à la propriété, comment se déterminera-t-elle, sous quelles conditions, dans quelles limites? Ou elle sera précaire, ou elle sera sérieuse. Précaire, elle offre les inconvéniens de la communauté; sérieuse, elle a tous les avantages de la propriété. Une possession bien assise, étendue, garantie, est une

véritable emphytéose, un titre transmissible, sujet à délégation, un droit réel et non un vague usufruit. Si elle n'a pas ce caractère, elle ne signifie rien. Vainement voudrait-on concilier la possession paisible avec le maintien du droit d'occuper. Ces deux faits s'excluent. On ne possède pas réellement quand on se trouve placé sous la menace d'une éviction; on ne sème pas sans savoir si l'on pourra recueillir; on n'améliore pas un champ dont on peut être expulsé à toute heure. L'investiture doit donc être formelle pour que la possession ne soit pas un leurre et le travail une déception. On retombe alors ou dans la communauté, ou, à peu de chose près, dans la propriété telle qu'elle existe, avec sa double exploitation médiate et immédiate. Quoi qu'on fasse, on ne sortira pas de ce dilemme; on ne trouvera pas de mode intermédiaire, de juste milieu entre la communauté et la propriété. Ce que l'on ajoutera de solidité à la possession la rapprochera de la propriété, ce qu'on lui opposera d'entraves la ramènera vers la communauté. Tout régime neutre serait impuissant. La vertu essentielle du principe de la propriété est d'attacher à chaque parcelle du sol une volonté, une intelligence, qui s'y intéressent. La possession garantie maintient ce mobile, la possession précaire l'anéantit. Le débat ne peut donc s'agiter qu'entre la gestion personnelle et la gestion universelle; il faut reconnaître le droit de l'individu ou subir le droit de l'état. Entre ces deux situations, il n'y a de place que pour le sophisme.

Cependant il est une qualité que l'on ne saurait refuser à l'écrivain dont il vient d'être question, c'est la franchise. Il est net du moins, formel et catégorique; il n'a pas l'air de rougir de sa croyance. Cet exemple devrait profiter à M. Pierre Leroux, qui n'a su ni résister ni céder aux tendances communistes. Attirant le problème social vers les nuages qu'habite sa pensée, il a eu le soin de l'y maintenir couvert d'un voile et flottant pour ainsi dire. Personne ne recule mieux que lui devant une conclusion, ne la fuit plus résolument. Son grand art est de ménager toutes les doctrines et de leur échapper. La critique se trouve ainsi réduite à réfuter le néant, à discuter le vide. Sous le vernis d'une érudition indigeste, on aperçoit le désir de paraître mystérieux et profond, vague et réservé; on suit les fluctuations d'une pensée qui s'avance et se retire, donne un gage et le reprend, n'accepte ni ne repousse, ne veut ni rompre ni se livrer. M. Pierre Leroux cite quelque part, d'après Mme de Staël, une anecdote d'Arlequin qui s'escamote lui-même et ne laisse, pour continuer la pièce, que sa robe et sa perruque. C'est là, plus qu'il ne se

l'imagine, l'histoire de son esprit. On lui demande vainement un corps de système; il n'en livre que les apparences, le vêtement.

Peut-être est-ce un service à rendre à M. Pierre Leroux que de l'aider à sortir du brouillard qui l'enveloppe. On ne peut pas éternellement se tenir entre ciel et terre, comme la fabuleuse pierre du tombeau de Mahomet, et une heure arrive où il faut prendre quelque part un point d'appui. Autant qu'on peut l'entrevoir, il semble que M. Leroux ne veuille pas être confondu avec les sectes communistes; il faut alors qu'il s'explique d'une manière plus formelle qu'il ne l'a fait jusqu'ici. Il est vrai que, dans l'un de ses écrits (1), il commence par reconnaître que le corps de l'homme est « une *chose*, une véritable *propriété, relativement à la force qu'il manifeste*, et que, cette force ne pouvant se supprimer et agir indépendamment de lui, supprimer la propriété ce serait supprimer cette force. » Ce qui équivaut à dire, en des termes plus simples, que la propriété est de droit naturel, puisque l'homme peut et doit disposer librement de son corps. Mais ailleurs (2) l'auteur déclare qu'en fait de propriété, on ne peut admettre que celle qui ne détruira pas *la communion de l'homme avec l'univers et avec ses semblables*, et il ajoute que l'un des moyens de détruire cette communion, « c'est de *diviser* la terre ou en général les instrumens de production, d'attacher les hommes aux choses, de subordonner l'homme à la propriété, de faire de l'homme un *propriétaire*. » Voilà, à ce qu'il semble, une profession de foi assez explicite. L'homme dispose légitimement de son corps, mais la communion doit exister pour tout le reste. Il ne faut *diviser* ni la terre, ni les instrumens de travail; il ne faut pas que l'homme, en un mot, soit *propriétaire*. Si ce n'est pas là une adhésion implicite au principe de la communauté, c'est que la langue symbolique de M. Leroux n'est pas celle de tout le monde. Les réserves qu'il exprime ne réparent rien et sont sans valeur. Est-il une seule théorie communiste qui ait stipulé que le corps de l'homme ne lui appartiendrait pas, que Paul aurait la faculté de vivre dans Pierre, Pierre dans Paul? Ce passage n'est pas le seul d'où l'idée de la communauté se dégage. Plus loin, après avoir établi (3) que la *communication* de l'homme avec l'univers, sans barrières absolues, est de droit strict parce que l'univers est *l'objet possible* de l'homme, *l'objet dont il est le sujet*, il continue (4) : « Toute

(1) *De l'Humanité*, p. 170.
(2) *Ibid.*, p. 175.
(3) *Ibid.*, p. 182.
(4) *Ibid.*, p. 190.

division de la propriété qui constitue la propriété et par conséquent l'homme à part de la communion avec tout l'univers, est également immorale et produit nécessairement *l'immoralité et le mal.* » Si ces mots ont quelque valeur, ils signifient que la propriété ne doit pas être individuelle, mais commune, et que le droit d'occuper ne peut se prescrire pour personne dans l'intérêt de la *communication* de l'homme avec l'univers. En vain M. Pierre Leroux espère-t-il couvrir cette conclusion invincible par une subtile distinction entre la propriété et la propriété *caste;* ce n'est là qu'une équivoque unie à une fausse acception de termes. Ces petits jeux de mots sont, du reste, familiers à M. Leroux; il s'y plaît et en abuse. C'est ainsi qu'il a transporté le mot de *communion* du monde spirituel dans le monde sensible, où son équivalent est *communauté.*

En vérité, il est diffficile de comprendre pourquoi M. Pierre Leroux s'évite ainsi lui-même et recule devant ses propres idées. La discussion théorique de la communauté n'offre aucun danger; on peut confesser le principe d'une manière ouverte, et chaque jour cela se fait librement. La conscience n'est pas enchaînée sur ce point, et il ne semble pas que la persécution se soit attachée aux doctrines purement spéculatives. Si ce droit, maintenu presque dans tous les temps, était sérieusement menacé, il n'est pas de plume indépendante qui ne fût prête à le défendre. D'où vient donc que M. Pierre Leroux cherche un système hybride entre la propriété et la communauté? D'où vient qu'il nie l'une sans affirmer l'autre? Dans un écrit plus récent, il n'accepte le communisme que comme un état de transition, utile, non pour fonder, mais pour détruire. L'humanité est destinée, assure-t-il, à le traverser dans l'ordre social, comme elle traversera le panthéisme dans l'ordre religieux. Qu'est-ce à dire? La communauté ne serait qu'un fléau, mais un fléau nécessaire? Quoi! les sociétés n'auraient marché dans des voies meilleures que pour voir leurs élémens se disperser au souffle du premier paradoxe! On ne pourrait aspirer à une civilisation plus parfaite qu'en retombant dans les misères de la barbarie, et les créations futures ne s'élèveraient que sur les débris des institutions actuelles! Est-ce là ce que prévoit M. Leroux? Cette théorie des évolutions de l'humanité nous semblerait bien peu scientifique et encore moins religieuse. Elle supposerait une Providence capricieuse, se plaisant dans le spectacle d'efforts sans résultat et d'entreprises sans issue. La conscience se refuse à admettre, dans l'ordre des destinées, un jeu pareil et cette alternative fatale. Mieux vaut croire à la perfectibilité lente et graduelle des so-

ciétés. C'est un système qui naguère a eu des défenseurs ardens; peut-être l'ont-ils abandonné pour un autre. Il s'appelait alors le *progrès continu;* aujourd'hui il a changé de nom, à ce qu'il semble : il est devenu le progrès intermittent.

Si M. Pierre Leroux veut être pris pour un écrivain sérieux, il est temps qu'il sorte du cercle de ses hésitations et de ses inconséquences. Il prétend qu'après le communisme se réalisera *la vraie doctrine de l'égalité*, et que cette réalisation sera le produit d'un *principe supérieur*. Qu'il daigne donc descendre sur notre globe, ce principe merveilleux; qu'il dise ce qu'il est, quel bien il doit faire, quel mal il peut empêcher. Si ce principe n'est pas celui de Saint-Simon et de Fourier, qui admettent une répartition proportionnelle; s'il n'est pas celui d'Owen et de Babœuf, qui consacrent l'égalité absolue; s'il n'est ni le rêve de Campanella ni celui de Morelly, ni la vie conventuelle des esséniens et des moraves appliquée au monde profane, ni la révolte de Wiclef et de Muncer, ni l'extase des millénaires, ni la discipline des missions du Paraguay, ni le manifeste des égaux, ni le régime des icariens, qu'il se révèle, qu'il se fasse connaître; l'attention, sinon l'enthousiasme, ne lui manquera pas. Il y a encore place ici-bas pour les idées vraiment fécondes. Seulement l'heure est arrivée de quitter les divagations pour des énonciations précises. On peut monter sur le Sinaï et y séjourner dans les nuages pour attendre l'inspiration; mais il faut en descendre avec les tables de la loi à la main. M. Pierre Leroux a épuisé le droit qu'a tout penseur de distribuer des paroles vides; on attend désormais de lui autre chose qu'un mysticisme impuissant et diffus. Peut-être ses vues ne se sont-elles jamais portées au-delà d'un christianisme philosophique renouvelé de Saint-Simon, d'une papauté politique tempérée par des pouvoirs discrétionnaires. Dans ce cas, qu'il avoue sa prétention et qu'il la justifie, s'il le peut.

Tels sont le mouvement et la filiation des idées et des sectes communistes. On voit qu'elles n'ont jamais manqué d'interprètes, et que cet héritage s'est fidèlement transmis de rêveurs en rêveurs sans que la valeur en ait augmenté et que la clientelle s'en soit accrue. Rien ne périt ici-bas, pas plus le faux que le vrai; tout égarement trouve de nouvelles victimes, toute folie pousse des germes et se reproduit obstinément. Qui pourrait assurer que ce ne sont pas là des exceptions, des anomalies nécessaires? Peut-être les sociétés ont-elles besoin de ces activités inquiètes qui agissent sur elles comme aiguillon, et qui, en demandant l'impossible, les obligent à agrandir le cercle des amélio-

rations réalisables. Quoi qu'il en soit, on aurait tort d'attribuer à cet accident des civilisations plus de valeur qu'il n'en a, et de le représenter comme plus dangereux qu'il n'est. On a déjà vu passer beaucoup de ces sectes qui, après une agitation stérile, ont désarmé devant le bon sens public; le communisme aura le même destin. Les systèmes qui mettent en cause la société tout entière ne sont jamais bien dangereux. La tâche est toujours hors de proportion avec l'effort, et il existe dans l'ensemble des convictions et des intérêts un contrepoids qui rend ces expériences inoffensives.

Ce qui fait justice de ces doctrines plus sûrement qu'aucune persécution, c'est le vide dans lequel on les voit s'agiter. Il est aisé de reconnaître, dès le premier coup-d'œil, que ces hommes qui veulent organiser un monde à leur guise ne connaissent pas les premiers élémens de celui qui existe. Leur prétention est de fonder une société sans famille, sans liberté, sans droit individuel. Tout leur idéal repose sur un sensualisme étroit; les besoins du corps y occupent une telle place, que l'ame en est presque exclue. La loi religieuse avait eu jusqu'ici l'admirable soin de ménager, hors de cette vie, des compensations aux misères qui l'assiégent, misères physiques ou misères morales, et ces dernières ne sont pas les moindres; le nouveau régime porte la main sur ces illusions, les déclare indignes d'une raison saine et calme. L'homme est enchaîné à la terre; c'est en vue de la terre seule qu'il faut régler ses relations. Rien en-deçà, rien au-delà. Ainsi, par une logique exclusive, on arrive à ne tenir compte que du monde matériel et à proposer comme modèle le régime qui gouvernait l'île de Circé. Il n'y a pas à s'étonner que, dans cette voie d'abaissement, on ait fait bon marché de la liberté, de la volonté de l'homme, qu'on ait contesté son mérite dans le bien, sa responsabilité dans le mal. C'était une conséquence rigoureuse de la réhabilitation de l'instinct, du rôle supérieur qu'on lui assignait. Dans les choses sensibles, l'être se trouve en effet assujetti à une impulsion qu'il ne peut pas toujours vaincre et dominer; il obéit au ressort qui le fait mouvoir. Une détermination libre ne se concilie qu'avec un but hors de la vie et une force pour l'atteindre. L'aspiration de l'homme vers l'infini et sa puissance sur le fini se confondent ainsi en une seule faculté qui lui sert à se conduire ici-bas en portant sa vue ailleurs. Hors de ce mobile, il n'y a plus que servitude aux exigences des sens, et, dans ce cas, il importe de régler avant tout le gouvernement de la matière. C'est ce que font les apôtres de la communauté, au risque d'exciter des désirs qu'ils ne pourront pas combler, de déchaîner des passions qu'ils ne pourront

pas satisfaire. Leur idéal se résume donc dans un naturalisme où la fatalité tient une grande place, et qui les rattache à l'enfance des idées religieuses et philosophiques.

Sur ce terrain, il est évident qu'ils devaient rencontrer l'égalité absolue comme mobile social. Toutes les erreurs s'enchaînent. Si l'horizon de l'homme est limité au bonheur terrestre, si le sacrifice et le dévouement sont sans valeur comme sans but, il s'ensuit qu'en l'absence de toute compensation future, il faut poursuivre un équilibre immédiat, promener sur les existences un implacable niveau, et réduire les plus hautes aux proportions des plus petites. Ici pourtant la loi naturelle condamne formellement ceux qui tout à l'heure s'en faisaient un appui. L'égalité absolue est si incompatible avec la destinée sociale et les relations des êtres, que, même abstraitement, les communistes les plus ingénieux n'en ont pu avoir la conception complète. Dans aucun des termes de la vie matérielle, l'égalité ne peut se réaliser : si tous les hommes ne consomment pas également, ils ne produisent pas non plus également. De là une souveraine injustice, car il se rencontre souvent que les plus exigeans sont aussi les moins laborieux. Au sein des petites communautés expérimentales de Robert Owen, cette circonstance s'est toujours produite. On a beau alléguer que le dévouement y suppléera et que le régime commun n'en est pas à quelques différences près entre les individus : cela prouve seulement qu'un système d'égalité rigoureuse est une chimère, même aux yeux de ceux qui la poursuivent. C'est une véritable inconséquence que de condamner une société parce qu'elle impose des sacrifices aux uns au profit des autres, et de proclamer ensuite un ordre nouveau où le sacrifice se constitue sous une forme plus odieuse encore. Avec une répartition qui se mesure sur les œuvres, on a aujourd'hui une justice relative; avec une distribution des fruits du travail indépendante du travail même, on aurait une iniquité absolue.

Plus on pénètre dans l'examen des idées communistes, plus leur impuissance se révèle. Rien n'y a de sanction; tout flotte au hasard. Souvent les prétentions les plus contraires s'y trouvent en présence. Dans la sphère politique, les uns appellent une dictature inflexible qui sache imposer au besoin le respect de la communauté; les autres proclament formellement l'anarchie, c'est-à-dire l'absence de maîtres. Il faut pourtant choisir et ne pas aller de la sorte d'un pôle à l'autre. Une communauté sans lois qui la règlent, sans autorité qui la maintienne, n'est autre chose que le paradoxe brillant du *Discours*

sur l'inégalité, c'est-à-dire un retour volontaire vers l'indiscipline et l'abrutissement de l'état sauvage. Une communauté obligatoire aurait besoin d'être armée d'une bien grande force pour vaincre les résistances. Où est cette force, et peut-elle sérieusement exister? Dans la plupart des combinaisons imaginaires qui viennent d'être parcourues, on ne semble pas prévoir la nécessité d'un pouvoir coactif, et l'on fait reposer sur l'harmonie inaltérable des volontés toutes les garanties de ce régime. Pourtant le spectacle des sociétés actuelles n'invite guère à cette confiance au moins naïve. Pour y maintenir un ordre souvent troublé, ce n'est pas trop que d'avoir des tribunaux, des prisons, une police, des régimens. On se plaint de cette obligation de sévir, de cette lutte des esprits, de ce choc des activités rivales; mais, en jetant un coup d'œil sur le globe, il est facile de se convaincre que les peuples animés de ces dispositions sont les seuls qui se fassent une place supérieure parmi les autres et président à la marche des civilisations. Aspire-t-on par hasard au bonheur indolent des Hindous, à la quiétude stationnaire de la Chine? Les gouvernemens de discussion sont sujets à quelques misères, mais ils ont aussi une part de grandeur : ils forment les intelligences par le combat, par l'agitation, par le mouvement. Exposés à se voir attaquer, ils acquièrent les facultés nécessaires pour se défendre. L'éducation publique s'achève ainsi, et de là naît cette ardeur réfléchie qui semble être la dernière limite de la sagesse des nations.

Voilà ce qu'il faut comprendre lorsqu'on aspire à reconstituer un état social, quel qu'il soit. Un peuple unanime dans ses idées n'est pas un point de départ que l'on puisse gravement accepter. Les passions ne s'abdiquent pas. Sous quelque loi que l'on vive, il y aura toujours des ambitions mécontentes, des désirs inquiets, des volontés rétives. Si c'est l'égalité que l'on proclame, il y aura des gens et en grand nombre qui voudront l'inégalité. On les comprimera, dit-on? Soit, mais alors l'égalité cesse : il y a des oppresseurs et des opprimés, des juges et des prévenus, des exécuteurs et des victimes. Le régime n'a changé que de nom : on recommence à distinguer entre les actes légitimes et ceux qui ne le sont pas, entre les idées permises et les idées défendues. A ce sujet, l'une des sectes communistes, plus conséquente que les autres, déclare que toute discussion du principe de la communauté sera sévèrement interdite et au besoin punie par l'esclavage perpétuel. A la bonne heure, voilà du moins une sanction; mais qu'il soit permis de regarder encore comme plus raisonnable et plus humain un ordre social qui laisse, comme le nôtre, les

partisans de la communauté libres d'en vanter les bienfaits et d'en célébrer l'excellence.

Pour le triomphe de leurs projets, les communistes comptent moins, il est vrai, sur ce qu'ils apportent que sur ce qu'ils suppriment. On vient de voir qu'en vue de leur principe constitutif, ils abolissent la discussion, c'est-à-dire la vie; en l'honneur de leur principe économique, ils détruisent la propriété individuelle, c'est-à-dire l'activité. Il faut être peu versé dans l'histoire et dans la science des intérêts, pour ignorer que la communauté n'est pas une combinaison nouvelle et qu'elle a présidé à la première exploitation du globe. Elle a précédé la propriété comme le grain précède la plante; elle ne peut pas à la fois avoir été le rudiment de la civilisation et en être le dernier mot. Les communistes se trompent de date : ils se croient au temps où l'homme n'avait que la voûte du ciel pour abri, et pour nourriture le gland du chêne. Alors le sol n'était pas découpé par morceaux; sur aucun point, on ne voyait de haies ni de barrières. L'usage des fruits de la terre était un droit que rien ne pouvait ni limiter ni prescrire; les tribus humaines se partageaient le désert et jouissaient en commun de la solitude. Si c'est là que l'on veut en revenir, le moyen est infaillible. Mais, pour quiconque ne se sent pas porté vers la vie primitive, la propriété est le véritable lien social. La vertu de la propriété se prouve par sa marche historique. Elle a formé le premier anneau d'une solidarité défensive entre les hommes; elle a fondé le travail en assurant au travailleur la jouissance de ce qu'il pouvait produire. Sous cette garantie, l'activité individuelle s'est éveillée; le besoin grossier a déterminé le premier effort; le raffinement des besoins, d'autres efforts successifs, et c'est ainsi que depuis cinq mille ans l'humanité roule son rocher de Sysiphe. Voilà la fonction de la propriété; elle est la mère des civilisations actuelles, et la prospérité des territoires peut se mesurer sur le degré de sécurité dont elle y jouit : florissans quand elle est respectée, misérables quand elle est en butte aux insultes, ils en suivent les phases, les fluctuations, les vicissitudes. Aujourd'hui encore l'état des pays orientaux, comparé à celui du continent européen, peut servir à constater la distance qui sépare une propriété respectée d'une propriété sans garanties. La communauté conduirait bien plus loin encore dans les voies d'une infériorité d'exploitation et d'une décadence territoriale.

Les partisans de la communauté sont de singuliers économistes. Ils prennent le globe au point où la propriété individuelle l'a conduit, trouvent que la richesse acquise sous ce régime est bonne à partager,

et s'imaginent qu'elle se perpétuera quand ils l'auront aboli. C'est une grave erreur. La richesse est dans le travail, elle n'est que là. Ce n'est pas un bien fixe, à jamais acquis pour un peuple; c'est un bien mobile, variable, proportionné à ses efforts. Que toute activité demeure suspendue en France pendant une année seulement, et au bout de ce laps de temps la plus grande partie de la fortune nationale aura disparu, la consommation dévorant des produits qui ne seraient pas remplacés. Sans supposer une interruption aussi complète, toute diminution d'activité provoquera une diminution correspondante de richesse. La clé du problème économique est donc dans le régime qui assure au travail un stimulant énergique et direct. C'est ce que la propriété individuelle réalise, et ce que la communauté ne réalisera jamais. On connaît la fable de la poule aux œufs d'or; c'est l'histoire de la propriété. Elle n'est féconde que parce qu'on ne porte pas sur elle une main impie. Ceux qui l'immoleraient pour lui dérober un trésor mystérieux n'y trouveraient que la misère. A quoi tient la puissance du travail? A la faculté de disposer pleinement et librement de ses fruits. De là cette vigilance qui n'a pas de trève, cette ardeur qui ne connaît pas de repos; de là cet aiguillon de la concurrence, précieux instrument en butte aujourd'hui à des déclamations fort peu sensées. Que l'on substitue le mobile indirect au mobile direct, qu'on enlève les fruits du travail au travailleur pour les attribuer à la communauté, à l'instant même le mobile change. On aura voulu une mer sans tempêtes, on aura une mer sans brises, avec la détresse et la faim à l'horizon.

Une autre prétention non moins singulière, au point de vue économique, et que le communisme place en première ligne, c'est celle d'investir le gouvernement de toutes les fonctions jusqu'ici réservées aux individus. Dans ce système, c'est l'état qui fait tout, qui pourvoit à tous les besoins, règle toutes les jouissances. L'état tient, qu'on nous permette cette expression, une table d'hôte immense, il traite l'administration publique comme une sorte de société en commandite. Ce sont là des folies qui ne soutiennent pas l'examen : malheureusement, dans bien des cas, on y cède, on obéit. Ainsi la tendance actuellement très prononcée de concentrer le plus d'affaires possible entre les mains du gouvernement, de lui attribuer les rôles d'entrepreneur de chemins de fer, d'administrateur des canaux, de directeur des transports à vapeur, est une concession faite à cette soif d'accaparement, qui, en beaucoup de choses, nous prépare des mécomptes infinis. Ces services seraient bien faits, et c'est un point au

moins douteux, qu'il en résulterait encore un dommage pour l'ensemble des intérêts nationaux. Partout où l'état s'attribue une action exclusive, il n'y a plus de place pour l'activité particulière : vis-à-vis de lui pas de concurrence possible. Quand peu à peu l'esprit d'entreprises s'est éteint chez les individus, chassés de position en position, il ne reste plus que le génie officiel pour aviser à tout et pour tout faire. On tombe alors dans un monopole universel qui voue les nations à une sorte d'indolence contemplative.

On le voit, par aucun côté, le communisme n'a de valeur, même superficielle; il est sans consistance, et par conséquent sans danger. C'est donc à tort que l'on a pris dernièrement l'alarme : le communisme ne méritait pas cet honneur. La propriété, cela a été dit souvent, ne court aucun risque en France, où elle s'appuie sur dix millions de cotes foncières. Plus elle s'avance dans les temps, plus elle se ménage de soutiens : la loi civile assure son règne, et les habitudes lui garantissent une longue sécurité. Même aux époques les plus troublées de notre histoire, elle a maintenu son drapeau au-dessus des passions des partis. Elle s'est montrée forte à l'état de privilége; qu'on juge de ce qu'elle doit être sous l'empire du droit commun! Aujourd'hui elle a autour d'elle, comme rempart, la famille innombrable des petits propriétaires. On peut s'en remettre à cette milice dévouée du soin de contenir les spoliateurs; il en sera fait bonne justice. Volontiers, depuis quelques années, on s'afflige du fractionnement du sol et de son exploitation morcelée. Il y a pourtant dans ce fait une garantie qu'il serait imprudent de méconnaître. L'une des forces essentielles de la propriété est précisément dans cette division excessive : le grand nombre des détenteurs protège le sol contre les partages violens et les piéges de l'empirisme. En retour de cet avantage capital, ne convient-il pas de se résigner à quelques inconvéniens inévitables?

On aurait d'ailleurs tort de croire que les idées de communauté, de vie commune, exercent une action profonde sur ceux dont elles semblent flatter les passions et servir les intérêts. Il n'en est rien : divers motifs s'y opposent. En dehors de ce respect du droit d'autrui que tout cœur sincère, tout esprit bien fait, portent en eux, il s'opère un travail de réflexion, qui, même superficiel, condamne la communauté. On ne comprend pas qu'elle puisse fonctionner sans le plus odieux despotisme, sans l'abdication formelle de l'individu. Pour peu que l'on pénètre dans ce régime, c'est le néant que l'on découvre : ce vide épouvante les plus téméraires. On sait comment l'homme

peut se suffire quand il dispose de ce qu'il crée, de ce qu'il produit; on ne s'en fait pas une idée dans l'hypothèse où il déléguerait ce droit. Ses efforts de chaque jour représentent la somme de ses besoins; s'il veut se priver, il est libre de rester en-deçà; s'il veut se ménager des réserves pour l'avenir, il est libre d'aller au-delà. Sa volonté n'est enchaînée que par le souci de l'existence ou la préoccupation du bien-être. Maintenant faut-il changer cette servitude indirecte en asservissement direct? Faut-il mettre aux pieds d'une abstraction tout ce qui fait le titre et la parure de l'individu, la liberté, la spontanéité, la faculté d'initiative? Ce que l'on y perd est évident, ce que l'on doit y gagner est chimérique. Même sur les cerveaux inconsidérés, ces motifs sont souverains; personne ne se livre à l'inconnu sans conditions. Ensuite, quelle inconséquence! Aboutir, en haine de toute discipline, à une obéissance sans limites! Cela répugne et déconcerte. Qu'il soit individuel ou collectif, le despotisme ne change ni de caractère ni de nom, et ce n'est pas le rendre plus acceptable que de l'exercer dans un cercle plus étendu. La communauté efface l'individu, lui mesure tout, le travail et les jouissances, le traite en mineur, le règle comme une machine, dispose les engrenages dans lesquels il doit se mouvoir. Les autres systèmes fatalistes remontent au moins jusqu'au ciel; celui-ci s'arrête sur la terre et sacrifie aux hommes le libre arbitre de l'homme. Jamais dégradation pareille ne fut infligée à l'espèce; l'esclavage n'anéantit pas plus complètement la personnalité.

Quoi qu'il arrive, la propriété n'a rien à craindre dans une civilisation comme la nôtre. Elle est défendue par les mœurs autant que par les lois, elle résiste par elle-même. On ne la verra capituler ni devant les écarts de l'imagination, ni devant les intempérances de la logique. Les violences même ne l'effraient pas, car elle a la conscience des intérêts qu'elle représente et des forces qui l'étaient. Ce qui la préserve encore, c'est la mobilité qui la caractérise. On parle souvent d'un pouvoir régulateur qui serait chargé de déterminer un roulement dans les richesses immobilières et mobilières, de telle sorte que chacun pût à son tour prendre place au banquet de la propriété. Mais qu'on étudie les faits de bonne foi, et l'on verra que ce roulement existe. Il serait même difficile d'imaginer un mode doué de plus d'énergie et exerçant une plus prompte justice distributive. Sous l'empire de notre loi civile, les fortunes, on le sait, n'arrivent presque jamais jusqu'à la troisième génération; et combien se fractionnent, avant ce laps de temps, soit dans un par-

tage successoral, soit dans les chances aléatoires du commerce et de l'industrie! C'est là un roulement naturel, subi sans murmure parce qu'il tient à la force des choses et pèse sur tous également. En serait-il de même d'un roulement arbitraire, où la main de l'homme jouerait un rôle, qui prendrait aux uns pour donner aux autres, et pour guérir une douleur ferait ailleurs une blessure? Ces procédés de dictature économique ne sont d'ailleurs pas nouveaux : ils ressemblent aux avanies turques et aux rançons frappées sur les juifs du moyen-âge. Ils ont pour premier effet de faire disparaître la richesse, et alors commence une déplorable égalité, l'égalité devant la misère.

Aucun temps ne fut plus tourmenté que le nôtre par l'esprit d'aventures. De toutes parts, on est en quête du bonheur, on le poursuit dans mille directions, on le cherche où il n'est pas. On le demande à des combinaisons artificielles et extérieures, tandis que son siége est surtout dans le cœur humain. Des imaginations inquiètes se tournent vers un nouveau mobile civilisateur; personne ne songe à l'homme, en qui se trouvent les élémens de toute amélioration et de tout progrès. Pendant que les sociétés chimériques pullulent, on laisse la société réelle marcher au hasard, sans but et sans idéal. Le phénomène de ces sectes qui s'engendrent les unes les autres tient à cette situation, et dans ce sens cette histoire méritait d'être racontée. Un coup d'œil jeté sur les égaremens de l'esprit humain a toujours un utile résultat : il raffermit dans la pratique du bon sens en montrant où conduisent les vertiges de la pensée.

LOUIS REYBAUD.

SIMPLES ESSAIS

D'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

I.

LES FEMMES POÈTES.

C'est un chapitre d'histoire littéraire que nous voudrions écrire, et pourtant les questions littéraires sont bien loin d'être les seules qui se soient présentées à notre esprit dans les études que nous venons d'achever. Quel que soit le travail qu'on fasse sur son intelligence, il est impossible de juger une œuvre d'art sans être influencé par ce qu'on sait ou ce qu'on devine de l'artiste. Qui peut voir *la Vierge à la Chaise*, cette magnifique création où la poésie des sens se confond avec celle de l'ame, sans songer aux amours de Raphaël? Qui peut lire l'immortel passage de *Don Quichotte* sur la pauvreté de l'hidalgo, sans songer à la noble existence du héros mutilé de Lépante? Fermez un instant le doux livre de vers où vous venez de relire pour la centième fois *le Diable de Papefiguière* ou *les Oies du père Philippe*, vous représentez-vous notre poète champenois sans voir sourire, à côté de lui, une *Philis* la bouche vermeille, les dents

blanches, le jupon court, le corsage saillant et le bouquet de giroflées planté au milieu du sein? Il n'est pas une stance du *Divan* qui ne nous montre Goethe étendu, comme un monarque indolent et superbe de l'Asie, sur quelque couche verdoyante où la nature lui prodigue ses enchantemens. Il n'est pas un vers de Byron qui ne rappelle le mors blanc d'écume et la crinière flottante de son coursier. Eh bien! quand on a sous les yeux des odes, des élégies ou des poèmes écrits par des femmes, il ne vient aucune pensée, il ne se présente aucun tableau qui ne blesse le cœur ou ne répugne à l'imagination.

Comment, en effet, concilier l'idée que nous avons de l'existence du poète avec celle qu'on doit se faire de la vie des femmes, d'après les données de la nature et les notions du sens commun? Nous ne croyons plus aux amazones. Malgré les lignes éloquentes que leur a consacrées Plutarque, leur souvenir, à moitié perdu dans les nuages de la fable, n'éveille que le sourire de l'ironie. Et cependant, je le déclare, une femme qui porte le casque en tête et l'épée au côté, qui éperonne un cheval, assène des coups, fait des blessures et rêve la parure d'une cicatrice à son front, une femme qui entreprend une lutte violente contre tous les instincts de son corps, me paraît un être moins chimérique et moins monstrueux qu'une femme qui interroge toutes les profondeurs de l'ame, sonde la douleur, pénètre les tristesses, descend aux sources des vices, se résout enfin à connaître tous les mystères, tantôt cruels pour l'esprit, tantôt offensans pour la pudeur, que le poète est obligé de soulever. Mais j'admets qu'une femme naisse avec le singulier courage dont l'intelligence a besoin pour suivre une vocation poétique; ce courage lui suffira-t-il? Pourra-t-elle se livrer à ses impulsions dans les conditions au milieu desquelles elle est placée? Je ne le crois pas. Si Descartes pensait que le philosophe, dont l'empire régit des êtres abstraits au milieu de régions invisibles, doit rechercher les spectacles de la terre et le mouvement des choses humaines, de quelle impérieuse nécessité doivent être, pour le poète qui s'étudie à reproduire les doubles merveilles de deux mondes, les excursions à travers les villes et les déserts, l'examen attentif des travaux de l'homme, et la contemplation enthousiaste des œuvres de Dieu!

> Che seggendo in piuma
> In fama non sivien, ne sotto coltre...

disait le Michel-Ange de la poésie, l'intrépide gibelin de Florence.

Celui qui prend la gloire pour fiancée ne la conduit pas sous son toit au milieu de sa famille; il n'en fait pas la compagne d'une vie qui continue à s'écouler sous l'ombrage du verger paternel ou dans le coin du foyer. Au lieu de la faire entrer dans sa maison, il quitte sa maison pour elle. Dans son aveugle et sublime amour, il lui fait le sacrifice des pieux attachemens, des anciennes amitiés et des ardentes tendresses. Les poètes ne ressemblent pas seulement aux conquérans par l'insatiable ardeur de leurs désirs, mais encore par l'effrayante puissance dont ils ont besoin pour subir l'isolement d'une errante destinée. Parmi ceux qui ont élevé à la gloire de l'intelligence les monumens les plus durables, combien peu en pourrait-on citer qui, chefs honorés d'une race, soient descendus dans un caveau destiné à recevoir, après eux, une longue suite d'enfans! Rois d'un empire qui ne se transmet pas, ils meurent sans laisser d'héritiers. Une existence passée tout entière dans cette solitude où la royauté du génie vous relègue comme les autres royautés, une existence sans les plaisirs réglés, le bonheur intime, les affections fidèles et familières, peut-elle convenir à une femme? Personne n'oserait le dire. La femme, en dehors de la famille, est un être en dehors du monde pour lequel il a été créé. Cela est si vrai, que je défie le plus grand peintre de faire, avec une Corinne ou une Sapho, sur les rives de la Méditerranée, un tableau qui remue autant l'ame que l'image de la plus humble et de la plus obscure des mères auprès du berceau de son enfant.

Il y a bien encore cependant, outre l'idée du berceau et du foyer, enfin de la vie chaste et cachée, tout un autre ordre de pensées qu'éveillent aussi les femmes. A côté de celles qui accomplissent l'austère destinée que leur a faite la loi chrétienne, il y a celles qui n'ont pas cessé de suivre la loi antique, qui vivent pour recevoir et donner du bonheur, on comprend de quel bonheur je parle : c'est de celui qui fait songer à Lesbie. Il est pour celles-là des trésors d'indulgence, même dans le cœur de Dieu, voyez Madeleine; en tout cas, il est certain qu'elles ne sont pas en révolte contre la nature. On sait pourquoi elles ont des yeux où semble rire une promesse, des chevelures qui n'ont qu'à se dénouer pour répandre des trésors, et des bouches qui s'ouvrent avec cet air d'attente qu'exprime le calice des fleurs. Un homme qui, par le merveilleux éclat de son style, a mis son nom au nombre de ceux qu'on est obligé de citer, malgré les souvenirs scabreux qu'il réveille, Béranger, dans une des

plus profanes et des plus poétiques de ses chansons, conduit au même séjour de béatitude infinie celle qui a donné le plaisir et celle qui a versé la paix, celle qui a consolé la douleur par des baisers, celle qui l'a calmée par des prières; l'insouciante et généreuse fille qui a prodigué ses attraits dans une pensée d'amour, la vierge sacrée qui a enseveli les siens dans une pensée de charité. Si charmant, si ingénieux que soit ce parallèle de poète, il m'a toujours paru blessant et impie dans le sens éternel du mot. Le regard où se réfléchit le ciel comparé à celui où s'allume le désir, la main lascive qui se laisse conduire par la volupté comparée à la chaste main qui se pose avec un intrépide courage sur des plaies saignantes, ce sont là des idées qu'on ne saurait accepter. Entre la femme qui, vierge ou mère, a conservé le droit de garder son voile, et celle à qui il n'est plus permis de s'envelopper dans le sien, toute comparaison, même déguisée, même lointaine, me semble contraire à cette pudeur qui se confond avec le goût dans quelques heureuses organisations. Mais, tout en séparant par d'immenses intervalles les deux races de femmes qui habitent les deux royaumes entre lesquels se partage le monde, il faut savoir rendre une justice égale à chacune d'elles. Une de ces deux races peut pécher contre les lois de Dieu, ni l'une ni l'autre n'intervertissent l'ordre des choses humaines, tandis que j'en sais une troisième qui, si elle était plus nombreuse, formerait au milieu de la société une étrange et inutile tribu semblable à celle de ces amazones dont nous parlions tout à l'heure. Supposez une femme qu'un funeste caprice du ciel ait fait poète, vraiment poète; sa vie se passera tout entière en dehors des lois de l'humanité. S'il faut des preuves pour vous en convaincre, jetons ensemble un regard sur la carrière qu'elle peut parcourir.

Un certain jour, et à une certaine heure, les médecins déclarent qu'il est venu au monde une créature du sexe féminin. On lui cherche dans le calendrier quelque doux nom qui rappelle de pieux ou tendres souvenirs, comme Marie ou Madeleine; c'est une fille, c'est bien une fille; tout le monde la reconnaît comme telle. Sa mère a déjà construit pour elle toute une vie calme, ignorante et heureuse, entre le jour où elle lui mettra la robe blanche du baptême, et celui où elle lui essaiera le chapeau de mariée. Eh bien! voilà qu'en grandissant, l'enfant qu'on persiste toujours à nommer une femme prend des allures étranges. Elle a dix ans à peine, et il y a des instans où son regard est triste; elle fuit ses compagnes, cherche l'isolement et n'attire jamais sur ses joues le joyeux vermillon que le jeu pourrait

y faire monter; enfin elle promène au fond des grands parcs une enfance farouche et solitaire. Quand vient la jeunesse, ce qui serait chez d'autres vague inquiétude et curiosité naïve devient chez elle insupportable malaise et désir impérieux de savoir. Elle effraie sa mère par l'ardeur de ses études, elle se plaît à éveiller autour d'elle, dans la bibliothèque où elle s'enferme, des voix qui confondent son esprit et troublent ses sens. Elle retire de l'ombre et de la poussière des livres dont elle écoute le langage, si bizarre et si hardi qu'il lui paraisse; elle n'est pas sortie de la retraite, et il n'y a pas de discours qu'elle ne se soit accoutumée à entendre. Mais voilà qu'elle a dix-huit ans, et le moment est venu où l'on croit que sa destinée de femme va s'accomplir; c'est pour la destinée de poète qu'elle a grandi. Elle cherche dans le mariage la liberté; l'obscur et paisible royaume qu'un honnête homme lui confie ne lui convient pas; il lui en faut un qui n'ait point de limites. Tout le monde s'est attendri, en lisant des contes allemands, sur ceux qui se laissent ensorceler par des filles de l'air ou des filles de l'onde au point de les prendre pour femmes. Le lendemain, quelquefois même le soir de leurs noces, en se promenant avec leurs épousées sur une montagne ou sur le bord d'un lac, ils les voient s'envoler dans les nuages ou disparaître sous les eaux. Celui qui s'est uni à une femme poète a épousé, lui aussi, l'habitante d'un autre élément que le sien. Un jour qu'il est à côté de celle dont la loi le dit seigneur et maître, il s'aperçoit que tout à coup elle se met à s'élever si haut, si haut, qu'il lui est impossible de la suivre. Entre un être qui rampe et un être qui vole, une union ne peut pas long-temps subsister : la femme poète rompt avec son mari, et l'existence telle qu'elle l'a désirée si long-temps commence pour elle. C'est alors qu'a lieu ce renversement des lois humaines dont il est permis de s'indigner. Celle que Dieu a mise sous la sauve-garde de sa faiblesse et de ses terreurs étouffe ses terreurs et lutte contre sa faiblesse. Elle cherche les émotions bruyantes et se livre aux scandaleuses amours. Vous souvenez-vous de cette Catherine II qui changeait de favoris comme Louis XV changeait de maîtresses, montait à cheval, portait des vêtemens larges et affectait des allures d'homme? C'est ainsi que je me l'imagine. La couronne du poète, en se posant sur un front de femme, y fait germer les mêmes pensées que le diadème de l'empereur. Celle qui poursuit l'agrandissement de son empire au milieu des empires de la terre, et celle qui rêve des conquêtes dans le monde de l'intelligence, doivent avoir même vie, comme elles ont même but. Toutes deux,

livrées à une entreprise qui réclame la liberté de leur esprit, ne demandent à ce qui les entoure que des affections qu'elles puissent briser. L'une veille le regard sur des cartes, l'autre veille le regard sur des livres; mais ni l'une ni l'autre ne veille auprès d'un berceau. Comment appeler une créature dont le sein, destiné à allaiter des enfans et à renfermer les joies maternelles, demeure stérile et ne bat que pour des sentimens d'orgueil, dont la bouche, faite pour livrer passage à de tendres accens, s'ouvre pour prononcer de hardies et bruyantes paroles, dont les yeux, créés pour sourire, pour être doux et ignorans, sont pensifs, sévères, et, quand certains éclairs les illuminent, laissent voir d'effrayantes profondeurs, enfin dont toutes les facultés et tous les organes ont pris une destination contraire à celle qui leur était assignée, comment appeler une pareille créature? En vérité, je ne crois pas qu'il y ait dans la langue qui se parle et même dans celle qui s'écrit un nom qui puisse lui convenir.

On ne saurait donc se prononcer avec trop d'énergie contre la femme qui, de propos délibéré, s'élance sur l'hippogriffe du poète, mesurant de l'œil et défiant de la pensée les obstacles qu'elle devra franchir dans sa course haletante pour arriver à un but qui lui est interdit. Mais à côté de celles que le bruit enivre, que la mêlée attire, qui veulent la vie littéraire tout entière avec ses émotions et ses scandales, n'est-il point des femmes qui savent conquérir parmi les écrivains une place honorable sans avoir changé jamais la robe traînante en tunique de combat? Je pourrais en citer un grand nombre dont l'existence reste murée; on ne connaît d'elles que des œuvres qu'on se plaît à lire, et un nom qu'on aime à rappeler; quelques-unes ne se doutent même pas des grades qu'elles gagnent dans une armée dont elles ne savent point faire partie. Celle qui, dans le siècle de La Bruyère et de La Rochefoucault, occupe une place qu'aucune autre place ne domine, comment est-elle venue à la gloire? En laissant jouer son esprit et rêver son cœur dans une correspondance de famille. Le roman intime, tel que les temps modernes nous l'ont donné, avec ses détails qui réclament une observation patiente, avec ses nuances qui exigent une finesse exquise, appelait les talens féminins; ces talens ne lui ont pas manqué. Un homme qui sait joindre la sensibilité du poète au discernement du critique, a bien des fois dans ce recueil même expliqué les gracieux mystères d'une littérature vers laquelle l'attirent de tendres et bienveillans instincts, cette littérature de femmes spirituelles et honnêtes, qui ne demandent leurs inspirations qu'aux objets que leur

regard peut embrasser du coin de leur cheminée. Je sens que la femme qui, douée du talent de bien dire, garde pour elle seule et pour les heureux qu'elle aime les trésors de son doux langage, me sera toujours infiniment plus chère que celle qui admet un public, même un public délicat, à jouir des beautés de son intelligence; mais c'est là une opinion toute personnelle que je ne me flatte point de faire prévaloir. Il existe, je le sais, une classe de femmes qui écrivent sans céder à aucune ambition coupable et contre nature, quelquefois même pour atteindre les buts les plus légitimes, qui n'ont pas d'autre désir que de rendre les péripéties d'un drame du cœur ou de tirer de leur expérience quelques utiles préceptes. Cette classe-là doit prétendre aux sympathies de quelques-uns et au respect de tous. C'est contre Sapho et ses descendantes que je veux uniquement m'élever. Dernièrement, je voyais en tête d'une vieille édition allemande le portrait de Sapho gravé d'après une médaille antique. Dans son front développé, dans ses narines ouvertes, dans sa bouche fortement accusée, il y a quelque chose de viril qui m'a rappelé les traits de cette czarine dont je parlais tout à l'heure. A quel sexe appartient la beauté d'un pareil visage? Il est bien difficile de le dire. A quel sexe appartenait-elle elle-même? C'est ce qu'il serait plus difficile encore de décider. Les puissantes fureurs de l'homme et l'attrayante langueur de la femme se confondaient dans cette ame étrange comme les contours efféminés se confondent avec les lignes vigoureuses dans la statue de l'Hermaphrodite. Eh bien! ce mélange des sentimens et même des appétits de deux sexes, qui fit jadis de la muse de Lesbos une créature digne d'être placée dans l'île fabuleuse inventée par les mignons d'Henri III, il faut s'attendre à le retrouver éternellement chez la femme qui sera poète dans toute la plénitude du sens qu'a reçu cette expression.

Heureusement celles dont nous parlons aujourd'hui ne portent ce grand et formidable titre de poète qu'à défaut d'un autre nom qui puisse mieux les caractériser. Ce n'est point que quelques-unes d'entre elles n'aient poussé l'ambition aussi loin que possible; mais leurs talens, à défaut de leur vie, que je ne me crois point le droit d'interroger, me rassurent un peu sur l'état de leurs ames. L'arbre auquel Dieu a suspendu dans des fruits tentans et dorés la science du bien et du mal est trop élevé pour qu'elles atteignent jamais à ses branches. Bien loin de les en plaindre, je ne puis que les en féliciter.

Parmi les devancières de nos femmes poètes, je ne connais un peu familièrement que Mme Deshoulières, qui fit, comme chacun sait, une

campagne contre Racine au profit de Pradon. Mme Deshoulières avait conservé au milieu du règne de Louis XIV, sous les brocards de Molière et de Boileau, les idées chevaleresques et pastorales dont étaient imprégnés les beaux esprits au temps de la fronde. Sous le charme des romans de d'Urfé, pleine des souvenirs de *Clélie*, nourrie de la Calprenède, elle cultiva une poésie dont presque tous les monumens sont oubliés. A la fin du XVIIe siècle, les Muses, étrillées en plein théâtre par l'auteur des *Femmes savantes*, se turent un instant. Au siècle de Voltaire, apprendre à faire des vers fit partie de l'éducation des femmes comme apprendre à danser. En traçant le portrait de Mme d'Houdetot, Jean-Jacques parle de son talent pour la poésie après avoir parlé de sa grace dans le menuet. En ce temps-là, le langage poétique n'était pas le langage des douleurs, mais bien celui de la raillerie mondaine et des amours faciles. C'est peut-être la seule époque où l'on puisse se représenter sans trop de répugnance *les doigts de rose* compromis avec la plume. Les vers d'alors sont des péchés qui étaient presque de la même nature et qui n'ont guère laissé plus de trace que les soupirs et les baisers; ils méritent qu'on leur fasse grace. Pendant les jours de la révolution, la voix du canon et celle de *la Marseillaise* eurent seules le droit de se faire entendre; mais, quand Bonaparte eut rendu à la France le calme intérieur, les poètes se remirent à chanter; et comme les terribles années dont on sortait avaient creusé un profond abîme entre la société qui s'était écroulée et celle qui cherchait à s'établir, au lieu de continuer la tradition du dernier siècle, on se mit en quête d'une tradition fabuleuse. On se croyait moins loin d'Aspasie que de Mme de Pompadour. On dédaigna de chercher sous les cendres encore brûlantes de l'édifice qui venait de périr le carnet où Mme d'Houdetot écrivait des épîtres galantes à M. de Saint-Lambert; on aima mieux remuer les débris des vieux âges poétiques pour tâcher d'y retrouver le cistre de Sapho. Mme Dufrénoy, la princesse de Salm et la nièce de Ducis, Mme Babois, cultivèrent à l'envi l'élégie antique. Les Saphos de l'empire ont eu le même genre de célébrité que les ménestrels de la restauration. Il est fâcheux que Mme Desbordes-Valmore et Mme Tastu les aient quelquefois rappelées.

C'est par des idylles que Mme Desbordes-Valmore a débuté. Il y a plus d'une façon d'entendre l'idylle. J'ai près de moi Fontenelle, Gessner et André Chénier. Tous les trois me découvrent des aspects bien différens, et tous les trois me charment tour à tour. L'un me peint la nature de Wateau, des arbres au feuillage de pourpre et de

safran, des bergers vêtus d'azur, des bergères en souliers roses, des brebis chamarrées de rubans, des amours dans les nuages, en un mot le monde adorable et extravagant du *Pèlerinage à Cythère;* l'autre me fait voir parfois, quand une inspiration heureuse guide son pinceau, quelques-uns des paysages naïfs et vrais de l'école flamande, un gazon de ce beau vert qui repose la vue, même le cœur, et de riantes treilles étalant leurs joyeux trésors sous l'auvent d'une maison de brique. Le troisième enfin offre à mes regards les scènes de la vie champêtre telles que la sculpture antique trouvait moyen de les fixer au flanc des amphores : les chœurs de nymphes, les danses des satyres, et les augustes travaux du laboureur. De ces trois poètes, le seul qu'on ait traité avec une véritable injustice, c'est Fontenelle. Ne devrait-on point pourtant avoir de l'indulgence pour ces doux vers :

O rives du Lignon, ô plaines de Forez!
Lieux consacrés aux amours les plus tendres,
Montbrison, Marcilli, noms toujours pleins d'attraits,
Que n'êtes-vous peuplés d'Hilas et de Silvandres!
Mais pour nous consoler de ne les trouver pas,
Ces Silvandres et ces Hilas,
Remplissons nos esprits de ces douces chimères,
Faisons-nous des bergers propres à nous charmer, etc. ?

Au moins l'auteur des *Lettres galantes* ne cherche pas à nous abuser et ne nous abuse pas lui-même sur la vérité de ses peintures. Il se sent porté vers *l'Astrée* par une inclination qu'il ne prétend point déguiser, et ce sont des bergers de *l'Astrée* qu'il veut faire revivre. Si étranges que soient les caprices de la fantaisie, il faut les respecter et même tâcher de les aimer, car la fantaisie est créatrice par excellence. L'artiste seul, il est vrai, peut apprécier les charmantes fêtes qu'elle donne au cœur et les joyeux délassemens qu'elle invente pour soulager les peines de l'esprit; mais tout le monde doit reconnaître et respecter en elle le caractère quasi-divin qu'elle partage avec la folie, dont elle est un peu parente. Grace donc, j'emploie encore le langage de Fontenelle, grace pour

..... Cette puissante et douce rêverie
Qui fit errer Lysis dans les plaines de Brie
Avec quelques moutons à peine ramassés.

Certes, les plaines de Brie, telles qu'elles sont, malgré l'uniformité de leur aspect, ne déplaisent pas à mes yeux; le ciel qui s'étend au-dessus d'elles n'a pas l'azur ardent et sombre du ciel de Rome, leur

sol n'a point ces teintes vigoureuses que donne le soleil du midi. Cependant je conçois que dans leur nudité même elles offrent un genre d'attraits, et qu'un poète qui voit le jour se lever à leur horizon de l'impériale d'une voiture puisse encore éprouver du bonheur. Mais, parce qu'on peut comprendre et sentir le charme de la réalité, faut-il fermer son ame à celui du mensonge? Si les plaines de Brie me plaisaient sans prisme entre elles et mes regards, vues à travers la douce folie de Lysis, elles ne m'en plairont que davantage. Des fleurs aux formes bizarres et aux riantes couleurs sortiront du sol que parsemaient de loin en loin quelques touffes d'herbe rare et triste; là se plaindra un ruisseau, là des arbres chargés de fruits s'élèveront derrière des haies vives. Je verrai des moutons qui ne me feront pas penser au boucher, et des bergères qui ne me feront songer qu'aux amours. Le malheur de ces enchantemens, c'est qu'ils nous procurent un plaisir qui s'évanouit vite, et qui, semblable à tous les plaisirs que la seule nature n'a point produits, laissent une sorte de malaise et de regret dans le cœur. Aussi ne demanderai-je pas qu'on mette les idylles de Fontenelle, comme celles de Théocrite et de Virgile, au nombre des sources les plus limpides et les plus pures où l'on doive puiser des jouissances poétiques; mais je crois qu'elles ont une place dans le domaine si vaste de l'art, et qu'il est permis au rêveur d'aller quelquefois les visiter.

Gessner est, en définitive, un Allemand, quoique l'immense popularité de ses œuvres en fasse un des personnages obligés de notre histoire littéraire. Comme Allemand, il eut un sentiment de la nature puissant et vrai que les influences subies au siècle dernier par sa patrie ne parvinrent pas à étouffer. On est beaucoup trop porté à confondre ses petits poèmes avec ceux de Florian. Dans Florian comme dans Fontenelle, c'est encore le Lignon qui murmure, le Lignon que le roman a pris au monde réel, pour en faire un fleuve presque aussi fabuleux que celui du Tendre. Chez Gessner, on trouve l'étang que nous avons tous vu, l'étang qui est au bout de la prairie, derrière les saules, l'étang d'où s'échappent tant de croassemens bizarres dans les soirées d'été, et qui ressemble, l'hiver, à un miroir, quand les rayons de la lune tombent sur sa surface durcie. Gessner, s'il ne rappelle pas Florian, ne rappelle point pour cela Théocrite, qu'il eut cependant la prétention d'imiter. Les Muses de Sicile, qu'il invoquait comme Virgile, n'ont point voulu faire un pèlerinage sur les rives du Rhin; il a pris à l'antiquité quelques-uns de ses noms, mais il n'a reproduit ni ses mœurs, ni l'aspect de ses campagnes.

Philis, dont le berger Daphné se retrace les douces vertus et la tendre pudeur, tout en promenant ses yeux de son foyer, où pétille un feu clair, à sa fenêtre, qui laisse voir les champs blanchis par la neige; Philis m'a plutôt l'air d'être la fille de quelque pasteur protestant aux yeux couleur de violette, comme dit Heine, à la démarche timide et à la robe montante, qu'une bergère de la Grèce ou de la Sicile, aux yeux ardens et noirs, à l'allure impétueuse et au sein demi-nu. Les pommiers jouent un plus grand rôle que les orangers dans les paysages du poète allemand, et je crois bien plutôt voir à l'horizon quelque église du culte réformé, avec le presbytère d'un côté et le cimetière de l'autre, qu'un temple de Vénus ou de Cybèle. Gessner imita Théocrite comme Amyot traduisit Longus, il fut original à son insu. Dans le plus charmant de ses poèmes, *le Souhait*, il rend un hommage touchant à Klopstock, celui qui fut en Allemagne ce que Chateaubriand fut en France, le père d'une jeune poésie. A une époque où la littérature d'outre-Rhin se ressentait de l'admiration de Frédéric pour Voltaire, il comprit que les vieux chênes de la Germanie ne devaient pas être taillés à la façon des ifs de Versailles. Il était digne de partager l'admiration mêlée d'enthousiasme que fit éprouver à ses compatriotes, quelques années après ses idylles, une églogue aussi touchante que *Paul et Virginie*, *le Vicaire de Wakefield*, le chef-d'œuvre d'Olivier Goldsmith. Gessner ne doit donc pas être oublié quand on parle de poésie pastorale. Il est le créateur d'un genre qu'il serait difficile de saisir en l'imitant lui-même, mais qu'on retrouverait en imitant la nature.

Quant à André Chénier, je viens de relire *l'Oarystis et Lydé*, c'est là qu'il faut chercher tous les trésors que cache sous sa ceinture la Vénus antique; tantôt sa voix fait pénétrer dans nos sens la voluptueuse fraîcheur des bois sacrés, tantôt elle y verse la molle ivresse des nymphes et les pétulantes ardeurs des satyres. Des bergers plus impétueux que les béliers qu'ils gardent, des bergères chez qui la pudeur n'est qu'un voile attrayant jeté pour un instant à peine entre le désir et la jouissance, un éclat rayonnant de verdure, une réjouissante odeur de troupeaux, enfin une divine musique de baisers et de soupirs, voilà ce que nous offrent les immortelles églogues qu'il nous a léguées. Et ce sentiment de la nature, qu'elles expriment avec tant de bonheur, n'est pas le seul qu'on y trouve : je ne sais si le sentiment de l'art ne s'y révèle pas encore avec plus de puissance. Une des plus admirables fables de l'antiquité, qui nous a donné tant d'admirables fables, c'est celle de Pygmalion et de sa Galatée.

D'abord le statuaire taille dans un bloc de marbre une figure aussi belle que peut l'être une création de l'art. Ce qu'il est donné de faire au ciseau est accompli. Une statue dont les contours attestent la plus habile des mains et le plus patient des génies, s'élève sur un piédestal. Ce n'est pas assez pour le sculpteur, il veut pour sa statue ce qui n'émane que de Jupiter, la vie elle-même; et il soupire avec tant d'ardeur, il désire avec tant de force, que le roi de l'Olympe se laisse attendrir. Galatée descend de son piédestal, belle comme une fille de l'art, vivante comme une fille de la terre. Dans un transport ineffable de joie triomphante, l'artiste sent se poser sur son front les lèvres qu'il a modelées. Eh bien! je crois qu'André Chénier vit se renouveler en sa faveur ce touchant miracle des temps antiques. N'est-on point porté à s'imaginer, en examinant ses œuvres, que le ciel permit pour chacune d'elles ce qu'il avait permis une fois pour l'œuvre de Pygmalion? A la perfection de leurs formes, au poli de leur surface, on sent bien que ce sont des œuvres de marbre, mais c'est un marbre où est descendu le rayon mystérieux de l'existence, c'est un marbre qui vit, qui respire, qui aime et qui fait aimer.

De ces trois maîtres, que le temps et surtout le génie placent à de grandes distances les uns des autres, Fontenelle, Gessner, André Chénier, en est-il un dont Mme Desbordes-Valmore ait su nous rendre la force ou la grace? Je ne le crois pas. Ses bergères ne sont ni pimpantes et coquettes comme celles d'un roman du temps de la fronde, ni honnêtes et naïves comme celles d'une légende germanique, ni belles et voluptueuses comme celles d'une églogue de l'antiquité. La tradition de l'*Astrée* était perdue au temps de l'empire, et on ne peut faire à Mme Desbordes-Valmore un reproche sérieux de ne pas l'avoir cherchée. Quant au génie de Gessner et à celui d'André Chénier, il lui était impossible d'y atteindre. Ce qui fit le talent du poète allemand, c'est un calme de cœur, une sérénité d'esprit qu'elle paraît n'avoir possédée jamais; ce qui éleva le poète français à la prodigieuse hauteur où il s'est placé, c'est, après l'énergie de son ame, une solidité d'instruction qu'en sa qualité de femme elle est bien excusable de n'avoir même pas ambitionnée. Dans une pièce de vers où tous les souvenirs de l'enfance sont évoqués avec un indicible charme, M. Victor Hugo rappelle le temps où il suivait les sentiers de l'école portant avec lui *entre quatre ficelles :*

Horace et les festins, Virgile et les forêts.

Horace et Virgile! bon gré mal gré, nous les avons tous eu pour com-

pagnons dans les premières années de notre vie. Malheureusement, quand arrive la jeunesse avec les bruyantes distractions qu'elle nous apporte, avec les emportemens d'amour qu'elle met dans notre sein pour tant d'objets séduisans et nouveaux, ils deviennent, ces immortels poètes, semblables à d'humbles amis d'enfance : on a pour eux quelques accès de tendresse suivis bien vite d'un long oubli; mais enfin leurs divins entretiens n'ont pas été entièrement perdus, il en est resté quelque chose, et si par hasard il vous prend fantaisie de revenir à eux, ils vous tiennent toujours ouverts leurs trésors de beau langage et de nobles pensées. Les femmes n'ont jamais eu ces amitiés salutaires; je crois donc qu'il y a des sources de poésie qu'elles peuvent deviner, car il n'est rien qu'elles ne devinent, mais dont elles ne peuvent pas jouir.

Sans doute, Mme Desbordes-Valmore se dit qu'elle pouvait aussi bien se passer de Virgile que s'en était passée Mme Deshoulières. Les idylles de Mme Deshoulières sont bien loin d'être des œuvres accomplies; mais elles ont, comme celles de Fontenelle, un charme romanesque et un tour galant que Mme Desbordes-Valmore ne pouvait pas reproduire, parce que ce sont des mérites qui tiennent tout entiers au temps où elles ont paru. La différence de grace qui existe entre les costumes de la fronde et ceux de l'empire se trouve entre les églogues qu'inspirèrent de tendres réminiscences de Mlle de Scudéry et celles qui furent composées sous l'influence de Mme Dufrénoy. S'il y a inégalité de talent et surtout de bonheur dans la forme entre la femme poète du temps de Louis XIV et la femme poète du temps de l'empire, il faut convenir que pour le fond l'égalité se rétablit entre elles. Il y a chez l'une et chez l'autre même absence de fortes études, non-seulement de celles qui se font sur les livres, mais aussi de celles qu'une ame vigoureusement trempée fait en face d'un orme ou d'un chêne. Il y a même sensibilité sans direction et sans but, enfin il y a même faiblesse; or, la faiblesse est une grace pour la femme partout, excepté dans ses écrits.

Après l'idylle, Mme Desbordes-Valmore aborda l'élégie; c'est là le genre de poésie qu'elle semble avoir le plus aimé. Il y a deux sortes d'élégies. L'une est celle dont Properce et Tibulle nous ont laissé les modèles, le véritable chant d'amour tel que les baisers l'éveillent au fond du cœur et le font venir sur les lèvres, le chant qui ne cherche à traduire que la volupté, qui ne porte pas à l'ame d'autres pensées que celles de ses désirs et de ses jouissances, qui n'a point d'autres langueurs que ses langueurs divines, enfin l'élégie antique et

païenne. L'autre est l'élégie qui mêle au regret ou à l'espérance du plaisir des regrets plus vagues et des espérances plus lointaines, l'hymne où le sentiment des jouissances terrestres tend sans cesse à se confondre avec celui d'un bonheur qui n'est nulle part ici-bas, enfin cette élégie chrétienne où le sourire de Béatrix a remplacé celui de Délie. Si M. de Lamartine eût déjà chanté Elvire à l'époque où Mme Desbordes-Valmore composa ses premières poésies, sans doute c'est vers cette dernière élégie qu'elle eût incliné; mais, aux jours de ses débuts, on était encore sous l'empire du chantre d'Éléonore. Ce fut donc Parny qui lui servit de guide. C'est l'élégie des anciens âges qu'à son insu peut-être elle essaya de reproduire. Ici le souvenir d'André Chénier se présente encore à mon esprit. Je ne sais que lui qui fasse passer dans nos veines le feu dont les brûlent quelques vers de Catulle, qui puisse décrire avec une fougue toute latine le désordre d'une couche et les suites d'un combat amoureux. Certes, c'est là un talent que d'ordinaire on n'est pas en droit d'exiger d'une femme, mais qu'on peut, je crois, demander à celle qui s'écrie :

> Quoi! sur ton cœur jamais ne pourrai-je dormir?

Ou bien :

> J'ai goûté cet amour, j'en pleure les délices,
> Cher amant! quand mon sein palpita sous ton sein, etc.

Puisque Mme Desbordes-Valmore empruntait aux poètes de l'amour sensuel les plus hardis de leurs sujets, que ne savait-elle leur emprunter aussi leur façon vigoureuse de les traiter? Voici les règles que M. de Parny donnait à l'élégie dans son discours de réception à l'Académie française : « Le poète, dit-il, doit se faire oublier, et non pas s'oublier lui-même; l'élégance du style est nécessaire et ne suffit pas; il faut encore un choix délicat de détails et d'images, de l'abondance sans négligence, du coloris sans aucun fard, et le degré de précision qui peut s'allier avec la facilité. » Mme Desbordes-Valmore n'a rempli aucune des conditions de cette excellente poétique. Contrairement au précepte que nous venons de transcrire, elle a trouvé moyen de s'oublier elle-même en ne se faisant pas oublier. Ses élégies ont l'intérêt que présentent toutes les lettres amoureuses, intérêt très puissant pour ceux qui les ont écrites ou ceux à qui elles sont adressées, mais très faible pour ceux que le hasard ou une indiscrétion en a rendu maîtres.

Les dernières poésies de Mme Desbordes-Valmore ne rappellent plus ni ses idylles ni ses élégies. Nous avons sous les yeux un livre appelé *les Pleurs*, qui est éclos, on le sent dès les premières pages, dans une nouvelle atmosphère. M. de Lamartine est venu; Éléonore a été détrônée par Elvire. Certes, il faut admirer Elvire; c'est une sœur de Béatrix et de Laure; malheureusement ses formes ne sont pas assez distinctes de celles des nuages au sein desquels son amant la regarde planer. J'avais moins de peine à me représenter Éléonore, dont

Le sein doucement agité
Repousse la gaze légère
Qu'arrangea la main d'une mère,
Et que la main du tendre amour,
Moins discrète et plus familière,
Saura déranger à son tour.

Mais enfin Éléonore n'est plus; son sourire s'est effacé du cœur de tous les poètes. Une révolution s'est accomplie. Le livre de Mme Desbordes-Valmore, comme tous ces livres de poésie secondaire qui réfléchissent tour à tour les idées dominantes des époques où ils paraissent, sert à la constater. J'ouvre *les Pleurs*, et j'y trouve une pièce intitulée *les Ailes d'Ange :*

L'air pur a fait frémir vos ailes,
Bel ange, et vous vous envolez.

Cette citation doit suffire à faire juger de l'esprit de tout le recueil. Maigres et allongés, les amours de Parny sont devenus des archanges. Jadis les souvenirs de volupté faisaient seuls couler les larmes de Mme Desbordes-Valmore, les espérances d'amour étaient les seules qu'elle vît voltiger autour d'elle; maintenant, dans une pièce de vers intitulée *le Pardon*, elle s'écrie :

Dieu n'a pas dit : Brisez son fragile courage;
Dieu fit le roseau faible, et l'air est son appui.
L'espérance, c'est Dieu, même au sein de l'orage;
Je suis roseau, je tremble, et je cherche après lui.

Il n'y a ni beaucoup de correction ni beaucoup de clarté dans cette strophe. Si je l'ai citée, c'est parce qu'elle achève de montrer, avec *les Ailes d'Ange*, quelle influence a exercée M. de Lamartine sur une ame qui n'aurait aspiré jadis qu'à renfermer un écho affaibli des accens de Tibulle. Les poètes ne sont pas condamnés à rester dans

un même cercle, à répéter, quand ils descendent la montagne, les chants joyeux qu'ils faisaient entendre en la gravissant. Il est à désirer, au contraire, qu'on sente dans leurs œuvres le mouvement, la diversité de la vie humaine, les changemens qu'elle amène en se déroulant. Loin de perdre à la variété des impressions, leurs vers y gagnent un charme et un intérêt incontestables; mais les métamorphoses du poète doivent être produites par les révolutions qui se font en lui, non point par celles qui se font autour de lui. Or, le livre de Mme Desbordes-Valmore, au lieu de nous apprendre que certaines sources de poésie se sont taries dans son cœur, tandis que d'autres s'y sont ouvertes, nous apprend seulement que le poète en vogue, au lieu de s'appeler M. de Parny, s'appelle M. de Lamartine.

Sur qui la crainte de ne pas être à la mode pourrait-elle exercer plus d'empire que sur les femmes? En être encore aux amours quand tout le monde parle d'archanges, songer encore à Vénus quand tout l'encens va à la Vierge, ce serait porter des tailles courtes quand la mode des tailles longues est revenue : aucune femme n'a jamais eu ce courage. Ce qui caractérise tous les talens féminins dont j'ai les œuvres devant moi, c'est une incroyable promptitude à répudier pour le costume de l'année nouvelle le costume de l'an passé. Les vrais poètes sont ceux qui, nés chrétiens aux temps antiques ou païens aux temps modernes, chantent le bonheur du ciel ou les plaisirs de ce monde sans s'inquiéter si leur voix est solitaire ou se marie à d'autres voix. Quand on crée, et le nom de poète veut dire créateur, c'est à son image, non pas à celle des autres, qu'il faut créer. L'originalité, qui n'est pas autre chose que la force, doit bien rarement se rencontrer chez les femmes; on ne la trouve chez aucune de celles qui nous occupent aujourd'hui. Ainsi, l'histoire de Mme Tastu est celle de Mme Desbordes-Valmore. Dans ses premiers vers, Mme Tastu s'écrie, en déplorant la mort de Mme Dufrénoy :

> Je vois sur l'Hélicon un long crêpe s'étendre.

Dans ses derniers vers, Mme Dufrénoy et l'Hélicon sont oubliés pour toujours; la pièce qui termine le plus récent de ses recueils, la pièce qui est intitulée *Adieu*, est adressée à M. de Lamartine. Cependant, malgré le rapport que l'absence d'originalité établit entre elles, Mme Desbordes-Valmore et Mme Tastu offrent de grandes dissemblances. Mme Tastu est celle de nos femmes poètes qui a parlé le langage le plus correct, c'est un mérite dont il faut lui savoir gré; c'est celle aussi qui s'est souvenu le plus souvent de son sexe dans les ma-

tières qu'elle a traitées; malheureusement ce second mérite était de nature à profiter beaucoup plus à sa personne qu'à ses poésies. C'est un grand mystère que l'existence; il y a des œuvres d'art qui ont des proportions régulières, des contours agréables à l'œil et qui cependant ne nous touchent pas, c'est qu'il leur manque la vie; d'autres sont mal taillées, mal venues, affreuses à voir, mais elles émeuvent, parce qu'on sent en elles un souffle qui les anime. Entre ces deux espèces d'œuvres, il y a la différence qui existe entre un visage de plâtre et une face humaine. Si horrible que soit la face humaine, il y a en elle quelque chose de divin qui la met au-dessus du visage de plâtre. C'est ce quelque chose qui manque aux pièces de Mme Tastu; la plupart d'entre elles ne vivent pas. Nous avons d'elle trois volumes. Le premier se compose de chroniques sur l'histoire de France; les deux autres renferment des poésies détachées. Est-il besoin de parler des *Chroniques?* Traduire dans le langage des vers, c'est-à-dire graver pour l'immortalité, sur le plus noble monument qu'il soit donné à l'homme d'élever, les faits les plus dramatiques de notre histoire, c'est une entreprise qu'un génie comme celui de Dante eût été peut-être impuissant à accomplir. Je ne sais qui a pu engager Mme Tastu à la tenter; mais, d'après la façon dont elle-même s'est quelquefois jugée dans ses vers, j'imagine que c'est plutôt la modestie que l'orgueil. Elle a sans doute pensé que la nature de son talent la mettrait à l'abri du reproche d'avoir voulu donner à la France une épopée nationale, ce n'est point nous qui la tromperons dans cette légitime espérance. Silence donc pour ses *Chroniques*. Quant à ses recueils, parmi tous les vers qu'ils renferment, il en est deux qui m'ont touché, tellement touché, qu'au risque de m'égarer un peu, je voudrais courir un instant vers l'horizon qu'ils me découvrent. Ces deux vers sont dans une ode à M. de Châteaubriand. Après avoir parlé de l'auréole dont notre jeunesse entoure le front des grands hommes, et de la façon dont cette auréole se dissipe avec les nobles illusions qui nous la faisaient entrevoir, elle s'écrie :

> Hélas! à chaque pas nous sentons sur la route
> De nos jeunes respects le cœur se délier...

Je ne sais rien d'une vérité plus mélancolique et plus émouvante que cette réflexion. Si je disais toutes les idées qu'elle fait naître en mon esprit, tous les souvenirs qu'elle me rappelle, je pourrais écrire un chapitre entier de la vie littéraire dans tous les temps; aussi ne l'essaierai-je pas, mais je veux pourtant dire quelques mots des choses

auxquelles elle me fait songer. Je m'imagine un pauvre jeune poète de province qui, sous les grands arbres de ses boulevarts solitaires, a lu *Atala*, *Réné*, *les Orientales* et les *Méditations*. Quel effet de saisissement et de vertige doit produire sur son cerveau cette pensée : Ceux dont la voix a franchi la distance pour l'enivrer, ceux qui ont plus fait pour le charme de ses promenades que la verdure et le ciel, ceux qui ont jeté plus de rêves et d'enchantemens dans sa vie que n'en jettent ses vingt ans, ceux-là existent quelque part; ils sont revêtus d'une forme que ses yeux pourraient contempler. De quel désir de les voir le sein de notre poète sera-t-il rempli! et si un jour il devenait l'ami de l'un d'eux, s'il pouvait pénétrer dans le secret d'une de ces merveilleuses intelligences qui créent des mondes comme l'intelligence divine, c'est une joie qu'il doit croire à peine son ame en état de contenir. Eh bien! j'admets que des espérances dont il craignait de se bercer s'accomplissent; je suppose qu'il aille à Paris (nous venons d'y voir Jasmin, qui, dans son charmant patois, jurait de ne jamais y mettre les pieds), je suppose qu'il aille à Paris et qu'il voie de près un de ces immortels génies dont l'éclat a illuminé sa paisible existence; sera-t-il heureux? Hélas! je crains bien que non. Le plus probable est qu'il retournera dans son pays sceptique et railleur à l'endroit des dieux de sa jeunesse.

Il y a deux façons de perdre ses illusions à l'égard des grands hommes : l'une d'elles, peut-être est-ce la plus ordinaire, c'est de reconnaître quelle affreuse plaie creusent presque toujours en eux l'égoïsme et l'orgueil; l'autre, je crois qu'elle est de beaucoup la plus triste, c'est de s'apercevoir que peu à peu, sans qu'ils se soient rendus coupables envers nous, notre cœur s'émousse en leur présence et ne reçoit plus les émotions dont ils le remplissaient jadis. C'est de cette seconde manière surtout qu'il faut se défier. On se laisse entraîner à se moquer du culte légitime qu'on avait voué à quelques grandes gloires, comme on se laisse entraîner trop souvent aussi à se railler sur quelque noble et pur amour. C'est là un grand malheur. Gardons aussi long-temps que possible nos enthousiasmes de jeunesse. Ne soyons pas honteux des bons sentimens qui nous ont inspiré de mauvais vers. Les strophes boiteuses que nous avons adressées à dix-huit ans au poète qui a fait couler sur nos joues d'heureuses larmes, sont aussi sacrées que l'ardente et généreuse lettre envoyée, avec toute la sublime témérité du premier amour, à celle qui, sans même s'en douter, a mis la flamme en notre cœur. S'il faut qu'il arrive une époque où le génie nous intéresse aussi peu que la beauté, où le

regard d'un œil d'aigle nous laisse aussi froids que le regard d'un œil de colombe, au moins souvenons-nous avec tendresse du temps où nous ne pouvions pas voir, sans sentir nos yeux humides et nos joues brûlantes, un doux visage et un front inspiré.

J'aime les deux vers de Mme Tastu, parce que je crois qu'ils renferment les sentimens que je viens d'exprimer. Mais tirer deux vers seulement de toutes les odes et élégies qu'elle a composées, peut-être trouvera-t-on que c'est injuste. Quoique ce soient les seuls qui m'aient vraiment ému, j'avoue qu'elle en a fait d'autres qui doivent être doux à l'oreille pour tout le monde, et qui, pour quelques-uns peut-être, sont doux au cœur. En tout cas, ce qui plaide pour elle, c'est la gracieuse humilité avec laquelle elle parle toujours de son talent. Dans une pièce de vers appelée *l'Ange Gardien*, une des meilleures de son premier recueil, elle définit avec un tact exquis le rôle que la poésie peut jouer dans l'intérieur d'une femme :

As-tu réglé dans ton modeste empire
Tous les travaux, les repas, les loisirs,
Tu peux alors accorder à ta lyre
Quelques instans ravis à tes plaisirs.

Oui, sans doute, je ne vois aucun mal à ce qu'une femme fasse des vers, quand tout le petit monde dont elle est l'ame, heureux et paisible autour d'elle, ne réclame plus rien de sa sollicitude : pour ma part, j'aimerais mieux qu'elle s'amusât à faire parler la voix vibrante du piano ou de la harpe qu'à prendre cette lyre métaphorique qui n'indique, en définitive, que des plumes qu'on fait grincer et du papier qu'on noircit; mais enfin, si c'est là le passe-temps qui la séduit, elle peut s'y livrer sans crime; seulement il faudrait que ces lignes qu'elle écrit à ses instans perdus, comme elle tirerait des accords d'un instrument, ces lignes qui ne servent qu'à soulager son ame et à faire couler doucement ses heures, il faudrait, dis-je, qu'elle les rendît fugitives et éphémères comme les accens d'une véritable lyre, en laissant s'envoler, au lieu de les recueillir, les pages où elle les a tracées.

Nous l'avons dit, Mme Desbordes-Valmore et Mme Tastu se touchent par certains côtés : l'une a un talent plus passionné, l'autre un talent plus chaste; mais comme poètes, sinon comme femmes, toutes deux ont une égale modestie. Mme Delphine de Girardin nous fournit un type nouveau. C'est la véritable Muse, avec l'étoile au front et un rameau de laurier à la main. Elle jette des vers du haut du Pan-

théon, chante la patrie et les grands hommes, parle c
sa gloire, de son génie, se donne elle-même le nom
va se faire couronner au Capitole.

Il y eut, sous la restauration, une époque où il se
confusion des sentimens les plus divers d'origine et
souvenirs de l'émigration et ceux de l'empire se mêlai..., dans certains esprits, de la façon la plus bizarre. On ne voulait pas répudier les quatorze glorieuses années que notre nation, devenue un peuple nomade de héros, avait passées sur les champs de bataille; on ne voulait pas non plus rejeter dans une nuit éternelle les quatorze siècles qui ressuscitaient avec l'antique royauté. On rêva l'alliance de la passion chevaleresque avec le patriotisme de 89. On vit dans les poésies un incroyable mélange de preux, de troubadours, de châtelaines et de grenadiers de la vieille garde. Clotilde de Surville s'unissait à Béranger. C'est au milieu de ce chaos où flottaient les élémens les plus opposés, que Mme de Girardin commence à écrire. En ce moment, je vois à côté l'une de l'autre, dans le même volume, deux odes, je crois que ce sont ses premières, dont l'une est adressée au général Foy, l'autre à Jeanne d'Arc. Mme de Girardin nous entretient si souvent de sa beauté dans ses poésies, qu'il nous est permis d'en parler comme d'un fait qui appartient à sa vie littéraire. *Les belles font aimer,...* c'est André Chénier qui l'a dit; elle était belle et on l'aima. Le nom de Delphine fut à la mode. Une jeune fille avec de blonds cheveux, des yeux limpides et une taille élancée, se présente au public pour jouer le rôle de Muse. — Le public, qui aime les yeux limpides, les tailles élancées et les blonds cheveux, se hâte de l'accepter; voilà l'histoire des débuts de Mme de Girardin. Je ne sais pas si, aux temps antiques, il y avait dans les cœurs assez d'amour simple et sincère de l'art pour que le poète pût chanter au grand jour et devant la multitude sans profanation; si cela fut, comme j'aime à le croire, il est certain que cela n'existe plus aujourd'hui. Dussé-je passer pour manger de la laitue et marcher à la façon des bêtes sauvages, comme Voltaire le reprochait à Jean-Jacques, je déclare qu'il n'est point de vie qui me paraisse plus odieuse que celle de Corinne. S'il est un commerce qui demande de la pudeur, c'est celui qu'on entretient avec la poésie. Avoir toujours sur la bouche, même avec les indifférens, les mots et les pensées qui se tirent, comme les pierres précieuses, des profondeurs les plus mystérieuses de l'ame, appeler le feu du ciel dans ses yeux quand on est entouré de visages au sourire indifférent ou hébété, songer toujours, toujours aux

hommes, quand on ne relève que de Dieu et de la nature, je pense qu'il n'est rien de plus sacrilége, de plus propre à inspirer le dégoût aux véritables amans de l'art. Celui qui va dans le monde sans appliquer sur son visage le masque du monde, c'est-à-dire sans prendre la physionomie impassible et indifférente qu'on doit y porter, celui-là blesse autant les convenances que l'homme qui s'en irait la face découverte à une mascarade. Quand le canon gronde, quand les balles sifflent, quand tous les bruits sublimes des tempêtes humaines se font entendre, de magnifiques expressions se montrent sur les traits du soldat; quand le prêtre à l'autel élève son calice, quand le magistrat sur son siége interroge avec un respect plein de terreur la voix de sa conscience, le sentiment religieux qu'ils éprouvent se peint sur leur front; mais soldat, magistrat et prêtre doivent tous avoir le même regard et le même sourire, quand le sort les réunit autour d'une table ou d'une cheminée. Il appartient au poète moins qu'à tout autre d'enfreindre la règle générale. Si la civilisation moderne ne lui a pas fait de place dans les solennités de la vie publique, il y a toujours un lieu qui répond pour lui au champ de bataille, à l'église, au tribunal : c'est le cabinet de travail où il est seul avec l'inspiration. Qu'il laisse éclater dans ce sanctuaire les divins enthousiasmes de son ame, et que, hors de là, il n'ait rien dans son extérieur qui trahisse sa vie, ce ne sera point seulement agir en homme du monde, ce sera agir en homme de cœur.

Ainsi donc nous repoussons dans la carrière poétique de Mme de Girardin toute la partie fastueuse et théâtrale. Eût-elle été véritablement Corinne, cette Corinne qui avait pourtant de si belles heures d'éloquence, nous laisserions à d'autres le plaisir de l'admirer; mais Mme de Girardin n'avait de Corinne que son goût pour les pompes triomphales. La nature de son esprit ne la portait en aucune façon vers la poésie éclatante par laquelle elle débuta. Ce qui lui aurait été donné, si elle avait su comprendre les limites de son talent, c'eût été d'exprimer des pensées toutes mondaines dans un langage spirituel et quelquefois même d'une grace un peu cavalière. On rencontre dans son petit poème de *Napoline* quelques vers comme en peut inspirer le bois de Boulogne à un poète à la mode qui parcourt ses allées gracieusement penché sur le col d'un cheval anglais. Je regrette que Mme de Girardin ne se soit pas adonnée davantage aux compositions légères, et pourtant le genre badin, comme tous les autres, a quelque chose de malséant pour les femmes. Ainsi, je me souviens d'une chanson de Mme Deshoulières :

Ah! que chez le colonel Stoup
La débauche est charmante, etc.

qui paraîtrait délicieuse si elle avait été écrite par Voiture ou par Benserade, et qui nous déplaît parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de songer qu'elle est l'œuvre d'un poète en vertugadin. Quand ils sont prestes et hardis, les vers de Mme de Girardin produisent sur moi le même effet que cette chanson de Mme Deshoulières. Je crois voir une femme qui me sourit en mettant un chapeau d'homme sur sa tête. Or, je ne sais rien de plus laid, quoique cela se voie tous les jours, qu'un chapeau d'homme sur une tête de femme.

Mme de Girardin connut M. de Lamartine plus tôt que Mme Tastu et Mme Desbordes-Valmore; mais, avant de voir les anges dans ses rêves comme nos muses modernes, elle y vit, comme les muses de l'empire et des premières années de la restauration, les colonels de hussards et de lanciers. Voici deux de ses vers qui me reviennent :

L'amour fait chérir la victoire,
Et l'amour le rendra vainqueur.

Il n'est point de région que Mme de Girardin n'ait abordée dans le domaine de la poésie; elle a fait des contes, des odes, des élégies, des poèmes épiques et des romances. Anciennement les romances jouaient dans la vie amoureuse un rôle qu'elles ne remplissent plus maintenant; on attachait aux paroles une importance qu'elles ont perdue. Les romances de Mme de Girardin m'ont amusé, parce que je me suis plu à construire sur chacune d'elles, moitié riant, moitié rêvant, une de ces histoires sentimentales dont tout le monde, j'en suis sûr, a les élémens dans ses souvenirs. Il suffit d'avoir passé quelques mois de sa jeunesse en province pour retrouver dans sa mémoire la voix d'un vieux piano et celle d'une jeune femme qui prêtait pour vos oreilles et pour votre cœur une douceur infinie à quelque refrain comme : *Il m'aime*, ou *L'ingrat m'oublie*, *Je t'aimerai*, ou *Ne m'aime pas*. Après quelques paroles de romance, il n'y a dans les œuvres de Mme de Girardin qu'un seul mot qui m'ait fait agréablement rêver, c'est le titre de l'un de ses poèmes : *Madeleine*. Quel magnifique sujet à traiter, pour un véritable artiste, que la vie de la pécheresse de Judée! Dans le coin d'un tableau de Paul Véronèse, celui qui représente la scène du vase d'encens qu'on brise aux pieds du Christ, il y a une femme à la taille cambrée et aux épaules d'une chaude couleur, qui mêle aux pensées mystiques dont notre ame est pleine une pensée de volupté. Dans un poème sur Madeleine, il y avait un effet de la même nature

à produire; qu'il eût été beau de rencontrer la manière à la fois idéale et sensuelle des grands maîtres de l'école italienne! C'est dans l'histoire de Madeleine que Jésus doit apparaître comme ce prophète d'Orient qui, malgré la douce austérité de ses mœurs, admire la parure des lis et défend leur oisiveté. Quant à Madeleine elle-même, est-il besoin de rappeler que c'est le plus admirable type de courtisane qui puisse enflammer l'imagination d'un peintre ou celle d'un poète? La figure d'Aspasie est pâle auprès de la sienne. L'amour antique et l'amour chrétien se réunissent en elle. Les accens de David et ceux de Tibulle doivent se confondre dans la voix qui entreprend de la chanter. Voilà tout ce que nous faisait penser le nom écrit en tête du poème de Mme de Girardin. Pour garder nos illusions, il aurait fallu nous en tenir au titre et ne pas lire le poème. En vérité, Mme de Girardin aurait mieux fait de traiter Madeleine à la manière dont Parny traita la Vierge, et Voltaire Jeanne d'Arc, que de travestir en un récit, tantôt froid comme une ode académique, tantôt précieux comme un sonnet ou mignard comme une romance, le sublime épisode de l'Évangile. Peut-être son poème est-il un péché de jeunesse, je le veux bien; mais ce sont de tristes péchés de jeunesse que les douze chants d'un poème sans vie ou les cinq actes d'une tragédie glacée. Comment les femmes, qui en ont de si doux à faire, ne savent-elles pas s'en contenter et laisser ceux-là à la conscience des académiciens?

Mme de Girardin est une femme d'esprit qui n'était pas plus destinée à composer des hymnes patriotiques ou des poèmes sacrés que Mme Deshoulières à célébrer les victoires de Louis XIV. Placée au milieu d'une de ces sociétés élégantes et lettrées, comme il en existait au XVIIIe siècle, elle eût tracé sur des éventails et sur des carnets des vers qui auraient mérité d'être portés par la renommée de Versailles à Paris ou de Paris à Versailles. Elle se fût entendue mieux que Mme de Genlis à charmer les loisirs d'une vie de château; elle eût écrit pour le théâtre de l'île Adam des proverbes qui auraient fait les délices de la petite cour du prince de Conti. Elle n'aurait eu qu'un seul défaut, celui d'être sujette à des accès d'enthousiasme pour les philosophes et de souffrir qu'on l'appelât quelquefois Uranie. A l'époque où le sort l'a fait vivre, l'esprit était décrié, bafoué, considéré comme une chose aristocratique tout-à-fait contraire aux mœurs et aux idées nouvelles. Sa cause était si mauvaise, que ceux même qui revenaient de l'exil n'osaient pas la défendre. Les poètes se partageaient en patriotes et en troubadours. Les uns sacrifiaient à un libéralisme sonore, les autres à un romantisme ténébreux. Mme de

Girardin, indécise entre ces deux camps, pencha tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre. Il y avait alors un rôle charmant, c'était de rendre à la langue française l'allure vive et légère qu'elle avait perdue, de rallier les graces que la révolution avait mises en fuite et que l'empire n'avait certainement pas rappelées; Mme de Girardin aurait pu le remplir, si elle avait su le deviner à temps. Mais elle se prit de passion pour je ne sais quelle pompe de mauvais goût, reste des solennités de la république; elle rêva luth, laurier et char triomphal. Les idées ambitieuses et exagérées qui inspirèrent *Corinne* à l'éloquente fille de Necker exercèrent sur elle le plus funeste empire; au lieu de les mettre dans un roman, elle entreprit, pour son malheur, de les transporter dans son existence. Elle ne créa pas une nouvelle Corinne, elle voulut être Corinne elle-même. Mme de Girardin s'est ressentie dans toute sa vie littéraire de cette fatale prétention. Elle ne veut oublier ni le Panthéon, ni le Capitole. Née avec le bonheur, car c'en est un pour une femme, d'entendre fort mal les affaires d'état et fort bien les affaires de cœur, elle néglige le marivaudage pour la politique, ou du moins, ce qui est encore plus fâcheux, elle mêle la politique au marivaudage. Je me souviens d'une pièce de vers, appelée *les Ouvriers de Lyon*, où elle aborde cette terrible satire sociale qui a fini par lasser les rudes génies de Barthélemy et de Barbier. Elle est faite pour mouler dans du plâtre ou de l'argile de jolies statuettes, et ce sont les grands blocs de marbre qui attirent son ciseau. Fine et spirituelle comme une marquise de la régence, elle caresse dans l'ombre des tragédies en cinq actes avec l'amour candide et plein d'illusion d'un lycéen; en un mot, elle écrase une parure élégante et gracieuse sous un diadème et un manteau de théâtre dont elle ne peut pas se débarrasser.

Nous avons eu dans Mme Desbordes-Valmore la muse passionnée dont l'ame éclate en chants interrompus par des sanglots toutes les fois qu'un souvenir mêlé de volupté et de douleur l'effleure de ses ailes brûlantes; nous avons eu dans Mme Tastu la muse domestique qui prend la lyre après avoir déposé le fuseau; enfin, nous avons eu dans Mme de Girardin la muse nationale qui consentirait volontiers à se promener sur un char de triomphe, comme le faisait jadis la déesse de la Raison dans les solennités publiques. Eh bien! nous n'en avons pas encore fini avec toutes les variétés de muses. Ouvrez un volume de Mme Louise Colet appelé *Fleurs du Midi*, les titres suivans frapperont successivement vos yeux : *Génie, Néant, Enthousiasme, Tourmens, Hécatombe, Désenchantement, Mort.* Il y a un siècle ou

deux, un volume appelé *Fleurs du Midi*, écrit de la main d'une femme, aurait renfermé de quoi faire une guirlande de madrigaux, de ballades et de sonnets; voilà maintenant ce qu'on cache sous les fleurs, *Néant, Mort*, etc. Je l'avoue pourtant, l'impression que m'a laissée ce livre a été beaucoup plus gaie que sinistre. En définitive, je lui dois même une certaine reconnaissance, car il m'a donné la nouvelle espèce de femmes poètes que je cherchais, la muse des abîmes et des tempêtes, des doutes désespérés et des brûlantes amours, en un mot la femme qui s'est égarée sur les pas de Byron, au lieu de se perdre sur les traces de Parny. Si celle qui a écrit tous les sombres mots que nous venons de transcrire avait souffert réellement en les traçant, bien loin d'avoir pour elle des paroles de raillerie, je la plaindrais, et je la plaindrais d'autant plus qu'il n'y aurait pas à sa souffrance ce but sublime que Dieu met aux souffrances des poètes, d'être utiles à la cause du bien ou à celle du beau; mais la forme est produite chez Mme Colet par une habitude du mécanisme poétique qui, j'en suis convaincu, a produit également la pensée. Elle appartient à cette école de faiseurs d'odes et d'élégies qui, dans l'innombrable quantité d'hémistiches que M. Victor Hugo et M. de Lamartine ont mis en circulation, trouvent de quoi multiplier jusqu'à l'infini les combinaisons rhythmiques. Il n'y a pas chez elle quelques-uns de ces élans de sensibilité qu'on peut rencontrer chez Mme Desbordes-Valmore et même chez Mme Tastu; il n'y a pas non plus cette grace vive et hardie que l'auteur de *Napoline* sait donner quelquefois à ses vers; ce qu'on y trouve, c'est une effrayante abondance de mots et de tours empruntés au langage des poètes en vogue. Mme Colet, venue au temps de Voltaire, aurait fait rimer dans des épîtres moitié scientifiques, moitié légères, *badin* et *malin*, *astronomie* et *chimie;* sous l'empire, elle eût joint dans des odes sonores ces fameuses rimes dont on s'est tant moqué, *gloire* et *victoire*, *guerrier* et *laurier;* elle unit maintenant *malheur* et *douleur*, *archange* et *étrange*, dans de sombres élégies ou des hymnes ténébreux. Le second recueil de vers de Mme Colet indique, rien qu'à la prétentieuse mélancolie de son titre, *Penserosa*, qu'on va y trouver la manière des *Fleurs du Midi;* aussi l'y retrouve-t-on en effet. Toutes les fois que Mme Colet reproche au ciel de lui avoir donné un génie qui la dévore, parle des douleurs de l'ame et des terreurs de l'esprit, enfin paraphrase ces plaintes intarissables de la poésie moderne dont on commence à se lasser, il n'y a point, pour ceux qui la lisent, d'impression pénible. Sur ces sentimens de mode et d'apparat, qu'on bâtisse des vers faux et conven-

tionnels, il n'y a rien là qui puisse froisser; mais, quand c'est sur les sentimens simples et éternels de tous les honnêtes gens qu'elle construit l'échafaudage de ses grands mots, quand à la place de ces tristesses pompeuses dont s'éprennent souvent les cœurs secs et les têtes vides, elle entreprend de chanter un de ces profonds et réels chagrins que chacun ici-bas est obligé de ressentir aux heures terribles de la vie, quand aux pensées ambitieuses et recherchées de sa poésie artificielle elle allie les souvenirs sacrés d'un lit de mort, en un mot quand elle adresse des vers à un père dont elle nous dépeint l'agonie, à une mère dont elle nous montre les yeux éteints et les lèvres glacées, il y a là une véritable profanation dont on se sent tout irrité et tout ému. Il est de grands poètes qui n'ont pas craint de mêler au philtre qu'ils composent pour nous enchanter les larmes austères que de saintes douleurs font couler sur nos joues. S'ils ont reçu du ciel une telle organisation que les vers viennent chez eux avec les sanglots, j'aimerais mieux, quelle que soit la valeur de leurs œuvres, qu'ils eussent assez de force pour renfermer en eux les poétiques mystères de leurs pleurs. Cependant, comme le génie est chose divine, et partant au-dessus des jugemens humains, je n'ose ni les condamner ni les défendre, je me tais et je m'incline. Mais, quant à ces rimeurs qui font des vers à leur mère parce que les vers à Iris n'ont plus cours, lorsque je les vois mêler à leur ingrat et stérile labeur des sentimens qu'ils n'étaient pas dignes d'éprouver, lorsque je les vois chercher dans les souvenirs d'une agonie, dans les pensées d'un lieu funéraire, des oripeaux pour leur muse vaniteuse et indigente, je trouve que leurs mauvaises strophes renferment une mauvaise action.

Je veux donc oublier bien vite l'ode que Mme Colet adresse à la mémoire de son père, le poème qu'elle a appelé *ma Mère!* et, pour m'arrêter sur des idées pacifiques, terminer ce qui la regarde en rappelant son succès de l'Académie. Comme Mme de Girardin, elle a eu son jour de triomphe au Capitole. Ne parlons point des vers qui lui valurent sa couronne, car nous gâterions peut-être un souvenir que nous sommes heureux d'évoquer.

C'est par Mme Anaïs Ségalas que nous terminerons; aussi bien, je ne vois plus, après elle, quelle nouvelle transformation la femme pourrait subir sans cesser d'être femme tout-à-fait. C'est le bruit du canon qui éveille dans l'ame de Mme Ségalas les premiers accens de la poésie. Elle débute par des vers sur la conquête d'Alger. Les bulletins du *Moniteur* exercent sur son imagination le prestige qu'ils

exerçaient, au temps de l'empire, sur celle des lycéens; chaque bulletin lui inspire une ode, et de toutes ces odes elle compose un volume, qu'elle appelle *les Algériennes*. Parmi les pièces de vers qui sont rassemblées dans ce curieux recueil, il en est une qui mériterait d'être citée avant toutes les autres, c'est celle où l'auteur, rapportant les exploits de je ne sais quelle vivandière, s'échauffe à l'idée de l'injure qu'on fait à son sexe en le tenant loin des champs de bataille, lorsqu'il pourrait s'y conduire si vaillamment. — Quoi! dit-elle,

> Vous doutez du courage et de l'ardente flamme
> Qui font voler la femme au milieu des combats?
> A-t-elle moins que vous, intrépides soldats,
> D'amour pour son pays et de force dans l'ame?

Après s'être étendue sur le malheur des tristes victimes du préjugé auxquelles on refuse des mousquets et des cartouches, Mme Ségalas regrette, toujours dans la même ode, que la croix de la Légion-d'Honneur brille si rarement sur des poitrines de femmes. Elle méprise tous les nœuds dont les bergères de Fontenelle et de Mme Deshoulières se parent, elles et leurs moutons; ce qu'il lui faut, c'est le ruban étroit et jauni qui décore les habits *usés par la victoire*, ce ruban, dit-elle, *qui ne s'achète qu'avec du sang*. Ainsi, du sang et de la poudre, voilà ce qui a causé les premiers enivremens de Mme Anaïs Ségalas. Mme de Girardin se borne à se prendre d'un tendre intérêt de cœur pour *le guerrier qui combat;* Mme Ségalas en est jalouse, elle veut lui enlever son fusil, et tuer ou se faire tuer à sa place.

Dans son dernier volume, *les Oiseaux de Passage*, Mme Ségalas ne s'étourdit plus du bruit des fanfares, et ne marche plus au milieu des balles sur les corps des blessés; cependant elle a conservé ses habitudes masculines. Elle va dans les cimetières, et joue avec les têtes de mort, comme les fossoyeurs de Shakspeare; elle chante la liberté du sauvage et la royauté du brigand. Le *Moniteur* avait inspiré à Mme Ségalas son premier recueil, la *Gazette des Tribunaux* a une grande part dans le second. On y trouve des stances sur l'assassin et une scène de la police correctionnelle. Enfin, ce qui achève de le caractériser, ce bizarre volume renferme une ode enthousiaste à Chodruc-Duclos. Si Mme Ségalas avait eu au service des étranges caprices de son imagination une véritable langue de poète, consacrant les plus folles pensées par des mots immortels, elle eût élevé un monument fabuleux qu'on contemplerait avec effroi et étonnement; mais il lui a manqué ce qui manque à presque toutes les femmes qui

veulent écrire, un langage : le langage se forme avec lenteur par de rudes et âpres travaux, que les femmes dédaignent ou qui les rebutent. Toutes les poésies que nous avons parcourues aujourd'hui, depuis celles de Mme Desbordes-Valmore jusqu'à celles de Mme Ségalas, ont la même absence d'originalité dans l'expression. *Les Algériennes* et *les Oiseaux de passage* sont deux volumes écrits avec cette facilité sans correction qui est si dangereuse. Les vers que renferment ces recueils appartiennent à la monnaie poétique de notre époque. On a cherché à graver l'effigie de Casimir Delavigne sur quelques pièces, celle de Victor Hugo sur quelques autres; l'effigie de l'auteur n'est sur aucune.

Maintenant, de toutes ces œuvres que nous avons parcourues, des élégies passionnées de Mme Desbordes-Valmore, des chastes élégies de Mme Tastu, des chants patriotiques de Mme de Girardin, des odes byroniennes de Mme Colet, quelle conclusion devons-nous tirer? Une conclusion qui, pour être piquante, aurait besoin d'être écrite dans la langue un peu brutale de Montaigne et de Molière, à savoir que les femmes sont nées pour mettre au monde autre chose que des volumes de vers. Tous les hommes qui ont reçu du ciel une verve originale et un esprit vigoureux, Juvénal chez les anciens, chez les modernes l'auteur des *Précieuses ridicules*, celui d'*Émile*, et jusqu'à ce Byron qu'invoquent les muses d'aujourd'hui, tous ces francs écrivains, au hardi parler et aux énergiques boutades, ont été d'accord pour condamner les tentatives des poètes femelles. Certainement, parmi les femmes qui écrivent, celles dont nous venons de citer les noms en sont la preuve, il est des femmes d'esprit, mais de combien je leur préférerai toujours la femme d'esprit qui n'écrit pas! Ah! si j'osais tracer son portrait à celle-là, je suis sûr que tout le monde l'aimerait; l'un reconnaîtrait en elle sa mère, l'autre sa sœur, l'autre sa maîtresse, car, dans l'intimité de la famille ou dans une autre intimité, tout le monde a connu la femme d'esprit qui n'écrit pas. Elle n'écrit pas! mais quel juge plus délicat peut-on trouver pour les œuvres d'imagination? Arbitre impartial dont aucun sentiment involontaire de jalousie ne trouble la raison, c'est elle qui donne au poète le plus doux comme le plus précieux des suffrages. Elle n'écrit pas! non elle ne prend pas la plume comme une épée pour attaquer ou défendre des choses qui croulent, elle ne la prend pas non plus comme un instrument pour jeter des accens aux oreilles de la foule, ni même aux oreilles des connaisseurs; elle n'a point d'œuvre par le monde dont on soit obligé de lui parler quand on l'aborde; mais il

est quelques secrétaires qui renferment un billet où elle a mis un parfum que le grand air ne fait pas évaporer. C'est elle qui a un langage original et charmant, formé de mots qu'un sourire corrige, qu'une inflexion de voix grave dans le cœur. La plupart de ceux qui composent des livres parlent lourdement de peu de choses pour un grand nombre, elle parle de tout pour quelques-uns et parle de tout avec grace. J'espère qu'on me rendra justice; si je conseille aux femmes de laisser la poésie de côté, ce n'est point parce que je méconnais ce qu'il y a en elles de noble et d'élevé. Eh! mon Dieu, je ne leur demande même pas de renoncer à la poésie, si l'on donne à ce mot son véritable sens : leur poésie, à elles, est dans les vers qu'elles inspirent et non pas dans ceux qu'elles font. Leur poésie, avant tout, c'est d'être belles et de se faire aimer. A Dieu ne plaise pourtant que je leur interdise l'art dans certaines limites! Je serais fâché qu'une femme ne sût pas faire naître de douces extases au cœur de son mari et de joyeuses rêveries au cœur de ses enfans, en jouant le soir dans un coin de son salon quelque mélodie allemande. Tout ce que j'exige d'elles, c'est qu'elles ne tirent jamais d'un instrument et encore moins de leur ame des accords qui s'envolent au-delà du foyer.

Au moment d'achever cette étude que j'ai faite avec conscience, je me demande, comme je le ferai toujours, à qui peuvent être utiles les pages qu'on vient de lire. Je n'oserais jamais croire, peut-être même n'aurais-je pas le courage de désirer que ce fût à celles dont j'ai parlé; mais si elles l'étaient par hasard à quelques jeunes filles prêtes à traduire, dans un langage positif et banal, les voix confuses et mystérieuses de leur cœur, si je pouvais retenir quelques mauvais vers sur de jolies bouches, je m'en applaudirais avec joie et croirais avoir rempli mon devoir dans toute son étendue; quant à y retenir les doux aveux, Dieu merci, c'est d'autres moralistes que cela regarde.

G. DE MOLÈNES.

HISTOIRE

DE LA ROYAUTÉ

CONSIDÉRÉE

DANS SES ORIGINES JUSQU'AU XIe SIÈCLE,

PAR M. LE COMTE A. DE SAINT-PRIEST.[1]

J'ai tant de respect pour l'histoire, que je ne l'aborde jamais qu'avec crainte et à mon corps défendant. Elle est chose grave, sacrée, et pourtant il entre à vue d'œil toutes sortes de hasards dans sa constitution, bien du factice et du convenu dans sa vérité définitive. A examiner attentivement les faits contemporains, à suivre quelques-uns de leurs courans si ondoyans et si divers, il semble qu'il sera impossible de les fixer avec étendue et variété. Puis vient un moment où, en s'éloignant des objets, on sent le besoin de se décider dans le point de vue et d'en finir. Plus ou moins de vérité dans le détail n'y fait plus guère rien : l'historien, d'autorité, intervient et redresse les témoins. L'essentiel est que la chose générale

(1) Deux vol. in 8°, chez Delloye, place de la Bourse.

subsiste et reste établie dans une teneur quelconque qui ne soit pas trop contraire à la réelle, mais qui surtout aboutisse et se rapporte aux chemins nouveaux. Ces chemins, il est vrai, tournent et changent en avançant; chaque siècle se voit tenté de refaire à son usage l'histoire du passé. Les témoins n'y sont plus, on a le champ plus libre. Les textes sont innombrables et contradictoires, ou très rares et très limités : on les remet en question, on les trie, on les tire. De là mille schismes qui incessamment recommencent. Ce qui est bien certain, c'est qu'il faut aux peuples une histoire, comme il leur faut une religion.

J'ai souvent aimé à me figurer, moyennant quelques images qui parlent aux yeux, ces degrés successifs d'approximation, en quelque sorte décroissante, par où passe presque inévitablement l'histoire, toujours refaite à l'usage et dans l'intérêt des vivans. La réalité des choses, à chaque moment, me fait l'effet d'une grande mer plus ou moins agitée; les évènemens qui surgissent et aboutissent sont les vagues dont se compose la surface mobile; mais, sous ces vagues apparentes, combien d'autres mouvemens plus profonds, plus essentiels, bien qu'avortés et sourds, de qui les derniers dépendent, et que pourtant il n'est donné à nul œil de sonder! Aussi le philosophe, on le conçoit, n'attache pas une très grande importance, une importance absolue, à la forme extérieure de l'histoire qu'il voit éclore en son temps et *prendre* sous ses yeux : ce n'est pour lui qu'une écorce et qu'une croûte qui pouvait lever de bien des façons.

Cependant, une fois la surface levée d'une certaine façon, une fois les évènemens accomplis, il n'y a pas moyen de revenir. Historiquement parlant, il n'y a plus qu'une forme à étudier, celle qui s'est produite et qui apparaît. Si l'histoire prétendait reproduire exactement la réalité même, elle devrait viser à être le miroir de cet océan mobile, de cette surface perpétuellement renouvelée, ce qui devient impossible. L'histoire n'est pas un miroir complet ni un fac-simile des faits; c'est un art. L'histoire, quand on parvient à la construire, est comme un pont de bateaux qu'on substitue et qu'on superpose à cet océan, dans lequel, si on voulait s'y tenir, on se noierait sans arriver. Moyennant le pont, on élude ces flots sans fin; on les traverse sur bien des points; on va de Douvres à Calais. Il suffit pour la vérité historique relative que le pont soit, autant que possible, dans quelqu'une des directions principales, et porte sur quelqu'un des grands courans.

Mais le pont de bateaux ne se fait pas toujours; les matériaux

manquent ou se perdent; il ne se trouve plus que des jalons, et de place en place, après l'orage, des massifs de pièces interrompues et pendantes. Qu'on veuille réfléchir à l'immensité du champ historique; à part deux ou trois époques d'exception, presque tout est ainsi. Comment suppléer et achever? Le moment vient assez vite où l'on n'a plus à espérer de découvertes, et où l'on n'a plus décidément affaire qu'à un certain nombre de textes, de fragmens déterminés. C'est avec cela qu'il faut refaire la ligne, ou la déclarer incomplète. Ici commence le triomphe et l'interminable dispute des érudits.

J'aime avant tout la méthode d'un esprit ferme, positif, inexorable, qui me dénombre et me déduit les faits, les points précis, et me dit : *Rien au-delà*. Je sais à quoi m'en tenir, et, si ma conjecture va son train, je sais qu'elle est conjecture.

J'aime aussi (sauf retour) la méthode d'un esprit ingénieux, hardi, habile, plein de mouvement, qui ose deviner, reconstruire, et qui m'associe à ses courageuses et doctes aventures.

M. le comte de Saint-Priest vient de rentrer avec nouveauté dans une carrière qui, depuis quelques années, avait été parcourue et illustrée en divers sens. Le fort de son livre, qui embrasse une très vaste étendue historique, porte principalement sur l'origine de la royauté moderne et tend à débrouiller encore une fois les époques mérovingienne et carlovingienne. Arrivé le dernier, il a trouvé moyen d'y jeter toutes sortes de vues nouvelles, inattendues. Ces époques, en elles-mêmes si ingrates et si obscures, sont devenues désormais comme un champ-clos brillant où non-seulement les érudits, mais des écrivains éloquens, arborent leurs couleurs et brisent des lances. Il est vrai que, si l'on n'y prend pas garde, la multiplicité des lumières va y refaire jusqu'à un certain point l'effet de l'obscurité primitive. A force d'explications et d'éclairs contradictoires qu'on fera jaillir des mêmes textes, il semblera évident que nulle explication n'est la décisive.

Un premier tournoi eut lieu sur ce même terrain et occupa tout le XVIIIe siècle. Il s'ouvre par les écrits du comte de Boulainvilliers et va jusqu'à ceux de l'historiographe Moreau. M. Augustin Thierry en a tracé un savant et lucide exposé dans les belles *Considérations* qui précèdent ses *Récits mérovingiens*. Chaque élément est tour à tour en jeu et court sur le tapis selon le préjugé dominant de l'auteur qui le fait valoir, l'élément aristocratique et frank avec Boulainvilliers, l'élément municipal et gallo-romain avec Dubos, le démocratique avec Mably, le monarchique avec Moreau. Quand le tour

des rôles fut épuisé, quand tous les *numéros* historiques furent sortis, il y eut clôture. Puis de nos jours, sous une autre forme, la discussion a été reprise, et l'on peut dire que le tournoi a recommencé. Et d'abord il a semblé que ce n'était plus un tournoi. Les documens se présentaient plus nombreux, plus complets, et éclairés par un sens historique tout neuf, par une comparaison très attentive. Il n'y avait plus d'ailleurs de préjugé dominant (les contemporains n'ont jamais de préjugés); enfin on se serait cru d'accord. Pourtant dans ces importans travaux de M. Guizot, de M. Augustin Thierry et de son frère Amédée, de M. de Châteaubriand en ses *Études historiques*, de M. de Sismondi, de M. Fauriel, on trouverait lieu de noter au moins des nuances de systèmes et des traces de direction assez différentes. L'élément, l'intérêt démocratique, celui des communes, ou de ce qui devait un jour s'appeler de ce nom, dominait en général; la monarchie et l'église avaient un peu le dessous. Mais voilà que M. de Saint-Priest, dans ses loisirs du Nord, s'est aperçu de la lacune et a conçu le dessein de la combler. Il s'est ressouvenu vivement de l'idée monarchique et a estimé qu'elle n'avait pas obtenu sa part historique suffisante, son juste rôle, dans les récens travaux des plus illustres maîtres sur nos vieilles races. Nourri de vastes lectures, armé d'une érudition remuante, d'une hardiesse de construction très prompte, il a fait brèche à son tour dans quelques-unes des lignes qui avaient semblé le mieux retranchées. S'il n'a pas raison, je le crois bien, dans toutes ses revendications, il y a lieu du moins qu'on lui réponde : on a désormais à compter et probablement à transiger sur plus d'un point avec lui.

Je dis que l'ouvrage de M. de Saint-Priest aboutit principalement et vise sans doute à ces questions de nos origines nationales. Quoique l'auteur ait pris son sujet de beaucoup plus haut, et que, loin de *circonscrire sa carrière*, comme il semble le croire, il l'ait considérablement élargie, le plus incisif de sa docte manœuvre, le plus vif de la bataille très complexe et très brillante qu'il engage, se livre encore dans le champ de nos vieilles Gaules. On pourrait s'y méprendre à ne voir que le début. Son récit entame et suit l'histoire de l'idée d'empire, de royauté et de dynastie, à partir d'Auguste; ses *Prolégomènes* remontent beaucoup plus haut, et nous transportent du premier pas aux plateaux les plus reculés de la mystérieuse Asie. Lui si Français d'esprit, il a excédé par ce bout peut-être notre mesure française, laquelle est restée très discrète et très rebelle, nonobstant le régime oriental et symbolique qu'on a essayé de nous

inculquer. On a beau faire, nous n'aimons en France à sortir de l'horizon hellénique et de ses lignes distinctes qu'à bon escient. M. Letronne demeure encore en ces matières notre admirable érudit et notre critique défensif par excellence. Je me figure (car j'ai besoin d'une explication) que, pendant ces années de laborieuse absence où l'auteur préparait son important travail, il nous aura crus plus atteints que nous ne l'étions en effet de cette fièvre du symbolisme historique. Les premières pages ne sont autre chose qu'un sacrifice qu'en homme d'esprit il a cru devoir faire, un peu malgré lui, au goût du temps. Eh bien! ce goût n'avait pas de racines profondes et ne méritait pas qu'on en tînt compte :

Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus!

Ajoutez que, dans des considérations générales prises de si haut, l'auteur est nécessairement forcé de courir, et que c'est là, pour le lecteur, une préparation plutôt pénible aux discussions intéressantes, mais sérieuses, qui vont le réclamer tout entier.

L'ensemble de l'ouvrage est conçu et construit dans une pensée d'art; il se compose de dix livres dont chacun embrasse un objet déterminé, et roule autour d'un sujet habilement choisi, contrasté, balancé, dans lequel l'auteur tente et rencontre souvent des nouveautés très piquantes et bien des insinuations lumineuses. Comme le sujet général, qui est l'idée de royauté, ne prête pas à un récit continu, il devient quelquefois un prétexte; l'auteur en profite pour se porter aux plus hautes questions historiques qui se lèvent à droite ou à gauche autour de lui : il met le siége devant tous les grands clochers. Le choix de quelques-uns des sujets secondaires qu'il traverse, et qu'il enserre dans le principal, pouvant sembler arbitraire, c'est avoir fait preuve déjà de beaucoup d'esprit que d'avoir su les grouper de la sorte et les établir. Depuis Auguste jusqu'à Hugues Capet ou à Grégoire VII, le champ était vaste; la ligne qui les joint est sinueuse et prolongée. Elle traverse et côtoie le domaine de bien des érudits et des historiens; elle passe dans la jachère de l'un, par la ferme de l'autre, sous le château-fort de celui-ci, et heurte le mur mitoyen de celui-là. Autrefois on traversait difficilement tant de pays avec si forte marchandise, sans payer rançon; aujourd'hui il y a encore les douanes. Je voudrais bien entendre chaque érudit discuter à fond, ou mieux tirer de son poste à bout portant sur chacun des points du livre qui tombent sous sa portée. Le spirituel auteur les a quelque peu bravés, ce me semble, en passant si hardiment sous leur canon; il a

l'air, et non sans malice, de vouloir leur faire beau jeu et les attirer en plaine par de certaines témérités qu'il sait combiner avec une étude approfondie. Il pousse plus d'un bout de texte en un nouveau sens auquel on n'avait pas songé, et il lui fait rendre de subtiles nuances; il a des impatiences et des éclairs d'interprétations qu'après tout, en ces matières humaines si complexes, un esprit supérieur a peine à s'interdire, et que le talent se plaît à exprimer. Le talent (ne trouvez-vous pas?) a très vite quelque chose d'agressif, d'attentatoire, en apparence, à la stricte méthode érudite. La contradiction même que pourraient opposer, dans le cas présent, ceux que j'appelle les savans spéciaux, introduirait, j'en suis sûr, des résultats et des idées qui ne seraient pas venues sans l'ingénieuse provocation. Quoi qu'il en soit, et pour ne parler ici que des autorités éminentes, on aimerait à savoir ce que pense, par exemple, l'historien de *la Civilisation* sur les chapitres parallèles qui traitent de la transformation de la société romaine, ce que l'historien du *Paganisme en Occident* trouve à redire peut-être dans le tableau reproduit de ces mêmes luttes des deux mondes païen et chrétien, ce qu'oppose sans doute l'auteur des *Récits mérovingiens* à cette inégalité de rôle un peu brusque entre Frédegonde et Brunehaut, et comment enfin l'historien dès long-temps désigné de *Grégoire VII* apprécie la peinture de Rome féodale à la veille de ce pontife. Invoquer de tels noms, comme presque les seuls compétens, pour trancher ou fixer de près des questions si compliquées et si ardues, c'est assez déclarer ma propre insuffisance à moi-même, et aussi mon peu de prétention. Chacun des dix livres de M. de Saint-Priest mériterait les frais d'un siége à part, d'un siége en règle, dirigé par un homme du métier; même là où il y aurait capitulation, elle ne serait pas sans honneur, et l'on en sortirait avec bien des idées de plus. Mais je dois me borner ici à rendre une impression, non un jugement; à faire comprendre l'ordonnance et le mouvement du livre, peut-être aussi l'esprit qui l'a inspiré. Et, par exemple, il importe de bien dégager l'idée principale, l'idée monarchique, de la séparer des nombreux accessoires où elle se mêle et qui peuvent parfois la faire perdre de vue. Cette idée est en quelque sorte le personnage intéressant et vivant, l'héroïne de l'ouvrage; suivons-en l'histoire, selon M. de Saint-Priest, en ne touchant que légèrement aux épisodes dont elle se trouve, chemin faisant, enveloppée.

L'idée de royauté est originaire de l'Asie; elle y a son berceau et ses racines avec le genre humain; elle y a crû, dès l'origine, comme

en pleine terre, et n'a cessé, aux diverses époques, de s'y reproduire dans son luxe de végétation et de puissance. A Rome l'idée de royauté, une fois bannie, demeura absente, étrangère, haïe et repoussée bien plutôt que méprisée : l'auteur tient à établir ce dernier point. Au temps de l'empire, il fallut aux empereurs toutes sortes d'efforts et de dissimulations pour implanter, à l'encontre du sénat, quelque chose de l'idée et de l'habitude dynastique. Les prétoriens étaient, en leurs mains, l'instrument de cet intérêt domestique et de ces essais d'hérédité. L'auteur cherche ainsi à introduire une sorte de pensée fixe et de loi dans ces perpétuelles et confuses révoltes du prétoire.

Mais ce ne fut qu'en se rapprochant de l'Asie, en allant chercher dans l'Orient des exemples et des épouses, que les empereurs parvinrent à transporter ou à greffer quelque chose de la religion dynastique sur ce vieux tronc du patriciat romain. L'auteur nous signale ainsi l'influence singulière de quatre femmes syriennes, des *quatre Julies*, comme il les appelle, autour des règnes de Septime, de Caracalla, d'Héliogabale et d'Alexandre Sévère. Ce chapitre est un des plus piquans de l'ouvrage et des plus spécieux dans sa nouveauté.

Le christianisme, qui devenait une puissance dans l'état, favorisait plutôt l'idée dynastique; entre le sénat et César, dès qu'il y avait lutte, il n'hésitait pas. Le sénat, c'était l'ancien ordre païen au complet, politique à la fois et religieux, la religion d'état par excellence, un Capitole ennemi et inexpugnable. César, après tout, n'était qu'un homme et pouvait se gagner.

Mais est-il rigoureusement exact de dire « que les progrès ou les défaites de l'hérédité souveraine, essayée par les empereurs romains, étaient devenus la véritable mesure de la destinée des chrétiens; que, sitôt que le sénat et l'empire non héréditaire emportaient la balance, le christianisme était persécuté; que, sitôt que l'idée orientale ou royale recommençait à prévaloir, les persécutions s'arrêtaient; que le caractère personnel des princes n'avait aucune part à ces oscillations? » Voilà des assertions bien absolues; ce serait la première fois qu'une idée aurait triomphé, durant une longue période, du caractère personnel des gens. Je ne vois point, par exemple, pourquoi, indépendamment de toute idée d'hérédité ou de non-hérédité, la nature grossière, cruelle et superstitieuse de Galère, n'aurait pas arraché l'édit de persécution au caractère affaibli et vieilli de Dioclétien; il ne m'est pas très prouvé non plus que celui-ci ait eu des engagemens secrets avec les chrétiens, et qu'il ait dû paraître ensuite à leur égard, non-seulement un ennemi, mais un *traître*.

Je reviens. L'idée de royauté cheminait donc et grandissait à travers le déclin de l'empire; le christianisme la favorisait indirectement. A Rome pourtant, qui était devenue veuve des Césars, la papauté insensiblement héritait de la souveraineté de la ville éternelle, et attendait avec patience, recueillant, redoublant ses forces et ses mystères, jusqu'à ce que vînt le jour d'apposer le sceau et l'onction à une royauté nouvelle.

Le chapitre du livre III, dans lequel l'auteur expose la transformation de l'ancien patriciat en haut clergé romain, a semblé à de bons juges un des plus heureux et des plus satisfaisans de l'ouvrage. Nulle part, je le crois, on n'avait expliqué d'une manière aussi vivante et aussi suivie, dans un relief aussi palpable, le fait du passage même, le secret d'une métamorphose qui, plus sensible dans ce grand cadre, n'y fut point pourtant circonscrite et dut se répéter en diminutif sur plus d'un point de l'empire.

> Des prêtres fortunés foulent d'un pied tranquille
> Les tombeaux des Catons et la cendre d'Émile,

a dit Voltaire. Mais si le prêtre a foulé tout d'abord ces grands parvis d'un pied tranquille, et, il faut ajouter, d'un pas majestueux, si encore aujourd'hui, à voir sa démarche haute dans *Ara cœli*, il a l'air du maître héréditaire et du patricien de céans (*gentemque togatam*), c'est qu'il a été en effet, à l'origine, le légitime descendant, le petit-neveu, en tant qu'il en restait, de ces Catons et de ces Émile. Ce fond continu de la vieille Rome au sein de la nouvelle s'est empreint jusque dans les formes et dans l'attitude : la pensée du Vatican en a gardé aussi des allures. M. de Saint-Priest, dans les divers chapitres qu'il a consacrés à cette Rome papale, l'a comprise en esprit politique des plus déliés et avec une affinité, si j'ose dire, plus qu'historique.

Cependant l'idée de royauté, dont nous suivons l'histoire, faisait le grand tour; elle arrivait de l'Asie par le Nord; elle suivait assez obscurément, durant des siècles, la grande voie des migrations germaniques, et venait planter son drapeau dans les Gaules avec les Franks, avec Clovis.

Elle semblait pénétrer encore plus avant, plus au cœur de l'empire, avec les Goths et Théodoric; mais les Goths, comme leur illustre chef, admirateurs, imitateurs du génie romain et de cette grandeur déchue, s'y fondirent et y absorbèrent leur originalité; le Sicambre résista mieux. L'auteur nous a peint en traits énergiques et éloquens

ce contraste du caractère des deux races, particulièrement cette attitude négligente et hautaine des Franks, même quand ils s'affublaient des oripeaux de Rome. Si Clovis se laissa faire consul, ce fut le jeu et la cérémonie d'une matinée.

Clovis a été découronné dans ces derniers temps de l'espèce d'auréole et, pour tout dire, de perruque à la Louis XIV, dont avaient cru le décorer les derniers historiens ou compilateurs de nos annales. On l'a, et avec autant de talent que de raison, restitué barbare, et très barbare malgré son génie. Par une sorte de jeu de bascule qui peut impatienter les historiens, mais qui fera sourire les moralistes, voici pourtant qu'un mouvement contraire le vient reprendre et comme replacer sous l'auréole. M. de Saint-Priest croit qu'on l'a fait trop barbare, trop sauvage, voire même *Ôsage*, un pur chef de clan, qu'on l'a trop destitué des traditions monarchiques qu'il puisait, lui aussi, de haute source dans la mythologie d'une race sacrée. Les Mérovingiens chez les Franks, comme les Amales chez les Goths, comme les autres races royales des barbares, étaient des Ases, c'est-à-dire des fils des dieux. Il y avait là un premier *droit divin* qui n'est pas sans doute tout-à-fait celui qu'on professait sous Louis XIV, qui n'a pas été transmis à la monarchie de saint Louis sans interruption, que la féodalité a coupé à plus d'un endroit, et qui a dû se retremper, dans l'intervalle, à l'onction romaine; mais enfin c'était un *droit divin* très profond, très vénéré, qui impliquait l'hérédité, sinon par ordre de primogéniture, du moins par égal partage entre tous les fils; qui constituait la qualité de prince du *sang* comme quelque chose de très à part et d'inamissible; qui excluait toute aristocratie dominante et proportionnait le rang des chefs au degré dans lequel ils approchaient le roi. Les assemblées des Franks avant la conquête n'avaient aucun caractère aristocratique, et ce ne fut que par une usurpation réelle qu'elles en vinrent depuis à plus d'importance. Posée en ces termes, la question, au premier abord, n'a rien que de plausible et redevient au moins douteuse; c'est affaire de textes. M. de Saint-Priest les aborde et en serre de près quelques-uns. Il conteste que le roi mérovingien fût soumis à la loi de *composition* qui gouvernait autour de lui, et qu'il ait jamais été cité devant le *mâl* ou assemblée nationale; il revient (1) sur un article de la loi salique duquel on se serait à tort prévalu. Sans entrer dans le fond du débat, et en laissant aux maîtres le soin, s'il y a lieu, de relever le gant, il faut reconnaître que toute

(1) *Prolégomènes*, p. LXXIII, t. I.

cette forme de discussion est de bonne guerre, de bonne et légitime méthode.

L'auteur va plus loin : il fait descendre sur cette race mérovingienne et sur son droit inné une sorte de mysticisme demi-asiatique, demi-scandinave, et il en personnifie le résultat idéal dans la figure de Brunehaut. Pour lui, cette belle reine venue d'Espagne est un *type* qui représente, dans sa dernière expression, l'ascendant et l'idée de la royauté barbare sur cette troupe encore nommée les fidèles, mais qui sera bientôt la féodalité armée. Le premier grand échec que reçoit la légitimité mérovingienne date de la condamnation juridique de Brunehaut. Cette noble femme, une fois associée aux destinées des petits-fils de Clovis, aurait tenté, dans toute sa carrière, de restaurer la puissance déjà déclinante de la vieille race, de combattre à mort l'opposition conjurée des leudes et des évêques, et de déjouer, au nom d'une haute et souveraine idée, les essais de féodalité ou d'aristocratie naissante, ou même d'organisation synodale. Vers ce temps, en effet, l'Espagne et la Lombardie étaient d'un mauvais exemple pour les Franks, la Lombardie avec ses trente-cinq ducs et ses formes précoces de féodalité, l'Espagne avec ses conciles de Tolède et sa royauté soumise aux évêques. Ces circonstances collatérales, et le jeu qu'elles pouvaient avoir par contre-coup, sont très ingénieusement présentés par M. de Saint-Priest. Brunehaut, pour triompher des difficultés intérieures et se donner un point d'appui au dehors, tend la main au pape saint Grégoire, qui reprenait, de son côté, l'œuvre d'agrandissement du Saint-Siége. Elle aide la mission que ce pape envoie en Grande-Bretagne, et obtient de Rome des conditions qui, favorables aux priviléges des monastères, tendent à restreindre le pouvoir des évêques diocésains. Mais saint Colomban, arrivé tout exprès d'Irlande en France, y saisit en main l'influence religieuse, contrarie les directions romaines et se pose en ennemi mortel de Brunehaut. Ces trois personnages, saint Grégoire, saint Colomban et Brunehaut, se balancent à merveille. Celle-ci, dans la réhabilitation idéale qu'on en trace, aurait du moins eu la gloire d'avoir entrevu à l'avance quelque vague rayon de la politique de Charlemagne. Aussi la comparaison qu'on fait d'elle à Frédegonde, sa rivale accoutumée, semble-t-elle à notre auteur une injure. Le personnage sanglant de Frédegonde n'est qu'un détail, un accident de la barbarie; Brunehaut *tient à l'histoire de l'esprit humain*. Quand elle meurt de l'affreux supplice, quand elle disparaît attachée aux crins d'un coursier sauvage, c'est la royauté elle-même, c'est la royauté asiatico-germanique

à l'agonie, que le coursier féodal emporte. — Et le talent aussi, l'imagination dans le style, n'est-ce donc pas une espèce de coursier de Mazeppa? il y a des momens où il entraîne.

Toute cette histoire des Mérovingiens, sillonnée de tels points de vue, gagne singulièrement en intérêt; le temps n'est plus où une femme d'esprit, quand elle commençait à lire l'histoire de France, disait : *Moi, je saute toujours la première race.* C'est au contraire la première race qu'il faut lire et relire aujourd'hui pour s'intéresser, pour jouir de scènes neuves, de personnages imprévus, et de tout l'esprit, de tout l'art qu'on y emploie. M. de Saint-Priest est parvenu à rendre beaucoup de physionomie et de lustre à ce personnage de Dagobert, pris d'un certain côté. Ce prince, le dernier vraiment grand de sa race, marcha sur les errements de Brunehaut. Pénétré des vieilles maximes de la royauté germanique, conseillé de saint Éloi et de Dadon, très ferme personnellement de caractère, il combattit et contint la ligue aristocratique et épiscopale. Les monastères de l'école de Colomban étant, par un revirement assez naturel, devenus hostiles à l'intérêt des évêques, il les favorisa contre ceux-ci, rallia les populations, et rendit à l'ensemble de la souveraineté franke un reste de consistance et même de splendeur qui ne tint pas après lui. Il mourut à trente-trois ans, formant l'anneau, et un anneau très entier, entre Clovis et Charlemagne.

On sait ce que la tradition a fait de lui. J'ai souvent pensé qu'il y aurait un chapitre à écrire : *De ceux qui ont une mauvaise réputation et qui ne la méritent pas.* Montaigne a oublié de le faire. Que de noms en appel contre le hasard y trouveraient place! Il faudrait commencer par Augias, au nom duquel cette locution d'*étables d'Augias* a rattaché une idée odieuse et presque infecte, et qui était le plus riche et le plus royal patriarche des pasteurs, tel que nous l'a représenté l'antique idylle. On n'y oublierait pas surtout Dagobert, *le bon Dagobert*, qui a laissé une réputation débonnaire et assez ridicule, et qui fut peut-être un grand roi, énergique, le *quasi*-Charlemagne de sa race, mort à la fleur de l'âge et dans la vigueur de ses hauts projets (1).

(1) La tradition populaire tend à imprimer un certain caractère de débonnaireté et de bonhomie à ce qu'elle touche de longue main familièrement, même quand ce quelque chose a été d'abord héroïque et redoutable. Charlemagne n'y a pas plus échappé que Dagobert, et il joue souvent dans les romans de chevalerie une espèce de rôle de bonhomme entre ses douze pairs et son archevêque Turpin, qui est son saint Éloi. Attila aussi, dans les poèmes germaniques, n'est-il pas devenu le bon

M. de Saint-Priest fait de saint Éloi, de ce fidèle Achate du héros mérovingien, un portrait très aimable, très parlant; il lui retrouve quelque chose de la physionomie d'un Fénelon primitif. En général l'auteur affectionne les rapprochemens avec le temps présent; ces sortes de comparaisons greffent plus au vif sur le moderne et mordent mieux, pour ainsi dire. La critique pourra trouver qu'il les prodigue; ce n'est pas trop au lecteur de s'en plaindre, car cette manière de mettre un nom de notre connaissance au bout de la pensée éclaire et détermine singulièrement, même quand cela est poussé un peu loin. L'auteur fait ainsi beau jeu aux contradicteurs, en leur offrant son point de vue sous l'aspect le plus propre à être un point de mire.

Cependant, tout aussitôt après Dagobert, la décadence de sa race, un moment retardée, reprend son cours et se déclare par mille symptômes. Le règne des maires du palais, ou de ceux qu'on a qualifiés de ce nom, commence. L'un d'eux, Hébroïn, essaie encore de maintenir en honneur l'idée de vieille race et de défendre le plein pouvoir sacré de ses rois; mais, après une lutte vigoureuse et des fortunes très diverses, il succombe; un de ces leudes dont il combattait l'avènement lui fend la tête d'un coup de hache. « On peut peser à loisir, écrit l'historien de *la Royauté*, les crimes, le génie, les vertus et les vices de cet homme extraordinaire : bornons-nous à dire que la hache de son assassin brisa toute la race des Mérovéades. Voilà la gloire de ce Richelieu prématuré. » Un tel nom sur le front d'Hébroïn, à travers de telles ténèbres, pourra paraître bien hardiment imposé; il va du moins le fixer plus nettement dans notre mémoire, et désormais, qu'on y consente ou non, Hébroïn à coup sûr y gagnera.

La famille des Carlovingiens apparaît. M. de Saint-Priest se déclare avec beaucoup d'insistance contre l'origine prétendue germanique

Étel? Il peut nous être déjà très sensible combien ce genre d'adoucissement pénètre de toutes parts dans la tradition populaire grossissante autour du héros d'hier, qui n'était pas tendre précisément. J'ai sous les yeux deux chansons des rues, en tête desquelles Napoléon sur sa colonne est mis en regard (j'en demande bien pardon) de la plus adorable et de la plus ineffable image de la mansuétude divine et humaine, et, dans le parallèle que déduit au long la complainte bien plutôt niaise que sacrilége, il est dit sérieusement :

Napoléon aimait la guerre,
Et son peuple comme Jésus!

Je voudrais bien pouvoir n'en conclure qu'une chose, c'est que, même à tort et à travers, l'humanité ne conçoit rien de grand à la longue sans une certaine bonté.

de cette nouvelle dynastie, et contre l'espèce de caractère d'invasion franke qu'on a donné à son usurpation sur la première race abâtardie. Il tient à montrer les Carlovingiens aquitains d'origine plutôt qu'austrasiens. Il conteste d'ailleurs à ces dénominations d'Austrasie et de Neustrie une acception bien précise et surtout rivale. La Neustrie n'était pas plus romaine que l'Austrasie, ni l'Austrasie plus germanique que la Neustrie. L'Austrasie aurait plutôt gardé un caractère romain prédominant dû à ces premières fondations de Cologne, de Mayence, de Trèves et de Metz. Les ancêtres de Pépin avaient été évêques de ces dernières villes. La famille carlovingienne se trouverait donc aquitaine d'extraction, et de plus sacerdotale, par conséquent toute romaine. C'est ainsi que plus tard l'auteur contestera encore, et cette fois très aisément, à la nationalité franke d'avoir joué aucun rôle dans l'élection de Hugues Capet, par opposition à la nationalité teutonique, Hugues Capet étant plutôt en effet d'origine saxonne et germanique. Enfin, et pour ramasser ici les principales contradictions que notre auteur élève contre les autorités célèbres, il ne pense pas qu'on puisse rien conclure de positif des noms plus ou moins romains ou franks par rapport à la race directe des personnages, puisqu'on voit des Gaulois mariés à des Germaines avoir des enfans nommés d'un nom gallo-romain ou germain, à peu près au hasard et très arbitrairement. Sur tous ces points, on l'a sans peine reconnu, M. de Saint-Priest se présente comme opposant, et s'inscrit en appel contre des portions notables de la doctrine historique de M. Augustin Thierry. Il est des noms si illustres à bon droit et si consacrés que le premier point d'honneur consiste à ambitionner de se mesurer avec eux. C'est déjà faire éclat dans la carrière et y gagner du lustre, que de donner de la lance contre leur écu. Nous ne croyons pas méconnaître le sentiment avoué du noble survenant, en disant que ce haut hommage ressort de son opposition même.

La légitime gloire du talent qui, le premier en France, nous a rendu le goût et déroulé le tableau de ces grandes époques barbares, qui les a refaites et gravées en traits profonds, sobres et précis, pour notre agrément et à notre usage, cette gloire durable de l'historien épique demeure hors de cause, et ce n'est point par nous ici que la vérité de tel ou tel détail se débattra. Nous achevons de suivre les intéressantes considérations qu'à son tour, et à son point de vue, M. de Saint-Priest nous développe sur les vicissitudes de l'idée de royauté en ces siècles obscurs. Aux coups que lui porte Pépin d'Héristal, l'antique suprématie mérovingienne, avec l'espèce de fédération alle-

mande et frisonne qui en dépendait, se détruit et se brise. Sous les Mérovingiens, quand le Mérovée ou le Dagobert régnant était puissant et respecté, il se formait, comme naturellement, un essai de grand empire dont les liens assez vagues, des Pyrénées au Weser, trouvaient pourtant leur force et leur entretien dans une sorte de fidélité traditionnelle, de religion pour la race, et de vieil honneur barbare. Si les Carlovingiens reconstruisirent cette unité, et avec bien autrement de volonté et de puissance, ils commencèrent aussi par y porter la plus rude atteinte. Il fallut tout leur génie et leurs exploits pour rétablir le prestige anéanti et pour suppléer aux nuages des fabuleuses origines. La foi catholique y aida. Pépin d'Héristal et Charles Martel se rapprochèrent de Rome et du parti romain dans les Gaules. Ils favorisèrent les missions apostoliques de Willebrod et de Winfried (saint Boniface) dans la Germanie, alors seulement devenue chrétienne. Pépin, premier roi de sa race, recueillit le prix de cette politique; élu roi à Soissons, il fonde l'ère des royautés nouvelles.

Autrefois (selon la théorie que j'expose) il n'y avait pas d'élection de la part des leudes, il n'y avait qu'*acclamation*, reconnaissance, adhésion, une pure cérémonie : ici le choix formel se déclare et crée le droit qui ne découle plus du sang. Mais ce droit qui naît, qui se fabrique à vue d'œil, qui tire toute sa force de l'utilité et de la fonction, est faible à d'autres égards : il a besoin de consécration et de complément religieux. La papauté est là tout à propos, qui appose une espèce de sacrement au fait nouveau, et qui le confirme par l'onction, ce qui ne s'était pas vu pour Clovis. Telle est la théorie. Ainsi la papauté confirme la royauté, cette royauté de seconde formation; mais, pour ce qui est de l'*empire*, elle fait plus : la couronne impériale proprement dite, elle la confère et la décerne. Ce fut donc peut-être une grande faute de Charlemagne que d'avoir prétendu ajouter à sa couronne très bien posée, héréditaire et dès-lors indépendante, ce globe impérial mobile qui allait se prendre à Rome, et qui devint une pomme de discorde entre les mains de ses descendans. La suprématie de Rome au temporel et les luttes qu'elle engendre, la féodalité européenne qui sort de l'immense anarchie, le rôle et la part des ordres religieux directeurs de l'esprit du temps, le système de falsifications historiques auxquelles ils tiennent la main, ces graves et toujours si difficiles problèmes occupent finalement l'auteur, qui est forcé de subir, après Charlemagne, la loi de son sujet, c'est-à-dire la diffusion. Le tableau de Rome féodale arrête le regard par l'intérêt extrême de la peinture. On atteint enfin au

IX siècle, à cette époque où se reforment partout, et assez petitement d'abord, les royautés politiques; celle de Hugues Capet est de ce nombre, et si, à son berceau, elle n'a pas à beaucoup près la splendeur des débuts carlovingiens, aucune imprudence du moins n'en altère le principe grandissant et n'en compromet l'avenir.

L'auteur, on le voit, s'est tracé un vaste cadre, et il a eu force d'exécution pour le remplir. Jusqu'à quel point, dans cette longue étude du passé monarchique, a-t-il été préoccupé du présent, de ce qui nous touche, et jusqu'à quel point a-t-il pu l'être légitimement? De tels travaux, si lointains et si purement historiques qu'on les fasse, ont presque toujours leur point d'appui, leur point de départ dans les questions modernes, et leur inspiration première, leur verve si j'ose dire, vient de là. M. de Saint-Priest a vu sans doute l'idée monarchique beaucoup plus désertée en théorie qu'elle n'est peut-être perdue en fait, et il m'a l'air de ceux qui ne désespèrent pas précisément de son lendemain. La France a long-temps été monarchique; elle a toujours assez et trop aimé, sauf les intervalles, aller à un seul, obéir à quelqu'un; et cette idée, qui trouverait ses retours jusque dans le triomphe de la démocratie, vaut bien la peine qu'en temps régulier, et même à travers l'apparente défaveur, on s'y arrête encore : l'observer à loisir et la reconnaître, c'est le bon moyen d'en moins abuser. Historiquement, on peut trouver que, dans les remarquables travaux de l'école moderne, la royauté n'a pas été traitée assez équitablement; la plupart des historiens de cette école, en effet, sont entrés dans l'étude par la polémique, et leur impartialité, même en s'élargissant graduellement, a toujours gardé le premier pli. M. de Saint-Priest se sera dit qu'il y avait là un sujet tout neuf : retrouver les vieux titres de nos races monarchiques et ceux aussi de l'église à ces époques. Un livre, j'imagine, n'aura pas laissé d'exercer de l'influence sur la conception du sien. *La Démocratie*, de M. de Tocqueville, paraissait avec éclat vers le temps où lui, d'autre part, il commençait à méditer sa *Royauté*. Le désir d'opposer à l'ouvrage en vogue, sinon un contre-poids, du moins une contre-partie et un pendant, dut le séduire. Plus la forme était différente et plus le terrain des deux sujets éloigné, plus aussi la noble lutte avait tout son jeu. A une démocratie présente et imminente, dont les États-Unis nous offraient à leur manière l'active, la grandiose, mais assez terne image, il était piquant de restituer pour vis-à-vis l'ancien fond monarchique dans son relief le plus coloré. Entre ce double antagonisme, tel que je le suppose, plus à distance avec M. de Tocqueville

et plus rapproché avec M. Thierry, la pensée originale avait de quoi s'exciter dans son entrain naturel et ne pouvait qu'acquérir vite tout son ressort.

Ce qui me frappe surtout dans le cours de l'ouvrage, c'est la quantité d'esprit que l'auteur y a versée, je veux dire la quantité de vues, d'aperçus, d'ouvertures de toute sorte et de rapprochemens. Je suis fâché pour l'érudition, qui y est fort étendue et de source, que certains détails de reproduction matérielle aient fait défaut. La ponctualité matérielle même, il ne faudrait pas l'oublier, est une partie, non-seulement de la solidité, mais aussi de l'élégance en ces sortes d'ouvrages. Le talent d'expression y est éminent : je ne serais pas étonné que par endroits, pour quelques yeux chagrins, ce talent ne voilât presque, ne déguisât dans de trop riches images le fin de l'esprit et le réel de l'érudition. Plus d'un aperçu ingénieux aurait gagné, je le crois bien, a être rendu d'une manière plus simple, plus purement spirituelle, et avec l'habitude si française de l'auteur. Au reste, ce qui est éclatant, noble et d'une élévation éloquente, je l'accepte de grand cœur et le salue. En fait de talent, le luxe n'est pas déjà chose si vulgaire. Assez d'honnêtes gens dans ces doctes matières s'en scandaliseraient volontiers, et pour cause; ce serait le cas de leur répondre avec le poète : « Ah! cesse de me reprocher les aimables dons de Vénus; les dons brillans des immortels ne sont jamais à dédaigner; eux seuls les donnent, et ne les a pas qui veut. » Je ne voudrais décidément rabattre dans la manière de l'auteur que ce qui semblerait trahir le voisinage d'une école dont son excellent esprit n'est pas. M. de Saint-Priest possède à un haut degré les qualités littéraires : il en faisait déjà preuve dans sa jeunesse, et, quoiqu'il l'ait sans doute oublié lui-même aujourd'hui, d'autres que l'inexorable Quérard se souviennent encore de gracieux essais par lesquels il préludait avec aisance et goût dans la mêlée, alors si vive. Je regretterais trop de quitter ses savans volumes sans donner idée du caractère animé, brillant et tout-à-fait heureux, de bien des pages, et je détache de préférence, comme échantillon, celles où il nous exprime l'état vivant des croyances et des mœurs rustiques dans le midi de l'empire au lendemain de Théodose. On pourrait citer d'autres passages plus imposans et plus énergiques, mais aucun assurément de plus gracieux :

« Dans toutes les villes, les temples tombaient à la fois sous la spo-
« liation et l'anathème; il n'en était pas ainsi des campagnes. Là,
« les croyances étaient des impressions et non des doctrines; elles

« tenaient moins du raisonnement que de l'habitude. Plus naïves et « plus matérielles que dans les villes, elles étaient plus persistantes. « Lorsque l'empire officiel presque tout entier s'agenouillait devant « la croix, un édit d'Honorius, publié en 399 (1), proscrivait les liba- « tions dans les festins, les torches funèbres, les guirlandes d'Hymen « et jusqu'à ces dieux Lares tant chantés par les poètes et si chers aux « descendans des Arcadiens et des Pélasges. Inutile défense! on le « voit par ces ordonnances mêmes : de toutes les empreintes du pa- « ganisme, celle-là seule demeurait inaltérable. Le Jupiter d'Olympie « était lentement descendu de son piédestal de marbre; la virginité « de Minerve ne se manifestait plus dans la blancheur symbolique « de l'ivoire; tous les dieux du *lectisterne* gisaient sans honneur au « pied de leur lit de pourpre; mais la Naïade indigène habitait en- « core sa source, l'Hamadryade locale n'avait point déserté son bois « d'oliviers. Ni le glaive ni les édits n'avaient pu dissiper le prestige « charmant de ce panthéisme rural, immortalisé par Hésiode et par « Virgile : l'*Ager Romanus*, les vallons de l'Arcadie ou de la Sabine, « conservèrent long-temps ces fêtes gracieuses où Pan et Palès, à « l'ombre des platanes, au bruit des fontaines murmurantes, rece- « vaient la brebis marquée de cinabre et la fleur de pur froment. La « fiancée, long-temps encore, quitta la maison paternelle au son des « flûtes, et, bien avant dans les siècles, la lampe domestique éclaira « sous le chaume les dieux Pénates exigus comme elle, et comme « elle pétris d'argile. Malgré les édits sans nombre, ce riant paysage « des Géorgiques ne s'effaça que par degrés et disparut lentement « devant le soleil du christianisme. Écrit dans le IVe siècle, et selon « quelques scholiastes cent ans plus tard, le poème de *Daphnis et* « *Chloé* reproduit sous une forme idéale sans doute, mais exacte, « l'état religieux des campagnes à la dernière époque du culte des « dieux. L'aspect général des localités était encore tout coloré de « paganisme. En Grèce, en Italie, telle bourgade, telle petite ville, « étaient déjà chrétiennes; la foule se rendait dans les basiliques « transformées en églises; les préaux, les chemins, étaient semés de « croix; pourtant, au fond du bois, au détour d'un angle caché par « les chênes verts, sur le bord du ruisseau ou du lac, on voyait se « mirer paisiblement dans l'eau la grotte des Nymphes, *grande et* « *grosse roche, ronde par le dehors, au dedans de laquelle* se cachaient

(1) On peut voir sur cet édit et sur les circonstances précises le chap. I, livre IX, *Histoire de la Destruction du Paganisme en Occident*, par M. Arthur Beugnot.

« quelques statuettes en pierre de Naïades ou de Napées, *les bras* « *nus,... les cheveux sans tresses,... le visage riant et la contenance* « *telle comme si elles eussent ballé ensemble* (1). Là se rendaient les « garçons et les filles; ils couronnaient de fleurs les images des Nym- « phes, non plus par religion, mais par une sorte d'instinct machi- « nal; la douce mythologie, inséparable de toutes les impressions du « plaisir, était encore le langage de l'amour; les cœurs demeurèrent « long-temps sous la protection de cet *enfant jeune et beau, qui a* « *des ailes, et pour cette cause prend plaisir à hanter les beautés;...* « *qui domine sur les élémens, les étoiles, et sur ceux qui sont dieux* « *comme lui*. Si le rituel de la théogonie grecque est resté insépa- « rable de toutes les formes de la galanterie, s'il constituait, il y a « peu de temps encore, ce qu'on appelle poésie et littérature, si « Vénus, Cupidon et les Graces ont été fêtés dans nos chansons, « qu'on juge de leur empire sur ceux dont la veille encore ils étaient « le culte et la foi. Semailles, moissons, vendanges, tout relevait « comme par le passé de Cérès, de Bacchus et de Pomone.

« Dans cette pastorale exquise, toute la population des campagnes « romaines ou grecques est fidèlement reproduite. C'est un mélange « singulier des fleurs idéales de l'imagination et des hideuses réalités « de la vie servile. On y voit le colon, l'esclave, porter un esprit « subtil dans un corps robuste, baigné de laborieuses sueurs. L'ex- « trême nonchalance s'allie au travail excessif, une sécurité com- « plète aux périls les plus imminens. Tant que dure la jeunesse et « la beauté, l'existence n'est qu'une fête, par la protection souvent « coupable d'un maître. Sous le plus doux ciel du monde, le berger « joue de la flûte, le long du jour, accoudé sur les rochers et regar- « dant la mer de Sicile. Vienne la vieillesse ou le dégoût du patron; « au loisir succède le labeur, à la flûte l'émondoir, à l'indulgence les « ergastules et le fouet. La religion n'est plus une croyance, mais « une suite de coutumes puériles et gracieuses, renouvelées à des « époques précises. Le christianisme ne prit pas d'emblée ces têtes « légères, préoccupées de mille petites divinités riantes et protec- « trices; il s'y insinua doucement, comme une clarté sagement mé- « nagée dans des paupières long-temps aveugles et encore débiles.

« En consultant le roman comme peinture de mœurs, on recon- « naît dans *Daphnis et Chloé* des traces sensibles de la période « païenne. La passion n'y est pas toujours délicate dans son langage,

(1) Longus, d'Amyot.

« ni naturelle dans son objet. Cependant, si les vices qui ont déshonoré la Grèce s'y retrouvent dans toute leur laideur, ils ne s'y montrent plus dans leur audace; ils ne sont plus attribués qu'à des êtres difformes ou ridicules, placés par l'esprit, le cœur et le sang, au dernier degré de l'échelle sociale. La jeunesse imprévoyante et frivole se rit encore de ces aberrations, mais ne les partage plus; Astyle raille Gnathon sans songer à devenir son complice. La révolution opérée dans les mœurs ne se fait encore sentir que par d'imperceptibles nuances; toutefois elle apparaît évidente dans une autre partie du tableau : Gnaton l'esclave est en plein polythéisme; Astyle, le jeune patron, s'amuse et se divertit encore aux gaietés païennes; les amours naïves et sensuelles des deux bergers flottent entre les deux croyances; mais Cléariste et Dionysophane, le vieux patricien et l'antique matrone, ont déjà la dignité, le calme, la grace sévère de la famille chrétienne. En croyant les faire païens, Longus, ou l'auteur quel qu'il soit de *Daphnis*, faisait Dionysophane et Cléariste chrétiens à son insu. »

Ce sont de vrais oasis que de telles pages en si grave sujet. Ces restitutions rapides, ces plaisirs de coup d'œil, ces inductions avenantes, font précisément le triomphe et le jeu de la critique littéraire. L'histoire en a profité cette fois; mais elle les admet peu en général; son front, d'ordinaire impassible, ne laisse guère monter jusqu'à lui les mille éclairs sous-entendus et les sourires; — et voilà pourquoi, en pur critique littéraire que je suis, j'ai toujours crainte de m'approcher, comme aussi j'ai peine à juger du masque de cette muse sévère.

SAINTE-BEUVE.

QUESTION

ANGLO-CHINOISE.

LETTRES DE CHINE.[1]

N° IV.

Nous avons laissé les Anglais imposant une contribution à la ville de Canton, puis se retirant du voisinage de cette ville, et se préparant à concentrer tous leurs efforts vers d'autres points du territoire céleste. Les autorités chinoises semblaient avoir pris sur elles la responsabilité de la rupture de l'armistice, et les journaux de Canton ne manquèrent pas de renouveler contre les agens de l'empire leur vieille accusation de perfidie. Cette fois ce n'était pas sans quelque apparence de raison; mais, si on se rappelle les préparatifs qui se dirigeaient de toutes les parties de l'Inde vers la Chine, l'occupation d'Hong-kong par le plénipotentiaire anglais, ses proclamations appelant le peuple à la révolte, la présence des navires anglais dans les eaux intérieures de la rivière, tous ces faits si contraires à son assertion du mois de mars, qu'il ne désirait *que la paix, rien autre chose,* et la reprise du commerce sur les bases ordinaires, on sentira que le seul reproche qu'on puisse

(1) Voyez les livraisons des 15 février, 1er mars et 1er juin.

faire aux Chinois est d'avoir prévenu les Anglais de quelques jours. La moralité de l'armistice pouvait d'ailleurs être de part et d'autre révoquée en doute, et, certes, si le blâme des opérations qui le suivirent devait retomber sur l'une des deux parties belligérantes, on aurait peine à le faire peser tout entier sur le pays envahi.

La reprise des hostilités contraria singulièrement le commerce anglais, qui n'y était pas encore préparé. La plupart des navires qui avaient déjà séjourné si long-temps dans la rivière de Canton étaient encore sans chargement; les opérations précipitées qu'on avait faites sous l'impression d'un danger prochain avaient été loin d'être avantageuses pour les marchands anglais; cependant on sentait qu'une vente défavorable était encore préférable à la complète stagnation des affaires; on comptait principalement sur les bénéfices de la cargaison de retour, car le prix du thé avait plus que doublé en Angleterre. D'un autre côté, les plénipotentiaires n'avaient pas encore complètement atteint leur but : les rentrées du trésor ne leur semblaient pas assurées; d'ailleurs, il était passé dans leur politique de laisser la rivière de Canton ouverte au commerce tandis qu'ils iraient porter la guerre sur la côte nord de la Chine. Ils espéraient ainsi concilier les deux intérêts dont j'ai parlé à la fin de ma dernière lettre, celui de l'avenir et celui du présent; ils avaient compté sur l'avidité bien connue des Chinois, mais ils n'avaient pas assez réfléchi que, dans une question aussi grave que celle de l'existence nationale, l'intérêt commercial, c'est-à-dire celui de quelques marchands, serait indubitablement sacrifié à l'intérêt général. En un mot, les plénipotentiaires anglais avaient fait tous leurs calculs d'un point de vue favorable à leur cause, ils ne s'étaient pas assez attachés à peser les raisons contraires qui devaient agir sur la détermination des autorités chinoises. La presse de Macao jeta les hauts cris. « Quoi! disait-elle, l'armée anglaise n'avait qu'un pas à faire, et elle était maîtresse de Canton; le plénipotentiaire pouvait de là dicter des lois à l'empereur de la Chine, et M. Elliot se contente de six millions de dollars! C'est là tout l'avantage qu'il sait tirer d'une situation achetée au prix de si grands sacrifices, au prix d'un sang précieux versé pour une conquête abandonnée aussitôt que faite! Aucun avantage commercial n'est stipulé pour la nation victorieuse; au contraire, l'escadre anglaise se retire de la rivière de Canton et laisse sans protection les intérêts britanniques. »

Peut-être avait-on raison de désapprouver la conduite du plénipotentiaire, mais on ne blâmait pas, à mon avis, ce qui méritait le plus d'être blâmé; car toutes les fautes qui signalaient chacune de ses transactions avaient leur origine dans le principe vicieux de la guerre, dans la mauvaise position que l'Angleterre s'était faite dès l'abord. Les agens anglais n'avaient marché jusque-là qu'à tâtons, et ils étaient destinés à errer ainsi long-temps encore d'essais en essais. On leur avait amèrement reproché de s'être laissé follement chasser du voisinage de Pékin, résolution qu'ils n'avaient cependant prise qu'après de mûres réflexions. Plus tard, et à mesure que les négociations qui avaient eu lieu au commencement de l'année semblaient se rapprocher d'un

résultat, ce résultat avait été à l'avance déclaré impossible, et la réalité était venue toujours confirmer ces faciles prédictions. Enfin les invectives de la presse, les cris de détresse du commerce britannique, les graves inconvéniens d'un blocus incomplet et cependant fatal aux intérêts de ce commerce, l'impatience si naturelle au milieu de toutes ces longueurs, l'amertume du désappointement, leur propre inclination, tout avait poussé les agens anglais à tenter un coup décisif. Le pavillon de la Grande-Bretagne avait été arboré successivement sur toutes les défenses de la rivière, et ces efforts n'avaient abouti qu'à obtenir la singulière situation à laquelle l'attaque des Chinois était venue mettre prématurément un terme. Les plénipotentiaires durent naturellement se demander quelles pourraient être les conséquences de l'occupation de Canton par une armée anglaise, et l'expérience qu'ils venaient d'acquérir de la politique et du caractère chinois dut leur démontrer que ces conséquences ne pouvaient qu'être funestes à la cause qu'ils voulaient faire triompher. En un mot, il devait être évident pour le capitaine Elliot qu'une ville d'un million d'ames, remplie d'une populace qui n'attendait que le signal du pillage, avec une armée de trente mille Tartares dans son voisinage, ne pouvait être occupée par une armée ennemie sans actes de violence. Or, c'eût été fermer pour bien long-temps les voies à toute transaction commerciale; c'eût été détruire de sa propre main l'entrepôt de son commerce actuel et probablement aussi du commerce à venir. Les tentatives qu'on avait faites pendant l'occupation de Chusan pour y attirer les marchands chinois avaient prouvé que tout commerce immédiat avec la côte était impossible, et que ce n'était qu'à Canton qu'on pouvait espérer de trouver les Chinois disposés à transiger avec la haine nationale. La ville de Canton était, d'ailleurs, quelle que fût son importance réelle, trop éloignée du cœur de l'empire pour que le coup qui la détruirait pût exercer une influence décisive sur la volonté exprimée par Pékin de ne pas céder. Déjà l'empereur avait violemment blâmé Keschen d'avoir usé de ménagemens avec les barbares dans la crainte que Canton ne fût détruit. Les richesses appartenant au gouvernement en avaient été enlevées depuis long-temps, et les autorités chinoises ne consentirent probablement au paiement des six millions de piastres que parce qu'elles avaient calculé que leur responsabilité serait bien moins compromise par ce sacrifice que par la destruction de la ville. Les banistes avaient dû, d'ailleurs, exercer une grande influence sur cette décision; leur offre de payer la plus grande partie de la rançon, combinée avec l'éloignement convenu des forces anglaises, et la terreur que devait naturellement inspirer un nouveau conflit avec un ennemi dont la supériorité devenait si évidente, avaient sans doute fait pencher la balance en faveur d'une transaction.

En occupant définitivement Canton, le plénipotentiaire anglais s'enlevait, du reste, tout moyen d'action ultérieure; il ne pouvait disposer que de trois ou quatre mille hommes de débarquement; c'eût été à peine suffisant, même en faisant une large part à la lâcheté chinoise, pour garder la ville sans s'exposer aux dangers d'un coup de main. La brûler et la livrer au pillage aurait

été non-seulement, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, un acte impolitique, mais encore un acte de barbarie dont aucun agent anglais n'eût été capable.

M. Elliot ne fit donc, dans cette occasion, que ce que la nécessité lui imposait; il fut fidèle à la ligne de conduite qu'il avait suivie jusque-là. Il avait cherché à tenir le port de Canton ouvert au commerce anglais; satisfait d'avoir atteint ce but, il n'aurait probablement pas songé à recommencer les hostilités dans la rivière de Canton, si les Chinois ne se fussent chargés de lui apprendre que leur haine pouvait sommeiller, mais qu'elle n'était pas éteinte. Après leur avoir infligé le châtiment que demandait ce qu'on appelait assez singulièrement leur agression, il fallut bien rentrer dans les conditions de la lutte, c'est-à-dire essayer de renouer les relations commerciales, tout en se préparant à de nouveaux actes d'hostilité.

Quelques jours après la prise des hauteurs de Canton, il se passa des évènemens qui durent alarmer les Anglais sur les résultats futurs de la guerre, en leur prouvant que la nation chinoise n'était pas aussi inerte qu'ils se l'étaient représentée jusque-là, et que la population pourrait avoir la volonté de se défendre, si elle était attaquée dans ses foyers. Les troupes anglaises qui occupaient les hauteurs s'étaient disséminées dans les villages voisins, et y avaient commis de nombreux excès, malgré toutes les précautions prises par les chefs de l'expédition. Des femmes avaient été poursuivies et outragées; or, c'était là un crime irrémissible aux yeux des Chinois, qui divinisent le vice chez eux et le couvrent de fleurs, mais qui regardent comme une souillure nationale le simple contact d'une femme chinoise avec un étranger. En un clin d'œil toutes les populations voisines s'armèrent de fourches et de bâtons; quinze mille villageois se ruèrent sur les détachemens isolés, et osèrent même attaquer les régimens dans leurs cantonnemens. La conflagration menaçait de devenir générale; de nombreux placards, affichés dans tous les villages, appelaient les populations aux armes. Il y eut un moment, je ne dirai pas d'alarme, mais d'inquiétude parmi les chefs de l'expédition anglaise. On pouvait, en un seul instant, voir anéantir à jamais les espérances commerciales auxquelles on avait fait tant de sacrifices. Des représentations énergiques furent faites aux autorités de Canton, afin qu'elles arrêtassent le désordre; on invoqua leur intervention comme un devoir d'humanité, et comme le seul moyen d'arrêter le carnage que les troupes anglaises seraient obligées de faire, dans l'intérêt de leur propre défense. Ce n'était pas là une considération qui dût avoir beaucoup de poids auprès des autorités d'un pays où la population est comptée pour si peu de chose; mais les mandarins sentirent tout le danger que le gouvernement courrait, si le peuple, après avoir vu les troupes tartares dissipées sous ses yeux par quelques coups de canon, venait à apprendre enfin sa véritable force : aussi accueillirent-ils les réclamations anglaises, et ils employèrent avec empressement les menaces, les promesses et la séduction pour faire rentrer les paysans dans leurs villages.

Voici la traduction d'un de ces manifestes populaires. Jusqu'ici nous n'avons vu que le gouvernement aux prises avec les étrangers; il ne sera pas

sans intérêt de voir comment les populations ressentaient l'agression des barbares.

« Toute la population et les vieux habitans de Sam-yeou-lee, Sei-tsun, Nam-oan et de plus de quatre-vingts villages confédérés déclarent qu'ils ne veulent pas vivre sous le même ciel avec les Anglais rebelles, et jurent solennellement de les exterminer de la face de la terre.

« Dans les temps passés, les étrangers anglais n'ont jamais voulu se tenir à la place qui leur était assignée, et ils ont maintes fois violé les lois de notre céleste dynastie. Dernièrement, ils ont attaqué et pris le fort de Shakok (Bocca-Tigris), tuant et blessant nos mandarins et nos soldats, se prévalant de la profonde bonté de notre gracieux empereur, qui voulut bien ne pas les égorger, et eut pitié d'eux comme d'hommes venus des contrées lointaines. Ces étrangers, cependant, n'ont pas le moindre sentiment de reconnaissance; ils ont nourri dans leur cœur les intentions les plus perverses; ils ont envahi notre territoire et pénétré dans l'intérieur de notre pays; ils ont, sans la moindre considération, lancé partout leurs flèches de feu, brûlant et détruisant les maisons du peuple; ils ont, enfin, osé attaquer les murailles même de la ville, affectant de mépriser nos plus hauts mandarins. Les hauts commissaires impériaux, voyant que la cité et ses faubourgs étaient menacés de la destruction, ont daigné remettre leur épée dans le fourreau, afin de tranquilliser le peuple, et les barbares auraient dû naturellement à leur tour montrer quelque humanité et cesser les hostilités. Mais qui aurait pu le supposer? Avides de victoire, ils n'ont pas prévu les désastres de la défaite. Ils ont continué à avancer, lâchant leurs soldats contre nous, ravageant nos villages et bouleversant tout. Ils ont enlevé les bœufs qui nous servaient à labourer nos terres, ils ont foulé aux pieds nos champs et nos récoltes, ils ont fouillé les tombeaux de nos ancêtres; ils ont violé nos femmes et nos filles. Les dieux et les démons sont également irrités contre eux. Le ciel et la terre ne peuvent plus tolérer leur barbarie.

« C'est pourquoi, réduits au désespoir et ne pensant plus à notre sûreté personnelle, nous nous sommes précipités sur l'ennemi commun; déjà Elliot était cerné à la porte du nord, nous avions coupé la retraite de Bremer à Nam-oan et tranché la tête à plus de cent rebelles. O vous, rebelles barbares, qu'était devenue alors votre valeur si vantée? Et si l'honorable chef du district (le kwang-choo-foo) n'était venu lui-même vous arracher de nos mains, comment auriez-vous pu arriver vivans jusqu'à vos navires?

« Nous avons appris maintenant que vous avez publié des proclamations tout le long de la route, calomniant nos généraux, leur refusant les lauriers qu'ils ont conquis; vous avez répandu des bruits mensongers parmi la multitude, vous avez dit que Bremer seul pouvait dorénavant redresser les torts et apaiser notre soif de vengeance. Ne nous regardez pas comme des êtres aussi dégradés, car, quand notre colère est soulevée, notre indignation est semblable au choc des nuages. Nous sommes déterminés à délivrer notre pays de vos hordes infames. L'homme riche qui a le cœur bien placé fournira des

armes et des provisions pour l'homme fort et vaillant; le paysan, habitué à manier la charrue, l'échangera contre une lance, et quand nous serons ainsi réunis plusieurs centaines de milliers d'hommes forts et alertes, quelle difficulté aurons-nous à vous couper par la racine? Nous vous attaquerons par terre et par eau, et pourquoi craindrions-nous parce que vos vaisseaux sont forts et bien armés? Nous ne voulons pas qu'il reste sur notre terre l'ombre d'un seul rebelle; nous ne permettrons pas qu'un seul de vos navires infernaux aille raconter vos désastres. Alors, seulement alors, nous nous arrêterons.

« Quand cette déclaration vous parviendra, ne cherchez pas tous à échapper à notre colère, mais choisissez vous-mêmes le jour qui vous paraîtra le plus heureux, et vous nous trouverez sur le champ de bataille. Nous vous donnons ce défi comme une preuve de notre désir de vous combattre. Rappelez-vous que, si Elliot avait tardé un seul instant, il ne serait pas retourné vivant à bord de son navire. C'est le kwang-choo-foo seul qui l'a sauvé. »

Il y a beaucoup de jactance, il faut le dire, dans cette déclaration des paysans chinois, mais cette jactance même n'était pas sans danger pour les Anglais; la conclusion la plus importante qu'on puisse tirer de la lecture de ce document est, d'ailleurs, que le désir évident des plénipotentiaires anglais de se concilier le peuple avait échoué, et que la population chinoise n'est pas aussi dépourvue d'énergie qu'on l'a représentée. Cette énergie dort encore, mais elle peut se réveiller; les peuples laborieux ne sont pas ordinairement lâches.

Si vous voulez, monsieur, avoir une idée de la poésie chinoise, et en même temps juger les sentimens de la nation d'après la voix du peuple, voici une pièce de vers que je traduis de l'anglais du *Chinese Repository* du mois de septembre dernier. Ces vers font allusion au combat de Canton et au soulèvement des paysans :

Les Anglais barbares ont excité des désordres,
Foulant aux pieds les principes les plus sacrés.
Le troisième jour de la quatrième lune,
Ils eurent l'audace d'attaquer la cité de Rams (Canton).
Le dieu du nord, déployant sa puissance,
Fit échouer sur les roches cachées un vaisseau ennemi;
Ensuite, en cherchant à renverser le fort de Neishing,
Leurs vaisseaux de guerre ont touché sur le sable,
Et les soldats du démon ont été mis en déroute.
Le sixième jour de la même lune (26 mai),
Des flèches de feu furent lancées dans la ville,
Et un seul canon tonna même trois fois.
Il tomba du ciel une pluie rouge,
Et le feu des canons fut éteint.
Les villageois du nord de la cité
Chassèrent courageusement l'ennemi devant eux;

UNIV. OF CALIFORNIA

Du haut des nuages blancs,
Le seigneur du ciel envoya la pluie,
Et plusieurs centaines de fils du démon
Furent ainsi exterminés.
La tête de l'un d'eux fut remplie de terreur,
Son nom était Bremer.
Remplis de crainte et le cœur leur manquant,
Ils s'enfuirent en courant et en abandonnant leurs vêtemens;
Le peuple, plein d'un courage martial,
De toutes parts coupa leur retraite,
Et toute leur troupe fut balayée.
Les navires barbares se sont tous retirés
Bien loin en dehors de la gueule du Tigre (Bocca-Tigris).
La justice du ciel est lourde à supporter.
Dans ce temps le climat était pestilentiel,
Et ils moururent d'horribles maladies,
Suscitées par la colère des dieux.
Désormais la paix ne sera plus troublée, etc.

Voici comment le gouvernement envisageait la protection divine qu'il croyait reconnaître dans cette pluie qu'on lui représentait comme ayant éteint les flammes de l'incendie allumé par les barbares :

« Yischan et ses collègues ont envoyé leur rapport relatif à la capitale de la province de Canton, et nous ont fait connaître que la faveur des dieux s'est manifestée; ils demandent que des tablettes en actions de graces leur soient offertes (1).

« Il est authentique, d'après ce rapport, qu'au moment où les barbares causaient du désordre, et, s'étant approchés des murs de la ville, avaient ouvert leur feu contre le fort de Yuesew, la déesse Kwanyin manifesta son pouvoir divin à la vue de tout le peuple, en éteignant les flèches de feu de l'ennemi. — Une tempête de tonnerre et de pluie suivit immédiatement, terrassant et exterminant un grand nombre de Chinois traîtres et de bandits étrangers. — Les barbares furent accablés de terreur.

« Aujourd'hui, les désordres de l'Océan (l'attaque des navires) ont cessé, la ville est tranquille, le pays est gardé, et le peuple est protégé par l'influence de la déesse Kwanyin.

« Moi, l'empereur, je lève les yeux vers le ciel pour demander la faveur des dieux, et je suis rempli de la plus respectueuse reconnaissance. J'ordonne que des tablettes d'actions de graces, inscrites de ma propre main, soient envoyées à Yischan et à ses collègues, qui les recevront respectueusement, et qu'elles

(1) On voit toujours au-dessus des autels chinois de longues bandes de papier ou tablettes sur lesquelles sont imprimés certains caractères.

taient placées dans les temples, où elles seront suspendues révérencieusement comme marque de ma reconnaissance pour la protection de la déesse. Respectez cet ordre. »

Cependant les six millions de piastres étaient payés, ainsi que les indemnités stipulées pour les négocians dont les maisons avaient été pillées pendant que la populace était maîtresse des factoreries. Une somme de 125,000 francs avait été généreusement exigée par M. Elliot pour les propriétaires du brick espagnol *le Bilbaino*, brûlé par les Chinois, qui l'avaient pris, disait-on, pour un navire anglais; le fait est que ce bâtiment se livrait au commerce d'opium, et que ce fut là la cause de sa destruction. L'île d'Hong-kong n'avait pas été mentionnée dans la capitulation, et, comme nous l'avons vu, le plénipotentiaire anglais en prenait possession au nom de son gouvernement, faisant aplanir des terrains, tracer des rues et bâtir des prisons. L'armée chinoise s'était retirée des environs de Canton, les commissaires impériaux étaient censés ne plus habiter la ville; de leur côté, les chefs de l'expédition anglaise avaient retiré leurs troupes, et les navires de guerre étaient sortis des eaux intérieures de la rivière; ils avaient repassé le Bocca-Tigris; les forts qui défendent ce passage avaient été rendus aux Chinois, avec défense d'en relever les fortifications. Les choses se retrouvaient donc à peu près dans le même état qu'après la rupture des négociations avec Keschen.

Mais la confiance commerciale avait reçu un rude échec; le danger qu'on venait de courir devait naturellement éloigner les négocians étrangers des factoreries de Canton. Les édits publiés par les autorités chinoises et par l'empereur lui-même étaient peu faits pour rassurer; la reprise des hostilités était imminente; il y eut un moment de stagnation pour le commerce étranger; les eaux de la rivière de Canton ne furent plus sillonnées que par des jonques chinoises, qui recommencèrent à circuler pour ainsi dire aussitôt que la fumée des canons se fut dissipée, tant est grand chez ce peuple le besoin de l'activité, ou plutôt tant la nécessité du travail est pour lui impérieuse.

Quel effet cependant avait produit à Pékin la nouvelle des évènemens de Canton, la ville la plus riche peut-être de l'empire, l'entrepôt de tout le commerce étranger? On ne peut dire cette fois que la vérité ait été tout-à-fait dissimulée par les autorités chinoises de la province; pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire quelques passages du rapport qu'elles firent de la lutte qui conduisit au rançonnement de la ville. L'évènement était, d'ailleurs, trop grave pour qu'on pût un seul instant songer à le cacher; ce n'était plus la perte d'un fort défendu par les troupes provinciales, c'était une armée tartare repoussée, chassée de la ville qu'elle était venue défendre. Toutefois les autorités chinoises purent rester encore dans les limites de la vérité en mêlant un cri de triomphe à leurs aveux de défaite. La rivière de Canton était redevenue libre, le blocus n'existait plus, on avait payé une rançon, il est vrai, mais on représentait cet acte comme un fait commercial, et nous verrons tout à l'heure que les hanistes étaient chargés d'en faire les frais. Enfin, malgré le coup terrible qui venait d'être porté au prestige attaché jusque-là aux invin-

cibles armes de l'empire, la situation n'était pas aussi mauvaise qu'on avait pu d'abord le craindre.

Mais voyons comment Yischan, le grand pacificateur des rebelles, s'y prend pour annoncer au cabinet de Pékin la déconfiture des armes impériales. La lecture de ces documens me paraît toujours utile, en ce qu'elle fait connaître les relations de sujet à souverain en Chine; elle fait entrer, d'ailleurs, dans les secrets de l'administration et de la politique, qu'ils dévoilent mieux que tous les commentaires. Le mémoire d'Yischan est curieux sous plus d'un rapport. Je me hasarde donc à vous le donner tout entier.

« Le 29 mai 1841, un rapport fut envoyé à Pékin, à raison de six cents *le* par jour (soixante lieues); en voici la teneur :

« Le ministre de votre majesté, voyant que, depuis son arrivée à Canton, les forts de Woochung, Tah-wang-kaou et Fung-wang-kong (première barre, fort du passage de Macao, et batterie du Nid d'Hirondelle), sont tous tombés au pouvoir de l'ennemi, s'est occupé activement, de concert avec ses collègues, Lungwan et Yangfang, de l'érection de défenses tout le long du rivage. A Neishing (au nord-ouest de la ville), au fort de pierre, à Wongsha (dans le faubourg de l'ouest), au débarcadère qui est vis-à-vis la porte de Tsing-hae (sud de la ville), au bosquet du temple de Hungwoo; à Wongshee, à Eeshamee (petites îles d'alluvion dans l'est), etc., etc., des canons ont été mis en batterie, et des corps de troupes placés en station. Toutes ces défenses ont été entourées d'une double ligne de sacs de sable, supportée par de fortes poutres et des amas de pierres et de boulets. Des fossés ont été, en outre, creusés, afin que les soldats pussent s'y mettre à l'abri du feu de l'ennemi. Partout, la base des batteries a été renforcée de sacs de sable, afin de rendre toute la ligne des fortifications effective et complète. Votre ministre, accompagné de ses collègues, fit plusieurs fois le tour de la ville, afin de s'assurer que rien ne manquait à sa défense. De plus, un corps de milice du Fo-kien et un autre corps de la milice navale furent formés, des radeaux furent construits et mis à l'eau, et une grande quantité de paille fut rassemblée, afin que tout fût préparé pour une attaque par eau.

« Dans la nuit du 21 mai, tout étant prêt, une grande bataille eut lieu avec les étrangers, en dehors du fort de l'ouest. Une attaque simultanée de feu (brûlots) et de canon fut dirigée contre eux. Cinq bateaux des barbares furent brûlés, et, deux de leurs canons ayant été détruits, deux mâts de leurs vaisseaux ayant été brisés, force leur fut de se retirer. — A la cinquième veille, votre ministre se disposait à se mettre à la tête des troupes et à exterminer les barbares, quand tout à coup la flotte ennemie fut renforcée par l'arrivée de seize grands navires, huit bateaux du démon (bateaux à vapeur), et plus de quatre-vingts embarcations, qui s'avancèrent tous ensemble. Nos troupes, ayant combattu sans relâche toute la nuit, étaient fatiguées et harassées, et nous n'avions qu'un petit nombre de canons. Cependant chacun de nos canons tira avec la plus grande rapidité plusieurs dizaines de coups; mais les navires des barbares étaient forts et en si grand nombre, que nous ne pûmes

les forcer à s'éloigner. Enfin, continuant leur marche, les barbares s'élancèrent tout à coup, débarquèrent près de la ville, et, marchant droit vers les forts qui défendent la grande et la petite porte du nord, ils en prirent possession. Ils attaquèrent alors la ville de trois côtés; leurs *flèches* (fusées à la congrève) couvraient partout le ciel; leurs boulets labouraient partout la terre; partout les maisons étaient en feu, et les soldats n'avaient pas un seul endroit où ils pussent se maintenir; nos canons fondaient sous le feu des barbares. L'incendie des maisons, la destruction de nos canons, rendirent notre artillerie inutile. Les troupes de toutes armes, les officiers de tout rang, étaient partout blessés. Dans cet état de choses, nous fûmes obligés de nous retirer dans l'enceinte des murs de la ville. Là, nous trouvâmes toutes les rues remplies d'un peuple pleurant et gémissant, poussant vers le ciel des cris de détresse, et nous suppliant instamment de prendre des mesures pour sauver la ville. Votre ministre, à la vue de ce triste spectacle, sentit son cœur mollir, et, cédant aux désirs du peuple, il envoya le brigadier Heung-suyshing sur la muraille, afin qu'il vît ce qui se passait au dehors. Il aperçut un grand nombre de chefs barbares montrant par leurs gestes le ciel et la terre; il ne pouvait deviner ce qu'ils demandaient. Il leur envoya un interprète, qui rapporta que ces chefs suppliaient le grand général de sortir de la ville et d'aller les trouver, car ils avaient à se plaindre à lui de leur grande misère. Là-dessus, l'officier-commandant répondit avec colère : Comment le grand général de la céleste dynastie pourrait-il se rendre aux désirs de misérables comme vous? Il n'est venu ici par l'ordre du grand empereur que pour vous combattre. Et alors lesdits barbares ôtèrent leurs chapeaux et firent un profond salut, et renvoyèrent les hommes qui les accompagnaient, et, jetant leurs armes par terre, ils saluèrent encore le mur de la ville. Et Yung-fu, en ayant obtenu l'autorisation des esclaves de votre majesté, leur demanda de nouveau ce qu'ils voulaient, et ils répondirent tous que le prix de l'opium qu'ils avaient livré, montant à plusieurs millions de *taels* (le *tael* vaut environ 7 fr.), ne leur ayant pas été payé, ils demandaient avec instance qu'on leur accordât un million de *taels*, et qu'ils rassembleraient immédiatement leurs forces et se retireraient en dehors du Bocca-Tigris. Ils ne désiraient rien de plus, ajoutaient-ils, et la tranquillité serait rétablie aussitôt, ils rendraient tous les forts qu'ils avaient pris. Je leur parlai d'Hong-kong, et ils me répondirent que cette île leur avait été donnée par le ministre Keschen, et qu'ils avaient des documens qui prouvaient cette donation.

« Votre ministre, se rappelant que la ville a été si souvent inquiétée et mise en danger, que tout le peuple était comme mort, a pensé qu'il était convenable de céder *momentanément*, et de *promettre* aux barbares ce qu'ils demandaient. Votre ministre a réfléchi maintes fois à toutes ces choses, et il lui a semblé qu'exposer ainsi une ville isolée à tout l'effort de la guerre, c'était assurément détruire tous ses élémens de prospérité; que, dans cette localité, une grande armée ne saurait trouver l'occasion de déployer toutes ses forces. Il a donc pensé qu'il était de son devoir d'attirer l'ennemi en

dehors du Bocca-Tigris, et qu'il pourrait alors relever toutes les forteresses et *chercher une autre occasion* d'attaquer et d'exterminer les barbares à Hong-kong, et de rendre ainsi au territoire son ancienne intégrité.

« Il supplie votre majesté de le faire livrer, lui et ses collègues, au tribunal des châtimens, et de faire faire une sévère investigation de la conduite de Ke-kung, Eleang et des autres hauts officiers.

« Respectueusement, il présente ce rapport des évènemens auxquels les prières du peuple l'ont conduit; il le présente le front courbé par la terreur que lui inspire la céleste majesté, et il avoue qu'il a manqué d'intelligence et qu'il est très coupable. — Mémoire respectueux. »

Ce rapport n'est certes pas sans quelque habileté. Le haut commissaire commence par chercher à sauver sa responsabilité en détaillant toutes les précautions qu'il a prises pour assurer la défense de la place; il parle même d'un premier triomphe; il avoue bien ensuite sa défaite, mais il la rejette sur la lassitude de ses soldats, sur la faiblesse de son artillerie, sur la masse de renforts arrivant inopinément au secours de l'ennemi et le sauvant d'une destruction inévitable. Et avec quelle adresse ne colore-t-il pas sa soumission aux exigences des barbares! Il ne cède, dit-il, que momentanément; il ne cède que pour sauver la ville, pour rendre la rivière libre, afin de relever les fortifications et de chercher une nouvelle occasion d'exterminer les ennemis du pays; il termine enfin son rapport par une allusion à la cession d'Hong-kong par Keschen, et il espère se relever de sa disgrace en lavant cette tache faite à l'honneur de la céleste dynastie, en purifiant le territoire de l'empire de toute souillure des étrangers.

Le paiement de la rançon de Canton est expliqué bien plus clairement encore dans un avis des autorités provinciales relatif aux évènemens dont la ville venait d'être le théâtre. Après avoir relaté l'attaque de nuit contre la flotte anglaise et la prise par les barbares des défenses extérieures de Canton, « vers le soir, disent-elles, les hanistes et les linguistes supplièrent sa seigneurie Yu, le kwang-choo-foo, d'aller trouver Elliot et de traiter de la paix. Quand la somme de six millions de dollars eut été demandée, les hanistes affirmèrent qu'après avoir réuni tous les fonds qu'ils avaient en leur pouvoir, il manquerait encore une somme de 2,800,000 taels, et que, comme les circonstances étaient très pressantes et que les marchands de thé et de soie s'étaient tous retirés, il leur serait impossible d'emprunter cette somme; ils supplièrent donc son excellence de vouloir bien ordonner que le trésor public *la leur prêtât* afin de satisfaire à la demande des étrangers, et qu'ils la rembourseraient par termes dans l'espace de quatre années. En conséquence les commissaires, quoique sachant très bien que c'est exclusivement le devoir des hanistes de payer cette dette, ont considéré qu'il y avait un rapport immédiat entre ce paiement et le règlement des affaires avec les barbares, et ils ont acquiescé à leur demande. »

Le paiement des six millions de dollars n'était donc plus considéré que comme un simple déboursé fait par les hanistes, qui se trouvaient seuls res-

ponsables des circonstances résultant du commerce avec l'étranger. L'état ne perdait rien, et les hauts commissaires, malgré la défaite de leurs troupes, avaient encore rendu un grand service au pays en délivrant la ville et en chassant les barbares de la rivière de Canton.

Pendant que les troupes tartares étaient dans la ville de Canton, de fréquentes collisions eurent lieu entre elles et les troupes de la province. Celles-ci supportaient difficilement l'orgueil des nouveaux venus, tandis que les Tartares reprochaient aux Chinois de Canton de ne pas assez haïr les étrangers et de nourrir des pensées de trahison. Ce fut là l'origine de nombreuses rixes, qui, plus d'une fois, ensanglantèrent les rues de la ville. Dans son rapport à l'empereur, Yischan, le général en chef des Tartares, parle des mauvaises dispositions des habitans, qui, dit-il, s'étaient laissé corrompre par l'or des barbares. Cette injuste imputation fut repoussée avec indignation, et la désunion qui régnait entre les deux parties de la garnison dut rendre la défense de la ville plus difficile. Ce fait est surtout important en ce qu'il montre combien l'esprit de localité a de puissance en Chine, puisqu'il résiste même à l'influence d'un immense intérêt national, et qu'il a pu compromettre la solution d'une question qui intéresse à un aussi haut degré la sûreté de l'empire et jusqu'aux préjugés les plus invétérés de la population. Cet esprit de localité, ou plutôt de jalousie locale, pourra devenir un puissant auxiliaire pour les ennemis du pays.

Je citerai encore un autre fait assez caractéristique et plus honorable pour les Chinois que celui dont je viens de parler. Lorsque les Anglais se furent retirés du voisinage de Canton, l'avis suivant fut affiché dans tous les villages adjacens :

« Chang, Twan et Chang, brigadiers commandans de divisions et formant le comité de surintendance des affaires militaires de l'armée du Kwangtung (Canton), proclamons au peuple ce qui suit : Le fort Carré était tout récemment au pouvoir des étrangers anglais, et ces étrangers ont été enterrés près de ce fort. Nous défendons par les présentes à tous les habitans des villages voisins, aux soldats, aux hommes de la milice et à tous autres, de faire de ce lieu le but de leurs promenades oisives, et surtout d'oser déterrer les cadavres desdits étrangers; tous ceux qui seront appréhendés commettant ce crime seront aussitôt saisis et punis avec la plus grande sévérité; ils ne devront s'attendre à aucune indulgence, etc., etc.

« TAOU-KWANG (nom de l'empereur régnant.) — 21e année, 4e lune,
« 12e jour. (1er juin 1841). »

Il serait difficile de dire si le sentiment qui avait dicté cette proclamation était bien exclusivement le respect proverbial des Chinois pour les tombeaux, ou s'il ne s'y mêlait pas le désir de faire croire au peuple que les conquérans du fort avaient été tous enterrés sous ses ruines, et de cacher ainsi le peu d'effet qu'avaient produit les invincibles armes de l'empire céleste.

Le 10 juin, les journaux de Canton publièrent l'avis donné par le plénipotentiaire anglais aux sujets de sa majesté, qu'il considérait l'entrée des navires de commerce anglais dans la rivière comme imprudente et dangereuse dans les circonstances présentes, il recommandait aux capitaines d'aller jeter l'ancre à Hong-kong; il déclarait en outre que, si les autorités chinoises tentaient de mettre obstacle à la liberté commerciale d'Hong-kong, il les en punirait par le blocus rigoureux du port de Canton.

Nous voici encore revenus forcément aux mesures que nous avons déjà si souvent blâmées. M. Elliot reparle encore du blocus du port de Canton après avoir fait tant d'efforts et de sacrifices pour obtenir qu'il restât ouvert au commerce de son pays; n'est-ce pas là une contradiction des plus étranges? Un pareil langage n'a pas besoin de commentaire. Je ne dirai rien non plus de ses tentatives réitérées pour appeler à Hong-kong un commerce qui ne voulait pas y aller. Il était évident que les mesures de M. Elliot placeraient comme toujours le commerce anglais dans une funeste alternative. En effet, ou le port de Canton devait rester ouvert, et alors, malgré l'injonction du plénipotentiaire, malgré le rigoureux avertissement donné par le danger passé, les navires anglais seraient allés indubitablement y chercher des cargaisons que Hong-kong ne pouvait leur offrir, et que les navires neutres, comme cela était déjà arrivé auparavant, se seraient chargés, dans tous les cas, de leur apporter; ou bien un quatrième blocus aurait fermé Canton au commerce étranger, et tous les maux que ce commerce avait soufferts auraient recommencé pour produire les mêmes effets, c'est-à-dire la révocation des mesures qui les causaient. C'était là un cercle vicieux dont on ne pouvait sortir. Aussi, peu à peu, les proclamations et les édits cessèrent, les choses reprirent leur cours habituel, quoique la défiance et l'aversion fussent visibles des deux côtés, jusqu'au jour où d'autres évènemens vinrent rompre encore une fois la monotonie de la situation et réveiller de nouvelles espérances.

Vers le milieu du mois de juin mourut le commodore sir Le Fleming Senhouse, qui, en l'absence du commodore Bremer, avait pris le commandement des forces navales de l'expédition. Sir Le Fleming mourut par suite des violentes fatigues qu'il avait éprouvées lors de l'attaque de Canton. Cet officier fut vivement regretté par toute la communauté anglaise. Quelques jours après sa mort, sir Gordon Bremer arriva à Macao, de retour de Calcutta, où il était allé solliciter du gouverneur général de l'Inde de nouveaux renforts. Sir Gordon Bremer venait d'être adjoint à M. Elliot en qualité de plénipotentiaire.

La fin du mois de juillet fut signalée par deux épouvantables typhons qui ravagèrent toute la côte de Chine; l'escadre anglaise, alors à l'ancre devant Macao et à Hong-kong, souffrit beaucoup; plusieurs navires furent perdus, et les deux plénipotentiaires, MM. Elliot et Bremer, faillirent, après avoir vu le navire qui les portait se briser contre les rochers, être conduits en triomphe à Pékin. Jetés sur une des îles qu'on rencontre si fréquemment dans les eaux intérieures de la rivière de Canton, ils furent bientôt environnés de Chinois qui les dépouillèrent de tous leurs vêtemens et les renfermèrent dans une

maison de leur village. Heureusement il n'y avait dans cette partie de l'île aucun mandarin; ils cachèrent soigneusement leurs noms, et, moyennant une vingtaine de mille francs qu'ils promirent à ces pauvres gens, ils furent ramenés à Macao, où ils arrivèrent couverts de haillons, après avoir passé toute une journée couchés sous des nattes au fond du bâtiment qui les transportait. Pendant cette périlleuse traversée, une jonque mandarine accosta la petite embarcation qui portait cette charge si précieuse, et fit au patron quelques questions insignifiantes. Avec quelle avidité l'officier qui la commandait ne se serait-il pas précipité sur cette proie, s'il eût su qu'à quelques pieds de lui les deux plénipotentiaires anglais, les deux *yeux*, pour me servir d'une expression chinoise, de l'expédition, étaient pour ainsi dire enchaînés et à sa merci! Les deux officiers durent, à leur retour à Macao, rendre à la Providence de ferventes actions de graces : elle venait de les sauver d'un affreux danger.

A la fin de juillet, l'escadre anglaise était réunie à Hong-kong. Quelques renforts étaient venus se joindre à elle dans le courant du mois; on parlait vaguement de son prochain départ pour la côte nord de la Chine. Les maladies, ce qui était toujours arrivé quand l'armée avait été tenue au repos, commençaient à décimer les troupes. Les autorités chinoises avaient annoncé que le commerce était rouvert à Canton; mais, comme on savait que de nouvelles fortifications s'élevaient de toutes parts, les étrangers ne se rapprochaient de la ville qu'avec défiance, les marchands européens ne trouvaient d'ailleurs pas d'acheteurs. Les Chinois ne demandaient pas mieux que de vendre, afin de se rembourser des sommes qu'ils venaient de payer, mais ils ne montraient pas la moindre disposition à acheter. Le découragement s'emparait de la communauté étrangère, et l'horizon paraissait à tous plus rembruni que jamais.

Cependant la nouvelle du traité préliminaire signé dans le mois de mars par M. Elliot était arrivée en Angleterre; l'opinion whig l'avait accueilli comme un triomphe, quoique le gouvernement en désapprouvât hautement les conditions; les organes de l'opinion tory, au contraire, crièrent presque à la trahison. La polémique commençait à s'engager vivement sur ce terrain, quand on apprit que M. Elliot avait été trompé par Keschen, et que ce même traité, dont les clauses étaient la cause du débat, n'avait été qu'un piége tendu à sa bonne foi. Dès ce moment, les deux partis se réunirent pour blâmer d'un commun accord la conduite du plénipotentiaire anglais, et M. Elliot fut sacrifié.

La nouvelle de la nomination d'un nouveau plénipotentiaire, sir H. Pottinger, et d'un amiral destiné à remplacer dans le commandement des forces navales le commodore sir Gordon Bremer, qui avait partagé la disgrace de M. Elliot, arriva en Chine dans les premiers jours d'août 1841, et, le 10 du même mois, sir H. Pottinger et l'amiral sir W. Parker débarquèrent à Macao après un voyage de soixante jours seulement.

Ces deux nouveaux agens du gouvernement britannique furent accueillis par toute la communauté anglaise avec enthousiasme. La presse, fatiguée de

son rôle d'opposition qu'elle ne devait cependant pas tarder à reprendre, séduite dès l'abord par les proclamations énergiques de sir Henri et par l'annonce des dispositions vigoureuses qu'on assurait devoir prendre très prochainement, crut entrevoir dans un avenir peu éloigné la solution satisfaisante de toutes les difficultés qui entravaient le commerce anglais. Ces espérances ne furent cependant pas partagées par tout le monde. Les personnes qui avaient fait une étude spéciale du caractère chinois doutèrent encore du succès; celles surtout qui réfléchissaient aux obstacles que présentaient les circonstances locales, et à la situation toute particulière de l'Angleterre vis-à-vis de la Chine, conservèrent leurs inquiétudes et presque leur découragement.

Cependant tout semblait annoncer que le gouvernement anglais avait modifié ses plans en changeant ses agens. Dès son arrivée, sir Henri, revêtu du titre de seul plénipotentiaire et ministre extraordinaire à la cour de Pékin, et chargé en même temps de remplir les fonctions de premier surintendant du commerce anglais en Chine, donna la publicité de la presse aux documens royaux et ministériels qui l'accréditaient. Le 12 du mois d'août, c'est-à-dire deux jours après son arrivée, il fit connaître par les journaux la ligne de conduite qu'il se proposait de suivre. Ce document étant en quelque sorte la préface des actes de sir Henri, je crois devoir en donner ici la traduction; nous verrons plus tard si le nouveau plénipotentiaire ne s'était pas un peu trompé sur les hommes et les choses de la Chine, et s'il ne fut pas entraîné, comme son prédécesseur, par des circonstances qu'il n'avait pas entièrement prévues, vers ce système de *procrastination* qu'on avait tant reproché au capitaine Elliot. Du reste, la proclamation de sir Henri Pottinger est telle qu'on devait l'attendre d'un homme aussi connu par son énergie et l'habileté qu'il avait montrée naguère dans les transactions diplomatiques du Sindy et du Coutoh. J'ajouterai que, dans l'exécution de son mandat, sir Henri n'a pas commis de fautes; il a fait tout ce qu'il devait et pouvait faire, et les reproches que la presse anglaise de Macao lui fait aujourd'hui sont bien moins fondés encore que ceux qu'elle adressait naguère si injustement à M. Elliot. Je le répète, les fautes sont bien plutôt dans la situation que dans les hommes chargés des intérêts de l'Angleterre.

Voici la proclamation de sir H. Pottinger :

« En prenant possession de sa charge de seul plénipotentiaire de sa majesté, de ministre plénipotentiaire et de surintendant en chef du commerce anglais en Chine, sir H. Pottinger croit convenable et nécessaire de faire publiquement savoir qu'il entre dans l'exercice de ses importantes fonctions avec le plus vif désir de consulter les vœux et d'augmenter la prospérité et le bien-être de tous les sujets de sa majesté, ainsi que des autres étrangers résidant dans une partie quelconque des domaines de l'empereur de la Chine, et de pourvoir à leur sûreté (autant que les intérêts de ces mêmes étrangers pourront être affectés par les dispositions qu'il sera dans le cas de prendre). Il déclare qu'il sera disposé et prêt, dans tous les temps et dans

toutes les circonstances, à donner toute son attention aux questions qui pourront lui être soumises; mais, en même temps, son premier devoir est d'annoncer péremptoirement, pour l'intelligence de chacun et de tous, que son intention est de consacrer exclusivement son énergie tout entière et toutes ses pensées à l'accomplissement de l'objet principal de sa mission, qui est d'assurer la conclusion *prompte* et satisfaisante de la guerre, et que, dans ce but, il ne permettra pas qu'aucune considération, basée *sur des transactions commerciales ou sur d'autres intérêts*, puisse intervenir dans les mesures énergiques qu'il peut se voir obligé d'adopter ou d'autoriser envers le gouvernement et les sujets de la Chine, dans le but de les forcer à conclure une paix durable et honorable.

« Sir H. Pottinger sait que, parmi les personnes auxquelles cette notification s'adresse, il en est peu qui ne connaissent aussi bien que lui le degré de confiance qu'on peut placer dans le consentement et les promesses du gouvernement provincial de Canton; il a fait savoir à ce gouvernement qu'il a la volonté de respecter la trève qui existe aujourd'hui, mais que *la plus légère infraction des clauses de cette trève*, de la part des autorités chinoises, donnera immédiatement lieu au renouvellement d'actives hostilités dans cette province. En conséquence, on ne devra pas perdre de vue qu'un évènement de cette nature est hautement probable, non-seulement à cause de la perfidie et de la mauvaise foi bien connues de ces mêmes autorités, mais encore parce qu'elles peuvent être à chaque instant obligées, par des ordres du cabinet impérial, à désavouer leurs propres actes. Après avoir fait connaître les vues et les opinions qui précèdent, sir H. Pottinger n'a plus qu'à avertir les sujets de sa majesté et tous les autres étrangers qu'ils doivent se garder de mettre leurs personnes et leurs propriétés au pouvoir des autorités chinoises, tant que durera la situation précaire et anormale de nos relations avec l'empereur, et à leur déclarer que, s'ils agissent autrement, il est bien entendu que ce sera à leurs risques et périls.

« Sir H. Pottinger saisit cette occasion d'annoncer que les dispositions prises par son prédécesseur, relativement à l'île d'Hong-kong, resteront en vigueur jusqu'à ce que le bon plaisir de sa majesté touchant cette île et lesdites dispositions soit connu, et, sur ce point, sir H. Pottinger rappelle à l'attention de toutes personnes intéressées la circulaire publiée par le plénipotentiaire de sa majesté le 10 juin dernier.

« H. POTTINGER,
« plénipotentiaire de sa majesté. »

« Fait à Macao, le 12 août 1841. »

Ainsi, sir Henri annonçait d'abord à la communauté étrangère que dorénavant toute considération commerciale serait sans influence sur les décisions du plénipotentiaire anglais, si elle se trouvait en désaccord avec le but principal de sa mission, c'est-à-dire si elle contrariait les dispositions énergiques qu'il allait prendre pour amener la guerre à une conclusion ra-

pide. On devait donc s'attendre à voir cesser entièrement le système presque conciliatoire qui avait si souvent ouvert le port de Canton au commerce anglais, au moment même où les hostilités étaient le plus actives. On ne transigerait plus avec l'honneur du pays; il deviendrait le premier, le seul intérêt. La presse anglaise de Macao accueillit cette manifestation sans élever une seule objection; le commerce, dans l'attente du succès immédiat des mesures qu'allait prendre le nouveau plénipotentiaire, accepta sans murmurer les nouvelles pertes qu'on lui faisait prévoir. Il y eut un instant où la communauté anglaise se montra digne de faire partie de cette grande nation qui ne recule devant aucun sacrifice, quand le pays l'exige. Sir Henri arrivait évidemment en Chine bien préparé contre la perfidie des autorités chinoises; déjà sa circulaire contenait les mêmes injonctions que toutes celles que M. Elliot avait publiées : le commerce anglais ne se porterait vers Canton qu'à ses risques et périls; le nouvel établissement d'Hong-kong restait également tel que son prédécesseur l'avait formé. Qu'y avait-il donc de changé dans le système de l'Angleterre qui dût exciter à un aussi haut degré l'enthousiasme de la presse anglaise? Pourquoi le commerce anglais recevait-il cette communication presque avec des cris de joie? Sir H. Pottinger tenait à ses nationaux un langage un peu plus rude que celui qu'ils étaient habitués à entendre de M. Elliot. Il leur disait ouvertement que leurs intérêts particuliers seraient à peine consultés. C'était presque un blâme public de leur conduite passée, de leur opiniâtre opposition à toutes les mesures prises par les agens du gouvernement. Peut-être commençait-on à sentir qu'on avait jusque-là plutôt nui à la cause commune qu'on ne l'avait servie; peut-être aussi la démonstration énergique de sir H. Pottinger inspirait-elle plus de confiance dans le caractère du nouveau plénipotentiaire. On pensait sans doute qu'il traiterait les autorités chinoises avec d'autant plus de sévérité qu'il mettait moins d'aménité dans ses relations avec ses concitoyens; enfin on croyait voir dans sa déclaration l'annonce d'un système fort et énergique; c'était pour ainsi dire l'aurore d'une ère nouvelle qu'on accueillait sans trop de réflexions. On alla plus loin, on oublia ou on chercha à se dissimuler les obstacles devant lesquels avaient échoué tous les efforts et toutes les bonnes intentions de M. Elliot.

Peu de jours après l'arrivée de sir H. Pottinger, le kwang-choo-foo, ou préfet de Canton, vint à Macao dans le but d'avoir une entrevue avec le plénipotentiaire. Cette *faveur* lui fut refusée, et on prétend que ce fonctionnaire consentit à s'aboucher avec le secrétaire de la légation. Cette condescendance du fonctionnaire chinois me paraît peu probable. Toujours est-il que le refus de recevoir le préfet de Canton fut un acte de bonne politique de la part de sir Henri. Cette entrevue ne devait produire aucun résultat, puisque l'expérience avait prouvé que les autorités chinoises étaient sans pouvoirs pour conclure un arrangement définitif; le plénipotentiaire anglais se plaçait d'ailleurs à la hauteur de sa position, en refusant de recevoir un fonctionnaire chinois d'un rang inférieur au sien. Les Chinois n'étaient pas habitués à se voir traités

par les étrangers avec tant de fierté, et cette détermination de sir Henri dut produire un bon effet.

Le 24 août, le capitaine Elliot et sir Gordon Bremer quittèrent définitivement la Chine pour retourner en Angleterre. Sir Gordon Bremer n'avait joué qu'un rôle très secondaire dans les évènemens de l'année 1840 et du commencement de 1841; mais, depuis sept ans, le capitaine Elliot était à la tête des affaires de l'Angleterre dans l'empire céleste. Il avait fait preuve d'un grand dévouement à la chose publique dans la conduite des affaires. On peut lui reprocher quelques fautes, mais on doit se rappeler qu'il a joué le rôle d'éclaireur pendant les dernières années de son séjour en Chine. Il a eu à démêler des questions d'une difficulté sans exemple, sans aucun élément de succès; il a fallu qu'il cherchât sa route dans un pays inconnu et au milieu des plus épaisses ténèbres. Pendant le cours de sa mission active, les évènemens ont jeté quelque jour sur la question anglo-chinoise; la politique du gouvernement impérial est un peu plus à découvert. Le capitaine Elliot doit être plaint d'avoir été le premier appelé sur ce champ de bataille. On peut lui appliquer sans hésiter le *sic vos non vobis*. Les évènemens qui ont signalé la fin de l'année 1841, ceux qui se préparent, nous diront si ses successeurs immédiats recueilleront le fruit de ses luttes pénibles, de ses angoisses de chaque jour, de sa réputation compromise, ou s'ils seront eux-mêmes destinés à jouer pour d'autres cette rude partie dans laquelle M. Elliot a tant perdu. Quant à moi, et j'espère n'être pas influencé, en le disant, par les sentimens d'amitié que je lui porte, je crois encore que l'avenir sera sa meilleure justification. Ceux qui lui ont succédé ou qui lui succéderont pourront mieux que qui que ce soit apprécier sa conduite.

Cependant la saison avançait; on était à la fin d'août. Déjà depuis deux mois la mousson de sud-ouest soufflait sur la côte de Chine; on n'avait plus devant soi que cinq à six semaines de vent favorable, puis la mousson du nord-est condamnerait de nouveau l'expédition anglaise à l'inaction. Aussi les préparatifs se faisaient-ils avec une incroyable rapidité; les désastres des deux typhons du mois de juillet avaient été réparés, et le 21 août, c'est-à-dire onze jours seulement après l'arrivée du plénipotentiaire et de l'amiral, la deuxième expédition anglaise partit d'Hong-kong pour la côte de Chine. L'escadre se composait de deux vaisseaux de 74 canons, deux frégates de 44, quatre corvettes de 18, un brick de 10, quatre bateaux à vapeur armés, et douze transports sur lesquels prenaient passage environ quatre mille hommes de troupes de débarquement. Sept bricks, goëlettes ou corvettes restaient dans la rivière de Canton pour y protéger les sujets et les intérêts anglais, sous le commandement du capitaine Nyas, de la corvette *the Herald*. Sept à huit cents hommes de troupes environ formaient la garnison d'Hong-kong, d'où ils devaient se porter partout où il y aurait danger.

Peu de jours après le départ de l'expédition anglaise, la corvette française *la Danaïde*, commandée par M. Joseph de Rosamel, capitaine de corvette,

partit également d'Hong-kong et remonta la côte. Les rapports que cet officier distingué a envoyés au ministère de la marine ont été publiés. M. de Rosamel arriva à Chusan peu après la reprise de cette île; il fut témoin de la prise de Chin-hae; il visita Ning-po. Il a donné, dans le cours de son intéressante mission, des preuves incontestables d'un zèle à toute épreuve et d'une haute intelligence. C'est à ses rapports, et surtout aux longues conversations que j'ai eues avec lui sur les grands évènemens dont il venait d'être le témoin, que je dois en grande partie les renseignemens qui vont suivre sur les opérations de l'expédition anglaise; fidèle au plan que je me suis tracé, j'en abrégerai le récit autant qu'il me sera possible.

Avant de partir d'Hong-kong, M. de Rosamel avait remarqué le grand développement que commençait à prendre cet établissement. Dans les premiers jours de septembre, on y comptait déjà plus de vingt mille Chinois; il est vrai que c'était l'écume de la population de la province de Canton. Le contact continuel des étrangers avait formé dans cette ville et aux environs une population mixte, peu nombreuse, il faut le dire, mais à laquelle venaient se rattacher tous les gens sans aveu qui abondent nécessairement partout où il y a une grande misère. Les voleurs dont tout le cours de la rivière de Canton est infesté, les fumeurs d'opium rigoureusement poursuivis par la loi, venaient chercher un refuge à l'abri du pavillon britannique. Les salaires élevés offerts par le gouvernement anglais et par les particuliers aux ouvriers employés à percer des routes ou à construire des maisons attiraient aussi à Hong-kong un grand nombre d'individus que les désastres de la guerre condamnaient à mourir de faim. Ce n'était pas là une population attachée au sol; aussitôt que ses besoins étaient satisfaits, elle s'empressait de quitter cette terre profanée et se renouvelait sans cesse. Ceux-là seuls que leurs crimes chassaient à jamais de leur terre natale se fixaient à Hong-kong d'une manière plus durable; il est vrai que presque tous les établissemens coloniaux n'ont pas eu une origine plus pure. Mais ne croyez pas, monsieur, que les Chinois d'Hong-kong aiment la main qui les nourrit, ne croyez pas qu'ils bénissent la loi qui les protége. Non, la révolution morale que l'Angleterre se flatte d'opérer au sein de l'immense population du céleste empire n'a pas adouci le sentiment de haine que lui portent ceux même qu'elle fait vivre. Deux cents ans de commerce non interrompu n'ont pas fait à la cause de la civilisation européenne deux cents prosélytes. Quand les relations entre les deux nations étaient pacifiques, quand les Anglais habitaient Canton, s'enrichissant eux-mêmes et répandant autour d'eux l'aisance qui accompagne toujours une grande prospérité commerciale, quand leurs factoreries étaient remplies de majordomes, de domestiques et de marchands chinois qui s'engraissaient des miettes tombées de leur table, il n'était pas un seul Chinois parmi tous ces habitans privilégiés de la terre des fleurs, qui ne conservât au fond de son cœur la haine et le mépris de sa race pour la race étrangère. A Hong-kong même, ces sentimens se manifestaient d'une manière non équivoque. Des attaques nocturnes, des

tentatives d'incendie, se multipliaient, malgré la sévère surveillance de la police britannique. Vers l'époque du départ de la flotte anglaise, le bazar chinois, repaire d'une foule d'hommes sans aveu, devint la proie des flammes. La vengeance des Chinois restés fidèles à leur drapeau venait même de temps en temps chercher et punir, jusqu'en vue des patrouilles anglaises, les traîtres qui abandonnaient la cause sacrée de la patrie.

J'arrive, monsieur, au récit de cette campagne de six semaines pendant laquelle Chusan et trois villes considérables du littoral tombèrent au pouvoir des Anglais. Le 26 août, Amoy (Hea-moun), l'un des boulevards de la Chine, défendue par plus de deux cents pièces de canon, fut prise par les Anglais. Toute la perte des agresseurs se réduisit à deux hommes tués et quelques blessés; les Chinois perdirent cinq à six cents hommes. On assure que les artilleurs de l'empire céleste restèrent courageusement à leurs pièces jusqu'au moment où les troupes de débarquement, les prenant par derrière, jonchèrent les remparts de leurs cadavres. Ce fut alors un *sauve qui peut* général, et les Anglais se virent bientôt maîtres de toutes les fortifications.

La ville d'Amoy fut occupée pendant quelques jours par les Anglais, qui prétendent, ce que, du reste, je crois très volontiers, que les maisons des particuliers furent respectées; les établissemens publics seuls furent pillés. On trouva à Amoy, que les Chinois considéraient comme inexpugnable et qu'ils avaient garnie d'une double ceinture de défenses, un matériel très considérable. Les Anglais assurent que, si cette place, protégée qu'elle était par la nature plus encore que par ses fortifications, eût été défendue par une garnison européenne, toutes les flottes de l'Angleterre auraient échoué devant elle. Quelques heures de combat la firent cependant tomber en leur pouvoir. Une fonderie de canons y avait été récemment établie; on y avait déjà fondu trente ou quarante canons de bronze et autant de canons de fer. Tout y était préparé pour une fonte de canons sur une très grande échelle, et il était aisé de voir que l'art singulier des Chinois pour l'imitation avait déjà produit les résultats qu'on devait en attendre; l'artillerie qu'on trouva à Amoy était bien supérieure à celle qui défendait la rivière de Canton. Dans l'espace de quelques mois, les Chinois avaient fait des progrès remarquables. Malheureusement pour l'empire céleste, l'industrie chinoise peut entrer dans des voies plus larges en bien moins de temps qu'il n'en faudrait pour faire de ce peuple une nation guerrière. Il avait été facile aux Chinois d'imiter les canons européens, dont quelques-uns étaient en leur possession; mais ils n'avaient personne pour leur enseigner les principes stratégiques d'après lesquels une fortification doit être construite; les affûts de leurs canons étaient encore presque enchâssés dans une épaisse maçonnerie, pointés en ligne droite, et pour ainsi dire immobilisés. Une des grandes fautes du système militaire chinois est surtout de ne pas s'attacher à défendre les hauteurs qui commandent leurs forts ou places de guerre; c'est toujours en les contournant, après une courte canonnade, que les Anglais s'en sont emparés. Les Anglais pri-

rent dans le port intérieur une grande jonque de guerre, construite sur un nouveau modèle, et percée pour vingt-six canons. Cette circonstance n'est pas sans quelque intérêt, en ce qu'elle prouve que les Chinois ne sont pas aussi opposées qu'on le croyait à des innovations utiles.

Trois jours après la prise d'Amoy, la ville fut évacuée par les Anglais, qui allaient voler vers d'autres conquêtes; il eût fallu y établir une forte garnison, et on allait avoir besoin de toutes les troupes de débarquement. Un détachement de quatre cents hommes fut cependant laissé sur la petite île de Ko-long-so, qui, située à très peu de distance des murailles de la ville, la domine et ferme le port. Quelques canons placés sur une hauteur parurent suffire pour tenir en respect les pacifiques habitans d'Amoy. L'île de Ko-long-so est très bien cultivée, comme toute la terre qui, en Chine, est susceptible de culture; elle a un mille et demi ou deux milles de longueur, sur une largeur d'environ un mille. Les Anglais trouvèrent à se loger confortablement dans les maisons d'un village abandonné par les habitans.

A Amoy, à Ko-long-so, comme partout où avaient pénétré les troupes anglaises, le pillage le plus affreux eut lieu, sans qu'on puisse dire cependant que les conquérans y aient pris une part active. A peine les mandarins s'étaient-ils retirés, que la populace, organisée en bandes de pillards, s'était répandue dans toute la ville, et, quand les Anglais y entrèrent, ils trouvèrent déjà les Chinois à l'œuvre; la présence des Européens sembla à peine les arrêter. On assure qu'au moment même où les soldats anglais entraient dans la ville d'Amoy, ils virent une grande quantité d'habitans qui s'enfuyaient chargés de lourdes bûches. On sut après que ces bûches creusées contenaient le trésor public. Si le fait est vrai, il prouverait que les Anglais ne montrèrent pas dans cette occasion la perspicacité qui les distingue ordinairement.

Amoy est une ville importante. « Un quai de près de deux milles de longueur, dit M. de Rosamel, d'où partent de belles chaussées en pierre de taille pour faciliter le débarquement à mer basse, était bordé de mille jonques de toutes grandeurs. Sur l'île de Ko-long-so, au moment de l'occupation, de nombreuses constructions maritimes étaient en activité. Une idée grossière de bassin de carénage avait même été mise à exécution, et une jonque de trois à quatre cents tonneaux y était en réparation. La rade est vaste et aussi sûre qu'on peut le désirer; les plus gros vaisseaux pourraient mouiller dans les nombreux bras de mer qui séparent les îles. » Amoy était naguère l'entrepôt d'un très grand commerce; c'était aussi l'arsenal maritime de la Chine. On comptait beaucoup sur le retentissement que la prise de cette place aurait à Pékin; on espérait que la résistance de l'empereur en serait ébranlée. Malheureusement l'évacuation de la ville donna lieu aux autorités chinoises de tromper encore une fois le cabinet de Pékin; cette évacuation toute volontaire, car pendant trois jours les Anglais s'étaient promenés paisiblement dans les rues d'Amoy, produisit un très mauvais effet. Les mandarins revinrent aus-

sitôt que l'ennemi fut parti, et ils se vantèrent hautement auprès de leur gouvernement d'avoir délivré Amoy par la force des armes, à la suite d'un grand carnage des barbares.

En quittant Amoy, l'expédition se dirigea aussitôt vers Chusan, qui fut reprise le 1er septembre, et la ville de Ting-hae fut de nouveau occupée par une garnison anglaise. Pendant l'année qui avait séparé les deux occupations, les Chinois avaient fait à Ting-hae de grands préparatifs de défense; des canons fondus à Ning-po y avaient été envoyés. Mais tout cela fut inutile; le débarquement des troupes étrangères mit bientôt fin à une résistance que les Anglais prétendent avoir été beaucoup plus opiniâtre que celle qu'ils avaient éprouvée jusque-là. Un officier porte-drapeau et cinq soldats anglais furent tués dans cette affaire; malgré leur retraite précipitée, les Chinois laissèrent quatre à cinq cents hommes sur le terrain. Le mandarin supérieur s'était enfui la veille de l'action, laissant ses soldats sans chef. Il avait cependant écrit à Pékin qu'il y enverrait un matelas fait de peaux d'Anglais. Il paraît qu'après l'évacuation des Anglais en 1840, les nombreux cadavres des soldats qui avaient été victimes du climat et de la mauvaise nourriture furent déterrés, et que leurs ossemens furent envoyés comme trophées dans l'intérieur de la Chine.

Peut-être trouverez-vous extraordinaire, monsieur, que les chefs de l'expédition anglaise aient porté de nouveau leurs armes vers Chusan, et qu'ils aient laissé une nouvelle garnison sur cette terre qui, l'année précédente, avait servi de tombeau à un si grand nombre de leurs compatriotes. Mais cette opération me semble avoir été dictée par les circonstances. L'archipel de Chusan est le dernier point, en remontant la côte de Chine, où les Anglais puissent s'arrêter. C'est là qu'ils devront établir le dépôt des forces qui auront à agir contre la province de Pechili. Je vous ai déjà parlé des avantages commerciaux de la situation; dans les circonstances où se trouvait l'expédition, les avantages militaires de l'île offraient une bien autre importance. On était persuadé, d'ailleurs, que l'effrayante mortalité de l'année précédente devait être attribuée plutôt à la mauvaise qualité des alimens qu'à l'influence du climat, et on s'était prémuni contre cette éventualité. L'armée anglaise trouva à Chusan de grands approvisionnemens de riz, comme si les Chinois les eussent préparés pour elle. Ces grains furent vendus à la population chinoise et servirent de monnaie courante pour acheter les provisions dont l'armée avait besoin. Toutes les armes qui furent trouvées dans les magasins du gouvernement furent détruites, à l'exception de vingt ou vingt-cinq canons de bronze, qu'on embarqua sur les navires de l'expédition.

Le 5 septembre, la plus grande partie des navires anglais quitta l'île de Chusan, et, traversant le bras de mer qui la sépare du continent, elle se dirigea vers l'embouchure de la rivière sur laquelle est située la ville de Ning-po. Peu d'heures après, la corvette *la Danaïde* était sur leurs traces. Un peu avant la nuit qui suivit ce jour, elle était en vue de l'escadre anglaise mouillée près de l'île Tseih-tsge-ma. En contournant une pointe auprès de laquelle un

bateau à vapeur de 200 chevaux venait de passer, *la Danaïde* toucha sur une roche à laquelle elle resta quelque temps attachée. Ceci se passait à la vue de l'escadre anglaise, et l'amiral, qui avait à sa disposition quatre bateaux à vapeur, ne fit pas la moindre offre de service; il resta spectateur impassible, mais non indifférent sans doute, des efforts que fit *la Danaïde* pour sortir de ce mauvais pas. Au bout d'une demi-heure, ce navire, qui, sous le commandement de M. de Rosamel, a déjà rendu de si importans services, avait triomphé de l'obstacle, et poursuivait sa route. Quelques mois plus tard, M. Cécile, commandant la frégate française *l'Érigone,* se vengeait noblement de cet acte très peu amical, et, je l'avoue, peu conforme au caractère de la marine britannique, en envoyant ses embarcations au secours du bateau à vapeur anglais *la Méduse,* échoué sur un banc de sable dans la baie de Manille. Je ne vous ai raconté, monsieur, le fait qui précède que pour vous montrer combien il répugne aux chefs de l'expédition anglaise d'avoir des témoins des difficultés que rencontre la grande entreprise à laquelle ils se sont dévoués, et des faciles triomphes de leurs armes.

Le 9, la division anglaise était réunie et prête pour l'attaque. La ville de Chin-hae, située à l'embouchure de la rivière de Ta-hea, qui, à douze milles plus haut, baigne les murs de Ning-po, était le but désigné cette fois aux armes anglaises. Au bout de quelques heures, elle était prise presque sans résistance. Là, comme dans l'attaque de toutes les fortifications chinoises qui ont cédé à la supériorité de la tactique européenne, quelques centaines de soldats, en contournant des positions dont le front était pour ainsi dire inexpugnable, et en prenant les défenses par derrière, rendirent toute résistance impossible. A onze heures, les Anglais étaient maîtres de toutes les hauteurs qui, de la rive opposée, commandent la ville. Les Chinois n'avaient même pas pensé à détruire un pont placé sur un premier bras de la rivière.

Voici un trait de philantropie chinoise que je vous laisse, monsieur, le soin d'apprécier. Une compagnie de soldats anglais allait entrer dans un fort, quand un Chinois se plaça devant eux et chercha par ses signes à les arrêter. Ces démonstrations retinrent en effet la troupe un instant, et, au moment où elle se remettait en marche, une mine, qui eût pu lui être fatale si les soldats eussent été un peu plus avancés, fit explosion. L'intention du Chinois était-elle d'arrêter les Anglais le temps nécessaire pour que la mine n'éclatât pas trop tard? C'est ce que je ne chercherai pas à expliquer.

A deux heures, les troupes de débarquement pénétraient de toutes parts dans la ville de Chin-hae, escaladant les murailles au moyen d'échelles. Les portes étaient encombrées de sacs remplis d'herbe. On trouva toutes les maisons fermées et la populace se livrant au pillage. Les mandarins avaient disparu.

« Chin-hae, dit M. de Rosamel, défendue par une garnison de quinze cents hommes, avec des ressources de fortification immenses et des accidens de terrain on ne peut plus avantageux, prise en quelques heures par douze ou

quatorze cents hommes au plus, a dû porter une atteinte terrible à la croyance populaire en Chine de l'invincibilité des troupes de l'empire céleste. — Rien ne peut se comparer, ajoute M. de Rosamel, à la lâcheté des Chinois. Ces hommes montraient tant de bassesse et de vile soumission, ils étaient si rampans et si plats dans leur défaite, qu'ils ne faisaient pas pitié, ils dégoûtaient et donnaient envie de repousser du pied leurs importunes salutations. »

Le premier mandarin de Chin-hae s'était enfui dès le commencement de l'attaque. Le soir du même jour, il s'empoisonnait à Ning-po. Du reste, on a vu, à la suite de presque toutes les actions qui ont eu lieu, de nombreux suicides. A Amoy, le commandant en chef se noya, dit-on, sous les yeux des Anglais, en s'avançant froidement dans la mer jusqu'à ce qu'il perdît pied et disparût. Voici comment le lieutenant-général de la province de Chee-kiang rend compte à l'empereur de la mort de ce fonctionnaire : « Après avoir, dit-il, conduit les troupes de l'empire depuis huit heures jusqu'à cinq heures, voyant que les hauteurs de Chaou-pa-ou et de Kin-ke étaient tombées au pouvoir de l'ennemi et que la ville était perdue, Yu-kean, pensant qu'il ne pouvait plus rien faire pour son pays, s'avança jusqu'au bord de l'eau; il tourna ses regards vers la porte céleste, et, courbant la tête devant la majesté de l'empereur, il s'élança dans la mer, mourant victime du sentiment invariable de son devoir. » Cette mort ne vous touche-t-elle pas, monsieur, et n'y a-t-il pas quelque chose d'éminemment noble dans cette loyauté qui, à cette heure suprême, n'abandonne pas le sujet de l'empereur, et dans cette résolution de ne pas survivre au déshonneur de sa défaite? A Chin-hae, des soldats, en s'enfuyant, se coupaient la gorge, se noyaient ou se précipitaient des hauteurs. D'où vient donc que ce courage qui leur fait affronter une mort volontaire ne les pousse pas à opposer à l'ennemi une résistance plus énergique? Ce fait s'explique, je le crois, par le découragement qu'ils éprouvent en voyant que leurs moyens de défense, sur lesquels ils fondaient tant d'espérance, sont si faibles en comparaison des moyens d'attaque de leurs ennemis. Ils sentent que toute résistance est inutile, et leurs habitudes de paix, la douceur naturelle de leurs mœurs, les rendent d'ailleurs peu susceptibles même du sentiment si naturel et si énergique qu'inspirent la vengeance et le désespoir.

On trouva à Chin-hae une fonderie de canons. J'ai déjà dit que les nouveaux canons chinois sont fondus en imitation des canons européens, seulement l'ame des canons n'est pas forée; la fonte laisse le canon déjà creusé; l'ame est ensuite polie avec une espèce d'écouvillon en acier garni de fortes pointes comme une râpe.

L'armée anglaise passa trois jours à détruire l'approvisionnement considérable de poudre, de fusils à mèche, d'arcs, de sabres, de lances et d'armes de toute espèce que contenaient les arsenaux de Chin-hae; cette précaution, au moment où l'armée allait remonter vers Ning-po, était sage. On ne voulait pas laisser au pouvoir d'une immense population un dépôt d'armes avec lesquelles elle aurait pu inquiéter les derrières de l'armée expéditionnaire. Mais

les autorités de Ning-po profitèrent de ce délai pour enlever le trésor public, et les habitans pour mettre à l'abri leurs effets les plus précieux.

Le plus grand désordre régna à Chin-hae après la prise de la ville. Dans une ville aussi étendue, une poignée d'hommes occupés à choisir des positions et à garnir des postes, ne pouvait établir même la plus légère discipline. Il ne faut donc pas, je le répète, rendre les Anglais responsables de tous les excès qui se commirent; ils étaient, d'ailleurs, intéressés à en atténuer les conséquences autant que cela leur était possible. Du reste, une occupation militaire en Chine doit toujours entraîner les mêmes désordres. Le peuple chinois, habitué depuis tant de siècles à ne pas penser par lui-même et à voir ses destinées exclusivement confiées au contrôle sacré de son gouvernement, n'a plus de vie active aussitôt qu'il est abandonné à sa propre volonté. Il n'y a pas là de corps social capable d'organiser une défense des intérêts individuels. Quand le gouvernement disparaît, toute idée d'ordre disparaît avec lui. Les Anglais trouveraient difficilement, même dans la classe la plus opulente et la plus intéressée au maintien de l'ordre, les moyens d'organiser une police; tous les hommes riches ou influens se cachent, et la terreur que leur inspirent les châtimens qui les attendraient s'ils paraissaient prendre, même indirectement, la moindre part aux opérations des ennemis du pays, les empêcherait d'accepter d'eux même un simulacre de fonctions publiques. La crainte de la responsabilité qu'ils encourraient est bien plus forte chez eux que le désir de conserver leurs propriétés; ils préfèrent naturellement la perte de leur fortune à celle de leur vie. Le gouvernement n'est pas mort pour eux, et ils s'attendent toujours au retour prochain de ces autorités dont la volonté a été depuis si long-temps la seule loi du peuple. Le sentiment de haine contre les barbares, si général dans toutes les classes de la société chinoise, conserve d'ailleurs toute sa force, et les désastres de la guerre ne peuvent que donner plus d'énergie à cette disposition. La canaille, qui n'a rien à perdre et qui partout est l'ennemie naturelle du riche, se livre donc impunément à tous les excès aussitôt que cesse l'action du gouvernement.

Quelle immense commotion ont dû produire ces évènemens au sein de ces riches provinces naguère si tranquilles, de ces populations livrées tout d'un coup et sans transition, après tant de siècles de paix, à toutes les horreurs d'une guerre cruelle! Combien ce réveil, après un si long sommeil, n'a-t-il pas dû être terrible! Chez nous, on est, pour ainsi dire, toujours préparé à la guerre; c'est une éventualité redoutable, mais dont on s'entretient journellement et dont la nation tout entière s'occupe. En Chine, et surtout dans les provinces éloignées du contact européen, où la plus grande partie de la population ignorait même qu'il y eût d'autres nations en dehors de l'empire céleste, l'agression anglaise dut renverser toutes les idées; elle dut paraître à ces pauvres gens comme un bouleversement du globe.

Le 13 septembre, Ning-po avait été pris sans coup férir. Cette ville, de deux à trois cent mille ames, s'ouvrit sans résistance devant un détachement

de mille à douze cents hommes. Les Anglais entrèrent à Ning-po comme dans une ville morte; toutes les maisons étaient fermées; seulement, sur la plupart des portes on lisait ces mots : Habitans paisibles. C'était une espèce de charme au moyen duquel on espérait soustraire la propriété à la dévastation.

Presque sans s'arrêter à Ning-po, l'amiral remonta, avec quelques bateaux à vapeur, la rivière de Ta-hea; à environ quarante milles de Ning-po, on trouva la ville de Yu-haou, où on fut arrêté par un pont de pierre. C'était là un obstacle facile à vaincre, mais l'eau commençait à devenir trop basse, même pour les bateaux plats, et on rebroussa chemin. On ne trouva rien à Yu-haou, si ce n'est, comme à Ning-po, des rues sans autres habitans qu'un peuple tremblant et à genoux. Yu-haou est une ville de quarante à cinquante mille ames. Pendant tout le trajet de la petite escadre de Ning-po à Yu-haou, on put remarquer que les populations chinoises descendaient des collines et s'avançaient jusqu'au bord du fleuve pour voir passer les barbares et les bateaux de feu.

On prétend qu'au retour des chefs de l'expédition à Chin-hae, plusieurs marchands vinrent les trouver et leur offrirent d'ouvrir leurs maisons et leurs magasins, s'ils voulaient leur promettre de les protéger contre les terribles chances de la rentrée des mandarins. J'ai peine à croire, je l'avoue, que cette proposition ait été faite; elle me surprendrait moins à Canton que dans une ville de l'intérieur de la Chine. Dans tous les cas, l'offre des marchands chinois fut sans doute repoussée, car le commerce demeura interrompu. — On prétend encore, car le plus grand secret fut gardé par le plénipotentiaire et par les chefs militaires, qu'une rançon de 20 millions de piastres (environ 125 millions de francs) fut demandée pour évacuer la ville de Ning-po. Chin-hae devait rester au pouvoir des Anglais. Cette demande, si elle fut effectivement faite, resta sans résultat.

Tels furent, monsieur, les fruits de cette campagne de six semaines; Amoy, Chusan, Chin-hae, Ning-po, tombèrent au pouvoir des Anglais. Ces conquêtes ne coûtèrent pas plus de vingt hommes à l'Angleterre, tandis que la perte des Chinois s'éleva environ à trois mille hommes. Déjà cependant la mousson de nord-est commençait à souffler avec violence sur toute la côte, et l'armée anglaise, divisée en plusieurs corps, dut prendre ses quartiers d'hiver dans ses nouvelles conquêtes. Les positions gardées par les divers corps d'occupation sont encore celles où ils sont retenus au moment où nous écrivons. Cependant il est probable que, vers le mois d'avril, de nouveaux mouvemens auront lieu, et qu'on ouvrira une nouvelle campagne avec des ressources plus considérables en hommes et en navires.

Pendant que l'expédition anglaise se promenait sur la côte de Chine, arborant son pavillon vainqueur sur tous les points qu'elle jugeait à propos d'attaquer, les choses en étaient toujours, dans la rivière de Canton, au point où nous les avons laissées. La trève durait encore, mais la lettre en était pour

ainsi dire perdue; on ne l'observait ni de part ni d'autre. Les Chinois relevaient activement leurs fortifications, concentraient de nouvelles troupes dans la province, et se préparaient évidemment pour l'attaque, ou du moins pour une défense énergique; leurs efforts semblaient annoncer une plus grande expérience des choses de la guerre; on supposait même qu'ils recevaient des leçons d'ingénieurs européens; on nommait ces nouveaux auxiliaires, qui n'existaient, suivant moi, que dans l'imagination des journalistes. A la date des dernières nouvelles reçues de Canton, les diverses passes de la rivière étaient obstruées de manière à en rendre le passage difficile même pour les bateaux à vapeur, et tout faisait croire qu'une nouvelle attaque, si elle avait lieu, coûterait à l'Angleterre beaucoup plus d'hommes que celles de l'année précédente. Mais, ce qui étonnerait les personnes qui ne connaîtraient pas les détails secrets de cette guerre singulière, c'est la longanimité avec laquelle les Anglais ont laissé tous ces travaux s'achever presque sous leurs yeux. En vain la presse prenait-elle soin de signaler au plénipotentiaire, qui était revenu à Hong-kong, et au commandant des forces navales dans la rivière de Canton, les dispositions prises par les autorités chinoises : la division anglaise ne bougea pas, et les Chinois purent compléter leur œuvre sans qu'une seule démonstration de l'ennemi vînt les inquiéter. Cependant on était en guerre dans la rivière de Canton; chaque jour les navires anglais arrêtaient quelques jonques chinoises, qui étaient menées à Hong-kong et y étaient vendues au profit des capteurs, et, tandis que ces choses se passaient, le commerce continuait toujours, les navires de commerce anglais traversaient tous les jours le Bocca-Tigris, et allaient à Whampoa décharger leurs cargaisons et en prendre de nouvelles, comme si on eût été en pleine paix. Souvent la jonque chinoise prisonnière qu'on conduisait à Hong-kong passait auprès du trois-mâts anglais qui allait solliciter des autorités de Canton la permission d'y échanger ses marchandises d'Europe contre les produits de l'empire céleste. Cette situation dure depuis plus de six mois sans que le gouvernement chinois ait fait la moindre remontrance contre une violation aussi flagrante des clauses de la convention conclue par M. Elliot au mois de mai 1841. N'est-ce pas là, monsieur, un singulier spectacle? On verrait volontiers, dans cette tolérance peu désintéressée d'ailleurs des Anglais, le dessein arrêté de laisser la rivière de Canton tout-à-fait en dehors des opérations militaires; mais alors que devient l'esprit de cette fameuse proclamation de sir H. Pottinger, dans laquelle il annonçait solennellement qu'aucune considération commerciale ne l'arrêterait dans l'exécution des mesures énergiques qu'il serait appelé à prendre? C'était évidemment une menace adressée au commerce anglais à Canton, car c'était là seulement que les relations commerciales étaient ouvertes; et d'ailleurs, si on voulait laisser libre le grand entrepôt du commerce étranger, pourquoi cette saisie journalière de pauvres jonques chinoises? On avait déclaré, et c'était la base de la politique qu'on s'était sagement proposé de suivre, qu'on ne faisait la guerre qu'au gouvernement, et

qu'on respecterait la propriété particulière, et cependant on permettait au gouvernement chinois de prélever sur le commerce étranger des droits d'entrée et de sortie très élevés; on lui donnait ainsi le moyen de réparer ses pertes et de se créer des ressources pour l'avenir, tandis qu'on saisissait au passage les navires marchands qui, sur la foi des traités et trompés par l'attitude pacifique de l'ennemi, tombaient dans le piége qu'on leur tendait. N'était-ce pas là une espèce de guet-apens, et une semblable manière de faire la guerre est-elle digne d'une grande nation? L'honneur anglais sortait-il plus pur de cette nouvelle épreuve que lorsqu'il était confié aux soins de l'honorable M. Elliot? Nous retrouvons dans la situation actuelle tous les traits qui nous ont déjà frappés dans le récit des évènemens de l'année dernière; seulement je préférais la position telle que M. Elliot l'avait faite à celle que je viens de retracer. Remarquez encore que la saisie des jonques chinoises a lieu sans que la rivière de Canton soit déclarée en état de blocus, sans qu'il y ait eu, à cet effet, communication écrite ou verbale entre les autorités chinoises et les autorités anglaises; tout cela s'est fait comme d'un commun accord. A peine les navires anglais s'étaient-ils retirés des eaux intérieures de la rivière de Canton, que les Chinois, comme je l'ai dit, sous prétexte de l'occupation d'Hong-kong par les Anglais, préparaient de nouveau leurs moyens de défense; et c'est pour punir le gouvernement chinois de cette violation apparente des clauses de la convention de mai, que les Anglais s'emparent des navires de pauvres marchands qui ignorent complètement les lois cruelles de la guerre. C'est là, à mon avis, une mauvaise politique, et dont M. Elliot avait eu au moins le bonheur de prévoir les funestes conséquences.

Nous sommes obligés de nous arrêter ici, monsieur; nous sommes arrivés au terme de ce qui est connu jusqu'à présent des détails de cette grave question. Nous reprendrons le cours des évènemens à mesure qu'ils se développeront. Trois ans se sont déjà écoulés depuis que la lutte entre les deux plus puissantes fractions de l'Orient et de l'Occident a commencé, lutte pendant laquelle chacune des deux parties belligérantes a fait les plus grands sacrifices. Quelles en ont été jusqu'ici les conséquences?

En 1839, le combat s'engage; mais les Chinois surprennent les Anglais au milieu de leur sécurité. Une valeur de 70 millions de francs de propriété anglaise est saisie par Lin; la rivière de Canton est bloquée par les Anglais; on peut évaluer en outre à plus de 50 millions les pertes éprouvées par le commerce anglais dans le cours de cette année. Quelques escarmouches ont lieu qui ne produisent aucun résultat.

En 1840, l'Angleterre envoie une expédition en Chine. Le troisième blocus de la rivière de Canton est déclaré; les troupes anglaises s'emparent de Chusan, remontent jusqu'à l'embouchure du Pei-ho, en sont éloignées par l'habileté des diplomates chinois et reviennent à Canton. Sept à huit cents soldats anglais périssent victimes du climat et de la mauvaise administration qui a présidé aux approvisionnemens de l'armée; le commerce anglais voit se renouveler

ses pertes de l'année précédente; le commerce de Bombay, celui de l'Inde entière, commencent à ressentir le contre-coup de la crise de Canton.

En 1841, des négociations s'ouvrent au Bocca-Tigris; un traité préliminaire est signé et désapprouvé hautement par les deux gouvernemens respectifs. Les forts qui défendaient l'entrée de la rivière tombent tour à tour au pouvoir des Anglais. Une trève a lieu, pendant laquelle on se prépare de part et d'autre à des hostilités qui deviennent chaque jour plus imminentes. Les Chinois, qui ont toutes leurs ressources pour ainsi dire sous la main, sont plus tôt prêts que les Anglais. Ils rompent l'armistice. Le pavillon britannique flotte bientôt sur toutes les défenses extérieures de la ville de Canton, qui paie une rançon de 36 millions de francs, rançon qui n'entre même pas dans le trésor de l'Angleterre; car la somme, sauf quelques déductions, est partagée plus tard entre les troupes de terre et de mer qui ont assisté à cette affaire. Une nouvelle convention est conclue; les navires de guerre anglais se retirent en dehors du Bocca-Tigris, et un commerce tout-à-fait désavantageux pour l'Angleterre recommence. M. Elliot est remplacé au mois d'août par sir H. Pottinger. Une deuxième expédition est dirigée sur la côte de Chine; Amoy, Chusan, Chin-hae et Ning-po cèdent à la supériorité des troupes anglaises, qui, en se divisant pour les occuper, se ferment pour le moment la voie à d'autres conquêtes. Le mouvement commercial de Canton, qui s'élevait en 1837 à 400 millions, se trouve réduit de moitié. Le découragement s'empare plus que jamais de la communauté anglaise. Dix fois, dans le cours de cette année, l'exigence de leurs relations, la nécessité, ramènent les négocians à Canton, dix fois une terreur panique les en chasse. Les graves évènemens qui se passent dans le nord de l'Inde signalent encore la fin de l'année 1841; la puissance anglaise n'en est pas ébranlée peut-être, mais la sécurité publique s'alarme; le malaise se fait sentir jusqu'en Angleterre, l'industrie est réduite aux abois; le gouvernement anglais se voit obligé d'adopter en temps de paix des mesures financières qu'une guerre européenne seule a pu jusqu'ici rendre nécessaires, et auxquelles la nation se soumet presque sans murmure, tant est grand le sentiment du danger commun, tant est profonde la souffrance publique.

Telle est, monsieur, la situation des affaires anglaises en Chine. L'année 1842 sera-t-elle plus fertile en résultats que les trois années qui viennent de s'écouler? Indubitablement les évènemens de l'Inde auront pour effet de paralyser en partie les efforts que l'Angleterre devait concentrer sur la Chine, et il lui sera peut-être difficile de réunir un nombre de troupes qui lui permette d'opérer les grands mouvemens qu'elle préparait pour la prochaine mousson du sud-ouest. On assure cependant que des armemens considérables ont eu lieu en Angleterre, et qu'indépendamment des équipages des navires de guerre, l'armée expéditionnaire destinée à agir cette année contre la Chine s'élèvera au moins à dix mille hommes.

Permettez-moi à présent, monsieur, de chercher à lire dans l'avenir de la grande question qui nous occupe. C'est une tâche difficile que je vais entre-

prendre, et peut-être l'avenir démentira-t-il mes prévisions, car elles ne seront basées que sur l'opinion que je me suis formée des hommes et des choses de la Chine, et, je crois vous l'avoir déjà dit, il n'y a personne au monde qui puisse dire avec certitude quel sera le dénouement. Chacun d'ailleurs voit les choses à sa manière, et je craindrais à peine d'être démenti en disant que, même parmi les hommes qui tiennent entre leurs mains les fils de cette grande affaire, il n'en est peut-être pas un seul qui n'ait déjà changé plus d'une fois d'opinion sur le principe, la conduite et le résultat probable de la guerre que l'Angleterre fait à la Chine.

Une chose doit vous paraître prouvée jusqu'à l'évidence, c'est que la question aujourd'hui n'est plus pour l'Angleterre ce qu'elle semblait être en 1839. L'Angleterre, je l'ai dit, veut maintenant ouvrir les immenses marchés de la Chine à son commerce et à son industrie. Je vous ai déjà parlé de la situation critique dans laquelle se trouve la nation anglaise. L'ancien monde lui échappe graduellement, et avec lui les élémens de sa prospérité factice. C'est à son immense commerce qu'elle doit d'avoir pu jusqu'ici payer les intérêts de son énorme dette et les lourdes charges de son administration. Nous avons vu comment, depuis 1815, toutes les nations européennes ont cherché à se suffire à elles-mêmes et à se délivrer de l'espèce de monopole dont l'Angleterre s'était emparée. Chaque jour se forme une industrie rivale de l'industrie anglaise, et chaque jour un nouveau tarif hostile aux intérêts anglais vient exciter l'indignation de la presse britannique et alarmer les hommes politiques sur le sort futur de la classe industrielle. Les causes de cette situation sont-elles passagères? est-ce là une de ces crises que le commerce anglais a traversées périodiquement depuis vingt-cinq ans? Si on pénètre par la réflexion au fond des choses, on sera tenté de croire que le mal est organique, qu'il prend sa source dans la constitution même du pays, et qu'il en détruira dans un espace de temps plus ou moins long les parties vitales, à moins que la providence de la nation ou la sagesse du gouvernement anglais ne le combatte bientôt par un remède violent, mais nécessaire.

Or, quel peut être ce remède? L'Angleterre peut-elle diminuer ses dépenses? Y a-t-il dans son budget un superflu qu'elle puisse retrancher? Lui est-il possible de remplacer la somme énorme que lui rapportent ses douanes par une taxe plus directe sur la nation? Ces fortunes immenses, amassées sur tous les points du globe, sources jusqu'ici inépuisables de la fortune publique, ne sont-elles pas nécessaires à son existence? Enfin, trouverait-elle le moyen d'employer l'énergique activité de la classe industrielle, de la diriger dans d'autres voies que celles qui l'ont alimentée jusqu'ici? Je crois qu'on peut répondre négativement à toutes ces questions; non, l'Angleterre ne peut pas s'arrêter, elle peut encore moins rétrograder. Il faut qu'elle avance; sa marche est comme celle de ces nuages de sauterelles qui, après avoir consommé toute la verdure d'un champ, vont porter la dévastation sur une terre plus éloignée, jusqu'à ce qu'un vent violent les disperse, avec cette différence que le passage

du commerce et de l'industrie de l'Angleterre enrichit, au lieu de les ruiner, toutes les terres qu'ils soumettent à leur joug. Ce sont les capitaux de l'Angleterre qui bâtissent comme par enchantement des villes considérables, qui fertilisent des terres jusque-là incultes, qui créent d'immenses centres de production et de consommation là où elle n'avait trouvé naguère que des peuplades sauvages. Il faut le dire, l'Angleterre, poussée par la force irrésistible de sa destinée, a plus fait pour la civilisation du monde que toutes les nations conquérantes qui l'ont précédée; partout où elle va, elle porte avec elle sa persévérante industrie, elle instruit les peuples, les fait sortir, involontairement peut-être, de l'ornière de la routine et des vieux préjugés. Elle fait payer cher ses leçons, il est vrai, elle trouve son salaire dans les bénéfices que son commerce prélève sur les marchés qu'elle exploite; mais, tôt ou tard, ces leçons portent leurs fruits, et les nations apprennent par son exemple le grand art de se suffire à elles-mêmes.

C'est ce qui est constamment arrivé depuis cinquante ans. On peut dire que c'est en exploitant le monde que l'Angleterre s'est placée à la tête des nations; mais, dans l'accomplissement de cette grande œuvre, chaque succès obtenu n'a-t-il pas été une ressource qu'elle épuisait? Aujourd'hui, elle est arrivée à l'apogée de sa grandeur, elle peut s'étendre encore; cependant, croyez-moi, elle ne deviendra pas plus forte. Si elle règne encore par le prestige qu'elle exerce sur les autres nations, avant qu'il soit long-temps, ce prestige se dissipera : d'autres grands intérêts nationaux se forment à l'entour d'elle et la menacent, et plus son action sur le monde est aujourd'hui puissante, plus la réaction du monde contre elle deviendra redoutable. Mais la décadence de l'Angleterre causera une immense perturbation dont les conséquences sont incalculables; c'est chez elle qu'est le cœur du crédit du monde, et le monde sera déchiré, la société tout entière sera bouleversée, quand cessera le règne moral de l'Angleterre.

Que peut donc faire l'Angleterre pour sortir de cette situation? Il faut ou qu'elle trouve un nouveau monde à exploiter, ou que, par une de ces grandes combinaisons politiques qu'elle a su jusqu'ici si habilement amener, elle ferme encore une fois aux nations rivales les grandes voies commerciales où elle ne marche plus seule; en un mot, il faut que la guerre lui rende ce que la paix lui a enlevé : c'est là une terrible alternative, mais c'est la seule qui lui reste, elle n'a pas d'autre chance de salut. L'Angleterre recule devant les chances de la guerre; sa situation financière l'alarme, les grandes questions intérieures dont le développement inquiète le gouvernement l'arrêtent, les alliances dans lesquelles elle est maladroitement entrée sont loin de la rassurer, elle ne compte sur les sympathies de personne, enfin elle a besoin de toutes ses forces pour consolider son empire de l'Inde, qui, après un siècle à peine d'existence, commence à s'ébranler, et, quoiqu'elle sente bien que la paix la tue, elle ne se sent cependant pas en état de faire la guerre. C'est là une situation qui, à mon avis, n'est pas bien comprise en France. On cherche à raviver

tous nos vieux préjugés nationaux, on signale l'Angleterre comme notre ennemie naturelle, notre ennemie inévitable; mais on oublie que depuis trente ans la face du monde a bien changé. La situation de l'Angleterre n'est plus ce qu'elle était quand ses armées envahissaient notre territoire; les intérêts ne sont plus les mêmes; ce tiers de siècle a plus fait pour développer les élémens d'une révolution générale que les trois siècles qui l'avaient précédé. Cette révolution s'accomplit surtout au profit de la France. Pourquoi chercherions-nous follement à en contrarier la marche, tandis que nous devrions nous efforcer, au contraire, de donner à ses effets tout le développement dont ils sont susceptibles? Je le sais, tout cri de haine contre l'Angleterre trouve de l'écho en France, parce que les blessures que nous avons reçues dans nos luttes avec cette nation rivale sont encore saignantes. Les hommes à imagination ardente désirent faire une nouvelle épreuve de nos forces, parce qu'ils espèrent laver par un succès nos affronts de 1814 et de 1815. J'irai plus loin, je dirai comme les avocats d'une politique hostile : Feuilletez successivement toutes les pages de notre histoire, et vous verrez que, dans presque toutes nos guerres, l'Angleterre a été notre ennemie ouvertement ou indirectement; mais c'est parce que partout l'Angleterre trouvait la France sur sa route, parce que partout nous étions un obstacle à l'accomplissement de sa destinée. Aujourd'hui que l'Angleterre ne peut plus regarder chez elle et autour d'elle sans s'alarmer, quand l'orage s'amasse sur sa tête, quand son horizon politique se charge de nuages menaçans, quand sa destinée est arrivée à une crise, n'agirions-nous pas follement en lui donnant nous-mêmes le plus sûr moyen de la conjurer? Quand elle se débat dans les embrassemens d'une alliance qui ne l'étreint aujourd'hui que pour mieux l'étouffer demain, pourquoi lui offririons-nous la seule chance qu'il y ait aujourd'hui pour elle de s'en affranchir et de ressaisir l'empire du monde qui lui échappe, chance terrible qu'elle n'entrevoit elle-même encore qu'en frémissant, et que chaque année de paix rend plus hasardeuse pour elle? Laissons faire la paix, elle nous servira bien mieux que la guerre. Surtout n'envions pas à l'Angleterre sa brillante situation; celle de la France présente bien plus de sécurité pour l'avenir. Profitons de l'expérience de nos rivaux, attachons-nous à développer les ressources industrielles et commerciales de notre pays, car elles nous offrent un sûr moyen d'augmenter notre puissance matérielle; restons chez nous, et surtout restons ce que nous sommes : nous ne pourrions que perdre à un changement. Je n'ai parlé jusqu'ici de la guerre que dans ses résultats pour l'Angleterre. Je ne répéterai pas tout ce qu'on a dit dans ces dernières années des conséquences probables d'une guerre européenne pour la France; je dirai seulement que, dans mon opinion, nous n'aurions que très peu à gagner à une guerre dans laquelle nous serions vainqueurs, et que nous aurions tout à y perdre si nous étions vaincus.

L'Angleterre recule donc devant ce terrible remède au mal qui la dévore, la guerre européenne, et dès-lors sa marche est toute tracée; elle suit la ligne

qu'elle a constamment suivie depuis cinquante ans; elle cherche de nouveaux débouchés à son commerce. La Chine, avec ses trois cents millions d'hommes, lui offre ses marchés vierges encore : c'est là qu'elle portera tous ses efforts; elle s'attachera à sa nouvelle proie avec la ténacité du désespoir. On a souvent accusé l'Angleterre d'ambition, on lui reproche ses envahissemens continuels; mais ce n'est pas par esprit guerrier qu'elle fait toutes ces conquêtes, c'est par esprit commercial : c'est qu'elle y est nécessairement entraînée par l'instinct de sa conservation. Où l'Angleterre porte-t-elle ses armes? est-ce en Europe? les nations voisines peuvent-elles craindre pour leur territoire? leurs libertés sont-elles menacées? Si on en excepte Gibraltar, a-t-elle cherché à planter son drapeau sur un seul point de cette Europe continentale, au milieu de laquelle elle est pour ainsi dire isolée? Les îles Ioniennes, Malte, sont, il est vrai, aujourd'hui des possessions anglaises; mais une puissance dont toute la force est dans son développement maritime pouvait-elle rester tout-à-fait étrangère dans cette Méditerranée, qui est destinée à devenir quelque jour le champ de bataille de l'Europe? Elle ne pouvait pas non plus laisser entre des mains ennemies toute la route qui sépare son empire d'Europe de son empire de l'Inde; elle fera plus encore, elle ira plus loin, croyez-le bien; la nécessité l'entraînera vers l'Égypte, cette terre où couve un volcan qui tôt ou tard ébranlera le monde, car la question de personnes a seule été vidée en 1840. Méhémet-Ali était un obstacle, il est mort politiquement. Reste la question de territoire, qui est tout aussi menaçante que jamais, et qui ne se résoudra que par une immense commotion. Suivons l'Angleterre en dehors de l'Europe; voyez-la placer les jalons de sa route d'un bout du monde à l'autre, voyez-la occuper tour à tour toutes les positions avancées du globe : Aden, dans le golfe d'Arabie, à moitié chemin de Suez à Bombay; le cap de Bonne-Espérance, ce relai si bien placé sur la grande route commerciale de l'Inde; Sainte-Hélène, l'Ile-de-France, autres stations non moins avantageuses; Singapore, placée à l'entrée de la mer de Chine, établissement fondé il y a vingt ans à peine, comme si l'Angleterre avait pressenti que ce devait être là l'avant-poste de sa conquête commerciale de la Chine; les Antilles, cet archipel autrefois si riche et qu'elle semble abandonner aujourd'hui, parce qu'il se trouve sur la route d'une partie du globe où elle n'aura bientôt plus rien, tandis que toute son attention, tous ses efforts, se tournent vers l'Inde et vers cet extrême Orient où elle domine encore de toute sa puissance. Je ne parle pas des autres contrées auxquelles le commerce anglais a donné les bienfaits de la civilisation. Les États-Unis, aujourd'hui puissance rivale; le Canada, qui bientôt prendra sa place parmi les nations indépendantes; ces républiques de l'Amérique méridionale elles-mêmes qu'elle a aidées dans leur lutte d'émancipation, afin que son pavillon commercial n'eût plus de rival à y redouter, et qui sortiront jeunes et vigoureuses de cette fièvre révolutionnaire qui les tourmentera long-temps encore : voilà l'œuvre de l'Angleterre. Tournons les yeux d'un autre côté, nous verrons un empire de cent millions

d'ames qu'elle a fondé dans l'Inde, la Nouvelle-Hollande colonisée; continent isolé et destiné à devenir un jour une grande et belle nation; la Nouvelle-Zélande, les îles de l'océan Pacifique, arrachées à la barbarie; les populations de la péninsule malaise prenant graduellement des habitudes de commerce et entraînées dans cette large voie vers la civilisation; la Chine enfin, ce monde si peu connu et que l'Angleterre tente aussi de faire entrer dans notre grande famille.

N'est-ce pas là, monsieur, un beau spectacle? et qui mérite mieux le nom de grande nation que celle à qui le monde ne suffira bientôt plus? Je l'avoue, il m'arrive quelquefois de secouer ces sentimens de jalousie nationale qui naissent pour ainsi dire et croissent avec nous, et de déplorer, comme homme, cette fatalité qui pousse l'Angleterre vers sa ruine. Je me sens tenté de regretter que ses forces ne soient pas égales à cette grande œuvre que la Providence semble lui avoir confiée, et que les moyens dont elle dispose pour l'accomplir soient entachés de ces vices inhérens à toute chose humaine, l'imperfection et l'instabilité. J'espère que vous me pardonnerez cette digression, dans laquelle je suis moins sorti de mon sujet qu'on ne pourrait le penser d'abord. Toutes les questions politiques sont solidaires l'une de l'autre, elles ont entre elles une connexion plus ou moins étroite, et l'affaire anglo-chinoise se rattache à la plus importante, à la plus grave de toutes les questions européennes, la crise commerciale et politique de l'Angleterre.

Je me trouve naturellement ramené aux évènemens qui font le principal sujet de cette correspondance. Je n'ai plus rien à vous dire du passé, et je vous ai promis tout à l'heure de vous dire mon opinion sur l'avenir de cette question. Je ne me dissimule pas toutes les difficultés du travail que j'aborde; c'est au milieu des ténèbres que je vais chercher la lumière; je n'aurai pas là de fil d'Ariane pour me guider, et, avant de commencer, j'éprouve le besoin de vous répéter ce que je vous ai déjà dit, que c'est mon opinion seule que je vous donne, et que je suis très loin, en vous soumettant mes idées, de prétendre à l'infaillibilité.

Nous avons vu le peu de progrès que l'Angleterre a faits jusqu'ici en Chine; la campagne qui va s'ouvrir lui promet-elle des résultats plus heureux? C'est ce que nous allons d'abord examiner. Vous pensez bien, monsieur, que le gouvernement anglais n'a pas publié ses plans de campagne, et que par conséquent nous allons nous livrer à de simples conjectures.

Les chefs de l'expédition n'ont que deux choses à faire : ou persévérer, si les affaires de l'Inde ne leur ont pas permis de réunir un nombre assez considérable de troupes de débarquement sur la côte de Chine, dans le système qu'ils ont suivi l'année dernière, c'est-à-dire arborer leur pavillon successivement sur toutes les grandes villes du littoral, arrêter les communications maritimes entre les diverses provinces, ruiner le commerce chinois, et enfin imposer de fortes rançons à toutes les villes qui seront en état de les payer; ou bien ils peuvent opérer un débarquement à l'embouchure du Pei-ho, marcher sur Pékin, et là parler en maître au cabinet impérial.

Peut-être est-ce à ce dernier parti que s'arrêtera le plénipotentiaire anglais; la presse tout entière l'y pousse : à Macao, à Hong-kong, toutes les voix se réunissent pour lui parler de Pékin comme du seul point de la Chine où le succès de sa mission soit certain. Il faut frapper l'empire au cœur, lui dit-on; tant que vous vous contenterez de renverser des murailles et de rançonner des villes, le gouvernement chinois se rira de vos efforts. Peu lui importent les maux que vous causez à la population; sa sensibilité politique ne va pas si loin. C'est dans la capitale de l'empire qu'il faut faire voir la puissance anglaise; vous devez pousser cette politique perfide des Chinois jusque dans ses derniers retranchemens, là enfin où elle ne pourra plus vous échapper. Il y a d'ailleurs dans l'idée d'aller à Pékin quelque chose qui doit flatter l'amour-propre des chefs de l'expédition; ne sera-ce pas attacher son nom à un des plus grands évènemens de l'histoire moderne? Le vainqueur de Pékin n'aura-t-il pas des titres à une gloire immortelle?

Examinons d'abord quels pourraient être les résultats de la prise de Pékin par les Anglais.

Pékin est situé à environ trente ou trente-cinq lieues de la côte; on y arrive par une rivière dont les eaux sont très basses, et ne permettraient pas aux gros navires de l'expédition de la remonter. Cette rivière est le Pei-ho, dont l'embouchure est par le 39e degré de latitude. Pendant la mousson de sud-ouest, les eaux de la rivière sont plus hautes que pendant celle du nord-est; mais même alors, il est douteux que les bateaux à vapeur puissent remonter le Pei-ho au-dessus de Teen-tsin, à l'endroit où se termine le grand canal en faisant sa jonction avec le fleuve. Arrivée là, l'expédition anglaise serait encore à environ vingt-cinq lieues de la capitale. S'il ne recevait pas des renforts considérables de troupes de débarquement, le général anglais se verrait obligé ou d'abandonner entièrement son entreprise sur Pékin, ou d'évacuer Chusan, Amoy, Chin-hae et Ning-po, et de dégarnir entièrement de troupes la rivière de Canton. On estime qu'il pourrait disposer alors d'une armée d'environ six mille hommes. En continuant d'occuper les points que je viens de nommer, les forces effectives qui auraient à agir contre la capitale de l'empire céleste ne s'élèveraient pas à plus de trois mille hommes.

Je ne connais pas assez le terrain que l'armée anglaise aurait à parcourir, ni les difficultés qu'elle aurait à surmonter, pour pouvoir donner un avis sur les résultats d'une semblable expédition. Que six mille Européens puissent mettre en déroute une armée de cinquante ou soixante mille Tartares, c'est ce que je crois très facilement; mais on assure que les environs de Pékin peuvent, à dix lieues à la ronde et en quelques heures, être couverts de quatre à cinq pieds d'eau. On prétend qu'au mois de mai les chaleurs sont insupportables dans la province de Pecheli, que les vapeurs que le soleil fait sortir des immenses rizières qui couvrent le sol de cette province sont pestilentielles; ce sont là des obstacles et des dangers contre lesquels le courage n'est qu'un auxiliaire impuissant.

J'admets cependant que l'armée anglaise triomphe de toutes les difficultés

et qu'elle arrive jusqu'à Pékin sans avoir perdu un seul homme; il arrivera de deux choses l'une : ou l'empereur et toute sa cour, les grands et les petits mandarins, se seront enfuis en toute hâte de la capitale, emportant le trésor public et tous leurs effets les plus précieux dans l'intérieur, en Tartarie peut-être, et les Anglais ne trouveront plus à Pékin qu'une ville morte, comme à Amoy, comme à Ning-po, une ville qui ne pourra même pas leur payer la rançon qu'ils ont arrachée à Canton, car Canton n'a payé les trente-six millions de francs qu'on lui a demandés que parce que c'était le centre du commerce étranger, parce que les hanistes y avaient réuni des masses énormes de marchandises, et qu'ils proposaient de payer eux-mêmes la rançon. A Ning-po, un des grands entrepôts du commerce chinois, à Amoy, les Anglais n'ont obtenu au contraire que de stériles triomphes. Il en serait probablement de même à Pékin; ils n'y trouveraient qu'une population tremblante, des amas de maisons livrées au pillage, et pas une autorité à laquelle ils pussent faire connaître les volontés de leur gouvernement. Que feraient-ils dans cette première hypothèse? Occuperaient-ils militairement cette ville, dont la population s'élève, dit-on, à deux millions d'ames? Éloignés de leur flotte, obligés de soutenir leurs derrières par des corps détachés, exposés à la réaction presque inévitable que les violences inséparables de la guerre soulèveraient contre eux, est-ce avec six mille hommes, élevons même le chiffre à dix mille, qu'ils contiendraient l'immense population ennemie dont ils seraient entourés, qu'ils tiendraient libres les communications entre l'embouchure du Pei-ho et la capitale, qu'ils assureraient leurs approvisionnemens?

Quel serait d'ailleurs leur but en restant à Pékin? Pourraient-ils espérer, par l'occupation de la capitale, faire éclater une révolution dans la province de Pecheli, renverser la dynastie régnante, et placer sur le trône un souverain mieux disposé que Taou-kwang à se prêter à leurs vues? Mais on a vu déjà l'effet que huit mois de séjour de la garnison anglaise à Amoy et à Ning-po ont produit. La population chinoise est bien loin de s'être rapprochée des barbares; la haine contre eux existe toujours dans toute sa force, et d'ailleurs, pour obtenir le résultat qu'on se proposerait, il faudrait que l'armée conquérante résidât long-temps, plusieurs années peut-être, dans la province; et le séjour aussi prolongé d'une armée ennemie est-il possible? Pense-t-on que le gouvernement chinois resterait spectateur impassible de cette occupation? Ne chercherait-il pas à remuer les populations, qui s'habitueraient graduellement à voir de près ces redoutables étrangers, et qui perdraient peu à peu de cette terreur qu'ils leur inspirent? Les moyens ne lui manqueraient pas pour réveiller l'énergie nationale; les maux que le peuple souffrirait le feraient à la fin sortir de sa stupeur, et on sait combien une nation est forte, fût-elle la Chine, lorsqu'elle est réduite au désespoir.

Mais supposons, chose très improbable, que l'empereur attende l'ennemi de pied ferme, et qu'après avoir vu dissiper les armées qu'il enverrait à la rencontre des barbares, il restât à Pékin pour leur en ouvrir lui-même les

portes, ou même qu'effrayé des conséquences que pourraient entraîner des hostilités dirigées contre sa capitale, il annonçât au plénipotentiaire anglais qu'il est prêt à traiter avec lui. Allons plus loin : supposons le plénipotentiaire assis à la même table que l'empereur et lui dictant les clauses d'un traité que celui-ci signerait sans hésiter, et par lequel toutes les satisfactions, tous les avantages commerciaux et politiques que l'Angleterre peut espérer, lui seraient volontairement accordés; qu'adviendrait-il? Qui répondrait aux agens anglais de la bonne foi du souverain de l'empire céleste? Quelles garanties pourraient-ils exiger pour l'avenir? La cession de quelques points sur la côte? Mais l'Angleterre les possède déjà, et le pavillon britannique est comme un épouvantail pour les populations. L'escadre anglaise ne pourrait certainement pas prolonger très long-temps son séjour dans la mer de Chine; d'autres intérêts l'appellent impérieusement ailleurs; l'Angleterre a besoin de toutes ses forces dans l'Inde, et elle s'affaiblit trop en les divisant. Au bout d'un an, de deux ans peut-être, une simple station resterait sur la côte, et croit-on que, lorsque l'empereur ne serait plus retenu par la crainte des vaisseaux anglais il hésiterait long-temps à renverser tout d'un coup un édifice qui leur aurait coûté tant d'années et tant de sacrifices à construire? Certes, on connaît assez les Chinois aujourd'hui pour pouvoir au moins penser qu'une signature apposée au bas d'un traité n'arrêterait pas long-temps le cabinet de Pékin. Il faudrait donc envoyer en Chine une seconde, puis une troisième expédition. Mais ici nous nous trouvons jetés dans des hypothèses dont les bases sont si peu certaines, que la prévision a peine à les atteindre.

Nous avons parlé d'un autre moyen d'action que le plénipotentiaire anglais peut encore employer pendant la campagne qui va s'ouvrir. Nous avons dit qu'on pourrait pousser jusqu'au bout les conséquences du système qu'on a suivi jusqu'ici. Ainsi les Anglais, maîtres déjà d'Amoy et de Ning-po, porteraient d'abord leurs armes vers Hang-chou-fou, ville très commerçante et très riche, située par 30° 25′ de latitude, et dont l'accès, difficile par la rivière, est plus facile par un canal qui longe la côte et qui commence à Cha-po. De là l'escadre anglaise remonterait la côte jusqu'à la rivière de Yang-tse-kiang, et les bateaux tirant peu d'eau pourraient arriver, dit-on, jusqu'à Nanking, la capitale de la Chine proprement dite et la ville la plus riche de l'empire (1). L'Angleterre tiendrait ainsi entre ses mains tout le littoral de la Chine et ruinerait complètement son commerce. Peut-être même l'armée anglaise parviendrait-elle à extorquer aux populations effrayées des grandes villes du littoral quelques sommes d'argent; mais ce serait là un avantage tout-à-fait secondaire : ce n'est pas pour rançonner des villes que l'Angleterre lutte avec la Chine,

(1) Nanking est la ville chinoise où l'industrie est le plus avancée : c'est à Nanking qu'on fabrique toutes les belles soieries que nous admirons à Canton; c'est de là que viennent, disent les Chinois, tout ce qui se fabrique de beau et de riche en Chine. Les Chinois appellent cette ville le paradis terrestre.

elle ne fera pas faire à ses armées et à ses flottes une guerre de flibustiers dont tout le fardeau, d'ailleurs, retomberait sur la population sans frapper le gouvernement; son but est plus grand et plus noble.

La prise de Nanking placerait, du reste, l'expédition anglaise dans une situation comparativement bonne. La rivière du Yang-tse-kiang, sur laquelle Nanking est située, communique à environ douze lieues au-dessus de cette ville avec le grand canal de la Chine. Le commerce qui entre dans le Yang-tse-kiang, pour de là être transporté jusqu'à la capitale par le canal, est immense, ainsi que celui qui par la même voie sort des provinces du nord pour aller dans le sud; c'est par là que le sel et le riz, produits par les provinces du sud de l'empire, sont conduits jusqu'à Pékin. Il n'est donc pas douteux que l'occupation du point de jonction par les troupes anglaises ne causât un grand bouleversement dans une partie de l'empire, surtout si les communications du littoral se trouvaient arrêtées par la présence sur la côte d'une escadre ennemie; mais le mal serait moins grand qu'on ne le pense, car au-dessus de Nanking le canal s'enfonce assez avant dans l'intérieur des terres, où les Anglais pourraient difficilement pénétrer, et le gouvernement chinois a assez d'action sur la population, le travail de l'homme est à assez bon marché, pour qu'on puisse, pendant quelque temps au moins, faire transporter les produits jusqu'à la partie du canal où les Anglais ne sauraient que difficilement atteindre. Ce serait là une immense dépense et un très grand embarras; mais le gouvernement chinois est capable encore de pareils sacrifices.

Ce serait alors une lutte de patience entre les deux gouvernemens; dans cette lutte, l'Angleterre se fatiguerait probablement la première, ou, si elle se montrait plus tenace et plus persévérante que la céleste majesté, elle n'obtiendrait que le résultat que nous avons signalé tout à l'heure; on lui promettrait peut-être beaucoup, mais avec l'intention bien arrêtée de n'accomplir les promesses qu'autant qu'on y serait forcé, c'est-à-dire autant que les forces de l'Angleterre resteraient sur les côtes de l'empire. D'ailleurs, l'expérience a dû prouver aux plénipotentiaires anglais combien peu ils doivent compter sur la signature même des hauts employés de l'état que l'empereur envoie pour traiter avec eux. Nous avons vu que Keschen a encouru l'indignation impériale pour avoir lâchement compromis, pour des considérations tout-à-fait secondaires, — la destruction de Canton, — l'honneur du dragon céleste, en adoptant un *expédient temporaire*, au lieu d'exterminer les barbares. Or, la mesure que l'empereur qualifiait ainsi était la signature du traité préliminaire conclu avec M. Elliot.

Je n'ai pas besoin de vous répéter, monsieur, que je ne mets pas en doute la grande supériorité de la tactique anglaise sur la tactique militaire des Chinois. Cependant l'empereur ne paraît pas encore convaincu de cette vérité par les épreuves qu'il en a faites; il ne s'habituera pas facilement à la monstrueuse idée que ses armées ne sont pas invincibles. Le maître du monde

n'abdiquera pas ainsi cette suprématie qu'aucune nation n'avait osé lui disputer jusqu'ici. Déjà sa pensée éclate dans une proclamation datée du mois de janvier, par laquelle ses généraux gourmandent les populations d'Amoy et de Ning-po sur leur apathie : « Vous vivez, disent-ils, mêlés à vos ennemis, le danger présent vous a enlevé toute réflexion; mais vous ne savez pas que la grande armée s'avance pour exterminer les barbares, et, lorsque l'heure de la vengeance et de la destruction sera arrivée, le bon grain sera détruit avec le mauvais. » L'empereur a ordonné à toutes les populations de la côte de se retirer dans l'intérieur, afin d'échapper à l'extermination générale. Il est donc évident qu'en même temps que les Anglais se préparent pour une troisième campagne, les Chinois ne négligent rien pour leur opposer une énergique résistance.

Malgré l'immense population de la Chine, la formation d'une armée, si difficile partout, l'est beaucoup plus encore dans cet empire. La nation chinoise, parfaitement organisée pour la paix, l'est excessivement mal pour la guerre. En Chine, il n'y a pas de conscription; l'armée se recrute parmi un certain nombre de familles destinées de tous temps à donner des soldats à la patrie; c'est un métier héréditaire, comme tous les métiers parmi les Chinois. Jusqu'à l'époque des derniers évènemens, le privilége de faire partie des familles militaires était très recherché, car, sur cette terre qui nourrit si difficilement tous ses habitans, on doit regarder comme une insigne faveur d'obtenir une existence assurée. Chaque soldat chinois reçoit environ 20 francs par mois; c'est là une forte somme en Chine et avec laquelle il peut se nourrir lui-même et entretenir sa famille. D'ailleurs, le métier du soldat chinois était loin d'être rude; il restait presque toujours dans son village, heureux et tranquille; il naissait pour ainsi dire et mourait sous cet habit qui lui assurait une existence longue et paisible. Depuis que les barbares sont arrivés en Chine, non plus comme supplians, mais comme ennemis, depuis que les boulets anglais ont rendu le métier plus périlleux, il est probable que l'uniforme de *tigre* du céleste empire n'est plus aussi recherché. Malgré la grande difficulté de former une armée, on assure cependant que Yischan est à Yu-haou avec quatre-vingt mille hommes et qu'il s'avance vers Ning-po. C'est à l'approche de cette armée qu'on attribue l'inaction du général anglais, qui devait marcher au commencement de mars sur Hang-chou-fou, mais qui se voit obligé d'attendre l'ennemi et de lui livrer combat avec les trois mille soldats dont il dispose.

Je vous ai parlé, monsieur, des probabilités qu'offre la solution de la question anglo-chinoise dans un avenir rapproché; mais, tout en ne me dissimulant pas les difficultés qu'elle présente, je n'en suis pas moins persuadé qu'en définitive cette solution sera en faveur de la civilisation européenne. La brèche est ouverte, elle ne se refermera pas. Je l'ai déjà dit, ce n'est plus une simple question entre l'Angleterre et la Chine, c'est la marche du monde, c'est la force d'expansion de notre civilisation. Derrière la brèche se tient la population du céleste empire, si dense, si compacte encore, si forte de son long iso-

lement politique, si forte même de son ignorance des choses du dehors et de ses préjugés; c'est cette masse épaisse qu'il faut percer. L'entreprise est gigantesque; l'Angleterre seule pouvait la concevoir, l'Angleterre seule avait, en s'y livrant avec toutes ses forces et son énergique persévérance, des chances de succès. Si elle n'est pas arrêtée par quelqu'une de ces grandes commotions politiques qu'on ne peut prévoir, si on lui laisse le temps de saper peu à peu les fondemens de cette vieille société chinoise, le succès ne lui fera pas défaut. Elle sèmera long-temps peut-être avant de recueillir, mais la récolte la paiera à la fin de tous ses sacrifices.

Dans tous les cas, l'empire chinois est ébranlé, le prestige que le chef mystérieux de la céleste dynastie exerçait sur la population commence à se dissiper. Les habitans du littoral savent aujourd'hui que la Chine n'est pas le monde, et qu'il existe en dehors de la Chine des nations fortes et puissantes. De là à savoir qu'elles pourraient trouver chez ces nations des auxiliaires dans les efforts qu'elles tenteraient pour se soustraire au joug qui les opprime, il n'y a qu'un pas. On trouve toujours chez les masses un instinct d'indépendance qui ne demande qu'à être réveillé. Les Chinois sont un peuple froid, calculateur, qui ne peut manquer à la longue de voir qu'il a tout à gagner à cette grande révolution, dans laquelle son gouvernement aurait tout à perdre. L'orgueil national, si long-temps nourri de l'humiliation des barbares, résistera, mais cette barrière elle-même s'abaissera peu à peu devant l'expérience de la supériorité pratique des étrangers. Cependant, il faut l'avouer, une révolution comme celle dont je parle, une révolution qui remuera trois cents millions d'hommes, ne peut pas être l'œuvre de quelques années. Chez nous, les évènemens marchent vite, parce que toutes les questions étaient mûres depuis long-temps; mais en Chine on n'en est pas encore là, la Chine n'en est pas à son XIXe siècle. Il faut donc laisser à la Providence le soin d'accomplir l'œuvre qu'elle a commencée. Qu'elle prenne l'Angleterre pour instrument jusqu'au bout, ou qu'après l'avoir usée, elle marche vers son but par d'autres moyens que nous ne prévoyons pas, toujours est-il certain qu'elle l'atteindra tôt ou tard.

Quelle que soit l'obscurité presque impénétrable que présente l'avenir de la grande question qui nous a si long-temps occupés, on se sent tenté d'en sonder les mystères; on se demande quels seront les résultats de cette immense révolution sur le reste du monde, quels effets produirait sur la civilisation, sur la politique européenne, cette agrégation d'une population industrieuse de trois cents millions d'ames.

Quelles seraient d'abord les conséquences de l'ouverture de la Chine sur la Chine elle-même? L'empire chinois continuerait-il à exister? La révolution serait-elle seulement morale? On ne peut le penser. Il est plus que probable que ce corps immense se diviserait en un nombre plus ou moins grand de nations indépendantes les unes des autres; les intérêts mutuels, les circonstances de localité, réuniraient ou diviseraient les provinces. La Chine devien-

drait une agglomération de peuples ayant le même type, modifié suivant les diverses latitudes, comme en Europe. Il est difficile de prévoir quelle serait la forme de leurs gouvernemens. Les tendances de la nation, ses habitudes, la portent aujourd'hui vers un gouvernement absolu; mais les idées nouvelles, au moyen desquelles la révolution se serait opérée, auraient d'abord modifié les mœurs et les coutumes. En politique, les réactions sont toujours violentes; ainsi nous avons vu les colonies espagnoles de l'Amérique passer tout d'un coup et sans transition de l'esclavage social le plus complet à toutes les exagérations du gouvernement républicain. Les mêmes causes produiraient probablement en Chine les mêmes effets, avec cette différence qu'en Chine les habitudes de travail et d'industrie de la population, conditions de tranquillité et d'affermissement qui n'existaient pas en Amérique, tempéreraient les excès de la liberté. Ainsi, tout en regardant comme certaines la chute du gouvernement et la division de l'empire céleste, je ne considère pas comme difficile la nouvelle organisation sociale du pays. Une autre cause contribuera encore à donner en très peu de temps aux nations de la grande famille chinoise une consistance politique; c'est la population compacte de ce pays. En Amérique, les populations sont disséminées sur un immense territoire où les communications sont très difficiles; c'est ce qui fait qu'elles n'ont pas de force pour se constituer. La formation d'un corps social y est presque impossible. Dans l'Inde, où la population est plus en harmonie avec l'étendue du sol, quoique infiniment moins qu'en Chine, une forte organisation sociale est peut-être plus difficile encore; la population y est divisée en castes religieuses ennemies les unes des autres, et non-seulement il n'y a pas entre les diverses familles hindoues de lien qui puisse les unir, mais encore elles sont séparées les unes des autres par des différences radicales, religieuses et politiques. En Chine, au contraire, tous les élémens sont prêts pour une vigoureuse constitution; changez la face du gouvernement, et vous trouvez déjà réunies toutes les conditions de force et de stabilité qui font la puissance de l'Europe. La Chine est un pays d'agriculture, d'industrie, de commerce; elle est habituée à vivre sous l'empire de lois homogènes; elle aura donc peu de chose à faire pour devenir une puissante fraction du monde civilisé.

Les nations voisines seront nécessairement entraînées dans le même mouvement; le Japon, dont l'isolement politique est plus complet encore que celui de la Chine, parce que les localités ont permis au gouvernement de resserrer davantage le réseau qui sépare ce pays du reste du monde, le Japon sera obligé, par la force même des choses, d'ouvrir ses portes à la civilisation envahissante; il ne pourra rester seul debout au milieu de cette ruine générale des gouvernemens fondés sur le système de l'exclusion et de l'isolement. La Cochinchine, le Camboge, le royaume de Siam, suivront la même impulsion. La péninsule malaise formera une nation à part, ou se rattachera à une des grandes fractions dont je viens de parler, au royaume de Siam, par

exemple, qu'elle complètera. Les divers archipels de la mer de Chine et des détroits resteront ou deviendront les avant-postes de l'Europe dans la grande lutte qui s'est engagée, jusqu'à ce que, entraînés aussi par cette tendance de toutes les grandes divisions humaines à se gouverner elles-mêmes, ils secouent le joug pour former à leur tour des nations indépendantes.

Cette simple énumération des contrées qui composent ce qu'on appelle l'extrême Orient ne vous inspire-t-elle pas, monsieur, de sérieuses réflexions? Et, franchissant par la pensée la distance des temps, comprenez-vous tout l'intérêt qui s'attache dans l'avenir à cette partie du globe? Quelles immenses destinées ne lui sont pas réservées! C'est dans la mer de Chine que sont les plus grandes masses de population; c'est évidemment là qu'est le centre de l'avenir commercial du monde. Les terres qu'elle baigne contiennent plus de quatre cents millions d'ames; déjà le mouvement commercial qui y pénètre ou qui en sort s'élève à près d'un milliard, et l'œuvre est à peine ébauchée; tout est encore à faire. Les vingt-cinq millions d'ames du Japon ne consomment aujourd'hui que 300,000 francs de marchandises européennes; la consommation que la population de la Chine fait des mêmes produits ne s'élève pas à plus de quinze centimes par individu. Lors de l'entrée des Anglais à Chin-hae et à Ning-po, ils ne trouvèrent pas le moindre vestige de marchandises européennes; les importations de Canton n'arrivaient même pas jusque-là. La Cochinchine ne connaît pas ces produits; Siam vit presque exclusivement de son sol, comme les habitans de la péninsule malaise, et si les divers archipels qui couvrent les mers de l'Indo-Chine ont un commerce comparativement un peu plus avancé avec les nations européennes, c'est que l'influence du voisinage des possessions hollandaises et anglaises s'y est fait sentir d'une manière plus immédiate. C'est le commerce, bien plus que les armes des nations de l'Occident, qui fera pénétrer notre civilisation dans toutes ces contrées, et, lorsque tous ces immenses foyers de production et de consommation seront remués par l'activité et la concurrence européennes, quelle place importante n'occuperont-ils pas dans l'échelle des relations commerciales du monde!

Il ne faut donc pas s'étonner de l'attention profonde avec laquelle le gouvernement français observe aujourd'hui les évènemens dont la mer de Chine est le théâtre. Si nos intérêts actuels n'y sont pas d'une grave importance, la question s'y présente pour nous, comme pour l'Angleterre, comme pour toutes les puissances qui sont à la tête de la civilisation, avec tout son avenir de conséquences incalculables. La presse anglaise ne semble pas la comprendre quand elle témoigne sa surprise de ce que le gouvernement français entretient des agens en Chine et y envoie des bâtimens de guerre. Eh quoi! elle parle tout haut de l'ouverture prochaine de la Chine au commerce étranger, c'est-à-dire de la plus grande révolution dont les annales de l'histoire moderne fassent mention, et la France n'aurait pas le droit, ce ne serait pas pour son gouvernement un devoir sacré d'en suivre toutes les phases!

J'ai dit que le contre-coup de la révolution qui ouvrira la Chine se fera sentir sur toutes les nations voisines; j'aurais pu aller beaucoup plus loin, et dire qu'elle réagira sur tout le reste du monde. La Chine ne s'ouvrira pas seulement pour qu'on y entre, elle s'ouvrira aussi pour qu'on en sorte; et pour quiconque connaît un peu les Chinois, pour toute personne qui a étudié l'activité, l'esprit d'entreprise, la persévérance, la fine intelligence de ce peuple, il est évident qu'il ne restera pas long-temps au-dessous des nations européennes dans les arts auxquels celles-ci doivent leur prééminence. Soyez-en convaincu, monsieur, aussitôt que la muraille qui sépare la Chine du reste du monde aura été renversée, les marchands chinois ne tarderont pas à venir sur tous les marchés du globe étudier nos besoins, et y apporteront avec eux un esprit commercial tout aussi avancé que le nôtre, et des élémens de concurrence contre lesquels l'industrie européenne aura peine à lutter. Je le répète, car c'est là une vérité qui n'est connue que de très peu de personnes, il n'y a pas la moindre analogie entre la nation chinoise et les peuplades de l'Inde et de l'Amérique. Indépendamment de toutes les différences que j'ai signalées tout à l'heure, la Chine a des matières premières qu'elle seule possède; elle en a d'autres pour lesquelles son sol est plus favorable que celui des contrées qui les produisent; la main-d'œuvre y est à très bon marché; elle a surtout une industrie qui ne demande qu'un peu de concurrence pour s'élever au niveau de l'industrie européenne la plus avancée. Cinquante ans de liberté commerciale, et la Chine, ou du moins les diverses fractions de cet immense territoire qu'on appelle encore ainsi, pèseront dans la balance des nations.

Je me représente quelquefois l'ouverture de la Chine comme devant produire sur le monde commercial ces effets qu'on redoute d'une communication ouverte entre l'Océan et la mer Pacifique; on craint que les eaux plus élevées d'une des deux mers n'inondent, en prenant leur niveau, toutes les terres voisines. Il pourrait bien arriver qu'en ouvrant les digues qui tiennent encore prisonnière l'immense population industrielle de la Chine, il ne s'ensuivît de même une terrible inondation qui détruirait entièrement les anciennes voies commerciales et leur ferait prendre un autre cours.

Je ne m'appesantirai pas sur la révolution politique qui sera la conséquence naturelle de la large participation que ce nouveau tiers du globe prendra dans les affaires du monde; je n'ai voulu m'occuper ici que de l'importance commerciale de mon sujet. Il y a d'ailleurs, vous le savez, monsieur, d'étroits rapports entre toutes les grandes questions commerciales et celles de la plus haute politique. En Angleterre, cela se comprend parfaitement; mais, en France, notre imagination est trop vive pour étudier ces choses-là, et les affaires commerciales nous paraissent à peine mériter qu'on leur donne quelque attention. Les diplomates anglais font des intérêts commerciaux de leur pays une très grande affaire; ils savent très bien que, dans ce siècle déjà si matériel et qui tend à le devenir bien davantage, la meilleure étude diplomatique à faire est celle des intérêts matériels de chaque peuple, car toute

la politique est là aujourd'hui, quoi qu'on en dise. Il y a en France quelques hommes très haut placés qui comprennent parfaitement ce que je viens de dire, malheureusement le nombre en est très limité.

Indépendamment de l'influence générale que l'affranchissement commercial de la Chine exercerait sur le commerce de la France en particulier, il est surtout un point de contact entre l'industrie chinoise et la nôtre qui me fait redouter le moment où elles entreront en concurrence; je veux parler de nos soieries. Les personnes qui s'occupent de commerce extérieur savent que les soieries chinoises le disputent et souvent avantageusement aux nôtres sous le rapport de la qualité et surtout sous celui des prix. Les Chinois ont la matière première à 60 pour 100 meilleur marché que nous, et leur main-d'œuvre coûte environ un sixième de ce qu'elle vaut chez nous; déjà l'Amérique espagnole consomme pour environ six millions de soieries qu'elle reçoit de la Chine; aux États-Unis, nous avons été obligés de signer un traité qui sacrifie notre navigation pour conserver la protection que nos soieries reçoivent des tarifs américains contre la concurrence chinoise. Ces faits seuls prouvent combien cette concurrence est déjà redoutable pour nous. Que sera-ce donc lorsque les fabricans chinois pourront étudier eux-mêmes les besoins des populations! On a souvent répété que les Chinois ne possédaient que le talent de l'imitation, et qu'ils ne savaient pas créer; on ne réfléchissait pas qu'on émettait là une opinion beaucoup trop absolue. Il est certain que les fabricans chinois ne se sont montrés à nous jusqu'ici que comme d'habiles imitateurs; mais il ne pouvait guère en être autrement : ils ne connaissent ni nos goûts, ni nos usages; nous leur portons des échantillons, et nous leur demandons de les prendre pour modèles dans leur fabrication. Ils ne peuvent qu'exécuter nos ordres; ils ne savent même pas la plupart du temps à quel usage les objets que nous leur demandons sont destinés. N'en serait-il pas à peu près de même, si on apportait à nos fabricans des échantillons d'étoffes destinées à l'habillement ou à l'ameublement des mandarins chinois? — Il est encore une autre branche d'industrie pour laquelle les Chinois rivalisent au moins avec nous, je veux parler de la tabletterie; leurs lacques, leurs articles d'ivoire et d'écaille, sont bien supérieurs à tout ce que nous faisons.

Il n'en est pas de même pour l'Angleterre. Son industrie n'a pas de point de contact avec l'industrie chinoise. Elle n'a donc rien à en redouter pour le moment; mais, si elle réussit dans la grande entreprise à laquelle elle a déjà fait tant de sacrifices, un jour viendra bientôt où le commerce de la Chine ne cherchera plus d'intermédiaire, et où son industrie, profitant de l'expérience même de ses rivaux, saura se suffire à elle-même. La Chine fera plus encore, elle ne se contentera pas de travailler pour ses propres besoins, elle s'occupera aussi des besoins des autres nations, et, si on peut juger à l'avance du degré d'activité qu'elle déploiera dans la création de ses relations commerciales par celle que nous avons pu observer chez les Chinois qui, malgré la rigueur des lois de leur pays, vont chercher fortune à l'étranger, on est

porté à croire que son industrie prendra un développement merveilleux. La Chine est une fourmilière sur une immense échelle. Sa population ne s'arrête pas un seul instant; elle ne peut pas s'arrêter, car elle mourrait de faim. Pour elle pas de repos, il faut qu'elle travaille sans cesse, aujourd'hui, demain, toujours; elle ne connaît même pas les jours de fête. Une seule fois dans l'année, un seul jour, le premier de l'an, le travail cesse; le Chinois le plus pauvre se livre au plaisir avec toute l'ardeur qui suit une longue privation; mais, le lendemain, il reprend la tâche de toute sa vie. Que d'énergie une pareille existence ne devrait-elle pas donner à cette population, si les lois sous l'empire desquelles elle vit ne la contenaient dans les limites de son industrie, si on ne lui avait caché le monde où elle est destinée à occuper une si grande place! Renversez la barrière, et vous verrez de quoi ces hommes seront capables; faites-leur connaître leur force, portez-leur cette civilisation qui vous donne sur eux une supériorité factice, et vous verrez avec quelle rapidité ils profiteront de vos leçons jusqu'à ce que, peut-être, ils soient eux-mêmes en état de vous en donner.

On a dit, je crois, que le monde tendait à changer de place; on voulait par là signaler la décrépitude de nos vieilles institutions sociales; la vie, la force sont, dit-on, parmi les nouvelles populations du globe; c'est pour elles qu'est l'avenir. On citait les États-Unis s'élevant, en moins de cinquante ans d'indépendance, au premier rang des nations, et rivalisant déjà, à forces égales, avec cette même puissance dont naguère ils étaient encore tributaires. L'Europe a débordé, et partout elle va formant des nations jeunes et vigoureuses dont on peut suivre pas à pas la création; en Chine, l'œuvre est presque accomplie, et, quand le rideau se lèvera, la nation chinoise apparaîtra toute prête à jouer son rôle sur la scène du monde.

****

Macao, 15 mars 1842.

LES ÉLECTIONS DE 1842.

I. — LA POLITIQUE DES CONSERVATEURS ET LES ÉLECTIONS DE 1842.
II. — VUES SUR LES ÉLECTIONS DE 1842.
III. — AVIS AUX CONTRIBUABLES.
IV. — RÉPONSE AU MINISTRE DES FINANCES.

Quels sont les besoins vrais du pays? Quels conseils lui adresser au moment où il doit se prononcer sur le choix de ses mandataires? Telles sont les questions que reproduit périodiquement sous le régime représentatif le retour des élections générales.

Il y a pour la France ceci de particulier, que l'Europe prend presqu'autant d'intérêt à ses élections qu'elle-même. L'Angleterre peut renouveler sa chambre des communes, sans qu'en dehors de cette île on s'en inquiète beaucoup : on connaît la stabilité de son gouvernement intérieur et la persévérance de sa politique étrangère. Dans l'opinion de l'Europe, la France n'a pas encore conquis ces deux avantages.

L'Europe ne se fait pas de notre état intérieur une exacte idée, et il y a dans la société française plus d'élémens conservateurs qu'elle ne semble le penser. Il y a douze ans, une révolution éclate; elle venge et sauve la liberté politique en ébranlant l'ordre social : elle est à la fois une source de bienfaits et de périls. Cependant ces émo-

tions et ces crises, inévitables d'ailleurs après une aussi brusque péripétie, s'apaisent; la société reprend peu à peu l'empire d'elle-même et travaille à tout raffermir; à l'entraînement révolutionnaire succède l'esprit conservateur. Telle est l'histoire des douze années qui nous séparent de 1830; histoire qui reproduit en quelque sorte dans un cadre étroit et sous des formes bien adoucies les phases diverses et les passions successives de notre première révolution. Cette répétition, qui a aujourd'hui le caractère historique d'un fait accompli, d'un fait nécessaire, est la meilleure preuve qu'enfin, après cinquante ans, la France a épuisé son cycle révolutionnaire. Il n'y a plus d'avenir digne d'elle que dans le respect et le maintien de ce qu'elle a voulu et de ce qu'elle a fondé.

Si la grande majorité du pays en est convaincue, comme nous le croyons, les élections générales lui offrent l'occasion de prouver l'esprit dont elle est animée. Les élections de 1842 doivent apporter à l'existence et à la légitimité de notre gouvernement une consécration éclatante et suprême, en envoyant à la chambre une majorité gouvernementale, puissante par ses convictions comme par le nombre.

Ce résultat est vraiment désirable, car, en mettant le dernier sceau à la volonté du pays, il persuadera enfin l'Europe de notre ferme intention d'arriver à la stabilité. Quand l'Europe nous juge, elle est encore sous les impressions que lui ont laissées les cinq premières années qui ont suivi 1830, et en cela elle a tort. Elle ne tient pas compte de tous les changemens qui se sont opérés, et certains souvenirs lui dérobent un peu l'intelligence du présent. Les élections qui se préparent peuvent d'un coup lui démontrer ce qu'elle ne voit encore qu'à demi. Nous insistons sur ce point, il est capital. Comparons la France aux quatre puissances qui se partagent avec elle la prépondérance européenne; nous ne la trouvons inférieure à aucune d'elles, pour ne pas dire plus : personne ne prétendra que ses finances soient moins prospères, ses armées moins redoutables, sa civilisation moins féconde que celle d'aucun peuple. Sur quoi tombe la critique? A quel endroit dénonce-t-on la faiblesse de la France? On dit qu'elle a l'esprit léger, la volonté inconstante, et que cette mobilité annule sa force. Aussi s'autorise-t-on de cette inconsistance qu'on lui prête pour rabattre quelque chose de la considération à laquelle elle a droit, tout en continuant de s'en défier et de la craindre.

Le jour où, dans les chancelleries européennes, la stabilité de notre gouvernement ne fera plus question, la France pèsera d'un bien autre poids dans les conseils des grandes puissances. On dit que

le prince de Metternich aurait répondu il y a quelques mois à une ouverture diplomatique : « Quand la France aura fait ses élections, nous verrons. » C'est à cette pensée de défiance et d'incrédulité sur la durée de ce qu'a fondé 1830, qu'il importe de répondre par des faits positifs. Une chambre gouvernementale sera pour la France une force vis-à-vis l'Europe, et en même temps elle sera pour l'Europe un gage de sécurité à notre égard.

C'est surtout dans les temps de calme qu'il est permis de demander aux institutions tout ce qu'elles peuvent rendre. Élu au sein d'une tranquillité profonde, le parlement qui s'assemblera le 3 août comprendra sans doute toute l'étendue de ses devoirs et voudra les remplir. Ce ne sont pas toujours les chambres nommées dans des circonstances orageuses qui se montrent le plus résolues et le plus fermes. Sortie de la coalition, la chambre de 1839 a été souvent indécise et timide. Mais quand les derniers bruissemens des tempêtes publiques ont expiré depuis long-temps, quand la société est paisible, presque indifférente, il arrive souvent que les assemblées politiques se mettent à exercer leur action avec plus d'énergie; elles s'y croient autorisées par le calme qui règne autour d'elles.

Lorsque nous demandons aux électeurs de nommer une chambre gouvernementale, il est loin de nous de désirer le triomphe exclusif et oppresseur d'un seul parti. Un semblable résultat nous ramènerait aux fautes de la restauration. Qu'arrive-t-il quand des idées, des passions qui ont quelque empire dans le pays, ne peuvent se faire représenter dans le parlement? Elles se réfugient dans une presse ardente, elles s'exagèrent et s'enveniment dans de secrets conciliabules; elles se font une vie exceptionnelle et mauvaise. Si nous voulons voir dans le parlement quelques représentans des opinions extrêmes, à plus forte raison blâmerions-nous l'exclusion qui serait prononcée systématiquement contre les hommes d'une opposition modérée. Il paraît que le cabinet a hautement reconnu et déclaré à ses agens qu'il était des hommes notables parmi ses adversaires dont il ne fallait pas songer à combattre la réélection, et dont la présence était nécessaire à la chambre. D'ailleurs, dans sa lutte contre les opposans, le ministère a plus d'intérêt à en éclaircir le nombre qu'à tirer sur les officiers.

Au surplus, au-dessus des convenances particulières du ministère et de l'opposition s'élève l'intérêt du pays, dont en ce moment le corps électoral est le juge suprême. Les circonstances sont favorables; les électeurs peuvent apprécier sainement les hommes et les

choses; il n'y a pas de passions ardentes qui égarent les esprits : justice peut être faite à tout le monde. Une considération nous frappe. Beaucoup de personnes éclairées sont convaincues que le corps électoral tel qu'il est représente sincèrement l'état du pays, et qu'il n'est pas raisonnable de vouloir, par une réforme hasardée et au moins inutile, ébranler une loi organique qui compte à peine onze ans d'existence. Voici une occasion excellente pour donner à cette opinion l'irréfragable sanction du fait. Si des élections de 1842 il sort une chambre vraiment politique, ce résultat sera la meilleure réponse aux cris de réforme qu'on entend dans chaque session. Il dépend du corps électoral de défendre et d'affermir sa propre composition par la qualité même des produits qu'il donnera. Une chambre insuffisante deviendrait un argument en faveur d'une réforme.

Les électeurs ne doivent pas perdre de vue les critiques dont a été l'objet la manière dont ils exercent leur droit. On leur a reproché d'envoyer sur les bancs de la chambre un trop grand nombre de fonctionnaires publics, et l'opposition a voulu porter remède au mal en étendant le cercle des incompatibilités que prononce la loi de 1831. Qu'a-t-on répondu pour combattre, pour repousser cette proposition, qui a été reproduite jusqu'à trois fois? On a dit qu'il ne fallait pas empiéter sur la souveraineté de l'électeur, que seul l'électeur était juge de la capacité morale des candidats, et qu'il n'était pas sage de vouloir faire par des lois ce qui ne pouvait être fait que par les mœurs. Il appartient aux électeurs de prouver la justesse de cette réponse. Il ne s'agit pas d'exclure systématiquement tous les fonctionnaires de la députation. Cette erreur de l'assemblée constituante et de la convention n'a plus de partisans que parmi ceux que l'expérience ne corrige pas, et elle doit aujourd'hui avoir d'autant moins cours, que la majorité des fonctionnaires publics présente plus de garanties morales par leurs lumières et leurs talens. Mais, dans cette majorité même, nous conseillerons aux électeurs de choisir avec sévérité. Nous les engagerons à nommer surtout parmi les fonctionnaires les plus élevés et les plus éminens; avec nos mœurs et nos institutions, il n'est plus guère possible à l'ignorance, à la médiocrité, d'arriver aux premiers rangs de l'administration, de l'armée et de la magistrature, et les électeurs qui iront y chercher des mandataires ont plus de chances pour ne pas faire un mauvais choix. Ils éviteront aussi de cette façon les petites ambitions, d'autant plus avides qu'elles sont moins satisfaites, et qu'elles voudraient s'élancer des premiers degrés de la hiérarchie jusqu'aux plus hauts, à la faveur d'un court

séjour dans les régions parlementaires. Nommer député un petit fonctionnaire, c'est couronner une capacité problématique et enflammer une ambition certaine.

On a aussi reproché aux électeurs de trop concentrer leurs choix sur des gens peu connus hors du rayon où ils vivent, et de transformer en députés de la France des hommes qui avaient peu l'habitude de porter leurs regards au-delà de leur clocher. Ici, plus encore que pour les fonctionnaires, c'est aux mœurs politiques qu'il faut s'adresser, car la loi ne saurait rien réglementer sur ce point. Nous ferons un nouvel appel à l'intérêt même du corps électoral, et nous lui remettrons en mémoire ce que demandent ceux qui veulent changer la loi organique de 1831. Ils demandent que la nomination de tous les députés se fasse au chef-lieu de chaque département. Ils disent que dans les circonscriptions électorales, telles que la loi les a faites, l'intelligence des intérêts politiques ne pénètre pas, et qu'il faut donner pour théâtre aux élections des villes importantes, afin d'élever et de généraliser les sentimens et les idées du corps électoral. C'est aux électeurs à répondre par des faits, à montrer que dans les arrondissemens électoraux les questions politiques sont prises en grande considération, et que le génie de la localité n'y règne pas sans partage. Notre organisation sociale a fait aux intérêts locaux une part importante : ces intérêts sont représentés dans les conseils municipaux, dans les conseils d'arrondissement, dans les conseils généraux. Là est leur légitime empire. La chambre des députés est une sphère différente et plus élevée. Toutefois nous ne prétendons pas qu'il doive être interdit aux intérêts locaux d'y présenter leur requête et d'y introduire plusieurs de leurs mandataires. Une chambre où les intérêts locaux n'auraient pas d'organes ignorerait une partie des besoins du pays. Ces intérêts sont appelés à concourir à l'ensemble du bien général. Tout dépend de la mesure. Mais, même au point de vue des intérêts locaux, les électeurs feront mieux d'accorder leur confiance à des capacités élevées qu'à des esprits étroits *qui n'auraient que du zèle.*

On peut jusqu'à un certain point s'adresser aux lumières du corps électoral comme on s'adresserait aux lumières d'une assemblée politique. Dans le corps électoral s'associent la propriété, l'industrie, l'intelligence. Le corps électoral nomme directement les députés; il n'y a point d'intermédiaire entre lui et ses représentans : en rapport, en contact avec eux, il connaît intimement leurs principes, leur conduite. Cette constitution de l'électorat lui donne une influence directe et puissante sur la marche des affaires. Tous les trois

ou quatre ans, deux cent mille électeurs sont convoqués; toutes les questions sont portées devant eux, et, par le choix de leurs mandataires, il dépend d'eux en partie de résoudre ces questions à leur gré. Sans doute, une fois élue, la chambre a son esprit et son indépendance; elle devient souveraine à son tour et pour plus de temps. Mais, de son côté, le corps électoral, qui intervient souvent et d'une manière directe dans les affaires, arrive successivement à prendre une sorte de personnalité politique dont la prépondérance se fera de plus en plus sentir. A ces électeurs qui, depuis vingt-cinq ans, ont été consultés, invoqués dans toutes les crises, dans tous les périls qu'a traversés la société, il faut parler non pas le langage d'une démagogie grossière, mais celui de la raison et des véritables intérêts du pays.

La France veut la monarchie représentative. S'il est un point qui doive être hors de tout débat désormais, c'est à coup sûr celui-là. Rêver pour le pays une autre forme de gouvernement, après cinquante années d'essais et de convulsions, ne peut plus être que le fait d'une ignorance ou d'une folie également incurable. Cette monarchie représentative, déjà constituée par la charte de 1814, a reçu une consécration éclatante par la charte de 1830. L'institution fondamentale de la royauté s'est affermie même au milieu des orages, parce qu'une tige nouvelle a été mise à la place d'un tronc desséché. La liberté constitutionnelle a été assise sur de plus larges bases. Jamais pacte politique n'a été plus clair, plus loyal, plus satisfaisant, que celui de 1830. Depuis cette grande époque, des lois scrupuleusement élaborées par les trois pouvoirs ont organisé les franchises municipales et la représentation des intérêts départementaux. Aujourd'hui qu'avons-nous à faire? Nous avons à consolider en améliorant. Le travail d'amélioration est la conséquence naturelle du génie conservateur; car, en politique comme dans la nature, rien ne se conserve sans développer et accroître ses forces.

Nous croyons fermement que cette pensée, consolider en améliorant, anime aujourd'hui la France, et nous souhaitons que ce soit elle qui inspire surtout le corps électoral dans les choix qu'il va faire. Il est permis de l'espérer; on ne remarque même pas dans le pays les agitations qu'amène souvent une élection générale. Les partis ne s'accablent pas mutuellement, comme en 1839, d'écrits, de circulaires et de pamphlets. On compte les brochures que la circonstance a fait naître. Cette extrême sobriété dans la polémique est un symptôme. Bien des passions sont éteintes; que d'illusions évanouies! En 1834, en

1839, les partis et les hommes que leurs principes et leurs espérances plaçaient en dehors de la constitution de 1830, cherchaient dans le mouvement d'une élection générale un moyen de propagande. A ces prédications ardentes ont succédé aujourd'hui la circonspection, la modestie, le silence.

S'il y a de l'animation quelque part, elle est plutôt dans les rangs du parti conservateur. Il a la conscience de sa force, et il veut garder la prépondérance que depuis 1830 il a su reconquérir. Aussi les écrivains qui se font les organes de ses intérêts électoraux ont le verbe haut et vif. Conservateurs, leur disent-ils, prouvez par votre active persévérance, par votre ferme accord, par l'indépendance et la dignité de vos choix, que vous ne connaîtrez jamais ni les mollesses d'une sceptique indifférence, ni les jalouses exclusions des partis étroits et violens. Nous ne pouvons qu'applaudir à ces paroles qui sont les dernières d'une brochure ayant pour titre : *La Politique des Conservateurs*. Mais l'auteur, qui ne s'est pas fait connaître, nous semble avoir un peu oublié dans le cours de son véhément *factum* cet esprit de conciliation qu'il recommande dans les lignes que nous avons citées. Il touche à toutes les questions : la situation intérieure, la politique étrangère, le ministère du 1er mars, le cabinet du 29 octobre, les fortifications de Paris, le droit de visite, le recensement, la réforme électorale, les républicains, les légitimistes, l'opposition de gauche, sont successivement l'objet d'une appréciation tranchée, énergique. On ne saurait refuser à l'écrivain le mérite de la franchise. Défenseur décidé du ministère du 29 octobre, il en justifie la politique sur tous les points; il poursuit ses adversaires avec passion, parfois avec injustice. Nous ne savons si la brochure produira tout l'effet qu'a dû s'en promettre l'auteur. Comme moyen d'attaque, comme cri de guerre, elle est trop longue et promène la discussion sur trop de points; d'un autre côté, ceux qui y chercheront un jugement impartial, approfondi, sur la situation et les hommes, pourront être choqués par la verve incandescente de l'écrivain, et parfois seront tentés de lui dire : *Citoyen, voyons votre pouls.*

Ce n'est pas au reste sur la politique intérieure que nous nous trouverons en désaccord avec l'auteur. Nous pensons, comme lui, que depuis douze ans de grands progrès ont été accomplis dans notre pays pour sa vie morale et matérielle. L'énumération de toutes les lois et de tous les actes qui ont concouru à cette amélioration serait longue. Au surplus, la France se rend bien compte de toutes les conquêtes qu'elle doit à la dernière révolution; aussi nous la voyons en ce mo-

ment plus désireuse de les consolider que de les accroître. Dans les premières années qui ont suivi 1830, il semblait qu'on n'obtiendrait jamais assez de réformes; aujourd'hui la société témoigne plutôt l'envie de faire halte dans la voie des innovations; naguère elle aurait précipité tous les changemens, maintenant elle les ajourne pour en examiner mûrement l'à-propos et la nécessité. C'est à cette disposition incontestable de la France que le parti conservateur doit la faveur avec laquelle le pays le voit depuis plusieurs années.

Continuons d'interroger les sentimens de la nation, et nous la trouverons plus préoccupée des questions de politique étrangère que des questions intérieures. Il importe de préciser la mesure de ces préoccupations sans aller au-delà comme sans rester en-deçà de ce que sent et veut le pays. La France souhaite sincèrement conserver la paix européenne, et ce désir est bien partagé par tous les peuples qui l'environnent. Eh! qui songe à la guerre? Qui voudrait interrompre brusquement par une prise d'armes ce mouvement d'idées et d'intérêts qui a commencé le jour où Napoléon est tombé? Pour rouvrir le jeu des batailles, les esprits sont trop éclairés et les ames trop molles. La paix ne sera pas troublée, mais la France veut qu'elle soit pour elle digne et satisfaisante; comme la paix est dans l'intérêt de tous, la France n'entend pas y faire de sacrifices particuliers. Certes jamais sentiment national ne fut plus modéré ni moins blessant pour les autres peuples. Cependant il y a deux ans la France a pu croire que, pour conserver la paix générale, elle avait mis du sien un peu plus qu'on n'était en droit d'exiger d'elle. Cette pensée, qu'on lui avait fait exagérer la mesure des concessions, lui a été amère. Nous ne déclamons pas, ce nous semble, en signalant ce froissement de l'honneur national comme un fait incontestable, comme un sentiment unanime. C'est au moment où le pays se trouvait ainsi affecté qu'est survenue la question du droit de visite : cette question a trouvé la France et les chambres résolues à deux choses, ne plus faire de concessions, et surtout n'en plus faire à l'Angleterre. Pour nous, nous avons reconnu que le parti conservateur était devenu un parti vraiment politique par la prompte intelligence avec laquelle il s'est fait l'organe du sentiment national. Il n'a permis à personne de faire mieux que lui quand il s'est agi d'exprimer les intentions du pays. Cette habile conduite, en le rendant plus populaire, a eu aussi l'avantage de prêter à notre gouvernement une grande force dans ses négociations. Le cabinet a pu montrer à l'Europe l'unanimité du pays et s'en appuyer.

Quel intérêt le parti conservateur aurait-il à diminuer, par des divisions intestines, l'autorité de son vote et de ses actes sur une question si considérable? Nous ne concevons pas comment l'écrivain qui se donne pour leur organe a pu voir dans l'affaire du droit de visite une occasion d'attaquer l'ancien président du 15 avril. M. Molé a fait connaître à la tribune de la chambre des pairs quelle avait été sa conduite lorsqu'il se trouvait à la tête du cabinet. Il n'a point autorisé notre ambassadeur à ouvrir le protocole avec les quatre puissances; quand M. le comte Sébastiani lui transmit ce protocole, au bas duquel il avait mis sa signature, M. Molé ne répondit point : trois mois après il n'était plus aux affaires. Est-il bien difficile de se rendre compte de cette attitude? M. Molé s'est abstenu, autant qu'il était en lui, de faire un pas de plus dans la voie où l'on se trouvait engagé : il n'autorise point l'ouverture du protocole, et, quand elle lui est annoncée, il garde le silence. On peut, sans être un grand diplomate, apprécier la mesure et la portée de cette conduite, qui, sans que personne eût à se plaindre, réservait l'avenir. Malheureusement nous vivons dans un pays où l'avenir, même le plus limité, n'appartient pas aux hommes d'état, et nous sommes possédés d'une manie d'instabilité qui les précipite au moment où ils allaient agir.

Croirait-on que, dans les explications fort simples données au Luxembourg par M. Molé, l'auteur de *la Politique des Conservateurs* voit quelque chose de coupable, et presque une manière de découvrir la royauté? La couronne découverte par M. Molé, par l'homme d'état qui, pour les détourner du trône, a appelé sur sa tête les coups de tous les partis! Ce reproche est si déraisonnable, qu'il ôte presque toute gravité à l'œuvre de l'écrivain.

D'ailleurs une aussi flagrante injustice à l'égard de M. Molé était tout-à-fait inutile à l'apologie du cabinet. Dans tout ce débat du droit de visite, les agressions réitérées de l'opposition ont fourni au ministère l'occasion naturelle de remonter à l'origine de la question et de faire à chacun sa part. Cette responsabilité dont on voulait l'accabler, il a pu la partager entre tous, en traçant l'ensemble des négociations auxquelles ont participé tous les ministères. Le poids de cette grande discussion a été porté par M. Guizot avec une puissance à laquelle même ses plus résolus adversaires n'ont pas refusé leur admiration. Nous n'aurons que la justice de l'historien en disant que, dans la session qui vient de finir, M. Guizot a trouvé dans son talent des ressources nouvelles. Comme orateur politique, il s'est élevé plus haut qu'il n'avait encore fait. Pour mieux se défendre, il a grandi.

Au milieu des dissentimens et des animosités qui agitent le monde politique, ne refusons jamais à la supériorité de l'esprit et du talent l'hommage auquel elle a droit. Pourquoi l'auteur de *la Politique des Conservateurs* s'est-il si souvent départi de cette équité, qui est à la fois un devoir et un plaisir? Après avoir été injuste envers M. Molé, à plus forte raison devait-il continuer à l'être envers M. Thiers. Cependant est-il habile, est-il dans l'intérêt général de travailler à élargir la distance qui sépare en ce moment le chef du centre gauche de la majorité dont il était encore, il y a deux ans, un des plus puissans représentans? Nous concevons autrement le langage qu'il y aurait à tenir. Vous parlez, dites-vous, au nom des conservateurs. Eh bien! en leur nom, rappelez à M. Thiers et à ses amis les nombreux points de contact qu'ils ont gardés avec la majorité. Attirez-les à vous, au lieu de les pousser à gauche. Adressez-leur les reproches que, selon vous, ils méritent, mais sans exagération, sans violence.

Oui, on peut, non sans raison, déplorer le schisme qui s'est fait dans le sein de l'ancienne majorité. Il est fâcheux pour tous que des hommes éminens, qui avaient si fort compté dans les rangs de cette majorité, s'en trouvent isolés aujourd'hui. Cette séparation n'a cependant pas été amenée par des dissidences radicales. L'ordre et la paix sont aussi bien dans les vœux du centre gauche que dans ceux des conservateurs. Le dissentiment ne s'est élevé que sur les moyens de consolider l'un et l'autre. Quand le 1er mars vint aux affaires, il inscrivit sur son drapeau le mot de *transaction*. Son chef donna lui-même à la tribune le commentaire de cette devise : pas de réaction, aucune exclusion de personnes, un esprit conciliateur, l'oubli d'anciennes querelles qui n'avaient plus d'objet. M. Thiers disait que cet esprit de conciliation et de transaction était partout, et ne se montrait pas moins dans les questions d'intérêt matériel que dans les questions politiques; il ajoutait aussi que, depuis trois ans, on avait plus souvent discuté sur les mots que sur les choses. La chambre répondit à cet appel; elle donna au ministère du 1er mars une imposante majorité de transaction. Il y a deux ans, à pareille époque, tout semblait promettre à ce cabinet une longue carrière, quand la fatale question d'Orient vint tout renverser. Le ministère du 1er mars ne fut pas heureux.

Sorti des affaires, le centre gauche eut une position difficile. Il n'appartenait entièrement ni à la majorité, ni à l'opposition. Dans la politique intérieure, il partageait les principes et les sollicitudes de la majorité pour la cause de l'ordre, et il s'associait aux griefs de l'op-

position pour la politique étrangère. Ces situations intermédiaires ne permettent pas, nous le reconnaissons, d'avoir une action prompte et directe sur la marche des affaires; néanmoins ceux qui les occupent avec talent peuvent encore y exercer une influence utile, et travailler pour l'avenir. A notre avis, le centre gauche n'a pas assez continué, en dehors des affaires, la politique qu'il avait intronisée au pouvoir; il n'a pas assez professé, il n'a pas assez représenté ces idées de transaction qui n'ont pas cessé un instant d'être vraies et nécessaires; il s'est trop confondu avec l'opposition. Or, pour que le centre gauche exerce une influence réelle sur la gauche, il ne faut pas qu'il dissimule les sympathies et les souvenirs qui le rattachent au parti conservateur. Autrement, en inclinant trop vers la gauche, il la confirme dans ses préjugés, dans ses erreurs, et il perd la plus grande partie de sa puissance morale.

Voilà, ce nous semble, ce qu'on eût pu dire au centre gauche au nom du parti conservateur. Nous n'avons pas été surpris, en arrivant au chapitre de l'opposition de gauche, de trouver chez l'auteur de la brochure une recrudescence de vivacité. Ce sont nos adversaires sérieux, s'écrie l'écrivain; aussi se donne-t-il carrière dans l'assaut qu'il leur livre : « Nous avons vu à l'époque du 1er mars, dit-il, la gauche presque tout entière obéissante et docile jusqu'à la servilité, avide de faveurs jusqu'au cynisme, acceptant sans embarras les plus éclatantes contradictions. Elle a renoncé à ses vieilles croyances sans parvenir à s'en former de nouvelles. Le ministérialisme sans débat, sans objection, sans examen, a été sa règle... » Et encore : « La gauche a senti qu'elle avait perdu le droit d'invoquer ses principes; elle n'en parle plus, elle n'y croit plus. Elle marche au hasard par des chemins qu'elle ignore, résignée à tout, imprévoyante de tout, jetant par intervalles un regard terne vers le passé, et ne pouvant se dire à elle-même si elle le regrette, ou si elle a pour jamais rompu avec lui. » Nous aimons qu'on combatte ses adversaires avec ardeur et franchise, mais encore faut-il être juste. Les choses ne se sont pas passées comme les décrit l'écrivain. Tout un parti ne désarme pas pour complaire aux convenances d'un homme ou de quelques hommes; il faut trouver à ses changemens des raisons plus générales et plus nobles. L'opposition de gauche n'a pas échappé à cette décomposition des partis, à cette transformation des idées dont nous avons le spectacle depuis six ans. Seulement, elle a mis son amour-propre à ne pas s'avouer à elle-même les modifications qu'elle subissait; le

parti du mouvement s'est piqué d'immutabilité. Autour d'elle, chaque parti, chaque homme transformait ses opinions, ses idées; les esprits les plus élevés du parlement et du pays, M. Thiers, M. Guizot, M. de Lamartine, modifièrent hautement leur politique suivant les besoins nouveaux qu'à leur sens le temps apportait avec lui. Tout changeait autour de la gauche; elle changeait aussi, et cependant elle s'opiniâtrait à se dire toujours la même. Ce n'est pas pour avoir agi comme elle a fait que la gauche s'est nui devant le pays, mais pour n'avoir pas donné de cette conduite une explication franche et solennelle; on eût dit qu'elle rougissait elle-même de ses propres progrès. Aussi ses adversaires ont profité de son silence; ils ont attribué l'appui qu'elle a prêté en 1840 au gouvernement à de misérables motifs d'ambition individuelle. Ces attaques ont embarrassé la gauche; tout en étant convaincue qu'elle ne les méritait pas, elle a pu souvent se reprocher à elle-même de ne les avoir pas prévenues par plus d'habileté et de courage. C'est pourquoi, depuis deux ans, l'incertitude de ses allures et le découragement de plusieurs de ses membres n'ont échappé à personne. La gauche a besoin de se rendre compte de son passé, de son avenir, et de se reconstituer.

La dissolution du parlement de 1839 est favorable à tous les partis, en leur permettant de se renouveler et de se replacer dans des conditions normales; elle vieillit leur passé, elle éloigne le souvenir de leurs fautes, elle en allége en partie la responsabilité. Le parti légitimiste a vu dans les élections de 1842 une occasion pour modifier sa conduite. Il ira aux élections, et il ne fera plus d'alliance systématique avec les radicaux. Nous nous féliciterons toujours de voir un parti politique, quelle que soit la distance qui nous en sépare, rectifier sur quelques points ses sentimens et sa marche, parce que cet amendement concourt au bien général. Un parti qui croit à son importance ne se résigne pas éternellement à l'inaction; ses erreurs, il aime mieux les reconnaître; les engagemens qu'il a pris envers lui-même, il préfère ne pas les tenir plutôt que d'aboutir à une incurable impuissance par l'entêtement et la logique. Le parti légitimiste, après avoir annoncé qu'il ne prêterait jamais serment à la constitution de 1830, ira aux élections et prononcera le serment constitutionnel : il se rend à l'évidence, il ne veut plus se tenir éloigné de la vie publique, du mouvement des intérêts et des idées, il passe sur l'inconvénient de se donner un démenti à lui-même; enfin il aime mieux se contredire que se suicider. Aussi s'inquiète-t-il fort

peu des dissertations et des efforts que prodigue la *Gazette de France* pour prouver qu'il n'y a pas de contradiction à faire le contraire de ce qu'on avait promis et proclamé; il laisse M. de Genoude prêcher dans le vide, et il vaque à ses affaires.

Puisque les royalistes se décident à user de leurs droits électoraux, comment s'étonner qu'ils aient renoncé à chercher leurs inspirations dans la *Gazette de France?* Cette feuille, dans sa politique chimérique, réprouve tout ce qui existe, hommes et choses; la charte de 1830 est pour elle un attentat au droit commun; tous les hommes qui ont gouverné le pays depuis douze ans sont à ses yeux coupables au même degré. Non-seulement elle combat M. Thiers, mais elle attaque également les deux principaux représentans de la politique des conservateurs, M. Guizot et M. Molé. Ces trois hommes, dit-elle, c'est-à-dire les trois ministres du 15 avril, du 1er mars et du 29 octobre, se sont faits les instrumens de l'arbitraire; ils se sont montrés tous trois ennemis de la monarchie et de la liberté, amis du despotisme et de la révolution. Les mandats des électeurs aux députés doivent donc donner l'exclusion à ces trois hommes. *Jamais l'ostracisme d'Athènes n'aura été mieux appliqué!* Jamais, dirons-nous à notre tour, la confusion des idées ne s'est élevée à plus de folie. Un prêtre journaliste invoquant l'ostracisme d'Athènes contre M. Guizot et M. Molé, et les dénonçant comme révolutionnaires, est à coup sûr un des accidens les plus bouffons qu'ait pu amener de nos jours l'anarchie des idées.

Un jeune écrivain s'est préoccupé de l'influence que devaient exercer les légitimistes sur les élections, et il a voulu opposer l'action de M. de Lamartine à l'action de MM. Berryer et de Genoude sur ce parti. D'abord, à l'heure qu'il est, l'influence de M. de Genoude n'a pas besoin d'être combattue, car elle est complètement annulée. Quant à M. Berryer, qui reste toujours le plus éloquent organe des royalistes, nous le croyons plus puissant comme orateur que comme chef de parti; il parle, mais il ne mène point. Puisque l'auteur des *Vues sur les élections de* 1842 s'occupait des légitimistes, il eût dû caractériser leur situation, leur esprit, et ne pas se contenter d'une phrase ou deux sur l'*aristocratie expirante.* Enfin il ne nous semble pas que M. de Lamartine ait aujourd'hui pour mission spéciale d'être le chef des légitimistes modérés; tel a pu être son point de départ, mais il a depuis agrandi son rôle et son but. Il a montré l'ambition de se faire l'organe et le représentant de ce que les principes de 1789

ont de plus noble et de plus vrai, et il est bien au-delà de la ligne où se tiendront pendant long-temps encore les légitimistes les plus modérés et les plus honnêtes. Ni le parti conservateur, ni le pouvoir n'ont d'ailleurs d'avances à leur faire : le temps, qui a déjà dissipé bien des illusions, en fera tomber d'autres encore, et le moment viendra où tout ce que le côté droit du pays compte d'éclairé et de d'honorable donnera une adhésion franche et complète à un gouvernement qui se sera montré gardien impartial et fort de tous les intérêts et de tous les droits.

Dans les *Vues sur les élections de* 1842, M. de Romand a montré des intentions droites; il désire le maintien de la paix européenne, l'union du pouvoir et de la liberté, il demande au parti conservateur d'imprimer à sa politique un caractère élevé. A tout cela nous n'avons rien à reprendre, mais nous eussions désiré que, par plus de travail et de réflexion, il eût rendu sa pensée plus précise, et en eût fait des applications plus positives. La langue politique ne se paie pas de lieux-communs, de formules vagues, de développemens emphatiques. Parce qu'on est, comme tout le monde, partisan de la paix, il n'est pas nécessaire de s'écrier : « O paix céleste, combien de temps encore seras-tu l'objet des sarcasmes des hommes, combien de temps seras-tu reniée et méconnue sur la terre!.. » Et plus loin : « Non, la guerre, *ce fléau de Dieu*, n'a plus de mission providentielle à accomplir, son œuvre divine est achevée; l'invention de l'imprimerie et de la vapeur fera marcher plus sûrement le monde à l'unité que les armées des Alexandre, des César, des *Attila* et des Napoléon. » Que le jeune écrivain soit bien convaincu que toutes ces déclamations creuses sont mortelles à l'effet qu'on veut produire. La raison s'exprime autrement. M. de Romand, dont cette brochure n'est déjà plus le début, écrivait plus simplement il y a deux ans. Le ton ambitieux qu'il prend aujourd'hui n'est pas un progrès.

L'extrême gauche a reconnu son manifeste dans l'*Avis aux Contribuables* de Timon. Il est remarquable que, dans une circonstance aussi solennelle qu'une élection générale, elle n'ait trouvé à soulever qu'une question financière. « Je ne parlerai, dit Timon, ni de la réforme électorale, ni de la réforme parlementaire, ni de la révision des lois de septembre, ni de la liberté du jury. » Pourquoi M. de Cormenin n'en parle-t-il pas? Parce qu'il n'a pu se dissimuler à lui-même la disposition morale du pays. Les passions du démocrate sont vives chez Timon, mais l'esprit de l'homme est éclairé, et il a dû

reconnaître que tous ces thèmes, tant de fois exploités, laissaient le pays indifférent et froid. Aussi a-t-il cherché un autre *motif*, et il s'est jeté dans les chiffres. Nous félicitons l'extrême gauche de cette amélioration, de cette nouveauté dans sa polémique.

Autre progrès. Le publiciste radical emprunte la plus grande partie de ses argumens aux hommes politiques les plus modérés, à M. Lepelletier d'Aulnay, à M. le comte Roy, à M. d'Audiffret, à M. Dufaure. Ces honorables pairs et députés ont signalé en effet les inconvéniens que présente notre situation financière, et M. de Cormenin ne vient qu'à leur suite dans cette carrière nouvelle pour lui. Mais croit-il par hasard que ces hommes, vraiment compétens, de l'autorité desquels il s'appuie, concluent avec lui que le remède efficace est d'envoyer à la chambre une majorité radicale?

Singulière erreur de l'esprit de parti! On affirme et on prouve, par tous les témoignages, que la France a engagé son avenir financier pour plus de dix ans, on ajoute qu'il faut que ce soit dix années de prospérité; et la conclusion qu'on en tire, c'est d'inviter les électeurs à déplacer le pouvoir par leurs votes, et à lancer le pays dans des agitations, dans des aventures nouvelles! Mais si la France a engagé son avenir pour dix ans, elle doit redoubler de prudence et d'esprit de conservation; elle le sent, et voilà pourquoi devant les préoccupations financières, devant les grands travaux industriels qui se continuent ou se préparent, les passions politiques, naguère encore si vives, s'amortissent.

M. de Cormenin est lui-même plus qu'il ne croit sous l'influence de ces dispositions nouvelles du pays. Dans sa *Réponse au ministre des finances*, nous le surprenons en flagrant délit de justice et d'impartialité envers le gouvernement de 1830. « Tout le bien, dit-il, que le gouvernement a pu faire à mon pays avant comme depuis 1830, *et il en a fait*, je l'en remercie, car je porte un cœur de citoyen, et je ne suis ni ingrat ni injuste. » Allons, Timon n'est pas si dur; voilà un bon mouvement qui l'honore, et qui vaut mieux que les plus virulentes, les plus ingénieuses tirades. On n'échappe pas à l'esprit de son temps; on ne reste pas implacable, exclusif, quand on voit autour de soi les partis et les hommes se transformer et se rapprocher. Comparez les deux derniers écrits de M. de Cormenin avec ceux qu'il publiait il y a quelques années; quel contraste! Dans ceux-là brillait une verve ardente, impitoyable; ni ménagemens, ni concessions ne venaient tempérer la furie des attaques. Aujourd'hui, l'écrivain

s'évertue encore de temps à autre à reprendre ses anciennes allures, mais ces redites laborieuses paraissent bien pâles; le spirituel pamphlétaire est fatigué.

Ce n'est pas, au surplus, dans les brochures, les journaux et les circulaires, mais dans les faits même qu'il faut aller chercher l'intelligence des besoins du pays. Il y a deux ans, au milieu de l'ébranlement qu'avait imprimé à l'Europe la question d'Orient, le ministère du 29 octobre se présenta, en acceptant la tâche de faire rentrer la France dans le concert européen. Il annonça plus tard qu'il avait obtenu ce résultat par la convention du 13 juillet 1841, et la majorité des chambres ne le démentit pas.

Il y a un an, le parlement a pu se demander si, cette œuvre accomplie, le rôle du ministère du 29 octobre n'était pas terminé. Il y avait dans le sein de la majorité qui lui avait prêté, dans les premiers momens, un appui jugé par tous indispensable, il y avait dans cette majorité des pensées dissidentes, des élémens de division qui pouvaient se produire. Au commencement de la session dernière, une crise ministérielle était possible; à plusieurs elle paraissait imminente; elle n'eut pas lieu.

Le ministère du 29 octobre put donc fournir une carrière nouvelle; il continua de gouverner, et il laissa voir l'intention de dissoudre la chambre. De cette manière, il s'affermissait dans le présent et travaillait à s'assurer l'avenir. Aujourd'hui, il se présente aux électeurs en disant : J'ai obtenu deux grands résultats, j'ai conservé la paix européenne, et j'ai reconstitué la majorité gouvernementale. Consolidez mon œuvre par vos suffrages.

Le pays, tout en reconnaissant ce qu'il y a de vrai dans ces deux assertions, a, nous le pensons, des exigences qui dépassent les faits accomplis. La paix est conservée, c'est bien; mais il reste à l'ennoblir, à l'élever, à la rendre à la fois féconde et digne. En durant, le ministère du 29 octobre a contracté d'autres obligations : dans la première phase de son existence, on ne lui demandait que de prévenir une collision fâcheuse; c'était une mission transitoire. Aujourd'hui la paix est assurée, le ministère s'en glorifie; mais le pays en attend les effets et les fruits : il veut savoir ce qu'y gagneront son honneur et ses intérêts.

Si la majorité gouvernementale sort régénérée et plus forte de l'épreuve des élections, elle aura contracté de grands devoirs envers le pays qui lui aura témoigné une si persévérante confiance. La

France n'aura pas moins contribué que le pouvoir à la reconstituer, et elle aura le droit d'exiger qu'elle prouve par ses œuvres, par ses lumières, qu'elle est digne de représenter et de conduire le pays.

La situation est paisible et régulière. La France électorale peut, sans contredire le pouvoir, l'éclairer sur ses besoins et l'exciter à les satisfaire. C'est par des élections également pures de l'esprit de révolte et de servilité, que le pays assurera cette stabilité sociale dont la pensée et le désir se trouvent partout. Quel est aujourd'hui l'esprit éclairé et juste qui n'a pas embrassé la cause de l'ordre? On arrive à être convaincu que, pour asseoir d'une manière définitive le triomphe des vrais principes de nos deux révolutions, il faut surtout en éviter une troisième. Ceux qui s'étonnent de voir beaucoup de conservateurs sortis de l'école de la révolution ont peu réfléchi sur la politique et sur l'histoire. Un jour, devant Auguste, un courtisan, dans la pensée de lui complaire, se moquait beaucoup de l'opiniâtreté qu'avait mise Caton à défendre l'ancienne république. « Ne riez pas, répondit Auguste; tout homme qui défend les institutions de son pays est un bon citoyen. » Qui parlait ainsi? Un révolutionnaire couronné devenu conservateur.

LERMINIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 juin 1842.

Le jour décisif approche, et la tranquillité générale n'est pas altérée. On n'aperçoit pas la moindre agitation politique dans le pays. Il s'élève par-ci par-là des débats personnels, des luttes d'individus; il n'y a pas de combat sérieux, spontané, populaire, entre deux principes et deux politiques. Toute la question se réduit à savoir quel sera le chiffre exact de la majorité et de la minorité, car en réalité nul ne doute plus du résultat général. Le ministère aura la majorité. Il se donne même, disons-le, trop de peine pour l'augmenter, s'il est vrai qu'il encourage des palinodies, qu'il provoque des conversions qui, fussent-elles sérieuses, ne vaudraient pas la peine qu'elles auront donnée et les récompenses qu'elles attendent. Les chefs de division, administrateurs, directeurs, tous les fonctionnaires amovibles qui ne sont pas couverts de l'égide de député, agiront en bons pères de famille en se faisant assurer, si toutefois ils trouvent des compagnies qui osent se charger de pareils risques.

Cette considération est plus sérieuse qu'elle ne paraît l'être au premier abord. Plus on avance, et plus les fonctionnaires publics se persuadent, plus ils ont raison de se persuader qu'il n'y a pour eux de salut que dans la députation; qu'hors de là il n'y a ni garantie de durée ni espoir fondé d'avancement régulier. Aussi voyons-nous les diverses administrations fournir à chaque crise électorale un nombre plus considérable de candidats à la députation. Des employés même secondaires se présentent en opposition aux hommes du gouvernement; des fonctionnaires dont la présence est nécessaire dans les départemens, s'agitent pour avoir le droit de passer à Paris la plus grande partie de l'année. Toute idée de hiérarchie s'affaiblit de plus en plus; pour parcourir avec succès une carrière honorable, on ne compte plus sur le

travail et le dévouement, mais sur l'action des partis et les vicissitudes de la politique; de même qu'on a tout à craindre, on ose tout espérer; on ne songe plus aux affaires de l'état, mais à sa propre affaire; c'est dans cette vue toute personnelle qu'on exerce tout ce qu'on possède d'influence et de pouvoir.

Certes nous ne sommes pas de ceux qui appellent de tous leurs vœux un vaste système d'*incompatibilités*. Il n'est pas moins vrai que rien ne serait plus propre à rendre ce système nécessaire et à lui concilier l'opinion générale que des choix qui désorganisent le service public et portent le trouble dans l'administration. Comment admettre qu'un ministre trouve au palais Bourbon des égaux et presque des supérieurs dans ses subordonnés, dans ces mêmes hommes qu'il doit pouvoir diriger, avertir, destituer? Comment supposer, par exemple, qu'un proviseur viendrait passer à Paris, pendant plusieurs années de suite, tout juste les mois qui composent l'année scolaire?

Quoi qu'il en soit, nous attendons avec une sorte d'impatience le terme de la lutte électorale. Lorsqu'une grande question politique n'agite pas le pays, que la victoire de l'administration paraît assurée et facile, le débat se trouve rapetissé; les partis, voulant cependant faire quelque chose, s'abaissent jusqu'aux commérages, et nous fatiguent d'une petite guerre de personnes qui manque à la fois de vérité et de dignité. Les uns scrutent la vie privée des candidats, les autres rajeunissent de vieilles anecdotes, vraies ou fausses, dont le public est depuis long-temps rassasié. L'opposition reproche à un conservateur sa mauvaise orthographe; les conservateurs cherchent dans la grammaire des armes pour frapper un libéral. On connaît l'insuffisance de ces moyens; on sait très bien que messieurs les électeurs ne tiennent pas beaucoup aux délicatesses du langage et aux élégances du style épistolaire, qu'ils ne se laissent guère troubler par quelques consonnes de plus ou de moins et par quelques accens mal placés. Qu'importe? Ce qu'on veut avant tout, c'est de faire un peu de peine à ses adversaires, c'est de leur rendre bien amer le calice de l'élection. Ce but est atteint. Le malheureux candidat en butte à ces attaques est dévoré pendant trois semaines de la fièvre électorale. Je ne sais si les médecins l'ont classée. Elle est intermittente, quotidienne; les accès se renouvellent tous les matins vers sept heures, à la distribution des journaux, et se terminent, le jour de l'élection, par une crise salutaire chez les élus, en une longue et pénible convalescence pour les candidats éconduits. Sans doute il y a là une source abondante de comique de bon aloi. Aussi, au milieu de beaucoup d'injures grossières et de diatribes dégoûtantes, serait-il facile de signaler dans la presse quotidienne des critiques, des portraits, des réfutations, des peintures que ne dédaigneraient pas Molière et Pascal. On se prend seulement à regretter que tant d'esprit et de talent s'appliquent à des hommes et à des choses que rien ne peut sauver de l'oubli; c'est une véritable dissipation des trésors de l'intelligence.

Mais ce qu'on doit le plus déplorer de ces débats tout personnels, de cette polémique toute de récriminations et de chicanes, c'est la nécessité où se trouvent les combattans de s'adresser à tout ce qu'il y a de moins pur, de

moins digne, de moins généreux dans cet alliage qu'on appelle la nature humaine. Ce ne sont pas les grandes et nobles passions de l'homme qu'on cherche à éveiller, mais nos instincts malveillans, nos penchans haineux, l'envie, la jalousie, la cupidité, la vengeance. Tout paraît licite en matière d'élections; on ne s'efforce pas d'élever ses lecteurs, ses auditeurs; c'est là une tentative difficile, douteuse; il y a un moyen bien plus simple de réussir, c'est de descendre jusqu'à eux; on aime mieux se rabaisser qu'échouer.

Écoutez M. Jacqueminot au milieu de ses électeurs. Certes M. Jacqueminot est un homme de sens et un homme de cœur. Il a fait ses preuves et sur les champs de bataille et dans la vie civile. La monarchie de juillet n'a pas de serviteur plus ferme et plus dévoué, et les électeurs du 1er arrondissement trouvent en lui un mandataire énergique, un représentant fidèle de leurs opinions et de leurs sentimens. Rien n'annonce que la réélection de M. Jacqueminot puisse être le moins du monde douteuse. Dès-lors le candidat n'avait qu'à dire : Vous et moi, nous sommes toujours les mêmes; vous trouverez en moi le même dévouement; je vous demande la même confiance. C'est là tout ce que M. Jacqueminot aurait dit, si les circonstances eussent été graves, difficiles, si une pensée sérieuse eût plané sur l'assemblée électorale. L'orateur aurait alors, nous le pensons, cousu ensemble le premier et le dernier paragraphe de sa harangue, et ces deux phrases réunies auraient composé un digne et noble discours. Mais le ciel est serein; nul n'aperçoit de nuages à l'horizon; éligibles et électeurs, ils sont tous également sans crainte et sans soucis. Dès-lors ces phrases brèves et solennelles ne paraissent pas de saison; on a du temps à perdre, des fantaisies à satisfaire; les électeurs demandent un peu d'esprit, et les candidats font de leur mieux pour les contenter. Par malheur on oublie que parler un peu longuement avec esprit et à propos est chose difficile, surtout lorsqu'on n'est pas sous l'empire d'une forte pensée, lorsqu'on ne se sent pas inspiré par de graves circonstances. M. Jacqueminot n'a pas été heureux. Que nous importe de savoir si M. Jacqueminot prend ou non les ministres par le *pan de leur habit?* Et pourquoi le beau-père de M. le ministre de l'intérieur s'empresse-t-il de dire aux électeurs qu'après tout M. Guizot n'est pas *une maîtresse?* Toute question de goût à part, l'expression manquait de netteté, et pouvait être interprétée dans un sens peu conforme, nous le croyons, à la pensée de l'orateur. Et pourquoi dire aux électeurs qu'on a eu peur en 1840? Avec 900,000 baïonnettes françaises! Mauvaise plaisanterie! M. Jacqueminot n'a pas eu peur. Il le répéterait vingt fois, que nul ne le croirait. Aussi n'a-t-il pas gardé son sérieux en le disant, et les électeurs ont ri comme lui de ces étranges paroles. Ils auraient pu demander : De qui se moque-t-on ici? Enfin, en parlant de la dotation, le candidat s'est encore fourvoyé. Tout ce qu'il a su trouver pour la justifier, c'est d'affirmer que la dotation aurait été dépensée à Paris. Pauvre raison! M. Jacqueminot le sait bien, et en tout cas son gendre, M. Duchâtel, qui est du petit nombre d'hommes auxquels on peut sans rire décerner le titre d'économistes, lui aurait dit qu'une folle dépense ne serait pas moins folle pour être faite dans Paris.

Quand on ne sait pas ou qu'on ne juge pas à propos d'énoncer les grosses et bonnes raisons, mieux vaut ne pas toucher aux questions monarchiques.

Mais baissons les premiers le rideau sur le drame électoral; il ressemble trop à ces pièces dont on peut, dès le premier acte, prévoir le dénouement. Les conservateurs arriveront en majorité à la chambre; les opinions extrêmes, hostiles à l'établissement de juillet, se trouveront probablement affaiblies, mais l'opposition constitutionnelle pourra, et par le nombre et par le talent de ses membres, exercer un contrôle actif et sévère sur la marche de l'administration. C'est un état de choses régulier. Nous le répétons : un affaiblissement excessif de l'opposition constitutionnelle serait un malheur.

La tâche du ministère paraît facile ou difficile, selon le point de vue où l'on se place pour l'envisager.

D'un côté, il n'y a plus de lutte sérieuse contre la monarchie de juillet et les institutions qui l'entourent et la consolident. Les conservateurs sont au pouvoir, et rien n'annonce qu'ils puissent de long-temps en être dépossédés. Le cabinet, tout composé de conservateurs, est en réalité l'expression de la situation, et dût-il s'élever quelques questions à son endroit, elles seraient des questions de personnes, nullement de système. Si les élections répondent à l'attente du gouvernement, rien de plus simple que notre situation politique; la majorité et le cabinet n'auront qu'un seul et même drapeau, ils seront les représentans de la même pensée.

D'un autre côté, cette situation sera toute nouvelle. Pour la première fois, depuis 1830, un ministère verra se réunir une chambre nouvelle sans être obligé de se demander avec inquiétude quel est le système politique qu'il sera possible d'en faire sortir. Pour la première fois il se trouve en présence du parlement avec toutes les bases de nos institutions raffermies, avec une opinion publique calme, sérieuse et patiente, sans avoir à craindre l'anarchie dans les rues, la démagogie dans la chambre. Il est heureux de pouvoir gouverner le vaisseau de l'état et déployer les voiles, lorsque les tempêtes se sont apaisées et que la mer est rentrée dans ses limites naturelles.

C'est là à coup sûr une bonne fortune; mais à l'instant même le pays et les chambres lui demanderont : Quels sont vos projets? où nous proposez-vous d'aller? dans quel but? avec quelles espérances?

Les cabinets qui gouvernaient pendant la tempête pouvaient louvoyer. Le pays leur savait quelque gré de leur prudence courageuse et de leur hardiesse contenue. Éviter un naufrage, c'était alors le but principal. On songeait à la défense plus qu'à l'action; gouverner, c'était ne pas périr. Le gouvernement était d'autant plus difficile que les hommes se trouvaient eux-mêmes enveloppés, pour ainsi dire, dans les questions du jour, et qu'ils travaillaient incessamment à défendre avec la chose publique leurs personnes et leur situation politique. Aujourd'hui, par cela même que l'orage a cessé de gronder, que les fondemens de notre système sont consolidés, qu'il n'y a plus de raison de craindre des débats révolutionnaires au sein du parlement et des batailles

dans les rues, la situation des gouvernans s'est améliorée et simplifiée comme celle des affaires publiques. Le jeu des ressorts politiques est régulier; le cabinet est moins exposé que tous ceux qui l'ont précédé à de brusques changemens de scène, à des péripéties inattendues, à des évènemens imprévus. La majorité, surtout si elle n'est pas trop nombreuse, trop forte, trop sûre d'elle-même, acceptera sans répugnance la direction de ses chefs éprouvés: elle se pliera à la discipline parlementaire autant que nos mœurs, notre caractère et nos habitudes le permettront; mais sa docilité ne sera cependant que conditionnelle. Elle ne voudra pas rester dans l'inaction et piétiner sur place, sans autre résultat que l'existence politique des ministres et la gloriole d'un parti. La majorité demandera un gouvernement sérieux, une administration efficace, une vie régulière sans doute, mais réelle, active, animée. Tout ministère qui ne remplirait pas ces vœux ne tarderait pas à être frappé au cœur. Il aurait méconnu les conditions de notre temps.

Maintenant ces vœux sont-ils faciles à remplir? Ce serait une étrange illusion que de le croire. On ne sort pas de l'état révolutionnaire prédisposés à l'ordre, à la règle, au respect de la loi, des formes, de la hiérarchie, aux entreprises modestes, aux travaux de longue haleine. Nous avons tous de l'impatience, du décousu, du scepticisme et de la témérité dans l'esprit; l'obéissance nous déplaît, le commandement nous effraie, les voies régulières nous fatiguent, le travail nous dégoûte, nous sommes tour à tour hardis et pusillanimes, imprudens et méticuleux. Que de légèreté dans les actes les plus graves de la part d'hommes sérieux! Il nous serait trop facile d'en citer maints exemples. Hélas! ce serait à coup sûr sans esprit de satire, car qui serait assez effronté pour jeter la première pierre? La vieillesse s'effraie de toutes choses sous l'influence tyrannique de ses terribles souvenirs. La jeunesse est plus que jamais confiante en elle-même et orgueilleuse jusqu'au ridicule. Le lien qui doit unir les deux générations dans l'intérêt de l'une et de l'autre, ce lien qui communique à l'un de la vigueur, à l'autre de l'expérience, s'il n'est pas brisé, est très relâché. Cet état des esprits (et la peinture que nous venons d'ébaucher est loin d'être complète) ne laisse pas que d'être pour le gouvernement un obstacle et un péril. Il serait injuste d'exiger qu'il surmonte toutes ces difficultés du premier coup; mais on a le droit de lui demander de mettre la main à l'œuvre sans plus de retard. C'est par une action constante, et qui peu à peu deviendra régulière, que l'état des esprits s'amendera, que les uns retrouveront plus de courage et les autres plus de modération. Mais lorsque nous parlons d'action, nous ne songeons pas seulement aux intérêts matériels de la société, nous songeons avant tout à ses intérêts moraux. Nous ne sommes pas de ceux qui voudraient traiter les hommes comme des pièces de calicot et des barres de fer. Tout en reconnaissant que la prospérité matérielle seconde indirectement le développement des intérêts moraux, nous n'en sommes pas moins convaincus que ces intérêts doivent avoir leur part d'influence directe, et que tout gouvernement qui pa-

raîtrait les oublier dans ses projets finirait par blesser profondément le sentiment national.

Les nouvelles de l'Algérie deviennent de plus en plus rassurantes pour le succès de nos armes et la consolidation de notre conquête. Un grand nombre de tribus acceptent la souveraineté de la France; c'est encore un résultat que nous devons à l'infatigable activité et à la brillante bravoure de nos soldats. Le combat livré par le commandant Bisson mérite d'être ajouté aux plus belles pages de notre histoire militaire. Il n'est pas moins vrai que nous nous trouvons lancés dans un système qui nous imposera pendant long-temps encore de grands sacrifices, et qui, malgré toutes les protestations et tous les sermens des Arabes, s'écroulerait demain, si nous ralentissions nos efforts, si nous manquions un instant de suite, de persévérance, d'énergie. Nous concevons que des hommes politiques de toutes les opinions, prévoyant les conséquences que la conquête devait avoir et pour nos finances et pour la distribution de nos forces militaires, aient pu s'en effrayer et regretter cet emploi, si long-temps stérile, de la puissance française; mais, au point où nous en sommes, ces craintes et ces regrets ne sont plus de saison. L'Algérie est une conquête que nous ne pouvons pas abandonner. Dès-lors toute demi-mesure serait une faute. Pourquoi flotter entre deux systèmes, dont l'un est impossible, tandis que l'autre est désormais nécessaire? L'Afrique est notre principal lot en fait de colonies. Le sort aurait pu nous traiter beaucoup mieux. Tel qu'il est, ce lot, nous devons franchement l'accepter, et ne rien négliger pour en tirer un bon parti. La puissance d'Abd-el-Kader paraît à son déclin; Maroc redoute notre puissance; les indigènes se soumettent, nos auxiliaires se multiplient; bientôt il sera possible d'établir quelques relations commerciales entre l'Afrique française et la France. Ce sont là des faits heureux, des faits qu'une colonisation régulière et intelligente pourrait étendre et affermir. Mais ce point capital, la colonisation, n'est jusqu'ici qu'un projet, un travail de commission. De médiocres colonies sur le terrain vaudraient mieux que de savans projets sur le papier. Nous ne voudrions pas qu'on fût trop préoccupé, en Afrique, d'expéditions et de combats, en France de savantes combinaisons et de projets compliqués.

L'ordonnance sur les lins a paru : le droit à l'importation est plus que doublé. C'est dire qu'un nouveau pas, un pas énorme, a été fait dans le système prohibitif, dans ce système artificiel qui prépare tant d'embarras et de si funestes crises à l'Europe. Tout a été dit sur la mesure considérée en elle-même, au point de vue économique. C'est un impôt levé au profit d'une poignée de producteurs sur tous les consommateurs et sur ceux qui produisent les denrées qui servaient à l'échange des fils de lin. C'est là une vérité élémentaire que ne peuvent obscurcir les sophismes et les déclamations de l'esprit de parti et de l'intérêt personnel. Maintenant ferons-nous au cabinet un reproche de l'ordonnance qu'il a rendue? Nullement. Il n'y a pas de ministère qui, les circonstances étant données, eût pu résister à cette demande.

La résistance aurait été une faute grave. L'opinion publique sur cette question aurait été pervertie avec une facilité déplorable, mais irrésistible. Mieux vaut faire gagner quelque argent à quelques producteurs malhabiles que de jeter dans le pays des causes de perturbation et fournir des alimens à l'esprit de parti.

Il faut espérer en même temps, et nous savons gré au gouvernement de ses démarches à ce sujet, il faut espérer que l'ordonnance sur les lins donnera une solution prompte et satisfaisante au problème de nos relations commerciales avec la Belgique. Nous avons intérêt à voir notre marché s'agrandir, et la Belgique a besoin de ne pas étouffer. Le moment est arrivé pour elle de faire un premier pas dans la seule voie qui puisse lui ouvrir un brillant avenir. Nous nous consolerons quelque peu de notre pas rétrograde, s'il devient l'occasion d'un rapprochement commercial avec l'un de nos voisins.

Le nouveau cabinet espagnol paraît décidé à défendre l'ordre, la monarchie et la constitution. On dirait que Rodil aspire à devenir le Casimir Périer de l'Espagne. Il nous est plus facile de l'accompagner de nos vœux que de nos espérances. Toute comparaison de personnes à part, Rodil ne trouve pas en Espagne les souvenirs, les précédens, l'organisation morale et politique que Périer trouvait en France. En France, une révolution proprement dite est impossible par la meilleure des raisons, c'est que la révolution est faite, consommée, parachevée; c'est que cinq millions de familles plus ou moins intéressées à la propriété foncière opposeront toujours aux agitateurs une barrière infranchissable. Les hommes peuvent sans doute quelque chose, par le caractère plus encore que par l'esprit et par l'intelligence; mais leur puissance est toujours limitée : ils peuvent employer plus ou moins utilement les moyens qui sont à leur portée, ils ne peuvent en créer. Quoi qu'il en soit, une politique ferme et modérée est en effet la seule qui convienne à l'Espagne. Les projets de ses révolutionnaires ne sont que de serviles imitations, des utopies en parfait désaccord avec les précédens du pays.

La diète suisse va bientôt reprendre le cours de ses séances. La question des couvens de l'Argovie y reparaîtra plus ardente encore et plus compliquée. Nous espérons peu de voir la diète trancher enfin les différends qui divisent les cantons. La Suisse est atteinte, dans sa vie politique, d'une maladie dont rien n'annonce le terme. Dieu veuille qu'elle ne soit pas frappée au cœur! Il est une pensée qui devrait toujours dominer dans les délibérations de la Suisse : c'est que rien n'est plus humiliant et plus funeste pour un état que l'intervention de l'étranger, et que dans ce temps-ci les états secondaires n'ont qu'un moyen d'échapper à la dictature des grandes puissances; c'est de faire eux-mêmes leurs affaires promptement, sans trop de bruit. L'union est le seul moyen de salut pour la Suisse.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Les chaleurs de l'été n'avaient hier diminué en rien l'affluence d'auditeurs d'élite qui depuis quelque temps se porte à toutes les séances de l'Académie. Les deux discours qu'on va lire ont justifié ce concours. Le sujet proposé pour le prix d'éloquence, l'éloge de Pascal, ramenait M. Villemain aux études qui ont fait sa gloire. C'est une grande joie, chaque année, pour ceux qui aiment les lettres, d'entendre cette parole élevée et ingénieuse, que la tribune politique a ravie trop tôt à la chaire du professeur, s'attaquer de nouveau à ces questions littéraires qu'elle agite avec tant de bonheur. M. Villemain a été souvent interrompu par des applaudissemens. Dans sa vive et spirituelle critique, on a eu maintes fois à saluer des traits exprimés par l'intelligence, mais trouvés par le cœur. Les marques d'approbation et de sympathie n'ont pas manqué non plus à M. Molé. L'autorité du talent, du caractère et d'un de ces noms environnés d'une gloire austère qu'on ne prononce qu'avec une sorte de recueillement, faisaient du directeur de l'Académie l'homme le plus propre à remplir la sérieuse mission qu'une volonté bienfaisante a instituée. M. Molé a parlé avec simplicité, avec charme, avec noblesse, enfin, pour me servir du mot qu'un critique éminent de ce recueil a employé déjà pour le caractériser, comme il a appris à parler dans sa maison.

M. Villemain a ouvert la séance par l'appréciation des travaux littéraires qui avaient mérité les suffrages de l'Académie.

MESSIEURS,

Parmi les distinctions, bien nombreuses peut-être, que l'Académie décerne dans ses concours annuels, il en est une qui, une fois accordée, devait être long-temps inamovible. La supériorité se renouvelle rarement; et quand

l'Académie fit choix des *Considérations* et des *Récits* de M. Thierry sur l'histoire de France, pour y attacher l'espèce de majorat littéraire dont l'investiture lui a été confiée par un généreux fondateur, elle pouvait s'attendre, comme le public, à la longue durée de cette première et si juste destination. L'ouvrage de M. Bazin sur l'époque de Louis XIII n'était pas non plus facile à remplacer dans le rang qu'il avait obtenu. D'ailleurs, messieurs, les deux écrivains ne se sont pas reposés sur leur succès. L'illustre auteur de *la Conquête de l'Angleterre,* des *Lettres sur les Communes* et des *Récits mérovingiens* a continué les savantes esquisses qu'il avait publiées sous cette dernière forme, et, dans un nouveau fragment sur Fredegonde et Chilperik, il a retracé les mœurs barbares de la monarchie franke avec ce coloris éclatant et vigoureux que donne l'imagination échauffée par l'étude et par l'amour du vrai.

L'historien de Louis XIII a également poursuivi sa tâche encouragée par vous. Il a commencé le tableau de la minorité de Louis XIV, et, malgré la rivalité fort redoutable des mémoires contemporains, ne voyant dans ces mémoires que des plaidoyers qui rendaient d'autant plus nécessaire le jugement de l'histoire, il a su donner à ce jugement une impartialité non moins piquante et plus variée que la passion.

Il nous a donc semblé, messieurs, que les dotations académiques fondées par le baron Gobert demeuraient plus que jamais acquises au grand peintre d'histoire et à l'ingénieux écrivain qui les avaient méritées, il y a deux ans, par des travaux qu'aujourd'hui même ils viennent de fortifier et d'étendre.

A côté de ces prix maintenus si justement, le choix de l'Académie, pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs, s'est partagé entre des écrits de forme très diverse, une *Histoire de la ville de Jérusalem*, un *Livre d'éducation*. L'Académie sans doute a jugé que les grandes traditions religieuses étaient la plus puissante leçon morale, et il lui a paru que l'histoire de cette Rome du monde oriental, toute pleine des monumens du christianisme, premier berceau de sa foi et but de ses croisades, offrait le sujet de méditation le plus instructif et le plus élevé. Des hommes de génie, de grands poètes ont, de nos jours, visité cette terre antique, pour y surprendre, à la source qui jaillit du Carmel, l'inspiration que Bossuet et Racine recevaient de la prière et des livres saints. La politique, le commerce, et même le prosélytisme de l'Europe tendent de plus en plus à se rapprocher de Jérusalem, et une grande place lui est réservée dans la future transformation de l'Orient. A ces points de vue divers, une description de Jérusalem, commencée en présence des lieux mêmes, continuée par l'étude, mêlant les recherches à l'émotion, devait intéresser notre temps. L'auteur fut le compagnon de voyage et l'ami de notre regretté collègue M. Michaud, et il a, comme lui, le don de sentir et de peindre. L'Académie partage inégalement le prix Monthyon entre l'historien de Jérusalem, M. Poujoulat, et une personne encore inconnue dans les lettres, qui a publié un livre sur l'éducation pratique des femmes.

Ici la tâche de l'auteur était difficile. Depuis Fénelon écrivant avec la sublime douceur de son ame et de sa foi, depuis Rousseau donnant à des préceptes l'intérêt de la passion et du roman, des femmes supérieures, Mme de Rémusat, Mme Guizot, Mme Necker de Saussure, avaient traité pour notre siècle ce sujet, où l'innovation est si difficile, où le paradoxe est si dangereux. Leurs ouvrages élevés et délicats ont été lus par les philosophes et par les femmes. Il s'agit ici d'une œuvre plus modeste, de réunir d'utiles conseils pour les institutrices et pour les enfans, et de renfermer quelques vues nettes et quelques principes éprouvés dans un livre simple et d'une étude facile. C'est ce mérite que l'Académie a voulu reconnaître, et qu'elle couronne dans l'ouvrage judicieux et pur de Mlle Lajollais.

Cherchant du reste dans les récompenses dont elle dispose un encouragement pour le travail, un supplément à ce que l'état ne peut faire, elle a réservé une autre médaille pour M. Pauthier, jeune savant plein d'ardeur, qui, dans une traduction collective des *Livres antiques de l'Orient*, a rassemblé comme en un foyer les vérités éparses de la morale primitive.

Enfin, l'Académie a consacré une de ses médailles à honorer les recherches de M. Onésime Leroy sur le plus touchant ouvrage que la morale chrétienne ait inspiré, l'*Imitation de Jésus-Christ*, cette suite de l'Évangile composée par Gerson dans le bannissement et le malheur, et mise en vers, quelquefois sublimes, par Corneille vieillissant et méconnu.

L'étude approfondie, et pour cela même la traduction fidèle et expressive des monumens étrangers est un travail que l'Académie a particulièrement recommandé. Elle ne le borne pas aux grands génies de l'antiquité et des littératures modernes; elle y comprend tous les temps et toutes les œuvres remarquables de l'esprit humain. Le moyen-âge, avec ses souvenirs mêlés et ses pressentimens créateurs, n'en pouvait être exclu. Il y a telle vérité qui reçut, à cette époque, une évidence dont l'éclat ressort des ténèbres même qui l'entouraient; il y a telle grande ame qui parut alors d'autant plus digne d'admiration qu'elle s'élevait seule et d'elle-même. Qu'un écrivain du XIIe siècle ait été le précurseur et le maître de Descartes dans la démonstration spiritualiste de l'existence et des attributs nécessaires de Dieu, qu'il y ait appliqué une forme de raisonnement admirée et presque enviée par Leibnitz, c'est un fait précieux dans l'histoire des lettres. Mais le travail même de ce philosophe du moyen-âge, qui fut un saint archevêque, les deux traités d'Anselme de Cantorbéry, le *Monologium* et le *Proslogium*, ne méritaient-ils pas d'être éclaircis par la science moderne, et mis sous nos yeux dans une version intelligente et fidèle, qui rendît avec clarté le langage de ces temps, où la pensée philosophique était souvent aussi subtile et aussi déliée que la vie commune était rude et barbare? C'est là, messieurs, la tâche qu'un homme de talent, nourri dans les lettres et dans l'histoire, s'est proposée. L'Académie décerne à M. Bouchitté la première médaille du prix de traduction.

D'autres travaux de même ordre ont partagé les suffrages de l'Académie

qui, dans ses choix fort divers, n'est attentive qu'à un seul principe, l'encouragement des sérieuses études. A ce titre, une reproduction élégante de la belle histoire de Schiller, la *Guerre de trente ans*, une version moins ornée que savante du *Timée* de Platon, une traduction énergique et souvent très heureuse des tragédies d'Eschyle, ont, aux yeux de l'Académie, mérité des médailles qu'elle aurait voulu rendre plus riches, et que confirmera le suffrage public. Le nom étranger du traducteur de Schiller, le nom de Mme de Carlowitz, déjà lié à la gloire de Klopstock, mérite faveur par le talent qu'elle montre dans notre langue, adoptée par elle pour y transporter avec goût les beautés des langues du Nord.

Le traducteur du *Timée*, M. Martin, est un jeune et habile érudit, dont le zèle opiniâtre cherche les difficultés sur lesquelles ont hésité les maîtres, et qui réunit à la fois beaucoup de candeur et de sagacité. M. Pierron, déjà signalé dans un autre concours par un difficile essai sur la métaphysique d'Aristote, a prodigué, dans une lutte non moins pénible contre le poète Eschyle, un éclat naturel d'expression, une abondance de tours vifs et corrects, où l'Académie a dû reconnaître le talent d'un écrivain.

M. Bouchitté, M. Henri Martin, M. Pierron, appartiennent tous trois à l'enseignement public, je le dis avec orgueil : les ouvrages que nous venons de nommer sont la distraction qu'ils mêlent aux devoirs de leur laborieuse et noble profession; et, dans ces ouvrages qui n'attestent pas moins l'élévation des sentimens que l'austère gravité des études, il nous est doux de voir et de montrer comment les professeurs de l'Université de France emploient leurs loisirs.

A côté de ces libres résultats d'une sérieuse étude, l'Académie se félicite d'avoir, par la proposition d'un sujet spécial d'histoire littéraire, excité d'utiles recherches, et donné naissance à deux bons écrits. Quelle a été sur la littérature française, au commencement du XVIIe siècle, l'influence de la littérature espagnole? Telle était la question assez nouvelle que l'Académie avait indiquée, en y joignant même une question plus générale sur la manière dont notre littérature, à diverses époques, a profité du commerce des autres nations, sans perdre en rien son caractère original. La réponse a tardé quelque temps, et le prix a été d'abord ajourné. Pouvait-on, en effet, saisir la part d'influence que la littérature espagnole avait eue sur notre XVIIe siècle, sans étudier toute cette littérature dans son origine, dans ses progrès, dans l'histoire sociale et politique du peuple espagnol? Pouvait-on montrer sur quel point le génie français a été temporairement modifié par un autre plus grave et moins exact peut-être, sans analyser avec soin les traits originels de notre littérature et les insurmontables différences qu'elle devait heureusement garder? Pouvait-on, enfin, étudier ce vaste sujet, qui renferme à quelques égards l'histoire comparée de deux langues et de deux peuples, sans toucher à la théorie des arts, à ces questions du naturel et du goût, de la vérité vulgaire et de la vérité poétique, qu'on a si fort débattues de nos jours? Érudition curieuse et juge-

ment délicat, étude détaillée des livres et intelligence des siècles, vive sensibilité littéraire et connaissance approfondie de l'histoire et des mœurs, imagination et philosophie, voilà bien des qualités que le sujet proposé réclamait en quelque sorte, pour être dignement traité. Les travaux à consulter sur cette question, les modèles de critique à suivre étaient rares et parfois trompeurs par leur éclat même. Le hardi et brillant Schlegel, dans son *Cours de poésie dramatique,* le savant et ingénieux Sismondi dans son *Histoire littéraire de l'Europe méridionale,* lord Holland dans ses *Essais sur Guillen de Castro et Lope de Vega,* avaient un peu exagéré la partialité pour l'Espagne, ce côté du midi moins classique et moins romain que l'Italie, et dans lequel ils croyaient pouvoir saluer avec reconnaissance une hâtive aurore, une révélation anticipée de l'école nommée plus tard *romantique.*

Aujourd'hui, dans la question proposée, il ne s'agissait plus de lever un drapeau novateur, de plaider vivement pour une cause douteuse, d'évoquer Calderon contre Racine, mais d'exposer un fait important dans l'histoire de notre littérature, et pour cela de pénétrer et de faire comprendre toute une littérature étrangère, non moins féconde qu'inexplorée, et qui fut long-temps aussi puissante sur l'Europe que le peuple dont elle était la forte et vive expression.

C'est là, messieurs, la tâche qui nous semble réalisée dans un ouvrage inscrit sous le numéro 1er, et portant pour épigraphe cette phrase de Quintilien : « L'imitation des choses excellentes en fait trouver de semblables. » L'auteur, intéressant et méthodique, trace un cadre étendu, et le remplit avec soin. De l'origine commune des deux grands idiomes diversement modifiés par le climat et le génie national, il descend à leurs affinités secrètes, à leurs développemens successifs et distincts, à leurs rapprochemens, à leurs séparations; il les suit dans leurs nombreux détours, parmi tous leurs affluens étrangers, et de leur confusion apparente il dégage et fait sortir le cours limpide et pur du génie français.

L'Espagne, qui, de bonne heure, eut la gloire populaire du Cid, mais qui n'eut pas de Dante, l'Espagne, plus tardive que l'Italie, en reçut au XVIe siècle une influence littéraire doublement reflétée sur la France. Mais l'Espagne ne fut jamais Italienne, et de même qu'elle avait apporté jadis dans la Rome des empereurs son originalité indépendante, sa forme d'imagination et de goût, ses Lucain et ses Sénèque, ainsi, dès le moyen-âge, elle montra son tour particulier de génie méridional, sa gravité, sa pompe, et cette ardeur plus orientale qu'enflammaient encore le belliqueux contact et le mélange d'une population et d'un culte apportés d'Afrique et d'Asie. La gloire enfin, cette grande dominatrice des hommes, vint donner à la langue, au génie, aux idées de l'Espagne, un ascendant momentané, mais immense, sur les autres nations de l'Europe, et nous ne doutons pas que la France, qui en reçut l'impression, ne l'eût ressenti bien davantage, n'en eût souffert peut-être, si une Providence gardienne de l'équilibre des peuples n'eût alors suscité la

prince qui, par le bon sens, le courage et l'esprit, faisait le mieux éclater en lui le caractère de sa nation, cet Henri IV, le représentant français du midi vif, brillant et gai, contre le midi sombre et dur de l'inquisition et de Philippe II.

Cette résistance naturelle de l'esprit français à l'esprit espagnol n'a pas assez frappé peut-être l'auteur de l'ouvrage que couronne l'Académie; mais quelle instructive vérité dans son travail! quelle vive et juste peinture du XVIe siècle espagnol, de ces grands écrivains parmi lesquels on regrette seulement de ne pas voir cités Christophe Colomb et Cortès, si éloquens dans leurs journaux de voyage et dans leurs lettres, et sainte Thérèse, si sublime dans ses mystiques ouvrages! Notre habile critique s'est attaché surtout aux lettrés de profession, indiquant avec justesse et étendue les écoles diverses, les révolutions de goût, les variations de la langue et de l'art, sans négliger toutefois quelques esprits originaux qui mêlèrent le talent d'écrire à l'action, l'élégant Garcilasso de la Vega, guerrier redouté de l'Italie; Hurtado de Mendoza, génie triste et fier qui a composé, dans sa jeunesse, le meilleur modèle du roman bouffon, Hurtado de Mendoza, l'implacable gouverneur de Sienne, tyran qui écrit l'histoire comme Tacite; enfin, l'aventurier, le soldat espagnol dans le Nouveau-Monde, Alonzo de Ercilla, poète nerveux et simple, auquel, pour approcher de la palme épique, il n'a manqué peut-être qu'un sujet plus connu et des malheurs plus célèbres.

Mais ce n'est pas à ces hommes puissans, presque ignorés hors de l'Espagne, qu'il fut donné d'agir sur l'esprit français. Deux influences seulement nous arrivèrent d'Espagne, l'une subtile et tout artificielle, l'autre bruyante et populaire; l'une tenant au travail du style, aux combinaisons du langage, l'autre à la puissance facile de l'invention et de la fantaisie; l'une gâtant ou façonnant quelques esprits ingénieux, depuis Balzac et Voiture, jusqu'au père Bouhours, l'autre éveillant la poésie de Corneille et la portant de *Médée* jusqu'au *Cid* et à *Polyeucte,* au-delà desquels l'esprit humain ne s'élève pas.

C'est surtout, messieurs, cette richesse d'invention, ce torrent inépuisable du drame espagnol que les auteurs des mémoires envoyés à l'Académie se sont plu à décrire, depuis la comédie de *la Célestine,* qui courut toute l'Europe, jusqu'à ces *Actes sacramentaux* de Calderon, comparés par un savant moderne aux plus sublimes accens de la tragédie grecque. Peut-être l'auteur du n° 1er aurait-il dû rappeler que cette veine puissante du théâtre espagnol avait agi même sur le théâtre anglais, qu'on a cru si spontanément original. Le mariage de Philippe II avec la reine Marie, cet empiétement peu durable de l'Espagne sur l'Angleterre, fut cependant la date et l'occasion d'un rapprochement intellectuel entre les deux peuples. Pareille influence ne s'exerça pas sur la France pendant le XVIe siècle, et ce n'est qu'au moment où l'Espagne déclinait de sa grandeur, où Richelieu abaissait partout la maison d'Autriche, que la France accueillit, par curiosité et comme une mode

de cour, les inventions poétiques de cette nation dont elle avait gêné les desseins et adopté l'alliance. L'esprit français connut dès-lors et goûta vivement la raison, l'éloquence et l'incomparable plaisanterie de Cervantes; mais il n'emprunta d'abord au drame espagnol qu'une irrégularité sans force, un chaos, au lieu d'une création. Ce fut seulement par un retour puissant sur lui-même, et en se rapprochant des règles plus sévères qui lui sont naturelles, que plus tard, dans *le Cid*, dans *Venceslas*, dans *le Festin de pierre*, dans *Héraclius*, il enleva quelques-unes des beautés neuves de la scène espagnole. De là cette grande leçon qu'un peuple ne profite bien des pensées d'un autre qu'en restant lui-même, et sous la condition de créer beaucoup plus qu'il n'imite.

Cette heureuse loi de nos deux grands siècles littéraires est habilement appréciée par l'écrivain qui nous montre une connaissance si étendue de la littérature espagnole, et je regrette seulement que, parmi les assimilations de l'esprit étranger avec le nôtre, il n'ait pas cité ce qu'emprunte au naturel exquis de Cervantes et à la moquerie de Quevedo l'originalité comique de Le Sage. Mais comment tout dire dans un vaste sujet? C'est assez, c'est beaucoup d'avoir, comme l'auteur couronné, M. Puibusque, fait sur une question difficile un ouvrage presque complet, quelquefois trop développé et toujours instructif, même pour ses juges.

Une grande part de ce même mérite pourrait être réclamée pour l'ouvrage inscrit sous le n° 3, et dont l'auteur, M. Viguier, reçoit de l'Académie une mention d'honneur. Moins étendu tout à la fois et moins régulier que le précédent, mais semé de passages remarquables sur la philosophie des langues, sur l'antiquité, sur les principaux caractères de la littérature du XVIIe siècle, respirant à toutes les pages le goût des sentimens élevées, ce discours semble un titre de plus pour le corps enseignant, dont M. Viguier est un des représentans les plus honorables et les plus distingués. Son ouvrage, réuni à celui de son heureux concurrent, forme une belle étude sur l'Espagne en elle-même et dans ses rapports avec la France, jusqu'à l'heure mémorable où, sous une plus haute influence, le génie français, émancipé par Descartes, devenait, avec Pascal, si original et si pur.

S'arrêter à ce nom de Pascal, analyser non pas une époque, une littérature, mais un homme en qui s'est montrée toute la puissance de l'esprit humain, c'était un travail que l'Académie devait proposer aux intelligences sérieuses de nos jours. L'éloge de Pascal par Condorcet montre bien la prodigieuse révolution des idées, à cent ans d'intervalle; mais il ne fait pas connaître le profond génie qui prévoyait une telle révolution, et qui la contrepesait d'avance par ses pensées religieuses, en même temps qu'il y travaillait par ses découvertes et sa hardiesse involontaire.

Quelle méditation plus grave que d'étudier impartialement cet homme tout entier, de chercher dans sa puissance scientifique une des conditions mêmes de l'esprit français, cette loi de justesse éclatante et de précision sévère qui

domine pour nous l'art de penser et d'écrire! Quel objet plus digne de la philosophie de notre temps que de s'attacher à bien comprendre à la fois la grandeur des travaux de Pascal et la passion qui les inspirait! Quel spectacle plus touchant et plus tragique, dans l'ordre de la réflexion, que de contempler cette sublime intelligence aux prises avec les douleurs physiques et avec le tourment moral d'une conviction tour à tour ébranlée ou menaçante! Quelles plus grandes luttes à étaler aux regards de l'homme que les deux luttes qui consumèrent la force, et auxquelles ne suffit pas la vie si tôt dévorée de Pascal: la lutte pour le libre examen, pour le droit de penser, pour le droit d'inventer dans la science, de juger dans la morale, de protester même dans la foi, puis la lutte, plus longue et plus rude encore, pour le maintien de la règle et de la vérité contre l'invasion illimitée du scepticisme, et contre cette extrême indépendance qui n'est que la puissance de nier et de détruire! Et si on cherche encore Pascal dans les amis qui l'entouraient, quel intérêt plus historique et plus durable que la peinture de ces fortes mœurs et de ces grands caractères, sur lesquels notre curiosité se reporte maintenant avec plaisir, et que d'ingénieux et récens travaux ont rapprochés de nous, par l'imagination du moins! Enfin, quel souvenir plus instructif aujourd'hui même, et quelle polémique plus intelligible pour notre temps que la résistance passionnée de tant d'hommes éclairés et vertueux dont Pascal était l'ame et la voix, contre cette société remuante et impérieuse que l'esprit de gouvernement et l'esprit de liberté repoussent avec une égale méfiance!

Quelle puissante variété dans un homme! Quel intérêt général dans une seule cause! Et combien de grandes questions dans un seul sujet! Aussi, messieurs, ce sujet a-t-il suscité de remarquables efforts. Rarement semblables recherches, rarement si graves et si nobles essais furent envoyés à l'Académie. C'est une satisfaction pour nous d'avoir proposé cette épreuve, qui a rencontré des esprits dignes d'elle. Parmi les ouvrages réservés, deux discours ont fait hésiter l'académie; elle partage entre eux le prix qui vient d'être augmenté par un ordre du roi. Très divers par l'étendue, la forme, les détails, mais se rapprochant sur deux points, l'élévation morale et le talent, ces discours sont un signe éclatant du progrès de la philosophie spiritualiste et de l'histoire impartiale. Parlons d'abord du discours inscrit sous le n° 13, avec cette épigraphe de saint Paul: *Oportet hæreses esse.* C'est le travail vigoureux d'un esprit libre, nourri de réflexion et de solitude, qui lui-même a vivement saisi les sciences mathématiques, première originalité de Pascal, et qui, par cela même peut-être, ne l'admire pas assez sous ce rapport, trompé qu'il est par la facilité des méthodes actuelles. Mais cet esprit de mathématicien moderne s'est en même temps plié aux fortes études de langues et de philosophie anciennes, de littérature comparée, et même de scolastique. L'ordre de son discours n'est pas assez marqué; on pourrait y retrancher, sans l'affaiblir; mais l'ouvrage est savant, impartial, et parfois éloquent. L'auteur aime avec passion les choses dont il parle, la pensée libre, la religion aus-

tère, les profondes études, et la poursuite indéfinie des problèmes de l'existence humaine. En expliquant la question de la *grace* et *du libre arbitre* de manière à donner théoriquement raison sur ce point aux adversaires de Pascal, il ne fait que mieux attester leurs erreurs sur tout le reste, et la pureté comme le génie de leur puissant vainqueur. Sectaire des vertus de Port-Royal, mais juge indépendant des passions qui s'y mêlèrent, il décrit, il célèbre cet irréparable asile de la science et de la foi avec une chaleur d'enthousiasme, une vérité de talent, que je n'ai pas besoin de louer, quand tout à l'heure vous allez l'applaudir. Interprète habile de l'art profond et passionné qui règne dans *les Provinciales*, et qui en a fait *les Philippiques* de la conscience et de la raison, il ressuscite pour nous ces débats éteints, et leur rend la grandeur pleine d'anxiété qu'ils avaient pour les jésuites et pour Arnault lui-même. Moins fort et moins précis dans l'analyse de ce que Pascal n'a pas achevé, inexact, suivant nous, dans le parallèle qu'il établit entre le doute expérimental de Descartes et les agitations violentes de l'auteur des *Pensées*, injuste quand il suppose que le premier de ces deux grands hommes n'a pas été compris par l'autre, M. Demoulin (c'est le nom de l'auteur du n° 13) n'en exprime pas moins avec force des considérations remarquables sur le grand ouvrage que poursuivait Pascal mourant, et sur les débris sublimes et mutilés qui nous en restent.

Il semble, toutefois, que ce spectacle mélancolique de ruine et de grandeur ait mieux inspiré, c'est-à-dire ait touché davantage l'auteur d'un autre discours inscrit sous le n° 24, et ayant pour épigraphe quelques paroles de la sœur de Pascal. Ce choix même peut indiquer le caractère plus attendrissant et plus intime de ce second ouvrage. Il y a moins de science, moins de lecture, moins de force; mais on sent une ame qui, émue d'un respectueux effroi devant celle de Pascal, a cherché, a souffert avec elle, et qui s'en approche par cette égalité d'une pure et humble douleur. Le jeune homme qui a écrit ces pages remplies d'une tristesse naturelle est M. Faugères, déjà couronné par l'Académie pour un travail sur Gerson. Il a fait plus cette fois; il est entré dans cette étude du cœur où est la vie de la parole humaine. Peut-être s'est-il exagéré le doute qu'il déplore dans Pascal, et n'a-t-il pas assez vu le repos après le combat; mais cette prévention même, naïvement sentie par lui, répand sur ses paroles plus de pathétique et d'éloquence. En voyant à quel point les *Pensées* de Pascal, ces fragmens de méditations épars entre quelques chapitres achevés, agitent une intelligence vive et généreuse, on regrette d'autant plus l'infidélité dont Pascal fut l'objet, et qui couvre encore un coin de son génie. On regrette que les panégyristes de ce grand homme n'aient pu connaître les recherches toutes récentes qui, dans le manuscrit original mutilé par de timides éditeurs, ont découvert de la main tremblante de Pascal mille traits primitifs d'une incomparable énergie, devant lesquels souvent pâlit et s'efface le texte vulgairement admiré jusqu'ici. Ce travail de restitution et d'exactitude qu'un penseur élo-

quent vient de communiquer à l'Académie est un autre éloge consacré à la gloire de Pascal, et qui nous rendra du moins sa ruine tout entière.

Pour être juste, nous avons encore à citer deux discours remarqués dans la foule de ceux qu'avait reçus l'Académie. L'un, le n° 28, portant pour inscription une pensée de Pascal, est l'ouvrage trop rapide et trop court d'un homme de talent et d'un esprit sévère qui s'élèvera par l'étude; l'autre, le n° 31, que l'Académie a préféré pour la première mention, est l'ouvrage élégant et délicat d'une femme. Nulle part, la vie de Pascal n'a été pénétrée d'une vue plus perçante et plus prompte, nulle part le côté fin et spirituel des *Provinciales* n'a été mieux saisi et plus vivement apprécié; mais ce travail brillant est incomplet, et n'embrasse pas la sombre et vaste profondeur des *Pensées* de Pascal. « Herminie, raconte le poète, n'a pas craint l'appa-« reil de la guerre, et s'est armée pour y prendre part; mais, effrayée à l'as-« pect de la solitude et de la nuit, elle se détourne et s'arrête. »

M. Molé, qui, en sa qualité de directeur de l'Académie française, était chargé du discours sur les prix de vertu, a pris la parole après M. Villemain :

MESSIEURS,

En voyant l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie française occuper sa place dans cette solennité littéraire, et suspendre l'exercice de ses hautes fonctions politiques pour ressaisir ce sceptre de la critique que tous les amis des lettres lui décernèrent dès ses plus jeunes ans, je le félicitais plus encore que l'Académie, plus encore que cette assemblée avide de l'entendre, de rester si bon juge de sa propre gloire; je me rappelais l'éclat de ses débuts, les palmes que je l'avais vu remporter dans cette enceinte, où les esprits les plus avares d'éloges, parce qu'ils étaient les plus délicats, répétaient à l'envi que la France aurait dans ce jeune homme un critique et un modèle de plus. Après lui, messieurs, après ce morceau si achevé dont il vous a donné lecture, il eût mieux valu sans doute vous laisser sous le charme salutaire des impressions que vous aviez reçues.

Mais la mission que l'Académie m'a confiée est de celles qui ne redoutent ni préoccupation, ni concurrence; elle ne demande aucun de ces dons brillans que vous êtes accoutumés à couronner dans l'orateur ou l'écrivain. Me sera-t-il permis, messieurs, après tant d'illustres confrères qui l'ont si digne-

ment remplie, de dire ici ce que j'en pense et de la caractériser à mon tour?

Chaque année, l'Académie distribue les bienfaits d'un homme riche et bon, qui a voulu secourir d'âge en âge, de génération en génération, la vertu malheureuse, ou plutôt le pauvre donnant, au sein même de la misère, l'exemple des plus nobles ou des plus touchantes vertus. Mais cet homme généreux a-t-il voulu seulement tendre une main charitable à la vertu unie à l'infortune, ou M. de Monthyon n'était-il pas trop éclairé lui-même pour se méprendre sur la véritable origine de sa belle action? N'appartenait-il pas par ses lumières autant que par la beauté de son ame, à la philantropie de cette époque, dont il avait partagé les nobles espérances, je dirai même les illusions?

Pendant long-temps, il faut bien le reconnaître, le christianisme seul, proclamant non l'égalité de condition, mais l'identité de vocation de la race humaine tout entière, avait montré que tous les hommes étaient appelés à la pratique des mêmes vertus, à la même dignité morale, à mériter une autre vie après celle-ci par les mêmes sacrifices, par les mêmes actions. Principe de sociabilité admirable, qui rend celui qui obéit, et qui doit obéir, respectable aux yeux de celui que la Providence appelle à commander; qui maintient l'égalité avec la hiérarchie, la discipline avec l'indépendance, la liberté avec l'autorité, et répartit entre tous, avec une équité inflexible, abstraction faite du rang et de la fortune, les seuls vrais biens que nous soyons appelés à recueillir, je veux dire, l'estime, la reconnaissance de nos semblables, et les récompenses du ciel.

Ces notions si vraies, si simples, quoique si élevées, sur la nature de l'homme et sa destination sur la terre, étaient sorties de l'Évangile; les orateurs et les moralistes chrétiens les avaient propagées depuis plusieurs siècles, et elles étaient entrées dans le domaine de la raison humaine, où la philosophie, méconnaissant parfois leur origine, s'était emparée d'elles pour s'en enorgueillir. Elles avaient pénétré dans tous les esprits, dans tous les cœurs, et devaient changer, sinon la forme des sociétés, du moins la pratique des différens rapports des hommes entre eux; elles obligeaient les humbles à s'honorer eux-mêmes, les forts à justifier leurs forces. Le lien commun, évident, entre les uns et les autres, c'était l'identité, l'égalité de vocation; c'était cette vérité révélée pour le chrétien et démontrée pour le philosophe, que tous les hommes étaient appelés à la même beauté morale, à recevoir les mêmes récompenses, quelles que fussent d'ailleurs les circonstances mobiles, prospères ou misérables, qui accompagnent le passage de chacun ici-bas.

L'œuvre de M. de Monthyon porte le caractère de son époque; philantropique et libérale, elle a moins pour objet de secourir l'infortune que de faire ressortir ces vertus pratiquées sous le toit du pauvre, et qu'on accusait le passé de n'avoir pas su reconnaître ou découvrir. Ce but a-t-il été atteint? Je n'hésite pas à l'affirmer. Je n'en voudrais pour preuve irrécusable que la réunion

des pièces authentiques qui, depuis vingt-trois ans, vous ont été adressées, et le recueil des livrets rédigés sous les yeux et par les soins de votre secrétaire perpétuel pendant cette même période. La nature, la spontanéité des actions que vous avez récompensées, la simplicité des vertus, l'ignorance bien souvent de ceux qui les exercent, rendraient impossible de croire, même aux esprits les plus chagrins, que la prévoyance de vos encouragemens, ou le désir secret de vos récompenses, aient altéré en rien la pureté ou le mérite des actes dont l'éclat de vos suffrages a fait des exemples pour tous. Honorons donc la mémoire du fondateur des prix de vertu. De tous les sentimens, le plus utile à répandre dans les classes inférieures, le plus propre à préserver l'extrême misère de la dégradation morale qui en est trop souvent la suite, c'est le respect de soi-même. Or, je le demande, le pauvre, dont la belle action ou la conduite vertueuse a, je ne dirai pas seulement obtenu le prix, mais mérité d'être racontée dans cette solennité annuelle, n'a-t-il pas une autre conscience de lui-même? ne se respecte-t-il pas davantage? Assurément il ne devient pas impeccable; l'homme, à quelque perfection qu'il s'élève, reste capable de bien et de mal jusqu'à ce qu'il ait rendu sa dépouille à la terre. Mais si celui qui aurait reçu le pur et éclatant honneur de vos suffrages se laissait plus tard entraîner au mal, je dirai même au crime, il ne pourrait en supporter la honte, vous lui auriez appris à rougir (1).

Je me hâte d'arriver aux faits dont vous m'avez confié la tâche consolante de présenter le récit. Que seraient en effet les paroles, même les plus graves et les plus éloquentes, auprès de ces traits qui surpassent l'esprit et saisissent le cœur? Le bien, le véritable bien, est plus cher aux hommes qu'ils ne le pensent eux-mêmes. Racontez-le, exposez-le tel qu'il est, sans ornement surtout, sans le mettre en contact avec l'esprit, tel qu'il sort du cœur, et vous verrez les plus secs s'attendrir, les plus durs s'émouvoir, et s'accomplir sous vos yeux cette belle loi de la Providence, qui a doué d'une sympathie inévitable tout ce qui est bon à imiter. Et d'abord, messieurs, je commencerai par annoncer, pardonnez-moi le mot, une bonne nouvelle, c'est qu'il s'est rencontré deux exemples, que dis-je, deux vies entières si admirables, que l'Académie, se sentant dans l'heureuse impossibilité de choisir entre elles, leur a partagé le prix.

Dans une commune rurale du département du Rhône, à Saint-Étienne-la-Varenne, naissait, en 1802, une enfant qui reçut le nom de Madelaine Saulnier. La famille qu'elle venait accroître était déjà nombreuse, pauvre et honnête également. Constatons-le, messieurs, Madelaine Saulnier eut des parens

(1) Les journaux ont annoncé dernièrement qu'une femme ayant obtenu un des prix de vertu décernés par l'Académie se trouvait sous la prévention du crime de vol domestique. Cette femme a nié d'abord avec opiniâtreté qu'elle fût coupable des faits qui lui étaient imputés, et, se voyant ensuite sur le point d'être convaincue, elle n'a pu supporter sa honte et s'est pendue de désespoir.

estimables, fut pleine de foi, de religion dès son berceau; mais là se bornèrent pour elle les secours visibles de la Providence, à moins de regarder la carrière que vous lui verrez parcourir comme une de ces saintes missions auxquelles il est d'autant plus permis de croire, que jamais ceux qui les ont reçues ou qui les remplissent ne sont tentés de se les attribuer. Madelaine, dès son enfance, s'était consacrée d'elle-même au soutien de ses jeunes frères et sœurs; les jeux de son âge ne tenaient aucune place dans sa vie, mais elle s'était réservé des jouissances qu'elle entourait d'un certain mystère, et dont en particulier elle avait dérobé la connaissance à tous ses parens. Emportant chaque jour aux champs sa frugale nourriture, elle en distribuait une portion aux pauvres du voisinage, et ne leur demandait en retour que de lui garder le secret. Cependant le dévouement, le courage, n'empêchent pas la nature d'avoir ses droits; le développement physique de Madelaine eut à souffrir du peu de nourriture; elle se livrait à des fatigues qui excédaient ses forces. Des infirmités précoces vinrent l'atteindre, mais ne purent ralentir l'essor de son ardente charité. Devenue plus âgée et plus indépendante, le bien qu'elle fit dépassa toutes les limites de la vraisemblance, je dirais presque du possible.

Ne nous lassons jamais d'admirer, messieurs, cette force, cette puissance surnaturelle que donne l'abnégation de soi-même, l'absolu dévouement. Cet être faible, dont les privations et la misère avaient déjà miné l'existence, franchissait de longues distances pour aller porter ses soins ou le fruit de ses sacrifices à de plus malheureux que ceux qu'elle aurait trouvés auprès d'elle; et lorsqu'elle avait épuisé toutes ses chétives ressources, lorsqu'elle se voyait en présence de douleurs qu'elle ne pouvait plus soulager, elle s'imposait une tâche plus rude que toutes les autres, celle de fléchir l'insensibilité de l'égoïsme, d'affronter le refus brutal ou glacé de l'aisance sans pitié, pour rencontrer parfois quelque sympathie, et obtenir quelque moyen de secourir ceux qu'elle avait laissés sans espoir. C'est au chevet des malades que nous verrons briller surtout cette physionomie céleste; c'est là que, surmontant toutes les répugnances naturelles, dépouillant en quelque sorte toutes les faiblesses de la terre, nous allons la voir centupler ses facultés et ses forces pour consoler ceux qui pleurent, soulager ceux qui souffrent, ou les diriger vers le ciel en les faisant mourir en paix. Ainsi, pendant quinze ans, elle a fait vivre le nommé Nesme, aveugle, avec sa fille idiote. Chaque jour elle partait et faisait à pied une demi-lieue pour donner à l'aveugle et à sa fille leur nourriture, et, ce qui était plus difficile, le courage d'attendre et de vivre encore jusqu'au lendemain. Pendant quinze ans, messieurs, je l'ai relu et constaté avec soin dans les renseignemens qui nous ont été transmis; quinze ans, pendant lesquels se répètent tous les jours des actes dont un seul suffirait pour embellir, honorer toute une vie, c'est ce que la religion, la foi en Dieu seule explique : l'humanité n'y suffit pas. — Voulez-vous un autre exemple? A la même distance de la demeure de Madelaine, au hameau des Grandes-

Bruyères, il existait une fille infortunée, couverte d'une lèpre si repoussante, que sa famille, hélas! oui, sa famille l'avait abandonnée. Reléguée dans une étable, Marie Carrichon n'eut, pendant dix-huit mois, que Madelaine pour l'approcher. Un cœur comme celui de Madelaine, il faut le dire, devait battre bien fort à la vue de cet excès de dénuement et de souffrance, à l'idée de cette créature humaine de laquelle toute pitié, toute sympathie, s'étaient retirées. Aussi deux fois par jour elle se rendait auprès d'elle, moins encore pour lui porter le peu de nourriture qu'elle pouvait prendre, que pour rendre moins douloureuses des plaies qu'elle parvenait ainsi à panser plus souvent. Sa vertu reçut ici sa récompense : Marie Carrichon exhala son ame entre les bras de Madelaine, qu'elle bénissait après Dieu, en qui Madelaine lui avait appris à placer toutes ses espérances.

Au mois de novembre 1840, lors des inondations du Rhône, Madelaine faillit périr en traversant un torrent débordé entre Saint-Étienne et le hameau de la Grange-Maçon, où demeurait une autre femme nommée Liottard, à laquelle elle portait des secours quotidiens. On lui reprochait son imprudence : *Que voulez-vous?* répondit-elle, *je n'y étais pas allée hier, je ne pouvais y manquer aujourd'hui.*

Je terminerai par un trait qui surpasse peut-être tous ceux dont cette vie presque surnaturelle est remplie. Je l'ai réservé pour le dernier, quoiqu'il ait précédé celui que je viens de raconter. On était au plus fort de l'hiver rigoureux de 1835. Madelaine Saulnier avait découvert au loin, dans la campagne, une femme appelée Mancel, dont la retraite ressemblait plutôt à celle d'une bête fauve qu'à l'asile d'une créature humaine. La femme Mancel, depuis long-temps malade, voyait approcher son dernier moment. Madelaine, assise à son chevet, ne la quittait plus. C'était vers la fin d'une longue nuit; une neige épaisse couvrait la terre, un vent glacé soufflait et ébranlait les parois où s'abritaient tant de misère et de charité. Madelaine, pour combattre le froid mortel qui se joignait à tant d'autres souffrances, avait allumé quelques morceaux de bois vert, qui remplissaient la hutte de fumée et incommodaient d'autant la malade, en proie aux convulsions de la mort, lorsque la porte, fermée seulement par une pierre qui la buttait à l'intérieur, s'entr'ouvre et laisse apercevoir un loup affamé prêt à s'élancer sur Madelaine ou à disputer sa proie à la mort. Madelaine, épouvantée, seule eût pris la fuite; elle s'élance pour défendre le dépôt que la Providence a placé dans ses mains; elle tient ferme, repousse, contient la pierre et la porte, rassemble quelques autres obstacles, ne cesse de pousser des cris, qu'elle varie pour que l'animal féroce croie avoir affaire à plusieurs personnes à la fois. Ses forces s'épuisaient. Rassurez-vous, messieurs, le jour paraît, et le loup s'éloigne. Quelques heures après, la femme Mancel avait cessé d'exister. Vous croyez que Madelaine se tient quitte envers elle et ne songe qu'à regagner son village? Non; son respect pour la forme humaine, sa piété envers son semblable, ne lui permettent pas d'abandonner ainsi les restes de cette créature

dont elle avait long-temps soulagé les souffrances, et tout à l'heure encore défendu au péril de sa vie les derniers moments. Elle frémit à l'idée du loup revenant dans la chaumière; elle court au paysan le plus voisin, et le supplie de permettre qu'elle dépose chez lui la dépouille de sa pauvre Mancel. Sa prière est exaucée : aussitôt elle disparaît, charge sur ses épaules le pieux fardeau, et, sa mission providentielle enfin accomplie, tombe à genoux et remercie Dieu d'avoir béni ses efforts. Jugez de son bonheur, messieurs, lorsqu'elle sut que l'animal contre lequel elle avait héroïquement lutté était revenu la nuit suivante, et que ses pas, imprimés sur la neige et dans la cabane, lui prouvèrent jusqu'à quel point son courage était récompensé!

L'Académie n'avait pas été la première à découvrir l'asile de Madelaine Saulnier; sur le trône, veille une princesse dont la charité pénètre jusque dans les plus obscures retraites de la misère ou du malheur. Invisible comme la Providence, sa main, qu'elle dissimule, dispense d'un bout de la France à l'autre les consolations et les secours. Ce serait la trahir que d'insister davantage; mais cette identité de vocation, cette égalité devant Dieu, dont je parlais pour tous les hommes, pourquoi le trône ne la réclamerait-il pas à son tour? Est-il, je le demande, un plus beau spectacle sur la terre que celui de la bonté, de la charité, que dis-je, de toutes les vertus unies au rang suprême, et répandant au loin des exemples qui méritent d'être mis au premier rang des bienfaits? Ne les voyons-nous pas déjà suivis, messieurs, ces exemples, autour de celle qui les donne? Demandez à Madelaine, elle vous parlera d'une autre princesse dont elle a aussi reçu les secours, et que la France aime et respecte en la voyant marcher sur les traces de celle qu'elle a nommée sa mère.

Je passe au second prix donné par l'Académie; c'est encore toute une vie dont j'ai à vous présenter le tableau. Au lieu du dévouement passionné, héroïque et chrétien, de Madelaine Saulnier à l'humanité souffrante, nous verrons une jeune fille de seize ans, s'ignorant elle-même, entrer au service d'honnêtes époux, s'attacher à eux toujours davantage à mesure qu'elle leur devient plus nécessaire; les perdre, transporter son attachement à leur enfant, qui ne peut non plus se passer d'elle, et de génération en génération, retenue toujours par le bien qu'elle fait, se consacrer durant trente-six années à cette même famille, sans que les chances de fortune qu'on lui offre, ni les infirmités qui l'accablent, fassent hésiter un seul instant son dévouement. Marie-Catherine Naville, surnommée Manette, est née à Sanderville, dans le département d'Eure-et-Loir. Entrée en 1808 chez M. et Mme de Létan, avec lesquels, jusque-là, elle n'avait eu aucun rapport, Manette s'aperçut, au bout de deux années, que la santé de sa maîtresse s'altérait, et que l'aisance de la maison diminuait tous les jours. Elle n'avait que dix-huit ans, et ne savait pas encore que l'instinct le plus impérieux de son ame, sa vocation la plus irrésistible, seraient de s'attacher aux êtres dont elle aurait été le soutien, et de se dévouer à leur personne, avec cette même ardeur que Madelaine Saulnier

ressentait pour le principe même de toute bienfaisance, de toute charité. Depuis que les souffrances de Mme de Létan devenaient plus cruelles, et que le malheur qui planait sur les deux époux se faisait pressentir, Manette se révélait pour ainsi dire à elle-même. Non-seulement elle était devenue la garde-malade la plus intelligente, la plus affectionnée, mais ses mains avaient appris à multiplier, à perfectionner leur travail pour subvenir aux besoins de sa maîtresse, qui ne tarda pas à expirer dans ses bras.

M. de Létan, hors d'état de remplir les devoirs d'une petite place dont le salaire ne suffisait même pas à son existence, se vit non-seulement dans l'impossibilité de rien donner à Manette sur ses gages, déjà fort arriérés, mais aussi dans l'impuissance de se procurer pour lui le strict nécessaire. Que fait alors Manette? Elle se partage entre la nuit et le jour. Le jour, elle soigne, elle ne quitte pas M. de Létan, dont la faiblesse et le mal allaient croissant, et la nuit elle travaille pour le nourrir. Enfin, en 1814, quatre ans après qu'elle avait fermé les yeux et enseveli à elle seule sa maîtresse, elle rendait les mêmes et religieux devoirs à son maître. Les deux époux étaients morts insolvables, et Manette eut la douleur de voir leurs meubles délabrés vendus par les créanciers. Mais il restait une orpheline à laquelle Manette pouvait encore se consacrer. La Providence sembla un moment bénir ses efforts. Un mari se présenta; M. Lhoste, possesseur d'une modique somme, que le travail pouvait augmenter, épousa Mlle de Létan. Puis, ayant risqué et perdu tout ce qu'il avait dans une entreprise industrielle, M. Lhoste se trouva bientôt, avec sa femme et son enfant, dans la dernière détresse. Il devait à Manette, pour ses gages accumulés, plus d'argent qu'il n'en avait jamais possédé, et celle-ci restait non pas seulement l'unique serviteur du père, de la mère et de l'enfant, mais encore leur soutien, je dirai même leur protection. C'est alors qu'une personne âgée et riche, habitant la même maison, et témoin journalier du dévouement de Manette, eut l'idée sacrilége de l'enlever à ses maîtres infortunés pour se l'attacher. Elle offre d'abord à Manette 10,000 fr. et de bons gages si elle veut la suivre, puis 20,000 fr.; singulière illusion de la richesse, qui croit que tout s'achète, et ne s'aperçoit pas que Manette n'eût plus été Manette, si elle se fût seulement senti hésiter. Au lieu de cela, cette noble fille refuse sans colère, naturellement, simplement, comme on répond à qui se trompe, et redouble d'efforts, de veilles, de privations, pour subvenir à toutes les nécessités de cette famille, qui venait de s'accroître encore par la naissance d'un second enfant. Une vie comme celle de Manette fortifie l'ame, mais aux dépens du corps. Déjà elle n'était plus jeune, et sa santé se ressentait de tant de privations et de sacrifices; telle est cependant la puissance du dévouement véritable, qu'il élève presque toujours les forces de l'être dont il s'empare au niveau du malheur qu'il veut secourir. Ruiné, accablé de cuisans chagrins, M. Lhoste fut tout à coup frappé d'épilepsie. C'est dans les bras de Manette qu'il passait ses horribles accès. Mme Lhoste, tombée elle-même dans un affaiblissement qui s'étendait jusqu'aux facultés

morales, était hors d'état de venir en aide à son époux. Et ne croyez pas que Manette eût une de ces organisations impassibles que rien n'ébranle et ne rebute; loin de là, le spectacle hideux qu'elle avait sous les yeux eût été contagieux pour elle, si elle n'eût été préservée par l'ardeur de son dévouement. Seule en face du malheureux épileptique qui la couvrait de son écume, elle le contenait, l'apaisait, et ne s'en séparait pas qu'elle ne l'eût remis, calmé et soulagé, dans son lit. Il mourut, et elle fut seule encore à recueillir son dernier soupir et à s'occuper de sa sépulture.

Souffrante et malade elle-même, la voilà restée avec la fille de ses premiers maîtres, la veuve Lhoste, et sa petite fille. Mais, comme si la Providence se fût complue à montrer dans Manette toute la beauté du cœur humain lorsque le dévouement l'inspire, de nouvelles et plus rudes épreuves l'attendaient. Mme Lhoste, atteinte d'une paralysie au cerveau, tombe en enfance; le sentiment que Manette lui portait semble alors changer de nature. Il devient celui d'une mère. Même tendresse, même sollicitude dans tous les instans. Elle lève, habille Mme Lhoste, la couche, la fait manger, ne lui adresse que d'affectueuses ou compatissantes paroles; heureuse lorsqu'elle peut ramener le sourire sur ces lèvres, si tristement inanimées, par quelque innocent artifice, ou par un de ces refrains mélodieux qu'elle lui chante et que sa maîtresse aimait autrefois. C'est en portant Mme Lhoste dans ses bras et la replaçant dans son lit, que Manette sentit en elle soudainement un craquement, une douleur : elle était estropiée pour le reste de ses jours. Cette pieuse et admirable fille ferma encore les yeux de Mme Lhoste : c'était la quatrième personne de cette famille infortunée qu'elle déposait dans la tombe, après lui avoir consacré son existence ici-bas, la quatrième qu'elle rendait à Dieu, et, si j'ose le dire, qu'elle n'aurait jamais rendue qu'à lui. Mais sa mission n'était pas achevée. Cette même personne qui avait cru à l'argent le pouvoir d'enlever Manette aux objets de son dévouement, en apprenant la mort de Mme Lhoste, crut le moment favorable, et renouvela ses propositions. « Vous êtes libre maintenant, fit-elle dire à Manette.—Libre! répondit celle-ci : la fille de ma maîtresse n'existe-t-elle pas encore? Moins que jamais je m'appartiens, puisque je suis son seul soutien. »

Manette se consacra en effet à l'éducation de cet enfant, dernier rejeton de deux générations dont elle avait été l'ange gardien. Aujourd'hui encore, et âgée de cinquante-deux ans, elle poursuit cette même tâche; elle élève Mlle Lhoste et dirige son éducation avec un succès que le ciel lui devait bien pour récompense. Me serait-il permis de m'arrêter un moment en terminant ce récit, pour contempler cette série de belles actions, de sublimes vertus, qui pendant trente-six ans ont rempli la carrière d'une pauvre fille obscure et ignorée? Plus nous chercherons en nous-mêmes, plus nous irons jusqu'au fond de notre nature morale, et plus nous constaterons qu'il n'est pas donné à l'humanité d'atteindre plus haut que Madelaine Saulnier et Manette ne sont arrivées par leurs vertus. Et pourtant, messieurs, sans M. de Monthyon, sans

cette solennité, elles auraient passé inconnues sur la terre; la bienfaisance particulière eût pu les secourir, mais nous aurions perdu l'édification de leurs exemples, et nous n'aurions pas éprouvé cet attendrissant respect, cette pénétrante admiration que leurs vertus inspirent et qui portent les cœurs à les imiter.

M'excuserai-je devant cette assemblée de m'être étendu avec trop de complaisance sur la vie de ces deux filles, entre lesquelles l'Académie a partagé le prix en leur donnant à chacune 3,000 francs? Je l'avouerai sans embarras, j'étais ému, entraîné, charmé par le spectacle de tant de vertus unies à tant d'indigence, et de la vocation sublime de l'homme se révélant sous le toit du pauvre dans tout son éclat. Mais je craindrais d'abuser de l'attention de ceux qui m'écoutent, d'affaiblir même les impressions qu'ils peuvent avoir reçues, en reproduisant des récits de même nature, et cependant, je dois le dire, quelquefois aussi touchans. Tant de beaux traits, de viés dédiées au bien, ont été de tous les points du royaume portés cette année à la connaissance de l'Académie, qu'elle a cru devoir distribuer encore sept médailles, chacune de 1,000 francs, et huit de 500 francs. Celles de 1,000 francs sont données à Marguerite, femme Pouyadoux, aux demoiselles Point et Ausart, aux époux Trottot, à Marie Delaforge, et aux nommés Jean-Baptiste Festin et Ignace Queter, pour des actes de bienfaisance et de dévouement à l'humanité, dont le détail se trouvera dans le livret destiné à répandre de tels exemples dans toutes les communes de France. Les médailles de 500 francs ont été accordées à Pierre Rache, Marie Goutelle, Louise Perrin, aux époux Busson, à la veuve Gobein, à Marie Ardaillon, au gendarme Marteau, et à Françoise Collin. Enfin l'Académie a voulu qu'une mention très honorable fût faite, dans le rapport de son directeur, des actes de charité chrétienne dont se compose la vie entière de Mme Postel, supérieure des sœurs de la Miséricorde établies à Saint-Sauveur le Vicomte, arrondissement de Valognes, et de la fondation du sieur Lacourtyade, demeurant à Saint-Sever, département des Landes, fondation qui a pour but le soulagement de la classe ouvrière et indigente.

L'Académie, messieurs, aurait cru qu'elle n'avait pas accompli toute sa mission, celle que M. de Monthyon lui a confiée, si elle était demeurée indifférente ou silencieuse en présence du fatal évènement dont Paris restera long-temps attristé. Assurément, il n'y a pas de vertu sans moralité. Si le mot *virtus* pour les anciens voulait dire force, énergie, courage, le mot vertu, pour des chrétiens, ou même aux yeux de la morale éclairée de notre époque, exprime avant tout une idée morale, et la vertu pour nous est inséparable de l'honnêteté. Il n'en faut pas moins encourager, récompenser, et de la façon la plus éclatante, ces traits de courage, de dévouement, ou plutôt d'abnégation spontanée, par lesquels l'homme risque sa vie pour sauver celle de son semblable. L'acte est moral et beau, quelle que soit la moralité d'ailleurs de celui qui s'en montre capable. L'Académie aurait donc méconnu, cela est

certain, les intentions de M. de Monthyon, si elle ne s'était pas associée au sentiment public en proclamant ici les noms de ceux qui ont acquis le plus de droits à la reconnaissance de tant d'infortunés dans la catastrophe arrivée au chemin de fer de la rive gauche, le 8 mai dernier. Le premier qui ait attiré ses regards est celui de Piart, brigadier de gendarmerie à Meudon. Plusieurs fois, et au péril de ses jours, ce brave homme s'est précipité dans la fournaise, et il en a retiré trois victimes qui allaient succomber. Un tel dévouement, messieurs, se retrouve souvent dans ce corps d'élite, qui rend journellement au pays de si bons services. Mais le roi a, sur-le-champ, donné à Piart la récompense qu'il eût préférée à toutes les autres, la croix de la Légion-d'Honneur. L'Académie a donné trois médailles, la première à Thévenot, ouvrier typographe; la seconde à Testefort, cocher de Mme la duchesse de Talleyrand, au courage, à l'intrépidité desquels plusieurs personnes ont déclaré qu'elles devaient d'avoir été arrachées à la mort; la troisième au jeune Virieux, qui cheminait sur ce fatal convoi, en revenant de visiter son frère à Saint-Cyr. M. de Virieux, échappé comme par miracle, s'élance au milieu du gouffre embrasé, il en sort avec une victime qui allait y périr, mais il en sort pour s'y plonger deux fois encore, et ne peut se séparer de tant de malheureux dont il espère toujours qu'il pourra sauver un de plus. Pourquoi ne rappellerions-nous pas ici, messieurs, les écrits d'une piété si douce et si éclairée, sortis de la plume de sa mère, et qu'elle dédiait, avec toute son existence, à l'éducation de ses enfans? Pourquoi ne signalerions-nous pas, en passant, les fruits de l'éducation tout aussi bien que les dons de la nature? Je terminerai en nommant le jeune Clarac, élève en pharmacie, qui, tout blessé qu'il était, s'est jeté au milieu du feu, et a sauvé un élève de l'École Polytechnique, appelé Guillot; l'étudiant en médecine Labat et le jeune Deschaux, qui ont rivalisé tous deux de courage et de dévouement. J'éprouve le regret, je le déclare, que les bornes de ce discours ne me permettent pas de raconter avec plus de détail tant de traits qui honorent l'humanité. Tous les ans le gouvernement publie le compte-rendu au roi de la justice criminelle. A côté de ce tableau des crimes commis et des châtimens infligés qui glace d'une horreur et d'une épouvante peut-être salutaires l'ame du lecteur, je voudrais que l'on plaçât le tableau de ces vertus du pauvre, que nous devons à M. de Monthyon de pouvoir mettre en lumière. Je demanderais aussi que les vertus du riche ne fussent pas oubliées, et que le pauvre apprît ce qu'il ne sait pas assez : c'est que dans aucun pays du monde il n'existe autant que chez nous de sympathie, je dirais presque de fraternité entre les différentes classes de la société. Nulle part le riche ne vit plus rapproché du pauvre; nulle part il ne se souvient autant qu'il est enfant du même Dieu, qu'il marche vers le même but, et que les bonnes actions ne sont pas seulement le chemin du ciel, mais la source des plus grands plaisirs qu'il nous soit donné de goûter sur la terre.

Bossuet, dans son oraison funèbre de la princesse Palatine, de cette Anne

de Gonzagues, « qui réunissait, dit-il, en elle, avec le sang de Gonzagues et « de Clèves, celui des Paléologue, celui de Lorraine et celui de France, par « tant de côtés, » croyait ne pouvoir élever plus haut la gloire des ancêtres de cette princesse qu'en faisant ressortir l'immensité de leurs aumônes. « Le « duc son père, ajoute-t-il, avait fondé dans ses terres de quoi marier tous « les ans soixante filles; » et Anne de Gonzagues, digne elle-même d'un tel père, écrivait à celui qu'elle chargeait de répandre ses dons : « Je suis ravie « que l'affaire de nos bonnes vieilles soit si avancée; achevons vite, ôtons « vitement cette bonne femme de l'étable où elle est et la mettons dans un « de ces petits lits. » Et ailleurs : « Dieu me donnera peut-être de la santé « pour aller servir cette paralytique; au moins je le ferai par mes soins si les « forces me manquent; et, joignant mes maux aux siens, je les offrirai plus « hardiment à Dieu. » Avais-je raison, messieurs, de m'écrier, le jour où je recevais l'insigne honneur de m'asseoir au milieu de cette illustre compagnie, que *la France est le pays de l'aumône!*—Oui, la France de tous les temps, de toutes les époques, a été le pays de la bienfaisance, de la sympathie pour le malheur, de l'égalité devant Dieu avant d'être celui de l'égalité devant la loi; puissent notre civilisation et nos lumières ne rien ôter, ajouter même aux qualités du cœur! puissions-nous dans notre société nouvelle ne former qu'une seule et même famille, où le pauvre sans envie et le riche sans défiance remplissent chacun les devoirs que la Providence lui impose, et donnent l'exemple des mêmes vertus!

V. DE MARS.

DU ROMAN

EN ANGLETERRE

DEPUIS WALTER SCOTT.

L'histoire littéraire n'est que l'histoire des opinions et des idées. Dans quelque forme que ces opinions et ces idées se jettent, quelque moule qu'elles empruntent, drame, roman ou poème, le même fonds commun, la guerre des opinions, se retrouve dans les livres. Milton, le poète idéal, spiritualiste et chrétien, procède directement de l'idéaliste Spenser. Il fait la guerre à Butler et à Roscommon, épicuriens et royalistes. Dryden, le versificateur indifférent, est père de Pope, cet admirable et ingénieux artisan d'élégantes rimes; l'un et l'autre se montrent hostiles à la rigidité calviniste, qui règne au contraire chez Bunyan, le romancier allégorique, chez Daniel De Foë, le conteur minutieux, chez Richardson, le casuiste de la narration domestique. On voit marcher sous le même drapeau l'amer et ingénieux Butler, Fielding, antagoniste ardent de toutes les hypocrisies, et le spirituel Sheridan; ils font partie d'une seule armée qui attaque l'apparence de la vertu sous les noms de Richardson, Bunyan et De Foë.

Tels sont les grands faits cachés qui, disparaissant après la mort

des écrivains célèbres, rendent l'histoire littéraire inexplicable et obscure. On s'en tient, en général, à la forme et à l'apparence; on croit avoir beaucoup fait, lorsque, selon l'habitude des monographes allemands, on a classé dans un ordre régulier tous les romanciers d'une nation, puis tous les dramaturges, et ailleurs encore tous les poètes. On ne voit pas que cet ordre prétendu n'éclaire et n'explique rien, qu'il ne fait comprendre aucun des mobiles, aucune des idées mères, aucune des passions intérieures qui donnent aux produits de l'intelligence l'impulsion, le sens et la vie. On agit comme agirait un historien qui, voulant écrire l'histoire d'une guerre, compterait dans l'une et l'autre armée et confondrait dans ses tables tous les hommes de six ou de huit pieds que lui fourniraient les deux nations ennemies; n'oubliant qu'une seule chose, le récit de la guerre elle-même et l'analyse des motifs qui l'ont fait naître, des accidens qui l'ont traversée, et des résultats qui l'ont suivie.

Qu'est devenu le roman dans la Grande-Bretagne depuis l'époque de Walter Scott? Pourquoi, descendant de son élévation éclatante, s'est-il subdivisé presque à l'infini? Quelle est la cause de ce fractionnement singulier qui, transformant sous nos yeux en mille petits filets imperceptibles cette source abondante et vive, la fait disparaître sous les sables? On compte aujourd'hui trente ou quarante espèces de romanciers britanniques; à quoi rapporter cette situation étrange? Si l'on voulait dresser le catalogue complet des modernes romanciers de la Grande-Bretagne, on ferait un travail aussi stérile que pédantesque; on laisserait dans l'ombre une des questions les plus singulières de notre époque intellectuelle, et l'on remplacerait, comme il arrive si souvent, la réalité par le simulacre. Pour faire comprendre l'histoire du roman anglais tel qu'il apparaît de nos jours, il faut nécessairement remonter au-delà de sa décadence, et savoir quelles passions et quelles idées l'ont animé et soutenu lorsqu'il jouissait de sa véritable puissance et de sa force primitive. Nous chercherons ensuite quelles causes ont atténué cette sève en affaiblissant ces passions, et chacun des noms inférieurs, chacune des œuvres médiocres ou incomplètes du temps présent, trouveront ainsi leur explication et leur valeur.

Écrire *ex professo* les annales complètes d'un genre, du roman, par exemple, ou du drame, serait une entreprise impossible. Partout des romans qui ne sont pas des romans, des comédies qui ne sont pas des comédies. Osez classer Sterne, qui n'a pas écrit une seule narration suivie, et jetez-le parmi les romanciers! Lui donnerez-vous

pour voisin Daniel De Foë, le plus servilement logique des narrateurs?

Le génie humain se joue de la forme; elle ne le domine pas, il la pétrit. Ne sont-ce pas des écrivains de romans que Fielding, Swift, De Foë et Sterne? Ils ne se ressemblent en rien. Sterne s'assied au bord de la route, écoutant le vent qui siffle et regardant le nuage qui passe, puis le voyageur enveloppé de son manteau, puis enfin la jeune fille assise sur son âne, et montrant le bout de son petit pied chaussé pour la fête. Sterne est un fils sceptique, bâtard et sentimental de l'observateur Shakespeare. Romancier, lui! nullement. Il est romancier comme le hasard; ce dieu va venir, qui lui donnera larmes et sourire. Swift, au contraire, sort du cabinet des ministres, qu'il a fait trembler devant un pamphlet; lui-même est pauvre, orgueilleux, mécontent et méchant. Il s'enferme dans la cellule de son doyenné, et toutes les petitesses qu'il a servies ou écrasées, toutes les folies qu'il a bafouées dans son ame et glorifiées dans son style, son mépris, sa rage, ses désirs, son impuissance, lui gonflent le cœur, qui répand sa bile amère et produit : quoi? Des romans? Non; des satires. Fielding est juge de paix et bon vivant. Il est indulgent et moqueur; il a du Cervantes et du Molière dans l'ame et dans l'esprit. Il s'amuse fort des ridicules qu'il voit et des misérables jugemens des hommes. Habitué à briser les masques menteurs sur les faces hypocrites, il jouit encore de ce plaisir quand il écrit *Tom Jones*. Il se procure en même temps un plaisir accessoire, celui de blesser au cœur Richardson, l'auteur puritain, homme économe, rigide, minutieux, prêchant dans son imprimerie et prêchant dans ses livres, l'homme du monde qui ressemble le moins à Fielding, et (cela va sans dire) son ennemi né.

C'est cette lutte secrète et ouverte, sourde et violente, des idées contre les idées, des opinions contre les opinions, qui fait le grand intérêt de l'histoire littéraire, ou plutôt elle est l'histoire littéraire. Seule, elle nous apprend la généalogie des pensées et la filiation des esprits. Soulevez le flambeau qui montre cette forte lutte, vous éclairez tout sans subtilité et sans efforts; lutte si passionnée et si chaude dans les siècles et chez les peuples qui valent quelque chose, que l'on oublie, en contemplant ce beau champ de bataille fécond en chefs-d'œuvre, et où la médiocrité seule ensevelit ses cadavres, les axiomes oiseux de la critique vulgaire. Le drame secret des races, l'histoire la plus cachée et la plus vivante de leurs passions, c'est là l'histoire littéraire.

Les deux passions qui divisaient et échauffaient l'ame de la race anglaise au commencement du XVIIIe siècle se trouvent très profondément marquées dans l'histoire. Le puritanisme était vainqueur; il voulait étouffer la chair et le sang, il pesait sur la vie privée, il planait sur la vie publique, il traînait à sa suite l'hypocrisie. Ses auteurs et ses héros étaient chers au peuple, Cromwell, Milton, Bunyan, Pym, Hampden, les hommes de la liberté nationale. Cependant les passions humaines se révoltaient, et le désir, la volupté, les charmes permis d'une vie élégante, se faisaient jour partout, malgré le poids de l'austérité calviniste, comme les petites fleurs lèvent la tête sous la neige. Le premier des deux camps avait pour étendard deux mots magiques et suprêmes, la vertu et Dieu. Le second se retranchait sous la bannière philosophique; la tolérance et la liberté humaine y brillaient en beaux caractères. Les uns se vantaient d'avoir pour ancêtres les fondateurs de l'indépendance anglaise, les autres étaient fiers des souvenirs brillans de la monarchie jacobite. — Vous êtes des pervers et des débauchés, criaient les puritains, auxquels on répondait: — Vous êtes des tartufes. — Pendant que le débat se continuait sans se vider dans le monde politique, où l'on se débat toujours et où rien ne se termine, les hommes de génie naissaient et écrivaient. Grace à Dieu, ceux-là s'occupaient de l'avenir. Voici donc Bunyan, un pauvre homme du peuple, qui raconte, dans une fiction allégorique et avec l'invention la plus surprenante, le voyage de l'ame humaine à travers le monde: nouveau Dante, Dante chaudronnier, homme extraordinaire, et que les hommes d'ordre, ceux qui classent tout sans pitié, rangeront, s'ils le veulent, parmi les romanciers. Le but de ce grand écrivain populaire était sérieux comme un sermon, triste comme un chant de mort, et vaste comme une épopée. Un autre fils du calvinisme, un marchand de bas, prend aussi la plume, afin de prémunir, d'avertir, d'instruire ses frères des périls du monde et de la nécessité du salut; il leur apprend encore les ressources que nous portons en nous, et notre grande force contre les évènemens, et le combat athlétique de cet être chétif appelé homme contre la destinée. Ce singulier esprit, dans sa conviction profonde, se met à peindre toutes les conditions de la vie avec une fidélité, une servilité, qui lui paraissent indispensables. Il invente le trompe-l'œil du roman. C'est Daniel De Foë; il fait *Robinson*.

Ce fils de dissidens, très pauvre, très malheureux et très intéressant par sa destinée et son génie, croyait que toutes les actions de l'homme sont sacrées, et qu'il n'en faut mépriser aucune, car Dieu

les voit toutes; pas de si misérable fait dans lequel son ame honnête et sa croyance triste et fervente ne se complaisent à entrer. Aussi, que de détails! et que n'ose-t-il pas dire? Écrivain trivial par choix, diffus parce qu'il le veut, né parmi les proscrits, jacobin du puritanisme, il établit leur doctrine sur des récits : il fouille pieusement et douloureusement les derniers recoins des plus sombres existences, pour leur apprendre à craindre Dieu et à espérer; il s'occupe de la fille de joie, du voleur des rues, de l'apprenti, du voyageur, du soldat, du marin, du petit enfant trouvé, que sais-je? s'il avait pu descendre plus bas et plus loin, le naïf penseur n'y aurait pas manqué. L'auteur se cachait. De Foë ne voulait pas être auteur; il ne voulait pas que l'on crût à Daniel De Foë, mais au *Capitaine Singleton*, à *Molly Flanders*, à Mme Veal, à Robinson Crusoé. Il mystifiait pieusement son public; docteur, prédicateur, pamphlétaire, et non pas romancier. Il se bat dans ses livres contre le catholique Dryden et les beaux-esprits de la cour. Il oppose aux Artamènes et aux Cyrus, dont les écrivains du bon ton inondaient la scène, Vendredi et son maître, un sauvage et un homme du peuple; le triomphe est resté à Robinson et à Vendredi. Le sérieux et l'avenir appartenaient au faiseur de contes, qui est mort en haillons, chargé de dettes, dans une chaumière délabrée, au milieu d'un champ. Le succès et le présent appartenaient aux Rochester, aux Lestrange, aux Jefferies, aux Dryden. Il faut laisser à chacun son lot.

Le troisième écrivain puritain du XVIIIe siècle, romancier aussi important et aussi sérieux que De Foë, c'est Richardson. Il vient plus tard, et l'on trouve chez lui plus de raffinement et de politesse. Sermonneur des classes bourgeoises et moyennes, casuiste mélancolique, vrai calviniste, ne souffrant pas la plus petite tache sur la plus petite vertu, aussi réel que De Foë, mais plus attentif à sa gloire, parce qu'il vit dans un temps plus calme, il ne craint pas la diffusion, il la cherche; c'est un prédicateur sûr de son auditoire, et qui vous damnera si vous bâillez. Vous regrettez la naïveté et l'énergie de De Foë, mais vous avez affaire à un artiste plus consommé. Avec quelle angoisse on le suit dans sa longue route! et comme on est effrayé de cette vie sans liberté et sans élan qu'il nous montre dans *Clarisse Harlowe*, de ce manteau de plomb jeté sur tous les actes, de cette balance sévère où tous les atomes de nos actions sont pesés, de ce triste parloir de cèdre et de ces figures graves, glacées et imperturbables, parmi lesquelles se détache en traits de feu le démon,

l'homme de cour, l'homme du parti contraire, le débauché, celui qui n'est pas puritain, — Lovelace!

Le parti contraire eut bientôt son homme de génie; il fallait que l'équilibre se rétablît. Je l'ai déjà nommé; cet homme de génie était Fielding. Homme du monde, homme d'épée et de plume, bon vivant d'ailleurs et ennemi des puritains jusqu'au dégoût, il monta, pour les combattre et les écraser à son aise, sur une hauteur que Shakespeare avait déjà occupée et d'où il les foudroya en riant. Richardson et ses amis étaient exclusifs et impitoyables; il fut vaste et indulgent. Le puritanisme damnait beaucoup, comme font les sectes qui exigent beaucoup; Fielding sauva les damnés et pria pour tous les coupables, les hypocrites exceptés. La largeur, la tolérance, la charité, la gaieté, la pénétration de son talent, firent une brèche terrible à la redoute élevée par les De Foë et les Richardson. Bientôt un spirituel Irlandais vint l'aider à l'œuvre; c'était Sheridan.

Cependant le siècle allait finir, et de nouveaux élémens devaient bientôt se mêler aux passions des puritains, énergiquement représentés par Milton, De Foë, Bunyan, Richardson, et à celles de leurs adversaires, dont Dryden, Fielding et Sheridan étaient les organes. Un grand cataclysme s'annonçait. Des voix douloureuses s'élevaient çà et là. Le puritanisme devenait plus sombre, la gaieté des gens du monde plus étourdiment amère. Avant l'éruption de cette mer de flammes intérieures depuis si long-temps accumulées, et qu'on appelle la révolution française, on voit se former à travers toute l'Europe comme une lente procession de tristes poètes, auxquels le don de poésie communique le don de prophétie, et qui, portés dans leur nuage sur des ailes lugubres, chantent d'avance les funérailles de notre société au moment même où le bas peuple des esprits, où la tourbe béante et stupide salue l'aurore naissante. C'est du Nord que jaillit le premier accent d'alarme; là se trouvent les ames les plus neuves et les moins séduites. L'Occident ne tarde pas à leur répondre, et le chant élégiaque retentit de Berlin à Londres, et de Londres à Milan. Young, un courtisan et un parasite, entonne le chant de mort. Les fausses douleurs du faux Ossian éclatent sur cette lyre singulière que Macpherson a construite avec les débris de la harpe judaïque et les fragmens arrachés à la lyre d'Homère. Les deux chefs les plus funèbres de cette cohorte voilée, ce sont les auteurs de *Werther* et des *Brigands*, Goethe et Schiller. L'un, Goethe, s'écrie que pour un cœur honnête, capable d'amour, orgueilleux et naïf, il n'y

a dans cette société vieillie ni jour, ni air, ni lumière, ni place; il proclame le suicide : tel est Werther. L'autre affirme que la loi commandée par une société sans mœurs et sans vertu cesse d'être loi; il proclame la nécessité de la révolte : « L'insurrection est le plus saint des devoirs! » Voilà *les Brigands* de Schiller. Mais ces aigles poétiques ne volent pas seuls à travers leur ciel; ils sont bientôt suivis de tous les génies, de Châteaubriand, de Mme de Staël, de Byron, et je ne compte pas les bataillons et les essaims qui volent au-dessous d'eux, mille noms incomplets, médiocres ou nuls : Mercier, Foscolo, Klinger, Kotzebue.

L'Angleterre ne pouvait sympathiser complètement avec ces prophètes de mort. La solidité de son établissement politique, l'empire du commerce, qui fait la vie de ce peuple et qui aime la conservation, enfin la prédominance de l'élément populaire et calviniste, qui se trouvait satisfait, puisqu'il régnait avec la dynastie de Nassau et d'Hanovre, ne permettaient point que cette nation s'associât avec effusion et sincérité au désespoir poétique des Jean-Jacques Rousseau, des Goethe et des Schiller, désespoir rêveur et inactif, qui ne va pas du tout à la vie pratique et affairée de la Grande-Bretagne. Un homme qui vivait hors du monde, philosophe spéculatif, d'une grande énergie de pensée, s'engagea seul dans la cohorte des précurseurs lamentables. William Godwin fit un roman, œuvre très sérieuse, comme *Robinson*, *Clarisse* ou *Tom Jones*. Godwin ne pleure pas avec Werther, il maudit. C'est un vrai chef-d'œuvre que son *Caleb*, et il suffirait à la gloire d'un écrivain. Malgré les mérites de la forme, de l'exécution, de la conception, il trouva un faible écho chez les compatriotes de cet homme de génie, qui se découragea et ne produisit plus que des œuvres inférieures. Sa vigueur une fois déployée dans ce seul livre, il resta paralysé par l'indifférence morale de ses concitoyens. Il eût été le Jean-Jacques Rousseau de l'Angleterre, si l'Angleterre avait pu souffrir alors un Jean-Jacques complet. Le temps n'était pas venu; il fallait se battre pour exister; on attendit lord Byron.

Si l'on rapproche Godwin et Byron de Schiller et de Goethe, de Rousseau et de l'auteur éloquent d'*Obermann*, n'admirera-t-on pas cette harmonie extraordinaire, ce puissant concert des esprits qui, malgré la diversité des situations et des mœurs, les fait tous résonner à l'unisson? Par quel accord merveilleux de toutes ces imaginations saxonnes, italiennes, françaises, génevoises, lombardes ou germaniques, voit-on mille penseurs se réunir dans le même essor et dans

le même cri? *Caleb Williams* annonce la mort de la féodalité, comme *Werther* présage la chute des distinctions sociales. Godwin écrit l'épitaphe du point d'honneur, comme Rousseau, dans son prétendu roman d'*Émile*, épopée pédagogique et code de morale nouvelle, annonçait, quelques années plus tôt, la mort de toutes les coutumes et la dissolution des vieux liens de l'habitude et des mœurs.

Déjà un ecclésiastique protestant, de race irlandaise, que j'ai nommé en le caractérisant, avait pressenti l'orage, et, fuyant lestement les études sérieuses et les investigations théologiques, s'était réfugié dans le caprice, la bonne humeur et l'amour égoïste de sa propre fantaisie. Le mot des anciens : *indulgere genio*, caractérise parfaitement Sterne. Il est le bouffon du roi, bouffon mélancolique, usant de sa charte de liberté pour pleurer aujourd'hui, rire demain; pleurer sentimentalement comme Richardson et Mackenzie, rire comme Fielding et Rabelais; dévoiler, comme les puritains, les petits malheurs et les petits bonheurs de la vie; se moquer, avec leurs adversaires, de l'hypocrisie et des tartuffes, tantôt à droite, tantôt à gauche: génie mêlé et extraordinaire, souvent affecté, jamais naïf, et cachant au fond et à la racine de son esprit un souverain mépris des hommes.

Voilà donc un nouvel élément introduit dans le monde littéraire anglais, non pas le désespoir, mais l'ennui; un petit nuage précurseur qui annonce la tempête, une crainte vague sur la solidité et la durée de la société telle qu'elle est, un commencement de dégoût, accru par les obsessions morales de la rigidité puritaine. Le parloir de cèdre de miss Harlowe avait plus d'un modèle en Angleterre, et c'était chose estimable sans doute que cette vie, mais parfaitement et légitimement ennuyeuse. Quelques amateurs commencèrent donc à se rejeter sur le passé, qu'ils jugeaient avec raison plus amusant et plus pittoresque, à fouiller les vieux châteaux pour y trouver de vieux meubles plus ornés et plus baroques que l'ameublement de Clarisse, les vieux livres pour échapper aux éternels sermons de Grandisson et de Paméla, et les vieilles mœurs féodales pour sortir de la cadence régulière et continue qui conduisait pesamment le menuet de la société calviniste.

Un homme de cour, fort ennemi de ce monde sévère et pédant, qui priait et menaçait au fond de la société anglaise, Walpole, homme de mœurs raffinées et blasées, s'amusa, pour passer le temps, à ramasser mille brimborions antiques dont il meubla son château. Comme on admirait ses curiosités, il lui vint à l'esprit d'en meubler

aussi un livre; ce roman s'appela *le Château d'Otrante*. C'est un conte de terreur et d'antiquailles très finement conté, coloré sobrement, la terreur faisant passer les détails de l'antiquaire, et les détails archéologiques prêtant de la vraisemblance au fantastique de la terreur. Cette double route une fois ouverte, on s'y jeta. La terreur fut exploitée par Mme Radcliffe, Lewis, auteur du *Moine*, Maturin et mistriss Shelley; l'archéologie fut appliquée au roman par Strutt et par miss Reeve, jusqu'à l'avènement de Walter Scott.

Mais ne nous pressons pas. Nous sommes parvenus aux limites du XIXe siècle, et l'indifférence une fois introduite, comme on vient de le voir, dans la société britannique, les deux grands partis des puritains et des cavaliers s'étant peu à peu fatigués de leur longue guerre, la couleur et la forme du roman vont nécessairement s'altérer. Walter Scott recueillera bientôt les principaux fruits et la gloire suprême de cette nouvelle époque; puis chacun de ses successeurs, dont nous indiquerons la généalogie, se renfermera dans un petit domaine particulier, exploitera de son mieux un coin d'observation sociale, livrera à ses propres héritiers un domaine que ceux-ci auront eux-mêmes soin de morceler encore, en jetant le roman de la Grande-Bretagne dans l'étrange situation où il se trouve aujourd'hui.

Avant la fin du XIXe siècle, on était revenu, grace à la fantaisie de Walpole, aux contes de ma mère l'Oie et aux recherches des savans; on s'amusait à trembler devant les clairs de lune argentant les tourelles, et à compter les clous d'un fauteuil du XIIe siècle, cela par pure fatigue de la morale dogmatique déployée avec tant de cruauté par Richardson et ses imitateurs. Certes Paméla et quelques parties de Grandisson justifiaient ce dégoût. Cependant l'école puritaine et pédagogique n'était pas morte; sa ténuité d'imperceptible analyse et son sérieux appliqué aux petites choses avaient trop de racines anglaises et populaires pour ne pas porter beaucoup de fruits encore. Les femmes s'en emparèrent. C'est la troisième moisson du roman puritain; il a débuté avec Bunyan et De Foë, et s'est continué par Richardson; sa troisième ère appartient aux femmes. On voit marcher à leur tête *la reine des bleues*, Hanna More, qui a fait un roman pour toutes les vertus, et qui a moralement ennuyé son pays pendant trente années. Vient ensuite mistriss Edgeworth, bien supérieure à miss Hanna, plus fine, plus tolérante, plus sagace, plus mêlée au monde, plus connaisseuse en fait de caractères et de mœurs, mais entachée du défaut de l'école et légèrement pédantesque dans ses affabulations. Toutes ces dames relèvent de Richardson, leur maître;

comme lui, elles n'ont pas d'autre théorie, pour l'art et pour la vertu, que de soumettre la vie humaine à l'examen de détail le plus scrupuleux, le plus fin, le plus sérieux, souvent le plus égoïste.

Miss Burney, miss Ferrier, miss Austen, se sont livrées, après mistriss Edgeworth, à cette étude qui convient à l'esprit des femmes. Mistriss Edgeworth s'était distinguée par une moralité plus sévère et plus attentivement dirigée vers l'éducation féminine; miss Ferrier déploya une prédilection marquée pour la satire des ennuyeux et des sots; miss Austen, un mélange de sensibilité douce, et miss Burney, une malice très spirituelle et très piquante. Entre ces romancières, il n'y a guère que des nuances et des demi-teintes. L'imagination n'est pas leur fort. La malice féminine, la pruderie puritaine, l'étiquette sociale née de cette pruderie, la tradition de la moralité prêchée par Richardson, et l'étude un peu maladive du cœur humain et des caractères, règnent dans ces œuvres délicates et gracieuses. Elles n'ont rien de commun avec Fielding, encore moins avec Cervantes; ce sont les petites-filles de Richardson.

Miss Ferrier, peu connue hors de la Grande-Bretagne, a produit trois romans, *le Mariage*, *l'Héritage* et *la Destinée;* leur mérite est inégal, et cette inégalité a suivi une progression croissante vers la perfection relative, progression rare et qui sépare miss Ferrier de la plupart des romanciers vivans. Personne ne sait mieux grouper dans un petit cercle des personnages à la fois ridicules et vraisemblables, c'est une veine d'ironie très subtile et souvent d'une finesse brillante; mais miss Ferrier abuse de ses sots : les extravagances et les sottises que nous fuyons dans la vie deviennent odieuses dans le roman; elle en jette sans cesse de nouvelles sous les pas du lecteur, qui s'en fatigue. C'est d'ailleurs une des plus ingénieuses élèves de cette école puritaine qui, grace à la vivacité et à la fraîcheur de quelques caractères bien inventés, fait d'un sermon doctrinal un roman assez agréable. Cette école n'est pas éteinte et produit ses preuves chaque année; elle vient de donner une dernière œuvre intitulée *Softness*, mot qui, signifiant « douceur, mollesse, facilité, » indique la nuance intermédiaire qui réunit les trois teintes indiquées par ces mots français. L'auteur de *Softness* avait déjà composé un autre roman, *Hardness*, « dureté, indocilité, rudesse et mauvaise humeur. » Il s'agissait dans *Hardness* d'un vieux et rude baronnet que son obstination conduisait à sa ruine; il est question dans *Softness* d'un jeune galant du monde nouveau qui se perd par insouciance et naïveté. L'Angleterre, qui n'oublie rien, qui ne renonce à rien, qui aime à

être vieille, et que la tradition charme, conserve encore le goût de la personnification abstraite, trace dernière du symbolisme qui régnait au moyen-âge. On se rappelle involontairement, en parcourant ces moralités tournées en romans, les *moralités* dramatiques qui faisaient les délices de l'Europe chrétienne, lorsque Vice et Luxure venaient gourmander sur la scène Vertu et Tempérance, leurs ennemies éternelles. D'ailleurs le mérite assez superficiel de ces romans sur le *dur* et le *doux* ne peut pas long-temps fixer l'attention.

Les femmes avaient en général suivi l'école de miss Edgeworth, école puritaine, adoucie et tempérée par l'élégance naturelle au sexe. Le naïf et légitime roman de Fielding était abandonné; une seule femme, d'une conduite énergiquement originale et d'un très grand caractère, mistriss Inchbald, en releva un moment la gloire. Elle fit *Simple récit*, que les traducteurs ont traduit par *Simple histoire*, ce qui est niais. *Simple story* est un diamant pur, un chef-d'œuvre en miniature; pas de leçon, de verbiage, de sentimentalité, de subtile analyse attentive à fendre un cheveu en quatre, pas un des défauts de l'école opposée, mais une grande vérité, un style ferme, une couleur franche, et la vie humaine se répétant dans un petit cadre comme dans la glace la plus nette. Mistriss Inchbald menait une vie singulière; elle était belle et passionnée, héroïque par goût, chaste par choix, et, trompée dans un premier attachement, elle se réfugia au fond d'un grenier pour faire plus souvent la charité aux pauvres. Il y a, dans son style et dans la position littéraire qu'elle a prise, quelque chose de ce courage fier et isolé. D'ailleurs tout suivit son cours, et chacune des écoles portait ses fruits; les amusettes de la terreur étaient exploitées par Maturin et Lewis. Le sérieux leur manquait; ils faisaient avec talent des créations horribles, qui n'avaient pas plus de portée que la voix d'un enfant caché derrière un grand mur, et monté sur des échasses avec un linceul sur le corps pour épouvanter ceux qui passent. Walter Scott parut enfin.

Sa destinée était de recueillir à la fois les deux héritages de l'école shakespearienne ou observatrice, délaissée depuis Fielding, et du roman archéologique, mis à la mode par Walpole. Après tout, il relève de Fielding, qui lui-même se rattache au grand Shakespeare. Seulement il porte l'indifférence plus loin qu'eux. La pensée vivifiante et intime de Walter Scott est cette muse douce et triste, mélancolique et vieille, pleine de bonhomie et de pardons, qui est tout au moins cousine de l'indifférence, et qui se nomme l'impartialité. Justice pour toutes les époques, justice pour tous les partis, vertu chez

le brigand, misère chez le riche, douceur d'ame chez le bandit, passion chez la vierge de seize ans, enthousiasme pour toute héroïque action; le moyen-âge réhabilité malgré Voltaire, le catholicisme remis en honneur au sein d'un société protestante, le parti jacobite ressuscité et couronné; bienveillance pour tous et pitié pour l'humanité, c'est là Walter Scott. Qu'ils ont peu connu ce charmant esprit, ceux qui l'ont vu tout occupé de cuirasses damasquinées et de mobiliers gothiques! Souvent ses meubles sont faux; ses hommes sont vrais.

Si certaines passions ne manquaient pas à Walter Scott, s'il redisait les accens et les peines de l'amour, comme il répète les traits et les accens des caractères et des époques, Shakespeare avait un égal. Ce n'est encore que la moitié d'un Shakespeare. On a remarqué la froideur de ses amans et le peu d'intérêt qui s'attache à leurs craintes ou à leurs triomphes; mais le greffier d'Écosse, qui s'était constitué le greffier de l'histoire et des souvenirs nationaux, avait jeté un autre intérêt puissant dans ses œuvres, la reproduction vive du génie écossais. Sous ce rapport, il fut initiateur et très imité. Il apprit à une foule d'écrivains, que nous rencontrerons tout à l'heure, l'art assez piquant et nouveau de renfermer dans une narration qui amuse le tableau spécial des localités inconnues et des mœurs étrangères.

L'influence et le prestige de Walter Scott furent si vifs, que tout le monde se jeta pour ainsi dire sur l'héritage de son génie avant même qu'il fût mort. On en fit deux parts : les uns s'attachèrent à reproduire, à son instar, les souvenirs historiques; les autres, la vie locale des races. Dans la première classe, on distingue Horace Smyth, narrateur minutieux, dressant le procès-verbal des chaises, des tableaux et des statues; — James, le plus fécond des romanciers historiques, habile à disposer les faits, ignorant les caractères et les passions; — Grattan, psychologue un peu froid, mais souvent profond; — Crowe, vrai pamphlétaire politique qui n'est romancier que de nom; — Banim, le Walter Scott irlandais, à ce que disent les Irlandais, peintre exagéré, affecté et maniéré, outrant, au lieu de les expliquer, les bizarreries de sa nation, et gâtant, par la recherche du sublime et de l'extraordinaire, le talent naturel et brillant qu'il possède. Mais Banim, ainsi que Grattan, appartient plutôt encore à la seconde troupe des imitateurs de Scott; il doit se classer parmi ceux qui ont écrit le roman des peuples, et qui d'une race ont fait un héros, par exemple, lady Morgan pour l'Irlande, mistriss Hall pour le même pays, Morier, Fraser et Hope pour la Perse, la Turquie et la Grèce.

Les œuvres de ces derniers sont très distinguées, surtout l'*Anastase* de Hope. On les lit comme on lirait un bon voyage, mêlé de drame, de mouvement, de dangers courus, de tableaux vivans et de descriptions neuves. Celui qui s'avisa le premier de détacher de l'arbre de Walter Scott ce rameau oriental, Thomas Hope, dépasse tous ses imitateurs par la richesse, l'originalité, la vivacité et l'énergie de la narration, que déparent quelquefois la tension du style et la recherche de la brièveté.

Un autre héritier de Walter Scott se présenta, peintre nouveau d'une nation nouvelle, orgueilleuse, et qui demandait un peintre. Fenimore Cooper, sans être dogmatique et convaincu comme Daniel De Foë, revint à cette exactitude rigide des vieux puritains, à cette manière analytique et détaillée, à cette excessive recherche d'une réalité pour ainsi dire inventoriée qui reproduit les faits et les accessoires avec la sécheresse indifférente d'un procès-verbal. Il est bien inférieur à l'auteur de *Robinson*, dont la naïve passion religieuse lui manque. La religion de Cooper n'est pas autre que l'américanisme. Dévot à la gloire de son pays, tout ce qu'il a écrit pour cette gloire est très remarquable; le reste a peu de valeur. Ainsi on ne peut établir aucune comparaison entre ses deux derniers romans, *les Deux Amiraux* et *le Tueur de daims*, le premier dont la scène est en mer et en Angleterre, le second dont la scène est en Amérique; l'un froid et ennuyeux, l'autre plein de vie et d'intérêt.

On voit, dans ces enfantemens perpétuels des esprits, avec quelle merveilleuse fécondité ils agissent les uns sur les autres, et comment s'opéra de proche en proche le démembrement du roman de Fielding, si vaste et si naïf. Je ne connais aucun fait historique plus intéressant et plus curieux que ce mouvement des passions dans les idées, que ces alliances, ces fusions et ces combinaisons des opinions humaines, des goûts et des tendances, apportant sans cesse de nouveaux produits. Le plus récent des imitateurs de Walter Scott, Ainsworth, qui donne naissance à un ou deux romans par trimestre, ne se contente pas de cette imitation pure. Il pousse à bout le détail circonstancié de Daniel De Foë, que Cooper avait, pour ainsi dire, pétrifié, et le transforme définitivement en une sorte de matérialisme romanesque; enfin, par-dessus cette composition singulière, il répand à pleines mains la terreur violente de mistriss Radcliffe. Ainsworth mérite attention, quoiqu'il soit très peu louable; il résume les dernières tendances de la Grande-Bretagne littéraire, et il en abuse violemment. Ses romans historiques, qui semblent faits de pierre et de

bois, procèdent, comme je l'ait dit, de Scott, Cooper, De Foë et mistriss Radcliffe. Les choses, le danger, les obstacles, l'incendie, le combat, enfin le matériel de la vie n'échappe pas à Ainsworth. Il reproduit heureusement les évasions, les enlèvemens, les violences, les batailles. Il y a de la véhémence dans sa façon de peindre ces conflits; quant aux terreurs qui sont dans l'ame, et aux mouvemens cachés dans les intelligences, quant au spirituel, à l'idéal, à l'invisible, ils lui sont plus inconnus qu'à Fenimore Cooper. C'est bien le romancier d'une littérature qui ne sait plus où se prendre et qui s'agite pour éviter la paralysie. Tour à tour, les principaux monumens de Londres et des provinces voisines ont été, sous la plume d'Ainsworth, des prétextes à romans convulsifs; Saint-Paul, le château de Windsor, la Tour de Londres, etc. Ainsi l'idée de M. Victor Hugo, idée fort belle et qui va si bien à Notre-Dame de Paris, l'auteur anglais se l'est appropriée pour la gâter. La création de l'écrivain français renfermait un sentiment grandiose de l'harmonie et de l'art; il groupait les faits d'une épopée lyrique autour d'un monument religieux, centre de la ville, centre de l'ancien berceau civilisateur. Quelle barbare et ridicule imitation que celle de M. Ainsworth, qui va chercher les sanglantes murailles de la Tour de Londres pour leur appliquer le procédé lyrique de M. Victor Hugo!

Ainsworth est un exemple des folies de la popularité et du mauvais état actuel de la littérature anglaise. On ne peut ni s'intéresser à aucun des personnages de ses romans, ni les distinguer les uns des autres. Ce sont des femmes qui ressemblent à des hommes, des hommes qui ressemblent à des enfans, des conspirateurs qui ressemblent à tout, des êtres de fer et de carton. Tout, chez Ainsworth, comme chez Maturin, Mme Radcliffe, et les autres faiseurs de cette école, est factice et se meut par des ressorts; tout y est pétrifié, privé de mouvement naturel et surtout d'ame. Une muse colorée, accentuée, bruyante, faite de métal et de rochers sonores, préside à ces créations mauvaises, qui retentissent et se brisent comme des marionnettes de verre et de fer-blanc, chargées de quelques oripeaux qui étincellent. Pourquoi donc a-t-on fait une espèce de réputation à de telles œuvres? C'est que l'Angleterre, comme la France, comme l'Europe, tourne tout entière au talent américain, c'est-à-dire au mépris du talent. L'esprit dort et les sens dominent. M. Ainsworth est un romancier physique, un écrivain qui donne tout aux émotions du corps. Ses héros ne pensent ni ne sentent, mais ils boivent et mangent bien, sautent bien, courent bien et bondissent miraculeusement.

Ils descendent du haut d'un clocher comme des chats; ils traversent des marais à tire-d'aile comme des hirondelles; ils s'asseient sur des barils de poudre qu'ils jettent ensuite à la tête de leurs ennemis. Ils sont tous boxeurs, danseurs, chimistes, mécaniciens, équilibristes et prestidigitateurs, gens doués de muscles et de nerfs effroyables, acrobates prodigieux, — de sublimes brutes. Les plus remarquables de ces messieurs sont un nain, trois géans, un louche, un bourreau, quatre bouffons, un boiteux, un goîtreux. Sans doute M. Ainsworth se frotte les mains quand il a improvisé une de ces difficiles et savantes inventions.

En croyant suivre la trace de Walter Scott, et en l'imitant de très près quant au procédé matériel, Ainsworth est resté aussi loin que possible de son maître. Scott peint des vivans, Ainsworth ne fait que des maquettes. Scott non-seulement esquisse, mais fouille curieusement ses caractères; Ainsworth ne prend ses personnages que pour des prétextes auxquels il suspend, comme à des clous, les faits et les incidens bizarres qu'il entasse. Scott se délecte dans l'étude des hommes, Ainsworth s'amuse à toutes les choses extraordinaires et de nature morte qu'il rencontre ou qu'il découvre. L'un peint une galerie de tableaux et soigne ses portraits, il est artiste; l'autre fait collection de curiosités qu'il jette dans son cabinet : crocodiles, lézards, embryons, monstres, reptiles, vieux meubles qu'il raccommode, bizarreries de la nature et de l'art, le tout éclairé d'une fausse lumière. Accourez donc, cadavres galvanisés, sorcières chauves, conspirateurs trempés de sang et de sanie, et vous aussi, magiciennes de carrefours, squelettes de pendus, ombres des morts, lumières errantes sur les marais, et composez entre vous une littérature exclusive; dansez autour de ce panthéon littéraire qui est la morgue du Parnasse, et où règne M. Ainsworth après Lewis, Maturin et Mme Radcliffe, dont il parodie violemment les fantaisies.

Cet auteur a choisi un mode de publication excellent pour déguiser autant que possible l'incohérence des œuvres. Il publie ses romans par livraisons, ou plutôt les débite par chapitres. Une description d'incendie, suivie d'une description de bataille à laquelle succéderait une description de viol, fatiguerait le lecteur. Mais ne le contraignez pas à les avaler d'un trait, séparez ces catastrophes l'une de l'autre, qu'il les parcoure isolément, et il n'en sera pas plus choqué que de lire, dans le placard d'un colporteur, un meurtre, un vol, une exécution. Que le pauvre art cache sa tête et voile son front! Sans excuser les mièvreries de détail qui remplissent les romans de

l'école richardsonienne, combien je les préfère aux moyens faciles et violens d'Ainsworth pour étonner et attirer le gros du public!

C'est d'ailleurs un homme fort aimable, dit-on, que ce romancier. Jeune, riche, bien fait de sa personne, et très habile dans tous les arts qui exigent de l'adresse et de la vigueur, il s'est fait une certaine popularité par la publication de ses romans, qui, paraissant régulièrement, avec une ponctualité commerciale très scrupuleuse, tombent par coupe réglée sous la dent vorace des amateurs. Aliment facile à composer, et la triste chose que cette cuisine littéraire! En vérité, cette réduction du métier intellectuel à je ne sais quelle recette de chimie ou de pharmacie que la première personne venue peut élaborer, en ceignant le tablier d'homme de peine, cause un inexprimable dégoût. Ces *recettes* littéraires, aujourd'hui si faciles, fourniraient un volume, si l'on n'avait peur d'initier dans de si pauvres secrets ceux qui aiment à écrire sans penser et à briller sans mérite.

Prenez pour exemple *la Tour de Londres* d'Ainsworth. Il dérobe le procédé primitif à Victor Hugo, et fait d'un monument antique un héros auquel il espère nous intéresser. Première recette qui se réduit à un emprunt. Autour de ce monument, il rassemble tout ce que son érudition lui fournit de souvenirs curieux relatifs au règne de Henri VIII, d'Édouard VI et de Marie Tudor. Seconde recette dérobée à Walter Scott, et misérablement dérobée. Il y a dans les chroniqueurs mille choses plus piquantes que les faits recueillis ou imaginés par l'auteur. M. Tytler a publié dernièrement des documens et des fragmens de correspondances qui dépassent de bien loin, pour l'intérêt, toutes les inventions de M. Ainsworth. Ses personnages n'intéressent jamais, et sont des lieux-communs fort usés; les personnages de l'histoire sont neufs, vivans, charmans, terribles. Quelle belle figure, par exemple, que celle de ce Guy Fawkes, soldat fanatique, élevé au XVIIe siècle comme Jacques Clément au XVIe, muet, indomptable, sans remords, n'ayant qu'une idée, celle de tuer les protestans, et dormant la mèche allumée sur les barils de poudre qui vont faire sauter la chambre des communes, les pairs et le roi! Croirait-on que le romancier a fait de ce terrible homme un amoureux et un pleureur sentimental? Oui, de ce Fawkes dont les gamins de Londres brûlent l'effigie tous les ans, et qui effraya de son regard, lui accusé et condamné, le roi, les lords et le peuple! — Et au XVIe siècle que de figures charmantes, heureuses, dramatiques! Anne de Boleyn, coquette trop sévèrement punie; le facétieux Thomas Morus, qui faisait des calembours sur l'échafaud et des bouts-rimés en jugeant

ses causes; Henri VIII, si bon enfant quand on ne touchait pas à ses femmes, à ses lois et à ses œuvres, joyeux compagnon d'ailleurs, et qui vous frappait familièrement sur l'épaule avant de vous envoyer pendre! et les jésuites de cette époque, et les moines armés contre les jésuites, et les femmes de lettres, dont le *bas bleu* florissait dès-lors, tout brodé de grec et d'hébreu; —Élisabeth, Jeanne Grey, les filles de Morus, savantes qui de notre temps auraient terrassé les plus savantes; — tout cela n'est plus chez Ainsworth qu'un amas de poupées chargées de costumes et de modes surannés.

Pour que le roman excelle et s'isole, il faut qu'il contienne la vérité et qu'il la dépasse, qu'il touche à la réalité et qu'il atteigne l'idéal; que le détail y soit, et que la grandeur de l'idée relève le détail : œuvre rare et exquise! Si la réalité, l'histoire, le fait, sont plus intéressans que le roman qui les choisit pour texte, ce roman est médiocre. Les *Souvenirs* de miss Burney, récemment publiés, sont beaucoup plus amusans que *Cécilia* et *Évelina*. Ces deux livres, charmans d'ailleurs, mais remplis des subtilités élégantes d'une étude sociale à la fois trop raffinée et trop égoïste, sont exclusifs et ne voient la vie que d'un côté. Dans ses lettres et son journal, la jeune fille, devenue dame d'honneur de la reine d'Angleterre, est forcée d'étendre son coup d'œil, de regarder tout ce qu'elle voit, et d'écouter tout ce qu'elle entend. Son horizon s'élargit. Je citerai surtout les publications érudites et récentes de la société camdenienne, qui, placées à côté des romans de M. Ainsworth, l'éclipsent tout-à-fait. M. Ainsworth est étouffé par les vieux livres que l'on réimprime; il ne peut pas soutenir la comparaison.

Cet imitateur malencontreux de Cooper, de Victor Hugo et de Scott a trouvé à son tour un bataillon d'imitateurs, qui font, comme lui, la débauche du carnage romanesque, et abusent chaque jour par écrit de l'empoisonnement et de l'incendie. Contentons-nous de citer les auteurs tout récens de *Ferrers* et de *Flirtation*, mot qui ne peut se rendre par l'expression française *coquetterie*, et qui correspond au mot ancien *fleurette*, *fleuretage*, *fleuretter* :

Et je m'en irai fleuretter

dit un vieux poète français,

Emmy les pucelles si gentes.

Les fleurettes de miss Sinclair sont d'une espèce bizarre, et l'auteur de *Flirtation* paraît avoir une étrange idée de l'agréable et frivole

passe-temps qui sert de titre à son récit. Je m'attendais à y trouver quelques-unes de ces galantes conversations et de ces amusemens délicats qui sont à l'amour, selon Dryden, ce que le reflet d'une flamme répété par un miroir est à la flamme même. Nullement. Vous trouverez dans *Flirtation* deux assassinats, un incendie, un jésuite intrigant et faussaire, des mystères sans nombre, une femme de chambre jalouse et perfide, un poudding accommodé à l'arsenic. Tout cela s'appelle *coquetterie*. *Ferrers* ne vaut pas mieux. On y compte trois voleurs, quatre assassins, plusieurs espions de police, enfin un aimable gentilhomme, amoureux de sa sœur qu'il empoisonne, et se retirant ensuite dans un ermitage, pour y mener une vie exemplaire. Ce chef-d'œuvre appartient à M. Ollier.

Ainsi se continue aujourd'hui, par ses défauts même et le goût du public pour ces défauts, l'école de la terreur pittoresque fondée par Lewis et Mme Radcliffe, et mêlée à quelque chose de l'anathème révolutionnaire échappé à Godwin. En vain publie-t-on des traductions anglaises très fidèles du *Wilhelm Meister* de Goethe et des nouvelles de Tieck. Ces produits métaphysiques d'un autre monde social n'ont pas encore de prise sur l'intelligence anglaise. Il suffirait de choisir les noms de l'Allemand Tieck et de l'Anglais Ainsworth, pour signifier et caractériser la littérature germanique dans son excès contemporain et la littérature anglaise dans sa décadence actuelle. Tieck, c'est vapeur et fantaisie; Ainsworth, c'est brutalité et dureté. L'un ne fait que des rêves, l'autre écrit comme il boxerait. La spiritualité de nos voisins d'outre-Rhin et la réalité de nos voisins d'outre-Manche éclatent dans ces œuvres avec une franchise très curieuse. Ainsworth est à peu près sans valeur; Tieck, au contraire, en a beaucoup. Chez Ainsworth dominent la recette, la spéculation et le métier; chez Tieck, une recherche de l'art trop savante et trop mystique produit une subtilité un peu effacée. Personne ne confondra ce malheur honorable d'un écrivain trop religieux envers l'art avec l'incurie d'un fabricant en gros qui s'embarrasse peu de ses travaux et de leur mérite, pourvu que la livraison s'opère avec régularité et que le débit soit satisfaisant.

L'esprit singulier et rare de Tieck, dépourvu de force créatrice personnelle, résonne admirablement sous l'influence des talens supérieurs, et se colore, s'échauffe, s'anime par une imitation vivante, qui est à elle seule un instinct analogue, mais inférieur au génie. Puissance lumineuse, mais qui n'éclate que sous le rayon du soleil, Tieck a besoin de recevoir l'influence extérieure pour produire. Avec

un vers de Shakespeare, Tieck fait un joli conte. C'est un reflet heureux et comme un *clair de lune* de l'esprit; la chaleur lui manque, rarement la grace, jamais la mélancolie. On se demande à quel monde peut appartenir ce que Tieck nous offre, d'où viennent ces créatures qu'il retrace, comment il a pu imaginer de tels personnages. Ils ne vivent pas assez; on reconnaît que leur sang ne circule pas, que leur pouls ne bat pas, que leurs yeux n'étincellent pas. Ce qui roule dans leurs veines, c'est une vapeur, un gaz, je ne sais quoi sans réalité. Leurs figures sont des reflets, leurs voix sont des échos. La chaleur et la moiteur de la peau, la vibration de la voix et du tact, tout ce qui est humain se trouve absent. Et cependant l'enchanteur fait son œuvre; son doux style est délicieux. Comme il raconte! avec quel charme on se livre à lui! comme on se laisse bercer dans sa nacelle! comme on est heureux de cette idéalité trop caressante et trop subtile, heureux de voir fuir, en voguant sur cette mer vaporeuse, le monde positif et rocailleux, le rivage hérissé de roches, les grèves arides et le sable qui blesse les pieds trop faibles!

Voilà Tieck :—génie étrange, éthéré, *évanescent*, comme disent les Anglais. Vous vous embarquez sur sa mer de vapeurs et d'azur, nuages qui flottent autour d'un vaisseau sans rames et sans voiles; ailé et radieux navire qui vole comme le pétale détaché de la plus transparente des fleurs. Un plaisir somnambulique vous saisit; un rayon se joue autour de vous, qui ne brûle et n'éclate pas, mais qui plaît par une grace pâlissante. Tout, chez lui, procède de la réflexion raffinée et de la pensée contemplative; il n'a de sensibilité que par la rêverie; il reste dans la demi-teinte, doucement colorée, et rappelle ce que Shakespeare nomme *the pale cast of thought*, « la pâle nuance de la pensée. »

Tieck serait assez peu compris en France, et ne l'est pas du tout en Angleterre. Lorsqu'il veut peindre les passions énergiques et les impétueux mouvemens, la force lui manque. Il est charmant dans ces gracieuses compositions où une gaieté d'imagination et de fantaisie se mêle à une sensibilité de rêverie et de souvenir. *Vittoria Accorambona*, l'histoire de cette Italienne du XVIe siècle, qui mérite une belle place entre Lucrèce Borgia, Bianca Capello et Beatrice Cenci, exigeait toutes les ressources de la passion et du coloris; Tieck n'a pu donner qu'un singulier exemple de l'affadissement métaphysique qui réduit l'anecdote tragique à des proportions nuageuses et les plus ardentes passions à des nuances d'idylle.

Amolli dans ses contours par l'Allemand Tieck, le roman histo-

rique, dont Ainsworth fait un squelette grimaçant, est encore cultivé par d'autres mains moins connues. Nous citerons dans ce genre usé, dont la facilité sollicite la foule des médiocrités, deux récentes productions : *Jeanne de Naples* et *Trevor Hastings*. *Trevor Hastings* est un de ces livres qui ne sont ni roman ni histoire, et qui jettent sur un canevas de faits et d'incidens, empruntés assez maladroitement aux chroniques, une broderie de caractères sans valeur et de passions sans réalité. *Jeanne de Naples*, héroïne équivoque faite pour séduire l'imagination des conteurs, personnage que l'on peut colorer de toutes les nuances et parer de tous les reflets, a fourni à M. Michell le texte d'un autre roman historique; œuvre qui ne demande qu'un peu de lecture, un style assez souple et l'habitude d'écrire bien ou mal. Il manque à tous ces imitateurs la science de l'humanité, que Scott possédait après Fielding. Ils croient écrire le roman de l'histoire en lui dérobant des faits, des noms et des dates qu'ils habillent comme ils peuvent; ils ne savent pas que la nouveauté même leur manque, et qu'ils suivent la trace, non pas de Walter Scott, mais de Mlle de Scudéry et de Gomberville. Ne dirait-on pas que le roman historique a été inventé de nos jours? C'est là une des prétentions les plus curieuses et les plus insoutenables de notre époque, si féconde en prétentions. L'auteur de ce roman sur Alexandre, Quinte-Curce, que nous expliquons en quatrième, a-t-il fait autre chose qu'un roman historique? Xénophon n'est-il pas le précurseur de Walter Scott? Et cet Écossais spirituel, romancier observateur, peintre de caractères, historien des mœurs si l'on veut, mais non créateur, n'a-t-il pas simplement suivi le courant du siècle, et agrandi par sa connaissance du cœur humain et des races le sillon de l'antiquaire Walpole?

Certes, il n'a pas imité Walpole, mais il l'a complété. Toute imitation est chose morte; les voleurs d'idées ne *sont* pas, ne vivent pas; et plus ils crient haut, comme M. Ainsworth, moins ils existent. « Quels sont ces guerriers qui se battent? demande quelque part l'Arioste, et pourquoi se portent-ils de si terribles coups? Ce sont des cadavres qui ont oublié qu'ils étaient morts, et qui, entassés dans la plaine, se prennent aux cheveux comme s'ils vivaient. » En face de ces vaillans cadavres de guerriers, placez tous les livres qui paraissent chaque jour et qui n'ont aussi que des idées mortes, cadavres qui font semblant de se battre! Tous ces imitateurs n'en sont pas moins fiers; toutes ces idées mortes n'en tressaillent pas moins; toutes ces apparences de livres ne se présentent pas moins à nous comme s'il y

avait en eux quelque chose d'existant. Qu'est-ce que notre grande bibliothèque royale, si ce n'est un million de corps morts qui entourent de leurs squelettes quelques vivans qui rayonnent. Les cadavres font semblant de se tenir debout, essayant de faire bonne contenance et simulant la vie. Avant que l'imprimerie fût inventée, le temps faisait justice de cette tourbe. Les Ainsworth, les Baculard et les Cottin de la Grèce dorment à jamais détruits et consumés, mêlés à la poussière dans le cimetière immense de la médiocrité; mais nous, modernes (et nous en sommes fiers), nous conservons pieusement nos momies, et tous les sots de l'époque peuvent se flatter de voir leurs œuvres embaumées reposer à l'abri des outrages du temps dans les catacombes littéraires.

Ce fut après Walter Scott que le roman anglais, déjà consacré au détail, se fractionna d'une manière extraordinaire. On oublia que le roman, la forme la plus libre des opinions chez les peuples modernes, épopée de la prose, cadre élastique qui se prête à tout, doit reproduire non pas un coin obscur de ce monde, mais le monde avec sa vie variée, et la lutte des passions contre le sort, et le jeu des caractères dans les passions. C'est ainsi que Fielding et Walter Scott concevaient le roman. Mais il y a dans les choses humaines une logique si puissante, et la même loi embrasse d'un lien si invincible les littératures et les mœurs, que cette subdivision infinie des sectes protestantes, prévue et prophétisée par Bossuet, après avoir opéré son œuvre dans la sphère religieuse, vint se refléter et se reproduire dans le roman même. Rien de plus naturel, de plus nécessaire, de plus fatal. L'analyse des choses divines, exécutée par la conscience, dominait le protestantisme, et cette loi eut son fruit. L'analyse des choses humaines, livrées à l'observation, domina le roman; le roman devint spécial comme la foi, qui ne cessait pas de se morceler et de se donner à elle-même un nouveau symbole par individu.

Nous assistons aujourd'hui aux derniers efforts de ce fractionnement singulier. Avec un peu de patience et un esprit systématique, on diviserait en plus de cinquante classes les romans que produit l'Angleterre. On compterait sur ses doigts le roman historique, fantastique, matériel, professionnel, allégorique, scientifique, d'éducation, de religion, d'économie politique; roman de la bourgeoisie, de la canaille, et même le roman de la philosophie et de l'algèbre. Il faudrait ajouter à cette interminable liste le roman maritime, le roman militaire, le roman chartiste, le roman-voyage, et même le roman à deux, car il paraît prouvé que la spirituelle mistriss Gore a con-

tracté avec Bulwer alliance momentanée et coopéré avec lui à l'œuvre assez ingénieuse, assez brillante, mais fort décousue d'ailleurs, qui a paru l'année dernière sous le titre de *Cecil ou le Pair d'Angleterre.* Parmi les variétés presque innombrables de cette dernière épopée bâtarde, la seule forme de l'épopée que les nations modernes puissent supporter, la plus en vogue actuellement en Angleterre, c'est le roman-canaille, que M. Charles Dickens exécute supérieurement, et dont le détail infini et vulgaire dépasse les limites de l'art véritable. Richardson, le plus grand exemple dans ce genre, était soutenu du moins par une haute et sévère moralité puritaine, qui, pénétrant dans tous les recoins de la vie, soumettant à son examen les plus petites actions de l'homme, faisant d'un geste un crime et d'une irrégularité un forfait, donnait par la rigidité du précepte une extrême importance au détail même. Richardson pesait les atomes de la vie morale dans sa balance de casuiste puritain. Comment passer sa vie à peser la poussière de la route, de l'écurie et du grenier

Il faut avouer que l'on trouve chez Dickens assez de vérité, de fertilité et de bonne humeur pour justifier son succès. C'est d'ailleurs, pour la vieille étiquette aristocratique de l'Angleterre, une étrange jouissance que d'assister aux jeux et aux facéties des dernières classes, que l'homme bien élevé entrevoit à peine, et qui renferment tout un monde inconnu pour lui. Sa dignité ne se compromet pas; il descend ainsi, grace à l'écrivain, dans ces petites ruelles perdues qui se trouvent du côté de Wapping, et qui sentent le goudron, la vieille vase de la Tamise, l'huile rance et la boue du ruisseau. La taverne enfumée au fond de laquelle on descend par douze marches rompues, vers le pont de Blackfriars, s'ouvre ainsi au gentleman étonné que toute cette nouveauté intéresse. Il aime à bien reconnaître l'arrière-boutique du *grocer* ou épicier qui fait étudier une sonate à sa fille sur un vieux piano de bois de sapin, armé de deux ou trois cordes lamentables. Il pénètre dans l'hospice des enfans trouvés, et s'arrête devant les caricatures de l'inspecteur, du sous-inspecteur, du cuisinier, du garçon de service, du docteur, du pharmacien, de l'aide, du chirurgien et de l'économe, êtres bizarres que sans doute il n'aura jamais occasion de rencontrer dans sa vie. Les derniers ouvrages de Dickens, annonçant une sorte de prétention philosophique, manquent un peu de la saveur naïve et de la fraîcheur burlesque dont ses premières œuvres étaient imprégnées. Dickens appartient à cette classe d'esprits qui perdent beaucoup à vouloir se faire graves. Tels sont parmi nous quelques écrivains de

ce temps, qui n'ont jamais mieux réussi que dans les peintures de mœurs, les tableaux de fantaisie, sans intention de réforme sociale ou d'endoctrinement populaire. Comme chez Téniers, il y a toujours chez Dickens quelque personnage de charge exagérée, le bonhomme de Téniers qui se tourne vers la muraille : c'est le cachet et la signature de l'écrivain; mais on lui pardonne assez volontiers cette habitude. Ses deux véritables défauts sont la diffusion interminable et la prétention philosophique.

Le crime du roman moderne en Angleterre, c'est de ne plus avoir d'idée générale, de ne plus reconnaître de principe élevé, de ne pas tomber d'une source haute et importante, de ne pas exprimer un sentiment vaste et puissant. Vous aurez beau amener devant nous et faire parler naturellement, ici des valets, là des princes, plus loin des élèves d'Oxford, ailleurs des bourgeois, plus loin des demi-seigneurs, vous n'aurez pas accompli une autre œuvre, vous ne vous serez pas élevés plus haut que le peintre flamand qui dore une carotte d'un rayon éclatant, et dont le pinceau diamante les écailles du poisson sur la table de la cuisinière. Que ce soit de la réalité, même du talent, et dans un certain degré un talent estimable, brillant et naïf, je ne le conteste pas; mais qui ne s'affligerait de voir l'art descendre peu à peu des sommets de l'idéal et venir s'abattre, se tapir ou voltiger, d'abord (ce que je lui pardonne assurément) dans les vallées obscures, dans les petits sentiers, à l'ombre des chaumières, auprès du foyer domestique, puis, ce qui vaut moins, dans la rue, dans l'écurie et dans les bouges immondes où il reste enfoui. Le roman moderne, je l'ai dit ailleurs, est le fruit de l'analyse; assertion qui ne ressort pas d'un système, mais des faits. Dans toutes les directions que l'analyse moderne a suivies, on voit le roman s'engager à sa suite. Le grand roman primitif, c'est l'épopée, roman synthétique qui exprimait la vie d'une nation. Plus le récit inventé s'éloigne de l'épopée, plus il se rapproche du génie analytique, et, à force d'y pénétrer et de s'y enfoncer, il s'y perd. En définitive, nous assistons à la dégénérescence complète du roman anglais. Ni le matérialisme brutal de Cooper et d'Ainsworth, ni la peinture saillante des ridicules bourgeois, ni même l'analyse des vices que chaque profession entraîne après elle, ne rendront au roman anglais sa primitive sève et sa forte verdeur. Les défauts de ses anciennes qualités atteignent aujourd'hui leur excès et leur terme, et l'on sait que les littératures, comme les peuples, se guérissent de leurs vices invétérés par l'excès même de ces vices et l'ennui qui en est la suite.

On s'est engoué tour à tour du roman du beau monde, du roman bourgeois, du roman maritime, et, après leur avoir donné un succès passager, on les a chassés honteusement. Jetons un coup d'œil rapide sur ces ramifications si nombreuses, qu'à peine peut-on les embrasser. D'abord se présente le roman de la famille, la narration du coin du feu, choisissant un seul groupe, le mettant à part sous sa cloche et sous la loupe, puis décrivant tout ce qui lui appartient, passions, vices, qualités, évènemens, personnages. L'Écossais Galt a pris cette petite route avec caprice et bonne humeur, vivacité et sagacité; Wilson, avec verve, chaleur et sympathie ardente pour les peines humaines. La vie rustique et provinciale leur a fourni de très aimables livres. Lord Normanby, Ward, Mme Gore, lady Charlotte Bury, lady Blessington, se sont parqués dans la vie de salon, *high life;* ils ont fondé l'école du *Couvert d'argent*, comme la nomment les critiques, école toute d'étiquette, de décence, de raffinement et de pruderie supérieure.

La production de ce genre de romans s'est ralentie depuis plusieurs années; cependant mistriss Trollope, qui s'y retranche avec ses idées aristocratiques, le relève par une vivacité et une amertume satiriques très amusantes que le goût ne modère pas toujours. Elle vient de publier les *Blue Belles*, titre allittératif et sonore, qui renferme même une intention de calembour. Ce n'est pas un roman sans mérite. J'aime beaucoup le personnage d'un certain poète sentimental dont la sensibilité s'exerce aux dépens des autres et tourne au profit de celui qui la possède. Cette délicatesse exquise de l'égoïsme, cette variété moderne, ce raffinement d'une personnalité qui se renferme en elle-même et qui fait de la philantropie pour ne pas faire de bien, méritaient d'être analysés; c'est un des grands traits comiques de notre époque.

Le roman bourgeois et demi-bourgeois appartient en toute propriété à Théodore Hook. Esprit sans imagination, sans passion, sans poésie, mais singulièrement apte à saisir et à reproduire les ridicules de la classe moyenne, ses prétentions comiques et ses aspirations vers un bon goût, une grace et une élégance supérieures, — Hook abondait en saillies et ne s'épargnait pas le calembour; on lui attribuait, pendant sa vie, toutes les inventions de ce genre. Personne n'a mieux peint la gouvernante, la sous-maîtresse, l'intendant, le valet de chambre et le vieux rentier; mais, hors de l'Angleterre et de certaines portions de la communauté anglaise, il faut renoncer à le comprendre. Grace à ce fractionnement et à cette manie analy-

tique dont j'ai parlé, ses romans, comme la plupart de ceux que produit la presse anglaise, se renferment dans des bornes tellement étroites, ou, pour parler comme on parle aujourd'hui, dans des spécialités si complètement britanniques, dans la peinture de mœurs si exclusives et de caractères si profondément inconnus au reste du monde, qu'il serait impossible de les traduire. Je défie le plus intrépide *translateur* moderne de faire entendre au public français une demi-page de *Peter Priggins, the College-Scout*, ou *des Pères et des Fils*, par Théodore Hook. C'est écrit dans un incroyable jargon, dans ce jargon de classes et de subdivisions sociales que nos vieilles habitudes d'unité et d'élégance ne permettront jamais à nos concitoyens d'adopter. « Pardon, vieux *couteau*, dit un héros de Hook à son jeune camarade de classe; j'oubliais que *Jim* disait que vous étiez *hors de votre nourriture* (*off your feed*), et que vous aviez besoin d'un *déluge*. Allons, jetez votre *trompe* là-dedans et balayez-moi la classe comme l'éclair, et je parierai les longues *fractions* que vous serez *en selle* avant d'arriver à Bicester. » Que signifie cet argot? Il faut avoir vécu à Oxford pour le savoir. — « Vous n'avez pas d'appétit, dit-on, vous avez besoin de boire pour vous remettre en goût, buvez cela, etc. »

Peter Priggins, le livre où se trouvent ces belles choses, a dû un succès très marqué aux souvenirs de collége, si chers à la plupart des membres du parlement et des hommes distingués de l'Angleterre. C'est un tableau burlesque de la vie universitaire, racontée par un *scout*, espèce de surveillant subalterne, qui écrit ses mémoires dans le jargon, ou plutôt dans l'argot du pays. Cette gaieté locale ne manque ni de verve ni de malice. *Fathers and Sons*, le dernier roman du même auteur, se distingue par une idée vraiment comique, et dont l'originalité ressort ingénuement de notre civilisation et de notre époque. Des pères aussi vicieux que leurs fils s'entendent parfaitement bien avec ces derniers pour faire face aux accidens de la vie et aux mauvaises chances de la fortune. L'influence de l'exemple et la redoutable éducation de la famille, inoculant aux fils les vices des pères, en dépit des préceptes de morale que la paternité répète pour acquit de conscience, sont très habilement, et, ce qui est mieux, très vivement reproduites par le spirituel écrivain. Il est quelquefois dur, sec, de mauvais goût, trop exclusivement voué à ce langage convenu, à ce jargon de la haute, basse et moyenne société anglaise; mais qui le comprend est sûr de ne pas s'ennuyer.

Le roman de Cooper, qui avait souvent placé sur l'Océan la scène

de ses drames, s'est subdivisé lui-même et a produit la narration purement maritime. Les capitaines de ces petits vaisseaux qui ont quelque temps vogué glorieusement sont Glascock, Chamier, Howard et Marryatt. Il y a du mérite chez tous, mais si exclusif, si restreint, si peu vrai dans son adoption tyrannique de certains caractères et de certains tableaux, que cette vérité elle-même devient mensonge. Le plus heureux et le plus fécond de ces écrivains est Marryatt. Sans profondeur, sans invention et sans nouveauté, on peut du moins lui reconnaître les mérites populaires de la facilité, de la gaieté, et même une certaine vigueur dans le dessin des caractères. Comme il a beaucoup produit, on lui pardonne sa diffusion, son incorrection et ses jovialités hasardées. Il se sauve par la franchise du trait, par un abandon qui ne manque pas de bonne grace, et par un certain amour, dont il faut lui tenir compte, pour l'impartialité et l'indulgence généreuse dont Fielding semble le type primitif, et Shakespeare le grand modèle.

Ne croiriez-vous pas qu'après tant d'exploitations différentes les subdivisions du roman analytique sont épuisées? Non. Le dernier venu parmi les écrivains de ce genre a découvert un nouveau filon dans cette mine, illimitée apparemment. Warren, *barrister at law*, et qui n'est pas du tout connu en France, a inventé le roman *professionnel*, essayant de décrire les vices, les mœurs, les idées spéciales de chaque profession. Déjà le médecin et l'avoué lui ont passé par les mains; il a déployé dans cette variété de l'analyse romanesque un talent, une sagacité et une puissance d'observation très rares. Le *Journal du Médecin*, traduit et détérioré en français il y a quelques années, ne se composait que de fragmens très remarquables d'ailleurs, mais auxquels l'ensemble manquait. Son second ouvrage, *Ten thousand a year* (dix mille livres sterling de revenu) forme un tout complet, assez mal composé, assez mal écrit, incohérent, d'une diffusion souvent fastidieuse, mais qui initie admirablement le lecteur à toutes les fraudes, légitimes ou autres, que se permettent les bataillons d'avocats, avoués, procureurs, greffiers et huissiers, qui vivent de la loi et du plaideur. Il y a, dans ce livre intraduisible, qui reproduit exactement tout le jargon de la procédure anglaise, des parties admirables, des touches grotesques qui ne dépassent point le vrai, des mouvemens pathétiques qui ne s'écartent pas de la vraisemblance et de la vie privée. Malheureusement le talent et l'art de la composition manquent à cette œuvre disproportionnée.

Il y a autant de simplicité que de puissance dans l'idée première

de ce roman, qui, sous la main imprévoyante de l'auteur, a fini par composer quatre énormes volumes. Une fortune considérable, jointe à un titre et à un domaine aristocratiques, se trouve, au moyen d'événemens assez habilement conçus, transportée tout à coup sur une tête vulgaire et niaise qui ne s'attendait pas à cette aubaine inespérée. Aussitôt germent et éclosent toutes les folies que la misère et l'obscurité avaient étouffées jusqu'alors. Ce soleil de la fortune, réchauffant et développant les fatuités, les ridicules, les prétentions endormies, transformant la nullité innocente en sottise qui fait du bruit, et les petits défauts en gros vices, ne tarde pas à faire apparaître le héros comme un des plus amusans personnages que les romanciers aient jamais empruntés au monde réel. La singularité de l'aventure éveille l'intérêt général; on s'occupe de notre homme, et quelques gens à la mode, ayant besoin de trouver une dupe et la trouvant toute prête, s'amusent à jeter ce personnage sur le théâtre de la célébrité. Comme il ose tout et que les circonstances le servent, ainsi que les hommes, il réussit merveilleusement par la franche allure de ses défauts même, et joue un premier rôle dans cette grande comédie qui n'a pas de coulisses. C'est encore une très belle et très pénétrante observation que cette métamorphose double du sot primitif, espèce de chenille oubliée, en chrysalide incertaine, et de cette dernière en papillon dont les ailes dorées éclatent sous le soleil et reçoivent l'hommage populaire. Il y a autour du héros une troupe de sycophantes, d'hommes d'affaires, d'hommes de bourse, d'hommes de plaisir, qui l'escortent et l'aident dans les excès ou les ridicules dont il est prodigue. On voit toute cette couvée ardente voltiger autour de la fortune que possède le sot, et chaque oiseau de proie en arracher un lambeau pour son usage. Tout cela ne dure guère. Une péripétie qui ne manque ni d'artifice ni de vraisemblance inquiète le sot sur la possession de son titre et de ses rentes; alors c'est une inquiétude, une bassesse, une faiblesse, une pauvreté d'âme, qui trahissent le peu de valeur de cette nature commune et médiocre. Pendant qu'il s'agite ainsi dans le pressentiment et le désespoir de sa catastrophe prochaine, la famille honorable que son avènement a privée de l'opulence et de la considération languit et souffre, travaille et attend, lutte contre son destin avec cette résignation de tous les jours, seul remède aux maux de ce genre, et se relève par degrés vers cette richesse qu'elle parvient à reconquérir, tandis qu'un progrès parallèle et contraire fait redescendre le par-

venu jusqu'aux dernières profondeurs de la nullité et de l'indigence. Il n'a paru en Angleterre depuis long-temps aucun livre, même dans un genre plus élevé, qui renferme des enseignemens aussi graves et aussi frappans sur la légèreté folle des jugemens et des engouemens du monde, sur le pouvoir de l'exemple et de la mode, sur la toute-puissance de la fortune, sur le mouvement invincible qui augmente la richesse du riche et la pauvreté du pauvre, et sur le pouvoir énorme donné aux gens de loi pour réduire en poussière les faibles ressources des familles médiocres. Il y a chez Warren, comme chez Bulwer, un peu d'effort et de tension; mais la profondeur et la vigueur des portraits rachètent la sécheresse des contours. On n'y trouve point de prétention doctorale ou réformatrice, comme chez miss Martineau, ni de charge grotesque comme chez Dickens ou Marryatt, mais la plus sévère et la plus tragique étude de ces monstres sociaux, les uns gigantesques, les autres invisibles à l'œil nu. Souvent, comme chez Holbein et certains peintres de cette école savante, un labeur trop sévèrement attentif enlève à la touche de l'écrivain la facilité gracieuse et la mollesse des formes; mais si l'on peut reprocher aux détails de son œuvre la dureté et l'âpreté du travail, à l'ensemble du roman la confusion et le luxe un peu désordonné, du moins on n'y trouve pas les vices plus intimes et plus graves, le mensonge, la légèreté et la frivolité du coup d'œil.

Telles ont été les phases diverses et les curieuses modifications que le roman moderne a subies en Angleterre, depuis le commencement du XIXe siècle. Nous l'avons vu passer du sérieux idéal et allégorique de Bunyan à la gravité doctrinale de De Foë et Richardson, s'associer en même temps avec Fielding aux colères des anciens cavaliers, exprimer avec Walter Scott et Walpole le retour de l'époque vers l'étude du moyen-âge, et trouver des hommes de génie tant qu'il a eu un but sérieux et passionné, puis se fractionner, se dissoudre, se perdre, devenir spécial, exclusif et puéril. Dès qu'il a délaissé son caractère d'universalité sympathique, pour se renfermer dans les bornes d'un tableau flamand, rien de grand à attendre de lui. On doit rendre à M. Bulwer cette justice, qu'il a échappé presque seul à ce malheur. *Pelham*, *Maltravers*, *Eugène Aram*, sont conçus sous le large et puissant point de vue de Fielding. C'est un vrai mérite à lui d'avoir su éviter ce que les Allemands appellent *la façon de voir d'un seul côté* (*one-sidedness*, dit Carlyle), ce malheur d'apercevoir toutes

choses par le trou d'une aiguille, de se parquer dans un petit cercle, de ne pas vouloir jeter son regard sur la grande sphère du monde, et de le juger comme une mite voyageuse jugerait l'espace parcouru par elle sur une sphère de cent pieds.

Il semble que le roman anglais, après avoir parcouru la longue route que nous avons suivie dans ses détours, et dont nous avons marqué les points lumineux et les grandes lignes, ait définitivement atteint l'épuisement inévitable. Bulwer lutte aujourd'hui contre cette situation, que les intérêts et les craintes politiques ne peuvent manquer d'aggraver. Dans ses romans, d'ailleurs écrits avec verve, éclat et une puissance irrécusable, on aperçoit un certain degré d'effort qui trahit la fatigue du sol que le romancier veut exploiter. Tour à tour il est forcé de porter sur les domaines de la politique, de la métaphysique, du grand monde, de la cour d'assises, de l'Allemagne moderne, de l'Italie, de la France, et même de l'ancienne civilisation romaine, son observation et son étude, comme s'il sentait que le terrain va lui manquer, et qu'il faut renouveler par des moyens factices une fécondité trop long-temps sollicitée. Plus sagace néanmoins et plus hardi que la plupart de ses rivaux, il ne s'est pas volontairement réduit aux étroites limites d'un petit genre à cultiver; il a compris que dans une époque incertaine et confuse, mais ambitieuse et remplie d'attentes vagues, il fallait toucher à toutes les idées, esquisser toutes les situations, s'occuper de tous les intérêts, observer tous les côtés de la vie, en chercher toutes les modifications, en reproduire les lumières et les ombres, quelque diverses et chatoyantes qu'elles pussent être. Il a mis au service de cette courageuse idée les ressources d'un style souvent inégal, mais d'une grande variété, d'une énergie vive et éloquente. Il s'est même élevé jusqu'à une impartialité remarquable, et souvent le préjugé britannique, la nationalité exclusive, disparaissent dans ses écrits devant le sentiment de la grande communauté européenne.

Bulwer est donc supérieur à la plupart des romanciers de la Grande-Bretagne, précisément par ce sentiment universel dont les œuvres de l'esprit ne peuvent se passer aujourd'hui. Walter Scott, Byron, Carlyle (malgré ses nuages et ses emportemens métaphysiques), peuvent être lus et compris d'un bout de l'Europe à l'autre. Il est impossible, au contraire, à qui n'est pas Anglais ou Écossais, de déchiffrer le vrai sens de ces romanciers nombreux, analystes impitoyables du monde britannique, gens de mérite d'ailleurs, qui font gémir la presse anglaise. L'un traite d'une profession spéciale, l'autre

d'un ridicule particulier; celui-ci se renferme dans l'Irlande, et celui-là dans l'île de Man. Bulwer, même dans ses romans de second ordre, a le coup d'œil plus vaste. Sans doute on ne trouve rien de complet dans *Zanoni*, son dernier roman. C'est un rêve mêlé de peintures réelles, une fantasmagorie violente dont les masses enflammées ou sombres s'entr'ouvrent de temps à autre pour laisser apparaître des perspectives heureuses et beaucoup de ces idées dont Herder disait au lit de la mort : « Mon fils, rappelez-moi quelque grande pensée. Il n'y a que cela qui me rafraîchisse. » Eh bien! au milieu de ces vapeurs et de cette confusion, vous sentez encore un souffle de philosophie élevée, de tolérance et d'aspiration vers l'unité européenne, une sympathie vaste, large et facile, qui remplace les passions des temps moins avancés, et qui est encore le meilleur et le plus fécond symptôme d'une époque telle que la nôtre. Il faut aujourd'hui tout comprendre pour être au niveau de son siècle. Il faut que le cœur batte à l'unisson de toutes les grandes pensées européennes, et que l'on s'associe à Gozzi comme à Molière, à Raphaël comme à Durer. Ne croyez pas que l'appréciation d'un mérite emporte avec elle la négation du mérite contraire. Rien de plus noble que cette abondante largeur de vues, cette vaste puissance de sensibilité intellectuelle qui permet de goûter à la fois les saveurs les plus diverses, et qui associe la pensée, par une sympathie profonde et ardente, à la grandeur gothique et chrétienne de Dante, à l'ironie sensuelle de Rabelais, à l'analyse impartiale, lumineuse et infatigable de Shakespeare. Ce n'est pas de l'éclectisme, c'est la souveraineté de la raison. Ce n'est pas de la confusion, c'est de l'ordre. Repoussons donc à la fois la confusion et l'exclusion; cherchons ce que le génie des races a donné de fruits éclatans et divers, tributs magnifiques apportés par les littératures à la grande civilisation de l'Europe moderne.

PHILARÈTE CHASLES.

SOPHOCLE

ET

LA PHILOSOPHIE DU DRAME CHEZ LES GRECS.

A mesure que, dans une société, la masse des connaissances s'augmente, elles se groupent d'après leurs analogies naturelles, se rangent en classifications, et forment en quelque sorte des provinces distinctes dans le domaine de la pensée. A mesure que chaque groupe s'enrichit, il se subdivise à son tour; une science se décompose en plusieurs sciences. C'est là une nécessité, une loi de l'esprit humain, qui résulte de ce qu'une intelligence finie ne peut contenir l'universalité. Anciennement la philosophie comprenait toutes les connaissances susceptibles d'être réduites en système, cosmologie, astronomie, physique, médecine, morale, politique. Quand chacune de ces parties eut accumulé un trésor d'idées assez considérable pour être mis en valeur à part, elles se détachèrent de la philosophie, qui ne s'occupa plus que de l'ordre intellectuel. Cette subdivision de la science en spécialités n'a fait que s'accroître avec les connaissances acquises ou espérées; elle s'accroîtra certainement encore; c'est la loi de la division du travail, applicable à la pensée aussi bien qu'à l'in-

dustrie, et à laquelle on ne pourrait se dérober sans se condamner à l'immobilité absolue.

La poésie y échappera-t-elle plus que la science? Non, et c'est ce que nous voyons très bien chez les Grecs. La poésie homérique fut pour l'art ce que la philosophie a été pour la science : un point de départ vaste, compréhensif, presque universel. Mais, après elle et le cycle qu'elle domine, ce grand corps épique semble se démembrer; il se décompose en genres, le genre historique, le genre oratoire, le genre descriptif, le genre dramatique. Est-ce une ruine? Non; chacun de ces genres s'accroît à son tour; quelques-uns prennent des proportions plus colossales même que le monument premier dont ils étaient les assises; c'est que ce monument vivait, c'est que l'esprit humain était en lui, et, s'il s'est dissous, c'est à cause de la surabondance même de sa vie, qui demandait des corps nouveaux à organiser, des mondes nouveaux à remplir. Les genres dans l'art ne sont donc pas une invention des critiques, une étroitesse d'école, une défaillance de l'esprit, qui ne sait plus embrasser l'ensemble des choses; c'est au contraire une manifestation de force, un moyen nécessaire d'approfondir et d'élargir le domaine livré à notre intelligence.

C'est pour cela qu'il n'y a pas eu, à vrai dire, de poème épique après Homère. Les grandes choses ont leur place marquée à tel ou tel point de la durée historique; il faut les y étudier, les y admirer, et les y laisser. En lisant Homère, on sent à chaque mot qu'on est au berceau d'une civilisation; dès-lors on s'abandonne à ses élans et à ses disparates, on ne lui demande que des caractères dessinés à grands traits; la peinture est vraie, nuancée, ardente; de hautes idées s'y font jour, quoique encore à l'état élémentaire et un peu vagues; nous sentons l'homme et son siècle; il y a naturel et harmonie en toutes choses, cela nous suffit; l'admiration a trouvé son point de vue et elle jouit du grand homme. Trouve-t-on cette même harmonie d'ensemble dans les poètes épiques postérieurs? Nullement. Quand on lit Virgile ou le Tasse, on sent aussitôt un autre siècle, un siècle qui a beaucoup plus d'idées sur toutes choses; on lui demande donc plus de développemens, plus de profondeur, plus de détails; mais dès-lors le plan de l'épopée, qui contient tout, serait trop vaste, le poète en serait écrasé : aussi n'en peut-il remplir également toutes les parties, on ne le lira point en entier, on en lira certains passages soignés, détaillés, faisant genre à part, le drame de la prise de Troie, une touchante élégie sur la mort de Didon, une belle exposition de philosophie platonicienne dans la description des enfers, c'est-à-dire

que nous chercherons des spécialités, des genres poétiques dans ces prétendues épopées qui auraient dû contenir toute poésie. Quant à l'ensemble, il fatigue, l'imitation se trahit à chaque pas, et l'on se prend à gémir de ce qu'un si beau génie n'ait pas laissé Homère où il était, sur les sommets lointains du passé, à la source des littératures progressives, de ce qu'il n'ait pas suivi le cours du fleuve par où il s'élargit, de ce qu'il n'ait pas créé ou enrichi un genre, comme avaient fait avant lui tant d'hommes distingués de la Grèce.

Parmi les genres sortis d'Homère, le genre dramatique est celui qui a le plus directement suivi la même impulsion, le plus clairement manifesté et propagé le même esprit.

Les fêtes de Bacchus, du sein desquelles l'ancien drame grec s'est d'abord produit, avaient une partie sérieuse, les mystères, qu'on célébrait en certains lieux consacrés, et une partie bouffonne, les réjouissances du peuple, qui éclataient surtout avec une grande licence dans les campagnes. Les récits ou discours qu'on introduisit, sous le nom d'*épisodes*, dans l'intervalle des cantiques, et qui furent le premier linéament du drame, et les scènes dans lesquelles on vit figurer ensuite les satyres et les silènes, réunirent d'abord ce double caractère bouffon et sérieux. Les inventeurs de cette nouveauté se justifiaient par l'exemple d'Homère, et ils avaient raison. Il n'est point nécessaire, du reste, pour cela de citer le *Margitès*, comme fait Aristote; l'Iliade et l'Odyssée ont l'élément comique aussi bien que l'élément tragique, et c'est là, ou plutôt c'est dans l'esprit libre et critique de l'époque, que les premiers dramaturges puisèrent leurs inspirations. On dit que Solon, dans l'intérêt du culte, s'opposa aux représentations des *épisodes*. En effet, la licence y était extrême, et c'était une moquerie véritable; mais à qui la faute? Les chœurs phalliques et les symboles de même nature promenés en procession par les prêtres étaient-ils bien dignes de respect? Et lorsqu'on exposait au peuple de pareils emblèmes, lorsqu'on négligeait la morale pour le mystère, n'était-il pas naturel qu'un rire inextinguible s'élevât du sein même des cérémonies religieuses?

Peu de temps après, ce genre tragi-comique, démembrement d'Homère, se démembra à son tour; l'élément sérieux et l'élément bouffon se séparèrent; l'embryon dramatique se développa en deux êtres distincts, la tragédie d'une part et la comédie de l'autre. C'est que le genre s'était fécondé, c'est qu'on entrevoyait les ressources de chaque sujet, les profondeurs des caractères et des passions, l'enchaînement des circonstances d'un même fait; on avait expérimenté

l'impression produite par une action représentée avec ces détails et selon la nature; c'était le triomphe du poète. Mais, pour que cette impression fût forte, il fallait qu'elle fût une; de là cette unité du drame grec, qui s'attache moins au lieu et au temps qu'à l'effet moral produit sur le spectateur. Cette unité rigoureuse, qui fermait la tragédie aux rires, la comédie aux larmes, s'obtient, il est vrai, par un choix de circonstances qui constitue une espèce d'idéal, mais cet idéal est fondé sur la nature même. Quel homme en effet, s'il assistait en réalité à des évènemens comme ceux qui sont le sujet de la tragédie, ne souffrirait pas, ne s'indignerait pas d'y voir mêler la plaisanterie? Quel homme, voyant en réalité la situation d'Œdipe ou d'Électre et entendant leurs discours, pourrait s'arrêter à voir et à entendre les trivialités qui se passeraient dans le voisinage? Quand donc nous recevons des impressions vives, nous cherchons naturellement à les isoler pour en jouir; frappés du beau, nous détournons naturellement les yeux du laid, et le rire qui se permet d'éclater entre des scènes pathétiques, au milieu de situations graves et de pressentimens douloureux, ne peut nous faire l'effet que d'une grimace hideuse. On s'est donc trompé lorsque de nos jours on a cru revenir à la nature par le mélange des genres; on n'a fait qu'affaiblir l'impression et amincir l'étoffe du drame, sans en être plus naturel pour cela. On croyait justifier Shakspeare en lui attribuant ce prétendu système : triste et froid plaidoyer, amoindrissant l'homme de génie pour déguiser des faiblesses qui étaient celles de son temps et de ses auditeurs!

Les chœurs des fêtes de Bacchus furent donc accompagnés de deux espèces, distinctes par nature, d'épisodes dramatiques : d'une part, la haute poésie, la poésie des héros, la poésie aristocratique, comme la définit justement M. Magnin (1); d'autre part, la poésie démocratique, bouffonne, moqueuse, aliment des grossières risées populaires. Celle-ci fut d'abord la satyre, qui se jouait comme petite pièce après la tragédie, et qui produisit plus tard, sans cependant disparaître elle-même, le drame plus réfléchi qui reçut le nom de comédie.

Quelle fut la philosophie de ces deux sortes de drames? La même que celle d'Homère. Il y a ici, en effet, une analogie bien remarquable. Homère, avons-nous dit ailleurs (2), met la comédie chez

(1) *Origines du Théâtre*, t. I.

(2) Voyez la livraison de la *Revue* du 15 mars 1841; l'article sur *Sophocle et la Philosophie du drame chez les Grecs* forme une suite naturelle à celui sur *Homère et la Philosophie grecque*, inséré l'année dernière.

les dieux, et la tragédie parmi les hommes. Chez lui, les plus grandes scènes de l'Olympe sont presque toujours racontées avec un sourire ironique, et souvent le ridicule en est très clair et très expressif; mais l'humanité est constamment noble, belle et religieuse : on sent qu'elle aspire à un ordre divin plus élevé que celui de la mythologie; c'est dans sa lutte contre la destinée et dans son commerce avec la Providence que le poète nous montre la loi philosophique de l'existence humaine. Eh bien! c'est précisément sur cette double idée que l'ancien drame s'est partagé en tragédie et en comédie. La comédie s'empara des personnages mythologiques, les dieux furent son lot; depuis les premières satyres jusqu'aux dernières pièces d'Aristophane, elle les habilla de ridicule; au contraire, la tragédie s'attacha à l'étude de l'homme, les dieux n'y parurent que très accessoirement, surtout après Eschyle. Cependant elle avait pour pensée fondamentale la religion, mais la religion se dégageant peu à peu des vaines légendes, et ne les employant que comme symbole d'idées, et parce qu'il était impossible de les extirper totalement des traditions reçues.

Ce que nous venons de dire de la comédie grecque est évident par tout ce que nous en savons, et par tout ce qui nous en reste. « A son origine, dit Schlegel, et entre les mains d'Epicharme le Dorien, la comédie grecque a surtout emprunté ses sujets de la mythologie. Elle ne paraît pas avoir entièrement renoncé à ce choix, même dans sa maturité, comme on le voit par les titres de plusieurs pièces perdues pour nous, soit d'Aristophane, soit de ses contemporains. Plus tard encore, et dans l'époque intermédiaire entre l'ancienne et la nouvelle comédie, elle revient aux traditions fabuleuses pour des motifs particuliers (1). » « Si l'on s'en rapportait, dit Barthélemy, aux titres des pièces qui nous restent de ce temps, il serait difficile de concevoir l'idée qu'on se faisait alors de la comédie. Voici quelques-uns de ces titres : *Prométhée*, *Triptolème*, *Bacchus*, *les Bacchantes*, *le Faux Hercule*, *les Noces d'Hébé*, *les Danaïdes*, *Niobé*, *Amphiaraüs*.., etc. Ils traitèrent avec des couleurs différentes les mêmes sujets que les poètes tragiques. On pleurait à la *Niobé* d'Euripide, on riait à celle d'Aristophane; les dieux et les héros furent travestis, et le ridicule naquit du contraste de leur déguisement avec leur dignité : diverses pièces portèrent le nom de Bacchus et d'Hercule; en parodiant leur caractère, on se permettait d'exposer à la risée de la populace l'excessive poltronnerie du premier

(1) A. W. Schlegel, *Cours de littérature dramatique*.

et l'énorme voracité du second. Pour assouvir la faim de ce dernier, Epicharme décrit en détail et lui fait servir toutes les espèces de poissons et de coquillages connus de son temps (1). » On ne pourrait croire à tant de licence, si la preuve ne nous en était restée dans les pièces d'Aristophane. Pourtant, à son époque, la comédie avait fait des progrès considérables; elle n'était plus un pur caprice où l'imagination seule régnait; la vie humaine et la critique des caractères s'y étaient fait une place; néanmoins, c'est encore à se moquer des dieux qu'il emploie le plus de verve. Dans *la Paix* et dans *Plutus*, Mercure est ce bouffon, ce gourmand, ce voleur qui nous semble avoir été le type des valets de la comédie moderne. Les *Oiseaux* sont une comédie révolutionnaire s'il en fut jamais; c'est l'exclusion des dieux de la cité nouvelle; on les oblige à une abdication absolue, à l'instigation de Prométhée, de ce Titan qui, dans Eschyle, avait déjà si vigoureusement blasphémé contre Jupiter, qu'il menaçait de détrôner un jour. Dans *les Grenouilles*, Hercule, Æaque, Caron, mais surtout Bacchus, sont bien plus cruellement déchirés qu'Euripide même, contre qui la pièce est en apparence dirigée. En général, Aristophane en veut aux sacrifices qu'on offrait aux dieux; il les accuse fréquemment de trop manger; ce sont des gloutons pour lesquels il n'y a pas assez de moutons ni de bœufs; il nous les montre opposés, par crainte de concurrence, aux dieux étrangers, et particulièrement à ceux de la Thrace, qui, à cette époque, étaient assez facilement admis à Athènes. Or, le sacrifice était l'action religieuse par excellence chez les anciens; c'était le point central du culte; l'attaquer là, c'était vouloir le renverser de fond en comble. Conçoit-on tant de licence chez un peuple qu'on nous représente comme si ombrageux sur les questions religieuses, et qui, plus d'une fois, punit sévèrement des hommes célèbres sous prétexte d'impiété? Selon Barthélemy, cela s'explique en disant que les Grecs permettaient de ridiculiser les dieux, pourvu qu'on n'attaquât pas leur existence. Mais n'est-ce pas au fond la même chose? et une nation aussi intelligente pouvait-elle admettre une distinction pareille? La coexistence de ces faits si opposés paraîtra moins singulière, si on réfléchit qu'il y avait en Grèce, comme partout où la pensée humaine fermente avec activité, un mouvement et une résistance, des esprits novateurs et des efforts de conservation, entre lesquels la masse populaire flottait, réagissant d'un côté ou d'un

(1) Barthél. *Voy. d'Anach.*, ch. LXIX.

autre, selon que les questions de principes se trouvaient engagées dans les intérêts, les influences ou les passions contemporaines. Assurément la politique ne fut pas étrangère aux condamnations de Socrate et d'Alcibiade. A tout prendre pourtant, de réaction en transaction, la critique des dieux marchait toujours, les uns mettant la mythologie au régime de l'explication allégorique, les autres, plus décidés, prenant les croyances populaires au sens littéral, et les faisant sauter sous le fouet impitoyable de leur comédie (1).

La comédie, genre critique et négatif, travaillait donc, si on la considère dans sa signification la plus élevée, à détruire la forme extérieure du culte; cela est si vrai, que les dieux ne cessèrent d'être bafoués sur la scène qu'à l'époque où l'on n'y croyait plus, et où le culte ne se maintenait plus que faute d'un meilleur symbole, c'est-à-dire après Socrate, en pleine philosophie, lorsque Ménandre compléta ce qu'Aristophane avait commencé, la substitution, dans la comédie, de l'humanité vraie et de l'observation aux fantaisies mythologiques.

Cependant que faisait la tragédie? Tandis que sa sœur critique le faux, le petit, le laid, elle, dans sa nature sérieuse, ne peut qu'exposer la réalité, le grand, le beau. Vivant donc dans la même atmosphère philosophique, nourrie de l'idée générale du même temps et du même pays, elle s'applique aussi à la religion, mais dans un sens positif et affirmatif; laissant là le mythe, ou le traitant comme un accessoire, elle en tire le sens, elle en dégage le dogme, et le transporte dans le tableau de la vie humaine. C'est ici le grand côté de la philosophie dramatique des Grecs; mais, pour expliquer suffisamment notre pensée à ce sujet, il est nécessaire que nous remontions un peu plus haut, que nous jetions un regard un peu plus libre sur l'horizon religieux de la Grèce. Ceci ne sera pas une digression; c'est notre sujet même. L'antique tragédie est sortie des *mystères;* son esprit ne peut s'interpréter que par l'esprit des mystères. Il faut donc

(1) Héraclide de Pont, qui essaya de justifier Homère par voie d'allégorie, disait (*Proœm. allegor.*) : « Homère pourrait passer pour un Salmonée, pour un Tantale, ayant une langue déréglée et sans frein, si ce qu'il a chanté sur les dieux n'était pas compris dans un autre sens... ποιέῃσι, εἰ μὴ ἠλληγόρησε. »

D'un autre côté, dans l'Apothéose d'Homère, bas-relief célèbre (*Musée Pio-Clém.*, t. I), la comédie est représentée, aussi bien que la tragédie, rendant hommage au prince des poètes, et Visconti remarque que la comédie a bien aussi sa part dans les poèmes homériques. M. W. Schlegel a aussi entrevu cette idée : « Le germe de la poésie satyrique, dit-il, était déjà contenu dans Homère. » Où donc, si ce n'est dans les dialogues des dieux?

découvrir le lien étroit qui les unit; on verra que tout le système religieux de l'antiquité s'y révèle; la tragédie, c'était l'exposition publique sur le théâtre de ce système long-temps caché dans les temples. L'invention de la tragédie ne fut pas un fait simplement littéraire; elle fut un évènement religieux dont la philosophie et l'histoire doivent tenir compte. C'est sous ce point de vue que nous allons principalement la considérer. Voyons d'abord ce que c'était que les mystères.

On peut considérer les mystères de l'antiquité comme des cérémonies à la fois religieuses et scéniques, assez analogues, quant à leur forme extérieure, au drame bien autrement élevé par lequel l'église chrétienne représente, dans sa semaine sainte, les principaux faits de la passion de Jésus. Les circonstances accessoires de ces mystères, les temps, les noms, les personnages, variaient selon les localités; mais la comparaison fait voir que partout le fond du mythe qui en fournissait la matière ou l'argument était identique; en Égypte, en Phénicie, à Éleusis, à Thèbes, en Samothrace, l'évènement fondamental reste toujours le même.

Cet évènement fondamental forme toujours une trilogie, dont les trois termes seuls sont invariables. Il est donc facile de dégager le fond du mythe des circonstances que l'imagination populaire, l'influence locale ou la poésie y ont ajoutées par la suite : il n'y a qu'à s'attacher exclusivement aux trois termes de la trilogie.

D'abord l'histoire égyptienne d'Osiris, qui semble avoir été la source des mystères grecs, se partage évidemment en trois points : premièrement une époque glorieuse et prospère, marquée par les progrès de l'agriculture, la conquête des Indes, l'invention des arts, le bonheur et la joie du peuple; ensuite une époque de déchiremens, alors que le monstrueux Typhon, ce dragon gigantesque, symbole du simoun et de l'Arabie, vint attaquer Osiris, le coupa en morceaux et l'abandonna dans un coffre au cours du Nil et aux flots de la mer; puis une époque de résurrection et de glorification, lorsque Isis, après l'avoir long-temps cherché, le trouva enfin, réunit ses membres déchirés, et lui éleva des temples.

Les mystères de Bacchus, dont on attribuait l'introduction en Grèce à Orphée, et dont les chants dithyrambiques fournirent son premier cadre à la tragédie, reposent absolument sur les mêmes bases. C'est d'abord la conquête des Indes, époque de bienfaits et de plaisirs; puis Junon irritée poursuit Bacchus, qui est attaqué par un serpent; dans la guerre des Titans, qui sont de la même race que

Typhon, il est coupé par eux en morceaux comme Osiris; enfin Minerve, comme une autre Isis, porte ses membres à Jupiter, qui les réunit et le ressuscite après trois jours passés aux enfers.

Les Éleusinies, qu'on appelait les mystères par excellence, et dont la célébration faisait accourir des pèlerins de tous les pays, avaient pour argument l'histoire de Cérès et de Perséphone ou Proserpine. Les trois élémens de cette histoire sont : en premier lieu, les joies innocentes de la jeune fille jouant avec les fleurs dans les campagnes de la Sicile, ensuite son enlèvement par Pluton, et les douleurs de sa mère qui parcourt le monde, comme Isis, en cherchant l'objet de sa tendresse; en troisième lieu, le bonheur de Proserpine retrouvée, et son retour à la lumière des vivans.

Les mystères des Cabires en Samothrace, non moins célèbres et probablement plus anciens, ne différaient des précédens que par les noms et les particularités cérémonielles. Axieros était Cérès, Axiochersos était Pluton, Axiochersa était Proserpine. Le quatrième personnage, Casmilus, ne représentait que le prêtre, ou peut-être était la personnification de la classe sacerdotale; aussi traduisait-on son nom par celui d'Hermès ou du Toth égyptien. Ces mystères cabiriques semblent, à cause de leur antiquité et de leurs formes grossières, être arrivés directement d'Égypte, et s'être ensuite répandus en Thrace et dans la Grèce méridionale sous les noms de *Déméter* et de *Dionysus*.

Les fêtes phéniciennes de Thâmmouz, Adonaï ou Adonis, sont l'expression d'une aventure toute pareille dans son essence : Adonis, élevé par les nymphes d'Arabie, se retire vers le Liban, et y jouit d'une période de bonheur avec la déesse Vénus; tué ensuite par un sanglier, Vénus veut l'arracher à la mort, comme Isis ou Cérès, et fatigue les dieux de ses prières; enfin Adonis lui est rendu, et revient sur la terre. On sait avec quelles démonstrations de douleur la mort d'Adonis était célébrée à Athènes; les femmes consacraient un jour entier à un deuil exagéré; elles se frappaient la poitrine, se rasaient la tête, se lamentaient dans les rues, et imitaient l'appareil des funérailles, en promenant par la ville des figures qui représentaient un cadavre. Lucien compare leurs cris de douleur à ceux des Égyptiens pleurant le bœuf Apis. Un autre jour, on chantait la résurrection d'Adonis; alors c'était une joie universelle, comme celle des Égyptiens lorsqu'Osiris était retrouvé.

Les mystères phrygiens célébraient Attis. Attis, heureux d'abord comme Adonis, de son union avec une déesse, périt bientôt d'une

manière déplorable. On le pleurait publiquement comme on pleurait Osiris et Adonis; Cybèle avait aussi ramassé ses membres indignement mutilés; enfin ce culte et celui d'Adonis étaient si bien un même culte au fond, qu'au temps de Tertullien ils avaient fini par se confondre tout-à-fait.

Le même mythe se reproduit enfin dans Uranus mutilé par Kronos, et dans Jupiter même, qui, après s'être emparé du trône céleste, vit les Titans se soulever contre lui. Typhon, le poursuivant à travers la Grèce et l'Arabie, le vainquit enfin, le mutila comme il avait mutilé Osiris, et l'ensevelit dans l'antre Corycien, où Mercure et Pan, d'autres disent Minerve, le retrouvèrent et le rendirent à la vie.

Tel est donc le récit identique qui servit de texte aux plus fameux mystères de l'antiquité. C'est une seule et même trilogie, dont les trois termes sont : 1° une période de bonheur goûté par un personnage divin, ou intimement uni à la divinité; 2° une lutte fatale de ce personnage contre un être monstrueux, auquel on attribue volontiers les formes les plus horribles, comme pour exprimer le génie du mal; 3° le personnage vaincu et supplicié par le génie du mal est ressuscité, et on lui dresse des autels.

Cette trilogie mystérieuse était, nous le répétons, l'essence de la religion grecque; une si remarquable unité de pensée sous une si grande variété de formes le témoigne clairement. Les mythes qui la contiennent sont les plus anciens, et tout ce qu'on sait sur leur introduction en Grèce les fait remonter à l'époque où une colonisation orientale y exerçait encore son influence. Enfin, ce qui prouve encore mieux peut-être que c'est là l'idée première du culte, c'est que tous les mythes héroïques venus plus tard se sont en quelque sorte calqués sur ce mythe divin. La multitude des circonstances accessoires, les inventions, les allégories dont on les a surchargés peu à peu, dérobent d'ordinaire à nos yeux le plan simple de cette doctrine : c'est un édifice dont une profusion d'ornemens nous cache les lignes primitives et grandes; mais écartez ces détails, isolez les masses, et partout vous retrouverez les trois colonnes du sanctuaire; partout, de même que les dieux égyptiens se présentaient toujours par trois (1), de même aussi l'histoire religieuse vous offrira une trilogie sacrée. Lorsque, par la canonisation nationale appelée *apothéose*, on décernait un culte à des personnages inférieurs, on jetait leur vie dans le même moule trilogique; on tirait de leur histoire, du mieux qu'on

(1) Συνεδρει, συνναοι θεοι.

pouvait, les trois termes du symbole religieux. Qu'on lise en effet à ce point de vue le résumé d'Apollodore, et à chaque pas on verra ressortir du fond des mythes cette trilogie d'un bonheur idéal, d'une période d'expiation ou d'épreuve, et d'une réhabilitation glorieuse. Prométhée apporte au monde la science et le principe progressif; une cruelle punition lui fait sentir que le progrès est au prix de la douleur, et un temps vient où Hercule le délivre du vautour expiatoire. — La fille d'Inachus a conçu de Jupiter : union de l'humanité à Dieu. Persécutée par la jalousie de Junon, déchue de la forme humaine, matérialisée en quelque sorte sous les traits d'une génisse tourmentée par un insecte vengeur qui ne la quitte pas, elle promène sa douleur à travers les trois parties du monde connu; et ce n'est qu'après cette longue course que sa première forme lui est rendue, qu'elle retrouve Épaphus, le principe divin déposé en elle. — Danaé a reçu aussi la visite de Jupiter : encore cette même union allégorique dont les débauches de l'imagination ont tant abusé depuis. Acrisius la fait enfermer dans un coffre avec son enfant, et jeter à la mer : reproduction de l'histoire d'Osiris. Danaé aborde à Seriphos, où elle subit de nouvelles épreuves; mais son fils Persée sera son rédempteur, lorsqu'il aura vaincu les Gorgones. — La femme de Céphée, roi d'Éthiopie, a par son orgueil offensé un dieu; elle sera punie dans sa race; une fille innocente, mais solidaire du péché de ses parens, est vouée à l'expiation, et abandonnée sur un rocher, comme Prométhée, à la fureur d'un monstre. Persée, toujours invincible par sa victoire sur les Gorgones, arrive et la délivre. — La fable d'Hésione n'est qu'une autre version de celle-ci. Esculape foudroyé pour avoir essayé de rendre les hommes immortels, et ressuscité ensuite; Hippolyte, ce type de la vie pure, comme l'a remarqué Buttman (1), et dont on ne connaît que l'innocence, l'immolation et la résurrection; OEdipe, qui devina l'énigme de l'humanité, puis subit une longue et horrible série de malheurs, et enfin disparut, appelé par un Dieu, au milieu d'un orage; Iphigénie, qui expie, comme Andromède et Hésione, une faute transmise par son père, et se voit enlevée du bûcher par Diane qui en fait sa prêtresse; Alceste, qui se livre à la mort pour son époux, et qu'Hercule ramène du fond des enfers : toutes ces fables révèlent plus ou moins manifestement ces trois idées : un bonheur primitif, perdu le plus souvent par curiosité, faiblesse ou orgueil; une souffrance avec caractère de châtiment

(1) *Mythol.*, I, 61.

(car il ne s'agit plus ici des dieux, mais des hommes); en troisième lieu, une rédemption, soit par continuation de la vie, soit par une vie nouvelle.

Dans la célébration des mystères, l'hiérophante interprétait le sens de la trilogie sacrée (*hiérophante*, énonciateur des choses saintes, le nom seul explique la fonction); mais ce sens, quel était-il? quelle en était du moins la nature? Était-ce de l'astronomie? Expliquait-on les rapports des planètes avec les saisons et les travaux agricoles, comme le prétendent si arbitrairement ceux qui ramènent tout aux allégories physiques, de sorte que ce merveilleux appareil, qui mettait en émoi la société grecque, n'aurait abouti qu'à la révélation d'un calendrier panthéiste? Était-ce, selon les partisans d'Évhémère, une interprétation critique, laquelle, en apprenant aux initiés que les dieux n'étaient que des hommes divinisés, aurait détruit le culte même sur lequel elle reposait? Ces deux opinions sont évidemment contradictoires; elles sont le produit de ces deux anciens systèmes d'exégèse nés du premier examen philosophique, et les auteurs de ces systèmes n'étaient sans doute pas fâchés de couvrir quelque peu leurs assertions hardies de l'autorité de l'hiérophante lui-même.

Mais toute religion est essentiellement une législation, un gouvernement; toute religion a un but pratique : il faut donc que les symboles religieux s'interprètent comme expression de la vie pratique de l'homme, et par conséquent de ses devoirs et de sa destinée générale. Les incarnations orientales même avaient cette tendance morale; Vichnou dit : « Quand le monde se corrompt et que l'impiété se révolte, c'est alors que je m'incarne dans l'humanité, et que je me montre aux hommes pour conserver les bons et pour anéantir les méchans. » En Grèce, plus encore peut-être que dans l'Inde, le drame des mystères, qui a tant d'analogie avec les incarnations de l'Orient, réveillait l'idée d'un haut enseignement moral; c'est ce qu'affirment les témoignages les plus imposans, depuis Hérodote. Sans une portée morale, les mystères n'auraient jamais conquis l'influence qu'ils exercèrent même sur les hommes d'état et les législateurs; sans une portée morale, l'initiation n'eût pas été un devoir si long-temps respecté. Qu'on lise les phrases suivantes écrites par des hommes de divers temps et de divers caractères, interprètes non systématiques de l'opinion de leurs concitoyens : « Heureux, est-il dit dans l'hymne à Cérès attribué à Homère, heureux, entre tous les habitans de la terre, celui qui a vu ces choses (les mystères d'Eleusis)! mais celui qui n'est point initié aux choses saintes, et n'y a point

participé, n'aura jamais un pareil sort; il est perdu dans d'affreuses ténèbres. » — « Heureux, s'écrie Pindare à son tour, heureux celui qui descend sous la terre après avoir vu ces choses! car il connaît la fin de la vie, et il connaît le royaume donné par Jupiter. » — « Cérès, dit Isocrate, nous a enseigné les mystères qui nous donnent l'espérance d'obtenir, après cette vie, le bonheur d'une vie qui ne finira jamais. » Il n'y a pas jusqu'aux moqueries et aux allusions irrévérencieuses d'Aristophane qui ne constatent l'opinion générale qu'on avait des mystères : « Silence, et qu'il s'éloigne d'ici, celui qui n'est pas préparé par la sagesse, celui qui n'a pas le cœur pur, celui qui se plaît aux paroles bouffonnes, celui qui ne s'oppose pas aux dissensions funestes, qui n'est point bienveillant envers ses concitoyens, qui, au contraire, les excite et les pousse dans son propre intérêt; celui qui, placé à la tête de l'état dans des temps difficiles, se laisse corrompre par des présens, etc.! » Le poète continue cette énumération en la remplissant de traits satiriques contre ceux qui avaient malversé dans le gouvernement, et s'étaient placés ainsi au rang des excommuniés. Et ce morceau finit aussi par une promesse de la vie future : « Allons dans ces prairies pleines de roses, jouant nos jeux ordinaires, nos jeux et nos danses ravissantes, sous la conduite des parques bienheureuses. A nous seuls sourient le soleil et la lumière, à nous qui sommes initiés, et qui nous sommes conduits pieusement envers les étrangers et les citoyens. » Cicéron dit aussi ces paroles religieuses : « Les initiations ne nous ont pas appris seulement à nous rendre heureux dans cette vie, mais encore à mourir avec une meilleure espérance. » Et Plutarque : « Il est heureux, ô mon ami! d'être initié aux mystères d'Eleusis, car la condition de *mystes* sera la meilleure parmi les mânes (1). »

Qu'on nous dise, après avoir lu ces passages, si des mystères que l'on considérait comme une source de bonnes actions et un gage de salut dans une autre vie, ne contenaient pas une doctrine pratique, un enseignement moral! Au reste, il y a mieux que des textes pour déterminer ce caractère, il y a des faits, il y a des institutions qui parlent. L'hiérophante d'Eleusis se vouait au célibat, comme nos prêtres catholiques : mortification des sens, sacrifice des instincts corporels aux fonctions de l'ame, de la chair à l'esprit. C'était par le jeûne et par la continence qu'il fallait se préparer à l'initiation : dogme

(1) La plupart de ces citations, et d'autres encore, sont recueillies et rapprochées dans le *Jupiter* d'Emmeric David, t. I, Introduction.

de la pénitence par conséquent, dogme professé d'ailleurs plus ou moins explicitement par toutes les religions. On sait combien, dans le culte de Minerve surtout, la virginité était en honneur, et par quelle pompe gracieuse, par quels groupes de jeunes vierges portant des corbeilles mystiques, elle était représentée aux grandes processions des Panathénées. Ou ces choses n'ont aucun sens, ou elles ont une signification morale, et leur signification est la même que celle des mystères, dont les unes étaient l'expression cérémonielle, et les autres *l'ascétisme*, c'est-à-dire l'exercice, l'application réelle et active à la vie. La confession et l'absolution aux pieds du *Koès*, imposées à ceux qui voulaient être admis à la communion des initiés de Samothrace, font briller ce fait d'une nouvelle évidence; c'était un engagement pris d'améliorer sa conduite. Enfin la communion, c'est-à-dire la manducation de la victime, le banquet sacré, symbole de l'union fraternelle des hommes en Dieu, nous révèle le dogme moral des anciens presque aussi clairement que nous pouvons le reconnaître aujourd'hui dans le christianisme; car il y avait, principalement dans les fêtes de Bacchus, un rite qu'on appelait la *créonomie*, c'est-à-dire le partage qu'on faisait aux initiés de la chair des hosties. Le peuple s'incorporait ainsi la victime purifiée par la mort, et s'offrait avec elle à la divinité. Le culte d'Osiris présente également des indices de cette croyance; mais ce qu'il y a de remarquable, et ce qui confirme l'universalité de cette grande pensée religieuse, c'est qu'on l'a retrouvée même chez les Mexicains. Il y avait, en l'honneur du dieu Vitzlipultzi, des rites semblables à ceux d'Adonis; on faisait, avec de la pâte, une figure représentant le dieu qu'on adorait en se jetant de la poussière sur la tête en signe de deuil; une procession de vestales l'accompagnait par la ville; on l'élevait enfin au haut du temple au son des instrumens. Alors une partie de la pâte dont on avait fait la figure était distribuée aux fidèles, qui croyaient manger la chair du dieu (1). Ces faits, pris dans des temps et dans des pays si divers, ne se fortifient-ils pas les uns les autres? Et quand on voit partout la même idée présider à la religion, c'est-à-dire à la théorie de la vie sociale, n'est-on pas forcé d'en conclure la moralité de cette idée? Est-il permis de croire encore que tant de nations civilisées aient commis le non-sens de fonder leur religion sur l'astronomie?

(1) *Antiquités mexicaines.* — M. Lenoir, *Religion mexicaine.* — Le père Joseph Acosta, missionnaire.

Or, dès qu'on a reconnu aux mystères une signification morale quelconque, il devient aisé d'en déterminer logiquement le sens précis. Pour cela, il suffit d'éviter les vagues hypothèses, et d'appliquer tout simplement à la vie humaine la trilogie mystique, composée, avons-nous dit, de ces trois termes : conception idéale du bonheur, sentiment de la souffrance, espoir de réparation. Ce sont là trois faits de notre existence tellement vulgaires, tellement journaliers, tellement palpables, qu'il n'est nul besoin d'analyse psychologique pour les constater dans la vie de l'homme, et c'est pour cela que le genre humain, dès les plus anciennes époques, les a pris, et avec raison, pour les vrais et essentiels problèmes de la vie, pour le sommaire de toute science, pour les bases de toute religion. La foi au bonheur, à un bonheur plus élevé que la satisfaction bestiale des besoins matériels, repose dans l'intimité de notre être; elle est la source de notre activité, de notre curiosité, de notre insatiable ambition de progrès; elle se corrobore dans chaque individu des joies chaleureuses et imprévoyantes de l'adolescence et de la jeunesse, qui croit à peine à la mort, tant le bien idéal la possède. Plus tard, l'expérience de la vie vient nous initier à un autre ordre de choses; l'obstacle, la peine, le combat, se font connaître; sans cesse il faut sacrifier une partie de soi au mouvement général. Ce sacrifice est la condition impérieuse de la société; les théoriciens de l'égoïsme n'ont pas eux-mêmes pu y échapper, car ils disent que chaque individu doit sacrifier une partie de sa liberté pour conserver le reste. Cette privation, cette souffrance, cette immolation sociale était représentée dans le culte par le sacrifice, et les stoïciens en développèrent l'idée philosophique avec une vigueur admirable, quoique exagérée. Cependant, à travers ce sacrifice douloureux, la foi au bonheur nous poursuit encore; sans elle, la vie serait intolérable au plus grand nombre; avec elle, l'humanité se fortifie par l'épreuve même, comme si la douleur n'était qu'une dette qu'elle paie, et dont chaque instant avance sa libération. La mort même n'y change rien; au contraire, c'est en elle qu'on voit la réalisation de l'espérance : de là une croyance générale à l'immortalité, et ce respect pour les sépultures, phénomène de tous les temps et de tous les lieux.

Or, cette triple idée, base morale de la religion grecque et de toutes les religions, nous apparaît aussi comme l'idée génératrice de la tragédie grecque, à tel point qu'elle en était l'essence, au moins dans les premiers temps, à l'époque d'Eschyle. Alors un drame complet se composait de trois parties et formait une trilogie, car il ne faut pas

compter la quatrième pièce, appelée satyre, qui n'était qu'une parodie ou une parade bouffonne destinée à effacer les impressions trop douloureuses de la tragédie. De même que les *confrères* du moyen-âge chrétien représentaient les miracles, la passion et la résurrection de Notre-Seigneur, ainsi les trilogies d'Eschyle représentaient les trois termes des mystères d'Osiris ou de Bacchus. Seulement les personnages étaient autres; exposer sur la scène le Bacchus ou la Cérès des mystères, c'eût été dangereux; c'était déjà bien hardi d'en divulguer les idées fondamentales sous d'autres noms; pourtant c'est ce qu'on fit. Examinez en effet les pièces qui nous restent d'Eschyle, et, à l'aide des documens que l'antiquité nous a laissés sur les autres, recomposez quelques-unes de ses trilogies.

D'abord vous trouverez celle de *Prométhée*. La première partie s'appelait *Prométhée inventeur du feu*, Προμηθευς πυρφορος : c'est l'homme qui, pour avoir dérobé le feu, c'est-à-dire la science, principe des progrès, se voit condamné à une expiation cruelle; c'est par conséquent la chute de l'homme. La seconde partie, c'est *Prométhée enchaîné*, cette tragédie fantastique et vigoureuse que nous avons encore, Προμηθευς δεσμωτης. L'homme, coupable d'avoir voulu *savoir* par lui-même et s'égaler à Jupiter, est attaché sur la montagne par les *envoyés* de ce dieu; sa douleur affecte la nature entière; l'Océan et ses nymphes, Io ou Isis, la terre, viennent pleurer avec lui. Mais rien ne console sa peine, rien n'apaise sa révolte, nul ne peut faire taire ses blasphèmes; il annonce la fin prochaine de sa période de douleur, il prédit la chute du dieu régnant et l'arrivée de son rédempteur Hercule, qui doit briser ses fers. La troisième partie, c'était *Prométhée délivré* ou *racheté*, Προμηθευς λυομενος : Hercule, son sauveur si longtemps attendu, fils du dieu suprême, tuait le vautour du châtiment et délivrait la victime. Il n'est pas nécessaire sans doute d'insister pour faire remarquer ici les trois termes mystiques du bonheur perdu, de la souffrance expiatoire et de la rédemption ou résurrection, contenus dans cette trilogie d'Eschyle. Le fait historique qui avait donné lieu à la fable de Prométhée était, croyons-nous, l'oppression de la race indigène des Pélasges par la conquête sacerdotale des Égyptiens : Prométhée, c'est la nation pélasgique qui veut se développer avec indépendance; Jupiter, c'est Ammon ou l'Égypte, qui la réduit en servitude; Hercule, c'est la famille hellénique qui réagit plus tard contre les conquérans. Mais la tradition donnait à tous ces grands faits une portée théologique et générale; elle dégageait l'unité de la variété, elle cherchait la destinée humaine dans les destinées parti-

culières des individus ou des nations, et l'ancienne tragédie profitait de ces résultats confondus de la contemplation philosophique et des souvenirs de l'histoire.

Outre cette trilogie pélasgique, Eschyle fit aussi une trilogie égyptienne. La première partie s'appelait *les Égyptiens;* c'est, sous d'autres noms, l'histoire même de Typhon et d'Osiris; Egyptus, venant de l'Arabie, détrône son frère Danaüs; le génie du mal précipite le favori du ciel dans un abîme de malheurs. L'excès de ces malheurs fait le sujet de la seconde partie, *les Suppliantes*. Exilées de leur pays, les Danaïdes demandent à la terre étrangère un asile qui leur est à peine accordé; c'est une suite de lamentations et de prières; le chœur de ces jeunes filles chassées de l'Eden de la patrie représente très bien l'humanité déchue. Enfin, la troisième partie avait pour titre *les Danaïdes*, et pour sujet leur délivrance. Poursuivies jusque dans leur exil par les enfans d'Égyptus, qui voulaient les épouser, c'est-à-dire par la race de Typhon, le mauvais génie qui voulait les posséder à jamais, elles les égorgèrent la nuit; Hypermnestre seule épargna Lyncée, parce qu'il avait respecté sa virginité.

La trilogie thébaine, qu'on pourrait bien appeler phénicienne, se composait de *Laïus, Œdipe*, et *les Sept chefs devant Thèbes*. Les vicissitudes de cette ville sacrée en font le sujet. Les traditions sacerdotales devaient naturellement la montrer heureuse et florissante sous la domination des Orientaux; mais lorsque la race hellénique s'en empara et se permit d'expliquer les hiéroglyphes du sphinx, et de modifier l'autorité religieuse, ce fut une calamité, une ruine pour la ville; voilà l'idée de la première partie : Laïus tué par Œdipe, l'ancien régime par le nouveau. La seconde partie, c'est ce nouveau régime. Des violences, des tyrannies, des incestes, des suicides, des parricides, la peste, des oracles effrayans, tout ce que la colère des dieux envoie de plus terrible aux hommes coupables, voilà le résumé du sujet d'*Œdipe*, histoire d'expiation et de fatalité vengeresse s'il en fut jamais. Dans *les Sept chefs devant Thèbes*, la cité sainte est délivrée; les dieux ont pris sa défense; la foudre a écrasé l'ennemi sur ses remparts; les enfans d'Œdipe se sont tués l'un l'autre, et Tirésias, c'est-à-dire le sacerdoce, est replacé dans sa gloire.

Enfin la trilogie argienne nous est restée tout entière; elle se compose de : *Agamemnon*, *les Coéphores*, *les Euménides*. Ici les trois termes de la religion mystique sont appliqués à la famille des Pélopides. Le premier, c'est la chute du roi des rois, du vainqueur des Troyens, immolé par la perfidie d'une femme. Le second, c'est

l'effroyable punition de ce crime par un autre crime, Clytemnestre assassinée par son fils Oreste. Le troisième enfin, c'est la réhabilitation d'Oreste par l'intercession d'une vierge divine, la chaste Pallas.

Lors donc qu'on accusait Eschyle d'avoir divulgué le secret des mystères, on n'avait pas tort; il n'était pas même nécessaire pour cela de recourir à quelques traits peut-être trop directs et trop matériels de l'une de ses pièces; il aurait suffi d'examiner le sens moral de toutes les trilogies que nous venons d'énumérer. Mais la loi du secret ne portait sans doute que sur certaines circonstances cérémonielles; il n'était guère possible en effet de cacher l'esprit de ces cérémonies, puisque cet esprit devait influer si puissamment sur la conduite de chaque initié. Ce que nous avons dit explique aussi cette autre tradition, d'après laquelle Eschyle aurait composé ses tragédies sur un ordre de Bacchus lui-même, reçu en songe; ce qui veut dire que le dogme intime des mystères dionysiaques fut la véritable inspiration de ces œuvres. La mise en scène était en parfaite harmonie avec ces idées; des machines propres aux apparitions surnaturelles, des autels, des tombeaux, des spectres, des personnages de l'enfer, frappaient les spectateurs d'une terreur religieuse; les costumes majestueux inventés par le poète furent même, s'il faut en croire Athénée, imités dans la suite par les hiérophantes et par leurs acolytes. Tout ceci confirme l'identité morale du drame tragique d'Eschyle avec le dogme fondamental des mystères de la Grèce.

Mais c'est dans Sophocle qu'il nous faut chercher la plus haute expression du drame grec. Eschyle, pénétrant dans les arcanes du sanctuaire, y avait saisi la pensée religieuse, et l'avait traînée au grand jour de la vie profane, où la liberté philosophique et artistique s'en emparait. C'était, aussi bien que dans Sophocle, l'esprit d'Homère, esprit novateur, rival du sacerdoce, auquel il retirait l'autorité d'interprétation pour la livrer à tout le monde. Cependant l'œuvre d'Eschyle ne fut qu'un sublime essai; ses pièces, extrêmement simples, ne sont en réalité que des *épisodes*, comme on les appelait, intercalés dans les chœurs; en outre, le merveilleux y occupe encore une grande place; des scènes aussi fantastiques que celles du *Prométhée* et des *Euménides* annoncent que le mythe exerce encore une grande influence. Sophocle apparaît, et, comme Neptune, en trois pas il franchit une immensité. Chez lui, le merveilleux, le gigantesque, ne se montrent presque plus sur la scène; quand des personnages divins s'y présentent accessoirement, comme dans *Ajax* et dans *Philoctète*, ils sont rapprochés de l'humanité; les dieux

de Sophocle sont aux dieux d'Eschyle ce que les dieux de Phidias sont aux statues de l'école d'Égine. Sophocle ne pouvait abandonner le mythe, puisque toutes les traditions nationales en étaient pleines, mais il le relègue dans les récits; on dirait qu'il s'est imposé déjà la règle plus tard formulée par Horace : *Nec deus intersit.* En revanche, il s'attache aux caractères humains, aux passions, aux situations; il raccourcit les chœurs pour donner de l'espace aux scènes; il augmente le nombre des personnages; il les fait réciproquement ressortir par des contrastes admirablement tranchés; son drame est simple encore, mais les situations y sont tellement conduites, sondées à une si grande profondeur, que les développemens les plus abondans, les fluctuations d'ame les plus vraies, s'y déploient avec une aisance pleine de force et de majesté. C'est là le fruit de l'observation et de l'intelligence du cœur humain; c'est là l'esprit grec dans son mouvement créateur, tel que nous l'avons déjà étudié dans Homère : aussi, avait-on assimilé ces deux génies, en appelant Homère le Sophocle épique, et Sophocle, l'Homère tragique. Bien plus, ce fut lui qui, le premier, obtint des juges du théâtre l'autorisation de ne représenter qu'une pièce à la fois, c'est-à-dire qu'il cassa la trilogie sacrée, qu'il s'affranchit de la forme mystique, non pas toujours, puisque nous avons sa trilogie thébaine, mais à sa convenance, comme un droit. Est-ce à dire qu'il s'affranchisse aussi de la pensée religieuse? Au contraire. Ce qui commence à se perdre chez lui, c'est le mythe, la forme, le matériel de la tradition; la religion, il ne la montre plus dans les fables, mais dans la vie réelle et morale de l'homme; comme Homère, comme Phidias, comme la Genèse hébraïque, il contemple Dieu dans l'homme fait à son image; il étudie la Providence dans les manifestations qu'elle donne d'elle-même au sein de l'humanité : telle est la philosophie du drame de Sophocle.

Pour juger de la fécondité de ses ressources, il n'y a qu'à remarquer l'extrême simplicité de presque tous ses plans. En effet, plus vous saurez plonger dans une situation intéressante, vous revêtir des caractères, vous pénétrer des terreurs et des espérances de vos personnages, moins vous aurez besoin d'incidens pour remplir votre pièce. Il est bien clair qu'un homme placé dans une situation qui réveille et exalte au plus haut point ses facultés et ses instincts, comme cela arrive nécessairement dans les circonstances tragiques, trouve en son cœur une multitude de pensées, de désirs, d'effrois tumultueux, de résolutions rapides, de retours sur soi-même, qui peuvent donner lieu à de longs développemens. Les flux et reflux de senti-

mens qui traversent son ame dans l'attente d'une catastrophe n'ont certes pas besoin de combinaisons extérieures pour exciter l'intérêt de ceux qui pourraient lire dans sa pensée, et, lorsqu'un poëte en possession d'un sujet semblable croit devoir recourir à des circonstances éloignées ou étrangères pour soutenir sa marche, c'est qu'il n'a point vu tout ce que ce sujet contenait; c'est qu'il n'a ni l'abondance des idées, ni les trésors de l'observation morale, ni cette sensibilité par laquelle nous sortons de nous-mêmes pour nous introduire dans l'individualité d'autrui. Voilà comment d'une situation très simple, par exemple de celle de Philoctète qui veut quitter son île, mais non pour suivre Ulysse, ou de celle d'Ajax, qui, devenu fou, retrouve un moment lucide et se tue, Sophocle sait tirer, sans vide, sans langueur, une tragédie soutenue, vive, profonde, saillante en couleur et jamais embarrassée dans sa marche. Il n'y a en réalité, dans *Philoctète*, que trois personnages; mais que de choses entre ces trois personnages! Comme l'âge, les habitudes, la tournure d'esprit de chacun et leur situation respective s'y manifestent avec franchise et précision! Et quelle succession naturelle, spontanée, mais saisissante, de poignantes angoisses, de joies à faire pleurer, de vengeances, de désespoirs! C'est en cela qu'on peut voir le principe de cette fameuse règle des *unités*, dont on a fait tant de bruit. A qui sait tirer tant de choses d'une situation si simple, un fait très limité suffit sans nul doute; il n'a que faire d'évènemens qui se traînent en divers lieux et en plusieurs années; le moment le plus rapproché de la catastrophe lui fournit une assez ample matière, car il voit et il sait exploiter toutes les richesses poétiques de ce moment terrible. La règle serait donc belle; mais c'est une de ces règles de perfection idéale qu'on ne peut imposer. Le génie y tend par son élan naturel; les talens ordinaires s'épuiseraient à y tendre.

Je regrette maintenant de ne pouvoir me transporter en arrière en plein XVIIe siècle, alors qu'on parlait encore d'Aristote et de sa poétique, et qu'une critique légère ne se permettait pas de le dédaigner, et même de l'ignorer; car ce grand penseur, qui cherchait toujours la racine des choses et leur valeur morale, me prêterait ici un secours bien nécessaire pour apprécier le plus haut mérite de Sophocle. Dans son ouvrage sur la *Politique* (remarquons qu'en ce temps-là les arts n'étaient pas regardés comme des choses isolées, vivant pour elles-mêmes, mais comme des choses sociales), il dit : « Je soutiens qu'il ne faut pas se servir de la musique seulement pour ces utilités particulières (dont il vient de parler), mais pour

bien d'autres choses, par exemple pour l'éducation et l'expiation. » L'usage de la musique pour l'expiation! voilà qui paraît d'abord assez étrange. « Mais, ajoute-t-il, ce que j'entends par expiation, je ne puis l'expliquer maintenant; nous en parlerons plus clairement en traitant de la *poétique*. » L'expiation à propos de poésie! c'est pourtant bien le mot dont il se sert (1), le mot emprunté aux rites religieux destinés à purifier l'ame de ses faiblesses. Il y revient en effet dans sa *Poétique;* et, quoique la partie de l'ouvrage où il développait pleinement sa pensée soit perdue, néanmoins cette pensée se montre bien décidément arrêtée, car c'est encore par la même expression mystique qu'il la rend : « La tragédie est, dit-il, la représentation d'une action intéressante, complète,... qui accomplit (en nous) par la pitié et la terreur l'expiation de ces passions et de toutes autres semblables. » Il ne s'agit pas ici, comme les stoïciens l'ont entendu, et comme notre grand Corneille aussi l'a compris, de dompter en nous la crainte et la compassion, de nous y rendre insensibles, puisque, selon le philosophe, la première condition imposée à la tragédie par sa nature, c'est de les réveiller au contraire, de les exalter même, afin de les expier. Il faut donc prendre ce mot *expier* dans son sens propre; en effet, si on l'applique au drame sophocléen, on trouvera qu'il en définit admirablement le génie.

Si l'on considère l'expiation, non dans les rites dont on l'accompagnait, mais dans le travail interne qu'elle remue au fond de la conscience, elle consiste en ceci : que l'ame, regardant les faits nuisibles de sa vie passée, les répudie; qu'elle cherche à se défaire des instincts égoïstes, des entraînemens inconsidérés, en un mot des imperfections morales et intellectuelles contraires à l'harmonie des choses; qu'ainsi, à la vue du réel, elle s'élance vers l'idéal, et, contristée par le désordre, cherche à se coordonner à la loi. C'est une réaction de nos facultés sur elles-mêmes, en vertu de laquelle les tendances contraires se séparent, les idées unitaires, éternelles, harmonieuses, prenant leur vol, et planant au-dessus des innombrables et mobiles désaccords de la vie. Il en est de l'ame introduite dans ces hauteurs de la pensée comme du corps lorsqu'il passe d'une atmosphère impure dans un air plus vital : les principes corrompus du sang se décomposent mieux; chaque aspiration est délicieuse, et le cœur bat par un singulier mélange d'émotion et de calme. Ainsi,

(1) Καθαρσιν, *expiationem, lustrationem.*

l'expiation se compose de deux élémens : un sentiment vif des imperfections de la vie, et un essor de la pensée produit par ce sentiment même, pour le dominer et le ramener à l'ordre universel.

La première de ces conditions est atteinte dans la tragédie par ce qu'Aristote appelle la terreur et la pitié. On ne doit pas en ceci lui reprocher une vue trop étroite, une classification trop exclusive des sentimens qu'un beau drame peut exciter en nous; car il ne parle pas seulement de la terreur et de la pitié, mais encore de tous les sentimens, de toutes les émotions tragiques. S'il s'occupe plus particulièrement de la terreur et de la pitié, c'est parce que ces affections se produisent en effet dans tout drame sérieux. De nos jours, il est vrai, on a inventé des systèmes pour changer tout cela. Le dégoût pour une école routinière et sans sève qui ne savait plus produire sur la scène que certaines passions stéréotypées et des personnages aussi froids que des allégories, a précipité les esprits dans un excès contraire; on n'a plus voulu que de l'histoire pure, que de la couleur locale, des caractères analysés, un mélange d'effets tragiques et comiques, sous prétexte de vérité et de naturel. On n'en a pas été pour cela plus naturel et plus vrai, mais on a détruit la force et l'unité d'impression, c'est-à-dire amorti la puissance du drame. Les poètes grecs ont mieux compris la nature du théâtre. Par cela seul qu'elle se produit sur la scène, et qu'elle parle à des hommes assemblés, c'est l'émotion que la poésie doit nécessairement chercher. L'étude rigoureuse de l'histoire, l'analyse philosophique des singularités des caractères humains, sont un excellent sujet de méditation pour la solitude et le recueillement du cabinet; mais la foule veut être émue, c'est par là seulement qu'on a prise sur elle. Elle ne peut être émue que par des spectacles qui la fassent réfléchir sur elle-même; il faut donc faire vibrer certaines cordes qui rendent le même son dans nous tous, et faire saillir du sein des accidens multiples de l'histoire les faits généraux de la destinée humaine. Une certaine généralité n'implique point la monotonie; le nombre des passions est limité sans doute, mais leurs nuances, leurs secousses et leurs effets dépendent du milieu où elles s'agitent, et sont par conséquent aussi variés que l'histoire même.

Ainsi le tableau, infiniment divers dans son unité, des misères et des faiblesses humaines, exposé avec des circonstances graves, terribles, pour mettre en jeu toutes les énergies qui, dans le cours ordinaire de la vie, dorment dans le cœur de l'homme, voilà le premier élément du drame tragique; mais ce tableau, par ce qu'il a de gé-

néral et de commun à tous, touchera aux plus hautes questions de notre existence. C'est au poète de faire jaillir par intervalles ces idées dogmatiques sur son drame, comme des clartés du monde supérieur, comme des jets de pensée lancés dans l'infini. L'esprit alors se sent porté bien au-dessus des choses qu'on lui montre; les sentimens qui l'agitent, la crainte et la pitié que l'intelligence de son propre destin lui fait éprouver, perdent en partie leur trouble, leur amertume, leur découragement; il ne voit plus seulement les faits, mais aussi la loi des faits; une part de contemplation religieuse se mêle aux sentimens qui l'affectent. Alors, dans cette élévation morale, l'âme se sent plus au large, et respire un bien-être intellectuel dont le souvenir est certainement favorable aux plus nobles tendances qui soient en nous. C'est l'extase morale par laquelle l'esprit se dégage pour un moment du sein des choses finies (εκστασις, dégagement); c'est ce que nous avons défini, religieusement et philosophiquement tout à la fois, sous le nom d'expiation, car, je le répète, l'expiation, comme phénomène interne de notre ame, n'est pas autre chose.

Voilà Sophocle, voilà comment il est le type complet du drame sérieux. Entendons-nous cependant; je ne prétends pas lui attribuer une perfection absolue. L'admiration, qui est à l'esprit ce que l'amour est à la volonté, s'abandonne aisément à l'exagération des louanges, dans ces momens surtout où la contemplation, pleinement goûtée, gonfle le cœur des plus douces larmes. Il ne faut pas pourtant que la vue du jugement s'obscurcisse. Quant à la peinture des choses de la vie, on peut citer, dans les théâtres modernes, des tableaux plus forts, plus caractérisés, plus variés que ceux de Sophocle. Porté par le mouvement d'une société qui acquérait chaque jour de nouvelles richesses d'intelligence, il fut plus grand que ses prédécesseurs; il se peut que, par la même raison, certains hommes, représentant des époques plus avancées, viennent à le surpasser à leur tour sous quelques rapports. Il en sera de même quant à ces idées générales qui, pénétrant le drame, doivent élever le spectateur du monde des faits passagers au monde des lois éternelles : aujourd'hui, par exemple, enrichis d'une foule d'idées produites par l'époque chrétienne, nous pourrions espérer un poète qui, s'en étant incorporé la substance, projetterait sur le drame des lumières bien plus vives que celles de l'antiquité. Mais enfin, si ces deux élémens n'ont pas dans Sophocle toute leur puissance, au moins ils y sont, et ils y sont avec toute la puissance possible de ce temps-là; ils y sont dans leur rapport vrai, l'un exaltant l'autre, la pensée spiritualisant les

faits, de sorte que la tragédie se voit là comme une inspiration sociale des plus importantes, comme une création religieuse, non pas religieuse à cause de certaines formes, mais religieuse par sa signification la plus intime, par ses effets sur les ames, religieuse comme elle peut l'être, comme elle devrait l'être dans tous les temps et dans tous les pays.

Le *Philoctète* et l'*Ajax* sont deux pièces qui peuvent très bien rendre ces idées palpables. La première est la représentation du mal physique, la seconde est celle du mal moral, l'un et l'autre portés à leur comble. Dans la première, le mal physique extrême, qui ne dépend pas de notre volonté, est montré comme un moyen d'épreuve et de perfectionnement, et il obtient sa récompense; dans la seconde, le mal moral extrême, représenté par la folie, aberration complète de toutes les facultés qui sont le privilége de notre nature, est montré comme le résultat de l'abus volontaire des avantages naturels, et, à cause de ce caractère volontaire, se trouve finalement puni sans miséricorde : à peine le coupable obtient-il la sépulture, dont la privation était, chez les anciens, l'équivalent d'une véritable damnation.

Le drame de *Philoctète* ne représente donc qu'une expiation suivie de la glorification; cette pensée mystique en est le fond et en constitue l'unité. Que fait Philoctète dans toute la durée de cette tragédie? Il maudit ses douleurs; il en accuse Ulysse, un homme, un simple instrument de la Providence; il veut aller se reposer dans sa chère patrie. Voilà toute la pièce jusqu'au dénouement, et ce dénouement, quel est-il? Le parfait redressement des erreurs, des faiblesses, des désespoirs de Philoctète. Hercule descend du ciel vers l'ami qu'il protége : il vient lui apprendre que la souffrance n'est pas ce qu'il pense, une fatalité aveugle qu'il peut maudire, mais un moyen dont il faut user; qu'il ne doit pas en accuser les hommes, mais l'accepter de la volonté des dieux pour en retirer le bien; qu'enfin il ne doit pas s'y dérober par la fuite et se réfugier dans l'inertie, mais profiter de la force qu'il y a puisée pour courir à de nouveaux combats. — D'abord, dit à Philoctète cette apparition céleste, je veux te rappeler à mon propre exemple. Combien n'ai-je pas souffert, que d'épreuves n'ai-je pas traversées pour atteindre à cette vertu immortelle dont tu me vois actuellement revêtu! Eh bien! toi aussi, sache-le bien, tu as une dette de douleurs à payer, et par ces douleurs même tu te feras une vie pleine de gloire. Va donc à la cité troyenne : là, tu seras guéri de cette maladie cruelle, ton courage te portera au premier rang de l'armée; tu tueras de mes flèches

Pâris, qui fut la cause de ces maux, tu détruiras sa ville... C'est par mes flèches qu'elle doit périr une seconde fois. Mais que personne n'oublie, dans cette destruction, la piété envers les dieux! Tout le reste est peu de chose aux yeux du Dieu suprême; mais la piété accompagne les hommes jusque dans la mort, et, pendant la vie comme au-delà de la tombe, elle n'est jamais perdue. » Ainsi la vertu du premier expiateur se communique au second; celui-ci hérite des flèches sacrées pour combattre et vaincre à son tour la *città dolente* (1), déjà vaincue une fois par son maître et son modèle.

Ajax, c'est la force insolente, le courage révolté, qui ne croit rien devoir ni aux hommes ni au ciel; c'est celui qui fait de soi-même son but, et qui, débouté de ses prétentions aux armes d'Achille, s'indigne de voir cette récompense passer aux mains d'Ulysse, du conseiller intelligent, zélé, persévérant, dont la sagesse a tant de fois sauvé l'armée. Son orgueil exaspéré veut se venger de la société qui semble lui avoir dit: — Tu n'as travaillé que pour toi; nous ne te devons rien. — Mais dans cette vengeance même éclatera son châtiment. Minerve, la sagesse divine, lui trouble l'esprit, lui fausse le regard et le frappe de folie. Il croit, la nuit, massacrer ses juges, et il ne massacre que des troupeaux de bœufs et de moutons; il croit avoir enchaîné son plus grand ennemi, Ulysse, et le flageller: il ne flagelle qu'un bœuf. Sophocle excelle à ouvrir un drame avec majesté, hardiesse et originalité : dans celui-ci, vous voyez d'abord Minerve qui montre à Ulysse les extravagances d'Ajax. « Viens, lui dit-elle, je vais te rendre témoin de cette éclatante malédiction, afin que tu la publies parmi les Grecs. Ne crains rien, reste; je frapperai ses yeux d'aveuglement, et il ne te verra pas. » Elle appelle Ajax, qui lui répond comme un insensé, en fouettant toujours l'animal qu'il prend pour Ulysse. Ce tableau tragiquement grotesque, cette déplorable dégradation d'un héros, touche Ulysse de compassion, et lui inspire un triste retour sur le néant des choses humaines. « Tu vois, lui dit Minerve, ce que c'est que la puissance divine!... — J'ai pitié de ce malheureux, répond Ulysse. Il est mon ennemi, mais le châtiment qui pèse sur lui me fait penser à ce que je suis moi-même. Je le vois, nous ne sommes rien que de vains simulacres, nous tous tant que nous sommes, rien que des ombres sans réalité! — Ainsi donc, lui dit alors Minerve, maintenant que tu as vu un pareil exemple, garde-toi de prononcer jamais une parole superbe contre les dieux, et ne

(1) Dante, *Inferno*.

t'enorgueillis pas d'avoir plus de force ou de richesse qu'un autre; car il ne faut qu'un jour pour faire descendre et remonter toutes les choses humaines. Les dieux chérissent les hommes qui se modèrent, et les violens leur font horreur. » Bientôt Ajax retrouve un moment lucide; alors son étonnement, sa honte, son désespoir, l'oppriment à la fois. Jadis son père lui avait dit : Mon fils, tâche de vaincre, mais demande toujours aux dieux la victoire; et il avait répondu : Mon père, avec les dieux, un lâche aussi peut vaincre; moi, je ne veux devoir ma gloire qu'à moi-même. Minerve, au milieu d'une bataille, lui avait dit : Viens, c'est par là qu'il faut tomber sur l'ennemi; et il avait répondu : Déesse, allez-vous-en secourir les autres; l'ennemi n'enfoncera jamais les rangs où je commande. Maintenant que son langage est autre! Non-seulement il reconnaît la main divine qui le frappe, mais il va même jusqu'à reconnaître, pour la première fois de sa vie sans doute, qu'il y a aussi un principe d'autorité parmi les hommes. C'est avec une rage concentrée et une amère ironie que cet aveu lui échappe, mais enfin il échappe : « A l'avenir, dit-il, nous saurons donc qu'il faut obéir aux dieux, qu'il faut même respecter les Atrides. Ils sont nos chefs, il faut donc leur obéir. Pourquoi pas, après tout? La nature entière ne donne-t-elle pas l'exemple de l'obéissance? N'y a-t-il pas partout des lois supérieures qui gouvernent les plus grandes choses, et qui établissent l'harmonie des hivers et des étés, des jours et des nuits, des vents et des mers, du sommeil et de la veille? » Voilà ce qu'il va savoir *à l'avenir*, mot d'une profonde amertume, car il est déjà décidé à mourir, il a déjà donné le baiser d'adieu à ses enfans. L'habitude d'un caractère rebelle est trop invétérée, il ne peut se dompter qu'en mourant. Et pour montrer par un dernier trait combien l'esprit d'ordre et de modération est supérieur aux fougues même les plus éclatantes, c'est Ulysse qui intercède pour les restes inanimés de son rival, et qui obtient pour lui les derniers honneurs dont Agamemnon voulait le laisser indignement privé.

Dans *Électre*, une autre idée se fait jour, aussi instructive et plus terrible. Une désobéissance de Philoctète a été punie par le premier degré de la douleur, le mal physique; l'impiété d'Ajax a été châtiée plus sévèrement par le dérangement de l'esprit, et cependant il y a pis encore : c'est lorsque les crimes sont punis par d'autres crimes. De pareils faits se présentent fréquemment dans l'histoire des révolutions humaines; il n'est personne à qui il ne soit arrivé de sentir son ame péniblement affectée en se trouvant en présence de ce

problème moral qui trouble la conscience, et laisse le jugement suspendu entre deux abîmes. Le crime provocateur est heurté par le crime vengeur : on doit exécrer l'un et l'autre, et pourtant il y a là, en définitive, une justice mystérieuse entrelacée avec l'injustice, une complication de moralité dans les actions les plus immorales. Telle est la pensée de la tragédie d'*Électre*. Le meurtre d'un époux puni par celui d'une mère, voilà l'image horrible qui se dresse peu à peu dans cette pièce, s'agrandit, se précipite, et retombe dans le sang. Toutes les circonstances qui peuvent adoucir l'inexcusable pensée du parricide sont présentées avec une extrême vigueur, de sorte qu'elles produisent bientôt dans le lecteur un pénible sentiment d'incertitude. Électre a toujours sous les yeux le spectre de son père assassiné par sa mère; « le jour, elle se frappe la poitrine jusqu'au sang; toute la nuit, son lit fatigant n'entend que des lamentations, tant elle pleure son malheureux père, Agamemnon, dont Clytemnestre et son complice adultère ont fendu la tête d'un coup de hache, comme des bûcherons dans la forêt fendent un chêne. » La violence de ses sentimens est telle, qu'elle se croit poussée par une fatalité invincible. « J'ai honte, mes amies, j'ai honte de mes plaintes excessives; mais c'est une force de nécessité qui m'entraîne. Avoir vu l'odieuse conduite de ma mère, être l'esclave des meurtriers de mon père, subir leurs bienfaits et leurs refus, voir Égisthe s'asseoir sur le trône de mes aïeux, se revêtir des ornemens de celui qu'il a tué, partager le lit de ma misérable mère, la voir elle-même rire de son crime et des vengeances du ciel, célébrer par des danses et des sacrifices l'anniversaire de son perfide assassinat, tandis que moi seule je pleure, je me morfonds dans ma haine, je m'abreuve d'affronts et de reproches, j'attends Oreste, mon frère, mon vengeur, qui promet toujours et n'arrive jamais!... Ah! mes chères amies, dans une pareille situation, il n'y a pas de prudence, il n'y a pas de religion qui résiste : l'horreur des crimes nous force à chercher le crime à notre tour. » Non-seulement le caractère et la situation d'Électre, mais le ciel même semble la justifier d'avance, car il a troublé Clytemnestre d'un songe prophétique, et le chœur s'empare de cet indice pour donner à la vengeance une couleur religieuse : « C'est la justice vengeresse qui s'annonce, dit-il, la justice armée de force; elle arrive, ô mon enfant, elle arrive!... Le roi assassiné ne s'oublie pas dans la tombe, et la vieille hache d'airain avec laquelle on l'a si indignement immolé se souvient. Elle va venir, la furie des vengeances, rapide, puissante, quoique encore

cachée dans ses redoutables embuscades! » Ces détails vous inspirent donc peu à peu pour Électre une certaine sympathie mêlée d'horreur qui froisse l'ame; mais le poète va l'augmenter encore, car il veut, par les émotions les plus contraires, vous faire sentir tout ce qu'il y a de déchiremens et d'angoisses dans certaines situations de la vie. Voici donc Clytemnestre elle-même à qui on annonce la mort supposée d'Oreste, de ce fils dont on l'avait souvent menacée; à cette nouvelle, elle ne peut réprimer un mouvement de joie et de triomphe en présence d'Électre, dont nous partageons alors l'indignation, et dont la douleur s'élève à son comble. « Eh bien! dit-elle en voyant Clytemnestre partir, s'est-elle attristée? a-t-elle gémi? a-t-elle trouvé une larme, un mot de regret, à la nouvelle de cette triste fin de son fils? Non, elle rit, et elle part. O malheur! Oreste, mon frère, je meurs de ta mort. Tu as arraché de mon ame, en mourant, tout ce qui me restait encore d'espoir. Où faut-il aller maintenant, seule, sans père ni frère? Il faut devenir esclave encore une fois, esclave de ces assassins que je hais. Eh bien! me trouve-t-on assez heureuse? Mais non, jamais je n'irai plus sous leur toit; ici, à leur porte, étendue sur la pierre, je vais consumer ce qui me reste à vivre, abandonnée de tous. Après cela, qu'ils me tuent si je les gêne : ce sera un bienfait; la vie ne m'est plus qu'une charge, je ne veux plus de la vie! »

Ce n'est pas tout. Plus nous avançons, plus ce terrible caractère nous intéresse : tout le relève, sa résolution de braver ses ennemis et de faire elle-même ce qu'elle attendait d'Oreste; les fières exhortations qu'elle adresse à sa sœur, plus raisonnable et plus timide; les plaintes touchantes qu'elle répand sur l'urne qu'elle croit contenir les cendres de son frère; l'admirable reconnaissance qui en est la suite. Jamais peut-être les richesses du génie dramatique n'ont été répandues avec autant de profusion; on suit, le cœur serré, la marche emportée du poète; on ne sait s'il faut aimer ou haïr; la raison étonnée ne se rend plus compte de rien, jusqu'à cet effroyable moment où s'entendent le cri lointain de Clytemnestre frappée par son fils et lui demandant grace, et le cri plus terrible encore d'Électre qui répond : « Frappe, frappe encore une fois! » Il est temps alors qu'une pensée morale vienne jeter sur ce spectacle une lumière quelconque, fût-elle sombre et désolante; l'esprit sent le besoin de s'élever de quelque manière au-dessus du fait brutal d'une pareille catastrophe. Le chœur se charge aussitôt de la conclusion : « La malédiction est accomplie, s'écrie-t-il; ils vivent donc, ceux que la terre

a déjà reçus dans son sein! Ils tirent beaucoup de sang à leurs meurtriers, ces morts depuis si long-temps disparus! » Ainsi c'est Agamemnon lui-même qui se venge par ses enfans; c'est le châtiment qui veille encore sur les crimes que le tombeau semblait avoir engloutis, et qui sait attendre long-temps, parce qu'il n'oublie jamais: la vieille hache du meurtre n'avait pas perdu la mémoire!

Les trois pièces dont il nous reste à parler forment ensemble une trilogie selon le système de l'ancienne tragédie. Peu importe qu'elles aient été composées à différentes époques; elles n'en reposent pas moins sur une seule base, l'histoire de la famille d'Œdipe, et les trois termes y ont leur signification théologique très clairement déterminée.

La première, *Œdipe-Roi*, s'explique d'elle-même par les vers qui la terminent. « Voyez, s'écrie le chœur, voyez cet Œdipe qui savait interpréter les fameuses énigmes, qui était puissant parmi les hommes, qui ne s'inquiétait ni des jalousies ni des richesses de ses concitoyens; par quel flot d'horrible infortune il se voit emporté! Ainsi donc, vous qui êtes mortels, attendez votre dernier jour, et ne vous croyez jamais heureux, jusqu'à ce que vous ayez atteint le terme de votre vie sans rencontrer la douleur. » Le mythe d'Œdipe montre donc l'homme tombé pour s'être élevé trop haut par la science, et il a des rapports marqués avec celui de Prométhée. Tous deux avaient voulu révéler aux hommes les mystères dont la théocratie orientale entendait rester la seule interprète; tous deux représentent une révolte de la population indigène contre la caste d'origine étrangère; tous deux furent proposés comme exemples du châtiment réservé à la curiosité indiscrète et rationaliste, qui n'en triompha pas moins plus tard. Cela est exprimé d'une manière remarquable dans un autre chœur d'*Œdipe-Roi*: « Si quelqu'un, dans l'audace de son orgueil, transgresse la loi par ses actions ou par ses paroles, et profane les sanctuaires des dieux, qu'il périsse, et que ce soit là le fruit de ce misérable plaisir! Qu'il périsse, s'il ne borne pas son ambition par la justice, s'il ne s'abstient pas des profanations, si, dans sa folie, il ose mettre la main aux choses qu'il est défendu de toucher!... O Jupiter! roi du monde, regarde, et que ton immortelle puissance ne ferme pas les yeux, car déjà les oracles semblent périr, la gloire d'Apollon s'obscurcit, la religion s'en va! »

La seconde pièce de la trilogie thébaine repose, comme dans toutes les autres trilogies, sur le dogme de l'expiation. Dans la chute d'Œdipe, la curiosité et l'ambition n'étaient pas seules en cause; la

femme y jouait aussi son rôle, et de telle manière que toute la race de ce malheureux se trouva frappée d'une souillure originelle qui la condamnait à périr. Antigone est tout ce qui reste de cette race, c'est elle qui fournit à Sophocle le sujet de son poème sur l'expiation; mais le poète, en s'emparant de cette doctrine, la traite avec de si belles circonstances, que rien dans la philosophie ancienne n'a jamais surpassé les idées morales qui jaillissent de son drame d'*Antigone*.

Les deux fils d'OEdipe se sont tués l'un l'autre. Créon, devenu maître de Thèbes, refuse la sépulture à l'un d'eux; mais Antigone ne peut supporter la pensée que son frère soit déchiré par les chiens et les oiseaux de proie, et, bravant la peine de mort dont elle est menacée, elle se résout à l'ensevelir malgré la défense du roi. Chez nous, la sépulture est encore et sera toujours un rite sacré, une chose religieuse, sans avoir cependant la même importance que chez les anciens. L'immortalité pour nous repose dans l'ame. Chez les anciens, l'idée de l'ame n'était pas bien définie; on la sentait sans l'avoir encore nommée; elle était dans cet état d'enveloppement dont les conceptions humaines travaillent lentement à sortir par le progrès des langues et le mouvement de l'histoire. C'est pourquoi, dans la croyance encore vague de l'antiquité, le sort de l'ame était en quelque sorte lié à celui de la matière organique; le dogme, encore à l'état concret, avait pour corps, pour expression sensible, le fait de la sépulture, et cette cérémonie était, si je puis dire ainsi, le sacrement de l'immortalité. Voilà ce qui explique les innombrables tombeaux qui sont les plus vieux monumens de notre race; la Chine, le Thibet, l'Assyrie, la Lydie, la Grèce, toute l'Europe, toute l'Amérique, n'ont que des tumulus pour tradition de la pensée primitive; l'Égypte et le Mexique écrivirent cet oracle en pyramides de pierres; il semble que l'humanité soit née en proclamant qu'elle ne mourrait pas, et qu'elle ait voulu laisser cette première et féconde parole ineffaçable sur toutes ses demeures. C'est aussi ce qui explique l'effet terrible des refus de sépulture, et, sans sortir de la légende d'Antigone, on sait que le refus de Créon d'enterrer les morts argiens provoqua une nouvelle guerre, qui aboutit à la prise de Thèbes par Thésée.

Or, c'est à ce dogme que la jeune Antigone se sacrifie. On avait déjà vu des hommes se sacrifier à l'amitié, à l'amour, à la patrie, à quelque sentiment personnel ayant une passion pour mobile, un objet spécial et matériel pour but; mais Antigone s'immole à un principe : voilà la merveille du drame de Sophocle, voilà sa nouveauté

radieuse. Il n'y a pour Antigone ni intérêt, ni espérance, ni aucune compensation que celle d'avoir fait son devoir. La scène de son interrogatoire semble un extrait de quelque martyrologe chrétien des premiers siècles de l'église. Est-ce trop dire? méditez ce dialogue où sa fierté calme fait si bien contraster la force de l'ame qui résiste avec la force matérielle qui opprime. Elle a enseveli son frère malgré la défense de Créon; on la traîne devant lui, et les soldats font leur rapport. « Eh bien! lui dit Créon, toi qui baisses les yeux maintenant, reconnais-tu la vérité de ces faits? — Je la reconnais, répond Antigone, et je n'en désavoue rien. — CRÉON : Parle-moi sans détours, connaissais-tu la défense que j'avais fait publier? — ANTIGONE : Je la connaissais. Pourquoi ne l'aurais-je pas connue? elle était assez publique. — CRÉON : Et pourtant tu n'as pas craint de la fouler aux pieds? — ANTIGONE : Mais cette défense ne me venait pas de Dieu; elle ne m'avait pas été imposée par la divine justice qui habite avec les morts, et qui a donné aux hommes les lois du tombeau. Et je ne croyais pas que tes ordres eussent tant de force, qu'ils pussent obliger un mortel à transgresser les lois non écrites, mais inébranlables, de la Divinité. Ces lois ne sont pas d'aujourd'hui ni d'hier, elles vivent éternellement, et nul ne sait qui nous les a révélées. Je n'ai donc pas dû, craintive devant l'orgueil d'un homme, m'exposer au châtiment qu'attire leur violation. Je savais bien (et comment ne l'aurais-je pas su?) qu'il me faudrait mourir, je le savais, quand même tu ne l'aurais pas proclamé d'avance; mais que m'importe? mourir avant le temps, ce n'est pour moi qu'un avantage de plus. Celui qui vit, comme moi, dans un abîme d'infortunes, comment ne gagnerait-il pas à mourir? Pour moi donc, subir un tel destin, ce n'est nullement un malheur; mais si j'avais laissé sans sépulture le cadavre du fils de ma mère, c'est alors que j'aurais été malheureuse. Maintenant je n'ai point à me plaindre. Quant à toi, appelle si tu veux ma conduite une folie; mais ce sera une plus grande folie peut-être qui me fera ce reproche. »

Je ne sais où l'on pourrait trouver quelque chose de plus grand que cette réponse si simple, si digne et si péremptoire. Vous avez là un discours tout naturel dans sa marche, sans enflure dans l'expression, conforme à l'âge, au caractère et à l'événement, en un mot parfaitement réel; mais la pensée qu'il met au jour s'élance bien au-delà de la vie, bien au-delà de la situation, même d'Antigone, quelque saisissante qu'elle soit. Vous avez là cette expiation de la terreur et de la pitié, selon le sens que nous croyons avoir été celui d'Aristote, c'est-

à-dire une situation vraie, humaine, touchante, sur laquelle rayonne un trait de haute philosophie qui l'idéalise et la rend sublime. Aujourd'hui que le christianisme a tant déployé de beautés morales de ce genre, les paroles d'Antigone nous émeuvent encore; qu'était-ce donc quand elles jaillirent toutes neuves au milieu d'Athènes? La loi de Dieu, non écrite, mais fermement établie par une révélation interne dont l'origine se perd dans les origines de l'humanité, voilà la seule loi qu'Antigone reconnaisse; elle la sépare des formes, des conventions, des lois passagères. Et quelle est ici cette loi de Dieu? Le respect des morts fondé sur l'espérance de les retrouver un jour, car c'est là ce qu'Antigone a déjà dit à sa sœur : « Oui, je l'ensevelirai; à ce prix il me sera beau de mourir. Aimée alors, j'irai rejoindre le frère que j'aime, par suite d'une sainte rébellion; car c'est aux morts qu'il nous importe de plaire, nous serons plus long-temps avec eux qu'avec les vivans : c'est pour toujours ! » L'avenir qu'elle pressent la rend donc invincible, car, dès que cet avenir est admis, la mort est peu de chose en présence du devoir. Enfin sa dernière maxime sur la folie du dévouement, « plus sage que la sagesse vulgaire, » rappelle d'assez près une célèbre expression de saint Paul, pour que le rapprochement n'en soit pas sans valeur.

Mais là n'est point encore, selon nous, ce qu'il y a de plus remarquable dans le personnage d'Antigone. Cette jeune fille n'est pas seulement la victime d'un principe, elle en est la victime volontaire, elle offre le premier exemple de la lutte victorieuse d'une volonté mue par la foi contre les instincts purement naturels. Son héroïsme n'a aucune raideur, ne trahit rien de factice. Au moment où on va la traîner au lieu fatal, toute son ame frémit, elle pleure sa jeunesse et ses espérances, elle voudrait repousser loin d'elle ce lit nuptial qu'on lui prépare et qui n'est qu'un tombeau. Cependant sa résolution ne chancelle point pour cela, et sa mort est véritablement un triomphe de quelque chose de divin sur la nature, une négation de la fatalité. Dans Eschyle la fatalité se montre comme une force extérieure aveugle ou tyrannique, qui écrase l'homme, et l'homme n'accepte la souffrance que comme forcée, ou plutôt il ne l'accepte pas, il la subit avec malédiction : de là un sentiment dur et pénible. Chez Euripide, la fatalité est dans le cœur même; l'homme se livre à ses instincts de fureur ou de faiblesse, il ne sait ni vaincre ses passions ni se résigner à ses misères : de là trop de choses larmoyantes et lamentables. A Sophocle appartient la gloire d'avoir deviné, au moins dans Antigone, ce combat intérieur de l'ame qui suppose et résume

toute une vaste doctrine. Ici, l'homme est peint dans le vrai et dans l'idéal, il est faible et fort, il plie et ne rompt pas; l'immolation même devient l'acte du libre arbitre et sa manifestation la plus irrécusable. Or, toute grandeur humaine et toute moralité sont là-dedans; c'est l'expiation dans le sens élevé du christianisme, dans le sens du dévouement absolu à la vérité, au devoir, à la loi de fraternité qui est la vie de la société humaine.

La troisième pièce de la trilogie doit être la fin des épreuves, la transfiguration du souffrant, son introduction dans un monde supérieur; c'est aussi le thème d'*Œdipe à Colone*. Antigone, morte dans la pièce précédente, reparaît ici; il y a donc anachronisme dans la liaison des faits, mais c'est la liaison des idées qu'il faut observer, et de laquelle résulte la trilogie religieuse et dramatique.

Le vieillard aveugle, pauvre, livré à l'exécration publique à cause des crimes dont il porte le fardeau sans en être réellement coupable, arrive, conduit par sa fille, aux environs d'Athènes; il se repose sur une pierre à l'entrée d'un bois consacré aux Euménides. Dès qu'il se nomme, le peuple, épouvanté de la renommée effroyable qui pèse sur lui, veut le chasser; mais déjà son heure est venue. Les dieux ont accepté sa longue et cruelle immolation; il a touché le terme de sa carrière expiatoire. Déjà même des oracles l'ont réhabilité; ils ont dit que le pays qui posséderait son tombeau serait le plus florissant, le plus victorieux: privilége de salut qui attachait à sa mémoire un caractère divin. Œdipe donc a choisi le territoire athénien pour son dernier asile, car Athènes est la ville hospitalière, la ville des réfugiés, la ville de la vierge Minerve, qui compatit et qui absout. Thésée, roi d'Athènes, a défendu le vieillard contre la superstitieuse colère du peuple: c'est pourquoi Œdipe, reconnaissant, veut assurer la prospérité future de ce pays. Vainement les Thébains, instruits de cet oracle de prédestination, viennent supplier Œdipe, qu'ils ont chassé, de rentrer dans leurs murs; vainement ils s'efforcent même de l'enlever malgré lui, leur retour intéressé ne lui inspire qu'une juste indignation; il abandonne à leur sort les ingrats qui l'ont persécuté, et porte à une autre nation la puissance attachée à la possession de ses os. C'est un éloge mérité que Sophocle fait ici de sa patrie. Les Athéniens étaient légers, inquiets, remuans, mais aussi généreux, amis des étrangers et pleins d'accueil pour les proscrits. Ce fut leur bonheur et leur gloire, car chez eux les races se mêlèrent : de là l'importance attachée à la valeur personnelle plutôt qu'à la descendance; de là l'estime des talens, l'essor des arts, les har-

diesses de la pensée. Il faut en effet, pour que le génie règne chez un peuple, que ce peuple ne soit pas trop homogène par le sang, les intérêts, la matière.

A mesure que le dénouement approche, les idées s'élèvent, quelque chose de grand se laisse entrevoir au fond d'un vague mystère; Œdipe sent des frémissemens qui lui annoncent l'approche des dieux; la nature même sait quelque chose, car elle s'émeut; de fréquens éclairs et des coups de tonnerre ébranlent le bois sacré, et forment l'accompagnement divin de la scène qui se prépare. Le vieillard se lève; il va s'enfoncer dans le bois redoutable. Aveugle, il n'a plus besoin de guide; une lumière surnaturelle brille dans son ame et le conduit. « Suivez-moi, dit-il, vous qui me meniez par la main; c'est moi qui vais maintenant vous conduire. Venez, et ne me touchez pas; je trouverai moi-même la tombe sacrée qui doit me recevoir. Ici, c'est par ici! Venez, marchez, les dieux me conduisent. O lumière si long-temps obscurcie, où étais-tu? Je te retrouve à ce moment suprême! » Bientôt il arrive au lieu fatal; il se lave en signe de purification; il se dépouille des lambeaux dont la misère l'avait revêtu, symbole de l'humanité dégradée, et prend un vêtement nouveau, symbole de rénovation. Après un autre coup de tonnerre, il se fait un silence; une voix l'appelle, une voix qui fait dresser les cheveux sur toutes les têtes. Œdipe adresse son dernier adieu à ses fils, à ses amis, il les renvoie; et lorsque, de loin, ils se retournent pour le revoir une fois encore, il a disparu. Thésée seul, qui était resté près de lui, se trouvait encore là, immobile, la main sur les yeux, car une lumière éblouissante avait éclaté, « peut-être au ciel, peut-être à travers la terre entr'ouverte, dit le poète; mais enfin Œdipe était enlevé, sans gémissemens, sans maladie, sans douleur. »

Telle est la pensée du dernier drame de Sophocle. Lui aussi, il était un vieillard lorsqu'il le composa; son génie immortel allait, comme Œdipe, se dépouiller de sa mortelle enveloppe, et répondre à cette voix de l'éternité dont il connaissait déjà la langue. Pouvait-il mieux finir sa carrière poétique? Ne semble-t-il pas avoir disparu, lui aussi, dans ce magnifique orage d'une dernière inspiration? Comme Œdipe encore, il attacha un sentiment de vénération particulière à sa tombe, car les ennemis d'Athènes la respectèrent même au milieu de la guerre et des opérations d'un siége, et ses compatriotes, pour sa vertu autant que pour son talent, instituèrent des sacrifices annuels en son honneur. C'est que sa vie avait été vraiment

fructueuse, car il avait trouvé dans la religion de son temps des germes qui en préparaient une meilleure pour l'avenir.

Voilà Sophocle tel que nous l'avons compris. Quant à son mérite purement littéraire, ce serait peut-être se traîner dans des lieux communs que d'en parler ici. Qui ne sait qu'il fut appelé l'*abeille* à cause de la douceur et de la grace harmonieuse de son langage? Qui ne sait qu'à cette douceur et à cette grace il ajoute, quand il le faut, l'énergie pittoresque, la majesté, la rapidité de l'expression? Qui ne sait que ses chœurs sont le plus souvent un intraduisible mélange de mélodie, de méditation et de tendresse, un chant divin qui vibre et flotte doucement dans l'air au-dessus des agitations humaines, et qui produit sur nos imaginations l'effet de ces groupes d'anges que les peintres placent dans le ciel au-dessus de la scène d'un martyre? Le style n'est pas tout l'homme, mais il est du moins l'expression de l'ame du poète, il est sa physionomie intellectuelle; dès-lors, qui pourrait l'analyser? C'est la vie même; l'intuition directe peut seule la saisir.

Contentons-nous donc de résumer les rapports philosophiques sous lesquels nous avons voulu particulièrement envisager le drame grec. Né des cérémonies mystiques, il ne leur a pas seulement emprunté sa forme extérieure et théâtrale, mais encore il a vécu, à son origine, de la pensée même qu'exprimaient ces cérémonies. Alors l'esprit grec, muni de ce nouvel instrument qui le mettait dans un rapport plus direct avec la religion, continua et renforça son action double, déjà si nettement caractérisée dans les poèmes d'Homère. D'un côté, le drame satyrique se mit à saper la mythologie populaire plus vivement encore que n'avait fait la comédie des dieux dans l'Iliade et l'Odyssée; de l'autre, le drame sérieux, étudiant la vie réelle de l'homme et cherchant à l'élever au beau et au grand, accomplissait à sa manière l'œuvre de la philosophie morale. Sous cette double forme, l'esprit grec continua de soumettre à deux opérations principales l'arbre plein de sève de la religion : la critique émondait, ébranchait, et souvent même attaquait les rameaux fructueux aussi bien que les superfétations nuisibles, tandis que la poésie créatrice s'attachait de préférence à ce qu'il y avait dans les croyances de vrai et de vivace; elle en arrosait le tronc impérissable de ses flots d'inspirations, puisés dans les profondeurs de l'ame émue; elle en nourrissait la substance intérieure, en attendant que l'écorce tombât et se renouvelât d'elle-même, car c'est la fonction de la poésie de créer les types du beau et du bon; l'abstraction ne vient qu'après, pour

traduire ces types en formules, qu'elle lie ensuite en systèmes et constitue en science.

Il y eut donc chez les Grecs une philosophie du drame sérieux analogue et peut-être supérieure à ce que nous appelons aujourd'hui la philosophie de l'histoire; car que faisait-elle dans la tragédie? à quoi s'attachait-elle? A quelques faits, les plus généraux de tous : action réciproque de la Providence et de l'homme, loi du progrès par le sacrifice, glorification de la vie à travers la mort. Ces faits-là sont les générateurs de toute loi morale et de toute société; ils agissent chaque jour et partout où deux êtres humains vivent ensemble. C'est en montrant ou en laissant entrevoir cette philosophie au fond de ses drames, que le théâtre tragique atteignit, chez Sophocle surtout, cette beauté qui tient à la fois de la terre et du ciel, de la vérité imitative et de la vérité abstraite, du fini et de l'infini. C'est pourquoi le génie de Sophocle nous apparaît, non comme un phénomène de perfection absolue qui devrait désespérer l'émulation, mais comme un germe complet de ce que le drame doit être. N'est-ce pas en effet dans cette philosophie qu'est la source de toute puissance dramatique? Quand voyons-nous l'émotion devenir contagieuse et l'admiration unanime? N'est-ce pas lorsque ces grandes idées des luttes humaines, du sacrifice, de la nature vaincue, de l'ame douloureusement triomphante, éclatent dans la situation ou les paroles d'un personnage? Le drame tragique est donc une œuvre essentiellement religieuse; il a ce privilège au-dessus de toute autre poésie, que pour lui la beauté littéraire et la beauté morale sont une seule et même chose. Aussi toutes les gloires de premier ordre acquises par des œuvres tragiques ceignent des têtes que l'idée religieuse ou philosophique a fortement préoccupées : Eschyle, Sophocle, Shakespeare, Corneille, Racine. Le théâtre fut grand en ces temps-là; il pourrait le devenir encore, si nos poètes retournaient sérieusement à cette vieille et forte philosophie.

L.-A. BINAUT.

GRENADE.

L'étranger qui désire prolonger son séjour dans une ville espagnole ne doit pas rester dans les hôtelleries, où il sera écorché, livré aux bêtes et traité de Turc à Maure. Il faut qu'il se loge dans une *casa de pupilos*, c'est-à-dire dans une maison particulière où l'on prend des pensionnaires au mois ou à l'année; il sera beaucoup mieux en dépensant beaucoup moins.

Notre domestique de place se mit aussitôt en quête, car nous étions fort mal à la *Fonda del Comercio*, qui dispute à la *Cruz de Malta* l'honneur d'être le premier hôtel de Grenade et justifie très peu sa prétention d'être tenue à la française. Ce domestique était Français et se nommait Louis, de Faremoutiers en Brie. Il avait déserté du temps de l'invasion des Français sous Napoléon, et vivait à Grenade depuis vingt-deux ans. C'était bien le plus drôle de corps qu'on puisse imaginer : sa taille, de cinq pieds huit pouces, faisait le plus singulier contraste avec sa petite tête, ridée comme une pomme et grosse comme le poing. Privé de toute communication avec la France, il avait gardé son ancien jargon briard dans toute sa pureté native, parlait comme un Jeannot d'opéra-comique, et semblait réciter perpétuellement des paroles de M. Étienne. Malgré un si long séjour, sa dure cervelle s'était refusée à se meubler d'un nouvel idiome; il savait à peine les phrases tout-à-fait indispensables. De l'Espagne, il

n'avait adopté que les *alpargatas* et le petit chapeau andalou à bords retroussés. Cette concession le chagrinait fort, et il s'en vengeait en accablant les indigènes qu'il rencontrait de toutes sortes d'injures burlesques, en briard bien entendu, car maître Louis avait principalement peur des coups, et chérissait sa peau comme si elle eût valu quelque chose.

Il nous conduisit dans une maison fort décente, rue de *Parragas*, près de la *plazuela* de Sant-Antonio, à deux pas de la *Carrera del Darro*. La maîtresse de cette pension avait long-temps habité Marseille et parlait français, raison déterminante pour nous, dont le vocabulaire était encore très borné. On nous établit dans une chambre au rez-de-chaussée, blanchie à la chaux, et meublée seulement d'une rosace de différentes couleurs au plafond, mais qui avait l'agrément de s'ouvrir sur un *patio* entouré de colonnes de marbre blanc coiffées de chapiteaux moresques provenant sans doute de la démolition de quelque ancien palais arabe. — Un petit bassin à jet d'eau, creusé au milieu de la cour, y entretenait la fraîcheur; une grande natte de sparterie, formant *tendido*, tamisait les rayons du jour et semait çà et là d'étoiles de lumière le pavé en cailloutis à compartimens.

C'est là que nous prenions nos repas, que nous lisions, que nous vivions. Nous ne rentrions guère dans la chambre que pour nous habiller et dormir. Sans le *patio*, disposition architecturale qui rappelle l'ancien *cavædium* romain, les maisons d'Andalousie ne seraient pas habitables. L'espèce de vestibule qui le précède est habituellement pavé en petits cailloux de couleurs variées, formant des dessins de mosaïque grossière, tantôt des pots de fleurs, tantôt des soldats, des croix de Malte, ou tout simplement la date de la construction.

Du haut de notre demeure, surmontée d'une espèce de *mirador*, l'on apercevait sur la crête d'une colline, nettement découpées dans le bleu du ciel, à travers des bouquets d'arbres, les tours massives de la forteresse de l'Alhambra revêtues par le soleil de teintes rousses d'une chaleur et d'une intensité extrêmes. La silhouette était complétée par deux grands cyprès juxtaposés, dont les pointes noires s'allongeaient dans l'azur au-dessus des murailles rouges; ces cyprès ne se perdent jamais de vue : soit que l'on gravisse les flancs zébrés de neige du Mulhacen, soit que l'on erre à travers la *Vega* ou dans la *sierra d'Elvire*, toujours on les retrouve à l'horizon, sombres, immobiles, dans le flot de vapeurs bleuâtres ou dorées dont l'éloignement estompe les toits de la ville.

Grenade est bâtie sur trois collines, au bout de la plaine de la

Vega. Les Tours Vermeilles, ainsi nommées à cause de leur couleur (*Torres Bermejas*), et que l'on prétend d'origine romaine ou même phénicienne, occupent la première et la moins élevée de ces éminences. L'Alhambra, qui est toute une ville, couvre la seconde et la plus haute de ses tours carrées, reliées entre elles par de fortes murailles et d'immenses substructions, qui renferment dans leur enceinte des jardins, des bois, des maisons et des places. L'Albaycin est situé sur la troisième colline, séparée des autres par un ravin profond encombré de végétations, de cactus, de coloquintes, de pistachiers, de grenadiers, de lauriers-roses et de touffes de fleurs, au fond duquel roule le Darro avec la rapidité d'un torrent alpestre. Le Darro, qui charrie de l'or, traverse la ville tantôt à ciel découvert, tantôt sous des ponts si prolongés, qu'ils méritent plutôt le nom de voûtes, et va se réunir dans la Vega, à peu de distance de la promenade, au Genil, qui, plus modeste, se contente de charrier de l'argent. Cette course du torrent à travers la ville s'appelle la *Carrera del Darro*, et du balcon des maisons qui la bordent on jouit d'une vue magnifique. Le Darro tourmente beaucoup ses rives et cause de fréquens éboulemens; un ancien couplet chanté par les enfans fait allusion à cette manie d'entraîner tout, et en donne une raison grotesque. Voici la poésie en question :

Darro tiene prometido	Le Darro a promis
El casarse con Genil	De se marier avec le Genil
Y le ha de llevar en dote	Et veut lui apporter en dot
Plaza nueva y Zacatin.	La Place-Neuve et le Zacatin.

Les jardins appelés *Carmenes del Darro*, dont il est fait de si ravissantes descriptions dans les poésies espagnoles et moresques, se trouvent sur les bords de la *Carrera*, en remontant du côté de la fontaine de *los Avellanos*.

La ville se trouve divisée en quatre grands quartiers : l'Antequerula, qui occupe les croupes de la colline ou plutôt de la montagne couronnée par l'Alhambra; l'Alhambra et son appendice le Generalife; l'Albaycin, autrefois vaste forteresse, aujourd'hui quartier en ruine et dépeuplé; Grenade proprement dite, qui s'étend dans la plaine autour de la cathédrale et de la place de la *Vivarambla*, et forme un quartier séparé.

Tel est à peu près l'aspect topographique de Grenade traversée dans toute sa largeur par le Darro, côtoyée par le Genil, qui baigne l'*Alameda* (promenade), abritée par la Sierra-Nevada, qu'on entrevoit

à chaque bout de rue rapprochée si fort par la transparence de l'air, qu'il semble qu'on pourrait la toucher avec la main du haut des balcons et des *miradores*.

L'aspect général de Grenade trompe beaucoup les prévisions que l'on avait pu se former. Malgré soi, malgré les nombreuses déceptions déjà éprouvées, l'on ne s'avoue pas que trois ou quatre cents ans et des flots de bourgeois ont passé sur le théâtre de tant d'actions romantiques et chevaleresques. On se figure une ville moitié moresque, moitié gothique, où les clochers à jour se mêlent aux minarets, où les pignons alternent avec les toits en terrasse; on s'attend à voir des maisons sculptées, historiées, avec des blasons et des devises héroïques, des constructions bizarres, aux étages chevauchant l'un sur l'autre, aux poutres saillantes, aux fenêtres ornées de tapis de Perse et de pots bleus et blancs, enfin la réalité d'une décoration d'opéra représentant quelque merveilleuse perspective du moyen-âge.

Les gens que l'on rencontre en costume moderne, coiffés de chapeaux tromblons, vêtus de redingotes à la propriétaire, vous produisent involontairement un effet désagréable et vous semblent plus ridicules qu'ils ne le sont; car ils ne peuvent réellement pas se promener, pour la plus grande gloire de la couleur locale, avec l'*albornoz* more du temps de Boabdil ou l'armure de fer du temps de Ferdinand et d'Isabelle-la-Catholique : ils tiennent à honneur, comme presque tous les bourgeois des villes d'Espagne, de montrer qu'ils ne sont pas pittoresques le moins du monde et de faire preuve de civilisation au moyen de pantalons à sous-pieds. Telle est l'idée qui les préoccupe; ils ont peur de passer pour barbares, pour arriérés, et lorsque l'on vante la beauté sauvage de leur pays, ils s'excusent humblement de n'avoir pas encore de chemins de fer et de manquer d'usines à vapeur. L'un de ces honnêtes citadins, devant qui j'exaltais les agrémens de Grenade, me répondit : C'est la ville la mieux éclairée d'Andalousie. Remarquez quelle quantité de réverbères, mais quel dommage qu'ils ne soient pas alimentés par le gaz!

Grenade est gaie, riante, animée, quoique bien déchue de son ancienne splendeur. Elle ne compte plus guère que cinquante ou soixante mille ames; mais les habitans se multiplient et jouent à merveille une nombreuse population. Les voitures y sont plus belles et en plus grande quantité qu'à Madrid. La pétulance andalouse répand dans les rues un mouvement et une vie inconnus aux graves promeneurs castillans, qui ne font pas plus de bruit que leur ombre : ce que

nous disons là s'applique surtout à la Carrera del Darro, au Zacatin, à la Place-Neuve, à la rue de *los Gomeres*, qui mène à l'Alhambra, à la place du Théâtre, aux abords de la promenade et aux rues artérielles. Le reste de la ville est sillonné en tous sens d'inextricables ruelles de trois à quatre pieds de large qui ne peuvent admettre de voitures, et rappellent tout-à-fait les rues moresques d'Alger. Le seul bruit qu'on y entende, c'est le sabot d'un âne ou d'un mulet qui arrache une étincelle aux cailloux luisans du pavé, ou le fron-fron monotone d'une guitare qui bourdonne au fond d'une cour intérieure.

Les balcons ombragés de stores, de pots de fleurs et d'arbustes, les brindilles de vigne qui se hasardent d'une fenêtre à l'autre, les lauriers-roses qui lancent leurs bouquets étincelans par-dessus les murs des jardins, les jeux bizarres du soleil et de l'ombre, qui rappellent les tableaux de Decamps représentant des villages turcs, les femmes assises sur le seuil des portes, les enfans à demi nus qui jouent et se culbutent, les ânes qui vont et viennent chargés de plumets et de houppes de laine, donnent à ces ruelles, presque toujours montantes et quelquefois coupées de marches, une physionomie particulière qui n'est pas sans charme et dont l'imprévu compense et au-delà ce qui leur manque comme régularité.

Victor Hugo, dans sa charmante orientale, dit de Grenade :

> Grenade peint ses murs de plus vives couleurs.

Ce détail est d'une grande justesse. Les maisons un peu riches sont peintes extérieurement, de la façon la plus bizarre, d'architectures simulées, d'ornemens en grisaille et de faux bas-reliefs. Ce sont des panneaux, des cartouches, des trumeaux, des pots à feu, des volutes, des médaillons fleuris de roses pompons, des oves, des chicorées, des amours ventrus soutenant toutes sortes d'ustensiles allégoriques sur des fonds vert-pomme, cuisse de nymphe, ventre de biche : le genre rococo poussé à sa dernière expression. — L'on a d'abord de la peine à prendre ces enluminures pour des habitations sérieuses. Il vous semble que vous marchez toujours entre des coulisses de théâtre. — Nous avions déjà vu à Tolède des façades de ce genre, mais elles sont bien loin de celles de Grenade pour la folie des ornemens et l'étrangeté des couleurs. Quant à moi, je ne hais pas cette mode, qui égaie les yeux et fait un heureux contraste avec la teinte crayeuse des murailles passées au lait de chaux.

Nous avons parlé tout à l'heure des bourgeois costumés à la fran-

çaise, mais le peuple ne suit heureusement pas les modes de Paris; il a gardé le chapeau pointu à rebords de velours, orné de touffes de soie, ou de forme tronquée, avec un large retroussis en manière de turban; la veste enjolivée de broderies et d'applications de drap de toutes sortes de couleurs aux coudes, aux paremens, au collet, qui rappelle vaguement les vestes turques; la ceinture rouge ou jaune; le pantalon à revers, retenu par des boutons de filigrane; les guêtres de cuir, ouvertes sur le côté et laissant voir la jambe; tout cela plus éclatant, plus fleuri, plus ramagé, plus épanoui, plus chargé de clinquant et de fanfreluches que dans les autres provinces. On voit aussi beaucoup de costumes qu'on désigne sous le nom de *vestido de cazador* (habit de chasseur), en cuir de Cordoue et en velours bleu ou vert, rehaussé d'aiguillettes. La suprême élégance est de porter à la main une canne (*vara*) ou bâton blanc, bifurqué à l'extrémité, haut de quatre pieds, sur lequel on s'appuie nonchalamment lorsque l'on s'arrête pour causer. Tout *majo* qui se respecte un peu n'oserait se produire en public sans *vara*. Deux foulards, dont les bouts pendent hors des poches de la veste, une longue *navaja* passée dans la ceinture, non par devant, mais au milieu du dos, sont le comble de la fashion pour ces petits-maîtres populaires.

Ce costume me séduisit tellement, que mon premier soin fut de m'en commander un. L'on me conduisit chez don Juan Zapata, homme d'une grande réputation pour les costumes nationaux, et qui nourrissait pour les habits noirs et les redingotes une haine au moins égale à la mienne. Voyant en moi quelqu'un qui partageait ses antipathies, il donna libre carrière à ses amertumes, et répandit dans mon sein ses élégies sur la décadence de l'art. Il rappela avec une douleur qui trouvait de l'écho chez moi l'heureux temps où un étranger vêtu à la française aurait été hué dans les rues et criblé de pelures d'oranges, où les *toreadores* portaient des vestes brodées de fin qui valaient plus de cinq cents piécettes, et les jeunes gens, des garnitures et des aiguillettes de jais d'un prix exorbitant. — Hélas! monsieur, il n'y a plus que les Anglais qui achètent des habits espagnols! — me dit-il en achevant de me prendre mesure.

Ce señor Zapata était pour ses habits un peu comme Cardillac pour ses bijoux. Cela le chagrinait beaucoup de les livrer à ses pratiques. Quand il vint m'essayer mon costume, il fut tellement ébloui par l'éclat du pot à fleurs qu'il avait brodé au milieu du dos, sur le fond brun du drap, qu'il entra dans une joie folle et se mit à faire toutes sortes d'extravagances. Puis tout à coup l'idée de laisser ce

chef-d'œuvre entre mes mains vint traverser son hilarité et l'assombrit soudainement. Sous je ne sais quel prétexte de corrections à faire, il enveloppa la veste dans son foulard, la remit à son apprenti, car un tailleur espagnol se croirait déshonoré s'il portait lui-même son paquet, et se sauva comme si tous les diables l'emportaient, en me lançant un regard ironique et farouche. Le lendemain, il revint tout seul, et, tirant d'une bourse de cuir l'argent que je lui avais donné, il me dit que cela lui faisait trop de peine de se séparer de sa veste, et qu'il aimait mieux me rendre mes douros. Ce ne fut que sur l'observation que je lui fis que ce costume donnerait une haute idée de son talent et le mettrait en réputation à Paris, qu'il consentit à s'en dessaisir.

Les femmes ont eu le bon goût de ne pas quitter la mantille, la plus délicieuse coiffure qui puisse encadrer un visage d'Espagnole; elles vont par les rues et à la promenade en cheveux, un œillet rouge à chaque tempe, groupées dans leurs dentelles noires, et filent le long des murs en jouant de l'éventail avec une grace, une prestesse incomparables. Un chapeau de femme est une rareté à Grenade. Les élégantes ont bien dans leur arrière-carton quelque monstruosité jonquille ou ponceau qu'elles réservent pour les occasions suprêmes; mais ces occasions, grace à Dieu, sont fort rares, et les horribles chapeaux ne voient le jour qu'à la fête de la reine ou aux séances solennelles du lycée. Puissent nos modes ne jamais faire invasion dans la ville des califes, et la terrible menace renfermée dans ces deux mots peints en noir à l'angle d'un carrefour, *modista francesa*, ne jamais se réaliser! Les esprits dits sérieux nous trouveront sans doute bien futiles et se moqueront de nos doléances pittoresques, mais nous sommes de ceux qui croient que les bottes vernies et les paletots en caoutchouc contribuent très peu à la civilisation, et qui estiment la civilisation elle-même quelque chose d'assez peu désirable. C'est un spectacle douloureux pour le poète, l'artiste et le philosophe de voir les formes et les couleurs disparaître, les lignes se troubler, les teintes se confondre, et l'uniformité la plus désespérante envahir le monde sous je ne sais quel prétexte de progrès. Quand tout sera pareil, les voyages deviendront complètement inutiles, et c'est précisément alors, heureuse coïncidence, que les chemins de fer seront en pleine activité. A quoi bon aller voir bien loin, à raison de dix lieues à l'heure, des rues éclairées au gaz et garnies d'une population en gants jaunes? A quel immense ennui nos neveux ne sont-ils pas réservés! Nous croyons que tels n'ont

pas été les desseins de Dieu, qui a modelé chaque pays d'une façon différente, lui a donné des végétaux particuliers, et l'a peuplé de races spéciales, dissemblables de conformation, de teint et de langage. C'est mal comprendre le sens de la création que de vouloir imposer la même livrée aux hommes de tous les climats, et c'est là une des mille erreurs de la civilisation européenne; avec un habit à queue de morue l'on est beaucoup plus laid, mais tout aussi barbare. Les pauvres Turcs du sultan Mahmoud font effectivement une belle figure depuis la réforme de l'ancien costume asiatique, et les lumières ont fait chez eux des progrès infinis!

Pour aller à la promenade, l'on suit la Carrera del Darro, l'on traverse la place du Théâtre, où se dresse une colonne funèbre élevée à la mémoire d'un camarade mort pour la cause de la liberté par Julian Romea, Matilde Diez et autres artistes dramatiques. Sur cette place, on remarque encore la façade de l'Arsenal, grand bâtiment rococo barbouillé en jaune et garni de statues de grenadiers peintes en gris de souris de l'effet le plus baroque.

L'Alameda de Grenade est assurément l'un des endroits les plus agréables du monde; elle se nomme le *Salon*, singulier nom pour une promenade. Figurez-vous une longue allée de plusieurs rangs d'arbres d'une verdure unique en Espagne, terminée à chaque bout par une fontaine monumentale, dont les vasques portent sur les épaules de dieux aquatiques d'une difformité curieuse et d'une barbarie réjouissante. Ces fontaines, contre l'ordinaire de ces sortes de constructions, versent l'eau à larges nappes qui s'évaporent en pluie fine et en brouillard humide, et répandent une fraîcheur délicieuse. Dans les allées latérales courent, encaissés par des lits de cailloux de couleur, des ruisseaux d'une transparence cristalline. Un grand parterre orné de jets d'eau, rempli d'arbustes et de fleurs, myrthes, rosiers, jasmins, toute la corbeille de la flore grenadine, occupe l'espace entre le Salon et le Genil, et s'étend jusqu'au pont élevé par le général Sébastiani du temps de l'invasion des Français. Les souvenirs laissés par le général Sébastiani sont déjà passés à l'état de légende et ressemblent à des contes arabes pour le luxe et la magnificence. On parle encore de bals féeriques donnés à l'Alhambra et de recherches voluptueuses dignes des califes. Le Genil arrive de la Sierra-Nevada dans son lit de marbre à travers des bois de lauriers d'une beauté incomparable. Le verre, le cristal, sont des comparaisons trop opaques, trop épaisses, pour donner une idée de la pureté de cette eau qui était encore la veille étendue en nappes d'argent

sur les épaules blanches de la Sierra-Nevada. C'est un torrent de diamant en fusion.

Le soir, au Salon, entre sept et huit heures, se réunissent les petites maîtresses et les élégans de la ville; les voitures suivent la chaussée, vides la plupart du temps, car les Espagnols aiment beaucoup la marche, et, malgré leur fierté, daignent se promener eux-mêmes. Rien n'est plus charmant que de voir aller et venir par petits groupes les jeunes femmes et les jeunes filles en mantille, nus bras, des fleurs naturelles dans les cheveux, des souliers de satin aux pieds, l'éventail à la main, suivies à quelque distance par leurs amis et leurs attentifs, car en Espagne l'on n'est pas dans l'usage de donner le bras aux femmes. A cette habitude de marcher seules elles doivent une franchise, une élégance et une liberté d'allures que n'ont pas nos Parisiennes, toujours suspendues à quelque bras. Comme disent les peintres, elles *portent* parfaitement. Cette séparation perpétuelle de l'homme et de la femme, du moins en public, sent déjà l'Orient.

Un spectacle dont les peuples du Nord ne peuvent se faire une idée, c'est l'Alameda de Grenade au coucher du soleil : la Sierra-Nevada, dont la dentelure enveloppe la ville de ce côté, prend des nuances inimaginables. Les escarpemens, les cimes frappées par la lumière, deviennent roses, mais d'un rose éblouissant, idéal, fabuleux, glacé d'argent, traversé d'iris et de reflets d'opale qui feraient paraître boueuses les teintes les plus fraîches de la palette; des tons de nacre de perle, des transparences de rubis, des veines d'agathe et d'aventurine à défier toute la joaillerie féerique des *Mille et Une Nuits!* Les vallons, les crevasses, les anfractuosités, tous les endroits que n'atteignent pas les rayons du couchant, sont d'un bleu qui peut lutter avec l'azur du ciel et de la mer, du lapis lazuli et du saphir. Ce contraste de ton entre la lumière et l'ombre est d'un effet prestigieux; la montagne semble avoir revêtu une immense robe de soie changeante, pailletée et cotelée d'argent. Peu à peu les couleurs splendides s'effacent et se fondent en demi-teintes violettes, l'ombre envahit les croupes inférieures, la lumière se retire vers les hautes cimes, et la plaine est depuis long-temps dans l'obscurité que le diadème d'argent de la sierra étincelle encore dans la sérénité du ciel sous le baiser d'adieu du soleil.

Les promeneurs font encore quelques tours et se dispersent, les uns pour aller prendre des sorbets ou de l'*agraz* au café de don Pedro Hurtado, le meilleur glacier de la ville, les autres pour se rendre à la *tertulia* chez leurs amis et leurs connaissances.

Cette heure est la plus gaie et la plus vivante de Grenade. Les boutiques des *aguadores* et des glaciers en plein vent sont éclairées par une multitude de lampes et de lanternes; les réverbères et les fanaux allumés devant les images des madones luttent d'éclat et de nombre avec les étoiles, ce qui n'est pas peu dire; et, s'il fait clair de lune, l'on peut lire parfaitement les éditions les plus microscopiques. Le jour est bleu au lieu d'être jaune, voilà tout.

Grace à nos lettres de recommandation et à quelques articles de journal au bas desquels on avait lu ma signature, nous fûmes bientôt très répandus dans Grenade, et nous y menâmes une vie charmante. — Il est impossible de recevoir un accueil plus cordial, plus franc et plus aimable; au bout de cinq ou six jours, nous étions tout-à-fait intimes, et, suivant l'usage espagnol, l'on nous désignait par nos noms de baptême : j'étais à Grenade don Teofilo, mon camarade s'intitulait don Eugenio, et nous avions la liberté d'appeler par leur petit nom, Carmen, Teresa, Gala, etc., les femmes et les filles des maisons où nous étions reçus. Cette familiarité s'accorde très bien avec les manières les plus polies et les attentions les plus respectueuses.

Nous allions donc faire des visites tous les soirs, soit dans une maison, soit dans l'autre, depuis huit heures jusqu'à minuit. La *tertulia* se tient dans le patio, entouré de colonnes d'albâtre, orné d'un jet d'eau dont le bassin est garni de pots de fleurs et de caisses d'arbustes, sur les feuilles desquels les gouttes retombent en grésillant. Six ou huit quinquets sont accrochés le long des murs; des canapés et des chaises de paille ou de jonc meublent les galeries; des guitares traînent çà et là; le piano occupe un angle; dans l'autre sont dressées des tables de jeu.

Chacun va saluer, en entrant, la maîtresse et le maître de la maison, qui ne manquent pas, après les civilités ordinaires, de vous offrir une tasse de chocolat, qu'il est de bon goût de refuser, et une cigarette, que l'on accepte quelquefois. Ces devoirs accomplis, vous allez dans un coin du patio vous joindre au groupe qui a le plus d'attrait pour vous. Les parens et les personnes âgées jouent aux cartes; les jeunes gens causent avec les demoiselles, récitent les octaves et les dixains faits dans la journée, sont grondés et mis en pénitence pour les crimes qu'ils ont pu commettre la veille, comme d'avoir dansé trop souvent avec une jolie cousine ou lancé une œillade trop vive vers un balcon défendu, et autres menues peccadilles. S'ils ont été bien sages, à la place de la rose qu'ils ont apportée, on leur donne

l'œillet placé au corsage ou dans les cheveux, et l'on répond par un tour de prunelle et une légère pression de doigts à leur serrement de main, lorsqu'on monte au balcon pour entendre passer la musique de la retraite. L'amour semble être la seule occupation à Grenade. L'on n'a pas parlé plus de deux ou trois fois à une jeune fille, que toute la ville vous déclare *novio* et *novia*, c'est-à-dire fiancés, et vous fait sur votre prétendue passion une foule de railleries innocentes, mais qui ne laissent pas de vous inquiéter en vous faisant passer devant les yeux de formidables visions matrimoniales. Cette galanterie est plutôt apparente que réelle; malgré les œillades langoureuses, les regards brûlans, les conversations tendres ou passionnées, les diminutifs mignards et les *querido* (chéri) dont on fait précéder votre nom, il ne faut pas prendre pour cela des idées trop avantageuses. Un Français à qui une femme du monde dirait le quart de ce que dit sans conséquence une jeune fille grenadine à l'un de ses nombreux novios, croirait que l'heure du berger va sonner pour lui le soir même, en quoi il se tromperait; s'il s'émancipait un peu trop, il serait bien vite rappelé à l'ordre et sommé de formuler ses intentions par devers les grands parens. Cette honnête liberté de langage, si éloignée des mœurs guindées et factices des nations du Nord, vaut mieux que notre hypocrisie de paroles, qui cache au fond une grande grossièreté d'action. A Grenade, rendre des soins à une femme mariée semble tout-à-fait extraordinaire, et rien ne paraît plus simple que de faire la cour à une jeune fille. En France, c'est le contraire; jamais personne n'adresse un mot aux demoiselles; c'est ce qui rend les mariages si souvent malheureux. En Espagne, un novio voit sa novia deux ou trois fois par jour, parle avec elle sans témoins auriculaires, l'accompagne à la promenade, vient causer la nuit avec elle à travers les grilles du balcon ou de la fenêtre du rez-de-chaussée. Il a eu tout le temps de la connaître, d'étudier son caractère, et n'achète pas, comme on dit, chat en poche.

Lorsque la conversation languit, l'un des galans décroche une guitare et se met à chanter, en grattant les cordes de ses ongles et en marquant le rhythme avec la paume de sa main sur le ventre de l'instrument, quelque joyeuse chanson andalouse ou quelques couplets bouffons entremêlés de *ay!* et de *ola!* modulés bizarrement et d'un effet singulier. Une dame se met au piano, joue un morceau de Bellini, qui paraît être le maëstro favori des Espagnols, ou chante une romance de Breton de los Herreros, le grand parolier de Madrid. La soirée se termine par un petit bal improvisé, où l'on

ne danse, hélas! ni jota, ni fandango, ni bolero, ces danses étant abandonnées aux paysans, aux servantes et aux bohémiens, mais bien la contredanse et le rigodon, et quelquefois la valse. Cependant, à notre requête, un soir, deux demoiselles de la maison voulurent bien exécuter le bolero; mais auparavant elles firent fermer les fenêtres et la porte du patio, qui ordinairement restent toujours ouvertes, tant elles avaient peur d'être accusées de mauvais goût et de couleur locale. Les Espagnols se fâchent en général quand on leur parle de cachucha, de castagnettes, de majos, de manolas, de moines, de contrebandiers et de combats de taureaux, quoiqu'au fond ils aient un grand penchant pour toutes ces choses vraiment nationales et si caractéristiques. Ils vous demandent d'un air visiblement contrarié si vous pensez qu'ils ne sont pas aussi avancés que vous en civilisation, tant cette déplorable manie d'imitation anglaise ou française a pénétré partout. L'Espagne en est aujourd'hui, dans le pire sens du mot, aux idées libérales constitutionnelles et anti-religieuses, c'est-à-dire hostile à toute couleur et à toute poésie. Il est toujours bien entendu que nous parlons de la classe prétendue éclairée qui habite les villes.

Les contredanses terminées, l'on prend congé des maîtres de la maison en disant à la femme *a los pies de usted*, au mari *beso a usted la mano;* à quoi l'on vous répond *buenas noches* et *beso a usted la suya*, et sur le pas de la porte, pour dernier adieu, un *hasta mañana* (jusqu'à demain) qui vous engage à revenir. Tout en étant familiers, les Espagnols restent polis et cérémonieux. Les gens du peuple eux-mêmes, les paysans, les contrebandiers et les voleurs sont entre eux d'une urbanité exquise bien différente de la grossièreté de notre canaille; il est vrai qu'un coup de couteau pourrait suivre un mot blessant, ce qui donne beaucoup de circonspection aux interlocuteurs. Il est à remarquer que la politesse française, autrefois proverbiale, a disparu depuis que l'on a cessé de porter l'épée. Les lois contre le duel achèveront de nous rendre le peuple le plus grossier de l'univers.

En rentrant chez soi, l'on rencontre sous les fenêtres et les balcons les jeunes galans embossés dans leur cape et occupés à *pelar la paba* (plumer la dinde), c'est-à-dire faire la conversation avec leurs novias à travers les grilles. Ces entretiens nocturnes durent souvent jusqu'à deux ou trois heures du matin, ce qui n'a rien d'étonnant, puisque les Espagnols passent une partie de la journée à dormir. Il arrive aussi que l'on tombe dans une sérénade composée de trois ou quatre

musiciens, mais le plus ordinairement de l'amoureux tout seul, qui chante des couplets en s'accompagnant de la guitare, le *sombrero* enfoncé sur les yeux et le pied posé sur une pierre ou sur une borne. Autrefois, deux sérénades dans la même rue ne se seraient pas supportées; le premier occupant prétendait rester seul et défendait à toute autre guitare que la sienne de bourdonner dans le silence de la nuit. Les prétentions se soutenaient à la pointe de l'épée ou du couteau, à moins cependant qu'une ronde ne vînt à passer. Alors les deux rivaux se réunissaient pour charger la patrouille, sauf à vider ensuite leur querelle particulière. Les susceptibilités de la sérénade se sont beaucoup adoucies, et chacun peut *rascar el jamon*, gratter le jambon, sous la muraille de sa belle en toute tranquillité d'esprit (1).

Si la nuit est sombre, il faut prendre garde de mettre le pied sur le ventre de quelque honorable hidalgo roulé dans sa mante, qui lui sert de vêtement, de lit et de maison. Pendant les nuits d'été, les marches de granit du théâtre sont couvertes d'un tas de drôles qui n'ont pas d'autre asile. Chacun a son degré qui est comme son appartement, où l'on est toujours sûr de le retrouver. Ils dorment là sous le dôme bleu du ciel avec les étoiles pour veilleuse, à l'abri des punaises, défiant les piqûres des moustiques par la coriacité de leur peau tannée, bronzée aux feux du soleil d'Andalousie, et aussi noire, à coup sûr, que celle des mulâtres les plus foncés.

Voici, sans beaucoup de variantes, la vie que nous menions : le matin était consacré à des courses à travers la ville, à quelque promenade à l'Alhambra ou au Generalife, et ensuite à la visite obligée aux dames chez qui nous avions passé la soirée. Lorsque nous ne venions que deux fois par jour, l'on nous appelait ingrats et l'on nous recevait avec tant de bienveillance, que nous nous trouvions en effet des êtres sauvages, farouches, et d'une négligence extrême.

Nous avions pour l'Alhambra une telle passion, que, non contens d'y aller tous les jours, nous voulûmes y demeurer tout-à-fait, non pas dans les maisons avoisinantes, qu'on loue fort cher aux Anglais, mais dans le palais même, et, grace à la protection de nos amis de Grenade, sans nous donner une permission formelle, on promit de ne pas nous apercevoir. Nous y restâmes quatre jours et quatre nuits qui sont les instans les plus délicieux de ma vie sans aucun doute.

(1) *Jambon*, appellation ironique de la guitare.

Pour aller à l'Alhambra, nous passerons, s'il vous plaît, par la place de la Vivarambla, où le vaillant More Gazul courait autrefois le taureau, et dont les maisons, avec leurs balcons et leurs miradores de menuiserie, ont une vague apparence de cages à poulet. Le marché aux poissons occupe un angle de la place, dont le milieu forme un terre-plain entouré de bancs de pierre, peuplé de changeurs de monnaie, de marchands d'alcarrazas, de pots de terre, de pastèques, de merceries, de romances, de couteaux, de chapelets et autres menues industries en plein vent. Le Zacatin, qui a conservé son nom moresque, relie la Vivarambla à la Plaza-Nueva. Dans cette rue, cotoyée de ruelles latérales, couverte de tendidos de toile à voile, s'agite et bourdonne tout le commerce de Grenade; les chapeliers, les tailleurs, les cordonniers, les passementiers et les marchands d'étoffes, occupent presque toutes les boutiques auxquelles sont encore inconnus les raffinemens du luxe moderne, et qui rappellent les anciens piliers des halles de Paris. La foule se presse à toute heure dans le Zacatin. Tantôt c'est un groupe d'étudians de Salamanque en tournée qui jouent de la guitare, du tambour de basque, des castagnettes et du triangle, en chantant des couplets pleins de verve et de bouffonnerie; tantôt une horde de Bohémiennes avec leur robe bleue à falbalas, semée d'étoiles, leur long châle jaune, leurs cheveux en désordre, leur col entouré de gros colliers d'ambre ou de corail, ou bien une file d'ânes chargés de jarres énormes et poussés par un paysan de la Vega, brûlé comme un Africain.

Le Zacatin débouche sur la Place-Neuve, dont tout un pan est occupé par le superbe palais de la Chancellerie, remarquable par ses colonnes d'ordre rustique et la richesse sévère de son architecture. La place traversée, l'on commence à gravir la rue de los Gomeres, au bout de laquelle l'on se trouve sur la limite de la juridiction de l'Alhambra, face à face avec la porte des Grenades, nommée Bib-Leuxar par les Mores, ayant à sa droite les Tours Vermeilles, bâties, à ce que prétendent les érudits, sur des substructions phéniciennes, et habitées aujourd'hui par des vanniers et des potiers de terre.

Avant d'aller plus loin, nous devons prévenir nos lecteurs, qui pourraient trouver nos descriptions, quoique d'une scrupuleuse exactitude, au-dessous de l'idée qu'ils s'en sont formée, que l'Alhambra, ce palais-forteresse des anciens rois mores, n'a pas le moins du monde l'aspect que lui prête l'imagination. On s'attend à des superpositions de terrasses, à des minarets brodés à jour, à des perspectives de colonnades infinies. Il n'y a rien de tout cela dans la réalité; au dehors

l'on ne voit que de grosses tours massives couleur de brique ou de pain grillé, bâties à différentes époques par les princes arabes; au dedans, qu'une suite de salles et de galeries décorées avec une délicatesse extrême, mais sans rien de grandiose. Ces réserves prises, continuons notre route.

Quand on a dépassé la porte des Grenades, l'on se trouve dans l'enceinte de la forteresse et sous la juridiction d'un gouverneur particulier. Deux routes sont tracées dans un bois de haute futaie. Prenons le chemin de gauche, qui conduit à la fontaine de Charles-Quint; c'est le plus escarpé, mais le plus court et le plus pittoresque. Des ruisseaux roulent avec rapidité dans des rigoles de cailloutis et répandent la fraîcheur au pied des arbres, qui appartiennent presque tous aux espèces du Nord, et dont la verdure a une vivacité bien délicieuse à deux pas de l'Afrique. Le bruit de l'eau qui gazouille se mêle au bourdonnement enroué de cent mille cigales ou grillons dont la musique ne se tait jamais et vous rappelle forcément, malgré la fraîcheur du lieu, aux idées méridionales et torrides. L'eau jaillit de toutes parts, sous le tronc des arbres, à travers les fentes des vieux murs. Plus il fait chaud, plus les sources sont abondantes, car c'est la neige qui les alimente. Ce mélange d'eau, de neige et de feu fait de Grenade un climat sans pareil au monde, un véritable paradis terrestre, et, sans que nous soyons More, l'on peut, lorsque nous avons l'air absorbé dans une mélancolie profonde, nous appliquer le dicton arabe : *Il pense à Grenade.*

Au bout du chemin, qui ne cesse de monter, on rencontre une grande fontaine monumentale qui forme épaulement, dédiée à l'empereur Charles-Quint, avec force devises, blasons, victoires, aigles impériales, médaillons mythologiques, dans le goût romain allemand, d'une richesse lourde et puissante. Deux écussons aux armes de la maison de Mondejar indiquent que don Luis de Mendoza, marquis de ce titre, a élevé ce monument en l'honneur du César à barbe rousse. Cette fontaine, solidement maçonnée, soutient les terres de la rampe qui conduit à la porte du Jugement, par laquelle on entre dans l'Alhambra proprement dit.

La porte du Jugement a été bâtie par le roi Yusef-Abul-Hagiag, vers l'an 1348 de Jésus-Christ : ce nom lui vient de l'habitude où sont les musulmans de rendre la justice sur le seuil de leurs palais; ce qui a l'avantage d'être fort majestueux et de ne laisser pénétrer personne dans les cours intérieures, car la maxime de M. Royer-Collard, « la vie privée doit être murée, » avait été inventée depuis bien des siè-

cles par l'Orient, cette terre du soleil d'où vient toute sagesse et toute lumière.

Le nom de tour serait plus justement appliqué que celui de porte à la construction du roi more Yusef-Abul-Hagiag, car c'est réellement une grosse tour carrée, assez haute, et percée d'un grand arc évidé en forme de cœur, à qui les hiéroglyphes de la clé et de la main gravés en creux sur deux pierres séparées donnent un air rébarbatif et cabalistique. La clé est un symbole en grande vénération chez les Arabes, à cause d'un verset du Coran qui commence par ces mots : *Il a ouvert*, et de plusieurs autres significations hermétiques; la main est destinée à conjurer le mauvais œil, la *jettatura*, comme les petites mains de corail que l'on porte à Naples en épingle ou en breloque pour se garantir des regards obliques. Il y avait une ancienne prédiction qui disait que Grenade ne serait prise que lorsque la main aurait saisi la clé; il faut avouer, à la honte du prophète, que les deux hiéroglyphes sont toujours à la même place, et que Boabdil, *el re chico*, comme on l'appelait à cause de sa petite taille, a poussé hors de Grenade conquise ce gémissement historique, *suspiro del Moro*, qui a baptisé un rocher de la Sierra d'Elvire.

Cette tour crénelée, massive, glacée d'orange et de rouge sur un fond de ciel crû, ayant par derrière elle un abîme de végétation, la ville en précipice, et plus loin de longues bandes de montagnes veinées de mille nuances comme des porphyres africains, forme au palais arabe une entrée vraiment majestueuse et splendide. Sous la porte est installé un corps-de-garde, et de pauvres soldats déguenillés font la sieste au même endroit où les califes, assis sur des divans de brocard d'or, leurs yeux noirs immobiles dans leur face de marbre, les doigts noyés dans les flots de leur barbe soyeuse, écoutaient d'un air rêveur et solennel les réclamations des croyans. Un autel surmonté d'une image de Vierge est appliqué à la muraille, comme pour sanctifier dès le premier pas cet ancien séjour des adorateurs de Mahomet.

La porte franchie, l'on débouche sur une vaste place nommée de *las Algives*, au milieu de laquelle se trouve un puits dont la margelle est entourée d'un espèce de hangar de charpente recouvert de sparterie sous lequel l'on va boire, pour un *quarto*, de grands verres d'une eau claire comme le diamant, froide comme la glace, et d'un goût exquis. Les tours Quebrada, de l'Homenage, de l'Armeria, celle de la Vela, dont la cloche annonce les heures de la distribution des eaux, des parapets de pierre où l'on peut s'accouder pour admirer le

merveilleux spectacle qui se déroule devant vous, entourent la place d'un côté; l'autre est rempli par le palais de Charles-Quint, grand monument de la renaissance qu'on admirerait partout ailleurs, mais que l'on maudit ici lorsqu'on songe qu'il couvre une égale étendue d'Alhambra renversée exprès pour emboîter sa lourde masse. Cet alcazar a pourtant été dessiné par Alonzo Berruguete; les trophées, les bas-reliefs, les médaillons de sa façade sont fouillés par un ciseau fier, hardi, patient; la cour circulaire à colonnes de marbre où devaient se donner les combats de taureaux est assurément un magnifique morceau d'architecture, mais *non erat hic locus.*

L'on pénètre dans l'Alhambra par un corridor situé dans l'angle du palais de Charles-Quint, et l'on arrive, après quelques détours, à une grande cour désignée indifféremment sous le nom de *Patio de los Arrayanes* (cour des Myrtes), de *l'Alberca* (du Réservoir), ou du *Mezouar*, mot arabe qui signifie bain des femmes.

En débouchant de ces couloirs obscurs dans cette large enceinte inondée de lumière, l'on éprouve un effet analogue à celui du Diorama. Il vous semble que le coup de baguette d'un enchanteur vous a transporté en plein Orient à quatre ou cinq siècles en arrière. Le temps, qui change tout dans sa marche, n'a modifié en rien l'aspect de ces lieux, où l'apparition de la sultane Chaîne-des-Cœurs et du More Tarfé dans son manteau blanc ne causerait pas la moindre surprise.

Au milieu de la cour est creusé un grand réservoir de trois ou quatre pieds de profondeur, en forme de parallélogramme, bordé de deux plates-bandes de myrtes et d'arbustes, terminé à chaque bout par une espèce de galerie à colonnes fluettes supportant des arcs moresques d'une grande délicatesse. Des bassins à jet d'eau, dont le trop plein se dégorge dans le réservoir par une rigole de marbre, sont placés sous chaque galerie et complètent la symétrie de la décoration. A gauche se trouvent les archives et la pièce où, parmi des débris de toutes sortes, est relégué, il faut le dire à la honte des Grenadins, le magnifique vase de l'Alhambra, haut de près de quatre pieds, tout couvert d'ornemens et d'inscriptions, monument d'une rareté inestimable, qui ferait à lui seul la gloire d'un musée, et que l'incurie espagnole laisse se dégrader dans un recoin ignoble. Une des ailes qui forment les anses a été cassée récemment. De ce côté sont aussi les passages qui conduisent à l'ancienne mosquée, convertie en église, lors de la conquête, sous l'invocation de sainte Marie de l'Alhambra. A droite sont les logemens des gens de service, où la

tête de quelque brune servante andalouse, encadrée par une étroite fenêtre moresque, produit un effet oriental assez satisfaisant. Dans le fond, au-dessus du vilain toit de tuiles rondes qui a remplacé les poutres de cèdre et les tuiles dorées de la toiture arabe, s'élève majestueusement la tour de Comares, dont les créneaux découpent leurs dentelures vermeilles dans l'admirable limpidité du ciel. Cette tour renferme la salle des Ambassadeurs, et communique avec le *Patio de los Arrayanes* par une espèce d'antichambre nommée la *barca*, à cause de sa forme.

L'antichambre de la salle des Ambassadeurs est digne de sa destination : la hardiesse de ses arcades, la variété, l'enlacement de ses arabesques, les mosaïques de ses murailles, le travail de sa voûte de stuc, fouillée comme un plafond de grotte à stalactites, peinte d'azur, de vert et de rouge, dont les traces sont encore visibles, forment un ensemble d'une originalité et d'une bizarrerie charmantes.

De chaque côté de la porte qui mène à la salle des Ambassadeurs, dans le jambage même de l'arcade, au-dessus du revêtement de carreaux vernissés dont les triangles de couleurs tranchantes garnissent le bas des murs, sont creusées en forme de petites chapelles deux niches de marbre blanc sculptées avec une extrême délicatesse. C'est là que les anciens Mores déposaient leurs babouches avant d'entrer, en signe de déférence, à peu près comme nous ôtons nos chapeaux dans les endroits respectables.

La salle des Ambassadeurs, une des plus grandes de l'Alhambra, remplit tout l'intérieur de la tour de Comares. Le plafond, de bois de cèdre, offre les combinaisons mathémathiques si familières aux architectes arabes : tous les morceaux sont ajustés de façon à ce que leurs angles, sortans ou rentrans, forment une variété infinie de dessins; les murailles disparaissent sous un réseau d'ornemens si serrés, si inextricablement enlacés, qu'on ne saurait mieux les comparer qu'à plusieurs guipures posées les unes sur les autres. L'architecture gothique, avec ses dentelles de pierre et ses rosaces découpées à jour, n'est rien à côté de cela. Les truelles à poisson, les broderies de papier frappées à l'emporte-pièce dont les confiseurs couvrent leurs dragées, peuvent seules en donner une idée. Un des caractères du style moresque est d'offrir très peu de saillies et très peu de profils. Toute cette ornementation se développe sur des plans unis et ne dépasse guère quatre à cinq pouces de relief; c'est comme une espèce de tapisserie exécutée dans la muraille même. Un élément particulier la distingue : c'est l'emploi de l'écriture comme motif de

décoration; il est vrai que l'écriture arabe avec ses formes contournées et mystérieuses se prête merveilleusement à cet usage. — Les inscriptions, qui sont presque toujours des *suras* du Koran ou des éloges aux différens princes qui ont bâti et décoré les salles, se déroulent le long des frises, sur les jambages des portes, autour de l'arc des fenêtres, entremêlées de fleurs, de rinceaux, de lacs et de toutes les richesses de la calligraphie arabe. Celles de la salle des Ambassadeurs signifient : *Gloire à Dieu, puissance et richesse aux croyans*, ou contiennent les louanges d'Abu-Nazar, qui, *s'il eût été transporté tout vif dans le ciel, eût effacé l'éclat des étoiles et des planètes;* — assertion hyperbolique qui nous paraît un peu trop orientale. D'autres bandes sont chargées de l'éloge d'Abi-Ab-Allah, autre sultan qui fit travailler à cette partie du palais. Les fenêtres sont chamarrées de pièces de vers en l'honneur de la limpidité des eaux du réservoir, de la fraîcheur des arbustes et du parfum des fleurs qui ornent la cour du Mezouar, qu'on aperçoit en effet de la salle des Ambassadeurs à travers la porte et les colonnettes de la galerie.

Les meurtrières à balcon intérieur percées à une grande hauteur du sol, le plafond en charpente sans autres décorations que des zigs-zags et des enlacemens formés par l'ajustement des pièces, donnent à la salle des Ambassadeurs un aspect plus sévère qu'aux autres salles du palais, et plus en harmonie avec sa destination. De la fenêtre du fond, l'on jouit d'une vue merveilleuse sur le ravin du Darro.

Cette description terminée, nous devons encore détruire une illusion; toutes ces magnificences ne sont ni en marbre, ni en albâtre, ni même en pierre, mais tout bonnement en plâtre! Ceci contrarie beaucoup les idées de luxe féerique que le nom seul de l'Alhambra éveille dans les imaginations les plus positives; mais rien n'est plus vrai : à l'exception des colonnes ordinairement tournées d'un seul morceau et dont la hauteur ne dépasse guère six à huit pieds, de quelques dalles dans le pavage, des vasques des bassins, des petites chapelles à déposer les babouches, il n'y a pas un seul morceau de marbre employé dans la construction intérieure de l'Alhambra. Il en est de même du Generalife : nul peuple d'ailleurs n'a poussé plus loin que les Arabes l'art de mouler, de durcir et de ciseler le plâtre, qui acquiert entre leurs mains la dureté du stuc sans en avoir le luisant désagréable.

La plupart de ces ornemens sont donc faits avec des moules, et répétés sans grand travail toutes les fois que la symétrie l'exige. Rien

ne serait facile comme de reproduire identiquement une salle de l'Alhambra; il suffirait pour cela de prendre les empreintes de tous les motifs d'ornement. Deux arcades de la salle du Tribunal, qui s'étaient écroulées, ont été refaites par des ouvriers de Grenade avec une perfection qui ne laisse rien à désirer. Si nous étions un peu millionnaire, une de nos fantaisies serait de faire un duplicata de la cour des Lions dans un de nos parcs.

De la salle des Ambassadeurs, l'on va, par un corridor de construction relativement moderne, au *tocador*, ou toilette de la reine. C'est un petit pavillon situé sur le haut d'une tour d'où l'on jouit du plus admirable panorama, et qui servait d'oratoire aux sultanes. A l'entrée, l'on remarque une dalle de marbre blanc percée de petits trous pour laisser passer la fumée des parfums que l'on brûlait sous le plancher. Sur les murs, l'on voit encore des fresques fantasques exécutées par Bartolomé de Ragis, Alonzo Perez et Juan de la Fuente. Sur la frise s'entrelacent, avec des groupes d'amours, les chiffres d'Isabelle et de Philippe V. Il est difficile de rêver quelque chose de plus coquet et de plus charmant que ce cabinet aux petites colonnes moresques, aux arceaux surbaissés, suspendu sur un abîme azuré dont le fond est papelonné par les toits de Grenade, où la brise apporte les parfums du Generalife, énorme touffe de lauriers-roses épanouie au front de la colline prochaine, et le miaulement plaintif des paons qui se promènent sur les murs démantelés. Que d'heures j'ai passées là, dans cette mélancolie sereine si différente de la mélancolie du Nord, une jambe pendante sur le gouffre, recommandant à mes yeux de bien saisir chaque forme, chaque contour, de l'admirable tableau qui se déployait devant eux, et qu'ils ne reverront sans doute plus! Jamais description, jamais peinture ne pourra approcher de cet éclat, de cette lumière, de cette vivacité de nuances. Les tons les plus ordinaires prennent la valeur des pierreries, et tout se soutient dans cette gamme. Vers la fin de la journée, quand le soleil est oblique, il se produit des effets inconcevables : les montagnes étincellent comme des entassemens de rubis, de topazes et d'escarboucles; une poussière d'or baigne les intervalles, et si, comme cela est fréquent dans l'été, les laboureurs brûlent le chaume dans la plaine, les flocons de fumée qui s'élèvent lentement vers le ciel empruntent aux feux du couchant des reflets magiques. Je suis étonné que les peintres espagnols aient, en général, si fort rembruni leurs tableaux, et se soient jetés presque exclusivement dans l'imitation du Caravage et des maîtres sombres. Les tableaux

de Decamps et de Marilhat, qui n'ont peint que des sites d'Asie ou d'Afrique, donnent de l'Espagne une idée bien plus juste que tous les tableaux rapportés à grands frais de la Péninsule.

Nous traverserons sans nous y arrêter le jardin de Lindaraja, qui n'est plus qu'un terrain inculte constellé de décombres, hérissé de broussailles, et nous entrerons un instant dans les bains de la Sultane, revêtus de mosaïque de carreaux de terre vernissée, brodés de filigrane de plâtre à faire honte aux madrépores les plus compliqués. Une fontaine occupe le milieu de la pièce; deux espèces d'alcôves sont pratiquées dans le mur; c'était là que Chaîne-des-Cœurs et Zobéide venaient se reposer sur des carreaux de toile d'or après avoir savouré les délices et les raffinemens d'un bain oriental. On voit encore, à une quinzaine de pieds du sol, les tribunes ou balcons où se plaçaient les musiciens et les chanteurs. Les baignoires sont de grandes cuves de marbre blanc d'un seul morceau placées dans de petits cabinets voûtés, éclairés par des rosaces ou étoiles découpées à jour. — Nous ne parlerons pas, de peur de tomber en des répétitions fastidieuses, de la salle des Secrets, où l'on remarque un effet d'acoustique singulier, et dont les angles sont noircis par le nez des curieux qui vont y chuchotter quelque impertinence fidèlement transportée à l'autre coin; de la salle des Nymphes, où l'on voit au-dessus de la porte un excellent bas-relief de Jupiter changé en cygne et caressant Léda, d'une liberté de composition et d'une audace de ciseau extraordinaires; des appartemens de Charles-Quint, outrageusement dévastés, qui n'ont plus rien de curieux que leurs plafonds chamarrés de l'ambitieuse devise *non plus ultra;* et nous nous transporterons dans la cour des Lions, le morceau le plus curieux et le mieux conservé de l'Alhambra.

Les gravures anglaises et les nombreux dessins que l'on a publiés de la cour des Lions n'en donnent qu'une idée fort incomplète et très fausse; ils manquent presque tous de proportions, et, par la surcharge que nécessite le rendu des détails infinis de l'architecture arabe, font concevoir un monument d'une bien plus grande importance.

La cour des Lions a cent vingt pieds de long, soixante-treize de large, et les galeries qui l'entourent ne dépassent pas vingt-deux pieds de haut. Elles sont formées par cent vingt-huit colonnes de marbre blanc appareillées dans un désordre symétrique de quatre en quatre et de trois en trois; ces colonnes, dont les chapiteaux très ouvragés conservent des traces d'or et de couleur, supportent des arcs d'une élégance extrême et d'une coupe toute particulière.

En entrant, vous avez en face de vous, formant le fond du parallélograme, la salle du Tribunal, dont la voûte renferme un monument d'art d'une rareté et d'un prix inestimables. Ce sont des peintures arabes, les seules peut-être qui soient parvenues jusqu'à nous. L'une d'elles représente la cour des Lions même avec la fontaine très reconnaissable, mais dorée; quelques personnages, que la vétusté de la peinture ne permet pas de distinguer nettement, semblent occupés d'une joûte ou d'une passe d'armes. L'autre a pour sujet une espèce de divan où se trouvent rassemblés les rois mores de Grenade, dont on discerne encore fort bien les burnous blancs, les têtes olivâtres, la bouche rouge et les mystérieuses prunelles noires. Ces peintures, à ce que l'on prétend, sont sur cuir préparé, collé à des panneaux de cèdre, et servent à prouver que le précepte du Koran qui défend la représentation des êtres animés n'était pas toujours scrupuleusement observé par les Mores, quand bien même les douze lions de la fontaine ne seraient pas là pour confirmer cette assertion.

A gauche, au milieu de la galerie, dans le sens de la longueur, se trouve la salle des deux Sœurs, qui fait pendant à la salle des Abencerrages. Ce nom de *las dos Hermanas* lui vient de deux immenses dalles de marbre blanc de Machaël, de grandeur égale et parfaitement semblables, que l'on remarque à son pavé. La voûte ou coupole, que les Espagnols appellent fort expressivement *media-naranja* (demi-orange), est un miracle de travail et de patience. C'est quelque chose comme les gâteaux d'une ruche, comme les stalactites d'une grotte, comme les grappes de globules savonneux que les enfans soufflent au moyen d'une paille. Ces myriades de petites voûtes, de dômes de trois ou quatre pieds qui naissent les uns des autres, entrecroisant et brisant à chaque instant leurs arêtes, semblent plutôt le produit d'une cristallisation fortuite que l'œuvre d'une main humaine : le bleu, le rouge et le vert brillent encore dans le creux des moulures d'un éclat presque aussi vif que s'ils venaient d'être posés. — Les murailles, comme celles de la salle des Ambassadeurs, sont couvertes, depuis la frise jusqu'à hauteur d'homme, de broderies de stuc d'une délicatesse et d'une complication incroyables. Le bas est revêtu de ces carreaux de terre vernie où des angles noirs, verts et jaunes, forment mosaïque avec le fond blanc. Le milieu de la pièce, selon l'invariable usage des Arabes, dont les habitations ne semblent être que de grandes fontaines enjolivées, est occupé par un bassin et un jet d'eau. Il y en a quatre sous le por-

tique du tribunal, autant sous le portique de l'entrée, un autre dans la salle des Abencerrages, sans compter la *Taza de los Leones*, qui, non contente de verser l'eau par les gueules de ses douze monstres, lance encore vers le ciel un torrent par le champignon qui la surmonte. Toutes ces eaux viennent se rendre, par des rigoles creusées dans le dallage des salles et le pavé de la cour, au pied de la fontaine des Lions, où elles s'engloutissent dans un conduit souterrain. — Voilà à coup sûr un genre d'habitation où l'on ne sera pas incommodé par la poussière, et l'on se demande comment ces salles pouvaient être habitables l'hiver. Sans doute l'on fermait alors les grandes portes de cèdre, on recouvrait le pavé de marbre d'épais tapis, on allumait dans les *braseros* des feux de noyaux et de bois odoriférant, et l'on attendait ainsi le retour de la belle saison, qui ne se fait jamais beaucoup attendre à Grenade.

Nous ne décrivons pas la salle des Abencerrages, qui est presque semblable à celle des deux Sœurs, et n'a rien de particulier que son ancienne porte de bois assemblé en losanges, qui date du temps des Mores. A l'Alcazar de Séville, on en remarque une autre tout-à-fait du même style.

La *Taza de los Leones* jouit, dans les poésies arabes, d'une réputation merveilleuse; il n'est pas d'éloges dont on ne comble ces superbes animaux : je dois avouer qu'il est difficile de trouver quelque chose qui ressemble moins à des lions que ces produits de la fantaisie moresque; les pattes sont de simples piquets pareils à ces morceaux de bois à peine dégrossis qu'on enfonce dans le ventre des chiens de carton pour les faire tenir en équilibre; les muffles, rayés de barres transversales sans doute pour figurer les moustaches, ressemblent parfaitement à des museaux d'hippopotame. Les yeux sont d'un dessin par trop primitif qui rappelle les informes essais des enfans. Cependant ces douze monstres, en les acceptant non pas comme lions, mais comme chimères, comme caprice d'ornement, font, avec la vasque qu'ils supportent, un effet pittoresque et plein d'élégance, qui aide à comprendre leur réputation et les éloges contenus dans cette inscription arabe de vingt-quatre vers de vingt-deux syllabes gravés sur les parois de la coupe où retombent les eaux de la coupe supérieure. Nous demandons pardon à nos lecteurs pour la fidélité un peu barbare de la traduction :

« O toi qui regardes les lions fixés à leur place! remarque qu'il ne leur manque que la vie pour être parfaits. — Et toi à qui écheoit en héritage cet

Alcazar et ce royaume, prends-le des nobles mains qui l'ont gouverné sans déplaisir et sans résistance. Que Dieu te sauve pour l'œuvre que tu viens d'achever, et te préserve à jamais des vengeances de ton ennemi! Honneur et gloire à toi, ô Mahomad! notre roi, orné de hautes vertus à l'aide desquelles tu as tout conquis. Puisse Dieu ne jamais permettre que ce beau jardin, image de tes vertus, ait un rival qui le surpasse! La matière qui nuance le bassin de la fontaine est comme de la nacre de perle sous l'eau claire qui scintille; la nappe ressemble à de l'argent en fusion, car la limpidité de l'eau et la blancheur de la pierre sont sans pareilles; on dirait une goutte d'essence transparente sur un visage d'albâtre. Il serait difficile de suivre son cours. Regarde l'eau et regarde la vasque, et tu ne pourras distinguer si c'est l'eau qui est immobile ou le marbre qui ruisselle. Comme le prisonnier d'amour, dont le visage se baigne d'ennui et de crainte sous le regard de l'envieux, ainsi l'eau jalouse s'indigne contre la pierre, et la pierre porte envie à l'eau. A ce flot inépuisable peut se comparer la main de notre roi, qui est aussi libéral et généreux que le lion est fort et vaillant. »

C'est dans le bassin de la fontaine des lions que tombèrent les têtes de trente-six Abencerrages, attirés dans un piége par les Zégris. Les autres Abencerrages auraient tous éprouvé le même sort sans le dévouement d'un petit page qui courut prévenir, au risque de sa vie, les survivans et les empêcher d'entrer dans la fatale cour. On vous fait remarquer au fond du bassin de larges taches rougeâtres, accusations indélébiles laissées par les victimes contre la cruauté de leurs bourreaux. Malheureusement les érudits prétendent que les Abencerrages et les Zégris n'ont jamais existé. Je m'en rapporte complètement là-dessus aux romances, aux traditions populaires et à la nouvelle de M. de Châteaubriand, et je crois fermement que les empreintes empourprées sont du sang et non de la rouille.

Nous avions établi notre quartier-général dans la cour des Lions; notre ameublement consistait en deux matelas qu'on roulait le jour dans quelque coin, en une lampe de cuivre, quelques bouteilles de vin de Jérés que nous mettions rafraîchir dans la fontaine, et une jarre de terre. Nous couchions tantôt dans la salle des deux Sœurs, tantôt dans celle des Abencerrages, et ce n'était pas sans quelque légère appréhension qu'étendu sur mon manteau, je regardais tomber, par les ouvertures de la voûte, dans l'eau du bassin et sur le pavé luisant, les rayons blancs de la lune, tout étonnés de se croiser avec la flamme jaune et tremblottante d'une lampe.

Les traditions populaires réunies par Washington Irving dans ses *Contes de l'Alhambra* me revenaient en mémoire; les histoires

du *Cheval sans tête* et du *Fantôme velu*, rapportées gravement par le père Etcheverria, me paraissaient extrêmement probables, surtout quand la lumière était soufflée. La vraisemblance des légendes paraît beaucoup plus grande la nuit, dans ces ténèbres traversées de reflets incertains qui prêtent à tous les objets vaguement ébauchés des apparences fantastiques : le doute est fils du jour, la foi est fille de la nuit, et ce qui m'étonne, moi, c'est que saint Thomas ait cru au Christ, après avoir mis le doigt dans sa plaie. — Je ne suis pas sûr de n'avoir pas vu les Abencerrages se promener le long des galeries au clair de lune avec leur tête sous le bras : toujours est-il que les ombres des colonnes prenaient des formes diablement suspectes, et que la brise, en passant dans les arcades, ressemblait à s'y méprendre à une respiration humaine.

Un matin, c'était un dimanche, vers quatre ou cinq heures, nous nous sentîmes, tout en dormant, inondés sur nos matelas d'une pluie fine et pénétrante. On avait ouvert les conduits des jets d'eau plus tôt qu'à l'ordinaire, en l'honneur d'un prince de Saxe-Cobourg qui venait visiter l'Alhambra, et qui, dit-on, devait épouser la jeune reine quand elle serait majeure.

A peine étions-nous levés et habillés que le prince arriva avec deux ou trois personnes de sa suite. Il était furieux. Les gardiens, pour le fêter plus dignement, avaient ajusté à toutes les fontaines des mécanismes et des jeux hydrauliques les plus ridicules du monde. L'une de ces inventions avait la prétention de figurer le voyage de la reine à Valence au moyen d'un petit carrosse de fer-blanc et de soldats de plomb que la force de l'eau faisait tourner. Jugez de la satisfaction du prince à ce raffinement ingénieux et constitutionnel. Le *Fray-Gerundio*, journal satirique de Madrid, persécutait ce pauvre prince avec un acharnement particulier. Il lui reprochait, entre autres crimes, de débattre trop vivement ses comptes de dépense dans les auberges, et d'avoir paru au théâtre en habit de majo, un chapeau pointu sur la tête.

Une compagnie de Grenadins et de Grenadines vint passer la journée à l'Alhambra; il y avait sept ou huit femmes jeunes et jolies et cinq ou six cavaliers. Ils dansèrent au son de la guitare, jouèrent aux petits jeux et chantèrent en chœur, sur un air délicieux, la chanson de Fray-Luis de Léon, qui a obtenu un succès populaire en Andalousie. Comme les jets d'eau étaient épuisés pour avoir commencé trop matin à darder leur fusée d'argent, et que les vasques se trouvaient à sec, les jeunes folles s'assirent en rond sur le rebord

d'albâtre du bassin de la salle des deux Sœurs, de manière à former corbeille, et, renversant en arrière leurs jolies têtes, elles reprenaient toutes ensemble le refrain de la chanson.

Le Generalife est situé à peu de distance de l'Alhambra, sur un mamelon de la même montagne. L'on y va par une espèce de chemin creux qui croise le ravin de los Molinos, et qui est tout bordé de figuiers aux énormes feuilles luisantes, de chênes verts, de pistachiers, de lauriers, de cistes d'une incroyable puissance de végétation. Le sol sur lequel on marche se compose d'un sable jaune tout pénétré d'eau, et d'une fécondité extraordinaire. Rien n'est plus ravissant à suivre que ce chemin, qui a l'air d'être tracé à travers une forêt vierge d'Amérique, tant il est obstrué de feuillages et de fleurs, tant on y respire un vertigineux parfum de plantes aromatiques. La vigne jaillit par les fentes des murs lézardés et suspend à toutes les branches ses vrilles fantasques et ses pampres découpés comme un ornement arabe; l'aloès ouvre son éventail de lames azurées, l'oranger contourne son bois noueux et s'accroche de ses doigts de racines aux déchirures des escarpemens. Tout fleurit, tout s'épanouit dans un désordre touffu et plein de charmans hasards. Une branche de jasmin qui s'égare mêle une étoile blanche aux fleurs écarlates du grenadier; un laurier, d'un bord du chemin à l'autre, va embrasser un cactus, malgré ses épines. La nature, abandonnée à elle-même, semble se piquer de coquetterie, et vouloir montrer combien l'art, même le plus exquis et le plus savant, reste toujours loin d'elle.

Au bout d'un quart d'heure de marche, on arrive au Generalife, qui n'est en quelque sorte que *la casa de campo*, le pavillon champêtre de l'Alhambra. L'extérieur, comme celui de toutes les constructions moresques, en est fort simple : de grandes murailles sans fenêtres et surmontées d'une terrasse avec une galerie en arcades, le tout coiffé d'un petit belvédère moderne. Il ne reste du Generalife que des arcs moresques et de grands panneaux d'arabesques malheureusement empâtées par des couches de lait de chaux renouvelées avec une obstination de propreté désespérante. Petit à petit, les délicates sculptures, les guillochis merveilleux de cette architecture de fée s'oblitèrent, se bouchent et disparaissent. Ce qui n'est plus aujourd'hui qu'une muraille vaguement vermiculée était autrefois une dentelle découpée à jour aussi fine que ces feuilles d'ivoire que la patience des Chinois cisèle pour les éventails. La brosse du badigeonneur a fait disparaître plus de chefs-d'œuvre que la faux du temps, s'il nous est permis de nous servir de cette expression mytho-

logique et surannée. — Dans une salle assez bien conservée, on remarque une suite de portraits enfumés des rois d'Espagne, qui n'ont qu'un mérite chronologique.

Le véritable charme du Generalife, ce sont ses jardins et ses eaux. Un canal revêtu de marbre occupe toute la longueur de l'enclos, et roule ses flots abondans et rapides sous une suite d'arcades de feuillages formées par des ifs contournés et taillés bizarrement. Des orangers, des cyprès, sont plantés sur chaque bord; au pied de l'un de ces cyprès d'une monstrueuse grosseur, et qui remonte au temps des Maures, la favorite de Boabdil, s'il faut en croire la légende, prouva souvent que les verroux et les grilles sont de minces garans de la vertu des sultanes. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'if est très gros et fort vieux.

La perspective est terminée par une galerie-portique à jets d'eau, à colonnes de marbre, comme le patio des Myrtes de l'Alhambra. — Le canal fait un coude, et vous pénétrez dans d'autres enceintes ornées de pièces d'eau et dont les murs conservent des traces de fresques du XVIe siècle, représentant des architectures rustiques et des points de vue. — Au milieu d'un de ces bassins s'épanouit comme une immense corbeille un gigantesque laurier-rose d'un éclat et d'une beauté incomparables. Au moment où je le vis, c'était comme une explosion de fleurs, comme le bouquet d'un feu d'artifice végétal; une fraîcheur splendide et vigoureuse, presque bruyante, si ce mot peut s'appliquer à des couleurs, à faire paraître blafard le teint de la rose la plus vermeille! Ses belles fleurs jaillissaient avec toute l'ardeur du désir vers la pure lumière du ciel; ses nobles feuilles, taillées tout exprès par la nature pour couronner la gloire, lavées par la bruine des jets d'eau, étincelaient comme des émeraudes au soleil. Jamais rien ne m'a fait éprouver un sentiment plus vif de la beauté que ce laurier-rose du Generalife.

Les eaux arrivent aux jardins par une espèce de rampe fort rapide, côtoyée de petits murs en manière de garde-fous, supportant des canaux de grandes tuiles creuses par où les ruisseaux se précipitent à ciel ouvert avec un gazouillement le plus gai et le plus vivant du monde. A chaque palier, des jets abondans partent du milieu de petits bassins et poussent leur aigrette de cristal jusque dans l'épais feuillage du bois de lauriers, dont les branches se croisent au-dessus d'eux. La montagne ruisselle de toutes parts; à chaque pas jaillit une source, et toujours l'on entend murmurer à côté de soi quelque onde détournée de son cours qui va alimenter une fontaine ou porter la

fraîcheur au pied d'un arbre. Les Arabes ont poussé au plus haut degré l'art de l'irrigation; leurs travaux hydrauliques attestent une civilisation des plus avancées; ils subsistent encore aujourd'hui, et c'est à eux que Grenade doit d'être le paradis de l'Espagne, et de jouir d'un printemps éternel sous une température africaine. Un bras du Darro a été détourné par les Arabes et amené de plus de deux lieues sur la colline de l'Alhambra.

Du belvédère du Generalife, l'on aperçoit bien nettement la configuration de l'Alhambra avec son enceinte de tours rougeâtres à demi ruinées, et ses pans de murs qui montent et descendent, en suivant les ondulations de la montagne. Le palais de Charles-Quint, que l'on ne découvre pas du côté de la ville, dessine sur les flancs damassés de la Sierra-Nevada, dont l'échine blanche entaille bizarrement le ciel, sa masse robuste et carrée, que le soleil dore d'un reflet blond. Le clocher de Sainte-Marie profile sa silhouette chrétienne au-dessus des créneaux mauresques. Quelques cyprès poussent à travers les crevasses des murailles leurs noirs soupirs de feuillage au milieu de toute cette lumière et de tout cet azur, comme une pensée triste dans la joie d'une fête. Les pentes de la colline qui descendent vers le Darro et le ravin de los Molinos disparaissent sous un océan de verdure. C'est un des plus beaux points de vue que l'on puisse imaginer.

De l'autre côté, comme pour faire contraste à tant de fraîcheur, s'élève une montagne inculte, brûlée, fauve, plaquée de tons d'ocre et de terre de Sienne, qu'on appelle *la silla del Moro* à cause de quelques restes de constructions qu'elle porte à son sommet. C'est de là que le roi Boabdil regardait les cavaliers arabes joûter dans la Vega contre les chevaliers chrétiens. Le souvenir des Mores est toujours vivant à Grenade. On dirait que c'est d'hier qu'ils ont quitté la ville, et, si l'on en juge par ce qui reste d'eux, c'est vraiment dommage. Ce qu'il faut à l'Espagne du midi, c'est la civilisation africaine et non la civilisation européenne, qui n'est pas en rapport avec l'ardeur du climat et des passions qu'il inspire. Le mécanisme constitutionnel ne peut convenir qu'aux zônes tempérées; au-delà de 30 degrés de chaleur, les chartes fondent ou éclatent.

Maintenant que nous en avons fini avec l'Alhambra et le Generalife, traversons le ravin du Darro et allons visiter, le long du chemin qui mène au Monte-Sagrado, les tanières des gitanos, assez nombreux à Grenade. Ce chemin est pratiqué dans le flanc de la colline de l'Albaycin, qui surplombe d'un côté. Des raquettes gigantesques, des

nopals monstrueux hérissent ces pentes décharnées et blanchâtres de leurs palettes et de leurs lances couleur de vert-de-gris; sous les racines de ces grandes plantes grasses qui semblent leur servir de chevaux de frise et d'artichauts, sont creusées dans le roc vif les habitations des bohémiens. L'entrée de ces cavernes est blanchie à la chaux; une corde tendue, sur laquelle glisse un morceau de tapisserie éraillée, leur tient lieu de porte. C'est là-dedans que grouille et pullule la sauvage famille; les enfans, plus fauves de peau que des cigares de la Havane, jouent tout nus devant le seuil, sans distinction de sexe, et se roulent dans la poussière en poussant des cris aigus et gutturaux. Les gitanos sont ordinairement forgerons, tondeurs de mules, vétérinaires, et surtout maquignons. Ils ont mille recettes pour donner du feu et de la vigueur aux bêtes les plus poussives et les plus fourbues; un gitano eût fait galoper Rossinante et caracoler le grison de Sancho. Leur vrai métier au fond est celui de voleur.

Les gitanas vendent des amulettes, disent la bonne aventure et pratiquent les industries suspectes habituelles aux femmes de leur race : j'en ai peu vu de jolies, bien que leurs figures fussent remarquables de type et de caractère. Leur teint basané fait ressortir la limpidité de leurs yeux orientaux dont l'ardeur est tempérée par je ne sais quelle tristesse mystérieuse, comme le souvenir d'une patrie absente et d'une grandeur déchue. Leur bouche un peu épaisse, fortement colorée, rappelle l'épanouissement des bouches africaines; la petitesse du front, la forme busquée du nez, accusent leur origine commune avec les tsiganes de Valachie et de Bohême, et tous les enfans de ce peuple bizarre qui a traversé, sous le nom générique d'Égypte, la société du moyen-âge, et dont tant de siècles n'ont pu interrompre la filiation énigmatique. Presque toutes ont dans le port une telle majesté naturelle, une telle franchise d'allure, elles sont si bien assises sur leurs hanches, que, malgré leurs haillons, leur saleté et leur misère, elles semblent avoir la conscience de l'antiquité et de la pureté de leur race vierge de tout mélange, car les bohémiens ne se marient qu'entre eux, et les enfans qui proviendraient d'unions passagères seraient rejetés de la tribu impitoyablement. — Une des prétentions des gitanos est d'être bons Castillans et bons catholiques, mais je crois qu'au fond ils sont quelque peu Arabes et mahométans, ce dont ils se défendent tant qu'ils peuvent, par un reste de terreur de l'inquisition disparue. — Quelques rues désertes et à moitié en ruines de l'Albaycin sont aussi habitées par des gitanos plus riches ou moins nomades. Dans une de ces ruelles, nous aperçûmes une

petite fille de huit ans, entièrement nue, qui s'exerçait à danser le *zorongo* sur un pavé pointu. Sa sœur, have, décharnée, avec des yeux de braise dans une figure de citron, était accroupie à terre à côté d'elle, une guitare sur les genoux, dont elle faisait ronfler les cordes avec le pouce, musique assez semblable au grincement enroué des cigales. La mère, richement habillée et le col chargé de verroteries, battait la mesure du bout d'une pantoufle de velours bleu que son œil caressait complaisamment. La sauvagerie d'attitudes, l'accoutrement étrange et la couleur extraordinaire de ce groupe, en eussent fait un excellent motif de tableau pour Callot ou Salvator Rosa.

Le Monte-Sagrado, qui renferme les grottes des martyrs retrouvés miraculeusement, n'offre rien de bien curieux. C'est un couvent avec une église assez ordinaire, sous laquelle sont creusées les cryptes. Ces cryptes n'ont rien qui puisse produire une vive impression. Elles se composent d'une complication de petits corridors étroits, hauts de sept ou huit pieds et blanchis à la chaux. Dans des enfoncemens ménagés à cet effet, l'on a élevé des autels parés avec plus de dévotion que de goût. C'est là que sont enfermés, derrière des grillages, les châsses et les ossemens des saints personnages. — Je m'attendais à une église souterraine obscure, mystérieuse, presqu'effrayante, à piliers trapus, à voûte surbaissée, éclairée par le reflet incertain d'une lampe lointaine, à quelque chose comme les anciennes catacombes, et je ne fus pas peu surpris de l'aspect propre et coquet de cette crypte badigeonnée, éclairée par des soupiraux comme une cave. Nous autres catholiques un peu superficiels, nous avons besoin du pittoresque pour arriver aux sentimens religieux. Le dévot ne pense guère aux jeux de l'ombre et de la lumière, aux proportions plus ou moins savantes de l'architecture; il sait que sous cet autel de forme médiocre sont cachés les os des saints morts pour la foi qu'il professe : cela lui suffit.

La Chartreuse, maintenant veuve de ses moines, comme tous les couvens d'Espagne, est un admirable édifice, et l'on ne saurait trop regretter qu'il ait été détourné de sa destination primitive. Nous n'avons jamais bien compris quel mal pouvaient faire des cénobites cloîtrés dans une prison volontaire et vivant d'austérités et de prières, surtout dans un pays comme l'Espagne, où ce n'est certes pas le terrain qui manque.

On monte par un double perron au portail de l'église, surmonté d'une statue de saint Bruno en marbre blanc, d'un assez bel effet. La décoration de cette église est singulière et consiste en arabesques

de plâtre moulé d'une variété et d'une fécondité de motifs vraiment prodigieuses. Il semble que l'intention de l'architecte ait été de lutter, dans un goût tout différent, de légèreté et de complication avec les dentelles de l'Alhambra. Il n'y a pas un endroit large comme la main, dans cet immense vaisseau, qui ne soit fleuri, damassé, feuillé, guilloché, touffu comme un cœur de chou; il y aurait de quoi faire perdre la tête à qui voudrait en tirer un crayon exact. Le chœur est revêtu de porphyres et de marbres précieux. Quelques tableaux médiocres sont accrochés çà et là le long des murs et font regretter la place qu'ils cachent. Le cimetière est auprès de l'église; selon l'usage des chartreux, aucune tombe, aucune croix n'y désigne l'endroit où dorment les frères décédés; les cellules entourent le cimetière et sont pourvues chacune d'un petit jardin. Dans un terrain planté d'arbres, qui servait sans doute de promenade aux religieux, l'on me fit remarquer une espèce de vivier à marges de pierres inclinées, où se traînaient gauchement quelques douzaines de tortues humant le soleil et tout heureuses d'être désormais à l'abri de la marmite. La règle des chartreux leur impose de ne jamais manger de viande, et la tortue est considérée comme poisson par les casuistes. Celles-ci devaient servir à la nourriture des moines. La révolution les a sauvées.

Pendant que nous sommes en train de visiter les couvens, entrons, s'il vous plaît, dans le monastère de Saint-Jean-de-Dieu. Le cloître en est des plus bizarres et d'un mauvais goût tout-à-fait prodigieux; les murailles, peintes à fresque, représentent différentes belles actions de la vie de saint Jean-de-Dieu, encadrées dans des grotesques et des fantaisies d'ornement qui dépassent ce que les monstres du Japon et les magots de la Chine ont de plus extravagant et de plus curieusement difforme. Ce sont des syrènes qui jouent du violon, des guenuches à leur toilette, des poissons chimériques dans des flots impossibles, des fleurs qui ont l'air d'oiseaux, des oiseaux qui ont l'air de fleurs, des losanges de miroirs, des carreaux de fayence, des lacs d'amour, un fouillis inextricable! L'église, heureusement d'une autre époque, est presque toute dorée. Le retable, soutenu par des colonnes d'ordre salomonique, produit un effet riche et majestueux. Le sacristain, qui nous servait de guide, voyant que nous étions Français, nous questionna sur notre pays, et nous demanda s'il était vrai, comme on le disait à Grenade, que l'empereur de Russie, Nicolas, eût envahi la France et se fût rendu maître de Paris; telles étaient les nouvelles les plus fraîches. Ces grossières absurdités étaient répandues dans le peuple par les partisans de don

Carlos pour faire croire à une réaction absolutiste de la part des puissances de l'Europe, et ranimer par l'espoir d'un prochain secours le courage défaillant des bandes désorganisées.

Dans cette église, je vis un spectacle qui me frappa, c'était une vieille femme qui rampait sur les genoux, de la porte vers l'autel; elle avait les bras étendus en croix, raides comme des pieux, la tête renversée en arrière, les yeux retournés et ne laissant voir que le blanc, les lèvres bridées sur les dents, la face luisante et plombée; c'était de l'extase poussée jusqu'à la catalepsie. Jamais Zurbaran n'a rien fait de plus ascétique et d'une ardeur plus fiévreuse. Elle accomplissait une pénitence ordonnée par son confesseur, et en avait encore pour quatre jours.

Le couvent de San-Geronimo, maintenant transformé en caserne, renferme un cloître gothique à deux étages d'arcades d'un caractère et d'une beauté rares. Les chapiteaux des colonnes sont enjolivés de feuillages et d'animaux fantastiques d'un caprice et d'un travail charmans. L'église, profanée et déserte, offre cette particularité, que tous les ornemens et les reliefs d'architecture y sont peints, comme la voûte de la Bourse, en grisaille, au lieu d'être exécutés réellement; c'est là qu'est enterré Gonzalve de Cordoue, surnommé le grand capitaine. On y conservait son épée, qui a été enlevée dernièrement et vendue deux ou trois douros, valeur de l'argent qui garnissait la poignée. C'est ainsi que beaucoup d'objets précieux comme art ou comme souvenir ont disparu sans profit autre pour les voleurs que le plaisir même de mal faire. Il semble que l'on pouvait imiter notre révolution par un autre côté que par son stupide vandalisme. C'est le sentiment que l'on éprouve toutes les fois que l'on visite un couvent dépeuplé, à l'aspect de tant de ruines et de dévastations inutiles, de tant de chefs-d'œuvre de tous genres perdus sans retour, de ce long travail de plusieurs siècles emporté et balayé en un instant. Il n'est donné à personne de préjuger l'avenir; mais je doute qu'il nous rende ce que le passé nous avait légué, et que l'on détruit comme si l'on avait quelque chose à mettre à la place. Encore pourrait-on mettre ce quelque chose *à côté*, car la terre n'est pas tellement couverte de monumens, qu'on soit forcé d'élever les nouveaux édifices sur les décombres des anciens. Ces réflexions me préoccupaient en parcourant, dans l'Antequerula, l'ancien couvent de San-Domingo. La chapelle est décorée avec une surcharge de colifichets, de fanfreluches et de dorures inimaginable. Ce ne sont que colonnes torses, volutes, chicorées, incrustations de brèches de couleur, mo-

saïques de verre, marqueterie de nacre et de burgau, cristaux taillés, miroirs à bizeaux, soleils à rayons, transparens, etc., tout ce que le goût tourmenté du XVIIIe siècle et l'horreur de la ligne droite peuvent inspirer de plus désordonné, de plus contrefait, de plus bossu et de plus baroque. La bibliothèque, qui a été préservée, se compose presqu'exclusivement d'in-folios et d'in-quartos reliés en vélin blanc, avec le titre écrit à la main en encre noire ou rouge. Ce sont en général des traités de théologie, des dissertations de casuistes et autres productions scolastiques, peu intéressantes pour de simples littérateurs. L'on a formé au couvent de San-Domingo une collection de tableaux provenant des monastères abolis ou ruinés, qui, à l'exception de quelques belles têtes ascétiques, de quelques scènes de martyrs, qui semblent peintes par des bourreaux, tant il y brille une vaste érudition de supplices, n'offre rien de remarquablement supérieur, et prouve que les dévastateurs sont d'excellens experts en fait de peinture, car ils savent fort bien garder pour eux tout ce qu'il y a de bon. Les cours et les cloîtres sont d'une admirable beauté, ornés de fontaines, d'orangers et de fleurs. Comme tout est là merveilleusement disposé pour la rêverie, la méditation et l'étude! et quel dommage que les couvens aient été habités par des moines, et non par des poètes! Les jardins, abandonnés à eux-mêmes, ont pris un caractère agreste et sauvage. Une végétation luxuriante envahit les allées; la nature rentre partout en possession de ses droits; à la place de chaque pierre qui tombe, elle met une touffe d'herbe ou de fleurs. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces jardins, c'est une allée de lauriers énormes, faisant berceau, pavée de marbre blanc et garnie de chaque côté d'un long banc de même matière à dossier renversé. Des jets d'eau espacés entretiennent la fraîcheur sous cette épaisse voûte verte, au bout de laquelle on jouit d'un point de vue magnifique sur la Sierra-Nevada, à travers un charmant mirador moresque, faisant partie d'un reste d'ancien palais arabe enclavé dans le couvent. Ce pavillon communiquait, dit-on, avec l'Alhambra, dont il est assez éloigné, par de longues galeries souterraines. Cette idée est, du reste, fort enracinée à Grenade, où la moindre ruine moresque est toujours gratifiée de cinq ou six lieues de souterrains et d'un trésor caché gardé par un enchantement quelconque.

Nous allions souvent à San-Domingo nous asseoir à l'ombre des lauriers et nous baigner dans une piscine où les moines, s'il faut en croire les chansons satiriques, s'ébattaient joyeusement avec les jolies

filles qu'ils attiraient ou faisaient enlever. Il est à remarquer que c'est dans les pays les plus catholiques que les choses saintes, les prêtres et les moines sont traités le plus légèrement; les couplets et les contes espagnols sur les religieux n'ont rien à envier, pour la licence, aux facéties de Marot et de Beroalde de Verville, et, à voir la manière dont sont parodiées dans les vieilles pièces de théâtre les cérémonies de la religion, on ne se douterait guère que l'inquisition ait existé.

A propos de bain, plaçons ici un petit détail qui prouvera que l'art thermal, porté à un si haut degré par les Arabes, est bien déchu à Grenade de son antique splendeur. Notre guide nous conduisit à un établissement de bains assez joliment arrangé, avec des cabinets disposés autour d'un patio ombragé d'un plafond de pampres, et occupé en grande partie par un réservoir d'une eau fort limpide. Jusque-là tout allait bien, mais en quoi pensez-vous que pouvaient être faites les baignoires? En cuivre, en zinc, en pierre, en bois? Pas du tout, vous n'y êtes pas;—nous allons vous le dire, car vous ne le devineriez jamais. C'étaient d'énormes jarres d'argile comme celles où l'on conserve l'huile; ces baignoires d'un nouveau genre étaient enterrées jusqu'aux deux tiers à peu près de leur hauteur. Avant de nous empoter dans ces cruches, nous les fîmes garnir d'un drap blanc, précaution de propreté qui parut extrêmement bizarre au baigneur, et que nous eûmes besoin de lui recommander plusieurs fois pour nous faire obéir, tant elle l'étonnait. Il s'expliqua ce caprice à lui-même en faisant un geste commisératif des épaules et de la tête, et en disant à demi-voix ce seul mot : — *Ingleses!* — Nous nous tenions accroupis dans nos pots, la tête passant en dehors, à peu près comme des perdrix en terrine, et faisant une mine assez grotesque. C'est seulement alors que je compris l'histoire d'*Ali-Baba ou les Quarante voleurs*, qui m'avait toujours paru un peu difficile à croire, et fait douter un instant de la véracité des *Mille et une Nuits*.

Il y a bien dans l'Albaycin d'anciens bains moresques, une piscine recouverte d'une voûte trouée de petits soupiraux étoilés, mais ils ne sont pas installés, et l'on n'y aurait que de l'eau froide.

Voici à peu près ce que l'on peut remarquer à Grenade, dans un séjour de quelques semaines. Les distractions y sont rares : le théâtre est fermé pendant l'été; il n'y a pas de casinos ni d'établissemens publics, et l'on ne trouve de journaux français et étrangers qu'au Lycée, dont les membres donnent à certains jours des séances où

l'on lit des discours, des vers, où l'on chante, où l'on joue des comédies composées ordinairement par quelque jeune poète de la société.

Chacun est occupé consciencieusement à ne rien faire : la galanterie, la cigarette, la fabrication des quatrains et des octaves, et surtout les cartes, suffisent à remplir agréablement l'existence. On ne voit pas là cette inquiétude furieuse, ce besoin d'agir et de changer de place, qui tourmentent les gens du Nord. Les Espagnols m'ont paru très philosophes : ils n'attachent presque aucune importance à la vie matérielle, et le comfort leur est tout-à-fait indifférent. Les mille besoins factices créés par les civilisations septentrionales leur semblent des recherches puériles et gênantes. En effet, n'ayant pas à se défendre continuellement contre le climat, les jouissances du *home* anglais ne leur inspirent aucune envie. Qu'importe que les fenêtres joignent exactement à des gens qui paieraient un courant d'air, un vent coulis, s'ils pouvaient se le procurer? Favorisés par un beau ciel, ils ont réduit l'existence à sa plus simple expression; cette sobriété et cette modération en toutes choses leur procurent une grande liberté, une extrême indépendance; ils ont le temps de vivre, et nous ne pouvons guère en dire autant. Les Espagnols ne conçoivent pas que l'on travaille d'abord pour se reposer ensuite; ils aiment beaucoup mieux faire l'inverse, ce qui me paraît effectivement plus sage. Un ouvrier qui a gagné quelques réaux laisse là son ouvrage, met sa belle veste brodée sur son épaule, prend sa guitare, et va danser ou faire l'amour avec les *majas* de sa connaissance jusqu'à ce qu'il ne lui reste plus un seul quarto; alors il reprend la besogne. Avec trois ou quatre sous par jour, un Andalou peut vivre splendidement; pour cette somme, il aura du pain très blanc, une énorme tranche de pastèque et un petit verre d'anisette; son logement ne lui coûtera que la peine d'étendre son manteau par terre sous quelque portique ou quelque arche de pont. En général, le travail paraît aux Espagnols une chose humiliante et indigne d'un homme libre, idée très naturelle et très raisonnable à mon avis, puisque Dieu, voulant punir l'homme de sa désobéissance, n'a pas su trouver de plus grand supplice à lui infliger que de gagner son pain à la sueur de son front. Des plaisirs conquis comme les nôtres à force de peines, de fatigues, de tension d'esprit et d'assiduité, leur sembleraient payés beaucoup trop cher. Comme les peuples simples et rapprochés de l'état de nature, ils ont une rectitude de juge-

ment qui leur fait mépriser les jouissances de convention. Pour quelqu'un qui arrive de Paris ou de Londres, ces deux tourbillons d'activité dévorante, d'existences fiévreuses et surexcitées, c'est un spectacle singulier que la vie que l'on mène à Grenade, vie toute de loisir, remplie par la conversation, la sieste, la promenade, la musique et la danse. On est surpris de voir le calme heureux de ces figures, la dignité tranquille de ces physionomies. Personne n'a cet air affairé qu'on remarque aux passans dans les rues de Paris. Chacun va tout à son aise, choisissant le côté de l'ombre, s'arrêtant pour causer avec ses amis et ne trahissant aucune hâte d'arriver. La certitude de ne pouvoir gagner d'argent éteint toute ambition; aucune carrière n'est ouverte aux jeunes gens. Les plus aventureux s'en vont à Manille, à la Havane, ou prennent du service dans l'armée; mais, vu le piteux état des finances, ils restent quelquefois des années entières sans entendre parler de solde. Convaincus de l'inutilité de leurs efforts, ils ne cherchent pas à tenter des fortunes impossibles et passent leur temps dans une oisiveté charmante que favorisent la beauté du pays et l'ardeur du climat.

Je ne me suis guère aperçu de la morgue des Espagnols : rien n'est trompeur comme les réputations qu'on fait aux individus et aux peuples. Je les ai trouvés, au contraire, d'une simplicité et d'une bonhomie extrêmes; l'Espagne est le vrai pays de l'égalité, sinon dans les mots, du moins dans les faits. Le dernier mendiant allume son *papelito* au *puro* du grand seigneur, qui le laisse faire sans la moindre affectation de condescendance; la marquise enjambe en souriant les corps déguenillés des vauriens endormis en travers de sa porte, et en voyage elle ne fait pas la grimace pour boire au même verre que le *mayoral*, le *zagal* et l'*escopetero* qui la conduisent. Les étrangers ont beaucoup de peine à s'accommoder de cette familiarité, les Anglais surtout, qui se font servir sur des plats des lettres qu'ils prennent avec des pincettes. Un de ces estimables insulaires, allant de Séville à Jérès, envoya dîner son *calesero* à la cuisine. Celui-ci, qui dans son ame pensait faire beaucoup d'honneur à un hérétique en s'accoudant à la même table que lui, ne fit pas une observation, et dissimula son courroux aussi soigneusement qu'un traître de mélodrame; mais, au milieu de la route, à trois ou quatre lieues de Jérès, dans un désert effroyable, plein de fondrières et de broussailles, notre homme jeta fort proprement l'Anglais à bas de la voiture et lui cria, en fouettant son cheval : « Mylord, vous ne m'avez

pas trouvé digne de prendre place à votre table; je vous trouve, moi, don Balbino Bustamente y Orozco, de trop mauvaise compagnie pour être assis sur cette banquette dans ma calessine. — Bonsoir! »

Les servantes et les domestiques sont traités avec une douceur familière bien différente de notre politesse affectée, qui semble à chaque mot leur rappeler l'infériorité de leur position. Un petit exemple prouvera notre assertion. Nous étions allés en partie à la maison de campagne de la señora ***; le soir, on voulut danser, mais il y avait beaucoup plus de femmes que de cavaliers : la señora *** fit monter le jardinier et un autre domestique, qui dansèrent toute la soirée, sans embarras, sans fausse honte, sans empressement servile, comme s'ils eussent réellement fait partie de la société. Ils invitèrent tour à tour les plus jolies et les plus titrées, qui se rendirent à leur demande avec toute la bonne grace possible. Nos démocrates sont encore loin de cette égalité pratique, et nos plus farouches républicains se révolteraient à l'idée de figurer, dans un quadrille, en face d'un paysan ou d'un laquais.

Ces remarques souffrent, comme toutes les règles, une infinité d'exceptions. Il y a sans doute beaucoup d'Espagnols actifs, laborieux, sensibles à toutes les recherches de la vie; mais telle est l'impression générale que reçoit un voyageur après quelque séjour, impression souvent plus juste que celle d'un observateur indigène, moins frappé et moins saisi par la nouveauté des objets.

Notre curiosité satisfaite à l'endroit de Grenade et de ses monumens, à force de rencontrer à chaque bout de rue la perspective de la Sierra-Nevada, nous résolûmes de faire plus intime connaissance avec elle et de tenter une ascension sur le Mulhacen, le pic le plus élevé de la chaîne. Nos amis essayèrent d'abord de nous détourner de ce projet, qui ne laissait pas d'offrir quelque danger; mais, lorsqu'on nous vit bien résolus, l'on nous indiqua un chasseur, nommé Alexandro Romero, comme connaissant la montagne à fond et capable de nous servir de guide. Il vint nous voir à notre *casa de pupilos*, et sa physionomie mâle et franche nous prévint tout de suite en sa faveur : il portait un vieux gilet de velours, une ceinture de laine rouge, des grègues de toile blanche comme celles des Valençais, qui laissaient voir ses jambes sèches, nerveuses, tannées comme du cuir de Cordoue. Des alpargatas de corde tressée lui servaient de chaussure; un petit chapeau andalou, roussi à force de coups de soleil, une carabine, une poire à poudre en sautoir, complétaient cet ajustement. Il se chargea des préparatifs de l'expédition, et promit de

nous amener le lendemain à trois heures les quatre chevaux dont nous avions besoin, un pour mon compagnon de voyage, un autre pour moi, le troisième pour un jeune Allemand qui s'était joint à notre caravane, le quatrième pour notre domestique, préposé à la partie culinaire de l'expédition. Quant à Romero, il devait aller à pied. Nos provisions consistaient en jambon, poulets rôtis, chocolat, pain, citrons, sucre, et principalement en une grande bourse de cuir qu'on appelle *bota*, remplie d'excellent vin de val de Peñas.

A l'heure dite, les chevaux étaient devant notre maison, et Romero faisait bélier à notre porte avec la crosse de sa carabine. Nous nous mîmes en selle encore mal éveillés, et le cortége partit : notre guide nous précédait en coureur et nous indiquait le chemin. Quoiqu'il fît déjà jour, le soleil n'avait pas encore paru, et les ondulations des collines inférieures, que nous avions dépassées, s'étendaient autour de nous, fraîches, limpides et bleues comme les vagues d'un océan immobile. Grenade s'effaçait au loin dans l'atmosphère vaporeuse. Quand le globe de flamme parut à l'horizon, toutes les cimes devinrent roses comme de jeunes filles à l'aspect d'un amant, et semblèrent témoigner un embarras pudique d'être vues dans leur déshabillé du matin. — Jusque-là nous n'avions gravi que des pentes assez douces s'enveloppant les unes dans les autres et n'offrant aucune difficulté réelle. Les croupes de la montagne s'unissent à la plaine par des courbes habilement ménagées qui forment un premier plateau toujours aisément accessible. Nous étions arrivés sur ce premier plateau. Le guide décida qu'il fallait laisser souffler nos montures, leur donner à manger et déjeuner nous-mêmes. Nous nous établîmes au pied d'une roche, près d'une petite source dont l'eau diamantée scintillait sous une herbe d'émeraude. Romero, aussi adroit qu'un sauvage d'Amérique, improvisa un feu au moyen d'une poignée de broussailles, et Louis nous fit du chocolat qui, soutenu d'une tranche de jambon et d'une gorgée de vin, composa notre premier repas dans la montagne. Pendant que cuisait notre déjeuner, une superbe vipère passa à côté de nous et parut surprise et mécontente de notre installation sur ses propriétés, ce qu'elle témoigna par un sifflement impoli qui lui valut un bon coup de canne à dard dans le ventre. Un petit oiseau, qui avait observé cette scène d'un air très attentif, ne vit pas plus tôt la vipère hors de combat, qu'il accourut les plumes de la gorge hérissées, battant des ailes, l'œil en feu, criant et pépiant dans un état d'exaltation bizarre, reculant toutes les fois qu'un des tronçons de la bête venimeuse se

tordait convulsivement, puis revenant bientôt à la charge et lui donnant quelques coups de bec, après lesquels il s'élevait en l'air de trois ou quatre pieds. Je ne sais pas ce que ce serpent pouvait avoir fait pendant sa vie à cet oiseau, et quelle rancune nous avions servie en le tuant, mais jamais je n'ai vu joie plus grande.

L'on se remit en marche. — De temps en temps nous rencontrions des files de petits ânes qui descendaient des régions supérieures, chargés de neige qu'ils portaient à Grenade pour la consommation de la journée. Les conducteurs nous saluaient, en passant, du sacramentel *vayan ustedes con dios*, et notre guide leur lançait quelque bouffonnerie sur leur marchandise qui ne les accompagnerait pas à la ville, et qu'ils seraient forcés de vendre au préposé de l'arrosement.

Romero nous précédait toujours, sautant de pierre en pierre avec la légèreté d'un chamois, en criant : *Bueno camino* (bon chemin). Je serais bien curieux de savoir ce que ce brave homme entendait par mauvais chemin, car il n'y avait aucune apparence de route. A droite et à gauche se creusaient à perte de vue de charmans précipices, très bleus, très azurés, très vaporeux, variant de quinze cents à deux mille pieds de profondeur, différence qui, du reste, nous inquiétait fort peu, quelques douzaines de toises de plus ou de moins ne changeant rien à l'affaire. — Je me rappelle en frissonnant un certain passage long de trois ou quatre portées de fusil, large de deux pieds, planche naturelle jetée entre deux gouffres. Comme mon cheval tenait la tête de la file, je dus passer le premier sur cette espèce de corde tendue qui eût donné à réfléchir aux acrobates les plus déterminés. A certains endroits, le sentier était si étroit, que ma monture n'avait que bien juste la place de poser son sabot, et que chacune de mes jambes surplombait sur un abîme différent : je me tenais immobile en selle, droit comme si j'eusse porté une chaise en équilibre au bout du nez. — Ce trajet de quelques minutes me parut fort long.

Quand je réfléchis de sang-froid à cette ascension incroyable, je m'étonne comme au souvenir d'un rêve incohérent. Nous avons passé par des chemins où les chèvres auraient hésité à poser le pied, gravi des pentes tellement escarpées, que les oreilles de nos chevaux nous touchaient le menton, à travers des rochers, des pierres qui s'écroulaient, le long de précipices effroyables, décrivant des zigs-zags, profitant du moindre accident de terrain, avançant peu, mais toujours, et montant par degrés vers le sommet, but de notre am-

bition, et que nous avions perdu de vue depuis que nous étions engagés dans la montagne, parce que chaque plateau dérobe aux yeux le plateau supérieur. Chaque fois que nos bêtes s'arrêtaient pour reprendre haleine, nous nous retournions sur nos selles pour contempler l'immense panorama formé par la toile circulaire de l'horizon. Les crêtes surmontées se dessinaient comme dans une grande carte géographique. La Vega de Grenade et toute l'Andalousie se déployaient sous l'aspect d'une mer azurée où quelques points blancs, frappés par le soleil, figuraient les voiles. Les cimes voisines, chauves, pelées, fendillées et lézardées de haut en bas, avaient dans l'ombre des teintes de cendre verte, de bleu d'Égypte, de lilas et de gris de perle, et dans la lumière des tons d'écorce d'orange, de peau de lion, d'or bruni, les plus chaudes et les plus admirables du monde. Rien ne donne l'idée d'un chaos, d'un univers encore aux mains du créateur, comme une chaîne de montagnes vue de haut. On dirait qu'un peuple de titans a essayé de bâtir là une de ces tours d'énormités, une de ces prodigieuses *Lylacqs* qui alarment Dieu; qu'ils en ont entassé les matériaux, commencé les terrasses gigantesques, et qu'un souffle inconnu a renversé et agité comme une tempête leurs ébauches de temples et de palais. On se croirait au milieu des décombres d'une Babylone antédiluvienne, dans les ruines d'une ville préadamite. Ces blocs énormes, ces entassemens pharaoniens réveillent l'idée d'une race de géans disparus, tant la vieillesse du monde est visiblement écrite en rides profondes sur le front chenu et la face rechignée de ces montagnes millenaires.

Nous avions atteint la région des aigles. De loin en loin, nous apercevions un de ces nobles oiseaux perché sur une roche solitaire, l'œil tourné vers le soleil, et dans cet état d'extase contemplative qui remplace la pensée chez les animaux. L'un d'eux planait à une grande hauteur et semblait immobile au milieu d'un océan de lumière. Romero ne put résister au plaisir de lui envoyer une balle en manière de carte de visite. Le plomb emporta une des grandes plumes de l'aile, et l'aigle continua sa route comme s'il ne lui était rien arrivé, avec une majesté indicible. La plume tournoya long-temps avant d'arriver à terre, où elle fut recueillie par Romero, qui en orna son feutre.

Les neiges commençaient à se montrer par minces filets, par plaques disséminées, à l'ombre des roches; l'air se raréfiait, les escarpemens devenaient de plus en plus abruptes; bientôt ce fut par nappes immenses, par tas énormes, que la neige s'offrit à nous, et les

rayons du soleil n'avaient plus la force de la fondre. Nous étions au-dessus des sources du Genil, que nous apercevions, sous la forme d'un ruban bleu glacé d'argent, se précipiter en toute hâte du côté de sa ville bien-aimée. Le plateau sur lequel nous nous trouvions s'élève environ à neuf mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et n'est dominé que par le pic de Veleta et le Mulhacen, qui se haussent encore d'un millier de pieds vers l'abîme insondable du ciel. Ce fut là que Romero décida qu'on passerait la nuit. On ôta les harnais des chevaux, qui n'en pouvaient plus; Louis et le guide arrachèrent des broussailles, des racines et des genêts pour entretenir notre feu, car, bien que la chaleur fût dans la plaine de trente à trente-cinq degrés, il faisait sur ces hauteurs un frais que le coucher du soleil devait nécessairement changer en froid piquant. Il pouvait être environ cinq heures; mon compagnon et le jeune Allemand voulurent profiter de la fin du jour pour gravir à pied et tout seuls le dernier mamelon. Quant à moi, je préférai rester, et, l'esprit ému de ce spectacle grandiose et sublime, je me mis à griffonner sur mon carnet quelques vers, sinon bien tournés, ayant du moins le mérite d'être les seuls alexandrins composés à une pareille élévation. Mes strophes terminées, je fabriquai pour notre dessert d'excellens sorbets avec de la neige, du sucre, du citron et de l'eau-de-vie. Notre campement était assez pittoresque; les selles de nos chevaux nous servaient de siéges, nos manteaux de tapis, un grand tas de neige nous abritait contre le vent. Au centre brillait un feu de genêts que nous alimentions en y jetant de temps à autre une branche qui se tordait et sifait en dardant sa sève en jets de toutes couleurs. Par-dessus nous, les chevaux étendaient leur tête maigre à l'œil doux et morne, et attrapaient ainsi quelques bouffées de chaleur.

La nuit approchait à grands pas. Les montagnes les moins élevées s'étaient d'abord successivement éteintes, et, comme un pêcheur qui fuit devant la marée montante, la lumière sautillait de cime en cime en rétrogradant vers les plus hautes pour échapper à l'ombre qui venait du fond des vallées, noyant tout de ses lames bleuâtres. Le dernier rayon qui s'arrêta sur le pic du Mulhacen hésita un instant, puis, ouvrant ses ailes d'or, s'envola comme un oiseau de flamme dans les profondeurs du ciel et disparut. L'obscurité était complète, et la réverbération agrandie de notre foyer envoyait danser des ombres grimaçantes sur les parois des rochers. Eugène et l'Allemand ne reparaissaient pas, et je commençais à m'inquiéter : ils pouvaient être tombés dans un précipice, engloutis dans un tas de

neige. Romero et Louis me demandaient déjà de leur signer des attestations comme quoi ils n'avaient ni égorgé ni volé ces deux honnêtes gentilshommes, et que, s'ils étaient morts, c'était bien leur faute.

En attendant, nous nous rompions la poitrine à pousser les hurlemens les plus aigus et les plus sauvages pour leur indiquer la direction de notre wigwam, au cas qu'ils n'en pussent apercevoir la flamme. Enfin un coup de fusil, répercuté par tous les échos de la montagne, nous apprit que nous avions été entendus, et que nos compagnons n'étaient plus qu'à une faible distance. Ils reparurent en effet au bout de quelques minutes, harassés de fatigue, et prétendant avoir vu l'Afrique distinctement de l'autre côté de la mer, ce qui est fort possible; car la pureté de l'air est telle dans ce climat, que la vue peut s'étendre jusqu'à trente ou quarante lieues. L'on soupa fort joyeusement, et, à force de jouer des airs de cornemuse avec l'outre de vin, on la rendit presque aussi plate que le bissac d'un mendiant de Castille. Il fut convenu que chacun veillerait à son tour pour entretenir le feu, ce qui fut fidèlement exécuté. Seulement le cercle, qui avait d'abord une assez grande circonférence, se rétrécissait de plus en plus. D'heure en heure, le froid augmentait d'intensité, et nous finîmes par nous mettre littéralement dans le feu, au point de brûler nos souliers et nos pantalons. Louis éclatait en lamentations; il regrettait son *gaspacho* (soupe froide à l'ail), sa maison, son lit, et jusqu'à sa femme; il se promettait à lui-même sur ses grands dieux de ne jamais retomber dans un second guet-apens d'ascension, prétendant que les montagnes sont plus curieuses d'en bas que d'en haut, et qu'il fallait être enragé pour s'exposer à se rompre les os cent mille fois et se faire geler le nez et les oreilles en plein mois d'août, en Andalousie, en vue de l'Afrique. Toute la nuit, il ne fit que grogner et gémir de la sorte, et nous ne pûmes venir à bout de lui imposer silence. Romero, qui ne disait rien, n'était pourtant habillé que de toile, et n'avait pour s'envelopper qu'une étroite bande d'étoffe.

Enfin l'aurore parut; nous étions encapuchonnés d'un nuage, et Romero nous conseilla de commencer notre descente si nous voulions être rentrés avant la nuit à Grenade. Quand il fit assez jour pour distinguer les objets, je remarquai qu'Eugène était rouge comme un homard cuit à point, et simultanément il fit sur moi une observation analogue qu'il ne crut pas devoir me cacher. Le jeune Allemand et Louis s'étaient également cardinalisés : Romero seul avait

gardé son teint de revers de botte, et ses jambes de bronze, quoique nues, n'avaient pas éprouvé la plus petite altération. C'était l'âpreté du froid et la raréfaction de l'air qui nous avaient rougis de cette façon. Monter ce n'est rien, parce que l'on voit au-dessus de soi, mais descendre avec le gouffre en perspective est une tout autre affaire. Au premier abord, cela nous parut impraticable, et Louis se mit à glapir comme un geai qu'on plume vif. Cependant nous ne pouvions rester perpétuellement sur le Mulhacen, endroit peu comfortable s'il en fut, et, Romero en tête, nous commençâmes à descendre. Dépeindre les chemins ou plutôt l'absence de chemins où ce diable d'homme nous fit passer est impossible sans nous faire accuser de hâblerie; jamais on n'a disposé pour un *steeple-chase* une pareille suite de casse-cous, et je doute que les plus hardis *gentlemen riders* aient dépassé nos exploits sur le Mulhacen. Les montagnes russes sont des pentes douces en comparaison. Nous étions presque toujours debout sur les étriers et renversés sur la croupe de nos chevaux pour ne pas décrire d'incessantes paraboles par-dessus leur tête. Toutes les lignes de la perspective étaient brouillées à nos yeux; les ruisseaux nous paraissaient remonter vers leurs sources, les rochers vacillaient et chancelaient sur leurs bases, les objets les plus éloignés nous paraissaient à deux pas, et nous avions perdu tout sentiment de proportion, effet qui se produit dans les montagnes, où l'énormité des masses et la verticalité des plans ne permettent plus d'apprécier les distances par les moyens ordinaires.

Malgré tous ces obstacles, nous arrivâmes à Grenade sans que nos montures eussent fait le moindre faux pas; seulement, elles ne possédaient plus à elles toutes qu'un seul fer. Les chevaux andaloux, et ceux-ci étaient cependant des rosses authentiques, n'ont pas leurs pareils pour la montagne. Ils sont si dociles, si patiens, si intelligens, que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de leur laisser la bride sur le col.

L'on attendait notre retour avec impatience, car l'on avait aperçu de la ville notre feu allumé comme un phare sur le plateau du Mulhacen. Je voulais aller raconter notre périlleuse expédition aux charmantes señoras B***, mais j'étais si fatigué, que je m'endormis sur une chaise, et ne me réveillai que le lendemain à dix heures, dans la même position. Quelques jours après, nous quittâmes Grenade en poussant un soupir au moins aussi profond que celui du roi Boabdil.

THÉOPHILE GAUTIER.

DES

ÉTUDES ÉGYPTIENNES

EN FRANCE.

M. Letronne professe cette année, au collége de France, un cours qui attire de nombreux auditeurs. Il s'agit pourtant d'archéologie égyptienne, et le sujet ne semble guère d'abord être d'un intérêt général; mais M. Letronne y apporte une critique si ingénieuse, une si spirituelle érudition, que l'on a le plus vif plaisir à le suivre, et qu'après l'avoir entendu une fois, on se promet bien de revenir. M. Letronne sait d'ailleurs tirer des plus minutieux détails de l'archéologie des résultats aussi vastes qu'imprévus. Ce n'est pas qu'il s'aventure à des conclusions précipitées, à de téméraires hypothèses : personne mieux que lui ne se résigne à attendre. Il ne déduit d'un fait que ce qui y est rigoureusement contenu, mais il ne laisse non plus échapper aucune de ses conséquences. Il ne préjuge jamais une question : il commence par savoir tout ignorer, et c'est le meilleur moyen de finir par tout connaître.

M. Letronne s'est attaché surtout, cette année, à démontrer l'origine indigène de la civilisation de l'Égypte. Sol, race, langue, écriture, institutions, il examine tout ce qui peut lui donner quelques renseignemens à cet égard. Il a été appelé ainsi à d'importantes digressions

sur la formation du Delta et sur les révolutions du bassin de la Méditerranée, sur la diversité des races et des langues, sur l'histoire du calendrier égyptien, sur les découvertes de Champollion, qu'il a défendues avec la chaleur de la conviction contre des détracteurs qui ne prennent pas même la peine de comprendre ce qu'ils attaquent.

Mais ce n'est pas seulement le plaisir d'une instruction variée et piquante que donne l'enseignement de M. Letronne : c'est plus encore peut-être, celui que l'on éprouve à penser juste. Ce cours est un modèle de méthode. A chaque recherche nouvelle, M. Letronne indique les sources, les apprécie, livre tous les élémens de la discussion, n'impose jamais ses vues, ne les annonce même pas d'avance. Il ne donne son opinion qu'après avoir fait parcourir à ses auditeurs le chemin qui l'y a conduit. On découvre peu à peu la vérité avec lui; c'est à croire qu'on la trouve ensemble. M. Letronne ne nous fait pas connaître ses idées seulement, il nous initie à ses procédés. Rien n'est plus rare qu'une bonne méthode; mais, une fois que l'esprit en a l'habitude, il ne la perd plus : il ne trouve qu'avec elle la sécurité et le contentement de la pensée. M. Letronne rend ce service à tous ceux qui ne s'y refusent pas.

Tant de mérites suffisent bien pour expliquer le succès de son enseignement. Les études égyptiennes sont, d'ailleurs, devenues en France une tradition pour ainsi dire nationale. C'est notre pays, en effet, qui a rendu les plus grands services dans cette branche des études orientales. Nos savans se sont aussi distingués dans toutes les autres. Je n'ai qu'à nommer Abel Rémusat et M. Stanislas Julien pour la Chine, Sylvestre de Sacy et M. Quatremère pour l'Asie occidentale, M. Burnouf pour l'Inde et pour la Perse surtout, dont il rehausse la langue primitive par un admirable travail. Cependant les Anglais ont des ressources qu'eux seuls possèdent pour connaître la presqu'île du Gange. Les Russes, par leurs relations avec l'Asie centrale, sont les plus avantageusement placés pour étudier les hordes mongoles et toutes les populations du plateau. L'Allemagne, qui, depuis la réforme, est le champ clos de la théologie, a le mieux exploré l'antiquité sacrée. Aussi les savans étrangers, les orientalistes de Calcutta, d'Oxford, de Berlin, de Bonn, de Saint-Pétersbourg, peuvent nous disputer, et souvent avec avantage, la possession scientifique de l'Asie. L'ancienne Égypte, au contraire, nous appartient à bon droit. Notre pays se l'est acquise par les travaux les plus importans. Il ne sera peut-être pas sans quelque intérêt de les connaître, de savoir ce qu'ils nous ont appris sur l'Égypte.

I.

Les rares voyageurs qui, avant l'expédition d'Égypte, avaient visité les bords du Nil s'étaient arrêtés la plupart au Caire. Volney n'alla pas plus loin. Bien peu s'aventurèrent au-delà, et si l'on excepte Pococke et Norden, personne n'avait donné de description un peu exacte des ruines qui couvrent l'Égypte supérieure. Cependant, depuis les pyramides jusqu'à l'île de Philæ, au-dessus de la première cataracte, on trouve, sur les bords solitaires du fleuve, une longue suite d'anciens monumens, et nulle part on ne rencontre, dans un espace aussi étroit, réunies tant de ruines majestueuses. La commission qui fut jointe à l'armée d'Égypte les dessina et les décrivit avec un grand détail et le soin le plus attentif.

C'est à Denderah que l'on voit le premier temple égyptien, quand on monte du Caire. Il est d'une si imposante grandeur, qu'à sa vue les soldats français présentèrent les armes, par un mouvement spontané d'admiration. Mais rien n'égale dans le monde entier la majesté des ruines de Thèbes. Cette résidence des plus illustres Pharaons occupait une plaine circulaire que des rochers brûlans enferment de tous côtés. On voit maintenant, sur les deux rives du Nil, au lieu de l'immense cité, quelques pauvres villages, quelques champs, des sables, des bosquets d'acacias et de palmiers, et tout un peuple de colosses debout encore ou couchés à terre, des obélisques, des portes gigantesques, des pans de murs, des colonnades, des allées de sphinx, des temples et des palais, témoins silencieux des magnificences passées. Ce spectacle, qui dit si éloquemment combien puissante et vaine est l'œuvre de l'homme, produit l'impression la plus solennelle. Tous les voyageurs, quelque différens qu'ils soient du reste, sont unanimes dans leur admiration, et les plus froids ont trouvé quelque enthousiasme en parlant de ces ruines augustes.

Le style simple et grave de l'architecture égyptienne, l'air de mystère qui la distingue, augmentent encore l'étonnement. Les temples et les palais offrent la même disposition générale. Leur porte extérieure est flanquée de deux énormes massifs de pierre, qui s'élèvent comme des tours carrées. On a donné le nom de pylône à cette construction qui ne se trouve qu'en Égypte. Les pylônes, comme le reste de l'édifice, ont leurs murs en talus, et se terminent en terrasse. Au dehors ni colonnade, ni fenêtres. On dirait une masse compacte taillée

comme d'un seul bloc de rocher, sans lourdeur néanmoins, d'un dessin régulier, d'un goût correct et d'une imposante sévérité. Après le pylône, on trouve une cour-péristyle, puis un portique et une suite de salles obscures. Leurs plafonds de pierres sont soutenus par de puissantes colonnes, dont les chapiteaux, singulièrement variés, présentent les formes les plus diverses et quelquefois les plus élégantes. Ils s'épanouissent en fleurs de lotus, ils imitent les feuilles et les gracieux rameaux du palmier, ils sont sculptés en têtes d'Isis ou d'Athor, riches et ingénieuses compositions que l'on voit souvent, dans une même salle, se mêler en un heureux désordre. Des bas-reliefs relevés dans le creux et peints de couleurs qui ont encore tout leur éclat, couvrent la surface des murs, les fûts des colonnes et les plafonds. Cette décoration choque d'abord notre goût, mais on s'accoutume bientôt à ces sculptures rangées sur des lignes parallèles, et de peu de relief : il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'elles avaient un langage pour les Égyptiens; ils en comprenaient le sens; partout où ils arrêtaient leurs regards, ils voyaient représentées l'histoire des dieux et celle de leurs princes les plus illustres, et la pierre prenait ainsi comme une voix pour leur rappeler ce qu'ils avaient de plus sacré ou de plus glorieux.

L'art ne doit pas être jugé d'après des principes abstraits. L'architecture égyptienne, dépaysée, paraîtrait assurément défectueuse; mais elle est dans une remarquable harmonie avec la nature qui l'entoure, et de ce point de vue on la peut dire parfaite. Les campagnes du Delta n'offrent que des moissons à perte de vue et quelques rares palmiers; puis, partout où le fleuve n'arrive pas, commence aussitôt l'aridité la plus désolée. La Haute-Égypte ne présente qu'un paysage uniformément accidenté. Les montagnes qui la resserrent commencent le désert : elles offrent à l'œil un triste rocher entièrement dépouillé, et d'un même niveau. Les bords du Nil ne déploient également ici qu'une monotone opulence. Le ciel, d'une pureté inaltérable, ne change jamais. Le fleuve, à jour fixe, inonde ses rives pour se retirer aussi à jour fixe. Tout suit un ordre invariable et constant. Ce style sobre et sévère de la nature, cette régularité et cette permanence de tous les phénomènes, le mystère et la grandeur de l'immense désert et du fleuve de vie qui dérobe ses sources lointaines, ont marqué leur empreinte sur les édifices égyptiens, et inspiré l'artiste qui les a élevés. Les grands édifices ont souvent un luxe d'ordonnance dont Thèbes donne les plus beaux exemples. C'est ainsi que du palais de Louqsor une allée de douze cents sphinx, et d'une

demi-lieue de longueur, menait au palais de Karnac, la plus royale demeure que monarque ait jamais habitée. Une suite de pylônes précédés d'obélisques et de colosses l'annonçait magnifiquement. Il suffit de dire que la grande salle n'a pas moins de trois cents pieds de largeur et de cent cinquante de profondeur; Notre-Dame-de-Paris y serait à l'aise. Le plafond est soutenu par cent trente-quatre colonnes encore debout : quelques-unes ont trente pieds de tour, et cent hommes trouveraient place sur leur chapiteau. Des bas-reliefs d'une sculpture naïve et héroïque, pleine de mouvement et de grandeur, représentent les lointains exploits et le retour triomphal des Pharaons conquérans. Chaque pierre presque y porte le nom ou l'image d'un roi. C'est là sans doute que les Sésostris, entourés de toutes les pompes du pouvoir, voyaient se presser autour de leur trône les chefs du sacerdoce et ceux des guerriers, les princes tributaires, les députés des nations soumises; c'est là que se décidaient les destinées de tout un vaste monde, à ces âges reculés où l'Europe entière était encore barbare.

De l'autre côté du fleuve, sur la rive occidentale, se trouvent des ruines considérables, restes d'une cité réservée à la fois à la royauté et à la mort, vestiges de palais funéraires où habitaient les prêtres chargés de célébrer les fêtes commémoratives des anciens Pharaons. Quelques-uns de ces édifices le cédaient à peine au palais de Karnac. On remarque encore debout aujourd'hui, parmi les ruines, deux colosses de soixante pieds, assis sur leurs siéges de pierre et taillés chacun d'un seul bloc. On les aperçoit déjà à la distance de quatre lieues comme deux rochers dont l'ombre s'étend, au lever du soleil, bien loin sur les montagnes voisines. L'un d'eux est la fameuse statue de Memnon.

La chaîne libyque enveloppe cette partie de Thèbes d'une longue muraille escarpée, où l'on a percé irrégulièrement des centaines d'ouvertures à toutes sortes de hauteurs. Ce sont les grottes que les habitans de la ville royale avaient creusées pour leurs sépultures. Un sentier étroit et difficile y conduit. Les momies sont maintenant entassées dans un affreux désordre. On est obligé de passer sur elles; elles se brisent sous le poids du corps, et l'on a souvent peine à retirer le pied embarrassé dans les ossemens et les langes. D'innombrables chauve-souris se cachent dans ces ténébreuses retraites : effrayées par la clarté des torches, elles se mettent à voler par milliers et ajoutent encore à l'horreur de ces tristes lieux. Les débris tombés des voûtes obstruent les passages, et l'on est quelquefois obligé de se

courber ou de se traîner à plat ventre. La galerie d'entrée descend à des salles, à des couloirs, à des corridors, où l'on a creusé des puits pour y déposer les momies. La température est très élevée dans les hypogées; l'odeur du bitume suffoque. Des dangers réels s'ajoutent encore à toutes ces impressions. La poussière des momies s'allumerait en un vaste incendie à la moindre étincelle, et les chauve-souris peuvent éteindre les flambeaux. Cet accident arriva un jour à deux officiers français que leur curiosité avait entraînés à ces merveilleux tombeaux : ils se trouvaient au fond d'un tortueux hypogée quand leurs torches s'éteignirent. Ce ne fut que par une sorte de miracle qu'ils réusirent à retrouver l'issue, et qu'ils échappèrent à une lente et horrible agonie.

On voit qu'il a fallu aux savans de la commission, pour explorer ces grottes, autant de courage que de persévérance; mais il valait bien la peine d'en montrer. Ces hypogées, où règne une nuit profonde, ont pourtant leurs parois entièrement couvertes d'hiéroglyphes et de bas-reliefs sculptés et peints avec autant de soin que s'ils ornaient les murs des temples et des palais. Un fait curieux révèle l'attention que l'on a apportée à ce travail. Le calcaire des hypogées est souvent mêlé de silex ou de pétrifications qui auraient fait obstacle au ciseau · on les a enlevés, et on a rempli le creux de pierres si bien ajustées, qu'on découvre le joint à grand'peine. Ces bas-reliefs sont des plus intéressans. On y voit, outre les cérémonies funèbres, les représentations les plus variées de toute la vie égyptienne, des scènes religieuses et guerrières, les fonctions des castes, les jeux, les festins, les danses, les travaux de la campagne, semailles, moissons, vendanges, les arts et métiers, la chasse, la pêche, la navigation fluviale. On a figuré des meubles de toute espèce, le plus souvent d'une exquise élégance, des vases surtout du galbe le plus beau, des instrumens de musique, harpes, flûtes, sistres. C'est le portrait de l'Égypte, le tableau fidèle de ses mœurs et de sa civilisation. On ne s'attendrait guère à ne le trouver que dans ces tombeaux; mais c'est une grande pensée de les avoir choisis pour y représenter la vie comme s'ils étaient le lieu le plus propre pour méditer sur elle. Tous les hypogées n'offrent pas, du reste, le même luxe. La grandeur et la richesse de la décoration varient beaucoup; les plus simples sont creusés au haut du rocher. Après leur mort encore les pauvres étaient relégués au dernier étage.

Toutes ces grottes ont été également violées. Les Arabes, grands chercheurs de trésors, les ont fouillées en tous sens. On voit même

de misérables fellahs y passer leur vie; ils naissent, ils meurent, ils se marient dans ces tristes retraites, et une planche posée sur des débris de momies leur sert de couche; chose étrange de voir l'homme descendre jusqu'au plus sauvage abrutissement, aux lieux mêmes qui attestent le mieux son génie! Les Arabes qui habitent les villages au pied de la montagne se réfugient aussi chaque année dans ces grottes quand l'exacteur vient lever l'impôt. On n'ose les y poursuivre, et ils attendent pour descendre, que les officiers du pacha aient quitté Thèbes. Avant eux, du reste, les hypogées avaient déjà été habités. On trouve encore, à quelques endroits, les sculptures recouvertes de plâtre sur lequel on a peint grossièrement des images chrétiennes; elles furent tracées par la main pieuse de ces solitaires de la Thébaïde, qui venaient chercher dans ces demeures funèbres l'oubli des passions et la mémoire de l'éternité, et ne redescendaient dans le monde que pour quelque grand dévouement, pour quelque œuvre sublime de charité.

Ces tombeaux sont peu de chose cependant auprès de ceux que les Pharaons se sont creusés dans une vallée déserte, au sein des montagnes, loin de tous les regards. On y arrive par une gorge étroite qui se terminait sans doute autrefois en impasse, car la dernière portion du chemin a été taillée de main d'homme. Au bout, un passage étranglé laisse pénétrer dans l'enceinte, qui n'offre pas d'autre entrée. C'est le plus farouche désert; partout la roche brûlante, pas un filet d'eau, pas trace de végétation : un morne silence pèse sur cette solitude; les orages viennent quelquefois s'y engouffrer et y verser leurs cataractes. Du reste, les vents ne la rafraîchissent jamais; les rayons du soleil, réfléchis par la pierre nue, y embrasent l'air, et la chaleur devient, au milieu du jour, tellement suffocante, que deux soldats de l'escorte de Desaix moururent d'étouffement dans cette fournaise.

Les Pharaons des dynasties thébaines ont fait creuser leurs sépultures dans ce lieu si bien préparé pour les tristesses et le repos de la mort. Leurs tombeaux sont remarquables par la grandeur des salles, la beauté des sarcophages, et le luxe de la décoration. L'un de ces tombeaux avait un escalier souterrain, maintenant obstrué, qui traversait la montagne et conduisait auprès de Thèbes. Tous n'ont pourtant pas ces gigantesques proportions; il y en a même qui ne sont pas achevés.

Plusieurs offrent des particularités intéressantes; un surtout est martelé d'un bout à l'autre, excepté dans les parties où se trouvent les images de la mère et de la femme du Pharaon. On sait que les

Égyptiens avaient un tribunal pour juger les morts, et refusaient, sans distinction de rang, les honneurs funèbres à ceux qui avaient mal vécu; n'aurions-nous point ici l'exemple de la condamnation prononcée sur un roi dans ces augustes jugemens? Dans un autre tombeau, on voit les ames jugées par les dieux, les supplices des méchans et les récompenses des justes. Les coupables occupent soixante-quinze zones que gardent des divinités armées de glaives: les uns sont suspendus la tête en bas; d'autres, les mains liées sur la poitrine et la tête coupée, marchent en longue file. On en voit qui traînent à terre leur cœur arraché du sein. Les justes, au contraire, présentent des offrandes aux dieux, cueillent les fruits des arbres de vie, ou, des faucilles à la main, moissonnent les campagnes du ciel; d'autres se baignent et jouent dans des bassins d'eau primordiale. On lit à côté de ces scènes de bonheur: « Les ames ont trouvé grace aux yeux du Dieu grand, elles habitent les demeures de gloire, les corps qu'elles ont abandonnés reposeront à toujours dans leurs tombeaux, tandis qu'elles jouiront de la présence du Dieu suprême. »

Toutes ces magnificences de Thèbes, ces palais, ces temples, ces colosses, ces sépultures, étaient presque inconnus avant l'expédition d'Égypte. Les savans de la commission dessinèrent la plupart de ces monumens, en levèrent le plan et en firent une description remarquable de détails et d'exactitude. Ils en firent autant pour les ruines d'Erment, d'Esné, d'Éléthya, d'Edfou, d'Ombos, d'Éléphantine, de Philæ. C'était pour ainsi dire transporter la vallée du Nil en Europe, sous les yeux de chacun. Les savans de la commission ne bornèrent pas là leurs services; ils rapportèrent des papyrus, ils copièrent, avec une fidélité parfaite, des textes hiéroglyphiques, ils recueillirent nombre d'antiquités intéressantes. On voudrait pouvoir dire le même bien des mémoires que l'on trouve dans leur grand ouvrage. Les savans qui les rédigèrent appartenaient à une mauvaise école historique; ils n'avaient point de critique, et de graves erreurs sont à la base du système qu'ils se sont fait sur l'histoire de l'Égypte. Ils attribuaient à la civilisation de ce pays une antiquité fabuleuse que rien ne justifie, et croyaient que les monumens du style national étaient tous antérieurs à Cambyse : c'était commencer et finir beaucoup trop tôt. Ce qu'ils ont dit de l'astronomie et de la religion n'est pas plus exact et ne peut être d'aucun secours.

La commission d'Égypte ne s'était pas d'ailleurs avancé au-delà de la première cataracte. On savait que la Nubie possédait aussi des

ruines du même style. Deux artistes, MM. Huyot et Gau, la visitèrent. M. Huyot est mort avant d'avoir publié ses précieux dessins. M. Gau est de Cologne, il est vrai, mais j'ai le droit de parler de lui parce que la France l'a adopté et qu'il lui a dédié son beau travail.

M. Gau se trouvait, en 1818, à Rome pour terminer ses études d'architecture; Niebuhr lui proposa d'accompagner le baron de Sack, qui se préparait à visiter la Grèce et l'Égypte; M. Gau accepta cette offre. Mais, arrivés à Alexandrie, les deux voyageurs furent obligés de se séparer : la différence d'âge et d'humeur allait entre eux jusqu'à la mésintelligence. Voilà M. Gau seul, sans ressources, à une distance effrayante de son pays. Que faire? Il ne pouvait prendre son parti de quitter l'Égypte sans avoir vu ces ruines qui parlent si haut à l'imagination d'un artiste. Il avait jeunesse, courage et liberté : où n'irait-on pas avec cela? M. Gau sortit donc un matin d'Alexandrie par la porte du Caire, son livre de croquis sous le bras, et quelques piastres pour tout trésor. Il rencontre une petite caravane, et, arrivé avec elle à la capitale de l'Égypte, il était, quelques semaines après, à Thèbes. Il y trouva M. Drovetti, consul-général de France, qui était occupé à des fouilles; M. Gau obtint de sa généreuse amitié les moyens d'explorer la Nubie, dont personne n'avait encore étudié les monumens. La Nubie offre le même aspect que l'Égypte : sur les deux rives du fleuve, une étroite lisière de maisons et de palmiers, puis des montagnes entièrement pelées, un ciel constamment pur, et les inondations annuelles du fleuve. C'est toujours la même nature grave et calme, une sévère monotonie, l'uniforme et brusque contraste de l'abondance et de la stérilité, et l'impression triste et solennelle du désert. L'architecture est aussi la même en Nubie qu'en Égypte; elle a seulement en Nubie un caractère plus simple encore et plus primitif. La plupart des temples sont creusés dans la montagne; c'est, du reste, une disposition pareille et le même style; mais évidemment l'idée des temples-grottes est plus ancienne que celle des constructions libres. L'effet de ces édifices souterrains est des plus saisissans; on éprouve, quand on pénètre dans leurs obscures profondeurs, une impression singulière; il semble que ces colosses et ces images de divinités étranges qui frappent partout le regard vont prendre mouvement et parole, et révéler le mystère de vie et de mort que la terre cache dans son sein. Le grand temple d'Ibsamboul, creusé tout entier dans le roc, est le plus beau de la Nubie; sa façade se développe sur une largeur de cent dix-sept pieds. Quatre énormes co-

losses de soixante-cinq pieds, images de Sésostris, décorent l'entrée. Dans l'intérieur, les statues colossales, les piliers cariatides, les bas-reliefs, tout répond à cette majesté.

M. Gau pense que la Nubie est le berceau du style égyptien. On a quelque temps cru que l'Égypte avait reçu de l'Inde son architecture; mais l'architecture a, dans les deux pays, un caractère tout opposé. Dans l'un, elle est simple, grandiose, sévère et massive; dans l'autre, elle offre une profusion de détails, un goût surchargé, une mignardise de découpures qui donne de la petitesse même à des édifices assez vastes. En Égypte, l'ensemble frappe toujours par son unité; dans l'Inde, il disparaît sous la multiplicité et le fantasque désordre de mille ornemens qui dérobent les formes essentielles et brisent capricieusement les grandes lignes. On a comparé les pagodes aux pyramides : les tours si ouvragées des temples indiens ressembleraient bien plutôt aux clochers de nos cathédrales. Les excavations de Salsette, d'Éléphanta, d'Ellora, rappellent à certains égards celles de la Nubie; mais des excavations se ressemblent partout nécessairement, et le style des sculptures, la seule chose qui puisse les bien distinguer, n'offre pas la moindre analogie dans l'Inde et en Nubie. Chose remarquable, le peuple hindou, qui du reste a des conceptions si démesurément vastes, est mesquin dans son architecture, et semble n'avoir, dans cet art, rien gardé de sa riche imagination qu'un luxe exagéré de détails, style tourmenté qui ne saurait être très antique, ou qui certainement du moins n'est pas primitif. L'on s'est fait beaucoup d'illusions sur les monumens de l'Inde; les plus grands ont des dimensions peu considérables, et ils sont loin de mériter l'enthousiasme qu'on leur a prématurément voué. L'Inde, si poétique, n'a guère eu le génie de l'architecture. L'Égypte, si admirable dans ses monumens, n'a point eu de poésie. Les deux peuples, loin de se continuer l'un l'autre, présentent ici, comme en d'autres points, le plus parfait contraste.

M. Gau s'arrêta à la seconde cataracte. Plus loin commence l'île de Méroë. Elle n'avait pas encore été visitée avec soin. M. Cailliaud entreprit de le faire. Il revenait de l'oasis de Thèbes quand il apprit que le pacha préparait une expédition pour la Haute-Nubie. Le désir de voir la fameuse Méroë s'empara de lui; il quitta tout pour se rendre au Caire, obtint de Méhémet la faveur d'accompagner son fils Ismal, et vainquit tous les obstacles que lui suscita la jalousie de quelques Européens attachés aussi à l'expédition. Il dépassa de plus de cent lieues Méroë et s'avanca jusque vers le dixième degré.

C'est entre le fleuve Blanc ou le Nil, le fleuve Bleu et l'Atbarah, que se trouve le pays connu des anciens sous le nom d'île de Méroë. La nature prend ici un aspect tout nouveau; la contrée s'accidente : de nombreuses rivières l'arrosent, les pluies des tropiques y versent pendant trois mois leurs torrens sur la terre, qui verdit alors comme par magie; la plaine est inondée, les habitans se réfugient avec leurs troupeaux sur les hauteurs; puis, quand la saison des pluies a passé, un soleil ardent dessèche la campagne, bientôt dépouillée de sa parure et qui de toutes parts n'offre alors que l'image du désert. De nouvelles plantes, de nouveaux animaux apparaissent : le baobab étend ses rameaux gigantesques, le rhinocéros et l'éléphant viennent visiter les solitudes herbeuses qui traversent le fleuve Bleu. Ce n'est plus le Nil qui est le seul nourricier de la terre, ce n'est plus une seule vallée, un paysage monotone, un ciel inaltérable, le calme et la simplicité de la nature égyptienne. Il était donc probable que l'art égyptien, si bien en rapport avec cette nature, n'a pas pris naissance ici, quoiqu'il n'ait pas manqué d'historiens pour dire que Méroë était la métropole et l'institutrice de Thèbes. Les découvertes de M. Cailliaud décident la question. Il a trouvé des temples, des sphinx, des pyramides, de style égyptien, il est vrai, mais d'un goût altéré qui trahit par mille indices la décrépitude de l'art et non pas son enfance.

A Assour, sur l'emplacement présumé de Méroë, on trouve des groupes nombreux de pyramides. Ces tombes, dispersées dans un lieu maintenant désert, ont un air grave et mystérieux qui n'est pas sans quelque grandeur. Rien du reste ne rappelle les pyramides d'Égypte. Celles de Méroë en diffèrent par leur petitesse, par leur élancement, par les cordons de pierre qui bordent leurs arêtes, par le peu de soin avec lequel elles sont orientées, et par le vestibule et le pylône de chétives proportions qui précèdent leur entrée. Elles ne s'en distinguent pas moins par leur manque de solidité. Les pyramides de Gizèh sont aussi remarquables par le soin de leur construction que par leur masse énorme. Abd'Allatif disait qu'on ne pouvait pas même introduire un cheveu entre les pierres du revêtement. Les sultans du Caire qui ont voulu les détruire ont dû renoncer à cette entreprise, tant il était difficile de déplacer ces pierres colossales si habilement ajustées et si bien cimentées. La solidité est un des caractères les plus frappans de l'architecture égyptienne.

Les pyramides de Méroë sont construites de matériaux petits et mauvais, les plus grosses pierres n'ont pas trois pieds, encore ne les a-t-on employées que pour le revêtement; l'intérieur n'est qu'un

remplissage de cailloux liés avec de l'argile. Les temples ne sont guère mieux construits. Une partie seulement des murs est en grès, le reste est en briques. Cette négligence et cette mesquinerie sont de sûrs indices du déclin de l'art. Des édifices aussi mal construits, dans un pays où la violence des pluies tropicales est une cause active de destruction, ne peuvent être fort anciens. Le goût étranger y dénature d'ailleurs le style national. Les ordres grecs et le plein cintre romain se mêlent aux lignes sévères de l'architecture égyptienne. La sculpture rappelle bien celle d'Égypte et de Nubie. Cependant l'exécution est très inférieure, les types de physionomie et les vêtemens diffèrent, et l'on voit même sur un bas-relief une représentation indienne. Tout se réunit donc pour faire donner à ces monumens un âge assez récent.

M. Cailliaud décrivit ces ruines. On posséda alors tous les monumens de style égyptien. C'était beaucoup; mais, tant qu'on ne lisait pas l'écriture hiéroglyphique, on risquait de se tromper sur leur destination et sur leur époque; on ne pouvait tirer aucun parti de ces représentations sans nombre qui les couvrent et qui semblaient promettre tant de découvertes à celui qui serait assez heureux pour les comprendre. C'était le pas qu'il fallait faire sous peine d'être arrêté tout court.

II.

L'homme ne sait pas ignorer. On avait déjà tenté plusieurs fois de lire les mystérieux caractères de l'Égypte; le jésuite Kircher prétendait en avoir retrouvé la clé; il voyait en eux les symboles d'un culte satanique et y découvrit tous les démons de la cabale; il exposa ses idées avec une assurance et un luxe d'érudition qui firent de nombreuses dupes; il ne craignit pas même d'abuser de son crédit jusqu'à citer à l'appui de ses rêveries des auteurs qui n'existèrent jamais. Deguignes croyait que les Chinois étaient une colonie égyptienne et expliquait, comme Needham, les hiéroglyphes au moyen de leur écriture. D'autres ne virent dans ces caractères que des signes relatifs aux travaux rustiques ou à l'astronomie. Court de Gébelin faisait dériver des hiéroglyphes les lettres de l'alphabet. Bref, chacun avançait son hypothèse avec le plus parfait aplomb, sans se permettre le moindre doute.

Zoëga, le savant archéologue du siècle passé, vit bien qu'on n'é-

tait pas en mesure d'aborder ce problème. On se trouvait en face d'un texte entièrement inconnu, et l'on n'avait aucun moyen d'en établir le sens par une méthode sûre; on en était réduit aux suppositions gratuites, aux conjectures arbitraires, et rien ne permettait de décider entre les unes et les autres. Aussi les hommes qui aiment à faire courir à la science les folles aventures de leur imagination avaient-ils beau jeu. Ils firent si bien, qu'ils discréditèrent auprès des esprits sages toutes les recherches sur les hiéroglyphes. Ces recherches semblaient, en effet, donner le vertige au bon sens, et l'habitude était si bien prise que, même au temps de Champollion et depuis, il s'est trouvé des gens qui ont eu l'héroïsme de soutenir les opinions les plus incroyables. L'un d'eux lisait sur le portique du grand temple de Denderah une traduction du centième psaume de David pour inviter les peuples à entrer dans le temple de Dieu. Un autre a découvert que les hiéroglyphes, considérés comme de simples lettres, n'exprimaient que des mots hébreux. Un troisième vient de publier un dictionnaire des hiéroglyphes où, entre autres merveilles, il nous révèle que le chat est le symbole de Dieu. Vous vous étonnez; rien n'est plus simple pourtant : vous connaissez le cri du destructeur des souris, retranchez la préfixe *m*, reste la racine *iao;* or, iao est, comme chacun le sait, le nom de Dieu en chinois, en hébreu et dans les langues les plus anciennes. Le chat est donc le seul animal qui ait reçu le privilége de le prononcer; voilà pourquoi il est le symbole de Dieu. Mais laissons là ces innocentes facéties.

L'on avait obtenu, lors de l'expédition d'Égypte, un secours inespéré pour résoudre l'énigme. M. Bouchard, officier du génie, trouva, au mois d'août 1799, dans des fouilles exécutées à l'ancien fort de Rosette, une pierre de granit noir dont la face bien polie offrait trois inscriptions en caractères différens : l'une en hiéroglyphes, la seconde en écriture vulgaire égyptienne, la troisième en langue et en caractères grecs. Ce dernier texte est un décret du corps sacerdotal de l'Égypte réuni à Memphis pour décerner de grands honneurs au roi Ptolémée Épiphane, à l'occasion de son couronnement. On y voit que les deux autres inscriptions contiennent l'expression fidèle du même décret en langue égyptienne et en deux écritures distinctes. Voilà un point de comparaison obtenu, un rapport déterminé entre les écritures égyptiennes et une écriture connue, un moyen donc de découvrir, de rechercher du moins, d'après un procédé légitime, le sens des hiéroglyphes. Ce monument, devenu célèbre sous le nom de pierre de Rosette, tomba entre les mains des Anglais, mais c'est

en France qu'on a su en tirer parti et qu'on a trouvé la clé des hiéroglyphes. C'est là, au jugement de Sylvestre de Sacy, le plus grand service qui ait été rendu à l'histoire depuis la renaissance des lettres, et Niebuhr appelle la découverte de Champollion la plus belle découverte historique des temps modernes.

Jean-François Champollion naquit à Figeac le 28 décembre 1791. A l'âge où il devait commencer ses études, il n'existait plus d'enseignement public en France. Son père y suppléa avec le secours d'un digne ecclésiastique, que la révolution avait arraché à son ministère. Le jeune enfant fut si bien dirigé, que, lorsqu'il vint, à neuf ans, rejoindre son frère aîné à Grenoble, Homère et Virgile lui étaient déjà familiers. Fourier, alors préfet de l'Isère, l'accueillit très bien; il était un des savans les plus distingués de la commission d'Égypte, parlait avec enthousiasme des merveilles qu'il avait vues sur les bords du Nil, et ces entretiens eurent sans doute une influence décisive sur Champollion. Dès que Champollion se sentit entraîné vers les études égyptiennes, il comprit la nécessité de connaître les langues et les écritures de l'Orient, et il vint en 1807 à Paris pour y apprendre le copte. Un instinct juste le guidait en cela. Les hiéroglyphes eussent-ils été entièrement symboliques, ils auraient cependant toujours figuré les idées dans l'ordre où la langue les exprimait, et il aurait fallu la connaître pour les lire. Or, le copte, qui nous est conservé dans la traduction de la Bible, était la langue parlée en Égypte, quand ce pays fut converti au christianisme. Sans doute, depuis les premiers Pharaons jusqu'alors, à travers une aussi longue suite de siècles, elle subit plusieurs changemens; mais la permanence de toutes les institutions égyptiennes peut faire soupçonner que la langue aussi varia moins en Égypte qu'ailleurs. Dans tous les cas, l'hypothèse d'une langue sacrée qui aurait été essentiellement différente de la langue vulgaire, sur laquelle, par conséquent, le copte ne donnerait point de lumières, est sans aucun fondement.

A dix-neuf ans, Champollion fut nommé professeur-adjoint d'histoire à la faculté de Grenoble. Il retrouva encore Fourier; il fut, grace à lui, exempté de la conscription et put profiter des matériaux que le préfet de l'Isère avait réunis pour le grand ouvrage sur l'Égypte. Quand une idée doit faire notre vie, elle brille un instant à nos yeux de tout son éclat pour nous maîtriser; elle nous révèle toute sa beauté et se promet à nous. Ce n'est là peut-être qu'un rêve fugitif; mais son souvenir allume l'enthousiasme nécessaire pour une grande œuvre, et, dans la joie que laissent à l'homme ces fiançailles avec sa

pensée, il trouve la force dont il a besoin. Il y a sans doute bien des illusions dans ce premier amour; sans elles pourtant on ne ferait rien de grand. Champollion les connut aussi. A dix-sept ans, l'âge où l'on trouve tout simple de faire une encyclopédie ou de réformer le monde, il eût l'idée d'écrire un ouvrage qui devait être un tableau complet de l'Égypte avant Cambyse. Il en communiqua le plan quatre ans après; dans la vivacité de ses espérances, il se flattait d'un prompt achèvement; les lenteurs de l'impression lui donnaient seules quelques inquiétudes. Il aura dans la suite souri plus d'une fois de cette naïve confiance; il ne possédait pas encore le premier élément de sa découverte, et il n'a du reste jamais publié de cet ouvrage que la partie géographique.

En 1815, la faculté des lettres de Grenoble fut supprimée, et Champollion put se livrer tout entier à ses recherches. Il se mit sérieusement à l'étude des écritures égyptiennes. On peut distinguer en général trois différentes espèces d'écritures. L'écriture figurative n'est que l'imitation exacte des objets que l'on veut représenter; elle est, à vrai dire, un dessin plutôt qu'une écriture. Plusieurs peuples s'en sont servis d'abord pour la quitter ensuite; les Mexicains n'en ont pas eu d'autre. Les idées abstraites et morales ne peuvent être exprimées par un procédé pareil que si l'on donne aux objets imités un sens métaphorique. L'écriture figurative devient donc presque inévitablement symbolique; sans cela, elle demeure d'une extrême indigence. Sa forme, du reste, demeure la même; ses caractères exigent une habileté dans le dessin que peu de personnes possèdent; ils ont dû se modifier pour devenir d'un usage général et commode. On les a abrégés au point qu'ils ont cessé d'être figuratifs, et qu'au lieu de peindre les objets, ils n'ont plus servi qu'à en représenter conventionnellement l'idée. C'est la seconde sorte d'écriture, le procédé idéographique qu'emploient les Chinois et les Japonais. Ce système, comme le précédent, nécessite une multitude de signes. L'écriture alphabétique est au contraire d'une admirable simplicité; elle fut en usage dans l'Inde et l'Asie occidentale. Je n'ai rien dit de l'Europe dans cette statistique des écritures. Chose singulière! l'Europe, si ingénieuse et si inventrice, n'a pas su imaginer d'écriture. C'est de la Phénicie que par la Grèce et par Rome, après maintes modifications, elle a reçu ses alphabets. Les Celtes, avant les influences étrangères, n'en ont pas eu, et les caractères runiques trouvés sur quelques monumens du Nord sont postérieurs au christianisme et ne peuvent ainsi rien prouver.

On devait se demander à laquelle de ces classes appartenait chacune des trois écritures que l'Égypte a employées. Les hiéroglyphes, qui représentent fidèlement des objets de la nature et des produits de l'art, paraissaient être figuratifs et symboliques. Les deux autres écritures, l'hiératique ou la sacerdotale, la démotique ou la vulgaire, furent généralement regardées comme alphabétiques, parce qu'on ne pouvait y reconnaître aucun signe figuratif.

La pierre de Rosette offrait le moyen de vérifier ces conjectures, car une hypothèse ne pouvait plus se maintenir que si elle faisait retrouver dans le texte hiéroglyphique et dans le texte vulgaire le sens exact de l'inscription grecque. Sylvestre de Sacy avait reconnu dans l'inscription cursive les groupes qui correspondent aux noms propres grecs et leur nature alphabétique. Ackerblad, savant philologue suédois, les décomposa; mais, quand il voulut lire le reste de l'inscription avec l'alphabet dont il avait obtenu les élémens, il s'en trouva incapable. Le docteur Young attaqua l'inscription hiéroglyphique. Il comprit que de toute nécessité elle n'était pas entièrement symbolique. Les noms propres étrangers, n'exprimant dans la langue égyptienne aucune idée, étaient pour elle de purs sons et ne pouvaient avoir été écrits que phonétiquement. Les Chinois ont été forcés, pour les exprimer, de donner à leurs signes, mais dans ce seul cas, une valeur phonétique. Young présuma que les Égyptiens avaient eu recours au même artifice. Il analysa d'après ce principe le nom de Ptolémée, facilement reconnaissable, comme tous les noms propres des textes hiéroglyphiques, à l'anneau qui l'enferme; mais il avait cherché un alphabet syllabique, comme celui de la Chine, et il ne put lire aucun autre nom avec les signes qu'il avait obtenus. Impossible à lui de faire un pas de plus sur cette route.

Champollion découvrit enfin la vérité qui s'était si long-temps dérobée à ses efforts. Il avait cru aussi que les hiéroglyphes étaient symboliques et les deux autres écritures alphabétiques. Une étude plus attentive le fit changer d'opinion. Le grand nombre de signes sacerdotaux et vulgaires lui parut contraire à l'idée d'un alphabet; il ne vit plus dans ces signes que des caractères idéographiques. Il regarda les signes hiératiques comme une tachygraphie des hiéroglyphes, et les signes vulgaires comme une abréviation des hiératiques. Il vérifia sa conjecture à l'aide de papyrus de diverses écritures, accompagnés des mêmes images; il supposa qu'ils avaient le même sens, compara tous leurs caractères, vit qu'il avait deviné juste, et détermina les harmonies des écritures égyptiennes sans connaître encore

la valeur de leurs signes; travail d'anatomie comparée qui exigeait à un degré étonnant la finesse et l'exactitude d'observation, le génie des combinaisons, et demandait un soin, une patience, un labeur effrayans.

Champollion comprit cependant aussi que les noms propres étrangers devaient être écrits phonétiquement. Il essaya la lecture du nom de Ptolémée sur la pierre de Rosette : il se laissa conduire par la comparaison des hiéroglyphes et des lettres grecques, et crut voir que chacun, au lieu d'une syllabe, n'exprimait qu'une consonne ou une voyelle. Il fallait une certitude. Pour l'obtenir, il aurait suffi d'avoir deux noms propres déterminés et contenant plusieurs lettres employées à la fois dans l'un et dans l'autre, tels, par exemple, que Ptolémée et Cléopâtre. Le texte hiéroglyphique de Rosette ne présentait malheureusement, à cause de ses fractures, que le seul nom de Ptolémée. M. Letronne venait de restituer une inscription grecque inscrite sur le piédestal d'un obélisque à Philæ. M. Banks, à cette nouvelle, envoya à Paris une copie de cette inscription, qui offrait avec le texte grec sa traduction hiéroglyphique. On y voyait, à côté du nom de Ptolémée, un autre nom qui devait être celui de Cléopâtre. S'ils étaient écrits alphabétiquement, on devait retrouver ces mêmes signes aux places que les mêmes lettres occupent dans les noms grecs, et c'est ce qui arriva.

Voilà Champollion en possession de plusieurs caractères dont la valeur est incontestable. Il chercha tous les textes qui contenaient des noms de Ptolémée, et, en conservant aux caractères déjà connus la valeur qu'il leur avait assignée, il put lire à côté du nom de chaque Ptolémée celui de son épouse, c'est-à-dire celui qu'il fallait obtenir. Il découvrit ensuite avec son alphabet des noms d'empereur, et toujours à côté leurs titres grecs *autocrator* et *sebastos;* il devait en être ainsi, car le grec demeura sous les Romains la langue officielle de l'Égypte, comme il l'avait été sous les Lagides. Cela évitait l'embarras de trois langues dans un seul pays et n'avait aucun inconvénient, puisque tous les Romains de distinction envoyés dans les provinces parlaient le grec aussi bien que le latin. Champollion obtint ici une démonstration irrécusable de l'exactitude de son alphabet. Nous avons des médailles égyptiennes de l'empire, frappées en Égypte, portant tous les titres affectés aux divers empereurs; Champollion rencontra toujours à côté du nom d'un empereur les titres particuliers qui le caractérisaient sur ses médailles.

Champollion publia ces résultats en 1822, dans une lettre adressée

à M. Dacier. Cette lettre fit grande sensation. Mais Champollion était sur le point d'étendre ces découvertes. Il croyait encore que les noms propres étrangers étaient les seuls que les Égyptiens eussent écrits en hiéroglyphes phonétiques : il vit bientôt qu'ils avaient employé le même procédé pour les noms propres égyptiens. M. Salt, consul d'Angleterre, reçut à Alexandrie la lettre à M. Dacier. Il demeure incrédule, part pour la Haute-Égypte afin de réfuter d'après les monumens la nouvelle théorie. A sa grande surprise, il la trouve vérifiée, et non-seulement il est convaincu, mais il parvient à lire avec l'alphabet de Champollion les noms des Pharaons. Il publie le résultat de ses nouvelles recherches; mais Champollion venait aussi d'y parvenir de son côté à Paris. M. Cailliaud avait rapporté la caisse de la momie d'un certain Pétéménophis : c'était un nom égyptien. Il se trouvait écrit à la fois en grec et en hiéroglyphes phonétiques : donc les Égyptiens écrivaient par ce moyen leurs propres noms. Champollion conçut ainsi l'espoir de lire les noms des anciens rois; il ne tarda pas à y réussir.

Encore une fois cependant il devait étendre ses idées. Ses lectures lui firent découvrir que l'usage des hiéroglyphes phonétiques n'était pas restreint aux noms propres. A vrai dire, on aurait pu le présumer, d'après le caractère même de l'écriture symbolique; car elle figure les idées prises d'une manière abstraite, sans marquer leurs rapports, et il est naturel que les formes grammaticales qui expriment ces rapports soient écrites phonétiquement. Champollion les reconnut, avec son alphabet, telles qu'elles sont dans le copte, et lut aussi un assez grand nombre de mots égyptiens écrits en hiéroglyphes phonétiques. Il finit donc par se convaincre que cette sorte de hiéroglyphes est d'un usage très général, et qu'elle est la clé de tout le système.

Il avait cependant rencontré en chemin un fait qui aurait pu facilement le dérouter; il trouvait, dans la suite de ses lectures, des signes différens pour le même son, et son alphabet allait s'embarrassant d'une foule de caractères. Ce grand nombre de signes était ce qui lui avait fait refuser aux écritures sacerdotale et vulgaire le caractère alphabétique; mais alors Champollion ne pouvait rétrograder : il était trop sûr des pas qu'il avait faits. Il ne douta pas de son alphabet, et il réussit bientôt à se rendre compte de l'étrange particularité qui l'avait surpris. Les hiéroglyphes phonétiques représentent un objet dont le nom commence en égyptien par le son à exprimer. On comprend comment il était facile ainsi d'avoir plusieurs

signes pour le même son; tous les objets dont les noms avaient le même son initial pouvaient, en principe, également le représenter. Ce luxe semble assez incommode, et la simplicité de nos alphabets offre bien plus d'avantages. Cependant les Égyptiens ont tiré de cette multitude de caractères homophones un parti qui décèle la nature de leur génie. Ils ne les employaient pas indifféremment l'un pour l'autre. Avaient-ils à écrire un mot qui exprimât une idée agréable par exemple, ils choisissaient entre les homophones celui qui représentait aussi l'objet le plus agréable. Le symbolisme, si naturel à l'Égypte, se glissait de cette manière jusque dans son alphabet, qui parlait à l'esprit comme aux yeux, figurait l'idée et le son tout à la fois, et donnait aux lettres une sorte de pensée et d'ame. Souvent aussi c'étaient de simples convenances pittoresques qui déterminaient le choix : le sculpteur et le peintre prenaient entre les homophones celui qui se coordonnait le mieux avec les autres signes du groupe; mais ce choix a toujours été renfermé en de certaines limites.

Champollion fit, en 1824, connaître sa théorie dans le *Précis sur le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*. Chose remarquable, il n'est entré dans le sentier de ses découvertes qu'en prenant tous les caractères des trois écritures égyptiennes pour des signes d'idées et non pas de son; et, pour posséder le secret de ces écritures, il a dû reconnaître à la fin que le principe alphabétique se combine dans chacune en des proportions diverses avec le principe idéographique. Champollion a distingué plus de huit cents signes hiéroglyphiques différens. L'Égypte est le seul pays qui ait fait usage à la fois et toujours de trois systèmes graphiques : l'*hiéroglyphique*, l'*hiératique*, qui en est, en quelque sorte, la tachygraphie, et le *démotique*, ou vulgaire, qui en est une dérivation plus éloignée. Dans le premier, sont curieusement combinés les élémens phonétiques et symboliques. Sous cette bigarrure, sous cet air complexe, se cache cependant une réelle unité; l'Égypte offre l'unique et curieux exemple d'un alphabet qui semble vouloir se dégager de l'écriture symbolique, et qui y reste pris, comme, dans sa statuaire, on voit la forme humaine retenue encore au bloc dont elle ne peut se séparer. Ce caractère est commun aux trois écritures. Le style architectural distingue les hiéroglyphes; leur dessin précis et sévère, leur richesse, leur variété, les rendent singulièrement propres à décorer les monumens. On les a imaginés, semble-t-il, pour graver sur les temples et sur les palais l'histoire des dieux et des Pharaons, et sur les tombeaux les enseignemens de la mort et les souvenirs de la vie.

Quand on pense à tous les inutiles efforts tentés pour déchiffrer les hiéroglyphes, et aux difficultés des découvertes de Champollion, on ne peut s'empêcher d'admirer son génie. Ce n'est point ici un coup de fortune : c'est par un siége en règle et non par une surprise qu'il est devenu maître de la place; il lui fallait, pour réussir, la vivacité d'intuition et la patience, le désintéressement, qui lui permît de critiquer ses propres idées, la souplesse d'esprit, pour les quitter au besoin et en chercher de nouvelles, une persévérance à toute épreuve et point d'obstination. Il devait avoir cette imagination fertile en expédiens qui devine toutes les ressources cachées dans les faits connus pour en atteindre de nouveaux, et non pas cette imagination commode qui se préfère aux faits et dont on avait si bien usé dans ces recherches; la hardiesse des procédés et la circonspection, une méthode irréprochable et une tactique agressive sans témérité; c'est seulement ainsi qu'on mène à bien une découverte. Champollion dut changer plus d'une fois de chemin : son sentier se perdit souvent, comme il arrive dans les montagnes, ou se fit mauvais et fut croisé par mille autres qui semblaient meilleurs. Il sut toujours voir quand il devait quitter sa route, ou poursuivre malgré les apparences.

Champollion, qui illustrait son pays, y trouva des détracteurs. Les faiseurs d'hypothèses étaient inconsolables de se voir enlever les hiéroglyphes, le plus beau de leurs biens; d'autres dépits moins innocens expliquent aussi des attaques qui ne valent pas la peine d'une réfutation. Champollion aura sans doute commis quelques erreurs, il a pu se décider trop tôt sur quelques points; mais, en donnant le premier l'exemple de la méthode à suivre, il a donné à chacun le moyen de vérifier ses opinions, de réparer ses fautes, de compléter son œuvre. On comprend mieux que les Anglais lui aient contesté la priorité de ses découvertes et l'aient revendiquée pour Young. Cette dispute a fait grand bruit dans le temps; elle est jugée tout à l'avantage de Champollion. Il suffit de dire que des six principes de Young le *Précis des Hiéroglyphes* en réfutait quatre, en modifiait un cinquième, et, quant au dernier, le docteur Tychsen de Göttingue l'avait établi avant Young et Champollion. Cette découverte inespérée promet les plus beaux résultats. Elle n'est pas complète sans doute, elle ne le sera peut-être jamais tout-à-fait; mais elle est déjà très avancée, elle fera sûrement encore des progrès, et, au point où elle se trouve, elle donne les moyens de lire tous les noms propres et en grande partie les papyrus des momies et les inscriptions des temples et des palais de l'Égypte.

Champollion était impatient d'utiliser sa découverte. M. Drovetti, ancien consul-général de France en Égypte, avait consacré plusieurs années à recueillir des antiquités égyptiennes du plus grand prix. Il avait espéré travailler pour notre pays. Ses offres généreuses furent refusées à la suite de misérables intrigues; ce fut le roi de Sardaigne qui acheta cette collection. Champollion désirait aller à Turin. Le duc de Blacas fit connaître son vœu au roi, et Champollion reçut aussitôt de Louis XVIII une mission pour étudier les monumens égyptiens de l'Italie. Il partit de Paris en mai 1824 et fut de retour vers la fin de 1826; il passa neuf mois à Turin; il y dressa la liste d'une suite nombreuse de Pharaons des dynasties les plus illustres; il publia des lettres du plus haut intérêt sur la chronologie de l'ancienne Égypte. L'origine du Musée égyptien se rattache à ce voyage d'Italie. Le consul-général d'Angleterre, M. Salt, avait fait transporter à Livourne plus de quatre mille monumens égyptiens. Champollion obtint qu'on les acquît pour la France, et nous dédommagea ainsi de la perte de la collection de M. Drovetti.

Mais Champollion voulait voir le monde de ses découvertes; son rêve avait toujours été le voyage d'Égypte. Il rédigea un projet d'expédition scientifique; le duc de Blacas, ce généreux Mécène des études archéologiques, le mit sous les yeux de Charles X; le roi y donna son approbation, et, le 31 juillet 1828, Champollion était en mer avec les artistes qu'il avait choisis pour l'accompagner et une commission du grand-duc de Toscane, présidée par le savant Rosellini. Vingt mois après, il était de retour; il avait en si peu de temps exploré l'Égypte et la Nubie jusqu'à la seconde cataracte. On peut voir dans ses lettres la vive impression que faisaient sur lui les merveilles de la vallée du Nil, le bonheur qu'il avait à vivre au milieu de ces ruines vénérables, à retrouver sculptées sur les palais les archives de l'ancienne Égypte, à reconnaître les portraits des Pharaons les plus célèbres.

L'architecture avait été dessinée par la commission d'Égypte et par MM. Huyot et Gau. Champollion, pour ne rien faire d'inutile, ne s'occupa que des sculptures et fit copier les bas-reliefs les plus importans. Ces bas-reliefs reproduisent toute la physionomie de l'ancienne Égypte. Ils font passer en quelque sorte sous nos yeux tout le peuple des Pharaons. Nous suivons les rois conquérans dans leurs lointaines expéditions, nous les voyons rentrer en triomphe, nous assistons aux fêtes du culte, nous pénétrons dans les sanctuaires et dans les palais, nous voyons ce qui se passe dans les demeures pri-

vées, nous surprennent le secret de la vie familière, et la mystérieuse Égypte va être, à quelques égards, l'un des pays les mieux connus.

On est effrayé de voir l'immense quantité de notes et de dessins que Champollion rapporta de son voyage. Ces travaux excessifs avaient porté à sa santé une atteinte fatale. En 1831, on créa pour lui, au Collége de France, une chaire d'archéologie. Il donna une première leçon, mais, malgré son zèle, il dut renoncer à professer; son état maladif ne le lui permettait pas. Il se retira l'automne à Figeac et s'occupa avec ardeur de sa grammaire égyptienne. Il eut une attaque d'apoplexie au mois de décembre; il sentit que le temps pressait, et, dans un court répit que lui laissa sa maladie, il acheva de mettre en ordre sa grammaire. Après s'être assuré qu'il n'y manquait rien, il la remit à son frère en lui disant : « Soignez-la soigneusement, j'espère qu'elle sera ma carte de visite à la postérité. » Ses amis se faisaient encore illusion; mais il ne s'abusait pas comme eux, et, le 4 mars 1832, il succomba à une troisième attaque d'apoplexie.

La mort le surprit quand il se préparait à réaliser le rêve de sa jeunesse, et à écrire, d'après les documens qu'il avait recueillis, une histoire complète de l'Égypte. L'ordre qu'il avait laissé dans ses notes et ses dessins fit que du moins ils ne furent pas perdus. On les recueillit, et le gouvernement les publie sous le titre de *Monumens d'Égypte et de Nubie*. Il publiera bientôt aussi d'autres dessins laissés par un homme qui vient d'être, comme Champollion, martyr de son dévouement aux études égyptiennes; je veux parler de Nestor L'hôte, un des artistes qui accompagnèrent Champollion dans son voyage. Champollion n'avait pu, malgré son activité, faire dessiner tout ce qu'offraient d'intéressant tant de vastes ruines. Déjà frappé de la maladie dont il est mort, il avait dû négliger tout ce qui se trouve encore au-dessous de Thèbes. Nestor L'hôte fut chargé en 1828, par M. de Salvandy, de relever des bas-reliefs qui avaient été négligés. Afin d'aller plus vite, il se bornait à prendre des empreintes d'une partie de leur surface et ne dessinait que le reste. A son retour, un accident de mer lui fit perdre toutes ses empreintes. Les dessins ne pouvaient plus, sans ces empreintes, lui être d'aucun usage. Il avait fait un voyage presque inutile. Ce malheur ne le découragea point; il sollicita comme une grace de M. Villemain une troisième mission en Égypte, l'obtint, et apporta en France de précieux portefeuilles. On doit surtout à Nestor L'hôte un travail des plus intéressans. Plusieurs monumens de Thèbes qui remontent à près de quatre mille ans sont construits avec des débris d'édifices plus anciens, et ces

matériaux portent sur leurs faces intérieures des sculptures et des hiéroglyphes. La commission d'Égypte l'avait déjà remarqué; elle supposait que les édifices dont les matériaux servirent à de nouvelles constructions avaient dû être ruinés par la vétusté. Mais quelle suite de siècles n'aurait-il pas fallu pour cela, puisque quarante ont laissé presque intacts les palais des Pharaons? Là-dessus d'effrayans calculs sur l'âge de la civilisation égyptienne. Mais il est inutile de remonter à cette antiquité fabuleuse. L'invasion des pasteurs, qui eut lieu vers 2300 ans avant Jésus-Christ, eut pour effet, comme le dit Manéthon, de détruire ou de mutiler les édifices religieux de l'Égypte. C'est à cet évènement qu'on doit attribuer la destruction de ceux dont les matériaux ont été employés par les rois de la dix-huitième dynastie; les cartouches hiéroglyphiques (contenant des noms de rois) gravés sur ces matériaux ne se retrouvent plus nulle part ailleurs, excepté dans un tombeau de Thèbes et dans les grottes sépulcrales de Psinaula. Ces monumens sont donc de l'époque où régnaient ces anciens Pharaons. Les sculptures nombreuses qui les décorent donnent une idée complète de l'état des arts et de la civilisation de l'Égypte à ces temps reculés dont la limite inférieure est le XXIIIe siècle avant Jésus-Christ. C'est à Nestor L'hôte qu'on doit les dessins qui feront passer sous nos yeux ces tableaux authentiques d'une civilisation si ancienne.

III.

Ce ne sont pas seulement les monumens d'architecture et de sculpture, les inscriptions hiéroglyphiques et les papyrus égyptiens, qui ont donné les moyens de connaître l'ancienne Égypte. Les inscriptions et les papyrus grecs ont fourni de précieuses informations sur son histoire depuis la conquête d'Alexandre. Les Lagides adoptèrent le culte et les usages de l'Égypte. Ils relevèrent les temples que Cambyse avait détruits, comme plusieurs siècles auparavant les Touth-Mosis et les Rhamsès avaient réparé les ruines faites par les Hyksos. Les Romains continuèrent cette politique sage et tolérante. Les Égyptiens, ce peuple architecte, purent donc, sous la domination grecque et sous la romaine, recommencer partout ces grandes constructions interrompues un moment sous les Perses. C'est encore ici un savant français, M. Letronne, qui a fait les plus belles découvertes.

Chacun sait les disputes dont les zodiaques égyptiens ont été

l'objet. Dans ceux de Denderah, on crut que le point solsticial se trouvait dans le signe du lion : or, le point solsticial n'a pu être dans ce signe que trente siècles au moins avant notre ère. On reportait donc à cette époque la construction du temple.

Dans les zodiaques d'Esné, le solstice parut être dans le signe de la Vierge, ce qui les ferait remonter jusqu'à cinq mille ans avant Jésus-Christ. Les calculs les plus subtils furent prodigués à cette occasion. Chacun composa son système et attaqua celui des autres; c'était une dispute interminable. On supposait sans motif que ces zodiaques avaient un sens astronomique, tandis qu'ils pouvaient fort bien n'avoir qu'un sens religieux ou astrologique, sans rapport à l'ordre de l'année solaire. Du reste, on manquait de tout point fixe et commun pour s'entendre. Cette querelle n'était si passionnée que parce qu'elle en cachait une plus grave. La question religieuse se mêlait à la question archéologique. L'antiquité que Dupuis et Fourier donnaient aux zodiaques reculait la civilisation égyptienne au-delà de toutes les limites que permet la chronologie biblique, dont on confondait la cause avec celle du christianisme, à tort je le pense, car le christianisme est tout autre chose qu'une question de chiffres.

Un élément positif vint enfin permettre de juger le procès. On avait trouvé sur le portique du temple de Denderah une inscription grecque que la commission d'Égypte n'avait pas su interpréter. M. Letronne la restitua et l'expliqua en 1821. Elle apprend que les Tentyrites ont élevé ce portique à Tibère. Le zodiaque qui s'y trouve ne pouvait donc être antérieur à ce prince. Le fait avait beau être évident, le raisonnement simple, la conclusion inévitable : on cria au paradoxe, à l'abus d'érudition. A vrai dire, ces quelques mots grecs déroutaient toutes les théories que l'on s'était arrangées sur l'Égypte. C'était de quoi faire perdre le sommeil à toute la commission d'Égypte. On croyait jusqu'alors, avec elle, que tous les monumens de style égyptien étaient antérieurs à Cambyse. On s'était appuyé sur des zodiaques pour attribuer à la vallée du Nil la plus antique civilisation, et voilà ces systèmes renversés par une seule petite inscription. Champollion, même au premier moment, était d'assez mauvaise humeur contre elle. Ce fut enfin une tempête universelle contre les hardiesses de M. Letronne. Il tint bon, et bien lui en prit.

L'année suivante, MM. Huyot et Gau revinrent d'Égypte. Ils avaient reconnu sans peine, avec le coup d'œil exercé des artistes, que les monumens égyptiens ne pouvaient être tous de la même époque.

Sans s'être entendus, sans avoir pu lire aucune inscription, sans autre secours qu'un jugement délicat et sûr, ils avaient distingué trois époques, celle d'une simplicité primitive et naïve, celle de la perfection et celle de la décadence. Ils avaient l'un et l'autre attribué à la dernière le temple de Denderah. M. Letronne obtint bientôt une coïncidence plus décisive encore. C'est au mois de septembre de cette même année 1822, que Champollion publia sa lettre à M. Dacier, où il montrait que le portique de Denderah ne portait que des noms d'empereurs romains. La sculpture du portique et le zodiaque par conséquent dataient de l'empire. Le doute devenait impossible surtout lorsque Champollion eut aperçu le titre d'*autocrator* dans les hiéroglyphes qui accompagnent le zodiaque circulaire. On fut contraint d'accepter les résultats de M. Letronne.

Il alla plus loin. Il examina les autres zodiaques égyptiens. On en connaissait quatre encore, et l'on n'en a pas trouvé davantage, malgré les plus attentives recherches. Les deux zodiaques d'Esné et celui de Panopolis sont de l'empire romain. Les inscriptions grecques et hiéroglyphiques le prouvent également. Le quatrième se trouvait dans l'intérieur de la caisse de momie que M. Cailliaud avait rapportée de Thèbes. Quelques lettres grecques, tracées sur le bord de cette caisse, vinrent encore chagriner les partisans de la haute antiquité du zodiaque. Elles apprenaient, à n'en pouvoir douter, que cette caisse avait été faite pour un certain Pétéménophis, mort l'an XIX de Trajan. Il demeura donc démontré que tous les zodiaques égyptiens connus étaient postérieurs à l'ère chrétienne.

L'absence du zodiaque sur les monumens pharaoniques semble attester clairement que ces représentations furent le résultat d'une influence étrangère et récente, et qu'elles n'étaient pas dans les habitudes nationales de l'ancienne Égypte. On ne peut s'empêcher de chercher à cette apparition toute nouvelle une cause dans l'époque où elle a eu lieu. L'astrologie était alors en grande vogue. Celle qui rapporte les nativités à la place qu'occupent les planètes dans le zodiaque est originaire de la Chaldée, et s'introduisit assez tard chez les peuples occidentaux. Elle acquit un singulier développement vers le premier siècle de notre ère, lorsque les progrès de l'astronomie lui eurent permis de s'entourer d'un appareil scientifique propre à déguiser sa futilité. La manie des horoscopes devint générale. Il était naturel de soupçonner que les zodiaques égyptiens pouvaient n'être que des thèmes de nativité. Le zodiaque de la momie de Pétéménophis confirme cette conjecture. Il commence par le signe du

lion, et finit par celui du cancer, comme les zodiaques de Denderah; il a eu pour objet, on en est certain, d'indiquer que le personnage était né sous le signe du capricorne, et tout fait supposer que les cinq autres zodiaques étaient principalement astrologiques.

Tout cela n'empêchait point encore que le zodiaque, pour n'avoir pas été figuré sur des anciens monumens, ne pût être connu en Égypte à un âge très reculé. Cependant M. Letronne acquit bientôt la preuve que le zodiaque n'était pas originaire d'Égypte, et qu'il n'y était venu que fort tard. Ceci semble bien paradoxal, l'on n'a guère d'envie d'être convaincu, mais il est mal aisé de résister aux preuves de M. Letronne.

On doit distinguer dans le zodiaque deux choses très différentes et souvent confondues, sa division en un certain nombre de parties égales et les signes des constellations. Tous les peuples ont dû observer que le mouvement de la lune dans le ciel s'opère en un peu plus de vingt-sept jours, et que la course du soleil est marquée par environ douze pleines lunes. La division du calendrier lunaire et du calendrier solaire était indiquée par ces nombres, et peut ainsi se retrouver la même chez des peuples qui n'ont eu entre eux aucune communication; mais les groupes d'étoiles sont susceptibles d'être composés de vingt manières différentes, et n'ont rien que d'arbitraire. L'usage des mêmes groupes et des mêmes figures, chez deux peuples, suppose donc nécessairement que l'un des deux les a reçus de l'autre. Or, nous retrouvons en Égypte et dans toute l'Asie le même zodiaque solaire qu'en Grèce, avec les mêmes signes. Personne ne mettait en doute son origine orientale. On ne se disputait que sur le peuple à qui il fallait attribuer son invention. Dupuis faisait le zodiaque originaire d'Égypte. Voyons si la chose est possible.

Le zodiaque égyptien a les mêmes signes que le zodiaque grec, mais les figures des autres constellations sont toutes différentes sur les deux sphères. Cela prouve que les deux sphères ont une origine distincte, et que le zodiaque a été transporté sur l'une d'elles après coup. Le zodiaque égyptien a douze signes. Le zodiaque grec n'en a d'abord eu que onze : le scorpion servait pour deux signes, et ses serres n'ont été remplacées par la balance que vers le premier siècle avant Jésus-Christ. Or, il serait incompréhensible que d'un zodiaque en douze divisions et douze figures, les Grecs eussent pris les douze divisions, et seulement onze des figures et ne se fussent décidés que beaucoup plus tard à introduire la douzième. Évidemment, le

zodiaque a passé tout entier d'une sphère à l'autre. Ce n'est pas la Grèce qui a imité l'Égypte : ce sont donc les Égyptiens qui ont emprunté le zodiaque grec quand il fut complet. Il ne reste pas d'autre alternative. Le même raisonnement prouve que tous les zodiaques solaires qui ont les mêmes signes que le zodiaque grec complet dérivent de lui, à un âge très récent. Voilà qui bouleversait un peu l'histoire; cependant M. Letronne n'est pas embarrassé de soutenir sa thèse sur tous les points.

Les Chaldéens ont, à une époque reculée, imaginé le zodiaque solaire. Les Grecs leur doivent l'idée de cette zône céleste et sa division en douze parties; mais ils ne leur doivent point les figures des constellations. Elles existaient déjà sur la sphère grecque avant l'introduction du zodiaque. Le zodiaque, après être venu de Babylone, a fini par y retourner, sous une nouvelle forme, avec les figures et les noms grecs des constellations. Les astrologues chaldéens, quand leurs superstitions se répandirent dans l'Occident, sentirent le besoin, pour lutter à armes égales avec leurs émules grecs, de s'aider des progrès que l'astronomie avait faits à Alexandrie. Ils adoptèrent ainsi le zodiaque grec, parce que l'école d'Hipparque lui rapportait tous les mouvemens célestes et dressait les tables d'après lui.

Dans les livres anciens des Perses, on ne trouve aucune trace d'astronomie zodiacale. Le *Boundehesch*, où les signes de notre zodiaque sont cités, est une compilation postérieure au christianisme et même à l'islamisme. Elle n'a donc aucune autorité dans la question qui nous occupe. Les monumens mithriaques ne prouvent rien non plus. On ignore si l'astronomie joue aucun rôle dans ces représentations; peut-être sont-elles purement religieuses. Tout ce qu'on sait de ces bas-reliefs, c'est que le plus ancien ne remonte pas au-delà du règne d'Adrien, et que leur type principal est emprunté de l'art grec.

Les zodiaques indiens n'ont été trouvés que dans des édifices modernes. Le zodiaque proprement indien est le zodiaque lunaire en vingt-sept nakschatras. La plus ancienne mention du zodiaque solaire se trouve dans Aryabattha, dont l'époque est indiquée par Colebrooke entre 200 et 400 de notre ère. Encore ici tout montre que ce zodiaque a été apporté à l'Inde d'un pays étranger. Les relations commerciales entre l'Inde et l'empire romain avaient, aux premiers siècles de notre ère, pris une grande extension. C'est alors que l'astrologie grecque s'introduisit dans l'Inde. Certaines dénominations purement grecques dont se servent les astrologues indiens rendent

cette origine palpable, et l'astrologie dut nécessairement amener avec elle le zodiaque, dont elle ne pouvait se passer.

Le zodiaque lunaire est également le seul que la Chine ait connu d'abord. Le zodiaque en douze signes y a été introduit fort tard, l'an 164 de notre ère, par une ambassade de Marc-Aurèle. Voilà donc le zodiaque qui, au lieu de nous venir d'un peuple antédiluvien, comme le voulait Bailly, ou des sanctuaires de l'Orient, perd son âge vénérable et son air sacerdotal, nous arrive de Grèce et la quitte à une époque fort récente, pour courir le monde en société de l'astrologie. Il en résulte plus d'une conséquence importante. Tous les systèmes qui veulent expliquer les anciennes religions par l'astronomie zodiacale sont par là frappés de nullité. On a souvent attribué aux premiers âges du monde, non pas seulement une riche inspiration, une vive et poétique intuition, ce qu'ils avaient sûrement, mais encore une science positive plus tard perdue on ne sait pourquoi; la prétendue antiquité du zodiaque était donnée comme une preuve décisive; cette preuve tombe.

On a cru aussi que la Grèce devait presque tout à l'Orient. Ce petit peuple, au contraire, dont le pays marque à peine sur la carte, eut un développement éminemment original, rendit à l'Orient une véritable science pour prix des notions vagues et incertaines qu'il en avait reçues, répandit jusque dans de lointaines contrées de l'Asie et de l'Afrique sa langue, ses idées, ses découvertes, et, par son génie et l'épée d'Alexandre, sut conquérir un vaste empire à sa civilisation.

Voilà des résultats nouveaux, étendus, qui touchent aux questions les plus intéressantes de l'histoire. Le point de départ n'était pourtant, ne l'oublions pas, que quelques caractères grecs tracés sur une pierre, qui paraissaient exprimer un fait bien insignifiant. Ce n'est pas la seule fois que cette bonne fortune arrive à M. Letronne. Elle lui est trop habituelle pour qu'il n'y ait pas un peu de sa faute à la rencontrer ainsi. Il excelle à déduire d'un fait toutes ses conséquences. Il ne lui permet pas de rien cacher; il le harcelle, il ne lui laisse pas de trève qu'il ne l'ait forcé à se rendre à discrétion, et cela toujours avec une aisance, une liberté d'allures si parfaites, qu'on le suit sans la moindre peine. Rien qui trahisse ou qui exige l'effort. Ces déductions ont beau cependant être naturelles : elles sont si imprévues, qu'elles donnent le plaisir d'une découverte, et que souvent elles ont le charme du paradoxe. Pourquoi s'en étonner? Quand on ne veut pas penser avec la tête de son voisin, quand on se met à tout ignorer

pour ne rien savoir sur la foi d'autrui, quand on s'obstine à une méthode rigoureuse, il est bien difficile de ne pas quitter une fois les sentiers battus. Le paradoxe peut n'être qu'un bon sens poussé jusqu'au bout, comme le sens commun n'est souvent aussi qu'un bon sens qui s'arrête à moitié route, au carrefour de toutes les opinions. M. Letronne unit la sagacité et la portée, la finesse et l'étendue d'un esprit attentif à l'ensemble comme aux plus minutieux détails; jamais rien de pesant ni de banal. L'érudition fait peur à beaucoup de gens; elle est si souvent ignorante du bon goût, embarrassée dans son fatras, futilement curieuse et lourdement puérile. Avec M. Letronne, on n'a rien à craindre de pareil. L'érudition est toujours chez lui ingénieuse, sensée et du meilleur atticisme; elle comprend à demi-mot; il lui suffit d'un indice. Une critique lucide et inventive, la précision, le bon goût, une science armée de toutes pièces et preste dans ses mouvemens, la rigueur mathématique du raisonnement, l'exquise clarté du langage, donnent aux travaux de M. Letronne un caractère éminemment français.

M. Letronne a su se livrer toujours aux recherches où son talent le devait mieux servir. Il ne s'est guère occupé de la poésie, de la philosophie ou de la religion des peuples anciens. Il laisse aux Creuzer, aux Welcker et aux Ottfried Müller le soin de faire d'admirables travaux sur l'art et sur la mythologie. Il préfère les recherches sur le gouvernement, la politique, les sciences positives. Il aime à retrouver l'anecdote des temps anciens, à pénétrer jusqu'à leur vie familière; il se plaît à les surprendre en négligé; il montre fort peu de respect pour l'étiquette dont l'histoire a pris l'habitude, et ne craint pas d'assaisonner quelquefois l'archéologie d'un grain de malice.

M. Letronne a écrit nombre de dissertations sur les antiquités égyptiennes. Il m'est impossible de les faire connaître; il en vaudrait la peine pourtant; elles se distinguent par les qualités que je viens de signaler chez lui, et presque toujours elles se terminent par quelque découverte piquante.

Chacun connaît l'histoire de la statue de Memnon, qui rendait, au lever du soleil, des sons harmonieux. Le fils de l'Aurore a reçu de M. Letronne un rude échec à sa célébrité. Le colosse se dilatait et vibrait aux premiers rayons du soleil; mais, pour que cette vibration produisît un son appréciable, il fallait qu'aucune fissure ne vînt arrêter les oscillations, et que la masse fût parfaitement saine. C'est un mérite qu'il est à peu près impossible de trouver dans un bloc de

brèche aussi énorme. Personne donc n'entendait rien, jusqu'à ce qu'un tremblement de terre, l'an 27 avant Jésus-Christ, rompit le colosse en deux. La moitié demeurée debout était saine, et dès ce jour Memnon devint harmonieux. Sa voix matinale n'a que cette humble origine : le critique le prouve sans pitié. Le prodige dura deux cent trente ans. Septime Sévère, devant qui Memnon avait obstinément gardé le silence, voulut calmer le héros et s'avisa de restaurer son colosse. Il espérait que la voix en deviendrait plus belle. Il dut jurer, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus. Les pierres placées sur le tronçon mutilé firent l'office de sourdine, et Memnon redevint muet. Je soupçonne M. Letronne d'avoir, non sans un secret plaisir, joué ce mauvais tour à ce poétique mensonge. Creuzer s'était fourvoyé au sujet de Memnon et de sa voix. M. Letronne ajoute un peu cruellement : « Les amateurs d'allégories et de symboles cesseront de prendre le beau Memnon pour but de leurs élucubrations fantastiques; car et le cercle d'or de l'année, et le cercle annuel des cantiques, et les sept sons du septième jour, et l'harmonie des sphères, et le cadran, et le gnomon, et les incarnations du soleil, toutes ces inventions, assurément très poétiques, ont maintenant disparu pour faire place à une histoire toute prosaïque et toute simple, mais claire. » Le mysticisme est le moindre défaut de M. Letronne, et, s'il a une superstition, ce ne peut être que celle de la clarté.

Ses *Recherches sur l'Égypte* sont jusqu'à présent son ouvrage le plus important. Il y explique quarante-trois inscriptions grecques de l'Égypte que l'on connaissait en France en 1823. Depuis lors le nombre de ces inscriptions s'est considérablement accru. M. Letronne en possède aujourd'hui sept cents. Il les a restituées et expliquées : il n'a plus qu'à les publier, et le premier volume de ce recueil va paraître. Il publie en même temps les papyrus grecs du Louvre. L'histoire des Lagides, si peu connue encore, sera ainsi retrouvée dans les documens originaux. On ne peut douter qu'avec de si abondans matériaux, un esprit comme celui de M. Letronne n'éclaire cette époque intéressante d'une lumière toute nouvelle. Ces recueils seront sûrement riches de découvertes inattendues, d'investigations curieuses, d'aperçus ingénieux, de vastes résultats, et l'un des beaux monumens de la science moderne.

La France a donc bien l'initiative des études égyptiennes. C'est elle qui a ouvert la vallée du Nil au monde savant. Elle a la première

exploré les ruines de Thèbes, de la Nubie et de Méroë. C'est Champollion qui a déchiffré les hiéroglyphes; c'est M. Letronne qui explique les monumens grecs. L'art et les institutions de l'ancienne Égypte, sa chronologie, son histoire, ses mœurs et ses coutumes sont en grande partie connus, grace à ces travaux. Ils ont jeté moins de jour sur la religion, mais elle ne tardera pas, sans doute, à perdre ses obscurités. En Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Italie, on s'occupe aussi avec ardeur et succès de ces recherches. Les musées de Londres, de Turin, de Leyde, de Berlin, de Rome, sont étudiés avec soin. Le roi de Prusse doit envoyer le docteur Lepsius glaner en Égypte ce que nos voyageurs ont laissé d'inexploré, et ce jeune philologue, déjà justement illustre, saura recueillir de nouvelles richesses. Il est permis de beaucoup espérer quand on voit un concours si nombreux, et qu'on pense aux rapides progrès de ces études dans les vingt dernières années. Le sphinx n'aura peut-être bientôt plus pour nous d'énigme importante; nous serons initiés un jour sans doute à cette sagesse des Égyptiens tant admirée autrefois; nous comprendrons la pensée qui leur inspira de si grandes choses, et nous connaîtrons la force qui donna à toute leur œuvre une si étonnante durée.

A. Lèbre.

PORTRAITS HISTORIQUES.

BUSSY-RABUTIN.

Si les hommes qui manquent d'esprit n'étaient pas heureusement dispensés de le savoir et de s'en plaindre, s'ils n'avaient pas d'ailleurs assez d'amples dédommagemens, s'il fallait encore, pour les consoler, leur montrer quelque exemple éclatant d'infortune parmi ceux que le ciel semble avoir, sous ce rapport, mieux partagés, le nom du comte de Bussy-Rabutin servirait merveilleusement à cet usage. Gentilhomme et courtisan, ce fut par la vivacité naturelle de son intelligence, par le talent acquis d'écrire et de parler, qu'il perdit tous les avantages de sa position, et les gens de lettres peuvent le compter véritablement au nombre de leurs martyrs. Né comme il était, et avec les commencemens qu'on lui avait vus, s'il se fût trouvé moins habile et moins prompt à exprimer en termes choisis une pensée ingénieuse, il eût été, sans aucun doute, maréchal de France, peut-être même, la fortune aidant, un grand capitaine; il figurerait dans les anecdotes militaires, vraies ou non, du règne de Louis XIV, et il aurait son portrait, tant bien que mal peint, à Versailles. Au lieu de cela, pour avoir eu la démangeaison, la manie, ou, ce qui revient au même, le don de médire plaisamment, sa carrière de soldat, son avancement de cour, s'arrêtèrent à la Bastille; un long repos dans l'exil acheva par le ridicule une réputation qui

avait débuté par le scandale, et, la postérité, qui se soucie assez peu de réhabiliter les gens, ayant joint ses dédains à tant de revers, il s'ensuivit que le descendant des Mayeul et des Amé, venu au monde pour être général d'armée, duc et pair et cordon bleu, avait échangé ces belles espérances contre le plus triste personnage qu'il soit possible de jouer ici-bas, celui de bel-esprit ignoré.

Le hasard eut un premier tort envers lui; ce fut de le faire naître en Bourgogne. Avec le caractère dont il apportait le germe, il appartenait incontestablement à la Guyenne. Il n'eût certes pas démenti cette origine, et elle l'aurait servi comme elle en a servi tant d'autres qui valaient moins. En tout cas, il n'aurait pas eu la peine de créer une qualification pour les saillies brusques et hautaines de son humeur fanfaronne, et de les appeler, comme il fit, des *rabutinades;* le mot générique de *gasconnades* aurait suffi. Il naquit donc le 3 ou le 13 avril 1618, à Épiry, dans une terre qui cessa bientôt d'appartenir à sa famille. Cette famille était sans contredit une des plus anciennes, et alliée aux plus illustres de la province. Elle se divisait alors en deux branches principales qui se rejoignaient, chacune par trois générations, à un ancêtre commun, Christophe, baron de Sully et de Bourbilly, gouverneur, en son temps, de Semur; celui dont le comte vit plus tard le portrait bizarrement habillé de ses armes. Roger, dont nous parlons, descendait de la cadette. Au même rang dans l'aînée figurait Celse Bénigne, baron de Chantal, lequel mourut en 1627, et fut père de Marie, depuis marquise de Sévigné; cette dame était donc sa parente au septième degré. Le père de notre Roger s'appelait Léonor, baron de Bussy, Épiry et autres lieux; il servait le roi Louis XIII dans ses armées et devint (1627) mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie. Il avait déjà, il lui vint encore d'autres enfans; mais Roger finit par rester son seul fils. Élevé d'abord par les jésuites d'Autun, puis à Paris au collége de Clermont, il poussa ses études jusqu'à la logique inclusivement, et les interrompit, âgé de seize ans, pour aller commander (1634) une compagnie dans le régiment de son père. Émancipé par une première campagne, le jeune capitaine continua de servir en Lorraine, en Franche-Comté, en Picardie, en Flandre, et, au bout de quatre ans, ce qui lui en donnait vingt, son père obtint la permission de lui céder son régiment. Il fit donc, comme mestre-de-camp, les campagnes de 1638, 1639, 1640; il était à la déroute de Thionville et à la prise d'Arras, où il semble qu'il se comporta en bon officier, mêlant d'ailleurs aux devoirs de guerre la distraction convenable des aventures

SEINE

galantes. Cependant il lui arriva dès-lors une première atteinte du malheur. Sous prétexte que ses soldats, dans leur garnison de Moulins, faisaient du désordre, non pas aux dépens du bourgeois et du paysan, mais au préjudice de la gabelle, on le retint cinq mois à la Bastille (1641), ce qui l'empêcha du moins d'être défait avec son régiment au combat de la Marfée. Cette petite contrariété le fit songer au mariage, comme à un moyen « de subsistance » en cas de pire évènement. Il avait bien quelqu'attachement de cœur avec une de ses cousines; mais, comme il avait profité de ses classes, il lut le traité d'Ovide *des Remèdes d'amour*, et se guérit assez vite de sa passion pour épouser, le 23 avril 1643, Gabrielle de Toulongeon, sa parente au même degré que l'était Marie de Rabutin.

Roger avait donc une femme et n'avait plus de régiment; car, depuis la défaite de la Marfée, qui coûta la vie au comte de Soissons vainqueur, on avait réformé celui qu'il commandait. Pendant qu'il s'essayait à la vie de ménage, de grands changemens s'étaient opérés dans le royaume, et il n'avait vu que de loin le cardinal de Richelieu mourir, Louis XIII suivre bien vite au tombeau le ministre sans lequel il ne pouvait régner, Anne d'Autriche s'emparer de la régence et donner le gouvernement au cardinal Mazarin, enfin le nouveau règne s'ouvrir par les victoires de Rocroy, de Thionville et de Fribourg. Pour qui savait tenir une épée et dormir sous la tente, ce n'était pas là un temps à faire ses récoltes et à élever des enfans dans un château. La lieutenance de la compagnie des chevau-légers du prince de Condé étant venue à vaquer, il l'acheta douze mille écus, et bientôt la mort de son père (1645) le fit hériter de sa charge de lieutenant du roi en Nivernais. Rendu au service avec ce double emploi, mais seulement après la bataille de Nordlingen, il acheva la campagne d'Allemagne, suivit, l'année d'après (1646), le duc d'Enghien en Flandre, où il fit preuve d'une brillante valeur, et au retour il perdit sa femme, qui lui laissait trois filles. Dans le même temps, le prince Henri de Condé mourut, et, sa compagnie de chevau-légers passant à son fils, le comte de Bussy se trouva directement serviteur du jeune héros. Il l'accompagna en cette qualité dans sa malheureuse expédition en Catalogne (1647), où le prince ne prit pas Lérida et où le comte prit la fièvre. La campagne suivante (1648) réussit mieux, et ce fut lui qui apporta au roi la nouvelle que la ville d'Ypres avait capitulé. C'était avoir déjà passablement servi sans qu'il eût encore été question de récompense. Le prince de Condé demandait pour son courrier un brevet de maréchal-de-camp; le cardinal Mazarin se contenta de le complimenter.

Mais le comte avait alors en tête un projet bien autrement important pour sa fortune. Veuf depuis dix-huit mois, bien fait, galant, spirituel, éprouvé à la guerre, estimé du jeune prince qui semblait devoir être bientôt l'arbitre de toutes choses, il lui avait paru fort singulier qu'un tel parti n'eût pas tenté déjà quelques-unes de ces riches héritières qui sont le rêve éternel des hommes de mérite. Un exemple récent de pareille chance encourageait d'ailleurs cette ambition : « c'était celui de Chabot qui, par sa bonne mine et sa belle danse, avait épousé la fille du duc de Rohan. » Voyant qu'on ne venait pas à lui, il s'était mis en quête et il avait fini par découvrir une jeune dame, fille d'un partisan, veuve, après un an de mariage, d'un conseiller au parlement qui lui avait encore laissé de grands biens. Quand il se fut assuré de l'exactitude des renseignemens qui lui avaient été fournis, lorsqu'il eut la certitude qu'il n'y avait rien à rabattre sur la somme des revenus, la personne d'ailleurs lui agréant, il se montra en posture d'homme qui veut plaire, et ne fut pas remarqué. Alors il résolut d'appliquer à cette poursuite les leçons de guerre qu'il avait reçues à l'école du prince de Condé, et de se marier en quelque sorte par escalade. Le prince, qui, malgré ses victoires, n'avait tout au plus que la dose de raison afférente à son âge, approuva ce beau dessein, et ce fut uniquement pour en faciliter l'exécution qu'il envoya le comte à Paris. Celui-ci ne perdit pas de temps, s'embusqua, en compagnie de quelques amis, sur le chemin du mont Valérien, où la dame allait faire ses dévotions, arrêta son carrosse, le contraignit à changer de route, en fit descendre la belle-mère de la veuve, et emmena ainsi sa proie, ou, comme il dit, « son Hélène » à vingt lieues de là, dans une maison dont il disposait. Le ravisseur crut avoir alors ville gagnée; mais il apprit bientôt qu'il y avait quelque chose de plus puissant que toute la force d'un homme, c'était le refus d'une femme. « Celle-ci, dit Bussy, avait crié tout le long de ce voyage, » fait en pleine campagne et avec quatre relais de six chevaux. Arrivée au lieu où elle était sans espoir de secours, elle ne cria plus; mais, s'agenouillant, élevant sa main vers le ciel et prenant à témoin tous les assistans, serviteurs, amis et mercenaires de celui qui la tenait en son pouvoir, elle déclara solennellement faire vœu de chasteté perpétuelle. Cette résolution, nettement exprimée et fort bien comprise de chacun, ne la mettait pas à l'abri d'une violence brutale, mais engageait sa volonté à ne jamais consentir mariage. Or, c'était le contrat et non la possession que désirait le comte. Il relâcha donc assez piteusement sa prisonnière, et alla raconter au prince de Condé le triste dénouement de son entreprise, son Lérida, pouvait-il dire.

Le prince venait, en ce moment, de gagner la bataille de Lens, et se trouvait en merveilleuse humeur de folie. Il prit le coupable sous sa protection, se moqua de lui, ce qui était juste, et obligea le fils du premier président Molé à négocier un accommodement avec la famille offensée. Quant à la dame, elle maintint son vœu, dont les plus rigoureux casuistes l'auraient certainement relevée. Elle ne fut ni la comtesse de Bussy, ni la femme d'aucun autre. Elle resta, pour l'édification de son siècle et de la postérité, Mme de Miramion. Et quand, après quarante-huit ans de bonnes œuvres, elle quitta cette terre où déjà Bussy n'était plus, une autre personne du nom de Rabutin, la petite-fille de Mme de Chantal, qui allait mourir aussi et qui avait encore une lettre à écrire, répara le tort infâme de son cousin en consignant ces simples mots dans la dernière feuille de son immortelle correspondance : « Pour Mme de Miramion, cette mère de l'église, ce sera une perte publique. »

Cependant on était arrivé (1649) à l'époque des troubles qui s'appellent de la Fronde, et c'était là un bon temps pour faire son chemin. Il ne s'agissait que d'adopter un parti, de le quitter, d'y revenir, d'en sortir encore, et de se faire payer à chaque fois, non pas ce qu'on valait, mais ce qu'on s'estimait valoir. Il y eut alors de prodigieuses fortunes faites à ces marchés. Le comte de Bussy n'y avança pas la sienne, car il se comporta en cette occasion comme le plus simple des hommes. Il demeura fidèle au roi, au gouvernement établi par la régente, au ministre qu'elle affectionnait. Il fit la guerre de Paris dans l'armée royale, contre ses meilleurs amis qui tenaient pour la ville, et il n'en rapporta qu'un grand coup de bâton sur la tête, tous les profits étant pour ceux avec lesquels on avait traité. Cela, sans doute, le fit réfléchir, et quand, moins d'un an après (1650), le cardinal Mazarin fit conduire à Vincennes le prince de Condé, le comte se piqua d'un dévouement généreux pour le prisonnier, avec lequel il était fort mal et dont il se préparait à quitter le service. Il résolut donc d'éprouver à son tour, sous ce prétexte, ce que pourrait lui procurer le rôle de mécontent. En attendant le moment d'agir, il employa son loisir à contracter un second mariage (mai 1650) avec la fille de Jacques de Rouville, comte de Clinchamp; puis, à peine marié, il alla s'enfermer dans le château de Montrond, appartenant au prince, et ce fut là qu'il devint maréchal-de-camp, de la façon de Claire-Clémence de Maillé-Brézé, princesse de Condé, l'héroïne de la seconde guerre civile. Au début de cette guerre, il avait fort bien expliqué les dispositions qu'il y portait : « Je vais,

écrivait-il à sa cousine de Sévigné, servir contre mon roi un prince qui ne m'aime pas. Je le servirai, pendant sa prison, comme s'il m'aimait, et, s'il en sort jamais, je le quitterai pour rentrer dans mon devoir. » Le cas prévu arriva; le prince de Condé sortit de prison et le cardinal Mazarin du royaume. Le prince, qui ne demandait qu'à s'exempter de la reconnaissance, fit beau jeu au serviteur qui voulait se dégager. Aussi, lorsque le premier convia ses amis à reprendre les armes sous son enseigne, l'autre s'offrit au roi, qui le fit de nouveau et tout-à-fait maréchal-de-camp. Il fut en effet des premiers à se trouver sur le passage du cardinal Mazarin revenant en France avec une armée (1652), et rendit bon office, dans son gouvernement de Nivernais, à cette cour campée que le prince de Condé pourchassait sur le bord de la Loire, pendant que Mlle de Montpensier lui fermait Orléans. Lorsque la guerre se porta vers Paris, il ne contribua pas peu à la prise de Montrond, après laquelle il ne restait plus au prince de Condé que son épée, qu'il porta chez l'Espagnol. Le cardinal Mazarin aussi avait quitté une seconde fois le royaume pour contenter les Parisiens, et avec bonne intention de revenir bientôt les voir. Le comte de Bussy alla le trouver à Bouillon, « dans ce petit château au milieu des Ardennes où il gouvernait l'état comme s'il eût été à la cour, » et il en rapporta les assurances les plus chaudes d'une utile amitié. Il courut encore à sa rencontre (1653) lorsqu'il lui plut de rentrer dans le royaume parfaitement soumis, et il obtint enfin quelque récompense de ce zèle si empressé. On lui permit d'acheter, pour deux cent soixante-dix mille livres, la charge de mestre-de-camp-général de la cavalerie légère, et il alla servir en Champagne sous le maréchal de Turenne. Dès l'abord, une violente antipathie parut s'établir entre le chef d'armée, qui ne riait guère qu'à ses momens perdus, et le pétulant officier dont on lui avait raconté les railleuses boutades; mais ils se séparèrent bientôt, et, l'année suivante, le comte alla exercer sa charge en Catalogne, sous le jeune prince de Conti, marié à une nièce du cardinal. C'était là un général qui convenait parfaitement au comte; il avait de l'esprit, de l'instruction, avec grande envie de se battre et de s'amuser; de plus, il menait à sa suite le poète Sarrasin, intendant de sa maison, qui ne gâtait certainement pas la partie. Ce fut donc la plus agréable campagne qui se pût faire, où l'on obtint quelques succès et où l'on échangea beaucoup de bons mots; le comte y eut encore le bonheur d'être nommé lieutenant-général et de gagner dix mille écus au jeu. L'année d'après (1655), il fallut retourner dans l'armée du

sévère maréchal, qui ne parut pas d'humeur plus traitable. La mésintelligence augmenta par des injustices que le comte prétendait lui être faites dans la distribution des entreprises, et « comme il se sentait, dit-il, du talent pour les plaisanteries, » il ne se fit pas faute de l'employer à sa vengeance. Le maréchal, avec un courage à l'épreuve de tous les périls, avait peur de l'épigramme, et se trouvait moins à l'aise sous le regard malin de son lieutenant que devant les batteries espagnoles. Il l'avoua lui-même au comte dans une explication qu'ils eurent ensemble (1656). Il lui dit qu'il ne le jugeait pas de ses amis, et qu'en eût-il sa promesse, il ne se croirait pas à l'abri de son sarcasme, s'il lui arrivait quelque malheur de guerre. Les paroles les plus formelles ne purent, en effet, guérir le grand capitaine de cette appréhension, et le comte demeura, par le seul fait d'un esprit enclin à la moquerie, continuellement suspect de mauvais cœur et de caractère dangereux. Il ne semble pas pourtant qu'il se soit égayé sur la levée du siége de Valenciennes (1656), ni sur l'entreprise manquée contre Cambray (1657), et il loua autant que personne les ressources admirables par lesquelles le maréchal regagna deux fois l'avantage perdu. On raconte seulement que Bussy fit un couplet sur les amours de son général, et que celui-ci, dans une de ses relations au roi, signala le comte « comme le meilleur officier de son armée pour les chansons. » Ainsi, celui des deux qui redoutait la raillerie s'y serait montré sans contredit le plus habile.

Dans le même temps, il lui arriva une rencontre bien plus fâcheuse. Après avoir encouru l'inimitié d'un grand homme, il se brouilla encore avec une femme vraiment adorable. Sa cousine, Marie de Rabutin, dont Paris a eu l'ingratitude de ne pas revendiquer la naissance, venue au monde, le 6 janvier 1626, dans une maison de la Place-Royale, mariée en 1644 au marquis de Sévigné, et veuve en 1651, entretenait depuis quelques années avec lui un commerce de lettres ingénieuses. Il lui était bien venu dans la pensée, à lui, d'y mêler quelque chose de plus tendre; mais on l'avait arrêté tout court sur ses premières tentatives, et il s'y était tenu d'autant plus volontiers, que nul autre ne semblait en effet avoir reçu l'espoir de mieux réussir. Tout se passait donc entre eux en familiarité amicale et en exercice d'esprit. Au commencement de 1658, le comte eut besoin d'argent, et voulut en emprunter à sa cousine. La marquise, comme toutes les veuves, était « peu prêteuse. » Elle hésita, le comte entra en colère, obtint d'une maîtresse ce que sa parente lui refusait, et partit pour l'armée, où il arriva peu de jours avant la bataille des

Dunes. Son ressentiment s'accrut encore de l'idée qu'il avait failli perdre cette occasion de gloire, où véritablement il eut sa bonne part, et ce mouvement, dans lequel il y avait au moins de l'honneur, le conduisit à la tentation honteuse de punir avec sa plume une femme qui n'avait pas voulu l'aider de sa bourse. C'était alors la mode de rassembler sur le compte des personnes de réputation tout ce qu'on pouvait trouver d'antithèses, de pointes, de métaphores et de délicatesses affectées; on appelait cela faire des portraits. Il s'est conservé, de ces fades barbouillages, des volumes entiers, et malheureusement il en est entré quelque peu dans l'histoire. Si la flatterie s'y déployait sans mesure, la malignité aussi pouvait adopter cette forme commode, et ce fut en laid, ou tout au moins avec des taches, que le comte résolut de peindre sa cousine. Il n'est pas probable pourtant que cette félonie d'écrivain se soit exécutée en ce moment. Après la bataille, il y eut à prendre Dunkerque, Bergues et Dixmude, et une cruelle inquiétude vint jeter la stupeur dans l'armée victorieuse. Le roi tomba malade près de ses conquêtes, et fut bientôt en telle extrémité, que non-seulement on craignit pour sa vie, mais qu'on prit même des arrangemens pour un autre règne. Le comte se hâta de déclarer que, quoi qu'il advînt, il demeurerait attaché au cardinal-ministre. « Monseigneur, lui écrivit-il, et nous copions sur l'autographe, je supplie très humblement votre éminence de garder cette lettre-ci pour faire voir à tout le monde que je suis un coquin si, en cas que vous ayez jamais besoin de vos serviteurs, vous ne me trouvez, avec tous mes amis, en état de vous témoigner que je suis, envers et contre tous, votre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur. Bussy. » Cette chaleur un peu exagérée de langage, à laquelle le cardinal de Richelieu n'était pas autrefois insensible, touchait peu le cardinal Mazarin. Pour lui, et alors surtout, un homme qui se donnait si entièrement, c'était autant de moins à payer. Le comte en effet demandait en ce temps-là qu'on lui accordât le commandement d'un corps séparé. Le roi guérit, et ce commandement fut donné à un autre. Le cardinal éconduisit encore, avec une politesse extrême, plusieurs demandes de cet ami trop zélé qui n'avait pas fait son prix, de sorte que, la guerre finissant avec cette campagne, il se trouva sans emploi, sans gouvernement de places, sans charge de cour, sans pension, sa lieutenance de roi en Nivernais étant déjà devenue inutile par l'installation d'un gouverneur, pendant qu'il voyait avancer, ici et là, tous ceux qui marchaient naguère derrière lui.

Il n'y avait plus qu'à lui trouver un tort pour se défaire honnêtement de ses importunités, et il ne tarda pas à s'en donner un, tel que le plus ardent de ses ennemis aurait pu le choisir. Au printemps de 1659, il courut dans le monde un récit d'impiétés énormes, commises par quelques jeunes gens de la cour durant la sainte semaine. La scène s'était passée à quelques lieues de Paris, dans un château, et l'on ne parlait pas moins que du baptême chrétien administré dérisoirement à un cochon de lait, ou d'une victime humaine sacrifiée et dévorée. En réduisant le fait à ce qu'on ne pouvait nier, il était toujours certain que, pendant les jours les plus sévèrement consacrés à la pénitence, cinq ou six étourdis, sous le prétexte ordinaire de retraite, s'étaient rassemblés à Roissy, qu'ils y avaient chassé, joué, bu, chanté, et que l'un des acteurs de cette débauche à contretemps, un de ces jeunes fous, était le comte de Bussy, âgé alors de quarante-un ans, marié deux fois, père de cinq enfans, celui qui se plaignait d'être le plus vieux des lieutenans-généraux. Ce qu'on avait chanté en cette occasion devint plus tard contre lui le plus important grief, car il eut le soin puéril de s'en souvenir après l'orgie et de le conserver. C'était une série de couplets improvisés par chacun des convives, sur le rhythme et avec le refrain du chant pascal. Le premier regardait les amours du roi, et on a écrit cent fois qu'il désignait Mlle de La Vallière; c'est une des erreurs les plus grossières parmi celles qu'on répète toujours. Tous les couplets, qui commencent par celui-ci :

Que Deodatus est heureux
De baiser ce bec amoureux
Qui d'une oreille à l'autre va!
Alleluia!

tous ces couplets, disons-nous, ont une seule et même date, confirmée d'ailleurs par les faits auxquels chacun d'eux fait allusion; ils sont éclos la veille ou le jour de Pâques (12 ou 13 avril) 1659, et, à cette époque, il s'en fallait encore de deux ans que Mlle de La Vallière se fût seulement approchée de la cour. Louis XIV n'aperçut sa figure qu'après la mort du cardinal Mazarin et le mariage du duc d'Orléans son frère, lorsqu'elle entra dans la maison de la nouvelle Madame, Henriette d'Angleterre. Celle qu'il aimait en 1659 était Marie Mancini, nièce du cardinal, qui avait le bonheur de plaire avec un visage fort laid, et dont on signale ici une des imperfections. Mme de Motteville le dit d'ailleurs positivement : « Le peu de beauté

de cette nièce fut célébré par un couplet que firent ces jeunes débauchés, qui eut grande vogue et qui n'était pas à sa gloire. » Lorsque cette chanson parut imprimée, six ans plus tard, dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, l'imprimeur, qui n'en savait peut-être pas plus, mit en renvoi, au passage concernant la maîtresse du roi, le nom de celle qui l'était alors, et cet anachronisme est devenu le fondement de plusieurs belles phrases que les historiens ont copiées l'un de l'autre. On ne saurait croire, pour le dire en passant, combien de sottises se sont accréditées ainsi, sur la foi de ces notes jetées au bas des pages par un éditeur ignorant, et où beaucoup de savans critiques se fournissent d'érudition. Les autres couplets d'ailleurs attaquaient le frère du roi, sa mère, le cardinal Mazarin, Mlle de Montpensier, les filles d'honneur de la reine et quelques personnages moins connus, le tout avec des paroles d'une révoltante obscénité, que rendait plus coupable le retour du pieux *alleluia*. Quoiqu'on fût encore loin d'avoir le texte de cette pièce, il y avait eu cependant assez de scandale pour mériter châtiment, et le comte de Bussy fut exilé en Bourgogne. Il eut bientôt permission d'en revenir, car la paix était signée, le prince de Condé venait de rentrer en France, le mariage du roi allait se faire, et il n'y avait pas moyen qu'on laissât durer une disgrace. Il reparut donc à la cour (1660), où il assista au mariage du roi, puis à la mort du cardinal Mazarin (1661), après laquelle Louis XIV résolut de gouverner lui-même son royaume. Le comte se mit alors à suivre le jeune roi avec une imperturbable assiduité, et il n'y gagna rien. Ainsi que le maréchal de Turenne, Louis XIV se sentait peu de goût pour l'intrépide railleur qui se faisait courtisan. On donna des pensions, et il n'en eut pas; on fit des chevaliers de l'Ordre (1662), et il ne le fut pas; on arrangea des fêtes brillantes, et on ne l'y fit pas figurer; il y eut des gouvernemens à distribuer, et d'autres en furent pourvus; on créa des ducs (1663), sans se rappeler qu'il n'y avait pas en France, selon lui, de plus ancienne maison que la sienne; enfin, tout lui demeurant fermé, honneurs, places, dignités, profits, sa haute naissance, ses trente ans de services militaires, ses six années de sollicitations à la cour, aboutirent à le faire (1665) l'un des quarante de l'Académie française.

Dès ce temps-là, les gens de lettres qui formaient cette compagnie, avec le privilége, alors énorme, de se recruter par l'élection, ne se montraient pas extrêmement jaloux de choisir leurs collègues parmi leurs pareils. Ils se tenaient au contraire fort honorés lorsqu'un

homme ayant déjà les avantages du rang, de la fortune et des emplois, s'avisait de venir maraudeur encore sur la faible part de distinction réservée aux travaux de l'intelligence, et ne dédaignait pas d'ajouter à ses titres celui de bel-esprit. Il faut dire que rien de pareil ne s'était vu durant le ministère du puissant fondateur de l'Académie. L'abus commença sous le protectorat et par le fait du chancelier Séguier, qui, non content d'y avoir occupé une place, non satisfait de pouvoir s'en dire le protecteur après le cardinal de Richelieu, eut encore l'insolente fantaisie d'y faire recevoir son petit-fils, Armand du Cambout, marquis de Coaslin, à l'âge de dix-sept ans. En 1664, on y comptait un cardinal, deux ducs et pairs, un archevêque, deux évêques, un président à mortier, et bon nombre de conseillers d'état. Un de ceux-ci du moins, Claude Bazin, seigneur de Bezons, ne pouvait passer pour n'avoir jamais écrit; il avait traduit de l'allemand les articles d'un traité de paix. A la fin de cette année, un académicien vint à mourir, et c'était un écrivain dont la réputation surpassait toutes celles qui faisaient bruit alors, un auteur dont le nom a survécu même à ses ouvrages : Nicolas Perrot d'Ablancourt. En cherchant bien, nous trouverions probablement quelque pauvre diable d'historien, de poète, de moraliste, qui avait usé péniblement sa vie pour arriver à cet honneur, qui croyait son tour venu de l'obtenir, et que la mort aura surpris avant qu'il se fût présenté une autre vacance. Voici comment on disposa de celle-ci : « Au commencement de mars 1665, dit le comte de Bussy (et il faut remarquer que c'est peut-être la seule date dont il n'ait pas gardé exactement la mémoire), le chancelier Séguier, le duc de Saint-Aignan et mes autres amis de l'Académie française me convièrent de prendre la place du célèbre Perrot d'Ablancourt qui venait de mourir; j'y consentis. » L'affaire ainsi arrangée, les formalités de présentation au protecteur, d'approbation, d'élection définitive, furent bientôt remplies, et, au mois de janvier 1665, le nouvel élu vint faire son compliment à la compagnie. C'était là toujours que triomphaient les gens de condition. L'allure libre et familière de leurs paroles, la façon dégagée de leur débit, leur ton leste, leur maintien aisé, émerveillaient chaque fois les gens du métier, habitués à construire péniblement la période et à la déclamer avec emphase. Le comte ne resta pas en cette occasion au-dessous de ceux qu'on y avait vus les plus heureux : « Si j'étais, dit-il, à la tête de la cavalerie, et que je fusse obligé de lui parler pour la mener au combat, la croyance où je serais qu'elle aurait quelque respect pour moi, et

que, de tous ceux qui m'écouteraient, il n'y en aurait guère de plus habile, me le ferait faire sans être fort embarrassé; mais, ayant à parler devant la plus célèbre assemblée de l'Europe et la plus éclairée, je vous avoue, messieurs, que je me trouve un peu étonné. » On peut juger combien cette manière d'introduction vive, galante et véritablement cavalière, dut causer d'admiration, non pas à George de Scudéry, qui était bien capable d'en faire autant, mais à MM. Ballesdens, Leclerc, Giry, Cotin, Cassagnes et Furetière. Il nous fâche seulement de ne pas apprendre que Pierre Corneille se soit penché vers Eudes de Mézeray, pour lui dire : « Monsieur le comte se moque de nous, mais nous l'avons bien mérité. » Du reste, dans sa courte harangue, où il y avait des louanges pour le chancelier et pour le roi, pas un mot n'était dit par le récipiendaire à l'éloge du défunt, qui n'était en effet qu'un homme de talent. Le comte de Bussy, en racontant dans ses mémoires le détail de sa réception, a grand soin d'ajouter : « Il y avait toujours quelques personnes de naissance dans ce corps-là; il y en aura encore bien davantage à l'avenir. » — « Il faudra pourtant, dit-il ailleurs, y laisser toujours un nombre de gens de lettres, quand ce ne serait que pour achever le dictionnaire, et pour l'assiduité que des gens comme nous ne sauraient avoir en ce lieu-là. »

Cependant il paya cher cette petite satisfaction de vanité. Il y a eu dans tous les temps, au fond des provinces, des gens démesurément curieux, qui s'obstinent à demander ce qu'a fait un académicien nouvellement élu. On savait que le comte écrivait ses lettres d'un bon style, net, clair, mordant, disant bien ce qu'il voulait dire. On avait pu apprendre encore que, lorsqu'il se mêlait d'ajouter un peu de travail à ses heureuses dispositions, il pouvait, comme beaucoup de gens d'esprit, faire des vers détestables. Il courait déjà dans les ruelles un recueil de *Maximes d'amour*, en forme de décisions poétiques ou d'oracles rimés sur les éternelles questions de la controverse galante, qu'il avait lu tout récemment devant le frère du roi, assisté de deux dames dont l'une était la marquise, depuis duchesse de Montausier. Et à ce propos il n'est pas possible de douter que Molière ait pensé à lui dans la vigoureuse apostrophe d'Alceste contre « les honnêtes gens de cour qui se font de misérables auteurs, » tant il y a de fâcheuse parenté entre les *Maximes d'amour*, et le sonnet d'Oronte : ajoutons que *le Misanthrope* fut représenté l'année suivante. Mais il y avait encore une autre œuvre de lui plus mystérieusement répandue. En 1660, il avait composé, pour divertir

sa maîtresse, femme de l'honnête marquis de Montglat, qui nous a laissé des mémoires, un roman satirique sur les aventures assez connues alors de deux dames de la cour, et il y avait inséré, pour plus de vraisemblance, des passages entiers traduits de Pétrone. En 1662, il l'avait lu lui-même, et de son propre aveu, à quatre autres personnes. Celles qui étaient du monde s'en étaient fort réjouies et en avaient gardé le secret; mais son manuscrit était resté vingt-quatre heures dans un couvent, et il en sortit copié. Une fois double, on pense bien qu'il s'était multiplié, et, quand on en fut à s'enquérir de ce qu'avait écrit le nouveau collègue de Chapelain et de Le Vayer, son ouvrage clandestin devint public, au point de tomber bientôt jusqu'aux mains des libraires. Or, telle était l'affection du comte pour tout ce qui était sorti de sa plume, pour tout ce qui avait servi de matière à son humeur badine, qu'à son récit médisant il avait joint encore, afin de ne rien perdre, non-seulement le portrait rancunier qu'il avait fait autrefois de sa cousine, mais encore les couplets injurieux, produit commun de la débauche de Roissy. Maintenant aurait tout cela qui voudrait; les presses de Liége allaient en fournir la France, et c'est à ce sujet que Mme de Sévigné s'écrie avec un vrai déchirement de cœur : « Être dans les mains de tout le monde, se trouver imprimée, être le livre de divertissement de toutes les provinces, où ces choses-là font un tort irréparable, se rencontrer dans les bibliothèques, et recevoir cette douleur, par qui! »

Ce fracas pourtant ne faisait que de naître, et il ne semble pas qu'on eût encore vu des exemplaires imprimés de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, quand le roi fut averti de l'existence de ce libelle, où trop de familles étaient intéressées. On dit, et cela est fort possible, que le premier qui s'en plaignit fut le prince de Condé, dont la duchesse de Châtillon, l'une des deux héroïnes du roman, avait été si constamment l'infidèle maîtresse. Le comte crut se tirer d'affaire en réduisant tout son crime à la vétille d'une indiscrétion sur des faits de galanterie, et il fit remettre au roi son manuscrit, qui ne contenait que les amours des deux dames; mais une main officieuse avait livré les supplémens. Quoique l'auteur déclarât « se soumettre aux plus rudes châtimens s'il se trouvait qu'il eût dit ou fait la moindre chose contre le respect dû au roi, aux deux reines, à monsieur ou à madame, ni à pas un de la famille royale, » il est certain que les couplets de Roissy offensaient au moins la reine-mère et le frère du roi, la première surtout avec une grossièreté que n'avaient pas égalée les chansonniers du Pont-Neuf au temps de la Fronde.

Aussi le roi s'en tint-il à cet outrage, sans toutefois faire connaître, autrement que d'une manière vague, la cause de son ressentiment; et le comte de Bussy fut conduit à la Bastille, trois mois après sa réception à l'Académie, « sous l'accusation, c'est lui qui le dit, d'avoir écrit contre le roi et la reine sa mère. » Il y demeura treize mois, et ne fut quasi pas un jour sans essayer quelque démarche pour en sortir. Il y employa sa femme (car les maris retrouvent leurs femmes dans ces momens-là), son ami le duc de Saint-Aignan, deux pères jésuites, et la charitable Mme de Motteville; il y écrivit, en vers, en prose, des requêtes affectant la gaieté ou exagérant la douleur. Au bout de huit mois, on lui demanda la démission de sa charge achetée, pour la faire passer au duc de Coaslin, son confrère de l'Académie; en moins de temps, sa maîtresse lui fut infidèle. A la fin il tomba malade, et sa prison s'ouvrit (16 mai 1666) pour qu'il pût aller se faire traiter chez un chirurgien, d'où, bien que guéri, il eut permission (10 août) de retourner chez lui en Bourgogne, avec ordre d'y rester.

Le comte de Bussy avait alors quarante-huit ans, et il en avait encore vingt-sept à compter avant d'atteindre le terme d'une vie qui, pour la vigueur du corps comme pour la vivacité de l'esprit, paraît n'avoir été qu'une longue jeunesse. Vingt-sept ans de repos, d'inutilité, de délaissement! L'orgueil, qui peut enfin servir à quelque chose, le sauva du désespoir. Fortement retranché dans le contentement de soi-même, au lieu de s'en faire un état contemplatif et paresseux, il le convertit en une passion active, dont le mobile était la crainte d'être oublié. Sa disgrace lui devint en quelque sorte un théâtre d'où il pouvait impunément proclamer son mérite. Il s'était réconcilié avec son aimable cousine, qui lui avait pardonné, comme les femmes pardonnent, en se réservant à perpétuité le reproche. Il lui écrivit, il écrivit à ses amis, dont le nombre et la qualité n'étaient pas médiocres; il ne permit à personne de le traiter en homme qui n'était plus de ce monde, en provincial enterré dans son château, en courtisan perdu sans retour. Surtout il écrivit au roi, trop souvent peut-être, puisque toutes ses poursuites furent inutiles et qu'on en a fait honte à sa mémoire. Cependant il faut juger les actions des hommes, au moins quand elles ne regardent pas le prochain, selon les sentimens qui les y portent et l'idée qu'ils s'en font eux-mêmes. Le comte de Bussy ne croyait pas qu'aucune flatterie, aucune prière, aucune soumission, pût déshonorer un gentilhomme, lorsque la royauté en était l'objet. Suivant les habitudes de croire et d'agir où il avait été nourri, les rapports de courtisan à roi étaient hors des

règles ordinaires, et les formules qu'on y employait, monnaie de convention à l'usage de ce seul commerce, pouvaient être prodiguées, comme l'encens aux dieux, comme les sermens aux femmes, à même fin et sans plus de vergogne. Aussi fallait-il voir comme, de la plus humble position aux pieds de cette majesté, il se relevait fièrement pour narguer ou traiter de pair tout ce qui n'était pas elle. Il pouvait donc y avoir de la faiblesse, de la puérilité, dans ses supplications obstinées, ou plutôt dans les persécutions de sa flatterie; mais c'est abuser du langage que d'y trouver de la bassesse, et les occasions d'appliquer ce mot où il convient ne sont pas, Dieu merci, assez rares pour qu'il soit permis d'en oublier le sens. Bayle, sur ce fait-là, est bien meilleur philosophe que d'Alembert, qui épuise contre le comte de Bussy tout le vocabulaire de l'injure. « Ceux qui le censurent, dit le premier, ont-ils goûté de la vie de cour? Savent-ils les habitudes et les maladies qu'on y contracte? S'ils le savaient, ils seraient peut-être plus indulgens à son égard. » On peut toutefois faire bon marché, sous le rapport du mérite littéraire, des nombreuses lettres qu'il adressa au roi; mais celles qu'il écrivait à sa cousine et à ses amis justifient fort bien l'estime qu'elles ont eue dans un temps et dans un monde où l'on ne manquait, ce nous semble, ni de bon sens, ni de bon goût, ni de bon style. Dans le siècle suivant, une femme célèbre, la marquise du Deffand, les a fort heureusement appréciées, alors qu'elles étaient tombées en discrédit, et lorsque la distance des faits leur ôtait déjà leur principal intérêt. Elle en admirait surtout ce qu'elle appelait « le délibéré, » et elle faisait honneur à Horace Walpole de la ressemblance qu'elle trouvait entre sa manière d'écrire et celle du comte. « Il avait beaucoup d'esprit, disait-elle, très cultivé, le goût très juste, beaucoup de discernement sur les hommes et sur les ouvrages, raisonnait très conséquemment; le style excellent, sans recherche, sans tortillage, sans prétention; jamais de phrases, jamais de longueurs, rendant toutes ses pensées avec une vérité infinie; tous ses portraits sont très ressemblans et bien frappés. » C'est à peu près là ce que nous pourrions en dire nous-même, avec moins de grace. Sans doute, par-dessus tout cela, domine la vanité; « mais je la lui pardonne, dit encore Mme du Deffand, en faveur de cette vérité que j'aime tant et à qui la modestie donne quelques petites entorses. » Parfois d'ailleurs, au milieu des recherches bizarres de son amour-propre pour inventer quelque moyen nouveau de se plaindre et de se glorifier, sa raison a de nobles instincts qui lui révèlent la véritable grandeur. « Je me con-

sole encore de mon infortune, écrit-il un jour, en pensant que, quand même je serais maréchal de France et duc et pair, enfin tout ce que je devrais être aussi bien que les autres, je regarderais toujours Sobieski à cent piques au-dessus de moi. » Outre sa correspondance, il avait encore, dans sa retraite, d'autres occupations. D'abord il s'amusait à embellir ses deux maisons, Bussy et Chaseu, où il rassemblait les portraits de ses amis et de ses amies, avec des inscriptions de sa façon, et force devises moqueuses contre son ancienne maîtresse. Puis il se mit à composer l'histoire généalogique de sa famille, et sa plus grande peine fut, à ce qu'il paraît, d'en élaguer les rejetons illégitimes. Ensuite il écrivit ses mémoires, avec la préoccupation personnelle de quiconque entreprend pareille besogne, mais aussi avec une rare exactitude pour les évènemens et pour les dates, ce qui leur a valu sans doute de n'être pas admis dans les collections modernes. Il entreprit encore de raconter l'histoire de Louis XIV, noble tâche dont il se croyait le seul digne, et dont il eut le tort de trop annoncer les merveilles, puisque son travail se trouva être seulement un élégant, mais fade et sec abrégé chronologique. Enfin, sous le prétexte d'un « discours philosophique adressé à ses enfans, pour leur montrer quel profit on peut tirer de l'adversité, » il imagina une dernière variation sur le thème éternel de sa disgrace, en se plaçant, le dernier, mais non le moindre, dans une liste « d'illustres malheureux, » fort surpris sans doute de se trouver ensemble et avec lui, savoir : Job, Tobie, Daniel, David, Boëce, Bélisaire, saint Louis, Marigny, le roi Jean, La Rivière, Gié, Comines, François Ier, Samblançay, Bellegarde, Bassompierre, La Châtre, et Roger de Rabutin, comte de Bussy.

Dix-sept ans se passèrent ainsi, pendant lesquels il obtint seulement, à trois différentes reprises (1673, 1676 et 1680), la permission de faire un court séjour dans Paris pour ses affaires, l'approche de la cour lui demeurant toujours interdite. Mais enfin il avait pu prendre son parti de cette longue et sévère punition qui émanait de la puissance souveraine. Il lui en arriva une autre dans laquelle il semblait y avoir quelque chose de providentiel. La honte, le scandale, la dérision, tout ce qu'il était allé méchamment porter dans la maison d'autrui, pénétra dans la sienne par ce côté faible que garde la vertu des femmes. Des trois filles qu'il avait eues de son premier mariage, deux s'étaient faites religieuses; la troisième, élevée près de lui, était devenue son affection la plus vive et son espérance la plus chère. Il l'avait formée avec amour à la ressemblance de son esprit, et comme

le disait, pour lui faire plaisir, une dame de ses amies : « Il l'avait faite deux fois. » Tout le monde pourtant ne prit pas ainsi ce tendre attachement, et il y eut des gens qui le crurent coupable. Nous autres hommes, quand nous sommes amenés par les circonstances à de pareils soupçons, nous hésitons long-temps avant de les produire, et nous y employons tout ce qu'il y a d'atténuant dans les formes dubitatives. Les femmes, qui s'y connaissent peut-être mieux, n'y font pas tant de façons. Suivant Mme du Deffand, qui le tenait de sa grand' mère, le comte vivait plus que familièrement avec sa fille, et elle le dit d'une manière beaucoup moins modeste. Quoi qu'il en soit, Louise-Françoise demeurait chez son père, maîtresse de sa maison en l'absence de la seconde femme, qui avait des procès à Paris; elle en faisait les honneurs, et elle était de moitié dans ses correspondances. Il l'avait ainsi gardée jusqu'à l'âge de trente ans sans lui trouver de mari, et lorsqu'enfin il se résolut à en prendre un pour elle, il le choisit avec tant de bonne chance (1675), qu'au bout de sept mois elle était veuve, et « heureuse veuve, » écrivait-elle. Comme son mari, Gilbert de Langheac, marquis de Colligny, l'avait laissée enceinte, elle eut la fortune du défunt, qui était considérable, et continua plus librement sa vie de dame du château paternel. Malheureusement, après trois ans d'un veuvage si gaiement accepté, soit qu'elle eût envie de se révolter contre ce qu'il y avait d'égoïste et d'impérieux dans l'affection de son père, soit qu'elle ne voulût pas vieillir tout-à-fait sans essayer d'une grande passion, elle se laissa engager, et fort vite, avec un de ses voisins, jusqu'à lui promettre mariage (1679). La condition de celui que cette aventure regardait est restée, même après un débat public, quelque chose d'assez mystérieux. Il se disait gentilhomme, et le paraissait au moins par ses alliances; il racontait qu'il s'était beaucoup battu depuis que le comte avait quitté les armées, et il laissait entendre à sa fille qu'il avait beaucoup aimé. Tant fut raconté et laissé entendre, que, comme nous l'avons dit, il eut de la marquise une bonne promesse de mariage, « signée du plus beau et du plus pur de son sang. » Le père avait commencé, à ce qu'il paraît, par trouver son voisin homme de bon commerce et d'aimable entretien; mais de quelle horreur ne fut-il pas frappé lorsqu'il apprit que l'hôte et le commensal de sa maison, celui avec lequel il avait échangé des complimens, le prétendant à la main de sa fille, n'était rien de plus que l'arrière-petit-fils d'un vigneron, le petit-fils d'un archer de la prévôté, autrefois laquais, enfin, car son indignation se résume par ce mot, « un

paysan, » qu'il fallait appeler François Rivière, et non, comme il se disait, Henri-François de la Rivière! Cependant, paysan ou gentilhomme, ce mari convenait à la veuve du marquis de Coligny, qui, pour ne pas le perdre et pour n'avoir pas perdu aussi les arrhes du contrat, s'en alla tout doucement dans une terre de Champagne qu'elle venait d'acheter, et là, le 19 juin 1681, épousa secrètement celui qu'elle aimait. Le comte en fut bientôt instruit, courut chercher sa fille, l'enferma dans un couvent, et obtint d'elle, par menaces, que, quoi qu'il fût advenu avant ou après le sacrement, elle se tiendrait pour non mariée. Ainsi fit-elle, non sans quelque retour de tendresse pour son amant de basse naissance, et, s'étant affermie dans son devoir, elle redevint digne du sang des Rabutin, aimant mieux avoir failli au hasard que de se mésallier sciemment. Il restait seulement, de ce commencement d'affaire, un résultat contre lequel le repentir ne pouvait rien. Paris, qui cache tout, parut un lieu propre à en étouffer le mystère, et la marquise s'y rendit avec son père, sous de faux noms (février 1682), pour se délivrer de l'enfant qu'elle portait. Mais le mari, qui s'était jusqu'alors assez vilainement mis à l'abri, les y suivit, et, sous la protection de la justice, réclama hautement sa femme et son fils nouveau-né. Alors il y eut un procès, le plus ignominieux qui se pût voir, où chacune des deux parties, pour avoir le droit de son côté, faisait à l'envi le meilleur marché de son honneur. Après deux années d'incidens et quinze journées de plaidoiries, il fut jugé (13 juin 1684) que la fille du comte était bien mariée et mère légitime. Puis son mari consentit à ne jamais se prévaloir de cet arrêt, moyennant qu'on lui abandonnât l'usufruit de la terre où le mariage avait eu lieu. Le comte rentra donc en possession de sa fille; mais le procès, et toutes les révélations honteuses dont il était plein, vengèrent plus qu'il ne fallait ceux qui avaient à se plaindre de lui, et l'*Histoire amoureuse des Gaules* fut cruellement punie par le *Journal des audiences*.

Au milieu de tout ce bruit, on ne voit pas que le comte de Bussy ait porté la tête d'une ligne moins haut. Ce fut au contraire dans le plus grand éclat de la procédure qu'il recouvra enfin le droit de paraître à la cour, et ceci est un trait des mœurs d'autrefois qu'il importe de remarquer. Il n'était pas convenable qu'un homme de qualité, plaidant pour un intérêt de famille, entraînant dans sa cause, comme cela se fit par une intervention formelle, tout ce qu'il avait de parens et d'alliés, se montrât en justice encore frappé de la réprobation royale, et il fallait d'abord, pour lui rendre dans le débat

l'usage de toutes ses forces, qu'il fût rétabli courtisan. Il obtint donc la permission de se présenter devant le roi (12 avril 1682,) au moment même où le procès s'engageait devant le parlement. Ce fut là, comme les dates seules l'indiquent, toute la cause, et ce fut aussi tout l'effet de cette réconciliation imparfaite. Cependant l'Académie française, qui ne voyait pas si loin, crut son noble confrère tout-à-fait rentré dans les bonnes graces du roi, et s'empressa de le féliciter par une députation de deux de ses membres, Charpentier et Quinault. Le comte alla l'en remercier, et le commencement de sa harangue montre assez qu'il ne s'était fait en lui, après dix-sept années, aucun changement. « Quoique je sache bien, lui dit-il, que le compliment dont vous m'avez honoré est une suite de la grace que j'ai reçue du roi, je ne laisse pas de vous en être extrêmement obligé, parce que je sais que vous ne feriez pas cet honneur à tous ceux de votre corps qui sortiraient de disgrace. » Cependant, quelque triomphe qu'il eût prétendu tirer lui-même de son rétablissement, il ne tarda pas à sentir que cela était encore fort loin de la faveur. « Le roi, dit-il, évitait de le regarder, et quand, après deux mois de cette expérience, il se hasarda jusqu'à parler, il ne reçut qu'une froide réponse. » Il retourna donc dans ses terres, et n'en revint l'année suivante (1683) que pour suivre son procès. Ce procès perdu (1684), il voulut au moins ne pas perdre la gageure où il semblait avoir mis au jeu son honneur, et qui était de ne pas mourir disgracié. Il avait d'ailleurs, ce qui était le plus nécessaire pour la soutenir, une singulière confiance dans la durée promise à sa vie; il se vantait aussi hardiment d'avoir long-temps à vivre que d'être né homme d'esprit et de condition. Après cinq ans d'exil volontaire ajoutés aux dix-sept années de son exil contraint, on le revit à la cour (1688), où il obtint une abbaye pour son second fils, depuis évêque de Luçon et aussi académicien. D'autres graces pour son fils aîné et pour celui-ci constatèrent encore ce retour de la fortune, qui semblait vouloir sauter une génération. La guerre déclarée en 1689 contre toute l'Europe lui donna bientôt l'occasion de venir offrir au roi (1690) son service de soldat septuagénaire. Cette fois, il s'était ménagé un bon accueil par l'entremise de Mme de Maintenon, et ce n'est pas une des moindres bizarreries de sa destinée que d'avoir vu Françoise d'Aubigné apaiser un ressentiment qui datait d'une injure faite à Marie Mancini. Le roi refusa son épée, mais lui promit d'employer un jour sa plume, et ce vieillard, à qui on disait d'attendre, s'en retourna fort content. Enfin, dans un dernier voyage qu'il fit à

Fontainebleau (1691), le roi lui accorda gracieusement une pension de quatre mille livres, dont il se déclara « redevable à Dieu, au père de la Chaise et à Mme de Maintenon. » Dix-huit mois après, il mourut dans sa maison, le 9 avril 1693, âgé de soixante-quinze ans, et laissant dans le meilleur ordre tout ce qui pouvait servir à lui procurer cette autre vie terrestre qu'on appelle la gloire : sa Généalogie complète; ses Mémoires achevés jusqu'à sa sortie de la Bastille, et continués par les lettres qu'il avait écrites ou reçues; ses Œuvres littéraires (vers, traductions, imitations, portraits), transcrites dans les diverses parties de sa correspondance; son Histoire de Louis-le-Grand, conduite, on peut le dire, jusqu'à la veille du jour où la mort l'empêcha d'écrire; son Discours à ses enfans terminé par son entier rétablissement dans les bonnes graces du roi; mais surtout ses Lettres à sa cousine de Sévigné, et celles qu'il avait d'elle, soigneusement copiées de sa main sur un registre à part, comme s'il eût prévu que ce serait là son meilleur titre au souvenir de la postérité. Et, dans le fait, les deux parens ont survécu tour à tour l'un par l'autre. Ce fut, sans aucun doute, le comte de Bussy qui mit dans le public et qui nous a conservé Mme de Sévigné. Ses Mémoires, imprimés en 1696, l'année même où la marquise cessa de vivre, contenaient quelques lettres de cette dame; sa correspondance, publiée l'année suivante, révélait toute la suite de cet ingénieux commerce, et, pendant vingt-neuf ans, ce recueil servit seul à témoigner que la France avait un grand écrivain de plus. Ce ne fut qu'en 1726 que parut une partie des lettres écrites par Mme de Sévigné à sa fille. D'année en année, ce fonds précieux s'est accru, et c'est par la place fort étroite qu'il y occupe que le comte de Bussy-Rabutin a sauvé son nom de l'oubli. Nous ne prétendons certainement pas mettre en pareil rang la femme la plus aimable, selon nous, qui jamais se soit fait connaître au monde, et celui qui ne fut pas même le plus aimable des hommes; mais nous regretterions fort que trop d'obscurité eût couvert la figure du comte, et nous avons grand plaisir à la voir, comme éclairée de la douce lumière que jette sa cousine, avec son regard hautain, sa morgue railleuse, son naïf orgueil, réunissant la double vanité de l'homme de lettres et du grand seigneur, dont chaque moitié suffit pour faire un pédant et un sot, dont l'ensemble forme, à coup sûr, un caractère original et piquant.

A. Bazin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juillet 1842.

La douleur et l'émotion nous ôtent tout courage, et c'est avec une profonde répugnance que nous remplissons aujourd'hui notre tâche accoutumée. Au moment de prendre la plume, une affreuse nouvelle arrive jusqu'à nous. Depuis quelques heures, un jeune prince, l'espoir de la nation, l'orgueil de sa famille, n'est plus. Un malheur des plus cruels et des plus inattendus l'a ravi à la France, lorsque, plein de force, d'activité, d'ardeur patriotique, de nobles pensées, il se préparait à la royauté comme il appartenait à l'héritier de la monarchie de juillet, lorsque nos enfans étaient assurés de jouir sous son règne des fruits de cette éducation forte, virile, nationale, que le roi fait donner à tous les princes de sa maison.

Attente trompeuse! Cette jeunesse dont il avait partagé dans l'école et dans les camps les travaux et les récompenses, les périls et les palmes, cette jeunesse si fière de la pensée qu'elle pourrait un jour saluer roi des Français ce camarade si distingué, si aimable et si bon, cette jeunesse se réunira demain autour d'un cercueil; il ne lui faut plus songer aux acclamations d'un joyeux avénement : c'est au chant funèbre qu'elle assistera, plongée dans un morne et douloureux silence.

Qui oserait retracer la douleur de la noble famille que le malheur a si cruellement frappée? Les grandes infortunes commandent le silence : elles ne veulent pas être profanées par de vaines paroles. Les larmes d'un père, d'une mère, d'une épouse, d'une sœur chéries, sont chose sacrée.

Si au milieu de la tristesse générale on avait le courage de porter la pensée sur la question dynastique, on trouverait toutes les garanties et les sûretés que la politique la plus prévoyante peut désirer. La Providence, en visitant

la pieuse famille que la nation a placée sur le trône, n'a pas voulu rendre incertaines les destinées du pays et l'exposer à de nouvelles et terribles vicissitudes. Quelque douloureux que soit l'accident qui vient de nous frapper, la perpétuité de la maison d'Orléans, de la race élue par le pays, n'est pas moins assurée, et nous espérons que les jeunes princes pourront, pendant longues années, se former, eux aussi, à l'art de gouverner sous l'œil et la direction de l'auguste fondateur de la dynastie de juillet.

Puisse le malheur de ce jour avertir tous les amis de la monarchie et de nos institutions qu'il importe de se serrer de plus en plus autour du trône, en oubliant ces déplorables dissentimens qui divisent le parti constitutionnel!

Puisse aussi le gouvernement comprendre qu'il est indispensable de résoudre à l'avance, par une loi, des questions d'organisation monarchique qu'on ne livrerait pas sans quelque danger aux chances des événemens imprévus et à la violence des partis! Malgré nos espérances, il est une hypothèse sur laquelle, quelque pénible qu'elle puisse être, les hommes d'état doivent fixer toute leur attention.

Au surplus, nous venons d'apprendre que le gouvernement n'hésite point sur les mesures que commandent les circonstances. Lorsqu'un affreux malheur vient de faire un si grand vide autour du trône, les pouvoirs de l'état doivent s'en rapprocher à la hâte pour que le roi, la famille royale, la dynastie de juillet, trouvent dans le concours empressé, dans le profond dévouement des deux chambres consolation et appui. Les chambres sont convoquées pour le 26 juillet; une convocation plus rapprochée n'aurait pas laissé aux pairs et aux députés absens le temps d'arriver. Les deux assemblées, on peut l'annoncer sans crainte de se tromper, seront nombreuses : pairs et députés, ils s'empresseront tous de venir protester solennellement de leur adhésion à la dynastie; ils viendront en quelque sorte sceller de nouveau l'alliance de la nation avec la maison d'Orléans. C'est par le loyal concours de tous les représentans du pays que la dynastie de juillet a contenu l'étranger, vaincu l'anarchie, et doué la France de tant de belles et nobles institutions; unis au monarque dans les jours de lutte et de succès, les grands pouvoirs de l'état ne se rallieront pas moins autour du trône dans les jours de deuil et de malheur. C'est ainsi qu'ils seront l'expression sincère des sentimens du pays, car la France est consternée de la perte qu'elle vient de faire.

La courte session qui va s'ouvrir ne peut être une session politique. Indépendamment de toute autre considération, les convenances ne permettent pas d'attirer dans ce moment l'attention de la couronne sur tout ce qui n'est pas indispensable et urgent. La loi de la régence est la seule grande mesure qu'on ne doit pas différer. Le gouvernement présentera immédiatement un projet de loi, mais ce ne sera pas une loi organique; ce sera une loi spéciale, n'ayant d'autre objet que de pourvoir au cas particulier.

Nous ne voulons pas discuter ici, par voie de conjecture, le projet que le ministère portera aux chambres; disons seulement que, s'il ne s'agit que de

régler le cas particulier, rien n'est plus facile ni plus simple. Les principes de notre ancien droit public se concilient parfaitement avec les exigences du gouvernement représentatif.

Cette circonstance, la nécessité où l'on se trouve d'appeler sans retard les chambres à s'occuper de travaux sérieux, donnent aux élections qui viennent de s'accomplir une importance imprévue et toute nouvelle. On peut se demander avec une sorte d'inquiétude, que sera donc la chambre que les colléges électoraux viennent de nous envoyer?

Disons-le sans détour : les prévisions générales, ces prévisions dont les hommes de la gauche eux-mêmes ne pouvaient se défendre, ne se sont pas réalisées. Cette fois encore, le fait a déjoué les calculs qui paraissaient les mieux fondés. La majorité, que le gouvernement espérait de voir s'augmenter de soixante voix au plus, de vingt voix au moins, reste à peu près ce qu'elle était. La chambre nous revient coupée dans des proportions analogues à celles qui divisaient l'ancienne chambre. Les conservateurs s'y trouveront en majorité; mais les oppositions réunies formeront une phalange formidable, et toute défection momentanée d'une fraction de conservateurs peut enfanter une crise. L'administration se trouve ainsi à la merci d'une bouderie, d'un mécontentement, d'une intrigue; et comme il y aura dans la chambre cent députés qui auront la prétention, plus ou moins fondée, d'être ministres ou de faire des ministres d'abord pour le devenir eux-mêmes ensuite, on peut craindre de voir recommencer une législature toute de luttes ministérielles, de querelles de portefeuilles et de places, jusqu'à ce que le pays blessé, fatigué, comprenne que c'est là aussi un véritable abaissement continu, et qu'il est temps de réagir par les élections contre cette politique personnelle et subalterne; car il est à peu près impossible de gouverner, de faire les affaires de la France, de lui donner les lois, les institutions, les perfectionnemens qui lui manquent, avec une chambre ainsi fractionnée, tiraillée, où se trouvent cinquante petits groupes et pas une seule masse à la fois intelligente et compacte. C'est cette masse que nous désirions, non dans l'intérêt de quelques hommes, mais dans l'intérêt du pays, pour qu'on pût enfin gouverner, administrer et développer tous les germes de grandeur matérielle et morale que la France renferme dans son sein. Peu nous importait que le pays prît ses élus au centre gauche ou au centre droit; ce que nous désirions, c'étaient des conservateurs éclairés et fermes, des amis à la fois résolus et modérés de la monarchie constitutionnelle, des hommes comprenant tous les besoins du pays et disposés à les tous satisfaire dans de justes proportions. Ces hommes, on les trouve également au centre droit et au centre gauche; ce sont au fond les mêmes opinions, les mêmes doctrines; ils ont combattu sous le même drapeau, rendu à la France les mêmes services. Ce qui les divise, ce ne sont pas des questions de principes; ils veulent tous la monarchie, la dynastie, la charte, et le développement successif et mesuré de tous les élémens de la grandeur et de la prospérité nationale. L'histoire sera sévère un jour à l'endroit de ces divi-

sions, non d'opinions, mais de personnes, de ces divisions qui, paralysant les forces du parti constitutionnel et conservateur, le frappent d'impuissance au profit des adversaires de la monarchie et de la révolution de juillet.

Quoi qu'il en soit, nous aimons encore à espérer que la chambre, telle qu'elle est, s'efforcera d'offrir à une administration éclairée un appui permanent et solide. La grandeur du mal lui fera peut-être sentir la nécessité d'un prompt remède; au lieu d'assister à des tournois de tribune, elle voudra sans doute prendre sa part dans le gouvernement du pays. Les élus de 1842 voudraient-ils se représenter aux élections futures comme ayant fait partie d'une chambre impuissante et bavarde? Les élections d'hier ont assez prouvé à toutes les opinions qu'on peut perdre la confiance des électeurs, et qu'il ne suffit pas d'avoir été député pour être certain de l'être encore.

Au surplus nos vœux doivent être partagés par tous les hommes sérieux, et en particulier par ceux qui se croiraient appelés, dans des circonstances données, au gouvernement du pays. S'ils s'appliquaient à diviser, à fractionner la chambre, ils la retrouveraient un jour telle qu'ils l'auraient faite, divisée et fractionnée. Ils auraient beau renaître à la vie politique; la chambre, par ses fluctuations et ses caprices, rendrait leur existence incertaine; elle ferait aussi ses fantaisies à leurs dépens; une maîtresse impérieuse et fantasque n'assure à personne des jours filés d'or et de soie. Gouverner avec une chambre ainsi faite est chose absolument impossible. Qu'on s'appelle Soult, Guizot, Molé, Thiers, Dufaure, Lamartine, peu importe. Il n'est donné à personne de bâtir sur le sable. Dans une chambre fractionnée et mobile, qu'on saisisse le pouvoir ou qu'on le perde, on ne peut jouer d'autre rôle que celui de combattant. Toute la question se réduit à savoir de quel côté on combattra, si on s'appellera ministère ou opposition, si on aura été mêlé à l'intrigue qui vient d'aboutir, ou si on se mêlera à celle qui va s'ourdir. Pour échapper à ces tristes nécessités, tout cabinet nouveau ne pourrait avoir qu'une pensée, une espérance, la dissolution; mais c'est là un jeu plein d'aventures et de périls, et on a droit de se demander s'il est permis à des intérêts personnels, à des ambitions politiques, de jouer ainsi avec nos institutions, et de mettre le repos de la France sur un coup de dés.

Nous l'avons dit souvent et nous le répéterons, dussions-nous nous exposer au reproche de niaiserie: les hommes politiques qui prennent soin de l'avenir du pays n'ont qu'une route sûre et digne à suivre; c'est de travailler tous également à corriger dans la chambre les tendances naturelles de notre temps, à y former une majorité gouvernementale. Que cette majorité se nuance d'une couleur ou d'une autre, ce n'est pas le point essentiel pour la monarchie et pour la France. Mais ce travail de cohésion et d'organisation parlementaire est impossible, tant que les hommes influens seront tous séparés les uns des autres, que dis-je? ennemis l'un de l'autre, n'ayant qu'une pensée, qu'un but, l'anéantissement politique de ses adversaires. Que peuvent les hommes subalternes lorsque les chefs leur prêchent la désertion, la discorde?

Pourquoi attendre d'eux des qualités et des sacrifices dont on ne leur donne pas l'exemple?

Sous peu de jours, nous pourrons juger des dispositions, de l'esprit, des tendances de la chambre élective. De nouveaux députés se trouveront sur tous les bancs, et, parmi eux, il est dans toutes les opinions quelques hommes distingués et qu'on doit se féliciter de voir siéger dans la chambre. Si les électeurs n'ont pas fait justice de toutes les prétentions ridicules qui s'étalaient devant eux, ils ont en revanche accordé la palme à quelques hommes dont l'absence aurait été regrettable. Même pour les opinions que nous ne partageons pas, nous aimons à les voir représentées par des hommes sérieux, capables, honorables, et auxquels leur position et leurs antécédens imposent le respect d'eux-mêmes. Peut-être ces nouveaux élémens pourront-ils apporter dans l'assemblée, dans ses tendances, dans ses allures, des modifications qu'on est hors d'état de prévoir.

Ajoutons que la gravité et la solennité des circonstances pourront aussi contribuer à imprimer aux séances de la chambre élective une direction utile à la chose publique. Ce n'est pas autour d'un cercueil que les représentans du pays pourraient se livrer à de misérables querelles; ce n'est pas lorsque la France leur demande de consolider l'œuvre de juillet, qu'ils pourraient perdre de vue ce but élevé et national, pour se rabaisser jusqu'à des intérêts personnels ou de coterie. La France aura les yeux fixés sur les chambres, et les chambres répondront à l'attente du pays.

Si les circonstances n'obligent pas à présenter des projets de loi dès l'ouverture même de la session, la chambre des députés ne trouvera que deux occasions de se dessiner au mois d'août, la vérification des pouvoirs et l'élection du président.

La vérification des pouvoirs nous apprendra si la majorité est pénétrée de l'importance de sa mission et de la nécessité de s'organiser dans l'intérêt du pays. Sous l'influence d'une forte et grande pensée politique, elle ne se livrera pas à de vains débats, à des chicanes n'ayant d'autre but que de manifester ses antipathies pour un homme ou pour une opinion. Si au contraire les petites passions et les petits intérêts la dominent, la vérification des pouvoirs nous offrira une suite de scènes affligeantes, et Dieu veuille qu'on ne doive pas ajouter, scandaleuses. En vérifiant les pouvoirs, une assemblée exerce une sorte de judicature. Ce qu'on attend d'elle est une appréciation à la fois équitable et ferme des cas particuliers qui sont soumis à sa décision souveraine.

La nomination du président est une question plus grave et plus décisive. Les luttes de partis se compliqueront probablement d'ambitions personnelles. Dans le même parti, j'ai presque dit dans la même coterie, il s'élèvera peut-être plus d'un candidat, et ce concours peut devenir pour le cabinet une cause très sérieuse d'embarras. Il ne serait pas difficile de désigner dès ce moment les prétendans divers. Nous aimons mieux leur laisser l'initiative de leur candidature. Espérons que la gravité des circonstances pourra exercer sur les

esprits une influence salutaire, et que des hommes sur l'appui desquels le pouvoir a le droit de compter ne voudront pas lui susciter, dans leur intérêt personnel, des difficultés inextricables. Quant à nous, nos vœux seront pour celui des candidats, quel qu'il soit, dont la nomination servira d'une manière efficace à élargir et à consolider la majorité. Encore une fois, la nuance de la majorité n'est pas d'un intérêt capital à nos yeux : ce qui importe, c'est qu'une majorité large et compacte puisse enfin se constituer, c'est que le gouvernement soit possible, c'est que nous cessions de tourner dans un cercle sans issue, c'est que les pouvoirs de l'état puissent appliquer leur temps et leurs forces aux affaires du pays.

Le malheureux traité du 15 juillet est toujours une cause d'agitation en Syrie, et d'embarras à Constantinople. Le divan persiste, avec la ruse opiniâtre des Ottomans, dans ses projets de domination absolue sur un pays dont la population, par ses croyances et ses habitudes, touche intimement à la civilisation européenne. C'est en l'an de grace 1842, c'est après le combat de Navarin et la création du royaume de Grèce, que la Porte imagine de courber sour le joug de la barbarie turque les peuplades chrétiennes de la Syrie; c'est lorsqu'elle se meurt de vétusté et d'impuissance, qu'elle prétend fouler aux pieds des coutumes qu'avaient respectées les plus redoutables sultans! Sanglante satire du traité du 15 juillet; qu'on le juge par les fruits qu'il porte!

L'Angleterre s'irrite de la logique musulmane. Elle ne veut pas que le divan tire les conséquences des prémisses que lord Palmerston a posées. Quant à la France, en unissant ses efforts aux efforts de l'Angleterre pour arracher au sabre turc des peuples chrétiens, qui n'ont jamais invoqué inutilement sa protection, elle n'a pas d'inconséquence à redouter. Étrangère au traité du 15 juillet, elle n'a pas excité l'orgueilleuse cupidité du divan. Il importe à notre honneur national et à l'honneur de la civilisation de ne pas faiblir dans cette négociation. Si le canon de quelques frégates a suffi pour anéantir en Syrie la puissance de Méhémet-Ali, il suffirait au besoin de montrer une amorce pour ramener les Turcs à la raison.

Il sera curieux d'étudier un jour le rôle que joue la Russie dans ces démêlés. Ce n'est plus sur ce fidèle allié que peut compter aujourd'hui l'Angleterre. Le but de la Russie est atteint; elle a brisé l'alliance de l'Angleterre avec la France; elle a presque brouillé les deux pays. C'est là ce qu'elle voulait. Il lui convient maintenant de reprendre en Orient son rôle à part, de susciter et de laisser naître d'autres difficultés.

L'Angleterre n'ignore pas les dispositions et les démarches de la Russie. Elle sait que c'est là son véritable adversaire, son futur et redoutable ennemi en Orient; mais elle n'ose pas dans ce moment montrer toute son humeur, faire éclater toute son indignation : elle dissimule ses griefs, elle accepte avec une touchante bonhomie les explications de la Russie. Dans l'Afghanistan, en Perse, en Chine, à Constantinople, la Russie a toujours été d'une adorable simplicité, d'une bonne foi parfaite; l'enfant qui vient de naître n'est pas plus

candide et plus inoffensif. L'Angleterre le proclame et voudrait bien nous faire croire qu'elle en est sérieusement convaincue. Qu'on dise ensuite que la politique ne se prête pas à la haute comédie!

En attendant, la question du *paupérisme* a pris en Angleterre un degré de gravité extraordinaire. Les fluctuations de l'industrie britannique sont effrayantes. De toutes parts, on demande un remède pour ces maux si cruels. Hélas! où est-il le remède? Lorsque les conséquences d'un système artificiel et de sa nature précaire se développent sur une échelle gigantesque, encore une fois où est le remède? Hommes inconséquens qui secondez et défendez les principes dont le mal dérive, et qui vous irritez ensuite et vous effrayez des résultats de ces principes! Ces légions d'hommes qui se meurent de faim, ces femmes qui disputent aux animaux les débris d'une hideuse nourriture, ces enfans qu'on jette par milliers dans les profondeurs humides et sombres des mines, ces infortunés auxquels on n'accorde pas même de mourir à l'air, au soleil, c'est votre système *prohibitif, protecteur,* qui les a enfantés. Les voilà, ces populations que vous avez stimulées, ces hommes que vous avez fait naître en serre chaude! Voyez votre œuvre, et soyez-en fiers!

Ce n'est pas la première fois qu'une effroyable misère décime les ouvriers anglais; ces crises douloureuses sont en quelque sorte périodiques de l'autre côté de la Manche. L'Angleterre a toujours résisté à ces secousses intérieures, et nous sommes loin de croire qu'elle puisse en être rudement ébranlée cette fois. Il n'est pas moins vrai que le mal a des racines profondes et durables, et que tôt ou tard la question économique se mêlera d'une manière fâcheuse aux questions politiques et aux luttes des partis. Quoi qu'il en soit, ce danger ne paraît pas imminent, et les bruits qu'on a répandus hier à la Bourse ne sont dus probablement qu'aux combinaisons ingénieuses de quelque joueur. Ajoutons cependant que la nouvelle était trop absurde pour pouvoir être accueillie même à la Bourse. Ce n'est pas sur Londres que les populations affamées de l'Angleterre pourraient diriger leurs tentatives de rébellion; elles n'ignorent pas qu'elles y trouveraient une prompte et sévère répression. Les riches n'aiment guère seconder les insurrections de la misère.

Au milieu de ces difficultés et de ces malheurs, l'Angleterre est en même temps affligée de je ne sais quelle abominable manie de régicide. Des êtres abjects, sans aucune vue politique, pour satisfaire une atroce fantaisie, prennent pour but de leurs tentatives une jeune femme, une reine dont la mort serait sans doute un malheur, mais n'altérerait en rien les conditions du pays. Pauvre nature humaine!

Rien ne transpire encore des négociations de l'Angleterre avec l'Amérique. Les questions à régler sont difficiles et nombreuses. Il ne faut pas s'étonner que les négociateurs ne tombent pas d'accord dans les premières conférences. Heureusement la paix est également nécessaire aux deux états; heureusement encore les concessions réciproques sont d'autant plus faciles que, s'il est des points sur lesquels le droit des États-Unis est évident, il en est

aussi où le droit de l'Angleterre ne paraît pas contestable. L'Angleterre renoncera sans doute à toute prétention relative au droit de visite. Les États-Unis, de leur côté, pourraient-ils réclamer sérieusement l'*extradition* des esclaves de *la Créole?* Les deux prétentions sont également exorbitantes et contraires aux principes du droit international.

Buénos-Ayres est devenu le théâtre de crimes effroyables. Les *fédéralistes* égorgent impunément leurs adversaires politiques, les *unitaires*. Le gouvernement est spectateur impassible de ces atrocités. Quel pays! quels hommes! Peut-on sérieusement voir là un gouvernement? Le désordre n'y est pas un accident, un malheur passager; c'est l'état habituel du pays. C'est une guerre civile, atroce et permanente. En attendant, des Français se trouvent au milieu de ces horreurs. Nous aimons à penser que notre gouvernement aura pris toutes les mesures nécessaires pour que la protection de la France ne manque pas à nos compatriotes.

Les succès de nos armes en Afrique deviennent de plus en plus brillans et décisifs. Le fait éclatant du colonel Korte, de la division Changarnier, aura un grand retentissement dans toutes les provinces de l'Algérie. L'effet politique et moral en sera excellent. Les Arabes croient avant tout à la force. On est légitime à leurs yeux lorsqu'on est puissant. De nouvelles tribus ont encore fait leur soumission. Nos marchés s'approvisionnent; le prix des denrées baisse tous les jours; les routes deviennent sûres, les communications faciles; bref, il est juste de le reconnaître et d'en remercier notre vaillante armée, l'aspect de l'Algérie est tout autre qu'il n'était il y a un an. On peut dire aujourd'hui que nous possédons l'Algérie, et qu'une population africaine obéit aux lois de la France. Ne ralentissons pas toutefois nos efforts. Si l'édifice est fondé, n'oublions pas que les fondemens sont d'hier, que le temps, la persévérance et la bonne administration peuvent seuls les consolider et les étendre. Il faut bien rappeler que dans plus d'un pays nous avions débuté par de brillans succès, mais que plus d'une fois les abus de pouvoir et la mauvaise administration ont refoulé dans le cœur des populations conquises les sentimens d'affection et les sympathies qu'elles avaient d'abord laissé éclater. Au surplus, nous nous plaisons à rendre justice à M. Bugeaud; comme général et comme administrateur, il a bien mérité de son pays.

V. DE MARS.

LE MONDE

GRÉCO-SLAVE.

LES ALBANAIS.[1]

I.

Sur la limite occidentale du monde gréco-slave, il existe un peuple qui, toujours sous les armes, forme au sein des provinces ottomanes une véritable caste de guerriers, non moins redoutable et plus libre que les castes militaires de l'Asie centrale. Ce peuple, qui a de tout temps exercé une influence prépondérante dans l'empire, fournit encore à la Turquie les meilleures et presque les seules troupes qui lui restent. Cette tribu de soldats, ce sont les *Albanais*, littéralement les *Blancs*, ou, selon le vrai sens de l'expression orientale, les *hommes indépendans*. Leur nationalité, d'origine mystérieuse, remonte jus-

(1) Voyez les livraisons des 1er février et 15 juin.

qu'au temps des Pélages, et les races grecques et slaves ont sans doute trouvé dans l'Albanie leur berceau commun. En effet, le peuple des *Blancs* s'étendait autrefois sur la plus grande partie de la presqu'île gréco-slave, où son séjour est attesté par les noms albanais de plusieurs villes et bourgades qu'habitent aujourd'hui les Serbes ou les Hellènes. On trouve même encore sur plusieurs points de la Bulgarie, de la Macédoine et de la Bosnie, d'anciens villages où les Albanais sont mêlés aux *Tsintsars* (Slaves hellénisés). Bien que répandue sur un si vaste territoire, la race albanaise diminue visiblement, et on ne pourrait guère aujourd'hui compter plus d'un million et demi de véritables Albanais sur cette terre qui, il y a quarante ans, sous Ali de Janina, en nourrissait encore deux millions.

Plus voisine de l'Europe civilisée que la plupart des autres contrées de l'Orient, puisqu'elle n'est séparée de l'Italie que par un canal étroit, l'Albanie devrait recevoir de l'Occident une influence bienfaisante, et cependant c'est la partie de l'empire turc qui renferme le plus d'élémens de barbarie. D'où vient ce phénomène? Quelques-uns en croiront voir la raison dans cet attachement au système de tribus et de clans, qui s'est montré plus opiniâtre en Albanie que dans les autres provinces ottomanes. On aurait tort d'attribuer à cette cause la barbarie des Albanais : cette barbarie a pour principe, non pas simplement la vie de tribu, mais la vie de tribu guerrière, l'esprit inquiet des *ortas* ou des hordes. L'obstination de ce peuple à garder, même au sein de la paix, les mœurs militaires, a entravé chez lui tout développement social. Ne pouvant porter la guerre au dehors, il a, comme l'Arabe des déserts, réagi contre lui-même : il s'est décimé de plus en plus par de petits combats entre familles qui ont ouvert dans ses rangs de larges brèches où s'infiltrent les populations voisines; et, en se multipliant, ces invasions inaperçues ont par degrés soumis l'Albanie à deux influences étrangères, l'une slave, l'autre hellénique, qui se disputent maintenant cette terre d'anarchie.

La race albanaise se désigne elle-même par deux noms généraux : le nom de *Mirdites*, dérivé du persan *mardattes* (brave), s'applique aujourd'hui à la partie la plus noble de la population, et semble, comme les mots *germain*, *slave*, *franc*, avoir été dans l'origine un titre d'honneur; le nom de *Chkipetars* (habitans des rochers) désigne le peuple en général.

Hippocrate a parfaitement caractérisé les Albanais lorsqu'il a dit : « Tous ceux qui habitent un pays montueux, inégal, pourvu

d'eau et soumis à des variations fréquentes dans les saisons, doivent être naturellement d'une haute stature, très propres à l'exercice, pleins de courage, et d'un caractère sauvage et féroce. » On peut ajouter, pour désigner plus particulièrement l'Albanais, qu'il a les yeux petits, le regard droit et fixe, les sourcils minces, le nez effilé, la tête allongée, le front aplati, le cou très long, la poitrine énormément bombée, le reste du corps maigre et nerveux. Doué d'une prodigieuse souplesse de muscles, il porte dans sa démarche et ses attitudes l'air un peu théâtral d'un athlète de l'antiquité. Quoique plein d'esprit naturel, il n'a qu'une médiocre aptitude aux travaux de l'intelligence; il est avant tout soldat. Suisse de l'Orient, il vend son sang à toutes les bannières, et sert avec une égale fidélité tous les maîtres. On le trouve parmi les gardes du pape et au palais de Naples, comme aux sérails de Bagdad, du Caire, de Maroc, et dans les salles des boyards moldo-valaques.

Chaque année, des enrôlemens volontaires ont lieu dans les Albanies. Tout habitant riche a le droit de se faire *boulouk-bachi* ou capitaine; il engage des hommes moyennant une somme débattue avec eux, puis il emmène cette bande d'aventuriers, qui est devenue sa famille d'adoption, et avec laquelle il va piller au loin ou se mettre au service des princes et des pachas étrangers. Les *pères adoptifs* de ces bandes partagent tout, fatigues et plaisirs, avec leurs enfans, dont ils ne se distinguent que par quelques armes plus riches et leur costume de brocard d'or et d'argent. La paie des *boures* (braves) qui composent ces petites familles militaires est ordinairement de sept à neuf francs par mois, sans la nourriture. Enclins au pillage, c'est aux paysans qu'ils enlèvent ordinairement le peu de vivres nécessaires à leur table frugale. En guerre, leur avidité est sans bornes; ils tombent sur tout vaincu en criant : *Aspra! aspra! i xilon, xilon, kai xilon* (de l'argent! de l'argent! ou voilà des coups, des coups!). Ils savent, dans le combat, tirer parti des moindres dispositions du sol; ils connaissent par instinct tous les stratagèmes de la guerre de partisans, excellent à tromper l'ennemi par de fausses marches, à le prendre au dépourvu par des attaques soudaines, à couvrir avec peu de monde une immense étendue de terrain en établissant un réseau de petits postes qui tous communiquent ensemble au moyen d'éclaireurs infatigables. Quand ils dressent leurs embuscades, ils placent souvent leurs bonnets et leurs manteaux dans une direction tout opposée à celle où ils se cachent eux-mêmes. Couchés à plat-ventre, ou blottis derrière des arbres, ils ajustent leur ennemi avec une sûreté de coup

d'œil étonnante. Le prennent-ils vivant, il devient esclave; tombe-t-il mort, sa tête, coupée et salée, est emportée par les vainqueurs et plantée sur une lance dans leurs villages. Cette coutume est pratiquée même par les *boures* catholiques.

Les Albanais qui ne s'enrôlent pas militairement ne manquent guère de faire chaque année quelque tournée vagabonde, comme tailleurs, maçons ou faucheurs; l'hiver, ils reviennent dans leurs foyers avec l'argent amassé. Cette existence errante et toujours en dehors de la société des femmes entraîne les Albanais, plus qu'aucun autre peuple de l'Europe, aux vices honteux que provoque ce genre de vie. Cependant ils ont de la franchise, tiennent la promesse donnée, et savent faire à leur ennemi une guerre ouverte. Les penchans vicieux des Albanais ne résistent pas d'ailleurs à l'influence du mariage, et la sévérité de leurs mœurs conjugales est très grande; ceux même d'entr'eux qui professent l'islamisme n'ont qu'une seule épouse. La prostitution, dans ce pays, est presque inconnue, et la femme qui serait surprise en faute périrait massacrée avec l'homme qu'elle aurait séduit. Malgré cette rigidité de principes, l'Albanais connaît peu les tourmens de la jalousie; il laisse sa compagne circuler partout sans voile. Comme chez toutes les races guerrières, les femmes sont ici méprisées et accablées de travaux. Elles arrosent la terre de leurs sueurs, et quelquefois même combattent dans les *faïdas* avec leurs époux. Ces énergiques créatures mériteraient un meilleur sort; car à une beauté souvent admirable, et que la vieillesse même ne parvient pas toujours à flétrir, elles joignent toutes les vertus domestiques.

Chaque maison, dans cet étrange pays, est comme un petit fort garni de meurtrières qui lui servent en même temps de fenêtres. Bâties en argile, ces demeures sont toujours isolées, et, autant que possible, élevées sur un monticule où l'on n'arrive que par un escalier qui, le plus souvent, aboutit à une échelle, seul moyen de s'introduire dans ces nids de vautours. Les appartemens sont à peu près sans meubles et quelquefois sans portes; la fumée n'a pour s'échapper d'autre issue qu'un trou dans le plafond. Les fenêtres ne sont jamais garnies de vitres; seulement, l'hiver, on les clot avec du papier. Les sérails des principaux beys sont seuls un peu plus ornés; peints à l'extérieur de couleurs éclatantes, ils offrent à l'intérieur une profusion d'arabesques, de marines, de dessins d'architecture orientale, de scènes de chasse et de paysages souvent assez gracieux, exécutés par des rayas grecs.

La magnificence du costume albanais est pour ainsi dire prover-

biale; ce n'est pourtant, au fond, qu'une variante du costume grec. Leur justaucorps étincelant de boutons dorés et de broderies en soie de toutes couleurs descend du cou jusqu'à la ceinture; il dessine admirablement leur taille et tous leurs mouvemens. Les deux manches, le plus souvent ouvertes et détachées des bras, flottent comme deux ailes derrière les épaules. Mais ce qui caractérise avant tout l'enfant des *phis* (clans) albanais, c'est le *phistan*, qui rappelle le *kilt* des anciens Celtes et la jupe courte des soldats romains. Le phistan ou la *foustanelle* se compose de cent vingt-deux morceaux de toile, coupés en biais et très larges aux extrémités inférieures, où ils forment des plis innombrables. Longue de près de deux pieds, cette espèce de tunique, ornée d'un feston de soie brodé à jour, se serre autour des hanches avec une coulisse; elle prête à la démarche un caractère de légèreté et de force qui frappe l'étranger (1). On doit avouer, à la honte des guerriers albanais, que les foustanelles blanches et propres sont rares; un brave se vante de n'en avoir qu'une, et de la porter sans jamais en changer jusqu'à ce qu'elle tombe en lambeaux; il croit montrer par là qu'il dédaigne la mollesse et le luxe. Les Albanais se rasent la tête comme les Turcs, avec cette seule différence qu'ils laissent flotter par derrière, dans toute sa longueur, une touffe de cheveux qu'ils ne coupent jamais. La coiffure ordinaire est le *fez* rouge; les ulémas se réservent le turban ainsi que le droit de porter la barbe; les autres Albanais ne laissent croître que leurs moustaches. La coiffure des femmes ne diffère de celle des hommes que par les pièces de monnaie dont elle est ornée, et par les tresses abondantes qui s'en échappent de tous côtés. La chaussure des guerriers est une espèce de guêtre en drap, garnie d'agrafes et de galons de soie, et imitée du cothurne antique; elle descend du genou jusqu'au pied, qui est recouvert tantôt d'un soulier de maroquin rouge, tantôt d'un simple morceau de cuir non tanné, attaché comme une sandale autour de la jambe avec des cordons. Les Albanais n'ont d'autre lit que la terre, sur laquelle ils étendent une natte en feuilles de palmier ou quelque riche tapis rapporté du pillage d'une ville asiatique; ils dorment tout habillés, après s'être fait un oreiller de leur *abas*, manteau en poil de chèvre ou simplement en peau de mouton. Ils ne sont pas plus délicats pour la nourriture que pour le coucher. En voyage, ils ne font qu'un seul repas; dans leurs foyers, une soupe de riz

(1) Malgré son ampleur, un beau phistan ne se vend guère que 15 francs. Il est très utile au voyageur de prendre le phistan en Albanie.

ou de farine de maïs délayée avec du lait leur suffit. Seulement, aux jours de fête, paraissent le *yahhni*, ragoût de viande cuite avec des pois secs, le *pilaw* turc et le *kotché* (grand rôti), consistant en une chèvre ou un mouton servi entier, sur un plateau de bois de chêne, aux *boures* rangés en cercle, qui le dépècent avec leurs poignards, et l'ont bientôt dévoré, sans avoir besoin de fourchettes. Comme chez les Bosniaques, le banquet se termine par des morceaux de miel mêlés de crême. Malgré leur apparence barbare, ces fêtes ne sont pas sans grandeur. L'Européen s'étonne de cette franche gaieté qui n'exclut pas des manières dignes : il contemple ces files de domestiques, debout, les mains croisées sur la poitrine, — les serviettes brodées d'or qui se déroulent d'un convive à l'autre, — les vastes coupes de cristal enrichies de pierreries, qui circulent au milieu des toasts, — les aiguières de vermeil, contenant l'eau chaude que les jeunes femmes, après le repas, versent sur les mains et la tête des conviés, — enfin les danses mimiques exécutées devant l'assemblée. Tout rappelle au voyageur les mœurs antiques, tout concourt à le charmer. Cependant sa joie fait bientôt place à une pitié douloureuse, quand il voit le père de famille rassembler avec un superstitieux respect les omoplates du mouton immolé, et les présenter à la lumière du soleil pour y lire, comme un aruspice, les destinées de sa race.

Ces repas sont souvent accompagnés de chants. Chaque clan a son barde, qui est d'ordinaire quelque vieillard de la famille; le barde chante à ses petits neveux les exploits de leurs ancêtres et ceux du chef actuel de la tribu, hauts faits trop souvent souillés de cruautés et de perfidies atroces aux yeux d'un homme civilisé, mais qui, dans les idées de ce peuple, n'ont rien de déshonorant. Ces chants, divisés par couplets, sont en quelque sorte psalmodiés sur un air monotone, interrompu, à intervalles réglés, par des cris perçans. Leur *brokovalas*, marche militaire que chantaient déjà les compagnons de Skanderbeg en allant au combat, et qui remonte peut-être jusqu'à Pyrrhus, est d'un effet réellement terrible.

Le genre de vie des Albanais les rend nécessairement robustes, insensibles aux intempéries des climats comme à toutes les vicissitudes des saisons. La crise qui termine leur existence est presque toujours la seule maladie qu'ils aient à traverser dans leur vie; aussi dédaignent-ils souverainement les médecins. Il y a pour tout le pays une dizaine au plus de docteurs grecs, élèves des écoles de Pise, de Vienne et de Paris. Quant à la chirurgie, elle est complètement abandonnée aux sorciers, qui, au moyen de leurs onguens et de

quelques prières cabalistiques, prétendent guérir toutes les blessures. La pépinière principale de ces *kaloiatri*, chirurgiens populaires, est le district du Zagori, dans la chaîne du Pinde; là se sont conservées mille pratiques traditionnelles dont les effets, il faut l'avouer, sont quelquefois merveilleux. Les *kaloiatri* savent, avec leurs simples, faire disparaître les traces les plus horribles du sabre; ce qu'il y a d'étrange, c'est que dans ce cas ils ne permettent aux blessés d'autre breuvage que l'eau-de-vie, afin, disent-ils, de tenir les chairs vives et d'éviter la gangrène. Les maladies chroniques sont moins soignées; on se borne souvent à porter ceux qui en sont atteints à l'église du village, où le *papas* récite sur eux des prières; si leur état est trop grave pour permettre le transport, on se borne à envoyer leurs habits au saint lieu. Parfois les musulmans eux-mêmes ont recours à ces pieuses pratiques. Pendant leur grossesse, les femmes ne changent rien à leurs occupations habituelles; elles accouchent quelquefois au milieu même de leurs travaux champêtres; alors, mettant le nouveau-né dans leur giron, elles se hâtent de rentrer au logis et de s'aliter, quoiqu'elles ne souffrent point; c'est une loi que l'accouchée reste invisible pendant quelques jours. Durant sept nuits, tous les voisins viennent faire tapage autour de sa demeure pour l'empêcher de dormir, elle et son enfant, dans la crainte des mauvais charmes que les démons pourraient jeter sur leur sommeil. Les malades furieux ou les *possédés* ne sont traités que par les moines, qui les mettent aux fers et les frappent de verges jusqu'à ce qu'ils aient confessé tous les noms des diables qui sont entrés en eux; ces noms sont ensuite écrits, avec des anathèmes, sur des morceaux de papier qu'on livre aux flammes.

On ne saurait énumérer les mille superstitions des Albanais. Le prêtre maudit solennellement les insectes des champs, conjure la grêle, éloigne les orages. On trouve souvent, le long des routes, les arbres garnis de pierres à l'intersection de leurs branches : ce sont des *ex-voto* que les gens du peuple, durant leurs voyages, suspendent ainsi dans l'espoir que les génies des forêts, touchés de cette offrande, délivreront leurs membres de la lassitude qui les accable. On voit aussi fréquemment, au-dessus des fontaines, une niche vide qui semble attendre une statue; celui qui vient se désaltérer à la source dépose dans la niche une fleur, un caillou, une branche verte, quelques poils de sa barbe, comme don et hommage au bon génie (*kalodaimon*) du désert. L'Albanais a surtout peur du *mauvais œil*. Dès qu'il croit avoir été frappé d'un de ces regards maudits, il a soin de

toucher du fer et de tirer un coup de pistolet, sans quoi il s'égarerait infailliblement sur sa route, trébucherait au bord des abîmes, et tomberait dans les fondrières où croupissent les *vroko-laks*, esprits vampires et buveurs de sang. Bien différent des *voud-kod-laks* du peuple serbe, qui sont seulement des hommes morts ou vivans dont un démon rôdeur et homicide s'est momentanément emparé, le *vroko-lak* est un esprit indestructible; il sort parfois de terre, sous la forme d'un serpent noir, pour aller piquer les hommes qui font la sieste couchés sur l'herbe; la plus grande imprécation est de jurer par ce serpent. Quand l'Albanais part pour un long voyage, sa femme lui coud dans ses habits quelques fragmens de ses propres vêtemens, et reste elle-même environnée des objets les plus chers à son époux; sans cesse elle consulte ces objets pour en tirer des présages. Elle s'abandonne aux plus vives angoisses, si les chiens aboient la nuit sans motif apparent, car elle croit qu'ils répondent aux soupirs de leur maître, fait prisonnier en ce moment, et peut-être massacré dans les sables de Tunis ou de Palmyre. Toutes ces superstitions s'expliquent par la barbarie des Albanais beaucoup mieux que par leur éducation orientale. L'influence de l'Orient se fait peut-être moins sentir dans leurs usages que celle de l'ancienne Europe. Rien n'est plus contraire, par exemple, aux idées du pieux Orient que la chasse, et cet exercice, si cher au baron germanique, est cependant le plaisir favori de l'Albanais. La patrie des Mirdites est le seul pays turc de mœurs assez peu orientales pour que, du temps d'Ali-Pacha, on y pût voir sans horreur des combats d'animaux.

Ce peuple ne connaît guère que la vie pastorale; il dédaigne l'exercice des métiers. Les jeunes gens errent avec leurs troupeaux dans les montagnes, pendant que les beys, ou chefs des petits clans, occupent les *palankes*. L'habitant de la Haute-Albanie cultive cependant des vignobles, et celui de l'Épire des plants d'oliviers; ils coupent aussi les chênes de leurs forêts et les transportent vers la côte, où ils les vendent aux commissaires de marine autrichiens et anglais. Les Albanais hellénisés de certaines villes, comme ceux de Janina, s'adonnent au contraire exclusivement aux métiers; ce sont les artistes de la Turquie d'Europe; ils en parcourent toutes les provinces, et souvent on y voit leurs confréries errantes, pareilles à ces Prières boiteuses d'Homère qui suivent les traces de l'Injure, entreprendre de reconstruire les villes que leurs compatriotes, les pâtres guerriers, ont détruites.

Chaque famille nombreuse a son écusson, et chaque tribu sa ban-

nière, qu'elle confie à ses enfans lorsqu'ils partent en troupes pour des expéditions lointaines. L'équipement de ces bandes, toujours irrégulières, consiste en un coutelas ou *handchar* à manche orné, s'il se peut, d'argent ou de nacre de perle, en deux ou trois pistolets fort longs, à poignée de cuivre très aiguë, et en un fusil ordinairement damasquiné. Les armes les plus recherchées sont la carabine, appelée *djeferdan*, et le grand fusil albanais, dit *arnaoutka*, du poids de douze livres, dont trente anneaux soutiennent le canon, qui porte à trois cents pas de distance. Les Albanais, ignorent l'usage des baïonnettes, et se servent pour les pistolets des mêmes cartouches que pour les fusils. Les chefs revêtent encore quelquefois le riche *toké* du moyen-âge, cuirasse bosniaque à mailles d'argent ou de vermeil, avec des espèces d'ailes aux épaules; mais les plaques métalliques dont ces cuirasses d'apparat se composent sont si minces, qu'elles pareraient à peine un coup de sabre. Pour se préserver des blessures, chaque guerrier a surtout confiance dans des amulettes qu'il ne quitte jamais, et qui souvent se transmettent de père en fils.

Heureux et fiers de vivre dans les camps, ces hommes y puisent une vigueur nouvelle : sur dix mille Albanais allant au combat, on ne trouverait pas trente malades. Mais, si le temps de leur engagement expire tandis qu'ils sont loin de leur pays, on ne retiendrait pas facilement sous le drapeau les orgueilleux Chkipetars. Cet orgueil national leur fait mépriser profondément les Turcs : *Osmanlis einai kalos dia to tchorba*, — l'Osmanli n'est bon qu'au plat, disent-ils. A plus forte raison dédaignent-ils l'Européen; ils n'ont foi que dans leur propre race ou dans ceux qui se sont faits les fils adoptifs de leurs tribus.

L'organisation sociale des Albanais ne peut guère se définir d'une manière précise, car elle renferme presque toutes les formes de gouvernement, sans qu'une seule y soit prépondérante. En réalité, le peuple albanais est l'unique association d'hommes vivant actuellement en Europe comme vivaient nos pères au temps de l'anarchie féodale et des courses normandes. L'autorité civile n'étant fondée que sur le droit du sabre, tout chef de guerre devient juge en temps de paix, et revêt, quelque jeune qu'il soit, le caractère religieux d'un vieillard, d'un patriarche antique. Il est suivi à l'église, comme au camp, avec le plus entier dévouement par tous les membres de sa tribu, qu'il est en retour obligé de traiter comme ses propres enfans. Le clan albanais s'appelle *phar* ou *djeta*, mots dérivés l'un du grec, l'autre du slavon, et qui signifient le foyer ou la famille. Partout où

t en contact direct avec l'Européen, comme dans les
itiennes et dans le royaume de Naples, qui renferme
olonies albanaises, les *phars* ont pris peu à peu les
mais dans l'Albanie intérieure ils ont conservé le
tique inhérent à toutes ces populations.

...rit de famille trop exclusif, les Albanais se sont, pour ainsi dire, parqués en une foule de petits foyers ou phars. Chacun de ces groupes, occupant sa *koula* (tour fortifiée), croit, à l'abri de ses créneaux, pouvoir défier les autres, et, par un amour exagéré de la famille, refuse d'accorder justice aux phars voisins qu'un de ses membres a lésés. Ainsi l'excès de liberté et de puissance de la famille rend nécessaire la justice privée : dès-lors un seul meurtre en amène souvent des centaines, commis par représailles. Ces *faïdas* domestiques s'appellent *tcheta*, mot tatare encore usité chez les Turcomans de l'Anatolie pour désigner l'attaque des caravanes marchandes (1). L'embuscade dressée pendant la *tcheta* prend le nom de *tchak*. Ce qui se passe actuellement en Algérie, entre les tribus amies de la France et les tribus ennemies, peut donner une idée des razzias d'Albanie, de l'Hertsegovine et du Monténégro. Les phars en guerre s'enlèvent leurs troupeaux, détruisent leurs maisons, déracinent leurs arbres fruitiers; on n'épargne que les églises et les femmes. Au milieu des plus furieuses tchetas, la femme reste sacrée et peut circuler librement d'un village à l'autre.

Deux Albanais de clans différens ne s'abordent guère qu'en se demandant : *Koum phis?* de quel feu ou de quelle race? et ils prononcent ces mots la main posée sur leurs pistolets, chacun pensant que peut-être la tribu de l'inconnu doit une tête à la sienne. Toute la morale sociale de ces peuples repose sur la terrible maxime : *Ko ne se osveti, on ne se posveti,* — qui ne se venge pas ne se sanctifie pas, — c'est-à-dire sera damné pour avoir encouragé par sa lâcheté la violence des autres. C'est le plus proche parent de la victime qui est tenu de la venger; si de deux frères l'un tue son père, le devoir de l'autre est d'immoler aux mânes paternels son propre frère; s'il ne le fait pas, son fils le remplace dans l'accomplissement de la vengeance, et ainsi de suite jusqu'au dernier rejeton de la race. Au lit de mort, un vieillard énumère les têtes moissonnées dans son clan, et recommande *pieusement* à ses fils les vengeances qu'ils auront à poursuivre. Quand le phar attaqué est très considérable, on voit

(1) En vieux ilirien, *chteta* signifie pillage, et *chtetovati* aller en maraude.

quelquefois plusieurs centaines d'hommes se ruer les uns contre les autres. Il y a aussi des tchetas nationales dirigées contre les provinces voisines, la Bosnie, la Macédoine, le Monténégro. Une tcheta complète de ce dernier genre se compose d'au moins trois mille braves qui, formant trois corps, vont fièrement et en plein jour donner l'assaut à une forteresse ennemie. Les habitans, s'ils n'ont pu s'embusquer dans quelque défilé hors de leur ville, pour fusiller l'assaillant au passage, se barricadent chez eux, et attendent l'arrivée de leurs confédérés. Les tchetas se font souvent par mer chez les Albanais des côtes, par exemple chez ceux du golfe de Volo, si redoutés des Grecs thessaliens, et chez ceux de l'Acrocéraunie. Effleurant l'onde avec une effrayante rapidité, leurs tartanes (barques à voiles latines), qui cachent leur destination sous les doux noms de *biches, colombes, chevrettes*, dérobent à toute poursuite les plus cruels forbans de la Méditerranée. D'autres tchetas ont pour unique but le pillage aux frontières; on les appelle du nom mélancolique de corvée (*kourbeta*), et on plaint ceux qui y vont, à peu près comme dans les états romains le peuple sympathise avec les *poveri brigandi*.

Les tchetas sont soumises d'ailleurs, comme les *faïdas* de la chevalerie féodale, à de nombreuses restrictions d'honneur : ainsi, durant les vendanges, les semailles et autres travaux champêtres, on ne peut s'attaquer dans les champs; ce n'est qu'au village qu'on se fusille, et même quand le vaincu crie : *Nu vras* (ne tue pas), son adversaire doit aussitôt abdiquer toute sa fureur. S'il arrive qu'un voyageur soit surpris au milieu de ces mêlées, on interrompt le feu à son approche, on l'escorte même. Dans le cas d'attaque d'un ennemi étranger, tous ces faïdas cessent spontanément; enfin, dès qu'un phar plus faible est menacé par son rival d'une destruction entière, les phars voisins s'unissent et forcent le vainqueur à souscrire la paix.

Les traités entre phars se concluent par l'intermédiaire des *pliaks* ou vieillards; ils s'assemblent d'ordinaire au nombre de douze ou de vingt-quatre, et se rangeant, assis en cercle, sur un monticule, ils forment ce qu'on appelle le *krveno kolo* (la ronde du sang), présidée par le papas du phar qui demande vengeance. Les cloches du village sonnent, les femmes arrivent dans leurs plus riches atours, des prières solennelles sont récitées devant l'église pavoisée de drapeaux. Douze mères du phar offenseur, tenant au sein leurs nourrissons, gémissent prosternées aux pieds de l'offensé. Pendant ce temps, les juges du kolo débattent la *krvina*, prix du sang. Toutes les blessures, tous les morts sont minutieusement comptés et taxés à un

prix qui rappelle les amendes pour meurtre du vieux code germanique et franc, et les premières lois russes dites *pravda russkaïa*. Il faut enfin que l'offenseur paraisse, ayant suspendue au cou l'arme de l'offense; il se traîne sur les genoux jusqu'au papas, qui lui ôte cette arme et la jette au loin; les parens de l'offensé s'en saisissent et la brisent. Le chef de la famille trépigne, pleure, regarde le ciel, et à l'offenseur suppliant qui embrasse ses genoux il répond : Mon ame n'est pas prête. Quand il est enfin résigné à pardonner, il relève son rival en fondant en larmes, le presse sur son sein, et va se jeter avec lui dans les bras du papas réconciliateur. Une paix éternelle est jurée par les deux phars, qui deviennent d'autant plus amis, disent-ils, que *leur sang s'est mêlé;* l'offensé est choisi pour parrain du premier enfant qui naîtra dans le phar offenseur. Ce dernier donne un splendide repas, où des moutons, quelquefois même des bœufs entiers, sont servis au milieu des danses; puis, avant de prendre congé de l'assemblée, l'offensé remet à son rival une partie, souvent la totalité du prix de la rançon.

On conçoit qu'un tel état social rende impossible en Albanie toute administration régulière; aussi la Porte s'y montre-t-elle depuis long-temps l'ennemie la plus acharnée de la vie de clan. Ce qu'elle poursuit surtout par le cordon comme par le glaive, ce sont les clans féodalement organisés avec des chefs ou beys héréditaires. La presque totalité des beyliks est aujourd'hui supprimée; il n'en reste plus que d'insignifians, tels que ceux de Kastoria, d'Antivari, et quelques autres; mais des milliers de beys dépossédés de leurs châteaux vivent avec leurs cliens dans les montagnes, et, quoique réduits à garder les moutons, ils n'ont pas cessé de se croire souverains. Aussitôt que l'un d'eux est parvenu à réunir une bande de guerriers assez imposante, il place des sentinelles à l'entrée de ses pâturages et des gorges calcaires qui protègent sa bande, puis il se proclame de nouveau indépendant. Dès-lors son clan est regardé comme un champ d'asile; quiconque y entre, en fuyant des maîtres, est embrassé comme frère, reçoit, sous le nom d'*ouskok*, une hutte et un troupeau, et veille comme garde avancée. Ces petits clans sont-ils dispersés par le *nizam* impérial, les guerriers qui ne veulent pas cesser de vivre en *Albanais* ou en *hommes blancs* et libres, passent chez les *noirs* émancipés, c'est-à-dire dans le Monténégro, qui garantit à tous, musulmans et chrétiens, une existence domestique inviolable.

Telle est la vie intérieure des Albanais; ceux qui ont passé aux

mœurs helléniques jouissent seuls d'une organisation sociale supérieure à l'état de clan; seuls ils ont l'idée de la *cité*, qui prépare aux idées de *patrie*. Toutefois cette cité ou commune offre encore plus d'une trace des mœurs patriarcales : ses gardes civiques ou *armatoles* ont, il est vrai, des *kephalades* (capitaines) élus par tous; mais l'évêque y remplace le père de famille, et y prononce presque en juge absolu, comme l'indique son titre de *despote*. Ainsi, dans la cité, au lieu d'être, comme dans le clan, un parc de bergers, le champ d'asile est un sanctuaire.

De même qu'autrefois les tribus grecques se divisaient en quatre confédérations avec quatre dialectes, éolien, ionien, attique et dorien, de même le peuple entier des Chkipetars se divise en quatre groupes de tribus, qui ont donné leurs noms aux quatre Albanies. On trouve déjà ces quatre groupes mentionnés dans Arrien, Pline et Strabon, comme autant de peuplades scythiques venues du Caucase sous le nom de *Gogs* ou *Mardaïtes*, de *Lesghisdans* ou *Toxides*, de *Iapyges* et de *Chamis*. De ces quatre groupes primitifs sont sortis les *Toskes*, les *Japes*, les *Djames* et les *Djègues*. Cette dernière confédération est scindée en deux branches, l'une musulmane du rite *sunni*, l'autre chrétienne du rite catholique latin. Les Djègues chrétiens prennent particulièrement le titre de Mirdites, et c'est la portion la la plus vivace, la plus jeune, du peuple albanais.

Les Djègues occupent toute l'Albanie rouge et septentrionale, qui s'étend de Skadar (Scutari) jusqu'à Prisren, et d'Elbassan jusqu'aux sources de la Boïana. Les Djègues mahométans sont groupés autour du visir de Skadar, le long de la Boïana, et sur la côte, à Antivari, Dulcigno, Croïa, Alessio, Tirana, Durazzo, d'où ils s'étendent dans l'intérieur des terres jusque vers Scoumbi et le lac d'Ocrida. Plus tranquilles et plus sociables que les autres Albanais, les Djègues musulmans sont honorés par les Turcs même du noble titre d'Osmanlis. En guerre, ils attaquent l'ennemi avec une impétuosité formidable. Tandis que les autres Albanais ne combattent bien qu'à pied et en tirailleurs, les Djègues combattent surtout à cheval, savent marcher en lignes serrées et manient admirablement leurs longues lances. Malgré ces belles qualités militaires, les tribus des Djègues musulmans sont les plus soumises et les plus pressurées de toutes celles de la confédération. Aucun de ces Albanais mahométans ne prétend au nom de Mirdite. Il n'en est pas de même des Djègues montagnards ou *Malisors*, qui sont chrétiens pour la plupart et bien plus portés à l'indépendance. Derrière leurs rochers, ceux-ci pourraient

défier tout oppresseur, s'ils n'étaient pour leur malheur mêlés à des musulmans. Ceux des phars *malisors* qui possèdent les hauts monts jusqu'à Djakova et à Prisren sont les plus mortels ennemis de la race serbe; leur bonheur est de conduire des tchetas vers la Serbie. Néanmoins ces phars ont adopté presque entièrement les mœurs des Serbes, si bien qu'on ne les distingue de ceux-ci que par leur blanche foustanelle, qui tranche pittoresquement sur la couleur rouge de leur chlamide ou *képé*. Ce manteau de voyage est surmonté d'un capuchon aigu destiné à préserver de la pluie. Les chrétiens seuls portent des *képés* de laine noire très courts et en forme de pèlerine, ce qui donne à ces montagnards une ressemblance de plus avec les chevaliers des croisades. Leur *flokota* (tunique légère et sans manches pour les travaux champêtres) est le *gouniats* des Slaves du Monténégro. Le bonnet rouge à échancrure relevée des deux côtés, pour contenir l'argent et les cartouches, et déjà porté par les soldats de Skanderbeg, si l'on en croit les anciennes peintures, est également commun aux Monténégrins et aux Djègues malisors. Quant aux femmes de ces tribus, on pourrait les prendre pour de véritables slavones : leur chevelure, tantôt divisée en trois tresses, avec des guirlandes de fleurs et de piastres, comme en Bosnie, tantôt rattachée avec de longues épingles à tête ovoïde, comme sur le Danube, leurs colliers en verroterie, leurs bracelets et leurs ceintures de métal, leurs chemises ornées de houppes de soie, tout rappelle le frais costume des filles du Balkan. Peut-être trouverait-on plus de caprice dans leur toilette que dans celle des Slavones. Un marché de denrées à Skadar semble une mascarade, tant les costumes de femmes y sont variés. La plus étrange de toutes ces toilettes est celle des belles de certains phars, qui se suspendent autour du corps quatre tabliers et les laissent flotter dans leur marche au gré du vent.

Le plus respecté d'entre les phars malisors est celui des *Klementi*, pasteurs du rite latin, maîtres de la triple source du Zem et des petites villes de Niktcha, Seotsi et Voukoli. L'évêque catholique des Klementi réside à Saba ou Sarda, l'ancienne Ardes, dont on voit encore des ruines. A cette tribu paraît se rattacher la glorieuse famille princière des Albani, qui, s'étant réfugiée à Rome au XVIe siècle, donna à l'Italie tant de cardinaux, au monde le pape Clément XI, et aux arts la merveilleuse villa Albani, immortalisée par Winkelmann, et dont les chefs-d'œuvre antiques, maintenant dispersés, ornent les principaux musées de l'Europe. Le puissant phar des Klementi avait été formé, à l'instigation de Venise, par des missionnaires

latins, qui avaient su réunir autour de leur sainte bannière les *ousKoks* et les vagabonds de ces montagnes. En 1740, la tribu reçut un coup funeste par l'émigration de plusieurs milliers de ses membres, qui suivirent le patriarche serbe, Arsenius Ioannovitj, dans la Syrmie hongroise. Ces émigrans bâtirent près de Mitrovitsa les gros villages de Ninkintse et de Herkovtse, dans lesquels ils ont conservé jusqu'à ce jour sans altération leur rite et leurs mœurs au milieu des Serbes, leurs voisins et amis. Moins prudens que ces derniers, les Klementi d'Albanie, poussés par les conseils fanatiques de leurs missionnaires italiens, ont fait, ligués avec les Turcs, une guerre cruelle aux *schismatiques* du Monténégro, et ils en recueillent maintenant les tristes fruits.

Aussi indépendans que les Klementi et plus fortement organisés, les Djègues catholiques des vastes plaines connues spécialement sous le nom de *Mirdita* sont renommés dans toute l'Albanie pour leur loyauté et leur bravoure, comme aussi pour la longue portée de leurs énormes carabines. Les phars mirdites sont ceux qui ont conservé le plus de traces des mœurs primitives; c'est au point que la plupart des Mirdites ne connaissent pas encore l'usage des chemises. Leur naïveté se peint dans tous leurs actes : incapables de dissimuler, ils déclarent franchement leurs haines comme leurs amitiés; très doux dans leurs relations habituelles, bien que sombres et taciturnes, ils ont le défaut de ne pouvoir pardonner. Leurs vengeances sont implacables; mais, dans tout autre cas, leur charité est telle, qu'une famille mirdite ne tombe jamais dans l'indigence sans être aussitôt secourue et relevée par ses voisins. Le renégat français Ibrahim-Effendi assure avoir eu souvent occasion d'admirer la tenue morale et l'humanité des troupes mirdites dans l'armée d'Ali-Pacha. Le philhellène Urquhart, au contraire, en 1832, les regardait comme les plus stupides, les plus grossiers des Albanais, sans doute parce que ce sont les moins hellénisés. Essentiellement laboureurs, ils ne saisissent les armes qu'à regret; quoique privés de toute industrie, ceux des côtes, afin d'écouler les produits de l'intérieur, entretiennent néanmoins quelques agens sur les places de Trieste, de Venise et de Livourne. Ces voyageurs de commerce, revenus aux bords du Drin, donnent à leurs compatriotes les seules notions que ce peuple ait de l'Europe. Étrangères aux plaisirs qui amollissent, les femmes des Mirdites savent au besoin combattre et braver la mort; dès l'âge de seize ans, elles marchent avec des pistolets à leur ceinture, escortées de dogues terribles, descendans des antiques et fidèles molosses de l'Épire.

Quand on les voit, sveltes et fières, traverser ainsi leurs vastes forêts, on se rappelle la chaste Diane, et l'on ne doute pas qu'elles ne fussent capables de punir, aussi bien que l'antique déesse, la témérité d'un nouvel Actéon.

Les Mirdites du sud, comme ceux du nord, suivent le rite latin mêlé de cérémonies grecques; leur clergé végète dans une telle ignorance, que beaucoup de prêtres ne savent pas lire; aussi les moines franciscains envoyés par le pape, ou pour mieux dire par l'Autriche, exercent-ils une autorité suprême sur tous ces chapelains de famille et ces curés laboureurs réduits à vivre du travail de leurs mains. Le nombre des Mirdites du sud est évalué à 70,000, divisés en trois phars, qui comptent douze mille guerriers. C'est de leur sang que naquit, à Ak-Seraï, le terrible George Castriote ou Skanderbeg qu'ils chantent toujours sous le nom de *dragon d'Albanie*. Depuis 1595, époque où le fils de ce héros émigra en Italie, le pays, dans sa partie méridionale, est gouverné simultanément par l'évêque ou abbé mitré d'Oroch ou Orocher, et par une dynastie militaire du nom de *Doda*. Le chef ou l'aîné de cette famille, résidant à Oroch, est d'ordinaire reconnu prince par tous les Mirdites méridionaux, qui, en centralisant ainsi le pouvoir, parviennent à se rendre formidables. Plus nombreux encore, les Mirdites septentrionaux sont cependant moins puissans, car ils vivent moins unis et se partagent entre différens chefs électifs.

Au midi de la confédération des Djègues ou Albanais rouges habite celle des Toskes, qui furent long-temps les seuls *Albanes* ou blancs; ils occupent le territoire des *Partheni* (Albanais primitifs). Ces districts calcaires et stériles peuvent à peine fournir de l'herbage aux troupeaux que les pâtres toskes, étrangers à toute agriculture, sont forcés d'échanger contre les blés de leurs voisins. Cependant, auprès du Djègue morne et trapu, le Toske brille par sa taille svelte, son élégance et la vivacité de son esprit; parmi les guerriers albanais, il n'en est point dont l'extérieur annonce plus de jactance. Les yeux du Toske étincellent de finesse, mais leur direction oblique révèle la fausseté qui fait le fond de leur caractère. Les Toskes, en effet, passent avec raison pour les plus perfides des Albanais.

Les phars chrétiens de ces tribus sont schismatiques grecs, et les phars musulmans sont du rite *chiite*, ou de la secte d'Ali et des Persans, par conséquent très opposés aux Turcs, qui sont sunnites et ont en horreur tous les partisans d'Ali. Les chrétiens occupent Mou-

saché, Tomoritsa, Argenik et d'autres places insignifiantes; les villes principales appartiennent aux musulmans. Une ramification très importante de ces derniers se trouve rejetée vers le nord, et porte plus particulièrement que le reste des Albanais le nom d'*Arnaoutes*. Ces Albanais bâtards, recrutés par des ouskoks de Bulgarie, couvrent les monts de Pristina jusqu'à Kalkandel, et désolent souvent la Macédoine; naguère ils remplissaient la milice algérienne, et leurs chefs ont plus d'une fois détrôné les deys. — Tels sont les Toskes, dont le fameux Ali de Janina offre la plus haute personnification historique.

La troisième confédération, celle des *Liapes*, *Lapes* ou *Japides*, contraste avec les autres par sa dégradation extérieure et morale. Laids et rabougris, les Liapes occupent les rochers acrocérauniens, le long de l'Adriatique, entre les districts des Djames et ceux des Toskes. Leur barbarie est telle, qu'Ibrahim-Effendi assure qu'on ne trouve parmi eux pas un ouléma, pas un derviche, pas même un individu sachant lire. On n'a pu encore, jusqu'à ce jour, les empêcher de tromper par des feux nocturnes les pilotes européens pour les attirer au milieu des brisans, s'emparer de la cargaison des navires, et dépouiller les naufragés. Ils sont irrésistiblement portés au vol, qui est leur gagne-pain habituel. Errant dans toute l'Albanie, ils excellent à dérober les moutons pendant la nuit, en assoupissant les chiens de garde au moyen de gâteaux imprégnés d'opium, et en coupant avec les dents la trachée-artère du mouton qu'ils enlèvent, afin qu'il ne puisse bêler. Les Liapes semblent descendre des anciens *Chaones*, sauvages qui, suivant les poètes grecs, se nourrissaient de glands. Mais il faut observer que le gland doux que mangent encore les habitans de la Liapourie, en le délayant dans du lait, n'est guère inférieur au fruit du châtaignier, avec lequel plusieurs tribus albanaises, aussi bien que les Corses, font leur pain. Les Liapes maritimes vivent aussi de pêche; ils nagent comme des poissons. Leurs femmes même passent dans l'eau la moitié de leur vie; une peau noire et huileuse, un sein flasque, un ventre énorme, décèlent chez elles une existence tout animale. La férocité albanaise se trouve comprimée en partie chez ces tribus par leur extrême stupidité, qui fait ressortir d'autant plus le désordre de leurs mœurs. Les Liapes semblent ignorer la sainteté du mariage, et on voit les musulmans épouser des chrétiennes sans chercher à les convertir, car ils ignorent eux-mêmes jusqu'aux prières les plus élémentaires du Koran. Les autres Albanais ont pour les Liapes un tel mépris, que leur nom même est un terme d'injure;

il semble que ce soient d'anciens *noirs* ou esclaves échappés aux mains des *blancs*.

La quatrième confédération, celle des *Djames* ou *Djamides*, semble le résultat d'émigrations successives des Chkipetars parmi les Hellènes. Cette confédération dut être originairement médiatrice entre les Grecs et les anciens Albanais. Son territoire, resserré entre le district grec de Janina et la côte également grecque qui s'étend d'Arta aux défilés souliotes, offre un labyrinthe de monticules d'une admirable fertilité et d'une défense facile. Les Djamides sont pour la plupart mahométans sunnites. On distingue dans ce groupe les phars des *Massarakiens* et des *Aïdonites*, riverains de l'Achéron et habitans de l'Aïdonie, ancien royaume de Pluton. Les Djames formaient naguère la plus industrieuse, la plus éclairée, la plus riche des quatre confédérations, et ne portaient pas moins d'enthousiasme que leurs compatriotes dans la défense de leur liberté. Malheureusement le luxe d'Europe les envahit et les dépouilla de leurs vertus natives; ils sont devenus soupçonneux, avides, inhospitaliers, et le voyageur ne trouve qu'avec peine à se loger dans leurs villages. Le Djame est, sous ce rapport, l'opposé du Djègue, qui s'élance au-devant de l'étranger et l'adopte pour *vla* (frère) dès qu'il a mangé avec lui le pain et le sel, risquant même au besoin sa vie pour son hôte.

Telles sont les diverses populations des quatre Albanies. Quant aux colonies étrangères, bulgares, iliriennes (1), valaques, qui sont venues vivre au milieu des indigènes, elles n'ont pu se fondre avec eux; elles ont gardé leur idiome, leur costume et leurs usages. Les hommes seuls, dans ces colonies, connaissent la langue *chkipetaré*, que les femmes, gardiennes du foyer, n'ont aucun besoin d'apprendre. Ainsi chaque race reste fidèle à son sang, ainsi la vie de tribu, cet élément de toute société orientale, atteint en Albanie le plus haut degré d'intensité qu'elle puisse offrir hors du système des castes.

II.

L'Albanie est divisée en quatre provinces, appelées la Djegarie ou Mirdita, la Toskarie ou Mousaché, la Liapourie et la Djamourie, du

(1) Nous n'entendons pas désigner par ce mot les populations que l'Europe appelle *illyriennes*. Il y a une grande différence entre elles et les *Iliriens*, nom que se donnent les Serbes catholiques.

nom des quatre confédérations qui les habitent. Ces quatre régions diffèrent entre elles presque autant par le climat que par les mœurs des différentes confédérations. Ainsi, pendant que la Toskarie souffre chaque année d'un hiver rigoureux, pendant que la Liapourie, dominée par les monts de la Chimère, est presque toujours couverte de sombres nuages et frappée de la foudre, la Djamourie, au contraire, vers les vallons d'Acherusia, les forêts de Dodone et les bords de la mer, jouit d'un ciel toujours serein et d'un printemps éternel. Les orages n'y durent que quelques heures : les gelées de Romélie, les nuées de sauterelles de la Macédoine, la rouille qui dévore les blés de la Morée, le ver qui ravage les vignobles grecs, sont inconnus en Djamourie et sur les côtes de l'Épire. L'été, qu'on pourrait y croire insupportable, est sans cesse tempéré par les brises qui descendent des cimes neigeuses et des forêts séculaires d'où les vents apportent mille parfums dans les vallons. Les campagnes de Naples ne sont pas plus enchanteresses.

La peste, que les navires de Constantinople et de Tunis apportent quelquefois en Albanie, ne peut se développer dans ces régions, grace à la température, qui combat victorieusement ce fléau. En revanche, l'hydrophobie des chiens et des loups, inconnue sur le Bosphore, sévit très fréquemment dans cette province, comme en Macédoine. L'atmosphère de plusieurs localités marécageuses est tellement chargée de miasmes fiévreux, qu'il faut, en été, les évacuer complètement. Les eaux de rivière, souillées d'insectes et de végétaux en dissolution, sont tout-à-fait impotables et rendent indispensable l'emploi de l'eau de source. Bien que fréquens, les tremblemens de terre ne produisent pas, en Albanie, les mêmes bouleversemens que sur les côtes de la Grèce et dans les îles de l'Archipel; les feux souterrains qui agitent cette contrée n'en altèrent pas la salubrité; les innombrables cavernes des montagnes n'exhalent aucune vapeur nuisible, et le terrible Achéron lui-même, au milieu des vallons volcaniques et des cratères éteints qu'il parcourt, ne donne plus la mort aux hommes.

A partir du Nissava-Gora et du Gloubotin, haut de neuf mille six cents pieds, les montagnes de l'Albanie vont en général s'abaissant jusqu'à la mer; elles deviennent de plus en plus arides et calcaires, et se terminent presque toujours par des caps brusques et des murs perpendiculaires que la vague bat avec fureur. Quoique égalant sur plusieurs points la hauteur des Pyrénées, et dépassant partout celle des Apennins, ces chaînes ne sont point comparables aux Alpes :

elles ne donnent naissance qu'à de petites rivières qui toutes vont de l'est à l'ouest ou du nord-est au sud-ouest. Le principal de ces cours d'eau est le Dril ou Drin. Il y a le Drin noir et le Drin blanc; le premier, tombant des monts Zagoriates, forme, à huit lieues de sa source, au-dessous d'Ocrida, le plus grand lac d'Albanie; puis il reçoit près de Stana le Drin blanc, descendu du mont Bora, contrefort du Scardus, situé dans le district serbe de Pristina. Les deux Drins, réunis alors sous le nom de Drina, coulent au nord-ouest, puis au sud, en séparant les tribus Chkipetares des tribus iliriennes. Le Drin, qui longe les chaînes inaccessibles nommées *Ora-Laka* (montagnes des esprits), est le roi des fleuves albanais, et c'est aussi sur ses bords qu'habite le peuple-roi de l'Albanie, la noble race des Mirdites. Après le Drin, les courans d'eau les plus considérables de l'Albanie sont la Boïana, qui sort du lac de Skadar, puis la Voïoussa, l'ancien Aous; ce fleuve, encaissé entre deux murs de rochers, est le plus profond de toute la presqu'île gréco-slave. Quant aux rivières du sud, la Matia, le Berathino, la Kalamas, la Longovitsa, la Pavla, l'Achéron ou Glykys, ce ne sont que des torrens. On les traverse sur des ponts en ogive et à dos d'âne qui s'élèvent quelquefois jusqu'à cinquante pieds au-dessus du niveau de la rivière. Aussi, quand ces ponts étroits, pavés de petits cailloux aigus, se trouvent sans parapets, on ne peut s'empêcher de frémir en y passant à cheval.

Aucune province turque n'offre au voyageur qui veut la parcourir d'aussi sérieux dangers que l'Albanie. Tout y paraît embûche et effraie l'étranger qui n'a pas encore pénétré dans la vie intime de ces redoutables tribus. Il tremble même en approchant des *karaouls*, tours de police dont le pays est rempli : ces postes militaires sont tantôt de simples *kolibas*, huttes de branchage, tantôt des *koulas*, tours carrées à deux étages, bâties en pierre sur des pointes de roc qui dominent les défilés. Là le *kavase* en vedette, assis les jambes croisées sur sa galerie aérienne, joue de la *tamboura* et chante les exploits des klephtes, ses anciens frères d'armes ou ses illustres aïeux, tandis que du souterrain de la *koula* la prière plaintive des brigands qu'il vient de faire prisonniers monte vers lui et se mêle à ses chants. Les frontières des districts libres sont également bordées de haïdouks au guet, prêts à assaillir tout Osmanli qui oserait entrer en maître dans ces champs d'asile. Le voyageur même qui se présente à eux, s'il ne parle pas le grec ou quelque langue chrétienne d'Orient, leur devient tellement suspect, qu'il ne peut obtenir ni gîte ni nourriture. S'il arrive le soir avec une escorte dans un village, femmes et

filles délogent aussitôt et s'en vont coucher aux champs. Nulle part, en Orient, on ne trouve d'aussi mauvais *hanes* que dans ce pays. Les hanes du midi sont des masures en pierre, crénelées comme de petits forts. Ceux de la Mirdita, au contraire, ne sont que de vastes écuries, où l'on dort, où l'on allume son feu, où l'on fait sa cuisine parmi les chevaux, qui souvent, piqués des mouches, renversent d'une ruade le chaudron du voyageur, et avec lui toutes les espérances de comfort prochain dont il se berçait. Mieux vaut coucher sous le platane ou dresser sa tente au désert, sauf à faire veiller son guide pour se préserver des chakals.

Outre la division géographique de l'Albanie en quatre provinces, on pourrait y signaler encore deux grandes zônes morales, l'une composée de la Djegarie ou Mirdita et de la Liapourie, l'autre formée par la Djamourie ou l'Épire et la Toskarie. — La première des quatre provinces sur laquelle doit se porter l'attention du voyageur est sans contredit la Djegarie.

Cette vaste région, qui forme à elle seule presque la moitié de l'Albanie, n'est point, pour son malheur, habitée par une seule race. Deux langues, le chkipetar et l'ilirien, s'y disputent l'empire. Les colonies bulgares, dont les usages diffèrent tant des mœurs albanaises, viennent compliquer la question administrative, et la haine réciproque des chrétiens latins et des chrétiens grecs met le comble à la confusion. Pour se faire une idée de ce chaos, il faut partir de Salonik et parcourir lentement les cent quinze lieues qui séparent cette grande ville de Skadar ou Scutari. Le voyageur qui craint les klephtes peut se joindre aux caravanes, et passer par Avret-Hissar, Doïran, Stroumdcha, Istib, Kiouprili, Skopia, Kalkanderen, Prisren et Detchiani, ou bien il peut traverser Koumlekeü, Demir-capi, Kafadartsi, Prilip, Monastir, Ocrida, Elbassan. Le lieu de repos le plus agréable sur cette dernière route est la rive du beau lac d'Ocrida. La ville de ce nom, peuplée de quelques milliers de chrétiens avec une garnison turque, se compose de maisons isolées, et couvre, comme toutes les villes albanaises, un immense espace. Ocrida ou Acri (en grec *lieu haut et fort*) fut bâtie par Cadmus, et décorée d'aqueducs, de bains, de portiques superbes par Justinien, l'empereur gréco-slave, qui était né dans ses murs, et ne cessa, durant son long règne, de la combler de ses faveurs. De toutes ses richesses, Ocrida n'a conservé que quelques débris d'églises et une enceinte de remparts délabrés souvent pris et repris par Skanderbeg. Le petit *konak* de l'*ayan* (gouverneur) de la ville, où se voient deux statues

grecques de Vénus et de Mercure, s'élève au pied de cette enceinte romaine, restaurée en style féodal avec tourelles et machicoulis, mais dont la porte a conservé une inscription latine. Cette ruine imposante couronne le mont Pieria, premier parnasse des muses au temps où elles étaient encore pastorales, où l'hellénisme dans l'enfance n'était pas encore sorti de ses langes slavo-scythiques. Cette région s'appelait alors la Péonie; c'était le séjour du dieu Pan et de ses bergers. Ils chantaient leurs idylles au bord de ce lac délicieux, qui avait dû à la limpidité de ses eaux son nom de *Lychnis* (le transparent), et qui encore aujourd'hui laisse apercevoir à douze brasses de profondeur son lit de sable fin. Des villages bulgares, mêlés à ceux des Mirdites, bordent le lac, long de sept lieues, qui se termine à Stronga, ville de trois mille habitans, la plupart pasteurs et gardiens d'abeilles, pacifiques et doux comme la fable nous peint Aristée. Nés poètes, ces Slaves animent le désert de leurs chants mélancoliques. Vêtus de sayons de laine blanche, on les voit marcher à la tête de leurs troupeaux qu'ils attirent sur leurs pas au son du *lituus*. Cette flûte antique, fabriquée par eux-mêmes, rappelle exactement celle des bergers de Théocrite, dont ils semblent avoir conservé les mœurs.

C'est en se rendant d'Ocrida à Prisren qu'on peut le mieux étudier les différences morales qui séparent les Bulgares, pâtres à moitié laboureurs, et les Chkipetars, pâtres guerriers et chasseurs. On ne traverse le pays occupé par les chasseurs qu'en scrutant d'un œil inquiet tous les rochers; on croit, à chaque instant, voir briller le canon d'une carabine à travers les broussailles. Parmi les Bulgares, au contraire, quelle sécurité! Partout où l'on s'arrête, les bergers descendent des collines et viennent présenter à l'étranger leurs souhaits de bon voyage; ils s'accroupissent en cercle autour du tapis où le Franc repose, et causent avec lui de tout ce qui leur est cher, ou bien ils lui chantent quelqu'un de ces airs slaves qui font rêver si long-temps. Avec quelle profonde paix je voyais se lever et se coucher le soleil dans ces vastes forêts, asile de la vie libre et primitive, où l'homme est frère de tous les hommes, où les animaux des bois même ne fuient pas son approche! Au sein de ces belles solitudes, je ne croyais plus avoir aucun désir à former : je m'endormais sur ma natte au premier lieu où me surprenait le crépuscule, et je m'éveillais le matin au bruit mélodieux des oiseaux familiers qui voltigeaient autour de ma couche. Ici un jeune chevreuil poursuivi par un loup venait se réfugier entre les jambes de mon cheval; plus loin une jeune fille de quinze ans, belle comme un ange, et seule dans le dé-

sert, venait m'offrir les fraises de la forêt, sans vouloir en accepter le paiement. Ailleurs, les *tsiganes* eux-mêmes m'apportaient du bois et allumaient mon feu nocturne, sans demander le salaire de leur peine. Ces bohémiens, si féroces dans le reste de l'Albanie, parce qu'ils y sont si opprimés, se distinguent dans ces vallées par la plus inaltérable douceur.

Cependant les oppresseurs n'ont pas toujours manqué à ce pays, théâtre des longues luttes de Skanderbeg et des Mirdites. Des ruines innombrables y attestent les glorieux combats d'un peuple obstiné à vivre libre ou à mourir. La *Pelousia*, en slavon *Svetigrad* (forteresse sainte), du grand Castriote, située sur une haute montagne, n'a plus que des restes de murs. Le fort aérien de Petralba n'a conservé qu'une grosse tour carrée, debout sur des ruines informes. Ceux des anciens castels mirdites que la guerre n'a pas détruits offrent encore un dernier souvenir de leur ameublement latin; c'est un grand fauteuil à bras et travaillé à jour, emblème de la puissance du père, qui seul pouvait et peut encore y siéger.

Quoique les mœurs militaires prédominent chez ce peuple, il a gardé de nombreuses traces de la vie patriarcale. Les serviteurs sont traités comme des enfans par le chef de la famille. Ce dernier a seul le droit, comme un pontife antique, d'égorger le mouton du festin, qui, ensuite rôti dans son entier, est mangé par tous en commun devant la porte du donjon. Pendant que circulent les petits vins grecs, qui passent en Albanie pour des vins de France, le *pliak* ou maître, les jambes croisées sur son tapis, saisit la lyre mirdite, la frappe d'une plume rapide, et chante, comme autrefois Achille devant sa tente, ses propres exploits et ceux de ses palikares, qui, exaltés à sa voix, ne tardent pas à commencer les danses décrites par Homère. En contraste avec la simplicité de cette scène domestique, voyez ces négociateurs qui reçoivent audience d'un chef de phar : ils sont à genoux, les mains cachées sous leurs manches rabattues; tous leurs mouvemens reproduisent les gestes qu'on prête aux supplians dans les miniatures byzantines. Chez ce peuple resté antique, l'église seule semble se rajeunir sans cesse; les innombrables chapelles qui ornent les vallées mirdites brillent au loin d'une telle blancheur, qu'on les croirait toutes nouvellement bâties. Leurs nefs en croix latine et leurs clochers, qui les distinguent des églises grecques, réjouissent momentanément le voyageur européen, mais affligent quiconque comprend les vrais intérêts des Mirdites. Le rite grec est trop populaire

en effet dans la péninsule, pour qu'on puisse désirer la fusion de tous les Gréco-Slaves au sein de l'église latine, qui est loin de rencontrer parmi eux les mêmes sympathies. C'est par l'union religieuse des rites qu'on arriverait le plus sûrement à la réconciliation des peuples.

Les fertiles vallées du Drin, où l'Ilirien du nord se mêle au Mirdite du sud, furent jadis la Dardanie, et s'appellent aujourd'hui la haute et la basse Dibre, nom qui peut se dériver du slavon *dobrii* (bon), à moins qu'on ne veuille, avec Anquetil-Duperron (1), le faire venir des Tibars, tribu persane. Si l'on quitte les Dibrans pour s'enfoncer dans les montagnes du nord-est, on y trouve d'autres phars également indépendans gouvernés par des knèzes électifs; mais ce sont des phars musulmans composés de ces terribles Arnaoutes, qui fondent si souvent sur les caravanes de Salonik et sur les troupeaux serbes de la plaine de Kossovo. La *Montagne des Boucliers* (Kalkanderen) fait partie de cette chaîne. C'est là qu'habitent les Lakovlaks, brigands redoutés en Macédoine et en Bosnie. Ce phar s'appuie aux chaînes neigeuses du Tchar-dag, qui séparent la Serbie de l'Albanie. Les versans escarpés du Tchar-dag, couverts de débris de forêts brûlées par la foudre ou par les pâtres, sont fréquemment le théâtre de ces tourbillons terribles connus dans le Mont-Cenis, et qui, partant de plusieurs directions opposées, brisent des caravanes entières contre les rochers ou les lancent au fond des précipices. Dans ce désert sauvage se cache Prisren, ville de quinze mille ames, occupée par des beys musulmans plus cruels que les ours et les aigles du Tchar-dag, et qui font peser un joug terrible sur leurs rayas serbes. L'ancien château des rois de Serbie élève encore au-dessus de la ville, étagée en amphithéâtre, son carré de murailles protectrices, qui couronnent comme un diadème le rocher de Prisren. Mais ces murailles ne protègent plus que les tyrans, et c'est en vain que chaque année les rebelles mirdites, privés de canons, attaquent cette citadelle dominée pourtant au sud et à l'est, et où la moindre pièce d'artillerie ouvrirait des brèches irréparables. Tout le long de cette frontière, les Bosniaques et les Serbes ont adopté le phistan, et vivent comme de vrais Albanais au milieu de *tchetas* presque continuelles; aussi l'espace de trente lieues de Prisren à Skadar est-il un vaste désert, un chaos de rochers arides et de savanes désolées où l'homme doit vivre nomade, prêt à dé-

(1) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome XLV.

fendre sa vie nuit et jour. Les seuls objets que l'indigène demande aux marchands, en échange de ses pelleteries et de ses viandes salées, sont du plomb et des armes.

Ce n'est qu'aux approches de Skadar, que la route commence à se border de petits villages formés de huttes semblables à des corbeilles d'osier, où une population vigoureuse et pure travaille et chante, animée par la vue des montagnes qui s'élèvent en échelons jusqu'à la ligne des neiges. Sans les tchetas dévastatrices des Monténégrins, le laboureur mirdite ferait un Éden de cette vaste plaine semée de vignobles et d'oliviers, qui s'étend de la base des monts au lac de Skadar. L'aspect de cette nappe d'eau est magnifique; mais, si l'on est réduit à la traverser pour arriver à la ville, le charme de ses rives disparaît devant les craintes qu'inspire la caïque, formée d'un seul tronc d'arbre, et que le moindre faux mouvement ferait chavirer; tombé parmi les herbes qui remplissent le lac, le plus habile nageur serait perdu.

De loin la capitale à demi slave des Djègues et des Mirdites paraît ravissante; ses bazars et ses mosquées élèvent leurs nombreuses coupoles en amphithéâtre jusqu'à la cime rocailleuse où se dresse le castel serbe du Rosapha. Ce vieux *grad*, qui plane dans les airs à une hauteur de trois cent cinquante pieds, fut défendu au XVe siècle par Antoine Lorédan et une poignée de Vénitiens, contre soixante mille janissaires, qui n'obtinrent le Rosapha qu'en subissant les conditions imposées par ses défenseurs. Même aujourd'hui, on pourrait rendre cette forteresse imprenable, mais elle n'a peut-être pas dix canons en état de service, et ses trois mille garnisaires sont des enfans ou des vieillards. Le pacha qui y réside est très civilisé pour un Turc; il a déjà quelques chaises dans son *selamlik* (salle d'audience), dont les fenêtres, à la vérité, attendent toujours des vitres. Au bas de la forteresse so nt l'hôpital et la nouvelle caserne du *nizam*.

Skadar, l'antique Scodra de Pyrrhus et des Romains, en italien Scutari, en turc *Iskenderiah* (Alexandrie), la ville du bey Alexandre ou Skanderbeg, est le principal boulevard de l'Albanie. Située à sept lieues seulement de la mer, elle pourrait devenir un entrepôt commercial du premier ordre. Quelques manufactures d'armes et d'étoffes grossières entretiennent seules aujourd'hui l'activité industrielle de Skadar, et sa population atteint à peine le chiffre de 20,000 ames. Au nord de Skadar et de son lac s'élèvent, dans le désert, plusieurs petites places turques, sans cesse assiégées par les Monténégrins : ce sont Jabliak sur une hauteur dans une île de la Moratcha,

plus loin Spouje, perchée sur un roc, en vue de Podgoritsa, vieux castel et chef-lieu de ces solitudes continuellement ensanglantées. On a depuis peu découvert dans ces lieux des antiquités romaines : à Bielopavlitj des sépultures, à Nikchitja et à Drivasso d'autres débris, à Douké, près de Piperi, les restes d'un palais cru impérial. Enfin, au nord-ouest de Podgoritsa, dans le Monténégro, la ville de Dioclée, si chère à Dioclétien, a été retrouvée en 1838 par M. Kovalevski, avec des colonnes, des portes à inscriptions latines, et toute son enceinte de remparts.

La côte maritime qui borde cette plaine s'appelle *Kraïna* ou limite : c'est le Finistère slavon. Là se trouve Antivari, qui est le port de Skadar et l'entrepôt des exportations du bassin de la Drina. Élevée peut-être jadis par les Italiens de Bari, cette ville mirdite est dominée par un roc, qui porte un château demeuré tel que les Serbes le bâtirent, en s'emparant de cette côte sur les Vénitiens. Ses tours, qui barrent le fond d'un défilé important, sont aux mains d'un petit bey encore héréditaire, qui conserve, dit-on, les boucliers et les casques de ses aïeux du moyen-âge. Olgoun, l'antique Olchinium, d'abord appelée Colchinium du nom des marins de la Colchide, ses fondateurs, n'est plus, sous le nom de Dulcigno, qu'un repaire de pirates, prétendus marchands, que les croiseurs de Trieste peuvent seuls forcer au repos. Alessio, chef-lieu de l'antique phar probablement ilirique des Lessi, bâti sur une falaise aux bouches de la Drina, et peuplé de marchands grecs et de pêcheurs mirdites, conserve dans son castel à demi démantelé l'église, devenue mosquée, où est le tombeau vide de Skanderbeg, dont les Turcs enlevèrent les os pour se les partager comme amulettes. Dourts (Durazzo), l'antique Dyrrachium, où le sénat romain et l'armée patricienne de Pompée furent assiégés par César, a perdu sa redoutable citadelle byzantine aux grandioses débris ombragés de beaux platanes, et son fameux port qui, à peu près ensablé, est devenu le plus sûr asile des corsaires. Cependant, par sa position, Dourts est appelé à devenir le Saint-Jean-d'Acre de cette autre nation maronite. Dans des temps plus heureux, cette ville pourrait être le centre naturel et la capitale des Mirdites, qui ne régneront jamais sans partage dans Skadar, où les paralyse une trop puissante influence slave. Sur cette côte, au contraire, les Slaves ont disparu ; les habitans, tous catholiques, n'obéissent qu'à l'influence de leurs moines italiens, et regardent comme leur patrie et leur terre promise les côtes des Abruzzes, qu'ils aperçoivent au-delà de la mer. La France avait un consul à Durazzo dès l'an 1640.

Le varoch, quartier marchand de cette ville, qui s'étend au-dessous de la forteresse, n'a plus que quelques milliers d'habitans catholiques. Leur église, dédiée à saint Roc et restaurée en 1809 par un général français, eut pour fondateurs les Normands, et servait de cathédrale à un archevêque latin. Les persécutions des beys musulmans ont fait fuir l'archevêque à Corbina, dans le canton de Croïa, où les carabines mirdites le protégent au besoin.

Le canton libre de Chounavia et les phars mirdites indépendans couvrent tous les fertiles plateaux qui s'étendent depuis la côte jusqu'au Drin, depuis les monts Poucha et Keroubi jusqu'au vieux castel d'Elbassan. Ce territoire formait autrefois un vaste pachalik, dont le chef résidait à Croïa, l'antique cité des rois d'Albanie, et le dernier boulevard des chrétiens orientaux, maintenant appelée *Ak-seraï* (palais blanc). Dans ces grands pâturages, les fils de Skanderbeg ont dû, pour rester libres, se former à la vie vagabonde du klephte et du pasteur. Leurs bandes, à demi nomades, environnent la vallée habitée par les Mattes, qui forment la plus puissante d'entre toutes les tribus mirdites, et qui ont la propriété souveraine des deux rives de la Matia. Cette rivière, de vingt-quatre lieues de cours, descend des hautes montagnes où les Mirdites vont tenir, à l'ombre des forêts vierges, leurs assemblées législatives; là réside leur *prink* ou chef, qui a sa cour champêtre au village d'*Orocher* (au rocher), nom que les chevaliers français, conquérans de ces plateaux, donnèrent, dit-on, au lieu où ils se réunissaient en temps de guerre pour soutenir les assauts des musulmans; mais ce nom, qu'on prononce aussi *oroch*, pourrait également venir du grec *oros*, la montagne. La vie libre des Mirdites se retrouve jusque dans le *vaïvodlik* d'Elbassan, où la ville du même nom, réduite à 4,000 habitans au lieu de 40,000 qu'elle eut jadis, sert encore d'entrepôt commercial pour l'intérieur des terres au port de Durazzo, dont elle a toujours suivi les destinées. A dix-huit lieues d'Ocrida et à douze de Berath, Elbassan occupe un site délicieux sur le rapide et tortueux Tobi (l'ancien *Genussus*); son donjon, flanqué de quatre énormes tours gardées par des beys à moustaches blanches, n'est plus qu'un vain épouvantail pour les rayas latins et grecs des environs, qu'une longue oppression a rendus féroces et a familiarisés avec tous les hasards de la vie de klephte. Aussi les Turcs d'Elbassan vivent-ils sans cesse en alarmes. On peut en dire autant de ceux qui gardent, un peu plus loin, le fort aérien de Kavalia, autour duquel les pâtres

mirdites, montés sur leurs rapides coursiers, conduisent souvent des *tchetas*.

Au midi de ces chaînes élevées commence un nouveau district, celui de la Toskarie, qui semble avoir été la plus anciennement peuplée des quatre Albanies. La capitale de cette province est Berath ou Belgrad (la blanche cité), qui doit être l'Albanopolis de Ptolémée, la Parthenia de Polybe, et dont les Athéniens semblèrent traduire le nom quand ils appelèrent *Parthénon* la forteresse de Minerve. Siége d'un pacha et d'un archevêque grec, entourée de vignobles et d'oliviers, Belgrad contient dans sa partie basse sept à huit mille habitans. Sa forteresse, située sur un haut et pittoresque rocher, semble être la clé de voûte de toute l'Albanie, car elle unit ou isole à son gré les deux capitales du nord et du sud, Skadar et Janina. Mais, quoique réputée imprenable, elle ne pourrait tenir long-temps à cause du manque d'eau, de l'excessive étendue de son enceinte et d'une montagne qui la domine, et d'où l'ennemi la pulvériserait aisément avec de l'artillerie. L'influence grecque, hostile aux Mirdites latins, se montre déjà dans cette ville; néanmoins les Albanais mahométans y exercent une autorité absolue, ils forcent même les femmes grecques à ne marcher dans les rues que les mains croisées sur la poitrine, et en portant le *iachmak* et le *feridchi*, voile et manteau des musulmanes.

La province de Toskarie est nommée aussi *Mousaché*, du nom du fameux héros Mousa (1), de même que la Mirdita s'appelle en slavon *Skanderie*, du nom de Skanderbeg. D'intimes rapports unissaient autrefois les deux pays; des rejetons renégats du sang de Skanderbeg gouvernèrent pendant trois siècles le Mousaché, jusqu'à ce qu'en 1820 le dernier d'entre eux, Ibrahim, visir de Berath, périt par les mains d'Ali à Janina. Aujourd'hui encore les *kolbans*, bouviers mirdites, conduisent leurs grands troupeaux de bétail sur les plateaux de leurs anciens alliés toskes.

Ce pays ne communique plus avec l'Europe que par un seul port, Avlone ou Vallona, ville célèbre dans l'histoire des croisés normands, qui lui donnèrent pour prince un membre de la famille française des Balsichides. Ses masures, moitié turques et moitié vénitiennes, abri-

(1) Nous devons contredire ici M. Pouqueville, qui, dans son *Voyage en Grèce*, tire le nom de Mousaché de la ville grecque de Mouseion, crue par lui la cité des Moschos, la Moschopolis actuelle. Mousaché est une dénomination moderne et postérieure à la destruction de Mouseion.

tent encore six mille individus, chrétiens, juifs et musulmans, que les fièvres d'été font fuir chaque année de leurs demeures. A peu de distance d'Avlone s'élève l'enceinte déserte d'Apollonie, que Velleius Paterculus appelait une *grande et magnifique ville*, et qui fut bâtie par les Corinthiens sur la côte des barbares Iliriens. Du temple d'Apollon, les habitans ont fait une église et un couvent dédiés à la vierge de *Pollini*. La richesse des anciens Apolloniates est encore attestée par un vaste amas de débris, où l'on trouve souvent des médailles, des vases précieux et des statues. Dans ces ruines d'Apollonie, où les prêtres d'Homère gardaient autrefois les béliers sacrés du dieu de la lumière et de la poésie, les bouviers mirdites viennent aujourd'hui chaque automne parquer leurs troupeaux. Jamais ils ne pénètrent dans la contrée qui s'étend au-delà, et qui est toujours pour eux comme pour leurs premiers aïeux la terre étrangère ou l'Hellénie.

Toutes ces vallées, singulièrement fertiles, sont cependant malsaines à cause de la stagnation des eaux. Il faut en excepter celle de l'Argyrine ou de Drynopolis, qui pourrait devenir un paradis terrestre. Abritée par la chaîne des monts Argenik, où se trouvaient probablement les mines d'argent des anciens Grecs, elle est arrosée par le Celydnus, qui descend du Dzoumerka ou Tomoros. La ville forte de Canina (l'antique Œneus), peuplée de trois mille ames, ferme cette vallée, qui, dans sa partie supérieure, aboutit à Argyro-Kastro, la ville des anciens Argyres. Bâtie sur trois montagnes escarpées, Argyro-Kastro est entrecoupée de précipices, au-dessus desquels sont comme suspendus les konaks crénelés des beys. Quelques ponts jetés sur ces abîmes unissent entre elles les maisons des phars coalisés. Ici, comme dans les villes italiennes du moyen-âge, on se fusille souvent d'un palais à l'autre. Au bas du *grad* ou *kastro*, ensemble confus de tours isolées, où vivent claquemurés plusieurs milliers de musulmans, s'étend le *varoch* ou la *polis* d'Argyre, ville marchande et chrétienne, réduite par les éternels faïdas des beys à quelques centaines de maisons. Près de là, on remarque, au village de Gorandgi, une caverne curieuse avec un lac souterrain. Plus loin la ville déchue de Liboklovo a du moins conservé tous les charmes de sa riante position. La fameuse confrérie des *sou-terrazzi* (niveleurs de l'eau) est originaire de la vallée de l'Argyrine. Cette confrérie existait déjà avant Jésus-Christ. Les *sou-terrazzi* furent au moyen-âge les fontainiers privilégiés de Constantinople; les sultans les maintinrent dans tous leurs droits, et leurs solides ouvrages cou-

vrent toutes les provinces de l'Orient. A voir les *sou-terrazzi* conserver sans aucun développement tous les procédés techniques de leurs ancêtres, on dirait une société de castors. Leurs admirables aqueducs, aux pentes si savamment calculées et qui sont quelquefois longs de quinze à vingt lieues, se ressemblent tous au point qu'on ne peut distinguer ceux d'hier de ceux d'il y a deux mille ans. L'Argyrine compte encore près de quatre mille *sou-terrazzi* établis sous Kormovo, dans les villages de Chlezi, Nakova et Doxati.

Sur cette riante vallée s'ouvre le lugubre défilé de Tépéleni, où la petite ville de ce nom est cachée dans un entonnoir calcaire, sujet à des ouragans si terribles, qu'on n'a jamais pu faire croître un arbre sur les parois pelées de cet abîme. C'est au milieu de ces tempêtes que grandit le terrible Ali-Pacha, qui, à force de massacres, mit un terme aux faïdas des tribus toskes. Plus haut, dans la vallée de l'Arberie, arrosée par la Belitsa, le voyageur peut reconnaître la place où fut Gardiki, cette ville dont la sanglante histoire fait frissonner. La Voïoussa (en slavon fleuve de la guerre et des gémissemens) tombe des sommets klephtiques du Pinde et parcourt ces régions désolées où l'on ne trouve plus que des pasteurs nomades toujours prêts à donner ou à recevoir la mort. Encaissée entre deux rives de rochers sans verdure qu'elle bat de ses flots écumeux, la Voïoussa déchire le flanc des monts Mertchica et Melchiova, comme le Penée en Thessalie divise la masse de granit dont les deux fragmens forment l'Ossa et l'Olympe. Mais, loin de produire les frais ombrages d'une vallée de Tempé, le stérile fleuve des Toskes ne peut même féconder la sève du saule qu'on plante sur ses bords. Cependant son large lit reçoit le tribut de sources et de torrens nombreux qui, filtrant du creux des rochers, sont appelés par les Grecs *yeux souterrains* (*katachthonia matia*). En remontant le cours de la Voïoussa, on rencontre Kleïsoura, castel élevé de plus de mille pieds au-dessus du fleuve dans un important défilé, et qui sert de chef-lieu au canton de la Desnitsa. Les indigènes de ce district montrent au voyageur un couvent en ruines bâti jadis par les Français, et près duquel M. Pouqueville trouva les derniers Souliotes exilés par Ali, mourant de maladie autour d'un papas qui, âgé de soixante ans, prévoyait avec désespoir qu'il survivrait à son troupeau. Plus loin est Prémiti, avec son acropole du temps de Justinien, adossée au mont Mertchica (l'ancien Œrope), et voisine de deux cimes granitiques perpendiculaires que couronnent d'inaccessibles débris. Les citoyens de cette ville, long-temps libres, ont péri et sont remplacés par des

tsiganes chrétiens et musulmans. Ces donjons, ainsi que Fourka, Lenovico, et tant d'autres asiles de phars guerroyans, ont dû capituler et s'ouvrir devant les troupes turques envoyées de Berath. Au nom de l'ordre public, les pachas osmanlis imposent maintenant leur joug aux Toskes, dont l'anarchique liberté n'a plus d'asile que sur les côtes, au milieu des pirates. Ces derniers, incessamment recrutés par des renégats d'Italie et d'Autriche, enlèvent secrètement chez les Mirdites et les Grecs des troupes d'infortunés qu'ils savent, dans leurs repaires, dérober à toute recherche, et qu'ils font travailler comme esclaves.

Quittons ce rivage inhospitalier pour passer chez les industrieux Djamides ou Épirotes. La Djamourie fait partie de la grande province que les Hellènes appelaient ἤπειρος (continent), pour la distinguer des îles Ioniennes. C'est la province albanaise qui renferme le plus de Grecs; ils sont presque les seuls habitans de la capitale du pays, Janina ou Joanina.

Fondée par le sébastocrator Michel-Lucas, détruite au XIIe siècle par les Normands et les Napolitains, puis relevée par les rois serbes, et enfin agrandie par le despote Thomas, Janina était devenue très forte quand les Turcs l'enlevèrent aux Byzantins. Quoique ses malheurs ne puissent être comparés qu'à ceux de Carthage et de Numance, elle n'a gardé aucun monument historique. Ceux même qu'a élevés le trop fameux Ali-Pacha ont disparu. Janina comptait sous le règne de ce despote plus de quarante mille habitans; elle n'en a pas aujourd'hui vingt mille, la garnison comprise, et son enceinte immense est pleine de décombres, de terrains incultes, de rues désertes. Une caserne du *nizam* a remplacé le château de Litharitsa, qui dominait la ville, et dont il ne reste plus que la grosse tour à cinq étages, bâtie d'énormes pierres de taille. Quant au sérail démantelé de Koulia, bien qu'il soit toujours la résidence des visirs successeurs d'Ali, il semble n'avoir plus pour défense que le *tourbeh* (mausolée) du tyran, dont la vue inspire encore la terreur. L'île de Koulia est séparée par un canal du *kastro*, qui couvre de ses débris et de son artillerie démontée toute la colline avancée dans le lac, au-dessus du ravin, où s'étend la ville marchande. Dans l'avenue du kastro, Ali faisait pendre, empaler, écorcher, brûler vivantes ses victimes. Cette citadelle, fortifiée par des Européens, était alors une place de premier ordre. Maintenant ouverte de tous côtés, Janina est résignée à recevoir autant de nouveaux maîtres qu'il plaît à la Porte de lui en envoyer. Quoique dans son sein la misère soit extrême, elle doit à

ses industrieux Hellènes d'être encore pour la Turquie d'Europe la ville des arts et des marchandises de luxe. Ses étoffes d'or, ses maroquins, ses soieries, ses toiles teintes, ses pâtisseries et fruits confits sont recherchés par tout l'empire. Les tailleurs de cette ville sont ceux qui savent le mieux faire ressortir la beauté du corps sous la beauté du vêtement. Nulle part les femmes grecques ne sont plus charmantes, nulle part aussi elles ne sont plus laborieuses et ne se distinguent par une plus sévère moralité. Traversée par deux grandes rues qui se croisent à angle droit, Janina a sept églises et quatorze mosquées, avec un hôpital, une petite bibliothèque et un collége grecs. Ce collége, où s'enseignent le grec, le latin, le français, et où les cours sont gratuits, comme dans toutes les écoles d'Orient, a été établi par deux philantropes d'Épire, Capelan et Sosimos, avec des fonds qu'ils ont déposés à la banque de Moscou.

Janina est la ville la plus élevée de l'Épire : soit qu'on vienne d'Arta par le défilé des Cinq-Puits, soit qu'on arrive de Corfou en longeant les cimes acrocérauniennes, la route va toujours en montant jusqu'au plateau dont cette capitale occupe le centre. Rien de plus délicieux que ce bassin, flanqué dans son pourtour par des étages de montagnes verdoyantes que termine la cime neigeuse du Pinde. Malheureusement l'incurie ottomane a laissé le beau lac qui baigne la ville devenir un fétide marais. Ce lac est double; la partie supérieure porte le nom d'Orako; la partie inférieure, appelée *Labchistas* (*Libisdas* chez les écrivains de la Byzantine), aboutit à des lagunes croupissantes qui vont se perdre sans aucun bouillonnement sous les rochers du Tomoros, pour reparaître deux lieues plus loin au fond d'un gouffre et former la Velchis, affluent de la Kalamas. Parmi les affluens du lac d'Orako, se remarque le torrent de Dobra-Voda ou Krio-Nero (l'eau fraîche), qui sort par une caverne des flancs glacés du mont Matzikeli : il passe près du couvent vénéré des deux *Saints sans argent* (αγιοι αναργυροι), ou de Come et Damien, deux médecins qui, pour avoir exercé leur art sans rétribution, sont devenus après leur martyre comme les Dioscures des Grecs modernes. Il ne manque au district de Janina qu'une étendue de terre cultivée capable de nourrir une grande ville; aujourd'hui les blés et les vivres lui viennent principalement de la Thessalie, qui aurait ainsi le pouvoir d'affamer l'Épire.

La quatrième province albanaise, la Liapourie ou Acrocéraunie, est située à l'occident de l'Épire et borde l'Adriatique. Elle se compose de tous les versans des monts de la Chimère, dont les cimes saccadées et brisées, hautes de cinq à six mille pieds, attirent fréquem-

ment la grêle et des ouragans si violens, qu'ils brisent les arbres, renversent les villages, et culbutent les troupeaux dans les abîmes. Aussi le pays est-il inculte et désert; il abonde en animaux sauvages; les loups, pressés par la faim, y livrent maintes fois aux habitations de l'homme d'horribles assauts. Les îles même qui bordent la côte, malgré leur admirable position pour le commerce, sont inexploitées. La résine, la laine, la *poutargue*, aliment fait avec des œufs de poissons de mer, la *vallonée*, le *soumach*, sont les seuls produits de la Liapourie. Les Liapes vont dans les petites *scalomas*, anses de débarquement destinées aux chaloupes, échanger ces produits contre des armes, des draps grossiers, des manteaux, venus de la Calabre. Tous les châteaux de cette côte sont occupés par des troupes du sultan, qui y vivent barricadées nuit et jour comme dans des couvens. Suivant l'exemple des chefs de palikares grecs, les gouverneurs, pour utiliser leurs soldats, les transforment en pâtres et leur donnent à garder des troupeaux de chèvres sur les remparts verdoyans de leurs donjons. Les Liapes, au temps de Skanderbeg, pratiquaient encore le catholicisme latin. Depuis, ils ont passé les uns au schisme grec, les autres à l'islamisme; mais les traces de l'influence slave qu'ils avaient fortement subie se sont perpétuées dans les noms de leurs bourgades.

La principale rivière de la Liapourie est la Souchitsa, qui descend des monts Kimariotes. Cette rivière offre sur ses rives volcanisées d'abondantes mines de soufre, de bitume et de poix fossile, qui, exploitées depuis plusieurs siècles, deviennent de plus en plus productives et fournissent chaque année un chargement considérable à des navires venus de Corfou, de Malte et d'Italie. Les savans ont vu dans la Souchitsa et ses affluens, sur lesquels des gaz sulfureux s'enflamment souvent en temps d'orage, le *Nymphæum* de Plutarque, qui roulait des flots de feu à travers les champs sans porter le moindre dommage à la verdure. La plus abondante de ces mines de bitume se trouve à Selenitsa, près du village de Carbonaro, où la rivière des Liapes s'unit à la Voïoussa. Là s'élève une enceinte de ruines, de près de trois milles de circonférence, appelée du nom slavon de *Gradichta;* on a cru reconnaître dans ces débris la florissante Byllis, que Néoptolème, roi des Myrmidons, fonda aux confins de l'Ilirie. Les archéologues retrouvent aussi Oricum dans Porto-Ragusco, appelé *Liman-Padicha* (port impérial) par les Turcs, qui semblent en avoir deviné l'importance. Ce vaste port, au fond d'un beau golfe, est le seul de la côte albanaise qui pourrait, comme station militaire, rivaliser dans

l'Adriatique avec Cattaro. Porto-Raguseo n'est visité aujourd'hui que par quelques barques marchandes sans cesse exposées aux lâches surprises des Liapes, qui, n'osant être pirates ouvertement, tâchent au moins de faire échouer les navires afin de les dépouiller.

Le principal *phar* des Liapes est celui des Kimariotes, brigands pour la plupart dans les Acrocéraunes, ou corsaires sur les plages que domine le cap de Chimerium. L'acropole homérique de Kimara, au-dessous de laquelle des marchands grecs ont leurs magasins, leur sert à parquer leurs troupeaux et à recueillir leur butin. Après la ville de Kimara vient celle de Drimadès, voisine de Paleassa, l'antique Paleste, où aborda César dans une anse appelée aujourd'hui Kondami. Paleassa conserve l'enceinte pélasgique d'un *hiéron* où se trouvait, s'il faut en croire les archéologues, le terrible autel des Euménides. Cette plage, au dire des Liapes, est encore infestée par les *pagania* (loups-garous), qui courent la nuit portant des démons en croupe. Près de là, le vaste port romain de Panormos (Porto-Palermo) n'est pas encore entièrement ensablé et offre un débouché facile à la vallée de Delvino. Ce bassin, le seul de l'Acrocéraunie qui soit cultivé, et où le citronnier, l'olivier, le grenadier, croissent partout, pourrait devenir en d'autres mains que celles des Liapes un vrai jardin des Hespérides. La cité de Delvino s'élève au centre de ces campagnes délicieuses; quoiqu'elle n'ait que six cents maisons, elle couvre l'espace d'une lieue sur le versant d'une montagne. Le *kastro* de Delvino, qui surmonte un mamelon isolé, où l'on ne peut gravir que par un sentier fort périlleux, est la résidence du pacha. Au bas de la fière demeure des beys, l'humble varoch renferme les boutiques grecques et le rustique palais de l'évêque. A quelques lieues de Delvino, un pont ogival, qui de loin semble un arc de triomphe, s'élève dans le désert sur le torrent de la Pistritsa au milieu d'énormes tas de ruines appelées Pheniki. Là comme à Nicopolis, parmi les plus élégans débris de l'art grec, se trouvent des piliers octogones et des chapiteaux gothiques du temps de la domination normande : Phenice, que Polybe déclare une des principales métropoles d'Épire, existait donc encore quand les barons français apportaient dans ces régions les institutions latines.

Du côté de l'Épire, la bicoque féodale d'Agios-Vasili (Saint-Basile) marque la limite de l'Acrocéraunie. Du côté de Corfou, les Liapes ont pour boulevards les dangereux écueils qui hérissent la côte de Butrinto (l'antique Butrotum). L'archéologie trouverait une riche moisson à faire dans l'acropole pélasgique de Butrotum, dont le double rem-

part protége un amas confus de débris païens, chrétiens, mauresques, byzantins, normands, inexplorés jusqu'à ce jour. Cette acropole s'élève dans le désert, non loin du port actuel de Butrote ou Gerovoglia, que les Vénitiens, et leurs successeurs les Français de la république, occupèrent, sans s'inquiéter des campagnes environnantes, où ils laissèrent errer les pâtres : il leur suffisait de garder militairement un fort triangulaire, bâti au-dessus de leur comptoir, qui est maintenant la douane turque. Quel artiste généreux se dévouera à venir dessiner tant de monumens inconnus?

Quoique appartenant de nom aux Djamides, la côte qui s'étend de Butrinto à Prevesa est à peu près grecque. Des tribus helléniques indépendantes y florissaient naguère; celle des Philatis (*associés*) exploite toujours le vallon de la Kalamas (Thyamis), dont elle occupe les deux rives jusqu'à Keracha, bourgade et petit port qui sert de débouché industriel à cette tribu paisible et laborieuse. Les Philatis ont fait de leur territoire une petite oasis; les champs de millet, de riz, de maïs, de tabac, s'y montrent entrecoupés de jardins que traversent dans tous les sens des tranchées entretenues par les eaux de la Kalamas. La cité de Philatie était encore, il y a trente ans, ornée de beaux aqueducs et de nombreuses fontaines, étagée sur un mont très élevé, elle formait autant de rues qu'il y avait de phars différens dans la tribu. Maintenant cette ville est un amas de ruines. Dans le vallon de la Kalamas débouche celui de Kourendas, qui conserve au lieu dit Paléo-Kastra les restes imposans de Passaron, capitale de l'Épire au temps de Paul-Émile.

Les Philatis étaient parvenus à grouper autour d'eux un grand nombre de communes indépendantes, telles que Gomenitza, avec sa petite baie entourée d'écueils, mais où les vaisseaux de guerre trouvent un mouillage sûr, — l'antique Sayadès, dont la rade étroite domine le canal de Corfou, — Margariti abritée par ses montagnes, — Paramythia défendue par des pâtres féroces, et la ville de Loroux avec sa ceinture de remparts escarpés. Ces petites républiques étaient confédérées avec celle de Parga qui, en cas de revers, servait d'asile à leurs citoyens. Parga, bien qu'elle ne comptât qu'une population de huit mille ames, était puissante par son unité, son commerce et la position de sa forteresse. Cependant, pour mieux résister aux Turcs, elle avait dû, en 1447, reconnaître le protectorat de Venise, qui depuis lors la défendit constamment, et força huit fois les Osmanlis à en lever le siége. Ces tribus, encore indépendantes à l'entrée de notre siècle, ont perdu aujourd'hui toute existence munici-

pale. Leur industrie et leur commerce ont partagé la ruine de leurs institutions; les marécages reprennent peu à peu sur leur territoire la place des champs cultivés, et contre les fièvres d'été les paysans n'ont plus d'autre remède que la fuite. Quittant leurs huttes, devenues d'humides étuves, ils vont camper dans les pâturages, où ils suspendent leurs lits aux arbres les plus élevés pour mieux se préserver des exhalaisons de la terre, et recevoir les brises rafraîchissantes du ciel.

Un sentier qui serpente au-dessus d'affreux précipices conduit de la ville ruinée de Loroux à Souli. Ici déjà la langue grecque, qui partout résonne, avertit l'Européen qu'il touche aux dernières limites du pays des Chkipetars. Cependant Souli et ses environs font encore partie de l'Albanie officielle, et trop de souvenirs se rattachent à ces lieux pour que le voyageur puisse leur refuser son attention. Le pays de Souli, qui dut faire partie de l'antique Selléide, offre des ruines curieuses, celles de la cité de Pandosie, près du village de Sévasto, et les monumens bien conservés de Cassiopea, près des gouffres de Zalongos, où se jetèrent héroïquement les femmes souliotes poursuivies par les Turcs. Situées à douze lieues de Janina, baignées par l'Achéron au lit rocailleux, et voisines de phars indépendans d'une grande férocité, notamment de celui de Dervigniana, les montagnes de la Cassiopée étaient devenues un champ d'asile, une forteresse naturelle pour ceux qui voulaient se soustraire à la persécution des Turcs. Sous le nom de Souliotes, ces réfugiés y avaient construit une vingtaine de gros villages. Celui de Skouitia, au midi, gardait la seule gorge par laquelle ce canton fût accessible, et il la dominait tellement, qu'aucune troupe ennemie ne pouvait s'aventurer dans ce défilé sans être aussitôt écrasée. Parmi les autres villages, également assis au bord des abîmes ou sur des cônes escarpés, se distinguaient Mega-Souli, Agia-Paraskevi, Milos, Vounon-Zavrouchon, Laka, Kiafa, Tsagari. De légers ponts de bois unissaient entre eux tous ces postes, dont les Grecs actuels peuvent à peine indiquer l'emplacement. Le fort même de Paraskevia ou de Sainte-Vénérande a disparu. Le nouveau fort d'Ali-Pacha, inattaquable tant il est escarpé, s'élève seul sur ces monts déserts et garde le cours de l'Achéron, qui tourbillonne au-dessous du château, à huit cents pieds de profondeur. Outre les villages spécialement souliotes, il y en avait d'autres, en bien plus grand nombre, éparpillés autour de la montagne dans les vallées extérieures, délicieux asiles qu'embaument le myrte, le serpolet, la sauge, le thym, le haut laurier, le romarin, la mélisse

chère aux abeilles, et le narcisse, dont les vierges grecques font leurs guirlandes. Ouverts de toutes parts et ne pouvant être défendus, ces hameaux de pasteurs étaient, au moindre bruit d'une invasion, évacués par les habitans, qui se réfugiaient avec leurs biens dans l'intérieur de Souli. Mais ce territoire, long de dix lieues sur deux ou trois de profondeur, manquant de sources et dépourvu de céréales, ne pouvait soutenir un blocus prolongé. Dès que le blocus devint possible, Souli dut s'attendre à périr. Les horreurs qui signalèrent la destruction de cette république forment un des plus affreux épisodes de l'histoire contemporaine, épisode digne d'Ali-Pacha et de ces gorges déjà maudites par l'antiquité (*infames scopuli Acroceraunia*), où les Grecs avaient placé le sombre Érèbe, le Cocyte et l'Achéron.

Ce dernier fleuve, au sortir des passes de Souli, s'engouffre et se perd dans des cavernes, autour desquelles la vie, même végétale, semble près d'expirer. Ces vallées lugubres figuraient aux yeux des Grecs l'empire d'Orcus et du Chaos; l'Aïdonie, royaume de Pluton, suivant Homère, était la plaine des fantômes et des expiations (παραμυθιων πεδιον). De nos jours, le canton de Paramythia porte encore le nom d'Aïdonie, et son acropole albanaise, bordée de canons turcs, fait toujours trembler les Grecs, comme aux temps où ils croyaient y entendre le cri des Euménides. Le gouffre qui paraît avoir été l'Averne s'appelle maintenant la source de Saint-George : bondissante comme le coursier de l'archange exterminateur du dragon, cette cascade jaillit, aussi large qu'un fleuve, des flancs caverneux de la montagne, et, après une course de quelques lieues, se jette dans l'Achéron. Sorti des glaciers du mont Tymphé, l'Achéron ou la *rivière noire* (*Mavropotamos*) arrose en écumant le vallon de Kourendas, longe les *météores* (lieux hauts) de Souli, dont les rocs éblouissans se voient de la pleine mer, et disparaît enfin dans le marais achérusien. Ce marais entoure le village de Glykys-Limen, appelé par les Vénitiens Porto-Fanari, à cause de son fanal. Porto-Fanari était autrefois la ville sacrée de Pluton, et se nommait Ephyre ou Cichyre. Ceux qui changent le mythe en histoire prétendent que l'époux de Proserpine régna sur les Molosses, fut attaqué par les princes Thésée et Pirithoüs, les vainquit, et les enferma dans les cachots de Cichyre sous la garde de Cerbère. De là naquit, disent-ils, la fiction des enfers.

Ce petit port doit son nom actuel de Glykys à l'eau douce dont il est rempli, malgré le voisinage de la mer. On y remarque le couvent en ruines d'*Aï-Donati* (Saint-Donat), construit avec les pierres du temple d'Aïdoneus (Pluton), dont il reste encore sept belles colonnes

en granit égyptien. Les pieuses théories grecques partaient de ce temple pour remonter le fleuve infernal, à travers le marais achérusien, dont les exhalaisons phosphorescentes, voltigeant encore la nuit sur ses eaux, justifient la peinture que faisaient les poètes des vagues enflammées du Phlégéton. La chapelle d'Agia-Glykys, la *sainte douce* (surnom grec de Marie), retentit aujourd'hui des louanges de la Vierge, qui a succédé à Proserpine dans le culte des habitans de Cichyre. Enfin le Cocyte, affluent de l'Achéron, est retrouvé par les archéologues dans le torrent de Vava, qui descend des monticules de Margariti. On fait ainsi le procès au savant Meletius, qui, né à Janina, avait vu tout l'enfer homérique autour de sa ville natale; mais on oublie que d'autres lieux, décorés des mêmes noms, se trouvent près de Naples, et que les anciens avaient plus d'une porte pour descendre dans l'empire des morts.

Le fertile plateau qui termine l'Albanie grecque au-dessous du Pinde s'appelle encore *Champs-Élysées*. Là on peut savourer avec délices toute la poésie de la vie rustique, surtout quand les belles paysannes épirotes, parées des roses de mai, se répandent dans les bocages pour y célébrer par leurs danses l'épithalame de Flore et du Printemps. Parmi les villages des Champs-Élysées se remarquent Bonila, qui fut tout entier peuplé de pauvres Bulgares enlevés de leurs foyers par Ali-Pacha durant son expédition contre Pasvan-Oglou; Rodostopos (le lieu des roses), et Protopapas, petit fort sur un roc aride, mais pittoresque. Cette magnifique plaine, d'une étendue de cinq à six lieues, est située entre le lac d'Orako et les contre-forts du Pinde, qui ne sont pas moins rians que l'Élysée. Si le despotisme laissait se développer librement les tribus de ces vallées, de belles cités ne tarderaient pas à y surgir; le génie et l'activité grecs s'y réveilleraient avec une vigueur nouvelle; les bosquets du Pinde et de l'Élysée redeviendraient, comme autrefois, le séjour d'une population heureuse et calme. Aujourd'hui le Grec n'y vit que dans la terreur, et, si les orages qui agitent toujours les chênes de Dodone ne le font plus frissonner, en revanche tout courage l'abandonne au seul bruit des pas d'un Osmanli. Toutefois, derrière ces Grecs timides, il y a les Grecs indomptés des monts Agrafa, et une armée conquérante serait mal reçue dans ces vallées. Les Thésée et les Pirithoüs nouveaux qui se hasarderaient dans l'Épire ne seraient pas mieux traités que leurs devanciers par les héroïques brigands du Cocyte et de l'Achéron. L'empire ottoman fût-il démembré, l'Albanie pourrait rester encore long-temps indépendante, car un gouvernement euro-

péen se résoudrait difficilement aux énormes frais de campagne nécessaires pour forcer dans leurs inaccessibles retranchemens des montagnards naturellement rebelles à toute domination étrangère.

III.

Faire l'histoire de la Chkipérie, ce serait donner la clé de bien des mystères qu'offrent encore les rapports mutuels des langues et des peuples de l'Orient européen; mais qui pourrait écrire cette histoire? Un seul fait se dégage nettement du chaos des annales albanaises : c'est qu'à toutes les époques le peuple chkipetar semble destiné à former le dernier boulevard des libertés gréco-slaves. C'est lui qui résista le plus long-temps aux Romains; attaqué avant les Grecs, il ne céda qu'après eux. Jamais il n'a subi complètement le joug des sultans. Depuis que l'astuce ottomane l'a désorganisé, il tourne vers la guerre toute son énergie, et sur les champs de bataille il a été maintes fois la terreur de l'Orient et de l'Occident. On doit remarquer cependant que tous les grands hommes sortis du sein de la nation albanaise ont fini par devenir ou Slaves ou Grecs, et par léguer leur nom et leur gloire à l'une ou à l'autre de ces deux sociétés. Ce phénomène moral ne saurait avoir d'autre cause que la destinée primitive des Albanais, placés comme intermédiaires entre les deux grandes races de la péninsule classique.

Malgré tous les efforts des savans, la généalogie des Albanais est encore un problème. Si l'on s'en rapporte aux Mirdites, qui se croient la plus noble race du monde, et qui regardent les Français comme le plus glorieux peuple après eux, l'Albanais est frère de berceau du Français. Moins complaisante, l'histoire nous montre l'Albanie ancienne dans le Caucase, limitée au sud par l'Arménie, et à l'orient par la mer Caspienne, le pays des Chétechips et l'Ibérie, Épire caucasienne, actuellement nommée Grusie. La capitale de cette Albanie primitive se nommait Albanum; elle occupait à peu près l'emplacement de la ville moderne de Bakou, et le Samour doit être le fleuve Albane des anciens géographes. L'importante cité de Ksamakhia, aujourd'hui Chamakhia, fut probablement la patrie des Djames. La tribu des Toxides trouvée en Mingrélie par le voyageur Chardin doit se rattacher aux Toskes ou Toxides d'Europe. Ptolémée semble déjà désigner les Albanais au second siècle de notre ère quand il parle des montagnards libres qui entouraient Albanopolis (Elbassan), et

que Pline partage en douze tribus. Ces tribus, laissées dans un dédaigneux oubli par les géographes d'alors, étaient enclavées dans les populations de l'empire romain. Mais, étrangers à ces divisions officielles, les Mirdites, du haut de leurs montagnes, pouvaient sourire en voyant les prétendus maîtres du monde tracer des frontières idéales là où n'atteignait pas leur épée, et déclarer abolies des nationalités qui ne peuvent pas plus disparaître que les climats et les montagnes. Sous les empereurs grecs, les Mirdites continuèrent à vivre obscurs, sans autres lois que leurs mœurs, sans autres chefs que leurs vieillards, jusqu'au jour où l'apparition des Turcs les força enfin de se montrer sur la scène du monde.

Devenus maîtres de l'Albanie par la capitulation de Janina en 1431, les conquérans asiatiques virent bien qu'ils ne pourraient établir leur domination au milieu de ces tribus, s'ils ne provoquaient parmi elles la discorde et l'apostasie, afin d'opposer un jour des phars musulmans aux phars chrétiens. Cette politique réussit chez les Albanais du midi, civilisés et amollis par le luxe; mais, dans les rudes montagnes de la Mirdita, toutes les tentatives échouèrent. Enfin George Castriote, surnommé Skanderbeg, se mit à la tête des Mirdites, qui commencèrent leur lutte immortelle. Pendant deux règnes consécutifs, ils battirent les Turcs en toute rencontre. Les historiens ont fait de George un roi puissant, qui gouvernait de vastes états; en réalité, il ne possédait que Croïa, Lissa, Durazzo et la partie du Mousaché qui s'étend sur la rive droite du Berathino; il n'était que le chef militaire d'une ligue de seigneurs latins, ducs, comtes et barons, devenus par les croisades maîtres de tous les forts de la Mirdita. Nous ne raconterons pas les prodiges de bravoure qui remplirent vingt-quatre années de la vie de Skanderbeg. Le souvenir de cette existence héroïque entoura de terreur et de respect le nom des Mirdites, et leur assura pour des siècles une indépendance, sinon reconnue en droit, du moins admise de fait.

La coalition des clans chkipetars fut rompue après la retraite de Skanderbeg; mais l'attitude toujours ferme des Mirdites entretint chez les autres Albanais une noble ardeur pour l'indépendance. La grande ville de Janina maintint ses priviléges, et continua de s'administrer à l'intérieur comme une république; ce ne fut qu'en 1716 qu'elle se vit pour la première fois soumise au *haratch*. Les tribus chrétiennes de la côte, soutenues par les Mirdites, et pourvues abondamment d'armes et de munitions par les Vénitiens de Corfou, transformèrent la tcheta en croisade, et depuis ce temps la petite guerre n'a plus

cessé un seul jour. Pendant que les Mirdites bloquaient les Turcs dans les forteresses du nord, les phars de Kimara, des Philatis, de Margariti tenaient en haleine les Turcs de Janina. L'ame de cette coalition maritime était le port de Parga adossé à la fameuse montagne de Souli. La république souliote devint de plus en plus puissante jusqu'à ce qu'Ali-Pacha crut enfin devoir diriger contre elle toutes les forces musulmanes de l'Albanie. Il ne réussit qu'après douze années de luttes à détruire les Souliotes; leur chute entraîna successivement celle de toutes les tribus maritimes, et Parga elle-même fut vendue, en 1819, au pacha d'Épire par l'Angleterre.

Pendant que l'Albanie hellénisée voyait ses phars chrétiens subir le joug des tribus musulmanes et toskes, dirigées par Ali-Pacha, il se passait dans l'Albanie mirdite et septentrionale des scènes non moins tragiques, d'une portée sociale non moins vaste, et qui tournaient finalement à l'avantage des chrétiens. Pour avoir une idée complète de ces évènemens auxquels l'Europe n'a fait aucune attention, quelque importans qu'ils fussent pour l'avenir de l'Adriatique et de la Turquie, il faut remonter jusqu'à la révolution française.

Joseph II régnait à Vienne, et tâchait d'exploiter à son profit l'élan des peuples vers l'indépendance. Les Mirdites cherchaient un nouveau Skanderbeg, et le visir de Skadar, Mahmoud-Basaklia, qui, descendant du héros albanais, affectait un grand penchant pour les chrétiens, n'eut pas de peine à gagner la faveur des tribus mirdites. En 1786, l'Autriche proposa au visir Mahmoud de le reconnaître comme souverain indépendant de l'Albanie dès qu'il aurait reçu le baptême; dès-lors il ne balança plus à se révolter, et, rassemblant tous les capitaines iliriens et mirdites, tant chrétiens que musulmans, dans un grand *sobor* (assemblée nationale) à Podgoritsa, il jura avec eux sur l'Évangile et le Koran de combattre jusqu'à la mort les ennemis de leur liberté. Un sénateur de Raguse, Bernard Caboga, vint féliciter et remercier Mahmoud-Basaklia au nom de sa république, et Joseph II lui envoya solennellement une énorme croix en argent massif. Mais, en même temps, à Stamboul, le grand moufti lançait l'anathème sur la tête du visir rebelle; il le déclarait *fermanlia* (exclu à jamais du paradis des croyans). Le seraskier de Rómélie partit avec trente mille Turcs et arriva, prompt comme la foudre, devant Skadar, où Mahmoud, qui ne l'attendait pas encore, avait à peine deux cents soldats. Fort de l'alliance des capitaines mirdites, Mahmoud s'enferma dans le Rosapha, espérant que ses amis ne tarderaient pas à commencer leurs tchetas contre l'armée envahissante.

Son espoir ne fut pas trompé. Tous les pachas roméliotes, qui étaient accourus avec leurs troupes pour ravager la Mirdita où chacun d'eux avait son camp à part, furent attaqués le même jour et à heure fixe par les tribus mirdites. On eût dit de nouvelles *vêpres siciliennes;* pas un Turc n'échappa; ils furent expulsés même des petits forts qu'ils avaient possédés jusqu'alors, et dont les garnisons périrent jusqu'au dernier homme sous les coups impitoyables des Mirdites latins. De son côté, le visir Mahmoud réussit à brûler, au moyen de radeaux enflammés, la flottille turque qui, ancrée dans la Boïana, bloquait et affamait Skadar. Par une autre ruse de guerre, il se débarrassa également des deux mille Autrichiens que leur ambitieux empereur envoyait vers la Mirdita sous prétexte de la protéger. Ayant peu de temps après découvert les menées de l'agent impérial Brognard et de ses collègues, il les fit périr, et envoya leurs têtes à la sublime Porte comme gage de réconciliation. Le divan fut heureux de voir Mahmoud *le noir* ou le félon si bien disposé à son égard. La victoire du rebelle fit lever l'excommunication prononcée contre lui, et le visir triomphant resta assis au Rosapha comme un souverain sur son trône. Enfin sa mauvaise étoile et l'absurde haine des Mirdites latins contre les schismatiques le poussèrent en 1795 sur les Monténégrins, qui s'enfuirent devant lui jusque dans les gorges de Tsetinié, où ils le cernèrent, le firent prisonnier et le décapitèrent.

Ali de Janina avait habilement profité de la guerre faite par le sultan au visir de Skadar; il s'était emparé d'Ocrida, dont il avait massacré tous les habitans mirdites et iliriens pour les remplacer par des hommes dévoués à sa cause. Ocrida commande avec Metzovo les seuls défilés par lesquels on puisse pénétrer de Constantinople et de la Macédoine en Albanie. Maître de ces deux points, Ali put isoler la Mirdita, la travailler en tous sens par ses émissaires et y semer la discorde. Les Mirdites déjouèrent ses efforts, et Ali fut réduit à tourner ses espérances vers des intrigues de harem. En 1819, il maria la fille aînée de son fils Veli au nouveau pacha de Skadar, le jeune Moustaï ou Moustapha. Épirotes et Mirdites confondus célébrèrent à Janina ces fiançailles par des orgies barbares; mais Moustaï ne quitta point Skadar et envoya chercher sa fiancée par un bey des Dibres avec huit cents cavaliers. Ayant réussi à conclure ce mariage, Ali comptait bien en recueillir les fruits, c'est-à-dire supplanter Moustaï et donner des chefs toskes aux Mirdites. Le ciel avait décidé au contraire que le jeune Moustaï hériterait de la puissance du *vieux lion*, et que les Mirdites succéderaient en Albanie aux Toskes abat-

tus. Ali mort en 1821, il n'y eut plus aucun pacha en état de rivaliser avec Moustaï, et le gendre du tyran de l'Épire devint d'autant plus redoutable au dehors qu'il était plus aimé des siens.

La guerre qui se fit bientôt contre les Grecs causa une vive satisfaction aux Albanais. Ils employèrent mille ruses pour faire traîner les hostilités en longueur. C'est ainsi qu'ils épargnèrent Missolonghi, dont plus d'une fois ils auraient pu s'emparer. Cette ville leur servait, disaient-ils, de *saraf* (banquier). On ne peut calculer combien de millions ont été versés en Albanie par les cinq campagnes entreprises contre la Grèce. L'empressement avec lequel les Albanais couraient aux armes était loin d'ailleurs de déplaire au sultan. En se servant d'eux exclusivement pour ces expéditions, Mahmoud affaiblissait la race chkipétare, qui fut ainsi cruellement décimée.

En 1828, les Russes promirent au visir de Skadar, s'il les secondait, de le reconnaître comme souverain de l'Albanie. Aussitôt, à l'instigation de Moustaï, les Mirdites et les Djègues musulmans s'insurgèrent contre les Turcs. Mais quand vint le traité d'Andrinople, où le czar ne faisait nulle mention de l'Albanie, Moustaï comprit qu'on l'avait joué. Les sacs d'argent du pacha d'Égypte, complice de sa rébellion, consolèrent bientôt Moustaï et lui permirent d'échapper au châtiment de la Porte, en soldant des chefs de bandes qui guerroyèrent pour lui. Moustaï avait un prétexte plausible pour tolérer ces bandes : la Grèce venait d'être pacifiée, et la soldatesque albanaise licenciée courait le pays en pillant les villages. La contrée fût devenue inhabitable, si les petits chefs ne s'étaient coalisés pour exercer au moins une certaine police militaire.

Bientôt cette oligarchie aboutit à un triumvirat qui se composait de Veli-bey, de Seliktar-Poda et de son gendre Arslan-bey. Ces trois chefs ne pouvaient malheureusement vivre d'accord. Gouverneur de l'Albanie centrale, le rusé Seliktar retenait sous lui les débris de la faction d'Ali et les phars toskes, indignés de la perte de leurs antiques privilèges, irrités d'ailleurs de se voir contraints, à leur entrée dans le nizam, de quitter leur chère foustanelle pour le pantalon à la *franca*. — Ennemi personnel de Seliktar, Veli-bey soutenait le sultan et les réformes, uniquement par haine de son rival. Il possédait Janina, Metzovo, Arta et le port de Prevesa. Cependant sa déférence aux ordres de la Porte n'était qu'un masque, et à Janina il tenait presque en prison le pacha de cette ville, Emin Sadrazem Zadeh, brillant jeune homme de dix-neuf ans, qui occupait la partie encore habitable du palais du *vieux lion*. Le parti de Veli était peu nombreux,

et tous les patriotes avaient les yeux fixés sur Arslan-bey, le plus puissant des trois chefs. — Arslan, fils du *meuchardar* (garde-des-sceaux) d'Ali-Pacha, âgé de vingt-cinq ans, beau, brave, passionné pour la poésie et la gloire, avait acquis sa renommée dans une audacieuse tcheta qu'il avait poussée à la tête de cinq mille Albanais, jusqu'au cœur de la Grèce, pour délivrer par cette diversion les Turcs bloqués à Négrepont et dans l'Attique. Cet exploit lui avait valu le pachalik de Zeitouni en Thessalie. Mais les cinq mille klephtes qu'il commandait, et auxquels il ne refusait rien, commirent sous ses yeux de tels ravages à Kodgana, à Trikkala et dans plusieurs autres villes peuplées de rayas grecs, qu'en 1830 le divan se crut obligé de le déclarer *fermanlia*. Aussitôt après cette excommunication, le grand-visir partit pour Andrinople, où il convoqua tous les beys, ayans et spahis roméliotes, pour la campagne d'Albanie. De son côté, Mahmoud, pacha de Larisse, marcha à la tête de dix mille hommes contre les klephtes d'Arslan, et les défit. Arslan, qui n'occupait alors qu'un poste d'avant-garde hors des frontières albanaises, chercha dès ce moment à se rapprocher de sa patrie.

Les plus petits castels albanais étaient remplis de soldats insurgés; ces forces disséminées se scindaient malheureusement en trois factions, dont chacune paralysait les deux autres. Un désavantage non moins grand pour l'Albanie, c'est que les chefs de ces factions étaient musulmans, et le visir de Skadar lui-même, seul moteur de tous ces troubles, n'osait embrasser le christianisme. S'il eût pu s'y résoudre, il devenait par ce seul fait prince indépendant de la Mirdita et de la majorité des Albanais. Mais il demeura irrésolu, et les chrétiens, à l'approche du grand-visir Mehmet-Rechid-Pacha, n'eurent à se prononcer qu'entre les beys musulmans indigènes et le gouvernement de la Porte. Ils optèrent naturellement pour la Porte, qui ne pouvait exercer sur eux qu'une tyrannie lointaine. Le grand-visir, secondé par les armatoles thessaliennes et les klephtes grecs du Pinde, n'eut pas de peine à détruire les rebelles. Ces derniers d'ailleurs, loin de se rapprocher en face du danger, marchèrent les uns contre les autres. Arslan s'avança pour occuper les défilés de Metzovo, et séparer ainsi Janina de la Thessalie, d'où cette ville tire ses vivres. Veli, à cette nouvelle, courut pour le prévenir et sauver sa position; mais Seliktar-Poda, en insurgeant les Toskes, le menaçait par derrière, et Veli pouvait être pris entre deux feux. Ses propres officiers ne lui cachaient pas leur sympathie pour Arslan, que tous regardaient comme le héros de la nation. Ils affichaient hautement leur

mépris pour les malencontreuses réformes du sultan, qui proscrivait les foustanelles et remplaçait la marmite des *ortas*, expressif emblème de la fraternité militaire, par le tambour, impérieux organe des volontés absolues. Veli ne répondait à ces sarcasmes que par un silence prudent. Enfin, ne voyant autour de lui que cinq mille volontaires, tandis qu'Arslan en avait réuni quatre fois plus, il crut devoir proposer à son rival une conférence, qui fut acceptée. Après une longue discussion, Arslan et Veli se baisèrent au front, et, se tournant vers leurs troupes, s'écrièrent: Frères, la paix est faite! De tous côtés alors, on déchargea les mousquets en signe de joie, et les beys des deux partis, se mêlant, formèrent une grande assemblée, où les raisons qui militaient pour la paix furent exposées et débattues en toute liberté. Le résultat de cette délibération fut qu'il fallait vivre unis. Aussitôt ces deux armées, parlant la même langue, se jetèrent en quelque sorte dans les bras l'une de l'autre, et, au lieu d'une mêlée furieuse, ce ne furent qu'embrassemens fraternels.

L'union de ces deux partis parut un moment avoir porté ses fruits. Le divan accorda une amnistie complète à tous les klephtes, et réintégra leur chef Arslan parmi les vrais croyans et les bons citoyens. Cette amnistie n'était qu'un piége : la même fourberie employée contre Ali, le klephte-roi, devait se répéter sur une plus grande échelle contre ses successeurs. Pas un de ces braves ne devait échapper aux perfides menées des Osmanlis, acharnés fatalement à détruire dans cette race albanaise tout ce qui n'était pas chrétien. Mehmet-Rechid invita tous les beys et chefs de phars à venir sceller par un grand banquet, près de Monastir, leur réconciliation avec le gouvernement : conduits par Arslan et Veli-bey, ils y vinrent au nombre de quatre à cinq cents; c'était l'élite de la population musulmane d'Albanie. La fête fut splendide; à l'issue du repas, un orchestre militaire fit entendre des airs d'Europe, musique étrange pour ces beys chkipetars, tandis qu'autour d'eux se rangeait en carré sur deux haies, et comme pour leur faire honneur, un régiment de troupes disciplinées à la franque. Bientôt cependant les tambours battirent la charge. Arslan le premier s'aperçut du piége; il cria, dit-on, à Veli-bey : « Ami, nous avons mangé de la boue! — Tout cela est de la tactique européenne, » répondit Veli avec une inébranlable confiance. Soudain une fusillade générale abattit cette brillante noblesse, et une charge à la baïonnette acheva ceux qui respiraient encore. Veli reçut dix-neuf balles; le seul Arslan échappa en faisant bondir son petit cheval par-dessus les haies des soldats, mais le pacha Khior-

Ibrahim, qui montait un coursier non moins rapide, le poursuivit, l'atteignit au bout d'une lieue, et le tua en combat singulier.

Les têtes de tous ces nobles klephtes, dernier espoir de l'Albanie musulmane, furent coupées, salées, et emportées par des Tatars à Stamboul; leurs cadavres furent jetés aux chiens et aux aigles. C'étaient pourtant les mêmes héros qui, par leur bravoure, avaient retardé de plusieurs années le triomphe et l'émancipation de la Grèce. Aussi la joie des Grecs fut-elle grande à la nouvelle de ce massacre : les mânes plaintifs d'un million d'Hellènes étaient vengés par la Porte elle-même, qu'une destinée fatale semblait penser à dévorer, comme Saturne, ses propres enfans.

Tels furent les événemens de 1830 en Albanie; l'année suivante n'eut pas une moindre importance politique. Le dernier des triumvirs chkipetars, Seliktar-Poda, était entré avec ses *bouras* dans Janina deux jours après le massacre de Monastir. Il en avait chassé les partisans de Veli, après un combat livré de rue en rue, qui avait réduit une partie de la ville en un monceau de cendres, et, feignant un zèle ardent pour la cause de la Porte, il avait envoyé au grand-visir la tête de Mousseli, frère de Veli-bey. En même temps ce chef ambitieux avait mis le jeune pacha Émin en tutelle au kastro de Janina, dont il était maître; aussi se croyait-il devenu l'*unique soleil* d'Albanie. L'attitude prise par Seliktar devait au contraire prolonger la guerre. Les deux seules villes de ce pays qui joignent à leur importance militaire une haute importance commerciale, Skader et Janina, restaient interdites aux garnisons du sultan, et le grand-visir fut obligé d'ouvrir contre les Albanais une campagne régulière. Seize mille *taktiki* (1) furent envoyés contre Janina, toujours regardée par le divan comme le point principal de l'Albanie; ils eurent ordre d'isoler cette place de tous les forts qui pouvaient la ravitailler et surtout de la mer Ionienne. Tous ces forts capitulèrent successivement; le vieux Seliktar lui-même, menacé à la fois par la famine et par le fer, ne dut son salut qu'à la fuite, et Janina reconnut le sultan. Les phars musulmans étaient dissous, tous leurs chefs avaient péri, et sans chefs ils ne formaient plus qu'une masse inerte.

Mais le divan, qui par la destruction des phars musulmans croyait avoir terminé la lutte, s'aperçut bientôt qu'il n'avait frappé à Monastir et à Janina que l'avant-garde de la nation albanaise; il n'avait pas atteint les tribus chrétiennes qui allaient devenir le cœur de la nation

(1) Soldats turcs disciplinés à l'européenne.

et qui s'appuyaient sur le visir de Skadar, Moustaï, véritable roi du pays depuis la mort du *vieux lion*. Voyant égorger l'un après l'autre tous les petits chefs qu'il soudoyait, ce chef suprême sortit enfin en 1831 du nuage qui l'avait jusqu'alors dérobé à tous les yeux. Du haut du Rosapha, il déploya la bannière de son phar, et trente mille Djègues et Mirdites accoururent à cet appel, chantant leurs chansons guerrières et rappelant avec orgueil comment les sept cents coups de canon d'alarme de Dgelaldine, grand-père de Moustaï, avaient attiré près de lui *sept cents fois cent* Chkipetars, et comment ces braves avaient sauvé leur patrie d'une double invasion d'Ottomans et de Bosniaques. Les soldats de Moustaï comptaient bien à leur tour délivrer la *terre blanche* de ses tyrans étrangers; aussi le pacha, plein de confiance dans ses carabines mirdites, ne craignit point d'aller au-devant de Mehmet-Rechid jusqu'à Prilipe, dont il s'empara. Cette ville n'est qu'à huit lieues de Monastir, où se trouvait alors le grand-visir, sans argent, sans vivres, sans munitions, et n'ayant que cinq mille jeunes recrues au milieu des belliqueuses tribus serbes, qui n'attendaient qu'un signal pour accourir au camp de Moustaï. Si le visir des Mirdites eût marché droit sur Monastir, où l'appelaient des milliers de partisans secrets, il eût peut-être anéanti la domination turque en Europe; mais il s'arrêta quatre jours entiers pour prendre du repos, jouir des bains et des fêtes slaves de Prilipe, qui devint ainsi la Capoue de cet autre Annibal.

Le temps que passa Moustaï à Prilipe ne fut pas perdu par l'actif Mehmet-Rechid, qui convoqua tous les beys macédoniens à Monastir, et leur prouva sans peine que l'esclavage russe les attendait, s'ils continuaient d'aider par leurs révoltes au démembrement de l'empire. Émus par son éloquence, les beys jurèrent de vaincre sous lui ou de mourir. Alors, se tournant vers les primats grecs, Mehmet leur fit comprendre que l'occasion de se venger de leurs rivaux, les Chkipetars, n'avait jamais été si belle, et qu'ils n'avaient besoin pour cela que de lui payer une somme suffisante pour quelques jours de campagne. Jamais des Grecs ne laissèrent sans réponse un appel à leur patriotisme. Bien qu'épuisés par dix années d'avanies, ceux de Monastir coururent supplier leurs femmes, qui donnèrent généreusement leurs colliers de ducats, leurs bracelets, leurs bijoux héréditaires; au bout de quelques heures, 250,000 piastres furent apportées au grand-visir. Il n'en prit que 100,000, rendit aux Grecs le reste de leur présent, et, sous prétexte d'une revue, conduisit ses troupes hors de la ville dans la direction de Prilipe. Il les mena en avant jusqu'au

soir, puis, s'arrêtant, il leur cria : Enfans, la revue aura lieu demain à l'aurore dans Prilipe! En effet, s'étant approché de cette ville à la faveur des ténèbres, il surprit au soleil levant les Albanais qui dormaient épars, et dont les six pachas se livraient avec Moustaï au plaisir du bain. Bien supérieurs en nombre aux Osmanlis, les Mirdites et les Djègues se rangèrent spontanément en bataille et attendirent l'assaut; mais bientôt, voyant la mitraille éclaircir leurs rangs, ils poussèrent des hurlemens de rage, jetèrent leurs fusils, et se précipitèrent avec leurs iatagans sur les lignes de baïonnettes des *taktiki*. Ajustés à bout portant par ces derniers, ils tombèrent en foule; tout ce qui survécut prit la fuite et ne s'arrêta que dans les défilés de Babussa. Là les guerriers albanais en foustanelles se retranchèrent et attendirent pendant dix jours les recrues ottomanes en pantalons et à fusils armés de baïonnettes. Les recrues parurent enfin; mais les divers assauts qu'elles donnèrent aux rochers fortifiés échouèrent devant les fusillades des Mirdites postés dans un couvent qui dominait ce défilé. Les *taktiki* ne voulaient plus se battre; quant aux irréguliers, mécontens du nouveau système stratégique, ils allaient forcer le grand-visir à une fuite honteuse, lorsque trois cents palikares grecs et chrétiens de l'Épire vinrent lui proposer de s'emparer du couvent ou de mourir en luttant contre les ennemis de leur race. Spartiates d'un nouveau genre, les trois cents braves, salués par les cris de toute l'armée, gravirent la montagne, et, sous une grêle de balles, s'emparèrent du monastère. Excités par cet exemple des vieux guerriers de l'Orient, les *taktiki* s'élancèrent à leur tour vers les hauteurs d'où les Djègues les défiaient. Après une horrible mêlée, le camp djègue fut pris, mais la perte des vaincus était moindre que celle des vainqueurs. Ceux-ci, trop décimés, n'osèrent attaquer les retranchemens des Mirdites, qui profitèrent de la nuit pour faire retraite.

Le vieux Moustaï était resté durant toute la bataille couché sous une tente magnifique, qui avait appartenu à un sultan, et que son grand-père avait conquise; entraîné par les fuyards, il mit le feu à cette riche tente, et partit au galop pour Skadar, où il s'enferma dans le Rosapha. Pendant ce temps, Mehmet-Rechid souillait sa victoire, en accordant comme récompense à ses soldats le pillage de Kiouprili. Il ne restait plus, il est vrai, dans cette ville que les femmes chkipetares et le vieux cadi, qui se reposaient, les unes sur l'inviolabilité du harem, l'autre sur l'inviolabilité de sa charge; mais les femmes furent déshonorées dans leurs harems orientaux par les *taktiki*, et le cadavre du cadi fut traîné dans les rues. Indignés de ces scènes d'hor-

reur, les trois cents Épirotes demandèrent et obtinrent, pour prix de leur courage, d'aller défendre contre ces troupes un village grec voisin de la ville; la défense de ce village, contre leurs anciens camarades, leur coûta plus d'hommes qu'ils n'en avaient perdu à l'assaut même du couvent. L'armée s'achemina enfin à travers la Mirdita, où les chrétiens, intéressés à laisser les musulmans s'entre-détruire, laissèrent libres tous les passages, et au milieu de l'hiver Skadar se trouva bloquée. Le débonnaire Moustaï avait perdu ses goûts belliqueux; il apprenait le français, et croyait au-dessous de lui de lutter comme un barbare. Il capitula donc et mérita sa grace en dévoilant les plans du vice-roi d'Égypte, qui soldait tous les rebelles d'Albanie, et avec son or faisait ainsi, loin de son territoire, la guerre au grand-visir, impatient de marcher vers le Nil. Gracié, mais destitué, le vieillard partit pour Stamboul, et au printemps de 1832 les *taktiki*, en pantalons à la franque, montèrent, au grand scandale des Mirdites, l'escalier sacré du Rosapha.

Ce grand évènement fut le signal d'une transformation soudaine pour l'Albanie. Au nom de la civilisation européenne, le vainqueur décréta la destruction par la mine de tous les donjons féodaux du pays; de Skadar à Janina et d'Arta à Durazzo, tous les vieux remparts sautèrent. A la vue des débris fumans de leurs koulas, les châtelains musulmans dépossédés disaient, les larmes aux yeux : « Notre temps est passé; Dieu seul est grand! » et ils mettaient des livres français aux mains de leurs enfans pour assurer leur avenir dans le nizam, croyant leur donner par là le secret de l'ère nouvelle qui commençait pour l'Orient. Le grand-visir rêvait des réformes utiles; il régularisa les impôts, promit aux rayas chrétiens qu'ils ne paieraient plus annuellement que soixante piastres par ménage, que leurs villages s'administreraient eux-mêmes, sans l'intervention des musulmans. Mais, pendant l'année qu'il employa à réorganiser l'Albanie, la Syrie tomba au pouvoir du vice-roi d'Égypte. Appelé trop tard contre lui, Mehmet-Rechid passa en Asie avec une foule d'Albanais, trouva l'armée ottomane déjà démoralisée, fut vaincu et fait prisonnier. Ses vieilles bandes, dont il était adoré et qui l'appelaient leur *papa*, le pleurèrent sans pouvoir le venger, et avec le vainqueur des Chkipetars s'éclipsa probablement pour toujours la fortune des Osmanlis.

Dès la fin de 1833, tout l'ordre factice importé en Albanie par le grand-visir avait disparu, et en 1834 l'anarchie recommença plus terrible que jamais dans ce malheureux pays, qui en vint à regretter les *temps prospères* d'Ali-Pacha. Au moins alors n'avions-nous qu'un

tyran, disaient les Toskes; que Dieu nous le renvoie, et nous baiserons avec amour la poussière de ses pas. Les Chkipetars hellénisés du sud furent réduits à s'appuyer sur le nouveau royaume de l'Hellade, incomplet sans l'Épire et les montagnes thessaliennes, que les patriotes grecs appellent leurs *limites du Rhin*. Agitée par les Hellènes, l'Albanie se souleva donc en 1835; et si cette vaste trame insurrectionnelle, dont les principaux fils sont encore un mystère, avait trouvé le moindre appui dans le gouvernement grec, nul doute qu'Othon n'eût été à Janina proclamé souverain de l'Épire. Ce petit roi, encore mal affermi, craignit de se compromettre auprès du sultan, et la révolte des chrétiens d'Albanie fut étouffée; mais elle avait révélé un fait nouveau, un changement de rôle : ce n'étaient plus les musulmans qui dirigeaient le mouvement national, c'étaient les chrétiens grecs et mirdites. On ne parlait plus des Toskes; les rassemblemens de klephtes en Toskarie, qui interceptaient les routes et inquiétaient Berath en 1836, n'eurent aucune importance politique.

Il n'en fut pas de même des révoltes mirdites et iliriennes de 1839 et 1840, durant lesquelles le nizam turc fut battu à plusieurs reprises. Les beys musulmans de Prisren, d'Ipek et de Pristina, s'étant coalisés en cette occasion avec les chrétiens, la Porte crut pouvoir exploiter le fanatisme des Mirdites latins, et invita leur prince Nikalo à mériter les faveurs du sultan par une campagne contre les mahométans de Prisren. Les Mirdites refusèrent de marcher contre leurs alliés, et peu de temps après une tentative d'assassinat eut lieu dans les Dibres sur le jeune Nikalo. Ce lâche attentat effraya et désorganisa les chefs dibrans, qui se divisèrent; plusieurs opinèrent pour la soumission et livrèrent au gouverneur de Romélie les deux principaux meneurs de cette guerre, qui furent aussitôt déportés en Anatolie. La Mirdita parut, sinon soumise, au moins pacifiée, à l'exception des Mirdites voisins du Monténégro, qui restèrent engagés dans une lutte sanglante contre cette république. En 1839, les Monténégrins ravageaient par leurs tchetas tous les environs de Skadar. Une seule de leurs bandes rapportait de Hotti six cents têtes humaines, avec un troupeau de mille bœufs, et les malheureux habitans de cette ville, pour échapper à de nouvelles razzias, demandaient à grands cris et obtenaient leur incorporation avec le Monténégro. L'année suivante, plusieurs fortes tribus mirdites suivaient l'exemple de celle de Hotti, et le Monténégro commençait le démembrement de l'Albanie. Depuis ce jour, la discorde est allée croissant, et les Monténégrins deviennent de plus en plus pour l'Albanie de menaçans

protecteurs. L'anarchie semble un vice inhérent à la constitution de ce pays, et une constitution impuissante à concilier l'ordre avec la liberté finit par apporter le découragement à toutes les ames, en affaiblissant peu à peu le culte de la patrie. C'est ainsi que les nationalités tombent, et la race albanaise va se fondant de plus en plus avec les races voisines.

IV.

La destruction des beys musulmans, en 1830, fut pour l'Albanie ce qu'avait été pour tout l'empire d'Orient l'extermination des janissaires. A partir de ce jour, les rayas purent respirer, et les tribus libres de la Mirdita n'eurent plus à craindre d'aussi fréquentes razzias de la part des musulmans. Délivrées de l'oppression des beys, ces tribus n'ont pas tardé à devenir envahissantes. Les Doukagines, trop voisins de Skadar, et les Malisors-Klementi, placés trop près du Monténégro, sont seuls restés stationnaires. Mais les Dibrans ont élargi d'année en année leur confédération, et, en 1840, ils ont fraternisé avec les Serbes schismatiques de Bosnie, comme leur intérêt bien entendu le leur conseillait depuis long-temps. Aujourd'hui les Albanais de Roujaï, Glougovik, Sonodol, Ougrelo, Dougopolié, sont tout-à-fait libres, et ne reconnaissent d'autres chefs que les vigillards qu'ils ont élus. La plupart ne paient aucune espèce de taxe, et ne permettent à aucun Turc d'habiter sur leur territoire; d'autres, plus exposés aux razzias des pachas, consentent à leur payer un léger tribut et à recevoir un de leurs officiers, qui, sous le nom d'*ayan*, réside dans leur village; mais ce délégué ne jouit d'aucune autorité, et le plus souvent il est gardé à vue par les indigènes. Ainsi, l'*ayan* placé à Gousinié par le visir de Skadar n'a pas même le droit d'entrer dans cette petite ville; il est forcé de demeurer hors des murs. Les Malisors catholiques présentent leur totale exemption d'impôts comme une récompense du sultan Amurat, qui les affranchit à perpétuité pour une grande victoire qu'ils lui avaient fait remporter sur les Slaves. En résumé, presque tout le nord de l'Albanie est ou déjà libre autant et plus que la Serbie, ou en travail pour le devenir.

Quant à l'Albanie du sud, si l'on en excepte le pays des Liapes et du Pinde, elle ne renferme que des tribus hellénisées. Ces tribus de schismatiques ont eu souvent à soutenir des luttes atroces contre leurs frères catholiques, et, quoique les Mirdites portent la croix grecque sur leur étendard, ils ont poussé la haine des Grecs jusqu'à

s'allier avec les Turcs contre les phars épirotes. Bien différens des autres Albanais, les Mirdites n'ont de sympathie que pour les Francs ou les catholiques d'Occident, leurs coreligionnaires : à ceux-là seulement ils témoignent une confiance sans bornes; aux autres chrétiens ils accordent à peine l'hospitalité pour une nuit. Cette fatale scission religieuse fait que, même réunis sous une bannière commune, les Mirdites et les Albanais schismatiques ne cessent de s'éviter et de se nuire. Durant la guerre contre les Grecs, ces haines intestines ont été funestes aux Chkipetars, dont elles ont plus d'une fois causé la déroute.

Unissant la ténacité slave à l'exaltation albanaise, les Mirdites ont fini par triompher de leurs rivaux, les Albanais hellénisés; fort aujourd'hui d'au moins cent cinquante mille ames, ce petit peuple est devenu le nerf principal de l'Albanie, parce que, grace à la sévérité des mœurs, toutes les familles y étant à peu près également riches, également nombreuses, une démocratie unitaire et patriarcale est plus près de s'établir dans la Mirdita que dans le reste du pays. Mais ce serait pour leur ruine que les Mirdites s'obstineraient à tout attendre de l'Occident. Leur impuissance trop prouvée à former une nation particulière et distincte leur fait un devoir de se confédérer avec leurs voisins, qui autrement les asserviront tôt ou tard. Les Mirdites n'ont point d'ailleurs pour les Slaves l'absurde antipathie qui les éloigne des Grecs. Quoiqu'ils parlent toujours la langue chkipetare, le voisinage de la Bosnie et du Monténégro les a rendus à demi Slaves, et ils connaissent presque tous le dialecte ilirien. Malheureusement leurs missionnaires latins les poussent aujourd'hui à de fréquentes razzias contre les Slaves schismatiques. Autrefois, schismatiques et catholiques vivaient entre eux sur un pied beaucoup plus amical que dans notre siècle de lumières et de tolérance. Le père Lequien (1) raconte qu'en 1649 les évêques de Lissus et de Croïa, ayant réuni leurs diocésains, allèrent délivrer le Monténégro, bloqué par les Turcs, qu'ils taillèrent en pièces. Au fond, il y a entre les Mirdites et les Slaves iliriens de grands rapports de mœurs; la langue actuelle des premiers semble même ne plus être qu'un mélange confus de slavon, de grec et d'italien. Le rite latin est l'unique motif de séparation entre eux et les Serbes. Or, la religion peut-elle long-temps être un sujet de discorde quand il s'agit de s'unir pour vivre libres ou de mourir par l'isolement?

(1) *Oriens christianus*, à l'article *Lissus oppidum* (Alessio).

Les rapports qui existent actuellement entre les Mirdites et les Serbes du Monténégro rappellent à plus d'un titre ceux des Maronites avec les Druses du Liban. Comme les catholiques de Syrie, les Mirdites, confédération militaire décimée par des luttes intestines, se voient atteints par l'influence envahissante d'une nation également guerrière, qui, démocrate dans ses foyers, tend à former chez ses voisins plus faibles une aristocratie de braves. Mais ces braves ne sont pas, comme au Liban, une secte mahométane, ce sont des chrétiens, seulement révoltés contre le pape. D'autres liens existent encore entre les Mirdites et les Monténégrins. Les terribles schismatiques de la *Montagne noire* donnent à leur prince-évêque le titre de métropolite de Skadar, en témoignage de l'union qui exista et qui doit renaître entre leur pays et la Mirdita. Il paraît même qu'à cause de cette alliance avec les *noirs* ou rebelles du Monténégro, les Mirdites furent long-temps considérés comme des Albanais noirs, et peut-être ne furent-ils en effet d'abord que des esclaves insurgés contre leurs premiers maîtres, les *blancs* ou Albanais purs, et réfugiés chez les Slaves. Quoi qu'il en soit, placés maintenant sous la pression croissante du Monténégro, il ne leur reste plus, pour conserver leurs antiques priviléges, d'autre ressource que de se confédérer franchement avec les schismatiques, aujourd'hui qu'ils peuvent encore le faire presque d'égal à égal. Mais le temps presse, les Slaves grandissent en Orient : encore quelques années, et ils sommeront peut-être les Mirdites latins de se rendre sans condition.

Ainsi les Albanais sont menacés de disparaître du rang des peuples, puisque, d'un côté, ceux du nord retournent d'eux-mêmes à l'Ilirie, pendant que ceux du sud tendent à se confondre avec la Grèce. Le cours naturel des évènemens a déjà presque réuni l'Épire à la Thessalie et à la Macédoine; ces trois provinces, qui ont une histoire commune, ne forment plus qu'un seul corps moral, industriel, administratif. On ne reconnaît plus la turbulente Toskarie, naguère si dédaigneuse pour tous les maîtres, et dont les beys, comme Achille qui semble avoir été un de leurs aïeux, défiaient les héros de l'Hellénie et répandaient au loin la mort. Ces Djamides si beaux, qu'on rencontrait couverts d'armes dorées, et qui semblaient revenir de Troie en flammes ou d'une campagne glorieuse sous un autre Pyrrhus, tous ces poétiques guerriers sont maintenant avilis par le joug. Leurs femmes aux pieds si fins, au port si gracieux et si svelte, au regard si dominateur, languissent dans la misère, heureuses quand elles ne doivent pas s'atteler à la charrue en place du

bétail que des pachas avides leur enlèvent chaque année. Nos pères, disent-elles, ont péché, et nous expions leurs fautes. Moins résignés, les hommes émigrent en foule; leur compatriote Méhémet-Ali les attire comme un aimant vers l'Égypte, où ils formeront peut-être à la chute du vice-roi une nouvelle aristocratie de mamelouks parmi les indolens fellahs.

Le sang toujours bouillant des Albanais semble perdre son action destructive dès qu'il entre dans une autre nationalité. Au lieu de l'anéantir, il la ranime, la féconde, et agit sur elle comme une sève nouvelle sur un arbre desséché. Tels ont du moins paru les Djamides dans le Péloponèse et l'Attique, et dans les îles arides d'Hydra et de Spezzia, où ils ont eu quelque temps des comptoirs maritimes rivaux des plus florissantes places de la Méditerranée. A la vérité, leur langue s'est perdue dans ces îles; mais ceux des provinces continentales de la Grèce parlent encore le dialecte chkipetar, tout en vivant fraternellement avec les Grecs et en obéissant aux mêmes lois qu'eux.

Quelles que soient les destinées qui attendent la race albanaise, son territoire demeurera toujours d'une importance capitale pour le commerce maritime. C'est ce que la France avait senti dès le règne de Louis XIV; ce monarque fut le premier qui dota Janina d'un consulat-général, avec des vice-consulats dans les villes environnantes. Le vice-consul de Coyadès, Garnier, qui trace un tableau détaillé de Janina dans ses lettres écrites à la fin du XVIIe siècle, compare cette place de commerce à Marseille. Au XVIIIe siècle, le port de Toulon tirait presque tous ses bois de l'Épire; nos plus beaux navires de guerre étaient construits avec les chênes de ce pays, bien plus secs et meilleurs que ceux de la Baltique. Les bûcherons souliotes et zagoriates de l'Arta s'enrichissaient au service de nos constructeurs, ils ne juraient plus que par la France, et n'obéissaient qu'à elle; les Turcs voulurent sévir, et les Albanais commencèrent contre eux une guerre de klephtes qui ne se termina qu'en 1737 par l'entremise du consul de France, Dubroca. Son successeur à Arta, l'audacieux Boulle, éleva un comptoir français à Avlone, en remplacement de celui de Durazzo, pillé et brûlé en 1701 par des corsaires slaves au service de Venise. Boulle conçut pour notre commerce en Albanie de vastes et magnifiques plans. Durant la disette de 1741, il put même soulager le peuple de Paris en lui envoyant des grains de l'Épire; mais, s'étant, par cet acte généreux, obéré de dettes que le ministère français refusa misérablement de payer, Boulle n'eut, pour échapper à la justice turque, d'autre ressource que de se faire musulman. Bientôt le remords s'empara de lui, et en

1762 une lettre du renégat, écrite de Ténédos, annonça au roi de France qu'il allait chercher le martyre. L'infortuné se rendit en effet à Stamboul, et, pour redevenir chrétien et Français, il abjura l'islamisme en présence du divan, qui le fit décapiter; puis son corps fut rendu à ses premiers compatriotes. Où trouver dans notre histoire un sujet de drame plus complet et plus beau que la vie de ce grand homme obscur, dont les Grecs ont mieux que nous gardé la mémoire? Un certain nombre de mahométans, exaltés par l'exemple sublime de Boulle, se firent chrétiens; les *phars* libres de l'Épire voulurent venger leur cher consul de France, et dans leurs invasions ils replantèrent le labarum sur plusieurs montagnes où il ne flottait plus depuis longtemps.

La révolution vint et apporta un changement radical dans les rapports de la France avec la péninsule gréco-slave, qui échappa presque entièrement à notre influence. Actuellement le commerce de Corfou, de Trieste, de Gênes, exploite l'Albanie sans rencontrer de concurrence; il en tire du bétail, des olives, du tabac, d'excellent miel, des peaux de chèvre et de mouton, des laines brutes, et de beau corail, dont la pêche est si lucrative, qu'au temps d'Ali-Pacha des Napolitains l'avaient affermée 60,000 francs par an sur la seule côte de l'Épire. De tous ces produits, la France ne reçoit presque rien sous son pavillon, si ce n'est quelques chargemens de vallonée, de laines et de cordouans. L'importation, qui se composait de bonneterie française, de quincaillerie, de sucre, d'étoffes, est passée des Marseillais aux négocians de Trieste, dont les commis, au lieu des solides draps français, vendent à ces barbares les trompeuses étoffes d'Angleterre. Il n'est pas jusqu'aux marchands d'Ancône et de Messine qui ne fassent passer en Albanie les galons de leurs fabriques pour des galons de Lyon. Venise vend encore aux Albanais, comme avant sa chute, les fusils et les pistolets de Brescia, à crosse mince, à marqueterie élégante. Quant à sa poudre, l'Albanais la fabrique lui-même en famille.

La France ne devrait-elle pas s'efforcer de reconquérir enfin quelques-uns des avantages que l'Albanie lui procura jadis? La première mesure à prendre en ce cas serait la translation du consulat-général des Albanies de Janina à Skadar, ou parmi les Mirdites. On a suffisamment prouvé que la vraie capitale de ce pays n'est plus Janina, mais la cité slavo-mirdite de Skadar. Janina, et avec elle le consulat-général de France, sont, on peut le dire, bloqués par l'Angleterre, qui, assise sur Corfou, garde les issues du golfe d'Arta et toutes les

côtes de l'Épire. On ne peut plus compter sur les brillans résultats que procuraient à notre marine les chênes de ces vallées. La France doit donc momentanément se détourner de l'Épire asservie vers la Mirdita, toujours libre. Notre commerce n'y rencontrera qu'une seule concurrence sérieuse, celle de l'Autriche, qui n'est pas en état de soutenir long-temps une lutte commerciale contre la France. La plupart des navires qui apportent actuellement à Marseille, sous le pavillon de Trieste et pour le compte des compagnies triestines, les produits albanais chargés par eux à Durazzo, à Avlone, et aux embouchures de la Boïana, sont des navires slaves : pourquoi la chambre de commerce de Marseille ne s'entend-elle pas directement avec leurs capitaines, et ne prend-elle pas à son service quelques-uns de ces compatriotes des héros monténégrins? Nul doute que notre industrie ne pût s'ouvrir dans ce pays d'importans débouchés, surtout si les deux lacs de Skadar et d'Ocrida, qui forment comme les deux pôles de la Mirdita, et qui sont les deux plus grandes nappes d'eau intérieure de la Turquie d'Europe, étaient mis en communication avec la mer. Déjà les vaisseaux caboteurs de cent cinquante tonneaux remontent la Boïana jusqu'à Oboti, deux lieues au-dessous de Skadar. Des bateaux à vapeur en fer, ou d'un très faible tirant d'eau, comme ceux de la Haute-Loire, remonteraient de là facilement jusque dans le lac même, où ils trafiqueraient sans intermédiaire avec les tribus indépendantes du Zeta, de Klementi, du Monténégro. Les deux Drins, le blanc et le noir, seraient également accessibles à de légers pyroscaphes, qui, s'ils arrivaient une fois dans le beau et profond lac d'Ocrida, jetteraient sur ses rives des germes de civilisation destinés à le faire devenir plus vite ce qu'il est appelé à être tôt ou tard, *le lac de Genève de l'Europe orientale.*

La Mirdita ne fut pas toujours aussi inconnue en France qu'elle l'est aujourd'hui. Le grand roi l'affectionnait et y envoyait de nombreux missionnaires. Ce ne fut qu'en 1717 que les continuelles révoltes des Djègues chassèrent de Durazzo le dernier consul français. Il légua en se retirant, à un agent de l'Espagne, le soin des missions catholiques, charge dont l'Autriche hérita, et dont elle est largement récompensée de nos jours par l'influence qu'elle exerce sur les Mirdites. Mais l'Autriche n'use de son crédit sur ces tribus que pour leur souffler la haine contre leurs voisins Grecs et Slaves, et pour amener leur ruine, dont elle saurait profiter. Cette ruine paraît inévitable, nous le répétons, si les Mirdites ne changent pas complètement leur politique tant intérieure qu'extérieure. Leurs vertus

même, poussées à l'excès, les dévorent. Ainsi leur dédain pour le luxe les rend indifférens à tout accroissement de prospérité matérielle. Le Mirdite se trouve à son aise aussitôt qu'il a cent francs de revenu annuel; dès-lors, il ne prend plus la peine d'aller vendre ses denrées, et, au lieu d'exporter son maïs et son orge, il les enfouit dans ses *ambars* (greniers souterrains). Son amour exalté de la liberté n'a pas des conséquences moins fâcheuses : une tribu a-t-elle défriché et rendu habitable dans les montagnes une position de difficile accès, il lui vient aussitôt à la pensée d'y vivre indépendante; les dangers qu'elle courra ne sont rien pour elle, comparés au plaisir de n'obéir qu'à ses propres vieillards. Si elle réussit à se clore et à s'affranchir de tout maître extérieur, son ambition se porte au dedans; chacun veut être chef, les rivalités s'enveniment, et on en vient aux assassinats. Ces faits trouvent une triste preuve dans les meurtres qu'on a vu se succéder depuis cinq années au sein de la dynastie mirdite des Dodas. La vue de tant de forces mal employées, de tant de vertus qui demeurent stériles, fait saigner le cœur du voyageur. Il les voit tomber, ces tribus de héros, et ne peut, hélas! ni ne voudrait, dans leur état actuel, retarder leur chute. A l'aspect des affreuses ruines que leurs tchetas étendent sans cesse, quelles tristes pensées m'accablaient! Est-ce donc là le fruit de la liberté? Et cependant la liberté est aussi indestructible, aussi éternelle que Dieu; mais elle doit subir volontairement le frein de la religion, c'est-à-dire de l'amour. Aussi sentais-je en moi renaître l'espérance, quand j'entendais ces barbares dans leurs déserts chanter à la messe, célébrée en plein air, le symbole latin du christianisme, et le *cujus regni non erit finis* retentir si longuement, si plein de consolantes harmonies, au milieu de ces tribus qui s'éteignent, sous la voûte des forêts primitives dont la sève seule ne s'épuise pas.

Les malheurs dont ce peuple est menacé pourraient être conjurés par une direction plus pacifique imprimée à ses institutions. Les conflits sanglans qui éclatent chaque année entre les catholiques latins et les schismatiques grecs pourraient se transformer en une lutte purement morale, mais ce ne serait qu'à l'aide d'une intervention européenne, soit officielle, soit privée. Une société de spéculateurs philantropes qui se vouerait à cette œuvre en y portant de larges vues commerciales, et qui, étrangère aux haines héréditaires des tribus, apparaîtrait au milieu d'elles comme la tribu de la paix et du pardon, comme une nouvelle tribu *clémente*, succéderait dignement à celle des Klementi, devenus insoucieux de ce beau nom. En

adoptant, avec la nationalité des Mirdites, toute la partie encore saine de leurs mœurs, une telle société acquerrait bientôt en Albanie une grande autorité. La dynastie des Balsichides, qui régna plusieurs siècles à Skadar, à Zeta, à Durazzo, était issue d'une famille française émigrée, celle des seigneurs de Baulx ou Balsa, qui passèrent de Provence en Albanie pendant que Charles Ier occupait le trône de Sicile. Aujourd'hui encore, les Mirdites sont tout aussi disposés que jadis à reconnaître la puissance organisatrice de l'esprit français et à mettre à leur tête des enfans de la France, qui, nouveaux Cadmus, viendraient, armés de lumières, d'industrie et de courage, se dévouer sincèrement à la cause albanaise.

L'Albanie est certainement, de tous les pays soumis de nom à l'empire turc, celui où des hommes éclairés et entreprenans trouveraient le plus à créer. Tels qu'ils furent sous Alexandre, Pyrrhus et Skanderbeg, tels sont, ou plutôt tels seraient encore les Chkipetars, avec leur inflexible caractère, s'il paraissait chez eux un héros qui sût réveiller leur enthousiasme. Dans la paix comme dans la guerre, cet enthousiasme ferait des prodiges, et la face de la péninsule gréco-slave serait bientôt changée sous son action puissante. Mais, à défaut de grands hommes ou de natures exceptionnelles, de simples missionnaires pourraient civiliser ces populations. Ce qu'ils ont déjà fait dans la tribu des Klementi, ils le feraient aisément dans toute autre. Il suffirait, pour cela, de quatre à cinq hommes déterminés et fraternellement unis, qui viendraient fonder dans la Mirdita, de concert avec les chefs de phars, quelques écoles et des établissemens d'industrie et d'agriculture. On verrait alors des sentimens plus humains pénétrer ces ames féroces. Jusque dans les montagnes de la Chimère, les rivaux acharnés apprendraient à connaître la pitié et les douceurs du pardon. Ces repaires des Liapes, que l'ancien Grec regardait comme la dernière région terrestre et le siége des ténèbres sans limites, ces Acrocéraunes où commençait le sombre et sauvage Occident, deviendraient alors comme un lumineux fanal entre l'Orient et l'Europe. Que de faits nouveaux se révéleraient à l'historien, dès que ces antiques tribus seraient mieux connues! Quelle moisson de découvertes feraient les naturalistes, les archéologues, dans ces régions devenues d'un plus facile accès! Quoi qu'il arrive de ces conquêtes de la science, espérons qu'au moins une vie morale plus haute commencera enfin pour les Chkipetars, et qu'ils ne se verront pas condamnés par notre indifférence à une éternelle barbarie.

CYPRIEN ROBERT.

TENDANCES NOUVELLES

DE LA CHIMIE.

PHYSIQUE GÉNÉRALE DU GLOBE.[1]

I.

De toutes les sciences dont l'esprit humain s'est efforcé de sonder les mystères, il n'en est aucune peut-être qui ait fait naître plus de théories que la physique générale, cette grande branche de nos connaissances, dont toutes les autres semblent n'être que des rameaux secondaires. La nature de la matière, les lois de sa distribution, et par suite la formation des mondes, l'origine de notre globe et des êtres qui le peuplent, tels sont les problèmes agités par les philosophes de tous les temps. Pour les résoudre, ils n'avaient pas choisi

(1) *Essai de Statique chimique des êtres organisés*, par M. Dumas.

la voix lente et pénible des expériences, des études approfondies; entraînés par des habitudes spéculatives, rebutés par des difficultés dont il nous est impossible d'apprécier aujourd'hui toute l'étendue, c'était par des *à priori* qu'ils voulaient arriver au but. On sait tout ce qu'eurent d'absurde la plupart de leurs conceptions, on sait à quels échafaudages de bizarres hypothèses aboutirent les méditations des plus beaux génies de l'antiquité, comme si, écrasés par l'immensité de la tâche, l'esprit le plus droit, l'intelligence la plus ferme, n'eussent pu éviter de succomber.

Au milieu des rêveries, seul héritage à peu près que les siècles passés nous aient légué sur ce sujet, on rencontre pourtant quelques idées vraiment philosophiques; telle est la croyance au petit nombre des élémens que nous trouvons établie dès la plus haute antiquité. Thalès et Héraclite n'admettent qu'une seule matière élémentaire que le premier voit dans l'eau, le second dans le feu. Anaximandre et son école proclament cette doctrine des quatre élémens qui est arrivée jusqu'à nous, et si Zénon, Chrysippe, Platon et Aristote en ajoutent un cinquième, celui-ci est l'éther, feu primitif, fluide incorruptible et divin, bien distinct des principes matériels qu'il semble destiné à mettre en jeu. A une époque plus rapprochée, Descartes réduisit à trois le nombre des élémens qu'il regardait comme résultant de la poussière produite par le frottement des particules primitives. Mais l'ancienne doctrine prévalut généralement : nous la voyons se propager dans nos écoles jusque vers la fin du siècle passé, et peut-être retrouverait-on encore dans plus d'un cabinet de physique la fiole mystique des quatre élémens.

Héritiers des philosophes grecs, dominés par l'autorité de leurs noms, les physiciens devaient marcher long-temps dans la voie tracée par leurs célèbres devanciers. Platon ou Aristote à la main, ils ergotaient sur l'essence de la matière, sur son étendue, sa divisibilité finie ou infinie, sur ses atômes ronds, carrés ou crochus, sur le plein et sur le vide. Tandis que les écoles retentissaient du bruit de ces vaines disputes, une science nouvelle se formait à côté d'elles, et marchait lentement, mais sûrement, à la conquête de l'avenir. A la chimie était réservé l'honneur de soulever, de déchirer peut-être un jour tous les voiles qui nous cachent ces hautes vérités. Née au chevet des malades et dans les ateliers de l'industrie, elle ne pouvait se laisser entraîner à ces jeux de l'esprit qui avaient conduit les *éléates* à regarder l'univers comme un bloc immuable, à nier d'une manière absolue le témoignage des sens, et à traiter d'illusions tout ce qu'ils

nous apprennent sur le mouvement, sur les phénomènes de tout genre qui se passent autour de nous. Dès son début, elle proclame la nécessité de l'observation, l'autorité de l'expérience, et ses adeptes demeurent constamment fidèles à ces grands principes. Jusque dans leurs écarts les plus excentriques, au milieu des rêveries alchimiques, nous les voyons occupés à manipuler, à tourmenter en tout sens la matière, pour lui arracher ses secrets, et, alors même qu'ils annoncent les résultats les plus chimériques, c'est encore aux faits, à l'expérience qu'ils en appellent.

Les premiers âges de la chimie nous sont entièrement inconnus. On ne peut former que de vagues conjectures sur ce qu'a pu être cette science chez les peuples dont l'antique civilisation nous étonne encore par ses gigantesques monumens, par une perfection que nous ne pouvons souvent dépasser dans les produits industriels. Il faut arriver jusqu'au VIIIe siècle pour sortir à cet égard du champ des hypothèses. A cette époque, nous trouvons en Espagne un Arabe, Geber, qui nous lègue le premier traité de chimie connu. Dans cet ouvrage, à côté de détails et de faits exposés avec une clarté et une précision qu'on pourrait avouer de nos jours, se trouvent des allégories mystiques et inexplicables, relatives à la médecine universelle et à la pierre philosophale. Ainsi un roi prêt à monter à cheval, boit une telle quantité de l'eau *qu'il aime et dont il est aimé*, qu'il est au moment d'expirer. Les médecins égyptiens achèvent de le tuer en le plaçant dans une étuve, après l'avoir coupé en petits morceaux et pilé dans un mortier pour le guérir, mais les médecins alexandrins le ressuscitent en le pilant de nouveau avec certaines substances, et faisant fondre le mélange sous un brasier ardent dans une chambre en forme de croix.

Dès ce moment, nous voyons se manifester une double tendance au milieu du ramassis indigeste de recettes qui constitue cette chimie primitive. La médecine et l'alchimie se partagent cette science encore au berceau. Les successeurs de Geber, tels que Rhazès, Avicennes, Averroës, lui conservent ce caractère. Sous leur influence se forme cette doctrine physiologique et médicale connue sous le nom de médecine des Arabes, dont l'astrologie et surtout la chimie sont les principaux élémens, et qui, réunie aux traditions plus sages de Galien, jette un si vif éclat dans les écoles de Séville, de Cordoue et de Grenade, alors que le reste de l'Europe est plongé dans la barbarie.

La destruction des dynasties arabes en Espagne, les longues guerres

des croisades, amenèrent la diffusion de ces connaissances, confinées d'abord au-delà des Pyrénées. Au XIIIe siècle, Roger Bacon en Angleterre, Albert de Bollstadt, dit le grand Albert, en Allemagne, surent unir des notions scientifiques réelles aux rêveries alchimiques de leur époque. La France ne demeura pas long-temps en arrière : Arnaud de Villeneuve, professeur de médecine à Montpellier, et Raymond Lulle, son disciple, firent faire de véritables progrès à la partie expérimentale de la chimie. Les procédés de distillation furent perfectionnés et vulgarisés; les essences, l'eau-de-vie, l'alcool, furent découverts ou mieux étudiés. Mais l'élément alchimique est bien loin de perdre du terrain. La panacée universelle, la pierre philosophale, entrent toujours pour beaucoup dans les écrits de ce temps, et chaque auteur, pour ainsi dire, donne sa recette particulière en termes également inintelligibles. Pour faire *l'élixir des sages*, il faut prendre le *mercure des philosophes*, le transformer successivement par la calcination en *lion vert* et en *lion rouge*, le faire digérer au bain de sable avec *l'esprit aigre des raisins*, et distiller le produit. *Les ombres cymmériennes* couvriront la cucurbite de leur voile sombre, et l'on trouvera dans son intérieur un *dragon noir qui mange sa queue*, etc., etc... Des superstitions de tout genre, la magie, l'évocation des démons, se joignent à des pratiques superstitieuses, et l'alchimiste, avant de se mettre à l'œuvre, entonne avec recueillement l'hymne sacré d'Hermès Trismégiste.

Cette période de la chimie s'étend jusqu'au milieu du XVIe siècle, et semble se résumer tout entière en la personne de Paracelse, prophète inspiré, disait-il, par les anges ses frères, dont la vie devait être éternelle grace à l'*élixir des quintessences*, et qui mourut dans un cabaret, à l'âge de quarante-huit ans, des suites d'une ortie; homme d'ailleurs extraordinaire, qui malgré sa conduite extravagante et dissolue, eut sur son époque une influence incontestable. En dépit de ses erreurs et des absurdités dont il remplit ses nombreux ouvrages, Paracelse rendit de grands services à la chimie. Le premier, il professa publiquement cette science dans la ville de Bâle, popularisa des idées renfermées jusqu'à lui dans le secret de quelques laboratoires, et donna ainsi une impulsion puissante à ces études. Ses nombreux disciples se divisèrent bientôt en trois catégories distinctes. Les uns s'approprièrent ce que la vieille alchimie avait de réellement scientifique, et peuvent être regardés comme les fondateurs de la chimie moderne; quelques autres se livrèrent exclusivement aux applications médicales; un grand nombre, fidèles aux

anciennes croyances, persistèrent à courir après la pierre philosophale et le remède universel, mais ces derniers disparurent bientôt de la scène du monde, et leurs travaux aussi bien que leurs noms sont à peine connus de nos jours.

Il n'en fut pas de même des deux autres branches sorties de ce vieux tronc. La *chémiatrie* ou médecine chimique avait de profondes racines dans le passé de la science : elle eut d'abord un succès prodigieux, et régna sans rivale sur presque toute l'Europe. Deux hommes contribuèrent surtout à sa propagation : Van-Helmont, un des plus grands génies de la médecine, qui fit cadrer tant bien que mal la théorie des fermens avec sa doctrine des *arché* ou esprits vitaux; puis Sylvius, professeur à Leyde, qui déploya un talent et des connaissances remarquables pour ramener tous les phénomènes de la vie à de simples actions chimiques. Pour lui, les parties solides de l'homme et des animaux ne font, pour ainsi dire, pas partie de l'être vivant : ce ne sont que des vases destinés à renformer les liquides. Le corps n'est plus qu'un laboratoire ordinaire, où tout se passe comme dans les cornues et les alambics du chimiste. La digestion n'est qu'une fermentation, et le *chyle* qui en résulte est *l'esprit volatil* des alimens. La préparation des esprits vitaux dans l'encéphale est une simple distillation, et ces esprits ressemblent beaucoup à l'alcool. Les mouvemens du sang sont produits par l'effervescence du *sel volatil huileux* de la bile et de l'*acide dulcifié* de la lymphe; cette effervescence se passe dans le cœur et développe la chaleur vitale qui atténue le sang et le rend propre à circuler, etc... La thérapeutique de Sylvius était parfaitement d'accord avec cette physiologie. Pour lui, l'art de guérir se réduisait à neutraliser l'*âcreté* acide ou alcaline, cause unique de toutes les maladies. L'université de Paris, Riolan à sa tête, combattit à outrance ces doctrines absurdes, et parvint à garantir presque toute la France d'un envahissement qui menaçait de devenir général.

A côté des deux classes précédentes se trouvent les véritables chimistes, qui, écartant toute hypothèse et toute application prématurée, en appellent sans cesse à l'expérience et recueillent lentement les matériaux de l'édifice futur. On peut citer parmi eux Cassius, Libavius, Glauber, qui ont donné leurs noms à diverses substances pour les avoir découvertes; Agricola, auteur d'un ouvrage remarquable sur l'extraction des métaux et la métallurgie; Bernard Palissy, dont les *rustiques figulines* ornèrent la table des rois, et sont encore aujourd'hui recherchées avec tant de soin par les curieux. En lisant

les écrits de ces vrais savans, on est frappé du contraste qu'ils présentent avec ceux de leurs prédécesseurs. La simplicité, la clarté, remplacent le mysticisme et l'obscurité; tout prend un aspect positif qui repose l'esprit fatigué des allégories alchimiques, et, si la science ne se coordonne pas encore, on sent qu'elle est sur la voie qui doit la conduire à cette nouvelle phase.

En 1651, la Toscane voit naître dans son sein la célèbre académie del Cimento; en 1662, la Société royale de Londres est formée; quatre ans après, en 1666, l'Académie royale des sciences de Paris est instituée. Ces corps savans se placent à la tête du mouvement intellectuel et lui impriment une impulsion nouvelle en devenant centres d'action. A peu près à la même époque, la chimie est dotée en France d'un enseignement public. Une chaire est créée au Jardin des Plantes et confiée à Nicolas Lefèvre, homme à qui il n'a manqué peut-être qu'un peu d'activité pratique pour faire franchir à la science qu'il professait les plus grandes difficultés qui entravèrent long-temps sa marche. Son *Traité de Chimie raisonnée* renferme des idées générales vraiment remarquables, et dans ce qu'il dit de l'*esprit universel*, des résultats que présente la calcination des métaux, on peut trouver en germe tous les élémens de la science moderne. Mais les temps n'étaient pas encore arrivés, et ces théories ne purent encore porter de fruits.

Après Nicolas Lefèvre, homme qui brille surtout par l'imagination, nous trouvons Lemery, dont l'esprit positif et expérimentateur enrichit la chimie d'une multitude de faits bien observés, de procédés simples et faciles, tandis que son enseignement clair et précis achevait de débarrasser la science de ce langage énigmatique, dernier reste de l'ancienne alchimie. En même temps qu'il poursuivait à Paris cette œuvre de vulgarisateur aux applaudissemens d'une foule innombrable qui se pressait autour de sa chaire, Homberg, gentilhomme allemand, parcourait toute l'Europe, visitait les chimistes les plus célèbres, achetait leurs secrets, leurs procédés, les imprimait au fur et à mesure, et mettait à les livrer au public le même soin que d'autres employaient à les cacher. On voit qu'une ère nouvelle se préparait pour la chimie; cette science, jusqu'à ce jour réservée pour un petit nombre d'adeptes, allait devenir populaire, et ses progrès devaient s'en ressentir.

Jusqu'à l'époque qui nous occupe, les chimistes, quelque éloignés qu'ils fussent des physiciens et par la nature de leurs recherches et par leur manière de procéder, avaient eu cependant avec eux un

point de contact remarquable. Tous n'admettaient qu'un nombre fort restreint de principes élémentaires. L'école arabe, fondée par Geber, ne reconnaît comme tels que le soufre, le mercure et l'arsenic. Roger Bacon, le grand Albert, paraissent avoir adopté cette manière de voir et l'ont transmise à leurs successeurs. Quelques alchimistes semblent admettre un quatrième élément, *la quintessence* de Raymond Lulle. Paracelse reconnaît comme principes des corps les quatre élémens des physiciens, mais il y joint l'*élément prédestiné*, résultant de l'union des quatre *élémens élémentans* sous leur forme la plus parfaite, et de plus le sel, le soufre et le mercure. Nicolas Lefèvre repousse les élémens des philosophes grecs et leur substitue le *phlegme* ou l'eau, l'*esprit* ou le mercure, l'*huile* ou le soufre, le sel et la terre. Vers le milieu du XVIIe siècle, Becher, chimiste allemand, porte les premiers coups à cette antique tradition du petit nombre des élémens. Dans sa *Physica subterranea*, il en admet bien trois, la terre *vitrifiable*, la terre *inflammable* et la terre *mercurielle;* mais chacun d'eux ne représente plus une matière unique et toujours identique : ce ne sont plus des élémens dans le sens propre du mot. En même temps, il établit le premier qu'il existe des corps composés et des corps simples ou indécomposables dont le nombre n'est point fixé. Cette idée toute nouvelle nous paraît à elle seule être une véritable révolution et renfermer le germe de toute la théorie de Stahl.

A ce dernier appartient la gloire d'avoir enfin réuni en un faisceau toutes les notions jusque-là éparses, de les avoir rattachées les unes aux autres par un lien commun, d'avoir fait de la chimie un véritable corps de doctrines. Sa théorie est fort simple. Stahl rejette les élémens scolastiques; il admet des corps simples et des corps composés. Tous les métaux rentrent pour lui dans cette dernière catégorie. Leurs terres, ce que nous appelons aujourd'hui leurs oxides, sont au contraire des élémens. Pour passer de l'état terreux à l'état métallique, les métaux absorbent un agent universel, désigné sous le nom de *phlogistique*. Cette théorie a suffi, pendant près d'un siècle, à l'explication de tous les phénomènes chimiques connus; elle a provoqué et facilité de nombreux travaux, et pourtant elle péchait par la base. Si les terres, pour arriver à l'état de métal, absorbent un corps quelconque, il est évident qu'elles doivent augmenter de poids : or, c'est le contraire qui arrive. Stahl, malgré tout son génie, n'avait pu échapper à l'influence de la tradition. Il ne voyait dans un corps que sa forme et ses propriétés physiques; il ne tenait aucun compte de la pesanteur, et là se trouve la source de toutes ses erreurs.

Mais cette doctrine suffisait aux besoins présens; aussi se répandit-elle rapidement, grace aux leçons orales et aux écrits de son inventeur. Le style de ce dernier n'est pourtant pas attrayant; un mélange bizarre de mots allemands et latins le rend souvent presque inintelligible. On peut en juger par cette courte phrase empruntée à son principal traité de chimie. « *Sonsten ist aus den angefuhrten* alterationibus metallorum *zu notiren dass in den* metallis imperfectis *dreyerley* substantia *vorhanden sey*. (D'ailleurs, d'après les altérations des métaux que nous venons de citer, il est à remarquer qu'il y a dans les métaux imparfaits trois sortes de substances. »

La théorie du phlogistique régna sans partage sur tout le monde savant jusque vers le dernier tiers du XVIIIe siècle. Grace à la vigoureuse impulsion que lui dut la chimie, de nombreuses et brillantes découvertes signalent cette période. Nous ne pouvons en donner ici les détails, mais il est impossible de passer entièrement sous silence les travaux de Scheele et de Priestley, qui tous deux défendirent jusqu'à leur mort les doctrines de Stahl, tandis que chacune de leurs admirables découvertes était un nouveau coup porté à leur idole. Le premier, pharmacien modeste, relégué volontairement dans un village de la Suède, peut être cité comme un modèle dans l'art des expériences. On lui doit la connaissance d'un grand nombre de corps simples ou composés, entre autres celle du chlore, dont l'industrie et la médecine ont fait depuis un si grand usage, et celle de l'acide prussique, substance terrible qui réalise tout ce que les anciens nous ont transmis sur les plus violens poisons préparés par Locuste. Le second, né en Angleterre, théologien fougueux et intolérant, consuma la plus grande partie de sa vie dans des querelles religieuses qui le forcèrent à s'expatrier. Ce n'est pour ainsi dire qu'à ses momens perdus qu'il s'occupa de chimie, et ses travaux n'en ont pas moins une haute importance. Avant lui on ne connaissait que deux gaz, l'hydrogène et l'acide carbonique; il en découvrit neuf, et parmi eux se trouve l'oxigène, qu'il appelait *air vital*, dont il apprécia assez bien le rôle essentiel. Scheele et Priestley étudièrent tous deux à peu près en même temps la composition de l'air. L'un et l'autre reconnurent qu'il était formé de deux principes, dont un seul, *l'air vital*, entretenait la respiration et la combustion. Comment se fait-il qu'ils ne soient pas devenus les chefs de la grande révolution qui se préparait? C'est qu'il leur a manqué, comme à Stahl, de compter pour quelque chose le poids des corps, de renoncer à ce culte absolu de la forme qui pesait depuis tant de siècles sur la

chimie. En science, toute modification profonde a son origine dans un mode nouveau d'observation ou d'expérimentation.

Tandis que Scheele, en Suède, et Priestley, en Angleterre, persévéraient dans la voie ouverte par le génie de Stahl, la France voyait s'élever dans son sein un de ces hommes dont une nation, dont le genre humain tout entier ont le droit de s'enorgueillir. Dès 1770, Lavoisier fait paraître son premier mémoire, et dans ce début d'un jeune homme de vingt-huit ans se révèle déjà une de ces idées qui remplissent toute une vie et changent la face d'une science. Il s'agit de savoir si, comme on l'a cru, l'eau jouit de la propriété de se changer en terre. Pour décider la question, Lavoisier ne se fie pas au témoignage de ses yeux. Il a recours à un instrument jusque-là négligé, à la balance. La notion de *poids* entre pour la première fois dans les considérations d'un chimiste. Par quelle filière de raisonnemens, Lavoisier a-t-il été conduit à employer ce nouveau réactif, si l'on peut s'exprimer ainsi? Nous l'ignorons; mais dès ce premier essai, comme dans tous les travaux de ce grand homme, on retrouve cette pensée, fondement de la chimie moderne :— Rien ne se perd, rien ne se crée dans la nature. Chaque changement d'état d'un corps tient à l'addition ou à la soustraction de quelqu'un de ses élémens. — Pendant treize ans, Lavoisier travaille, toujours guidé, dans le labyrinthe des expériences, par ce fil qu'il a saisi d'une main ferme. Aussi, tandis que Scheele et Priestley s'égarent d'autant plus que les résultats s'accumulent davantage autour d'eux, tandis qu'ils déclarent hautement que plus ils avancent dans la science, moins ils en comprennent les lois, nous voyons au contraire le chaos se dissiper devant cet émule qui sera bientôt leur vainqueur, les faits s'enchaîner et prendre place naturellement dans un cadre préparé d'avance; et lorsqu'enfin, sûr de lui-même, Lavoisier se décide, en 1783, à attaquer en face la doctrine du phlogistique, un seul mémoire lui suffit pour l'anéantir à jamais.

Ce serait un magnifique tableau à dérouler que cet ensemble de recherches de toute espèce entreprises par Lavoisier, que cette série de travaux sans cesse dominés par l'idée mère et fondamentale. C'est avec un intérêt puissant qu'on voit ce génie, éminemment créateur, aux prises avec une théorie dont il sent toute l'insuffisance, ramasser un à un tous ses matériaux, et ne porter la hache sur l'ancien édifice que lorsqu'il est certain de pouvoir le remplacer par un nouveau monument. Ses mémoires portent tous ce double caractère; il ne suffit pas de détruire, il faut encore édifier,

et, pour cela, il est nécessaire d'aller toujours au fond des choses. Priestley avait découvert l'oxigène dans l'air; Lavoisier analyse ce dernier, isole ses deux principes, les étudie séparément, puis, en les mélangeant, il reproduit l'air atmosphérique. Cavendisch avait soupçonné que l'eau était un composé; Lavoisier sépare les deux gaz qui lui donnent naissance, et reproduit ensuite de toutes pièces ce corps, de tout temps réputé élémentaire. Enfin il ne se contente pas d'opposer aux défenseurs du phlogistique le fait déjà connu de l'augmentation du poids des métaux dans la calcination, il ajoute que cette augmentation tient à la combinaison du métal avec un des principes de l'air, l'*oxigène;* il prouve qu'on peut reproduire ce dernier sous sa forme primitive, et que son poids représente exactement ce que le métal avait gagné par son union avec lui. Il détruit ainsi d'un seul coup toute la théorie de Stahl. Sans doute, ses adversaires ne cédèrent pas au premier choc : une erreur qui règne en vertu du droit de la vieille barbe, comme dit Mallebranche, ne se laisse pas facilement extirper; mais le génie sortit victorieux de la lutte qu'il avait engagée contre l'erreur, et, à l'époque où commençaient les gigantesques mouvemens politiques du dernier siècle, Lavoisier mettait la dernière main à la plus grande, à la plus complète des révolutions que la science ait consignée dans ses annales.

Nous ne dirons rien des travaux de Lavoisier sur la physique proprement dite, ce serait s'écarter trop loin de notre sujet; mais nous devons indiquer ses recherches sur la chaleur. Il reconnut qu'un corps, en absorbant du calorique, n'augmente pas de poids, et caractérisa ce fluide par l'épithète d'*impondérable,* qui s'applique à quelques autres encore. Il distingua le calorique *libre* ou *sensible,* dont le thermomètre nous révèle la présence, du calorique *combiné* ou *latent,* qui sert à changer l'état des corps, à transformer, par exemple, la glace en eau liquide ou en vapeur. Les gaz sont pour lui des vapeurs permanentes, les solides sont des liquides qui ont perdu leur calorique latent. Si la température de notre globe s'abaissait au-dessous de zéro, toute l'eau qui se trouve à sa surface se changerait en roches de glaces; si la diminution de chaleur atteignait certaines limites, notre atmosphère elle-même se liquéfierait ou se solidifierait en tout ou en partie. On sait que l'expérience est venue confirmer ces magnifiques prévisions; ainsi, entre les mains de Lavoisier, la chimie, toujours appuyée sur les faits, ose aborder pour la première fois la physique générale du globe.

On comprend que l'étude des phénomènes vitaux ne pouvait

échapper à Lavoisier. La négliger aurait été mentir en quelque sorte à l'instinct de la chimie. Là comme partout, il apporta la même sagacité dans l'appréciation des faits, la même hardiesse de vues. L'homme, les animaux, expirent continuellement de l'eau et de l'acide carbonique; en même temps l'oxigène de l'air respiré disparaît. Il y a donc combinaison de ce principe avec l'hydrogène, avec le carbone du sang. La respiration est une véritable combustion dont le poumon est le foyer, et la chaleur animale n'a pas d'autre source. Ce qu'il y avait d'évidemment erroné dans cette manière de voir, la localisation du phénomène dans le poumon, n'eût certainement pas échappé aux recherches que l'auteur de cette théorie annonçait devoir entreprendre sur ces applications élevées; mais on sait comment cette vie, déjà si pleine, fut tranchée dans toute sa vigueur, on sait quel coup de foudre vint briser les ailes de l'aigle qui s'était élevé si haut, qui semblait ne prendre haleine un instant que pour atteindre plus haut encore. Le 8 mai 1794, Lavoisier monta sur cet échafaud qui dévora tant d'illustres victimes au nom de la liberté, et son ingrate patrie, oublieuse d'une des plus grandes, d'une des plus pures gloires nationales, n'a encore placé son buste sur aucune de ces places publiques où se pavanent les statues de tant d'hommes à peine connus.

Du moins, dans ces vingt-trois ans de travaux incessans, Lavoisier avait assuré l'avenir de la chimie. Son héritage fut noblement recueilli. Cinquante ans sont à peine écoulés depuis sa mort, et cette science, naguère dans l'enfance, s'est placée, on peut le dire, au premier rang. L'histoire des progrès accomplis dans cette courte période est quelque chose de merveilleux. A chaque instant, on voit la chimie agrandir et étendre son domaine. Ses adeptes ne se comptent plus, et à leur tête on trouve tous ces hommes dont le talent a rendu le nom populaire : à l'étranger, Dalton, Davy, Berzélius, Liebig; en France, Guyton-Morveau, Fourcroy, Gay-Lussac, Thénard, Chevreul, Dumas. Autour de ces chefs illustres se pressent une foule de jeunes hommes remplis d'ardeur, qui tous ont donné des gages réels à la science. En présence d'une activité aussi heureusement féconde, l'esprit humain se sent remplir d'un noble orgueil. Il peut compter sur ses forces et marcher hardiment vers un avenir que lui garantissent à la fois le présent et le passé.

Un des caractères essentiels de la chimie moderne se trouve dans les applications usuelles. Jusqu'à Lavoisier, on peut dire que cette science empruntait aux arts techniques bien plus qu'elle ne leur

rendait. Elle cherchait à s'éclairer elle-même en étudiant les procédés pratiques consacrés par l'expérience. Aujourd'hui, non contente d'ouvrir des voies jusqu'alors inconnues aux industries déjà existantes, elle en crée à chaque instant de nouvelles. Naguère on ne trouvait que dans l'officine des apothicaires les substances diverses que seuls ils se chargeaient de préparer; aujourd'hui on rencontre partout de vastes manufactures de produits chimiques. Pendant nos guerres générales de la révolution, la potasse menace de manquer; on la remplace par la soude, extraite du sel marin. Les croisières anglaises empêchent le sucre de nos colonies d'arriver jusqu'à la métropole; on a recours aux plantes indigènes, et bientôt notre humble betterave lutte contre ces roseaux privilégiés que mûrissent les feux du tropique. M. Chevreul, dans un travail en apparence tout scientifique, nous fait connaître la véritable nature des corps gras; quelques années après, la bougie à bon marché pénètre dans les petits ménages et vient en chasser la classique chandelle. Au milieu de ces utiles applications de la chimie, la médecine ne pouvait être oubliée. Grace aux chlorures alcalins, nous décomposons les miasmes les plus redoutables. Sertuerner reconnaît un des principes essentiels de l'opium, et bientôt MM. Pelletier et Caventou, réalisant en quelque sorte les rêveries pharmaceutiques de Paracelse, découvrent une longue liste de ces alcalis végétaux qui donnent aux substances végétales leurs propriétés les plus énergiques.

On comprend sans peine que la physique de mots et d'argumens que s'étaient si long-temps transmise nos écoles dut disparaître devant cette direction nouvelle. Déjà rudement attaquée par Paracelse, elle avait été ébranlée jusque dans ses fondemens par Becher et par Stahl; elle succomba devant Lavoisier. A partir des premières années de ce siècle, il n'est plus question des quatre élémens. Ce mot disparaît même du langage de la science. Celui de *corps simples* lui succède, et le nombre de ces derniers s'accroît de jour en jour. Tous les métaux prennent rang parmi eux. Quelque temps encore les terres, les alcalis dont les réactions indiquaient la nature complexe, échappent aux efforts de la chimie; mais le génie de Volta découvre la pile, et cet instrument devient entre les mains de Davy un agent d'analyse que rien n'arrête. La chaux, la potasse, la soude, sont décomposées en un métal qui leur sert de radical et en oxigène : ce sont de simples oxides comme la rouille qui s'attache au fer ou au cuivre. Aujourd'hui le nombre des corps simples, c'est-à-dire des corps élémentaires dont la réunion donne naissance à tous les autres,

est parvenu au chiffre de cinquante-cinq, non compris le calorique, la lumière, l'électricité et le magnétisme, agens impondérables dont la nature nous échappe, et que nous connaissons seulement par leurs effets.

II.

Est-il probable que l'état actuel de la science soit l'expression de la vérité? Est-il raisonnable d'admettre, que dans la composition des corps, la nature ait renoncé à cette admirable simplicité de moyens que nous retrouvons à chaque pas dans ses œuvres les plus complexes? Une cause unique précipite à terre le fétu que notre œil peut à peine apercevoir, enlève au-dessus des nuages le ballon de l'aéronaute, retient les planètes dans leur orbite, et lance dans l'espace ces astres errans dont la course n'a mathématiquement d'autre terme que l'infini. Pour régler tous ces mouvemens des mondes ou des atomes, la pesanteur seule a suffi; et pour créer la matière, il faudrait cinquante-cinq élémens! Quatre forces distinctes seraient dépensées à lui imprimer des modifications! Pour celui qui a sérieusement étudié la nature, qui a su voir avec quelle merveilleuse économie de procédés elle arrive aux plus grands résultats, ces chiffres ont quelque chose de si étrange, qu'il est tout d'abord porté à les regarder comme inexacts. Aussi, la simplicité des élémens isolés par les chimistes n'est-elle admise par la plupart des esprits éclairés que comme l'expression des faits actuellement connus, et nullement comme une de ces vérités en qui on peut avoir pleine confiance.

Les progrès journaliers de la science semblent confirmer de plus en plus cette manière de voir. Déjà les physiciens ont reconnu entre la lumière et le calorique de telles analogies, qu'on peut prévoir avec assurance le moment où leur identité sera universellement admise. Le magnétisme et l'électricité se fondent en quelque sorte l'un dans l'autre. La chaleur engendre la lumière et l'électricité. Cette dernière, à son tour, peut développer les trois autres agens impondérables, et donner naissance à des phénomènes magnétiques, lumineux et calorifiques. Ainsi, il est raisonnablement permis d'espérer que sous peu ces quatre forces seront regardées à juste titre comme de simples modifications d'un agent unique, peut-être de cet *éther* dont nos physiciens admettent l'existence, comme l'avaient fait, il y a deux mille ans, les philosophes grecs.

Sous le rapport qui nous occupe, la chimie est bien moins avancée que la physique. Les élémens matériels et pondérables qui forment son domaine ont résisté jusqu'à ce jour. Au milieu des épreuves les plus violentes et les plus multipliées, dans le creuset le plus incandescent comme dans le courant désorganisateur de la pile voltaïque, chacun d'eux semble avoir conservé l'ensemble de ses propriétés physiques et chimiques. Cependant, à l'époque même où l'emploi de l'électricité nous découvrait les métaux alcalins et terreux, les recherches sur l'ammoniaque conduisaient à admettre un métal non élémentaire, c'est-à-dire un composé se comportant comme les corps simples. Les chimistes de nos jours ont conservé cette hypothèse, et rangé l'*ammonium*, radical composé de l'ammoniaque, à côté des radicaux simples de la soude et de la potasse. Entraînés par le mouvement de l'époque, les chimistes abandonnèrent bientôt cette voie, et la décomposition des élémens fut abandonnée aux recherches de ces alchimistes modernes, bien plus nombreux qu'on ne le suppose, qui poursuivent, dans leurs mystérieux laboratoires, l'accomplissement du grand œuvre, la transmutation des métaux. Mais des travaux récens du plus haut intérêt vont peut-être ramener l'attention sur des faits trop long-temps oubliés. Essayons d'en donner un aperçu à nos lecteurs.

Rappelons d'abord quelques-uns des principes fondamentaux qui ont le plus contribué à élever la chimie moderne au rang qu'elle occupe, qui ont permis de suppléer à ce que nos méthodes expérimentales ont nécessairement de borné en les aidant de toute la puissance du calcul. On sait que les *bases* ou *oxides métalliques* (*métal* plus *oxigène*) et les *acides* ont les uns pour les autres la plus grande affinité, et qu'en se combinant ils donnent naissance à des composés désignés sous le nom général de *sels*. Eh bien! dans un sel déjà formé, un métal peut prendre directement la place d'un autre. Par exemple, si dans du nitrate d'argent (*oxide d'argent* plus *acide nitrique*) nous plaçons une lame de cuivre, celui-ci se dissoudra peu à peu, tandis que l'argent reparaîtra *à l'état métallique*. Bientôt tout le nitrate *d'argent* se trouvera transformé en nitrate *de cuivre*. Dans cette opération, ce dernier métal se combine donc à la fois avec l'oxigène de l'oxide d'argent et avec l'acide nitrique. Mais, tandis que le premier sel renfermait *treize cent cinquante* parties d'argent, le second n'en contient que *trois cent quatre-vingt-seize* de cuivre. Il faut donc bien moins de cuivre que d'argent pour former un sel avec la même quantité d'oxigène et d'acide nitrique. Tous les corps

dont s'occupe la chimie présentent des faits analogues. Leur *capacité de saturation* présente des rapports fixes pour chacun d'eux, mais variables de l'un à l'autre. L'étude de ces rapports est très importante, et les chiffres qui les expriment (1350-396 dans l'exemple cité) portent en chimie le nom d'*équivalens*.

Dans l'appréciation de l'équivalent d'un corps quelconque, on suppose, en général, que celui de l'oxigène est représenté par 100. C'est à celui-ci que l'on rapporte tous les autres, c'est lui que l'on prend pour unité. Mais, au lieu de l'oxigène, on aurait pu choisir tout autre corps simple : l'hydrogène, le carbone, etc. Les chiffres auraient été différens, cela est vrai, mais les rapports n'auraient pas changé : les équivalens, comme nous venons de le dire, n'expriment que des rapports.

Tous les corps se combinent en proportions constantes, invariables, et dans les réactions chimiques un équivalent est toujours exactement remplacé par un autre. Il s'ensuit que, connaissant quelques-uns de ces nombres, on peut, par des calculs très simples, arriver à découvrir tous les autres. Dès-lors on comprend toute l'importance qui s'attache à la détermination exacte des nombres qui servent pour ainsi dire de point de départ.

Parmi les corps dont l'équivalent était le plus essentiel à connaître, se trouvaient l'hydrogène et le carbone, qui, avec l'oxigène, jouent le premier rôle dans les phénomènes chimiques des corps organisés. Jusqu'à ce jour, on avait admis les nombres donnés par le célèbre chimiste suédois, M. Berzélius. Cependant une longue suite de recherches avait conduit M. Dumas à douter de leur exactitude; il a repris ces expériences délicates par des procédés entièrement nouveaux et avec des précautions jusqu'alors négligées. Le carbone, en brûlant dans l'oxygène, se combine avec lui et donne naissance à un gaz qui a reçu le nom d'acide carbonique. Ainsi, en prenant un poids déterminé de carbone pur, en le brûlant dans de l'oxigène également pur, en recueillant l'acide carbonique produit et en le pesant, on trouvera par la différence des poids la quantité d'oxigène absorbé. Par conséquent, on saura dans quel rapport l'oxigène et le carbone se combinent, on connaîtra leurs équivalens. Cette idée s'était sans doute présentée à l'esprit de bien des chimistes; mais le carbone pur, c'est le diamant, et pour que les expériences puissent offrir quelque certitude, il faut en sacrifier des quantités considérables. Ces considérations n'ont pas arrêté M. Dumas, et, grace à lui, on peut dire qu'aujourd'hui l'équivalent du carbone est définitivement fixé.

Une détermination du même genre était bien autrement difficile dès qu'il s'agissait de l'hydrogène. Ce corps n'existe qu'à l'état gazeux : il est environ quatorze fois plus léger que l'air, et de cet ensemble de circonstances il résulte qu'on ne saurait en peser une certaine quantité avec la précision absolue qu'exigent ces sortes de recherches. Il fallait arriver par des moyens détournés : c'est ce qu'a fait M. Dumas. Sous l'influence d'une température élevée, l'oxide de cuivre a la propriété de céder son oxigène à certains corps, et l'hydrogène est de ce nombre. La combinaison de l'hydrogène et de l'oxigène donne de l'eau. M. Dumas a fait passer un courant d'hydrogène pur sur de l'oxide de cuivre dont le poids avait été préalablement déterminé, et a recueilli toute l'eau qui se produisait. Après l'opération, il a pesé de nouveau l'oxide de cuivre et reconnu combien cet oxide avait perdu pendant l'expérience, c'est-à-dire combien il avait cédé de son oxigène à l'hydrogène. Connaissant d'ailleurs le poids de l'eau qui s'était formée, il a pu en conclure le rapport des quantités des deux gaz employés dans sa composition, et déterminer l'équivalent de l'hydrogène avec une précision dont on n'avait pas encore d'exemple. Dans cet exposé succinct des procédés de M. Dumas, nous avons supprimé tous les détails techniques. Pour donner une idée des difficultés extrêmes de ce genre de travaux, nous ajouterons qu'il a fallu des mois entiers de démarches infructueuses avant d'avoir pu se procurer un ballon de verre propre à contenir l'oxide de cuivre; que, pour chaque expérience, plusieurs jours étaient employés à préparer et à monter l'appareil compliqué où l'hydrogène, passant de tube en tube, se dépouillait successivement de toute matière étrangère et de toute humidité. Chaque expérience durait près de vingt heures, et c'était seulement vers les deux ou trois heures du matin que l'opérateur pouvait procéder aux pesées et reconnaître, par les moyens ingénieux qu'il s'était ménagés, si tant de soins et de peines n'avaient pas été inutiles. Souvent l'expérience avait manqué : quelques traces d'humidité se montraient dans les tubes-éprouvettes, il fallait recommencer. Sans se décourager, M. Dumas se remettait, dès le lendemain, à l'ouvrage. Une cinquantaine d'essais ont été faits ainsi; dix-neuf seulement ont réussi. — Certes, nous devons tous de la reconnaissance aux hommes dont l'esprit conçoit ces importans travaux, qui savent les mener à fin avec cette conciencieuse persévérance. L'Académie des Sciences, appréciant toute la valeur des recherches entreprises par son vice-président, avait manifesté l'intention de prendre à sa charge les dépenses considérables qu'elles

avaient exigées. Elle voulait s'associer ainsi, autant qu'il était en elle, à la production de plus d'un kilogramme d'eau artificielle, résultant de la combinaison directe de *deux ou trois mille litres* de gaz. M. Dumas a cru devoir refuser, et nous ne pouvons qu'applaudir aux honorables scrupules qui l'ont guidé dans cette circonstance.

Les nombres obtenus par M. Dumas comme représentant les équivalens du carbone et de l'hydrogène diffèrent sensiblement de ceux qu'avaient obtenus ses prédécesseurs. Toutefois aucun doute ne saurait s'élever sur l'exactitude de ces résultats. Les expériences du chimiste français ont été répétées en Allemagne, et leurs résultats pleinement confirmés. Nous ne pouvons exposer ici toutes les conséquences scientifiques qui en découlent : ces détails appartiennent de droit aux traités de chimie proprement dits. Il en est une cependant dont le rapport avec les idées que nous exposions plus haut est trop remarquable pour que nous la passions sous silence. Depuis longtemps le docteur Prout avait observé que les équivalens des diver corps simples étaient, à très peu près, exactement divisibles par l'équivalent de l'hydrogène. Il avait proposé de regarder les différences indiquées par le calcul comme dues à des erreurs d'observation. Ces vues théoriques, que n'appuyait, il faut l'avouer, aucune expérience directe, furent combattues avec vivacité par plusieurs chimistes, entre autres par M. Berzélius; mais les nouvelles recherches de M. Dumas viennent leur donner un haut degré de probabilité. Il résulte, en effet, des nombres trouvés par ce chimiste, que les équivalens de l'oxigène, du carbone et de l'azote sont des multiples exacts de celui de l'hydrogène; qu'en prenant celui-ci pour unité, les autres sont représentés par les nombres entiers 6, 7 et 8. Ce résultat est déjà bien remarquable; il le devient encore plus en ce qu'il paraît devoir s'étendre à un très grand nombre d'autres corps. Tous ceux dont l'équivalent a été déterminé avec les précautions dont on connaît aujourd'hui l'importance se sont également trouvés être des multiples exacts de celui de l'hydrogène. Nous citerons l'équiva lent du *calcium*, métal dont la combinaison avec l'oxigène produit la chaux, déterminé par M. Dumas lui-même; ceux du gaz chlore, de l'argent, du potassium, radical de la potasse, obtenus par M. de Marignac; enfin celui du zinc, trouvé par M. Jaquelain. N'y a-t-il pas quelque chose de mystérieux dans la généralité de ce fait? Et lorsqu'on se rappelle ce que nous avons dit sur les combinaisons en général, n'est-on pas conduit à y voir comme une annonce de quelque

grande révolution scientifique qui détrônera bon nombre de nos élémens pour les ramener au rôle secondaire de corps composés?

Peut-être quelqu'un de nos lecteurs nous traitera-t-il de rêveur, d'alchimiste; nous accepterons l'épithète. L'alchimie, débarrassée de son entourage de pratiques et de croyances superstitieuses, est-elle donc chose si ridicule? Scheele, Priestley, Cavendisch, Lavoisier, étaient des alchimistes, car ils ont décomposé, transmuté des corps regardés jusqu'à eux comme élémentaires. N'y a-t-il donc plus rien à faire après ces hommes illustres? ou plutôt n'y a-t-il de progrès possible que dans la voie qu'ils ont tracée? A ce compte, la chimie, celle du moins qui s'occupe de la matière brute, serait grandement avancée. Que nos corps simples soient ou non des élémens, leurs propriétés paraissent aujourd'hui à peu près connues, et, sauf quelques détails, il reste sans doute peu de chose à découvrir; mais, parmi les faits positifs recueillis en travaillant dans cette direction, il en est qui se rattachent tellement à nos idées, que nous allons les rappeler en peu de mots.

On admet généralement que l'ensemble des propriétés qui caractérisent un corps dépend de sa composition, qu'il en est la conséquence. Cet ensemble ne devra donc changer qu'autant que la nature du corps, c'est-à-dire sa composition, viendra à être altérée. Toutes les fois que deux corps jouissant de la même composition se trouveront placés dans des circonstances semblables, ils devront présenter identité de propriétés. Eh bien! il n'en est pas ainsi. La chimie organique nous offre de nombreux exemples de corps *isomères*, c'est-à-dire donnant par l'analyse les mêmes élémens dans les mêmes proportions, et qui n'en sont pas moins parfaitement distincts. La chimie inorganique présente des faits analogues. Bien plus, il suffit quelquefois d'une opération très simple pour changer les propriétés les plus essentielles d'un corps, pour en faire un corps nouveau sans toucher à sa composition. Ce phénomène a reçu des chimistes le nom de *dimorphisme*. Ici les exemples abondent; contentons-nous de citer les plus saillans.

Pour enlever, en tout ou en partie, à certains oxides, la propriété si caractéristique de se dissoudre dans des acides, il suffit de les chauffer un peu fortement. Placez dans un creuset entouré de charbons ardens une certaine quantité d'oxide de chrôme, dont la couleur est d'un vert foncé presque noir; dès que le creuset commencera à rougir, vous verrez sa température s'élever brusquement, et

la masse mise en expérience briller d'une vive lumière, comme si elle avait pris feu. Au bout de quelques instans, cette incandescence inexplicable disparaît, et l'appareil ne présente plus que le degré de chaleur dû au feu qui l'entoure. Laissez alors refroidir votre oxide et examinez-le attentivement, sa couleur n'est plus la même, elle est devenue d'un beau vert. Jetez-le dans un acide, et ce dissolvant naguère tout-puissant se trouvera sans action sur lui; propriétés physiques et chimiques ont également changé. Ce n'est donc plus le même corps. Pourtant la balance et l'analyse nous apprennent que l'oxide n'a ni perdu ni gagné le moindre atome de matière pendant l'opération, et, pour le ramener à son premier état, il suffit de le plonger pendant quelques heures dans un bain d'acide sulfurique à une température peu élevée.

Si l'on tient le verre ordinaire dans un état de fusion tranquille et long-temps prolongée, ce corps perd toutes les propriétés si connues qui en font une des plus précieuses conquêtes de l'industrie humaine. De transparent il devient opaque; sa fragilité proverbiale disparaît; il acquiert une dureté telle qu'il fait feu sous le briquet comme la pierre à fusil; en même temps sa fusibilité diminue au point que l'on pourrait s'en servir comme creuset et y fondre d'autre verre de même composition. Les fours de verreries présentent assez souvent de ces masses de verre *déverrifié*, si l'on peut s'exprimer ainsi, et ramené à l'état de roche. Qu'on le soumette à l'analyse, et l'on y retrouvera tous les élémens du verre le plus fragile et le plus transparent combinés dans leurs proportions ordinaires.

Certes, c'est là de l'alchimie, et la transmutation du mercure en or ne serait guère plus merveilleuse. Mais que se passe-t-il donc dans ces phénomènes si bien faits pour attirer toute notre attention? Une très belle expérience due à M. Rose nous permet de le soupçonner. Tout le monde connaît l'arsenic; ce corps peut être obtenu sous deux états différens, presque incolore et transparent comme du verre, ou entièrement opaque et de couleur blanche : c'est donc un corps *dimorphe*. Dans l'un et l'autre cas, sa composition, ses propriétés chimiques sont les mêmes, et il peut également se dissoudre dans l'acide muriatique. Eh bien! plaçons dans l'obscurité deux dissolutions également concentrées, l'une d'arsenic vitreux, l'autre d'arsenic opaque, et laissons-les cristalliser. Cette dernière ne manifestera aucun phénomène particulier. Dans l'autre, au contraire, chaque petit cristal, en se déposant, dégagera une vive lumière, et en même temps la température du liquide s'élèvera. La cristallisation terminée,

examinons-en le produit. Nous trouverons exactement le poids de matière employé; mais l'arsenic vitreux aura perdu sa transparence, il sera passé à l'état d'arsenic opaque, et les cristaux obtenus dans les deux dissolutions n'offriront aucune différence. Pour en arriver là, qu'a donc fait l'arsenic vitreux? Il a dégagé de la lumière et de la chaleur jusqu'à ce moment inappréciable à l'aide de nos instrumens.

Ainsi les faits de ce genre, faits dont nous pourrions multiplier les citations, semblent tenir à ce qu'il existe des corps jouissant de la propriété de se combiner d'une manière permanente avec les élémens impondérables ou avec cet agent universel dont la chaleur, l'électricité, la lumière, ne sont que des manifestations. Mais, s'il en est ainsi pour quelques-uns, pourquoi n'en serait-il pas de même pour d'autres? Pourquoi, à côté des composés instables que nous venons de signaler, ne s'en trouverait-il pas chez qui cette combinaison serait beaucoup plus durable par suite d'une affinité plus grande? Pourquoi, par exemple, y aurait-il autre chose qu'une différence de ce genre entre le platine et ces métaux qui l'accompagnent toujours, qu'on ne rencontre qu'avec lui, et qui lui ressemblent à tant d'égards? Non, non; ne crions pas à la folie quand nous voyons des hommes d'un savoir réel douter de la stabilité de nos corps simples, les regarder comme pouvant n'être que les modifications d'un petit nombre d'élémens encore inconnus, et croire à leur transmutation.

Le moment serait d'ailleurs mal choisi. Aux faits que nous avons cités, la science vient d'en joindre de plus significatifs encore. Dans un travail des plus remarquables, un chimiste français, M. Péligot, a prouvé tout récemment que l'*urane*, regardé jusqu'à ce jour comme un métal, était en réalité un oxide. Et pourtant ce composé présente toutes les réactions ordinaires regardées comme l'apanage exclusif des corps simples. On parle tout bas, dans le monde scientifique, de résultats peut-être encore plus décisifs. Il n'y a pas à en douter, une ère toute nouvelle se prépare pour la chimie, et nous ne craignons pas de prédire aux savans qui les premiers entreront dans cette voie qu'une glorieuse place leur est réservée à côté de Lavoisier, de Priestley et de Cavendisch.

S'il peut y avoir quelque chose de hasardé dans ces idées quand on les applique à la chimie inorganique, il n'en est plus de même dès qu'on abandonne la nature morte pour s'occuper des corps organisés. Ici plus de doute possible; nous sommes en pleine alchimie. Il n'est peut-être pas sur le globe une espèce animée ou végétale qui ne possède ses principes immédiats spéciaux. Les réactions artifi-

cielles provoquées par le chimiste viennent encore augmenter le nombre de ces substances, dont la longue liste fatiguerait aujourd'hui la mémoire la plus heureuse. Pour créer tous ces corps divers, pour doter chacun d'eux de ses propriétés particulières, n'allez pas croire que la nature ait eu recours aux cinquante-cinq élémens dont nous parlions tout à l'heure. Deux, trois ou quatre corps simples, voilà les ressources qu'elle a employées. Le carbone, l'hydrogène, l'oxigène et l'azote sont mis seuls en jeu dans cet immense laboratoire; si les autres élémens interviennent, ce n'est jamais que d'une manière accessoire, et le plus souvent comme moyen mécanique de solidification. Quelques millièmes de plus ou de moins de l'un de ces quatre élémens suffisent pour changer complètement la nature d'un composé. Souvent l'analyse la plus délicate ne dévoile aucune différence dans la composition de deux corps d'ailleurs essentiellement distincts, et nous voyons se multiplier ici les faits d'*isomérisme*. Certes, c'est une grande et difficile tâche que de suivre ces mille Protées dans leurs transformations, que de reconnaître les lois qui règlent jusqu'à leurs écarts les plus bizarres en apparence, et de ramener ce nombre presque infini de faits à quelques formules simples et d'une facile application. Tel est le but que se propose aujourd'hui la chimie organique, et nous pouvons dire avec un juste orgueil que les savans français ont plus que tous les autres contribué à lui donner cette impulsion vraiment philosophique.

Lorsque, abandonnant les études chimiques proprement dites, on cherche à se rendre compte du rôle que jouent dans l'économie des êtres organisés ces principes immédiats, lorsqu'on se place au point de vue physiologique, on est frappé tout d'abord d'un fait des plus remarquables. Parmi toutes ces substances acides, alcalines, neutres, fixes, volatiles, etc., que la science découvre dans les animaux et les végétaux, un très petit nombre seulement paraissent être essentielles à leur composition. De celles-ci il en est surtout six dont l'importance est fondamentale. Trois sont des composés ternaires, c'est-à-dire qu'elles résultent de la combinaison de trois élémens seulement, l'hydrogène, l'oxigène et le carbone. Ce sont la *cellulose*, trame des tissus cellulaires et ligneux, l'*amidon* et la *dextrine*. Les trois autres se composent de quatre corps élémentaires empruntés au règne inorganique, savoir l'hydrogène, l'oxigène, le carbone et l'azote. Ces composés quaternaires sont la *fibrine*, l'*albumine* et le *caseum*.

Les principes immédiats qui forment chacun de ces deux groupes sont très distincts par l'ensemble de leurs propriétés, et cependant

leur composition est la même : ils sont *isomères*. Dans les trois premiers, les quantités d'hydrogène et d'oxigène sont réunies dans les proportions nécessaires pour former de l'eau, en sorte qu'on peut représenter leur composition par du carbone, plus de l'eau. Ce dernier corps semble reprendre ici le rôle créateur que lui attribuaient les anciens, et la moindre variation dans le nombre de ses molécules suffit pour changer complètement la nature d'un composé. En voici un exemple :

72	de carbone et	90	d'eau	forment la cellulose, l'amidon et la dextrine.
72	—	99	—	forment le sucre de canne.
72	—	108	—	forment le sucre de lait.
72	—	126	—	forment le sucre de raisin.

Ce petit tableau nous explique comment il a été possible de transformer en sucre non-seulement l'amidon, mais encore du papier, des chiffons, de la sciure de bois. Tous ces corps sont principalement composés de tissus ligneux, et dès-lors il a suffi de déterminer la combinaison de leurs élémens avec une certaine quantité d'eau pour arriver à ce résultat, si extraordinaire au premier coup d'œil.

L'albumine, la fibrine et le caseum sont isomères, comme nous l'avons dit plus haut, et leur composition est représentée par du carbone, de l'eau et de l'ammonium.

Si nous joignons aux substances que nous venons d'indiquer quelques matières grasses et sucrées, nous aurons complété la liste des principes immédiats essentiels de toute organisation. Ainsi quatre élémens et tout au plus une douzaine de composés secondaires, tels sont les matériaux qui suffisent à la nature pour couvrir le globe de sa riche parure végétale, pour peupler la terre et la mer, la forêt la plus vaste comme la moindre touffe d'herbe, l'Océan comme la goutte d'e u.

III.

Ici se présentent de grandes, de belles questions. Ces élémens premiers, hydrogène, oxigène, carbone, azote, d'où viennent-ils? Où l'organisation va-t-elle puiser ces corps nécessaires qu'elle met incessamment en œuvre? Existe-t-il quelque part un grand réservoir préparé d'avance? S'il en est ainsi, ce réservoir doit-il s'épuiser un jour, l'organisation s'arrêter et la vie disparaître de la surface du globe, faute d'êtres qu'elle puisse animer? Si cette crainte est vaine,

par quels moyens la nature renouvelle-t-elle sans cesse ce trésor de matière qu'elle dépense avec une si magnifique profusion? Dans la distribution que leur en fait la mère commune, l'animal, le végétal, sont-ils également partagés? Dans ces deux grandes divisions des êtres organisés, la vie agit-elle d'une manière identique sur les élémens soumis à son influence? Et quand arrive ce moment mystérieux qui ramène à l'état de matière brute le corps le plus richement organisé, que deviennent tous ces principes immédiats, tous ces produits de la vie, que nous voyons se dissoudre ou tomber en poudre à nos yeux? Tels sont les sublimes problèmes que la science moderne a osé aborder de front, non plus, comme jadis, à l'aide de simples hypothèses, mais en s'appuyant toujours sur l'expérience directe. On voit que la chimie, dans ses progrès incessans, ne s'en tient plus à l'étude des corps isolés, mais qu'elle s'élève jusqu'à cette physique générale du globe, dont l'accès semblait lui être à jamais interdit.

Chargé de l'enseignement de la chimie à la faculté de médecine de Paris, M. Dumas s'est trouvé naturellement ramené vers les applications physiologiques de cette science, et ce professeur semble être retourné avec joie à des études qui marquèrent ses débuts dans la carrière scientifique. Fort des travaux de ses devanciers et de ses propres recherches, il n'a reculé devant aucune des difficultés de sa tâche, et, dans un écrit aussi remarquable par la forme que par le fond, il vient de résumer les leçons professées par lui sur le sujet qui nous occupe. Plus que tout autre, M. Dumas était fait pour traiter ces questions ardues. A une patience infatigable, à une sévérité consciencieuse dans la recherche des faits, se joint chez ce savant un esprit essentiellement généralisateur. Nul mieux que lui ne sait rattacher des détails à un ensemble, coordonner les faits épars et les enchaîner par de larges théories. Peut-être, dans ce travail de synthèse, se laisse-t-il entraîner quelquefois par l'élan de son intelligence; mais, s'il lui arrive de temps à autre de dépasser le but qu'un si petit nombre peut atteindre, qui pourrait lui en faire un reproche? Retrancher quelques jets d'un arbre trop vigoureux sera toujours chose facile; quel parti tirer d'un misérable avorton?

La pensée fondamentale de l'*Essai sur la Statique chimique des êtres organisés* peut se formuler en ces termes : les végétaux fabriquent les principes immédiats; les animaux s'en emparent et les décomposent. Ceux-là sont des producteurs, ceux-ci des consommateurs. Les premiers empruntent sans cesse à l'air atmosphérique les élémens fondamentaux de l'organisation animale ou végétale; les

seconds lui rendent à chaque instant ces mêmes matériaux. L'atmosphère, tel est le réservoir où la nature puise et déverse toutes ses richesses, tel est le lien qui rattache l'un à l'autre le règne animal et le règne végétal.

La composition de l'atmosphère mérite donc toute notre attention. Cette couche gazeuse qui enveloppe le globe de toutes parts est essentiellement formée d'un mélange de 230 parties de gaz oxigène pour 770 de gaz azote en poids. Mais on y rencontre en outre en tout temps de la vapeur d'eau (hydrogène et oxigène), 4—6 dix millièmes d'acide carbonique (oxigène et carbone) et des traces de gaz des marais (hydrogène et carbone). De plus, elle renferme accidentellement quelques produits ammoniacaux (hydrogène et azote) et de l'*acide azotique* (oxigène et azote). Ces derniers produits sont très solubles dans l'eau; les pluies en débarrassent facilement l'atmosphère, et les entraînent dans le sol, où ils jouent le rôle d'engrais naturels.

Une fois sûrs de ces faits, jetons en terre une semence dont la composition nous est connue, et voyons par quelle succession de phénomènes le germe qu'elle renferme se tranforme en humble plante ou en arbre majestueux. Dans l'un ou l'autre cas, nous ne saisirons aucune différence; les mêmes lois engendreront des faits entièrement semblables. A mesure que le germe se développe, la graine mère se flétrit et s'atrophie : elle s'épuise pour nourrir l'embryon. Bientôt celui-ci enfonce dans le sol une frêle radicule, il épanouit au dehors ses premières feuilles. Dès ce moment, sa vie est assurée; la graine se décompose et disparaît. Étudions le nouvel être. A mesure qu'il grandit, feuilles et racines se multiplient et sont le siège des phénomènes les plus apparens de sa vie. Les racines étendent au loin leur chevelure déliée. Un torrent continuel de liquide arrive par les radicelles, pénètre dans le végétal et le traverse pour arriver jusqu'aux feuilles. Ce liquide est de l'eau tenant en dissolution des sels de toute nature, mais surtout de l'acide carbonique, des azotates et des produits ammoniacaux : hydrogène, oxigène, carbone, azote, voilà ce que la plante va surtout puiser au sein de la terre. Que vont faire dans les feuilles toutes ces substances diverses? Ici le résultat varie avec l'heure de l'observation. Le jour, nous voyons ces parties vertes du végétal exhaler de l'eau et de l'oxigène. La nuit, l'observateur recueille de l'eau et de l'acide carbonique. Cependant le végétal s'accroît; il renferme évidemment beaucoup plus de matière que n'en contenait la graine qui lui donna naissance. Coupons-le, dessé-

chons-le avec soin et soumettons-le à l'analyse; nous trouverons que, pendant son existence, il a augmenté de poids, et pour cela fixé et retenu de l'hydrogène, de l'oxigène, du carbone, de l'azote et une petité quantité de cendres.

Les élémens de l'atmosphère, voilà donc ce que nous retrouvons surtout dans le végétal. Qu'ils lui soient arrivés directement par l'air qui l'environne ou par celui qui pénètre jusqu'aux racines, qu'ils aient été absorbés à l'état de liberté sous forme gazeuse ou bien en dissolution dans l'eau que le sol reçoit des nuages, ils n'ont pas changé de nature. Pour pénétrer dans ses canaux nourriciers, ils passent d'ordinaire par les racines; mais cette voie n'est pas la seule qui leur soit ouverte. On sait avec quelle facilité merveilleuse les cactus, les plantes grasses en général, prospèrent dans le terrain le plus stérile. On sait que dans nos serres, et mieux encore sous le soleil brûlant de leur patrie, ces végétaux empruntent à l'air seul tout ce qui est nécessaire à un développement souvent considérable. Pour eux, le sol n'est littéralement qu'un point d'appui. M. Boussingaut vient de prouver qu'il peut en être de même pour nos plantes usuelles, pour celles qui semblent exiger le plus de culture. Il a semé diverses graines dans du sable siliceux pur, préalablement calciné pour détruire toute trace de matière organique susceptible d'agir comme engrais. Ces graines placées à l'abri de la poussière, arrosées avec de l'eau distillée, ont germé et poussé des tiges. Il en est, comme les pois et le treffle, qui ont porté des fleurs et des fruits. L'analyse a démontré que, pendant cette singulière culture, le treffle avait triplé le poids de sa matière première, ce qu'il n'avait pu faire évidemment qu'aux dépens de l'eau et de l'air atmosphérique.

L'eau, soit à l'état de liquide au sein de la terre, soit à l'état de vapeur dans l'atmosphère, fournit abondamment aux végétaux l'hydrogène et l'oxigène dont ils ont besoin. Mais d'où leur vient cette énorme quantité de carbone qu'ils emploient sans cesse? Uniquement de l'acide carbonique. Qu'il arrive par les feuilles ou par les racines, c'est toujours à l'état de combinaison avec l'oxigène que le carbone s'introduit dans les végétaux. Ceux-ci semblent l'absorber avec une véritable avidité. M. Boussingaut a dirigé sur des feuilles de vigne enfermées dans un ballon un courant d'air très rapide; cet air ressortait entièrement dépouillé d'acide carbonique. Que l'on coupe un arbre en pleine sève, et l'on verra, comme M. Boucherie, s'échapper par la portion du tronc qui tient encore à la terre des quantités énormes d'acide carbonique aspiré du sol par les racines.

Arrivé dans les parties vertes de la plante, et surtout dans les feuilles, ce gaz est décomposé; son oxigène se dégage, le carbone reste, et, combiné avec des proportions variables d'eau ou d'ammonium, il donne naissance, comme nous l'avons vu, aux principes fondamentaux de l'organisation.

Les parties vertes des plantes désoxigènent donc le carbone : elles constituent ce qu'on appelle en chimie un appareil de réduction, appareil admirable et jusqu'à ce jour inimité, qui décompose à froid un des corps les plus stables que nous connaissions. Mais pour que cette propriété remarquable se développe, pour que les forces chimiques de la vie végétale entrent en action, l'intervention de la lumière est indispensable. Dans l'obscurité, les feuilles n'absorbent plus d'acide carbonique; celui qui leur arrive du sol n'est plus décomposé. Il traverse sans altération le tronc le plus considérable et s'échappe à travers les pores de la plante comme à travers un simple crible. Pendant la nuit, les végétaux ne croissent pas, ils ne vivent pas pour ainsi dire, et c'est pour eux surtout que la lumière et la chaleur solaires ont toute la puissance du feu divin que Prométhée déroba aux cieux pour animer sa statue.

Nous connaissons les sources d'où les végétaux retirent l'hydrogène, l'oxigène et le carbone; mais d'où leur vient l'azote, ce quatrième élément non moins essentiel pour eux, bien plus nécessaire encore aux animaux qui vont chercher dans les plantes leur unique nourriture? Le règne végétal nous offre à cet égard une grande variété. Parmi les espèces qui le composent, il en est qui empruntent à l'air une grande partie de leur azote : d'autres le demandent presque en entier aux matières organiques en décomposition, c'est-à-dire aux engrais. Ici se présente une de ces considérations qui prouvent quel intérêt pratique s'attache souvent à des résultats purement scientifiques en apparence.

On connaît toute l'importance de cette question des engrais, dont l'agriculture de tous les temps et de tous les peuples a cherché la solution. Thaër a posé en principe que plus une substance était animalisée, c'est-à-dire azotée, plus elle était propre à rendre à un terrain épuisé sa fécondité première. De son côté, M. Boussingaut a reconnu que les fourrages les plus actifs étaient ceux qui contenaient le plus d'azote. On voit que l'action épuisante de la végétation s'exerce principalement sur les substances qui renferment cet élément. La question des engrais peut donc se poser en ces termes : reconnaître quelles sont les plantes qui empruntent le moins d'azote

aux engrais; avec ce fourrage élever des animaux herbivores; avec les fumiers de ces bestiaux rendre à la terre la quantité d'azote qui lui est nécessaire pour produire les plantes qui ne tirent cet élément que de l'engrais.

M. Boussingaut a tenté la solution de ce problème par la voie de l'expérimentation directe. Il a pesé et analysé, d'un côté, les semences des plantes les plus usuelles et la quantité d'engrais nécessaire à leur culture, de l'autre, les produits obtenus, et il est arrivé aux chiffres suivans : en général, les récoltes renferment deux fois plus de carbone qu'il ne s'en trouvait dans les semences et les engrais; le surplus a donc été tiré de l'atmosphère. La quantité d'hydrogène est également doublée. Ces mêmes récoltes présentent seulement moitié en sus de la quantité première d'azote. Ces résultats généraux souffrent des exceptions. Ainsi, dans le froment, l'azote de la récolte représente exactement celui que contenaient les semences et l'engrais. Le froment n'emprunte à l'atmosphère que du carbone, de l'hydrogène et de l'oxigène. Dans le topinambour, au contraire, la quantité de carbone fournie par les semences et l'engrais réunis est quintuplée pendant la vie de la plante; celle de l'azote est doublée. Un hectare de terrain planté en topinambours a pris à l'air, en deux ans, treize mille kilogrammes de carbone et cent trente kilogrammes d'azote.

Certes, ces résultats sont curieux pour le savant, mais leur importance n'est pas moindre pour l'économiste. Si l'agriculture est la véritable richesse des nations, la seule qui soit à l'abri des grandes commotions politiques, on comprendra combien de telles recherches ont de valeur pour les plus puissans états. Il est évident que la culture du topinambour, d'une plante usuelle qui se nourrit en quelque sorte d'air, ne peut être que très avantageuse. L'expérience confirme d'ailleurs ici les prévisions de la théorie. Depuis quelques années, cette culture a pris en Alsace une grande extension, et il est à désirer que le reste de la France suive bientôt l'exemple d'une de nos provinces où l'agriculture est le plus avancée.

Mais pourquoi cette nécessité des engrais azotés, lorsque les plantes entourées d'air atmosphérique sont, pour ainsi dire, plongées dans un bain d'azote? C'est que, pour être utile à la végétation, cet élément, de même que le carbone et l'hydrogène, a besoin, dans la plupart des cas, d'être uni à un autre corps. C'est à l'état d'ammoniaque, d'oxide d'ammonium, d'acide azotique, d'azotate, que l'azote pénètre dans la plante. Là il est réduit, amené à l'état d'ammonium,

et, comme nous l'avons vu, il forme par sa combinaison avec l'eau et le carbone celles des substances végétales dont le règne animal a le plus besoin. Ces faits nous expliquent le rôle des engrais et nous permettent de réduire le problème de leur production à cette expression bien simple : produire de l'ammoniaque à bon marché, fixer de l'azote au plus bas prix possible.

Dans ce qui précède, nous n'avons rien dit des sels solubles que l'eau entraîne avec elle dans les végétaux. Ces sels, abandonnés par le véhicule qui les charriait et qui s'évapore à la surface des feuilles, forment la partie du végétal qui résiste à la combustion. Ce sont les cendres, composées principalement de potasse, de soude, de chaux, de magnésie et de fer, combinés avec les acides carbonique, sulfurique, phosphorique et silicique; ces substances n'offrent d'ailleurs rien de fixe dans leurs proportions. Théodore de Saussure a démontré depuis long-temps que la nature du sol influe sur celle des cendres. Le rôle de ces corps inorganiques est d'ailleurs presque nul dans la végétation, comme le prouvent les expériences déjà citées de M. Boussingaut. Les plantes cultivées sur du sable, nourries seulement d'air et d'eau, ne contenaient pas plus de cendres que les graines qui leur avaient donné naissance, et le manque de sels inorganiques ne les avait nullement empêchées de se développer, de donner des fleurs et des fruits.

C'est donc à l'atmosphère seule, en prenant ce mot dans une large acception, que les plantes empruntent leurs élémens, l'hydrogène, l'oxigène, le carbone et l'azote. Ces élémens y arrivent à l'état de combinaison. Sous l'influence de la lumière, ils sont réduits, et leurs molécules mises ainsi en présence s'unissent pour former les principes immédiats que nous avons signalés. En même temps se produisent d'autres composés moins importans, dont la présence n'est pas essentielle à la vie de la plante, mais qui n'en remplissent pas moins un rôle dans son mode d'existence. Ces substances accessoires sont principalement des matières gommeuses et sucrées, des huiles grasses, des graisses qui, brûlées dans l'acte de la germination, semblent fournir la chaleur nécessaire au développement de l'embryon, qui entourent et protègent la graine; des huiles volatiles dont l'odeur pénétrante ou la saveur caustique défendent la plante contre les attaques des insectes, enfin des cires qui s'étendent sur les feuilles et les fruits comme un vernis naturel, et les rendent imperméables.

Ainsi, le grand laboratoire de la chimie organique se trouve dans les végétaux. Seuls, ils élaborent les matières premières que leurs

racines vont pomper au loin dans le sol, que leurs feuilles dérobent à l'atmosphère; seuls, ils fabriquent les produits fondamentaux des deux règnes. Il ne reste aux animaux qu'à s'en emparer, à se les assimiler par l'acte de la digestion.

Dans l'ensemble d'idées que nous présentons ici, la nourriture de tous les animaux, qu'ils soient herbivores ou carnivores, est absolument la même : les matières alimentaires se présentent seulement dans un état un peu différent. Elles sont disséminées en quelque sorte au milieu des tissus végétaux, et l'animal herbivore a besoin de s'ingérer une masse énorme d'alimens pour en extraire et absorber la petite quantité de matières grasses et azotées qu'ils renferment. La digestion n'a d'autre but que de dissoudre ces principes immédiats, d'en former une espèce d'émulsion. Celle-ci, reprise par les vaisseaux absorbans, versée dans le torrent de la circulation, est transportée dans tout l'organisme, et lui cède entièrement préparés les matériaux qui lui sont nécessaires. La même succession de phénomènes se reproduit chez les animaux carnassiers. Mais, les herbivores ayant déjà concentré en quelque sorte les matières alibiles, les carnivores n'auront plus besoin d'avaler une aussi grande quantité d'alimens, et ceux-ci, moins embarrassés de matières étrangères, seront plus facilement digérés. Dans cette théorie, chaque molécule d'albumine ou de fibrine fabriquée par le végétal passe, sans s'altérer, de la plante dans l'animal herbivore, de celui-ci, quand elle n'a pas été dépensée, dans l'animal carnivore : la digestion n'est plus qu'une simple absorption.

Une fois introduits dans l'économie animale, que deviennent ces divers produits? L'expérience va nous l'apprendre. Tout animal dégage sans cesse de l'acide carbonique et de l'eau, c'est-à-dire de l'hydrogène et du carbone combinés avec de l'oxigène. En d'autres termes, les animaux brûlent continuellement du carbone et de l'hydrogène, car cette combinaison est une véritable combustion. Pour être décomposée en plusieurs temps, elle n'en est pas moins réelle. Le fer qui brûle dans l'oxigène avec une lumière éblouissante et une température des plus élevées fournit le même composé que celui qui se rouille peu à peu au contact de l'air. La quantité de chaleur produite dans les deux cas est donc absolument la même; mais, dans le second, la lenteur de son développement la rend insensible : la réflexion et la science peuvent seules nous en dévoiler l'existence. Les combustions qui se passent dans les profondeurs de l'organisme animal sont de même nature : ce sont des combustions lentes.

Dans ces appareils admirables, la nature ne permet aucune de ces pertes de force que nos plus habiles ouvriers ne sauraient éviter. Aussi pouvons-nous apprécier le calorique dégagé dans ces réactions chimiques. La chaleur animale tout entière provient uniquement de ce carbone, de cet hydrogène que nous brûlons constamment. L'oxigène nécessaire nous est fourni par l'air, son absorption se fait dans le poumon; mais c'est dans les derniers ramuscules de nos vaisseaux sanguins que s'accomplit l'acte de la respiration. C'est là qu'a lieu la destruction des principes nourriciers du sang, là que se forment l'eau et l'acide carbonique que nous exhalons sans cesse par la peau et par les poumons.

Pour alimenter ce laboratoire animé, un homme de taille moyenne brûle environ 12 grammes de carbone par heure, ou l'équivalent en hydrogène. Ainsi, nous employons par jour 288 grammes de carbone, et, au bout d'un an, chacun de nous a brûlé par la respiration 105 kilogrammes de la même substance. En supposant que le règne animal tout entier, hommes et animaux compris, puisse être représenté par une population de 4,000 millions d'hommes, on voit que la dépense annuelle du carbone se monte à plus de 400,000 millions de kilogrammes.

« Ainsi, dit M. Dumas, dont nous croyons devoir citer textuellement les expressions, toute la chaleur animale vient de la respiration : elle se mesure par le carbone et l'hydrogène brûlés. Il m'est démontré, en un mot, que l'assimilation poétique de la locomotive du chemin de fer à un animal repose sur des bases plus sérieuses qu'on ne l'a cru peut-être. Dans l'un et l'autre, combustion, chaleur, mouvement; trois phénomènes liés et proportionnels. » Hâtons-nous d'ajouter avec l'illustre chimiste que l'homme, considéré comme machine empruntant sa force au charbon qu'elle brûle, est encore un appareil bien au-dessus de nos plus parfaites locomotives. Pour monter au sommet du Mont-Blanc, un homme emploie vingt-quatre heures et brûle en moyenne 300 grammes de carbone; si une machine à vapeur s'était chargée de l'y porter, elle en aurait exigé 1,000 à 1,200. On voit que, même dans cette hypothèse, nos ingénieurs ont encore bien à faire avant de rivaliser avec la nature.

Les végétaux nourris d'eau, d'acide carbonique, d'azote et de produits ammoniacaux ont donc fourni au règne animal les principes immédiats. Celui-ci, avons-nous vu, leur rend à chaque instant de l'eau et de l'acide carbonique. Il est évident qu'il leur doit encore de l'azote et de l'ammoniaque. Le premier s'échappe continuellement

du poumon et de la peau; le second est entraîné par nos excrétions et rendu à ce réservoir où les végétaux ont sans cesse à puiser. Ici se présente une de ces combinaisons que le physiologiste rencontre à chaque pas dans ses recherches, une de ces métamorphoses tout aussi merveilleuses que les transmutations de l'alchimie. L'ammoniaque, substance extrêmement caustique, n'aurait pu se trouver en contact avec nos organes sans y causer de graves désordres. La nature y a pourvu. Mise en rapport avec l'acide carbonique dans l'intérieur du corps, elle se combine avec lui et passe à l'état de carbonate. Celui-ci, privé de deux molécules d'eau, est amené à l'état de corps neutre et devient de l'*urée*, qui peut traverser notre organisme, y séjourner même, sans entraîner le moindre accident. A côté de cette substance se forme en même temps une petite quantité de matière muqueuse ou albumineuse destinée à agir comme ferment. Lorsque l'organisme se débarrasse de ces produits désormais inutiles, une simple fermentation rend à l'urée ses deux molécules d'eau et la ramène à l'état de carbonate d'ammoniaque que les végétaux ne tarderont pas à absorber et à redécomposer pour s'en nourrir.

Toute matière organique vient donc de l'atmosphère et retourne à l'atmosphère. Pris à ce point de vue, les végétaux, les animaux, ne sont que de l'air condensé. Le règne végétal, immense appareil de production, emprunte à l'air qui nous environne des matériaux qu'il façonne pour lui d'abord, puis pour le règne animal qui les consomme et les rend à la masse commune. Les composés inorganiques qui flottent autour de nous sous la forme de gaz, qui pénètrent sous la terre dissous par les eaux pluviales, sont réduits par les végétaux et amenés à l'état de principes immédiats qui passent sans altération aux animaux. Ceux-ci les détruisent, les brûlent, et reproduisent les élémens premiers qu'ils versent à la masse commune. « Ainsi, pour employer les paroles de M. Dumas, tout ce que l'air donne aux plantes, les plantes le cèdent aux animaux, les animaux le rendent à l'air; cercle éternel dans lequel la vie s'agite et se manifeste, mais où la matière ne fait que changer de place. »

Le règne animal, le règne végétal, nous apparaissent dès-lors comme deux puissances antagonistes dont l'une tend sans cesse à détruire, l'autre à recomposer; la première à vicier, la seconde à purifier l'air nécessaire à tous les êtres vivans. Pour apprécier le balancement de ces deux forces, pour voir jusqu'à quel point il pourrait être raisonnable de craindre que la prédominance sans cesse croissante du règne animal sur le règne végétal ne vienne à troubler un jour les harmo-

nies existantes en changeant la composition de l'atmosphère, nous allons citer les résultats numériques donnés par M. Dumas, en y joignant quelques calculs.

La couche gazeuse qui enveloppe le globe a environ vingt lieues de hauteur. Sa pesanteur peut être représentée par le poids de 581,000 cubes de cuivre de 1 kilomètre de côté; son oxigène pèse autant que 134,000 de ces mêmes cubes; son acide carbonique autant que 116 cubes semblables. En d'autres termes, l'atmosphère pèse environ 5,229,000,000,000 millions de kilogrammes; le poids de son oxigène est de 1,206,000,000,000 millions de kilogrammes; celui de son acide carbonique de 2,088,000,000 millions de kilogrammes. Or, un homme consomme par heure à peu près 40 grammes d'oxigène, c'est-à-dire 960 grammes par jour, et par conséquent environ 350 kilogrammes par an. Au bout d'un siècle, un homme aurait donc employé 35,000 kilogrammes de ce gaz. En supposant la population animale du globe représentée par quatre mille millions d'hommes, elle aurait consommé dans un siècle 120,000,000 millions de kilogrammes d'oxigène. Or, ce poids représente à peu près celui de 15 kilomètres cubes de cuivre, et nous avons vu que le poids total de l'oxigène renfermé dans l'atmosphère égalait celui de 134,000 de ces cubes. Au bout d'un siècle, l'altération produite dans l'air par la respiration des hommes et des animaux réunis serait parfaitement inappréciable.

Ainsi la soustraction de l'oxigène par le règne animal ne peut vicier l'air que dans des limites telles que des milliers d'années s'écouleraient avant que les êtres organisés pussent en souffrir. Mais l'acide carbonique qui s'en échappe sans cesse ne peut-il pas agir plus rapidement, et ici l'intervention des végétaux, comme moyen de purification, ne devient-elle pas nécessaire? Pas davantage. Un homme brûlant par heure 12 grammes de carbone produit dans le même temps 44 grammes d'acide carbonique, ce qui donne à peu près un kilog. par jour, et par conséquent 365 kilog. par an. 4,000 millions d'hommes produisent donc en un an 1,460,000 millions de kilogrammes d'acide carbonique, c'est-à-dire $\frac{1}{1420}$ de ce que renferme déjà l'air qui nous environne. Ainsi il faudrait environ 1,500 ans pour doubler la proportion actuelle de l'acide carbonique de l'air, alors même que le règne végétal cesserait de fonctionner, et cette quantité ne saurait encore nuire ni aux plantes ni aux animaux.

Bien loin que la quantité d'acide carbonique exhalé par les animaux puisse altérer la salubrité de l'air atmosphérique, elle suffirait à peine à l'entretien des plantes. Mais là n'est pas la seule source

d'où s'échappe sans cesse cet aliment du règne végétal. Tout être organisé doit à la nature un compte exact de la matière qui lui fut prêtée et que la vie anima momentanément. Que cette force inconnue vienne à cesser d'agir, et la matière va retourner à la masse commune. Les principes immédiats disparaissent, les élémens se combinent de nouveau. De l'eau, de l'acide carbonique, de l'ammoniaque, de l'acide azotique, tels sont les principaux résultats de la décomposition des corps. Ces produits sont précisément ceux que nous avons vu être nécessaires à l'entretien des plantes, et ce fait nous explique l'utilité des engrais toujours composés de matières organiques en putréfaction. Enfin les volcans, les orages eux-mêmes, ont leur utilité directe. Des cratères fumans s'élancent dans les airs des torrens d'acide carbonique. Sous les coups redoublés de la foudre, l'azote et l'oxigène de l'air se combinent et forment l'acide azotique, l'azotate d'ammoniaque que les eaux pluviales entraînent dans le sol, comme l'a démontré le premier M. Chevreul, et que les radicules des plantes ne tardent pas à absorber. Admirable enchaînement de causes et d'effets, où les convulsions de la nature nous apparaissent comme des moyens de conservation, où la mort alimente la vie!

Qu'on nous permette ici une digression. Reportons-nous, par la pensée, à ces âges reculés où notre globe se reposait à peine au sortir des immenses cataclysmes amenés par un premier degré de refroidissement. Son écorce solide est formée : l'eau et le feu, comme lassés de leurs luttes gigantesques, semblent faire trève et vouloir se partager le théâtre de leurs combats. Au milieu d'une mer sans bornes s'élèvent çà et là quelques îles plates aux rivages sinueux. Échauffée par ce feu central qu'elle vient à peine de recouvrir, la terre n'emprunte que peu ou point de chaleur aux pâles rayons du soleil : aussi n'existe-t-il pour elle ni zone torride ni cercle polaire. Partout une atmosphère également brûlante, surchargée de vapeur d'eau et d'acide carbonique, toujours voilée de sombres nuages que la foudre déchire à chaque instant, pèse sur ces plages primitives. Déjà la mer nourrit de nombreuses tribus de poissons, de polypiers, de mollusques : nul animal ne saurait encore respirer en nature cet épais mélange de gaz d'où l'oxigène disparaît presque en entier. Mais le règne végétal est à l'œuvre; c'est lui qui va rendre la terre habitable. Surexcité par cet ensemble de circonstances, sous le pôle comme sous l'équateur, il déploie une incroyable activité. Partout où le sol a pu surgir au-dessus des eaux, il disparaît sous une végé-

tation luxuriante. Cette antique flore ne ressemble guère à celle qui charme nos yeux; point de ces plantes à lente croissance, à longue vie, aux organes compliqués : rien que des végétaux vasculaires, à l'organisation très simple, au rapide développement. Des prêles colossales, des fougères hautes comme nos plus grands arbres, quelques palmiers, voilà ce que produisent à cette heure les terres qui depuis sont devenues la France ou les États-Unis, le Groënland ou la Nouvelle-Hollande. Ces espèces sont peu nombreuses : comment en serait-il autrement quand toutes les conditions d'existence sont identiques? En revanche les individus se multiplient, croissent, meurent, et se remplacent avec une indicible rapidité. Dans ces appareils animés, la vie décompose des masses incalculables d'eau et d'acide carbonique. L'hydrogène, le carbone, sont retenus, et l'atmosphère purifiée gagne sans cesse en oxigène. A mesure que le règne végétal travaille à rendre possible l'apparition des animaux, ses débris accumulés s'entassent, s'étendent en couches puissantes. Vienne maintenant une révolution nouvelle qui ensevelisse ces vastes amas de combustible, bientôt métamorphosés en houille par la pression des couches superposées et la chaleur encore intense du globe : l'homme, ce souverain futur d'un monde qui n'existe pas encore, saura bien les retrouver; il saura bien arracher des entrailles de la terre ces richesses que lui prépara l'enfance du monde, et un jour le génie de la science lira dans ces antiques dépôts l'histoire de ces âges primitifs, celui de l'industrie y puisera les moyens d'anéantir les distances et de dompter les élémens.

A la période géologique qui vit la formation des houilles, succèdent d'autres époques. Les îles s'agrandissent et deviennent des continens; la surface du globe se peuple. D'abord apparaissent ces reptiles, monstres aux formes étranges, à la taille gigantesque, qui seuls semblent pouvoir supporter une atmosphère encore bien impure; mais l'action incessante des végétaux, la précipitation d'immenses couches de roches calcaires, concourent au même but et accélèrent l'assainissement de la masse gazeuse. Les mammifères se montrent, les oiseaux, les insectes se jouent dans un air riche de principes vivifians. Quelque temps encore ces populations présentent des formes bizarres ou colossales, mais à chaque révolution nouvelle elles se rapprochent de ce qui existe de nos jours; enfin, l'homme vient prendre possession de ses domaines et couronner l'œuvre de la création.

On nous accusera peut-être d'exagérer l'importance du rôle

qu'avec M. Adolphe Brongniart nous croyons avoir été rempli par le règne végétal dans ces premiers âges du monde. Un calcul très simple prouvera qu'il n'en est rien. Un géologue américain vient d'estimer à 300,000 millions de tonnes ou 600,000,000 millions de kilogrammes la quantité de houille que renferme la seule province de Pensylvanie aux États-Unis. Nous resterons sans doute encore au-dessous de la vérité en supposant que le reste du globe possède, en charbons fossiles de toute espèce, mille fois autant, et que le poids total de ce combustible peut être de 600,000,000,000 millions de kilogrammes. Admettons que le carbone n'entre que pour les deux tiers dans la composition de la houille, la quantité de cet élément sera de 400,000,000,000 millions de kilogrammes. Pour passer à l'état d'acide carbonique, le carbone des houillères exigerait 1,000,000,000,000 millions de kilogrammes d'oxigène, et le gaz acide carbonique produit pèserait 1,400,000,000,000 millions de kilogrammes. Dans cette transformation, la moitié environ de l'oxigène existant serait absorbée, et l'acide carbonique produit représenterait le quart du poids de l'atmosphère actuel.

Ainsi, pour se faire une idée de ce qu'a pu être à l'origine des temps la composition de notre atmosphère, il faut lui rendre par la pensée tout ce carbone, tout cet hydrogène que recèlent les houillères des quatre parties du monde, tout ce que retiennent à cette heure le règne végétal, le règne animal tout entiers, et sans doute aussi une bonne partie de l'acide carbonique des formations de carbonate de chaux. « De l'atmosphère primitive il s'est fait trois grandes parts, l'une qui constitue l'air atmosphérique actuel, la seconde qui est représentée par les végétaux, la troisième par les animaux. Entre ces trois masses, des échanges continuels se passent. La matière descend de l'air dans les plantes, pénètre par cette voie dans les animaux, et retourne à l'air à mesure que ceux-ci la mettent à profit.... La matière brute de l'air, organisée peu à peu dans les plantes, vient donc fonctionner sans changement dans les animaux et servir d'instrument à la pensée; puis, vaincue par cet effort et comme brisée, elle retourne matière brute au grand réservoir d'où elle est sortie. » Ces quelques phrases que nous citons textuellement résument la pensée générale d'un ouvrage que tout homme sérieux lira avec plaisir, grace à la forme dont l'auteur a su revêtir ses idées.

Parmi nos ouvrages scientifiques, la *Statique chimique des êtres organisés* présente une exception digne d'être signalée; simple, clair et précis dans la partie technique, le style s'élève et s'ennoblit à me-

sure que les idées deviennent plus larges, que les déductions, en s'enchaînant, embrassent un plus vaste ensemble de faits. On suit, pour ainsi dire, M. Dumas dans la rédaction de son ouvrage. On le voit, tout entier d'abord à des détails un peu arides, absorbé par les graves préoccupations de la science pure, s'animer peu à peu en sondant ces glorieux mystères; et, quand son intelligence lui révèle les lois qui rattachent et lient l'un à l'autre les êtres les plus éloignés, quand son esprit embrasse l'ensemble de ces rapports, son ame sait sentir, sa plume sait exprimer tout ce qu'il y a de poésie solennelle dans les harmonies de la création.

IV.

De tout ce qui précède, résulte une distinction tranchée entre les végétaux et les animaux. Mais la nature n'aime pas ces brusques passages : *natura non facit saltus*, a dit Linné; et ici comme partout la règle générale présente des exceptions. Une surtout était trop remarquable pour ne pas être signalée par M. Dumas. Si, dans l'ordre ordinaire des choses, le végétal est un producteur, il peut changer de rôle et se faire consommateur. Alors, au lieu de fixer du carbone, de l'hydrogène, de l'azote, il exhale de l'acide carbonique et de l'eau, il dégage de la chaleur, et reproduit ainsi les phénomènes de la vie animale. C'est ce qui arrive dans tous les actes relatifs à la propagation. On dirait qu'ennobli par l'importance de cette fonction, il s'élève momentanément dans l'échelle des êtres : pour créer, pour se reproduire, la plante devient animal.

En revanche, il est des animaux qui, sous l'influence de la lumière solaire, décomposent à froid l'acide carbonique, retiennent le carbone et dégagent l'oxigène. Ce fait a été mis hors de doute par les recherches de M. Morren sur certains infusoires; et comme si dans cette anomalie tout devait être exceptionnel, les animalcules qui lui ont surtout montré ce phénomène sont d'un beau rouge carmin, tandis que dans les plantes cette puissance de réduction n'appartient en général qu'aux parties vertes. Voilà donc des animaux agissant sur le milieu qui les entoure à la manière des plantes. C'est là une des mille preuves d'une vérité trop souvent oubliée. Des végétaux aux animaux la distance est moins considérable qu'on ne le suppose; des rapports étroits rattachent l'une à l'autre ces deux grandes classes. Sans doute, il ne saurait y avoir d'incertitude pour rapporter

à l'un des deux règnes tout être organisé en qui les caractères de l'animalité ou de la végétabilité ont acquis un certain développement; mais suivez de haut en bas ces deux séries si distinctes à leur sommet, vous les verrez se rapprocher et tendre de plus en plus vers un point de départ commun. Les caractères différentiels, d'abord si tranchés, s'effacent et disparaissent; les analogies se multiplient, et bientôt la science devient impuissante pour décider la nature de l'être qu'elle étudie. Il est des familles entières qui, réclamées tour à tour par les botanistes ou par les zoologistes, passent pour ainsi dire d'un règne à l'autre dans nos classifications, au gré de chaque nouveau venu. Il en est qui, bien décidément séparées et placées dans des règnes différens, n'en offrent pas moins des ressemblances extrêmes, qui se distinguent les unes des autres plutôt par un ensemble de caractères secondaires que par une opposition formelle dérivant de leur essence même. Entre certaines algues et certains spongiaires, l'observation ne nous a encore révélé aucune différence fondamentale.

Cette espèce de fusion, qu'établissent entre les deux règnes les animaux et les végétaux inférieurs à structure très simple, nous la retrouverons sans doute un jour dans les espèces les plus élevées au moment de leur formation. Occupés jusqu'à présent à faire l'inventaire de leurs richesses, le botaniste, le zoologiste, n'ont étudié les objets soumis à leur examen que dans un état de développement complet; l'embryogénie n'existe pas encore. Pourtant, dans le petit nombre de faits que nous possédons, il en est qui nous paraissent prêter une grande probabilité à ces idées. Nous avons signalé plus haut le changement de fonctions que présente le végétal à l'époque de la fécondation; le même phénomène s'observe lors de la germination des graines, lors de la pousse des bourgeons: ici, le végétal fait un pas vers l'animalité. De ce point de vue, les recherches de M. Payen sur la matière azotée, trame primitive de tous les organes végétaux, nous paraissent d'un très haut intérêt. En revanche, il serait souvent difficile de dire en quoi l'embryon animal, surtout celui des espèces qui n'ont pas de circulation proprement dite, diffère de l'embryon végétal. Ces analogies, nous n'en doutons pas, deviendront de plus en plus frappantes à mesure qu'on avancera dans cette voie si peu explorée. Partout simple et une dans ses lois, la nature doit créer toujours par des procédés identiques; aussi la vie, en organisant ces premières ébauches, semble-t-elle ne savoir encore qu'en faire: on dirait qu'elle hésite entre l'animal et le végétal.

Mais quelle que soit la forme définitive qui attend le nouvel être, quelque élevé qu'il soit dans la série botanique ou zoologique, nous croyons qu'il doit toujours conserver des traces de cette origine commune. Entre la matière brute et les êtres vivans il y a un abîme; entre ceux-ci, quelle que soit leur nature, la vie établit des liens, des rapports, que rien ne saurait rompre ou effacer entièrement.

Lavoisier a dit : « Sans la lumière, la nature était sans vie, elle était morte et inanimée. Un dieu bienfaisant, en apportant la lumière, a répandu sur la surface de la terre l'organisation, le sentiment et la pensée. » Ces paroles sont vraies dans leur généralité. Inertes et comme endormis dans l'obscurité, les végétaux semblent s'éveiller au grand jour; alors seulement se manifestent en eux ces forces chimiques, ces phénomènes de réductions et de combinaisons nouvelles que nous avons signalés. A leur existence se rattache directement ou indirectement celle du règne animal tout entier, et à ce compte le rôle dévolu à la lumière est immense. Remarquons toutefois que l'action immédiate de cet agent est bien moins nécessaire aux animaux qu'aux plantes : sans parler des nombreuses espèces appartenant à toutes les classes du règne animal, qui semblent fuir l'aspect du soleil et ne s'exposent jamais qu'aux pâles rayons des astres nocturnes, il en est qui passent leur vie dans une obscurité plus complète encore; le sable des mers, nos campagnes, notre corps même, en offrent de fréquens exemples. La plupart de ces espèces lucifuges appartiennent aux échelons inférieurs de la série zoologique; mais il est des poissons, des reptiles même, qui présentent les mêmes mœurs. Le *pimélode des cyclopes* n'habite que les grands amas d'eau cachés dans les cavernes des Cordillières, et si on le rencontre quelquefois dans les torrens qui s'échappent de ces sombres retraites, ce n'est que pendant la nuit. Le *protée*, reptile voisin de nos salamandres aquatiques, ne quitte jamais les lacs souterrains que recèlent les montagnes de la Carniole. Tous les animaux peuvent d'ailleurs naître, s'accroître et multiplier dans l'obscurité. Ainsi, à mesure que les organismes se perfectionnent, à mesure que la vie revêt une plus haute expression, elle échappe de plus en plus à l'empire de ces agens physiques qui tiennent la matière brute sous une sujétion absolue.

L'existence dans les végétaux des principes immédiats les plus nécessaires au règne animal, est, sans contredit, une des plus belles découvertes de la science moderne; mais ces principes n'éprouvent-ils aucun changement en passant d'un règne à l'autre? N'y a-t-il dans

l'accroissement de nos organes qu'une simple juxtaposition de molécules comparable à ce qui se passe dans la cristallisation d'un sel inorganique? Aucune partie végétale ne jouit de cette contractilité active qui caractérise les muscles de l'animal. La fibrine, qui forme la base de ces muscles, qui leur communique cette faculté source de tous nos mouvemens, a-t-elle donc revêtu des propriétés nouvelles? ou bien est-ce à sa réunion en fibres, à un arrangement de molécules, qu'elle doit la manifestation d'une faculté qu'elle ne possédait jusque-là qu'à l'état latent? Alors même que cette dernière hypothèse serait pleinement démontrée pour l'exemple que nous citons, ne reste-t-il à l'animal, en tout état de cause, qu'à détruire l'œuvre du végétal? Evidemment consommateur dans un très grand nombre de cas, ne sera-t-il jamais producteur? Toutes ces matières élémentaires, qu'on ne rencontre que chez lui, ne sont-elles que des dégénérescences des produits végétaux ramenés par une série de transformations successives vers leur état premier de matière brute? Bien des recherches nous semblent encore nécessaires avant que ces questions puissent être résolues affirmativement. Quel végétal, par exemple, a organisé cette mystérieuse liqueur dont l'influence inexplicable a le pouvoir d'éveiller la vie dans les germes endormis?

Dans l'esquisse rapide que nous avons tracée de l'histoire de la chimie, nous avons vu que cette science, fille de la médecine, longtemps cultivée uniquement par des hommes occupés de l'art de guérir, avait reçu de cette origine une empreinte ineffaçable. Les alchimistes recherchaient avec la même ardeur la panacée universelle et la pierre philosophale. Paracelse et ses successeurs sont l'expression la plus complète de cette tendance. Plus tard, lorsque Lavoisier, après avoir renversé les vieilles erreurs, eut fondé largement la science nouvelle, nous le voyons chercher à couronner l'œuvre par des applications physiologiques. Ses disciples le suivirent également dans cette voie. Fourcroy peut être considéré comme un des chefs du *chimisme* moderne; mais on doit reconnaître qu'il sut éviter les exagérations de ses devanciers, et qu'il mit toujours beaucoup de circonspection dans l'exposé des théories partielles qu'il s'efforça de propager. Girtanner, Valli, Jaëger, qui marchèrent dans la même direction, ne tardèrent pas à s'écarter de cette sage réserve. Pour eux comme pour Sylvius, la chimie dut donner la clé de tous les problèmes physiologiques, et le premier alla jusqu'à voir dans l'oxigène le principe même de l'irritabilité, la cause et l'agent de la vie. Heureusement ces conceptions tombèrent bientôt dans l'oubli qu'elles méritaient.

Aujourd'hui, forte de ses conquêtes récentes, la chimie revient à la charge. Sera-t-elle plus heureuse que par le passé? Ramener la digestion à n'être plus qu'une dissolution, faire de la nutrition un phénomène d'absorption, trouver dans la combustion du carbone et de l'hydrogène la cause unique de la chaleur animale, déchirer ainsi tous les voiles qui nous ont caché jusqu'à ce jour le mécanisme de ces fonctions, et ramener les principaux actes de la vie à une simple application des lois ordinaires de la matière, serait un fait immense dans les annales de l'esprit humain, un de ces évènemens scientifiques dont il est impossible de prévoir toutes les conséquences. Nous ne croyons pourtant pas que l'on soit encore si près du but. Sans doute, les progrès accomplis depuis un demi-siècle par la physique et la chimie ont quelque chose de merveilleux; mais ces sciences sont encore loin de pouvoir rendre compte de tous les phénomènes physiologiques: elles ont à dégager bien des inconnues dans leurs propres domaines, avant d'en venir à ces hautes applications. Il serait possible, par exemple, d'indiquer les travaux préliminaires qu'elles devraient entreprendre et mener à fin, avant d'aborder avec quelque certitude le problème de la chaleur animale.

Applaudissons toutefois à ces efforts hardis de la science. Dans les êtres séparés de la matière brute par l'organisation, deux principes sont sans cesse en présence. Au milieu des actes de la vie, les matériaux qu'elle met en jeu ne peuvent échapper à leur nature. Toujours ils se ressentent de leur origine inorganique, et se refuser à reconnaître dans les êtres vivans des actions physiques et chimiques serait vouloir nier l'évidence. Ame et corps, c'est-à-dire intelligence, organisation et matière, l'homme lui-même présente une triple série de phénomènes distincts dans leur essence, mais qui réagissent sans cesse les uns sur les autres et se masquent réciproquement. Faire la part de ces trois causes est une entreprise aussi belle que difficile. Le succès intéresse également le psychologiste et le physicien, le philosophe et le physiologiste. Qu'on ne s'alarme donc pas de cette tendance à explorer les êtres vivans comme des corps inorganiques, qu'on n'y voie pas, avec quelques esprits d'ailleurs distingués, une résurrection des tristes théories du matérialisme; rien de plus propre au contraire à montrer tout ce qu'il y a de vide sous cette désolante doctrine, qui n'aperçoit dans la nature que des forces brutales fonctionnant à l'aveugle sous l'impulsion du hasard.

A ce point de vue, l'*Essai sur la Statique chimique des êtres organisés* nous paraît une œuvre tout-à-fait hors de ligne, et digne en

tout point d'un homme dont l'esprit inventif a toujours su s'ouvrir des voies nouvelles. Jamais la science positive et expérimentale n'avait pénétré aussi avant dans les domaines inconnus de la vie. Les travaux dont cet ouvrage offre le résumé présentent une masse énorme de recherches. Un grand nombre appartiennent en propre à l'auteur, ou ont été entreprises sous son inspiration (1). Tous ces résultats ont été rapportés à une formule générale entièrement neuve, remarquable par sa clarté, séduisante par la simplification extrême qu'elle apporte dans l'explication des phénomènes vitaux les plus complexes. Les faits fondamentaux sur lesquels repose cette théorie sont hors de doute, les conséquences principales en sont incontestables. Si quelques déductions attendent encore la sanction de l'avenir, si quelques-unes doivent disparaître, ce ne sera pourtant pas en vain que ces vastes questions auront été soulevées, que ces grandes idées auront été jetées dans le monde.

A. DE QUATREFAGES.

(1) M. Liébig, ancien élève des laboratoires de Paris, aujourd'hui un des chimistes les plus distingués de l'Europe, a cru pouvoir revendiquer en termes peu mesurés plusieurs de ces résultats : il a forcé M. Dumas à démontrer tout ce qu'il y avait d'insoutenable dans ces prétentions. Dans une de ses leçons publiques, l'auteur de la *Statique chimique*, après avoir rappelé sa formule générale, a repris un à un les élémens qui la composent, et, s'appuyant sur des citations authentiques, il a rendu justice à chacun. M. Liébig doit aujourd'hui regretter amèrement d'avoir soulevé un débat qui compromet à la fois sa position scientifique et sa dignité personnelle, malgré le soin extrême qu'a mis M. Dumas à ne pas s'écarter de cette haute réserve qu'inspire toujours le véritable amour des sciences.

MŒURS ÉLECTORALES

DE

LA GRANDE-BRETAGNE.

I. — *Parliamentary Debates.*
II. — *Report of the election compromises committee.*
III. — *Thoughts on purity of election,*
by a member of parliament (M. MILNES).

Il y a dix ans à peine que l'Angleterre a échappé à une révolution par une réforme, et qu'elle a su s'épargner, en accomplissant un progrès volontaire et régulier, les douloureuses épreuves qui accompagnent toujours les mouvemens subits des peuples. La révolte et la victoire de Paris venaient d'éclater comme un obus sur le monde; le volcan révolutionnaire, ouvert durant trois jours, avait répandu ses flots de lave sur les nations environnantes; le premier ministre de l'Angleterre jetait, au milieu de la chambre des lords, ces paroles de Pitt : « Si le parlement ne se réforme pas lui-même, il sera réformé par la pression du dehors et par la colère du peuple; » tandis que les défenseurs désespérés de l'oligarchie s'écriaient en se voilant

la tête : « Ceux qui vont nous suivre assisteront à la chute de la monarchie. »

Qui n'aurait cru alors que la dernière heure de l'aristocratie anglaise était venue? qui n'aurait cru que cet arbre séculaire, ébranlé par les coups de la démocratie, allait tomber avec toutes ses branches en entraînant dans sa chute les institutions qui avaient si long-temps grandi sous son ombre? Et cependant, dix ans à peine se sont écoulés, et déjà la phalange patricienne a rallié ses forces un moment dispersées; elle a reconquis une à une toutes les positions qu'elle avait perdues; elle est sortie avec une vie nouvelle de cette crise qui devait lui servir de tombeau, et nous venons de voir ses représentans, après un exil passager du pouvoir, y être ramenés triomphalement par la voix populaire.

Ce qui a fait le caractère principal de cette réaction, si clairement manifestée par les dernières élections, c'est qu'elle n'a pas été l'œuvre d'un caprice ni d'un mouvement d'enthousiasme : la majorité conservatrice a grossi lentement comme une mer qui s'enrichit du tribut des fleuves; elle a grandi avec la régularité majestueuse et la force irrésistible de la marée montante, jusqu'au moment où elle a envahi le siége du pouvoir.

Cette résurrection de la prépondérance aristocratique en Angleterre jette un nouveau jour sur le véritable caractère du bill de réforme. Nous ne voulons point déprécier cet acte célèbre, mais nous croyons que ceux qui l'ont provoqué, comme ceux qui l'ont combattu, se sont également mépris sur la portée réelle du bill, et qu'en voulant y voir presque une révolution démocratique, ils ont oublié la différence profonde qui existe entre des institutions démocratiques et des institutions libérales.

La réforme a été un grand pas vers le progrès, mais en ce sens seulement que la constitution anglaise a marché de l'oligarchie à l'aristocratie. Il y a eu une diffusion plus grande de l'influence politique, mais cette influence n'est pas sortie du sein de la grande propriété. Au moment où le gouvernement de lord Grey entreprit de réformer la représentation nationale, le système des bourgs pourris avait pris un tel développement, que l'indépendance de la couronne, plus encore que celle du corps électoral, était sérieusement menacée par cette concentration des majorités dans un petit nombre de mains.

Ainsi, la majorité de la chambre des communes était nommée par moins de 15,000 électeurs. Plusieurs bourgs qui avaient droit de représentation au parlement, ne possédaient que 12, 10 ou 6 votans.

privilégiés. Gatton et Old Sarum, qui portent des noms célèbres dans les fastes de la corruption électorale, n'avaient en réalité qu'un seul électeur. A Gatton, il y avait six maisons; à Old Sarum, il ne restait que les ruines d'un ancien château qui conservaient cependant le privilége de se faire représenter. Lord John Russell ne pouvait-il pas dire justement : « Si un étranger venait voir comment cette sage et grande nation choisit ses représentans, ne serait-il pas profondément surpris si on lui montrait un monticule de verdure en lui disant qu'il envoie deux représentans au parlement, ou si on le menait à une muraille de pierre, en lui disant qu'elle nomme aussi deux représentans, ou si on le faisait promener dans un parc sans vestige d'habitation, en lui disant que ces arbres qu'il voit nomment encore deux représentans. »

On avait calculé que sur 658 membres du parlement, il y en avait 16 nommés par l'influence du gouvernement, et 471 par l'influence de 144 pairs et de 124 grands propriétaires. 7 pairs seulement faisaient nommer 63 membres de la seconde chambre. Le duc de Norfolk en faisait nommer 11; les ducs de Rutland et de Newcastle, chacun 7.

Ces bourgs, qui ont gardé le nom historique de bourgs pourris, se vendaient ou se transmettaient héréditairement avec leurs droits de représentation. Gatton fut acheté, en 1795, pour la somme de 2,750,000 francs. « Les siéges au parlement, disait M. Sheil, se vendent en plein vent; il s'est établi une sorte de bazar parlementaire pour la vente des franchises du peuple; on a vu les bourgs figurer dans les contrats de mariage et servir de dot. Dans l'Orient, quand une sultane se marie, il est d'usage de lui donner une province pour ses colliers, une autre pour ses bracelets, une autre pour sa ceinture; sous notre système de représentation, nous ne serions pas étonnés de voir une femme à la mode recevoir Old Sarum pour ses épingles, et Gatton pour son douaire. »

Et cependant ces bourgs pourris eux-mêmes présentaient un singulier mélange de bien et de mal. C'était par cette porte qu'entraient des jeunes gens pleins d'avenir, mais sans fortune, et que la protection de quelque grande famille plaçait d'emblée sur la scène, dont leur pauvreté leur eût interdit l'accès. Les plus grands hommes parlementaires de l'Angleterre, Pitt, Fox, Burke, Sheridan, Canning, Brougham, sont entrés dans le parlement par des bourgs pourris; de telle sorte que ces bourgs, qui faisaient la honte de la représentation anglaise, étaient particulièrement l'apanage et presque

la seule ressource de ce qu'on appelle aujourd'hui les capacités. Un des membres les plus distingués de la chambre des communes, M. Milnes, écrivait dernièrement : « Les destinées de notre pays dépendent beaucoup plus des personnes qui l'administrent et le guident, que d'aucune mesure particulière de progrès et de réforme... Elles reposent surtout sur le caractère de ceux qui composent la majorité dans la chambre des communes. Pour des hommes d'un caractère plus réfléchi qu'énergique, une élection contestée est déjà une entreprise très pénible; déjà la chambre des communes est devenue moins distinguée, moins lettrée, moins propre à une discussion grave, moins attentive pour l'âge et l'expérience, plus passionnée pour les luttes personnelles, plus tolérante pour la trivialité et la grossièreté. Déjà le philosophe radical se retire avec joie de cette arène pour aller retrouver ses livres; déjà le gentilhomme conservateur retourne à ses occupations rurales, et l'homme de lettres à la contemplation plus paisible de l'art et de la nature; déjà la science étroite et bornée, la volonté brutale, l'ambition grossière, envahissent la chambre et la mènent à ce terrorisme démocratique qui est la plaie des nations libres. Le penseur paisible et laborieux, qui, sans aucun calcul d'ambition, est prêt à consacrer à son pays l'expérience de ses longs travaux, ne quittera plus son foyer et ses livres pour s'exposer à de pareilles épreuves... Et quand vous aurez livré le parlement à de telles passions que les plus braves et les plus forts oseront seuls les affronter, vous aurez séparé les élémens d'action et de volonté des élémens de propriété et de réflexion, et d'un tel divorce il ne peut sortir que du mal. »

Sans doute, si la suppression des bourgs pourris avait mis un terme aux abus qui dégradaient en Angleterre la représentation nationale, des considérations philosophiques, quelque spécieuses qu'elles fussent, ne pourraient ôter à cet acte de justice sa légitime valeur. Malheureusement, il est devenu aujourd'hui incontestable que le bill de réforme, au lieu d'éteindre la corruption électorale, n'a fait, sous certains rapports, que lui donner une nouvelle impulsion, et nous aurons l'occasion de donner des preuves nombreuses de l'exactitude de cette assertion.

Une des dispositions les plus efficaces du bill de réforme a été celle qui a multiplié le nombre des bureaux où l'on reçoit les votes, et qui a réduit le nombre des jours pendant lesquels les électeurs avaient la faculté de voter. Avant la réforme, il n'y avait pour chaque collége qu'un seul bureau d'inscription, qui devenait ainsi une espèce de

place forte dont les premiers occupans ne permettaient l'accès qu'à leurs amis, et qu'il fallait emporter d'assaut. De plus, les électeurs avaient quinze jours pour se faire inscrire, ce qui faisait quinze jours de cohue, de pugilat et de véritables batailles, très souvent sanglantes et assez souvent mortelles. Il y a dans les chroniques électorales de l'Angleterre des récits fabuleux sur ces campagnes de quinze jours qui tiennent tout-à-fait du roman. « Cet heureux temps n'est plus. » La Grande-Bretagne a beaucoup dégénéré sous le rapport du pittoresque. Depuis que, par l'effet du bill de réforme, le nombre des bureaux d'inscription a été multiplié indéfiniment selon le chiffre de la population, depuis que le nombre des jours de vote a été réduit de quinze à un seul pour les villes, et à deux pour les comtés, les élections ont perdu une grande partie de leur physionomie proverbiale.

L'Irlande seule a conservé le dépôt de ces traditions. Dans ce malheureux pays, où l'antagonisme des religions se perpétue de siècle en siècle, où la population est divisée en race conquérante et en race conquise, et où il y a une barrière infranchissable entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas, le peuple est obligé de combattre, par l'intimidation brutale et la force ouverte, l'intimidation plus inique peut-être, quoique légale, de ses maîtres. Le prêtre catholique et le *landlord* protestant sont en présence; le propriétaire dit à son fermier : « Vote pour mon candidat, où je te chasse de ta masure, » tandis que le prêtre lui dit : « Vote pour le mien, où je te maudis et je te chasse du ciel. » Et le malheureux votant, ainsi placé entre l'expropriation et l'excommunication, suspendu entre le ciel et la terre, partagé entre le soin de son corps et le soin de son ame, ne peut pas même se dérober à son sort par la fuite ou la neutralité. De pareilles mœurs ne pouvaient être affectées par la législation tant que les circonstances qui les avaient créées restaient les mêmes. Aussi, depuis comme avant le bill de réforme, les élections irlandaises ont toujours été fécondes en scènes de tumulte, de violence, et quelquefois de carnage. « Dans un des comtés, dit un écrivain réformiste, nous avons vu tirer des coups de fusil sur la voiture du candidat, nous avons vu des bandes armées cerner les votans dans leurs maisons et les forcer, le pistolet sur la poitrine, à promettre leurs voix; nous avons vu les électeurs ne pouvoir aller voter qu'avec une escorte de soldats; ailleurs, nous avons vu creuser un fossé au milieu d'une grande route pour y faire verser la malle-poste qui transportait des votans opposés au candidat libéral. »

Ailleurs aussi, c'est M. O'Connell qui menace les électeurs qui ne voteraient pas pour les candidats catholiques de faire marquer leur porte avec des os en croix et une tête de mort. Ou bien, c'est un prêtre qui, du haut de la chaire, dit aux électeurs récalcitrans : « Vous ne faites plus partie de notre église; sortez du lieu saint : vos femmes vous abandonneront, la vengeance du ciel tombera sur vous en ce monde, et vous entrerez dans l'autre monde avec la marque de Caïn sur le front. »

Sans aller plus loin qu'aux dernières élections, celles de 1841, nous pourrions rencontrer des exemples nombreux de ce genre d'intimidation. Nous en choisirons quelques-uns dans les dépositions qui ont été faites devant les comités d'enquête de la chambre des communes. Un électeur de Cork dépose ainsi : « Je vis une grande foule avec des branches vertes, qui attaquait les électeurs conservateurs. Un nommé Woods, qui avait voté pour Leader, fut suivi par des gens en guenilles; je courus après lui, et je vis deux hommes qui l'assommaient à coups de bâton. Je ne voulus plus voter; j'eus peur, et j'allai avertir mon père et mon frère, pour les empêcher de venir voter. »

Un autre dépose dans les termes suivans : « Je venais de voter, quand je fus assailli dans la rue par une bande nombreuse. Un de ces hommes me jeta mon chapeau par terre, un autre me donna un coup de bâton sur la tête. Je me jetai dans une boutique; j'avais la tête entamée, et je saignais abondamment. »

Les électeurs sur lesquels on voulait exercer « l'intimidation » étaient marqués à la craie sur le dos. On les enlevait, on les emportait dans des maisons, et on leur faisait prêter serment de voter pour tel ou tel candidat. Un autre électeur de Cork dépose ainsi : « Je fus traîné jusqu'à la maison de M. Donovan, le prêtre catholique. On fut quelque temps à ouvrir la porte, et je reçus nombre de coups de pieds. Je fus gardé dans la maison du prêtre pendant une heure et relâché sous la condition que je voterais pour O'Connell, ce que je promis de faire. »

Il faut rendre justice aux entrepreneurs d'élections; ils y mettaient de l'humanité, et, quand ils avaient fait des blessés, ils avaient soin de leur amener des médecins pour les panser. « J'eus la tête ouverte par une pierre, dit un de ces malheureux hommes libres; plusieurs autres avec moi furent blessés. Nous nous réfugiâmes dans une auberge d'où l'on nous empêcha de sortir; on fit venir un chirurgien pour nous panser. »

Il y en avait d'autres auxquels on faisait faire des voyages improvisés dans des lieux inconnus. « Je fus entouré par la foule, dit un électeur de Newmarket, et je fus traîné dans la maison que je venais de quitter. On me mit sur un cheval et on m'emmena à quatre milles de là. On me fit promener dans des montagnes que je n'avais jamais vues auparavant; on me fit entrer dans une maison, et j'y restai plusieurs jours. Ceux qui m'avaient emmené dirent aux gens de la maison de me garder, de ne me laisser manquer de rien, et de me donner à boire et à manger à discrétion. »

Si de pareilles mœurs pouvaient être excusées et justifiées, elles le devraient être en Irlande, où il ne reste à la race dépossédée que cette seule ressource contre l'oppression. Mais ce genre d'intimidation, qu'on pourrait appeler l'intimidation de bas en haut, en opposition avec l'intimidation de haut en bas, a, sauf quelques exceptions dont nous parlerons, presque entièrement cessé d'exister en Angleterre depuis la réforme. Les mœurs, ou du moins les mœurs extérieures, y ont beaucoup gagné : de grands scandales ont cessé d'affliger la pudeur publique; mais la liberté des électeurs et l'indépendance des votes ont-elles participé à cette amélioration? Nous ne le croyons pas. Bien plus; ainsi que nous l'avons dit, l'acte de réforme n'a fait, sous certains rapports, qu'ouvrir de nouvelles portes à la perversion des mœurs électorales, et toute l'influence dont disposait l'intimidation illégale a été jetée dans la balance de l'intimidation légale et de la corruption. Encore une fois nous ne voudrions point médire de l'acte de réforme. Ç'a été une mesure grande, juste et libérale; toutefois, il ne faut pas imaginer qu'elle ait atteint sensiblement la puissance de l'aristocratie. Pouvait-on raisonnablement croire que le parti whig, qui comptait autant de grands propriétaires que le parti tory, et qui contenait dans son sein le plus noble et le plus vieux sang de l'Angleterre, celui des Howard, des Russell, des Cavendish et (en ce temps-là) des Stanley, introduirait de ses propres mains dans la constitution anglaise la prédominance de l'élément démocratique? Il est extrêmement curieux de voir comment s'y prirent les auteurs du bill de réforme pour étendre la base du droit de suffrage sans altérer l'essence aristocratique des institutions, et comment, de son côté, le parti de la résistance s'empara de l'arme libérale que l'on voulait tourner contre lui, et sut trouver de nouveaux élémens de force et d'autorité dans ce qui devait, disait-on, porter un coup mortel au monopole dont il jouissait depuis tant de siècles.

Nous avons vu par quels singuliers droits héréditaires attachés à quelques misérables bourgs, quelquefois à des ruines, la plus grande partie de la représentation nationale était concentrée entre les mains d'une centaine de pairs. Que fit le bill de réforme? Il enleva la franchise à ces pierres inertes, et la donna à des créatures animées; mais il la distribua de telle façon que la propriété foncière, qui est, dans tous les pays du monde, la base véritable et légitime de l'influence aristocratique, obtint dans la représentation nationale une part encore plus grande que celle qu'elle avait précédemment. Ainsi, tandis que lord John Russell, en qui se personnifie plus particulièrement l'acte de réforme, donnait la franchise à Manchester et à plusieurs autres villes, il augmentait en même temps considérablement le nombre des représentans des comtés. Cette clause fut, si l'on veut nous passer la comparaison, le morceau de sucre mis dans la médecine que l'on voulait faire prendre à l'aristocratie. Les intelligens patriciens, en gens habiles, commencèrent par accepter l'indemnité qu'on leur offrait, puis ils glissèrent innocemment dans le bill de réforme deux clauses qui en détruisirent presque tout l'effet et les rendirent eux-mêmes plus puissans que jamais. Ces deux clauses furent : celle qui donna le droit de suffrage aux *tenants at will* (fermiers sans bail), et celle qui le conserva aux *freemen* (membres des corporations). C'est une considération digne de remarque, que ces deux mesures ont pour principe l'extension et non la restriction du droit de suffrage; que toujours nous voyons le parti véritablement libéral chercher à réduire, et le parti aristocratique chercher à multiplier le nombre des électeurs : tant il est vrai que la liberté ne constitue pas par elle-même l'indépendance, et que, dans les pays où l'exercice régulier des droits politiques n'est pas assuré par la propriété, toute extension nouvelle du droit de suffrage ne peut qu'apporter une nouvelle somme d'influence à l'aristocratie.

La création et le maintien des deux classes d'électeurs que nous venons de nommer ont suffi pour altérer toutes les conséquences que contenait en germe le bill de réforme, et pour faire de cet acte célèbre comme une boîte de Pandore d'où se sont répandus sur la surface de l'Angleterre des trésors jusque-là cachés d'intimidation et de corruption.

Pour que l'on ne nous soupçonne point d'attaquer injustement le bill de réforme, nous emprunterons le témoignage d'un des partisans les plus décidés de cette mesure, du membre le plus radical du dernier ministère, M. Macaulay. L'ancien ministre de la guerre

disait : « Le mal dont nous nous plaignons n'a fait que s'accroître dans les dernières années, et je ne puis me dissimuler que la faute en est en grande partie au bill de réforme. C'est, du reste, le sort commun de toutes les grandes mesures de progrès. La réformation de l'église a engendré une classe de maux moraux inconnus au temps des Plantagenets, et la révolution, ce grand évènement qui a assuré notre liberté civile et religieuse, a donné naissance à des crimes que le règne des Stuarts n'avait jamais vus. C'est ainsi que le bill de réforme, tout en conférant au peuple de grands bienfaits, a produit de nouveaux et a aggravé d'anciens maux : il a balayé des abus, mais il a donné une nouvelle vie aux abus qu'il a épargnés. Il a tari certaines sources de corruption, mais le cours de celles qu'il n'a pas taries est devenu plus profond et plus impétueux que jamais. Il a détruit, ou du moins il a restreint dans d'étroites bornes, le vice des nominations directes, mais il a donné un nouvel élan au vice plus grand de l'intimidation, et cela au moment même où il conférait la franchise à des milliers d'hommes accessibles à l'intimidation. Il est impossible de fermer les yeux à l'évidence qui nous presse de toutes parts. »

Ainsi, l'intimidation et la corruption, voilà les deux grands vices des mœurs politiques de l'Angleterre; vices profonds, incorrigibles, que les réformes accomplies ont laissés dans toute leur force, que de nouvelles réformes ne feraient qu'accroître encore, que les progrès de l'esprit public peuvent seuls effacer, et que le bras de la législation ne saurait atteindre, parce qu'ils se développent sous la protection et à l'ombre de la législation elle-même.

La réforme, en créant des milliers de petits électeurs, n'a fait que jeter une nouvelle pâture au sphinx dévorant de la corruption. Tout fermier de 1250 francs dans les comtés, tout locataire de 250 francs dans les villes, a été investi du droit de suffrage. Qu'arrive-t-il? C'est que les grands propriétaires créent toute une population d'électeurs qui sont leurs sujets, leur bien, leur chose. Le duc de Buckingham, au lieu d'affermer ses terres en grand, les subdivise à l'infini et les afferme sans bail; puis, quand viennent des élections générales, autant de fermiers, autant d'électeurs, autant de votes acquis, et tous ces législateurs indirects vont voter militairement sous la bannière de leur maître, sous peine d'expulsion. M. Sheil, dans son langage irlandais plein d'images, montrant un de ces malheureux électeurs au moment du vote, s'écriait : « Il voit d'un côté l'homme qu'il est habitué à regarder comme le libérateur de son pays, et il sent son

cœur se gonfler; puis il voit d'un autre côté le champion de cette tyrannie hautaine qui, il y a peu de temps encore, foulait aux pieds son pays, calomniait sa religion, déshonorait ses filles, et l'accablait de son mépris. C'est pour cet homme qu'il est appelé à voter! Pâle et tremblant, il monte sur les *hustings* comme sur un échafaud, et prononce, non pas le nom de celui qu'il aime et respecte, mais le nom de celui qu'il méprise et qu'il abhorre! Ou bien il se révolte contre la tyrannie, et il vote selon sa conscience. Ah! malheureux! Avant un mois, avant une semaine peut-être, tout ce qu'il possède sera saisi et enlevé; le cheval qui traînait la charrue, la vache qui donnait le lait, le lit sur lequel il oubliait quelquefois ses angoisses, tout sera pris, et il s'en ira avec la Providence pour guide, et Dieu, je l'espère, pour vengeur. »

Voilà le sort des petits fermiers. Cette domination des propriétaires est tellement inhérente aux mœurs anglaises, que lord Stanley disait en plein parlement qu'il suffisait de connaître dans quel sens voterait telle ou telle famille pour déterminer d'avance l'issue de l'élection d'un comté. Aux dernières élections générales, il se présenta un fait curieux. Le duc de Leeds, qui avait de grandes propriétés dans le Yorkshire, venait de mourir, et on ne savait pas encore quel parti choisirait le nouveau duc. Pendant quinze jours, les candidats des deux parts s'abstinrent de *canvasser* les fermiers. A la veille du vote, un des candidats rencontra un électeur qui lui dit : A la fin, nous avons reçu des ordres; il paraît que nous votons pour les *jaunes* (pour les whigs). En effet, les fermiers du duc de Leeds votèrent tous jusqu'au dernier pour les whigs.

Ainsi des campagnes, ainsi des villes. Ici même, la situation se complique. Il y a l'influence des propriétaires sur les locataires, et l'influence des pratiques sur les marchands. Londres, par exemple, est presque exclusivement la propriété d'un petit nombre de familles; le marquis de Westminster, chef des Grosvenor, le duc de Bedford, chef des Russell, et d'autres encore, possèdent des quartiers tout entiers. Qui les empêche de suivre l'exemple qui a été donné dans certaines villes, où des propriétaires, quelque temps avant les élections, forçaient leurs locataires à convertir des baux à l'année en baux à la semaine, et prenaient soin de faire tomber le terme de l'échéance au jour même du vote, de sorte que les électeurs se trouvaient ainsi sous le coup d'une expulsion immédiate? On a vu un pair d'Angleterre, après une élection, chasser en un jour de leur logis soixante de ses locataires. C'est ce que le duc de Newcastle,

par un mot devenu célèbre, justifiait en disant : « Nous avons le droit de faire ce que bon nous semble avec ce qui nous appartient. » Et que peut faire un malheureux marchand que dix de ses pratiques menacent d'abandonner s'il vote pour les *bleus*, et que dix autres menacent également s'il vote pour les *jaunes?* De quelque côté qu'il se tourne, n'est-il pas sûr de perdre? Ainsi placé, comme le fidèle compagnon de Buridan, entre deux bottes de foin, se laissera-t-il mourir d'inanition faute de savoir choisir? Il n'a pas même la triste liberté de s'abstenir : bon gré, mal gré, il faut qu'il vote. A la dernière élection de Bristol, un électeur, pour se dispenser de voter, s'était mis au lit. Pour se rendre malade, il avait pris médecine; et, pour se rendre plus malade, il avait pris médecin. Mais voici que, le jour fatal, les tories lui envoient un médecin tory, qui ordonne qu'on le porte au vote sur une chaise.... Sur quoi, le paralytique, de guerre lasse, fait un miracle, se lève et va voter comme tout le monde.

L'usage de la corruption n'est pas moins répandu que celui de l'intimidation. On a fait d'ingénieuses distinctions entre ces deux genres d'influence. On a dit que l'intimidation était la corruption dans sa forme la plus oppressive, la corruption dépouillée de toutes ses douceurs et de ses formes de libéralité, qu'après tout, 20 ou 25 millions, répandus par les classes riches dans les classes pauvres, ne laissaient pas que d'y produire un certain bien-être; que supprimer la corruption, ce serait donner une force nouvelle à l'intimidation, qui a l'avantage d'être moins coûteuse, et l'avantage plus grand encore de l'impunité, car, si la loi peut atteindre, jusqu'à un certain point, l'homme qui corrompt pour ainsi dire avec bienfaisance, elle n'a aucune prise sur celui qui corrompt par les menaces et la vengeance.

Ainsi, non-seulement la corruption est justifiée, en Angleterre, par les traditions, mais elle y jouit même d'une certaine popularité. C'est à l'ombre et sous la protection de ce sentiment public qu'elle a grandi, et qu'elle a pris un développement tel que le scandale a appelé la répression. Nous avons dit que la classe des électeurs sur laquelle s'exerçait principalement le système de corruption était celle des *freemen*, ce qui veut dire, sans doute par antithèse, hommes libres, hommes admis à la franchise. On est *freeman* par droit de naissance, ou on le devient par apprentissage. Ceux de cette dernière classe, étant obligés de donner quelques garanties de travail et d'industrie, valent généralement mieux que les *freemen* héréditaires. Ceux-ci sont la honte et la plaie du corps électoral anglais, l'écume de la démocratie, si tant est qu'il y ait véritablement une démocratie

en Angleterre. Ils considèrent comme le premier de leurs priviléges celui de se vendre; aussi ont-ils trouvé une protection constante auprès de l'aristocratie. Ici encore, le bill de réforme a donné une nouvelle impulsion à l'usage de la corruption. A l'aide de l'enregistrement régulier des électeurs, qui n'avait pas lieu avant la réforme, on connaît maintenant le nombre des votans, et on peut préjuger assez exactement quel sera le résultat du vote. Les candidats savent donc à peu près combien de voix ils doivent acheter, et, comme les *freemen* sont toujours à vendre, il se fait sur eux des enchères et des surenchères où la majorité s'emporte de haute lutte.

Rendons justice aux auteurs du bill de réforme. Ils avaient compris qu'en donnant le droit de représentation à de grandes villes qui ne l'avaient pas, ils le devaient enlever à une classe corrompue qui était indigne de le garder. Mais, sur ce terrain, ils rencontrèrent le parti aristocratique, qui se fit le champion déterminé de ce qu'il appelait les droits du peuple. Les tories se portèrent donc les protecteurs des *freemen;* il les défendirent au nom d'une idée toute-puissante en Angleterre, celle de l'inviolabilité du droit, du respect de la propriété et de l'hérédité. « Si une fois vous attaquez l'hérédité, disait sir Charles Wetherell, vous ne savez pas où vous irez. Il y a deux manières de détruire les droits héréditaires : de haut en bas, ou de bas en haut. Jetez les yeux sur un pays voisin (la France), vous y verrez un frappant exemple de la première manière. Ce que vous voulez faire aujourd'hui, en détruisant les droits héréditaires des *freemen*, n'est autre chose que la manière inverse. Je voudrais bien savoir comment les ministres de la Grande-Bretagne, après qu'ils auront mis en pratique le monstrueux principe de dépouiller les *freemen* des droits dont ils ont joui pendant des siècles, sauront refuser à leurs alliés libéraux la destruction des autres droits héréditaires qui font partie de la constitution. Lord John Russell et lord Althorp appartiennent à la pairie héréditaire du royaume; quand ils auront ravi aux corporations leurs droits acquis, qu'auront-ils à répondre à ceux qui voudront faire d'eux le citoyen Russell et le citoyen Althorp? » Le parti radical, qui ne voulut voir dans la suppression de ces priviléges qu'une restriction du droit de suffrage, se rallia en cette occasion au parti aristocratique, et les droits des *freemen* furent maintenus.

Ce fut ainsi que cette classe vénale, cette officine de corruption et d'immoralité publique, sortit vivante des mains de la réforme, et que l'équilibre que les auteurs du bill de 1831 avaient voulu établir dans

la représentation nationale par la fondation d'une classe moyenne, se trouva détruit par les efforts des deux partis extrêmes. L'aristocratie, à laquelle on enlevait les bourgs pourris, y substitua des électeurs pourris.

Jamais peut-être le flot de la corruption n'avait plus coulé à pleins bords qu'il ne l'a fait aux dernières élections. Le scandale a été si grand, que le parlement lui-même a été obligé, bien à contre-cœur, d'en rougir, et a senti la nécessité de prendre des mesures de répression. C'est un député radical, M. Roebuck, qui a attaché le grelot, et c'est sur sa proposition et sous sa direction que la chambre des communes a mis, pour ainsi dire, en accusation six de ses membres, prévenus d'avoir employé des moyens de corruption dans leur élection.

L'enquête ordonnée à cette occasion par la chambre a révélé des faits extraordinaires. A l'élection de Harwich, il a été dépensé par M. Attwood et le major Beresford 6,300 liv. sterl. (157,500 fr.) dans un collége composé de 182 électeurs. Plus de 75,000 francs ont été répartis de la main à la main entre trente-trois personnes.

L'élection de Nottingham a présenté un exemple très curieux de ce qu'on appelle en Angleterre le système des *compromis*, et dont voici l'explication. Quand un candidat qui a échoué croit pouvoir prouver légalement que son concurrent a employé des moyens de corruption, il adresse à la chambre des communes une pétition contre son élection. Quand la corruption est prouvée, le collége électoral qui a été convaincu de s'être laissé acheter perd son droit de représentation. Si donc le candidat élu se voit menacé par l'évidence, s'il se voit près de perdre son siége au parlement, et, par suite, d'être la cause de l'interdiction du bourg qui l'a nommé, il transige avec son adversaire, et donne sa démission sous la condition que la plainte portée contre lui soit retirée, et en même temps il s'engage à ne pas s'opposer à l'élection de son concurrent, qui reste ainsi maître de la place.

C'est ce qui est arrivé, cette année, à Nottingham. Les candidats à la représentation de cette ville étaient, pour les whigs, sir John Cam-Hobhouse, l'ancien ministre des affaires des Indes, et M. Larpent; pour les tories, M. Walter, principal propriétaire du *Times*, et M. Charlton. L'élection était une des plus turbulentes de toutes celles des trois royaumes, et les candidats whigs y avaient déjà dépensé 300,000 francs, quand les deux candidats tories, qui de leur côté avaient déjà dépensé 125,000 francs, ayant recueilli, dès une demi-

heure après le commencement du vote, des preuves suffisantes de corruption de la part de leurs adversaires, leur abandonnèrent la place, les laissèrent tranquillement achever leur triomphe, et suscitèrent une pétition contre leur élection à la chambre des communes. Les deux whigs, se voyant pris, transigèrent, et il se fit un compromis par suite duquel M. Larpent donna sa démission au bénéfice de M. Walter. Pour montrer avec quelle régularité se font ces sortes de marchés, nous ne pouvons faire mieux que de reproduire l'acte en bonne forme qui fut passé par les agens des deux parties. Voici ce *memorandum*, daté de Londres, le 4 mai 1842 :

« Il importe de régler les contestations pendantes, et il est convenu que :

« 1° Toutes les pétitions seront retirées.

« 2° D'ici à quatre jours, un des siéges à la chambre sera abandonné.

« 3° La somme de 25,000 francs sera payée à MM., etc., d'ici à sept jours, en considération des dépenses faites pour cette pétition.

« 4° Il est entendu que M. Walter occupera le siége devenu vacant, et, comme gage de son élection, il est convenu que MM. N. et N. s'engagent à ne s'y opposer ni directement ni indirectement.

« 5° Un billet de 4,000 liv. sterl. (100,000 fr.), signé par sir John Hobhouse et M. Larpent, sera déposé chez MM. N....., banquiers à Londres; MM. Bacon et Sutton Sharpe décideront si les conditions ont été honorablement remplies, et, s'ils jugent qu'elles ne l'ont pas été, le billet sera remis à M. Walter. »

C'est cet acte curieux qui a formé la principale pièce d'évidence contre M. Larpent et M. Walter devant la commission d'enquête. Nottingham, qui contient environ cinq mille électeurs, et parmi eux plus d'un millier de *freemen*, passe pour un des bourgs les plus ouverts à la corruption et à la vénalité qui soient dans la Grande-Bretagne. On peut juger par quelques exemples jusqu'à quel point le bourg de Nottingham mérite la réputation dont il jouit; nous prendrons ces exemples dans le rapport de la commission. Le président, M. Roebuck, interroge M. Fladgate, l'agent de M. Walter :

D. — Quels ont été les faits principaux de corruption?

R. — On a mis en usage ce qu'on appelle à Nottingham le système de l'argent du panier (*basket money*), qui consiste en ceci : trois ou quatre semaines avant l'élection, les votans viennent trouver les membres actuellement en possession, ou leurs agens, pour leur demander l'argent du panier, qui est ainsi appelé parce qu'on le donne

le samedi, jour de marché, et qu'il est censé devoir être employé à acheter des provisions pour la semaine. La distribution a généralement lieu dans une auberge désignée à cet effet, et les votans reçoivent alors de 10 à 12 shellings... Mais il est encore douteux que l'argent du panier puisse être considéré comme un acte de corruption... Nous aurions donc eu à prouver que d'autre argent avait été donné directement pour des votes. —

Ceci n'est qu'une seule des variétés de corruption employées à Nottingham; il y en a d'autres infiniment plus pittoresques, telle que celle qui consiste à enfermer les votans comme des moutons dans un parc, ou à les emporter ivres à quelques vingtaines de milles du lieu de l'élection. Nous laissons encore parler l'agent de M. Walter :

« Nous aurions prouvé qu'un grand nombre des votans avaient été enivrés et emmenés dans différens endroits du voisinage et quelquefois très loin; il y en a vingt qui ont été emmenés jusqu'à Gravesend. Nous aurions prouvé que pendant ces voyages on avait déterminé plusieurs de ces hommes à promettre leur vote, et que ceux qui ne l'avaient pas promis avaient été emmenés à une telle distance qu'ils n'auraient jamais pu revenir à temps pour voter.

D. — Pourriez-vous dire combien on en a ainsi transporté?

R. — Je puis dire qu'environ trois cents électeurs ont été ainsi emmenés dans différentes parties du royaume. J'ai cité Gravesend parce que cette ville est très loin de Nottingham.

D. — N'y a-t-il pas eu des électeurs enfermés (*cooped*)?

R. — Oui; il y en a eu qui ont été enfermés, non pas à Nottingham, mais à douze milles de là, dans des maisons.

D. — Pourriez-vous dire dans quelles maisons?

R. — Dans celle de lord Rancliffe, etc., et aussi dans les jardins de lord Melbourne, à Melbourne. Ils ont été parqués dans les jardins de lord Melbourne trois ou quatre jours avant l'élection; ils couchaient comme ils pouvaient dans les auberges du voisinage; le matin, on les emmenait dans les jardins, on les y gardait toute la journée, et on les faisait boire pour pouvoir les garder la nuit.

D. — Combien y avait-il d'électeurs?

R. — Cinq mille, et j'ai calculé qu'il y en avait deux mille qui avaient été achetés.

Décidément, le ministère de lord Melbourne ne brille pas dans toute cette affaire; ce sont les jardins de lord Melbourne lui-même, alors premier ministre, qui servent à parquer le troupeau électoral, et ces procédés cavaliers s'exécutent précisément au bénéfice d'un

de ses collègues, sir John Hobhouse. L'ancien ministre des Indes a été interrogé par la commission, et sa déposition n'est pas la moins curieuse. En voici quelques passages :

« Je déposai d'abord 5,000 liv. st. (125,000 fr.) chez un banquier; M. Larpent s'engagea également à déposer 125,000 fr. Je payai encore ultérieurement 50,000 fr.

D. — De sorte que vous avez personnellement dépensé 7,000 liv. st. (175,000 fr.)

R. — Oui, sans compter les dépenses du compromis.

D. — Pourriez-vous nous dire ce que vous ont coûté vos élections précédentes à Nottingham?

R. — Ma première élection m'a coûté peu de chose, environ 1,800 liv. st. (45,000 fr.); la seconde, celle de 1837, m'a coûté 100,000 fr.

D. — Avez-vous vu, à Nottingham, des troubles qui aient nécessité l'intervention de la force armée?

R. — Oui. Quand j'arrivai à Nottingham, je vis beaucoup d'agitation dans la ville; mes amis me dirent que je ne pouvais pas sortir en sûreté si je n'étais bien gardé, et ils m'empêchèrent de sortir. Quand je voulus absolument sortir, ce que je fis avec un ou deux de mes amis, je fus obligé de prendre des rues détournées et de faire le grand tour pour sauver ma vie. On m'aurait tué, si je n'avais pris ces précautions. Le jour de la nomination, une troupe d'hommes à cheval, que je sus depuis être la *yeomanry*, vint se ranger en ordre sur la place de la bourse, où se faisait la nomination, et où il y avait une foule compacte. Il s'engagea une véritable bataille. Il y eut aussi beaucoup de violences dans la salle où nous étions. Après la nomination, je voulus sortir avec M. Larpent pour retourner à notre hôtel, mais le maire me dit qu'il ne me laisserait pas sortir, parce que ma vie serait en danger, et qu'il avait envoyé quérir la force armée. Un escadron de dragons arriva peu de temps après : les hommes, sabre en main, se formèrent en triangle, et voulurent emmener M. Larpent et moi jusqu'à l'hôtel, mais nous refusâmes, ne voulant pas que l'on pût dire que nous ne pouvions faire cent cinquante pas dans une ville que nous avions représentée au parlement. Nous sortîmes tous les deux bras dessus bras dessous, escortés des deux côtés par nos amis et nos partisans, c'est-à-dire par des hommes qui nous protégeaient par la force de leurs bras, quelques-uns avec des bâtons, pendant que nos adversaires cherchaient à nous donner des coups par-dessus leurs têtes.

D. — Avez-vous quelque raison de croire que ces violences fussent spécialement dirigées contre vous?

R. — Oui. J'étais le plus impopulaire des deux, parce que j'avais appuyé la nouvelle loi des pauvres. Je n'ai pas le moindre doute qu'il y avait des gens dans la ville très déterminés à me tuer, s'ils avaient pu me prendre. »

Il paraît qu'il en coûte, en Angleterre, pour être candidat, pour être élu, et pour avoir été ministre.

M. Larpent, le collègue de sir John Hobhouse, avait aussi pris sa part de ces faveurs populaires. Lors de sa précédente candidature, il n'avait pu paraître dans les rues sans recevoir des pierres : pour se mettre à l'abri d'un semblable accueil aux élections générales, il eut soin d'engager une bande nombreuse de gens qu'on appelle, en langage technique, des agneaux (*lambs*). Les agneaux ne sont autre chose que des *freemen* que l'on emploie comme coureurs et comme *canvasseurs* adjoints; on leur donne généralement trois shellings par jour; la paie se fait le samedi, et cet argent s'appelle encore « l'argent du panier. » M. Larpent se vit donc dans la nécessité de se faire une garde du corps avec ces agneaux.

« Ces *lambs*, dit-il, coûtent très cher, et sont certainement très répréhensibles; mais, pour montrer où en étaient les choses, je dirai que, le jour de la nomination, j'allais à la bourse, donnant le bras à lord Rancliffe; un homme s'avança par-dessus la foule pour nous donner un coup, et, comme j'étais plus grand que lord Rancliffe, ce fut moi qui le reçus. Un de nos amis jeta cet homme par terre; mais il fut à son tour renversé sur lui, et une bataille commença... J'eus à faire des dépenses énormes. Pour tous les comités, il y avait des avocats, des messagers, des imprimeurs. Comme mon concurrent (M. Walter) avait des relations avec la presse, il envoya de Londres à Nottingham des journalistes qui créèrent immédiatement un journal contre moi. Je fus obligé de faire comme eux et de riposter par un autre journal. Tout cela m'a coûté beaucoup d'argent, en coureurs, en imprimeurs, en écrivains, etc. »

Les agneaux, à Nottingham, étaient divisés en sept districts; chaque district avait un comité, et il y avait en outre un comité général. Mais, quand on les payait à l'avance, ils ne gardaient pas toujours leur parole et se faisaient payer une seconde fois par le parti opposé pour faire volte-face. La vénalité s'étalait en plein soleil, et le rapport de la commission d'enquête abonde en exemples de ce genre. Un agent des candidats whigs disait dans sa déposition :

« Les électeurs disaient sans hésitation : « Nous ne voterons pas « sans argent, » et la seule question qu'ils fissent était : « Combien « nous donnerez-vous?... » Ils étaient si décidés à se faire payer, qu'en beaucoup de cas ils réclamaient l'argent d'avance.... J'attribuerais volontiers la cause de cette vénalité, d'abord à l'accroissement de la pauvreté, puis à l'absence de toute opinion politique. Beaucoup disaient : « Nous nous moquons de la politique; c'est une « affaire entre whigs et tories, et ni les uns ni les autres ne feront « rien pour nous. »

D. — Avez-vous quelques détails sur le système de corruption?

R. — Il n'y avait aucun système particulier; les votans regardaient la chose comme toute naturelle, et n'avaient pas l'air de penser à mal.»

En présence de pareils faits, rien n'est plus curieux, ou, pour mieux dire, rien n'est plus plaisant que l'air innocent, l'air «agneau» que se donnent les candidats. A les entendre, ils ne savent pas de quoi on veut leur parler. Ils ont bien lu quelque part dans les livres ou dans les journaux qu'il se rencontrait quelque chose comme de la corruption dans les élections, mais, personnellement, ils s'en lavent les mains. Cela ne les regarde pas, c'est l'affaire de leurs amis. Peuvent-ils empêcher que leurs partisans ne se portent, en leur faveur, à quelques excès de zèle tant soit peu compromettans? Sans doute ils donnent quelques milliers de louis, mais ils ne savent pas quel usage on en fait; ils ne s'occupent pas de ces misères. Écoutez encore sir John Hobhouse. On lui demande quelle garantie il avait que son argent serait dépensé à son bénéfice, et il répond :

« Cela dépendait uniquement de la bonne foi d'un seul individu. Je n'avais d'autre garantie que sa parole, et il ne m'a jamais rendu de comptes en aucune façon.

D. — Avez-vous personnellement eu connaissance que de l'argent ait été donné pour des votes en votre faveur?

R. — *Très certainement non.* »

A l'élection de Harwich, sur cent quatre-vingt-deux votans, deux candidats ont dépensé plus de 150,000 francs, sans compter ce qu'ont dépensé leurs concurrens. Le rapport de la commission dit :

« La plus grande partie des électeurs a été achetée. Les candidats déclarent solennellement que ni avant ni pendant l'élection ils n'ont eu connaissance d'aucun acte de corruption. »

En ce qui concerne l'élection de Reading, dans laquelle il a encore été dépensé quelques centaines de mille francs, les candidats affirment « qu'aucun argent n'a été employé directement à la corrup-

tion. Ils conviennent bien qu'une si forte somme n'a pu être appliquée uniquement à des dépenses légales, mais leur agent a refusé de rendre des comptes. »

Pour l'élection de Bridport, M. Warburton déclare solennellement que, « quant à lui, il n'avait pas eu la moindre connaissance que ses amis eussent employé des moyens de corruption, que ces manœuvres avaient été mises en usage tout-à-fait à son insu et sans son autorisation, implicite ou explicite, et que, s'il a donné sa démission, ce n'est pas par crainte pour lui-même, mais uniquement par inquiétude pour ses amis, qui, ainsi qu'il l'a découvert après l'élection, avaient été impliqués dans les menées des amis d'un de ses collègues. »

Ceci nous rappelle cette saillie pittoresque que nous avons entendue dans un autre parlement : « Qu'est-ce qu'un carliste? où s'en trouve-t-il? Pourriez-vous me faire le plaisir de me montrer un carliste? » C'est de la même manière que les puritains anglais s'écrient : « Pourriez-vous me faire le plaisir de me dire ce que c'est que la corruption? » Le comité d'enquête, interrogeant ce même M. Larpent que nous avons vu plus haut, lui dit :

— De tout ce qui s'est passé, n'arrivez-vous pas à la conclusion qu'on a fait un usage considérable de moyens de corruption?

R. — Voici la conclusion à laquelle j'arrive. Un certain nombre d'électeurs, par suite d'une coutume ou autrement, autant du moins que je puis le savoir, étaient habitués à recevoir de l'argent. La concurrence, l'excitation qui régnait alors, et la supposition que les deux partis se montreraient de bonne volonté, ont fait que ce genre de libéralité a été porté au-delà de ce qu'il avait jamais été. C'est du moins l'effet que cela m'a fait; car, quant à l'existence de quelque chose comme un système de corruption, de la part de sir John Hobhouse ou de la mienne, quant au fait d'une distribution d'argent à des personnes à nous connues, c'est ce qui est totalement et directement contraire à la vérité. Je n'ai jamais donné un shelling à qui que ce fût durant mes élections, et je ne me suis mêlé de rien absolument; mais j'ai lieu de croire, si on me demande quelle impression j'ai gardée de ce qui s'est passé, qu'il y avait des personnes de classe inférieure qui étaient dans l'habitude de recevoir de faibles sommes, et que, par suite de l'excitation qui régnait au moment de l'élection, cette somme, qui n'était d'abord qu'une sorte de *douceur* (*sic*) illégale sans doute, mais peut-être pas très répréhensible, s'était élevée au point de prendre les caractères de la cor-

ruption. Voilà tout ce que je sais; mais c'est uniquement une impression qui m'est restée dans l'esprit.

L'impression qui restera dans l'esprit du public sera-t-elle plus forte que celle qui est restée dans l'esprit de M. Larpent? Nous avouerons franchement que nous en doutons beaucoup. Ces singulières révélations excitent en Angleterre beaucoup plus de curiosité que de scandale : au dedans du parlement, c'est à qui témoignera la plus profonde horreur pour la corruption; mais au dehors, dans les clubs, dans les conversations privées, dans les couloirs même de la chambre, ces aventures électorales sont regardées comme tout-à-fait inoffensives, et sont un sujet inépuisable d'hilarité. De tout temps, on a voulu réprimer la corruption par des lois, et toujours les lois sont venues échouer contre les mœurs. Il en sera ainsi tant que le sentiment public n'aura pas condamné la vénalité. Les lois ne font pas le sens moral, elles le suivent.

Puisque la législation directe ne peut atteindre la corruption électorale, faut-il chercher un remède à ce mal profond dans de plus larges réformes? Cette question nous amène à l'examen d'une mesure qui a été bien des fois proposée et discutée dans le parlement, et qui a toujours été repoussée par les hommes qui veulent le maintien des institutions aristocratiques, par les whigs comme par les tories, par lord John Russell comme par sir Robert Peel : nous voulons parler du scrutin secret, qu'on appelle en Angleterre *ballot*.

L'usage du scrutin secret en Angleterre serait-il compatible avec les institutions du pays telles qu'elles existent aujourd'hui? Nous ne le croyons pas. De plus, le scrutin secret serait-il véritablement efficace, et servirait-il de frein à l'intimidation et à la corruption? Nous ne le croyons pas davantage. D'abord, le scrutin serait-il réellement secret dans un pays où il y a huit cent mille électeurs, où toutes les questions possibles, religieuses, politiques, commerciales, financières, se discutent à ciel ouvert, ou à table; où la législation directe reçoit l'impulsion d'un nombre infini de législations indirectes qui s'organisent et siégent en dehors d'elle, et où le premier fondement des mœurs politiques est et a toujours été une publicité sans bornes? « Je veux bien croire, disait lord John Russell, que d'ingénieuses personnes ont porté à la dernière perfection le mécanisme de l'urne du scrutin, et qu'elles ont trouvé un certain moyen de placer dans une chambre une certaine mécanique qui assurera aux votes le plus inviolable secret; mais dites-moi, je vous prie, par quelle sorte de mécanisme vous rendrez un fermier anglais ou un marchand anglais

réservé et discret dans toutes ses démarches; montrez-moi comment vous pourrez tellement changer le caractère d'un Anglais, que son *landlord* ne puisse pas savoir une année d'avance comment il votera. Montrez-moi comment vous ferez que dans un club, ou à un dîner, ou dans la familiarité de la vie privée, il ne trahisse pas ses opinions. »

Lors même que l'électeur anglais saurait contenir l'expression de ses opinions, le secret du scrutin le mettrait-il à l'abri de la vengeance du plus fort, et ne pourrait-il pas arriver, au contraire, que, dans le doute, l'innocent, comme le coupable (aux yeux du *landlord*), serait l'objet des mêmes soupçons et enveloppé dans la même persécution?

Toutefois, on ne peut nier que le scrutin secret ne dût exercer une certaine influence sur le système d'intimidation, et que, dans des comtés et des villes où le nombre des électeurs serait considérable, les fermiers et les marchands ne dussent y trouver un abri contre l'inquisition des *landlords;* mais, pour ce qui concerne la corruption, les partisans les plus décidés du scrutin secret conviennent eux-mêmes qu'il ne ferait qu'élargir la plaie.

En effet, on peut raisonnablement attendre qu'il se trouvera encore plus d'électeurs prêts à se laisser corrompre en secret, qu'il ne s'en trouvait prêts à se vendre en public. Il arrivera aussi que certains électeurs se feront payer des deux côtés et recevront des deux mains, car un homme qui a la conscience assez large pour se vendre une fois ne fera aucune difficulté de se vendre deux fois. Et si les candidats veulent éviter ces chances de mystification, et ne pas perdre leur argent, qu'arrivera-t-il encore? C'est qu'ils commenceront par faire du succès la condition du paiement; au lieu de payer avant, ils ne paieront qu'après; au lieu d'acheter des partisans, ils annonceront à son de trompe qu'ils ont déposé une centaine de mille francs chez un banquier de la ville, et que, s'ils sont nommés, il en sera fait une répartition générale à tous les votans, amis ou ennemis. Ce sera l'enchère érigée en système.

Les adversaires du scrutin secret le combattent encore par d'autres raisons plus spécieuses que solides, et où l'on retrouve ce singulier caractère de libéralisme que l'aristocratie anglaise apporte presque toujours dans ses maximes politiques. Le scrutin secret, disent-ils, serait une atteinte au droit des classes non représentées. Le droit de suffrage est déjà un degré de représentation; le citoyen qui en est investi est responsable auprès du public de son droit d'électeur, comme le représentant est responsable auprès de ses constituans de

l'accomplissement du mandat qu'ils lui ont confié. Les juges du royaume en portant leurs sentences, les chambres du parlement dans leurs discussions et dans leurs votes, le souverain lui-même dans l'exercice de sa prérogative, agissent sous les yeux de la nation, et par conséquent sous l'impulsion de l'opinion publique. Pourquoi donc la classe privilégiée des électeurs serait-elle seule exempte de ce contrôle? Pourquoi jouirait-elle du monopole d'une sorte d'impunité que ne possèdent ni les tribunaux, ni les chambres, ni la couronne? Que sont les électeurs, sinon les représentans du reste de la population? Et de quel droit exerceraient-ils, à l'ombre du scrutin, une dictature irresponsable qu'eux-mêmes ne voudraient point concéder à leurs représentans? Si les 659 membres de la chambre des communes sont les délégués de 800,000 électeurs, ces 800,000 électeurs ne sont-ils pas eux-mêmes les délégués des 24 millions d'habitans de la Grande-Bretagne?

Un autre argument des adversaires du scrutin secret, argument qui n'est pas exempt d'une certaine puérilité, c'est que le mystère est incompatible avec le caractère national des Anglais. Laissons encore parler lord John Russell : « Il reste à savoir, disait-il, si, quand vous aurez atteint ce vice politique de l'intimidation, vous ne l'aurez pas remplacé par le vice social et moral de la déception et du parjure; quant à moi, je ne suis point prêt à faire cet échange... Si, par le secret du vote, vous arrivez à changer le caractère anglais, vous aurez peut-être diminué la somme de la corruption et de l'intimidation, mais le mal, le mal gigantesque que vous produirez, surpassera de beaucoup le bien que vous aurez pu faire, et la perte du caractère honnête, franc et loyal de l'Anglais sera un vide que rien ne pourra jamais combler. »

Ce genre de raisonnement peut avoir son prix dans une chambre anglaise, il peut flatter agréablement la fibre nationale, et nous ne nous étonnons point qu'il obtienne une sorte de popularité; mais on nous permettra de n'y voir guère autre chose qu'une amplification patriotique dont l'effet n'est pas destiné à s'étendre au-delà de la frontière ni même au-delà de l'enceinte des deux chambres. Si la loyauté naturelle des Anglais ne leur permet pas de voter secrètement, elle devrait aussi bien leur interdire de voter contre leur conscience, et nous ne voyons pas trop en quoi le mystère est plus immoral que la vénalité.

De tous ces prétendus argumens, il n'en est pas un, nous sommes

fâché d'avoir à le dire, qui soit parfaitement sincère. Il y a une raison supérieure que l'on ne veut pas avouer, la seule vraie, la seule sérieuse, et qui fera que longtemps encore la législature anglaise maintiendra la publicité des votes, c'est que le scrutin secret est une institution démocratique, et que l'Angleterre est un pays essentiellement aristocratique.

Des deux moyens d'influence que possèdent les riches sur les pauvres, l'intimidation appartient plus particulièrement au parti aristocratique, comme la corruption au parti libéral. L'intimidation s'exerce principalement parmi les classes agricoles, elle descend du propriétaire au fermier, et a pour domaine les campagnes; or, c'est dans la terre que la véritable aristocratie prend ses racines. La corruption, au contraire, établit son siége dans les villes, et s'exerce surtout parmi les classes industrielles; c'est l'arme des hommes enrichis par la spéculation. L'une est l'apanage naturel de la propriété héréditaire et aristocratique, l'autre appartient plus spécialement à la propriété mobile et démocratique.

L'aristocratie n'emploie l'intimidation et la corruption que comme des mesures défensives, car elle a pour elle la possession. Le grand propriétaire exerce un patronage naturel sur ses fermiers; son influence existe par elle-même, et il ne transforme cette influence en abus de la force que lorsqu'elle est attaquée par une influence étrangère. La corruption a toujours été l'instrument des nouveaux venus, et c'est au parti libéral qu'en appartient l'initiative. On a rappelé que Walpole avait dépensé 250,000 liv. st. (12,500,000 fr.) de fonds secrets dans les élections générales de 1727. Quand on lui reprocha cet abus de pouvoir, il déclara sans scrupule qu'il était nécessaire de combattre l'influence de l'aristocratie par la corruption. Chaque fois que s'élève un homme nouveau, fils de ses œuvres, il trouve sa place au soleil occupée par un possesseur héréditaire, et il n'a d'autre ressource que celle d'opposer à l'influence de la tradition l'influence de l'argent. C'est ainsi que les hommes qui dans tous les pays constituent généralement le parti du mouvement et du progrès, les hommes que nous appellerons, sans attacher à ce mot un sens blessant, les parvenus de la fortune et du talent, deviennent les créateurs et les fauteurs de la corruption.

Or, quel serait l'effet du scrutin secret? De réprimer l'intimidation sans toucher à la corruption, c'est-à-dire d'enlever à l'aristocratie, à l'aristocratie territoriale surtout, ses moyens de défense, en

laissant à la démocratie ses moyens d'attaque. Il se passera bien du temps encore avant que la grande propriété se laisse ainsi désarmer.

En résumé, l'usage de la corruption et de l'intimidation dans les élections est inhérent à la nature même des institutions anglaises, et est inséparable de la constitution actuelle de la propriété dans la Grande-Bretagne. Tant que la base du droit électoral ne reposera que sur une propriété fictive, l'indépendance des votes ne sera qu'un vain mot; et tant que l'opinion publique ne secondera point la législation, toutes les lois répressives ne seront qu'une lettre morte. Le progrès naturel des mœurs pourra seul atténuer, sinon guérir, ce mal profond; mais le bras de la loi ne pourra l'atteindre qu'en frappant du même coup la propriété, et en renouvelant entièrement la face du sol.

JOHN LEMOINNE.

DE L'EXTRADITION.

AFFAIRE DE *LA CRÉOLE*.

J'ai lu comme vous, monsieur, la publication de M. Wheaton sur l'affaire de *la Créole*, et ce n'est pas sans quelque étonnement que j'ai vu ce publiciste distingué prêter l'appui de son talent à une prétention que condamnent également le droit et l'humanité. Cet écrit a d'autant plus attiré mon attention, qu'il a été inséré sans remarques ni réserves dans un recueil sérieux et digne d'estime, dans la *Revue étrangère et française de Législation*.

Disons-le, monsieur; dans ce temps-ci, quel que soit le point du litige entre l'Angleterre et un autre état, nous sommes très enclins à penser que les Anglais ont toujours tort. Le gouvernement britannique, par son étrange conduite à l'égard de la France en 1840, nous a inspiré à tous des préventions dont nous avons peine à nous défendre, même dans les questions de science. Croyez-vous qu'en d'autres temps et dans d'autres circonstances, les jurisconsultes éclairés qui président à la rédaction de la *Revue de Législation* eus-

sent accueilli sans observations l'écrit de M. Wheaton sur l'affaire de *la Créole?*

N'oublions pas, monsieur, que cette affaire ne peut être confondue avec la question du droit de visite. S'il existe un certain rapport entre les deux questions, ce rapport, quel est-il? Les Américains voudraient, par leurs réclamations, intervenir dans l'administration et la police des possessions anglaises, comme les Anglais auraient voulu, par le droit de visite, intervenir dans la police et la conduite des navires américains. Voilà le rapport, la ressemblance. La différence, la voici : les Anglais voudraient intervenir pour réprimer un commerce infame et délivrer des esclaves; les Américains, pour ressaisir des esclaves et les livrer au bourreau. Les Américains ont toute raison de repousser hautement les prétentions de l'Angleterre et de soutenir que le droit de visite ne peut être que le résultat d'une convention, convention que chaque état est parfaitement libre d'accepter ou de repousser. Les Anglais, de leur côté, ont-ils tort de soutenir que ce que les Américains leur demandent n'est rien moins qu'une *extradition*, et que tout état est parfaitement libre, lorsqu'un traité ne l'oblige pas, de refuser une demande de cette nature?

Oui, monsieur, c'est là toute la question. Ce que les États-Unis demandent à l'Angleterre n'est autre chose qu'une *extradition*. Ce mot dit tout. Avais-je tort de m'étonner et des efforts de M. Wheaton pour justifier semblable demande, et de l'accueil que son écrit a trouvé dans un recueil estimable?

La question est d'une simplicité qui embarrasse. Les faits ne laissent pas de prise au doute, et il a fallu un patriotisme bien ingénieux pour trouver des argumens quelconques en faveur des États-Unis.

Prenons les faits tels que M. Wheaton nous les raconte :

« Le navire américain *la Créole*, parti du port de Richemond, état « de Virginie, se dirigeait vers la Nouvelle-Orléans; il avait à bord, « comme passager, un planteur américain, qui allait s'établir dans « l'état de la Louisiane, accompagné de ses esclaves, au nombre de « cent trente-cinq. Dans le détroit qui sépare la péninsule de la Flo- « ride des îles Bahames, les esclaves se révoltèrent, assassinèrent « leur maître, mirent le capitaine aux fers et blessèrent plusieurs des « officiers de l'équipage. Ils prirent possession du navire, qu'ils con- « duisirent dans le port de Nassau. Le gouverneur anglais fit arrêter « et mettre en prison dix-neuf des esclaves qui lui étaient signalés « comme ayant pris part à la révolte et au crime d'assassinat. Les « autres esclaves, au nombre de cent dix-sept, furent mis en liberté.

« A l'égard des esclaves retenus prisonniers, le gouverneur demanda « des ordres au gouvernement supérieur en Angleterre. »

Le gouvernement anglais a pris sur la question l'avis des conseils judiciaires de la couronne; ils ont émis l'opinion que le gouvernement n'avait pas le droit de faire juger les individus dont il s'agit, et encore moins l'obligation de les livrer, sur la demande du gouvernement américain, aux tribunaux des États-Unis. En conséquence, le ministre secrétaire d'état des colonies avait donné l'ordre de les mettre en liberté.

Lord Brougham, lord Denmann, lord Campbell, ci-devant chancelier d'Irlande, et le chancelier d'Angleterre ont tous partagé hautement l'opinion des jurisconsultes de la couronne.

Peut-il sérieusement y avoir deux opinions? Peut-il y avoir l'ombre d'un doute pour quiconque s'élève au-dessus des nuages de la politique du jour?

M. Wheaton pose trois questions : L'extradition est-elle due d'après les principes généraux du droit international? En tous cas, ne doit-on pas du moins l'extradition de l'esclave, même lorsqu'il s'est réfugié dans un pays où l'esclavage n'est pas admis? Enfin, quoi qu'il en soit des principes généraux, les circonstances particulières qui ont accompagné l'arrivée de *la Créole* dans le port de Nassau, ne sont-elles pas de nature à commander une exception aux règles générales?

Sur la première question, M. Wheaton veut bien reconnaître qu'en effet l'extradition ne peut être exigée. Il avoue qu'il faudrait pour cela une convention, un traité. L'obligation de livrer, dit-il avec Puffendorf, Voet, Martens, Kluber, n'est qu'une obligation *imparfaite* qui a besoin d'être fortifiée et réglée par des conventions spéciales.

J'irai plus loin et je dirai que tout état qui se respecte et qui a soin de sa dignité et de sa puissance, ne consent à des conventions de cette nature qu'à trois conditions essentielles.

La première, c'est que les faits pour lesquels l'extradition est accordée soient des crimes graves et de droit commun, des crimes reconnus tels en tout temps, en tout pays, des attentats universellement réprouvés par la conscience humaine. Tels sont le parricide, l'assassinat, le vol avec violence. Quel est le gouvernement ayant quelque soin de la moralité de ses actions, qui voudrait livrer à une justice étrangère des hommes accusés de faits qui seraient à ses yeux exempts de tout reproche? Un gouvernement protestant livrerait-il au gouvernement pontifical des hommes prévenus d'hérésie? Con-

çoit-on rien de plus immoral qu'un gouvernement disant à un autre gouvernement : L'homme qui me demande asile n'a rien fait qui me paraisse devoir attirer sur lui la vindicte publique; mais n'importe, le voici, prenez-le, et faites-en avec lui à votre fantaisie. Vos lois sont absurdes, votre justice inique; c'est égal, je ne viens pas moins vous prêter aide et assistance, et vous fournir des victimes.

Cette première condition en entraîne une seconde qui est, pour ainsi dire, l'exécution et la garantie de la première.

Si l'extradition ne doit être accordée que pour des crimes graves et de droit commun, il est indispensable d'écrire dans le traité la liste des crimes pour lesquels l'extradition est stipulée. C'est la pratique des nations civilisées. Mais comment former cette liste qui doit être commune à deux gouvernemens, s'il n'existe aucune ressemblance, aucune analogie entre les législations pénales des deux pays? si elles diffèrent profondément l'une de l'autre par le langage et l'arrangement technique des élémens dont elles se composent? Que faire si, par exemple, les mots d'assassinat, de meurtre, de banqueroute, de faux, de brigandage, ne se trouvent pas également dans les deux législations, ou s'ils s'y trouvent, ce qui est encore plus dangereux, avec des significations diverses? Sans doute ce ne sont pas là des difficultés insurmontables; la diplomatie pourrait les vaincre par des recherches patientes et approfondies, si, moins confiante en elle-même, elle parvenait à se convaincre que, dans beaucoup de cas, des études sérieuses lui sont nécessaires, et que, s'il importe de conclure des traités, il est encore plus important de n'en pas signer qui compromettent des principes sacrés et qui blessent la conscience publique. Malheureusement, l'histoire des traités diplomatiques, considérés sous le rapport des questions de droit qu'on se proposait de résoudre, prouve que trop souvent les négociateurs prenaient peu de souci de ces questions.

Quoi qu'il en soit, empressons-nous d'arriver à la troisième condition, qu'il importe de vérifier lorsqu'on ne veut pas qu'un traité d'extradition soit une insulte à l'humanité et à la morale. Il faut s'assurer que, dans le pays avec lequel on contracte, l'administration de la justice pénale repose sur des principes que la raison avoue, et qu'elle repousse ces horribles moyens qui ont si long-temps déshonoré et qui déshonorent encore dans plus d'un pays la justice humaine. Qui voudrait livrer un homme à des juges comptant au nombre de leurs moyens d'instruction la torture? Qui voudrait avoir quelque chose de commun avec ces tribunaux qui, tout en déclarant que le prévenu

n'est pas convaincu du crime qu'on lui impute, ont cependant le pouvoir de l'en déclarer *véhémentement soupçonné*, et de lui appliquer à ce titre une peine *extraordinaire*, telle que les galères au lieu de la peine capitale, la prison au lieu des galères?

Nous disions *qui voudrait avoir quelque chose de commun avec ces tribunaux*, car, il faut bien le dire, celui qui *extrade* participe à l'action de la juridiction étrangère, il s'en fait l'auxiliaire, il en devient le commissaire de police, le gendarme. Seulement sa participation est toute volontaire, elle ne lui est pas imposée par des liens hiérarchiques; il n'avait pas seulement le droit, il avait l'obligation d'examiner si cette participation était un fait légitime et moral.

Je sais qu'il ne faut pas avoir la présomption d'imposer ses idées, ses usages, ses lois à tous les peuples avec lesquels on est appelé à soutenir des relations *internationales*. Il faut savoir apprécier les institutions qui nous sont étrangères, et reconnaître que, dans une certaine mesure du moins, elles peuvent aussi donner des résultats satisfaisans. Ainsi je conçois qu'un pays possédant l'institution du jury puisse conclure une convention d'extradition avec un pays où le *verdict*, après une procédure orale et publique, serait prononcé par des juges. Je conçois même, à toute rigueur, qu'un pays jouissant de la procédure orale et publique puisse admettre certains cas d'extradition à l'égard des pays à procédure écrite, si d'ailleurs cette procédure y est entourée de garanties suffisantes. Mais là s'arrêtent les concessions possibles; peut-être même les poussons-nous trop loin, car il ne nous est guère donné de comprendre par quelles garanties on peut écarter les dangers de la procédure écrite et par cela même secrète.

Telles sont, ce me semble, les conditions qui seules peuvent légitimer une convention d'extradition, et ici j'éprouve le besoin de vous dire que cette théorie ne s'est pas présentée à mon esprit aujourd'hui, au sujet du différend qui vient de s'élever entre les États-Unis et le gouvernement britannique. Je l'ai exposée, il y a vingt ans, dans les *Annales de législation*.

L'application de ces principes au fait de *la Créole* n'est pas difficile. D'un côté, l'Angleterre n'est liée par aucun traité; de l'autre, elle devait refuser l'extradition des noirs qui venaient de s'affranchir, parce que le fait qui leur était imputé n'était pas un crime de droit commun.

Ces noirs se sont révoltés; ils ont mis à mort leur maître, blessé plusieurs officiers de l'équipage, et pris possession du navire qu'ils

ont conduit dans le port de Nassau. Certes, aux yeux des Américains, selon leurs lois, ce sont là des crimes, des crimes énormes; mais la raison, la justice éternelle, demandent avant tout dans quel but, dans quelles circonstances ces faits ont eu lieu. Il ne suffit pas de mettre un homme à mort, de le tuer sciemment, volontairement, avec préméditation, pour être un assassin. De même toute insurrection n'est pas une révolte. Le voyageur qui tue le brigand qui l'attaque, le soldat qui exécute un arrêt de la justice militaire, ne sont pas des criminels. Les fondateurs de la liberté américaine n'étaient pas des scélérats dignes de figurer à Tyburn ou de peupler Botany-Bay. Ils avaient cependant foulé aux pieds les lois de l'Angleterre, violé leurs sermens, pris les armes contre la couronne, tué ses soldats, détruit ses propriétés.

C'est ici, monsieur, que vous devez mettre le doigt sur le sophisme de M. Wheaton.

Que dit-il en effet en cherchant à résoudre la seconde des trois questions qu'il s'est proposées? Toute son argumentation peut se résumer ainsi : ces nègres sont des esclaves selon les lois de l'Amérique; l'Amérique, maîtresse d'elle-même, pays autonome, a le droit de faire telles lois que bon lui semble; ces lois, on peut les critiquer, mais nul n'a le droit de les tenir pour non avenues; ce serait méconnaître l'indépendance de l'Amérique, ce serait vouloir lui imposer d'autres lois que les siennes; dès-lors comment admettre qu'on puisse aider ces hommes à fouler aux pieds les lois de leur pays, à jouir des résultats d'un grand crime, à dépouiller leurs maîtres d'une propriété qui leur est garantie par les lois américaines? On veut donc imposer à l'Amérique les nouveaux principes de l'Angleterre en matière d'esclavage! Ces principes peuvent être bons en eux-mêmes : l'esclavage est sans doute chose déplorable; mais tant que l'Amérique ne se décide pas elle-même à l'abolir, les nations qui vivent en bonne intelligence avec elle doivent le respecter comme les gouvernemens constitutionnels respectent les gouvernemens absolus, comme les républiques respectent les monarchies, comme les monarchies respectent les gouvernemens républicains.

Rappelez-vous, monsieur, les pages de M. Wheaton et avouez qu'en les résumant, je n'ai pas cherché à affaiblir les argumens du publiciste américain. Tout repose sur deux propositions : les nègres reçus à Nassau venaient de commettre un grand crime; les Anglais doivent, quoi qu'ils en pensent, respecter les lois de l'Amérique.

De ces deux propositions, la première, prise en elle-même et indé-

pendamment de toute loi positive et locale, est une erreur; la seconde est une vérité sans application possible au cas particulier.

L'insurrection des nègres de *la Créole* est un fait punissable en Amérique. — Je le sais, et je sais aussi que la confédération américaine n'est pas le seul état où ces faits sont nécessairement réputés criminels et punis des peines les plus sévères. Mais de quel droit voudrait-on imposer ces principes et ce langage à tous les peuples de la terre? de quel droit voudrait-on ainsi, par une loi *municipale*, subjuguer la conscience humaine?

Que sous les inspirations d'une religion toute de paix et de mansuétude, qu'en s'autorisant des sublimes et touchans exemples qu'elle nous présente, on enseigne aux esclaves l'obéissance et la résignation, nous le concevons, et nous sommes loin de blâmer ces pieux soins des serviteurs de Dieu. Qu'en descendant à un autre ordre d'idées, on ajoute que, dans leur propre intérêt et dans l'intérêt de leurs enfans, c'est par la soumission aux lois, par le travail, par le développement de leurs facultés plutôt que par la violence et l'insurrection que les esclaves doivent chercher leur affranchissement, nous le concevons encore. Nul ne conteste que dans les pays à esclaves le gouvernement n'ait un double devoir à remplir, le devoir de préparer sérieusement, efficacement l'abolition de l'esclavage, et le devoir de maintenir en même temps l'ordre et la paix publique. Est-il moins vrai qu'au point de vue du droit rationnel, nul ne peut qualifier d'assassin celui qui recourt même à la violence pour recouvrer sa liberté?

« On nous a toujours enseigné, dit M. Wheaton, que le droit na-
« turel est subordonné au droit positif de l'état, et si la loi munici-
« pale de chaque société civile a le pouvoir d'établir et de maintenir
« l'esclavage comme un état légal des personnes, il est impossible
« de supposer que les individus sujets à cette condition soient en
« droit de se libérer par un acte de violence qui porte les caractères
« d'un crime, et encore moins que la loi internationale permette
« aux autorités d'un état étranger d'intervenir pour protéger les cri-
« minels qui sont arrivés dans son territoire par une conséquence
« directe du crime commis par eux. »

Singulier raisonnement! Le droit naturel est *subordonné* au droit positif de l'état. — Il serait certes facile de contester la justesse de cette pensée et la propriété de cette expression, *subordonné*. Mais voulût-on accepter le principe tel que M. Wheaton nous le donne, qu'est-ce à dire? Que le droit positif de l'Amérique sera pour toutes

les nations la mesure, le type des modifications pratiques du droit naturel? Que le monde entier, que l'Angleterre en particulier devra regarder comme un crime toutes les actions qui paraissent criminelles aux planteurs de la Virginie ou de la Louisiane? S'il est permis aux républicains transatlantiques de *subordonner* le droit naturel au droit civil au point de légitimer l'esclavage et de frapper de peines atroces l'esclave qui brise ses fers, ne sera-t-il pas loisible aux Anglais de proclamer tout au contraire qu'à leurs yeux c'est le possesseur d'esclaves qui est coupable de lèse-humanité, tandis que l'homme qui recouvre la liberté qu'on lui a injustement ravie ne fait qu'exercer un droit qu'aucune puissance humaine ne peut lui enlever?

L'esclavage étant un état légal, il est impossible de supposer que les esclaves aient le droit de se libérer par la violence. — J'accorderai, si l'on veut, que cela est impossible à supposer; mais impossible pour qui? Pour ceux que la loi américaine oblige, pour ceux qui sont tenus de se conformer, quoi qu'ils en pensent d'ailleurs, aux déclarations souveraines de l'Amérique. Certes si un étranger quelconque viole, sur le territoire américain, les lois de police relatives à l'esclavage, les magistrats américains auront le droit de le punir, comme l'Autriche a le droit d'envoyer au *carcere duro* tout homme qui, sur le territoire autrichien, pourrait rêver les libertés publiques; mais partout où la juridiction de l'Amérique ne s'étend pas, il est parfaitement possible de tenir pour vraies et de prendre pour règle de conduite des propositions diamétralement opposées à celles qui régissent l'Amérique en fait d'esclavage.

Encore moins, ajoute M. Wheaton, peut-on supposer que la loi internationale permette aux autorités d'un état étranger d'*intervenir* pour protéger les *criminels* qui sont arrivés dans son territoire par une conséquence *directe* du *crime* commis par eux.

Je ne veux plus revenir sur ces mots *crime, criminels*, mots que le publiciste américain se plaît à employer, toujours en oubliant que les Anglais ne sont pas tenus de regarder comme légitimes, comme avouées par la raison et conformes au droit, les lois positives, les lois *municipales*, pour parler comme M. Wheaton, des États-Unis sur l'esclavage, et que ces lois n'ont pour eux, chez eux, aucune force légale.

Je ne veux pas non plus épiloguer sur cette expression de conséquence *directe* du crime. On pourrait donc protéger les esclaves révoltés, s'ils étaient arrivés sur le territoire anglais par une conséquence *indirecte* de leur insurrection? Mais qu'entend M. Wheaton

par conséquences *indirectes?* Il a oublié de nous le dire, d'expliquer plus nettement sa pensée. S'il avait essayé d'énumérer quelques-unes de ces causes *indirectes*, il aurait bientôt découvert que la distinction manquait de fondement, et que ce qui était licite dans un cas l'était également dans tous. La rectitude de son esprit lui aurait fait reconnaître que, par la question de *la Créole*, les États-Unis affaiblissaient en quelque sorte leurs justes réclamations sur d'autres points essentiels : rien n'est moins habile que de mêler une vaine prétention à des réclamations sérieuses et fondées.

Quoi qu'il en soit, comment du moins n'a-t-il pas vu qu'il changeait arbitrairement les termes de la question en demandant de quel droit les autorités étrangères *intervenaient* pour protéger des criminels?

Intervenir! L'Angleterre n'est pas intervenue. L'équivoque est trop forte, et c'est cependant sur cette équivoque que se fonde la prétention des États-Unis. L'Angleterre met chez elle à exécution ses principes, ses lois, et on appelle cela intervenir! Elle intervient dans les affaires des États-Unis, parce qu'elle ne veut pas, sur son territoire à elle, déployer la force à leur profit, saisir des hommes et les leur livrer! Elle intervient, parce qu'elle s'abstient, parce qu'elle ne permet pas que des constables et des soldats anglais se transforment en constables et en soldats de l'Amérique!

Et M. Wheaton nous dit : « Nous ne pouvons pas comprendre « qu'il y ait lieu d'établir une distinction entre une cargaison d'es- « claves illégalement capturée et amenée dans un port anglais en « temps de guerre, et un bâtiment américain naviguant d'un port « des États-Unis à un autre, avec des esclaves transportés à bord, et « contraint par la tempête, par la révolte des esclaves, ou par une « autre cause inévitable, à relâcher dans un port anglais en temps « de paix! »

Il n'est rien, cependant, de plus facile à comprendre qu'une distinction si saillante.

Dans le premier cas, l'Angleterre se serait arrogé le droit de *saisir* des hommes et des propriétés américaines sur un territoire commun à tous, là où les lois anglaises n'avaient pas d'empire propre et exclusif; elle aurait *agi* hors de sa juridiction territoriale, elle serait *intervenue* au mépris des droits de l'Amérique.

Dans le second cas, l'Angleterre se borne à ne rien faire; maîtresse chez elle, elle laisse à ses lois leur empire; elle se refuse aux sollicitations d'une autorité étrangère; elle ne veut pas lui prêter

main-forte sur son territoire à elle, Angleterre. Y a-t-il là une tentative d'intervention? Oui, il y en a une, singulière, frappante, mais de la part des États-Unis, qui, sur le territoire anglais, voudraient faire prévaloir leur droit sur le droit anglais, qui voudraient que leurs lois fussent mises à exécution en Angleterre contrairement aux lois de l'Angleterre, qui prétendent arracher à la protection des lois anglaises des hommes réfugiés en Angleterre.

Que nous importent, je vous le demande, les faits que M. Wheaton se plaît à citer? Quel rapport ont-ils avec la question? Aucun.

Parce que l'Angleterre, en d'autres temps, a suivi d'autres règles et professé d'autres maximes, elle n'aurait pas le droit d'appliquer aujourd'hui ses lois nouvelles et de se conformer à de meilleurs principes!

Parce que, dans les pays à esclavage, on n'admet pas que les maîtres perdent la propriété de leurs esclaves par cela seul qu'ils les transportent de la colonie dans la métropole, on en conclut qu'un état étranger doit également tenir pour sacrée la propriété d'un colon étranger, au point de prêter main-forte à ce colon et de lui livrer l'esclave évadé!

Parce que des juges anglais ont reconnu que des croiseurs anglais n'avaient pas le droit de capturer sur mer des nègres amenés en esclavage par des traitans appartenant à des pays qui autorisaient la traite des noirs, il s'ensuivrait que l'Angleterre devrait de ses propres mains forger de nouveau les fers des esclaves qui se sont affranchis en touchant de leur propre mouvement le sol anglais!

Tout cela, monsieur, ne supporte pas l'examen, et j'abuserais de votre patience en y insistant davantage.

Que vous dirai-je de la troisième question que M. Wheaton a posée et de la solution qu'il en donne? Ce sont les mêmes erreurs, reproduites à peu près dans la même forme.

Il nous dit que, d'après la jurisprudence générale, *une loi prohibant l'introduction de certaines marchandises* ne peut être appliquée à des *marchandises* qui arrivent par suite d'une force majeure indépendante de la volonté du propriétaire. Faut-il lui répondre que, pour les Anglais qui ne sont pas soumis à la loi américaine, il ne s'agit pas ici de marchandises, mais d'hommes, d'hommes qui ont recouvré la liberté qu'on leur avait ravie, et dont les droits sont aussi sacrés que les droits d'un Américain, quel qu'il fût? L'Angleterre a perdu ses colonies américaines, et nous remercions la Providence d'avoir fait surgir dans le Nouveau-Monde un grand état, un état libre qui con-

tribuera un jour puissamment à la civilisation des peuples transatlantiques; mais, en perdant ces colonies, l'Angleterre aurait-elle perdu en même temps son indépendance? Doit-elle s'incliner à son tour devant les lois de ses anciens sujets, devenir l'huissier et le recors de leurs planteurs? Quand on a le malheur d'avoir des esclaves, il les faut bien garder, car c'est une étrange pensée aujourd'hui que la prétention de trouver dans le monde entier aide et secours pour ramener l'esclave fugitif dans les fers.

Ici encore, M. Wheaton cite des faits, des arrêts de cours anglaises. Ils ne sont pas applicables à la question pendante. Il s'agissait d'esclaves capturés sur mer par des croiseurs anglais. Je ne répéterai donc pas ce que j'ai déjà dit.

Permettez-moi de terminer par une hypothèse qui résume la question tout entière.

Supposons que les patriotes polonais relégués en Sibérie s'insurgent contre leurs gardiens, qu'ils brisent violemment le joug qui les opprime, et qu'ils soient assez heureux pour atteindre le sol de la France. Voudrions-nous les livrer? Que dis-je? oserait-on nous les demander?

Et cependant, monsieur, qu'a-t-on enlevé aux Polonais? L'existence politique. Qu'a-t-on enlevé aux nègres? Tout, même la qualité d'homme : on en a fait des *choses*.

Réfléchissez, monsieur, et jugez. Vous jugerez, j'en suis certain, comme moi, que l'Angleterre ne doit aux États-Unis ni l'extradition des noirs, ni aucune autre satisfaction pour le fait de *la Créole*.

Le sentiment le plus honorable, le sentiment patriotique, la susceptibilité que je respecte le plus, la susceptibilité nationale, ont fait illusion à M. Wheaton. Il avait habilement et vaillamment défendu la cause de son pays au sujet du droit de visite. Il a cru devoir lui prêter le secours de son talent, même dans la question toute différente, que dis-je? tout opposée de *la Créole*. C'est une erreur; mais cette erreur n'ôte rien à la haute estime qu'ont méritée à ce savant publiciste son caractère et ses travaux, estime dont, vous le savez, ai j'été heureux de pouvoir lui donner des preuves dans plus d'une occasion.

Agréez, monsieur, etc.,

ROSSI.

LES VANLOO.

I.

La France n'est pas la mère-patrie de tous les artistes qui l'ont aimée et illustrée; plus d'une lèvre étrangère est venue se suspendre avec ardeur à ses mamelles fécondes, plus d'un front banni est venu se réfugier à l'abri de son cœur généreux. La France était si bonne mère pour les enfans des arts, que tout étranger devenait Français en l'approchant. Lully, Watteau, Jean-Jacques, Grétry, venus de divers points, sont morts Français sur la terre de France. La Flandre surtout a laissé partir beaucoup de ses enfans. Avant Grétry et Watteau, le chef de la brillante famille des Vanloo avait dit adieu au ciel avare de la Hollande pour se faire naturaliser Français.

Il n'est rien dit de Jean Vanloo, le plus ancien des peintres connus sous ce nom. Il fut peintre, voilà tout ce qu'on en sait. Jacques Vanloo, son fils, est né à l'Écluse, en 1614. C'était le caractère d'un Français dans le corps d'un Flamand. Il perdit de bonne heure son père; il étudia la peinture dans sa ville natale, sous un pauvre portraitiste qu'il prit bientôt en pitié. Son grand-père, d'une famille noble, était un marin intrépide qui fit d'abord fortune, mais qui fit ensuite naufrage. Malgré ce coup du sort, Jacques Vanloo ne voulut pas se résigner, comme son maître de l'Écluse, à devenir peintre ambulant de portraits à bon marché; il emmena sa grand'mère et

sa mère à Amsterdam, où il termina ses études. Il se fit rapidement une assez belle renommée dans la peinture historique; il devint même un grand maître pour le nu par sa manière large et franche. Presque à son arrivée, il s'était marié avec une jeune fille du peuple, qui bien entendu n'était pas riche. Cette jeune fille ne tarda pas à lui donner un enfant de belle venue. A merveille, mais Jacques Vanloo avait d'un coup de ses dents de vingt-cinq ans dévoré les bribes de fortune échappées au naufrage; sa grand' mère lui restait déjà vieille, toujours malade : comment faire pour nourrir sa grand'mère, sa mère, sa femme et son enfant, quand on n'est qu'un homme de génie? Jacques Vanloo eut en même temps une boutique et un atelier; dans l'atelier, il fit de la grande peinture, il dépensa sa plus noble ardeur, il répandit avec d'amères délices le feu sacré de son ame; dans la boutique, il fit de la petite peinture, moins que de la petite peinture; l'artiste était dépouillé de son sacerdoce et de sa sainte tunique, ce n'était plus qu'un ouvrier travaillant à toute heure sans attendre l'inspiration. Les tableaux, les mauvais tableaux, il est vrai, se créaient sous son vigilant pinceau comme sous la baguette des fées. Dans sa boutique, il faisait pour trois ou quatre florins le portrait du premier venu; il faisait jusqu'à trois portraits par jour. Mais ce labeur surhumain ne le rendait pas plus riche. En homme bien élevé, il aimait le luxe, du moins pour sa femme; il avait le cœur toujours ouvert aux pauvres; plus d'un artiste sans feu ni lieu lui dut une généreuse assistance; enfin il voulait que sa vieille mère oubliât qu'elle avait perdu sa fortune. Comme c'était un homme bien trempé, il résista à tous les chocs de la misère, à toutes les angoisses de son art. Toutefois, malgré sa bonne volonté, il lui fallut négliger bien plus l'atelier que la boutique. Aussi, dès que son fils eut huit ans, il le conduisit dans l'atelier et lui dit : C'est ici ta place, c'est ici que tu étudieras les grands maîtres. S'il te fallait un jour descendre dans la boutique comme ton pauvre père, dis à tout jamais adieu à l'atelier, brise tes pinceaux, deviens franchement et sans façon peintre d'enseignes comme moi; car, moi, suis-je autre chose qu'un peintre d'enseignes?

Le jeune Louis Vanloo ne tarda pas à jeter le désordre dans la maison paternelle par ses allures vagabondes. Il était grand ferrailleur et grand buveur de bière. Jacques ne désespéra point de son fils, disant qu'il avait aussi fait des siennes en sa première jeunesse; il augura même sur ses débuts qu'il deviendrait un peintre de la bonne école. Le jeune homme eut à peine dix-sept ans, qu'il parla de

voyager. Où aller? En France, où tous les arts sont encore au berceau; la France est hospitalière au talent, elle accueille du même sourire le poète, le peintre, le musicien; ce ne sont que fanfares de joie à chaque nouveau venu. Louis Vanloo ira donc en France chercher la gloire et la fortune qui ont fait défaut à son père dans sa patrie.

Il partit un matin, le havresac sur l'épaule, le bâton à la main, l'espérance dans le cœur. Le père voulait partir aussi, mais il demeura avec sa mère, trop malade pour voyager. Parmi tous ces bons artistes flamands, il n'en est pas un qui n'ait sacrifié sa gloire à sa mère. Sacrifier sa gloire à sa mère, c'est tout simple. Cependant, je le dis à regret, en France il est plus d'un esprit aveugle qui sacrifie sa mère à sa gloire. Louis Vanloo traversa les Flandres en étudiant un peu. Après un pèlerinage de trois mois, il arriva à Paris, étant au bout de ses ressources. Il se présenta à l'atelier de Jean-Michel Corneille. — Maître, lui dit-il en s'inclinant, voilà mes lettres de recommandation auprès de vous. — Disant cela, il ouvrit un portefeuille parsemé de dessins d'une touche très fière. — En vertu de ces lettres de recommandation, je vous accueille comme un des miens, comme mon fils, dit Jean Corneille. A l'œuvre, mon jeune voyageur; tout ce que j'ai est à vous, mon pain, mon vin et mes pinceaux.

Touché de cette hospitalité toute paternelle, Louis Vanloo étudia avec plus d'ardeur que jamais. Dès la seconde année, il obtint le premier prix de l'académie de peinture. Après ce triomphe, il se ralentit un peu, il se mit à courir les folles aventures. C'était un beau garçon taillé comme Hercule, il rencontrait peu de rebelles parmi toutes celles dont il faisait le portrait.

Cependant, sa mère étant morte, Jacques Vanloo prit avec sa femme le chemin de la France. Il arriva à Paris n'ayant pour tout bagage que trois ou quatre chefs-d'œuvre sérieux. Ce furent aussi ses lettres de recommandation dans la grande cité. — Vous êtes un grand peintre, lui dit gravement Jean Corneille; aussi je suis bien fâché de vous avertir que dans notre pays, quand on veut faire vie qui dure, il ne faut pas faire œuvre qui dure. Je vous prédis que vous ferez encore des portraits.

Jean Corneille avait prédit juste. Ce Jean Corneille, père de Michel et Jean-Baptiste Corneille, était un vieux peintre naïf comme un maître de l'école allemande, aimant la peinture pour elle-même sans nul souci des écus blancs qu'elle apportait à son coffre. Il avait pour atelier un grenier de la rue Saint-Jacques tapissé de chefs-d'œuvre

oubliés. Il eut des élèves sans nombre qui se répandirent à Paris et dans les villes du midi de la France. Il mourut un des douze anciens de l'Académie, laissant à son pays plus d'un bon peintre et plus d'un bon tableau.

Jacques Vanloo fit des portraits à Paris comme à Amsterdam, mais au moins à Paris il fut payé selon ses œuvres. Il devint à peu près le meilleur portraitiste du temps. Il se fit naturaliser pour punir sa patrie d'avoir si mal payé ou reconnu son talent. En 1663, il fut admis à l'Académie pour son portrait de Jean Corneille. Ce portrait est encore au Louvre; il est d'une touche de maître, d'une belle franchise et d'un bon coloris. Malgré ce titre d'académicien, malgré sa petite fortune qui s'accroissait de jour en jour au bruit aimable des louanges, il n'eut pas une heureuse fin. Sa femme étant venue à mourir, il ne lui resta pas un cœur ami dans ce grand pays qui était le sien désormais. Il ne pouvait pas compter sur son fils, qui menait une mauvaise vie et gaspillait sans fruit le talent qu'il avait reçu du ciel et de son père. Jean Corneille lui-même n'était plus guère son ami; la jalousie avait jeté la zizanie dans leurs ateliers. Jacques Vanloo, on le croira sans peine, alla jusqu'à regretter la Hollande avec sa brume et son commerce. — Ici je me chauffe le front au soleil, disait-il tristement, mais là-bas j'avais de vieux amis qui réchauffaient mon cœur. — On ne se dépayse pas sans laisser au pays natal quelque chose de soi-même qui nous attire par intervalles. Jacques Vanloo avait laissé à l'Écluse et à Amsterdam sa jeunesse, ses premiers rêves, ses premiers regrets, ses premières joies, ses premières souffrances; quoi encore? le tombeau de sa mère, où il n'avait pas eu le temps de s'agenouiller dans sa hâte de partir; ces vieux meubles enfumés qu'il avait vus si long-temps autour de lui; enfin ce coin du feu si doux au cœur qui se souvient, cet âtre béni où le jeune enfant a parlé pour la première fois, où la vieille mère s'est plainte pour la dernière fois, où les époux se sont si souvent embrassés pour secouer leur chagrin. « Croyez-moi, disait Montaigne à un ami quittant la province, si vous voulez ne pas revenir, emportez sur vos épaules votre cheminée et le tombeau de vos ancêtres. »

Le mal du pays, la douleur d'avoir perdu sa femme, le chagrin sans cesse renaissant des erreurs de son fils, altérèrent peu à peu la santé de Jacques Vanloo. Cet homme si fort dans sa jeunesse et dans toutes les luttes qu'il eut à subir s'éteignit à cinquante-six ans, très désabusé de la gloire et de la fortune. L'œuvre de Jacques Vanloo est

éparpillée dans quelques églises et quelques musées. Son vrai titre de gloire, c'est le portrait du père des Corneille, ou, si vous aimez mieux, c'est d'avoir été le chef de cette belle famille des Vanloo qui a jeté un vif éclat sur la peinture en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre et en Espagne. Il est mort le pinceau à la main, s'abusant sur son mal, ne voulant pas des secours de la médecine. On raconte que son fils, le voyant sur son fauteuil, la tête un peu penchée, s'imagina qu'il venait de s'endormir. Il s'approche, jette un regard sur l'œuvre ébauchée, prend la palette et retouche une tête de saint Jean. — Ce n'est pas cela, dit une voix funèbre. Louis Vanloo se retourne avec un sentiment d'effroi : — Que dites-vous, mon père? — Jacques Vanloo n'avait pas remué, son fils le revit tel qu'il l'avait vu à son entrée à l'atelier. Inquiet de sa pâleur, il lui prit la main; surpris de la trouver glacée, il appela son père; Jacques Vanloo ne répondit point.

II.

Ce dernier mot du vieux peintre flamand poursuivit long-temps son fils. Quand il n'était pas content de lui-même dans sa conscience d'homme ou d'artiste, il entendait cette voix fatale d'un mourant qui lui criait à diverses reprises : « Ce n'est pas cela! ce n'est pas cela! »

Il était demeuré l'ami du jeune Michel Corneille, qui, n'ayant pas d'autre passion que la peinture, avait fait un chemin rapide. Après avoir étudié à Rome, il était revenu peintre du roi. Alors de toutes parts palais et châteaux s'élevaient à Paris et autour de Paris. Michel Corneille était appelé partout pour les décors et les fresques; Louis Vanloo, qui peignait à grands traits, lui devint d'un grand secours. L'heure était venue pour lui comme pour Corneille de faire sa fortune; mais, ne se voulant pas résigner à laisser de côté les aventures galantes, la fortune lui tourna bientôt le dos. Il était devenu amoureux de la femme d'un gentilhomme de la Brie venue à Paris pour se faire peindre. On avait conduit cette dame à Vanloo, qui n'avait pas tardé à se mettre à l'œuvre. Elle était jolie, Vanloo était téméraire; le mari, qui poursuivait une charge à la cour, n'était pas toujours à la séance. Or un jour Vanloo laissa tomber son pinceau aux pieds de la belle, qui ne s'en plaignit pas.

— Nous avons eu bonne et longue séance aujourd'hui, dit-elle à son mari; vous arrivez comme nous finissons.

Le gentilhomme ramassa le pinceau de Vanloo sans mot dire, mais

en jetant autour de lui un regard inquiet. Le lendemain, le gentilhomme demeure présent à la séance. La dame regardait le peintre avec une tendresse trop visible.

— Madame, lui dit le gentilhomme avec dépit, il y a bien de la douceur dans ces yeux-là.

— Ne voulez-vous pas, lui répond-elle avec un joli sourire de femme qui rougit, ne voulez-vous pas que je montre au peintre des yeux de tigresse?

Le surlendemain, la séance fut orageuse. Le mari absent revient à l'improviste et surprend Vanloo à genoux, qui baise la main de sa femme.

— Monsieur Vanloo, vous n'avez que faire de toucher à cette main, elle n'est pas dans le portrait.

— Aussi, répond Vanloo prenant son parti, n'est-ce pas avec mon pinceau que je touche à cette main.

Le gentilhomme, ne pouvant jouer plus long-temps l'insouciance, s'abandonne tout à coup à sa colère; il s'en prend d'abord au portrait, le déchire d'un coup de pied, s'élance vers sa femme et la saisit aux cheveux; mais Vanloo, indigné, le saisit lui-même, le repousse loin de sa femme, et lui promet, pour l'apaiser, un bon duel sans merci. Le duel eut lieu le lendemain, au lever du soleil, près du château de Vincennes; le pauvre gentilhomme ne fit pas longue résistance à Vanloo, qui était surnommé le maître ferrailleur. Il tomba frappé au cœur. Le duel fit du bruit. Louis Vanloo comprit le danger qu'il courait, il s'exila de ce pays où son père était venu se faire naturaliser.

Parti de Paris sans savoir où aller, sous l'habit d'un pauvre peintre d'enseignes, il se dirigea à petites journées vers l'Italie, peignant çà et là des enseignes de cabaret pour avoir un gîte de passage plus assuré. Il côtoya la Savoie et fit une halte à Nice, où il reprit ses allures fringantes. Il y trouva une grande dame dont il avait fait le portrait à Paris. Elle le produisit chez tous les personnages de la ville; il y fit quelques portraits et un tableau d'église. Dès qu'il se sentit hors de France, il regretta cette nouvelle patrie; l'exil lui devint si dur, qu'il rentra en France au risque d'être découvert. Il partit pour Aix, où il avait un compagnon d'aventures. Cet ami s'étant rangé sous la bannière du mariage, Vanloo le trouva si heureux avec sa jeune épouse et ses petits enfans, qu'il lui demanda sans façon de lui chercher une femme. Il y a toujours des filles à marier, dans quelque pays qu'on les cherche ou qu'on les fuie.

— Ton affaire est faite, lui dit son ami; une cousine de ma femme, ayant passablement d'écus au soleil, mais laide comme le péché d'envie. Que t'importe la figure, à toi, qui ne vois jamais que des figures d'anges?

— J'ai une autre façon de voir les choses, dit Vanloo; je suis d'avis que la beauté dans le mariage est le meilleur argent comptant.

— Ton affaire est faite, répond l'ami; une autre cousine de ma femme, Marie Fossé. Celle-là n'a que ses beaux yeux noirs. C'est une madone de Raphaël.

Louis Vanloo se maria avec la seconde cousine; il n'eut pas lieu de jamais regretter l'autre. Il devint le meilleur mari du monde. Il faut dire que sa femme lui voulait toujours servir de modèle et lui défendait de faire des portraits de femme. Il eut dès la première année du mariage un fils, qui hérita de ses passions et de son talent. Mais, avant de suivre Jean-Baptiste Vanloo, voyons comment s'acheva la vie de son père.

Peu d'évènemens lui survinrent après la naissance de son premier fils. Les biographes indiquent à peine qu'il alla d'Aix à Toulon peindre un *saint François* pour la chapelle des pénitens gris; de Toulon il passa à Nice, où il eut un second fils, Carle Vanloo, et où il mourut. Il mourut comme son père, le pinceau à la main. Sa femme, ne le voyant pas venir pour dîner, descend à son atelier; elle appelle, il ne répond pas; elle va à lui, elle voit sa pâleur et ses yeux égarés, elle pousse un cri de terreur.

— Ce n'est pas cela! ce n'est pas cela! dit Louis Vanloo en agitant sa main armée du pinceau.

Son fils, arrivé depuis peu à Nice, survient à cet instant solennel; il prend son père dans ses bras, le porte dans son lit, lui prodigue des secours; mais c'en était fait de Louis Vanloo. A peine dans son lit, il s'endormit pour jamais (octobre 1712). On l'inhuma dans le côté droit d'une chapelle qu'il avait peinte à fresque.

Louis Vanloo était un grand dessinateur, il avait une touche énergique, entendait bien le clair-obscur, et trouvait avec bonheur la mise en scène. Son tableau de *saint François* fit un certain bruit par son caractère grandiose; ses fresques surtout lui ont laissé de la renommée. Son coloris, qui était très passable, tournait trop au violet. Il avait au plus haut degré la mémoire des figures; aussi ne prenait-il jamais de modèles, disant qu'il avait dans le souvenir des vierges et des saintes de toutes les façons.

III.

Jusqu'à présent, les Vanloo ne sont Français qu'à demi. L'un vient à Paris quand son talent décline, l'autre quitte Paris en ses plus beaux jours; l'un meurt à Paris, et sa dernière pensée est pour la Hollande; l'autre meurt à Nice, en songeant que l'artiste a le monde pour patrie. Patience, cette forte plante qui a pris racine dans les gras pâturages de la Flandre, qui est allée s'épanouir au soleil d'Italie, va venir plus verdoyante que jamais, avec Jean-Baptiste Vanloo, se planter en France quand la France sera l'Éden des arts.

Jean-Baptiste Vanloo naquit à Aix en 1684. Quoique alors il y eût plus d'un enfant du peuple et même plus d'un enfant de gentilhomme qui apprît à lire et à écrire, son père ne songea pas à lui donner ni alphabet ni plume; mais de bonne heure il lui mit le crayon à la main. Aussi Jean-Baptiste devint rapidement un remarquable dessinateur; à sept ans, il copiait les grands maîtres avec une facilité merveilleuse: c'était un tour de force. A douze ans, il partit résolument de la maison paternelle pour aller copier dans les églises de Toulouse, de Montpellier, de Marseille, les tableaux renommés. Il rejoignit son père à Nice avec un carton de dessins qui fut l'orgueil du vieux peintre. Le lendemain de son retour, son père lui mit un pinceau à la main. — Voyons, lui dit-il, voyons si tu es né peintre. — Jean-Baptiste se mit à l'œuvre sans y regarder à deux fois. En moins d'une heure et demie, il peignit une tête dans un tableau de Louis Vanloo, qui n'y voulut pas retoucher.

Après quelques années d'atelier, il fut appelé à Toulon pour restaurer deux tableaux italiens. Il eut, on ne sait pourquoi, un procès avec le chapitre. S'étant s'imaginé qu'il fallait savoir lire et écrire pour plaider sa cause, il prit un avocat. L'avocat avait une belle fille, Jean-Baptiste Vanloo en devint amoureux. Cette belle fille était à marier; or, un amant était presque un mari à ses yeux. Elle accueillit avec un doux sourire les œillades passionnées du jeune peintre, qui vint dix fois expliquer son droit à l'avocat. Qu'arriva-t-il? Le grand jour du procès, pendant que l'homme de loi plaidait la cause du peintre au tribunal, le peintre alla lui-même plaider, avec plus d'éloquence peut-être, son autre cause auprès de la fille de l'avocat. Il gagna ses deux procès. La plaidoirie de Vanloo avait été si victorieuse, qu'à son retour le digne avocat comprit qu'il n'avait plus un mot à dire. — C'est la seule malice que j'aie faite en ma vie, disait

souvent Jean-Baptiste Vanloo en racontant sur ses vieux jours l'histoire de son mariage, car l'homme de loi l'avait forcé de rendre ledit arrêt exécutoire.

Il demeura un an à Toulon, travaillant à une *sainte Famille* pour l'église des Dominicains, peignant des portraits sur des cartes autant pour se délasser que pour augmenter ses revenus. Tout allait pour le mieux : sa femme, qui ne perdait pas de temps, venait d'accoucher d'un fils; mais le duc de Savoie, Victor-Amédée, vint alors assiéger Toulon. Craignant la guerre pour sa femme, pour son enfant, peut-être aussi pour lui, il voulut se réfugier à Aix. Comment aller jusque-là? pas une seule voiture! Un homme de bonne volonté n'est jamais en peine : il acheta un âne, y jucha sa femme et son fils, âgé de cinq semaines, conduisit à pied la petite caravane, arriva bravement à Aix sans se plaindre et sans sourciller. C'était là, j'imagine, un fort joli tableau de genre qui doit compter dans l'œuvre de Jean-Baptiste Vanloo.

Il resta cinq ans à Aix, côtoyant tour à tour la misère et la fortune, comme il fit durant toute sa vie. Parmi ses travaux à Aix, on n'a pas oublié une *Annonciation* peinte pour les Jacobins, une *Agonie de saint Joseph* pour l'église de la Madeleine, une *Résurrection de Lazare* pour le chapitre des pénitens blancs aux Carmes, un grand nombre de bons portraits comme celui de l'archevêque d'Arles, M. de Mailly; enfin un plafond d'une maison de campagne d'un commissaire des guerres, où il a représenté l'assemblée des dieux.

En 1712, un pressentiment l'appelle à Nice, où son père, Louis Vanloo, travaille avec toute l'ardeur de la jeunesse ou plutôt du vrai talent; à peine est-il arrivé que son père meurt, laissant de grandes toiles inachevées. Que va faire Jean-Baptiste? Sa mère est sans ressources, il va travailler pour sa mère. Il passa dix-huit mois à achever les derniers tableaux de Louis Vanloo. A son tour, il était sans ressources, placé entre une femme et six enfans; toutes ces jolies bouches qui l'embrassaient lui demandaient du pain et tout ce qui s'ensuit. Le pauvre homme, très tendre et très dévoué, ne savait plus où donner de la tête quand le prince de Monaco (j'en demande pardon au roi de France et à tous les rois du monde) l'appela à sa cour pour peindre leurs altesses royales les princesses du sang ses filles. Il fut payé royalement en bonne et valable monnaie ayant cours même au-delà des états de Monaco.

Il partit alors pour Gênes, où il ne perdit pas son temps; de Gênes, il alla à Turin au palais du prince de Carignan. Il fit le portrait de ce

prince. Grace à ce portrait, il fut appelé à la cour du duc de Savoie pour peindre toute la famille royale. Un autre peintre était à la cour. Le duc de Savoie, par un caprice de grand seigneur ennuyé, voulut engager entre les deux artistes un duel de peinture; il leur ordonna de peindre en même temps le portrait de son fils, qui poserait pour l'un et pour l'autre. Jean-Baptiste Vanloo laissa son adversaire sur le champ de bataille, donnant des coups de pinceau à tort et à travers en désespoir de cause.

Le prince de Carignan, jaloux de se montrer le premier protecteur du jeune peintre, l'envoya étudier à Rome, et retint sa famille dans son palais. Jean-Baptiste entra à Rome dans l'atelier de Benetto Luti, qui bientôt lui mit le crayon et le pinceau à la main chaque fois qu'il ne savait plus que faire. Jean-Baptiste jouait, comme il disait plus tard, le rôle de Gros-Jean qui en remontre à son curé. Luti, émerveillé, l'embrassait et l'appelait son maître. Cependant le vrai maître était l'Italien, qui, malgré son défaut de verve, avait pour lui la science et la patience. Dans cet atelier, Jean-Baptiste Vanloo fit deux tableaux sur cuivre, une *sainte Famille* et *Jésus-Christ donnant les clés à saint Pierre*. Ces deux tableaux passèrent dans une exposition à Rome pour des œuvres de Carle Maratte. Se voyant alors en bon pays et en bonne veine, il appela près de lui sa famille.

Son frère Carle et ses trois fils étaient quatre enfans presque du même âge. Le temps était venu de leur apprendre à lire; mais Jean-Baptiste, qui ne connaissait pas d'autres livres que les tableaux, leur enseigna à dessiner et à peindre. Ils se trouvèrent bien de cette éducation pittoresque; il n'en apprirent que mieux à parler les langues étrangères.

Jean-Baptiste Vanloo commençait à bâtir son nid à Rome, où il croyait finir ses œuvres et ses jours, quand le prince de Carignan l'appela à Paris. Se souvenant qu'il était Français, que son grand-père était mort à Paris, il abandonna Rome sans trop de regrets. Il fit une halte à Turin pour peindre deux plafonds au château de Rivoli. Il arriva à Paris avec sa femme, sa mère, son jeune frère et ses huit enfans. Heureusement pour lui et pour les siens, le prince de Carignan se chargea de leur gîte et de leur cuisine. Ils habitèrent donc l'hôtel Carignan. Jean-Baptiste Vanloo se mit aussitôt à l'œuvre par reconnaissance; il peignit pour son hôte les grands sujets des *Métamorphoses d'Ovide*. Le prince prenait un vif plaisir à le voir peindre; il lui avait donné pour atelier son plus beau salon, où venaient en foule les curieux en beaux-arts et les oisifs grands sei-

gneurs. Son nom, déjà connu, devint tout d'un coup célèbre; des académiciens, voyant son tableau, *le Triomphe de Galathée*, offrirent à Vanloo de l'admettre dans leurs rangs, si le prince voulait abandonner son œuvre à l'Académie de peinture. Le prince refusa, disant avec orgueil que la place que tenait chez lui Jean-Baptiste Vanloo valait mieux qu'une place à l'Académie.

Peu de temps après, notre peintre, qui aimait avant tout la liberté, quitta l'hôtel Carignan pour venir habiter un pauvre logis près du Louvre. Il avait déjà amassé quelques bribes de fortune. Il se remit à faire des portraits pour accroître ses ressources. Comme il avait la touche légère et spirituelle, comme il répandait sur toutes ses figures un vrai charme de fraîcheur, il fut bientôt à la mode parmi les plus grandes dames. Il peignit toute la cour du régent. Philippe d'Orléans l'aimait et lui voulait du bien : il lui offrit un appartement au Palais-Royal; mais le peintre lui dit naïvement que son atelier à lucarnes, où il pouvait embrasser sa femme et jouer avec ses enfans en toute liberté, lui semblait plus beau qu'un palais. A force de faire des portraits, il fit sa fortune, une belle et bonne fortune. Par malheur il crut à Law, hasarda tout dans sa banque et perdit tout. Il se retrouva encore pauvre sans trop se plaindre. Une grande infortune ne vient jamais seule : le duc d'Orléans, qui lui avait dit : « Comptez sur moi; faites le portrait du roi, et moi je referai votre fortune, » le duc d'Orléans mourut. Jean-Baptiste Vanloo espérait encore peindre le jeune roi : il fut refusé. Dans son désespoir, il part en poste pour Versailles, parvient à voir le roi, le regarde avec des yeux de peintre, revient à Paris, et fait le portrait le plus ressemblant qui existe de Louis XV. Le roi apprend ce coup de maître; il appelle devant lui Jean-Baptiste, le complimente, et lui commande un portrait en pied. Ce portrait, qui servit de modèle à presque tous les autres portraits de Louis XV, fut regardé alors comme un chef-d'œuvre : c'est un joli portrait, mais il y a loin de là à un chef-d'œuvre.

En 1731, l'Académie l'accueillit sur un tableau très gracieux de *Diane et Endymion*. La fortune lui était revenue sans trop se faire prier; loin de rencontrer des obstacles, il ne rencontrait que des amis ou des admirateurs. Le prévôt des marchands et les échevins de Paris lui commandèrent un tableau pour la naissance du dauphin; il fut bien inspiré; son tableau fit du bruit. Ce qui mit le sceau à sa renommée, ce fut son grand œuvre de la cérémonie des chevaliers du Saint-Esprit, où Henri III reçoit le comte de Gonzalès. L'Académie le nomma professeur d'une commune voix. Malgré son

succès à Paris, il n'aimait guère cette grande ville; il n'y respirait pas à son aise, lui qui avait respiré sur les Alpes. Un de ses fils était à Aix; il ne put résister à l'attrait de revoir cette ville, qui avait bercé son enfance.

A peine avait-il rejoint son fils, que celui-ci partit pour l'Espagne. Jean-Baptiste Vanloo revint à Paris, où il avait laissé sa famille. Cependant le voyage à Aix avait ranimé ses instincts vagabonds; il ne put vivre désormais à Paris. Il en repartit bientôt pour aller à Londres. Robert Walpole l'accueillit comme s'il eût été un ambassadeur français. Il lui demanda son portrait. Ce portrait ayant plu beaucoup, Vanloo peignit toute la cour, à commencer par le prince et la princesse de Galles. Ce fut une vraie galerie historique. Sa femme et ses plus jeunes enfans étaient venus le rejoindre à Londres; il s'y trouvait aussi bien qu'on peut se trouver à Londres, quand il apprit la mort de son fils François, qui voyageait en Italie; ce fut un coup terrible dont il ne se releva pas. Sa femme le ramena en France, confia leurs enfans à une amie de Paris, et le conduisit en toute hâte à Aix, où il traîna languissamment ses derniers jours.

Il mourut le 19 septembre 1745, très inquiet de savoir ce qu'il deviendrait après sa mort, espérant dans son ignorance singulière qu'il y aurait encore quelque portrait à faire là-haut. Après tant de pèlerinages, de courses, de zig-zags sur la terre, il est remarquable et presque étrange qu'il fut enterré dans l'église où il avait été baptisé.

Le caractère du talent de Jean-Baptiste Vanloo est une certaine hardiesse et un négligé agréable; la patience lui manquait plutôt que l'étude. C'était une heureuse et riche nature qui s'est gaspillée presque sans fruit pour l'art. Son nom a survécu; plusieurs tableaux de lui survivront. Vous pouvez remarquer, dans quelques églises de Paris et surtout au musée de Versailles, la grande fraîcheur de ses carnations, la légèreté de sa touche, la noblesse un peu théâtrale de son style. Les critiques d'art de l'époque disaient qu'il avait le coloris *onctueux*, et que sur ce point il était comparable à Rubens. On a cassé le jugement, mais pourtant Jean-Baptiste Vanloo a été le plus grand coloriste, peut-être même le plus grand peintre de son temps après Watteau et avant Carle Vanloo. J'ai sous les yeux un des jolis tableaux de Jean-Baptiste. Il représente une femme à sa toilette, quelque marquise de la régence; peut-être est-ce un portrait pur et simple. Cette femme n'est pas seule, il y a près d'elle sa soubrette qui lui met des perles dans les cheveux. Les deux airs de

tête sont parfaits; finesse, grace, légèreté, tout s'y trouve; le regard charmé va de la maîtresse à la soubrette, car elles sont jolies toutes les deux. Les mains sont très heureusement touchées, les accessoires sont très riches; il y a un bouquet dans la main de la maîtresse, qui vous donnerait envie de le respirer, si on ne craignait en même temps de trop approcher ses lèvres de cette belle main. La charmante et délicieuse coquette! comme elle se mire avec la nonchalance du cygne! comme elle se garde bien de faire un mouvement, si léger qu'il soit, dans la peur que Jeannette ne manque sa coiffure! La couleur de ce tableau est vraiment *onctueuse*.

Entre autres portraits remarquables, il faut noter ceux de la marquise de Prie, de la duchesse de Sabran, de la jeune Marie Leczinska, qui sont d'une grande vérité. Collé rapporte que, la marquise de Prie se trouvant seule avec Jean-Baptiste Vanloo pendant qu'il la peignait, elle lui dit, soit pour jouir de son embarras, soit pour tout autre motif : — Qu'est-ce que vous diriez si je vous embrassais, Vanloo? — Nous ne savons ce que répondit le peintre, mais à coup sûr il n'en dit rien à Mme Vanloo.

C'était un homme excellent, naïf dans son orgueil et sa bonté. Il avait une belle physionomie, fière et douce, exprimant à la fois la noblesse et la bonhomie. C'était, disait-il, le seul bon portrait que son père eût laissé de lui-même. Sa mort attrista tous les peintres; plus d'un cœur reconnaissant eut une bonne œuvre à raconter. Il faisait le bien comme d'autres font le mal, en se cachant. Un seul exemple : il apprend qu'un pauvre peintre n'a, pour nourrir sa famille, que les larmes de la misère; il va le trouver. « Mon cher ami, j'ai un tableau à faire, je n'ai pas d'atelier; voulez-vous que je travaille dans le vôtre? — Il me semble que je vous ai vu déjà, dit le pauvre artiste. — Non pas, dit Jean-Baptiste, j'arrive de province, où je barbouillais des tableaux d'église. » Là-dessus Vanloo se met à l'œuvre. Le sixième jour, il avait, à la grande surprise du maître de l'atelier, achevé un magnifique *Enlèvement de Déjanire*. « Savez-vous, lui dit le peintre, que vous avez un fier talent? — Vous trouvez? répondit Jean-Baptiste; je suis si peu de votre avis, que je ne veux pas achever cela; je vous l'abandonne pour votre hospitalité. Retouchez-y, peut-être en ferez-vous quelque chose de bon. Adieu. » Notre peintre rentre à l'hôtel de Carignan où il demeurait alors, il va trouver le prince. « Vous qui êtes un si haut et si puissant protecteur des arts et des artistes, vous feriez une bonne œuvre en allant chez un jeune peintre du voisinage qui expose en ce moment dans son atelier une esquisse

hardiment touchée. Cette esquisse tiendrait bien sa place parmi vos meilleurs tableaux. Il vous dira que cette toile n'est pas de lui; n'en croyez rien et laissez-le dire. — Combien cela vaut-il? demanda le prince. — Vingt-cinq louis. » Le prince ne perdit pas de temps, il eut le tableau, et le pauvre peintre eut vingt-cinq louis. Très-bien, Jean-Baptiste, il vous sera tenu compte de cette œuvre-là. Certes, si, comme vous l'espériez en mourant, on fait aussi des portraits là-haut, Dieu ne vous oubliera point.

IV.

André Charles ou Carle Vanloo, second fils de Louis Vanloo, naquit à Nice en 1705; il avait un an lorsque le maréchal de Berwick vint assiéger cette ville. Dès les premières heures du bombardement, sa pauvre mère éperdue le détache de son sein, le couche dans son berceau, le fait descendre ainsi dans la cave, et se met en prière. Quelques minutes après, une bombe frappe la maison, traverse les plafonds, descend dans la cave et emporte en éclatant jusqu'aux moindres vestiges du berceau. Mais Carle Vanloo n'était plus dans le berceau, par un miracle à coup sûr : le bon Jean-Baptiste Vanloo, qui aimait déjà son frère, l'avait pris dans ses bras pour l'empêcher de pleurer; il l'avait emporté sous la voûte d'une cave voisine. C'est là ce qui advint de plus saillant à Carle Vanloo dans son enfance. Son père, au lit de mort, le confia à Jean-Baptiste en lui disant : « Sois son maître, fais qu'il devienne un Vanloo. » Le vœu du testateur fut exaucé, Jean-Baptiste fut pour Carle ce qu'il fut pour ses enfans, c'est-à-dire un maître patient, un ami généreux. Ce fut à Rome, dans l'atelier de Benetto Luti, que Carle prit ses premières leçons. Dès que Jean-Baptiste lui vit tenir son crayon, il s'écria : « C'est bien, celui-là est encore de la famille. » En effet, Carle prouva de bonne heure qu'il avait la main d'un peintre prédestiné. Le statuaire Legros, voyant avec quel merveilleux sans-façon il jetait une ligne heureuse, rechercha la gloire d'être aussi son maître : il lui donna des leçons de sculpture. Le jeune homme, enthousiaste des chefs-d'œuvre de Michel-Ange, voulut être tout à la fois un peintre et un sculpteur; il prit le ciseau avec une noble ardeur; Legros parla bientôt de son talent, mais Legros mourut. Carle revint à son frère; il jeta le ciseau et reprit le crayon; ce ne fut pas sans douleur et sans regret. Carle avait à peine quinze ans : déjà il travaillait aux accessoires et aux paysages des tableaux de Jean-Baptiste; mais dès ce

temps-là les passions de la première jeunesse le détournèrent un peu de l'atelier. Malgré les remontrances de son frère, il dépensait les plus belles heures de la journée avec les comédiens et les comédiennes, qui l'accueillaient en enfant gâté pourvu qu'il crayonnât leur portrait. De ces portraits-là, Carle en faisait jusqu'à dix par jour. Jean-Baptiste, partant pour Paris, parvint non sans peine à l'emmener avec toute sa famille. Carle n'obéit qu'en se promettant bien de retourner au plus tôt à Rome. A son arrivée à Paris, il alla à Fontainebleau restaurer les peintures du Primatice. A peine de retour, il s'abandonna plus que jamais à ses jeunes et vertes passions; son frère, devenu calme et grave, lutta vainement pour le retenir dans le bon chemin : « Ce diable de garçon finira mal, disait Jean-Baptiste; il semble qu'il ait toujours dans le cœur la bombe qui a éclaté sur son berceau. » Carle, ennuyé des remontrances de Jean-Baptiste, quitta un beau jour l'hôtel de Carignan pour n'y plus revenir. Où alla-t-il? Droit à l'Opéra, où il devint en peu de temps le décorateur le plus recherché. « C'est indigne de votre talent, lui dit Boucher. — Le talent est une belle chose, répond Carle Vanloo, mais j'aime mieux encore l'argent, le plaisir, le jeu, les femmes; » et, disant cela, il entraîne Boucher dans les mêmes erreurs. L'Opéra n'y perdit pas; ils prodiguèrent bien des roses et bien des cupidons sur les ciels, les forêts et les jardins de pacotille. On parla beaucoup des ingénieuses magnificences de leurs fougueux pinceaux; on parla beaucoup aussi de leurs aventures avec les *espaliers* (figurantes ou choristes); mais ces aventures sont plutôt une page de la vie de Boucher.

En 1727, Carle Vanloo partit pour Rome avec Boucher et deux des fils de Jean-Baptiste, Louis-Michel et François Vanloo. Cette fois le noble amour de l'art avait pris le dessus sur les folles passions. Presqu'à son arrivée, Carle remporta le prix de dessin à l'académie de Saint-Luc. Le sujet était le festin de Balthazar. Carle avait dessiné, à la sanguine, sur du papier blanc; une estompe moelleuse y avait imprimé des masses vigoureuses et légères en fixant un contour plein de finesse. Le pape le créa chevalier, mais Carle se souciait bien d'être chevalier du pape; ce qu'il voulait, ce qu'il attendait, c'était la pension de l'Académie de peinture de France. Grace au cardinal de Polignac, il l'obtint. Se voyant en si bonne odeur de sainteté, il entreprit plusieurs tableaux religieux, une *sainte Marthe* et un *saint François* pour les cordeliers de Tarascon, le *Mariage de la Vierge* pour le pape. Il peignit en même temps le remarquable plafond de l'église Saint-Isidore. Le bruit de son talent se répandit vite comme le bruit d'une

merveille, au point que l'Angleterre lui demanda un tableau. Que faire pour l'Angleterre, pour ce pays sans soleil et sans passion, pour cette terre presque déshéritée de la peinture et de la musique? Carle Vanloo envoya à l'Angleterre une *Femme orientale à sa toilette*. Par la richesse du coloris et des accessoires, par la souriante volupté, par le charme attrayant que ce tableau répandait, comme une rose répand ses parfums, c'était une épigramme contre les Anglaises, épigramme capable de faire voyager tous les gentlemen oisifs. Par un caprice d'artiste, ou peut-être pour donner encore plus d'*expression* à son *Orientale*, Carle Vanloo lui mit un bracelet à la cuisse. Ce bracelet fit un grand bruit dans les trois royaumes et sur tout le continent; les Anglaises se récrièrent, certaines marquises françaises agitèrent sérieusement la question de savoir si elles ne porteraient pas des bracelets à l'orientale; on était en 1730.

Carle Vanloo, voulant jouir de son triomphe à Paris, quitta Rome avec ses deux neveux par la route de Turin. Michel et François avaient dignement poursuivi l'œuvre de leur père, Jean-Baptiste Vanloo. François surtout revenait en France avec un vrai talent, mais il mourut en chemin. Nos trois peintres étaient dans un équipage de grand seigneur traîné par des chevaux jeunes et ardens. François voulut conduire les chevaux un peu avant d'arriver à Turin. Le cheval qu'il venait d'enfourcher bondit et se cabre; François ne peut maîtriser le cheval, il tombe violemment; un de ses pieds est pris dans l'étrier; il appelle par des cris douloureux. Son frère et son oncle tentent vainement de le secourir; les chevaux, qui ont eu peur, ont pris le mors aux dents. Le pauvre François est déchiré par les pierres et les buissons; sa tête touche presqu'à la roue du carrosse, ses beaux cheveux balaient l'ornière; si son pied échappe, il est roué! Carle jette des cris de désolation, la douleur de Michel est silencieuse, il est pâle et muet, il voit le danger dans un morne effroi. Tous les deux ils regardent le pauvre François, qui ne jette plus qu'un sourd gémissement; ils regardent les chevaux, qui vont toujours comme le vent; ils se regardent eux-mêmes avec des yeux égarés. Enfin les chevaux s'arrêtent devant une maison, mais il est trop tard. François est relevé mourant, il raconte toutes ses infernales angoisses, il tend une main sanglante à ses désolés compagnons de voyage en leur disant ces tristes paroles : « Je n'ai plus de lèvres pour vous embrasser. » Carle et Michel le soulèvent et l'embrassent en sanglotant; ils espèrent le sauver, mais bientôt le pauvre peintre meurt dans les souffrances les plus aiguës.

Carle Vanloo fut retenu à Turin par le roi de Sardaigne pour décorer ses palais et ses églises. A Turin, ses œuvres les plus remarquées furent ses onze tableaux inspirés de *la Jérusalem Délivrée*, et sa *Diane au retour de la chasse*. Pour les tableaux de *la Jérusalem Délivrée*, il fut digne du Tasse par la couleur et la fantaisie, Boileau dirait par le clinquant. Autre temps, autre critique. Quant à sa *Diane au retour de la chasse*, elle est d'une si grande fraîcheur, que les voyageurs passant à Turin se détournaient en grand nombre pour la voir à Stupinigi, palais de plaisance du roi de Sardaigne. Son séjour à Turin fut heureux à divers titres; il y trouva, dit un de ses biographes, la fortune et l'amour, la fortune sous les traits du roi de Sardaigne, l'amour sous les traits de la belle Christine Somis, la *Philomèle de l'Italie*. C'était mieux que Philomèle, c'était une belle fille qui chantait comme un ange; en outre elle était pleine d'esprit et de grace. Carle Vanloo, l'ayant vue et entendue, demanda à faire son portrait. Lui qui faisait un portrait en pied dans l'espace d'un jour, il fut cinq semaines à celui de Christine, et encore n'en était-il pas content, car il ne pouvait reproduire l'enchantement que répandait la voix de la jeune fille. Un jour que son divin modèle posait pour la dernière fois, le dépit, l'amour peut-être, l'emporte et l'égare; il détruit d'un coup de pinceau l'œuvre long-temps caressée, il se jette aux genoux de Christine, lui dit que ce n'est pas là le portrait qu'il veut avoir d'elle. J'ai recueilli de je ne sais quel poète ces mauvais vers qui expliquent la pensée de Carle Vanloo :

Que ne puis-je à ton air, ô charmante Christine!
Disait Vanloo, joignant ta voix divine,
Sur la toile animer ton gosier enchanteur!
Mais l'art résiste à mon envie;
Avec ta voix, tes graces, ta douceur,
L'amour grava ton portrait dans mon cœur;
Et je veux que l'hymen m'en fasse une copie.

Carle Vanloo parlait sérieusement; avant de recommencer un autre portrait, il épousa la belle Christine, qui fut sa joie la plus douce. Il partit avec elle pour Paris, où il débarqua avec éclat. Il fit sonner très haut les écus du roi de Sardaigne, prit un grand appartement, le meubla avec mille recherches et mille caprices, ouvrit son salon à tous les représentans des arts. Comme il avait beaucoup d'entrain, comme sa femme osait chanter la première en France la musique italienne, il y eut bientôt foule chez lui; les derniers venus se tenaient dans l'escalier. Sa renommée dépassa alors son talent de mille cou-

dées. On ne parla plus de Carle que comme du premier peintre vivant. Pour lui, qui ne savait ni lire ni écrire, la critique se mit en émoi; les plus malveillans le comparèrent à un mauvais peintre qui s'appelle Rubens; les moins apologistes déclarèrent qu'il avait plutôt trouvé une belle ligne que le divin Raphaël. Carle Vanloo, en homme raisonnable, n'écoutait ni les uns ni les autres, sous prétexte qu'il n'avait pas de temps à perdre. Il croyait, comme beaucoup de bons esprits, qu'une belle figure vaut mieux qu'une belle théorie. L'Académie le rechercha et l'appela à elle pour un *Apollon écorchant le satyre Marsyas*, qu'il fit en se jouant de lui-même et de l'Académie.

S'il n'écoutait pas la critique des gazetiers, il écoutait les conseils de ses élèves. Diderot raconte qu'il payait quelquefois la sincérité de ceux-ci d'un coup de pied ou d'un soufflet; « mais, le moment d'après, et l'incartade de l'artiste et le défaut de l'ouvrage étaient réparés. » Tout le monde lui faisait fête, les grands seigneurs et les grandes dames, les hommes et les femmes d'esprit : Diderot l'appelait sa bête de génie, Mme Geoffrin l'appelait son Titien. Il a peint pour elle des tableaux de chevalet d'un grand prix comme *un Concert d'instrumens*, *une Conversation espagnole*, *une Lecture dans le monde*. Le second de ces tableaux eut un grand succès. Mme Geoffrin présidait alors au travail du peintre; selon Grimm, « c'étaient tous les jours des scènes à mourir de rire. Rarement d'accord sur les idées et sur la manière de les exécuter, on se brouillait, on se raccommodait, on riait, on pleurait, on se disait des injures, des douceurs, et c'est au milieu de toutes ces vicissitudes que le tableau s'avançait et s'achevait. » Il peignit la reine à diverses reprises; Mme de Pompadour elle-même, qui était plus que la reine, daigna poser vingt fois devant lui. Cependant elle finit par se lasser. Un jour qu'il venait encore pour la peindre : — Ma foi, Vanloo, lui dit-elle un peu ennuyée, je ne veux plus poser. — Comme il vous plaira, madame la marquise, répond Vanloo; seulement permettez-moi de venir comme si vous posiez pour tout de bon. Je vous peindrai telle que je vous verrai. Par exemple vous allez prendre du thé, voilà une très bonne séance. — De là nous vient ce joli portrait, *Madame de Pompadour prenant du thé*.

Carle Vanloo était aimé à ce point qu'un jour, après une maladie qui avait paru mortelle, tous les spectateurs de l'Opéra, le voyant entrer dans une loge, se levèrent et applaudirent. Un autre trait qui ne lui est pas moins honorable est un mot de Mlle Clairon. Une princesse étrangère offrit à la tragédienne, par admiration pour son

talent deux beaux chevaux, un diamant ou un collier de perles, le tout d'un très grand prix. Comme Mlle Clairon semblait indécise, la princesse lui dit : « Voyons, que voulez-vous? — Mon portrait par Vanloo, » répondit-elle.

Carle mourut pauvre, accablé de dignités, le 15 juillet 1765, d'un coup de sang et non, comme l'assure Diderot, par la faute des Graces maussades, qu'il a peintes sur ses derniers jours. L'année même de sa mort, il exposa douze tableaux, entre autres les *Graces*, une *Suzanne*, une allégorie et sept sujets de la vie de saint Grégoire. Comme je n'ai pas vu ces tableaux, je laisse parler Diderot. Voici ce qu'il dit des Graces : « Depuis qu'elles sortirent nues de la tête du vieux poète jusqu'à Apelle, si quelque peintre les a vues, je vous jure que ce n'est pas Vanloo. Parce que ces figures se tiennent, le peintre a cru qu'elles étaient groupées. La scène est dans un paysage, un nuage descend du ciel, le site est jonché de quelques fleurs. Que font-elles là? L'une tient une branche de myrte, l'autre une rose, la plus jeune craint les vapeurs et tient un flacon. Elles ne savent pas ce qu'elles font, elles se montrent. Ce n'est pas ainsi que le poète les a vues. C'était au printemps; il faisait beau clair de lune, la verdure printanière couvrait les montagnes, les ruisseaux murmuraient en répandant leurs eaux argentées. L'éclat de l'astre de la nuit ondulait à leur surface, le lieu était solitaire et tranquille; c'était sur l'herbe molle de la prairie, au voisinage d'une forêt, qu'elles chantaient et qu'elles dansaient. Je les vois, je les entends. Qu'elles sont belles et que doux sont leurs chants! C'est le vieux Pan qui joue de la flûte; les deux faunes qui sont à ses côtés ont dressé leurs oreilles pointues, les nymphes des bois se sont approchées, les nymphes des eaux ont élevé leurs têtes sur les roseaux frémissans. »

Ce tableau de Diderot est d'un joli caractère, ses Graces font oublier à bon droit celles de Vanloo. Qu'ai-je fait? Rappeler les *Graces* en 1842! Passons vite à la *Suzanne*; mais on ne peut pas toujours reproduire Diderot, sa façon de parler vive et spirituelle n'est pas tout-à-fait le langage des *Graces*. Je ne citerai plus qu'une page sur l'allégorie de Vanloo, *les Arts supplians*.

« Les Arts désolés s'adressent au Destin pour obtenir la conservation de Mme de Pompadour, qui les protégeait en effet. Elle aimait Carle Vanloo; elle a été la bienfaitrice de Cochin. Le graveur Gai avait son touret chez elle. Trop heureuse la nation si elle se fût bornée à délasser le souverain, et à ordonner aux artistes des tableaux et des statues! On voit à la partie inférieure et droite de la

toile la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la Musique et les Beaux-Arts, caractérisés chacun par leurs vêtemens, leurs têtes et leurs attributs, presque tous à genoux, et les bras levés vers la partie supérieure et gauche où le peintre a placé le Destin et les trois Parques. Le Destin est appuyé sur le Monde. Le livre fatal est à sa gauche, et à sa droite l'urne où il tire la chance des humains. Une des Parques tient la quenouille, une autre file, la troisième va couper le fil de la vie chère aux arts; mais le Destin lui arrête la main.... Cela est beau, très beau... C'est le morceau qu'un artiste emporterait du salon par préférence; mais nous en aimerions un autre, vous et moi, parce que le sujet est froid, et qu'il n'y a rien là qui s'adresse fortement à l'ame. Cochin, prenez l'allégorie de Vanloo, j'y consens, mais laissez-moi *la Pleureuse* de Greuze. Tandis que vous resterez extasié sur la science de l'artiste et sur les effets de l'art, moi je parlerai à ma petite affligée, je la consolerai, je baiserai ses mains, j'essuierai ses larmes, et, quand je l'aurai quittée, je méditerai quelques vers bien doux sur la perte de son oiseau. *Les Supplians* de Vanloo n'obtinrent rien du Destin, plus favorable à la France qu'aux arts. Mme de Pompadour mourut au moment où on la croyait hors de tout péril. Eh bien! qu'est-il resté de cette femme, qui nous a épuisés d'hommes et d'argent, laissés sans honneur et sans énergie, et qui a bouleversé le système politique de l'Europe? Le traité de Versailles, qui durera ce qu'il pourra, l'*Amour* de Bouchardon, qu'on admirera à jamais, quelques pierres gravées de Gai, qui étonneront les antiquaires à venir, un bon petit tableau de Vanloo, qu'on regardera quelquefois, et une pincée de cendres. »

Selon Diderot, Carle Vanloo était né peintre comme on naît apôtre, mais par malheur, à ses yeux la peinture était plutôt un métier qu'un art. Pourtant il faut reconnaître en lui un artiste; il a eu même, comme quelques peintres du second ordre, ses élans de génie. Il lui est arrivé de rejeter le souvenir des grands maîtres, de s'abandonner à son inspiration et de créer une figure digne des grands maîtres. Le plus souvent son œuvre n'était que le souvenir confus de plusieurs écoles; tantôt il prenait le coloris et la touche du Guide, tantôt la manière du Corrège; dans ses paysages, c'était Salvator Rosa; dans ses animaux, c'était Sneyder ou Desportes; mais de ces maîtres à Vanloo il y avait loin comme d'un chef-d'œuvre à une copie. Cependant, s'il voyait la nature par tous ces yeux étrangers, il la voyait aussi çà et là par ses yeux à lui. De ces échappées, pour ainsi dire, nous viennent ses bons tableaux. Par son style presque naturel,

il corrigea l'école française, que Coypel, De Troy et Watteau avaient livrée à un goût théâtral, maniéré et précieux. Quoique fuyant et mou, son dessin était agréable; son pinceau était moelleux; il variait avec beaucoup de talent le style du crayon et du pinceau; il passait sans effort de l'effet énergique et sévère au ton argentin et suave. Sa couleur, quoiqu'un peu rouge et blanche, a du charme et de l'attrait; mais, en visant à l'éclat, il touche souvent au clinquant. Ses airs de tête sont aimables, trop peu variés; c'est toujours la même figure comme dans l'œuvre de Watteau, avec moins d'esprit. L'expression manque souvent; c'est plutôt de la noblesse que du caractère, plutôt de la grace que de la beauté. Après l'avoir mis en parallèle avec Rubens, on n'a pas craint de le comparer à Raphaël pour le dessin, au Corrège pour le pinceau, au Titien pour la couleur. Après ces éloges sacriléges, on l'a dénigré outre mesure; ses tableaux n'étaient plus que de *la pelure d'oignon*, et autres métaphores d'atelier. Maintenant que la critique moderne a répandu une grande lumière sur l'art français, tout le monde voit Vanloo sans prisme, tel qu'il fut : un peintre très habile, arrivant presque au génie par hasard, comme d'autres y arrivent naturellement. Sa facilité était merveilleuse et déplorable; parfois il se prenait de belle colère contre lui-même; il détruisait d'un coup de pied ou d'un coup de pinceau l'œuvre de plusieurs semaines. Au salon de 1763, on lui dit que ses *Graces enchaînées par l'Amour* étaient des Graces enchaînantes du Palais-Royal; il supprima ce joli tableau, au grand regret de plusieurs artistes. C'était un travailleur formidable et robuste. On était toujours sûr de le rencontrer dans son atelier; il peignait douze heures durant, toujours debout. Quoique élevé dans le midi, il n'aimait pas le feu et ne se plaignait jamais du froid. Il parlait de son art comme un ignorant, dans un jargon très pittoresque. C'était un vrai Flamand pour l'esprit; bête à faire peur, disait Mme de Pompadour; brute, disait tout simplement Diderot; cependant Vanloo avait des saillies heureuses. Mais il est reconnu que de tout temps les beaux parleurs ne furent bons à rien; ils ont toujours de l'esprit au bout des lèvres; voyez-les à l'œuvre : la plume ou le pinceau leur tombe des mains. Pauvres prédicateurs! ils ont prêché le bien, mais ils n'ont plus la force de le faire, et il s'est trouvé par hasard quelqu'un qui, durant leur sermon, a fait une bonne œuvre sans savoir ce qu'il faisait. Le bel-esprit est souvent en guerre avec les plus nobles et les plus saintes ardeurs; on n'a pas cet esprit-là sans qu'il en coûte beaucoup; plus d'une saillie brillante n'est éclose que sur les

ruines du cœur. Il y a une chose qui vaut mieux que le bel-esprit dans les arts, c'est la rêverie, l'inspiration, la poésie, fleur divine, plus rare mille fois, qui croît naturellement dans quelques ames simples et pures. Diderot pouvait en parler : « Méfiez-vous, dit-il, de ces gens qui ont leurs poches pleines d'esprit et qui le sèment à tout propos; *ils n'ont pas le démon.* » Le génie est souvent muet; il écoute la nature ou s'écoute lui-même; ne le condamnez pas sur son silence et son air bête. Les petits oiseaux gazouillent, le pinson et le serin babillent du matin au soir; dès que le jour tombe, ils s'endorment; la nuit venue, l'oiseau solitaire commence son chant triste et prophétique; l'oiseau de nuit qui chante, c'est le génie qui veille.

Mais j'allais oublier une œuvre de Carle Vanloo, son œuvre la plus belle et la plus caressée, un divin portrait qui est allé dans l'immortelle galerie du ciel : Mlle Caroline Vanloo. Vous vous rappelez ces vers de Carle à Christine :

> Le dieu d'amour grava ton portrait dans mon cœur,
> Et je veux que l'hymen m'en fasse une copie.

Mme Vanloo eut une fille et deux fils; la fille fut le digne portrait de sa mère, plus belle, plus gracieuse, plus adorable encore, pâle sous ses longs cheveux noirs, laissant tomber de ses yeux bleus comme le ciel d'Italie un regard angélique et charmant, vous parlant avec une voix qui allait au cœur, une voix faite pour chanter plutôt que pour parler. « O Raphaël! Raphaël! » s'écriait Vanloo en contemplant sa fille. Quand le peintre avait fini de la regarder, c'était le tour du père. Raphaël est un grand maître, mais Dieu est un plus grand maître encore; Carle Vanloo regrettait de n'avoir pas eu plus tôt un pareil chef-d'œuvre sous les yeux. Caroline Vanloo avait dans sa belle figure je ne sais quoi d'éclatant, ce rayon du ciel qui est un présage de mort. En la voyant, on s'attristait comme à la vue de ces blanches visions de la jeunesse qui nous couvrent de leurs ombres fatales. C'était moins une femme qu'un ange. Une rêverie nuageuse avait de bonne heure enveloppé son ame; elle parlait peu, passait toute sa journée à lire ou à rêver, n'avait nul souci des plaisirs de ce monde; au bal, elle ne dansait pas, elle n'accordait à la fête que son ravissant sourire; on peut dire que son ame seule aimait la vie, son corps était un tabernacle de marbre. Les livres la perdront, disait sans cesse le bon Vanloo, qui n'avait jamais su lire et qui ne voyait pas sans effroi des milliers de lignes noires courant les unes après les autres : c'étaient pour lui des signes cabalistiques.

Elle allait souvent lire ou rêver dans l'atelier, sous les yeux de son père, qui avait bien de la peine à lui arracher trois paroles. Il lui demandait conseil sur ses têtes de saintes ou de déesses païennes, elle ne répondait pas, mais son père l'avait vue. « Bien, très bien, ma fille, ne m'en dis pas davantage. »

Un matin, plus pâle et plus rêveuse que de coutume, elle descend à l'atelier; n'y voyant pas Carle Vanloo, elle va s'asseoir sur son fauteuil, devant une toile à peine barbouillée de quelques coups de pinceau; elle prend un crayon et se met à dessiner. Son père, qui la suivait, entre en silence dans l'atelier; frappé de l'air inspiré de sa fille, il s'avance derrière un grand tableau tout en murmurant: « Voilà bien les Vanloo, ils savent dessiner avant d'avoir appris. »

Au bout de quelques minutes, Caroline Vanloo dépose son crayon, tout en contemplant la figure qu'elle vient de tracer. Carle Vanloo va vers elle; apercevant tout à coup son père sans l'avoir entendu venir, elle pousse un cri :

— Tu m'as fait peur, lui dit-elle en lui tendant la main.

A cet instant, le pauvre père pâlit, il a vu la figure dessinée par sa fille; cette figure, c'est la Mort. Voilà bien le linceul qui laisse entrevoir le sein lugubre de la seule femme sans mamelles, voilà bien les pieds qui font le tour du monde en creusant une fosse à chaque pas, voilà bien la faulx terrible de l'éternelle moisson! Ce qui surtout effraie Vanloo, c'est la tête de cette funèbre création; Caroline Vanloo, sans le savoir peut-être, a donné ses traits angéliques à la Mort; ces traits sont à peine indiqués; tout autre que Vanloo ne reconnaîtrait pas là Caroline, mais Vanloo! Vanloo le peintre! Vanloo le père!

— Enfant, dit-il en cachant ses larmes par un éclat de rire forcé, ce n'est jamais par-là que l'on commence; lève-toi, je vais te donner une leçon.

Caroline se lève en silence. Carle Vanloo s'assied, efface d'une main agitée le dessin de sa fille, moins les traits de la figure, prend la sanguine, et se hâte de faire une métamorphose. Déjà la tête s'anime d'un joli sourire, voilà des cheveux bouclés qui flottent au vent printanier; un gracieux contour passe sur les épaules, des ailes légères y sont attachées; ce n'est plus la Mort, c'est l'Amour.

Le peintre, sans désemparer, jette quelques accessoires, un carquois et des fleurs, des colombes qui se béquettent, en un mot tout l'attirail mythologique. Caroline, qui regarde par-dessus l'épaule de son père, suit son crayon avec un sourire doux et amer à la fois.

Quand Carle Vanloo eut fini, fini de dévorer ses larmes, il se tourna vers sa fille :

— N'est-ce pas cela? lui demanda-t-il en lui baisant la main.

— Non, répondit-elle en penchant la tête avec mélancolie.

Son père, la trouvant plus pâle, la prit sur son cœur et l'emporta dans la chambre de Mme Vanloo. — La mort! la mort! s'écria la pauvre fille tout égarée en tendant les bras.

Dès cet instant, elle eut le délire. Je n'essaierai pas de peindre le désespoir de son père; il demeura près du lit de Caroline nuit et jour, priant Dieu pour la première fois de sa vie. Elle mourut à quelques jours de là « d'une maladie que les premiers médecins de Paris n'ont pu définir. » Ne pouvait-on pas appeler cela le mal de la vie? S'il faut en croire Carle Vanloo, les livres seuls ont tué sa fille; on ne sait pas quels livres.

Le pauvre peintre ne put retrouver le bonheur après ce coup terrible; un crêpe lugubre couvrit toujours sa fortune et sa gloire. Le dauphin, le rencontrant à la cour quelques années après ce malheur, lui demanda pourquoi il était si sombre : « Monseigneur, je porte le deuil de ma fille, » répondit-il en essuyant une larme. Il avait conservé dans son atelier, comme un triste souvenir, la toile où Caroline avait dessiné la Mort; en y regardant de très près, malgré l'image de l'Amour qui couvrait le dessin de sa fille, on devinait encore de funèbres contours. Mme Vanloo donna cette toile au comte de Caylus, qui avait raconté l'histoire de Caroline Vanloo dans une lettre au marquis de Lignerac.

V.

A la suite de Carle Vanloo, l'Hercule de toute cette famille, le seul connu des curieux et même des artistes, je placerai Michel et Amédée Vanloo, les deux fils survivans de Jean-Baptiste.

Louis-Michel Vanloo naquit à Toulon en 1707; il rejoignit son père à Rome avec son frère François et son oncle Carle. Il fit rapidement son chemin : il fut reçu de l'Académie avant son père, sur un tableau des plus fraîchement gracieux, *Apollon et Daphné*. Il commença sa fortune à Turin, au palais du roi de Sardaigne. De Turin, il alla à Aix, où les Vanloo avaient depuis long-temps droit de cité et pied-à-terre. Le roi d'Espagne, Philippe V, ayant demandé Rigaud pour son premier peintre, Rigaud donna sa procuration à Michel Vanloo; le roi d'Espagne, bientôt enchanté du fondé de pouvoirs, le nomma son premier peintre. Michel Vanloo devint presque riche; par malheur, il plaça tout son gain sur une amitié et sur un vaisseau : il aurait dû prévoir un naufrage. Le vaisseau, l'ami, la petite fortune,

tout fut englouti dans une mauvaise traversée. Michel avait un grand cœur; en apprenant ce désastre, il s'écria : « J'ai perdu un bon ami! » Ce beau mot peut compter dans ses œuvres.

A la mort de Philippe V, il revint en France, où il rétablit peu à peu sa fortune. Il fit surtout des portraits; quelques-uns, très remarquables, doivent compter dans l'histoire des arts : Louis XV en habits royaux, son oncle Carle Vanloo en costume d'atelier, le cardinal de Choiseul, Cochin, l'abbé de Breteuil, un petit anonyme en pied, habillé à l'ancienne mode d'Angleterre. Dans ce portrait, il y a d'heureuses réminiscences de Van-Dyck; les autres sont de l'école de Jean-Baptiste Vanloo. Son chef-d'œuvre est à Versailles; c'est plus qu'un portrait, c'est un tableau de famille où il s'est peint lui-même. On peut citer encore son *Concert espagnol*, très digne de remarque pour sa variété de figures charmantes, toutes vraies et achevées. Sa palette avait tour à tour trop de blanc, trop de rouge ou trop de gris; il ne pouvait attraper la finesse de couleur des femmes; il s'entendait mieux aux portraits d'hommes. Parmi ceux qu'il a manqués, je cite à regret Marivaux et Diderot. Son crayon était plus sûr que sa palette, tantôt vigoureux, tantôt suave, quoique toujours raisonnable.

Michel Vanloo mourut à soixante-quatre ans. On lui fit une oraison funèbre qui roula surtout sur sa grandeur d'ame. C'était, de l'aveu de Mairan, de Grimm et de Diderot, le plus honnête homme de son temps. Selon Grimm, « sans le connaître, on aimait à être assis à côté de lui sans autre raison que parce que l'honnête homme se repose délicieusement à côté de l'honnête homme. » Je pense que Grimm ne parlait pas pour lui. — Michel Vanloo avait la physionomie de son ame, et à ce propos Diderot, dans une parenthèse de deux pages, se met à faire de la morale, qui aboutit à ne point savoir si on est plus malheureux par le mal que par le bien. La meilleure oraison funèbre de Michel Vanloo, ce furent les larmes de toute sa famille, frère, sœur, tante, nièce, qu'il avait réunis autour de son cœur et de son talent. Il ne laissa que des bienfaits pour tout héritage : comment fût-il devenu riche? Outre sa sublime générosité, il faisait crédit de plus de cent mille livres au roi de France. Sa majesté finit par le payer, mais comment? En papiers Nouette, qui perdaient 70 pour 100 sur la place, et dont les intérêts furent réduits à 2 1/2. Michel Vanloo ne se plaignit pas. Tout ce qui était étranger à l'honneur, au sentiment, à l'amitié, n'a jamais effleuré son ame. Il plaignit sa majesté. « Ce pauvre roi, dit-il, est sans doute bien mal-

heureux, puisqu'il fait banqueroute à un pauvre peintre qui nourrit sa famille. » Michel Vanloo n'en réduisit pas pour cela l'ordinaire de sa famille à 2 1/2 du 100. Je vous demande pardon de vous parler si longuement d'un honnête homme; je dois être ennuyeux comme la vertu, mais je vous prierai de remarquer qu'un pareil homme au XVIIIe siècle était presque un original.

Que vous dirai-je d'Amédée Vanloo? Il fut le Benjamin de Jean-Baptiste, étudia sous ses yeux, le suivit long-temps, devint peintre du roi de Prusse, passa les plus beaux jours de sa vie en Allemagne, et ne fut guère connu en France que par deux *Familles de Satyres*. Il revint mourir sans bruit dans sa patrie. C'était encore un Vanloo, mais sans force, ou plutôt ce n'était qu'une copie des Vanloo. Il fut le dernier de cette famille de francs artistes. Carle Vanloo eut des fils, mais ceux-là n'eurent pas d'assez bonnes dents pour mordre à la pomme amère de l'art. Le nom de Vanloo, après avoir jeté quelques lueurs franches et quelques rayons trompeurs, s'éteignit donc pour jamais sur la tombe d'Amédée Vanloo.

La critique, après avoir exalté les Vanloo, les a dédaigneusement rejetés dans l'oubli; les œuvres sont demeurées pour en appeler de ces jugemens aveugles. Tout en condamnant le clinquant et le sans-façon de la plupart de ces œuvres, il faut y reconnaître de brillantes inspirations. Après Le Poussin et Lesueur, les Vanloo n'apparaissent en France que comme des artistes de petite taille; mais, à côté de nos peintres du XVIIIe siècle, Boucher à leur tête, les Vanloo reprennent je ne sais quel caractère de noblesse, sinon de grandeur. Grace à eux, l'art français conservait encore la palme. Ils ont été premiers peintres des rois de France, d'Espagne, de Sardaigne et de Prusse, en un mot les maîtres dans tous les pays des arts; on n'est pas si bien placé sans raison. La France leur doit d'avoir suivi à peu près le vrai sillon à l'heure où tant d'autres s'égaraient en mille détours trompeurs. J'ai pensé que leur franche et douce physionomie était digne d'être ranimée ici, qu'un autre jugement pouvait être rendu sur leurs œuvres. Puisque le bon Jacques Vanloo avait cru la France hospitalière, ne négligeons aucun des devoirs de l'hospitalité, accordons à leurs ombres un modeste mausolée où nous écrirons, après de justes éloges, cette simple ligne : La dure pauvreté pour les uns, l'amour de l'or pour les autres, ont trop souvent conduit leur main. Triste épitaphe qu'on pourrait inscrire sur la tombe de plus d'un artiste de notre temps!

A. HOUSSAYE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 juillet 1842.

La session est ouverte. Au milieu de la consternation publique, le roi, surmontant par un noble effort son immense affliction, a pu faire connaître aux deux chambres, avec les sentimens qui déchiraient l'ame du père, la ferme et prévoyante pensée du monarque. Le discours de la couronne était simple et vrai comme les grandes douleurs.

Jamais la présence du roi n'avait excité, dans le sein de l'assemblée, plus d'enthousiasme et d'émotion. La France, par tous ses représentans, renouvelait solennellement le pacte de juillet avec la dynastie de son choix, et redisait à l'Europe que la bonne et la mauvaise fortune, les joies et les douleurs, le présent et l'avenir, tout était commun à la dynastie d'Orléans et à la France. Puissent ces loyales manifestations apporter quelque soulagement à l'ame contristée du père, comme elles ont sans doute justifié et raffermi les prévisions patriotiques du chef de l'état!

Ceux qui auraient encore le malheur de méconnaître les sentimens du pays, la volonté nationale, ont pu hier recevoir de la population de la capitale un salutaire et décisif enseignement. Paris assistait tout entier à la translation des restes mortels du prince royal, de la chapelle du palais de Neuilly à Notre-Dame. Quel concours de peuple! Qu'elles étaient imposantes, ces masses serrées sur ces lignes que l'œil ne pouvait suivre dans leur immense développement! Et cependant quel profond recueillement! Que ce silence était expressif et touchant! Qu'il y avait d'affection, de dévouement et de respect dans l'attitude et le regard de ce peuple! Non; ce n'était pas là une foule attirée par un spectacle insolite; c'était une grande et noble famille qui pleurait en confiant aux soins religieux des ministres de Dieu les dépouilles

de l'enfant qui était son orgueil et son espérance; c'était le deuil de la nation qui s'associait à des douleurs qu'on ose à peine deviner.

La chambre des pairs a promptement répondu aux paroles de la couronne. Il ne pouvait en effet y avoir lieu ni à doutes ni à débats. Il n'y a dans ce moment qu'une pensée à proclamer, l'adhésion à la monarchie de juillet; qu'une œuvre à accomplir, la loi de régence.

La chambre des députés est encore occupée de la vérification des pouvoirs. Elle n'a donné lieu jusqu'ici à aucune discussion digne d'être remarquée. Il faut espérer que la chambre ne prolongera pas trop des escarmouches parlementaires sans résultat et sans dignité. Comment ne pas sentir que des récriminations usées, que des luttes individuelles offrent un contraste trop pénible avec la douloureuse gravité des circonstances? Quand donc les hommes politiques apprendront-ils chez nous que, dans leur propre intérêt comme dans l'intérêt des opinions qu'ils défendent, mieux vaudrait se conformer à l'exemple, et suivre les directions des chefs naturels de chaque parti, que d'en faire chacun à sa tête en ne prenant conseil que de soi-même? Il y a là une sorte d'impatience personnelle qui rapetisse tout, qui compromet à chaque instant par ses boutades et ses imprudences les hommes réfléchis, réservés, qui n'ont pu prévenir ces écarts.

Au reste, il faut bien le reconnaître, nous vivons au milieu des saturnales de la médiocrité. Tous nos partis politiques sont en proie au même désordre. Les hommes subalternes se démènent et brouillent tout; les chefs en gémissent : ce n'est pas assez. Il leur faut plus de confiance en eux-mêmes et une plus haute conscience de leur propre valeur. Un juste orgueil, dans ce cas, n'est pas seulement légitime, il est un moyen nécessaire. La foule ne s'agite et ne fait ses fantaisies que lorsqu'elle sait que les chefs finissent par la suivre malgré eux, et qu'ils sont toujours prêts à couvrir tant bien que mal la retraite des hommes aventureux.

Ce désordre est plus funeste encore à l'opposition qu'au parti gouvernemental. Nous en avons dit, il y a long-temps, les raisons; nous ne les redirons pas aujourd'hui.

La chambre des députés aura bientôt à nommer un président. L'opposition paraît ne pas avoir d'incertitude à cet égard; elle réunit ses voix sur le chef de la gauche, sur l'honorable M. Barrot. Ce fait ne serait pas sans importance, s'il était l'expression d'un système, l'indice d'une grave résolution. On pourrait dire en effet que, si la gauche avait songé plutôt à un succès du moment qu'à ses principes, elle aurait cherché son candidat parmi les notabilités du centre gauche; qu'elle pouvait espérer, par ce choix, enlever aux centres quelques-uns de ces hommes incertains et flottans qui se flattent de concilier leurs antipathies avec leurs opinions, en se rangeant timidement sous un drapeau aux pâles couleurs; que la gauche, au contraire, a voulu déployer son étendard dans toute sa pureté et son éclat, qu'elle entend prouver par là que dorénavant elle aspirera au pouvoir directement, sans détours, décidée à refuser son concours à tout ministère qui ne se proclamerait pas

hautement un ministère de gauche. Ces déductions ne seraient pas fondées, s'il est vrai que la gauche réserve pour un second tour de scrutin ses voix à M. Dupin ou à M. de Salvandy.

Les conservateurs, de leur côté, pensent que cette dernière épreuve ne sera pas nécessaire.

A la veille de ce grand combat parlementaire, de ce combat qui sera peut-être le seul fait décisif de ce qu'on appelle la petite session, les conservateurs ont senti le besoin de se réunir et de se concerter. L'assemblée était nombreuse, bien que l'on varie beaucoup sur le nombre exact des membres présens. Il y a eu aussi des adhésions de membres absens. Des trois candidats qu'on présentait aux suffrages des conservateurs, M. Dupin, M. Sauzet, M. de Salvandy, une majorité fort nombreuse, dit-on, a choisi M. Sauzet, la minorité déclarant qu'elle se conformerait au vœu de la majorité. C'est là du moins un bon exemple de conduite parlementaire.

Nous ne voulons certes pas discuter le mérite relatif des candidats. Considéré au point de vue politique, le résultat de la réunion prouve seulement qu'aux yeux des conservateurs la situation est restée à peu près ce qu'elle était avant les élections, qu'il faut réunir les mêmes élémens, se résigner aux mêmes concessions, ménager les mêmes intérêts, et louvoyer sur une mer orageuse avec plus d'habileté que de hardiesse. Cela est vrai; toute faute pourrait être mortelle au parti.

Ajoutons que les circonstances sont de nature à donner au parti conservateur plus d'ensemble, plus de résolution et d'énergie; car si, dans la situation douloureuse et difficile où nous a placés le coup qui vient de nous frapper, l'opposition constitutionnelle est loyalement accourue autour du trône de juillet et a subordonné toute querelle politique à la question de dynastie, le parti légitimiste au contraire, loin de s'associer à ce mouvement national, a blessé plus d'un sentiment et inspiré de justes défiances. Cette attitude réveille, pour ainsi dire, la question de juillet, et fera sortir les conservateurs de cet état quelque peu somnolent où le succès et la sécurité placent presque toujours les majorités. La question dynastique sera toujours présente aux esprits; dans toutes les discussions, la moindre arrière-pensée paraîtra suspecte, et de ces loyales inquiétudes peut résulter plus d'union, plus d'harmonie, plus de vigueur. La question dynastique élargit le terrain parlementaire, au lieu de le rétrécir; elle appelle sous le même drapeau des hommes qui n'auraient jamais dû se séparer, et moins encore se combattre. Elle les place en présence d'ennemis communs, et peut leur faire sentir qu'il est déplorable et puéril pour le parti national de diviser ses forces, de les consumer en discordes intestines, lorsqu'il s'agit, avant tout, de consolider la révolution. Le roi nous l'a dit, et il n'est pas un ami de la monarchie constitutionnelle, de la monarchie de juillet, qui puisse, sans se donner à lui-même un cruel démenti, oublier un instant ces paroles solennelles : « Assurons aujourd'hui le repos et la sécurité de notre patrie. » Que si on pouvait de ces hautes considérations descendre à des considérations d'un ordre inférieur, et songer à

des intérêts individuels en présence des grands intérêts de la France et de la royauté, il serait facile de démontrer qu'une franche et sincère réunion sur le terrain dynastique est en même temps le parti le plus utile pour tout homme politique de quelque valeur. La France ne pardonnerait pas à ceux qui seraient assez mal avisés pour subordonner la question nationale à leurs vues personnelles, à leur ambition ou à leurs rancunes.

Aussi espérons-nous que l'adresse de la chambre des députés, que ce grand acte d'adhésion à la monarchie de juillet ne donnera pas lieu à de misérables débats. Quels que puissent être les griefs respectifs des partis constitutionnels, qui pourrait avoir le courage de les mêler à la grande affaire du jour? Disons plus : qui voudrait être assez maladroit pour les y mêler?

Certes si quelqu'un peut désirer secrètement qu'on viole ainsi toutes les convenances, et qu'on oublie la monarchie pour songer aux ministres, ce sont les ministres eux-mêmes. Pourrait-on en effet leur donner un terrain mieux choisi, une position plus forte? On a demandé s'ils prétendaient s'abriter derrière un cercueil. La question n'est pas bien posée; la question est de savoir si on leur laissera un abri temporaire, de peu de mois, un abri qu'un affreux malheur aurait, par la force même des choses, procuré à tout ministère, quel qu'il fût, ou si, en voulant, malgré le sentiment public, les attaquer derrière cet abri, les y forcer, on ne leur donnera pas des auxiliaires inattendus, et si on ne leur rendra pas facile une victoire qui, à une autre époque, aurait pu être disputée. Évidemment ce n'est pas le cabinet qui prendra, ce n'est pas lui qui peut prendre l'initiative du combat; mais attaqué, il a le droit de se défendre, de se défendre vigoureusement, en profitant de tous les moyens qu'on lui aura procurés. Si la trève est de sa nature temporaire et suspensive, le combat peut amener des résultats décisifs et durables, surtout dans une chambre nouvelle. On se sépare difficilement des hommes avec lesquels on a combattu et vaincu. Le ministère ne redoute pas la tribune; là est sa force. Celui contre qui les attaques sont particulièrement dirigées, c'est surtout à la tribune, on le sait bien, c'est sous le feu de l'ennemi qu'il grandit et qu'il peut vaincre. Un corps législatif à la façon impériale, une assemblée muette serait le tombeau politique de M. Guizot. Ainsi, encore une fois, la question est de savoir si l'opposition aidera ou non le ministère à consolider sa position dans la chambre.

Mais n'insistons pas sur ces considérations trop secondaires. C'est par des raisons d'un ordre supérieur, par des motifs nobles et dignes, que la trève sera maintenue entre les diverses portions de la chambre. Il y a long-temps que les chefs de l'opposition constitutionnelle ont senti que tout débat politique devait être ajourné, et que, si les adversaires de la monarchie de juillet osaient offrir le combat, ils devaient rencontrer devant eux comme une phalange serrée et impénétrable tout ce qui se trouve à la chambre entre M. Guizot et M. Barrot. Nous sommes convaincus que les chefs de l'opposition persévéreront dans ces résolutions, et nous en sommes à désirer que les attaques des partis extrêmes leur offrent l'occasion de porter aux conservateurs le secours

de leur puissante parole. Nous aimerions à voir reparaître ces grandes et brillantes journées du 11 octobre, lorsqu'après avoir entendu les défenseurs intrépides de nos institutions et de l'ordre public, les admirateurs de leur rare talent pouvaient s'écrier :

Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse....

Hélas! il n'y a plus de fraternité; la noble famille est divisée, dispersée; laissons à l'histoire le soin de rechercher les causes de cette dispersion et d'en apprécier les effets.

On a beaucoup dit, ces jours derniers, que les hommes en seconde ligne refusaient de se conformer aux directions de leurs chefs, qu'ils repoussaient des conseils qui leur paraissaient inopportuns et timides. Si le fait est vrai, cette résistance n'a pas de quoi nous surprendre. Nous le disions, l'indiscipline des partis est la maladie du temps. Le cas arrivant, il faut croire que les chefs ne se laisseront pas entraîner malgré eux, et que, par une condescendance que nous ne voulons pas appeler d'un autre nom, ils n'autoriseront pas ces vaines témérités. Qu'ils laissent à eux-mêmes les hommes impatiens et excentriques : ces hommes apprendront, trop tard pour eux-mêmes, que l'esprit et la hardiesse ne suffisent pas pour faire un homme politique et sérieux. La chambre en offre des exemples remarquables.

Après le vote de l'adresse, le ministère présentera à la chambre des députés le projet de loi sur la régence. On dit qu'il ne renferme que cinq ou six articles, et qu'il est conforme aux principes qu'avait posés l'assemblée constituante. Nous ne voulons pas l'examiner avant d'en avoir le texte sous les yeux. Tout calculé, la chambre ne pourra guère en commencer la discussion avant le 15 d'août.

L'Europe entière a pris une part vive et sincère au deuil de la France. L'Espagne en particulier a témoigné une émotion qui honore nos voisins, et qui prouve que les erreurs de la politique n'ont point altéré les dispositions naturellement amicales et bienveillantes des deux peuples l'un pour l'autre. On assure que le gouvernement espagnol a montré, dans cette circonstance, le plus vif désir de faire tout ce qui pourrait contribuer au rétablissement des anciennes relations entre les deux pays. Si cette ouverture a réellement eu lieu, nous ne doutons pas de l'empressement qu'aura mis notre gouvernement à l'accueillir, et dès-lors on pourra voir cesser bientôt un refroidissement qui est également contraire aux intérêts des deux nations. L'Espagne ne saurait méconnaître que l'amitié de la France ne peut que lui être utile. Nous ne voulons empiéter ni sur son régime intérieur, ni sur ses lois, ni sur son commerce. Tout ce que nous demandons, c'est justice, égalité de traitement, rapports bienveillans; tout ce que nous désirons, c'est que l'Espagne puisse maintenir chez elle, sous l'égide de la monarchie constitutionnelle, l'ordre et la liberté. L'Espagne tranquille, forte, riche, prospère, c'est un gain pour la France au point de vue économique et au point de vue politique.

Ces vérités sont de la dernière évidence. Quiconque a essayé de les obscurcir voulait brouiller les deux pays dans un intérêt qui, certes, ne pouvait être un intérêt espagnol.

La diète suisse a pris de nouveau en considération la malheureuse et interminable affaire des couvens d'Argovie. D'après les dernières nouvelles, il paraît que la diète incline à laisser les choses telles qu'elles sont, et à faire sortir, comme on dit, l'affaire du *recès*. Ce résultat était en effet probable par les changemens intérieurs arrivés dans deux des cantons de la Suisse, Zurich et Genève. On sait que les députés à la diète ne peuvent d'ordinaire voter qu'en vertu et en conformité d'instructions spéciales sur le point en question. Les députations de Genève et de Zurich ont dû recevoir cette année des instructions autres que celles qu'elles avaient reçues les années précédentes. Elles ont dû se rapprocher des cantons libéraux, et s'éloigner davantage des cantons qu'on appelle *Sarniens*, et que nous appellerions ici de la droite. C'est le centre gauche qui s'est affaibli. Quoi qu'il en soit, dans la question particulière, il aurait été en effet très difficile de trouver une opinion intermédiaire qui pût être acceptée. L'extrême droite est en Suisse, comme partout ailleurs, opiniâtre et intraitable. Tout ou rien est sa devise. Et comme elle ne forme pas la majorité, ne pouvant pas tout empêcher, elle perd tout. Si la Suisse était un pays unitaire, il n'y aurait pas là un grand danger. La minorité subirait la loi de la majorité; il y aurait de vifs débats politiques, des tiraillemens plus ou moins douloureux, mais en définitive la loi serait commune à tous, le pays serait fortement constitué et fortement gouverné. Pays fédératif, les dissidens à la diète suisse ne sont pas de simples députés, mais des états; ils n'expriment pas des opinions, mais ils apportent des décisions formellement délibérées dans leurs cantons. La majorité de la diète n'impose pas ses arrêts à des individus qui ont plus ou moins vaguement réfléchi sur ces matières, mais à des corps politiques, à des gouvernemens qui ont les idées les plus exaltées de leur indépendance et qui avaient formellement pris un avis contraire sur ces questions. En présence de ces faits, il ne faut nullement s'étonner des embarras qu'éprouve la Suisse lorsqu'une grave question vient à surgir dans son sein. Ce sont les embarras, les difficultés de tous les gouvernemens fédératifs, et en particulier de ceux de ces gouvernemens où l'élément local l'emporte, par les traditions et la constitution politique du pays, sur l'élément national. Ce qui serait merveilleux, incroyable, c'est qu'un gouvernement de cette nature n'éprouvât pas d'embarras, qu'il n'eût pas de graves difficultés à surmonter. Lorsqu'on porte de loin ses regards sur un état fédératif, en se plaçant au point de vue de l'unité nationale, on est toujours tenté de croire que c'est là un édifice sans base, on s'attend à chaque instant à une grande catastrophe, à une irréparable ruine. Cependant l'édifice ne s'écroule pas; on le secoue rudement, et il résiste. Il a fallu les grandes péripéties de la révolution française et de l'empire pour que la confédération suisse se trouvât renversée, et qu'on fût obligé de la reconstruire à nouveau. C'est que tout n'est pas faiblesse et

désordre dans ces souverainetés multiples et locales; elles sont aussi un principe de vie, une cause d'énergie. Ce sont là des forces, des forces qui s'égarent souvent dans les temps ordinaires, mais qui se recueillent, qui se concentrent et s'exaltent lorsqu'un danger suprême paraît menacer la commune patrie. C'est alors que tous ces ruisseaux rentrent dans le même lit, et que la rivière peut couler imposante et majestueuse. Aussi l'histoire de ces confédérations est-elle admirable dans les jours d'efforts et de grandeur, lorsque toutes ces souverainetés locales, menacées dans ce qu'elles ont de plus cher, se forment en faisceau et réalisent pour un moment l'unité, une unité d'autant plus puissante qu'elle est spontanée et qu'elle retrouve à son service ces mêmes énergies indomptables, opiniâtres, qui repoussaient toute règle et tout frein; elle devient au contraire on ne peut plus fatigante lorsqu'elle raconte les petites et interminables querelles qui surgissent dans les temps ordinaires, lorsque la confédération ne redoute rien de l'étranger. Si on désire qu'une confédération demeure toujours faible, on n'a qu'à la laisser à elle-même. En l'oubliant, on la rend impuissante. Elle ne peut se fortifier et grandir que dans l'adversité.

Les chambres belges s'occupent activement de la convention commerciale signée à Paris le 16 juillet. Tout annonce que la convention sera sanctionnée. C'est là un heureux commencement d'une ère nouvelle dans nos rapports économiques avec la Belgique. Nous demandons au ministère de ne pas s'arrêter à ce premier fait. Quelque louable qu'il soit, il ne suffit pas pour assurer l'avenir de nos relations commerciales avec les peuples qui nous avoisinent. La convention qu'il vient de conclure avec la Belgique lui prouve qu'il est possible de mener à bonne fin des négociations de cette nature. Ne nous endormons pas sur les dangers dont sont constamment menacés les pays où la production a été artificiellement excitée par le système prohibitif. Profitons de l'exemple de l'Angleterre, et prévenons, si cela est possible, les malheurs dont elle se trouve frappée.

Un membre du parlement a réveillé dans la chambre des communes la vieille question des indemnités qu'on nous demande pour l'affaire de Portendic. La question a été examinée en France à plusieurs reprises, d'abord par le comité du contentieux attaché au département des affaires étrangères, ensuite par une commission nommée *ad hoc*. Nous ne connaissons pas le résultat du travail de la commission ni ses conclusions; mais nous savons que le cabinet n'a pas accepté l'expédient que le négociateur anglais lui proposait. Cependant les négociations ne paraissent pas interrompues, ce qui veut dire que l'Angleterre n'a pas renoncé à ses prétentions, et que le gouvernement français ne s'est pas refusé péremptoirement à tout examen ultérieur. En réalité, la question en est toujours au même point depuis six ans. Ce qu'il est juste de remarquer, c'est le langage digne et courtois de sir Robert Peel à l'endroit de la France. Ainsi qu'entre particuliers, il est de bon goût que la politesse continue lors même que l'intimité des relations a cessé.

La situation commerciale de l'Angleterre ne semble point s'être améliorée. La misère fait toujours de grands ravages, et les ouvriers, dans plus d'un endroit, sont agités et mécontens. A Ridgrove, les ouvriers bien intentionnés n'ont pu travailler que sous la protection d'un détachement de grenadiers. C'est surtout chez les ouvriers des mines que le mécontentement a éclaté et que la querelle du taux des salaires paraissait s'envenimer. Faisons des vœux pour que ces désordres aient une prompte fin; car, quelles que soient les forces morales et matérielles de l'Angleterre, ce n'est jamais sans danger que des habitudes de révolte et de violence se propagent dans des masses si formidables de population entièrement manufacturière, dans un pays de grande propriété. Les résultats du nouveau tarif ne tarderont pas à se montrer. L'expérience apprendra si réellement on avait le droit d'en attendre tous les effets que le cabinet s'en promettait, et l'expérience seule peut nous éclairer complètement sur des questions de cette nature. Lorsqu'on touche à un tarif, à un ensemble de faits si compliqués et si variés, il n'y a pas de sagacité humaine qui puisse prévoir d'une manière positive, certaine, toutes les conséquences que ces modifications peuvent entraîner. Il est un si grand nombre d'effets indirects, inattendus, qui viennent surprendre l'administrateur le plus habile, l'économiste le plus éclairé! L'industrie et la spéculation sont si ingénieuses pour profiter des moindres inadvertances, pour s'ouvrir des passages imprévus à travers les sinuosités d'une nouvelle loi de douanes! — Au reste, pour ce qui concerne la loi des céréales, l'année ayant été favorable aux agriculteurs, il est peu probable que le tarif mobile soit appliqué dans ses dernières limites. Il y a peu de jours, le droit d'importation était encore de 8 shell.

V. DE MARS.

LA

TROISIÈME RELIGION

DE LA CHINE.

LAO-TSEU.

Autrefois l'Orient était loin de nous, le voyage de Constantinople était un voyage considérable, l'Inde apparaissait comme une terre presque inconnue dont on ne savait guère autre chose, sinon qu'elle produisait les bayadères et les cachemires. La Chine se montrait aux extrémités du monde comme un pays ridicule et invraisemblable, bon à nous envoyer du thé, de la porcelaine et des magots. Qui avait ouï parler de l'Afghanistan? Qui connaissait Caboul autrement que par les *Mille et une Nuits?* Aujourd'hui, grace aux deux puissances de notre époque, la politique et la vapeur, tout a bien changé. On va de Paris à Constantinople en quinze jours, et dans l'Inde en trente. La *question d'Orient* est devenue la grande question de l'Occident.

Le théâtre des affaires humaines se déplace; elles ne se décideront peut-être plus, comme par le passé, en Italie ou en Allemagne, mais en Syrie ou en Perse. Le sort du monde peut dépendre du siége d'Hérat ou de Gizni? La bourse de Londres est très occupée de la prise de Péking. A l'heure où j'écris, peut-être les *steamers* anglais sont-ils sous les murs de cette capitale. Peut-être la Chine va-t-elle être ouverte, le voile qui cachait son antique et curieuse civilisation soulevé et arraché pour toujours. Peut-être dans quelques années les touristes européens iront-ils visiter les lacs et les montagnes du céleste empire; les hôtels de la rue de Rivoli seront encombrés de mandarins à boutons bleus et à boutons jaunes, et de jeunes bacheliers chinois compléteront leur éducation par un voyage en Suisse ou en Italie.

Jusqu'à ce moment, qui pourrait bien se faire attendre encore, le meilleur moyen de connaître les habitans du céleste empire, c'est de traduire leurs livres d'histoire ou de philosophie, leurs romans et leurs drames. Aujourd'hui que la Chine semble se rapprocher de nous, que la guerre entreprise par les Anglais donne à tout ce qui concerne le peuple chinois ce mérite d'*actualité*, comme on dit, auquel le public est si sensible, peut-être les lecteurs de la *Revue* consentiront-ils plus volontiers à entendre parler d'une des trois doctrines qui se partagent les croyances dans l'empire du milieu. Il faut bien connaître ce que pense ce peuple de deux ou trois cents millions d'ames, ce peuple dont le visage et le costume sont, j'en conviens, fort différens des nôtres, qui a les yeux obliques et porte les cheveux nattés, mais chez lequel nous devons nous accoutumer à trouver des hommes comme nous, puisque nous sommes à la veille, j'espère, de fraterniser avec ce membre récalcitrant de la famille humaine.

On sait qu'en Chine les lettrés, qui forment toute l'administration de l'empire, ne reconnaissent d'autre doctrine que le déisme vague et la morale pratique du législateur Confucius. La masse de la nation se partage entre deux sectes religieuses, les bouddhistes et les *tao-ssé*, ou sectateurs du *tao*.

Personne n'ignore que le bouddhisme est une réforme du brahmanisme, laquelle, née et persécutée dans l'Inde, s'est répandue à Ceylan, à la Chine, au Japon, au Thibet et chez les nations tartares. J'ai déjà eu plusieurs fois occasion de parler du bouddhisme dans la *Revue*. Je n'y reviendrai pas aujourd'hui. Aujourd'hui, je veux entretenir mes lecteurs du philosophe qui a fondé la troisième doctrine ayant cours et comptant des partisans nombreux dans l'empire

chinois. Cette doctrine est celle du *tao;* ce philosophe est Lao-tseu.

M. Stanislas Julien, qui a donné à l'enseignement du chinois tant de rigueur et de sûreté, vient de publier une traduction de l'ouvrage de Lao-tseu, intitulé le *Livre de la Voie et de la Vertu*, au moyen de laquelle on peut essayer de pénétrer dans la pensée subtile et souvent extraordinaire de ce philosophe. On peut se faire une idée des opinions qui sont populaires parmi les sectateurs du *tao*, avec le secours d'un livre également traduit par M. Julien, le *Traité des Récompenses et des Peines*, espèce de morale en action à l'usage des *tao-ssé*.

La doctrine des *tao-ssé* participe à la fois du système philosophique et du dogme religieux. « Lao-tseu, dit M. Julien, ouvre la série de dix philosophes célèbres qui ont fleuri en Chine avant l'ère chrétienne, et dont les œuvres, presque aussi inconnues en Europe que leurs noms, forment une collection de trente-quatre volumes petit in-folio. » En même temps, les sectateurs de Lao-tseu composent une société religieuse ayant ses chefs, son culte, ses superstitions particulières, et autorisée par la tolérance de l'état.

La religion du *tao* paraît plus ancienne que Lao-tseu lui-même. Celui-ci vivait en même temps que Confucius, au VIe siècle avant notre ère. Bien long-temps auparavant, il y avait en Chine des sectaires qui s'attribuaient, comme les *tao-ssé* d'aujourd'hui, la puissance de deviner l'avenir, de procurer l'immortalité, de s'élever au rang des génies. Le père Amyot, parlant d'après les idées reçues à la Chine, voit là les devanciers des *tao-ssé* actuels. S'il en était ainsi, Lao-tseu aurait tiré sa doctrine d'une tradition antérieure, et eût été un réformateur dans son genre, comme Confucius dans le sien; mais ce que les missionnaires, et en particulier le père Amyot, disent touchant les dogmes des *tao-ssé* avant Lao-tseu, me semble trop différent des opinions de ce philosophe, telles qu'elles sont contenues dans le *Livre de la Voie et de la Vertu*, pour qu'il soit bien démontré que les anciens sectaires du temps des *Tcheou* (1122 avant Jésus-Christ) aient pu offrir une grande analogie d'opinion avec les *tao-ssé* des temps postérieurs. Négligeant donc les antiquités de la secte, je ne la ferai dater que de celui qui est regardé généralement par les Chinois comme son fondateur, de Lao-tseu.

Il en est de Lao-tseu comme de la plupart des fondateurs de sectes ou de religions; tout ce que l'on raconte de lui se borne à un petit nombre de faits certains entourés de beaucoup de fables. Son histoire est plus courte que sa légende. La première ne nous apprend

presque rien des circonstances de sa vie, et pas même le lieu de sa mort. Les légendes en disent davantage. Si l'on en croit celle dont nous devons la traduction à M. Julien, Lao-tseu fut conçu par sa mère, comme Bouddha par la sienne, sans le secours d'un époux, et, encore comme Bouddha, il naquit successivement dans plusieurs siècles et dans diverses conditions. Ces imaginations semblent indiennes; le bon sens chinois se montre dans les réflexions qu'elles suggèrent à l'auteur qui les rapporte : « Tous ces récits, dit-il, ont été inventés par des disciples ignorans épris des choses rares et extraordinaires, qui ont voulu exalter Lao-tseu aux dépens de la vérité. »

C'est dans cette source suspecte que M. Rémusat, infidèle cette fois à la sagesse ordinaire de sa critique, avait puisé l'indication des voyages de Lao-tseu vers l'Occident (1), indication très vague qui lui avait suffi pour assurer que le sage Chinois avait pu aller jusqu'en Syrie et peut-être même visiter Athènes. La conséquence était hardie et les prémisses bien incertaines. M. Rémusat avait besoin de cette hypothèse pour rendre raison, par des communications avec l'Occident, de la ressemblance qu'il croyait apercevoir entre les idées de Lao-tseu et celles de Platon, et pour expliquer comment le nom de Jéhovah avait pu passer de la Bible dans le livre du philosophe chinois, où, par une incroyable préoccupation, il s'imaginait le retrouver. M. Julien, appuyé sur le texte et les commentateurs, démontre jusqu'à la dernière évidence que ce rapprochement est illusoire et dénué de tout fondement. M. Rémusat raisonnait un peu ce jour-là à la manière de certains missionnaires, hommes du reste dignes du plus grand respect, mais qui voulaient absolument retrouver les patriarches dans les anciens rois de la Chine.

L'idée de la trinité chrétienne n'a non plus rien à démêler avec ce passage du livre de Lao-tseu : « Le *tao* a produit un, un a produit deux, deux a produit trois, trois a produit tous les êtres. » Quand les commentateurs n'indiqueraient pas l'idée d'émanation, on reconnaîtrait facilement ici un développement *successif* de l'unité absolue sortant d'elle-même et tombant dans la pluralité féconde qui produit les êtres, c'est-à-dire une conception analogue aux conceptions indiennes et entièrement opposée au mystère chrétien des trois personnes coéternelles créant l'univers sans sortir de leur insondable unité. Je ne puis concevoir, je l'avoue, le zèle qui a porté des esprits

(1) Voyez son mémoire sur la vie et les opinions de Lao-tseu. (*Mélanges asiatiques*, t. I, p 88.)

bien intentionnés pour le christianisme à le confondre avec ce qui lui ressemble le moins. Sa gloire n'est-elle pas de contenir seul la véritable idée de Dieu? Pourquoi vouloir à tout prix retrouver partout ce qui n'appartient qu'à lui?

Après Lao-tseu, la secte qu'il avait fondée ou renouvelée alla toujours croissant tant que dura la dynastie des *Tcheou*. Le dernier de ses empereurs, le célèbre *Hoang-ti*, qui, jaloux du pouvoir chaque jour plus grand de l'école de Confucius, la voulut anéantir, qui fit tuer tous les lettrés et brûler tous leurs livres, *Hoang-ti*, sans doute pour achever de les écraser, s'efforça d'élever à leur place et sur leur ruine les sectateurs du *tao*, les disciples de Lao-tseu; mais la dynastie suivante, celle des *Hans*, probablement par hostilité contre les *Tcheou*, s'empressa de relever la doctrine de Confucius et d'humilier la secte de son rival. Alors les *tao-ssé* cherchèrent à rapprocher leurs idées de celles de Confucius, à peu près comme les druides, quand la Gaule eut été soumise, donnaient à leurs dieux indigètes les noms des dieux romains. Les *tao-ssé* dirent que Confucius avait été disciple de Lao-tseu, quoique rien ne soit plus loin de l'histoire et de la tradition, qui nous présentent Lao-tseu et Confucius comme ne pouvant s'entendre. Le premier, perdu dans les spéculations métaphysiques, était comparé par le second, ami du positif en philosophie, à *un dragon* qu'il ne pouvait atteindre dans la région des vents et des nuages. Lao-tseu, de son côté, répondait aux questions de Confucius avec un profond dédain pour les vertus pratiques, constant objet de son enseignement moral et politique. « Cultivez le *tao*, élancez-vous vers lui de toute votre ame, disait Lao-tseu; mais à quoi bon l'humanité, à quoi bon la justice? La justice et l'humanité d'aujourd'hui ne sont plus qu'un nom.... Maître, vous ressemblez à un homme qui battrait le tambour pour chercher une brebis égarée.» On voit que Lao-tseu et Confucius étaient loin d'être d'accord, et que l'harmonie que voulurent établir leurs disciples entre des tendances non-seulement diverses, mais opposées, dut être commandée par les circonstances.

Une conciliation était plus facile à opérer entre le bouddhisme et les idées de Lao-tseu, lesquelles, comme nous le verrons, offrent une grande ressemblance avec les idées indiennes. Aussi, quand le bouddhisme s'introduisit à la Chine, les *tao-ssé* et les sectateurs de *Fo* (Bouddha) se rapprochèrent tellement, qu'il est plus difficile de dire en quoi leurs deux religions se ressemblent que de montrer en quoi elles diffèrent.

Le commentaire du livre *des Récompenses et des Peines* fournit plusieurs preuves de la bonne intelligence dans laquelle vivent les trois doctrines admises comme légitimes dans l'empire chinois, et de l'espèce de fusion en vertu de laquelle elles se pénètrent et s'amalgament mutuellement. L'auteur de ce commentaire a tous les sentimens d'un lettré de l'école de Confucius, et, dans un grand nombre des miracles légendaires qu'il raconte, le dénouement est une promotion littéraire qui vient récompenser l'homme vertueux dans sa personne ou dans celle de ses descendans. Tantôt il cite *l'Invariable Milieu*, un des livres classiques de l'école de Confucius, tantôt il invoque l'autorité des livres bouddhistes; « les livres de Fo disent : « Les hommes qui ne tuent point les êtres vivans obtiennent en récompense une longue vie. » Enfin il conclut par cette remarquable maxime : « Lorsqu'on compare les paroles des saints hommes qui appartiennent aux trois religions, on dirait qu'elles sont sorties d'une seule et même bouche. »

On reconnaît là l'esprit de tolérance inhérent à cette race tartare dont les Chinois me semblent être la portion civilisée. L'on sait que les descendans de Gengis-Khan s'entouraient de docteurs musulmans, bouddhistes et chrétiens, qu'ils se plaisaient à mettre aux prises, également favorables et indifférens à tous les cultes, et que l'un d'eux, après une longue discussion entre les champions de ces diverses croyances, montra sa main à un bon franciscain en lui disant : « Combien ai-je de doigts? — Cinq. — Et cependant c'est la même main; il en est ainsi de vos religions. »

On ne voit rien ni dans les conquêtes des Tartares, ni dans l'histoire de la Chine, qui ressemble aux persécutions religieuses si fréquentes par toute la terre. Bien long-temps avant que la tolérance fût proclamée en Europe, elle régnait au fond de l'Orient. Cette disposition tolérante aida certainement à l'introduction de la religion chrétienne dans l'empire. Plus tard le christianisme fut persécuté par un motif de jalousie et de défiance politique, et non par un motif de foi. S'il pouvait de nouveau mettre ouvertement le pied sur le sol de la Chine, il n'aurait à rencontrer et à vaincre rien de semblable au fanatisme des pays musulmans, et, favorisé par le déisme des lettrés, par la douceur de la morale des bouddhistes et des *tao-ssé*, il ferait, je n'en doute pas, de rapides progrès dans le royaume du milieu, le pays de la terre, je crois, le mieux disposé à devenir promptement chrétien.

L'histoire de la secte des *tao-ssé* offre l'exemple d'une religion

populaire née d'une simple philosophie. Les sectateurs du *tao* sont à Lao-tseu ce qu'étaient à Platon certains enthousiastes et charlatans qui se vantaient, comme les *tao-ssé*, de prévoir l'avenir et d'enseigner les moyens d'acquérir l'immortalité. Seulement les sectaires d'Alexandrie n'eurent jamais d'importance et ne formèrent jamais un corps considérable comme les sectaires chinois. A cela près, on observe chez les uns et les autres la même différence entre des idées métaphysiques très abstraites chez les fondateurs et des imaginations grossières et matérielles chez les croyans. Pour mesurer cette différence, il est curieux de comparer le livre de Lao-tseu et le *Traité des Récompenses et des Peines*. Ce dernier ouvrage est attribué par les *tao-ssé* à Lao-tseu lui-même; mais cette assertion est tout-à-fait insoutenable. Il y a évidemment plusieurs âges d'hommes et d'opinions entre les deux ouvrages; il y a aussi loin de l'un à l'autre, littérairement parlant, que de l'Évangile à la *Légende dorée*.

Le *Traité des Récompenses et des Peines* se compose de préceptes d'une morale très pure. A propos de chacun de ces préceptes, les commentateurs ont recueilli des anecdotes parfois puériles, souvent touchantes, dans lesquelles sont racontées les récompenses ou les punitions miraculeuses qui ont été le partage des observateurs ou des infracteurs de la loi. Si l'on est peu fondé à comparer les idées tout orientales, tout indiennes de Lao-tseu avec les dogmes chrétiens, on peut signaler quelques rapports assez frappans, et qui n'excluent pas de notables différences entre la morale des *tao-ssé* et la morale contenue dans l'ancien ou le nouveau Testament. Les solutions métaphysiques et les conceptions théologiques, bien que condamnées à tourner dans un cercle assez étroit, sont encore plus variées que les préceptes et les inspirations morales. Les hommes diffèrent plus par la pensée que par le cœur.

La longévité est la récompense le plus ordinairement promise à la vertu chez les *tao-ssé* comme elle l'était chez les Hébreux. — Honorez votre père et votre mère, afin de vivre longuement, dit le livre *des Récompenses et des Peines*, relatant sans cesse les prolongations d'existence accordées à ceux qui ont bien vécu et les retranchemens d'années et de jours destinés à punir les méchans. L'idée de l'immortalité arrive elle-même comme à la suite de l'idée de longévité. Si les bonnes actions sont suffisamment nombreuses, la vie finira par se prolonger et s'allonger indéfiniment; enfin l'on deviendra immortel. Tel est l'enchaînement par lequel on parvient ici à cette notion sublime de l'immortalité, vers laquelle la pensée humaine a toujours

tant de peine à s'élever, et qu'ailleurs elle a saisi par différens efforts et à l'aide de tâtonnemens divers dans l'idée confuse des mânes, dans celle des existences successives ou de la perpétuité du corps.

J'ai parlé ailleurs des rapports de la morale bouddhiste et de la morale chrétienne (1), et je n'y reviendrai pas; mais j'indiquerai quelques ressemblances qu'offre avec cette dernière la doctrine des *tao-ssé*. La chasteté y est recommandée par de nombreux exemples, parmi lesquels figure une histoire fort semblable à celle de Joseph, et la rigueur du précepte s'étend, comme dans le christianisme, jusqu'à la pureté de l'ame et de la pensée. « Quand vous apercevez une belle femme dans la maison d'autrui, vous la dévorez des yeux, un trouble subit vous agite, et vous ne pouvez la bannir de vos pensées. Dès ce moment vous avez commis un adultère dans le fond de votre cœur. » C'est, comme on voit, littéralement la sentence portée dans l'Écriture contre ceux *qui mœchantur in corde suo*. La charité est prescrite à toutes les pages du livre des *tao-ssé*, et souvent avec des inventions et on pourrait dire des recherches assez touchantes; « payez les impôts pour les pauvres gens, rachetez les prisonniers même coupables d'un léger larcin, achetez des terres dont le produit aidera les pauvres étudians. »

Comme chez les bouddhistes et en général chez les Hindous, la charité s'étend aux animaux; partout où respire la vie universelle, elle doit être respectée. Les préceptes donnés à ce sujet sont d'une minutie à la fois enfantine et touchante : « Laissez toujours du riz pour les rats; par pitié pour les papillons, n'allumez pas la lampe... » C'est un acte méritoire de délivrer les animaux destinés à être immolés par la main du boucher, ou à tomber sous les coups du chasseur, d'ouvrir aux oiseaux les portes de leur cage et de les mettre en liberté.

Quelle que soit l'origine de la doctrine philosophique de Lao-tseu, des idées indiennes se sont certainement mêlées aux opinions de ses sectateurs. C'est à l'Inde qu'appartient ce respect religieux pour la vie de tous les êtres, lequel fait une loi de les épargner et un mérite de les sauver de la mort. Dans le livre *des Récompenses et des Peines*, on invoque positivement sur ce point l'autorité des livres de Fo, c'est-à-dire de la théologie bouddhique.

Cette morale, en même temps qu'elle offre la trace de quelque influence étrangère, est cependant profondément chinoise. On le reconnaît à deux signes : avoir des enfans, est toujours présenté

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1833.

comme le plus grand des bonheurs, et la piété filiale est magnifiquement célébrée. Une légende expressive raconte qu'un fils, allant voir son père malade, trouva un tigre sur son chemin. Il continua courageusement sa route, et le tigre recula, désarmé par l'accomplissement de ce devoir sacré.

Certaines superstitions, qui paraissent très anciennes et indigènes sur le sol de la Chine, sont entrées dans le corps d'idées morales propres aux *tao-ssé*. Telle est l'intervention des génies, et en particulier celle du *génie du foyer*, génie natif d'un peuple où toute la société repose sur la pierre du foyer domestique.

Les astres, qui avec les génies semblent s'être partagé les hommages religieux des Chinois aux époques les plus anciennes, à ces époques primordiales dont les *Kings* offrent le tableau; les astres, pris apparemment pour les génies qui leur sont attachés, figurent d'une manière bizarre dans la morale des *tao-ssé :* les *trois conseillers* et *le boisseau du nord* inscrivent sur un livre, y est-il dit, les crimes et les fautes des hommes. Or, les *trois conseillers* et *le boisseau du nord* sont des étoiles de la grande ourse.

Le livre *des Récompenses et des Peines* montre à quel point la doctrine philosophique de Lao-tseu a passé à l'état de religion. Le philosophe est devenu pour ses sectateurs un personnage divin, un dieu (1); il est parlé des sacrifices offerts par des *tao-ssé;* enfin la publication et la propagation de l'ouvrage lui-même ont eu lieu au moyen de souscriptions pieuses inspirées par un zèle analogue à celui que mettent les méthodistes à répandre leurs traités religieux. M. Julien donne sur ce sujet de curieux détails : « Dès qu'une édition est épuisée, les personnes qui en possèdent les planches ouvrent une souscription qui se trouve promptement remplie. Les uns donnent de l'argent, les autres du papier, d'autres, qui savent imprimer, se chargent volontairement du tirage. Si les planches sont usées, on trouve sans peine une foule d'artistes qui offrent de les graver sans frais. Les exemplaires sont en grande partie distribués aux indigens qui n'auraient pas le moyen de les acheter. »

Passons maintenant de la doctrine populaire des *tao-ssé*, contenue dans le *Traité des Récompenses et des Peines*, à la doctrine abstraite et métaphysique renfermée dans le livre de Lao-tseu, qui a pour titre *Livre de la Voie et de la Vertu*.

(1) « Lao-tseu a *ordonné aux esprits de parcourir le monde* et d'examiner l'une après l'autre les actions des hommes. » (*Traité des Récompenses et des Peines*, p. 28.)

La traduction d'un pareil ouvrage offrait d'immenses difficultés, et disons-le hautement, seul en Europe, M. Julien était en état de les vaincre. Sa version est d'une exactitude tellement littérale, que toute personne tant soit peu initiée à la lecture du chinois peut facilement retrouver dans le texte original chaque mot traduit. En outre, M. Julien a joint à cette interprétation consciencieuse et fidèle un commentaire perpétuel tiré des commentateurs chinois, qui depuis plus de deux mille ans s'exercent à pénétrer le sens mystérieux du philosophe. Les commentateurs que mentionne M. Julien sont au nombre de soixante-quatre; parmi eux, on compte trois empereurs. Sur cette liste figurent vingt *tao-ssé*, sept bouddhistes et trente-quatre lettrés de l'école de Confucius. On doit donc s'attendre à de grandes diversités entre les interprètes de Lao-tseu; mais ces diversités sont un fait très curieux pour l'histoire des opinions chinoises : là même où les commentaires ne nous révèlent pas le véritable sens du texte philosophique, ils nous intéressent encore en nous apprenant quel sens on lui a prêté. Ceux qui s'écartent le plus de la pensée véritable de Lao-tseu et s'efforcent de se rapprocher des opinions reçues parmi les lettrés ne sont pas les moins instructifs et ceux pour lesquels nous devons le moins d'actions de graces à l'habile sinologue qui nous les a fait connaître. Ce n'était pas trop de sa connaissance aussi sûre qu'approfondie de la langue chinoise, de toute sa sagacité et du secours de soixante-quatre commentateurs, pour parvenir à l'intelligence du langage concis, énigmatique, qui enveloppe les pensées extraordinaires et subtiles de Lao-tseu. Après tout ce travail du traducteur, il est difficile de se rendre bien compte du système d'idées exposé ou plutôt caché dans le livre du philosophe chinois.

Dès le temps de Lao-tseu, il était malaisé de l'entendre. Ceux qui me comprennent sont rares, disait-il, et il ajoutait : Je n'en suis que plus estimé; ce qui ne surprend pas quand on connaît l'admiration que l'esprit humain éprouve à certaines époques pour tout ce qui le surpasse. La difficulté de comprendre subsiste pour nous, et peut-être l'obscurité d'une opinion métaphysique ne sera-t-elle pas pour tout le monde une raison de l'estimer davantage. Je sens donc combien est rude la tâche que je m'impose en voulant donner aux lecteurs de la *Revue* une notion exacte et claire des singulières conceptions d'un philosophe dont le nom n'était probablement pas arrivé jusqu'à eux, quelque bruit qu'il ait fait dans un autre monde. J'essaierai cette fois encore d'initier le public sérieux à ces découvertes de la science orientale, qui, loin des sentiers battus et des redites de l'Oc-

cident, met en lumière des empires nouveaux, des siècles ignorés, des religions et des philosophies inconnues.

Il y a un grand danger pour l'esprit humain à creuser l'idée de Dieu. Cette idée est tellement supérieure à toutes les autres, qu'on peut être conduit à en retrancher successivement les qualités et les attributs qu'on aperçoit ailleurs. Si l'on suit jusqu'au bout l'entraînement de l'abstraction, si l'on n'est pas retenu sur la pente de la dialectique par le besoin de s'arrêter à un dieu intelligent et moral, on arrivera ainsi à nier même la spiritualité, la bonté, la personnalité du principe universel. Pourquoi serait-il esprit? pourquoi serait-il bon? pourquoi serait-il une personne? Toutes ces qualifications sont-elles applicables à l'être ineffable? Tout attribut n'est-il pas une limite de l'infini? L'unité divine n'est-elle pas supérieure à toutes les différences qui distinguent les choses bornées? La plus grande, la plus haute de ces différences, celle qui sépare l'être du non-être, n'est-elle pas encore quelque chose d'inférieur à l'idée que nous devons nous faire de Dieu? Dire qu'il *est*, quand nous n'avons pas d'autre mot pour exprimer l'existence restreinte et passagère, n'est-ce pas employer un terme inexact et insuffisant, alors qu'il s'agit de l'existence absolue et souveraine? Telle est la voie qu'ont suivie les esprits qui, dans divers temps et divers pays, ont fini par avancer que Dieu *était* et *n'était pas*. C'est le ων μη ων de Proclus; c'est le principe sans nom, sans attribut, ni bon ni mauvais, ni esprit ni matière, supérieur à toutes les qualités et à toutes les différences, qui est au fond de la plupart des doctrines religieuses et philosophiques de l'Inde; c'est aussi le *tao* de Lao-tseu, le *tao* qui, suivant un commentateur, est comme existant et comme non existant.

Le *tao* est le principe universel des êtres qui émanent de son sein et retournent s'y perdre. Considéré en lui-même dans son essence, il est ineffable, il ne peut être nommé; il est le principe de toute existence, et à peine peut-on dire qu'il existe. Il est vide, c'est-à-dire étranger à toutes les qualités de la matière ou de l'esprit (vide est une expression métaphorique pour absolu). Il est pur, parce que sa substance est distincte de toutes les existences; il est éternel, parce qu'il est en dehors de la succession des temps. Supérieur à l'idée d'un dieu personnel, il *semble avoir précédé le maître du ciel;* il est le modèle et l'image de tous les êtres. Tel est le *tao* en lui-même, dans son essence. Lorsqu'il se manifeste par la production, il prend un nom. Il est la mère ou l'aïeul des êtres; il n'est plus vague, ineffable, il apparaît sous une forme déterminée; en lui-même, il est l'inexpri-

mable unité; quand il se produit au dehors, il se divise, et alors il a un nom.

Cette notion du vide considéré comme l'essence absolue, le principe de tous les êtres, s'exprime chez Lao-tseu par des métaphores d'une ingénieuse étrangeté. Il s'agit de rendre sensible une idée métaphysique, la plus subtile de toutes, savoir que ce qui n'a aucun des caractères de l'existence est le fondement de toute existence. Lao-tseu dit (1) : « Trente rais se réunissent autour d'un moyeu, c'est de son *vide* que dépend l'usage du char; on pétrit de la terre glaise pour faire des vases, c'est de son *vide* que dépend l'usage des vases; on perce des portes et des fenêtres pour faire une maison, c'est de leur *vide* que dépend l'usage de la maison. » Comparez ces métaphores mesquines et triviales, mais claires et exactes, avec les symboles poétiques, mais vagues, employés par le génie indien, pour exprimer la même pensée, savoir que le vide est le principe des choses, et vous aurez le spectacle de la diversité du génie de deux peuples. Rien ne montre mieux qu'une traduction d'un même texte la différence de deux esprits et de deux langues.

Au point de vue de Lao-tseu, l'unité est l'essence de tout; essentiellement donc rien n'est divers, distinct; il n'y a ni vrai ni faux, ni beau ni laid, ni être ni non-être. Ce sont là de simples rapports, des distinctions apparentes au-dessus desquelles le sage éclairé par le *tao* doit s'élever. Aussi Lao-tseu s'oppose-t-il à ceux qui éprouvent des sentimens et qui croient savoir quelque chose; lui se réfugie dans l'insensibilité et l'ignorance (2) : « Je suis calme, mes affections n'ont pas encore germé, je ressemble à un nouveau-né qui n'a pas encore souri à sa mère... Les hommes du monde sont remplis de lumières; moi seul je suis comme plongé dans les ténèbres. » Il n'a pas la fausse science des hommes, il ne veut pas de cette science; mais il connaît le *tao*. « Moi seul, ajoute-t-il, je diffère des autres hommes, parce que je révère la mère qui nourrit tous les êtres. »

Celui qui est en possession du *tao* est supérieur à toutes les affections qui troublent l'ame des hommes; il est impassible comme l'univers; « le ciel et la terre n'ont point d'affection particulière, ils regardent la création comme le chien de paille du sacrifice (3). Le

(1) Liv. I, ch. 11.
(2) Ch. 20.
(3) Ch. 5. — Chien fait avec de la paille liée, que l'on couvre des plus riches

saint homme n'a point d'affection particulière, il regarde tout le peuple comme le chien de paille du sacrifice (1).

Le quiétisme que Lao-tseu recommande à son sage débute, comme tout quiétisme, par quelques vertus chrétiennes et philosophiques, le détachement, la pureté, l'humilité, la modération des désirs.

« Le saint homme se met après les autres, et il devient le premier. Le sage redoute la gloire comme l'ignominie, son corps lui pèse comme une grande calamité; la gloire est quelque chose de bas; il n'y a pas de plus grand malheur que de ne pas savoir se suffire. » Mais ce quiétisme poussé plus loin arrive, comme toujours, à l'absorption de la volonté, à l'anéantissement de l'intelligence et de la moralité. L'homme, pour s'unir complètement au *tao*, doit « se délivrer des lumières de l'intelligence; » pour lui, il n'y a pas lieu à l'amélioration morale, « celui qui conserve le *tao* garde ses défauts; » il n'y a pas lieu à l'action. « Le sage arrive sans marcher, sans agir il accomplit de grandes choses; le dernier terme de la perfection, c'est le *non-agir*. »

Ces bizarreries morales s'expliquent et se justifient par ce principe, que la nature des choses est bonne, qu'il faut lui laisser son cours. Pour que le bien se fasse, il faut qu'il se fasse de lui-même; l'activité humaine ne peut que troubler l'action spontanée et bienfaisante du *tao*. Aussi Lao-tseu reprochait-il à Confucius de troubler la nature humaine par ses vertus pratiques, l'humanité, la justice. « Les

ornemens pendant que dure le sacrifice, que l'on jette ensuite, et qui est foulé aux pieds par le peuple.

(1) Ce singulier éloge du sage, en qui l'on vante son indifférence pour les hommes qu'il gouverne, frappe encore plus dans l'original. M. Julien a suivi ici un commentateur qui rend par *affection particulière* le mot *jin*, ce caractère énergique, composé du caractère *homme* et du caractère *deux*, et par là exprimant le rapport de l'homme à l'homme, l'*humanité*, la *charité*. C'est une des vertus les plus recommandées par la morale de Confucius. C'est cette vertu, c'est le sentiment d'humanité, de charité, que Lao-tseu interdit ici à son sage. Le commentateur, en voulant, comme à son ordinaire, rapprocher les idées de Lao-tseu des idées communes, dit : « Ce passage signifie que celui qui est grandement bienveillant et affectionné pour tous n'est bienveillant et affectionné pour personne en particulier. » Mais Lao-tseu me paraît avoir exprimé ici le mépris qu'à son point de vue moral, selon lequel la perfection se trouve dans l'absence de tous les sentimens de l'ame, dans le vide du cœur, il devait porter à cette vertu vulgaire de l'*amour des hommes*, bonne pour ceux qui ne se sont pas élevés jusqu'à la contemplation exclusive du *tao*. On a vu avec quel dédain il répondait à Confucius, qui résumait la morale dans l'humanité (*jin*) et la justice. On lit au chapitre XVIII du Ier livre : « Quand la grande voie eut dépéri, on vit paraître l'humanité et la justice. »

hommes d'une vertu supérieure la pratiquent sans y songer, *naturellement*, » ajoute le commentaire. Ailleurs Lao-tseu dit : « La vertu ne doit pas avoir conscience d'elle-même. »

Si le christianisme, où triomphe l'énergie morale de l'homme, a pu s'égarer dans le fatalisme des quiétistes et dans le mépris des œuvres que le jansénisme a prêché après les religions panthéistes de l'Inde, on ne saurait s'étonner qu'une doctrine animée de l'esprit de ces religions ait sacrifié la liberté humaine au développement irrésistible du principe absolu duquel émanent les êtres.

Lao-tseu représente en Chine le quiétisme oriental. « Celui qui est parvenu au comble du vide garde fermement le repos, » dit-il. Le grand précepte de cette morale, c'est l'absence de désir et la quiétude absolue qui en résulte. « L'homme doit clore sa bouche, fermer ses oreilles et ses yeux. S'il ouvre sa bouche et augmente son désir, il ne pourra être sauvé; augmenter sa vie s'appelle une calamité. » Ceci montre combien le génie de l'Orient est opposé au génie de l'Occident. Au lieu de se livrer à son activité et d'en vivre, l'homme conçoit la pensée de s'y soustraire. Pénétré de la misère de sa nature, il veut lui échapper pour ainsi dire en s'abstenant. Il supprime le désir, suspend l'action, éteint la pensée, et arrive ainsi par la mort au calme. L'Européen est insatiable d'émotions, d'entreprises, d'idées; il est constamment tourmenté du besoin de ce que les Anglais appellent *excitement*. Il ne sent sa vie que lorsqu'il la dépense; il n'en jouit que lorsqu'il la prodigue; il a de la peine à comprendre l'Asiatique qui travaille à sortir du tourbillon ardent de la vie, à se reposer dans l'impassibilité absolue. C'est à exécuter ce tour de force contemplatif qu'aspire Lao-tseu. Pour lui, le grand secret de la vie est de vivre le moins possible. « A peine l'homme est-il né, dit-il, que treize causes de mort l'entraînent rapidement au trépas. Quelle en est la raison? C'est qu'il veut vivre avec trop d'intensité (1). » Il y a plus, on entrevoit ici l'espoir de se dérober à l'empire de la mort en se dérobant à la puissance de la vie. Si l'homme parvient à contenir son énergie vitale, il ne l'usera point, il ne mourra point. De là sans doute l'origine des recettes merveilleuses pour prolonger la vie, pour assurer l'immortalité que prétendent posséder les *tao-ssé* modernes. Ce qui était dans le principe une idée philosophique devient souvent dans la vieillesse des sectes une pratique superstitieuse.

(1) Ch. 50.

On ne saurait imaginer jusqu'où peut aller ce divorce de l'ame humaine et de la vie, cet élan par lequel l'homme croit s'élever au-dessus de l'existence, cette aspiration à un état supérieur qu'aucun accident ne peut troubler, et que la mort même ne peut atteindre. On trouve dans les commentaires de Lao-tseu, traduits par M. Julien, ce curieux passage (1) : « Celui qui aime la vie peut être tué; celui qui aime la pureté peut être souillé; celui qui aime la gloire peut être couvert d'ignominie; celui qui aime la perfection peut la perdre. Mais si l'homme reste étranger à la vie, qu'est-ce qui peut le tuer? s'il reste étranger à la pureté, qu'est-ce qui peut le souiller? s'il reste étranger à la gloire, qu'est-ce qui peut le déshonorer? s'il reste étranger à la perfection, qu'est-ce qui peut la lui faire perdre? Celui qui comprend cela peut se jouer de la vie et de la mort. »

En effet, si l'homme pouvait s'abstraire ainsi de ce qui est l'objet et l'essence même de son activité, il serait au-dessus de tout, il dominerait tout; mais pour lui c'est chercher l'impossible, c'est tenter un effort dans lequel il périt nécessairement, c'est se détruire pour ne pas souffrir, c'est prétendre vivre sans respirer.

Cette doctrine, ennemie par son principe de l'énergie et de l'activité, exalte ce que toutes les morales condamnent, la mollesse et la faiblesse. Elle forme la contre-partie la plus complète du stoïcisme; c'est la conduite du roseau de la fable érigée en principe avec une franchise extraordinaire. « Quand l'homme vient au monde, il est souple et faible; quand il meurt, il est raide et fort. La raideur et la force sont les compagnes de la mort; la souplesse et la faiblesse sont les compagnes de la vie. » Seul peut-être entre tous les philosophes, Lao-tseu a préconisé la faiblesse; il a dit : « Ce qui est faible triomphe de ce qui est fort; ce qui est mou triomphe de ce qui est dur. » Ce singulier axiome devait se réaliser dans le pays de l'auteur, bien des siècles après sa mort, le jour où la mollesse et la faiblesse chinoise triomphèrent de la force et de la dureté tartare.

Rien n'est plus curieux et souvent plus bizarre que l'application de ce quiétisme à la politique. L'idéal de la politique comme de la morale, c'est le *non-agir*. Celui qui gouverne doit annuler en lui le principe du désir et de la volonté, s'unir intimement par la contemplation au principe des êtres, au *tao*. C'est ce que Lao-tseu exprime ainsi : « Lorsque le saint homme gouverne, il vide son cœur..... Il pratique le *non-agir*, et alors il n'y a rien qui ne soit bien gou-

(1) P. 185.

verné. » En isolant cette phrase, on dirait que Lao-tseu a deviné notre axiome de gouvernement constitutionnel : le roi ne gouverne pas. La pensée de Lao-tseu est que le bien s'opère de lui-même par une secrète influence de la vertu du *tao*, et non par une action directe de l'homme sur l'homme. « Le sage, dit-il, est comme l'eau; l'eau excelle à faire du bien aux êtres et ne lutte point. Il ne lutte point. C'est pourquoi il n'y a personne dans l'empire qui puisse lutter contre lui. » De là le *non-agir* donné comme le seul moyen de devenir maître de l'empire. De là aussi ce singulier axiome de politique pratique : « L'empire est comme un vase divin auquel l'homme ne doit pas travailler. »

Toujours ce principe, que l'action humaine trouble la nature des choses. Il faut se conformer à cette nature, s'unir à son principe, s'y assortir. C'est ce que Lao-tseu appelle pratiquer le *non-agir*, si l'on fait ainsi. Le peuple est attiré invinciblement à imiter l'exemple de son roi; il se modifie et s'améliore de lui-même.

Cette quiétude doit s'étendre du roi au peuple. De là ces préceptes d'une singulière politique. « Le sage qui gouverne s'étudie constamment à rendre le peuple ignorant et exempt de désirs. Il fait en sorte que ceux qui ont du savoir n'osent pas agir. » Ces maximes, révoltantes en elles-mêmes, ne sont qu'une application du principe général de la philosophie de Lao-tseu. Le peuple ne peut se plaindre d'être traité plus mal que le sage, dont la perfection est placée également dans l'ignorance et l'inaction.

Cette théorie politique, si différente des nôtres, s'en rapproche pourtant par certains côtés. L'inégalité des castes et des races a toujours été une idée étrangère à la Chine. Lao-tseu exprime avec assez d'énergie ce principe tout occidental, et je dirais presque tout révolutionnaire, que ceux qui gouvernent ne valent que par le peuple d'où ils sortent et qu'ils représentent. A l'occasion de ces paroles, « les nobles regardent la roture comme leur origine, les hommes élevés regardent la bassesse de la condition comme leur premier fondement, » un commentateur dit : « Dans l'ordre de la nature, les grands vassaux et les rois sont de la même espèce que l'humble homme du peuple. » Un autre interprète ainsi ces paroles énigmatiques de Lao-tseu, *si vous décomposez un char, vous n'avez plus de char* : « C'est la réunion et l'ensemble du peuple qui forment un prince ou un roi. *Prince ou roi sont des noms collectifs du peuple*. Si vous faites abstraction du peuple, il n'y aura plus ni prince ni roi. »

La Chine est un pays essentiellement traditionnel, la société y

repose sur la famille. Tout s'y fait par continuation et transmission. Les idées s'y produisent toujours comme un développement d'idées plus anciennes. Ailleurs, souvent on prétend innover quand l'on répète, là on prétend répéter même quand on innove. Confucius, en établissant sa doctrine, affirmait ne faire autre chose qu'exposer l'ancienne doctrine des *Kings*, il trouvait les préceptes moraux et politiques qu'il désirait faire prévaloir dans les signes mystérieux de l'*Y-king* et dans les chants populaires de l'antiquité; toutes les philosophies chinoises les plus diverses dans leur résultat, depuis le mysticisme contemplatif jusqu'au grossier matérialisme, emploient les mêmes expressions et les mêmes formules fournies par la tradition, qu'elles se bornent à interpréter et à commenter diversement. Confucius a aussi un *tao*, mais c'est un *tao* pratique. C'est la voie morale et politique, tandis que chez Lao-tseu, *la voie* est la porte mystérieuse par laquelle les êtres entrent dans le monde. Rien de plus différent pour l'idée, mais l'expression est semblable. Comme Confucius, Lao-tseu en appelle à l'antiquité. Il parle souvent de ce qu'étaient dans les temps anciens ceux qui excellaient à pratiquer le *tao*, il invoque des maximes antiques qu'il développe dans le sens de sa doctrine; car Lao-tseu prétend aussi bien que Confucius s'appuyer sur la tradition et les vieux usages. Dans un énergique passage contre la guerre, il cite, à l'appui de la condamnation qu'il en porte, le cérémonial d'après lequel on place le général en chef selon le rite des funérailles, c'est-à-dire à gauche, du côté consacré à la mort. Et à ce sujet, le plus ancien des commentateurs de Lao-tseu rapporte ce fait remarquable : « Dans l'antiquité, quand un général avait remporté la victoire, il prenait le deuil; il se mettait dans le temple à la place de celui qui préside aux rites funèbres, et, vêtu de vêtemens noirs, il pleurait et poussait des sanglots. »

On ne saurait s'étonner qu'une doctrine qui répugne à l'action proscrive la guerre. Lao-tseu la réprouve formellement. « Les armes les plus excellentes sont des instrumens de malheur; ce ne sont point les instrumens du sage, il ne s'en sert que lorsqu'il ne peut s'en dispenser; il met au premier rang le calme et le repos; s'il triomphe, il ne s'en réjouit pas; s'en réjouir, c'est aimer à tuer les hommes; celui qui aime à tuer les hommes ne peut réussir à régner sur l'empire. » En ce point comme en plusieurs autres, partant de principes fort différens, Lao-tseu et Confucius arrivent aux mêmes conclusions : la glorification de la paix, trait commun à leur

double doctrine, trait fondamental de l'ancienne constitution morale et politique de la Chine contenue dans les *Kings*.

Une autre idée essentielle de Lao-tseu, qui se trouve chez Confucius et dont la racine est dans les *Kings*, c'est que la nature de l'homme est essentiellement bonne; que, pour atteindre à la perfection morale, il n'a qu'à revenir à sa pureté, à sa simplicité natives. C'est, comme on voit, le contraire de l'idée chrétienne sur la tache originelle, c'est l'idée philosophique de Rousseau; l'homme naît bon, la société le dépravе; tout est bien en sortant des mains de l'auteur de la nature. Lao-tseu pousse cette idée jusqu'à ses dernières conséquences. Dans son horreur pour la lutte, il exalte sans mesure l'état d'innocence primitive. Pour lui, le dernier terme de perfectionnement auquel puisse s'élever le sage, c'est de revenir à l'état d'enfant. De là cette pensée remarquable, « plus l'on s'éloigne et moins l'on apprend. » Le Christ aussi a dit : Soyez semblables à un de ces petits enfans; mais il a dit encore : Cherchez, et vous trouverez. Le christianisme nous enseigne un pieux respect pour l'innocence qui ne sait pas, mais il nous enseigne aussi à admirer la science et la vertu; il place les séraphins dans le ciel à côté des chérubins. L'idée de la chute, puisée dans le repli le plus profond de notre cœur et le plus malade, l'idée de la rédemption, sublime révélation de l'espérance et d'où résulte la nécessité de la lutte morale, s'élèvent d'une hauteur infinie au-dessus de ces conceptions de l'Orient, profondes, mais tristes, dans lesquelles l'homme n'a qu'à se faire chose et à se laisser entraîner passivement par la nature dans la voie universelle et inévitable des êtres. Ce point de vue tout oriental, et qui a plus d'une fois, sous le nom de quiétisme, tenté de faire irruption dans les croyances chrétiennes de l'Occident, n'a peut-être jamais trouvé d'expression aussi franche, aussi nette que celle que lui a prêtée Lao-tseu. Le quiétisme est en général vague et vaporeux; chez Lao-tseu, il est positif et pratique. La puissance d'abstraction et la sévérité positive de l'esprit chinois ont permis à cette philosophie d'être mise pour ainsi dire en compartiment et en relief. Jamais ce qu'il y a de plus subtil et de plus abstrait n'a été exposé d'une manière plus catégorique et mis pour ainsi dire sous une forme plus palpable.

Faire connaître Lao-tseu, c'était donc servir doublement l'histoire de la philosophie en y faisant entrer un monument qui se rattache à la fois à quelque chose de très général, la religion de l'absolu, le

quiétisme, et à quelque chose de très particulier, l'absolu et le quiétisme sous une forme singulière, sous une forme qui ne ressemble à aucune autre, sous la forme chinoise. En outre, c'était agrandir l'histoire intectuelle de la Chine en donnant pour la première fois une idée véritable de la moins connue des trois doctrines adoptées dans cet empire. Enfin, la publication de M. Julien offre aux sinologues un texte accompagné d'une excellente traduction, qui peut les aider puissamment dans leurs études philosophiques. On ne saurait donc être trop reconnaissant d'un si difficile et si beau travail. Du reste, M. Julien a reçu une approbation qui vaut mieux que la nôtre. Le plus illustre philosophe de l'Allemagne, celui qui est appelé aujourd'hui à professer dans la capitale de la Prusse le résultat d'un demi-siècle de méditation, Schelling, dans une lettre adressée à M. Julien, s'exprime ainsi au sujet de sa traduction de Lao-tseu : « D'après tout ce que M. Abel Rémusat nous avait dit sur l'impénétrable obscurité des paroles et des idées du livre de Lao-tseu, je n'aurais jamais cru qu'un jour viendrait où je lirais ce même livre sans difficulté et avec pleine assurance d'en avoir parfaitement compris le sens et saisi la portée. C'est justement ce que je dois, monsieur, à votre travail aussi consciencieux que judicieux... Je me fais un plaisir d'ajouter qu'à fort peu d'exceptions près je me suis toujours trouvé philosophiquement obligé de me rendre à votre avis.... Je me sens éclairé et avancé dans mes connaissances par les résultats si positifs de votre travail, qui témoigne d'une haute intelligence autant que de la plus noble persévérance. »

Nous n'ajouterons rien à un tel suffrage et à un semblable jugement.

J. J. Ampère.

DU CONCOURS

A

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ET

DES DERNIERS TRAVAUX SUR PASCAL.

Soumise, comme toute chose, à l'empire et au caprice de la mode, la gloire passe et revient, et les hommes qui semblaient devoir fixer à tout jamais l'admiration de la postérité sont appréciés diversement par des générations qui se succèdent sans se ressembler. Ce n'est pas seulement à l'égard des rois et des guerriers que l'opinion se montre si mobile : la réputation des philosophes et des écrivains est pareillement soumise à d'étranges vicissitudes. Pour trouver des exemples de ces révolutions il n'est pas nécessaire de remonter à une antiquité reculée, ni de mettre en parallèle les opinions de peuples opposés d'habitudes et de mœurs. Peu d'années suffisent pour faire éclore, dans un même pays, les jugemens les plus divers sur des hommes prônés et blâmés tour à tour, négligés même parfois après avoir été l'objet d'une espèce de culte et d'adoration.

Le XVIIe siècle, qui possède de si beaux titres à l'admiration de

la postérité, offre, dans trois des hommes qui ont fait le plus pour la gloire de la France, un exemple éclatant des caprices et des retours de l'opinion. Fermat, Descartes et Pascal, illustres rivaux qui assurèrent de leur temps la supériorité d'un pays où vivaient en même temps Corneille, Racine et Molière, ont donné lieu, d'âge en âge, à des appréciations différentes. Fermat, génie sublime qui en plusieurs rencontres eut l'avantage sur Descartes, et qui, dans une science continuellement progressive, a le mérite unique d'avoir devancé son siècle, et deviné des choses auxquelles les efforts des plus grands géomètres n'ont jamais pu atteindre depuis, cultivait avec modestie, on dirait presque avec indifférence, ces mathématiques dans lesquelles il était si supérieur. Aux dédains affectés de Descartes, qui semblait vouloir se venger par un mépris apparent des succès de son redoutable antagoniste, Fermat répondait avec la plus rare simplicité : « Je proteste que M. Descartes ne sçau-« roit m'estimer si peu que je ne m'estime encore moins. » Ce grand géomètre était si dénué d'amour-propre, que non-seulement il ne publia jamais ses admirables inventions, mais qu'il négligeait même de garder copie des démonstrations dont il faisait part à ses amis. Il n'était fier de sa supériorité que lorsqu'il pouvait la faire sentir aux Anglais. Aussi ne les ménageait-il pas dans les défis scientifiques qu'il leur proposait sans cesse, et dans lesquels il était presque toujours victorieux.

Fermat était conseiller au parlement de Toulouse, et à tous ceux qui le pressaient de rédiger et de publier ses recherches, il se bornait à répondre que les obligations de sa charge l'en empêchaient. Ce n'est pas sans une profonde émotion que nous avons découvert récemment dans les archives de l'ancien parlement de Toulouse une foule de rapports écrits ou signés par cet homme éminent, qui préféra toujours le devoir à la réputation. Géomètre et érudit du premier ordre, Fermat, dans un siècle où les grands modèles abondaient, était aussi considéré comme un poète des plus élégans, et il faisait des vers latins, français et espagnols qui charmaient les oreilles les plus délicates. Une excessive modestie nuisit d'abord à cet homme qui semblait destiné à tous les genres de succès. Après sa mort, son fils chercha vainement un mathématicien qui voulût se charger de diriger la publication de ses admirables conceptions. Tout le monde s'excusa : en attendant, les papiers que Fermat avait confiés à divers savans furent dispersés, et lorsqu'enfin Samuel Fermat se décida à publier seul les manuscrits de son père, il ne put en

réunir qu'un très petit nombre, et peu de personnes firent attention aux œuvres posthumes du grand géomètre de Toulouse. Les Anglais seuls, qui avaient éprouvé ses coups, donnèrent de vifs regrets à une perte à laquelle la France ne se montra pas assez sensible. Pendant long-temps, Fermat parut oublié, et ce ne fut que vers le milieu du XVIIIe siècle qu'Euler et Lagrange réhabilitèrent cette illustre mémoire. Depuis lors, Fermat a repris son rang parmi les géomètres, mais sa gloire n'est pas populaire. Elle n'est connue que de quelques adeptes, et le suffrage universel n'a pas sanctionné le jugement des esprits les plus élevés. Il serait digne du ministre qui a voulu honorer si dignement la mémoire de Laplace, d'élever un monument semblable au génie de Fermat, dont les manuscrits les plus importans peut-être, retrouvés récemment, restent encore inédits. Il est temps que tout le monde sache en France que Fermat est tel, qu'on peut l'opposer à tous les géomètres du monde, sans excepter Archimède et Newton.

On ne saurait pas dire que ce soit précisément l'excès de la modestie qui ait nui à Descartes et à sa renommée. Chef d'école, repoussé vivement par les uns, admiré sans réserve par les autres, il eut au XVIIe siècle une immense réputation. Plus tard, l'esprit analytique des encyclopédistes ne put s'accommoder des erreurs de l'auteur du *Discours de la Méthode*, et il fut jugé avec une telle sévérité, que Voltaire ne craignit pas d'écrire dans le *Dictionnaire philosophique :* « L'ignorance préconise encore quelquefois *Descartes*, et « même cette espèce d'amour-propre qu'on appelle *national* s'est ef- « forcé de soutenir sa philosophie. » De telles paroles prononcées par l'homme qui régnait en maître au XVIIIe siècle semblaient devoir porter une atteinte irréparable au cartésianisme, et pourtant, dè nos jours, non-seulement Descartes a eu d'éloquens apologistes, mais, par une réaction qui nous paraît excessive et par conséquent peu durable, on a voulu proclamer en lui l'intelligence la plus élevée, l'esprit le plus vaste que la France ait jamais produit.

On sera étonné de nous voir citer l'auteur si applaudi des *Provinciales* parmi les hommes dont la réputation a été soumise aux caprices de l'opinion; mais, si l'admiration s'est toujours soutenue à l'égard de Pascal, elle a porté, à différentes époques, sur des qualités diverses et quelquefois opposées. Sa foi sincère contribua, autant que son génie, à lui mériter au XVIIe siècle l'estime de ses contemporains. Dans le siècle suivant, on honora le géomètre, on prôna l'éloquent ennemi des jésuites, mais l'on attribua à un affaiblissement d'esprit

ses croyances si vives, et l'on sait que, lorsque Condorcet se préparait à composer l'éloge de Pascal, Voltaire lui disait : « Mon ami, « ne vous lassez point de répéter que, depuis l'accident du pont de « Neuilly, le cerveau de Pascal était dérangé. » Mot souverainement injuste; car, depuis cet accident, il était sorti de ce cerveau dérangé les *Provinciales* et les théorêmes sur la roulette. De notre temps, ce qui paraît frapper le plus dans Pascal, c'est son style admirable, c'est l'action qu'il a exercée sur la prose française; mais plusieurs fois on l'a taxé d'injustice envers les jésuites (1), et l'on a été même jusqu'à vouloir douter de sa profondeur dans les sciences et de la supériorité de son esprit. A la vérité ce ne sont là que des opinions passagères; néanmoins, en confirmant notre assertion, elles montrent que, comme ses illustres contemporains, Pascal, depuis deux siècles, a été diversement jugé et apprécié.

C'est pour prouver qu'elle était plus constante dans ses opinions, que l'Académie française a mis au concours, il y a deux ans, l'éloge de Pascal. Le prix a été partagé entre MM. Faugères et Demoulin, auteurs de deux travaux estimables, mais de nature différente, et qui avaient à lutter contre un grand nombre de concurrens. Le public, qui voit seulement le résultat final, ne se fait qu'une idée fort imparfaite de ce qu'est un concours à l'Académie française. On a dit si souvent que tout ce qui se fait à cette académie sent le madrigal ou le vaudeville, qu'on a pu croire, dans le monde, à la vérité de cette assertion. Cependant nous pouvons affirmer, après y avoir assisté, que rien n'est plus grave et plus sérieux que le jugement d'un concours à l'Académie, et qu'il serait à désirer que la même gravité, les mêmes formes, se retrouvassent partout ailleurs. Toutes les pièces sont lues successivement devant l'assemblée, qui fait d'abord un triage. Les compositions qui ont été réservées après cette première lecture sont lues de nouveau et écoutées avec attention; elles donnent lieu à des remarques critiques et à un vote, à la suite duquel les écrits les plus remarquables sont réservés de nouveau, et c'est seulement après une dernière lecture comparative de ces divers écrits que le prix est décerné. C'est à ce moment que la véritable discussion s'établit. Chaque membre vote par ordre, à

(1) Un fait qui prouve mieux que toute autre chose ces variations de l'opinion à l'égard de Pascal, c'est qu'il existe *actuellement* à Paris des libraires qui passent pour avoir de fréquentes relations avec certaines communautés religieuses, et qui détruisent (en termes de librairie *mettent au papier*) tous les ouvrages de Pascal et des auteurs de Port-Royal qui leur tombent entre les mains.

haute voix, et motive son vote; et comme d'ordinaire l'examen de toutes ces pièces ne dure pas moins de six semaines ou de deux mois, chacun a le temps de faire ses réflexions, d'étudier le sujet sous tous les aspects : aussi sommes-nous convaincu que, si le public connaissait ces délibérations et ces votes, il en recevrait l'impression la plus favorable. Pour montrer par un seul exemple avec quelle conscience chaque académicien remplit les fonctions de juge, il suffira de dire que, pendant que l'Académie se livrait à l'examen des *Éloges* de Pascal, nous avons rencontré un jour, dans la bibliothèque de l'Institut, un écrivain célèbre, qui pourtant pourrait se passer de savoir la géométrie, lisant attentivement la trente-deuxième proposition d'Euclide pour éclaircir quelques doutes qu'une assertion hasardée d'un des concurrens avait fait naître dans son esprit.

Dieu merci, nous nous trouvons, et pour cause, dans le cas de pouvoir louer ou critiquer l'Académie française sans qu'il soit possible de nous attribuer aucune arrière-pensée; personne ne pourra supposer que nous appartenions à cette famille d'honnêtes postulans qui, les uns d'un ton patelin et chapeau bas, les autres la menace à la bouche et l'escopette à la main, comme dans *Gil Blas*, demandent sur tous les tons qu'on leur ouvre les portes du sanctuaire. Dans notre admiration pour la pensée qui créa l'Institut, nous respectons un corps dans lequel les plus forts tiennent à grand honneur d'être admis, et nous ne comprendrions pas que de l'élite des esprits de la France il se formât une réunion sans avenir et sans vie, dont le premier venu serait appelé à se moquer. Demandez en effet quels sont chez nous les chefs de tout gouvernement possible, quels sont, dans les deux chambres, les plus brillans orateurs, les hommes qui décident des destinées du pays, et l'on vous répondra en nommant des membres de l'Académie française. Allez dans nos écoles, dirigez-vous vers une salle de spectacle, lisez les noms des professeurs les plus distingués, des auteurs les plus applaudis : ce sont des académiciens qui occupent le premier rang. Enfin, et par-dessus tout, cherchez de ces hommes rares, débris d'un âge qui n'est plus et que l'Europe entière entoure de son admiration et de son respect, et vous les trouverez à l'Académie française. Et cependant c'est une telle assemblée qu'on s'essaie tous les jours à couvrir de ridicule. Assurément il y a ici quelqu'un de mystifié, mais ce n'est pas l'Académie. Il faudrait laisser ces censures aux hommes destinés à rester toujours au dehors. Ceux qui peuvent plus tard fixer le choix de l'Académie devraient pressentir le danger et éviter les regrets et les trop brus-

ques palinodies d'un jour de réception; ils devraient surtout honorer et respecter la vieillesse comme le firent toujours ces peuples qui nous ont laissé les plus admirables exemples du grand et du beau dans les lettres et dans les arts.

La tâche des concurrens devenait bien ardue après tous les travaux dont Pascal avait déjà été l'objet. Au XVIIe siècle, Mme Périer et Nicole nous ont laissé deux intéressans morceaux relatifs à Pascal, et où se trouvent une foule d'anecdotes et de faits piquans. La vie et les travaux de ce grand écrivain furent illustrés aussi dans la préface de la première édition des *Pensées* et dans le discours préliminaire placé en tête du *Traité de l'équilibre des liqueurs*. Plus tard, des extraits des mémoires de Marguerite Périer, sa nièce, et une *Relation* de Jacqueline Pascal, qui furent publiés vers le milieu du siècle dernier, firent mieux connaître la vie si passionnée de cet homme qu'on avait cru toujours absorbé dans les profondeurs de la géométrie ou dans la contemplation de Dieu. Malheureusement on s'appliqua d'abord presque exclusivement à recueillir les souvenirs de Pascal ainsi que ses écrits sur la morale, et l'on négligea plusieurs de ses travaux mathématiques, dont Leibnitz faisait le plus grand cas, et qui n'ont pas été retrouvés depuis. En 1779, Bossut rassembla tout ce qu'il put trouver des œuvres de Pascal, et les publia (non sans plusieurs altérations) en cinq volumes précédés d'un travail considérable sur la vie de cet homme célèbre. Condorcet composa, sous l'influence de Voltaire, un éloge de l'auteur des *Provinciales* qui ressemble en bien des endroits à une satire. De notre temps, Pascal a été l'objet d'études et d'appréciations nouvelles. Dans ses spirituelles *Questions de littérature légale*, M. Charles Nodier a fait voir combien Pascal avait emprunté à ce Montaigne qu'il traite parfois si durement, et l'on doit à M. Villemain un discours où les qualités du style de Pascal sont appréciées de main de maître. Il était impossible de s'élever plus haut en fait de critique littéraire; mais la vie de Pascal était peu étudiée, et les documens que l'on avait à cet égard étaient rarement consultés. Le mérite d'avoir rajeuni la biographie de Pascal, d'avoir été se retremper aux sources, appartient au docteur Reuchlin, qui a fait paraître en 1840, à Stuttgard, une vie de Pascal en allemand où les documens originaux sont fréquemment et utilement employés. Enfin, au commencement de cette année, M. Sainte-Beuve a publié le tome deuxième de son *Port-Royal*, où il a inséré une partie de la vie de Pascal. C'est là un travail de critique et d'érudit à la fois, et si l'auteur avait pu donner dans

ce volume la vie de Pascal tout entière, au lieu d'être obligé de la morceler comme il l'a fait, à notre grand regret, nous croyons que cette excellente biographie aurait dispensé de toute recherche ultérieure les écrivains qui se préparaient au concours ouvert par l'Académie française.

Ce grand nombre d'ouvrages, qui se distinguent tous à différens égards, ne pouvait qu'augmenter la difficulté de traiter d'une manière originale un sujet qui avait exercé des plumes aussi habiles. C'est là d'abord l'obstacle que devaient rencontrer les concurrens, et l'on conçoit que nous n'ayons nulle envie d'affronter le même danger ni d'exposer ici une vie racontée tant de fois et des travaux si souvent analysés. Ce n'est pas une nouvelle vie de Pascal que nous voulons entreprendre ici : c'est un examen de ce qui a été fait récemment et des points sur lesquels il fallait, à notre avis, principalement insister.

D'abord, pour parler du concours, il nous semble qu'en proposant l'éloge de Pascal l'Académie française avait surtout voulu remettre en honneur cette magnifique langue du XVIIe siècle, qui s'altère et se corrompt tous les jours davantage. La première chose que devaient donc faire les concurrens, c'était de lire et de méditer sans cesse les écrits de Pascal, non-seulement pour bien connaître ses travaux, mais aussi pour l'imiter et pour tâcher de rappeler du moins quelques-unes des grandes qualités de son style. Malheureusement, aucun des compétiteurs ne semble s'être livré à cette étude indispensable, et même, dans les discours qui ont partagé le prix, et dont quelques morceaux ont été lus en séance publique, on a pu remarquer des tournures et des mots qui ne sentent nullement la langue du siècle de Louis XIV. Dans un tel sujet, c'est là, à notre avis, un défaut capital, et qui peut à peine être racheté par les plus grandes beautés. Les discours couronnés n'ont pas encore été imprimés, et nous craindrions de ne pas en donner une idée exacte si nous voulions ici les analyser en détail d'après la lecture que nous avons entendue. On a déjà pu voir, dans la *Revue*, le rapport du secrétaire perpétuel, où les qualités et les défauts de ces discours étaient exposés avec une critique impartiale. Dans son éloge, dont le plan est irréprochable, M. Faugères a suivi pas à pas les travaux de Pascal; il s'est ému au souvenir des luttes de cet esprit si passionné et si logique à la fois; il a retracé avec une éloquente mélancolie les douleurs de cette grande ame que le doute poursuivit toujours, et qui s'épuisa dans ces terribles combats. Si l'on y rencontrait une touche

plus vigoureuse et plus ferme, si la vie de Pascal y était plus souvent éclairée par ces traits caractéristiques qui peignent l'homme et qui abondaient ici, ce travail aurait certainement écarté toute concurrence. Sans s'astreindre à suivre aucun ordre déterminé, sans avoir peut-être préparé d'avance le plan de son travail, M. Demoulin a réuni, à l'occasion de l'éloge de Pascal, divers morceaux qui ne semblent pas avoir une relation intime entre eux, mais qui renferment de grandes beautés. Cet éloge manque d'ensemble, et l'auteur paraît avoir oublié que la première des qualités et des difficultés dans ce genre de composition consiste dans l'ordre et dans la mesure, et que, s'affranchissant de ces entraves, il rendait sa tâche incomparablement plus facile et son travail moins complet. Il y a une grande inégalité dans le discours de M. Demoulin, et, à la hardiesse de certains jugemens, on sent que c'est là un homme de talent qui a vécu long-temps seul, sans posséder peut-être toute la force nécessaire pour maîtriser cette espèce d'exaltation que la solitude excite presque toujours dans les ames ardentes et vigoureuses. On rencontre dans son travail des choses qui entraînent, d'autres qui choquent : aussi assure-t-on qu'à l'Académie M. Demoulin avait été vivement applaudi par les uns et très sévèrement critiqué par les autres. Tout le monde avait raison, excepté l'auteur, qui aurait dû mieux coordonner son travail, et se renfermer dans le cadre qui lui était tracé. A ce sujet, nous devons regretter encore que les concurrens n'aient pas lu avec plus de soin les œuvres de Pascal, et n'aient pas recherché scrupuleusement toutes les pièces qui pouvaient faire connaître la vie et le caractère de l'auteur des *Provinciales*. En étudiant ainsi l'homme, on aurait pu mieux expliquer le penseur et le moraliste, car il faut se rappeler sans cesse que Pascal est un grand moraliste, et que, pour apprécier sa morale, il ne suffit pas de lire ses écrits, mais qu'il faut aussi, et avant tout, connaître sa vie et ses actions. A cet égard, les souvenirs et les anecdotes que les deux sœurs et la nièce de Pascal nous ont conservés jettent la plus vive lumière sur le caractère de cet homme qui fut si mobile et qui resta toujours grand. L'heureux usage que M. Sainte-Beuve a fait de ces matériaux pour mieux expliquer les *Provinciales* devait faire comprendre à ceux qui entraient après lui dans la carrière combien de ressources on se ménageait par l'étude des passions et des sentimens qui avaient dû animer la plume de l'écrivain.

C'est ainsi que, sortant des généralités, les apologistes de Pascal auraient pu élargir leur cadre et répandre dans cet éloge une variété

qui anime et qui plaît. Ils se seraient aussi mieux pénétrés de la grandeur du sujet, et ils n'auraient pas été tentés d'introduire dans une biographie si étendue et si bien circonscrite à la fois des morceaux qui ne s'y rattachaient que de loin. L'influence de Pascal fut si vaste, son génie si élevé, qu'on n'a pas besoin de chercher ailleurs les élémens d'un grand travail. L'histoire de la langue française à laquelle il donna une nouvelle forme, les débats de Port-Royal avec les jésuites, débats qu'il a su rendre immortels; l'histoire des sciences qui lui durent au XVIIe siècle de si notables accroissemens, et auxquelles, pour nous servir des paroles de M. Villemain, il emprunta les armes les plus irrésistibles de sa parole; et enfin l'histoire de son ame, de cette ame dévorée par le doute, que la géométrie tint toujours captive, et qui n'échappa au scepticisme que par la superstition : voilà quelles sont les bases d'une biographie de Pascal, dans laquelle viendraient aboutir à la fois l'histoire littéraire et l'histoire religieuse du XVIIe siècle. A une époque comme la nôtre, où l'on fait tant d'efforts pour répandre de nouveau les pratiques de la religion dans la société, il aurait été utile de rappeler par quels moyens Port-Royal subjugua et ramena vers Dieu ces générations qui avaient fourni une si ample moisson de scandale à Tallemant des Réaux. Ce ne fut pas en cherchant des accommodemens avec le ciel, ni en prêchant une espèce de christianisme à la Watteau, que ces austères cénobites purent lutter à la fois contre Louis XIV et contre les jésuites. Après que le duc de Luynes eut donné Vaumurier à Port-Royal, le Dauphin, étant un jour à la chasse, vit ce beau château et résolut de le faire demander par le roi pour y placer sa maîtresse. A peine la mère Angélique de Saint-Jean, qui était alors abbesse de Port-Royal, en fut-elle avertie, qu'elle envoya chercher des ouvriers et leur fit détruire de fond en comble ce château. C'est par des actions pareilles, et non pas en faisant annoncer dans les gazettes que tel jour il y aura dans une certaine église de belles fleurs, une excellente musique et de jolies quêteuses, qu'on rend les hommes à Dieu et à la pratique de la morale.

Nous le répétons : le caractère de Pascal n'a pas été assez étudié par ses apologistes. Pour faire mieux comprendre la fougue qu'il déploya dans la lutte contre les jésuites, il aurait fallu le montrer tel qu'il fut, toujours dominé par la passion. Avant sa conversion, Pascal faisait une dépense excessive : il était, suivant l'expression de la mère Angélique Arnauld, *dans la vanité et les amusemens*, et menaçait de faire un procès, parce que sa sœur lui demandait sa dot pour entrer à Port-Royal. Lorsque M. Singlin l'eut réconcilié avec Dieu,

il se jeta dans l'excès opposé. Il ne voulut plus se servir que d'une cuiller de bois, et l'on voit par une lettre de sa sœur qu'il se négligeait fort et qu'il mettait les balais au rang des meubles superflus (1). Il s'opposa au mariage de sa nièce, car c'était là un énorme péché à ses yeux, et dénonça un pauvre religieux de Rouen qui parlait philosophie. Sa fureur de prosélytisme alla si loin, qu'elle faillit le conduire au martyre, et qu'elle inspira à un domestique du duc de Roannès le dessein de le tuer. Il ne se guérit jamais de ses emportemens, que dans sa famille (2) on tâcha de pallier sous les prétextes les plus singuliers. Voilà pour sa fougue. Si l'on veut à présent expliquer la superstition qu'il montra plus tard, sa crédulité au sujet du miracle de la sainte épine, l'espèce d'amulette qu'il porta si longtemps cousue dans sa veste et qui a pu faire douter un instant de sa raison, comment ne pas s'arrêter aux exemples qu'il reçut de bonne heure dans sa famille, et qui durent faire une vive impression sur son esprit? M. Reuchlin a fait connaître à ce sujet une anecdote qui est racontée en détail dans quelques parties inédites des Mémoires de Marguerite Périer. Nous croyons faire plaisir au lecteur en rapportant ici textuellement le récit original, qui montre que la superstition était héréditaire dans cette famille et que dès sa naissance Pascal y fut préparé.

« Lorsque mon oncle, dit Marguerite Périer, eut un an, il luy ar-
« riva une chose fort extraordinaire. Ma grand'mère, quoique fort

(1) Malgré sa conversion, Pascal n'eut jamais d'ordre dans ses affaires, et fut toujours gêné. Rien ne paraît plus étrange (d'après les idées fausses ou incomplètes que l'on a de son caractère) que de voir Pascal, au plus fort de sa dévotion et dans la dernière année de sa vie, se jeter dans l'industrie, et former avec le duc de Roannès, avec Arnauld de Pomponne et plusieurs autres, une espèce de *société par actions* pour établir des *omnibus* dans Paris. Cette affaire est racontée fort en détail dans une lettre de Mme Périer, sa sœur, qui se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal. Un post-scriptum autographe de Pascal montre que l'auteur des *Pensées* prenait la chose tout-à-fait au sérieux. Il faut lire à ce sujet un petit livre fort intéressant, publié en 1828 par M. de Monmerqué, sous le titre de : *les Carrosses à cinq sols, ou les Omnibus du dix-septième siècle*. Pour faire pendant à Pascal actionnaire, on y verra Louis XIV à vingt-quatre ans, et au faîte de sa puissance, se faire conduire en omnibus chez la reine-mère.

(2) Voici ce qu'on lit dans un manuscrit qui contient des extraits inédits des mémoires de Marguerite Périer : « M. Pascal avoit des adresses merveilleuses pour « cacher sa vertu, particulièrement devant les gens du commun, en sorte qu'un « homme dit un jour à M. Arnoul, curé de Chamboursy, qu'il sembloit que M. Pas- « cal fût toujours en colère et qu'il vouloit jurer. » Cette manière de s'emporter et d'être prêt à jurer par vertu est une bien bizarre invention.

« jeune, très pieuse et très charitable, avoit un très grand nombre « de pauvres familles à qui elle donnoit une petite somme par mois. « Or, entre les pauvres femmes, à qui elle faisoit ainsi la charité, il « y en avoit une qui avoit la réputation d'être sorcière; tout le monde « le luy disoit, mais ma grand'mère, qui n'étoit pas de ces femmes « crédules, et qui avoit beaucoup d'esprit, se moqua de ces avis, et « continuoit toujours à luy faire l'aumône. Dans ce temps-là il arriva « que le petit Pascal tomba dans une langueur semblable à ce qu'on « appelle à Paris *tomber en chartre;* mais cette langueur étoit accom- « pagnée de deux circonstances qui ne sont pas ordinaires : l'une « qu'il ne pouvoit pas souffrir de voir de l'eau sans tomber dans des « transports d'emportemens très grands; et l'autre, bien plus éton- « nante, c'est qu'il ne pouvoit souffrir son père et sa mère proche « l'un de l'autre. Il souffroit avec plaisir les caresses de l'un et de « l'autre en particulier; mais, aussitôt qu'ils s'approchoient ensemble, « il crioit et se débattoit avec une violence excessive. Tout cela dura « plus d'un an, durant lequel le mal augmentoit. Il tomba dans une « telle extrémité qu'on le croyoit prez de mourir.

« Tout le monde disoit à mon grand-père et à ma grand'mère que « c'étoit assurément un sort que cette sorcière avoit jeté sur l'enfant. « Ils s'en moquoient l'un et l'autre, regardant ces discours comme « des imaginations qu'on a quand on voit des choses extraordinaires. « Ainsy, n'y faisant aucune attention, ils laissèrent toujours à cette « femme une entrée libre dans leur maison, où elle recevoit la cha- « rité. Enfin mon grand père, importuné de tout ce qu'on luy disoit « là-dessus, fit un jour entrer cette femme dans son cabinet, croyant « que la manière dont il lui parleroit lui donneroit lieu de faire cesser « tous ces bruits; mais il fut très étonné lorsqu'aprez les premières « paroles qu'il luy dit, auxquelles elle répondit seulement assez dou- « cement que cela n'étoit point, et qu'on ne disoit cela d'elle que « par envie à cause des charités qu'elle recevoit; il voulut lui faire « peur, car, feignant d'être assuré qu'elle avoit ensorcelé son enfant, « il la menaça de la faire pendre si elle ne lui avouoit la vérité. Alors « elle feut effrayée, et, se mettant à genoux, elle luy promit de luy « dire tout s'il luy promettoit de luy sauver la vie. Sur cela mon « grand-père, fort surpris, luy demanda ce qu'elle avoit fait, et ce qui « l'avoit obligée à le faire; elle luy dit que l'ayant prié de solliciter un « procez pour elle, il le luy avoit refusé parce qu'il croyoit qu'il n'étoit « pas bon, et que pour s'en venger elle avoit jeté un sort sur son « enfant qu'elle voyoit qu'il aimoit tendrement, et qu'elle étoit bien

« fâchée de le luy dire, mais que ce sort étoit à la mort. Mon grand-
« père lui dit tout affligé : — Quoi! il faut donc que mon fils meure?
« — Elle luy dit qu'il y avoit du remède, mais qu'il falloit que quel-
« qu'un mourût à sa place et transporter le sort sur un autre. Mon
« grand-père luy dit : — Hé! j'aime mieux que mon fils meure que
« si quelqu'un mouroit pour luy. Elle luy dit : — On peut mettre le
« sort sur une bête. Mon grand-père luy offrit un cheval; elle luy dit
« que sans faire de si grands frais un chat lui suffisoit. Il luy en fit
« donner un qu'elle emporta, et, en descendant, elle trouva deux
« capucins qui montoient pour consoler mon grand-père de la ma-
« ladie de son fils unique. Ces pères dirent à cette femme qu'elle
« vouloit encore faire quelque sortilége avec ce chat. Elle le prit et
« le jeta par une fenêtre, d'où il n'étoit tombé que de la hauteur de
« six pieds; il tomba roide mort. Elle en demanda un autre que mon
« grand-père luy fit donner. La grande tendresse qu'il avoit pour
« cet enfant fut cause qu'il ne fit pas d'attention que tout cela ne
« valoit rien, puisqu'il falloit, pour transporter ce sort, faire une nou-
« velle invocation au diable. Jamais cette pensée ne luy vint dans
« l'esprit; ce ne fut que long-temps aprez, et il se repentoit très fort
« d'avoir donné lieu à cela.

« Le soir, la femme vint, et dit à mon grand-père qu'elle avoit
« besoin d'avoir un enfant qui n'eût pas sept ans, et qui, avant le
« lever du soleil, cueillît neuf feuilles en trois sortes d'herbes, c'est-
« à-dire trois de chaque sorte. Mon grand-père le dit à son apothi-
« caire, qui dit qu'il y mèneroit lui-même sa fille; ce qu'il fit le
« lendemain matin. Les trois sortes d'herbes étant cueillies, la femme
« fit un cataplasme qu'elle porta à sept heures du matin à mon grand-
« père, et luy dit qu'il falloit le mettre sur le ventre de l'enfant.
« Mon grand-père le fit mettre, et à midi, revenant du palais, il
« trouva toute la maison en larmes. On luy dit que l'enfant étoit
« mort. Il monta et vit sa femme dans les larmes, et l'enfant dans le
« berceau, mort à ce qu'il paroissoit. Il s'en alla, et, en sortant de la
« chambre, il rencontra sur le degré la femme qui avoit apporté le
« cataplasme, et, attribuant la mort de l'enfant à ce remède, il luy
« donna un soufflet si fort, qu'il luy fit sauter le degré. Cette femme
« se releva, et luy dit qu'elle voyoit bien qu'il étoit en colère parce
« qu'il croyoit que son enfant étoit mort, mais qu'elle avoit oublié de
« luy dire le matin qu'il devoit paroître mort jusqu'à minuit, et qu'on
« le laissât dans son berceau jusqu'à cette heure-là, et qu'alors il
« reviendroit. Mon grand-père revint, et dit qu'il vouloit absolument

« qu'on le gardât sans l'ensevelir. Cependant l'enfant paroissoit mort, « il n'avoit ny pouls, ny sentiment : il devenoit froid et avoit toutes « les marques de mort. On se moquoit de la crédulité de mon grand- « père, qui n'avoit pas accoutumé de croire à ces gens-là.

« On le garda donc ainsi, mon grand-père, ma grand'mère tou- « jours présens, et ne voulant s'en fier à personne. Ils entendirent, la « nuit, sonner toutes les heures et minuit aussi, sans que l'enfant « revînt. Enfin, entre minuit et une heure, plus prez d'une heure « que de minuit, l'enfant commença à bâiller. Cela surprit extraor- « dinairement. On le prit, on le réchauffa, on luy donna du vin et du « sucre; il l'avala. Ensuite la nourrice luy présenta le téton qu'il « prit, sans donner néanmoins de marque de connoissance et sans « ouvrir les yeux. Cela dura jusqu'à six heures du matin, qu'il com- « mença à ouvrir les yeux et à connoître quelqu'un. Alors, voyant « son père et sa mère l'un prez de l'autre, il se mit à crier comme il « avoit accoutumé : cela fit voir qu'il n'étoit pas encore guéri, mais « on fut au moins consolé de ce qu'il n'étoit pas mort. Environ six « ou sept jours après, il commença à souffrir la vue de l'eau. Mon « grand-père, arrivant de la messe, le trouva qu'il se divertissoit « à verser de l'eau d'un verre dans un autre entre les bras de sa « mère. Il voulut s'approcher, mais l'enfant ne le put souffrir; peu « de temps après il le souffrit, et en trois semaines de temps cet en- « fant fut entièrement guéri et revint dans son embonpoint. »

Au reste, quelque singulier que cela paraisse, ce n'est pas là un fait isolé. A Port-Royal, on croyait aux sorciers. Dans le *Recueil de pièces pour servir à l'Histoire de Port-Royal*, on trouve le récit que M. de Bascle, qui fut le troisième solitaire de Port-Royal-des-Champs, fit, en 1653, de la mort de trois de ses frères tués, disait-il, par une sorcière qui descendait dans leur chambre par le tuyau de la cheminée, et qui avait besoin de la graisse de ces enfans *pour faire quelque charme de son métier*. Moins heureuse que celle qui avait eu affaire au père de Pascal, cette autre sorcière fut brûlée. *Dieu* (c'est Port-Royal qui parle) *permit qu'elle fût prise et exécutée*. Comment s'étonner, après cela, des visions de Pascal et des apparitions ou des miracles si fréquens à Port-Royal?

Nous avons dit que, dans la diversité des jugemens qui ont été portés sur Pascal, on avait tenté récemment de diminuer son mérite comme géomètre et comme penseur. Ce n'est pas chez les hommes de science, chez les juges compétens, que cette opinion a pris naissance, car, excepté peut-être Condorcet, qui, dominé par Vol-

taire, ne savait pas pardonner à l'auteur des *Provinciales* sa dévotion, depuis deux siècles tous les géomètres ont été d'accord là-dessus. Cependant, quoique ce soient des littérateurs qui aient porté un tel jugement sur le génie de Pascal, les circonstances dans lesquelles cette opinion s'est produite, la réputation dont jouissent à juste titre quelques-uns des écrivains qui se sont montrés si sévères envers Pascal, nous forcent à nous arrêter d'une manière spéciale sur ce point et à soutenir les droits d'un des plus beaux génies que la France ait produits, d'un homme qui fut surtout éminent parce qu'il sut, comme l'a dit un savant critique, donner à l'esprit humain deux titres de gloire à la fois.

En mettant au concours l'éloge de Pascal, l'Académie française avait annoncé aux concurrens qu'ils devaient porter principalement leur attention sur le moraliste et sur l'écrivain, et il était naturel de penser que dans des écrits adressés à une société qui s'occupe de littérature, sans négliger les travaux scientifiques de Pascal, on n'aurait pas insisté particulièrement sur ces travaux, et qu'on s'en serait tenu à cet égard à l'opinion reçue généralement. Cette route n'a pas été suivie par M. Demoulin, qui a voulu apprécier d'une manière toute nouvelle le mérite scientifique de Pascal. Suivant lui, cet esprit supérieur n'aurait eu que de la sagacité dans les sciences, et ne pourrait être comparé ni à Descartes, ni à Leibnitz, ni à Newton (que M. Demoulin juge fort sévèrement aussi), ni à Lagrange. « Placer, dit M. Demoulin dans l'éloge envoyé au concours, sur la même ligne Pascal savant et Pascal écrivain nous semble une dérision pour sa mémoire! » Ces paroles sont bien tranchantes et bien dédaigneuses, et on pourrait à peine les tolérer si elles étaient sorties de la bouche d'un grand géomètre. Mais un grand géomètre aurait été plus modeste et plus circonspect. M. Demoulin, qui n'a jamais rien produit en géométrie, et dont le nom n'a jamais été prononcé dans les sciences, aurait dû, à notre avis, être plus réservé à l'égard d'un homme qui a toujours excité l'admiration, d'un homme auquel Huyghens écrivait avec une si rare modestie : « J'ai essayé quelques-« uns de vos problèmes, mais sans prétendre aux prix, et je me crois « heureux de n'avoir pas entrepris la solution des plus difficiles, parce « que tant de personnes plus intelligentes que moi n'en ayant pu « venir à bout, cela me fait conclure que ma peine, aussi bien que la « leur, auroit été perdue! »

Voilà comment s'exprimait à l'égard de Pascal le précurseur de Newton, l'homme qui a donné la théorie de la force centrifuge et

qui s'est illustré par les plus admirables découvertes. Il ne suffit pas de citer le calcul des variations ou de faire quelques phrases banales sur le calcul des probabilités (1) pour se croire en droit de traiter avec si peu de ménagement une des plus belles illustrations de la France. En se lançant dans cette mer périlleuse, il aurait fallu du moins faire preuve de connaissances mathématiques très étendues; malheureusement M. Demoulin, dans la pièce qu'il a envoyée au concours, est tombé dans des erreurs graves (2), qui, s'il ne les corrige pas à l'impression, seront jugées sévèrement par tous les savans, justement blessés des attaques dont Pascal a été l'objet dans cette occasion.

Au reste, une voix éloquente a déjà vengé la mémoire de Pascal. Dans la dernière séance de l'Académie, le secrétaire perpétuel, pour adoucir sa critique, a dit avec beaucoup d'urbanité que M. Demoulin était un trop savant géomètre pour pouvoir rendre une entière justice à des travaux que le progrès des sciences avait laissés en arrière. A notre avis, ce n'est pas un profond savoir qui a donné cette sévérité au candidat couronné. M. Poisson, peu disposé en général à louer les recherches des anciens, ayant voulu connaître les moyens par lesquels, avant l'invention du calcul infinitésimal, Pascal était parvenu à découvrir certaines propriétés de la cycloïde, manifesta l'admiration la plus vive pour l'homme qui avait ainsi devancé son

(1) Dans sa pièce, M. Demoulin, qui certainement ne connaît pas le calcul des probabilités, et qui paraît ignorer que Laplace s'en est servi pour découvrir quelques-unes des lois les plus importantes du système du monde, dit que Pascal eut le bon esprit de n'appliquer ce calcul qu'à des jeux auxquels il est propre exclusivement, et de ne pas l'employer dans des questions philosophiques qui le repoussent. M. Demoulin n'oublie qu'une seule chose, c'est que Pascal avait appliqué le calcul des probabilités à la démonstration de l'existence de Dieu.

(2) A propos de la XXXIIe proposition d'Euclide, que Pascal découvrit tout seul dans son enfance, en y arrivant par la même voie qu'avait suivie le géomètre grec (comme on le voit par la préface du *Traité de l'équilibre des liqueurs*, imprimé quelques mois seulement après la mort de Pascal), M. Demoulin dit que rien n'était plus facile que de démontrer cette proposition à l'aide de la mesure des angles par les arcs de cercle. On sait que ce théorême a pour objet de prouver que la somme des trois angles d'un triangle est égale à deux angles droits. C'est là une proposition que *personne* n'a pu établir exactement sans admettre le célèbre *postulatum* d'Euclide. M. Demoulin rendrait un grand service aux géomètres s'il démontrait rigoureusement ce théorême à l'aide de la théorie des fonctions circulaires. Jusque-là ses remarques sur la facilité de parvenir à cette démonstration ne sauraient être admises, et l'inutilité des efforts des plus célèbres mathématiciens ne permet guère d'espérer que M. Demoulin aurait plus de succès que ses devanciers.

siècle par la force de son génie. Ce ne sont donc pas les grands géomètres qui se montrent sévères envers Pascal.

Nous n'aurions pas cru nécessaire de nous arrêter particulièrement sur ce point, si, depuis que le travail de M. Demoulin a été lu à l'Académie française, les mêmes idées n'eussent été reproduites devant cette compagnie, dans un travail semi-officiel, par un homme dont la parole et l'autorité ont un grand poids. Nous avouerons qu'en voyant M. Cousin, dans son *Rapport à l'Académie française sur la nécessité d'une nouvelle édition des Pensées de Pascal* (1), s'emparer des idées de M. Demoulin et les développer, nous avons vivement regretté que l'Académie n'eût pas invité les auteurs d'écrits auxquels elle accordait sa sanction à supprimer des expressions contraires à la vérité et si propres à blesser le sentiment national. Si M. Demoulin avait dû modifier son jugement sur le génie mathématique de Pascal, cet avertissement aurait coupé court à toutes les tentatives de même nature. On sait que M. Cousin, guidé par les recherches précédentes de M. Sainte-Beuve, a publié cette année, dans les cahiers d'avril, de juin et de juillet du *Journal des Savans* (2), une partie de son rapport, où il prouve que les différens éditeurs des *Pensées* de Pascal n'ont pas toujours respecté scrupuleusement le texte original. Nous reviendrons plus loin sur ce travail intéressant, qu'avec une courtoisie toute chevaleresque, on a appelé *un autre éloge consacré à la mémoire de Pascal*, et nous commencerons par

(1) Il ne faudrait pas croire, d'après ce titre, que ce soit là un travail dont l'Académie aurait chargé M. Cousin, et sur lequel elle serait appelée à délibérer comme cela arrive à l'Académie des sciences. Le travail de M. Cousin lui est tout-à-fait personnel. Il a appelé *Rapport* ce que d'autres auraient nommé simplement *Mémoire*.

(2) Dans le cahier de juin 1842 du *Journal des Savans* (p. 349), M. Cousin s'exprime ainsi : « Je trouve la plupart de ces remarques dans le second volume de « *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, qui paraît en ce moment. Je ne les efface pas « pour cela, m'honorant de me rencontrer avec un des esprits les plus ingénieux et « les plus délicats de notre temps. » — On voit que M. Cousin n'a connu que bien tard le volume de M. Sainte-Beuve, qui, depuis le mois de février de cette année, était entre les mains de tout le monde. Il est à regretter que, dans son *Rapport*, M. Cousin se soit à plusieurs reprises appliqué à des choses qui étaient déjà connues. Après l'exemple que nous venons de signaler, on pourrait citer aussi ce que M. Cousin dit au sujet des lettres à Mlle de Roannès, dont quelques fragmens avaient été insérés dans les *Pensées*. M. Cousin se serait épargné un travail pénible, il aurait reçu plus vite le trait de lumière dont il parle, s'il avait remarqué que, dans un des manuscrits qu'il dit avoir eus entre les mains, on a indiqué les passages tirés de ces lettres et imprimés dans les *Pensées*.

faire remarquer que, si M. Cousin a fait *un autre éloge de Pascal*, c'est bien innocemment et à son insu. En effet, dans son premier article relatif aux *Pensées*, M. Cousin, au lieu de faire un *éloge*, s'est efforcé de diminuer de toutes les manières la gloire de Pascal. Une paraphrase affaiblirait trop le morceau dont il s'agit, que nous reproduirons textuellement. Les réflexions viendront ensuite.

Après avoir dit que Descartes est incomparablement l'esprit le plus créateur que la France ait produit, après avoir avancé que Descartes *a fait* la langue française, M. Cousin ajoute :

« Descartes, qui invente et produit sans cesse, tout en écrivant « avec soin, laisse encore échapper bien des négligences. Pascal n'a « pas cette fécondité inépuisable, mais tout ce qui sort de sa main « est exquis et achevé. *Osons le dire :* l'homme dans Pascal est pro- « fondément original, mais l'esprit créateur ne lui avait point été « donné; en mathématiques, il n'a inventé aucun grand calcul auquel « son nom demeure attaché; en physique, il a démontré la pesanteur « de l'air, que d'autres avaient découverte; en philosophie, il n'a fait « autre chose que rallumer la vieille guerre de la foi et de la raison, « guerre fatale à l'une et à l'autre. Pascal n'est pas de la famille de ces « grandes intelligences dont les découvertes et les pensées compo- « sent l'histoire intellectuelle du genre humain, il n'a mis dans le « monde aucun principe nouveau; mais tout ce qu'il a touché, il l'a « porté d'abord à la suprême perfection. Il a plus de profondeur dans « le sentiment que dans la pensée, plus de force que d'étendue. Ce « qui le caractérise, c'est la rigueur, cette rigueur inflexible qui « aspire en toutes choses à la dernière précision, à la dernière évi- « dence. »

A notre tour, *osons le dire*, tout est faux ou inexact dans ce jugement. C'est avec la plus vive surprise et le plus profond regret que le public a lu un arrêt si injuste, si dogmatique, rendu contre Pascal par un philosophe auquel, tout le monde le sait, les sciences physiques et mathématiques, les sciences que cultiva Pascal et dans lesquelles il excella, sont totalement étrangères. Les hommes de science se sont émus en voyant attaquer ainsi l'inventeur des théorêmes sur la cycloïde. On cherche vainement un sens à ces phrases qu'un homme du talent de M. Cousin n'aurait jamais dû laisser tomber de sa plume. Comment a-t-on pu dire à l'égard de celui qui a traité les sujets les plus divers, de celui qui à trente-neuf ans avait écrit les *Provinciales* et les *Pensées*, qui avait fait les expériences sur le baromètre, trouvé de nouveaux principes d'hydraulique, inventé la machine

arithmétique, et auquel le calcul des probabilités et la théorie des courbes doivent de si notables découvertes, comment, disons-nous, a-t-on pu avancer que cet homme si fécond, si multiple, avait plus de force que d'*étendue* dans l'esprit? M. Cousin, qui dit que Pascal n'a attaché son nom à aucun grand calcul, a oublié complètement le *Calcul des probabilités*, auquel, au contraire, le nom de Pascal restera toujours attaché. A ce jugement si sévère de M. Cousin nous opposerons l'autorité du célèbre auteur de la *Mécanique céleste*. Laplace, qui ne reconnaissait que onze grands géomètres depuis que le monde existe, et auquel, sans aucun doute, la postérité assignera la douzième place, n'a parlé de Pascal que pour l'appeler *grand homme, grand géomètre*, et pour lui attribuer l'invention du calcul des probabilités. Il y a loin de là à cette phrase si dédaigneuse : « Pascal n'appartient pas à la « famille des grandes intelligences dont les découvertes et les pen- « sées composent l'histoire intellectuelle du genre humain. » Comment M. Cousin compte-t-il ici les degrés de parenté du génie, et pourquoi veut-il s'ériger en juge des grandes intelligences qui honorent l'humanité? En rabaissant ainsi Pascal, M. Cousin devait blesser à la fois la susceptibilité des savans et l'orgueil national, et il a réussi beaucoup plus qu'il ne pouvait le désirer. Pour montrer à ceux qui n'ont pas étudié les mathématiques tout le danger qu'il y aurait à attaquer le géomètre dans Pascal, nous n'aurions qu'à faire intervenir un mandarin chinois qui, sans savoir un mot de français, déclarerait hautement que Pascal *n'appartient pas à la famille des grands écrivains*. Mais le sujet est trop grave, et nous estimons trop l'illustre philosophe dont nous combattons les opinions pour vouloir employer la raillerie. Ce qui a trompé M. Cousin, c'est qu'étant entré hardiment et glorieusement chez Platon, sans s'arrêter à lire la fameuse inscription que l'auteur du *Timée* avait placée sur la porte de son école, il a cru pouvoir de même, sans connaître la géométrie, s'aventurer au milieu des travaux scientifiques de Pascal. D'ailleurs, ou M. Cousin doit aussi *oser* dire que Pascal n'est pas un grand écrivain, ou bien il doit lui rendre le rang que la postérité lui a assigné, car les écrivains de cet ordre appartiennent toujours à la famille des grandes intelligences, et l'on ne devient pas le législateur d'une langue sans posséder les plus éminentes qualités du cœur et de l'esprit.

Au reste, dans ce jugement si rigide, M. Cousin semble s'être appliqué à rassembler les plus frappantes contradictions. Cet homme, qui n'appartient pas à la famille des grandes intelligences, « tout ce « qu'il a touché, il l'a porté d'abord à la suprême perfection ! » comme

si les intelligences subalternes pouvaient jamais atteindre à cette *perfection suprême* que les philosophes considèrent comme un des attributs de la Divinité. Enfin M. Cousin dit que le caractère de cet esprit secondaire est d'avoir cherché en toute chose, avec une rigueur inflexible, la dernière précision, la dernière évidence. Or, c'est là précisément le plus beau titre de Pascal à la reconnaissance de la postérité. C'est lui qui a introduit en France l'*analyse* dans la philosophie naturelle. Cette remarque judicieuse, que M. Jay a faite à l'Académie française, a une grande portée. Avant Pascal, on faisait de cette physique *à priori*, qui avait rempli le monde de faux systèmes et d'hypothèses ridicules, et c'est lui qui apprit aux savans français à interroger la nature à l'aide de l'expérience et du calcul. Tous les physiciens ont admiré la méthode analytique qu'il employa dans ses recherches sur le baromètre. Le soin avec lequel il sut éviter tant de causes d'erreur et varier les expériences dans une matière nouvelle, les découvertes qu'il y fit, l'exemple qu'il donna le premier en France, lui assurent une place distinguée parmi les hommes qui ont contribué à l'avancement de la véritable philosophie.

M. Cousin ne s'est pas borné à diminuer le mérite de Pascal, il l'a voulu aussi comparer à Descartes, et il l'a sacrifié injustement à son philosophe favori. C'était ce qu'avait déjà fait à certains égards M. Demoulin, qui avait reproché à l'auteur des *Pensées* de ne pas comprendre Descartes. Dans son discours à l'Académie française, M. Villemain, admirateur éclairé de Pascal, a montré combien ce reproche était injuste. Nous regrettons sincèrement d'avoir si souvent à opposer M. Villemain à M. Cousin, mais nous sentons le besoin de chercher à nous appuyer sur des autorités incontestées, et, grace à la singularité du fait, on nous pardonnera de donner raison à un ministre en place contre un homme qui n'est plus aux affaires. Lorsqu'on se demande pourquoi M. Cousin est sorti en cette occasion de ses habitudes, pour se montrer si injuste envers la mémoire de Pascal, on ne saurait s'empêcher de penser que cela tient à quelques fragmens assez sévères, relatifs à la philosophie et à Descartes en particulier, que l'on a imprimés dans les *Pensées*. C'est là du moins ce que l'on a supposé généralement. Le public a cru que le philosophe le plus ardent que la France possède, que l'éditeur des œuvres de Descartes n'avait pas su pardonner à Pascal quelques phrases où celui-ci, montrant que les sceptiques ne peuvent être combattus par la raison seule, proclamait le néant de la philosophie, et critiquait la *chiquenaude* de Descartes. Nous ne voulons pas nous arrêter ici à

juger Descartes : sa gloire n'est pas en cause, et ses erreurs en physique ont déjà été assez souvent proclamées pour qu'on n'ait pas besoin d'y revenir. Il est bon de constater néanmoins ce fait, qu'après avoir tâché de rabaisser Pascal, M. Cousin, peu rassuré sur le succès de son entreprise et fort inquiet au sujet de quelques mots qu'un homme qui, à son avis, n'appartenait pas aux grandes intelligences de l'humanité avait laissé tomber sur un chiffon de papier, a voulu attaquer ce jugement d'une autre manière. Il a dit que Pascal, avant de mourir, avait barré et effacé lui-même ce paragraphe téméraire. Pour discuter cette dernière assertion, il faut que nous rappelions ici comment a été formé le manuscrit autographe des *Pensées* qui est à la Bibliothèque royale.

On sait que Pascal, lorsqu'il arrêtait son esprit sur un sujet quelconque, avait l'habitude de dicter ou d'écrire sur le premier morceau de papier venu ses réflexions et ses pensées. On dirait même, d'après ce qui nous en reste, qu'il affectait de ne se servir que de chiffons de papier dont plusieurs n'avaient pas trois pouces de long. Était-ce encore par humilité qu'il en usait ainsi? Nous n'en savons rien. Toujours est-il qu'après sa mort on réunit ces petites notes, et qu'on les mit ensemble, soit en les collant sur des feuilles de papier, soit en les encadrant de manière à donner à chaque feuillet des dimensions uniformes. Il résulte de là que ces fragmens sont placés au milieu de chaque page, et que les marges de ce volume, postérieur à la mort de Pascal, sont formées d'un autre papier. Ce manuscrit, déposé d'abord à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, passa ensuite à la Bibliothèque royale, et c'est là que nous avons pu l'examiner. Or, la pensée dont il s'agit et qui commence : « Il faut dire en gros; cela se fait par figure et mouvement, » est effectivement barrée dans le manuscrit original et dans les deux anciennes copies qui existent à la même bibliothèque; mais ce n'est pas Pascal qui l'a effacée. D'abord, il aurait été bien plus naturel de jeter ce petit morceau de papier, que de le conserver soigneusement ainsi barré, si l'auteur avait voulu le détruire. Ce qui prouve d'une manière indubitable que ce n'est pas la main de Pascal qui a fait cela, c'est qu'il y a plusieurs pages ainsi effacées, et qu'en certains endroits relatifs à la philosophie les barres (ou pour mieux dire les *tortillons*) qui traversent tout le papier, se prolongent jusque dans les marges du volume, qui sont postérieures, comme on vient de le dire, à la mort de Pascal. C'est là une démonstration catégorique qui ne permet pas de supposer que Pascal ait condamné *cette boutade*, comme l'avance M. Cousin.

Nous ne suivrons pas M. Cousin dans l'examen qu'il fait des fragmens qui, selon lui, doivent seuls entrer dans le livre des *Pensées*. Il est à craindre qu'en posant en principe que les *Pensées* de Pascal ne doivent se composer que de morceaux relatifs à la religion, M. Cousin n'ait été entraîné par des vues systématiques. Dans la préface de la première édition des *Pensées*, il est dit que Pascal avait traité les sujets les plus variés à propos de la religion, et, dans le manuscrit original des *Pensées*, on voit une foule de remarques qui ne semblent pas se rapporter immédiatement à la religion. Ce ne sont pas des *ana*, ce sont des réflexions relatives aux langues, aux Espagnols, à César, à tous les sujets. Ce sont là les véritables pensées de Pascal, qu'on ne saurait renfermer dans un cadre plus restreint qu'il ne l'a voulu lui-même.

Le choix trop rigoureux qu'on pourrait chercher à faire des *Pensées* de Pascal nous conduit naturellement à discuter un autre point sur lequel il nous est absolument impossible de nous trouver d'accord avec M. Cousin. Dans le *Mémoire sur la vie de Pascal*, inséré dans le *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal*, on lit le nom de différentes personnes qui se chargèrent de mettre en ordre et de publier les *Pensées* (1). M. Cousin accuse spécialement le duc de Roannès et Arnauld (2), et en général Port-Royal, d'avoir changé ainsi et défiguré en mille endroits le texte original de Pascal. Heureusement des documens authentiques prouvent que ce ne furent pas les hommes les plus illustres de Port-Royal qui portèrent ainsi la main sur le manuscrit des *Pensées;* les jansénistes ne donnèrent pas à la vérité toutes les *Pensées*, et ils dirent la raison de ce choix dans la *préface*. Ils crurent impossible de publier des fragmens dont plusieurs étaient inintelligibles, tels, par exemple, que celui-ci, qu'on trouve encore dans le manuscrit original : *Il a quatre laquais*, et d'autres semblables, qui ne devaient servir évidemment qu'à rappeler à Pascal, par un mot, un ordre entier d'idées. Peut-être leur choix fut-il trop restreint; mais, s'ils rejetèrent trop de choses, on ne saurait les accuser d'avoir altéré volontairement ces précieux débris. Ce fut la censure, ce furent les *approbateurs* (nom qu'on donnait alors aux censeurs), et surtout l'abbé Le Camus, qui bouleversèrent à plaisir le texte de Pascal, comme d'autres censeurs

(1) Le duc de Roannès eut le plus de part à ce travail, et il fut aidé par MM. Arnauld, Nicole, de Treville, du Bois, de La Chaise et Périer l'aîné. (*Recueil*, p. 354.)

(2) *Journal des Savans*, avril 1842, p. 250, etc.

avaient corrigé quelques années auparavant les phrases les plus inoffensives de Galilée. Voici un récit authentique qui explique toute cette affaire et qui a le mérite de montrer comment s'exerçait la censure en France au XVIIe siècle.

Après une lettre dans laquelle Arnauld dit à M. Périer au sujet des *Pensées :* « Je n'ai pu vous écrire plus tôt ni conférer avec ces mes-« sieurs sur les difficultés de M. l'abbé Le Camus; j'espère que tout « s'ajustera, et que, hors quelques endroits qu'il sera absolument bon « de changer, on les fera convenir de laisser les autres comme ils « sont (1), » on trouve dans le *Recueil de Pièces* quelques pages qui montrent avec quelle sévérité les *approbateurs* examinèrent les *Pensées*, et qui prouvent qu'on fit dans ce livre *tous les changemens qu'ils avaient jugé à propos de faire :*

« Enfin, dit le *Recueil de Pièces*, l'ouvrage parut imprimé tout à la fin de l'an 1669, avec l'approbation de plusieurs évêques et d'un grand nombre de docteurs; mais, avant qu'il fût public, il semble que M. de Perefixe, archevêque de Paris, fit quelque avance pour en arrêter le débit : au moins voici ce qui est à notre connaissance.

« Le prélat envoya un jour demander par l'un de ses aumôniers qui paroissoit fort empressé les *Pensées* de M. Pascal, que le sieur Desprez avoit imprimées, et lui fit dire que, sachant qu'il y en avoit deux impressions, il désiroit en avoir de l'une et de l'autre, afin d'en voir la différence. M. Desprez protesta qu'il n'en avoit fait qu'une seule impression, et qu'il n'avoit encore aucun exemplaire de relié, mais qu'il pourroit en procurer un le lendemain à monseigneur. Il alla aussitôt après voir M. Arnauld pour prendre son avis à ce sujet. M. Arnauld dit qu'il craignoit qu'il n'y eût quelque cabale pour empêcher le débit de ce livre; que néanmoins il ne croyoit pas qu'il y eût lieu de l'appréhender à cause des approbations, et qu'il étoit d'avis qu'on en portât le lendemain un exemplaire à M. l'archevêque.

« Le sieur Desprez étoit prêt à partir, ayant le livre dans sa poche, lorsque le même aumônier revint et lui dit qu'il avoit oublié la veille de lui dire, de la part de M. l'archevêque, qu'on l'avoit averti qu'il y avoit quelque chose dans cet ouvrage qui pouvoit lui faire donner quelque atteinte si on ne le changeoit, et qu'il valloit mieux y mettre un carton avant que de l'exposer en vente, afin qu'on le pût voir

(1) M. Cousin, qui ne parle jamais des suppressions et des changemens exigés par la censure, et qui veut tout faire retomber sur Port-Royal, cite dans son dernier article cette lettre d'Arnauld, mais il a grand soin d'omettre le passage que nous donnons ici et qui décide la question.

dans un état où personne n'y pût trouver à redire. Il ajouta que M. l'archevêque le prioit de ne le point débiter avant qu'il l'eût vu. Le sieur Desprez témoigna, de la part des parens et amis de M. Pascal, combien on étoit obligé à M. l'archevêque de Paris de ce qu'il s'intéressoit ainsi à la mémoire de M. Pascal; et, comme on le pressa de nouveau pour avoir un exemplaire, il promit d'en porter un ce jour-là même. Mais, ayant cru qu'il seroit bon qu'il vît auparavant M. Arnauld, il alla à l'hôtel de Longueville, où il le trouva avec son altesse Mme de Longueville, M. l'évêque de Comminges, les abbés de la Lane et la Vergne, M. Ragot, promoteur d'Alet, et quelques autres. Lorsqu'il eut exposé toute son affaire à la compagnie, on observa qu'il étoit à craindre que M. l'archevêque ne voulût se rendre maître des livres qu'on imprimoit à Paris, en ne permettant pas qu'on les imprimât qu'il ne les eût vus en son conseil; que ce seroit établir une espèce d'inquisition, et qu'il falloit empêcher cela. Enfin on convint que M. Desprez iroit incessamment porter le livre à M. l'archevêque. M. de Comminges dit qu'il sauroit bien le défendre à la cour et partout ailleurs, en cas qu'on voulût faire quelque chose contre.

« Le sieur Desprez, étant allé à l'archevêché, fut introduit dans l'appartement de M. l'archevêque, à qui il présenta le livre des *Pensées* de M. Pascal de la part de la famille, disant que s'il lui eût été possible d'en faire relier un plus tôt, il n'auroit pas attendu que sa grandeur l'eût envoyé demander. M. de Perefixe lui fit d'abord un grand accueil, et ensuite lui dit qu'un très habile homme, *ce n'est cependant pas*, ajouta-t-il, *un homme de notre métier, ce n'est pas un théologien* (c'était M. de la Mothe-Fénelon), lui avoit dit qu'il avoit lu tout entier le livre de M. Pascal, qu'il étoit admirable, mais qu'il y avoit quelque chose qui pouvoit favoriser les jansénistes. Le prélat ajouta qu'il croyoit qu'il valloit mieux faire un carton que d'y laisser quelque chose qui en pût troubler le débit, et qu'il seroit fâché que cela arrivât, à cause de l'estime qu'il avoit pour la mémoire de M. Pascal. M. Desprez, après l'avoir remercié au nom de Mme Périer et de ses amis, lui dit qu'avec sa permission il écriroit sur cela à cette dame. Ensuite il avoua que ce n'étoit pas son métier de parler de ce que cette personne avoit remarqué, mais qu'il pouvoit représenter à sa grandeur que depuis long-temps on n'avoit examiné aucun livre avec plus de sévérité que celui-là, et qu'on avoit fait tous les changemens que les approbateurs avoient jugé à propos de faire; et il ajouta que personne ne pouvoit lui en rendre un compte plus

exact que lui (Desprez), puisqu'il avoit été le solliciteur des approbations, et qu'ainsi il étoit assuré qu'on n'y avoit rien laissé qui pût commettre ni l'auteur ni sa mémoire.

« M. l'archevêque, s'étant fait nommer les approbateurs, en parut content et dit : *Ce sont de fort honnêtes gens. Je suis assuré que M. l'abbé Le Camus* (1) *n'y aura rien laissé passer que de fort à propos. Voyons son approbation.* Il la lut toute entière et la trouva bien écrite et *digne d'un homme de qualité.* Regardant ensuite les noms des approbateurs, il dit : *Hum, hum! voilà de leurs gens.* Le sieur Desprez dit qu'on ne les avoit pas affectés. M. l'archevêque continuant s'écria : *C'est un grand fait que ces gens-là ne sçauroient s'empêcher de parler de leur grace; une chose où il faut dire* O ALTITUDO, *ils la veulent faire passer pour un article de foi.*

« Il dit ensuite : *Monsieur Desprez, j'ai une chose qui pourroit bien servir à faire vendre votre livre, et qui seroit bonne à mettre au commencement. C'est un témoignage par écrit, de M. le curé de Saint-Étienne, de l'esprit dans lequel est mort M. Pascal; il faut que je vous le montre.* L'ayant été prendre dans son cabinet, où il étoit sur son bureau, il le lui présenta à lire, puis il lui dit : *Eh bien! monsieur Desprez, que dites-vous de cela?* « Je n'ai rien à dire, répondit-il, sinon que M. le curé de Saint-Étienne est un fort honnête homme et un des curés du diocèse qui fait le mieux son devoir. » *Voilà*, continua le prélat, *un témoignage authentique.* Il commença ensuite à dire tout le bien possible de M. Pascal : *que l'église avoit beaucoup perdu à sa mort, que ç'avoit été une des plus brillantes lumières de notre siècle, et qu'il avoit tant de vénération pour sa mémoire que, pour peu qu'on lui eût témoigné désirer son approbation, il l'auroit donnée de tout son cœur.* Le sieur Desprez lui ayant répondu que ç'auroit été la faveur la plus considérable que cet ouvrage eût pu recevoir, le prélat reprit : *Je l'aurois fait très volontiers;* et ensuite, comme revenant de bien loin, et regardant le livre qu'il avoit entre les mains, il dit à un de ses aumôniers qui étoit présent : « Je trouve bien étrange qu'on imprime « comme cela des livres qui regardent la religion, sans m'en parler, « sans ma participation. Il n'y a qu'à Paris où cela ne se pratique « pas, car dans tous les autres diocèses on n'oseroit rien imprimer « qui regarde la piété sans la participation de l'évêque ou de ses « grands-vicaires. » *N'est-il pas vrai?* dit-il à l'aumônier qui lui répondit : « Il est vrai, monseigneur, et cela est même très important. »

(1) Depuis évêque de Grenoble et cardinal.

Il faut, reprit le prélat, *que je pense un peu à cela*... Ce prélat, quittant M. Desprez, lui dit fort obligeamment : *Faites-moi l'amitié de me venir voir*. Celui-ci, de retour chez lui, écrivit sur-le-champ une relation de toute cette affaire, qu'il envoya à Mme Périer. Je m'en suis servi (ajoute l'auteur) pour le récit que je viens de faire. »

Au risque de le faire paraître trop long, nous avons voulu reproduire en entier ce récit, afin que l'on pût bien comprendre la marche de cette affaire. On le voit, ce fut la censure et non pas Port-Royal qui fit les changemens dont M. Cousin se plaint à juste titre. Si dans quelques cas Arnauld et ses amis purent modifier légèrement des passages qui auraient arrêté les *approbateurs*, cela ne dut avoir lieu que pour éviter que ceux-ci ne fissent des changemens encore plus considérables; et la responsabilité tout entière demeure à la censure, qui, on ne le sait que trop, repoussait alors jusqu'aux mots *hasard* et *destinée*, que les poètes même ne pouvaient imprimer dans certaines contrées de l'Europe qu'en déclarant au commencement du volume (c'était en plein XVIIIe siècle!) qu'ils ne les employaient pas dans un sens *païen*. A notre avis, M. Cousin attache trop d'importance à deux lettres de Brienne, dont il cite quelques fragmens dans son troisième article, et d'où il résulte qu'il aurait été fait aux *Pensées* quelques *petits embellissemens et éclaircissemens*, sans changer *en aucune façon le sens et les expressions de l'auteur;* car il ne faut jamais oublier que Brienne, esprit remuant et inquiet, qui fut longtemps enfermé comme fou, et qui, toujours à la piste des anecdotes, écrivit l'*Histoire secrète du Jansénisme*, n'est pas une autorité que l'on puisse suivre aveuglément. D'ailleurs, comme M. Cousin indique lui-même un certain nombre de corrections utiles et indispensables qui ont été faites par les éditeurs pour compléter des phrases imparfaites de Pascal, il est tout naturel de penser que, même en prenant à la lettre les assertions de Brienne, c'étaient là surtout ces *petits changemens* qui n'altéraient en *aucune façon le sens et les expressions de l'auteur*. Malheureusement, après les éditeurs vinrent l'abbé Le Camus et les autres *approbateurs* (dont M. Cousin, on ne sait pourquoi, ne dit pas un mot), qui examinèrent le livre avec une sévérité inaccoutumée, et qui firent une foule de changemens. C'est donc aux *approbateurs*, qu'on ne pouvait éviter, et non pas à Port-Royal, qu'il faut s'en prendre si les *Pensées* ont été défigurées en tant d'endroits. Ces deux genres de corrections, que la comparaison de l'imprimé avec le manuscrit a fait connaître à M. Cousin, sont indiqués dans les lettres de Brienne et d'Arnauld,

ainsi que dans le récit déjà cité du libraire Desprez. D'un côté, on retrouve les changemens nécessaires dont on parlait à Port-Royal et qui ne modifient en aucune façon le sens et les expressions de l'auteur, et d'autre part, on rencontre des changemens très considérables qui altèrent gravement ce texte précieux. Ces derniers changemens ne sauraient nullement être imputés aux solitaires de Port-Royal, admirateurs passionnés de l'auteur, et qui voulaient (de l'aveu de tout le monde) conserver le sens et les expressions. C'est à la censure, qui était entre les mains des ennemis de Pascal (et dont on nous raconte qu'après avoir fait tous les changemens qu'elle avait voulus, elle pensait encore à mettre des cartons dans le volume), qu'il faut imputer les altérations que M. Cousin a découvertes et qu'il a fait connaître au public.

C'est encore pour ne pas trop effaroucher les *approbateurs* et l'abbé Le Camus, que Port-Royal se crut obligé d'omettre beaucoup de pensées qui auraient probablement empêché l'impression de ce livre. Les paroles de l'archevêque de Paris, que nous venons de rapporter, prouvent que ces retranchemens doivent être attribués surtout au même abbé Le Camus, qu'on savait n'avoir *rien laissé que de fort à propos*, et qui fut le véritable *carnifex* des *Pensées*. Port-Royal put, à la vérité, vouloir épargner au public le spectacle des tourmens et des luttes intérieures de Pascal, qui semblait parfois s'insurger contre Dieu, et que la superstition seule pouvait dompter; mais les *approbateurs* n'auraient pas été plus faciles à cet égard, et nous ne croyons pas que l'abbé Le Camus eût permis, par exemple, l'impression du passage suivant : « Que dois-je faire? Je ne vois qu'obscurité. Croiray-je que je ne suis rien? Croiray-je que je suis Dieu? » qu'on peut lire encore, avec d'autres du même genre, dans le manuscrit autographe des *Pensées*. — Nous le répétons : Port-Royal n'a fait dans les pensées de Pascal que des changemens peu considérables. S'il a complété quelques phrases qui, de l'aveu même de M. Cousin, en avaient besoin, il s'est attaché à conserver le sens et les expressions de l'auteur. Port-Royal a dû aussi, par des motifs de prudence et pour rendre possible la publication de ce livre, retrancher ce qui aurait porté les *approbateurs* à refuser l'impression; mais les grands changemens, les altérations qui défigurent le texte, ne sauraient être attribués aux amis et aux admirateurs de Pascal. C'est la censure qui a mutilé et altéré les *Pensées*, car (et M. Cousin paraît l'oublier) sous Louis XIV rien ne s'imprimait en France qu'avec permission, rien qui n'eût été revu et corrigé.

Mais actuellement que ces entraves n'existent plus, il serait utile, et digne de M. Cousin, de donner une nouvelle édition, une édition véritablement complète et fidèle des *Pensées* de Pascal. Les articles que M. Cousin a insérés dans le *Journal des Savans*, et qui, à ce qu'on assure, doivent être suivis de plusieurs autres, ne peuvent tenir lieu de cette édition, car ce journal ne saurait devenir un recueil de variantes. Après avoir prouvé dans son *Rapport*, à l'aide de quelques exemples bien choisis, que nous n'avons pas les *Pensées* telles que Pascal les avait écrites, M. Cousin doit réserver les autres variantes pour une nouvelle édition des *Pensées*, édition qui deviendrait inutile, si tout paraissait dès à présent dans le *Journal des Savans*. Toutefois une telle entreprise n'est pas exempte de difficultés. M. Cousin a reconnu lui-même que plusieurs des pensées de Pascal ne sauraient être publiées sans quelques modifications, et l'examen attentif du manuscrit original lui prouvera de plus en plus que le nombre des fragmens qu'il deviendrait nécessaire de modifier ou d'omettre est assez considérable. Cependant, si l'on admet le choix et les modifications, où devra-t-on s'arrêter? et ne donnera-t-on pas aux éditeurs futurs le droit de se plaindre à leur tour? D'autre part, il ne faudrait pas, comme semblerait disposé à le faire M. Cousin, constituer en état de suspicion toutes les pensées qui ne se trouveraient pas dans le manuscrit original, car il paraît avoir existé autrefois plusieurs manuscrits autographes des *Pensées*, et dans d'anciennes copies qui se conservent encore, et qui contiennent bon nombre de pensées inédites de Pascal, on a eu soin de distinguer les pensées tirées du manuscrit de l'abbé Périer, qui est maintenant à la Bibliothèque du roi, d'avec celles qui sont extraites d'autres manuscrits. Si M. Cousin rejetait toutes les pensées qui manquent dans le seul manuscrit original qu'on possède à présent, il s'exposerait à effacer quelques-unes des plus belles pages de Pascal. Peut-être conviendrait-il, avant de passer outre, de rechercher avec soin si d'autres manuscrits de Pascal n'existent pas encore au fond de quelques bibliothèques. On voit, par une lettre inédite de Pavillon à Domat, qu'en 1676 ce dernier avait entre les mains des manuscrits de Pascal, et qu'il ne se montrait pas disposé à les rendre à la famille Périer, qui les demandait. Où les manuscrits de Domat, qui était un très savant jurisconsulte, sont-ils enfouis? Si on les découvrait, on y retrouverait très probablement les écrits de Pascal dont il s'agit. Nous prenons la liberté de recommander aussi à M. Cousin les copies et les extraits des pensées de Pascal, faits sur des manuscrits qui n'existent plus.

Ces copies, en général fort anciennes, ont été assez multipliées, et M. Cousin y rencontrera des morceaux admirables qui portent l'empreinte incontestable de l'esprit et de la plume de Pascal. Nous pourrions en citer ici plusieurs, et des plus remarquables, mais nous ne voulons pas déflorer un sujet déjà entrepris par un si habile écrivain. Ce serait une bonne fortune pour la France si, après s'être occupé des *Pensées*, le savant éditeur de Descartes voulait étendre ses recherches à tous les ouvrages de Pascal, et publier les œuvres complètes de ce profond penseur. Il reste encore dans les bibliothèques un assez grand nombre de fragmens inédits de l'auteur des *Provinciales*, que tous les érudits connaissent, et dont M. Cousin pourrait enrichir son édition, dans laquelle il faudrait insérer aussi plusieurs lettres inédites ou peu connues de Jacqueline Pascal et de Mme Périer, ainsi que les mémoires complets sur Pascal par Marguerite Périer. Que M. Cousin se mette donc à l'œuvre, et qu'il élève un nouveau monument à la gloire de la France! Ni les applaudissemens, ni la reconnaissance du pays ne lui manqueront.

G. Libri.

LE DIABLE.

SA VIE ET SON INTERVENTION DANS LES CHOSES HUMAINES.

I.

Quel est donc cet esprit de ténèbres, homme, serpent ou dragon, qui plane à tous les horizons du passé? Dans le ciel, il blasphème et se bat avec les anges; sur la terre, il se sert de l'homme « comme d'un cheval qu'il pique et monte à sa volonté; » il l'afflige, le tourmente, l'excite au péché, et, dans l'abîme, il le punit d'avoir péché. Il habite, avec les juifs, les carrefours tortueux des villes sombres du moyen-âge; il se perche, comme les hiboux, sur les toits aigus des couvens, se glisse, la nuit, dans la cellule des nonnes, et va voler pour les magiciens des hosties dans les calices, des os dans les cercueils. Les saints en ont peur, Dieu s'en défie. Le grimoire enseigne comment on l'évoque, le rituel comment on le chasse. L'église le maudit, la sorcellerie l'adore. Cet esprit de ténèbres, c'est le démon de la théologie, le diable du conte monacal et de la tradition populaire.

Le moyen-âge avait trop peur du diable pour en parler raisonnablement. Pour nous, qui ne sommes ni obsédés, ni possédés (et c'est sans doute,

hélas! le seul avantage que nous ayons sur les moines et sur les saints), nous trouverons peut-être quelque intérêt à faire apparaître Satan, non pour lui demander, comme les sorciers, le bonheur, la science, l'amour sans inquiétude et sans larmes, tout ce que l'homme poursuit sans l'atteindre, mais simplement pour le prier de nous conter son histoire, histoire multiple et difficile, qui remonte à la source même des jours, sombre biographie d'un fantôme qu'il faut reconstituer d'après des rêves. Il s'agit d'une biographie, éclaircissons d'abord le mystère des origines.

L'Écriture, qui parle souvent du diable, ne dit pas quand et pourquoi l'auteur des choses l'a tiré du néant. Dieu, qui le nomme et le maudit par la voix de ses prophètes, se tait sur son âge; mais, quand Dieu se tait, l'homme veut deviner encore. Aux premiers siècles de l'église, le manichéen Bardesanes, s'inspirant des traditions du dualisme, élève le diable jusqu'à l'idée de cause, et il en fait une sorte d'être en soi qu'il oppose au principe du bien. Priscillien le fait naître du chaos et des ténèbres; Tatien, d'un rayon de la matière et de la méchanceté (1). — Dans la Judée, au temps de saint Jérôme, les uns lui donnent pour père Léviathan, le grand dragon de la mer; les autres le chef des anges qui s'unirent avec les filles des hommes avant le déluge. — Selon saint Augustin, Dieu aurait créé les bons et les mauvais esprits comme un poète qui, pour relever les beautés de son œuvre, y sème les antithèses; cependant, si grandes que soient l'autorité de l'évêque d'Hippone et sa pénétration dans ce qui touche les mystères, il est peu probable que l'éternel artiste qui a fait ce monde y ait introduit le mal par une fantaisie de rhéteur. — Selon la tradition dogmatique, Satan et ses anges, innocens et purs dans l'origine, appartenaient à cette classe d'intelligences supérieures qui étaient comme les prémices de la création. Ils habitaient les régions de la lumière et de la sérénité, et Dieu les avait initiés aux secrets de sa sagesse, mais ils ne tardèrent point à déchoir de leur rang suprême en cédant aux inspirations d'une volonté mauvaise. Ils tombèrent par l'orgueil et la concupiscence : par l'orgueil, en cherchant à s'élever d'eux-mêmes, et sans le secours de la grace, à l'éternelle béatitude, en disputant à Dieu la souveraine puissance, en lui refusant, comme des vassaux révoltés, l'acte de foi et d'hommage. Ils tombèrent par la concupiscence en demandant aux filles des hommes des caresses et des voluptés que de purs esprits ne doivent pas connaître. Dieu, pour les punir, les bannit de sa présence en les maudissant, et leur place ne fut plus trouvée dans le ciel, comme le dit saint Jean.

Le diable, ainsi que l'homme, n'est donc qu'une créature déchue. A dater de sa chute, il commence sur la terre une vie nouvelle et désolée, et dans le séjour de son éternel exil, il s'enveloppe de tant d'ombre et de mystère, que, malgré ses fréquentes apparitions et les nombreux témoignages de ceux qui l'ont vu, il est presque impossible de donner de sa personne un signale-

(1) Clementis Alex., *Homil.* xx.

ment exact. Est-ce une intelligence servie par des organes? Est-ce un corps ou un esprit? Ce n'est pas un esprit, car, suivant la définition de l'école, un esprit, c'est ce que l'œil ne peut voir, ce que l'oreille ne peut entendre. Or, on voit le diable, on l'entend, il parle. Ce n'est pas un corps, car on ne peut le saisir sous une forme tangible, et il franchit les distances avec la rapidité de la pensée. C'est un être indéfinissable et pour ainsi dire impersonnel; c'est le Protée antique dans ses métamorphoses les plus étranges. Aux jours voisins du paganisme, sur la limite indécise du monde moderne et du vieux monde, il s'habille de la défroque de l'Olympe : il emprunte aux animaux fabuleux de la mythologie, au dragon, à l'hippocentaure, leurs formes fantastiques, aux faunes et aux sylvains leurs pieds de boucs et leurs lascives ardeurs. Comme ce génie gourmand qui sortait du tombeau d'Anchise pour goûter les viandes, il aime à flairer le sang des victimes, à lécher les chairs des sacrifices, et il reste ainsi pendant long-temps une sorte de fantôme à demi païen. Son corps, formé des vapeurs qui montent de la terre ou des parties les plus grossières de la substance éthérée, n'est qu'un simulacre impalpable qui rappelle la *seconde enveloppe* de la philosophie antique, simulacre subtil comme les nuages, sur lequel cependant la flèche et l'épée produisent une impression douloureuse, et qui laisse, en se consumant par le feu, des cendres pareilles à celles de l'homme. C'est un spectre, ce n'est pas encore un monstre. Mais, à travers le moyen-âge, la superstition elle-même se dégrade; le diable se matérialise, et, dans ses innombrables métamorphoses, il parcourt l'échelle entière de la création. Homme informe et inachevé, nain ou géant, il est ridé, velu, aveugle comme les taupes, noir comme les forgerons barbouillés de suie; il a des griffes comme les tigres, des crocs comme les sangliers; il se change, au gré de ses caprices, en ours, en crapaud, en corbeau, en hibou, en serpent, car il aime cette forme qui lui rappelle sa première victoire, et, ce qui n'est pas moins bizarre, en queue de veau (1). Quelquefois aussi, à en croire le démonographe Psellus, il se montre couvert d'écailles comme les poissons et il respire comme eux, en absorbant l'air par ces écailles. Lorsqu'il veut induire au péché les prêtres et les moines, il emprunte à la femme les séductions de sa grace, ce teint luisant et vermeil, ces doigts effilés qui charmaient les chevaliers, cette cambrure des reins que la Bible a maudite parce qu'elle est fatale à l'homme. Il y a plus; en 1121, il apparut avec trois têtes à un moine prémontré, et lui dit : Je suis la Trinité, adore-moi (2). Au XVIe siècle, il apparut en forme de crucifix; quelquefois il prend la tonsure et les habits sacerdotaux, et, la crosse épiscopale à la main, la mitre sur la tête, il bénit les populations dévotes qui s'agenouillent sur son passage; on assure même qu'il a chanté vêpres dans l'église de Clairvaux, dans

(1) Alio tempore transformat se dæmon in caudam vituli..... (Tissier, *Biblioth. cisterciensis*, II, 129.)

(2) Mingi, *Fustis dæmonum*, pag. 27, 1581, in-8°.

cette même église où saint Bernard avait prié. Faut-il s'en étonner? Le diable pouvait bien s'habiller du pallium quand l'église elle-même couvrait de l'étole et de la chasuble le dos des ânes et des fous.

Dans les ombrages et les replis de sa nature ténébreuse, Satan n'échappe pas moins à l'analyse que dans ses transformations extérieures. Les jours passent, les années s'accumulent; tout change; l'homme même se tourne vers le bien, dans les derniers jours, par impuissance du mal peut-être, mais qu'importe? Satan seul persiste dans son immuable perversité. Il voudrait se consoler de ses remords par les joies que les méchans cherchent dans le mal, et ces joies perverses ne laissent en lui que l'amertume du passé et l'effroi de l'avenir. Il est envieux, orgueilleux, impur, et sa haine contre l'homme est si profonde, qu'on l'a entendu dire un jour qu'il aimait mieux retourner en enfer avec l'ame d'un damné que de remonter au ciel dans sa félicité première (1). Les Juifs lui attribuaient l'invention des armes et de la parure, de ce qui tue le corps et l'ame. Les *sévériens* racontaient qu'il était le père du serpent, que le serpent, s'étant uni à la femme, avait produit la vigne, et que la vigne rappelait encore par ses replis la nature tortueuse de son redoutable aïeul, et par les grains de raisin les gouttes de poison que le serpent y avait laissées, afin de porter au délire et à la fureur ceux qui s'enivreraient de ses fruits (2). Que l'esprit saint illumine un prophète, Satan inspire un hérétique C'était lui qui parlait par la bouche d'Arius, et qui prêtait à Manès cette pâleur des saints, indice de la macération, qui abusait les peuples par les apparences de la vertu. L'idolâtrie, ce crime capital du genre humain, comme dit Lactance, les oracles du paganisme, témoignent de la profondeur de ses ruses et de son impiété. On reconnaît sa voix dans les chênes prophétiques de Dodone, dans la voix des sibylles, du bœuf de Memphis et des crocodiles d'Arsinoë. Pour lire ainsi dans les jours qui ne sont pas encore, le démon, comme les anges, est-il donc initié aux secrets de la volonté divine? a-t-il gardé cette connaissance supérieure qui est le partage des esprits purs? Non. Les choses immuables et éternelles lui sont cachées : il ne sait pas l'avenir, mais il le prévoit par une longue expérience du passé, par une constante observation des hommes et des évènemens. Une nonne, par exemple, passe auprès d'un moine; la nonne ralentit le pas et regarde d'un œil oblique et baissé; le moine soupire. Satan, qui a surpris l'émotion, annonce la chute, et, dans ces sortes d'oracles, il a rarement l'occasion de se tromper. Quand sa science est en défaut, il tente de suppléer par l'étude aux clartés qui lui manquent; il fait des recherches dans les astrologues, dans Aristote, dans saint Augustin, et débite aux ignorans, comme un secret de sa propre sagesse, la sagesse des livres.

On a souvent comparé le diable chrétien au mauvais principe du dualisme, et à Typhon, le principe du mal dans la théogonie égyptienne. Ahri-

(1) *Bibliot. cisterciensis*, II, 133.

(2) Dom Gervaise, *Vie de saint Épiphane*, 1738, in-4°, p. 200.

mann et Typhon rappellent en effet, comme Satan, l'idée du crime, de la douleur et de la mort, la lutte des ténèbres contre la lumière, du mensonge contre la vérité. Les symboles diffèrent à peine : le scorpion est l'emblème de Typhon, et le serpent, l'emblème du diable; cependant il y a un abîme entre l'ange déchu des traditions chrétiennes et l'esprit de ténèbres des croyances orientales. Ahrimann est coéternel au Dieu bon, il a comme lui la puissance créatrice; il lui dispute l'empire du monde; quelquefois même il parvient à l'usurper. Typhon triomphe également d'Osiris. Dans la tradition chrétienne, au contraire, le diable n'est jamais qu'un vaincu; Dieu garde l'omnipotence, et s'il permet quelquefois à cet esprit de mensonge, qu'il a frappé d'un arrêt sans merci, de tenter, de tourmenter cette autre créature également déchue, aussi méchante peut-être, mais qu'il a rachetée au prix du sang de son fils, c'est qu'il est écrit que l'homme doit gagner sa couronne par le combat. Satan peut nous exciter au mal; il ne peut jamais nous y contraindre. Sa colère, comme celle de l'Océan, s'arrête aux limites posées par l'Éternel, et se brise souvent contre un grain de sable.

Voilà ce que la théologie, la philosophie, la sorcellerie du moyen-âge, qui se mêlent et se confondent souvent, ont enseigné, à des époques extrêmes et diverses, des origines, de la déchéance, de la personne et du caractère du diable. Nous allons puiser encore à ces sources obscures pour raconter sa vie depuis le jour où la première femme succomba sous ses ruses, jusqu'au moment où, à son tour, il succomba sous les sarcasmes de Voltaire. Nous le suivrons pas à pas dans son enfance, sa jeunesse, sa décrépitude, en un mot, dans toutes les phases de sa vie publique et officielle, qui se partage en périodes distinctes et tranchées. Ainsi, avant la venue du Christ, comme un rival puissant et oppresseur, il disputera à Dieu l'adoration des peuples; à l'avénement de la loi nouvelle, il défendra les autels du monde païen; à travers le moyen-âge, tentateur et bourreau, il obsèdera les moines et les saints, et se fera le complice de tous les crimes, l'artisan de tous les désastres; au XVIe siècle, il se mêlera à toutes les disputes, à toutes les arguties; il sera papiste, luthérien, calviniste, railleur et goguenard, comme les bourgeois de cette grande et cynique époque. Ce sera là, comme l'eût dit Olivier Maillard, le premier point de notre discours touchant le malin esprit.

II.

Il y a bientôt six mille ans que le diable a fait sa première visite à la terre, et nous subissons encore chaque jour, par le crime et la douleur, les conséquences de cette terrible apparition. Ève s'éveillait à peine sur les gazons du paradis terrestre que déjà le démon la guettait pour la tromper. Il s'approcha d'elle comme on s'approche d'une femme qu'on veut séduire, avec des paroles caressantes, des complimens sur sa beauté, et lui fit manger, ainsi que l'a dit Milton, la mort et le péché dans une pomme. Encouragé par ce pre-

mier triomphe, l'éternel ennemi épia toutes les occasions d'intervenir, pour le mal, dans les affaires de ce monde. Sous le nom de Beelzébuth, de Baal, de Belphégor, d'Adramélec, il disputa au vrai Dieu l'adoration des peuples; à Babylone, il prit la forme d'un dragon vivant, pour se faire rendre un culte; mais, le prophète Daniel lui ayant jeté une boulette vénéneuse, il la mangea sottement et mourut empoisonné. Job et Sara eurent, entre tous, chez le peuple juif, à souffrir de sa haine. Il fit tomber le feu du ciel sur les troupeaux de Job, et déchaîna l'ouragan contre sa maison. Il étrangla dans la chambre nuptiale les sept premiers maris de Sara. Chose vraiment singulière! dans ces occurrences fatales, il n'a jamais agi qu'avec la permission de Dieu. Pourquoi Dieu lui donnait-il la permission d'agir? Nous traversons, dans cette histoire, le mystère et l'inconnu; je raconte sans chercher à deviner, et ne garantis que l'exactitude des citations.

Le monde, soumis par la femme au douloureux servage du démon, devait se racheter par l'œuvre de la femme. Le Christ annonce à la terre que sa mère a écrasé la tête de l'antique serpent. Le diable alors, comme un roi qu'on veut détrôner, s'arme de toute son audace et de toutes ses ruses pour disputer l'empire. Il essaie, mais en vain, de faire sa proie du dieu qui sera bientôt la proie de la mort; il essaie même de le tenter, comme plus tard il tentera les hommes, par la richesse et le pouvoir. Cette lutte impie tourne à sa honte. Le dieu voilé sous la chair resplendit bientôt d'un immortel éclat. Satan, ébloui, vaincu, rentre dans l'abîme en criant : O Jésus de Nazareth, tu es venu pour me perdre! Mais il ne tarde pas à remonter sur la terre afin de défendre, par un dernier et redoutable effort, tous les autels du monde païen qui s'écroulent. Apollon avait quitté Delphes; Balaam s'était exilé de ses temples; Anubis avait cessé d'aboyer, Apis de mugir. Satan se ligue avec tous ces vaincus du passé contre le vainqueur de l'avenir, et ranime d'une vie factice leurs idoles mourantes, comme plus tard il ranimera les cadavres. Lutte obstinée et dans laquelle il remporte plus d'une triste victoire! Les *sataniens*, se détachant du Christ, choisissent le démon pour leur dieu. Les *messaliens* se croient appelés à soutenir contre l'ange déchu un combat sans repos, et passent leur vie dans l'attitude d'un archer prêt à lancer la flèche contre l'ennemi qui le menace. Au ve siècle encore, Salvien, affligé de la résistance prolongée du polythéisme, s'écriait tristement : *Le démon est partout* (*ubique dæmon*); car il avait cru, avec saint Augustin, avec l'église primitive, reconnaître les anges de l'abîme dans les trente mille dieux de la Grèce et de Rome, et retrouver sous les impuretés du culte des idoles toutes les souillures de l'esprit immonde.

Dans l'église d'Orient, pendant la lutte de la foi nouvelle et des antiques croyances, le plus redoutable ennemi des chrétiens, ce n'est pas César, c'est le démon. L'empereur oublie les anachorètes dans la Thébaïde; mais l'éternel ennemi du monde invisible les poursuit encore au fond de la solitude. Il afflige leur ame par le regret, par le désir, le remords, qui fait désespérer de la bonté de Dieu, et cette tristesse infinie, *accedia*, qui est comme le spleen des

moines; tristesse si profonde, qu'ils tentent quelquefois de s'étrangler. Il afflige leur chair par des douleurs et par des plaies qui rappellent celles de Job. Les vierges qui font sept cents oraisons par jour, les moines qui passent toute une année sans manger, ont peine eux-mêmes à se défendre de ses attaques. Quand la divine harmonie des hymnes intérieures résonne dans l'ame des solitaires comme sur une lyre mystique, il s'élève autour d'eux des bruits confus; on entend des lions rugir, des chiens aboyer; le soir, quand ils se couchent sur leurs nattes de jonc, les joncs s'enflamment et les brûlent; lorsqu'ils ont soif, les sources tarissent au contact de leurs lèvres. Siméon Stylite est rongé vivant par les vers, et ces vers, en se détachant sanglans de sa chair, tombent comme une pluie rouge du haut de sa colonne. Ces prestiges, ces afflictions, sont l'œuvre de Satan. Il épie toutes les faiblesses pour les tenter, tous les courages pour les abattre. Il promet, selon les passions de chacun, de l'or, des femmes, la science ou la gloire. Il montre à sainte Pélagie, la courtisane repentante, des bracelets, des anneaux, tous ces bijoux irrésistibles qui paient les baisers de la femme quand sa jeunesse est en fleur. Saint Antoine surtout, sans doute à cause de sa vertu supérieure, est l'objet de sa haine et de ses obsessions les plus vives. Antoine veut prier : Satan cache ses livres. Antoine croise les bras, s'agenouille et appelle, avec la grace, la méditation qui purifie et les extases silencieuses : Satan, pour le troubler, chante des psaumes. D'autres fois, il l'attaque avec des armes plus courtoises, et, ne pouvant le terrasser par la menace, il essaie de le séduire par la prévenance et la politesse : il allume sa lampe ou va, pour lui, chercher de l'eau aux fontaines voisines. Ruses inutiles! Antoine répond par la prière ou le signe de croix, et le diable, se voyant vaincu, grince des dents, frappe du pied comme un enfant colère, et quelquefois même il tombe à genoux et demande pardon (1). Cette lutte obstinée et toujours triomphante de la vertu contre le vice, de la foi soumise contre l'orgueil révolté, de la mansuétude contre la haine, cache un haut enseignement de courage et de résignation, et saint Athanase l'a racontée avec l'inspiration du génie grec, comme saint Antoine la racontait lui-même à ses disciples pour former à la guerre contre l'éternel ennemi les solitaires qui, plus jeunes et moins affermis dans le bien, avaient encore de longs combats à soutenir. Mais, hélas! en traversant les siècles, cette mystique épopée devait subir, ainsi que toutes les choses saintes, des profanations étranges, et *la tentation de saint Antoine,* qu'on ne cherche plus dans la prose du patriarche grec, doit aujourd'hui sa célébrité aux théâtres des foires et aux illustrations grotesques de Callot. — Un soir, dans une église d'Alexandrie, cette cité impure où tous les démons de la terre s'étaient donné rendez-vous, saint Macaire vit des diables sous la forme d'enfans éthiopiens qui couraient çà et là parmi les moines. Les uns passaient doucement la main sur la paupière des solitaires pour les endormir, les autres

(1) Saint Athanase, *Vie de saint Antoine*, traduite par Arnaud d'Andilly; in-f°, 1675; t. II, p. 54 et suiv. — Jac. de Voragine, *Leg. sanctorum*, leg. XXI.

leur mettaient le doigt dans la bouche pour les faire bâiller, et chaque jour, à l'heure des offices, ces mêmes enfans éthiopiens recommençaient leur manége et attrapaient des ames par des distractions coupables. La terreur qu'inspirait le démon était si grande alors, que les moines se levaient pendant la nuit pour faire sentinelle et se défendre par la veille et la prière contre cet ennemi qui ne dort jamais.

Dans le repos de ses cloîtres sombres, l'Occident n'est ni moins crédule ni moins effrayé. Qu'un mystique bâtisse sur les flots troublés du monde une de ces citadelles saintes qui sont l'asile de la prière, le diable s'éveille et prend corps à corps le fondateur et les disciples. Il sait que l'ordre de saint Benoît doit enlever de nombreux sujets à l'enfer, et il dirige contre cet ordre célèbre ses attaques les plus vives. L'abbé de Cluny se met en route pour de pieuses visites et de saintes conquêtes : le diable, qui l'épie, se déguise en renard, et, se plaçant en embuscade sur son chemin, lui saute au cou pour l'étrangler. Sulpice-le-Pieux se rend de nuit à l'église, précédé d'un enfant qui porte un cierge, et le diable, comme ce hibou du *Lutrin*, qui éteignit la lumière dans la main de Boisrude, s'abat à grand bruit d'ailes sur le cierge, en s'efforçant, à coups de bec et d'ongles, de crever les yeux de Sulpice (1). Tout noir de crimes comme la Discorde, il ne sort comme elle d'un couvent que pour courir dans un autre. Au temps de saint Norbert, il s'attaque aux prémontrés; il va dans leurs cuisines empoisonner leur dîner, et lorsqu'ils veulent boire, il se montre au fond de leurs gobelets sous la forme d'un énorme crapaud tout gonflé de venin. A Citeaux, il arrose le poisson des moines avec de la fiente de cheval au lieu de sauce, et les jours de jeûne il leur sert des oies rôties, pour les tenter par le fumet et leur faire rompre la sévère observance de la règle. Au XIIe siècle, il tourmente l'abbé Guibert dans son couvent de Nogent-sur-Seine, et toutes les nuits il apporte dans sa cellule, au pied de son lit, les cadavres des hommes qui avaient péri de mort violente. Plus tard, chez les dominicains de Florence, il obséda Savonarole; quand le hardi prêcheur faisait la ronde du soir, l'esprit malin amassait autour de lui des vapeurs tellement épaisses, que le dominicain se trouvait comme enfermé dans une prison de nuages, et, quand il voulait dormir, le diable le réveillait, en criant : *Savonarole! Savonarole!* et en changeant chaque fois la prononciation de son nom.

Dans cette nuit du moyen-âge, toute peuplée de fantômes, ce ne sont pas seulement les moines qui ont à souffrir des colères du diable, c'est l'humanité tout entière. Ces orages que la méchanceté de Satan soulève dans les plus secrètes profondeurs de l'ame humaine, elle les soulève aussi dans les élémens. Le vent souffle avec violence, couchant les moissons sur la terre, et faisant tourbillonner comme des feuilles mortes les lames de plomb qui couvrent les toits des églises : c'est que le diable tousse. La terre tremble : c'est que le diable se remue dans l'enfer; l'incendie serpente à travers les rues

(1) *Acta SS. Bened.*, t. II, p. 168.

étroites des villes : Satan, comme Erys dans la dernière nuit d'Ilion, court au milieu des débris pour attiser la flamme. J'ai vu dans une vieille ville municipale du nord cette légende naïvement traduite sur un beau tableau du xve siècle. Dans les lointains des derniers plans, sous un ciel d'outre-mer, se dessine une enceinte fortifiée avec des tours à clochetons; aux créneaux, des têtes grosses comme des tours regardent vers la campagne, et en dehors de l'enceinte une longue file de moines et des échevins portent en grande dévotion une châsse en forme d'église. Cette châsse est celle de saint Foillan : le feu vient d'éclater dans le faubourg, et comme, au moyen-âge, les reliques remplaçaient les pompes, les échevins, entourés de moines blancs, de prêtres qui chantent, d'enfans de chœur écarlates, se sont rendus avec la châsse de leur saint sur le lieu du désastre. La flamme révérencieuse s'est éteinte devant les reliques, et la procession rentre en ville en bénissant Dieu. Cependant le diable, qui guettait son départ, revient auprès des maisons qui s'éteignent; muni d'un gros soufflet de forge, il souffle à tour de bras sur les cendres avec l'ardeur d'un alchimiste qui voit un lingot se cristalliser dans ses creusets. Le feu se rallume, comme si l'artiste avait voulu montrer que le soufflet du diable, dans les villes qui brûlent, est plus puissant encore que les os des saints.

Ici le démon est incendiaire; ailleurs il est conspirateur, empoisonneur, assassin, régicide. En 1340, il entre à Paris dans un complot tramé par Robert l'Anglois et quelques moines allemands contre la vie de Philippe de Valois. — En 1118, Hugues de Crécy étrangle Miron de Montlhéry, son parent; — Philippe répudie Berthe et enlève Bertrade; — Jean-sans-Peur fait tuer le duc d'Orléans : — c'est le diable qui a voulu le meurtre et l'adultère; il est plus coupable que Jean-sans-Peur, Hugues et Philippe. Dès les premiers jours du christianisme, on l'accusait d'avoir trempé dans ces crimes que l'humanité doit pleurer jusqu'aux derniers temps : selon saint Justin, il aurait inspiré les juges de Socrate comme plus tard il inspira ceux du Christ, et Justin, dans son indignation, lui reproche la condamnation du sage avec autant d'amertume que la condamnation du dieu. Toutefois, la responsabilité du mal que la primitive église fait peser sur Satan n'affaiblit en rien la responsabilité humaine. Le moyen-âge, au contraire, invoque ses incitations comme des circonstances atténuantes, et le diable, qui remplace le destin, devient l'excuse des coupables.

Jusqu'ici nous n'avons vu dans le démon qu'une victime de la colère céleste, un méchant qui se plaît au crime; mais jamais, parmi les hauts fonctionnaires du monde invisible, les demiurges les plus occupés n'ont cumulé des emplois plus divers. Sur l'ordre même du juge qui l'a condamné, le diable se charge d'exécuter les hautes-œuvres de la justice divine; il conseille le mal et le punit dans ce monde et dans l'autre, sur les vivans comme sur les morts : c'est ainsi qu'il se fait le défenseur de l'orthodoxie, le complice de saint Dominique et de l'inquisition. Comme les sergens et les archers du moyen-âge, il va *exploiter* au lit des mourans et saisir à leur sortie les ames qui

partent pour l'enfer. Quand la cloche de la paroisse a tinté l'agonie, les démons se rassemblent dans l'abîme aux appels de la trompe infernale, et ils arrivent par essaims auprès du moribond. Ils lui rappellent ses fautes et lui parlent des supplices éternels, espérant ainsi, par le désespoir, avancer l'heure fatale et prévenir la pénitence; mais les anges, qui n'abandonnent jamais les pécheurs, arrivent à leur tour, et, se plaçant en face des démons, ils consolent le mourant par le souvenir de ses bonnes œuvres. On les retrouve encore, ces fantômes redoutables, auprès du cercueil des morts. Voici ce qui est arrivé en Saxe, au XIIe siècle. Le corps d'un usurier qui s'était réconcilié avec Dieu par la confession avait été exposé dans la chapelle d'un couvent. Les cierges que l'église allume dans les cérémonies funèbres pour écarter, par la lumière, les esprits de ténèbres (1), brûlaient auprès du trépassé, et quatre moines priaient pour son ame. Tout à coup quatre diables noirs et quatre anges lumineux vinrent se ranger à droite et à gauche du cercueil. Les diables, après avoir récité chacun un verset des psaumes, s'écrièrent en même temps : « Si Dieu est juste, si sa parole est la parole de vérité, cet homme doit nous appartenir. » Les anges répétèrent à leur tour quatre versets, et s'écrièrent à la fois : « Silence, esprits impurs! vous invoquez contre cette ame les paroles qui punissent, nous invoquons pour elle les paroles qui consolent. Ce mort a bu à la coupe du pardon, il s'est enivré des larmes du repentir, et il verra la lumière éternelle. » A ces mots, l'ame joyeuse s'envola vers le paradis.

Le diable, du reste, n'attend pas toujours, pour punir, que la fièvre ou la vieillesse emporte l'homme dans l'autre monde, et, pour jouir plus tôt de l'ame des méchans, qu'il regarde comme sa propriété, il la délie souvent lui-même des liens de sa prison charnelle. On l'a vu, dès les premiers siècles de l'église, à Constantinople, saisir le philosophe Buddas, qui priait, suivant la coutume orientale, sur la plate-forme de sa maison, et le précipiter dans la rue, en lui reprochant d'avoir propagé les erreurs de Manès (1). C'était là de sa part une noire ingratitude, car Manès avait tenté de rendre à sa puissance déchue le sceptre de la création.

Bien des siècles après Buddas, on le vit encore défendre par le meurtre les prescriptions des casuistes et des prédicateurs : le 27 mai 1562, vers les sept heures du soir, il étrangla, dans la ville d'Anvers, une jeune fille de bonne maison, parce qu'elle avait acheté, pour aller à une noce, une fraise de toile fine de neuf écus l'aune (3). L'église eut à le remercier plusieurs fois encore de services plus importans et plus positifs : il aiguisa souvent ses griffes pour châtier les paroissiens qui n'acquittaient point les dîmes, les seigneurs qui oubliaient les monastères dans leurs testamens, les rois qui refusaient d'humilier la couronne devant la tonsure. Mais, en travaillant ainsi à augmenter

(1) Agrippa, *De occulta philosophia*, lib. I, cap. III.
(2) Beausobre, *Hist. du Manichéisme*, t. I, p. 59.
(3) Lenglest Dufrenoy, *Dissert. sur les Apparitions*, t. I, IIe partie, p. 30 et suiv.

les richesses du clergé, le diable, en diplomate habile, avait deviné que ce clergé, devenu ambitieux, perdrait en vertu tout ce qu'il gagnerait en aumônes, en héritages, en puissance, et que le servir dans ses intérêts temporels, c'était tout profit pour l'enfer.

Lorsqu'il punit les vivans, Satan emprunte aux lois humaines la forme de leurs supplices. Le bourreau pend les coupables *par le col, jusqu'à ce que mort soit parfaite;* Satan les étrangle. Dans l'autre monde, les punitions qu'il inflige aux morts sont bien autrement redoutables, Dieu l'ayant investi pour la torture d'une puissance infinie. Je ne rapporterai point ici les ingénieuses cruautés des démons dans la vallée des larmes éternelles. Dante les a chantées. Il a sondé avec l'œil du rêve les cercles de l'empire infernal; il a vu Lucifer, monstre à trois têtes, étreindre dans sa triple gueule les plus grands pécheurs de l'antiquité païenne et du monde chrétien, Cassius, Brutus et Judas, les ingrats et les traîtres; il a vu les sujets de ce roi sombre déchirer à coups de dents les damnés, comme le chat déchire la souris qu'il tient sous sa griffe, ou les enfoncer à coups de fourches dans les flots d'un bitume brûlant, et, glacé par ce spectacle terrible, le Florentin est resté quelque temps comme jeté en dehors de la mort et de la vie. Passons vite, admirons et tremblons. Quand le poète chante, le collecteur de textes et de notes doit écouter et se taire.

Dans le moyen-âge cependant l'ironie est toujours à côté des grandes choses; auprès de l'enfer de Dante, il y a l'enfer des trouvères. Sous la plume de ces conteurs cyniques, Satan a dépouillé son caractère sombre et menaçant : ce n'est plus le lion rugissant qui rôde autour des saints, c'est un joyeux compagnon qui guette le moment où les curés disent la messe, pour aller boire avec leurs chambrières le vin de la dîme. Digne contemporain de Colin Muset et de Rutebeuf, il donne l'exemple de tous ces vices joyeux qui jettent les chrétiens sous sa griffe. Il chante, s'égaie et boit, séduit les abbesses, et joue avec les frères mendians sa cotte et son cheval contre une cruche d'hyppocras ou de vin clairet. L'enfer lui-même est travesti : aux supplices rêvés dans les visions apocalyptiques et dantesques, aux fleuves de feu, aux pluies de soufre, aux étangs de glace, le jongleur, en vrai truand, substitue des supplices grotesques, empruntés aux habitudes peu orthodoxes de sa vie. La triste patrie des damnés n'est plus qu'une vaste taverne, où le diable, déguisé en marmiton, fait cuire les méchans dans de grandes chaudières, et mange au verjus ou à la sauce à l'ail les usuriers et les filles perdues.

Au XVIe siècle, Satan change de rôle, et se fait théologien. Il apprend l'hébreu, et pour mieux disputer il repasse sa logique. A Genève, il annote des gloses pour Calvin; en Allemagne, il commente avec Luther la bible et les conciles : on dirait que les sympathies de l'orgueil et de la révolte rapprochent le réformateur et le démon. Que le moine de Worms écrive ou médite, qu'il veille ou qu'il dorme, le diable est près de lui qui l'encourage, le gourmande, l'approuve ou le désapprouve par des argumens tirés de saint Thomas, de Scott ou de saint Paul. L'avantage, dans ces conférences théologiques, reste

souvent au démon; il arriva même un jour que Luther, ne sachant que répondre aux arguties de son adversaire, lui lança, à défaut de raisonnemens et de textes, son écritoire à la figure, et dans la chambre de la Wartbourg on montra long-temps sur les murs une tache d'encre qui rappelait la dispute. Au milieu de ce conflit tumultueux de tant d'idées nouvelles, au milieu de cette lutte des traditions antiques et du scepticisme moderne, le diable hésite entre tous les partis, et il se trouve souvent, comme Érasme, *assis entre deux chaises*. Tantôt il encourage Luther à la guerre; tantôt, comme effrayé des ruines qu'il prépare, il lui conseille la paix, et lui demande avec des reproches amers : Luther, qu'as-tu fait de l'autorité? Et, par ces reproches, il jette dans l'ame du réformateur cette souffrance du doute, cette tristesse de l'incertitude, que le réformateur avait jetées dans la conscience du monde catholique. C'était bien la peine de nier le pape et les saints, pour affirmer Satan; c'était bien la peine d'évoquer l'esprit des temps modernes pour se replonger dans les ténèbres du passé, et se montrer plus crédule encore que ces docteurs du moyen-âge, dont l'hérésie insultait la foi. Pour Luther, le diable est le maître absolu, *un maître redoutable qui a dans sa sacoche plus de poisons que tous les apothicaires du monde*. C'est le prince de la terre; il est partout, dans l'air que nous respirons, dans le pain que nous mangeons. On dirait que Satan s'est relevé de son antique déchéance, et qu'il vient de conquérir l'ubiquité qui n'appartient qu'à Dieu. Ainsi se confondent souvent, dans un même homme, dans un même temps, toutes les grandeurs, toutes les misères. Aux époques les plus sombres du moyen-âge, l'extrême barbarie touche à l'extrême charité; au XVIe siècle, le scepticisme le plus hardi touche à la crédulité la plus folle. Agrippa écrit à la fois le traité *de la Vanité des Sciences* et un livre de philosophie occulte; l'auteur de l'*Éloge de la Folie* s'imagine attraper des démons en attrapant ses puces, — qu'on me pardonne le détail (1); — Luther croit reconnaître le diable dans les mouches qui se posent sur sa bible et sur son nez, et le retrouver même dans des noisettes. Les vieilles maladies de l'esprit humain, passées à l'état chronique, ne pouvaient se guérir en un jour, et les penseurs du XVIe siècle, vieillards désabusés, semblaient n'avoir gardé leur foi que pour les contes de leurs nourrices. Le diable lui-même, dans ce chaos des croyances, flotte entre tous les partis. En France, en Italie, il est papiste; il est hérétique en Allemagne; et tandis que le moine rebelle au pape emprunte à l'ange rebelle à Dieu des argumens contre l'église, l'église, à son tour, appuie les vérités qu'elle défend sur le témoignage de l'esprit du mensonge, et, dans les exorcismes, elle force le diable à s'expliquer sur les sacremens et la présence réelle. Elle lui demande une profession de foi, et cette profession de foi, toujours favorable à l'orthodoxie, figure comme autorité auprès des canons des conciles.

En vérité, c'est un singulier personnage que ce diable du XVIe siècle : la

(1) De Burigny, *Vie d'Érasme*, t. II, p. 200.

métamorphose est complète; il a dépouillé ses formes monstrueuses et bestiales, il s'habille à la dernière mode, se larde de rubans, porte épée et plumet : on dirait un seigneur de la cour. Sur cette limite indécise de la société moderne, sa légende résume toutes les terreurs, toutes les ironies du passé; ces noms sombres et menaçans des premiers jours, ces noms d'*éternel ennemi*, de *serpent*, sont remplacés par des sobriquets bouffons, et le vaincu de l'abîme n'est plus que *le pâtissier, le cuisinier de l'Achéron*.

Dans ce temps de moquerie cynique, les excommuniés, en frappant leur abdomen rebondi, disent au curé de leur paroisse : Voyez, l'anathème ne fait pas maigrir! Le diable, en fait d'impiété, ne le cède pas aux bourgeois goguenards, et se moque même de l'eau bénite. Rabelais, à son tour, se moque du diable et de l'enfer. Et cependant, par une contradiction étrange, au moment même où surgit un scepticisme inoui, les traditions qui s'en vont se réveillent, on l'a vu par l'exemple de Luther, comme au ve siècle les traditions du druidisme s'étaient ranimées dans la Bretagne; effort impuissant de tout ce qui tombe, de l'homme qui meurt et de l'idée qui s'éteint! Roi dont le trône chancèle, Satan garde jusqu'à la veille même du dernier revers sa puissance et ses courtisans; mais le dernier revers arrive bientôt, définitif, inéxorable. Le démonographe Vier, le premier au XVIe siècle, avait attaqué le diable dans un pamphlet qui n'était pas sans logique; deux siècles plus tard, Voltaire, aussi malin que Satan, lui fit avec sa plume une guerre plus redoutable que les moines avec leurs goupillons; et depuis Voltaire, après avoir chanté les noces du pape, Béranger a chansonné la mort du diable. Mais, hélas! est-il bien vrai que le diable soit mort?

Telle est, rapidement contée, l'histoire de la vie publique de Satan, et de son rôle officiel dans l'administration du monde. Affliger, tromper, séduire et punir, telle est la mission qui lui avait été tracée par Dieu même, et cette mission, on l'a vu, il l'a remplie fidèlement. Il nous reste maintenant à le considérer dans sa vie privée, pour ainsi dire; à étudier ses mœurs, ses rapports intimes avec les hommes, ses liaisons, ses amitiés.

III.

Dans la vie du diable comme dans la vie de l'homme, l'amour est un épisode important. Le dragon qui dans l'antiquité visitait la mère d'Auguste, l'être supérieur et mystérieux qui partageait avec Philippe la couche d'Olympias, se transforme au moyen-âge en incube et en succube, c'est-à-dire en homme et en femme. Le diable est amant, époux et père, et ses galanteries sont attestées par de nombreux témoignages. C'était, du reste, une croyance commode et qui sauva plus d'un scandale dans les cloîtres, plus d'une douleur aux maris, qui ont souvent, comme l'a dit Menot, tant de choses à *rapoincter* dans leur ménage.

Lorsqu'il court les aventures, le démon change de sexe, comme dans ses incarnations il change de forme. Tantôt fantôme insaisissable, il profite du sommeil pour dérober de doux larcins aux femmes que son caprice a choisies; tantôt, léger comme les songes et les papillons de nuit, muet comme eux, il se pose au chevet des vierges, et quand la vigilance du libre arbitre s'est assoupie, il souille les natures les plus chastes par ces crimes sans nom que le moyen-âge punissait du supplice du feu, comme Dieu punit dans l'enfer.

Les gnostiques racontaient que le prophète Élie, lorsqu'il fut enlevé au ciel, rencontra, par-delà les nuages et plus loin que les étoiles, un démon femelle, un succube, qui arrêta son char de feu et lui dit : Élie, qu'as-tu fait des enfans que je t'ai donnés sur la terre? Le prophète, qui ne se savait pas père de famille, resta tout surpris; mais le démon, dans une longue conversation, que nous ne répéterons pas parce qu'elle a été répétée par Bayle (1), lui révéla des mystères si étranges, qu'il fut forcé de se reconnaître chef d'une postérité nombreuse. Ce démon des premiers temps, qui profanait le sommeil des élus de Dieu, porte à travers le moyen-âge, et dans l'Europe entière, le scandale de ses intrigues. Au XIIe siècle, il va tourmenter dans le repos de ses nuits saintes la mère de Guibert de Nogent, et cette mère, pure comme une vierge chrétienne et forte comme une matrone romaine, eût succombé peut-être si l'ange préposé à sa garde n'avait administré au visiteur importun une correction exemplaire (2). Au XVIe siècle, Satan vit *à pot et à cuillière*, comme on disait alors, avec les prêtres et les moines. Sous le nom d'Ermeline, et sous la forme d'une jeune fille rose et potelée, il enlève en Allemagne le cœur et l'héritage d'un vieux curé à sa vieille chambrière, après une liaison qui avait duré trente ans. A Nantes, du temps de saint Bernard, il se présente, habillé en militaire, chez un marchand de cette ville, séduit sa femme et revient toutes les nuits se coucher près du mari, qui ne se doute pas de la visite (3). Dans le Brabant, vers la même époque, il demande en mariage une demoiselle de haute naissance qui se destinait au cloître, et, avant de faire sa demande, il commence, utile précaution, par faire sa toilette. Cette fois pourtant il en fut pour ses frais de parure, ses complimens et sa déclaration; la demoiselle, qui le prenait pour un jeune homme de bonne famille parce qu'il était proprement vêtu, *satis decenter vestitus*, lui répondit modestement : « Cherchez une femme parmi celles qui sont plus belles; je ne trahirai point mon fiancé divin pour un époux choisi parmi les hommes. »

En Écosse, où l'argent était rare, le diable achetait l'amour et le payait quinze livres, mais il payait toujours en fausse monnaie; néanmoins les femmes des *highlanders* étaient rarement cruelles : Walter Scott en convient et ne s'en étonne pas. C'est la vieille histoire de Danaë, avec cette seule dif-

(1) Bayle, v° *Elie*.
(2) *Vie de Guibert de Nogent*, collect. Guizot, IX, 995.
(3) *Biblioth. cisterciensis*, t. II, p. 53.

férence que le vieux roué de l'Olympe était de bon aloi quand il se résolvait en pluie d'or. En Italie, le diable, plus galant, donnait des sérénades et envoyait des fleurs. En Allemagne, il écrivait de longs billets et tournait au Werther; on en a eu des preuves dans la correspondance sentimentale qu'il entretenait avec une jeune novice du couvent de Nazareth près de Cologne. Cette correspondance fut surprise par le directeur, qui se montra vigilant et sévère parce qu'il était jaloux peut-être, au moment même où la jeune nonne priait son infernal amant de la soustraire aux obstacles des grilles (1).

Heureux privilége! Satan, pour se faire aimer, n'avait pas toujours besoin d'être aimable. Souvent même il revêtait, pour séduire, les apparences les plus hideuses, et on l'aimait encore, et ses maîtresses étaient fidèles : *Fœminæ in illius amore delectantur*, c'est l'abbé César d'Heisterbach qui le dit. Quel était son secret? Je l'ignore. Mais n'en est-il pas quelquefois ainsi dans les tendresses humaines? Et les préférés, les plus heureux sont-ils les mieux méritans? Toujours friand dans ses caprices, le diable s'attaque surtout aux filles de bonne maison, et il dispute à Dieu ses épouses les plus chastes et les plus belles. Malheur à la femme qui tombe par lui! elle appartient de droit au bourreau. Ainsi, en 1640, il avait fait la connaissance à Cagliari d'une jeune et belle héritière, appartenant à l'une des meilleures familles de la ville. Après quelques mois d'une cour assidue et d'une intimité charmante, l'inquisition, qui avait l'oreille éveillée, fut avertie du scandale, et la pauvre fille, condamnée au feu, attendit jusqu'au dernier soupir que son fatal amant vînt la délivrer. Satan vint, en effet, mais pour emporter l'ame.

Que cherche donc le pervers, comme l'appelle Dante, lorsqu'il vient ainsi souiller ces filles d'Eve, aussi faciles peut-être à tromper que leur mère? A-t-il besoin de tendresse, lui qui ne connaît que la haine? Non. Il veut seulement, par un hideux contact, révéler le vice et le péché à ces ames chastes et rares, qui échappent aux séductions des hommes et que l'amour idéal seul pénètre sans les ternir, comme un rayon de soleil traverse un vitrail éblouissant; il veut, en se croisant d'une part avec la race humaine, de l'autre avec les bêtes fauves, les lions, les tigres et les ours, l'altérer dans son essence et déposer en elle de nouveaux germes de perversité. Les enfans qui naissent de ces tristes unions ne ressemblent pas aux enfans des hommes, ils sont plus maigres et plus pesans, et ils gardent dans leur ame et dans leur corps quelque chose de la nature à la fois supérieure et dégradée de leur père. Ce sont des nains ou des géans, des prodiges de science ou de méchanceté. C'est l'évêque Guichard, que le peuple du diocèse de Paris désignait avec effroi sous le nom du *fils de l'incube* (2). C'est l'enchanteur Merlin, ou Robert de Normandie, c'est Attila et la nation entière des Huns. Parmi les grandes familles du monde idéal ou du monde réel, plus d'un arbre généalogique a ses racines

(1) *Le Comte de Gabalis*, Paris, 1670, in-12; pag. 216.
(2) *Acad. des Inscript.*, VI, 613.

dans l'enfer; seulement, par une étrange aberration, la sottise féodale s'est emparée de cette croyance pour ennoblir ses blasons, et la famille des Jagellons, qui se vantait de descendre des fées, qui sont elles-mêmes les collatérales du diable, en portait les emblèmes sur ses armes.

Ainsi toujours le mal, toujours la haine, même dans l'amour. Encore n'est-ce point assez pour le pervers que ce contact passager qui l'unit, incube ou succube, aux enfans de cette triste famille d'Adam, qui souffrent de tant de douleurs et s'effraient de tant de choses. Non content de les affliger de ses caresses, de les obséder dans une lutte corps à corps, il pénètre en eux, se fond dans leur être, et substitue en quelque sorte son action, sa volonté, à l'action, à la volonté de l'ame. La réalité des *possessions* est attestée, on le sait, par l'Écriture, par le Christ lui-même, qui délivra au pays des Gérséniens un possédé qui avait en lui une légion de diables. Il semble qu'on puisse en croire l'église sans forfaire à la raison, lorsque, s'appuyant sur la doctrine de l'épreuve et de l'expiation qui donne le mot de tout le mystère humain, elle enseigne que Dieu permet au diable de *posséder* l'homme pour le punir quand il est pécheur, pour l'éprouver quand il est saint, et *consumer par la souffrance l'écume de son cœur* (1). Mais quand la sorcellerie raconte que Satan, sur l'ordre d'un bohémien, d'un berger ou d'une vieille femme, quitte les profondeurs de l'abîme pour se loger dans le corps d'une pauvre et innocente jeune fille ou d'un bourgeois paisible qui n'a jamais rien eu à démêler avec l'enfer, alors le scepticisme est légitime, et l'on se souvient de ce que disait, en 1598, le docteur Marescot, qui était un médecin de bon sens, à propos de Marthe Brossier, la possédée de Romorantin dont s'est moqué Voltaire : *A natura multa, plura ficta*. Il est si facile, en effet, d'expliquer par des causes naturelles la présence du diable dans le corps des femmes!

Comment s'opère cette redoutable union? Suivant l'historien juif Josèphe, par la transfusion de l'ame des morts condamnés aux supplices éternels dans la substance des vivans (2); suivant une opinion plus générale et plus accréditée, par la transfusion du diable lui-même, soit qu'il reste invisible en pénétrant dans le corps, soit qu'il s'y introduise sous la forme d'une mouche, d'un insecte ou de tout autre animal. Cette superfétation d'un second principe actif dans un même être porte au fond même de l'organisme une effrayante perturbation, et, depuis les premiers jours du christianisme jusqu'aux dernières années du XVIIe siècle, les symptômes de cette affliction surhumaine sont partout les mêmes. Les possédés, comme les lycantropes des Grecs, se détournent de la société des hommes pour s'exiler dans les cimetières et jusqu'au fond même des tombeaux : ils pleurent et gémissent sans avoir un sujet de douleur. Leur figure a la couleur du cèdre, *cedrinus color;* leurs membres sont raides et appesantis, leurs yeux enflés sortent de

(1) Cassien, *Conférences*, lib. VII, chap. XV.
(2) Josephi, *Ant. jud.*, lib. VII, cap. XXV.

la tête, leur langue roulée comme un cornet pend sur leur menton (1). Des mouvemens convulsifs les enlèvent d'un seul bond à plusieurs pieds de terre, et ils retombent sur la tête sans se blesser. Félix de Nole en a vu qui marchaient comme des mouches sous les voûtes des églises. Saint Martin en a connu d'autres qui restaient pendant plusieurs heures suspendus dans les airs, les pieds tournés vers le ciel, *sans que la pudeur fût offensée*. La présence ou le contact des choses saintes redouble leurs souffrances et leur tristesse. Lorsqu'on leur donne de l'eau bénite à boire, leurs lèvres s'attachent au vase sans qu'il soit possible de les en séparer. Placés devant l'hostie, ils se replient en cercle, et leurs membres craquent comme un morceau de bois mort quand on le casse. Malgré cet ébranlement universel et profond de l'être, l'intelligence des possédés brille par instans d'une lumière plus vive. Ils savent le passé et l'avenir; ils parlent toutes les langues sans les avoir jamais apprises, et, chose plus surprenante! sans remuer les lèvres. Mais si troublée que soit leur ame, elle n'est point cependant altérée dans sa substance. La chair appartient au démon, l'ame appartient à Dieu. L'église d'ailleurs, pour déloger cet hôte incommode, savait de mystérieuses formules, de redoutables sommations. Quelquefois même elle soumettait les possédés à un véritable traitement hygiénique. « L'énergumène, dit saint Martin dans l'exorcisme qui porte son nom, l'énergumène jeûnera quarante jours et quarante nuits; la première semaine, il mangera pour toute nourriture du pain froid cuit sous la cendre, et il boira de l'eau bénite; les cinq semaines suivantes, il pourra prendre du vin, manger du lard, mais il aura soin de ne point s'enivrer, et il s'abstiendra de la tanche et de l'anguille (sans doute parce que l'anguille rappelle le serpent, qui lui-même rappelle le démon). S'il se lave les pieds, la face ou toute autre partie du corps, il se lavera seulement avec de l'eau bénite. Il ne tuera pas et ne verra pas tuer; il évitera de souiller ses yeux en regardant des cadavres, et quand le prêtre se présentera pour l'exorciser, il boira de l'absinthe, *usque ad vomitum* (2). » Saint Pacôme avait une autre recette : il faisait manger aux possédés du pain bénit coupé par petits morceaux qu'il cachait dans des dattes. Saint Hubert ordonnait les bains, et il arriva en 1080 qu'un possédé ayant été par son ordre placé dans un tonneau d'eau froide, le diable, qui ne pouvait s'échapper par la bouche, se retira sous une forme tout aérienne, avec la violence d'une petite trombe, et défonça le tonneau (3).

La sorcellerie, comme l'église, intervint dans les possessions; elle avait enseigné l'art d'appeler le diable, elle enseigna l'art de le chasser. Mais l'église, dans sa plus grande crédulité même, avait su profiter de la terreur et de la souffrance pour tourner l'homme vers le bien, en lui montrant la foi, l'espérance et la pureté du cœur comme le seul remède à ses maux. La sorcellerie,

(1) Boulaize, *Trésor de la victoire du corps de Dieu*, 1578, in-8°, pag. 71.
(2) Martene, *De Antiq. ecclesiæ ritibus*, t. II, p. 993.
(3) Lebrun, *Hist. des pratiques superstitieuses*, t. II, p. 28.

au contraire, s'égara dans des pratiques obscures où s'éteignirent les dernières lueurs de la raison; elle prescrivit comme remède souverain d'accrocher de la valériane dans la maison du possédé, ou d'en arroser le seuil avec le sang d'un chien noir, et ces rites absurdes furent adoptés de préférence, parce qu'il est plus facile en effet de pendre de l'herbe à un clou ou de tuer un chien, que de s'élever à l'austère immolation commandée par le christianisme.

A toutes les époques, le diable des possessions se produit dans des conditions pareilles. En Égypte ou en France, dans la grotte de saint Antoine ou dans l'église de Notre-Dame-de-Laon, sous le règne de Néron ou le règne de Henri IV, qu'il parle grec ou français, ce proscrit de l'abîme est toujours insolent, railleur et goguenard; il accable de ses sarcasmes, de ses bravades cyniques, l'église, les saints, les prêtres, le Christ même. On reconnaît là ce procédé indirect de satire, qui est familier au moyen-âge, ces allusions détournées dont la responsabilité se dérobe et ne revient à personne. Quand les impies craignent l'anathème ou le bûcher, Satan se fait en quelque sorte l'éditeur insaisissable de toutes les impiétés. Voici deux exemples pris au hasard à des dates extrêmes. — On présenta un jour à saint Antoine un jeune homme possédé qui écumait comme une bête fauve, et déchirait à coups de dents ceux qui osaient l'approcher. Le saint se mit en prière et dit au démon : Sors de cet homme. —Vieux radoteur, reprit Satan, vieux gourmand, vieux paresseux, moine fainéant qu'on ne saurait rassasier, qui t'a donné le droit de me tyranniser ainsi ? Je ne sortirai pas. — Le saint prit sa peau de mouton, et, frappant le dos du possédé : Sors donc, puisque je le veux. Le diable alors se mit à crier, à blasphémer, à rire. — Eh bien! reprit le saint, puisque tu refuses d'obéir, je vais le dire à Jésus-Christ. Et, s'éloignant aussitôt, il fut s'agenouiller au sommet d'une montagne, sous les feux d'un soleil plus ardent que les flammes de la fournaise. Immobile comme une pierre, il fit vœu de rester là sans boire et sans manger jusqu'à ce que Dieu eût ordonné à l'esprit malin de lâcher sa victime. L'ordre ne se fit pas attendre, car Dieu aimait trop saint Antoine pour le désobliger, et on vit bientôt Satan, sous la forme d'un dragon long de soixante-dix coudées, sortir par la bouche de l'énergumène, et se traîner en rampant vers la mer Rouge. Ses écailles sonnaient sur les rocs calcinés comme des lames d'airain.

Ici du moins il y a encore quelque trait de drame; mais, en approchant de nos jours, la possession n'est plus qu'une parade bouffonne. Satan abdique toute réserve; c'est l'arlequin italien, le paillasse de la foire. Je cite mes textes (1).

Le jour des trépassés de l'an 1565, Nicole Obry, de Vervins, près Laon, alla prier sur le tombeau de sa famille. Un spectre, sous la forme d'un homme enseveli, se dressa devant elle et lui dit : Je suis ton grand-père, mort sans confession, et je viens te demander des messes pour le repos de mon ame. Le spectre reparut plusieurs jours de suite, et la jeune fille, que cette appari-

(1) Boulaize, *Trésor de la victoire du corps de Dieu.*

tion jetait dans de mortelles angoisses, criait, écumait, et se roulait par terre. On ne tarda point à reconnaître qu'elle était possédée, et on la conduisit à l'église pour l'exorciser. Maître Louis Sourbaud, docteur en théologie, commença les conjurations; mais le diable, étant monté sur les voûtes, se mit à lancer des pierres à la tête des assistans, et maître Louis Sourbaud fut obligé de déguerpir. L'archevêque de Laon, duc et pair de France, voulut à son tour tenter l'aventure. — Ah! c'est vous, monseigneur! lui dit l'esprit malin aux premiers mots; vous me faites vraiment trop d'honneur, et, pour vous recevoir comme il convient, j'ai convoqué dans le corps de cette fille dix-neuf diables déterminés. — Monseigneur resta tout interdit, et le diable reprit en riant : Moi et mes amis, nous nous moquons de votre excellence et de Jean Leblanc (Jean Leblanc, dans l'argot de ce diable, était le nom de Jésus-Christ). Je vous ferai cardinal et même pape si vous parvenez à me chasser; mais, en attendant, je vous conseille d'aller dormir : vous avez trop bu en dînant. — L'archevêque n'insista pas. Les huguenots, qui riaient avec le diable de la mésaventure du prélat, se présentèrent à leur tour. Tournevelles et Conflans, ministres réformés, se rendirent auprès de Nicole Obry. — Qui êtes-vous? D'où venez-vous? Qui vous a envoyés? leur demanda le démon. Et depuis quand un diable peut-il en chasser un autre? — Je ne suis pas diable, dit Tournevelles, mais serviteur du Christ. — Serviteur du Christ! reprit Satan; mais en vérité, Tournevelles, tu t'abuses; tu es pis que moi. — Conflans, pour tirer d'embarras Tournevelles, qui ne savait que répondre, se mit à lire les psaumes de Marot. — Penses-tu me charmer, lui dit Satan, avec tes plaisantes chansons? c'est moi qui les ai faites. Heureusement la Vierge se mêla de l'affaire; elle somma Satan de partir, et il obéit; mais, en quittant Nicole Obry, il alla, pour se venger, briser toutes les ardoises qui couvraient l'église, arracher toutes les fleurs dans le jardin du trésorier, et il partit ensuite pour Genève, où l'appelaient les intérêts de la réforme.

Ce long drame des possessions, ce drame barbare comme les mystères du moyen-âge, devait, au seuil même du grand siècle de Louis XIV, se dénouer par un supplice. En 1634, sur la déposition des religieuses de Loudun et d'Astaroth, chef des diables de l'ordre des séraphins (1), Urbain Grandier fut condamné au feu, et cette triste et célèbre affaire, où Laubardemont avait joué un rôle plus actif que Satan, fit perdre aux possédés le peu de crédit qui leur restait encore.

Ainsi tout se mêle et se confond dans ces légendes de l'enfer, le rire et les larmes, le grotesque et le terrible, le mysticisme et l'impiété. L'homme a peur du diable, mais le diable n'a pas moins peur de l'homme. Il y a des oraisons qui font sur lui l'effet d'un coup de fouet, et il est contraint d'avouer qu'il lui serait plus facile de traîner un âne par la queue, de Ravenne à Milan, que de faire pécher ceux qui les répètent. On a vu des moines l'enchaîner avec

(1) La déposition du démon Astaroth, avec signature et paraphe, est conservée parmi les pièces du procès de Loudun, à la bibliothèque du Roi.

leurs cordons, et le conduire en laisse comme un chien docile; on a vu des vierges le chasser avec leur quenouille : c'est le loup vaincu par les agneaux. Honteux de ces défaites, Satan tombe alors dans une confusion extrême; mais son impudence est si grande, il se croit sur le genre humain des droits de suzeraineté tellement imprescriptibles, qu'il va quelquefois se plaindre à Dieu lui-même des échecs qu'il éprouve sur la terre. Le jurisconsulte Barthole parle d'un procès en appel qu'il intenta, par-devant Jésus-Christ, contre les hommes qui avaient méconnu sa puissance; saint Jean remplissait les fonctions de greffier, la Vierge, les fonctions d'avocat. Le diable perdit sa cause, et, lorsqu'il entendit l'arrêt qui le déboutait de sa demande, il se sauva en criant et en déchirant ses habits; mais les anges, qui faisaient sans doute l'office d'huissiers, le reconduisirent garrotté dans l'abîme.

Jusqu'ici, dans l'histoire de ces relations de l'homme et du démon, nous avons vu le démon poursuivre l'homme et le soumettre malgré lui à son empire et à ses caprices : maintenant, les rôles changent. L'homme, à son tour, va de lui-même au-devant de Satan; il l'appelle et l'invite, lui offre son ame en échange de ses services, et, à l'aide de certaines formules, il essaie de l'asservir à ses ordres et de lui dérober ses secrets. Parodie sacrilége des choses saintes, la sorcellerie institua des rites mystérieux pour contraindre Satan à manifester sa science, comme dans la religion les sacremens ont été institués pour manifester la grace; science empoisonnée dans sa source, et qui porte en elle l'amertume et la folie, car on ne doit chercher la lumière, ainsi que l'a déclaré l'église, qu'en se tournant vers Dieu. Mais, malgré l'église, l'homme devait poursuivre jusque dans l'enfer même ce pouvoir que rêvait son orgueil, qu'implorait sa faiblesse, et cette connaissance supérieure que lui refusaient la science incomplète du moyen-âge et l'infirmité éternelle de sa nature et de sa pensée.

Chaque sorcier, en s'unissant avec le diable, en lui vendant son ame en échange de ses services, poursuit l'accomplissement de son rêve ou de sa passion. Les plus fous lui demandent la sagesse; Albert-le-Grand, le mot des secrets de la nature; l'abbé Trytheim, au XIVe siècle, le mot du mystère humain; Faust, la science universelle. Corneille Agrippa, ce sorcier sceptique dont la vie s'est consumée, comme la lampe obscure des alchimistes, dans les réduits sombres et les veilles solitaires, Corneille Agrippa lui demande les problèmes d'une philosophie mystérieuse, et ce repos qui ne devait commencer pour lui que sous le pavé de l'église des cordeliers de Toulouse. Falstaff vend son ame, le jour de vendredi saint, pour une bouteille de vin vieux et une cuisse de chapon. Louis Gauffredi, de Marseille, se donne au diable pour inspirer de l'amour aux femmes rien qu'en soufflant sur elles. En 1778 même, un laquais de Paris, qui venait de perdre son argent au jeu, se vend dix écus pour avoir un enjeu nouveau, et, vers le même temps, l'Anglais Richard Dugdale, qui voulait devenir le meilleur danseur du Lancashire, se vend pour une leçon de danse. L'ame immortelle d'un chrétien, cette ame sauvée par le sang du Christ et

estimée par l'homme et le démon dix écus, c'est là, ce me semble, une ironie bien amère!

Soyons juste cependant, même envers le diable : lorsqu'il *contracte* avec l'homme, Satan remplit ses engagemens avec une conscience singulière. Le superbe dépouille son antique orgueil; il se laisse enfermer dans des coffres, dans des boîtes; il se laisse même mettre en bouteille. Le pape Sylvestre, Simon-le-Magicien, Faust, l'avaient condamné à entrer, pour les servir, dans le corps d'un chien noir, et on l'avait vu sous cette même forme, et sous le nom de *Monsieur*, attaché pendant plusieurs années à la personne d'Agrippa. Tristes complaisances d'un jour qu'il fallait payer d'une éternité de souffrances! car Satan ne se donnait pas, il se vendait, et se vendait cher. Le malheureux qui l'achetait souscrivait à son ordre un billet remboursable à vue, et, dans un délai fixé, il s'engageait à se livrer corps et ame. Cette terrible inféodation dans les domaines de l'enfer, avait, comme les contrats de la vie civile, sa jurisprudence et son style. C'était une véritable contrainte par corps sans délai et sans merci. La légende de Théophile, rêvée primitivement par Eutychien et transmise aux trouvères du XIIIe siècle par Siméon-le-Métaphraste et la nonne de Gandersheim, atteste que cette croyance aux pactes infernaux remonte aux origines même du christianisme. Heureusement l'église, à l'aide des exorcismes, forçait souvent le démon à se désister des titres de sa créance, et, dans le trafic des ames, ce banquier de tous les gens ruinés, qui faisait l'usure comme les juifs, éprouva comme eux plus d'une banqueroute.

On le voit : sur cette terre de misère et de douleurs, que les manichéens disaient née des pleurs de la tristesse et du désespoir égarés dans le vide, Satan avait tout à la fois des maîtres et des esclaves, des adorateurs et des ennemis implacables, une famille et des vassaux nombreux. Ce roi redouté, ce suzerain puissant qui possédait des fiefs dans tous les royaumes du monde, tenait, comme les rois et les barons du moyen-âge, cour plénière et lit de justice. Chaque année, la nuit de la Saint-Jean, chaque semaine, la nuit du jeudi au vendredi, il invitait à des fêtes solennelles, à des conciles impies, les adultères, les envieux, les hérétiques, les juifs, les femmes perdues, les filles qui souhaitaient de se perdre, et les méchans destinés à l'enfer arrivaient de tous les coins du monde à ces assemblées ténébreuses, si long-temps célèbres sous le nom de *sabbats*. Le diable, pour épargner à ses hôtes les fatigues du voyage, leur donnait un onguent magique à l'aide duquel ils traversaient l'espace à cheval sur un balai avec la rapidité de la pensée. Quelquefois même il leur prêtait ses épaules; mais ce mode de transport n'était point sans péril, car il arrivait souvent qu'au milieu du voyage, le malin esprit, par simple fantaisie de mal faire, se cabrait comme un cheval rétif qui sent les éperons, et les cavaliers désarçonnés se brisaient le corps en tombant de la région des nuages.

Il est parlé dans les *Capitulaires* de femmes qui voyageaient la nuit à tra-

vers les airs pour aller visiter le démon *Dianum*. C'est là, en France, la plus lointaine et la première mention du sabbat: mais c'est une mention vague et sans détails. Du XIIIe au XVIe siècle, les renseignemens abondent. Dans ces drames fantastiques, l'unité de temps et de lieu est sévèrement observée; la scène se passe la nuit, dans les bois, dans les cimetières, auprès des ruines et dans les lieux solitaires souillés par des meurtres. Satan préside, assis sur un trône et toujours sous une forme hideuse: c'est un crapaud couvert de laine ou de plumes, un corbeau monstrueux avec un bec d'oie, un bouc fétide qui rappelle à la fois le dieu Pan et Azazel, le bouc maudit qui se retira dans le désert chargé des iniquités du peuple d'Israël; c'est un homme blanc et transparent de maigreur, dont l'haleine glacée donne le frisson. Une lampe sans huile, comme ces lampes éternelles qui brûlaient dans les tombeaux des martyrs, répand sur l'assemblée une lueur tremblante et sombre. Les assistans ont le blasphème sur les lèvres et l'impureté dans le cœur; des païens disent la messe et crachent sur l'hostie; Satan prêche l'impiété et le péché; on lit l'Évangile pour en rire, on lit les pères pour insulter à leur foi; les mystères obscènes de l'antiquité se confondent avec la liturgie catholique, et tous les instincts de la chair s'exaltent et triomphent. Lorsque le sabbat se réunit la nuit des fêtes où l'abstinence est commandée par l'église, Satan, pour outrager l'église, donne un repas splendide; les assistans portent des toasts à la ruine de la foi, à l'hérésie, à l'ante-christ, et le sombre amphitryon, pour égayer les convives, chante, comme les jongleurs dans les repas des barons, des histoires du vieux temps qu'il emprunte aux chroniques de l'enfer. Dans les sabbats flamands des premières années du XVIe siècle, le diable donnait quelquefois de grands bals où la toilette de rigueur était une nudité complète. Un vieux Turc ouvrait la danse avec une jeune religieuse; on voyait les sorcières, emportées toute la nuit par une ronde effrénée, frémir et se débattre sous d'invisibles baisers, et, la fête terminée, elles rendaient au diable, en s'agenouillant, le plus hideux hommage que puisse rêver une imagination en délire.

Que cherchaient donc les hommes du moyen-âge dans ces sombres orgies? Cette triste et persistante aspiration vers les mystères d'un monde fantastique ne suffit-elle pas seule à prouver combien était profonde la misère de ces temps barbares? Ceux qui croient et qui espèrent, et qui cependant ne trouvent point le bonheur dans leur foi, se réfugient, par l'extase et la vision, dans les joies et les clartés du ciel. Ceux qui doutent, qui blasphèment et qui souffrent, ceux qui n'ont pas le pain quotidien que Dieu n'accorde pas toujours à la prière, les méchans qui rêvent le crime, les ames souillées qui rêvent des plaisirs qui ne sont pas de ce monde, s'envolent aussi vers des régions inconnues, mais en se tournant vers l'autre pôle, et les proscrits du moyen-âge demandent au proscrit de l'abîme les biens réprouvés que le monde leur refuse, les joies coupables qu'ils n'oseraient demander à Dieu. De là une double extase, une double vision qui s'accomplit, l'une au ciel, l'autre en enfer. L'église punit en vain de l'anathème et de la mort les pactes criminels

conclus avec Satan; en vain d'un même tison elle allume le bûcher de l'hérétique et le bûcher du sorcier : cette réprobation même ajoute à l'erreur une consécration nouvelle; les *stadingiens* et les *vaudois* confessent devant la torture catholique les mystères du sabbat, comme les catéchumènes avaient confessé en face des bourreaux païens les mystères des catacombes. Le rêve persiste devant la réalité des supplices, et l'impiété, la folie, comme la foi, ont leur martyrologe.

Maintenant fermons le grimoire : *vade retro, Satanas,* et qu'une dernière et moins sombre évocation fasse apparaître devant nous tous les collatéraux du diable, gracieux fantômes, lutins, fées, sylphes et follets, génération amoindrie et raffinée des vieux démons chrétiens, qui mêle aux traditions de ces maîtres redoutables les souvenirs de la mythologie païenne et les légendes du monde scandinave. — Dans ce royaume des fictions dont elles partagent le sceptre avec Arthur et Merlin, les fées n'exercent qu'une aimable puissance. Reines folâtres et capricieuses, elles portent pour sceptre une baguette d'ivoire, et quand le printemps ramène les beaux jours, les jours harmonieux tout chargés de frais désirs, elles parcourent les plaines limpides de l'air dans une coquille de nacre traînée par des papillons. Tout ce qui s'épanouit, sourit et chante, les fleurs, les femmes et les oiseaux, les charme et les attire. Aux heures étoilées de la nuit, elles éveillent les brises légères qui bercent les nids sous le feuillage; elles sèment sur les feuilles des lis, des perles liquides, ou portent aux vierges, plus blanches que les lis, les premiers rêves d'amour. On les a vues souvent, aux noces des châtelaines ou au baptême de leur premier-né, chanter et dire des vers, car elles aiment la musique et la poésie, et, seules parmi les nombreux sujets du monde fantastique, elles cultivent les arts et les lettres. Mais hélas! ces fées bienveillantes, dont le pouvoir ne se révèle que par des actes gracieux, sont assujetties, comme l'homme, aux lois de la mort. Satan, qui vit pour le mal, est immortel; les fées, qui vivent pour le bien, ne comptent que des jours rapides et bornés sur la terre qu'elles consolent. Elles subissent ainsi la destinée commune, et, comme les plus belles choses, elles brillent *l'espace d'un matin,* pareilles à ces palais, frêles monumens de leurs caprices, qui s'évaporent comme une bulle d'eau sous un rayon de soleil. Heureusement, pour les fées comme pour l'homme, tout ne finit pas à la tombe, et elles ont aussi leur paradis, qui est situé au pays d'Avallon.

Non, vous n'avez point péri tout entiers dans le naufrage du vieux monde, pénates protecteurs du foyer, divinités champêtres qui descendiez des Apennins pour soigner les chevreaux d'Horace! Dans ce moyen-âge qui a brisé vos autels, je vous retrouve vivans encore, sous des noms nouveaux, dans les bois, au bord des fleuves, au fond des antres sonores. Les esprits élémentaires de la cabale ont recueilli l'héritage de ces dieux antiques, qui étaient comme la riante personnification des forces productives de la nature. Les sylphes, descendans directs des satyres et des sylvains, peuplent la solitude des bois et des vallons, et, le long des sentiers fleuris, ils agacent les jeunes

filles, comme leurs aïeux lascifs agaçaient les nymphes. Les ondines se sont couchées sur les lits de joncs des naïades, au bord des sources, leurs frais royaumes. Les *alastors* veillent sur les chemins, les gnomes sur les vallons. Chaque peuple, chaque contrée, chaque village a son esprit familier, comme dans les jours antiques chaque foyer avait son dieu. En Allemagne, le démon de Socrate se change en follet; en Écosse, il se change en *gobelin;* et là, comme le dit un conteur dont la plume est une véritable baguette de sorcier, « sa vie mystérieuse est liée à la cabane du pâtre; il habite, dans l'âtre domestique, les pans couverts de suie de la cheminée, et les fentes de la muraille, à côté de la cellule harmonieuse du grillon. » Doux et serviable, mais capricieux comme un enfant gâté, le follet trait les vaches à l'étable, garde les troupeaux dans les montagnes, ou glane, pour la famille qu'il protége, les épis oubliés dans les champs. En Allemagne, il va, dans les forêts aider les bûcherons à tailler les vieux arbres qui résistent à la hache; il va dans les mines, les bras nus et le tablier de cuir serré autour des reins, tourner la grue avec les mineurs et les défendre contre le génie aux flammes bleuâtres qui veille dans les gouffres éternels. Non moins complaisant que cet esprit romain qui venait la nuit raser et coiffer, chez Pline-le-Jeune, l'affranchi Marcus, le follet se charge des plus humbles soins de la maison, et descend avec complaisance de la poésie à la prose.

Cette rêveuse Allemagne, qui se berce avec amour des récits des vieux temps, a gardé dans ses annales la mémoire et les noms de ces esprits qui venaient, dans un autre âge, visiter ses blonds enfans. Elle se rappelle encore Heidekind, le lutin de l'archevêque, qui éplucha pendant trente ans les légumes du dîner épiscopal; elle se rappelle ce démon qui, sous la forme d'un jeune page, s'attacha pendant dix ans, en qualité d'écuyer, au service d'un baron. Jamais, sur les bords du Rhin, dans les vieilles salles des châteaux, page ou servant d'armes ne se montra plus fidèle et plus empressé. Quand le baron partait pour la chasse, le lutin tenait l'étrier et serrait la bride au cheval rétif. Quand le baron marchait à la guerre, le lutin marchait devant lui pour éclairer la route; c'était l'amour de Kaled pour Lara. Un jour, la femme du chevalier tomba malade, et le lutin la frotta d'un onguent qui lui rendit à l'instant même la fraîcheur de la santé. « Qui donc es-tu, demanda le baron tout ému de reconnaissance, toi qui as rappelé de la mort la femme que Dieu m'a donnée pour compagne? — Je suis un démon. » Le chevalier fit le signe de la croix. Le lutin sourit et ajouta : — Rassurez-vous, le seul bonheur qui me reste est d'habiter avec les hommes, et de leur être utile. — Ange ou démon, reprit le chevalier, qui que tu sois, je te dois une récompense, et je t'offre la moitié de mes biens. — Gardez vos biens, mais donnez-moi cinq sols. — Cinq sols, dit le chevalier tout étonné, et que veux-tu faire d'une pareille somme? — Je veux, répondit le lutin, acheter une petite cloche, et la placer dans cette pauvre église pour appeler les fidèles à l'office du dimanche. — Le chevalier donna les cinq sols, et le démon acheta sa cloche. — Je sais encore sur ces hôtes mystérieux de longues et bizarres histoires; mais qui

oserait parler des lutins et des fées après Shakspeare, qui a chanté Titania; après Nodier, qui a conté les aventures du lutin d'Argail?

Tel est dans ses aspects fantastiques et variés ce monde de la diablerie, qui s'est évanoui devant les clartés de notre âge, comme ces palais de Morgane qui disparaissaient aux rayons du jour. Banni du ciel par la colère de Dieu, banni de la terre par le scepticisme des hommes, Satan s'est replongé dans ses ténèbres, et cependant nous pouvons dire encore, comme au temps de Salvien : *ubique dæmon,* car son souvenir est partout, dans le conte populaire, dans la poésie, dans l'art. On lit dans les légendes qu'avant de disparaître du monde, il a voulu laisser parmi les hommes des traces de son passage, et qu'il a élevé, comme Cécrops, des monumens impérissables pour sauver sa mémoire. En Angleterre, il a bâti l'abbaye de Crowland; en Allemagne, il a tracé le plan de la cathédrale de Cologne. Enfans d'un siècle où l'enfer même est mis en question, nous ne nous inquiétons guère de cet invisible ennemi qui sera peut-être un jour notre maître à tous; et si son nom redouté revient sans cesse sur nos lèvres, c'est qu'il s'est réfugié dans le langage familier, comme les dieux détrônés du paganisme s'étaient réfugiés dans la poésie. Le mot *Dieu,* ce mot sacré, ne s'échappe de notre bouche qu'aux heures solennelles, dans les grands dangers, dans les grandes douleurs, au dernier moment, et le plus souvent comme un blasphème. Le mot *diable,* au contraire, s'en échappe à tout propos, et, tour à tour exclamation, terme de comparaison, adverbe ou substantif, il nous rappelle tout le passé du démon par des locutions familières qui courent le monde. Ouvrons ces vieux livres qu'on cite sans les lire, son nom est à toutes les pages. Les pères et les docteurs, tous les anges de l'école, lui consacrent au moins un chapitre, et sa psychologie est comme l'appendice de la théodicée. Proclus et les Alexandrins traitent de sa substance, Psellus de ses opérations mystérieuses, saint Thomas de sa destinée tout entière; Torquemada, Michaelis, Maidonat, de sa méchanceté et de ses ruses; Pierre de Lancre, de son inconstance. Au XVIIe siècle, l'Anglais Jean Dee lègue à la bibliothèque d'Oxford l'histoire de ses conférences avec les esprits infernaux; Jacques Ier d'Angleterre oublie, pour s'occuper des états de Satan, les soins de son propre royaume; Delrio et les inquisiteurs qui font brûler les sorciers en confirmation de leurs syllogismes, déclarent que nier le diable, c'est douter de Dieu, et ces jurisconsultes démoniaques, ces procureurs-généraux de Beelzébuth, comme les appelle Voltaire, rédigent le droit coutumier de l'enfer. La philosophie elle-même, lorsqu'elle s'élève aux dernières hauteurs, s'inquiète encore du démon, et Leibnitz lui donne une page dans la *Théodicée.*

Sur le théâtre obscène et mystique de nos pères, Satan partage avec les empereurs romains, les saints et la Vierge, les honneurs de la scène, et, chose singulière, qui cache peut-être un ironique blasphème, le plus souvent il a les grands emplois. Sa haine est le nœud de l'action comme l'amour est le nœud de la tragédie classique, tandis que Dieu, réduit au rôle de figurant, reste étranger à la mêlée dramatique, pareil à ces dieux de l'Olympe qui assis-

taient, sans y prendre part et sans en être émus, au drame bouffon, à la farce mêlée de larmes que l'humanité jouait sous leurs yeux. C'était au moyen-âge un insigne plaisir, un honneur vraiment municipal, pour les bourgeois et les gens de métier, de faire le personnage du diable, et de notables priviléges étaient attachés à ce rôle. Ainsi, à Chaumont, les acteurs qui l'avaient rempli pouvaient, pendant huit jours, vivre à discrétion dans le pays. De là ce dicton resté populaire : « S'il plaît à Dieu, à la sainte Vierge et à monsieur saint Jean, je serai diable et je paierai mes dettes. » Satan tenait même une si grande place, au XVIe siècle, dans les drames, que le nom de *diableries* fut donné à certaines pièces de théâtre. Les petites *diableries* étaient représentées par deux personnages, les grandes par quatre : de là cette locution proverbiale : *Faire le diable à quatre.* — Dans l'épopée, Satan garde encore les grands rôles. Chez Dante, il apparaît tel que l'avait rêvé le moyen-âge, horrible et informe. Chez Milton, il se transfigure et reprend quelque chose de sa beauté primitive; il est éloquent comme les dieux d'Homère, et quelquefois bavard comme eux.

Le sculpteur, ainsi que le poète, s'inspire du démon; sur la pierre comme dans le poème, c'est toujours le même type, un type hideux et sombre, le symbole d'une nature dégradée, tombée de l'état d'intelligence au rang des animaux monstrueux : il a des cornes, des pieds de bouc, et porte quelquefois un masque sur le visage ou sur toute autre partie du corps, pour témoigner de la duplicité de sa nature. Au XIIe siècle, on le voit sur les églises chrétiennes, comme les dieux infernaux de l'Égypte, debout auprès des balances qui servent à peser les actions des morts, et cherchant à faire pencher les bassins de son côté. Dans les scènes de l'enfer et du jugement dernier, il apparaît, comme les bourreaux, armé d'instrumens de torture; sur un bas-relief de la cathédrale de Chartres, il pousse à coups de fourche les damnés dans l'énorme gueule d'un dragon. Sur le tombeau de Dagobert, il conduit, en la maltraitant, vers les manoirs de Vulcain, *in Vulcania loca,* l'ame souillée de ce roi. L'église, qui instruit par la statue et le vitrail autant que par la glose et le sermon, sculpte ainsi la légende pour retenir, par la peur, les fidèles dans la voie du bien, en même temps qu'elle leur rappelle la laideur du péché dans ces figures grotesques et incomplètes qui se tordent et grimacent sur les chapiteaux romans, pareilles à ces hommes que Hugues de Saint-Victor nous montre mutilés par le vice, sans oreilles, sans lèvres et sans bras, se roulant sur un tronc déformé, et cherchant en vain à rapprocher leurs membres désunis. Ici l'art a exprimé la victoire du diable sur l'homme; ailleurs il exprime, sous d'autres symboles, les victoires de l'ange et de l'homme sur le diable. Le dragon terrassé par saint George ou l'archange Michel n'est autre que l'emblème de Satan. La lithurgie, dans ses rites, reproduit également le souvenir des défaites de l'esprit malin. Les gargouilles, les tarrasques, les basilics, tous ces animaux monstrueux qu'on promenait en certaines villes aux processions solennelles, et qu'on jetait en-

suite à la *sépulture des ânes*, comme les excommuniés, c'était encore le diable qui suivait, enchaîné comme les captifs dans les triomphes romains, la châsse du saint qui l'avait vaincu.

IV.

En suivant, à travers le moyen-âge, cette antique et sombre légende du démon, le cœur se serre, l'esprit s'afflige, et on se demande si la raison humaine n'est pas un vain mot inventé par l'orgueil. Pour expliquer ces rêveries où se mêlent et se confondent le mysticisme et l'impiété, le terrible et le grotesque, on invoque d'abord l'ignorance et la barbarie des temps; mais, quand la réflexion patiente a creusé cette ténébreuse histoire, des horizons plus larges se découvrent, et l'on ne tarde point à reconnaître que toute superstition a ses antécédens et ses motifs. Ainsi la croyance aux revenans n'est que le résultat du dogme de l'immortalité. La seconde vie, telle que le christianisme la révèle, telle que nous l'espérons, se continue avec la mémoire et les affections de la vie première; dès-lors, pourquoi l'ame qui se souvient de la terre, l'ame libre et dégagée de ses entraves, ne retournerait-elle pas vers cette terre qui garde son enveloppe mortelle, où le souvenir la rappelle et où pleurent ceux qu'elle a aimés? Dans ces mystères de la mort, la crédulité qui nous fait sourire n'est donc que la conséquence immédiate de la plus chère des espérances qui nous consolent.

Il en est de même de la croyance à l'astrologie, qui a sa racine dans la science. L'astrologie cherche dans les cieux le secret des choses futures; on croit à ses jugemens; pourquoi? Parce qu'en empruntant en quelques points la certitude au calcul, elle a prédit quelquefois les révolutions qui s'accomplissent dans l'espace. Elle avait deviné l'avenir dans l'infini; elle devait donc, avec plus de rigueur encore, le deviner dans le cercle étroit de la vie et du monde. L'homme, alors même qu'il s'égare dans l'absurde, a donc toujours quelque raison de croire et cherche pour ses rêves un point d'appui dans les choses rationnelles. La foi dans l'erreur n'est point le résultat passager d'une éclipse de la raison universelle qui commence à telle heure et finit à telle autre; l'erreur elle-même n'est point le fait exclusif d'un homme ou d'un siècle, mais la conséquence persistante, et souvent logique, des faiblesses, des aspirations éternelles de notre nature.

Le moyen-âge croit à l'intervention active et incessante du diable dans les affaires du monde, et il invoque en faveur de cette croyance la tradition universelle, ce *quod semper, quod ubique* de l'école, qui s'applique au mensonge aussi bien qu'à la vérité. C'est que l'humanité tout entière, et dès les premiers jours, a conçu la notion de Satan par la conscience même des maux qu'elle a soufferts. Quand Bardesanes, Manès, Priscillien, qui revivront au moyen-âge dans les *Sataniens* et les Vaudois, élèvent le diable jusqu'à l'idée de cause

et le font en quelque sorte le vice-roi tout-puissant de ce monde, c'est qu'ils cherchent à sauver le dogme de la *toute bonté divine,* et ils se rejettent ainsi dans l'hérésie pour échapper au blasphème.

Chose vraiment remarquable et triste! des superstitions inouies s'entassent autour du dogme comme les masures au pied des cathédrales, et, quand l'esprit d'examen s'insurge, il s'attaque au dogme et respecte les superstitions! Ainsi l'hérésie nie tour à tour la divinité du Christ, la pureté de la Vierge, les sacremens, la morale même de l'Évangile; mais elle respecte le diable, elle exalte sa grandeur, et recule même, avec Luther, les bornes de son empire. Vivante incarnation des sept péchés qui tuent l'ame, Satan est comme un second dieu dans la création, le dieu des méchans, des ambitieux, des avares. L'adoration se partage en quelque sorte, et, tandis que le mysticisme cherche en Dieu, dès cette vie, le repos, la connaissance absolue, tous les biens immortels, la sorcellerie cherche dans le démon la santé, la puissance, la science, la fortune, l'amour, tous les biens périssables. Cette antique et sombre légende du diable est peut-être le symbole le plus amer de la tristesse infinie qui est dans tous les temps et dans toutes les choses, des semences du vice, de l'obscur instinct du mal qui est au fond de toutes les ames, et, malgré sa folie, son impiété même, elle a exercé sur le passé une influence utile. Dans cette vie, qui est tout à la fois une expiation et une épreuve, le chrétien, en face de cet ennemi qui l'obsède, est toujours armé pour le combat et soutient la lutte avec confiance, car il sait que Satan ne peut vaincre que celui qui cède la victoire : *Non vincit nisi volentem.* Les luttes des saints et leurs triomphes raniment, par l'exemple du courage et de l'effort, son courage prêt à faiblir, et dans les plus naïves légendes le dogme imprescriptible de la liberté humaine reçoit une consécration nouvelle. Durant ce long règne, qui s'est maintenu pendant près de dix-huit siècles, Satan a inspiré plus de terreur que Dieu n'a inspiré d'amour; mais par cette terreur même il a donné à l'homme, pour le bien, une force et une confiance qu'il ne puise pas toujours dans la foi, et plus d'un saint lui doit peut-être son auréole et son salut. Joseph de Maistre aurait-il raison? L'exécuteur serait-il la pierre angulaire de toute société humaine? et, pour maintenir dans le devoir ce monde indocile et turbulent, Dieu, comme les rois mal obéis, a-t-il besoin d'un bourreau?

CH. LOUANDRE.

MALAGA.

LE CIRQUE ET LE THÉATRE.

Une nouvelle bien faite pour mettre en rumeur toute une ville espagnole s'était répandue tout à coup dans Grenade, à la grande joie des *aficionados*. Le cirque neuf de Malaga était enfin terminé, après avoir coûté cinq millions de réaux à l'entrepreneur. Pour l'inaugurer solennellement par des exploits dignes des belles époques de l'art, le grand Montès de Chiclana avait été engagé avec son quadrille, et devait tenir la place trois jours consécutifs; Montès, la première épée d'Espagne, le brillant successeur de Romero et de Pepe-Illo. Nous avions déjà assisté à plusieurs courses de taureaux, mais nous n'avions pas eu le bonheur de voir Montès, que ses opinions politiques empêchaient de paraître dans la place de Madrid; et quitter l'Espagne sans avoir vu Montès, c'est quelque chose d'aussi sauvage et d'aussi barbare que de s'en aller de Paris sans avoir entendu Mlle Rachel. Bien que par le tracé de notre itinéraire nous dussions

nous rendre à Cordoue, nous ne pûmes résister à cette tentation, et nous résolûmes de pousser une pointe sur Malaga, malgré la difficulté de la route et le peu de temps qui nous restait pour la faire.

Il n'y a pas de diligence de Grenade à Malaga; les seuls moyens de transport sont les *galeras* (1) ou les mules : nous choisîmes les mules comme plus sûres et plus promptes, car nous devions prendre les chemins de traverse dans les Alpujaras, afin d'arriver le matin même de la course.

Nos amis de Grenade nous indiquèrent un *cosario* (conducteur de convois) nommé Lanza, gaillard de belle mine, fort honnête homme et très intime avec les bandits. Cela semblerait en France une médiocre recommandation, mais il n'en est pas de même au-delà des monts. Les muletiers et les conducteurs de *galeras* connaissent les voleurs, passent des marchés avec eux, et moyennant une redevance de tant par tête de voyageur ou par convoi, selon les conditions, ils obtiennent le passage libre, et ne sont pas arrêtés. Ces arrangemens sont tenus de part et d'autre avec une scrupuleuse probité, si un tel mot n'est pas trop dépaysé dans de pareilles transactions. Quand le chef de la troupe qui tient le chemin se retire *à indulto* (2), ou pour un motif quelconque cède à un autre son fonds et sa clientelle, il a soin de présenter officiellement à son successeur les *cosarios* qui lui paient la *contribution noire*, afin qu'ils ne soient pas molestés par mégarde; de cette façon, les voyageurs sont sûrs de n'être pas dépouillés, et les voleurs évitent les risques d'une attaque et d'une lutte souvent périlleuse. Tout le monde y trouve son compte.

Une nuit, entre Alhama et Velez, notre *cosario* s'était assoupi sur le cou de sa mule, en queue de la file, quand tout à coup des cris aigus le réveillent; il voit briller des *trabucos* sur le bord de la route. Plus de doute, le convoi était attaqué. Surpris au dernier point, il se jette à bas de sa monture, relève de la main les gueules des tromblons, et se nomme. — Ah! pardon, señor Lanza, disent les brigands, tout confus de leur méprise, nous ne vous avions pas reconnu; nous sommes des gens honnêtes, incapables d'une pareille indélicatesse, nous avons trop *d'honneur* pour vous prendre seulement un cigarre.

Si l'on n'est pas avec un homme connu sur la route, il faut traîner

(1) Charettes fort dures.

(2) Être reçu *à indulto* se dit d'un brigand qui fait sa soumission volontairement et que l'on amnistie.

après soi des escortes nombreuses armées jusqu'aux dents qui coûtent fort cher et offrent moins de certitude, car habituellement les *escopeteros* sont des voleurs à la retraite.

Il est d'usage en Andalousie, lorsqu'on voyage à cheval, et que l'on va aux courses, de revêtir le costume national. Aussi, notre petite caravane était-elle assez pittoresque, et faisait-elle fort bonne figure en sortant de Grenade. Saisissant avec joie cette occasion de me travestir en dehors du carnaval, et de quitter pour quelque temps l'affreuse défroque française, j'avais revêtu mon habit de *majo :* chapeau pointu, veste brodée, gilet de velours à boutons de filigrane, ceinture de soie rouge, culotte de tricot, guêtres ouvertes au mollet. Mon compagnon de route portait son costume de velours vert et de cuir de Cordoue. D'autres avaient la *montera*, la veste et la culotte noires ornées d'agrémens de soie de même couleur, avec la cravate et la ceinture jaunes. Lanza se faisait remarquer par le luxe de ses boutons d'argent faits de piécettes à colonnes soudées à un crochet, et les broderies en soie plate de sa seconde veste portée sur l'épaule comme le dolman des hussards.

La mule qu'on m'avait assignée pour monture était rasée à mi-corps, ce qui permettait d'étudier sa musculature aussi commodément que sur un écorché. La selle se composait de deux couvertures bariolées pliées en double pour atténuer autant que possible la saillie des vertèbres et la coupe en talus de l'épine dorsale. De chaque côté de ses flancs pendaient, en façon d'étriers, deux espèces d'auges de bois assez semblables à des ratières. Le harnais de tête était si chargé de pompons, de houppes et de fanfreluches, qu'à peine pouvait-on démêler à travers leurs mèches éparses le profil revêche et rechigné du quinteux animal.

C'est en voyage que les Espagnols reprennent leur antique originalité, et se dépouillent de toute imitation étrangère; le caractère national reparaît tout entier dans ces convois à travers les montagnes qui ne doivent pas différer beaucoup des caravanes dans le désert. L'âpreté des routes à peine tracées, la sauvagerie grandiose des sites, le costume pittoresque des *arrieros*, les harnais bizarres des mules, des chevaux et des ânes marchant par files, tout cela vous transporte à mille lieues de la civilisation. Le voyage devient alors une chose réelle, une action à laquelle vous participez. Dans une diligence, l'on n'est plus un homme, l'on n'est qu'un objet inerte, un ballot; vous ne différez pas beaucoup de votre malle. On vous jette d'un endroit à un autre, voilà tout. Autant vaut rester chez soi. Ce qui constitue

le plaisir du voyageur, c'est l'obstacle, la fatigue, le péril même. Quel agrément peut avoir une excursion où l'on est toujours sûr d'arriver, de trouver des chevaux prêts, un lit moelleux, un excellent souper et tout le comfortable dont on peut jouir chez soi? Un des grands malheurs de la vie moderne, c'est le manque d'imprévu, l'absence d'aventures. Tout est si bien réglé, si bien engrené, si bien étiqueté, que le hasard n'est plus possible; encore un siècle de perfectionnement, et chacun pourra prévoir, à partir du jour de sa naissance, ce qui lui arrivera jusqu'au jour de sa mort. La volonté humaine sera complètement annihilée. Plus de crimes, plus de vertus, plus de physionomies, plus d'originalités. Il deviendra impossible de distinguer un Russe d'un Espagnol, un Anglais d'un Chinois, un Français d'un Américain. L'on ne pourra plus même se reconnaître entre soi, car tout le monde sera pareil. Alors un immense ennui s'emparera de l'univers, et le suicide décimera la population du globe, car le principal mobile de la vie sera éteint, — la curiosité.

Un voyage en Espagne est encore une entreprise périlleuse et romanesque; il faut payer de sa personne, avoir du courage, de la patience et de la force; l'on risque sa peau à chaque pas; sans compter les privations de tous genres, l'absence des choses les plus indispensables à la vie, le danger de routes vraiment impraticables pour tout autre que des muletiers andalous, une chaleur infernale, un soleil à fendre le crâne, vous avez les *factieux*, les voleurs et les hôteliers, gens de sac et de corde dont la probité se règle sur le nombre de carabines que vous portez avec vous. Le péril vous entoure, vous suit, vous devance; vous n'entendez chuchoter autour de vous que des histoires terribles et mystérieuses. — Hier, les bandits ont soupé dans cette *posada*. — Une caravane a été enlevée et conduite dans la montagne par les brigands pour en tirer rançon. — Palillos est en embuscade à tel endroit où vous devez passer! — Sans doute il y a dans tout cela beaucoup d'exagérations; cependant, si incrédule qu'on soit, il faut bien en croire quelque chose, lorsque l'on voit à chaque angle de la route des croix de bois chargées d'inscriptions de ce genre : *Aqui mataron à un hombre. — Aqui muriò de man ayrada....*

Nous étions partis de Grenade le soir, et nous devions marcher toute la nuit. La lune ne tarda pas à se lever et à glacer d'argent les escarpemens exposés à ses rayons. Les ombres des rochers s'alongeaient et se découpaient bizarrement sur la route que nous suivions, et produisaient des effets d'optique singuliers. Nous en-

tendions tinter dans le lointain, comme des notes d'harmonica, les sonnettes des ânes partis en avant avec nos bagages, ou quelque *mozo de mulas* chanter des couplets d'amour avec ce ton guttural et ces portemens de voix toujours si poétiques la nuit dans les montagnes. C'était charmant, et l'on nous saura gré de rapporter ici deux stances, probablement improvisées, qui nous sont restées gravées dans la mémoire par leur gracieuse bizarrerie :

Son tus labios dos cortinas	Tes lèvres sont deux rideaux
De terciopelo carmesi;	De velours cramoisi;
Entre cortina y cortina,	Entre rideau et rideau,
Niña, dime que si.	Petite, dis-moi oui.
Atame con un cabello	Attache-moi avec un cheveu
A los bancos de tu cama,	Au bois de ton lit,
Aunque el cabello se rompa,	Et quand même le cheveu se romprait,
Seguro está que me vaya.	Sois sûre que je ne m'en irai pas.

Nous eûmes bientôt dépassé Cacin, où nous traversâmes à gué un joli torrent de quelques pouces de profondeur, dont les eaux claires papillottaient sur le sable comme des ventres d'ablettes, et se précipitaient comme une avalanche de paillettes d'argent sur le penchant rapide de la montagne.

A partir de Cacin, la route devint horriblement mauvaise. Nos mules avaient des pierres jusqu'au ventre et des aigrettes d'étincelles à chaque pied. Nous montions, nous descendions, côtoyant les précipices, traçant des zigs-zags et des diagonales, car nous étions dans les Alpujaras, inaccessibles solitudes, chaînes escarpées et farouches, d'où les Maures, à ce que l'on dit, ne purent jamais être complètement expulsés, et où vivent cachés à tous les yeux quelques milliers de leurs descendans.

A un tournant de la route, nous eûmes un instant de belle frayeur. Nous aperçûmes, à la faveur du clair de lune, sept grands gaillards drapés dans de longs manteaux, le chapeau pointu sur la tête, le *trabuco* sur l'épaule, qui se tenaient immobiles au milieu du chemin. — L'aventure poursuivie depuis si long-temps se produisait avec tout le romantisme possible. Malheureusement les bandits nous saluèrent fort poliment d'un respectueux : *vayan ustides con Dios.* Ils étaient précisément le contraire de voleurs, étant miquelets, c'est-à-dire gendarmes. O déception amère pour deux jeunes voyageurs enthousiastes qui auraient volontiers payé une aventure au prix de leurs bagages!

Nous devions coucher dans une petite ville nommée Alhama, perchée comme un nid d'aigle sur le sommet d'un rocher à pic. Rien n'est pittoresque comme les angles brusques qu'est obligée de faire, pour se plier aux anfractuosités du terrain, la route qui conduit à cette aire de faucons. Nous y arrivâmes vers deux heures du matin, altérés, affamés, moulus de fatigue. La soif fut éteinte au moyen de trois ou quatre jarres d'eau, la faim apaisée par une omelette aux tomates, où il n'y avait pas trop de plumes pour une omelette espagnole. Un matelas passablement pierreux et ressemblant à un sac de noix fut étendu à terre et se chargea de nous faire reposer. Au bout de deux minutes, je dormais, imité religieusement par mon compagnon, de ce sommeil attribué au juste. Le jour nous surprit dans la même attitude, immobiles comme des lingots de plomb.

Je descendis à la cuisine pour implorer quelque nourriture, et, grace à mon éloquence, j'obtins des côtelettes, un poulet frit à l'huile, la moitié d'une pastèque et pour dessert des figues de Barbarie, dont l'hôtesse enlevait l'enveloppe épineuse avec une grande dextérité. La pastèque nous fit grand bien; cette pulpe rose dans cette écorce verte a quelque chose de frais et de désaltérant qui fait plaisir à voir. A peine y a-t-on mordu qu'on est inondé jusqu'au coude d'une eau légèrement sucrée d'un goût très agréable, et qui n'a aucun rapport avec le jus de nos cantaloups. Nous avions besoin de ces tranches rafraîchissantes pour modérer l'ardeur des pimens et des épices dont sont relevés tous les mets espagnols. Incendiés au dedans, rôtis au dehors, telle était notre situation : il faisait une chaleur atroce. Étendus sur le carreau de briques de notre chambre, nous y dessinions notre empreinte en plaques de sueur; le seul moyen de se procurer relativement un peu de fraîcheur, c'est de boucher toutes les portes, toutes les fenêtres, et de se tenir dans l'obscurité la plus complète.

Cependant, malgré cette température torride, je jetai bravement ma veste sur le coin de mon épaule, et j'allai faire un tour dans les rues d'Alhama. Le ciel était blanc comme du métal en fusion; les cailloux du pavé luisaient comme s'ils eussent été cirés et frottés; les murailles, blanchies à la chaux, avaient des scintillemens micacés; une lumière impitoyable, aveuglante, pénétrait jusque dans les moindres recoins. Les volets et les portes craquaient de sécheresse; la terre haletante se fendillait, les branches de vigne se tordaient comme du bois vert dans la flamme. Ajoutez à cela la réverbération des roches voisines, espèce de miroirs ardens qui renvoyaient les

rayons du soleil plus brûlans encore. Pour comble de torture, j'avais des souliers à semelles minces à travers lesquelles le pavé me grillait la plante des pieds. Pas un souffle d'air, pas une haleine de vent à faire remuer un duvet. On ne saurait rien imaginer de plus morne, de plus triste et de plus sauvage.

En errant au hasard par ces rues solitaires aux murailles couleur de craie percées de quelques rares fenêtres bouchées par des volets de bois et d'un aspect tout-à-fait africain, j'arrivai sans rencontrer je ne dirai pas une ame, mais seulement un corps sur la place de la ville, qui est d'une grande bizarrerie pittoresque. Un aqueduc l'enjambe de ses arcades de pierre. Un plateau taillé sur le sommet de la montagne en forme le sol, qui n'a d'autre pavé que le roc lui-même, ciselé de rainures pour empêcher le pied de glisser. Tout un côté est à pic et donne sur des abîmes au fond desquels on entrevoit dans des massifs d'arbres des moulins que fait tourner un torrent qui semble d'eau de savon à force d'écumer.

L'heure marquée pour le départ approchait, et je retournai à la posada mouillé par ma transpiration comme s'il eût plu à verse, mais satisfait d'avoir fait mon devoir de voyageur par une température à durcir les œufs.

La caravane se remit en marche par des chemins fort abominables, mais très pittoresques, où les mules seules peuvent tenir pied : j'avais mis la bride sur le col à ma bête, la jugeant plus capable de se conduire que moi, et m'en rapportant entièrement à elle pour franchir les mauvais pas. Plusieurs discussions assez vives que j'avais déjà soutenues avec elle pour la faire marcher à côté de la monture de mon camarade m'avaient convaincu de l'inutilité de mes efforts. Le proverbe, *têtu comme une mule*, est d'une véracité à laquelle je rends hommage. Piquez une mule de l'éperon, elle s'arrête; frappez-la d'une houssine, elle se couche; tirez-lui la bride, elle prend le galop; une mule dans la montagne est vraiment intraitable, elle sent son importance et en abuse. Souvent, au beau milieu de la route, elle s'arrête subitement, lève la tête en l'air, tend le col, contracte ses babines de façon à laisser voir ses gencives et ses longues dents, et pousse des soupirs inarticulés, des sanglots convulsifs, des gloussemens affreux, horribles à entendre, et qui ressemblent aux cris d'un enfant qu'on égorgerait. Vous l'assommeriez pendant ses exercices de vocalise sans la faire avancer d'un pas.

Nous marchions à travers un véritable Campo-Santo. Les croix de meurtre devenaient d'une fréquence effrayante; aux bons endroits,

l'on en comptait quelquefois trois ou quatre dans un espace de moins de cent pas; ce n'était plus une route, c'était un cimetière. Il faut avouer cependant que, si l'on avait en France l'habitude de perpétuer le souvenir des morts violentes par des croix, certaines rues de Paris n'auraient rien à envier à la route de Velez-Malaga. Plusieurs de ces monumens sinistres portent des dates déjà anciennes; toujours est-il qu'ils tiennent l'imagination du voyageur en éveil, le rendent attentif aux moindres bruits, lui font avoir l'œil aux aguets et l'empêchent de s'ennuyer un seul instant; à chaque coude de la route, l'on se dit, pour peu qu'il se présente une roche de forme suspecte, un bouquet d'arbre hasardeux : Il y a peut-être là un gredin caché qui me couche en joue et va faire de moi le prétexte d'une nouvelle croix pour l'édification des passans et des voyageurs futurs!

Les défilés franchis, les croix devinrent un peu plus rares; nous cheminions à travers des sites de montagnes d'un aspect grandiose et sévère coupées à leurs cimes par de grands archipels de vapeurs, dans un pays entièrement désert où l'on ne rencontrait d'autre habitation que la hutte de joncs d'un aguador ou d'un vendeur d'eau-de-vie. Cette eau-de-vie est incolore et se boit dans des verres allongés que l'on remplit d'eau, qu'elle blanchit comme pourrait le faire de l'eau de Cologne.

Le temps était lourd, orageux, d'une chaleur suffocante; quelques larges gouttes, les seules qui fussent tombées depuis quatre mois de cet implacable ciel de lapis-lazuli, tachetaient le sable altéré et le faisaient ressembler à une peau de panthère; cependant la pluie ne se décida pas, et la voûte céleste reprit son immuable sérénité. Le temps fut si constamment bleu pendant mon séjour en Espagne, que je retrouve sur mon carnet une note ainsi conçue : Vu un nuage blanc, comme une chose tout-à-fait digne de remarque. Nous autres hommes du nord, dont l'horizon encombré de brouillards offre un spectacle toujours varié de formes et de couleurs, où le vent bâtit avec les nuées des montagnes, des îles, des palais, qu'il ruine sans cesse pour les reconstruire ailleurs, nous ne pouvons nous faire une idée de la profonde mélancolie qu'inspire cet azur uniforme comme l'éternité, et qu'on retrouve toujours suspendu au-dessus de sa tête. — Dans un petit village que nous traversâmes, tout le monde était sorti sur les portes afin de jouir de la pluie, comme chez nous l'on rentre pour s'en garantir.

La nuit était venue sans crépuscule, presque subitement, comme elle arrive dans les pays chauds, et nous ne devions plus être fort

loin de Velez-Malaga, lieu de notre couchée. Les montagnes s'adoucissaient en pentes moins abruptes et mouraient en petites plaines caillouteuses traversées par des ruisseaux de quinze à vingt pas de large et d'un pied de profondeur, bordés de roseaux gigantesques. Les croix funèbres recommençaient à se montrer en plus grand nombre que jamais, et leur blancheur les faisait parfaitement distinguer dans la vapeur bleue de la nuit. Nous en comptâmes trois dans une distance de vingt pas. Aussi l'endroit est-il merveilleusement désert et propice aux guet-apens.

Il était onze heures quand nous entrâmes dans Velez-Malaga, dont les fenêtres flamboyaient joyeusement, et qui retentissait du bruit des chansons et des guitares. Les jeunes filles, assises sur les balcons, chantaient des couplets que les *novios* accompagnaient d'en bas; à chaque stance éclataient des rires, des cris, des applaudissemens à n'en plus finir. D'autres groupes dansaient au coin des rues la cachucha, la fandango, le jaleo. Les guitares bourdonnaient sourdement comme des abeilles, les castagnettes babillaient et claquaient du bec; tout était joie et musique. On dirait que la seule affaire sérieuse des Espagnols soit le plaisir; ils s'y livrent avec une franchise, un abandon et un entrain admirables. Nul peuple n'a moins l'air d'être malheureux; l'étranger a vraiment peine à croire, lorsqu'il traverse l'Andalousie, à la gravité des évènemens politiques, et ne peut guère s'imaginer que ce soit là un pays désolé et ravagé par dix ans de guerre civile. Nos paysans sont loin de l'insouciance heureuse, de l'allure joviale et de l'élégance de costume des *majos* andalous. Comme instruction, ils leur sont fort inférieurs. Presque tous les paysans espagnols savent lire, ont la mémoire meublée de poésies qu'ils récitent ou chantent sans altérer la mesure, montent parfaitement à cheval, sont habiles au maniement du couteau et de la carabine. Il est vrai que l'admirable fertilité de la terre et la beauté du climat les dispensent de ce travail abrutissant qui, dans les contrées moins favorisées, réduit l'homme à l'état de bête de somme ou de machine, et lui enlève ces dons de Dieu, la force et la beauté.

Ce ne fut pas sans une satisfaction intime que j'attachai ma mule aux barreaux de la posada.

Notre souper fut des plus simples; toutes les servantes et tous les garçons de l'hôtellerie étaient allés danser, et il fallut nous contenter d'un simple *gaspacho*. Le gaspacho mérite une description particulière, et nous allons en donner ici la recette, qui eût fait dresser les cheveux sur la tête de feu Brillat-Savarin. L'on verse de l'eau

dans une soupière, à cette eau l'on ajoute un filet de vinaigre, des gousses d'ail, des ognons coupés en quatre, des tranches de concombre, quelques morceaux de piment, une pincée de sel, puis l'on taille du pain qu'on laisse tremper dans cet agréable mélange, et l'on sert froid. Chez nous, des chiens un peu bien élevés refuseraient de compromettre leur museau dans une pareille mixture. C'est le mets favori des Andalous, et les plus jolies femmes ne craignent pas d'avaler, le soir, de grandes écuelles de cet infernal potage. Le gaspacho passe pour très rafraîchissant, opinion qui nous paraît un peu hasardée, et si étrange qu'il paraisse la première fois qu'on en goûte, on finit par s'y habituer, et même par l'aimer. Par une compensation toute providentielle, nous eûmes, pour arroser ce maigre repas, une grande carafe pleine d'un excellent vin blanc de Malaga sec que nous vidâmes consciencieusement jusqu'à la dernière perle, et qui répara nos forces qu'avait épuisées une traite de neuf heures dans des chemins invraisemblables et par une température de four à plâtre.

A trois heures, le convoi se remit en marche; le temps était couvert, une brume chaude ouatait l'horizon, un air humide faisait pressentir le voisinage de la mer, qui ne tarda pas à dessiner sur le bord du ciel sa barre d'un bleu dur. Quelques flocons d'écume moutonnaient çà et là, et les vagues venaient mourir par grandes volutes régulières sur un sable fin comme de la sciure de buis. De hautes falaises se levaient à notre droite; tantôt les rochers nous laissaient le passage libre, tantôt ils nous barraient le chemin, et nous les gravissions en les contournant. Le tracé direct n'est pas employé souvent dans les routes espagnoles; les obstacles seraient si difficiles à faire disparaître, qu'il faut mieux les tourner que les surmonter. La fameuse devise *linea recta brevissima* serait ici de toute fausseté.

Le soleil en se levant dissipa les vapeurs comme une vaine fumée; le ciel et la mer recommencèrent cette lutte d'azur où l'on ne peut dire lequel emporte l'avantage; les falaises reprirent leurs teintes mordorées, gorge de pigeon, améthyste et topaze brûlée; le sable se remit à poudroyer, et l'eau à papilloter sous l'intensité de la lumière. Bien loin, bien loin, presqu'à la ligne de l'horizon, cinq voiles de bateaux pêcheurs palpitaient au vent comme des ailes de colombe.

De distance en distance apparaissaient sur les pentes moins rapides de petites maisons blanches comme du sucre, avec des toits plats et une espèce de péristyle formé par une treille soutenue à chaque extrémité par un pilier carré, et au milieu par un pylone massif de

tournure assez égyptienne. Les boutiques d'*aguardiente* se multipliaient, toujours en roseaux, mais déjà plus coquettes, avec des comptoirs blanchis à la chaux et barbouillés de quelques raies rouges; la route, désormais d'un tracé certain, commençait à se border d'une ligne de cactus et d'aloès, interrompue çà et là par des jardins et des maisons devant lesquelles des femmes raccommodaient des filets, et jouaient des enfans tout nus qui criaient, en nous voyant passer sur nos mules : *Toro, toro!* L'on nous prenait, à cause de nos habits de majo, pour des maîtres de *ganaderias*, ou pour des *toreros* du quadrille de Montès.

Les chariots traînés par des bœufs, les files d'ânes, se suivaient à intervalles plus rapprochés. Le mouvement qui a toujours lieu aux abords d'une grande ville se faisait déjà sentir. De tous côtés débouchaient des convois de mules portant des spectateurs pour l'ouverture du cirque; nous en avions rencontré beaucoup dans la montagne, venant de trente ou quarante lieues à la ronde; les aficionados sont, pour la véhémence et la furie, autant au-dessus des dilettanti qu'une course de taureaux est supérieure comme intérêt à une représentation d'opéra; rien ne les arrête, ni la chaleur, ni la difficulté, ni le péril du voyage : pourvu qu'ils arrivent et qu'ils aient leurs places près de la *barrera*, à pouvoir frapper de la main la croupe du taureau, ils se croient amplement payés de leurs fatigues. — Quel est l'auteur tragique ou comique qui peut se vanter d'exercer une attraction pareille? Cela n'empêche pas des moralistes doucereux et sentimentaux de prétendre que le goût de ce *barbare divertissement*, comme ils l'appellent, diminue tous les jours en Espagne.

On ne peut rien imaginer de plus pittoresque et de plus étrange que les environs de Malaga. Il semble qu'on soit transporté en Afrique : la blancheur éclatante des maisons, le ton indigo foncé de la mer, l'intensité éblouissante du jour, tout vous fait illusion. De chaque côté de la chaussée se hérissent des aloès énormes, agitant leurs coutelas; de gigantesques cactus aux palettes vert-de-grisées, aux tronçons difformes, se tordent hideusement comme des boas monstrueux, comme des échines de cachalots échoués; çà et là un palmier s'élance comme une colonne épanouissant son chapiteau de feuillage à côté d'un arbre d'Europe tout surpris d'un pareil voisinage, et qui semble inquiet de voir ramper à ses pieds les formidables végétations africaines.

Une élégante tour blanche se dessina sur le bleu du ciel : c'était le phare de Malaga; nous étions arrivés. Il pouvait être à peu près

huit heures du matin; la ville était en pleine activité, les matelots allaient et venaient, chargeant et déchargeant les navires ancrés dans le port avec une animation rare dans une ville espagnole; les femmes, coiffées et drapées dans de grands châles écarlates qui encadraient merveilleusement leurs figures moresques, marchaient rapidement, traînant après elles quelque marmot tout nu ou en chemise. Les hommes, embossés dans leur cape, ou la veste sur l'épaule, hâtaient le pas, et, chose curieuse, toute cette foule allait du même côté, c'est-à-dire vers la place des Taureaux. Mais ce qui me frappa le plus parmi cette cohue bariolée, ce fut la rencontre de six nègres galériens qui traînaient un chariot. Ils étaient d'une taille gigantesque, avec des faces monstrueuses si sauvages, si peu humaines, empreintes d'un tel cachet de bestialité féroce, que je restai saisi d'effroi à leur aspect comme devant un attelage de tigres. L'espèce de robe de toile qui leur servait de vêtement leur donnait l'air encore plus diabolique et plus fantasmatique. Je ne sais ce qui pouvait les avoir conduits aux galères, mais je les y aurais fait mettre pour le seul crime d'avoir de pareilles figures.

Nous nous arrêtâmes au *parador des Trois-Rois*, maison relativement très comfortable, ombragée par une belle vigne dont les pampres enlaçaient les grilles du balcon, ornée d'une grande salle où l'hôtesse trônait derrière un comptoir surchargé de porcelaines, à peu près comme dans un café de Paris. Une très jolie servante, charmant échantillon de la beauté des femmes de Malaga, célèbre en Espagne, nous conduisit à nos chambres, et nous fit éprouver un moment de vive anxiété en nous disant que toutes les places pour la course étaient prises, et que nous aurions beaucoup de peine à nous en procurer. Heureusement notre *cosario* Lanza nous trouva deux *asientos de preferencia* (places marquées), du côté du soleil, il est vrai; mais cela nous était bien égal : nous avions depuis long-temps fait le sacrifice de notre fraîcheur, et une couche de hâle de plus sur notre figure bistrée et jaunie ne nous importait guère. Les courses devaient durer trois jours consécutifs. Les billets du premier jour étaient cramoisis, ceux du second verts, ceux du troisième bleus, pour éviter toute confusion et empêcher les amateurs de se représenter deux fois avec la même carte.

Pendant notre déjeûner survint une troupe d'étudians en tournée; ils étaient quatre et ressemblaient plus à des modèles de Ribeira ou de Murillo qu'à des élèves en théologie, tant ils étaient déguenillés, déchaux et malpropres. Ils chantaient des couplets bouffons en s'ac-

compagnant du tambour de basque, du triangle et des castagnettes; celui qui touchait le pandero était un virtuose dans son genre; il faisait résonner la peau d'âne avec ses genoux, ses coudes, ses pieds, et, quand tous ces moyens de percussion ne lui suffisaient pas, il allongeait le disque orné de plaques de cuivre sur la tête de quelque *muchacho* ou de quelque vieille femme. L'un d'eux, l'orateur de la troupe, faisait la quête en débitant avec une extrême volubilité toutes sortes de plaisanteries pour exciter les largesses de l'assemblée. — Un *realito!* criait-il en prenant les postures les plus suppliantes, pour que je puisse finir mes études, devenir curé, et vivre sans rien faire. — Quand il avait obtenu la petite pièce d'argent, il la plaquait contre son front, à côté des autres déjà extorquées, absolument comme les almées qui, après la danse, couvrent leur visage en sueur des sequins et des piastres que leur ont jetés les Osmanlis en extase.

La course était indiquée pour cinq heures, mais l'on nous conseilla de nous rendre au cirque vers une heure, parce que les couloirs ne tarderaient pas à s'encombrer de monde, et que nous ne pourrions pas parvenir à nos stalles, bien que marquées et réservées. Nous déjeûnâmes donc à la hâte, et nous nous dirigeâmes vers la place des Taureaux, précédés de notre guide Antonio, garçon efflanqué et serré à outrance par une large ceinture rouge, qui faisait ressortir encore sa maigreur, dont il attribuait plaisamment la cause à des chagrins d'amour.

Les rues regorgeaient d'une foule qui s'épaississait en approchant du cirque; les aguadors, les débitans de *cebada* glacée, les marchands d'éventails et de parasols en papier, les vendeurs de cigarres, les conducteurs de calessines, faisaient un vacarme effroyable; une rumeur confuse planait sur la ville comme un brouillard de bruit.

Après d'assez longs détours dans les rues étroites et compliquées de Malaga, nous arrivâmes enfin à la bienheureuse place, qui n'a rien de remarquable à l'extérieur. Un détachement de soldats avait beaucoup de peine à contenir la foule qui voulait envahir le cirque; quoiqu'il fût tout au plus une heure, les gradins étaient déjà garnis du haut jusqu'en bas, et ce ne fut qu'avec force coups de coude et force invectives échangées que nous parvînmes à nos stalles.

Le cirque de Malaga est d'une grandeur vraiment antique, et peut contenir douze ou quinze mille spectateurs dans son vaste entonnoir, dont l'arène forme le fond, et dont l'acrotère s'élève à la hauteur d'une maison de cinq étages. Cela donne une idée de ce que pouvaient être les arènes romaines et de l'attrait de ces jeux terribles où

des hommes luttaient corps à corps contre des bêtes féroces, sous les yeux d'un peuple entier.

On ne saurait imaginer un coup d'œil plus étrange et plus splendide que celui que présentaient ces immenses gradins couverts d'une foule impatiente, et cherchant à tromper les heures de l'attente par toute sorte de bouffonneries et d'*andaluzades* de l'originalité la plus piquante. Les habits modernes étaient en fort petit nombre, et ceux qui les portaient étaient accueillis avec des rires, des huées et des sifflets; aussi le spectacle y gagnait-il beaucoup : les couleurs vives des vestes et des ceintures, les draperies écarlates des femmes, les éventails bariolés de vert et de jonquille, ôtaient à la foule cet aspect lugubre et noir qu'elle a toujours chez nous, où les teintes sombres dominent.

Les femmes étaient en assez grand nombre, et j'en remarquai beaucoup de jolies. La Malagueña se distingue par la pâleur dorée de son teint uni, où la joue n'est pas plus colorée que le front, l'ovale allongé de son visage, le vif incarnat de sa bouche, la finesse de son nez et l'éclat de ses yeux arabes, qu'on pourrait croire teints de *henné*, tant les paupières en sont déliées et prolongées vers les tempes. Je ne sais si l'on doit attribuer cet effet aux plis sévères de la draperie rouge qui encadre leurs figures, elles ont un air sérieux et passionné qui sent tout-à-fait son Orient, et que ne possèdent pas les Madrilègnes, les Grenadines et les Sévillanes, plus mignonnes, plus gracieuses, plus coquettes, et toujours un peu préoccupées de l'effet qu'elles produisent. Je vis là d'admirables têtes, des types superbes dont les peintres de l'école espagnole n'ont pas assez profité, et qui offriraient à un artiste de talent une série d'études précieuses et entièrement neuves. Dans nos idées, il semble étrange que des femmes puissent assister à un spectacle où la vie de l'homme est en péril à chaque instant, où le sang coule en larges mares, où de malheureux chevaux effondrés se prennent les pieds dans leurs entrailles; on se les figurerait volontiers comme des mégères au regard hardi, au geste forcené, et l'on se tromperait fort : jamais plus doux visages de madone, paupières plus veloutées, sourires plus tendres, ne se sont inclinés sur un enfant Jésus. Les chances diverses de l'agonie du taureau sont suivies attentivement par de pâles et charmantes créatures dont un poète élégiaque serait tout heureux de faire une Elvire. Le mérite des coups est discuté par des bouches si jolies, qu'on voudrait ne les entendre parler que d'amour. De ce qu'elles voient d'un œil sec des scènes de carnage qui feraient trouver

mal nos sensibles Parisiennes, l'on aurait tort d'inférer qu'elles sont cruelles et manquent de tendresse d'ame : cela ne les empêche pas d'être bonnes, simples de cœur, et compatissantes aux malheureux; mais l'habitude est tout, et le côté sanglant des courses, qui frappe le plus les étrangers, est ce qui occupe le moins les Espagnols, attentifs à la valeur des coups et à l'adresse déployés par les *toreros*, qui ne courent pas de si grands risques que l'on pourrait se l'imaginer d'abord.

Il n'était encore que deux heures, et le soleil inondait d'un déluge de feu tout le côté des gradins sur lesquels nous étions assis. Comme nous portions envie aux privilégiés qui se rafraichissaient dans le bain d'ombre projeté par les loges supérieures! Après avoir fait trente lieues à cheval dans la montagne, rester toute une journée sous un soleil d'Afrique, par une chaleur de 38 degrés, voilà qui est un peu beau de la part d'un pauvre critique qui, cette fois, avait payé sa place et ne voulait pas la perdre.

Les *asientos de sombra* (places à l'ombre) nous lançaient toutes sortes de sarcasmes; ils nous envoyaient les marchands d'eau pour nous arroser et nous empêcher de prendre feu; ils nous priaient d'allumer leurs cigarres aux charbons de notre nez, et nous faisaient proposer un peu d'huile pour compléter la friture. Nous répondions tant bien que mal, et quand l'ombre, en tournant avec l'heure, livrait l'un d'eux aux morsures du soleil, c'étaient des éclats de rire et des bravos sans fin.

Grace à quelques potées d'eau, à plusieurs douzaines d'oranges et à deux éventails toujours en mouvement, nous nous préservâmes de l'incendie, et nous n'étions pas encore cuits tout-à-fait, ni frappés d'apoplexie, lorsque les musiciens vinrent s'asseoir dans leur tribune et que le piquet de cavalerie se mit en devoir de faire évacuer l'arène, fourmillante de *muchachos* et *de mozos*, qui se fondirent je ne sais comment dans la masse générale, quoiqu'il n'y eût pas mathématiquement de quoi placer une personne de plus; mais la foule en certaines circonstances est d'une élasticité merveilleuse.

Un immense soupir de satisfaction s'exhala de ces quinze mille poitrines soulagées du poids de l'attente. Les membres de l'ayuntamiento furent salués d'applaudissemens frénétiques, et, lorsqu'ils entrèrent dans leur loge, l'orchestre se mit à jouer les airs nationaux, *Yo que soy contrabandista*, la marche de *Riego*, que toute l'assemblée chantait simultanément, en battant des mains et en frappant des pieds.

Nous n'avons pas la prétention de raconter ici les détails d'une course de taureaux. On en a tant de descriptions, et faites par des mains habiles, qu'il n'y a plus rien à dire sur ce sujet; nous ne voulons rapporter que les faits principaux, les coups remarquables de cette course, où les mêmes combattans tinrent la place trois jours sans se reposer, où vingt-quatre taureaux furent tués, où quatre-vingt-seize chevaux restèrent sur l'arène sans autre accident pour les combattans qu'un coup de corne qui effleura le bras d'un *capeador*, blessure qui n'avait rien de dangereux, et ne l'empêcha pas de reparaître le lendemain dans le cirque.

A cinq heures précises, les portes de l'arène s'ouvrirent, et la troupe qui devait opérer fit processionnellement le tour du cirque. En tête marchaient les trois *picadores*, Antonio Sanchez, José Trigo, tous deux de Séville, Francisco Briones, de Puerto-Real, le poing sur la hanche, la lance sur le pied, avec une gravité de triomphateurs romains montant au Capitole. La selle de leurs chevaux portait écrit en clous dorés le nom du propriétaire du cirque: *Antonio-Maria Alvarez*. Les *capeadores* ou *chulos*, coiffés du tricorne, embossés dans leurs manteaux de couleurs éclatantes, venaient ensuite; les *banderilleros*, en costume de Figaro, suivaient de près. En queue du cortége s'avançaient, isolés dans leur majesté, les deux *matadores*, *les épées*, comme on dit en Espagne, Montès de Chiclana et José Parra de Madrid. Montès était avec son fidèle quadrille, chose très importante pour la sécurité de la course, car, dans ces temps de dissensions politiques, il arrive souvent que les *toreros* christinos ne vont pas au secours des *toreros* carlistes en danger, et réciproquement. La procession se terminait significativement par l'attelage de mules destinées à enlever les taureaux et les chevaux morts.

La lutte allait commencer. L'alguazil, en costume bourgeois, qui devait porter au garçon de combat les clés du *toril*, et montait fort maladroitement un cheval fougueux, fit précéder la tragédie d'une farce assez réjouissante : il perdit d'abord son chapeau, puis les étriers. Son pantalon sans sous-pieds lui remontait jusqu'aux genoux de la façon la plus grotesque, et, la porte ayant été malicieusement ouverte au taureau avant qu'il eût eu le temps de se retirer de l'arène, sa frayeur, portée au comble, le rendit encore plus ridicule par les contorsions qu'il faisait sur sa bête. Cependant il ne fut pas renversé, au grand désappointement de la canaille; le taureau, ébloui par les torrens de lumière qui inondaient l'arène, ne l'aperçut pas tout d'abord et le laissa sortir sans coups de corne. Ce fut donc au

milieu d'un éclat de rire immense, homérique, olympien, que la course commença; mais le silence ne tarda pas à se rétablir, le taureau ayant fendu en deux le cheval du premier *picador* et désarçonné le second.

Nous n'avions de regards que pour Montès, dont le nom est populaire dans toutes les Espagnes, et dont les prouesses font le sujet de mille récits merveilleux. Montès est né à Chiclana, dans les environs de Cadix. C'est un homme de quarante à quarante-trois ans, d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, l'air sérieux, la démarche mesurée, le teint d'une pâleur olivâtre, et n'ayant de remarquable que la mobilité de ses yeux, qui seuls semblent vivre dans son masque impassible; il paraît plus souple que robuste, et doit ses succès plutôt à son sang-froid, à la justesse de son coup d'œil, à sa connaissance approfondie de l'art qu'à sa force musculaire. Dès les premiers pas que fait un taureau sur la place, Montès sait s'il a la vue courte ou longue, s'il est *clair ou obscur*, c'est-à-dire s'il attaque franchement ou a recours à la ruse, s'il est de *muchas piernas* ou *aplomado*, léger ou pesant, s'il fermera les yeux en donnant la *cogida*, ou s'il les tiendra ouverts; grace à ces observations, faites avec la rapidité de la pensée, il est toujours en mesure pour la défense. Cependant, comme il pousse aux dernières limites la témérité froide, il a reçu dans sa carrière bon nombre de coups de corne, comme l'atteste la cicatrice qui lui sillonne la joue, et plusieurs fois il a été emporté de la place grièvement blessé.

Il était ce jour-là revêtu d'un costume de soie vert pomme brodé d'argent d'une élégance et d'un luxe extrême, car Montès est riche, et s'il continue à descendre dans l'arène, c'est par amour de l'art et besoin d'émotion, sa fortune se montant à plus de 50,000 douros, somme considérable si l'on songe aux dépenses de costume que les *matadores* sont obligés de faire, un habit complet coûtant de 1,500 fr. à 2,000 francs, et aux voyages perpétuels qu'ils font d'une ville à l'autre, accompagnés de leurs quadrilles.

Montès ne se contente pas, comme les autres épées, de tuer le taureau lorsque le signal de sa mort est donné. Il surveille la place, dirige le combat, vient au secours des *picadores* ou des *chulos* en péril. Plus d'un *torero* doit la vie à son intervention. Un taureau, ne se laissant pas distraire par les capes qu'on agitait devant lui, fouillait le ventre d'un cheval qu'il avait renversé, et tâchait d'en faire autant au cavalier abrité sous le cadavre de sa monture. Montès prit la bête farouche par la queue, et lui fit faire trois ou quatre tours

de valse à son grand déplaisir et aux applaudissemens frénétiques du peuple entier, ce qui donna le temps de relever le *picador*. Quelquefois il se plante tout debout devant le taureau, les bras croisés, l'œil fixe, et le monstre s'arrête subitement, subjugué par ce regard clair, aigu et froid comme une lame d'épée. Alors ce sont des cris, des hurlemens, des vociférations, des trépignemens, des explosions de bravos dont on ne peut se faire une idée; le délire s'empare de toutes les têtes, un vertige général agite sur les bancs les quinze mille spectateurs, ivres d'*aguardiente*, de soleil et de sang; les mouchoirs s'agitent, les chapeaux sautent en l'air, et Montès, seul calme de toute cette foule, savoure en silence sa joie profonde et contenue, et salue légèrement comme un homme capable de bien d'autres prouesses. Pour de pareils applaudissemens, je conçois qu'on risque sa vie à chaque minute; ils ne sont pas trop payés. O chanteurs au gosier d'or, danseuses au pied de fée, comédiens de tous genres, empereurs et poètes qui vous imaginez avoir excité l'enthousiasme, vous n'avez pas entendu applaudir Montès!

Quelquefois les spectateurs eux-mêmes le supplient de daigner exécuter un de ces tours d'adresse dont il sort toujours vainqueur. Une jolie fille lui crie en lui jetant un baiser : — Allons, señor Montès, allons, Paquirro (c'est son prénom), vous qui êtes si galant, faites quelque petite chose, *una cosita*, pour une dame. — Et Montès saute par-dessus le taureau en lui appuyant le pied sur la tête, ou bien il lui secoue sa cape devant le muffle, et, par un mouvement brusque, s'en enveloppe de façon à former une draperie élégante, aux plis irréprochables, puis il fait un saut de côté de manière à laisser passer la bête, lancée trop fort pour se retenir.

La manière de tuer de Montès est remarquable par la précision, la sûreté et l'aisance de ses coups; avec lui, toute idée de danger s'évanouit; il a tant de sang-froid, il est si maître de lui-même, il paraît si certain de sa réussite, que le combat ne semble plus qu'un jeu; peut-être même l'émotion y perd-elle. Il est impossible de craindre pour sa vie; il frappera le taureau où il voudra, quand il voudra, comme il voudra. Les chances du duel sont par trop inégales; un *matador* moins habile produit quelquefois un effet plus saisissant par les risques et les chances qu'il court. Ceci paraîtra sans doute d'une barbarie bien raffinée, mais les *aficionados*, tous ceux qui ont vu des courses et qui se sont passionnés pour un taureau franc et brave, nous comprendront assurément. Un fait qui se passa le dernier jour des courses prouvera la vérité de notre assertion, et fit voir un peu du-

rement à Montès jusqu'à quel point le public espagnol poussait l'esprit d'impartialité envers les hommes et envers les bêtes.

Un magnifique taureau noir venait d'être lâché dans la place. A la manière brusque dont il était sorti du *toril*, les connaisseurs en avaient conçu la plus haute opinion. Il réunissait toutes les qualités d'un taureau de combat; ses cornes étaient longues, aiguës, les pointes bien tournées; les jambes, sèches, fines et nerveuses, promettaient une grande légèreté; son large fanon, ses flancs développés, indiquaient une force immense. Aussi portait-il dans le troupeau le nom de Napoléon, comme le seul nom qui pût qualifier sa supériorité incontestable. Sans la moindre hésitation, il fondit sur le *picador* posté auprès des *tablas*, le renversa avec son cheval, qui resta mort sur le coup, puis s'élança sur le second, qui ne fut pas plus heureux, et qu'on eut à peine le temps de faire passer par-dessus les barrières, tout moulu et tout froissé de sa chute. En moins d'un quart d'heure, sept chevaux éventrés gisaient sur le sable; les *chulos* n'agitaient que de bien loin leurs capes de couleur, et ne perdaient pas de vue les palissades, sautant de l'autre côté dès que Napoléon faisait mine d'approcher. Montès lui-même paraissait troublé, et même une fois il avait posé le pied sur le rebord de la charpente des *tablas*, prêt à les franchir en cas d'alerte et de poursuite trop vive, ce qu'il n'avait pas fait dans les deux courses précédentes. La joie des spectateurs se traduisait en exclamations bruyantes, et les complimens les plus flatteurs pour le taureau s'élançaient de toutes les bouches. Une nouvelle prouesse de l'animal vint porter l'enthousiasme au dernier degré d'exaspération.

Un *sobre-saliente* (doublure) de *picador*, car les deux chefs d'emploi étaient hors de combat, attendait, la lance baissée, l'assaut du terrible Napoléon, qui, sans s'inquiéter de sa piqûre à l'épaule, prit le cheval sous le ventre, d'un premier coup de tête lui fit tomber les jambes de devant sur le rebord des *tablas*, et, d'un second lui soulevant la croupe, l'envoya avec son maître de l'autre côté de la barrière, dans le couloir de refuge qui circule tout autour de la place.

Un si bel exploit fit éclater des tonnerres de bravos. Le taureau était maître de la place, qu'il parcourait en vainqueur, s'amusant, faute d'adversaires, à retourner et à jeter en l'air les cadavres des chevaux qu'il avait décousus. La provision de victimes était épuisée, et il n'y avait plus dans l'écurie du cirque de quoi remonter les *picadores*. Les *banderilleros* se tenaient enfourchés sur les *tablas*, n'osant descendre harceler de leurs flèches ornées de papier ce re-

doutable lutteur, dont la rage n'avait pas besoin, à coup sûr, d'excitations. Les spectateurs, impatientés de cette espèce d'entr'acte, criaient : *las banderilleras, las banderilleras! — Fuego al alcalde!* le feu à l'alcade qui ne donne pas l'ordre! Enfin, sur un signe du gouverneur de la place, un *banderillero* se détacha du groupe et planta deux flèches dans le col de la bête furieuse, et se sauva de toute sa vitesse, mais pas assez promptement encore, car la corne lui effleura le bras et lui fendit la manche. Alors, malgré les vociférations et les huées du peuple, l'alcade donna l'ordre de la mort, et fit signe à Montès de prendre sa *muleta* et son épée, en dépit de toutes les règles de la tauromachie, qui exigent qu'un taureau ait reçu au moins quatre paires de *banderilleras* avant d'être livré à l'estoc du *matador*.

Montès, au lieu de s'avancer comme d'habitude au milieu de l'arène, se posa à une vingtaine de pas de la barrière pour avoir un refuge en cas de malheur; il était fort pâle, et, sans se livrer à aucune de ces gentillesses, coquetteries du courage qui lui ont valu l'admiration de l'Espagne, il déploya la *muleta* écarlate et appela le taureau, qui ne se fit pas prier pour venir. Montès exécuta trois ou quatre passes avec la *muleta*, tenant son épée horizontale à la hauteur des yeux du monstre, qui tout à coup tomba comme foudroyé et expira après un bond convulsif. L'épée lui était entrée dans le front et avait piqué la cervelle, coup défendu par les lois de la tauromachie, le *matador* devant passer le bras entre les cornes de l'animal et lui donner l'estocade entre la nuque et les épaules, ce qui augmente le danger de l'homme et donne quelque chance à son bestial adversaire.

Quand on eut compris le coup, car ceci s'était passé avec la rapidité de la pensée, un hourrah d'indignation s'éleva des *tendidos* aux *palcos;* un ouragan d'injures et de sifflets éclata avec un tumulte et un fracas inoui. — Boucher, assassin, brigand, voleur, galérien, bourreau, étaient les termes les plus doux. — A Ceuta Montès! au feu Montès! les chiens à Montès! mort à l'alcade! tels étaient les cris qui retentissaient de toutes parts. Jamais je n'ai vu une fureur pareille, et j'avoue en rougissant que je la partageais. Les vociférations ne suffirent bientôt plus; l'on commença à jeter sur le pauvre diable des éventails, des chapeaux, des bâtons, des jarres pleines d'eau et des fragmens de bancs arrachés. Il y avait encore un taureau à tuer, mais sa mort passa inaperçue à travers cette horrible bacchanale, et ce fut José Parra, la seconde épée, qui l'expédia en deux estocades assez bien portées. Quant à Montès, il était livide, son visage ver-

dissait de rage, ses dents imprimaient des marques sanglantes sur ses lèvres blanches, quoiqu'il affichât un grand calme et s'appuyât avec une grace affectée sur la garde de son épée, dont il avait essuyé dans le sable la pointe rougie contre les règles.

A quoi tient la popularité! Jamais personne n'aurait pu imaginer la veille et l'avant-veille qu'un artiste aussi sûr, aussi maître de son public que Montès, pût être si rigoureusement puni d'une infraction sans doute commandée par la plus impérieuse nécessité, vu l'agilité, la vigueur et la furie extraordinaires de l'animal. La course achevée, il monta en calessine, suivi de son quadrille, et partit en jurant ses grands dieux qu'il ne remettrait plus les pieds à Malaga. Je ne sais s'il aura tenu parole et se sera souvenu plus long-temps de l'insulte du dernier jour que des triomphes et des ovations du commencement. Maintenant je trouve que le public de Malaga a été injuste envers le grand Montès de Chiclana, dont toutes les estocades avaient été superbes, et qui avait fait preuve dans les occasions dangereuses d'un sang-froid héroïque et d'une adresse admirables, si bien que le peuple, enchanté, lui avait fait don de tous les taureaux qu'il avait frappés, et lui avait permis de leur couper l'oreille en signe de propriété, pour qu'ils ne pussent être réclamés ni par l'hôpital ni par l'entrepreneur.

Étourdis, enivrés, saturés d'émotions violentes, nous retournâmes à notre *parador*, n'entendant par les rues que nous suivions que des éloges pour le taureau et des imprécations contre Montès.

Le soir même, malgré ma fatigue, je me fis conduire au théâtre, voulant passer sans transition des sanglantes réalités du cirque aux émotions intellectuelles de la scène. Le contraste était frappant; là le bruit, la foule; ici l'abandon et le silence. La salle était presque vide, quelques rares spectateurs diapraient çà et là les banquettes désertes. L'on donnait cependant *les Amans de Teruel*, drame de Juan Eugenio Hartzembusch, l'une des plus remarquables productions de l'école moderne espagnole. C'est une touchante et poétique histoire d'amans qui se gardent une invincible fidélité à travers mille séductions et mille obstacles : ce sujet, malgré des efforts souvent heureux de la part de l'auteur pour varier une situation toujours la même, paraîtrait trop simple à des spectateurs français; les morceaux de passion sont traités avec beaucoup de chaleur et d'entraînement, quoique déparés quelquefois par une certaine exagération mélodramatique à laquelle l'auteur s'abandonne trop aisément. L'amour de la sultane de Valence pour l'amant d'Isabel, Juan Diego Martinez

Garcès de Marsilla, qu'elle fait apporter dans le harem endormi par un narcotique, la vengeance de cette même sultane lorsqu'elle se voit méprisée, les lettres coupables de la mère d'Isabel trouvées par Rodrigue d'Azagra, qui s'en fait un moyen pour épouser la fille et menace de les montrer au mari trompé, sont des ressorts un peu forcés, mais qui amènent des scènes touchantes et dramatiques. La pièce est écrite en prose et en vers. Autant qu'un étranger peut juger du style d'une langue qu'il ne sait jamais dans toutes ses finesses, les vers d'Hartzembusch m'ont paru supérieurs à sa prose. Ils sont libres, francs, animés, variés de coupe, assez sobres de ces amplifications poétiques auxquelles la facilité de leur prosodie entraîne trop souvent les méridionaux. Son dialogue en prose semble imité des drames modernes français et pèche par la lourdeur et l'emphase. *Les Amans de Teruel*, avec tous leurs défauts, sont une œuvre littéraire et bien supérieure à ces traductions arrangées ou dérangées de nos pièces du boulevard qui inondent aujourd'hui les théâtres de la Péninsule. On y sent l'étude des anciennes romances et des maîtres de la scène espagnole, et il serait à désirer que les jeunes poètes d'au-delà des monts entrassent dans cette voie plutôt que de perdre leur temps à mettre d'affreux mélodrames en castillan plus ou moins légitime.

Un *saynète* assez comique suivait la pièce sérieuse. Il s'agissait d'un vieux garçon qui prenait une jolie servante, « pour tout faire, » comme diraient les *Petites Affiches* parisiennes. La drôlesse amenait d'abord, à titre de frère, un grand diable de Valencien haut de six pieds, avec des favoris énormes, une *navaja* démesurée, et pourvu d'une faim insatiable et d'une soif inextinguible; puis un cousin non moins farouche, extrêmement hérissé de tromblons, de pistolets et autres armes destructives, lequel cousin était suivi d'un oncle contrebandier porteur d'un arsenal complet et d'une mine équivalente, le tout à la grande terreur du pauvre vieux, déjà repentant de ses velléités égrillardes. Ces variétés de sacripans étaient rendues par les acteurs avec une vérité et une verve admirables. A la fin survenait un neveu militaire et sage qui délivrait son coquin d'oncle de cette bande de brigands installés chez lui, qui caressaient sa servante tout en buvant son vin, fumaient ses cigarres et mettaient sa maison au pillage. L'oncle promettait de ne se faire servir dorénavant que par de vieux domestiques mâles. Les *saynètes* ressemblent à nos vaudevilles, mais l'intrigue en est

moins compliquée, et souvent ils consistent en quelques scènes détachées, comme les intermèdes des comédies italiennes.

Le spectacle se termina par un *bayle nacional*, exécuté par deux couples de danseurs et de danseuses d'une manière assez satisfaisante. Les danseuses espagnoles, bien qu'elles n'aient pas le fini, la correction précise, l'élévation des danseuses françaises, leur sont, à mon avis, bien supérieures par la grace et le charme; comme elles travaillent peu et ne s'assujettissent pas à ces terribles exercices d'assouplissement qui font ressembler une classe de danse à une salle de torture, elles évitent cette maigreur de cheval entraîné qui donne à nos ballets quelque chose de trop macabre et de trop anatomique; elles conservent les contours et les rondeurs de leur sexe : elles ont l'air de femmes qui dansent et non pas de danseuses, ce qui est bien différent.

Leur manière n'a pas le moindre rapport avec celle de l'école française. Dans celle-ci, l'immobilité et la perpendicularité du buste sont expressément recommandées; le corps ne participe presque pas aux mouvemens des jambes. En Espagne, les pieds quittent à peine la terre, point de ces grands ronds de jambe, de ces écarts qui font ressembler une femme à un compas forcé, et qu'on trouve en Espagne d'une indécence révoltante. C'est le corps qui danse, ce sont les reins qui se cambrent, les flancs qui ploient, la taille qui se tord avec une souplesse d'almée ou de couleuvre. Dans les poses renversées, les épaules de la danseuse vont presque toucher la terre; les bras pâmés et morts ont une flexibilité, une mollesse d'écharpe dénouée; on dirait que les mains peuvent à peine soulever et faire babiller les castagnettes d'ivoire aux cordons tressés d'or, et cependant au moment venu des bonds de jeune jaguar succèdent à cette langueur voluptueuse et prouvent que ces corps doux comme la soie enveloppent des muscles d'acier. Les almées moresques suivent encore aujourd'hui le même système; leur danse consiste dans les ondulations harmonieusement lascives du torse, des hanches et des reins, avec des renversemens de bras au-dessus de la tête. Les traditions arabes se sont conservées dans les pas nationaux, surtout en Andalousie.

Les danseurs espagnols, quoique médiocres, ont un air cavalier, galant et hardi, que je préfère de beaucoup aux graces équivoques et fades des nôtres. Ils n'ont l'air occupés ni d'eux-mêmes ni du public; ils n'ont de regards, de sourires que pour leur danseuse, dont ils paraissent toujours passionnément épris, et qu'ils semblent dis-

posés à défendre contre tous. Ils possèdent une certaine grace féroce, une certaine allure insolemment cambrée qui leur est toute particulière. En essuyant leur fard, ils pourraient faire d'excellens *banderilleros*, et sauter des planches du théâtre sur le sable de l'arène.

La *malagueña*, danse locale de Malaga, est vraiment d'une poésie charmante. Le cavalier paraît d'abord, le *sombrero* sur les yeux, embossé dans sa cape écarlate comme un hidalgo qui se promène et cherche les aventures. La dame entre, drapée dans sa mantille, son éventail à la main, avec les façons d'une femme qui va faire un tour à l'*Alameda*. Le cavalier tâche de voir la figure de cette mystérieuse syrène; mais la coquette manœuvre si bien de l'éventail, l'ouvre et le ferme si à propos, le tourne et le retourne si promptement à la hauteur de son joli visage, que le galant, désappointé, recule de quelques pas et s'avise d'un autre stratagème. Il fait parler des castagnettes sous son manteau. A ce bruit, la dame prête l'oreille; elle sourit, son sein palpite, la pointe de son petit pied de satin marque la mesure malgré elle; elle jette son éventail, sa mantille, et paraît en folle toilette de danseuse, étincelante de paillettes et de clinquans, une rose dans les cheveux, un grand peigne d'écaille sur la tête. Le cavalier se débarrasse de son masque et de sa cape, et tous deux exécutent un pas d'une originalité délicieuse.

En m'en revenant le long de la mer, qui réfléchissait dans son miroir d'acier bruni le pâle visage de la lune, je songeais à ce contraste si frappant de la foule du cirque et de la solitude du théâtre, de cet empressement de la multitude pour le fait brutal et de son indifférence aux spéculations de l'esprit. Poète, je me mis à envier le gladiateur; je regrettai d'avoir quitté l'action pour la rêverie. La veille, au même théâtre, l'on avait joué une pièce de Lope de Vega qui n'avait pas attiré plus de monde que l'œuvre du jeune écrivain : ainsi le génie antique et le talent moderne ne valent pas un coup d'épée de Montès!

Les autres théâtres d'Espagne ne sont d'ailleurs guère plus suivis que celui de Malaga, pas même le théâtre *del Principe* de Madrid, où se trouve cependant un bien grand acteur, Julian Romea, et une excellente actrice, Matilde Diez. L'antique veine dramatique espagnole semble être tarie sans retour, et pourtant jamais fleuve n'a coulé à plus larges flots dans un lit plus vaste; jamais il n'y eut fécondité plus prodigieuse, plus inépuisable. Nos vaudevillistes les plus abondans sont encore loin de Lope de Vega, qui n'avait pas de col-

laborateurs, et dont les œuvres sont si nombreuses, qu'on n'en sait pas le chiffre exact et qu'il en existe à peine un exemplaire complet. Calderon de la Barca, sans compter ses comédies de cape et d'épée, où il n'a pas de rival, a fait des multitudes d'*autos sacramentales*, espèces de mystères catholiques où la profondeur bizarre de la pensée, la singularité de conception, s'unissent à une poésie enchanteresse et de l'élégance la plus fleurie. Il faudrait des catalogues in-folio pour désigner seulement par leurs titres les pièces de Lope de Rueda, de Montalban, de Guevara, de Quevedo, de Tirso, de Rojas, de Moreto, de Guilhen de Castro, de Diamante et de tant d'autres. Ce qui s'est écrit de pièces de théâtre en Espagne pendant le XVIe et le XVIIe siècle dépasse l'imagination; autant vaudrait compter les feuilles des forêts et les grains de sable de la mer : elles sont presque toutes en vers de huit pieds mêlés d'assonances, imprimées en deux colonnes in-quarto, sur papier à chandelle, avec une grossière gravure au frontispice, et forment des cahiers de six à huit feuilles. Les boutiques de librairie en regorgent; on en voit des milliers suspendues pêle-mêle au milieu des romances et des légendes versifiées des étalagistes en plein vent; l'on pourrait sans exagération appliquer à la plupart des auteurs dramatiques espagnols l'épigramme faite sur un poète romain trop fécond, que l'on brûla après sa mort sur un bûcher formé de ses propres œuvres. C'est une fertilité d'invention, une abondance d'évènemens, une complication d'intrigues dont on ne peut se faire une idée. Les Espagnols, bien avant Shakespeare, ont inventé le drame; leur théâtre est romantique dans toute l'acception du mot; à part quelques puérilités d'érudition, leurs pièces ne relèvent ni des Grecs ni des Latins, et, comme le dit Lope de Vega dans son *Arte nuevo de hacer comedias en este tiempo :*

> ... Quando he de escribir una comedia,
> Encierro los preceptos con seis llaves.

Les auteurs dramatiques espagnols ne paraissent pas s'être beaucoup préoccupés de la peinture des caractères, bien que l'on trouve à chaque scène des traits d'observation très piquans et très fins; l'homme n'y est pas étudié philosophiquement, et l'on ne rencontre guère dans leurs drames de ces figures épisodiques si fréquentes dans le grand tragique anglais, silhouettes découpées sur le vif, qui ne concourent qu'indirectement à l'action, et n'ont d'autre but que

de représenter une facette de l'ame humaine, une individualité originale, ou de refléter la pensée du poète. Chez eux, l'auteur laisse rarement apercévoir sa personnalité, excepté à la fin du drame, quand il demande pardon de ses fautes au public.

Le principal mobile des pièces espagnoles est le point d'honneur :

> Los casos de la honra son mejores,
> Porque mueven con fuerza a toda gente,
> Con ellos las acciones virtuosas
> Que la virtud es donde quiera amada,

dit encore Lope de Vega, qui s'y connaissait et qui ne se fit pas faute de suivre son précepte. Le point d'honneur jouait dans les comédies espagnoles le rôle de la fatalité dans les tragédies grecques. Ses lois inflexibles, ses nécessités cruelles, faisaient naître aisément des scènes dramatiques et d'un haut intérêt. *El pundonor*, espèce de religion chevaleresque avec sa jurisprudence, ses subtilités et ses raffinemens, est bien supérieur à l'Ἀναγκὴ, à la fatalité antique, dont les coups aveugles tombent au hasard sur les coupables et sur les innocens. L'on est souvent révolté, en lisant les tragiques grecs, de la situation du héros, également criminel s'il agit ou s'il n'agit pas; le point d'honneur castillan est toujours parfaitement logique et d'accord avec lui-même. Il n'est d'ailleurs que l'exagération de toutes les vertus humaines poussées au dernier degré de susceptibilité. Dans ses fureurs les plus horribles, dans ses vengeances les plus atroces, le héros garde une attitude noble et solennelle. C'est toujours au nom de la loyauté, de la foi conjugale, du respect des aïeux, de l'intégrité du blason, qu'il tire du fourreau sa grande épée à coquille de fer, souvent contre ceux qu'il aime de toute son ame, et qu'une nécessité impérieuse l'oblige d'immoler. De la lutte des passions aux prises avec le point d'honneur résulte l'intérêt de la plupart des pièces de l'ancien théâtre espagnol, intérêt profond, sympathique, vivement senti par les spectateurs, qui, dans la même situation, n'eussent pas agi autrement que le personnage. Avec une donnée si fertile, si profondément dans les mœurs de l'époque, il ne faut pas s'étonner de la facilité prodigieuse des anciens dramaturges de la Péninsule. Une autre source non moins abondante d'intérêt, ce sont les actions vertueuses, les dévouemens chevaleresques, les renonciations sublimes, les fidélités inaltérables, les passions sur-

humaines, les délicatesses idéales résistant aux intrigues les mieux ourdies, aux embûches les plus compliquées. Dans ce cas, le poète semble avoir pour but de proposer aux spectateurs un modèle achevé de la perfection humaine. Tout ce qu'il peut trouver de qualités, il l'entasse sur la tête de son prince ou de sa princesse; il les fait plus soucieux de leur pureté que la blanche hermine, qui aime mieux mourir que d'avoir une tache sur sa fourrure de neige.

Un profond sentiment du catholicisme et des mœurs féodales respire dans tout ce théâtre, vraiment national d'origine, de fond et de forme. La division en trois journées, suivie par les auteurs espagnols, est assurément la plus raisonnable et la plus logique. L'exposition, le nœud et le dénouement, telle est la distribution naturelle de toute action dramatique bien entendue, et nous ferions bien de l'adopter, au lieu de l'antique coupe en cinq actes, dont deux sont si souvent inutiles, le second et le quatrième.

Il ne faudrait pas cependant s'imaginer que les anciennes pièces espagnoles fussent exclusivement sublimes. Le grotesque, cet élément indispensable de l'art du moyen-âge, s'y glisse sous la forme du *gracioso* et du *bobo* (niais), qui égaie le sérieux de l'action par des plaisanteries et des jeux de mots plus ou moins hasardés, et produit, à côté du héros, l'effet de ces nains difformes, à pourpoint bariolé, jouant avec des lévriers plus grands qu'eux, qu'on voit figurer auprès de quelque roi ou de quelque prince dans les vieux portraits des galeries.

Moratin, l'auteur du *Si delas Niñas*, de *El Cafe*, dont on peut voir le tombeau au Père-Lachaise de Paris, est le dernier reflet de l'art dramatique espagnol, comme le vieux peintre Goya, mort à Bordeaux en 1826, a été le dernier descendant reconnaissable encore du grand Velasquez.

Maintenant on ne représente plus guère sur les théâtres d'Espagne que des traductions de mélodrames et de vaudevilles français. A Jaën, au cœur de l'Andalousie, on joue *le Sonneur de Saint-Paul;* à Cadix, à deux pas de l'Afrique, *le Gamin de Paris*. Les *saynetes*, autrefois si gais, si originaux, d'une si haute saveur locale, ne sont plus que des imitations empruntées au répertoire du théâtre des Variétés. Sans parler de don Martinez de la Rosa, de don Antonio Gil y Zarate, qui appartiennent déjà à une époque moins récente, la Péninsule compte cependant plusieurs jeunes gens de talent et d'espérance; mais l'attention publique, en Espagne comme en France, est

détournée par la gravité des évènemens. Hartzembusch, l'auteur des *Amans de Teruel;* Castro y Orozco, à qui l'on doit *Fray Luis de Leon, ou le Siècle et le Monde;* Sorilla, qui a fait représenter avec succès le drame *el Rey y el Zapatero;* Breton de los Herreros, le duc de Rivas, Larra, qui s'est tué par amour; Espronceda, dont les journaux viennent d'annoncer la mort, et qui portait dans ses compositions une énergie passionnée et farouche, quelquefois digne de Byron, son modèle, sont, — hélas! pour les deux derniers il faut dire étaient, — des littérateurs pleins de mérite, des poètes ingénieux, élégans et faciles, qui pourraient prendre place à côté des anciens maîtres, s'il ne leur manquait ce qui nous manque à tous, la certitude, un point de départ assuré, un fonds d'idées communes avec le public. Le point d'honneur et l'héroïsme des vieilles pièces n'est plus compris ou semble ridicule, et la croyance moderne n'est pas encore assez formulée pour que les poètes puissent la traduire.

Il ne faut donc pas trop blâmer la foule qui, en attendant, envahit le cirque et va chercher les émotions où elles se trouvent; après tout, ce n'est pas la faute du peuple si les théâtres ne sont pas plus attrayans; tant pis pour nous, poètes, si nous nous laissons vaincre par les gladiateurs. En somme, il est plus sain pour l'esprit et le cœur de voir un homme de courage tuer une bête féroce en face du ciel que d'entendre un histrion sans talent chanter un vaudeville obscène, ou débiter de la littérature frelatée devant une rampe fumeuse.

THÉOPHILE GAUTIER.

JOB ET JO-UENN.

A MON AMI ADOLPHE DITTMER.

I.

O douce voix de la faiblesse,
Comme au cœur le plus dur vous entrez sans effort!
Honte à qui vous entend et lâchement s'endort!
Pour l'enfance pitié! pitié pour la vieillesse!
Le fort cache souvent l'épine qui le blesse;
Hélas! pitié pour le plus fort!

— « Vous étiez sans pain, sans asile,
« Quand sur la rue on vous a pris;
« A toutes les lois indocile,
« Que faisiez-vous seul à Paris?

— « Hélas! je cherchais de l'ouvrage!
« Pars, Job, m'avait dit un ancien;

« Avec des bras et du courage
« On ne manque jamais de rien.

« Mais la misère est la plus forte.
« Que ne suis-je en notre maison !..
— « Vous mendîez de porte en porte,
« Et vous méritez la prison. »

Ah ! juge, voyez cet œil cave
Et ce front de pâleur couvert :
Si jeune avec un teint si have !
L'innocent, comme il a souffert !

Quoi ! la pauvreté, c'est un crime !
Loi sans cœur, fille de l'argent !
Ce qu'il faut plaindre, on le réprime;
Le malfaiteur vaut l'indigent.

Ce corps épuisé par le jeûne
Vous a laissé voir tous ses maux,
Sondez aussi cette ame jeune,
Prête à s'ouvrir dans les sanglots.

O discours vrais et pleins de charmes !
Croyance, bonne foi, candeur
Qui des yeux fait jaillir les larmes,
Germer la pitié dans le cœur !

— « Parlez, Job ! Par un soir d'automne
« Quand vous erriez sur le pavé,
« En secret demandant l'aumône,
« Sous vos habits qu'a-t-on trouvé ?

— « *De l'Ouvrier dans la misère*
« C'était *le Guide et le Devoir;*
« Monsieur, c'était une prière
« Que je lisais matin et soir. »

II.

O douce voix de la faiblesse,
Comme au cœur le plus dur vous entrez sans effort!
Honte à qui vous entend et lâchement s'endort!
Pour l'enfance pitié! Pitié pour la vieillesse!
Le fort cache souvent l'épine qui le blesse.
Hélas! pitié pour le plus fort!

Au seuil d'un cachot d'Italie,
Sur un marbre j'ai vu la Mère-de-Douleurs;
J'ai vu son beau visage inondé de ses pleurs;
Elle ouvrait aux passans une main qui supplie,
Et sa bouche disait avec mélancolie :
Ayez pitié de leurs malheurs!

Pour tous ceux que leur sort enlace,
Pitié! cœurs sans espoir, corps usés de travaux,
Tous pareils en misère à ces pauvres chevaux,
Qui, sous l'équarrisseur, mornes, la tête basse,
Attendent qu'on leur donne enfin le coup de grace,
Signal de l'éternel repos.

III.

Le voilà couché dans la rue,
Jô-uenn, le noble et bon cheval!
A l'entour le peuple se rue,
Un peuple stupide et brutal.

Le mors a déchiré sa bouche,
Le brancard écorché ses reins,
Plaie où vient bourdonner la mouche;
Les enfans arrachent ses crins.

Las! Jô-uenn, toi qui sur la lande,
Du point du jour à son déclin,
Tondais les pousses de lavande,
Près de ta mère heureux poulain!

Et quand Mélen, ton jeune garde,
Couché sous un genêt fleuri,
Te jouait un air de bombarde,
Tu bondissais comme un cabri.

Mais passe un jour dans ce domaine
Un Normand, effroi des troupeaux;
Et jusqu'à Paris on t'emmène,
Paris, cet enfer des chevaux.

Adieu la lande! adieu la grève!
Les prés où l'on broute au hasard!
Tu resteras sans paix ni trève
Dans les tenailles d'un brancard.

Hélas! sans paix et sans relâche,
Bien d'autres malheureux, crois-moi,
Comme toi vivent à la tâche,
Au travail meurent comme toi...

Mais, chut! l'heure de l'agonie
Soulève et fait battre son flanc :
Jô-uenn, ta souffrance est finie!
Dors, Jô-uenn, le bon cheval blanc!

Pourtant une rumeur confuse
Éveille encor l'agonisant,
L'air lointain d'une cornemuse
De quelque noce d'artisan.

A cette voix, la pauvre bête
Tente un mouvement convulsif;
Puis, laissant retomber sa tête,
Ferme son œil doux et pensif.

Pour tous ceux que leur sort enlace,
Pitié! cœurs sans espoir, corps usés de travaux,
Tous pareils en misère à ces pauvres chevaux,
Qui, sous l'équarrisseur, mornes, la tête basse,
Attendent qu'on leur donne enfin le coup de grace,
Signal de l'éternel repos.

A. Brizeux.

LA

DOMINATION ANGLAISE

DANS L'HINDOUSTAN.

IMPRESSIONS D'UN VOYAGEUR.[1]

Des voyageurs prévenus répètent chaque jour que le jong de l'Angleterre est un bienfait pour les populations de l'Hindoustan. Depuis plus d'un siècle que les Anglais exploitent seuls cette immense contrée, jadis si riche et toujours fertile, ils ont sans doute modifié d'une manière sensible l'état moral et physique des cent trente millions d'habitans qu'ils ont été appelés à gouverner. L'Angleterre, si avancée dans les arts, les sciences, le commerce, l'agriculture, l'industrie, n'aura certainement pas manqué d'en faire partager les avantages à ses colonies de l'Inde, pour lesquelles elle est animée

(1) Ces impressions s'écartent un peu de l'idée qu'on se fait généralement de l'Inde anglaise, comme de l'opinion exprimée à diverses reprises dans la *Revue*, en ce qui touche la politique de l'Angleterre vis-à-vis de l'Hindoustan. Nous n'en avons pas moins cru devoir les accueillir à titre de renseignemens puisés sur les lieux mêmes, pendant un long séjour, par un homme grave et consciencieux.

d'une si vive sollicitude. Voyons à quoi se réduisent à cet égard les bienfaits qu'elles lui doivent.

Si l'on jette les yeux sur une carte de l'Hindoustan, il est aisé de reconnaître combien était vaste ce qu'on appelait communément *l'empire du grand Mogol.* Je l'ai récemment parcouru à cheval dans tous les sens, du nord au sud, de l'est à l'ouest; j'ai remonté ses plus grands fleuves depuis leur embouchure jusqu'à leur source; j'ai visité les villes et les villages, reconnu les produits du sol, observé l'état de civilisation, la condition des castes depuis les plus élevées jusqu'aux plus basses, sans oublier leurs lois, leurs mœurs, les traditions, qui ont tant d'influence sur la manière d'être des individus. Dans cette vaste étendue de pays, les terres sont généralement très fertiles, et quelques-unes, par exemple toutes celles du Bengale, surpassent en fécondité la vallée du Nil, non-seulement à raison de l'abondance du riz, du froment, du coton, et de toutes les autres choses nécessaires à la vie, mais aussi par ces productions si importantes que l'Égypte connaît à peine, telles que la soie, le sucre, l'indigo, etc. En considérant cette abondance et cette richesse de produits, j'ai été frappé et on ne peut plus surpris de la misère affreuse dans laquelle sont plongés les trois quarts des indigènes. Une contrée où les mères sont souvent forcées de vendre leurs filles pour se procurer un peu de pain est-elle une contrée heureuse? Là où l'esclavage existe encore (1), la civilisation a-t-elle fait quelques progrès? car, quoique l'esclavage soit prohibé dans les possessions anglaises, il y existe cependant de fait; il n'est pas de jour où l'on ne fasse quelqu'une de ces ventes qui, sans être entièrement publiques, peuvent cependant être considérées comme telles. Pourtant cette espèce de servage, à quelques exceptions près, est encore préférable à la liberté dont jouissent des milliers d'infortunés errans autour des villages, le

(1) En 1837, pendant que j'étais à Calcutta, occupant une maison dans la rue Chitpodrad, à côté d'une famille mongole, une jeune femme, qui s'était échappée de la maison voisine, en passant sur les saillies que formaient les pierres du mur du premier étage, se présenta tout à coup à ma croisée, les mains jointes, les yeux égarés. Aussitôt qu'elle eut pénétré dans ma chambre, elle saisit mes pieds, qu'elle tenait étroitement embrassés, refusant de se lever jusqu'à ce que je lui promisse ma protection. Elle avait au cou les marques d'une chaîne; sa bouche était saignante; un coup qu'elle venait de recevoir lui avait brisé les trois dents de devant. Elle me raconta qu'elle vivait chez cette famille mongole depuis trois ans avec d'autres esclaves, qu'elles étaient presque toujours enchaînées, surchargées de travail et maltraitées. Je fis prévenir la police, qui la mena devant le magistrat, chez lequel elle fit sa déposition. Le Mongol ne fut pas puni.

long des fleuves, dans les *séraï* (1), sur les voies publiques, mendiant une poignée de *soudji* (2), quelques grains de maïs, ou bien les restes du repas du voyageur que des chiens viennent leur disputer. Couverts de haillons et de vermine, souvent entièrement nus, les joues creuses, les yeux hagards, les pommettes saillantes, les dents allongées, les genoux plus volumineux que les cuisses, ces squelettes ambulans ont tout juste assez de vie pour soutenir leur structure presque tout osseuse. Leur cri de détresse est : *Boukha marta sahéb, kangal mahatadje ka pét kali hai*; « oh! monsieur, je meurs de faim; le ventre du misérable, de l'infortuné, est vide. » Hélas! leur physionomie ne montre que trop la vérité de leurs paroles. On voit le long du Gange, entre Coholgonde et Monghyr, des femmes, des vieillards, des enfans, sortir nus du creux des rochers, courant après les bateaux pour obtenir une poignée de riz, qui souvent leur est refusée. Dans une contrée qu'Aurengzèb appelait le *paradis des régions*, que de misère! J'ai vu les pauvres fellahs de l'Égypte, je connais les durs traitemens qu'on leur fait éprouver, et je préférerais néanmoins leur condition à celle des mendians hindous connus sous le nom de *rayots*. Les Anglais, si humains et si généreux pour tout ce qui tient à la famille et à la patrie, oublient malheureusement trop, du moins dans l'Hindoustan, qu'il y a des êtres qui souffrent au sein des pays soumis à leur domination. Croient-ils donc qu'un musulman hindou, un bouddhiste, sont insensibles aux tiraillemens de la faim et aux vicissitudes atmosphériques? La différence de croyance sépare-t-elle ces malheureux de l'humanité? Les chiens et les chevaux des conquérans trouvent un abri et ont des alimens; lorsqu'ils sont malades, ils ont droit à des médicamens et au repos. On ne pourrait en dire autant d'un quart de la population hindoue.

Je ne confonds pas les mendians dont je viens de parler avec les fakirs : ceux-ci peuvent se soumettre volontairement à de cruelles épreuves; mais, quand la nature commande en maître, ils trouvent toujours moyen de satisfaire les besoins les plus pressans, leur caractère religieux les faisant bien accueillir ou craindre de leurs compatriotes. Il n'en est pas de même des infortunés *rayots*. A quelle caste appartiennent-ils généralement? Souvent à la plus utile, à celle des *soudras*. Une épidémie, une inondation, une sécheresse, ou bien les poursuites trop vives du *zemindar* (fermier de la compagnie), les

(1) Caravansérails.
(2) Farine de maïs.

ont exilés des champs de leurs aïeux, et ils courent les campagnes et les villes. Chassés comme étrangers, *purdessis*, poussés par les tourmens de la faim, ne pouvant trouver d'ouvrage, ils se livrent au vol et au brigandage; contraste bien frappant avec leurs maîtres, qui meurent presque tous de bonne heure des effets d'une alimentation trop riche et de l'abus des boissons alcooliques. — *Sahéb logue dén bheur khaté pité hain, kalla admi ghom aour boukh khata hai.* « L'homme blanc, disent-ils, mange et boit le jour entier, l'homme noir dévore sa faim avec sa honte. »

Si l'on pénètre dans les demeures de ces hommes si utiles et si laborieux, quel séjour! Une hutte de boue; pour tout meuble, un *tcharpaï* (lit de cordes tressées avec des herbes), une natte grossière, quelques écuelles en bois, rarement en cuivre; pour tout vêtement, un *langouti* (petit chiffon pour cacher les parties sexuelles), un linge grossier destiné à abriter leur tête contre un soleil de 50 à 60 degrés centigrades; une couverture de laine noire pour l'hiver (*kamli*). Ils n'ont le plus souvent d'autre nourriture que de la farine délayée dans de l'eau froide, et dont, faute de sel, ils cherchent à corriger la fadeur par des pimens. Autour d'eux, les champs sont couverts d'indigo, de tabac, d'opium, de coton, d'huile de ricin, et de toute espèce de céréales; mais, faute d'avances, ils sont à la merci des *zemindars*, qui, leur fournissant le bétail ainsi que tous les instrumens aratoires, exploitent ensuite ces malheureux comme des serfs. A quoi attribuer tant de misères? Est-ce au manque de terres? Non, car il y a des provinces entières qui restent incultes. Est-ce que le gouvernement anglo-hindou est plus oppressif pour les masses que les princes indigènes? Non, sans doute; mais ce gouvernement veut l'impôt, qui est demeuré à peu près tel qu'il était sous Akber pour chaque produit du sol. On n'a pas égard aux sécheresses et aux famines devenues si communes dans certaines provinces par le défaut de puits et de canaux. Trompé dans son espoir, le cultivateur n'a pas les ressources qu'offraient, sous les empereurs, les travaux publics, ainsi que les manufactures indigènes, qui occupaient tant de bras; ces manufactures ont été détruites, afin d'éviter une concurrence fâcheuse pour celles de la métropole. La culture forcée de l'opium, si nuisible au sol, si peu profitable au cultivateur, envahit des royaumes entiers et tous les meilleurs terrains, ceux qui produiraient des plantes utiles à l'homme. Le monopole du sel, principalement à charge à la masse de la population, qui en consomme une grande quantité à cause de sa nourriture toute végétale, est un des plus

odieux et des plus tyranniques pour les malheureux Hindous. Tous les petits princes dont les états ont été morcelés et les trésors épuisés se sont vus forcés de renvoyer une foule de serviteurs qu'ils occupaient autrefois. Ces grands fleuves qui, au moyen de canaux, de dérivations, pourraient fertiliser d'immenses régions, vont perdre inutilement leurs eaux dans la mer ou les sables. Depuis plus d'un siècle que les Anglais possèdent ce beau pays, qu'ils ont peu fait pour le bonheur du peuple! Est-ce en multipliant les boutiques d'opium et de marchands de vin jusque dans le moindre village, qu'ils ont pu améliorer l'état moral des individus? L'Inde n'a guère servi qu'à alimenter les fabriques de l'Angleterre, à recevoir ses exportations en hommes comme en marchandises, à enrichir de ses trésors les employés de la compagnie. C'est même à la compagnie principalement que la conquête est profitable. Les avantages que peut en retirer la métropole paraîtront bien minimes, si l'on songe à l'étendue et à la qualité du sol, à ses produits et à sa population. En supposant que la race hindoue ou musulmane consommât par individu, en marchandises anglaises, un dixième seulement de ce que consomme un *settler* de la Nouvelle-Galles du Sud ou un Européen de l'Hindoustan, l'Inde seule produirait pour les douanes de la métropole un revenu de plus de 800 millions de francs. Manchester, Birmingham, Liverpool et toutes les cités manufacturières de la Grande-Bretagne n'auraient jamais trop de bras pour suffire à tant de besoins. Malheureusement pour l'Angleterre, il n'en est pas ainsi. Les draps et les armes ne trouvent d'écoulement que parmi les cent mille Anglais disséminés sur la presqu'île gangétique, et dans l'armée de deux cent vingt mille cypaies qui forme la principale force militaire de la compagnie. Pour les boissons alcooliques, le sucre, thé, café, conserves alimentaires, quincaillerie, coutellerie, objets de luxe, etc., ce sont les Anglais seuls qui en usent, et l'Amérique est encore là pour faire une concurrence fâcheuse à la métropole. Les articles de chaussure et de sellerie sont préparés et travaillés dans le pays. Les indigènes les plus aisés achètent seuls des étoffes de coton; la classe moyenne préfère les *doutti* (1) et les *doupatta* (2) grossiers fabriqués dans la contrée. Les *radjas*, les *naouabs*, font venir pour eux et leur harem, de Delhi, de Bénarès, de Gouzerat, des étoffes d'or, d'argent et de soie, qu'on n'a pas encore essayé d'imiter en Europe.

(1) Pièce de toile qui sert à l'habillement des Hindous.

(2) Pièce d'étoffe dont s'enveloppent les femmes hindoues.

Amrutsir, Kaschemir, Loudiana, leur fournissent les châles nécessaires dans la saison froide. La France envoie les objets de mode et de fantaisie, ainsi que ses vins fins et ses eaux-de-vie. Genève fournit son horlogerie. On le voit, le commerce de ce vaste empire n'est pas aussi profitable à l'industrie anglaise qu'on pourrait d'abord être porté à le croire. L'Hindou a peu de besoins; quelle que soit l'augmentation de sa fortune, ses dépenses restent à peu près les mêmes. Ses goûts sont en tout opposés à ceux des nations civilisées de l'Occident. Il n'y a que les *omrav* (nobles) qui se montrent fastueux et prodigues; mais c'est en femmes, en chevaux, en éléphans, en esclaves, qu'ils dissipent leur argent. A peine trouve-t-on chez eux quelques tableaux, quelques armes d'Europe, quelques objets de luxe insignifians. Quant aux clans montagnards situés sur les flancs méridionaux des Himalayas, on ne voit chez eux aucun article d'origine anglaise.

L'Inde, qui autrefois recevait de l'Europe les métaux précieux en échange de marchandises, est maintenant obligée d'en fournir continuellement. On sait qu'une partie considérable de l'argent qui, sorti des mines de l'Amérique, était emporté en Asie par diverses routes, arrivait dans l'Hindoustan. D'un autre côté, une multitude de navires indiens, hollandais, anglais ou portugais, allaient tous les ans porter des produits de l'Hindoustan au Pégou, à Tanasserim, Siam, Ceylan, Achem, Macassar, aux Maldives, à Mozambique, etc. Ils rapportaient aussi dans l'Inde beaucoup d'or tiré de ces divers pays. Une partie de l'argent que les Hollandais rapportaient du Japon venait tôt ou tard se vendre dans l'Hindoustan et n'en sortait plus guère; car, bien que ce pays eût besoin de cuivre, de girofle, de muscade, de cannelle, que les Hollandais lui expédiaient du Japon, des Moluques, de Ceylan et d'Europe, et quoique l'Angleterre lui fournît du plomb, la France des écarlates, la Perse et l'Arabie des chevaux, la Chine du musc et de la vaisselle, les îles de Bahrem des perles, le Caboul des fruits, etc., les métaux précieux n'en restaient pas moins dans le pays, parce que les négocians recevaient en échange des marchandises, y trouvant mieux leur compte qu'à remporter de l'argent. L'Hindoustan était devenu ainsi comme un abîme où venait s'engloutir une grande partie de l'or de l'Europe et de l'Asie. L'Angleterre a trouvé moyen d'épuiser cette mine si féconde sans en employer la moindre partie en monumens ou en objets d'utilité publique. Tout ce que l'Inde possède en ce genre remonte à ses princes indigènes; la compagnie n'a pas ouvert un puits, creusé un

étang, coupé un canal, bâti un pont, si ce n'est pour le passage des troupes; encore c'est ordinairement un ouvrage si éphémère, que l'année suivante il faut remettre la main à l'œuvre. Les travaux des Hindous, comme ceux des Romains, étaient gigantesques et semblaient faits pour l'éternité; ceux des Anglais portent un cachet de mesquinerie presque général; les seules routes qu'on ait tracées sont celles de Bombay et de Calcutta, qui viennent se joindre à Dehli; elles sont impraticables pour les voitures dans la saison des pluies, parce qu'elles ne sont ferrées qu'en partie.

Quant à ces écoles anglaises établies à Calcutta, Madras, Bombay, Agra, Dehli, Benarès, où les fils des *babous* (riches hindous) et des *sercars* (courtiers) envoient seuls leurs enfans, elles sont ordinairement plus nuisibles qu'utiles et ne servent qu'à former des écrivains pour les bureaux et cours de justice, ou des pédans qui deviennent une plaie pour leurs compatriotes. Les élémens d'instruction qu'on y enseigne sont la grammaire, le latin et une géographie tronquée. A quoi ont abouti toutes ces missions, ces écoles anabaptistes, luthériennes ou catholiques? Uniquement à faire connaître leur impuissance. Ce n'est qu'après avoir amélioré la position physique de l'individu qu'on devrait s'occuper de sa position morale; l'homme qui a faim, qui a froid, qui souffre, réclame avant tout des alimens, des vêtemens, ou les moyens de s'en procurer. Dans une contrée où il y a tant de malheureux, on chercherait en vain un seul hôpital civil, un seul bureau de bienfaisance; il n'y a que les soldats et les employés du gouvernement qui aient droit à sa charité ou à ses bienfaits. L'influence tant vantée des missions est nulle; elles n'ont d'autres prosélytes que des enfans sans parens que les missionnaires achètent en bas âge, et qui plus tard retournent tous à la religion de leurs compatriotes. Il faut le dire aussi, les sectateurs du Christ ne sont guère plus charitables, plus humbles, que les disciples de Brahma, de Confucius ou de Mahomet? A quoi bon prêcher l'abstinence à des hommes dont les pénitences sont si terribles qu'elles auraient peut-être effrayé nos premiers martyrs? Sont-ils bien venus à prêcher l'humilité à de pareils hommes, ceux à qui il faut des palais, des palanquins, des voitures et de nombreux domestiques? J'ai assisté au service divin dans les temples de Sérampour, de Benarès, de Loudiana, de Delhi, de Simlah; il n'y avait là aucune oreille hindoue pour recueillir la parole du Seigneur, aucune voix pour interrompre celle de l'officiant, si ce n'est l'écho de ces voûtes. On prêchait dans le désert.

Si l'on voulait que les missions religieuses étendissent et consolidassent leur influence dans le pays, il faudrait que le gouvernement anglo-hindou se montrât moins pénétré de l'importance de la mythologie brahminique. Il serait mal sans doute de heurter les préjugés religieux de ces nations, ou de les combattre à la manière du clergé catholique espagnol dans ses possessions des Indes et de l'Amérique; mais on pourrait se montrer tolérant, sans paraître partager, comme on le fait, toutes les superstitions qui arrêtent dans son développement la société hindoue. Durant les fêtes de la *Dourga* et de *Kali*, les canons du fort William ne cessent de tonner en l'honneur de ces deux déesses. A la fête de la Kali surtout, le fanatisme religieux s'abandonne aux plus cruelles et aux plus dégoûtantes folies dans les processions publiques, qui se font alors au son des instrumens; les uns, couverts de vêtemens où le sang ruisselle, paraissent à ces processions la langue percée d'une broche; d'autres ont les paupières recouvertes d'hameçons, ou bien ils passent, en plusieurs parties de leur corps, des bambous flexibles entre la peau et la chair. Ces cérémonies ont quelque chose de plus révoltant que celle du *satti* même (1). Est-ce qu'un gouvernement chrétien devrait, comme les brahmes, exploiter la crédulité des pauvres Hindous, et vivre aux dépens de la pagode de Jaguernat? Devrait-il prélever un impôt d'une roupie sur tout individu qui se baigne au confluent du Gange et de la Djoumna, ou à Hurdouor, à une certaine époque de l'année?

Les Européens jugent trop souvent de l'état actuel de l'Hindoustan d'après les villes maritimes, telles que Madras, Bombay et Calcutta, villes qui ont à elles seules le monopole du commerce de toute la presqu'île aussi bien que du golfe Persique et de la mer Rouge. Ces villes sont les seules précisément où se soient concentrées les richesses et l'aisance. Mais peut-on comparer les habitans de ces cités opulentes aux populations répandues dans tant de royaumes, de villes et de villages? Si, en se reportant vers le passé, on erre au milieu des dunes solitaires où s'élevaient autrefois des capitales florissantes, quel changement! Que sont devenus les trésors de Golconde et de Bejdapour? Ces cités ont-elles été frappées de la peste? Visitons Dakka sur le Brahmapoutra; cherchons ces fabriques où se tissaient les mousselines délicates qui, par leur cherté, étaient réservées à la parure des reines ou des sultanes. Ses ateliers sont détruits; nous ne rencontrons plus que quelque malheureux tisserand travaillant au

(1) Cérémonie où la femme se brûlait sur le corps de son mari.

milieu des décombres et des jardins qui occupent l'emplacement de l'ancienne capitale du Bengale : là où vivaient autrefois deux cent mille ames, à peine en compterait-on quinze mille. Traversons tout ce Djessore où des milliers de rivières fertilisent sans cesse des terres si riches en indigo. Dans ce petit delta du Gange, il se commet plus d'abus tyranniques, plus d'actions déshonorantes que dans les quatre présidences réunies? Là l'Européen, le cultivateur d'indigo, peut s'emparer du champ de son voisin, couper la plante à sa maturité, et profiter impunément des travaux et des sueurs du malheureux Hindou, pourvu qu'il ait plus d'argent que lui pour acheter de faux témoins. Un faux témoignage se vend généralement trois à quatre roupies.

Prenons le Bagarapty et remontons le Gange jusqu'à Radjemahal; une forêt de bambous a remplacé la grande ville; le palais du prince était assis sur le rivage, le fleuve en a englouti la moitié. Il restait encore quelques appartemens de marbre couverts d'inscriptions arabes en lettres d'or : on vient d'en mutiler les restes, afin d'orner la demeure du *civilian* (employé civil) et du marchand. Plus loin, Monghyr, situé aussi au pied des montagnes, dans une position magnifique, n'a plus qu'une misérable population de forgerons, d'armuriers et de pêcheurs vivant sur une plage sablonneuse, dans de mauvaises huttes. Le fort est occupé par des invalides. Sur l'emplacement de l'ancienne ville sont des jardins et quelques villas de *civilians*. Laissons Patna, Ghazipour, Bénarès, qui ont déjà perdu beaucoup de leur splendeur primitive. Détournons nos yeux de cette superbe forteresse hindoue, *Chounarghar;* là gémit une héroïne, une princesse musulmane, la reine de Lacknao, qu'on a violemment arrachée de son trône. Amarrons un instant notre *houlack* (bateau indien) à cette colonne renversée, au confluent du Gange et de la Djoumna; nous voici dans la cité de Dieu, *Allâhabad*, la capitale du Bandelkand. Le fort, un des plus beaux et des plus considérables de l'Inde, est encore parfaitement bien conservé; mais où est la ville? Nous passons toujours au milieu des *benglas* (maisons européennes avec jardin), qui occupent une étendue de près de deux milles. Ce petit village de *banians* (marchands hindous), où l'on ne voit que marchandises anglaises, c'est *Kidgunge*, devant qui s'est effacée la vieille cité; le *châok* ou marché est tout ce qui en reste. Mais quel est ce camp? quels sont ces hommes portant costumes et physionomies étrangères? Ce sont des Maharrates, les serviteurs de la régente de Goualior, la *Badja-Bhaï*, qu'on retient injustement prisonnière. Le mué-

zim appelle les fidèles à la prière, du haut d'une tour en ruine; cette tour est le dernier débris qui soit resté debout de la superbe mosquée *Djumna-Mesdjid;* tous ces fragmens, ces colonnes mutilées gisant dans les eaux du fleuve, lui appartenaient jadis. Pour un millier de roupies, on aurait pu cependant opposer une digue à la Djoumna, et conserver un chef-d'œuvre d'architecture musulmane.

Quittons ces décombres; peut-être serons-nous plus heureux dans nos autres excursions. Cet homme à la mise simple, au port noble et majestueux, qui s'avance vers nous, c'est un prince hindou, le radja de Pouna, naguère riche et puissant, maintenant pauvre et malheureux. On lui a pris ses trésors, on l'a chassé de ses états au mépris des traités sanctionnés par le parlement; il a honte de ne pouvoir nous offrir le *khillat* (habit de cérémonie que donnent les radjas et les naouabs). Voici le *schaa-zade* (fils d'empereur), auquel l'agent anglais vient de permettre de faire une promenade sur la Djoumna. Ce dernier rejeton de ces rois qui s'intitulaient les conquérans du monde est pensionné, nourri, habillé par les fils de ces marchands qui mendièrent autrefois de ses aïeux un coin de terre au fond de leurs provinces les plus reculées. Depuis la conquête anglaise, tous ces rois de l'Hindoustan sont réduits à un état de pénurie extrême. La compagnie a dissipé leurs richesses, envahi leur territoire, et forcé les héritiers légitimes à quitter le trône pour mettre à leur place des créatures qu'elle oblige, pour ainsi dire, à opprimer les populations, afin de les préparer à passer plus aisément sous le joug britannique. Ne pouvant soutenir leur rang à cause des exigences sans fin des agens politiques placés à leur cour, et des troubles qu'ils y fomentent, la plupart de ces princes finissent par faire abandon de leurs états pour une pension annuelle reversible sur leurs enfans; mais des chicanes et des contestations sans nombre ne manquent jamais de s'élever quand il s'agit de la payer.

J'ai vu en 1838, à Calcutta, les petits-fils de Typou-Sultan ne recevoir plus que 150 roupies par mois au lieu de 40,000 qu'on leur avait d'abord promises; en 1840, l'héritier présomptif de la couronne de Bourdouan (radja Pertab Chand) était emprisonné et traité comme un imposteur, parce qu'il venait réclamer l'héritage de ses pères, qu'on avait donné à un de ses oncles au prix de sacrifices énormes; c'était une restitution de plus de 100 lacks de roupies (25 millions de francs (1) que le gouvernement avait à lui faire. On ne niait pas la

(1) Le lack de roupies est de 250,000 francs.

dette; mais, comme on voulait éviter de la payer, on entamait un procès. On conservait ainsi les apparences de la justice aux yeux des populations, qu'on cherche toujours à capter, en détruisant cependant d'une manière lente et sourde tout ce qu'il y a de noble et de généreux en elles. Le radja de Sattara est accusé de trahison; on s'empare de ses états, on pille ses trésors et on le relègue à Bénarès. Il a porté plainte à la chambre des communes. Le naouab de Bénarès, surnommé le *gros naouab*, a fait en 1838 un voyage en Angleterre, pour aller réclamer le royaume d'Aoude. Il en avait été exclus au profit d'un vieillard imbécile dont le droit était nul d'après la loi musulmane qui régit cet état. La veuve du dernier roi (1), dont les aïeux avaient rendu tant de services au gouvernement de Calcutta lors de la guerre du Népaul, a été renfermée dans la forteresse de Chounar pour s'être montrée digne du *Mesned* (2). La femme de Holkar est retenue prisonnière dans un château maharratte, sur les bords de la Nerbouddha. La régente de Gualior est confinée à Allahabad. Les radjas de Courg, de Visinagram, et un prince du Carnatic, sont exilés à Bénarès. Dost Mohamed, adoré de ses sujets, est détrôné pour un monstre que les Afghans ont chassé trois fois, et que ses vices peuvent faire assimiler aux Domitien et aux Héliogabale. Le radja de Bénarès, qui remplace l'héritier légitime, est un homme des plus médiocres et des plus ineptes. Le naouab de Mourchedabad, dont les aïeux possédaient le Bengale, vient de mourir à vingt-deux ans; il touchait une pension annuelle de 18 lacks de roupies (4,500,000 francs); il laisse entre les mains du gouvernement de Calcutta un enfant qui a droit à la même rente viagère. La *rani* (princesse hindoue) de Firozepour a légué ses états à la compagnie, afin de s'en assurer la jouissance de son vivant : elle laisse aussi un neveu dans la misère. La *begoum* (princesse musul-

(1) Il mourut, dit-on, empoisonné.

(2) Quand elle apprit la mort de son époux, la *begoum* se trouvait dans une maison de plaisance à quatre *kosso* de Lacknao. A cette nouvelle, elle monta aussitôt un éléphant de bataille, et, suivie d'une trentaine de cavaliers seulement, elle se présenta aux portes de la ville. Toute la population était en armes. N'ayant pu se faire ouvrir, elle lança à plusieurs reprises son éléphant; après plusieurs secousses, les gonds cédèrent; son courage, sa jeunesse, sa beauté, firent le reste. Elle s'assit sur le trône. Quelque temps après, des troupes anglaises arrivèrent; le major Low, de la part de son gouvernement, lui intima l'ordre de quitter le palais. Sur son refus, elle en fut violemment arrachée, et, pour tout serviteur, on ne lui laissa qu'une *métrani*, femme de la condition la plus abjecte dans la classe musulmane.

mane) de Sardanhah en a fait autant. Enfin un naouab, à Delhi, a été pendu parce que l'agent politique, M. Frazer, avait été tué en sortant de chez lui; cependant il n'a jamais été prouvé que le malheureux prince fût complice de ce guet-apens, dont son *durouan* (portier) était l'auteur.

Mais détournons nos yeux de ce triste tableau et visitons les classes inférieures; grace à l'obscurité de la naissance et à leur pauvreté même, elles auront sans doute échappé à l'oppression. A côté de ces bois de manguiers, dans un enclos séparé et un peu distant du village, quelles sont ces huttes en forme de ruches d'abeilles? Sans les volailles et les couvertures de laines exposées au soleil, on les croirait désertes. Pas un homme, pas une femme, pas même un enfant; c'est la demeure des *choumars* (corroyeurs). Un officier anglais vient de passer par le village; il a fallu que ces pauvres gens lui fournissent les bêtes de somme nécessaires pour transporter ses nombreux bagages; à force de coups et de menaces, les soldats les ont obligés à charrier les caisses de leur officier, en suivant à pied le pas des chevaux. Arrivés au prochain hameau, ils seront remplacés par leurs frères de caste (*bhai*); ils ne recevront pour tout paiement que des injures et auront perdu la moitié d'une journée. Ces corvées sont des plus pénibles pour les castes sur lesquelles elles pèsent. Les malheureux qui composent ces castes se voient complètement assimilés aux bêtes de somme. Lorsque lady Macnaghten allait rejoindre son mari dans le Caboul, j'ai vu, entre Sirhind-Bassi et Loudiana (1), trois *bigaris* (2) traqués par les soldats comme des bêtes fauves. On finit par les contraindre à transporter les nombreux bagages de la caravane, quoiqu'elle comptât déjà plus de quarante chameaux chargés. Ils ne reçurent aucun paiement. Les domestiques des Européens ne manquent pas de suivre l'exemple de leurs maîtres, ils arrachent souvent un pauvre Hindou à ses travaux pour porter la valeur de dix livres pesant. A défaut d'hommes, on prend les femmes, et même celles qui ont des enfans à la mamelle.

Cette famille assise sur le bord de la route, à côté du cadavre d'un chameau, dévorant des lambeaux de chair crue et presque en état de putréfaction, ce sont des *kanjars;* ils sont en horreur à la communauté des Hindous aussi bien qu'aux musulmans. Là où ceux-ci mourraient de faim, ils trouvent une nourriture abondante;

(1) Villes appartenant au radja de Pattala, principauté sicke, en-deçà du Sutledge.
(2) Du mot anglais *beggar*, mendiant.

ils n'ont pour rivaux que les chiens parias, les chacals, les vautours et la nombreuse tribu des oiseaux de proie. N'allez pas croire que ce soit par goût qu'ils préfèrent cette nourriture; lorsqu'ils peuvent se procurer de la viande saine, de la farine ou des végétaux, ils se gardent bien d'avoir recours aux cadavres. Je n'ai rien vu, du reste, de plus hideux et de plus dégoûtant que ces *kanjars*. Ils sont beaucoup plus noirs que les Hindous des autres castes; on sait que la couleur plus ou moins foncée de la peau est un signe certain du plus ou moins de dégradation des castes. Ainsi, la caste des brahmes est sans contredit la plus belle et la plus blanche, et annonce une origine étrangère. Le *kanjar* est sujet à la lèpre, aux dartres, aux ulcères; sa malpropreté et sa nourriture immonde rendent presque inévitable chez lui le développement de ces tristes infirmités. On le voit fumer avec délices le *gandja* (*cannivis sativa*), espèce de chanvre, et souvent il s'enivre de boissons fermentées. Les Hindous de cette caste habitent à côté des villages, dans un endroit réservé, et sont employés à l'enlèvement des immondices.

Où vont ces milliers d'Indiens qui suivent un seul Européen? Ils partent pour Calcutta, afin de se rendre de là à Maurice, où ils vont remplacer les nègres qu'on y a émancipés. N'ayant pas les moyens de se nourrir au milieu d'une contrée si riche, où le quart d'un terrain si fertile reste inculte, ils sont forcés d'émigrer; des spéculateurs avides ont déjà trouvé le moyen de les frauder de trois mois de paie sur les six qu'ils vont recevoir en avance. Combien ne reverront plus le ciel qui les a vus naître! Le désespoir, la maladie, ne tarderont pas à décimer ces malheureux, entassés comme des animaux à bord des navires (1).

Que reste-t-il d'Oudjein, Bhopal, Djeypour, Gualior, Indore, Haïderabad, Ahmedabad, Furkabad, Delhi, Agra, toutes villes capitales d'états florissans? A plusieurs milles à l'entour, vous ne voyez que colonnes, temples renversés, monumens déserts. Les bêtes fauves et les reptiles ont remplacé les habitans; tout est désert, silencieux; l'oreille n'est plus frappée par le *kosch amendi* (bienvenue) du maître; le cri plaintif du chacal ou le sifflement de la couleuvre *capel* résonnent seuls autour du voyageur. Le vent

(1) La métropole voulut arrêter, il y a quelque temps, ce commerce d'hommes, à cause des abus et des plaintes sans nombre qui étaient parvenues aux oreilles du gouvernement; on donna même des ordres à cet effet, mais les demandes réitérées des planteurs de l'île de France, appuyées de celles des spéculateurs, ne tardèrent pas à faire lever cet embargo.

brûlant du désert vient s'engouffrer sous ces voûtes qui retentissaient autrefois des accords de la *scitare* (guitare) ou du *dol* (1). Surpris de cet abandon, si vous interrogez le musulman, il vous répondra : « Quand la destinée est là, toute précaution est vaine! » Cette croyance, qui fit autrefois la grandeur des disciples du prophète, est maintenant la cause de leur décadence. Questionnez l'Hindou, sa réponse sera bien différente : « Elle s'est emparée du pays par la ruse! » dira l'Hindou au caractère souple et rampant, en parlant du *kompeire sahéb bahadour*, l'honorable et victorieuse compagnie.

L'ancien système monétaire, si pur, entièrement exempt d'alliage, a été en partie réformé; les monnaies des conquérans contiennent une grande quantité d'alliage, et sont entièrement dépréciées par les indigènes.

De tant de royaumes répandus sur la vaste presqu'île gangétique, trois seulement ont échappé à la ruine générale causée par le défaut d'organisation militaire, ainsi que par l'indécision et le manque d'accord entre des états que séparent les uns des autres la religion, le langage, les mœurs et les traditions. Ces trois royaumes sont le Birman, le Népaul et le Pendjab. Ce sont aussi les seuls qui aient conservé les moyens de lever et entretenir des armées; mais ces armées ne pourront jamais lutter avec avantage contre le gouvernement anglo-hindou, tant qu'elles ne seront pas organisées sur le pied militaire de l'Europe. Or on ne peut douter que la discipline européenne ne leur soit applicable. Il suffit de voir les deux cent mille cypaies que l'Angleterre a enrégimentés d'une manière si admirable, qu'on ne peut distinguer qu'à la couleur ces régimens de ceux de la reine; il y a même parmi eux moins d'infractions aux lois du code militaire. Le titre de guerrier inspire au cypaie une telle fierté, qu'il s'est fait exempter d'un châtiment dégradant qu'on inflige encore au soldat anglais, je veux parler de la bastonnade. Toutefois cette fierté n'engendre pas la licence.

Les Birmans et les Népalais ont déjà essayé leurs forces contre les troupes de la compagnie : ils ont déployé dans cette lutte une bravoure extraordinaire; mais que peuvent faire des masses indisciplinées contre les manœuvres et l'artillerie habilement conduites? Ils ont eu à regretter la perte de quelques provinces et celle de leurs plus braves défenseurs, fort heureux encore si ces désastres devaient

(1) Tambour que les Indiens frappent alternativement des deux mains en s'accompagnant de la voix.

leur servir de leçon pour l'avenir, au lieu de leur donner une idée exagérée de la puissance de leurs voisins. Quant au Pendjab, c'est un véritable état féodal composé d'une infinité de principautés (*djagutr*) presque toujours en guerre les unes avec les autres, mais dont une main ferme et puissante avait fini par former un corps compact en les subjuguant d'abord et dirigeant ensuite leur ambition vers la conquête. La nation des Sicks, qui habite le Pendjab, n'a jamais osé entrer en lutte ouverte avec la compagnie, quoiqu'elle ait eu les occasions les plus favorables, par exemple, pendant les guerres successives que le gouvernement anglo-hindou a soutenues contre les Maharrattes, les Djaths, le Népaul, le Birman, le Radjpoutana, et dernièrement la plus favorable de toutes lors de la position critique des Anglais dans le Caboul. Cette nation aurait non-seulement été capable d'opposer une barrière insurmontable aux envahissemens de l'Angleterre dans le nord de l'Hindoustan, elle aurait encore pu ébranler son pouvoir dans l'Inde centrale en y réveillant quelques sympathies et en donnant l'exemple aux états chez lesquels il restait une étincelle de vie. Randjit-Sing avait des trésors immenses, une armée de quatre-vingt mille hommes qu'il désirait organiser à l'européenne. Adoré de ses soldats, admiré par les nations hindoues, ayant lui-même une volonté de fer, il ne lui manquait que des hommes éclairés pour commencer et achever cette révolution. Deux officiers se présentèrent à sa cour; ils furent parfaitement accueillis, et on les mit immédiatement à l'œuvre; mais, au lieu d'appeler d'Europe à leur aide d'autres militaires expérimentés dans toutes les branches de l'art de la guerre (ce que demandait le radja), ces officiers semblèrent prendre à tâche d'écarter tout ce qui aurait pu leur donner de l'ombrage, et n'attirèrent généralement dans le Pendjab que des hommes dont tout le mérite consistait dans une obéissance aveugle, et dont plusieurs étaient déjà flétris dans l'opinion publique. A la recommandation de l'agent politique anglais à Loudiana, le capitaine Wade, ils s'adjoignirent aussi quelques officiers de l'armée britannique (1) qui, dans un cas de guerre avec la compagnie, devaient quitter immédiatement le service des Sicks, tandis qu'en attendant ils pouvaient fournir des renseignemens précieux à leur gouvernement. Tels ont été jusqu'aujourd'hui la plupart des conseillers des princes de l'Hindoustan, tous portant ou prenant le nom de Français. Le général Perron chez les Maharrattes, le général

(1) Les capitaines Steambach, Folks et Faux.

Martin dans le royaume d'Aoude, ont plutôt servi les intérêts de la compagnie que ceux des princes qui avaient en eux une confiance aveugle; Jean-Baptiste (1) et l'Arménien Jacob ne sont que des traîtres qui concentrent en eux seuls toutes les forces du Scindia. MM. Allard et Ventura ont sans contredit rendu de très grands services, mais ils se sont un peu trop enivrés de l'encens qu'on leur prodiguait sur le territoire anglais. Comme militaire, M. Allard n'aurait pas dû s'assimiler à un marchand, et moins encore à un boutiquier *soudagar* (2), car c'était se dégrader aux yeux de la nation, qui ne regarde comme noble qu'une seule profession, celle des armes. Ces deux officiers ont trop oublié qu'ils étaient Français avant tout. Un Anglais n'aurait pas agi ainsi à leur place. Allez le long de la mer Rouge, et vous verrez les difficultés que le capitaine Hay (3) jettera sur vos pas.

M. Court est venu dernièrement avec huit mille Sicks au secours du général Pollock, afin d'ouvrir les défilés du Khéber, où l'armée anglaise tremblait de s'aventurer seule. Il n'ignore cependant pas que l'Angleterre a depuis long-temps les yeux fixés sur le Pendjab; les désastres seuls du Caboul ont retardé la chute de cet état. Déjà les Anglais ont pris en partie possession du pays par la concentration de plusieurs régimens à Peschaver. Les forces réunies à Loudiana et à Firozepour peuvent être en un moment lancées sur Lahore. Ajoutons que l'Angleterre a besoin des trésors de Goomdeghar pour combler le déficit de la guerre de l'Afghanistan, et que ses frontières naturelles sont l'Indus jusqu'à Attok et les montagnes de Kaschemir. En 1838, Randjit-Sing ne voulut jamais permettre l'entrée des troupes anglaises sur son territoire; il se contenta de leur fournir des provisions et des bateaux, et prit l'engagement de marcher sur le Caboul avec l'armée qu'il avait assemblée à Peschaver.

Les habitans des campagnes et les industriels des villes ne prenant jamais part aux querelles de leurs princes, quand celui-ci a été battu,

(1) Il est fils d'un officier français de l'armée du général Perron; sa mère était Maharrate. C'est maintenant un vieillard de soixante-treize ans, possédant une fortune immense. Il est commandant de l'artillerie, a sous ses ordres un camp de huit mille hommes, et a toujours été au service des Maharrates. Pour cause de trahison, le maharadja l'avait fait attacher sur un canon, les mains enveloppées de mèches, et avait déjà donné l'ordre d'y mettre le feu, quand Jean-Baptiste fut sauvé et réinstallé par l'intercession du commandant anglais, à qui il avait livré le territoire.

(2) M. Allard avait un magasin à Lahore où l'on trouvait jusqu'à des allumettes phosphoriques; il était tenu par son domestique Baptiste.

(3) Agent politique à Aden.

quand ses trésors ont été pillés, il ne trouve aucune ressource parmi ses sujets. Le *rayot* ne connaît que le *zemindar*, qui est dans une entière dépendance vis-à-vis du *canoungae* (1). Dans les temps de crises, les *banians* (petits marchands), les *mahadjens* (négocians), les *cherraf* (changeurs), les *sahokar* (banquiers), et toute la caste des *saoudagards* (colporteurs), enfouissent leurs trésors et leurs marchandises, puis ils attendent patiemment les résultats de la guerre. On ne voit pas, comme en Europe, les diverses peuplades prendre les armes pour repousser un ennemi commun; il n'y a chez elles aucune nationalité, si ce n'est celle de la caste, qui ne peut soulever de passions que lors des fêtes religieuses.

Tel est le caractère des populations indiennes à quelques exceptions près; il y a bien de temps à autre des insurrections partielles parmi les musulmans d'humeur très turbulente qui habitent les royaumes d'Aoude, Haïderabad, les environs de Bengalor, dans la patrie d'Aïder-Ali, parmi les tribus bordant l'Indus, dans le Radjpoutana même; mais ces insurrections, n'ayant pas un but politique fondé sur l'amour de la patrie, et ne trouvant aucun écho chez les peuplades voisines, tombent d'elles-mêmes, ou disparaissent à l'aspect d'un ou deux régimens, souvent formés de soldats nés dans le pays même. Le soldat indien, comme le chien, ne sait qu'obéir à la main qui le nourrit; il exécutera aveuglément tous les ordres, pourvu qu'ils ne soient pas en opposition avec ses préjugés religieux. Quant aux mots patrie, honneur, ils sont renfermés dans l'expression hindoustane : *Némack hallai* (*fidèle au sel*). C'est aussi l'expression biblique qui signifie un serviteur honnête et fidèle. Bien loin de prendre part à aucun soulèvement, la classe industrielle verrait, au contraire, une pareille crise avec effroi, sachant bien que ce qu'elle aurait de plus précieux et de plus sacré deviendrait la proie d'une soldatesque furieuse. Les Maharrattes s'étaient fait détester par leur férocité et leurs brigandages, leur passage étant toujours marqué par le fer et le feu. Les *Pindarris* ont laissé des souvenirs qui rappellent les scènes des cannibales; c'étaient les paisibles habitans, leurs propres compatriotes, qui souffraient seuls de leurs cruautés. La descente des Népalais fut aussi marquée par le massacre des peuplades inoffensives des plaines. Cette armée de fakirs que le fana-

(1) Officier du revenu public, dont l'approche est toujours suivie d'un ou deux régimens et d'une pièce d'artillerie, car tel est le mode général de lever les impôts chez les princes natifs. Il y a presque toujours effusion de sang, pillage ou massacre.

tisme religieux avait créée mettait tout à feu et à sang. — Pour qu'il y eût soulèvement général, il faudrait, nous le répétons, que les masses y fussent intéressées; il faudrait qu'elles n'eussent qu'une même religion, qu'un même langage, qu'elles ne fussent pas subdivisées en castes, sectes, variétés de castes et de sectes, hors desquelles il n'y a aucun intérêt. Les musulmans (1) et les Hindous, répartis sur toute la presqu'île de l'Inde, quoique d'une manière bien inégale (2), sont toujours en présence les uns des autres avec les mêmes haines et les mêmes préjugés.

La politique anglaise n'a pas manqué de profiter de tant d'avantages en excitant les inimitiés de prince à prince, de royaume à royaume. Lors de la guerre des Birmans, le roi de Lacknao avança à la compagnie deux korors (3) (50 millions de francs), et leva à ses frais deux régimens qui ne lui appartenaient pas; pendant la guerre des Maharrattes, des Djaths, du Népaul, les populations musulmanes montrèrent le même dévouement. A l'époque de l'expédition du Caboul, on fit un appel général à tous les souverains dont les états se trouvaient enclavés dans ceux de la compagnie; il n'y eut pas un de ces chefs qui ne contribuât au-delà de ce que ses moyens lui permettaient. On aurait dit une ligue générale contre un ennemi commun. Le royaume d'Aoude avança plusieurs korors de roupies, et arma à ses frais; le radja de Pattala mit tous ses trésors, ses éléphans, ses chameaux, à la disposition du commissariat anglais. Tel est l'aveuglement de ces princes; on dirait que, ne sachant se conduire eux-mêmes, ils craignent de sortir de la tutelle sous laquelle ils sont habitués à vivre, et n'osent franchir le cercle que les *political agents* ont tracé autour d'eux : aussi presque tous les frais de cette folle expédition du Caboul ont-ils été supportés par les princes de l'Hindoustan.

En somme, l'Angleterre a-t-elle bien mérité de tous ces peuples de l'Asie? Pour tout l'or qu'elle a retiré et qu'elle retire chaque jour de ces riches contrées, a-t-elle au moins répandu dans l'Hindoustan quelques-uns des avantages de la civilisation moderne? Nous sommes forcé de répondre négativement. Un peuple si avancé dans les arts,

(1) Ils sont divisés en sunnites et chiites, c'est-à-dire en secte d'Osman et en secte d'Ali.

(2) On compte vingt-cinq Hindous pour un musulman.

(3) Le koror est de 100 lacks de roupies.

les sciences, l'agriculture, l'industrie, s'est bien gardé d'y faire participer les populations indiennes. Pour mériter le titre de Romains d'aujourd'hui, que les Anglais se donnent, ont-ils fait au moins quelques-uns de ces travaux utiles et gigantesques que les Romains ont partout laissés sur leur passage? C'est encore négativement qu'il faut répondre. Qu'ils se hâtent cependant, qu'ils donnent à l'Inde les germes de civilisation et de prospérité matérielle qu'elle a droit d'attendre de ses conquérans européens. S'ils y manquaient, la seule trace de leur séjour dans l'Inde pourrait bien n'être marquée que par des monnaies à l'effigie de la couronne d'Angleterre, et la numismatique devrait les classer à côté de celles des rois barbares, qui, à diverses époques, ont subjugué ces contrées paisibles, jadis si florissantes.

****

CONVENTION COMMERCIALE

ENTRE

LA FRANCE ET LA BELGIQUE.

Depuis que l'intérêt industriel et commercial est devenu le premier intérêt des nations, les questions de tarifs sont devenues à leur tour des questions vitales, brûlantes, les véritables questions internationales de ce temps-ci. Une simple ordonnance royale qui élève ou abaisse de quelques centimes un droit de douane, et qui passe à peu près inaperçue dans *le Moniteur*, a quelquefois plus d'importance réelle que les plus grandes démonstrations diplomatiques, et les Anglais, qui sont d'excellens calculateurs, le savent parfaitement. Aussi se sont-ils vivement émus de l'ordonnance du 26 juin sur les fils de lin et de la convention du 16 juillet avec la Belgique. Il faut louer le gouvernement français de n'avoir pas craint, en cette occasion, de se brouiller avec l'Angleterre.

Il est facile de comprendre, même quand on ne s'occupe pas de ces sortes de questions, quelle doit être l'importance commerciale des fils de chanvre et de lin. Ces fils servent à faire des tissus d'un usage très général. La toile est en quelque sorte pour tout le monde un objet de première nécessité. Une grande partie du linge de corps, le linge de table presque tout entier, sont en toile. Depuis la propagation des tissus de coton, la toile paraît un peu moins employée qu'auparavant, mais elle n'en est pas moins restée un besoin à peu près universel. Aussi, tout ce qui se rattache aux fils de chanvre

et de lin doit-il être d'un intérêt immense au point de vue commercial, puisque la moindre variation dans les conditions de cette industrie porte sur des masses énormes de marchandises et sur des masses non moins énormes tant de producteurs que de consommateurs.

La fabrication des toiles est très ancienne en France. Quand les communications étaient moins faciles qu'aujourd'hui, chaque famille rurale produisait, pour ainsi dire, toute la toile dont elle avait besoin. Le chanvre était ensemencé sur place, les ménagères le filaient, et le tisserand du village le transformait en toile. La quenouille et le fuseau ont de tout temps joué un grand rôle dans nos mœurs champêtres; c'est en filant que les filles des champs menaient paître les troupeaux, c'est en filant que les mères se rassemblaient le soir autour du foyer. Les fées elles-mêmes, dans les plus vieux contes, filaient éternellement. Aujourd'hui encore, l'industrie des toiles est restée essentiellement domestique et agricole. La plupart des toiles livrées au commerce se préparent à la campagne, dans les chaumières des paysans. Les familles de cultivateurs se livrent au filage en hiver, durant les longues veillées, quand tout autre travail est interdit par la rigueur de la saison. Tantôt c'est le fil qui est acheté par des entrepreneurs de tissage à la mécanique, tantôt c'est la toile elle-même qui, confectionnée sur les lieux par les anciens procédés, est portée au marché par le père de famille et vendue à des maisons en gros qui l'emmagasinent.

La France trouvait autrefois, dans sa seule production, les moyens de subvenir aisément à l'immense consommation qu'elle a toujours faite des tissus de lin et de chauvre; elle en expédiait même aux autres peuples pour des valeurs importantes. Aujourd'hui son exportation est sensiblement réduite, et au moment où l'ordonnance du 26 juin est intervenue, l'importation étrangère, et en particulier l'importation anglaise, s'accroissaient avec une effrayante rapidité.

D'où était venue cette perturbation? D'une seule cause, de l'établissement en Angleterre de machines à filer le lin, qui permettait d'obtenir le fil à bien meilleur marché que par la filature à la main.

Les nouveaux procédés ne s'établissent pas en France avec la même rapidité et sur la même échelle qu'en Angleterre. Notre génie national n'est pas tourné aux spéculations mercantiles, comme celui des Anglais. Les capitaux, chez nous, sont plus défians, les habitudes plus invétérées. Nous avons moins la fièvre industrielle. Il faudra bien tôt ou tard abandonner, nous aussi, le filage à la main pour le remplacer par le filage à la mécanique; mais il en coûte à nos paysans de renoncer à une tradition en quelque sorte patriarcale. Leurs femmes ont besoin de temps pour trouver autre chose à faire, et, en attendant, l'invasion des fils anglais leur enlevait leur gagne-pain de chaque jour.

Déjà une première mesure législative, la loi du 6 mai 1841, avait cherché à renfermer dans de certaines limites la concurrence des fils étrangers sur le marché français. On avait pensé que l'établissement d'un droit d'entrée de

10 à 11 pour 100 sur ces fils garantissait suffisamment notre filature. Cet espoir ne s'est pas réalisé. En moins d'un an, la concurrence anglaise a pris des proportions de plus en plus formidables. Les progrès constans du filage à la mécanique ont amené chez nos voisins une nouvelle baisse de prix tout-à-fait extraordinaire. L'emploi de procédés perfectionnés leur a permis d'employer pour la confection de leurs fils des matières textiles de basse qualité tirées de l'Inde et de l'Océanie. Il en est résulté un fil de qualité inférieure, mais à si bas prix que toute rivalité de notre part était devenue impossible. Nous avions quelques filatures naissantes, la plupart d'entre elles ont été forcées de s'arrêter. De leur côté, les Anglais, voyant s'ouvrir un débouché nouveau, se sont empressés de s'y jeter avec leur ardeur ordinaire. Un véritable torrent d'importation s'est déclaré; les fils anglais se sont précipités sur notre marché en si grande abondance, qu'il y a eu encombrement et par suite une baisse encore plus marquée dans les prix. Au commencement de juin, comme l'a dit dans son rapport au roi M. le ministre du commerce, les arrivages dépassaient dans une grande proportion toutes les prévisions comme tous les besoins.

Les plaintes se sont élevées alors de toutes parts. De toutes parts, on a demandé, au nom de notre industrie linière, une nouvelle protection.

Cependant le gouvernement hésitait, et il avait raison. C'est toujours une mauvaise mesure, au point de vue de l'économie politique, qu'une augmentation de tarifs. On habitue par là l'industrie nationale à plus compter sur le gouvernement que sur elle-même; on la maintient dans la routine, qui est son plus grand mal. Pourquoi l'industrie française ne s'efforçait-elle pas de lutter contre sa rivale? Pourquoi se refusait-elle à adopter les mêmes moyens? Les consommateurs y auraient gagné considérablement, car il y aurait eu une grande réduction sur le prix des toiles. Cette réduction aurait eu la conséquence ordinaire de toutes les baisses de prix, elle aurait amené une augmentation dans la consommation; cette augmentation aurait à son tour créé de nouveaux débouchés et permis aux deux industries d'exploiter simultanément le marché français sans se nuire. Augmenter le droit d'entrée sur un produit étranger pour rétablir la balance entre son prix et le prix du produit national analogue, c'est priver le consommateur du bénéfice de cette différence de prix, c'est le forcer à payer plus cher ce qu'il pourrait avoir à meilleur marché, c'est faire les affaires de quelques-uns aux dépens de tous.

Une industrie nationale importante, l'industrie des tissages, gagnait d'ailleurs à la baisse du prix des fils. Ce n'était pas la toile que l'Angleterre jetait par masse sur notre territoire, c'était le fil; ce fil était transformé en toile dans nos ateliers. Le travail national s'enrichissait donc de ces nouvelles quantités de tissage qui devaient nécessairement s'accroître de jour en jour à mesure que la baisse des prix amènerait de nouveaux progrès, soit dans la consommation intérieure, soit même dans l'exportation. Il faudrait bien qu'un jour ou l'autre les fils français finissent par se produire au même prix que les fils anglais. Aucune difficulté essentielle ne s'y opposait. Après une crise passa-

gère, le niveau s'établirait. Les nouveaux procédés de filature passeraient la mer. La distinction se ferait entre les qualités. Les fils de qualité supérieure, comme les nôtres, seraient estimés à leur véritable valeur en présence des fils grossiers de l'Inde ou de l'Océanie. La concurrence aurait son résultat habituel; elle mettrait tout à sa place.

Ces raisons étaient très bonnes sans doute, et les réclamations, de plus en plus vives, de nos producteurs de fils n'auraient peut-être pas été suffisantes pour justifier une augmentation de droits, si une nouvelle considération n'était venue à l'appui des plaintes de l'industrie linière; cette considération décisive, c'est celle de la Belgique.

La Belgique n'est pas moins intéressée que la France à la question des fils de chanvre et de lin. L'industrie des fils est la première des industries de la Belgique. Le linge de Flandre a été célèbre bien anciennement. La Belgique importait autrefois en France beaucoup de fils et de toiles, mais elle avait été atteinte elle-même par la concurrence des produits anglais, et ses importations chez nous baissaient dans une proportion énorme à mesure que celles d'Angleterre s'accroissaient d'autant. Cet état de choses inquiétait la production flamande au moins autant que la production française, et le gouvernement belge se montrait aussi préoccupé que le nôtre de la question de nos tarifs. De son côté, le gouvernement français voyait la question s'élever et changer de caractère par l'intervention de l'intérêt belge.

Un mot a été jeté depuis quelque temps dans le monde politique. Ce mot est celui-ci : *Union commerciale de la Belgique et de la France*. A peine prononcé, il a soulevé, tant en France qu'en Belgique, de vives adhésions et des répulsions non moins vives. En Belgique, la nation proprement dite, qui est éminemment intelligente en fait d'intérêts matériels, s'est montrée aussitôt favorable à l'union, qui, en effet, aurait de grands avantages pour l'industrie et le commerce du pays, à qui elle ouvrirait un marché de trente-quatre millions d'hommes; le gouvernement, au contraire, chambres et ministère, s'est montré peu disposé, en ce qu'il a craint que l'union commerciale ne diminuât l'indépendance de la Belgique comme nation et ne finît peut-être par amener sa réunion complète à la France. En France, c'est l'inverse qui est arrivé. Le gouvernement, frappé de l'utilité politique d'une pareille union, aurait voulu la consommer; le pays, au contraire, par l'organe de ses principaux représentans et surtout des chambres consultatives du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, s'en est montré effrayé comme d'une concurrence dangereuse pour ses industries.

Le gouvernement français avait entamé des négociations avec la Belgique. Il avait été d'abord question de l'union, mais, en présence des démonstrations faites en France par les intéressés et des tergiversations des Belges, il avait fallu y renoncer. On avait parlé alors d'un simple traité de commerce; mais les mêmes difficultés s'étant rencontrées, on avait dû encore s'arrêter. Notre gouvernement en était là, quand l'affaire des fils de lin lui a fourni une occasion naturelle de renouer la négociation. Voici comment il s'y est

pris alors, et il faut le louer de la conduite qu'il a tenue, car il s'est servi habilement de l'esprit prohibitif lui-même pour combattre l'esprit prohibitif.

Les producteurs français se plaignaient également de la concurrence des fils anglais et de celle des fils belges. Le gouvernement français a annoncé l'intention d'élever indifféremment le droit perçu à la frontière sur toute espèce de fil étranger. L'ordonnance du 26 juin a été en effet rendue dans ce but; cette ordonnance double environ le droit perçu antérieurement sur les fils et toiles d'origine étrangère. Le nouveau droit est en quelque sorte prohibitif; il devait fermer à peu près le marché français, s'il était exécuté, tant aux fils belges qu'aux fils anglais. Mais en même temps qu'il publiait l'ordonnance du 26 juin, le gouvernement français offrait à la Belgique de maintenir pour elle l'ancien droit, à condition qu'elle nous accorderait en échange quelques adoucissemens de tarifs sur plusieurs de nos articles.

L'irritation a été grande en Angleterre et en Belgique à l'apparition de l'ordonnance du 26 juin. Toutefois le mal fait aux Anglais était réel, le mal fait aux Belges n'était qu'apparent. Aussi l'opinion publique a-t-elle bientôt pris dans ces deux pays un cours bien différent. Pendant qu'en Angleterre on se répandait en récriminations violentes, en Belgique au contraire on a senti le besoin de prêter l'oreille aux propositions du gouvernement français. Il s'est bien trouvé dans ce dernier pays quelques mauvaises têtes pour parler de représailles, de guerre de tarifs; mais ces colères isolées se sont presque aussitôt perdues dans la clameur générale du pays en faveur d'un traité de commerce avec la France.

Voici en effet quelle était la situation de la Belgique dans les deux hypothèses :

Si elle repoussait les avances de la France, son industrie des lins était frappée chez nous d'un droit prohibitif, et ce débouché, qui était resté considérable pour elle malgré l'invasion du lin anglais, lui était fermé.

Si au contraire elle acceptait, non-seulement elle conservait en France le débouché actuel pour ses fils et tissus de coton et de lin, mais elle retrouvait ce débouché libre de la concurrence anglaise, c'est-à-dire tel qu'il était il y a quelques années, et pouvant s'accroître de jour en jour.

Dans le premier cas, il y avait beaucoup à perdre; dans le second, beaucoup à gagner.

Ajoutons à ces considérations que les Flandres, qui étaient surtout intéressées dans la question, sont les provinces que le gouvernement belge a le plus à ménager. C'est là qu'est le foyer de l'orangisme. L'esprit turbulent du pays est d'ailleurs connu depuis long-temps, et plus d'un exemple a prouvé que, dans ces antiques et industrieuses municipalités, de la plainte à l'insurrection il n'y a qu'un pas. Les adresses au roi, les pétitions aux chambres, les députations municipales, se sont multipliées de la part des Flamands, menacés dans leur existence.

Le gouvernement français, pour mettre les Belges dans la nécessité de prendre un parti, avait rendu le nouveau tarif immédiatement exécutoire

tant pour les Belges que pour les Anglais, et en même temps, pour donner une preuve de sa ferme intention de traiter, il avait indiqué un délai d'un mois au-delà duquel ce tarif ne serait plus en vigueur sur la frontière de Belgique, sous la condition tacite que le traité serait signé avant l'expiration du délai. Cette disposition a forcé la main au ministère belge. Le délai expirait le 20 juillet, la convention a été signée le 16; mais comme elle avait besoin, pour être exécutoire, d'être votée par les chambres belges, un nouveau délai a été fixé par le gouvernement français : ce délai expire le 15 août.

Les chambres belges ont été convoquées immédiatement. Elles ont donné leur assentiment à la convention, *comme à une nécessité*. En ce moment, les ratifications sont échangées, et à partir d'aujourd'hui 15 août, le traité doit être exécuté. On voit qu'il est difficile d'aller plus résolument en affaire. L'ordonnance sur les fils de lin est du 26 juin, le traité qui excepte la Belgique de la mesure est signé vingt jours après, soumis aux chambres belges dans un autre délai de vingt jours, en tout fait et exécuté en moins de deux mois.

Par l'article 1er de ce traité, les droits d'entrée en France sur les fils et tissus de lin et de chanvre importés en Belgique par les bureaux d'Armentières à la Malmaison, près Longwy, sont rétablis tels qu'ils étaient avant l'ordonnance du 26 juin. Le gouvernement belge s'est engagé en même temps à appliquer à l'entrée des fils et tissus de lin et de chanvre, par les frontières autres que la frontière de France, des droits semblables à ceux qui sont ou pourront être établis par le tarif français aux frontières analogues. Une seule exception est établie à cet égard, c'est celle qu'indique la loi belge du 25 février 1842, et elle est limitée par le traité à l'introduction en Belgique de deux cent cinquante mille kilogrammes de fils d'Allemagne et de Russie. Enfin, dans le cas où les droits d'entrée en France sur les fils et tissus de lin ou de chanvre importés par d'autres frontières que la frontière de Belgique viendraient à être réduits de plus d'un sixième au-dessous du taux fixé par l'ordonnance du 26 juin, le gouvernement français s'engage à abaisser aussitôt dans la même proportion les droits d'entrée sur les fils et tissus importés par la frontière belge, de façon qu'il y ait toujours au moins la proportion de trois à cinq entre les droits perçus à cette frontière et ceux existant aux autres frontières françaises.

Examinons maintenant quelle est la situation créée par l'ordonnance du 26 juin et la convention du 16 juillet.

Par l'ordonnance du 26 juin, les fils français sont à peu près affranchis de la concurrence des fils anglais. L'importation des fils anglais avait atteint dans ces derniers temps une valeur annuelle de 40 millions de francs. La moyenne antérieure était de 30 millions. C'est cette vente de 30 à 40 millions que les Anglais perdent en totalité ou en partie.

Par la convention du 16 juillet, la Belgique est fermée comme la France aux fils anglais, et la France reste ouverte aux fils belges sous les anciennes conditions. La conséquence naturelle de cette exception sera de rendre à la

Belgique tout ce que l'Angleterre lui avait ôté sur notre marché, entre autres un débouché de quinze cent mille kilogrammes de toiles, et peut-être de lui assurer un chiffre d'importation encore supérieur.

On demandera peut-être ce que l'industrie linière française gagnera à l'ordonnance du 26 juin, puisque le traité du 16 juillet détruit en grande partie les effets de cette ordonnance. Voici la réponse. L'industrie française avait à lutter contre deux concurrences, celle des Anglais et celle des Belges; elle n'aura plus à en combattre qu'une, celle des Belges. Or, il s'en faut de beaucoup que la production soit illimitée en Belgique comme en Angleterre. Les Belges ne peuvent guère aller au-delà d'une exportation totale d'une cinquantaine de millions, dont la France reçoit, il est vrai, la plus grande partie. En Angleterre, au contraire, il n'y a pas de bornes. Les conditions de la production sont à peu près les mêmes en Belgique qu'en France, et la différence des prix est bien moins forte. Enfin, il ne faut pas oublier que notre industrie reste toujours protégée contre l'industrie belge par le droit de 10 à 11 pour 100 établi par la loi du 6 mai 1841.

Un économiste a évalué à 128 millions de kilogrammes la récolte totale de la Belgique, *en lin vert,* dans les bonnes années. Ces 128 millions de kilogrammes de lin sont évalués 13 millions de francs environ. Le teillage, le rouissage et le séchage réduisent de moitié le poids du lin vert, et font tomber à 64 millions de kilogrammes le poids du produit, mais en élevant sa valeur à 15 millions. Le battage et l'espadage font ensuite descendre le poids à 18 millions de kilogrammes, en portant la valeur à 25 millions.

C'est dans cet état que le lin commence à s'exporter. Des 18 millions de kilogrammes de lin battu, on compte qu'il s'en exporte, année commune, 5 millions de kilogrammes. Restent dans le pays 13 millions de kilogrammes dont le poids est descendu, par le peignage, à 11 millions et demi de kilogrammes, et la valeur élevée de 18 à 22 millions. Le filage porte cette valeur à 36 millions. Enfin, par la conversion de quinze cent mille kilogrammes en fil à coudre, et des 10 autres millions en toiles, on arrive, en y comprenant la valeur du lin exporté, à un total de 63 millions pour produit annuel de l'industrie linière en Belgique.

Sur cette somme, les Belges ont exporté dans certaines années, en 1838, par exemple, pour plus de 50 millions. En 1840, leur exportation était tombée à 38 millions par suite de la concurrence anglaise; tout ce qu'elle peut espérer, c'est de remonter à son premier taux.

La filature à la mécanique n'est pas en Belgique, comme en France, à ses commencemens, mais elle n'y est pas arrivée au même développement qu'en Angleterre; il paraît que la Belgique possède en ce moment de cinquante à soixante mille broches tournantes : c'est beaucoup plus que nous n'en avons, c'est le vingtième de ce qu'en ont les Anglais.

Et cependant nos fabricans se plaignent encore. De nombreuses réclamations se sont élevées contre le traité. Un des plus grands argumens qui aient été invoqués par les intéressés est celui-ci. — Les Anglais, a-t-on dit, vont

transporter en Belgique leurs puissans moyens de production, et nous allons retrouver par là la concurrence anglaise, que nous avons cru éviter. — Mais qui ne voit combien une pareille crainte serait chimérique? Si les Anglais transportent quelque part leurs capitaux et leurs filatures, pourquoi ne viendraient-ils pas en France même, où ils trouveraient un débouché bien autrement considérable qu'en Belgique, et où ils échapperaient à toute espèce de droit? Cette réponse est péremptoire; elle coupe court à toute hypothèse de résurrection de la concurrence anglaise par les voies régulières.

Reste la contrebande. On craint que la Belgique ne devienne pour les fils anglais un grand foyer de contrebande contre nous; mais la Belgique est plus intéressée que nous encore à surveiller l'exclusion des fils anglais de son territoire. Ces fils, pour arriver jusqu'à nous, auront à traverser deux lignes de douanes. Il faut avoir l'imagination bien pleine de fantômes pour ne pas se sentir rassuré par ce double rempart, d'autant plus que, s'il n'était pas suffisant, on ne tarderait pas à en élever un autre. Après tout, le traité n'est que pour quatre ans. Si d'ici à quatre ans l'expérience révèle quelque danger, le traité sera dénoncé, et le gouvernement français rentrera dans la plénitude de ses droits.

Soyons donc justes et reconnaissons que les intérêts de l'industrie linière française ont été suffisamment défendus. Cette industrie était débordée par une rivalité formidable, on la débarrasse de cette rivalité. Mais il ne faut pas non plus qu'elle espère être délivrée de toute concurrence. Sans doute il serait plus commode pour elle de n'avoir aucun effort à faire pour s'assurer la totalité du marché national. Ce n'est pas là le compte des consommateurs. L'industrie linière française était menacée de mort; on la sauve, mais à la condition qu'elle travaillera à s'étendre et à se fortifier. Pour peu que nos industriels le veuillent, ils gagneront la moitié au moins de ce que perdront les Anglais. C'est déjà un beau bénéfice. Il dépend d'eux de ne pas s'en tenir là. En améliorant, en perfectionnant leurs moyens de production, ils peuvent se mettre en état de lutter avec avantage soit contre les Belges, soit contre les Anglais eux-mêmes. Il n'y a là qu'une question de temps et de capitaux. On a le temps maintenant, puisque les Anglais sont exclus; les capitaux doivent venir aussi par la même considération.

De leur côté, les Belges se plaignent au moins aussi haut. A les entendre, l'exception faite en leur faveur par la convention du 16 juillet leur était due, et, en bonne justice, ils ne nous devaient rien en échange. Il n'y a pas plus de raison dans ces plaintes que dans les autres. Rien pour rien, voilà la règle en fait de relations commerciales. La Belgique n'est pas aujourd'hui, à l'égard de la France, dans la même situation qu'avant l'ordonnance du 26 juin. Les fils et les toiles sont toujours frappés du même droit, cela est vrai, mais les fils et les toiles d'une autre provenance sont frappés d'un droit supérieur. Il y a deux manières d'accorder une faveur à un produit, ou en le dégrevant lui-même, ou en surchargeant le produit analogue qui lui faisait concurrence. C'est cette dernière faveur que nous avons faite aux Belges. Elle

peut avoir tout autant de conséquences que la première, et mérite, comme la première, une rémunération.

Cette rémunération, quelle est-elle? Nous allons le voir.

1° Par l'article 2 de la convention du 16 juillet, le gouvernement belge s'engage d'une part à réduire le droit de douane sur l'importation des vins de France, tant par terre que par mer, à 50 centimes par hectolitre pour les vins en cercles, et à 2 francs par hectolitre pour les vins en bouteilles; d'autre part, à réduire de 25 pour 100 le droit d'accise maintenant existant sur les vins de France, et il est bien entendu que pendant la durée du traité ces droits d'accise et de douane ne pourront être élevés, et que les vins d'aucune autre provenance étrangère ne sauraient être soumis en Belgique à des droits quelconques plus favorables que ceux acquittés par les vins de France.

Le droit de douane sur les vins en cercles était de 2 francs par hectolitre, il est réduit à 50 centimes; sur les vins en bouteilles, il était de 12 francs, il est réduit à 2. Ces différences auraient été peu sensibles, si l'on n'avait obtenu en même temps une réduction dans les droits d'accise ou de consommation. L'exemple du dernier traité avec la Hollande a servi de leçon. Par ce traité, nous avions obtenu des réductions pour nos vins sur les droits de douanes; mais le gouvernement hollandais, qui n'avait pris aucun engagement pour les droits d'accise, a augmenté ces droits en proportion du dégrèvement qu'il nous avait accordé sur les droits de douanes, et il en est résulté que rien à peu près n'a été changé à la condition de nos vins sur le marché hollandais. Cette fois nous avons pris nos mesures. Le droit d'accise, qui était de 33 francs, a été réduit d'un quart.

En somme, un hectolitre de vin français payait en Belgique, droit de douane et de consommation compris, 35 francs en cercles et 45 francs en bouteilles; il paiera désormais 25 francs en cercles et 27 francs en bouteilles. C'est une réduction de 10 francs sur les vins en cercles, et de 18 francs sur les vins en bouteilles, soit dans le premier cas 10 centimes par litre, et dans le second 18. Nous placions annuellement en Belgique 80,000 hectolitres de vins, estimés 4 millions de francs; nous pouvons raisonnablement espérer qu'à la faveur de cette réduction notre exportation s'accroîtra d'un cinquième, ou d'un million de valeurs par an.

Pour surcroît de précaution, le négociateur français a eu soin de stipuler que si des augmentations sur les droits actuels d'octroi ou autres droits communaux en Belgique venaient à altérer pour la France le bénéfice des concessions contenues dans le traité, il suffirait de la simple déclaration du gouvernement français pour que, dans le délai d'un mois, le traité fût considéré comme résilié. Cette précaution était sage. Les droits d'octroi, en Belgique, sont laissés à l'arbitraire des communes. Ces droits sont en moyenne de 15 francs sur les vins de France; ils auraient pu être augmentés, et priver ainsi la France des bénéfices de la convention. On voit que l'exemple de la Hollande nous a profité.

SEINE

L'industrie vinicole française, qui se plaint tant depuis quelques années, doit voir cependant que le gouvernement ne laisse échapper aucune occasion de demander pour elle des conditions meilleures. Malheureusement le vin est par tout pays la matière imposable par excellence, et il était impossible d'obtenir davantage pour le moment. L'industrie vinicole doit être satisfaite, quoique ce résultat soit encore bien peu de chose en comparaison de celui qu'il serait un jour désirable d'obtenir. On a fait pour elle tout ce qu'on a pu.

2° Par ce même article 2, le gouvernement belge accorde une réduction de 20 pour 100 sur le droit actuel d'entrée pour les soieries françaises, sans que ce droit ainsi réduit puisse être augmenté, ni que les tissus de soie de toute autre provenance puissent en aucun cas être soumis en Belgique à des droits quelconques plus favorables que ceux appliqués aux tissus français.

Le droit sur les soieries était de 5 fr. par kilogramme; il est réduit d'un franc pour les soieries françaises. La faveur est légère sans doute, vu le haut prix du kilogramme de soierie, mais elle n'est pas insignifiante. C'est la France qui fournit à la Belgique les trois quarts de sa consommation en soieries étrangères; l'autre quart lui vient d'Angleterre. Il n'est pas impossible que l'ensemble du traité, en relâchant les liens commerciaux qui existent entre la Belgique et l'Angleterre, et en resserrant au contraire ceux qui l'unissent à nous, ait pour conséquence de diminuer l'importation des soieries anglaises et de nous assurer la presque totalité du marché. Le privilége dont nous allons jouir, pour si modique qu'il soit, peut être un acheminement à cette situation, et sous ce rapport il n'est pas sans importance.

3° La Belgique consomme annuellement 30 millions de kilogrammes de sel. Nous ne lui en fournissions que 2 millions de kilogrammes environ; le reste lui venait de l'Angleterre. Cette préférence pour les sels anglais provenait uniquement de ce que, dans la liquidation du droit d'accise, l'administration belge ne tenait pas suffisamment compte de la différence de déperdition qui existe, au raffinage, entre nos sels et ceux de Liverpool; cette différence a été évaluée par des chimistes français à 7 pour 100.

L'article 3 de la convention du 16 juillet rétablit l'égalité entre nos sels et les sels anglais. Cet article porte que, le déchet alloué par la loi belge du 24 décembre 1829 ayant été reconnu insuffisant dans son application aux sels de France, il leur sera accordé, pour qu'ils puissent concourir, en Belgique, sous des conditions égales avec les sels de toute autre provenance, une déduction de 7 pour 100 pour déchet au raffinage, en sus de la déduction accordée ou à accorder à ces derniers sels. L'article porte en outre, pour éviter toute surprise, que pendant la durée du traité, les sels d'autre provenance ne pourront être soumis à des droits quelconques plus favorables que ceux imposés aux sels de France.

Cette disposition donne infailliblement à nos salines une plus large part dans l'approvisionnement de la Belgique. Nous avons eu dans d'autres temps cet approvisionnement tout entier. Nous devons naturellement chercher à le

reconquérir. Le sel est d'ailleurs une denrée d'encombrement qui pourra fournir à nos navires chargés pour les ports de Belgique le lest qui leur manque souvent.

4° Les ardoises françaises du département des Ardennes ne pouvaient transiter sur le territoire belge pour se rendre dans les départemens français de la Flandre ou de l'Artois sans payer un droit qui les excluait de ces départemens. L'article 4 de la convention établit qu'il y aura réciprocité de transit pour les ardoises des deux pays, et que ce transit sera régi de part et d'autre par le tarif actuellement en vigueur en France. Le même article porte que le bureau belge de Menin sera ouvert au transit des ardoises françaises.

5° Enfin, les bateliers belges naviguant sur les eaux françaises y étaient admis aux mêmes conditions que les bateliers français, mais il n'en était pas de même des bateliers français naviguant dans les eaux belges. L'article 5 de la convention fait cesser cette anomalie. A l'avenir, les bateliers français navigueront sur toute l'étendue des fleuves et rivières qui ont une partie de leur cours sur l'un des territoires et l'autre partie sur l'autre, sans être soumis à aucun droit extraordinaire de navigation ou de patente.

Telles sont les concessions qui ont été faites par la Belgique à la France, en échange de celle que la France a faite à la Belgique en l'exceptant du régime de l'ordonnance du 26 juin. Nous n'avons essayé ni de réduire ni de grossir l'importance de ces concessions. Nous les avons présentées comme elles sont. Elles ont pour la France une valeur réelle, mais qui est hors de toute proportion avec les récriminations de la Belgique.

Pour les ardoises et les droits de navigation, les Belges ne nous accordent que la réparation d'une injustice évidente en nous admettant à l'égalité de traitement que nous leur accordons depuis long-temps. Pour les sels, ils ne font encore que réparer une injustice. Ces trois articles n'ont d'ailleurs d'importance que comme témoignage de bonne amitié. Les conséquences commerciales en seront très faibles. L'exportation des sels pourra seule s'accroître notablement, mais le sel est une matière d'un prix si bas, qu'elle ne peut jamais donner lieu à un fort mouvement d'échanges. Nous avons dit tout ce qu'il y a à dire sur la réduction du droit sur les soieries; restent les vins. Sur ce point, les avantages que nous fait la Belgique ont quelque valeur, mais il s'en faut de beaucoup que notre bénéfice probable puisse être comparé à celui que feront les Belges. Ils nous achèteront pour 1 million de vins de plus, ils nous vendront pour 8 ou 10 millions de plus de fils ou tissus de lin.

Le véritable sacrifice est fait par le trésor belge. La réduction sur les droits d'accise et de douane amènera un déficit de 700,000 francs dans les recettes de l'état. Dans leur communication aux chambres, les ministres belges n'ont annoncé qu'un déficit de 400,000 francs. C'est qu'ils ont sans doute calculé que le reste serait comblé par une augmentation de consommation. Même réduit à 400,000 francs, ce déficit est quelque chose dans un budget comme celui de la Belgique; il n'est pourtant pas suffisant pour qu'on se drape en martyrs. De notre côté, si nous voulions faire le compte de ce que le trésor

français ne gagnera pas en exceptant du nouveau droit les fils et tissus belges, nous n'aurions pas de peine à trouver autant de millions que les Belges trouvent de centaines de mille francs.

Toutes ces récriminations sont maintenant inutiles, Dieu merci; le traité est un fait accompli. Ni les plaintes exagérées de la chambre de commerce de Lille, ni les accusations absurdes de certains membres des chambres belges, ne peuvent le détruire. Son grand mérite comme son véritable tort aux yeux des uns et des autres est d'être un pas vers un rapprochement plus intime entre les deux pays. C'est donc sous ce dernier point de vue que nous devons le considérer.

Nous avons dit quel était dans les deux pays l'état de l'opinion sur cette question. On reconnaît en Belgique que l'union commerciale aurait pour le pays de grands avantages commerciaux, mais on craint qu'elle n'ait en même temps un danger politique. On croit en France que cette union serait pour la France d'un véritable intérêt politique, mais qu'elle serait en même temps d'un grand désavantage commercial. Le nouveau traité aura pour détracteurs, tant en France qu'en Belgique, ceux qui ne veulent pas de l'union; il aura pour défenseurs ceux qui la désirent. Nous sommes de ces derniers.

Il est inutile d'insister beaucoup sur ce double fait, que le rapprochement le plus étroit possible entre la Belgique et la France serait commercialement utile à la Belgique et politiquement utile à la France.

Commercialement, les Belges s'ouvriraient un marché de 34 à 35 millions d'hommes. Les innombrables produits de leur industrie perfectionnée, houilles, fers, toiles, draps, dentelles, etc., y trouveraient un placement assuré. Une seule de leurs industries y périrait, et celle-là n'est pas à regretter, car elle est la honte d'un pays civilisé. Nous voulons parler de la contrefaçon. Ce n'est plus d'ailleurs une bonne affaire que cette maraude organisée; la concurrence dévore les contrefacteurs et leur rend tout le mal qu'ils font à notre librairie. Pour leur intérêt comme pour leur honneur, les Belges doivent désirer d'abandonner cette source d'indignes profits, qui n'est plus guère qu'une source de pertes.

Politiquement, la France augmenterait en quelque sorte sa population de près de quatre millions d'hommes, unis avec elle d'intérêts comme ils le sont déjà par la langue et par les idées. L'édifice des traités de 1815, déjà fortement ébranlé par la séparation de la Belgique et de la Hollande, serait renversé pacifiquement. Notre frontière du nord serait couverte par un pays nécessairement ami et allié. Les efforts de tout genre que nous avons faits depuis douze ans pour défendre l'existence de la Belgique auraient complètement atteint leur but, le droit public de l'Europe serait changé sans violence, sans bruit, sans secousse révolutionnaire, sans combat. Cela est évident par soi-même et n'a pas besoin d'être démontré.

Reste pour la Belgique la question politique et pour la France la question commerciale.

La Belgique, dit-on, perdra à l'union commerciale avec la France son indé-

pendance comme nation, elle sera forcée de suivre en toute occasion la politique de son alliée; tôt ou tard même, elle finira par se fondre tout-à-fait dans la grande unité française, et ce qui est aujourd'hui un royaume ne formera plus que quelques départemens. A ces deux objections la réponse n'est pas difficile.

Premièrement, il est vrai que la Belgique ne sera pas complètement indépendante, tant qu'elle sera commercialement unie avec la France; mais pourquoi ne sera-t-elle pas indépendante? Parce que son intérêt sera de ne pas l'être. Du jour où son intérêt serait de se séparer, elle se séparerait. Nous savons bien que cela n'arrivera jamais, parce que ce ne sera jamais utile, mais enfin ce sera toujours possible. La Belgique croit-elle d'ailleurs être aujourd'hui complètement indépendante de la France? Les 120 millions d'échanges qui ont lieu tous les ans entre les deux pays ne sont-ils pas déjà un lien assez étroit? Toute l'histoire de la Belgique, comme nation, ne lui fait-elle pas une nécessité de s'appuyer sur la France? Que serait la Belgique sans la France? Que deviendrait-elle le jour où elle se séparerait de nous? De deux choses l'une, ou elle doit se couvrir de l'épée de la France, ou elle doit s'exposer la première aux coups de cette épée. Son choix ne peut être douteux.

Secondement, il n'est pas exact que l'union commerciale dût nécessairement amener la fusion politique. Le gouvernement français a prouvé qu'il ne voulait pas réunir la Belgique à la France. Il a tout fait au contraire pour constituer la nationalité belge, et il a eu raison. L'intérêt de la France n'est pas de s'incorporer la Belgique. D'abord cette incorporation ne pourrait avoir lieu sans une guerre européenne, et notre temps ne veut pas de guerre. Ensuite il y a entre l'esprit belge et l'esprit français des différences notables qui ne tarderaient pas à créer des tiraillemens. Les Belges ont de vieilles franchises municipales qui ne seraient pas en rapport avec notre système de centralisation; le clergé a chez eux une puissance et une organisation qui seraient aussi incompatibles avec nos institutions qu'avec nos mœurs. Ajoutons, puisqu'il faut tout dire, qu'ils poussent encore plus loin que nous quelques-uns de nos défauts, la mobilité, la turbulence, l'esprit d'opposition, et qu'il serait peut-être imprudent d'apporter un pareil contingent aux causes de division et de discorde qui ne sont déjà que trop nombreuses parmi nous.

Dans le cas d'un démêlé de la France avec l'Europe, il nous serait surtout avantageux d'avoir, entre nous et une partie de nos ennemis, un pays neutre dont nous n'aurions point à craindre d'agression, et dont le territoire ne pût être violé sans une atteinte manifeste au droit des gens. La conservation de ce bouclier vaudrait mieux pour nous qu'une armée de cent mille hommes achetée au prix d'un contact plus immédiat avec l'Europe.

Il ne s'agit donc en réalité pour la Belgique que de s'assurer les bienfaits de sa position politique actuelle, position unique, et dont elle ne paraît pas sentir assez les avantages. Pendant la paix, elle doublerait les bénéfices qu'elle fait aujourd'hui avec nous; pendant la guerre, elle serait neutre et

en paix pendant que tout serait en feu autour d'elle. Elle ne pourrait, en aucun cas, être attaquée par nous dont elle serait l'alliée, et si elle était attaquée par nos ennemis, nous serions là pour la défendre. C'est, comme on voit, une façon commode d'aliéner son indépendance que de s'engager à tirer d'un voisin puissant tout le bien possible, tout en évitant de s'associer à ses mauvaises chances.

Voilà pour la question politique en Belgique. Quant à la question commerciale en France, elle exigerait un travail à part. Il y a déjà plusieurs années, M. Léon Faucher a déduit victorieusement dans cette *Revue* même les motifs qui devaient faire désirer à la France, même sous le point de vue commercial, une union plus étroite avec la Belgique. Plus récemment encore, deux autres économistes, M. de La Nourais et M. Wolowski, ont traité la même question dans d'autres publications avec une série de chiffres et de raisonnemens tout-à-fait concluans. La plupart des journaux soutiennent tous les jours la même thèse. Pour ne pas tomber dans des redites inutiles, nous ne présenterons ici que deux ou trois argumens principaux.

La plupart de ceux qui croient qu'un rapprochement commercial entre la France et la Belgique serait nuisible à l'industrie nationale partent d'une idée mathématiquement fausse. Ils s'imaginent que, puisque ce rapprochement serait avantageux à la Belgique, il serait nécessairement désavantageux pour la France. C'est une grande erreur économique. Quand deux commerçans traitent ensemble, ils gagnent habituellement tous les deux, ou ils ne savent pas faire leurs affaires. Le gain de l'un n'est nullement exclusif de celui de l'autre. Seulement chacun d'eux doit avoir un placement que l'autre n'avait pas, et qui donne dans ses mains à l'objet échangé une valeur nouvelle. Voilà tout le mystère. Si nous pouvons offrir à la Belgique des placemens nouveaux pour ses produits, elle peut nous offrir à son tour des placemens nouveaux pour les nôtres.

Ceci n'est pas une théorie d'économie politique; c'est un fait positif. Le total actuel des importations étrangères en Belgique est de 200 millions de valeurs par an; sur ce chiffre, la France n'en a qu'un cinquième, 40 millions environ. Qui ne voit que, si la ligne de douane était supprimée, les produits français prendraient en grande partie sur le marché belge la place des produits étrangers? Sur une marge de 160 millions, il y a beaucoup à gagner, sans parler de l'augmentation naturelle de consommation qui résulte toujours d'une plus grande facilité d'échanges.

On craint la concurrence des industries belges pour les industries similaires françaises. Il faut bien qu'il y ait là quelque erreur, car les industries belges affectent à leur tour de craindre la concurrence des nôtres. Les Belges, dit-on, produisent à meilleur marché que nous. C'est possible, mais nos produits ont des qualités que les leurs n'ont pas. Pourquoi d'ailleurs produisent-ils à plus bas prix? C'est que leurs tarifs de douane sont plus bas que les nôtres, et qu'ils ont les matières premières à de meilleures conditions. Or on sait que la première conséquence de l'union serait de mettre nos propres tarifs à la

place de ceux actuellement en vigueur en Belgique. La condition économique du pays se trouverait ainsi entièrement changée; il s'ensuivrait en peu de temps une hausse générale des prix qui mettrait tant les salaires que les objets de consommation sur le même niveau que chez nous. L'encombrement des produits n'est pas à craindre. Les moyens de production de la Belgique sont bornés. Il y aura place pour les deux industries sur un marché qui ne sera pas, dans quelques années, de moins de 40 millions d'hommes.

La grande question est celle des fers. Eh bien! la France a de plus en plus besoin de fer, sa propre production ne peut plus lui suffire. La puissance d'un pays se mesure aujourd'hui à ce qu'il possède de fer. Il faut du fer pour les nouvelles voies de communication, pour l'industrie, pour l'agriculture, pour les constructions navales. En joignant les fers belges aux nôtres, nous n'en aurons pas encore de trop.

Malgré la justesse de ces considérations, le moment où se réalisera l'union commerciale entre la France et la Belgique est encore éloigné. Les préjugés contraires qui existent de part et d'autre ne s'affaibliront qu'avec le temps. Il est même utile, sous un certain rapport, qu'on n'y parvienne que par gradation. Les industries rivales pourront alors se préparer de longue main. Des conventions commerciales successives suffiront pour abaisser d'abord et enfin pour faire tomber les barrières qui nous séparent de nos voisins.

La convention du 16 juillet est la première de ces préparations. Elle pose quelques-uns des principes qui devront être généralisés plus tard. Voilà surtout pourquoi nous l'approuvons.

Une des plus grandes difficultés pratiques de l'union, c'est l'adoption de nos propres tarifs par la Belgique. Plusieurs objections sont soulevées contre cette adoption; les unes viennent des Belges eux-mêmes, qui trouvent qu'il n'est pas de la dignité d'un peuple indépendant de se soumettre aux tarifs d'un autre peuple; les autres, et ce sont les plus graves, viennent de nos propres industriels, qui craignent que les douaniers belges ne veillent pas avec assez de soin à la frontière, et que la Belgique, une fois unie à la France, ne devienne une vaste porte ouverte à la contrebande. L'exemple de l'union allemande, dont tous les états ont successivement adopté le tarif prussien, avait fini par triompher des répugnances des Belges, mais il n'en était pas de même des craintes excitées en France. Le dernier ministre des finances, M. Humann, avait fortement insisté, dans les premières négociations, pour que la Belgique adoptât non-seulement nos tarifs, mais nos douaniers, et il en avait fait la condition de son consentement. Cette prétention, repoussée par la Belgique, avait été une des principales causes de l'interruption des négociations.

La convention du 16 juillet a cela de particulièrement bon, qu'elle permettra de faire une expérience sur ce sujet délicat. Le tarif français est adopté par les Belges pour un article important, celui des fils et toiles de lin et de chanvre. C'est un premier jalon, un précédent qui en appellera et justifiera d'autres. Puis la France n'a pas reproduit sa première exigence; elle n'a pas

demandé que la garde des frontières belges fût confiée à ses douaniers, et elle ne pouvait pas le demander dès l'instant qu'il n'y avait identité de tarifs que sur un article, et que le tarif belge demeurait en vigueur sur tous les autres. Les douaniers belges vont donc être vus à l'œuvre. Les Anglais feront sans aucun doute de grands efforts pour introduire leurs fils en contrebande; ils se vantent déjà de leurs espérances sous ce rapport. Repoussés de France, c'est surtout en Belgique qu'ils tenteront de pénétrer. Si la douane belge fait bien son devoir, il n'y aura plus les mêmes motifs en France pour se défier d'elle, et ce sera autant de gagné pour la facilité des négociations futures.

La convention du 16 juillet a déjà montré autre chose, c'est que la Belgique n'est pas libre de nous refuser, le jour où nous voudrons sérieusement l'union. La seule menace de l'application à la Belgique des dispositions de l'ordonnance du 26 juin a failli amener un soulèvement dans les Flandres. Le ministère s'est cru dans la nécessité d'annoncer officiellement le traité aux intéressés, dès qu'il a été signé et avant même qu'il eût été autorisé par les chambres. Dans les chambres elles-mêmes, les témoignages de malveillance contre la France n'ont pas manqué, mais les plus opposés à notre pays ont été forcés de convenir qu'il était impossible de ne pas accepter le traité. Il n'y a eu d'opposition sérieuse nulle part. C'est qu'en effet il s'agissait de se fermer ou de se conserver un débouché qui est actuellement de 11 millions par an, qui a été autrefois plus considérable, et qui le redeviendra certainement sous l'empire du traité.

On a parlé quelquefois en Belgique d'un rapprochement commercial avec l'Angleterre et l'Allemagne. Ce qui vient de se passer montre tout ce que de pareilles idées ont de chimérique. Quand la France a demandé à la Belgique de s'unir avec elle contre l'Angleterre, la Belgique n'a pas pu hésiter. L'industrie belge et l'industrie anglaise sont des ennemies naturelles; elles ont les mêmes produits. Quant à l'industrie allemande, elle n'est pas aussi dangereuse; mais ce qui manque en Allemagne, c'est la consommation. Par des raisons très différentes sans doute, mais qui conduisent au même résultat, l'Angleterre et l'Allemagne ne peuvent pas offrir à la Belgique de véritables débouchés. A l'heure qu'il est, la France reçoit *la moitié* des exportations totales de la Belgique, 70 millions en moyenne sur un total de 140. La Prusse au contraire n'en reçoit qu'un septième, 20 millions environ, et l'Angleterre qu'un peu plus du dixième, de 14 à 15 millions.

De pareils chiffres sont significatifs, surtout avec le commentaire qu'ils viennent de recevoir. La Belgique est naturellement, inévitablement, notre alliée commerciale comme notre alliée politique. La force des choses l'entraîne vers nous. C'est à nous seuls à voir si nous voulons l'accueillir ou la repousser.

Notre industrie linière était une de celles qui avaient le plus à redouter la concurrence de la Belgique. Il faut espérer que cette industrie, un moment menacée, va grandir à l'abri de l'ordonnance du 26 juin et de la loi du 6 mai 1841, et se mettre bientôt en état de lutter à armes égales contre sa rivale de

Belgique. Le droit protecteur qui la couvre de ce côté doit disparaître un jour. Il faut qu'elle le sache bien et prenne ses mesures en conséquence. C'est par de grands efforts qu'elle doit reconnaître ce que la communauté a fait pour elle en l'affranchissant de la concurrence anglaise et en exposant nos autres produits aux représailles des Anglais. Il serait bien à désirer que la même émulation s'emparât des autres industries françaises qui ont des analogues en Belgique, et qu'elles prissent à cœur de ne plus faire obstacle à un rapprochement qui doit avoir de si grandes conséquences, tant politiques que commerciales.

Dans tous les cas, il faut savoir gré au gouvernement d'avoir fait sortir d'une question de protection un commencement d'union avec la Belgique, dans le moment même où tout espoir de transaction paraissait abandonné. La manière dont la négociation a été conduite et les précautions introduites dans la rédaction du traité font un véritable honneur au négociateur français, M. le baron Deffaudis.

Ce qui prouve que le coup a porté juste, c'est l'irritation de la presse anglaise. Déjà l'ordonnance du 26 juin avait excité des clameurs violentes de l'autre côté du détroit. La convention du 16 juillet a redoublé ces emportemens. Nous avons déjà dit que, par l'ordonnance du 26 juin, les Anglais sont menacés de perdre un débouché d'environ 30 millions. La convention du 16 juillet a plus d'importance encore pour eux, non par ce qu'elle est, mais par ce qu'elle annonce. Les exportations anglaises en Belgique s'élèvent à 50 millions par an. Le premier pas que vient de faire la Belgique dans une alliance commerciale avec la France peut avoir pour résultat de la fermer un jour aux Anglais. C'est cette perspective qui les effraie à juste titre. Leurs journaux évoquent les traités de 1815 et crient à la trahison. Il s'en faut de bien peu qu'ils ne demandent la guerre pour remettre la Belgique sous le joug de l'Europe et la constituer encore une fois contre nous. Sans doute il sera dur pour l'ancienne coalition de voir une œuvre si savamment élaborée s'écrouler devant un traité de commerce, et les batteries braquées contre nous faire volte-face à la voix d'un simple douanier; mais nous espérons bien que l'Europe en prendra son parti. Rien n'arrête la force des choses.

****

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 août 1842.

L'affaire importante, l'unique affaire de cette session, la loi de régence, sera discutée sous peu de jours à la chambre des députés. On assure que le rapport sera présenté mardi, et que la discussion commencera jeudi.

A en juger par ce que la presse a recueilli des observations qui se sont produites dans les bureaux de la chambre, le débat ne sera ni long, ni animé. On a généralement senti le besoin de donner à une loi de cette nature une grande autorité morale par l'assentiment de toutes les opinions monarchiques et constitutionnelles. La France veut montrer à l'Europe que le trône de juillet, que le trône qu'elle a élevé de sa main puissante sur les ruines d'une royauté téméraire et parjure, repose sur une base inébranlable, et que rien n'est plus chimérique que les folles espérances de nos contre-révolutionnaires.

Sans doute, des hommes d'opinions extrêmes s'élanceront à la tribune; ils en ont le droit, et nous devons désirer qu'ils l'exercent. La discussion éclairera le pays et fortifiera la loi.

Sans doute encore, quelques esprits pourront s'agiter dans les rangs intermédiaires, et faire naître un débat fâcheux, inopportun. Il faut s'y résigner. C'est un mal qui ne peut avoir de gravité; les hommes considérables de la chambre ne se laisseront pas entraîner dans cette fausse voie.

Au fait, le projet de loi mérite l'approbation de tous les amis sérieux et sincères de nos institutions. Nous parlons du projet considéré dans ses dispositions essentielles. Quant aux dispositions secondaires, peu importe la diversité des avis, la divergence des opinions. Que le régent, à la mort du roi, soit tenu de convoquer les chambres, non dans le délai de trois mois, mais dans

le plus bref délai possible, un amendement de cette nature n'altère point l'économie de la loi. Il en serait de même d'un amendement qui porterait à vingt-cinq ans, au lieu de vingt-un, l'âge requis pour être régent; seulement cet amendement ne nous paraîtrait pas heureux.

Sur le fond même du projet, nous avons peine à croire que la question qu'on pourrait appeler de compétence puisse donner lieu à une longue et sérieuse discussion. La loi de régence, nous dit-on, est une loi fondamentale; elle ajoute quelque chose à la charte; le pouvoir législatif n'a pas le droit de toucher à la constitution dont il dérive; il doit la maintenir telle qu'elle est, sans en ôter, sans y ajouter une syllabe; donc la loi de régence ne peut émaner que d'un pouvoir supérieur, du pouvoir constituant.

On pourrait demander d'abord à quels signes on reconnaît que la loi de régence est une loi fondamentale, une loi qui doit faire partie intégrante de la charte, et participer à l'immobilité qu'on attribue aux dispositions constitutionnelles. C'est une loi qui ne pourvoit, après tout, qu'à un accident, à un besoin éventuel. Sans l'affreux malheur que nous étions si loin de prévoir, en suivant le cours naturel des choses, il pouvait se passer de bien longues années avant que le mot de régence fût prononcé parmi nous. Dès-lors, pourrait-on dire, organique ou non, la loi de régence doit pouvoir se plier aux nécessités des temps, aux contingences des cas. Il faut que le pouvoir législatif puisse la modifier, y ajouter sans scrupule, ainsi qu'il le ferait, ainsi qu'il le fait pour la loi organique des tribunaux civils, pour la loi de la garde nationale et tant d'autres. Précisément parce que la charte ne parle pas de la régence, la loi qui règle le choix et les pouvoirs du régent n'est pas une loi fondamentale; car, si, pour qualifier une loi de loi fondamentale, on voulait, au lieu de s'en tenir à la lettre du droit positif, rechercher plus ou moins subtilement la nature même de la loi, quel serait le juge de ces questions métaphysiques? Le pouvoir législatif, le pouvoir qu'on dit incompétent, insuffisant, prononcerait donc sans appel sur sa propre compétence et ses droits?

Mais laissons ces argumens et accordons volontiers que la loi de régence est de sa nature une loi constitutionnelle. Que s'ensuit-il?

Il est, nous le reconnaissons, des pays dont la constitution distingue les lois fondamentales de toutes les autres lois, et, tandis que ces dernières y sont laissées au pouvoir législatif ordinaire, les premières ne peuvent être créées, abrogées et modifiées que par un pouvoir extraordinaire, par un pouvoir que nous appellerons, si l'on veut, constituant, et dont la loi constitutionnelle détermine, qu'on le remarque, la nature, la forme et le mode de procéder. Nous ne voulons pas examiner dans ce moment la valeur intrinsèque de ces institutions. Là où des lois de cette nature sont en vigueur, on doit s'y conformer, et la législature ordinaire se rendrait en effet coupable d'usurpation, si, au mépris du pouvoir constituant, elle portait la main sur une loi fondamentale, et si elle voulait ajouter une ligne, un mot à la charte du pays.

Mais est-ce là notre droit positif? Dans quelle partie de la charte se trouvent déterminés la nature, la forme, le mode d'action de ce pouvoir constituant, qu'on nous représente comme un pouvoir dont l'existence n'admet ni contestation ni doute?

On invoque le principe de la souveraineté du peuple. Ce principe est, ce nous semble, étranger à la question, car nul, dans les rangs constitutionnels, n'argue du droit divin ni d'un intérêt particulier. Y eût-il divergence sur la manière d'entendre et d'appliquer le principe de la souveraineté nationale, toujours est-il que les grands pouvoirs de l'état reconnaissent qu'ils relèvent du pays, qu'ils en sont les représentans, les organes, et que c'est pour lui, et pour lui seulement, qu'ils sont tenus de gouverner la chose publique. La question est donc de savoir s'il est vrai que chez nous aussi le pays a deux représentans et deux organes au lieu d'un, c'est-à-dire une représentation pour les lois ordinaires et une représentation pour les lois fondamentales. Encore une fois, qu'on cite un texte, et on convoquera demain le pouvoir constituant, si réellement il a été constitué.

Si au contraire en France, de même qu'en Angleterre, rien de semblable n'existe, qui voudrait aujourd'hui bouleverser arbitrairement notre système politique pour y substituer je ne sais quel système inconnu?

Quel serait l'auteur de cet immense changement, de cette profonde atteinte à la charte? La couronne et les chambres? Ce même parlement qu'on déclare impuissant, qu'on dit être lié à tout jamais, non-seulement par les paroles, mais par le silence de la charte, ce même parlement qui n'aurait pas le droit de combler une lacune, de donner à l'établissement monarchique un développement résultant de la nature même des choses, ce parlement enfanterait demain je ne sais quelle loi organique pour déterminer la nature, la forme, l'action d'un pouvoir qui lui serait supérieur! Des deux choses l'une, ou le parlement peut exercer lui-même le pouvoir constituant, et il fera la loi de régence; ou il est complètement étranger aux lois fondamentales, et il n'a pas autorité pour organiser un pouvoir constituant.

Et cependant, sans organisation connue, légale, qu'est ce prétendu pouvoir constituant? — C'est le pays. — Soit; mais venons au fait, à l'exécution, à la pratique des choses. Convoquons cette assemblée ou ces assemblées; qui convoquerons-nous? Les électeurs seulement? Les électeurs et les jurés? Les électeurs, les jurés et les gardes nationaux? Et pourquoi pas tous les pères de famille? et pourquoi pas tous les Français majeurs? Enfin pourquoi exclure les femmes et les mineurs? Parce qu'ils ne sont pas aptes aux délibérations politiques? Accordons-le, et on nous accordera peut-être que, parmi les majeurs aussi, il est des hommes ineptes, faibles, indignes, des fous, des imbéciles, des repris de justice, que sais-je? Il faut donc un triage, une organisation; c'est dire une loi, c'est dire un législateur qui ait le droit de faire cette loi. Mais ce droit, on le dénie aux chambres et à la couronne. Quelle est la conséquence, la seule conséquence, je ne dis pas raisonnable, mais logique,

qu'on puisse en tirer? C'est que, pour avoir une loi de régence, il faudrait une révolution, une révolution faite à la main, uniquement pour savoir quelles seront les personnes appelées à la régence, si tant est que nous ayons jamais besoin d'un régent.

Il est par trop singulier d'entendre à cette occasion rappeler la révolution de 1830. Certes nul plus que nous ne la tient pour parfaitement légitime, car elle a été à la fois juste, nécessaire, modérée, même généreuse. Elle réunissait ainsi tous les caractères qui rendent irréprochables ces grandes crises de la vie des nations. Est-ce à dire qu'il faille procéder révolutionnairement aujourd'hui, sans nécessité aucune, sans motif, uniquement pour donner satisfaction à je ne sais quelle idée spéculative, pour faire l'essai d'une théorie?

En 1830, les chambres ont fait ce qu'il était possible de faire, et il est remarquable que, même en se pliant aux terribles nécessités du moment, en agissant sans le concours d'une royauté qui venait de tomber dans l'abîme qu'elle s'était creusé, elles ont cependant cherché à s'écarter le moins possible de la stricte légalité. Une révolution n'était pas leur vœu, leur projet; c'était une nécessité qu'elles subissaient avec courage et fermeté. Après tout, nul n'est tenu à l'impossible, et, lorsque les moyens ordinaires manquent par la faute d'autrui, on est parfaitement en droit de s'en passer, surtout lorsqu'on ne se permet rien d'illégitime en soi, et qu'on sauve l'honneur, l'indépendance, la liberté de son pays. C'est ainsi que le commandant d'un navire, si l'ouragan lui enlève une partie de sa mâture, redouble d'efforts pour continuer sa marche avec les agrès qui lui restent, et il est heureux et fier de pouvoir ainsi gagner le port et sauver l'équipage, la cargaison et le navire. Que dirait-on au contraire de ce même officier, si, enorgueilli par le succès, il en concluait que tout l'attirail du navire lui est à la vérité indispensable pour les courses ordinaires et le cabotage, mais qu'en cas d'expéditions extraordinaires, difficiles, dangereuses, il s'empresserait lui-même de frapper son vaisseau à coups de hache et de n'y laisser qu'un seul mât?

Mais laissons le pouvoir constituant à ceux qui, en réalité, veulent autre chose que la charte et la monarchie de juillet. Rien de plus naturel et de plus simple que leur désir de voir le parlement remplacé par une convention. Rien de plus naturel, de plus simple et de plus légitime que la résistance du parti constitutionnel, qui certes n'est pas disposé à se suicider.

Il est entre ces opinions absolues une opinion intermédiaire qui consiste à demander, non qu'on convoque demain je ne sais quelle convention pour faire une loi constitutionnelle de régence, mais que les chambres et la couronne rendent une loi purement de circonstance, une loi ordinaire, et qui n'aura pas la prétention de s'ajouter à la charte; car, dit-on, celui qui pourrait ajouter quelque chose à la charte pourrait, par le même droit, la modifier, la changer, la déchirer; le parlement pourrait donc rétablir demain parmi nous le pouvoir absolu?

Il serait bien facile de dissiper ces terreurs de logicien. En politique, l'histoire, la logique de l'expérience, vaut mieux que la logique abstraite. Lorsqu'un peuple n'aime pas avant toutes choses la liberté, lorsqu'il n'est pas digne d'être libre, sera-t-il protégé contre les empiètemens du despotisme par une loi écrite, par une charte qui reconnaîtra deux organes du pays au lieu d'un seul, je veux dire un pouvoir législatif et un pouvoir constituant? Là, au contraire, où la liberté, c'est la vie même de la nation, son intérêt le plus cher, sa passion la plus sentie, qui pourrait sérieusement redouter une conspiration du parlement contre les libertés publiques? Et cette incroyable conspiration eût-elle lieu, sur qui en retomberaient les terribles conséquences? Certes on n'a qu'à regarder autour de soi pour trouver la réponse, la réponse vraie, décisive, à ces questions. Dans un pays corrompu, sans vie politique, le pouvoir constituant est une plus faible garantie pour la liberté et l'indépendance nationale que le pouvoir législatif; celui-ci du moins est porté à défendre ses droits, si ce n'est comme un principe de liberté pour tous, du moins comme un privilége pour lui; le pouvoir constituant, composé d'ordinaire d'un grand nombre de personnes, n'agissant qu'accidentellement, à de rares intervalles, fait bon marché d'un droit dont il ne comprend ni ne sent l'importance. Il serait bien facile de citer des faits à l'appui de ces observations.

Au surplus, les conséquences extrêmes de tout système politique n'appartiennent pas au droit positif. Il ne peut ni les prévoir, ni les régler. Il doit supposer dans tous les esprits une certaine dose de prudence et de sagesse. Sans cela, le raisonnement conduirait à déclarer *à priori* tout gouvernement impossible. Les chambres ont le droit de refuser tout budget, la couronne toute sanction. Qu'arriverait-il, si chacun, à la première occasion, pour le plus léger motif, voulait user de la plénitude de son droit?

Mais c'est trop insister sur ces spéculations oiseuses. Quant à nous, redisons-le, nous attachons une bien faible importance à la question de savoir si la loi sera une loi constitutive ou une loi ordinaire. Plaçons-la sans hésiter parmi nos lois ordinaires, si cela peut lui assurer la presque unanimité des suffrages. Ce qui importe, c'est que la loi soit bonne, et qu'elle mérite ainsi l'assentiment du pays.

Le gouvernement propose de fixer la majorité du roi à l'âge de dix-huit ans accomplis; c'est l'âge fixé par l'assemblée constituante. C'est à la constitution de 1791 que le gouvernement a emprunté toutes les dispositions capitales de son projet. Pour nous qui voulons un roi qui ait pu, lui aussi, recevoir cette éducation mâle et sérieuse qui distingue tous les princes de la maison d'Orléans, nous ne pouvons pas songer à l'enlever avant l'âge de dix-huit ans aux soins de ses précepteurs. D'un autre côté, la régence est un état provisoire, compliqué, qui ne se prolongerait pas sans inconvéniens graves au-delà de l'âge où le roi peut avoir conscience de sa capacité. Si le régent a su gagner la confiance du roi, il l'éclairera de ses conseils même après la majorité. Si le roi croit, au contraire, avoir à se plaindre du régent, il est bon

de voir cesser promptement une situation qui, avec un roi de dix-huit ans, pourrait faire naître des tiraillemens, des cabales, des luttes fâcheuses à la chose publique.

Le choix du régent offrait une question plus complexe et plus difficile.

Dans plusieurs écrits plus ou moins remarquables, on s'est empressé de rechercher les faits relatifs à la régence, soit de notre propre histoire, soit de l'histoire étrangère. Ces recherches ne manquent pas d'intérêt, mais empressons-nous d'ajouter qu'il n'est pas un seul de ces faits dont on puisse tirer une conséquence directe et complètement applicable aux circonstances actuelles de notre pays. L'histoire offre sans doute de précieux enseignemens à l'homme d'état, mais à une condition : c'est que, dans l'étude et l'analyse des faits, il recherchera avec un égal soin les ressemblances et les dissemblances, les rapports positifs et les rapports négatifs.

La royauté, tout en conservant le même nom, a souvent changé de formes et de principes. On a vu la royauté féodale, la royauté patrimoniale, la monarchie absolue, la monarchie limitée par une puissante aristocratie. Il serait facile de multiplier les divisions et les subdivisions. Notre monarchie ne ressemble à aucune de celles que nous venons d'énumérer. Elle est une monarchie constitutionnelle, représentative, implantée dans un pays d'égalité civile; elle est la clé de voûte qui lie entre eux et raffermit tous les élémens, si variés et si mobiles de leur nature, qui constituent ce grand corps démocratique, la France. C'est là pour nous le point capital de la question, le point qu'on ne pourrait perdre de vue sans raisonner à faux, sans tomber dans l'absurde.

C'est à la monarchie que nous devons notre admirable unité nationale, cette unité dont la France seule offre au monde un type achevé, un exemple qu'on a cherché à suivre, et que nul n'a pu encore imiter complètement.

Nous concevons la régence élective dans les monarchies aristocratiques, là où une caste privilégiée, un patriciat fort et compact domine tout, même la royauté. Là l'élection est une arme, un moyen d'influence que l'aristocratie se réserve pour faire sentir sa puissance à la couronne elle-même, et accoutumer de plus en plus le pays au respect de ces grandes familles qui distribuent à leur gré jusqu'aux pouvoirs monarchiques. Dans ces pays, l'élection n'offre pas pratiquement de graves inconvéniens, car d'un côté la royauté n'y joue pas un rôle très actif et y possède plus encore les apparences que la réalité du pouvoir, et de l'autre l'aristocratie, par la force de son organisation et la régularité de ses mouvemens, écarte les dangers du système électif.

On conçoit encore la régence élective dans les monarchies absolues. Le roi lui-même dans sa toute-puissance désigne la personne qui exercera les droits de la royauté pendant la minorité de son successeur; mais, comme le pouvoir absolu tend toujours à se personnifier, et qu'il est plutôt regardé comme un fait que comme un principe par ceux-là même qui le redoutent et le vénè-

rent le plus, l'organisation d'une régence testamentaire, si elle ne se trouve pas conforme au vœu général, survit rarement au pouvoir qui l'avait imaginée.

Qu'y a-t-il de commun entre ces faits et notre situation politique? Rien, absolument rien. Le principe électif ne tarderait pas à devenir chez nous une cause d'agitations et de troubles. Il mettrait en mouvement tous les partis, toutes les coteries, toutes les vanités. Le flot de cette mer orageuse pénétrerait jusque dans le sanctuaire élevé de la royauté. Et quelle serait la voix puissante qui, au milieu de cette tempête politique, pourrait faire entendre un redoutable *quos ego?* Que serait-ce si l'élection venait à se faire à la dernière heure d'un règne, peut-être même après la mort du roi?

Ne jugeons pas le principe électif par les circonstances du moment. Aujourd'hui, on peut le dire sans l'ombre même de la flatterie, il serait impossible de se tromper, il serait impossible de faire un mauvais choix. La perte cruelle que nous avons éprouvée a éveillé dans toutes les ames des sentimens si vifs et des pensées si graves, que nul n'oserait aujourd'hui imaginer d'aller chercher un régent ou des co-régens hors de la famille royale. Et qui ne sait que l'élection ne trouverait aujourd'hui autour du trône, quels que fussent l'âge et le sexe du régent choisi, qu'un esprit des plus éclairés, un caractère élevé, un dévouement sans bornes à la France?

Remercions la Providence de ce bienfait; mais ne ramenons pas une question de principes à une question de personnes; ne cherchons pas ce que l'élection produirait aujourd'hui, mais ce qu'elle pourrait produire dans l'avenir. Jugeons le principe en lui-même et considéré dans ses rapports avec notre système politique, avec notre démocratie. Or, nous qui sommes sincèrement et profondément attachés à ce système, nous qui désirons avant tout le voir marcher et se développer paisiblement, régulièrement, et donner un long démenti à ces pessimistes qui ne demanderaient pas mieux que de le pouvoir un jour condamner par ses écarts et ses folies, nous savons que la démocratie a besoin de règles immuables, que la loi, que la loi positive lui est plus nécessaire qu'à tout autre gouvernement. Ces règles sont des digues qu'elle se donne à elle-même, pour que son énergie se trouve contenue, et qu'elle puisse ainsi, dans son cours majestueux, se creuser un lit profond et durable. Le principe électif introduit dans la régence porterait une atteinte grave à l'institution monarchique. Dans les démocraties, la mauvaise logique, la logique des apparences et des analogies trompeuses, fait souvent illusion aux meilleurs esprits, et comme dans ces gouvernemens on ose le plus souvent tout ce que l'on pense, et que toute pensée hardie trouve facilement au dehors impulsion et faveur, le principe tutélaire de l'hérédité monarchique pourrait être affaibli dans l'opinion commune par la régence élective. Disons-le: la régence élective est une sorte de république temporaire, avec un enfant couronné dans le fond du tableau. Laissons ces moyens périlleux à l'aristocratie anglaise, qui, en admettant le mal, porte du moins en elle-même le

préservatif, et tenons-nous-en aux institutions françaises, aux principes de la France régénérée, à la règle établie par l'assemblée constituante, à la régence légitime, de droit.

Ce principe une fois établi, il ne saurait y avoir de discussion sérieuse pour savoir quelles seront les personnes appelées à la régence.

On l'a déjà dit : rien de plus naturel, rien de plus simple, que d'appliquer à la régence le principe qui règle chez nous la succession au trône.

Ajoutons qu'il serait impossible d'établir comme règle le contraire de la loi salique. La mère, l'aïeule, la tante, la sœur du roi, peuvent sans doute être des princesses éminemment aptes à la régence; mais serait-il d'un homme sérieux d'affirmer qu'elles ont toujours pour elles, dans tous les cas, quelles que soient les circonstances où elles se trouvent placées, la présomption d'aptitude ? Évidemment, admettre les femmes à la régence, c'est supposer que la régence est élective, qu'il y a possibilité de choix comme d'exclusion. Le principe de l'élection n'étant pas admis, les princes seuls peuvent être appelés à la régence.

Mais il serait aussi contraire à la politiqne qu'à l'équité de confondre la tutelle du roi avec la régence. Tout commande de séparer les deux missions, et il n'est certes pas de meilleure tutelle que celle de la mère ou de l'aïeule paternelle du roi.

Seulement n'oublions pas que l'exercice de la tutelle devient une nouvelle cause d'incapacité pour la régence, surtout dans une monarchie représentative et démocratique. Au milieu des débats de la politique, des orages qui peuvent s'élever avec d'autant plus de violence que les temps de minorité sont l'espoir des esprits inquiets et turbulens, une grande fermeté, une sorte d'audace, peuvent être nécessaires au chef de l'état pour le salut du pays. Faudrait-il que l'énergie de la régente se trouvât paralysée par les anxiétés et les terreurs d'une mère? Ces terreurs et ces anxiétés qui, même excessives, vont si bien à la mère, pourrait-elle les contenir comme régente, et les factieux ne pourraient-ils pas espérer de faire subir à la mère le joug que repousserait avec indignation le chef de l'état? La tutrice ne doit songer qu'au roi; le régent doit se préoccuper en même temps et du roi et du royaume. A lui appartient de savoir qu'il est des dangers qu'un roi même mineur doit courir pour le salut du pays et de la monarchie.

Le projet attribue au régent la même inviolabilité qui couvre la personne du roi, et déclare que le plein et entier exercice de l'autorité royale, au nom du roi mineur, apartient au régent.

Ces dispositions n'admettent pas de contestations sérieuses. On s'est beaucoup demandé ces derniers jours: qu'est-ce qu'un régent? Et chacun d'en donner une définition appropriée à la thèse qu'il se proposait de soutenir. C'est un artifice synthétique par trop usé. Laissons les définitions à l'école, et, sans nous engager dans des assimilations toujours plus ou moins inexactes et périlleuses, disons ce qui est évident pour tout homme sensé, pour tout ami sincère de nos institutions.

Le régent ne pourrait pas remplir utilement sa haute mission et préserver la monarchie de toute atteinte, s'il n'avait pas l'exercice plein et entier de l'autorité royale, et s'il pouvait être frappé de responsabilité.

Qui ne voit en effet que, pendant la minorité, l'équilibre des pouvoirs serait troublé, si le pouvoir de la couronne se trouvait mutilé, sinon de droit, du moins de fait? si, pendant un nombre plus ou moins considérable d'années, les autres pouvoirs de l'état en devenaient plus redoutables et plus forts? On citera encore l'Angleterre. Faut-il répéter que la condition politique de la Grande-Bretagne diffère essentiellement de la nôtre? L'aristocratie anglaise songeait, avant tout, à maintenir et accroître sa puissance relative; nous, nous voulons, avant tout, conserver le fondement de notre édifice politique, la monarchie avec toutes les prérogatives dont elle est investie. En Angleterre, la question est de savoir si l'aristocratie sera un peu plus ou un peu moins puissante; chez nous, tout affaiblissement de l'autorité royale compromettrait la monarchie constitutionnelle.

L'irresponsabilité du régent est un principe de toute évidence. Si le régent était responsable, en pratique l'édifice politique manquerait de faîte. Il n'y aurait rien au-dessus des ministres. Le régent ne serait qu'un président du conseil. La couronne, pendant la minorité, ne trouverait rien en elle-même qui pût faire contrepoids au pouvoir irresponsable des deux chambres. La royauté passerait de fait dans l'une ou l'autre assemblée. Ce serait une sorte de révolution, et Dieu seul sait ce que le roi retrouverait autour de lui à l'époque de sa majorité.

V. DE MARS.

JEAN-PAUL.

PREMIER ARTICLE.

DE WONSIEDEL A BAIREUTH.

Il y a un homme que l'Allemagne entière porte dans son cœur, un homme de sentiment et d'observation, penseur toujours disposé à se laisser aller au caprice de sa fantaisie, qui revêt d'illusions charmantes la réalité positive des existences les plus simples, que les femmes surtout affectionnent, car il est leur confident le plus intime, car il lit dans le cœur de la jeune fille, de l'épouse, de la mère, et sait y surprendre dans leur expression naturelle et puissante d'innombrables trésors d'amour et de dévouement qui, avec lui du moins, jamais ne se dépensent en dehors de l'ordre et de la loi légitime. Cet homme, plus Allemand que Goethe et Schiller, le plus national entre tous les poètes de l'Allemagne, qu'on ne peut connaître sans l'aimer et qui presque partout éveille plus de sympathie que

d'enthousiasme; cet homme calme et pieux, qui n'a jamais touché qu'aux choses honnêtes de la vie, exaltant l'amour, respectant le mariage et la famille; ce poète du pauvre et de l'affligé qui s'installe de préférence sous le chaume le plus obscur; ce convive qui, par un soir d'hiver, lorsque le vent siffle dans les bruyères, vient à travers les champs couverts de neige frapper à la porte d'un maître d'école de village et célébrer la nuit de Noël avec ses enfans : c'est Jean-Paul.

Notre but ne peut être en ce moment de faire connaître à fond Jean-Paul; soixante volumes ne se racontent pas en quelques pages. Un génie si luxuriant, si multiple, si éminemment original dans sa fécondité inépuisable, un talent si varié, si riche, si fantasque en ses mille boutades, réclament des études qui nous entraîneraient au-delà des bornes que nous nous sommes prescrites. Ce que nous voulons aujourd'hui, c'est tout simplement entreprendre un petit voyage de Wunsiedel à Baireuth, de son berceau à sa tombe. La distance n'est pas longue, il suffit de quelques milles pour la mesurer. D'ailleurs Jean-Paul marchera de compagnie avec nous; pas à pas nous suivrons sa trace dans ces petits villages, sur le haut de ces montagnes, au fond de ces vallées riantes qu'il aimait tant, et que son ame errante dans le bleu de l'air habite encore. — Partons, et si chemin faisant, parmi les bruyères des collines ou les clochettes de la prairie, au tournant d'une haie ou sur le bord d'un frais ruisseau que des fleurs et des enfans égaient, nous rencontrons une de ces pensées charmantes que sa mélancolie semait partout, recueillons-la comme de jeunes botanistes en compagne font d'une plante curieuse.

Wunsiedel, ou plutôt Wonsiedel, comme l'écrit Jean-Paul, est une petite ville de la Bavière septentrionale située au pied de la chaîne du Fichtelgebirg, à quelques lieues de Baireuth. Des coteaux bariolés çà et là de champs fertiles, entourant d'un cercle étroit, — couronné de feuillages épais, — la ville toute blanche, toute neuve et proprette, qui, non contente de sa ceinture verte, épanouit dans ses rues et sur ses places les plus gais jardins d'acacias et de tilleuls; une source vive jaillissant du rocher et qui met en branle toute sorte de roues et de machines : en voilà bien assez pour l'agréable; quant à l'imposant, il a pour lui le Fichtelgebirg, dont les sombres pics s'élèvent au-dessus des collines prochaines dans les vapeurs de l'horizon. — Jean-Paul naquit à Wonsiedel, de l'organiste Jean-Christian Richter et de Sophie-Rosine, fille du drapier Jean-Paul Kuhn. Laissons-le raconter lui-même sa naissance, et ne nous effrayons pas tout d'abord de ce style baroque, alambi-

qué, qu'il affectionne : « Le 15 février de l'année 1763, la paix de Hubertsburg vint au monde, et, quelques semaines plus tard, l'auteur de cette histoire, en mars, c'est-à-dire qu'il arriva en même temps que les bécasses, les oies, les hoche-queues jaunes et gris et tous les oiseaux de marais, le 21; c'est-à-dire que, dans le cas où l'on eût voulu semer de fleurs son berceau, on avait à choisir entre le mouron et le cochlearia; à l'heure la plus matinale de la journée, une heure et demie du matin; mais ce qui couronne tout, c'est que le commencement de sa vie était aussi le commencement du printemps de cette année. »

La maison où Jean-Paul ouvrit les yeux est une petite maison de bien médiocre apparence, et qui ressemble à tant d'autres où de grands poètes sont nés : humble théâtre d'une fraîche idylle de printemps, à laquelle rien ne manque, ni le berceau ni la visitation, car, à défaut de rois, la Muse guidée par l'étoile qui tremblottait au ciel à cette heure vint sans doute saluer le nouveau-né et le baiser au front. Jean-Paul ne vécut que deux ans à Wonsiedel, dès 1765 son père ayant été appelé à Joditz pour y remplir le ministère de pasteur. Voilà tout ce qui reste du poète à sa ville natale, la place où fut son berceau, la pierre où sa main débile griffonna pour la première fois, la porte qui s'ouvrit pour lui sur la libre campagne de la vie. Jean-Paul raconte en ces termes les impressions qui lui sont restées de ces lieux : « Je me sens, à ma grande joie, en état de rapporter certains souvenirs pâles et confus à partir du quatorzième mois de ma vie, espèce de perce-neiges intellectuels qui montrent leur tête au-dessus du sol stérile de l'enfance. Je me souviens, par exemple, qu'un pauvre écolier m'avait pris en affection, m'élevait dans ses bras et me portait souvent dans une grande chambre noire pour me donner le lait de son déjeuner. Pendant plusieurs années, j'eus en moi une idée vague de ses caresses, comme aussi de sa personne. Malheureusement je ne sais plus son nom depuis long-temps; mais s'il était possible qu'il vécût encore, si dans son grand âge, et au milieu de ses occupations littéraires, ces feuilles lui tombaient par hasard entre les mains, et s'il se souvenait d'un petit professeur qu'il a porté dans ses bras et couvert de caresses, — ah! Dieu, si cela était qu'il voulût bien écrire, ou plutôt venir, le vieillard, chez l'homme déjà vieux! — Dans mon enfance, cette petite étoile des premiers souvenirs brillait encore assez clair à son firmament borné; mais ensuite, elle s'est toujours effacée à mesure que la lumière de la vie montait plus haut.

Et maintenant, tout ce qui me reste, c'est de me souvenir clairement que je me suis souvenu de tout, jadis, plus clairement. »

Avant de quitter la hauteur qui s'élève entre Wonsiedel et Alexandersbad, donnons une pensée à ce malheureux jeune homme (1), né aussi dans la classique petite ville de Jean-Paul, et qui tomba sur l'échafaud victime de ce déplorable fanatisme d'emprunt que certains exemples de l'antiquité romaine ont tant de fois échauffé dans de faibles cervelles. A force de vivre avec les hommes de Tite-Live et de Plutarque, à force de les commenter du matin au soir au milieu des fumées du tabac et des pots de bière, avec d'autres étudians ses camarades exaltés, Karl Sand avait fini, comme on finit toujours en pareille occasion, par perdre tout sentiment du pays et de l'époque où il vivait, et se croire en Italie au temps de la guerre de Porsenna. Une nuit, dans ses élucubrations de visionnaire, une ombre lui apparut, ombre fatale évoquée par les chaudes discussions de la journée hors des poudreux volumes de la bibliothèque d'Heidelberg; cette ombre, il la suivit sans s'apercevoir qu'il obéissait à une impulsion étrangère, sans penser qu'il se faisait l'instrument d'une idée renouvelée du premier siècle de Rome, et qui a deux mille ans. Il la suivit jusqu'à ce que le pied lui glissa dans le sang; alors le malheureux crut avoir délivré sa patrie, rendu la liberté à l'Allemagne; il entrevit la gloire, et, comme il regardait autour de lui pour interroger l'ombre, il ne la trouva plus : il n'y avait là qu'un échafaud. Sand n'admirait qu'un homme, ne rêvait qu'une gloire; en aiguisant son poignard, l'œil de son esprit était fixé sur Scévola, dont il subissait à travers les siècles l'influence et la domination toute-puissante, à son insu sans doute, car autrement il n'eût pas été jusqu'au bout, il eût reculé devant... le plagiat. Tous deux rêvaient la délivrance de leur patrie par un coup de poignard, tous deux frappèrent à faux, tous deux immolèrent un *scribe;* le Romain le paya de sa main, l'Allemand de sa tête. Affreuse fièvre que celle dont la contagion s'étend ainsi à travers les siècles. Si, comme on l'a prétendu, il existait des livres d'une lecture funeste, le premier qu'il faudrait retrancher, c'est l'histoire. Werther, Obermann et René ont fait des suicides, Brutus et Scévola des meurtriers. Plagiat pour plagiat, mieux vaut celui qui se consomme à l'ombre, dans le recueillement et la solitude, celui dont la victime est au moins volontaire. Ce jeune homme plein de

(1) L'étudiant Karl Sand, qui assassina Kotzebue à Manheim le 23 mars 1819.

mélancolie et de tendre désespoir qui s'égare dans le bois au coucher du soleil, et qu'on trouve à l'aurore étendu sur un lit de gazon et de marguerites, près d'un frais ruisseau, le roman de *Werther* dans la main gauche, un pistolet dans l'autre, est un fou qui m'inspire plus de sympathie et d'intérêt que cet autre fou à qui son orgueil met dans la main un poignard, une arme dont il va frapper son semblable, un homme, roi ou citoyen, qu'il déclare traître à la patrie, et qu'il juge en dernier ressort, lui rêve-creux de liberté, lui plagiaire de Brutus. — Sand et Richter, l'églogue paisible et le drame sanglant, la pensée modeste qui s'exhale dans la solitude et l'action superbe qui monte sur un échafaud pour se grandir, tous les deux nés dans la même petite ville, porte à porte! C'est là un de ces coups de la fatalité, — qui, lorsque la Providence réunit au point de départ deux élémens contraires, sans doute pour qu'ils se combattent, pour que l'instinct naturel absorbe l'autre, et que la raison humaine triomphe, — souffle dessus et les sépare dès le premier jour, entraînant l'un au pôle nord de la vie, l'autre au pôle sud. En effet, que ces deux natures entrent en rapport dès l'enfance, que Sand rencontre Jean-Paul à ses premiers pas dans la carrière; et Sand échappera à sa mission, à sa destinée de meurtre; et cette ame ardente jusqu'au fanatisme, baignée dès son aurore des tièdes rosées d'une philosophie modérée, s'épanouira dans le calme et la contemplation. Le malheur en avait disposé autrement. Le mélancolique penseur, le philosophe plein d'amour et de foi s'en était allé dès long-temps à ses vallons en fleurs, à ses clairs de lune, à ses Hespérides, et les vents qui poussent le salpêtre vers la flamme emportèrent Sand dans les universités de Tubingen et d'Heidelberg.

Avant de nous éloigner de Wonsiedel, adressons-lui encore pour adieux ces paroles de Jean-Paul : « Je suis heureux d'être né dans ton sein, petite ville au pied de la haute montagne, dont les pics se penchent sur nous comme des têtes d'aigles. Tu as taillé toi-même les degrés de ton trône de granit, et tes eaux salutaires donnent au malade la force de monter jusqu'au trône du ciel, jusqu'au maître suprême qui règne sur la vaste étendue des plaines et des villages. Je suis heureux d'être né dans ton sein, ville petite, mais si bonne et si luisante! »

Ainsi notre auteur nous conduit jusqu'à Alexandersbad, situé à une petite demi-lieue de Wonsiedel, dont une colline d'élévation moyenne le sépare, et qui repose au sein d'une agréable prairie, sa jolie tête cachée parmi des touffes verdoyantes de bouleaux et de

châtaigniers. Jean-Paul raconte que les bains d'Alexandersbad sont peu fréquentés, grace au naturel robuste des habitans du Fichtelgebirg, qui, dans la vigueur de la santé et la plénitude de la force, n'ont que faire de ces eaux thermales, vain luxe de la montagne. Jean-Paul dit vrai, et son observation nous vint à l'esprit dès notre entrée dans le château, qui se trouve être en même temps la maison de bain, le bureau d'inspection, le cercle, l'hôtellerie, bref, toute la ville.

A peine avions-nous mis le pied dans la cour, que sur-le-champ aubergiste et valets accoururent avec cet air affairé des gens que le désœuvrement accable et qui guettent l'occasion d'en sortir et de se remuer un peu, tous empressés outre mesure, tous exclusivement occupés de nous. Il y avait là ce qu'on rencontre partout en Allemagne dans les villes de bains, de vastes et sonores appartemens, un jardin boisé comme un parc, où les oiseaux dans les branches et les eaux vives dans l'herbe en fleur gazouillaient à l'envi; çà et là, sous les voûtes de feuillage, sur les tapis de verdure, des tables, des siéges et des bancs. L'illusion était complète; je dis illusion, car, hélas! les baigneurs manquaient : personne! Point de groupes autour de ces tables, de causeries sous ces arbres, dont les oiseaux égayaient seuls le silence, et dans le grand salon, au clavier, point de voix!

Nous demandâmes à voir la liste des baigneurs; l'aubergiste nous répondit qu'on n'en faisait pas.

— Avez-vous quelques personnes ici?

— Cette année moins que d'ordinaire.

— Combien à peu près?

— Oh! très peu.

— Des étrangers ou des Allemands?

L'aubergiste, poussé à bout, finit par nous avouer que la source d'Alexandersbad n'avait eu l'an passé pour toute clientelle qu'une famille du voisinage, et qu'on vivait dans l'espérance que cette famille viendrait encore cette année faire les beaux jours de la saison. De pareils renseignemens nous eussent étonnés davantage sans la rencontre que nous avions faite à Franzenbrunnen d'une compagnie qui s'en retournait et nous avait prévenus. Cependant nous ne pouvions comprendre comment une source si agréablement située, une eau dont on nous avait parlé avec éloges, attirait si peu de malades, pour ne point dire pas un seul. Après quelque hésitation, l'hôte inspecteur des bains (le digne homme cumulait le double emploi) se décida à nous révéler la cause de cet abandon mystérieux. A l'en

croire, de récentes expériences auraient eu pour résultat certains doutes sur l'efficacité de ces eaux, et dès-lors Alexandersbad, déchue de son rang de ville de bains, s'était vue réduite à n'être plus désormais qu'un simple but de promenade pour les hôtes des sources du voisinage; car, à l'égard du pittoresque, Alexandersbad n'a rien à craindre, et sur ce point il n'y a pas de faculté au monde capable de mettre ses eaux en discrédit. La médecine peut prétendre qu'elles sont insalubres, qu'elles roulent trop de fer et d'alcali dans leurs flots : le soleil dit qu'on ne se lasse pas de les contempler, d'ouïr leur musique de syrènes et de les voir serpenter comme des couleuvres à travers leur lit de fleurs et de gazon, ou bouillonner dans leur chaude cuve de granit. Leur vertu s'en est allée, à ce qu'on raconte; la beauté leur reste, c'est quelque chose, et bien des femmes penseraient comme nous là-dessus. D'ailleurs qui sait si la médecine ne les calomnie pas? qui sait si la vieille ambitieuse n'a point résolu d'élever sur leur ruine le crédit de quelque source favorite de la maîtresse d'un grand-duc du voisinage? Ce qu'il y a de certain, c'est que les eaux vives d'Alexandersbad ne s'en inquiètent guère, et vont toujours bondissant d'un roc à l'autre, secouant leur écume comme une ironie. La solitude leur va si bien! Elles ont l'air si heureuses d'être à jamais délivrées de ces misères que leur vertu leur attirait, de ces souillures de Job que l'humanité dépose au sein de toutes les puretés de la nature, si heureuses de ne plus avoir à faire qu'au soleil, à l'air, à la montagne, de n'entraîner dans leurs eaux que le sel de la terre, d'être devenues sources libres du Fichtelgebirg, de piscines qu'elles étaient!

Ce n'est donc plus à l'efficacité de ses eaux médicinales qu'Alexandersbad doit les visites qu'on lui fait, mais à la montagne au pied de laquelle la source jaillit. La partie de cette montagne qui regarde Wonsiedel et le petit village de Schönbrunn, assis sur la même ligne de collines, un peu plus haut pourtant, est étendue et vaste, couronnée çà et là de pics de granit bizarres et difformes, qui tantôt s'amoncellent les uns sur les autres comme les degrés d'un escalier de géans, tantôt se déchirent en crevasses béantes ou se voûtent en grottes. Cet amas de roches, qu'on prendrait au premier coup d'œil pour un entassement de ruines granitiques, s'appelait autrefois le Loosburg ou Luxbourg, et reçut, en 1805, le nom de Louisenbourg, en souvenir d'une visite de la reine de Prusse. Plusieurs pics se désignent aussi sous des noms particuliers, le Burgstein, le Kreuzstein, par exemple, et, comme on pense, les sites pittoresques et

les points de vue intéressans ne manquent pas. Par malheur, cette déplorable manie d'inscrire son nom partout, cette fièvre de prose et de vers qui possède tant de pauvres cervelles, n'a pas plus épargné le Luxbourg que tant d'autres montagnes de la Bohême, et là encore le dilettantisme sentimental d'un troupeau de Philistins vient corrompre votre jouissance et troubler votre fête. Quelle fureur de graver ainsi sur la pierre des platitudes que le sable garderait encore trop long-temps! Et ces braves habitans de Wonsiedel, en voyant la reine de Prusse donner son nom à leur montagne, la tête leur en a tourné. A peine s'ils faisaient cas du Luxbourg, ils se sont pris d'enthousiasme pour le Louisenbourg. Si les reines donnent leur nom aux montagnes, que les montagnes soient dignes des reines, et les voilà tous arrangeant, égalisant, corrigeant la nature. On mit à neuf la montagne, les sentiers devinrent des allées; les grottes, de petits salons meublés de petits bancs de mousse et de petites tables; les pans de granit, des murs estampés de prose et de vers et d'illustrations de toute espèce. Triste chose que de rencontrer ainsi toujours l'homme, le personnage humain, au sein de l'immensité. Ce sentiment bourgeois et moutonnier, cet instinct de l'ornière que les Allemands appellent si plaisamment *philisterei*, vous le retrouvez partout dans le monde, partout, entre votre ame et l'idéal qu'elle cherche. Il vous dérobe Dieu dans le temple, le naturel dans la nature; en quelque endroit que vous alliez, il vous aura précédé; si haut que vous montiez vers le ciel, si bas que vous descendiez vers l'abîme, jamais vous ne lui échappez. Vous l'avez rencontré sur le sommet du Luxbourg, vous le trouverez au fond des catacombes où il dispose les ossemens humains en agréables petits châteaux de cartes. Quelque impression qui vous possède, soyez sûr que vous en avez la caricature auprès de vous, dans le temple ou sur la montagne; que vous écoutiez la symphonie de Beethoven ou cette autre symphonie universelle que chante l'immensité, il y aura toujours là quelqu'un pour fredonner un air vulgaire et battre la mesure à contre-temps. — Il est néanmoins certaines inscriptions que vous rencontrez volontiers dans les grandes solitudes de la nature. Une pensée, un mot oublié par le génie, ont quelquefois des charmes inexprimables et qui viennent compléter à souhait l'harmonie des lieux et du moment. — Je n'oublierai jamais une rencontre de ce genre que je fis un soir près d'Ilmenau. J'avais gravi le Kickelhahn et me promenais sous ses beaux arbres en rêvant au grand siècle littéraire de Weimar, à cette société de grands hommes et de femmes élégantes et spirituelles,

au cercle intime de Tiefurth et de Belvédère (1), à toute cette noble efflorescence dont le parfum est encore dans l'air aujourd'hui, lorsqu'au détour d'un sentier je me trouvai vis-à-vis d'une maisonnette de modeste apparence et qui se cachait comme un nid sous ces arbres; j'entrai, et, tout en reprenant haleine, je lus sur le vieux mur délabré l'inscription qui suit :

Au-dessous de toutes les cimes est le repos;
Écoute, dans le bois,
Point de bruit!
Les petits oiseaux dorment dans le bois!
Attends! bientôt, bientôt,
Tu dormiras aussi!

J'écartai la mousse et les plantes grimpantes où ces vers se dérobaient, et je vis un peu plus bas le nom de Goethe. J'étais, sans le savoir, dans le petit ermitage où Goethe vint passer les derniers étés de sa vie. Je ne puis dire l'impression que fit sur moi cette pensée découverte ainsi par hasard. En un moment, le caractère de ces lieux avait changé, la mélancolie du paysage s'était accrue, l'heure était devenue plus solennelle; et quand je descendis, au clair de lune, il me semblait à chaque pas que j'allais rencontrer l'ombre du grand poète, que cette inscription à demi effacée avait évoquée pour moi dans la nature.

Revenons au Louisenbourg, à notre cellule de rochers, dont la fenêtre s'ouvre sur l'infini. Sans nous laisser distraire davantage par le risible ameublement des lieux et les maculatures sentimentales dont la muraille abonde, contemplons l'immensité qui s'étend devant nos yeux, ces lointains dont la ligne pure se prolonge sans altération, ces nuages qui déroulent leurs pages blanches que la main des hommes n'a pas griffonnées. A nos pieds, un fond verdoyant d'où s'élèvent de molles collines, une prairie heureuse, avec des lacs qui dorment et des eaux vives qui serpentent; puis, sur les hauteurs, parmi les champs bariolés, d'abord Schönbrunn, gracieux petit village dont le clocher reluit au soleil; puis, plus loin, l'aimable Wonsiedel, qui sourit sous ses touffes de bouleaux. A gauche, le Schneeberg (2), l'Ochsen-Kopf (3), le Kössein, têtes colossales du Fichtelgebirg, se

(1) Résidences d'été des princes souverains de Saxe-Weimar.
(2) *Schneeberg*, montagne de neige.
(3) *Ochsen-kopf*, tête de bœuf.

détachent sous le bleu du ciel et semblent trois géans gardiens des magnificences de ce paysage. — De là, nous nous dirigeâmes vers le Kreuzberg, l'un des plus hauts sommets du Luxbourg. Une croix règne au pinacle, seul ornement convenable au sein de cette grande nature. La croix a pris naissance sur la montagne, dans le voisinage du firmament. Il n'y a rien de trop haut pour elle; le calvaire touche de plus près au ciel que l'Himalaya.

D'Alexandersbad, le chemin conduit par Weisstadt sur la grande route de Hof, que nous atteignîmes vers Gefrees. De là jusqu'à Baireuth, nous voyageâmes encore de compagnie avec Jean-Paul. — Jean-Paul raconte qu'un jour, voulant écrire une préface pour la seconde édition d'un de ses romans, de *Quintus Fixlein*, et ne trouvant absolument rien à dire, il s'en alla se promener sur la route de Hof à Baireuth. — Or, chemin faisant et tandis qu'il cherche à piper une idée au soleil, notre homme aperçoit à quelques pas devant lui une légère carriole, et dedans la taille élégante et svelte d'une femme qu'il croit reconnaître, et dont il lui prend la fantaisie de voir les traits. Dès-lors, le voilà ballotté entre sa préface et son aventure; le voilà tantôt s'arrêtant pour caresser une idée, tantôt doublant le pas pour rattraper le char qui prend les devans. — Une femme qu'on poursuit, une idée qu'on pourchasse, n'est-ce pas un peu notre histoire à tous, hommes et poètes? Bien souvent, la femme nous échappe, l'idée aussi; mais faut-il compter pour rien le plaisir d'avoir couru après? Ce n'est pas le but qu'on doit envisager, mais le sentier, le sentier où l'on s'aventure tout haletant dans la gloire de la jeunesse, dans la plénitude de la vie et des amours. Ici, l'espérance nous accompagne à travers les prairies touffues, les ruisseaux clairs, les aubépines fleuries pleines de lumière et de chansons; là-bas, c'est la fatigue et l'ennui qui nous attend. Avouons-le, nous ressemblons tous plus ou moins à ce Jean-Paul de la préface; nous ne courons un but que pour nous élancer vers un autre aussitôt après l'avoir atteint, et nous payons d'avance la jouissance nouvelle par le dégoût dont l'ancienne nous soulève.

« Je voulais passer la dame pour voir son visage, et, tout en m'efforçant, je pensais peu à la contexture de ma préface, et poursuivais sans fruit le *vis-à-vis*. — Il n'en est pas des femmes inconnues comme des livres inconnus. Il ne m'arrive jamais de prendre un livre que je n'ai pas lu encore, sans supposer, comme du reste tout bon critique doit le faire, que ce livre est détestable; au contraire, lorsqu'il s'agit d'une

femme inconnue, tout homme, en supposant qu'il ait déjà, dans sa vie, rencontré et oublié trente mille idoles (1), se remet aussitôt à prendre cette trente mille et unième pour la première véritable et authentique sainte Vierge, pour la mère de Dieu, pour la divinité même. Bon! la dame que je poursuivais disparut tout-à-fait dans le bois, et je demeurai seul sur la chaussée. »

Jusque-là tout va bien, et la route partagée ainsi est encore assez agréable, lorsqu'après quelques instans de marche notre homme rencontre, herborisant autour de la potence, un certain *conseiller artistique*, Fraischdörfer, philistin s'il en fut jamais, philistin littéraire, c'est-à-dire le plus sot, le plus lourd, le plus assommant de tous les philistins. Troublé à la fois dans ses élucubrations poétiques et dans son excursion romanesque, Jean-Paul dit adieu bien à regret aux aimables fantaisies du moment, et, pour donner le change au personnage, imagine de se faire passer pour le héros lui-même du roman de *Quintus Fixlein*.

« Vous voyez ici, dis-je au conseiller, le célèbre Égide Zébédée Fixlein, dont monsieur mon compère Jean-Paul prétend publier une nouvelle biographie. »

A ces mots Fraischdörfer ouvre de grands yeux et se dispose à profiter des documens qu'une si précieuse rencontre ne peut manquer de lui livrer.

« Il s'enquit de mon caractère et de ma manière de vivre, et chercha à savoir si l'un et l'autre s'accordaient avec ce qui était imprimé. A mesure que je lui répondais, je remarquai qu'il notait aussitôt chacune de mes paroles sur ses tablettes, donnant pour raison à ce manège qu'il ne pouvait rien retenir par cœur; il m'avoua de plus qu'il suffirait de mettre le feu à son cabinet d'études et d'incendier ses livres et ses extraits pour lui enlever à l'instant toutes ses connaissances ainsi que ses opinions sur quoi que ce soit, car il tenait le tout enfermé dans sa bibliothèque et ses tiroirs. De là venait, poursuivit-il, que sur le grand chemin il était d'ordinaire ignorant et sot, une copie, pour ainsi dire une faible silhouette de son propre moi, le représentant, en quelque sorte, le *curator absentis* de son individualité!....

« En passant à Münchberg, le conseiller artistique se fâcha tout rouge. Il me demanda si les édifices étaient autre chose que des

(1) « Varron porte à trente mille le nombre des divinités païennes. »
(*Note de Jean-Paul.*)

œuvres architecturales faites bien plutôt pour être vues que pour être habitées et dans lesquelles on ne s'établissait que par abus; il me montra le ridicule qu'il y avait à s'embastiller dans une œuvre d'art, et me dit qu'autant vaudrait faire des vases de Heems (1) des terrines à fromage et des encriers, ou convertir, en le creusant, le Laocoon en un étui de basse, et la Vénus de Médicis en un carton à chapeau. Il s'étonna surtout que le roi pût souffrir des villages, et m'avoua franchement qu'au point de vue artistique il ne ressentait aucun déplaisir lorsque toute une ville s'en allait en fumée, attendu qu'alors il lui venait l'espoir de voir s'en élever une autre plus belle.

« Pas moyen de l'éloigner de moi! Passé Münchberg, le voilà qui laisse les Münchbergeois et m'empoigne moi-même et se met à fustiger mes œuvres de main de maître. Hélas! préface de ma seconde édition et phaéton rapide me laissaient, moi et mes désirs, toujours plus loin derrière eux, et je n'avais de ma belle inconnue rien autre chose devant les yeux qu'une traînée de poussière lointaine que toutefois je n'eusse pas changée pour toutes les poudres de punch et de diamant. Cependant le conseiller artistique roulait bien mon compère Jean-Paul, car il me tenait, ainsi qu'on l'a dit, pour Quintus, et tançait vertement celui-ci; ce que voyant, moi, je pris le parti de l'homme absent et maltraité. »

Fraischdörfer, ne sachant à qui il a affaire, s'en va tranchant du docteur et débitant toute sorte de mauvaises critiques de chicane sur l'auteur de *Quintus Fixlein*. L'assaut est rude, ainsi qu'on l'imagine; Jean-Paul s'en tire comme il peut, et çà et là, avec cet air de bonhomie goguenarde qu'on lui connaît, décoche quelques traits sanglans sur son formidable Aristarque. Peine inutile, il y a des êtres avec lesquels c'est perdre son temps que de railler, et la pointe vive et mordante du persiflage de Jean-Paul glisse sans l'effleurer sur la peau de rhinocéros de cette intelligence obtuse. — On remarquera ce passage d'une si piquante ironie et dont le trait vise si juste à certains abus littéraires plus en vigueur que jamais dans notre temps:

« Je n'ai jamais conçu comment un homme pouvait faire pour écrire un petit livre à peu près de la dimension d'un alphabet. Ce qui, vu de loin, est une page, grandit infailliblement sous la main jusqu'au livre, et le livre devient géant. Une œuvre qui, lorsque je l'ébauche, ressemble à un ours nouveau-né pas plus gros qu'un rat, devient un ours énorme lorsque j'ai mis le temps à la lécher. A vrai

(1) Fameux peintre sur porcelaine.

dire, le critique ne voit que ce que l'auteur conserve et non ce qu'il rejette. A ce compte, il serait à désirer que les auteurs appendissent pour les critiques, à la fin de leurs œuvres, la collection complète de toutes les idées pauvres et saugrenues qu'ils ont évincées sans ménagement, d'autant plus qu'ils finissent toujours par le faire complètement à la dernière édition, lorsqu'on les voit amonceler et arranger pour les lecteurs d'élite un mauvais tas de balayures des premières éditions, un peu comme certains régimens prussiens qui doivent mettre de côté la crasse des chevaux pour montrer au besoin qu'ils ont étrillé. »

Cependant on arrive à Gefrees, la voiture s'arrête un instant à la porte de l'auberge, puis repart avant que Jean-Paul ait pu l'atteindre et distinguer les traits de sa mystérieuse héroïne, ce que voyant notre poète plante là son critique et se met à courir à toutes jambes. Voilà donc la caravane organisée : d'abord le char fuyant dans la lumière, puis Jean-Paul, puis Fraischdörfer, l'idéal, le poète et le critique. J'ignore si l'allégorie était dans la pensée de l'écrivain, mais quoi de plus facile que de l'y trouver? Ce phaéton de campagne, transformé en une sorte de char lumineux d'Elie, *Kron-Elias, und Sonnenwagen*, ressemble bien à l'idéal que les poètes chassent dans le vague, à cette insaisissable merveille qui s'éloigne toujours et vous échappe et finit, au moment où vous croyez l'atteindre, par faire place à la réalité quotidienne. Suivons l'aventure jusqu'à son dénouement. Arrivée à Berneck, la belle conductrice arrête son char et va descendre, lorsque Jean-Paul arrive tout essoufflé, s'élance au-devant d'elle et reconnaît, ô prodige! une douce et charmante prima donna qu'il a déjà mise en scène dans l'une de ses préfaces, la préface de *Siebenkaes*. C'est-à-dire que l'héroïne romanesque, cette Laure sous les citronniers verts, cette Béatrix emportée tout à l'heure dans son manteau de flamme, n'est autre que Pauline, fille de feu le capitaine et négociant Ohrmann et fiancée au juge Weyermann.

«— C'est vous, monsieur Jean-Paul? Comment se fait-il que nous nous trouvions ici tous les deux? s'écria la jeune miss, dont le visage s'enlumina d'une rougeur plus vive.

«A ces mots, Fraischdörfer devint de la couleur d'une écrevisse; il apprenait, à n'en plus douter, que j'étais l'auteur en personne qu'il venait de critiquer si impitoyablement sur la chaussée. Le pauvre homme, ainsi mystifié, balbutia quelques paroles, puis en trois temps il avait disparu comme la neige de mai.

« C'est, du reste, ajoute Jean-Paul, un assez bon diable; il étudie ses guerres de Bamberg, et, comme j'en jugeai d'après ses doigts (1), ne manque pas de certains aperçus et d'idées piquantes du genre de celle-ci que je veux citer : « La lime, disait un jour le malicieux « conseiller, dont les auteurs négligent de se servir dans leurs ou- « vrages, les éditeurs l'emploient assidument pour rogner les pièces « d'or qu'ils leur comptent en échange! »

Jean-Paul aime ces conclusions. Nulle part l'idéal ne se marie au réel avec plus de charme et de bonheur; vous le voyez passer de la fantaisie la plus merveilleuse à la description du plus modeste coin du feu, quitter les jardins étoilés de la lune pour venir visiter à la veillée quelque jeune femme bien ignorée, bien obscure, occupée aux plus simples travaux du ménage, et dont il vous raconte les espérances déçues, les perpétuels sacrifices et la sublime résignation. Et de même que dans les rêves de sa fantaisie le sentiment de cette humanité qu'il aime ne l'abandonne jamais, de même aussi des plus monotones accidens domestiques il sait faire jaillir la poésie. On dirait que son imagination, pareille à ces mystiques parfums que le Christ apportait dans la cabane du pauvre, relève toutes les choses prosaïques de l'existence. Puisque nous en sommes sur le chapitre de Pauline, écoutons-le nous raconter tout au long la destinée mélancolique de la pauvre jeune fille. Aussi bien nous parlions tout à l'heure de cette sympathie généreuse, de ce tendre intérêt qui l'entraînent incessamment vers les misères silencieuses, vers les immolations sans récompenses que le monde ignore; en voici un exemple. Cette figure de Pauline rentre dans la classe des héroïnes qu'il affectionne; à ce titre, nous la laissons se produire ici telle qu'il la décrit à la fin de sa préface de *Quintus Fixlein*.

« Je dînai gaiement avec la jeune fiancée dont le futur n'était autre que notre connaissance à tous, le juge Weyermann. Je l'avoue, je recherchai la jeune fille plutôt que je ne l'évitai; elle était innocente et belle, tendre sans les poétiques inégalités de la sensiblerie, et les mille souffrances si vives, si aiguës, endurées chez son père avaient plus donné à son cœur que pris à sa tête. Semblable au bois de rose, elle exhalait sur le tour douloureux de l'infortune la douce senteur des roses même.

« Nous partîmes tard, et je m'assis dans le *vis-à-vis* vis-à-vis d'elle;

(1) « Selon Buffon, la division des phalanges indique une intelligence facile; de là vient que le poisson dépourvu de membres est si stupide. » (*Note de Jean-Paul.*)

derrière nos vertes montagnes s'étendait le désert des enfans d'Israël et devant nous la terre promise de la douce plaine de Baireuth. Le soleil et moi nous regardions Pauline en face avec une égale ardeur, et je finis par m'attendrir sur cette petite créature si calme. Et comment ne l'aurais-je pas fait en réfléchissant à cette inexorable loterie conjugale où mettent d'ordinaire toutes les jeunes filles dont le cœur vide encore nourrit un feu sacré, anonyme, sans objet,—de même que, dans le temple virginal de Vesta, il n'y avait aucune idole, mais seulement du feu,—et qui ensuite, au premier dieu de théâtre qui leur apparaît, renversent leur autel? Pauvre créature! je la comparais, ainsi que mainte fiancée, à cet enfant endormi que Garofalo a peint avec un ange qui tient une couronne d'épines au-dessus de lui. Mais ce qui me remuait au fond de l'ame, c'était de ne pouvoir contempler ce visage aimable, rose et blanc, tout en fleur, plein de sérénité, sans m'écrier à part moi : Ah! ne sois pas si joyeuse, pauvre victime! Tu ignores, toi, que ton noble cœur demande autre chose que du sang et ta tête d'autres rêves que ceux que donne l'oreiller; que les feuilles embaumées de ta fleur de jeunesse vont maintenant se crisper inodores autour de leur calice, vase de miel pour l'homme, pour l'homme qui bientôt n'exigera de toi ni un cœur tendre, ni une tête intelligente, mais seulement des doigts grossiers pour travailler, des pieds pour courir, des gouttes de sueur, des bras meurtris, et surtout une langue soumise et paralysée. Désormais pour toi, cette voûte immense qui parle de l'Éternel, la rotonde bleue de l'univers, vont se recoquiller en l'étroit édifice du ménage, en un magasin à provisions, en une chambre à filer ta quenouille, et dans les beaux jours en un salon à visites.—Chère enfant, tu méritais un meilleur sort, mais tu n'y atteindras point, ton pauvre Weyermann lui-même n'y peut rien; et c'est ainsi que la mort surprendra, pleine encore de germes desséchés, ton ame effeuillée par les années, et la première ira la transplanter sous un ciel plus favorable. — Et comment de pareils sacrifices ne m'affligeraient-ils pas? Ne vois-je pas chaque semaine comment on immole certaines ames dès qu'elles ont revêtu un corps féminin? Qu'une ame, la meilleure et la plus riche sous l'aurore empourprée de la vie, soit plongée, incomprise, le cœur plein de désirs méconnus, de facultés non satisfaites et dédaignées, dans le donjon crénelé du mariage, pourvu que le donjon ne soit pas une affreuse oubliette ou que le mari se montre un geôlier humain, capable de se laisser apprivoiser par sa captive, elle peut vraiment parler de son bonheur, et la malheureuse se trouve

à merveille. Bientôt cependant pâlissent et disparaissent insensiblement les féeriques châteaux d'or et de vapeur des premières années. Son soleil se traîne inaperçu d'une période à l'autre au-dessus de sa vie nuageuse et souterraine, et entre les douleurs et les devoirs le crépuscule arrive au soir de sa chétive existence. Et jamais elle n'a su ce dont elle était digne, et dans sa vieillesse elle a oublié tout ce qu'elle souhaitait autrefois, au matin de sa vie. Par intervalles seulement, à certaines heures, si quelque antique idole exhumée d'un cœur adoré jadis, ou quelque musique plaintive, ou quelque livre jette un rayon de soleil sur l'assoupissement glacial de son cœur, elle s'émeut et regarde oppressée et comme ivre de sommeil, et dit : Jadis il en était autrement autour de moi; mais il y a de cela bien long-temps déjà, et je crois aussi que je me suis trompée alors. Puis elle se rendort paisiblement.....

« Telles étaient les dispositions où je me trouvais dans le *vis-à-vis*. — Le soleil qui déclinait, cette belle figure résignée devant moi et surtout mes dissonances antérieures avec le conseiller artistique, en étaient à se résoudre en ce ton mineur. Au sortir de la lycantropie, on est un agneau de mansuétude, et jamais la piété n'est plus grande, dit Lavater, qu'au moment où l'on vient de commettre un péché. Voilà pourquoi, sans doute, tels saints qui spéculent sur une piété exagérée dans l'autre vie ne se font pas faute de bons péchés dans celle-ci. »

Transvaser l'esprit de Jean-Paul d'une littérature dans une autre n'est point tâche facile, et si nous insistons sur ce mode de citations, c'est qu'il nous a paru que des extraits, quelque peu frustes, si l'on veut, mais présentés d'une manière aussi complète que possible, donneraient sur l'ensemble de cette physionomie excentrique une idée plus juste et plus exacte que ne pourraient le faire çà et là quelques lignes isolées, quelques phrases choisies avec soin selon nos goûts, et laborieusement émondées. Du reste, nous aurons plus tard l'occasion de nous expliquer là-dessus. En attendant, revenons à notre voyage.

De Hof à Baireuth, nous parcourions le théâtre du roman en action qui se joue dans la préface de *Quintus Fixlein*. A Gefrees, nous nous arrêtâmes à l'auberge où le char de Pauline fait station. Les truites de Gefrees sont renommées par toute l'Allemagne, à peu près comme chez nous celles de Vaucluse; malheureusement la pêche n'avait pas donné ce jour-là, et force fut, à défaut de truites, de nous contenter de l'eau de roche où elles vivent. Au sortir de Gefrees, nous

entrâmes dans la vallée de Berneck, véritable Tempé, comme Jean-Paul la nomme, si magnifiquement entourée de palissades de granit, avec des ruines semées çà et là sur de verdoyantes éminences, et son lac de cristal où se mirent les étoiles. « Le monde reposait, et sur la montagne commençait à poindre la lune, semblable au calice fermé d'un lis. » Or, cette montagne était celle de Bindloch, que nous aussi nous descendîmes par la plus belle nuit d'automne qui ait jamais attiré vers la terre les esprits lumineux du firmament. On raconte dans le pays qu'une jeune fille, descendant la pente alors plus rapide de la montagne de Bindloch, s'en venait à la rencontre de son fiancé par un temps d'orage; les chevaux de la voiture étant lancés avec fureur, elle fut renversée sous la roue, et rendit l'ame aux yeux mêmes de son bien-aimé qui accourait pour la recevoir. Une colonne assez grossière élevée à cette place consacre la mémoire de l'évènement. « Pauline ignorait cette histoire, je la conduisis vers le pilier caduc, et lui appris, en la lui montrant, ce que signifiait, sur ce misérable monument, cette figure de femme abattue et fracassée sur laquelle passe un char. Aux douteuses lueurs du crépuscule, Pauline eut peine à distinguer la sculpture effacée de cette antique douleur, mais son cœur ému et sympathique, son cœur surtout si voisin d'une infortune semblable, offrait volontiers le sacrifice d'une larme doucement épanchée à cette sœur inconnue et mutilée dont le corps brisé voltige déjà maintenant en poussière, — en poussière de fleur peut-être! — tandis que l'esprit qui jadis l'animait, s'il se retournait sur sa route éternelle à travers le temps, reconnaîtrait à peine cette poussière flottante qu'il faisait autrefois et qu'il a laissée! — Ici donc, au pied de cette colonne triomphale du martyre et sous la voûte immense du ciel étoilé, je donnai à Pauline cette fiction légère que j'offre aux cœurs de toutes ses sœurs, » c'est-à-dire *l'Éclipse de Lune* (*Mondsfinsterniss*), une de ses visions les plus mélancoliques et les plus éthérées, et qui rappelle, au bout de cette fantasque préface de *Quintus Fixlein*, une de ces soirées pleines de quiétude qui viennent parfois clore quelque variable et capricieuse journée d'avril.

En ce moment nous entrâmes dans l'avenue de Baireuth. La ville était déserte et vide; des massifs de palais et de maisons, véritables momies d'une ville de résidence allemande, projetaient leurs vastes ombres sur le pavé luisant où croissait l'herbe. Baireuth, au premier abord, fit sur nous l'effet d'une ville morte, d'un sépulcre; c'est là que repose Jean-Paul. — Nous passâmes la nuit au *Soleil d'Or*, et le

lendemain, au jour nouveau, lorsque j'ouvris ma fenêtre, et regardai (pour parler ici le langage de l'auteur d'*Hesperus*) de notre étroite auberge du *Soleil d'Or* dans l'immense hôtellerie de la terre, hôtellerie du soleil, s'il en fut, Baireuth avait secoué son masque blafard; c'était un tout autre aspect : une ville régulière, avenante, respirant l'aisance et le bien-être par la figure épanouie de tous ses habitans. Mais un spectacle ravissant nous attendait sur le chemin de l'Ermitage, où nous nous engageâmes par une matinée des plus invitantes, et d'où la ville se révèle dans tous ses avantages et ses atours. Quoique d'une physionomie ordinaire, et par elle-même assez peu remarquable, Baireuth n'en forme pas moins avec ses environs un délicieux panorama. Doucement étendue au milieu d'un océan de verdure, les jardins qui foisonnent dans ses plaines la bercent en d'incessantes ondulations, tandis qu'une chaîne de collines, çà et là interrompue par de riantes échappées de feuillage, l'entoure comme d'une flottante ceinture. On arrive à Baireuth par une magnifique allée de châtaigniers. Mais, à moitié chemin de l'Ermitage, à l'endroit où le sentier tourne à gauche et forme un coude, voyez-vous cette petite auberge, et devant la porte, assise sous la tonnelle, une bonne vieille femme toute cassée par l'âge, qui nous salue d'un air cordial, comme d'anciens amis, et nous invite à entrer chez elle. Faisons halte un moment. « Bonne vieille, à quoi reconnais-tu que nous n'en voulons ni à ton vin, ni à ta bière? » Elle ne nous demanda pas si nous avions faim, si nous avions soif, et, sans rien dire, nous conduisit avec mystère jusqu'en haut de l'escalier, puis, ouvrant une petite porte, s'écria, les larmes dans les yeux, un sourire de joie et d'orgueil sur les lèvres : « Voilà sa chambre; pendant vingt ans, j'ai vu M. Jean-Paul s'enfermer là des jours entiers à écrire; c'est là qu'il travaillait, qu'il se perdait à travailler! Combien de fois lui ai-je dit : Monsieur le conseiller, vous vous tuez; au nom du ciel, ménagez-vous, votre constitution n'y tiendra pas! Bien souvent, lorsque je venais à deux heures lui annoncer que son dîner était prêt, il ne m'entendait pas, je frappais discrètement à cette porte, point de réponse; alors j'entrais, et le trouvais comme en délire. Ses grands yeux enflammés et rouges lui sortaient de la tête, et il me regardait long-temps avant de revenir à lui. — Bonne Rollwenzel, me disait-il enfin, encore une petite heure. Une heure après, je revenais, mais l'esprit ne voulait jamais le quitter jusqu'au soir. Puis, lorsqu'il descendait l'escalier, ses genoux fléchissaient; il allait de travers, et, de peur d'accident, je l'accompagnai mainte fois sans qu'il s'en aperçût. Ah Dieu! que

les hommes sont injustes! on lui reprochait alors d'avoir trop bu; j'entendais dire autour de moi qu'il était ivre; ivre de travail, car le ciel m'est témoin que jamais il ne lui arrivait, en dehors des jours de gala, de boire plus d'une bouteille de roussillon. Le soir, je lui servais une cruche de bière qu'il vidait en compagnie de ses livres chéris et de sa pipe; c'était là tout. Il ne voulait d'autre assistance que la mienne, et personne ne pouvait remplacer auprès de lui sa vieille Rollwenzel. Il faut avouer aussi que je ne me lassais pas de l'entourer de soins; je l'envisageais comme un dieu sur la terre, et quand il eût été mon roi, mon père, mon mari et mon enfant tout ensemble, j'ignore comment j'aurais fait pour l'aimer et l'honorer davantage. Ah quel homme! et si je n'ai pu lire ses livres, — jamais il n'en voulait avoir un seul chez lui, — je n'en ressentais pas moins de joie dans l'ame lorsque j'apprenais combien ils étaient partout lus et admirés. Il me semblait alors que j'entrais pour quelque chose dans sa gloire. Et les étrangers qui venaient nous visiter, c'étaient eux qu'il fallait entendre pour avoir une idée du conseiller! car ici, à Baireuth, il n'ont jamais su l'estimer ce qu'il vaut; mais à Berlin, on a fêté le jour de sa naissance, des savans et de grands personnages se sont réunis en son honneur dans une salle du palais, et ce jour-là tout le monde a bu à ma santé : c'est le conseiller lui-même qui me l'a lu dans une lettre qu'on lui écrivait de Berlin. Il m'avait promis aussi de me mettre dans son prochain ouvrage; ce que j'en dis au moins, c'est par reconnaissance, car, s'il vivait encore, il me semble qu'un tel honneur me rendrait toute confuse. » — Nous profitâmes d'un moment où l'effusion de la bonne vieille parut se ralentir pour jeter un coup d'œil dans ce modeste cabinet d'études. Qu'on se figure une chambre étroite, basse, de la plus chétive, de la plus médiocre apparence; une table de laque, çà et là quelques chaises, et sur les murailles deux ou trois enluminures posées sans symétrie, composaient tout l'ameublement. Et c'est dans cet obscur réduit que tu as pu trouver assez d'espace, ô noble esprit, pour évoquer des profondeurs de ton ame ce monde merveilleux dont tu aimais à t'entourer, pour élever à ta gloire ce catafalque sublime qui va de la terre, où tu reposes, jusqu'au ciel, et dont les étoiles sont comme les flambeaux! — Nous ouvrîmes les petites fenêtres qui donnent sur la campagne, et nous eûmes aussitôt devant nos yeux le paysage le plus varié, le plus charmant qui se puisse voir; au-dessous de nous, de vertes prairies toutes sillonnées de ruisseaux clairs dont les saules, les peupliers et les aulnes égaient le bord; au-dessus, des plaines,

des villages s'étageant avec harmonie sur les hauteurs boisées, puis une église dont le clocher couronne la montagne prochaine. Tout au fond, juste derrière la montagne, règne un pic isolé et de forme singulière qui vous promet un horizon à perte de vue. « Sur ce pic que vous voyez là-bas, reprit la vieille, est située Neustadt : nous l'appelons Neustadt sur le Kulm; c'est là que vivait le grand-père de M. le conseiller, c'est là que mourut son père. »

Laissons nos regards s'arrêter un moment sur ces hauteurs où le digne aïeul de notre poète exerça pendant plus de soixante ans les utiles et modestes fonctions de recteur, et vécut jusqu'à l'âge le plus avancé, en véritable patriarche, édifiant chacun par son exemple. « Tout ce qu'on sait de lui, écrit Jean-Paul, c'est qu'il fut pieux et pauvre à l'extrême. De ses nombreux enfans et petits-enfans, nous ne restons aujourd'hui que deux, et chaque fois qu'il nous arrive à l'un ou à l'autre de monter à Neustadt, les habitans nous accueillent avec toute sorte de témoignages d'affection et de reconnaissance. Il faut entendre les vieillards raconter la vie austère de ce saint homme et sa parfaite érudition! Quelle sévérité il mettait à instruire ses élèves, et quelle bonté paternelle il avait pour eux! On montre encore à Neustadt un petit banc derrière l'orgue où il s'agenouillait chaque dimanche, ainsi qu'une espèce de grotte qu'il avait creusée lui-même dans le roc pour y venir passer des journées entières à prier. Le crépuscule du soir était pour lui un automne quotidien pendant lequel, tout en se promenant de long en large dans sa petite classe obscure, il supputait entre deux prières la moisson de la journée et les semailles du lendemain. Son école était une prison, non pas tout-à-fait au pain et à l'eau, mais à la bière et au pain; joignez à cela la plus parfaite sérénité, la résignation la plus douce, et vous aurez à peu près tout ce que produisait ce rectorat réuni aux places de chantre et d'organiste, car cette part du lion, ces triples fonctions accumulées sur une même tête, ne rapportaient pas plus de 150 gulden (environ 300 francs) par an. Trente-cinq ans le brave homme puisa à cette source de misère commune à tous les magisters de Baireuth, jusqu'à ce qu'à la fin, en l'année 1763, l'année même de ma naissance, il lui arriva, le 6 août, d'obtenir, grace à de hautes et singulières protections, une place des plus importantes pour laquelle il dut se décider à quitter son rectorat, sa ville natale et le Kulmberg; or, il comptait juste soixante-seize ans quatre mois et huit jours, lorsqu'il obtint la place en question... dans le cimetière de Neustadt. Déjà vingt ans auparavant sa femme l'avait précédé à la

place adjacente. Je n'avais que cinq mois lorsque mes parens m'emmenèrent avec eux à son lit de mort. Il était, au moment de mourir, vêtu de ses habits ecclésiastiques, ainsi que mon père me l'a souvent conté depuis. « Laissez, dit-il à mes parens, laissez le vieux Jacob imposer ses mains sur cet enfant et le bénir. » On m'éleva vers lui, et ses mains s'étendirent au-dessus de ma tête. Pieux aïeul! saint homme! bien des fois, lorsque la destinée m'a fait passer des ténèbres à la clarté du jour, de la tristesse à la sérénité, bien des fois j'ai pensé à cette main moribonde qui m'a béni, et jamais je ne cesserai de croire à sa bénédiction tant que je vivrai dans ce monde tout peuplé de miracles, dans ce monde que les esprits animent et sillonnent; et aussi souvent que mes yeux se sont arrêtés sur cette cime bleue et ronde, aussi souvent j'ai senti descendre dans mon ame cette bénédiction de mon aïeul transfiguré, dont l'esprit immortel flotte désormais dans les vapeurs de la montagne. »

Il y a, parmi les créations de Jean-Paul, une ravissante physionomie de maître d'école de village que tout le monde sait par cœur en Allemagne, et qui rappelle trait pour trait cette excellente et sereine peinture de l'aïeul. Évidemment Maria Wuz, le paisible héros de l'idylle de Jean-Paul, descend en droite ligne du bonhomme, et le vieillard patriarcal qui compte chaque soir avec lui-même peut à bon droit revendiquer, dans la génération si nombreuse sortie de lui, cet honnête maître d'école, ce pauvre Maria Wuz, qui, en décembre, avait coutume de n'allumer sa chandelle qu'une heure après la nuit tombée, afin, disait-il, de récapituler son enfance dans l'obscurité, « et, tandis que le vent doublait sa fenêtre d'un épais rideau de neige et que le feu lui souriait par la bouche du poêle, fermait les yeux et voyait sur les prés couverts de neige son printemps flétri reverdir. »

Cependant la Rollwenzel eut bientôt interrompu notre rêverie égarée sur les traces du poète, et nous rappela des sommets du Kulmberg dans la petite chambre. « Quand je pense, poursuivit-elle, à tout ce qu'il a écrit, là, à cette place, et comme il se consumait sans relâche! Il en aurait eu encore pour cinquante ans à écrire, il me l'a dit lui-même bien des fois, lorsque je le suppliais de se ménager et de ne pas laisser refroidir le dîner. Non vraiment, un pareil homme, on ne le verra plus, il n'était pas de ce monde. Que voulez-vous? j'avais cette idée, moi, et je ne le lui cachais point. — Tenez, monsieur le conseiller, lui disais-je souvent, ne vous moquez pas de la vieille Rollwenzel, mais vous me faites l'effet d'une comète, d'un

corps lumineux qui vient on ne sait d'où. Un jour qu'il fêtait ici l'anniversaire de sa naissance, je pensai à part moi : Rollwenzel, il convient que toi aussi tu apportes ton hommage à M. le conseiller; et je fis écrire mon compliment sur une belle page. En se mettant à table, le conseiller trouva sous sa serviette toute sorte de félicitations et de vers imprimés ou manuscrits; il commença à les feuilleter, mais, lorsqu'il arriva à ma pièce, un rayon de joie éclaira son visage, les larmes lui vinrent aux yeux, et, me tendant la main, il s'écria : C'est de ma bonne Rollwenzel. Digne homme! une fleur suffisait pour le rendre heureux, une fleur, un petit oiseau; chaque fois qu'il venait, je couvrais sa table de fleurs, et tous les matins j'attachais un bouquet à sa boutonnière. Un soir, il s'en alla et ne revint plus. J'allai le voir à la ville quinze jours avant sa mort; il me fit asseoir auprès de lui et me demanda comment je me trouvais. — Mal, lui répondis-je, monsieur le conseiller, jusqu'à ce que vous reveniez me voir. — Mais je savais bien déjà qu'il ne reviendrait plus, et lorsque j'appris que ses oiseaux qu'il élevait dans la volière avec tant de soins étaient tous morts en deux nuits l'un après l'autre, je pensai qu'il mourrait bientôt, lui aussi. Seigneur Dieu! vous l'avez maintenant dans votre sein; mais quelles magnifiques funérailles ils lui ont faites! on n'eût pas traité un margrave avec plus de pompe; c'était un concours d'étudians et de professeurs, une file de voitures dont on n'a pas d'idée. J'avais précédé le convoi au cimetière, et, comme j'étais seule encore sur le bord de cette fosse ouverte et prête à le recevoir, je pensai en moi-même : Est-ce bien toi, Jean-Paul, qui vas descendre là? Non, m'écriai-je presque aussitôt, ce n'est pas lui, c'est impossible! Lorsque le cercueil fut déposé devant moi, la même idée me vint, et je me fis la même réponse. — On prononça de beaux discours, pendant lesquels j'étais assise tout auprès de la sépulture, car on m'avait réservé une place comme si j'eusse appartenu à la famille, et, lorsque tout fut terminé, ses neveux, ses amis et toute sorte de grands personnages s'approchèrent de moi pour me serrer la main. » A ces mots, la pauvre vieille s'arrêta, les sanglots étouffaient sa voix. Que sont toutes les apologies qu'on peut faire d'un noble cœur auprès de ce culte fidèle, de cette religion de l'ame que le temps n'ébranle pas? Digne et excellente femme! tandis que sa douleur la tient absorbée, repassons, nous aussi, dans notre mémoire les derniers jours de la vie de l'illustre écrivain de Baireuth, et voyons se consommer cette fin paisible et résignée d'une si honnête et si laborieuse existence.

Déjà, depuis un an, l'activité littéraire de Jean-Paul avait été sensiblement ralentie par une faiblesse de l'organe visuel, qui, à force d'être négligée, finit par prendre, vers le milieu de 1824, tous les caractères de la cécité. « A partir de l'hiver dernier, écrivait-il vers cette époque au libraire Kunz à Bamberg, mes yeux (déjà depuis long-temps le gauche n'y voyait qu'à grand' peine, et, comme la plupart des critiques et gens de lettres, ne lisait des ouvrages que le titre), mes yeux se sont pris d'une haine profonde pour la lumière et d'une passion excentrique pour la nuit, qui ne manquera pas de me conduire avant peu, si cela continue, à l'orcus de la cécité, et alors *adio opera omnia*. On m'a beaucoup parlé ici d'un certain Pius Brunquell, fort célèbre à Bamberg par une huile de vertu miraculeuse, à ce qu'on prétend; serez-vous assez bon pour recueillir ce qu'il y a de vrai dans ces prodiges et me l'écrire, en n'oubliant pas d'y joindre ce que les principaux médecins de Bamberg en pensent? » Et dans une lettre du 26 novembre de la même année : « L'œil droit a si grande hâte d'imiter son voisin l'aveugle, que j'éprouve aujourd'hui toutes les difficultés du monde pour lire en plein jour avec des lunettes; les verres de Leipzig et de Nuremberg m'assistent désormais tout autant que des béquilles cassées le pourraient faire; j'en attends de Munich qui n'arrivent jamais. A l'heure qu'il est, de bonnes lunettes anglaises m'ouvriraient le ciel, je veux dire mes livres. L'assistance d'une main étrangère que je suis obligé d'invoquer vous prouve assez de quel prix est pour moi ce que je vous demande, en ce moment surtout que les jours et ma vue semblent se donner le mot pour décroître en même temps et conspirer contre moi. »

A cette infirmité envahissante vint se joindre, vers le commencement de 1825, un épuisement complet de toutes les forces. Jean-Paul travaillait alors à son livre sur l'immortalité de l'ame, qui parut depuis sous le titre de *Selina*, et s'occupait en outre d'une édition définitive de ses œuvres où la logique des faits serait substituée au hasard, où la classification méthodique remplacerait l'ordre chronologique. Une semblable tâche était déjà au-dessus de ses forces. Jean-Paul ne tarda pas à s'en apercevoir et s'adressa à son neveu Otto Spazier, qu'il fit venir de Dresde pour l'assister. « Je rêve déjà, écrivait-il vers l'automne de 1825, des jours délicieux dans votre compagnie; le matin jusqu'à dix heures vous sera laissé pour vos études particulières, puis je vous demanderai de m'assister à rassembler les intercallations et les notes que je destine au libraire, et de

me prêter, pour débrouiller le chaos de ma bibliothèque, sinon votre main, du moins votre œil; un peu de lecture et de copie, un peu de conversation et de bonne humeur, voilà tout ce que je réclame de vous; vous ne sauriez comprendre quel baume votre arrivée va m'apporter, tant pour mes pauvres yeux à moitié perdus que pour le reste de mon corps déjà brisé par le destin. »

En le voyant, Spazier ne put se défendre d'une émotion profonde; il le trouva gisant sur un sofa dans sa chambre d'études toute garnie de rideaux verts, le corps affaissé, l'œil éteint, enveloppé dans une large pelisse et des coussins aux pieds. « Mon pauvre ami, s'écria Jean-Paul d'une voix pleine de larmes en lui offrant sa main, le ciel étend sur moi, pour me punir, deux verges cruelles dont l'une est un véritable knout. N'importe, puisque vous voilà, je me sens déjà mieux; nous avons tant à parler ensemble! » Et là-dessus il se mit à lui conter son état, ses espérances, la joie que sa venue lui causait, jusqu'au moment où sa femme, redoutant pour lui les émotions de la journée, vint l'interrompre et le forcer à prendre du repos. Dès le lendemain, Jean-Paul n'eut garde de laisser échapper l'heure du travail. Après avoir communiqué à son neveu ses plans pour la distribution et l'ordonnance générale de son œuvre, on passa à l'examen des parties. Spazier lisait à voix haute, s'arrêtant chaque fois qu'une difficulté se présentait. Les rapides progrès qu'on fit en ce genre de travail, la manière tout imprévue dont furent écartés des obstacles qui lui semblaient naguère insurmontables, vinrent distraire Jean-Paul des tristes réalités du présent, de l'inactivité déplorable où son infirmité le tenait, et le reporter au milieu des occupations intellectuelles de sa vie entière. Déjà les idées et les projets se présentaient en foule, les matériaux s'amoncelaient dans son esprit, il ne parlait plus que de faire ou refaire; c'était comme un regain de jeunesse et d'imagination qu'il sentait en lui. L'après-midi, il passait de sa chambre dans l'appartement de sa femme, dans les premiers temps en s'appuyant sur son bâton de bois de rose, le compagnon fidèle de ses promenades, vers la fin en se faisant pousser sur un fauteuil à roues; là commençaient d'ordinaire ses lectures favorites, tantôt la *Psychologie* de Herbart, tantôt les *Idées* de Herder, son livre accoutumé, auquel il revenait toujours, et qu'il cherchait en s'éveillant, lorsqu'après une grande contention d'esprit il s'était laissé aller un moment au sommeil. Ensuite venaient les gazettes politiques, les extraits, et ses propres observations dont il s'amusait à dicter quelques-unes dans le plus curieux mélange de sérieux et de comique. Aux heures

de la lecture, qui se prolongeaient d'habitude jusqu'au soir, succédaient les heures que nous avons vues désignées par ces mots : « un peu de causerie et de bonne humeur. »

La conversation de Jean-Paul était, pour quiconque prétendait s'y livrer en conscience, un travail à suer sang et eau, un véritable casse-tête. Les idées se pressaient en lui de telle sorte que sa langue finissait par ne plus en être maîtresse, et n'avait que le temps de les traduire en images, en métaphores; c'était une fulguration perpétuelle, un feu roulant d'éclairs qui devaient à la longue vous éblouir et produire sur votre esprit l'effet bizarre d'un kaléidoscope. Du reste, le style de Jean-Paul indiquerait au besoin, j'imagine, quel était le procédé de sa conversation. Les défauts qu'on reproche à ses livres devaient se rencontrer dans son langage en plus grand nombre sans doute. Et cette phraséologie, si luxuriante encore, si touffue, si encombrée en tous endroits d'herbes grimpantes et parasites, donnera nécessairement une assez juste idée de ce que devait être son improvisation dans ces derniers temps. A force de s'entendre répéter qu'on ne le comprenait pas, il avait fini par se décider à exposer lui-même sa pensée, par traduire en quelque sorte son image en langue vulgaire, au moyen de certaines formules explicatives qui, au dire des gens, ne laissaient pas que d'ajouter encore à l'originalité humoristique de sa conversation. — Cependant, sa vue s'affaiblissait de plus en plus, et, huit jours avant sa mort, les ténèbres l'enveloppaient complètement. Les personnes qui le fréquentaient à cette époque disent toutes qu'il supporta cette dernière épreuve avec une douce résignation, un calme, une sérénité où l'influence de la musique ne resta pas étrangère; car, ce qu'on ignore sans doute, c'est que Jean-Paul était un pianiste distingué, et qu'il aimait passionnément l'art divin de Mozart et de Beethoven. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir son journal. J'y trouve ce passage, à la date du mois d'avril 1808 : « Rien ne m'agite et ne m'épuise comme l'improvisation au piano; toutes les sensations émoussées, tous les esprits se réveillent alors et remontent. Ma main, ni mes yeux, ni mon cœur, ne connaissent plus de bornes. Puis je termine par une de ces phrases qu'on aime et qui vous reviennent éternellement, mais dont l'empire vous écrase. Lorsque j'improvise long-temps au piano, il m'arrive de pleurer à chaudes larmes, sans pouvoir définir à quel sujet; la musique me pénètre à fond, et toujours plus à fond dans l'oreille et le cœur, et les larmes sont pour moi l'ivresse la plus forte, mais la plus énervante. » Parfois il s'asseyait encore au clavier, plus souvent il

écoutait une voix amie qui lui chantait *le Roi des Aulnes* ou le lied nocturne du *Chasseur*, et dans ces momens de délivrance passagère l'expression du bien-être physique se répandait sur sa physionomie, si cruellement altérée. Mais le mal, pour être oublié, n'en continuait pas moins sourdement son œuvre de destruction. Les symptômes devenaient plus graves. Enfin, la paralysie des jambes gagna la poitrine et lui ôta tout à coup l'usage de la parole. Aveugle, il devenait muet, livrant ainsi de jour en jour à la mort quelque noble partie de lui-même. A cette heure, tout espoir fut perdu pour ceux qui l'entouraient; lui seul conserva sa présence d'esprit, affirmant qu'il ne mourrait pas encore de cette fois, soit qu'il n'eût réellement pas le sentiment de sa fin prochaine, soit qu'il voulût, par un dernier effort de générosité, rassurer ceux que sa perte devait bientôt si douloureusement affecter. Le 15 novembre au matin, Spazier, entrant chez lui, trouva sa chambre vide; Jean-Paul gisait étendu sur un sofa, dans l'appartement de sa femme. En apprenant que c'était son neveu, il voulut parler, mais en vain; des sons inarticulés s'exhalaient seuls de ses lèvres, qu'à peine un dernier souffle animait encore.

« Vers onze heures et demie du soir, les deux meilleurs amis de sa jeunesse, le sommeil et le songe, s'approchèrent de son chevet une dernière fois, comme pour prendre congé de lui; hôtes célestes, qui arrachez l'homme expirant aux mains sanglantes de la mort, et l'emportez en vos bras maternels aux régions embaumées d'un invariable printemps! — J'étais seul dans la chambre, je n'entendais plus rien que la respiration du malade et le tic-tac de ma montre, qui marquait ses derniers instans. La lune se levait pâle et glacée, et sur le linceul funèbre qu'elle tendait par terre le cerisier de la fenêtre dessinait un arbre avec son ombre. Çà et là glissait au firmament quelque étoile filante qui disparaissait aussitôt, comme un homme. Alors de tristes rapprochemens me vinrent à l'esprit, et je pensai qu'à cette heure, quarante ans auparavant, cette chambre, aujourd'hui morne vestibule du sépulcre, était son Élysée, et je m'attendris à l'idée que celui dont cet arbre embaumait les nuits pleines de rêves gisait là immobile, insensible, et que tout allait finir, finir à jamais! Cependant le moribond étendit languissamment ses bras, comme pour recevoir le ciel qui menaçait de crouler, et, dans cette même minute, minuit sonna, et l'aiguille du calendrier de la pendule, qui marquait le 14, se fixa sur le 15 avec un léger cliquetis. Le torrent de la vie affluait de plus en plus vers le cerveau, il s'imaginait revenir à vingt ans, et prenait la lune pour le soleil éclipsé par

un nuage. Vers quatre heures, bien que le jour donnât en plein dans son alcôve, il ne nous voyait plus; ses yeux regardaient fixément devant lui, et je ne sais quelle sérénité radieuse illuminait son front, fantaisies du printemps, qui jouaient avec son ame défaillante!

« Enfin, l'ange de la mort étendit ses ailes sur sa face, et remonta emportant son ame, la tige de son ame, qu'il venait d'arracher avec toutes ses racines du vase terrestre rempli de poussière organique où elle avait fleuri jusque-là. — Spectacle imposant et sublime! La mort accomplit son œuvre en silence et travaille pour l'autre monde, cachée derrière les lugubres rideaux, tandis que nous, mortels, nous contemplons la scène d'un œil humide, mais borné. — Pauvre ami! soupira la veuve, qui nous eût dit il y a quarante ans que tu rendrais l'ame au jour même de l'anniversaire de notre lune de miel? — Sa lune de miel recommence à cette heure, m'écriai-je, et cette fois pour ne jamais finir. »

Cette mort, que Jean-Paul donne au bienheureux Maria Wuz, dont nous parlions tout à l'heure, à cette excellente figure de maître d'école de village à laquelle le sexagénaire de Neustadt avait servi de type, cette mort fut la sienne, et la relation imaginaire devient, en changeant quelques mots, le tableau le plus vrai et le plus exact des derniers momens du philosophe de Baireuth. A force de se réfléchir dans certains personnages de son affection, il devait finir par deviner en eux sa propre mort et contempler minute par minute, dans ces espèces de miroirs magiques, jusqu'aux moindres détails de cette heure suprême, qu'on aime à laisser dans le vague. Peut-être aussi faut-il voir dans cette relation pressentie un exemple de ce don prophétique qu'il se vantait de posséder (1). Quoi qu'il en

(1) Un peu au-dessous de cette seconde vue morale que lui suggérait son esprit d'analyse et d'observation, il s'en était déclaré dès long-temps une autre moins sérieuse et qui donna lieu plus d'une fois à d'excellentes boutades : je veux parler de cette singulière manie qu'il avait de vouloir distribuer des oracles en matière de temps et de saisons, de cette humeur drôlatique qu'il dépensait en toute sorte de petits livres et d'almanachs du genre de celui-ci, par exemple : *Saturnales concernant la planète supérieure dont l'influence doit régir l'année* 1818. Du reste, ces velléités astrologiques lui tenaient si fort au cœur, qu'il en semait volontiers sa correspondance, et il n'est pas rare de lui voir terminer une lettre écrite d'un bout à l'autre du style le plus élevé par quelque post-scriptum digne de Mathieu Laensberg. J'ouvre au hasard sa correspondance, et je trouve ce passage au bas d'une lettre philosophique qu'il écrivait à Jacobi (avril 1816) : « Tu peux en croire ton prophète; le printemps, cette année, sera tiède et bleu; annonce-le de ma part à ton ame, si ton ame a quelque raison de se méfier de son corps; tu vas te raviver pour bien vivre. »

soit, la mort du maître d'école d'Auenthal fut celle de Jean-Paul. Une fois endormi à la place où sa femme et ses neveux l'avaient déposé, ses yeux ne se rouvrirent plus. Nul soleil d'automne n'éclaira sa fin; il n'eut pas même le rayon de Jean-Jacques, lui dont le rêve était de quitter le monde par une belle journée de soleil, et qui s'écriait dans son extase platonicienne : « Mourir par un beau jour d'été, lorsque l'ame entrevoit le soleil à travers les paupières fermées et dépouille le corps flétri pour s'en aller nager dans l'océan d'azur du firmament, n'est-ce donc point là une destinée facile et bien douce? Loin de mon ame au contraire l'idée de ne trouver que le froid et la nuit au sortir de son enveloppe encore tiède, et de tomber lentement dans le sépulcre au milieu du deuil de la nature! »

Telle fut sa mort. — A propos de cette date du 15 novembre, je rappellerai une coïncidence singulière, un fait assez bizarre pour qu'on me permette une digression de quelques lignes.

Jean-Paul avait, comme chacun sait, le goût de la campagne (1); il aimait la vie au grand soleil, en pleine nature. Ainsi, dans la belle saison, il lui arrivait de passer des matinées entières couché dans l'herbe, les yeux tournés vers le ciel; puis, lorsqu'il se levait, ses regards se portaient instinctivement vers le sol, et là, en présence de cette herbe humide qui gardait l'empreinte de son corps, souvent l'idée de la fosse lui était venue, et il avait senti comme le frisson de la mort. Des impressions de ce genre se renouvelaient fréquemment; une entre autres, qui l'affecta singulièrement, a pour date le 15 novembre 1750. Voici ce qu'il rapporte lui-même à ce sujet : « 15 novembre 1750, nuit solennelle dans mon existence; je souhaite à tout homme un 15 novembre. Ce soir-là, j'ai franchi à pieds joints le cours des ans et me suis vu en face de mon lit de mort; je me suis vu les bras froids et pendans, le visage dévasté par la maladie, les yeux de marbre; j'ai entendu les hallucinations de mon propre délire pendant cette dernière nuit. Tu peux venir maintenant, nuit suprême, car, comme il m'est démontré qu'en fait de temps révolu un jour ou trente ans sont absolument la même chose, j'ai dit adieu dès cette nuit à la terre, à son ciel; j'ai coupé les ailes à mes vœux comme à mes projets; désormais mon cœur peut, en attendant que des pas étrangers le foulent sous la terre, s'attacher au sein d'un ami; mes sens peuvent, d'ici au jour où quatre planches les enfermeront, goûter aux voluptés

(1) « Les trois choses que j'aime le plus au monde, répétait-il souvent en plaisantant, ce sont les fleurs, les montagnes et la bière, et toutes les trois commencent par un *B : Blume, Berge, Bier.* »

passagères de ce monde; mais, dans ce cours trajet du berceau à la tombe, je n'oublierai jamais le 15 novembre. » — Les funérailles de Jean-Paul eurent cela de particulier, que ses œuvres y figurèrent. Pareilles à ces images de la Victoire qui précédaient et suivaient le char mortuaire des grands capitaines de l'antiquité, les créations de son génie, pleureuses immortelles, accompagnèrent le poète jusqu'au champ du repos. Au-dessus du cercueil qui renfermait sa dépouille, une main pieuse avait mis le manuscrit resté inachevé de son traité sur l'immortalité de l'ame. Voilée d'un crêpe noir, entourée d'une couronne de laurier et de symboles religieux, la précieuse relique apparaissait là comme cette épée glorieuse qu'on dépose sur le cercueil des généraux d'armées. Magistrats, professeurs, étudians, tous étaient de la fête, tous cheminaient au lugubre tintement des cloches, aux lueurs mornes des torches qui flamboyaient à travers les brumes de novembre; car le convoi se fit sur le soir, comme c'est la coutume dans plusieurs villes d'Allemagne, et, lorsqu'on fut arrivé au cimetière, le prêtre qui officiait, voulant saluer une dernière fois celui que la terre allait ensevelir, ne sut rien trouver de plus noble et de plus beau que ces paroles empruntées à Jean-Paul lui-même : « Il n'y a qu'un esprit vain et présomptueux qui puisse prétendre ici-bas à s'isoler en lui-même, à marcher comme l'univers, solitaire et de front avec la Divinité; car un être s'est rencontré une fois qui dompta les temps par sa toute-puissance docile et se fonda une éternité qui lui est propre; qui, tendre, épanoui, flexible comme l'héliotrope, splendide comme un soleil et doué comme lui de forces attractives, émut par ses formes sereines les peuples et les siècles et les conquit à la toute-puissance éternelle; et cet être, c'est l'esprit de mansuétude et d'amour que nous appelons Jésus-Christ. Sa venue seule indique une Providence et la représente, si lui-même il ne l'est. Une vie calme, une mort calme, furent l'unique harmonie au moyen de laquelle cet Orphée-homme, cet enchanteur sublime, disciplina les animaux féroces et convertit les rocs en cités. Et pourtant d'une si divine existence, de cette guerre de trente ans qu'il soutint contre un peuple sourd et tiraillé, quelques semaines seulement nous sont connues. Combien de ses actes et de ses paroles ne se sont point perdus avant qu'il eût été compris de ses quatre annalistes, tous si étrangers à lui de nature! Et quand nous voyons que la Providence n'a pas permis qu'un tel Socrate eût un Platon, et que du livre divin de cette existence quelques feuilles seulement nous sont parvenues, compterons-nous encore les naufrages où peuvent s'engloutir les hommes et leurs petites

œuvres, et ne reconnaîtrons-nous pas au contraire dans l'épanouissement ultérieur du christianisme cette prodigalité luxuriante de l'esprit universel qui fait que tous les ans il périt plus de fleurs et de germes qu'il ne s'en développe, sans que pour cela le printemps ait jamais manqué de venir à son heure? »

En quittant la pauvre vieille, nous nous dirigeâmes vers l'Ermitage, la tête et le cœur si remplis de Jean-Paul, qu'il nous semblait le voir cheminer au milieu de nous comme le Sauveur parmi les disciples d'Émaüs. — Dans le jardin de l'Ermitage, nous devions le retrouver encore. Comment, en effet, assister au ravissant spectacle de ces lieux de plaisance, comment s'attarder sur le bord de ces larges pièces d'eau où nagent des tritons et des nymphes avec leurs cornes jaillissantes, où de grands saules échevelés se mirent en d'inaltérables transparences, comment s'égarer dans ces taillis à perte de vue, à travers ces clairières que décorent à chaque pas des kiosques, des pagodes, des temples du soleil, sans penser à *la Loge invisible*, à *Titan*, à toutes ces descriptions où son génie s'est inspiré de ce paysage féerique, des mille enchantemens de ce Versailles ducal? Jean-Paul fréquentait presque journellement l'Ermitage, où l'attiraient les délicates prévenances d'un de ces princes d'Allemagne si naturellement enclins à rechercher le mérite. Seulement, pendant la belle saison, chaque fois que Jean-Paul venait au château, il fallait que son chien l'y suivît. Dès le premier jour, le poète s'était expliqué nettement là-dessus avec le prince, en lui disant que sans son chien il refuserait de s'asseoir même à la table de l'empereur, et le duc, qui tenait trop à la compagnie de Jean-Paul pour ne pas lui passer ses fantaisies humoristiques, ne manquait jamais d'inviter le chien.

Notre matinée avait été un pèlerinage à travers la vie de Jean-Paul. Sur le soir, nous nous acheminâmes vers sa tombe. Reposes-tu donc là, Jean-Paul? Cette question, que la bonne vieille s'était faite, chacun de nous se la rappela à cette heure, et nous répondîmes tous : Non! Et cependant autour de cette tombe, fermée il y a déjà près de vingt ans, plane encore cette lugubre et douloureuse impression de la mort qui s'élève des récentes sépultures, ce deuil sombre et mélancolique qui vous charge le cœur de larmes et l'incline vers la terre, lorsqu'il voudrait ouvrir ses ailes pour s'envoler à Dieu. Je ne sais si on l'a remarqué, mais, en présence des sépultures sur lesquelles des siècles ont passé, les impressions qu'on éprouve sont tout autres. Là, du moins, il semble que la mort ait dépouillé son caractère humain, ses conditions terrestres. Telle qu'elle nous apparaît

alors, elle a subi sa période de gloire, de transformation; les couronnes dont le temps a semé ces marbres, les voiles épais dont il les enveloppe, nous empêchent de voir ce je ne sais quoi de hideux, ce ramassis d'ossemens et de poussière, dont l'idée nous glace et nous attriste lorsqu'il s'agit d'un être que nous avons aimé ou seulement connu. — Jean-Paul repose là, juste à côté de son fils, qui l'avait précédé de quelques années. Tous deux dorment sous le même sol; un acacia, qui date vraisemblablement de la mort du fils, couvre de son ombre les deux cercueils, dont un tertre de gazon vert indique la place. A l'entour, on voit un jardinet, où croissent çà et là quelques rosiers d'assez chétive apparence, et qu'une haie de tournesols enferme. Le fossoyeur nous dit qu'on s'occupait d'un monument: c'étaient des fleurs qu'il fallait lui donner : *Manibus lilia plenis;* jamais le vers du poète latin n'eut une application plus légitime : des fleurs à lui qui les aimait tant, à lui qui, sur le froid sépulcre de la terre, est venu élever comme un Himalaya de fleurs dont la cime plonge jusque dans les espaces de l'éternité!

Notre pèlerinage était achevé. Partis de son berceau, nous avions touché sa tombe. Le terme une fois atteint, notre petit groupe se dispersa, celui-ci pour aller rejoindre les jeunes princes de Saxe-Altenburg, celui-là pour retourner bien vite à ses chères études de botanique, et moi, resté seul, je profitai du sentiment où je me trouvais pour lire Jean-Paul et le relire, et m'aventurer aussi loin que possible à travers le chaos souvent sublime de cette imagination incomparable. Des études que je fis alors résultèrent pour moi certaines impressions que j'essaierai de reproduire dans un prochain article, où, mettant de côté toute partie biographique et pittoresque, j'aurai à tâche de ne plus m'occuper que de l'écrivain.

HENRI BLAZE.

LA

DIVINE COMÉDIE

AVANT DANTE.

On ne dispute plus à Dante la royauté solitaire, le rôle inattendu de conquérant intellectuel que son génie a su se créer tout à coup au milieu de la barbarie des temps. Jusqu'ici les apologistes n'ont pas manqué à l'écrivain : investigations biographiques, jugemens littéraires, interprétations de toute sorte, hypothèses même pédantes ou futiles, tout semble véritablement épuisé. Peut-être n'y a-t-il pas grand mal : il s'agit d'un poète, et, si le vrai poète gagne toujours à être lu, il perd souvent à être commenté. Un point curieux et moins exploré reste cependant, qui, si je ne m'abuse, demande à être particulièrement mis en lumière : je veux parler des antécédens de *la Divine Comédie*. Ce poème en effet, si original et si bizarre même qu'il semble, n'est pas une création subite, le sublime caprice d'un artiste divinement doué. Il se rattache au contraire à tout un cycle antérieur, à une pensée permanente qu'on voit se reproduire périodiquement dans les âges précédens, pensée informe d'abord, qui se dégage peu à peu, qui s'essaie diversement à travers les siècles, jusqu'à ce qu'un homme de génie s'en empare et la fixe définitivement dans un chef-d'œuvre.

Voyez la puissance du génie : le monde oublie pour lui ses habitudes; d'ordinaire la noblesse se reçoit des pères; ici, au contraire, elle est ascendante. L'histoire recueille avec empressement le nom de je ne sais quel croisé obscur, parce qu'à lui remonte la famille de Dante; la critique analyse des légendes oubliées, parce que ces légendes sont la source première de *la Divine Comédie*. La foule ne connaîtra, n'acceptera que le nom du poète, et la foule aura raison. C'est la destinée des grands hommes de jeter ainsi l'ombre sur ce qui est derrière eux, et de ne briller que par eux-mêmes. Mais pourquoi ne remonterions-nous pas aux origines? pourquoi ne rétablirions-nous pas la généalogie intellectuelle des éminens écrivains? Aristocratie peu dangereuse et qui n'a chance de choquer personne dans ce temps d'égalité.

Ce serait assurément une folie de soutenir que Dante lut tous les visionnaires qui l'avaient précédé. Chez lui, heureusement, le poète effaçait l'érudit. Mais, comme l'a dit un écrivain digne de sentir mieux que personne le génie synthétique de Dante, « il n'y a que la rhétorique qui puisse jamais supposer que le plan d'un grand ouvrage appartient à qui l'exécute. » Ce mot de M. Cousin explique précisément ce qui est arrivé à l'auteur de *la Divine Comédie :* Dante a résumé avec puissance une donnée philosophique et littéraire qui avait cours de son temps; il a donné sa formule définitive à une poésie flottante et dispersée autour de lui, avant lui. Il en est de ces sortes de legs poétiques comme d'un patrimoine dont on hérite : sait-on seulement d'où il vient, comment il s'est formé, à qui il appartenait avant d'être au possesseur d'hier?

Que le poète saute à pieds joints par-dessus des générations tout entières, et qu'il appelle Virgile « mon père, » *il mio autore*, rien de mieux : ce sont de ces familiarités, de ces soudaines reconnaissances comme on s'en permet entre génies. Mais la lointaine parenté de Dante avec l'antiquité n'est pas le but de ce travail. Il y a surtout là des rapports de forme et d'exécution; l'inspiration générale au contraire, l'inspiration de *la Divine Comédie*, est profondément catholique. Il nous suffira donc de traverser rapidement l'époque païenne, et ce court préliminaire nous conduira vite aux âges chrétiens, que nous avons hâte d'aborder.

I. — L'ANTIQUITÉ. — ER L'ARMÉNIEN. — THESPÉSIUS. — LA BIBLE.

Entouré de mystères, assistant comme un acteur égaré et sans souvenir au spectacle de ce monde, l'homme, dès qu'il s'inquiète du problème de sa destinée, a volontiers foi dans l'inconnu, dans l'invisible. La logique le mène à la notion d'une autre vie, les religions la lui enseignent, et dès-lors il se préoccupe de l'existence future : son imagination peuple à son gré ces contrées mystérieuses du châtiment et de la récompense. De là, à l'origine même des sociétés, et, sans parler de l'Orient, dans l'antiquité grecque et latine, une mythologie qui prend l'homme au cercueil, le suit dans les ténèbres de l'autre monde, et vient raconter ce qu'elle sait des morts à ceux qui vivent

et qui sont inquiets. A côté de la philosophie qui explique, à côté du dogme qui affirme, la poésie s'empare vite de ce théâtre surnaturel, plein de curiosité et de terreur, d'où elle peut juger le passé et initier à l'avenir.

Il importe, à propos des antécédens de *la Divine Comédie*, de distinguer entre ce que j'appellerai le côté éternel et le côté particulier du poème de Dante. En transportant la poésie fantastique dans l'autre monde, Alighieri a en effet touché au grand problème de la destinée future, qui n'est que la conséquence de la destinée présente. On pourrait donc retrouver des analogies frappantes entre ce qu'il a dit et ce qu'ont enseigné sur ce point les philosophies et les religions; mais ce serait s'égarer dans l'infini. Le sujet que je veux traiter est parfaitement vague et indéterminé, ou parfaitement distinct et limité, selon qu'on se perd à rechercher l'inspiration générale, ou qu'on s'applique seulement à suivre l'inspiration directe et immédiate du poète. C'est dans ce dernier cadre que je m'enfermerai obstinément. Un mot rendra ma pensée : il s'agit tout simplement de ne pas traiter du règne à propos de l'espèce.

Dante a connu l'antiquité comme on la pouvait connaître au XIIIe siècle. Non-seulement il ne savait rien des traditions de l'Égypte ou de l'Inde, mais il n'avait abordé la Grèce et Rome que par les poètes et les philosophes dont la gloire restait populaire dans les écoles, Aristote, Platon, Virgile. De tout le reste, il ne savait que des noms propres. Avait-il lu Homère? Question insoluble, puisque les érudits discutent encore pour savoir si Dante comprenait le grec. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'Homère est le plus vieil ancêtre d'Alighieri; son enfer est le plus ancien des enfers connus; c'est l'enfance de l'art. L'autre monde, en effet, n'est pas pour lui très distinct du monde où nous sommes. Sans doute il est dit dans un vers de *l'Iliade :* « Bien loin, là où est sous terre le plus profond abîme; » mais, au XIe livre de *l'Odyssée*, la situation des enfers est plus indéterminée encore s'il est possible. Ulysse y entre on ne sait comment, en poursuivant l'ombre d'Ajax, et il en sort pour monter aussitôt sur son navire. On ne retrouve dans *la Divine Comédie* presqu'aucune trace de cet épisode de *l'Odyssée*. C'est à peine si le géant Titye, qui couvrait neuf arpens de son corps, est dédaigneusement nommé par Alighieri. Le seul écho qui retentisse également dans les deux poèmes est ce clapotement des morts, κλαγγὴ νεκύων, qu'Homère compare en si admirables termes à celui des oiseaux épouvantés qui fuient de toutes parts.

C'est par Virgile, qu'une longue et amoureuse pratique lui avait rendu familier, que Dante a surtout connu l'antiquité. Aussi s'est-il donné Virgile pour guide dans son terrible pèlerinage; aussi a-t-il emprunté à *l'Énéide* beaucoup de souvenirs mythologiques, plus même qu'il n'eût été convenable en un sujet chrétien. Mais Dante n'est pas plagiaire; *la Divine Comédie* n'a, avec l'*Énéide*, que quelques rapports de détails, et il y a entre ces deux poètes et leurs deux poèmes la distance qui sépare le monde païen du monde chrétien. Il est donc curieux de voir ce que deviennent quelques-uns des per-

sonnages de l'enfer virgilien dans l'enfer dantesque. Caron, l'horrible vieillard, est presque le seul qui n'ait pas changé; tous les autres sont déchus. Minos, par exemple, n'est plus le juge austère qui pèse les destinées; c'est un démon hideux, grinçant des dents, et indiquant aux damnés par le nombre des plis de sa queue le chiffre du cercle infernal qui leur est assigné. Enfin il n'est pas jusqu'au pauvre Cerbère qui ne soit traité avec rigueur : Énée l'apaisait par un gâteau de miel, Dante lui jette une poignée de terre. Chez le poète latin, les ames qui se pressent sur la rive « tendent les mains vers l'autre bord; » chez Dante, au contraire, les damnés, avant d'entrer en enfer, sont déjà punis; ils désirent leurs supplices, « ils sont tourmentés du besoin de traverser le fleuve. » Alighieri croit à son sujet, le chantre des *Géorgiques* en rit et le met sous ses pieds, *subjecit pedibus*. C'est qu'il n'y a rien sur le front calme du poète latin de ce *sourcil visionnaire* que Wordsworth prête à Dante; c'est qu'il n'y a rien de ces mystiques aspirations qui révélèrent au vieux gibelin les extases du paradis. L'élysée de Virgile ne vaut même pas le paradis terrestre de la Bible; c'est une mesquine parodie de ce qui se passe dans la vie. Admirons cependant combien les idées ont marché depuis Homère. Virgile a déjà à un bien plus haut degré le sentiment de la justice : il gradue les châtimens et les récompenses; l'idée de purification annonce le purgatoire. C'est qu'entre *l'Odyssée* et *l'Énéide*, il y avait eu Platon.

J'ai nommé Platon : ce fut assurément un des maîtres favoris de Dante. Sans parler de la théorie de l'amour, qui est comme la trame même de son œuvre, le poète a souvent suivi les traces du philosophe idéaliste. La forme concentrique qu'il a donnée à l'enfer est une idée toute platonicienne. Mais Dante a dû particulièrement connaître deux passages importans du *Phédon* et de *la République*. — Dans le premier, Platon parle des traditions qui couraient de son temps sur le *séjour des morts*. La triple division que le christianisme a faite de l'autre monde s'y trouve très nettement marquée : le lac Achérusiade, où les coupables sont temporairement purifiés, c'est le purgatoire; le Tartare, d'où ils ne sortent jamais, c'est l'enfer; enfin ces pures demeures au-dessus de la terre qui ont elles-mêmes leur degré de beauté, selon le degré de vertu de ceux qui les habitent, c'est le paradis. — Seulement Platon ajoute prudemment : « Il n'est pas facile de les décrire. » C'est peut-être le mot qui a piqué l'émulation de Dante.

Platon n'a pas toujours montré autant de réserve. S'appuyant sur quelque tradition orientale recueillie dans ses voyages, et la modifiant sans doute selon ses croyances, il a, en effet, raconté ailleurs la vision d'un soldat originaire de Pamphilie, et qu'il appelle Er l'Arménien. Er avait été tué dans une bataille. Dix jours plus tard, comme on enlevait les morts à demi putréfiés, il fut retrouvé dans un état parfait de conservation. Bientôt après, pendant qu'il était sur le bûcher des funérailles, on le vit revivre, et il raconta ce qui lui était arrivé. Son ame, s'étant séparée du corps, avait été transportée en grande compagnie dans un lieu merveilleux où le ciel et la terre étaient percés de deux ouvertures correspondantes. Entre ces deux régions

siégeaient des juges; après l'arrêt, les bons allaient à droite avec un écriteau sur la poitrine, et les méchans à gauche avec un écriteau sur le dos. Le tour d'Er vint enfin; mais, au lieu de prononcer sur son sort, les juges lui ordonnèrent de retourner dans le monde et de dire aux hommes ce qu'il avait vu. Le soldat, avant d'obéir, examina le spectacle qui était sous ses yeux. Par les ouvertures qu'il avait d'abord remarquées, des ames montaient et descendaient sans cesse, les premières sans tache, les autres souillées de fange. Plus loin, dans une vaste prairie arrivaient deux bandes d'ames diverses, qui semblaient venir d'un long voyage. Les unes, sortant de l'abîme, racontaient les tristes aventures d'un exil souterrain qui s'était prolongé pendant mille ans; les autres, descendant du ciel, disaient les délices qu'elles avaient goûtées. Le mal ou le bien était payé au décuple à chaque ame vertueuse ou coupable. Nous sommes encore loin de l'infini bonheur des élus, comme l'entend le christianisme. Aucun supplice n'est montré à Er, aucun nom ne lui est révélé, excepté celui d'Ardiée, tyran de Pamphilie, qui était traîné à travers les ronces et que tourmentaient « des personnages hideux au corps enflammé. » Ce sont les aïeux des diables d'Alighieri.

Ce qui frappe dans cet épisode, c'est que ce n'était là pour Platon qu'une forme populaire donnée à la vérité; c'est que le penseur sentait toute la portée de ces symboliques récits. Comme Dante, il prend la chose du côté sérieux. Aussi aimé-je à me figurer que le poète avait sous les yeux ces paroles du *Phédon* qui eussent si bien servi d'épigraphe à son livre : « Soutenir que ces choses sont précisément comme je les décris ne convient pas à un homme de sens; mais que tout ce que j'ai raconté des ames et de leurs demeures soit comme je l'ai dit ou d'une manière approchante, s'il est certain que l'ame est immortelle, il me paraît qu'on peut l'assurer convenablement et que la chose vaut la peine qu'on hasarde d'y croire. » Décidément Platon est le véritable, le seul ancêtre du poète dans l'antiquité.

Je me trompe, la vision infernale d'Er l'Arménien, la première des visions isolées, spéciales, non mêlées à un poème, a eu un pendant, cinq siècles après, chez Plutarque en son traité *des Délais de la Justice divine*. On y entrevoit la fusion première des vieilles légendes païennes et des légendes nouvelles apportées par le christianisme. Quoique ce soit un prêtre d'Apollon qui écrive, il y a déjà là quelque chose de la foi du moyen-âge; Plutarque dit : « ce conte, » mais il a soin de se reprendre et d'ajouter : « si c'est un conte. » — L'histoire de Thespésius se passe au temps de l'empereur Vespasien. Ce Thespésius, originaire de Cilicie, s'était ruiné dans la débauche, et il avait ensuite essayé de relever sa fortune par toute sorte de dols. Le scandale devenait chaque jour plus flagrant, quand Thespésius se tua dans une chute. Pendant la cérémonie des funérailles, il revint à la vie, et raconta qu'aussitôt après sa mort, son ame avait été transportée à travers les astres, jusqu'à un endroit où se découvraient deux régions atmosphériques, l'une basse, l'autre élevée, dans lesquelles tourbillonnaient les ames des morts. Chacune de ces ames arrivait jusque-là au milieu d'une bulle lumineuse, qui se déchirait, et l'ame, parais-

sant alors sous une forme humaine, allait prendre son rang. Dans la région supérieure erraient doucement les ames des justes; elles étaient transparentes, lumineuses, et gardaient leur couleur naturelle. Dans la région inférieure, au contraire, se heurtaient en courant les ames perverses; elles étaient opaques; les unes paraissaient tachetées de gris, les autres d'un noir luisant comme des écailles de vipère. A leur couleur, on distinguait le vice qui les souillait : le rouge marquait la cruauté, une sorte de violet ulcéreux indiquait l'envie; au bleu, on reconnaissait l'impureté, au noir l'avarice. Celles qui se purifiaient reprenaient peu à peu leur premier aspect. — Au clignotement de ses yeux, à l'ombre que projetait son corps, Thespésius fut reconnu pour un vivant, ainsi qu'il arriva à Dante. Puis, entraîné sur un rayon de lumière, il continua sa route jusqu'en un lieu où des ames criminelles étaient punies, et, selon qu'elles étaient curables ou incurables, livrées à trois divinités vengeresses. La dernière, Erichnis, précipitait les grands coupables dans un abîme que l'œil ne pouvait sonder. — Après avoir traversé un espace infini, après avoir vu un gouffre mystérieux d'où sortait un vent qui enivrait comme du vin, après avoir visité un cratère où venaient se déverser les eaux de six fleuves diversement colorés, que trois génies, assis en triangle, mêlaient suivant différentes proportions, Thespésius reconnut parmi les coupables le cadavre de son père couvert de piqûres. Il s'enfuit terrifié et s'aperçut qu'abandonné par son guide, il était maintenant conduit par d'affreux démons. Des supplices divers s'offrirent alors à ses regards : ici c'étaient des hommes écorchés et exposés aux variations de l'atmosphère; là des groupes de deux, de trois personnes, s'entrelaçant comme des serpens et se déchirant à coups de dents. Venaient ensuite trois vastes étangs, l'un d'or fondu, l'autre de plomb liquide, mais froid, le troisième de *fer aigre*. Des diables prenant, comme des forgerons, les ames des avares avec des crocs, les plongeaient dans l'étang d'or bouillant jusqu'à ce qu'elles devinssent transparentes, et, les retirant alors, ils les éteignaient au sein des autres étangs. Ces ames, durcies et comme trempées, pouvaient être rompues en divers fragmens. Sous cette nouvelle forme, elles étaient forgées et refondues. Puis on recommençait durant l'éternité. — Thespésius demeura attéré quand il découvrit plusieurs petits groupes qui déchiraient chacun une victime; c'étaient des fils irrités, toute une descendance furieuse qui, damnée par la faute des aïeux, se vengeait sur les auteurs de ses souffrances. Voilà bien la transmission de la faute originelle, voilà la responsabilité héréditaire, telle que l'enseigne le christianisme. Mais tout se mêle dans le légendaire païen. Nous touchions aux mystères de l'Évangile; nous retombons presque aussitôt dans les folies pythagoriciennes et orientales. Thespésius, en effet, parvint au lieu où s'opérait la métempsycose de quelques ames; des ouvriers, s'emparant de ces ames, taillaient ou supprimaient leurs membres, et, à coups de ciseaux, leur donnaient la forme de différens êtres. Ils saisirent entre autres Néron, et, après lui avoir ôté les clous de feu qui le perçaient, ils se mirent à le découper pour en faire une vipère; mais une voix secrète cria qu'il fallait seulement lui donner la forme

d'un oiseau aquatique, parce qu'il avait été favorable à la liberté de la Grèce. — Bientôt Thespésius dut quitter l'enfer, poussé par un courant d'air impétueux, comme s'il avait été chassé d'une sarbacane; il rentra dans son corps, se réveilla, et revint à la vertu.

Telle est la vision rapportée par Plutarque, au premier siècle de l'ère chrétienne; elle est du plus haut intérêt, et montre comment ces rêves bizarres, que nous verrons abonder au moyen-âge, étaient également propres au génie païen, comment l'éternelle préoccupation de la vie à venir a, dans tous les âges, reçu de l'esprit inquiet de l'homme une solution symbolique, la forme que lui a définitivement donnée Dante.

C'est là ce que l'Alighieri, dans son érudition bornée, doit à l'antiquité grecque et latine. Il connut les poètes par Virgile, les philosophes par Platon et par ces échos atténués de Sunium qui retentissent encore dans le songe que Cicéron a prêté à Scipion. Remarquons cependant que Dante, tout en empruntant au paganisme quelques-uns de ses modèles pour les transporter dans la poésie chrétienne, ne s'attache qu'au côté grave, austère, qu'à ce que la mythologie pouvait encore offrir de grands tableaux à une imagination habituée aux pompes du catholicisme. Dès les origines de la poésie grecque, les voyages infernaux étaient devenus un lieu commun des épopées : la vengeance y conduisait Thésée; Pollux y allait par amitié, Orphée par amour. Au temps de Plutarque, on y pénétrait par l'antre de Trophonius. A Athènes comme à Rome, chaque poète versifiait sa descente chez Pluton (1). On dramatisait l'enfer tous les jours dans les mystères sacrés, dans les évocations, dans les cérémonies religieuses. Virgile nous l'a dit : *Facilis descensus Averno,* et il en savait quelque chose puisque dans le *Culex* il trouve moyen de faire accomplir ce voyage à un moucheron. Mais, qu'on veuille bien le remarquer, l'autre monde, chez les anciens, est surtout une affaire d'art, une sorte de conte mythologique qu'on permet aux poètes de chanter, et dont chacun rit dans la vie pratique. La dégradation s'achève avec la venue de l'empire romain, et, dès-lors, c'est tout-à-fait une exception que la bonne foi de Thespésius et de son biographe. Personne ne se cache; on fait montre, au contraire, d'incrédulité sur la vie future. Les sarcasmes de Lucrèce sont de mode; pour le poète Sénèque, il n'y a dans tout cela que de *vains mots;* pour Juvénal, des contes *dignes des enfans en nourrice.* C'est surtout dans les dialogues de Lucien qu'il faut voir avec quelle légèreté le scepticisme païen en était arrivé à parler de l'immortalité. Pour ce précurseur de Voltaire, l'autre monde n'est qu'un prétexte de satire contre ce monde-ci. Qu'on se rappelle seulement cette *Nécyomantie* dans laquelle Ménippe est conduit

(1) On peut consulter la thèse latine de M. Ozanam sur les descentes aux enfers chez les poètes anciens. — Dans les notes de son livre sur Dante, le même écrivain, a aussi donné de sommaires indications sur le cycle chrétien des visions antérieures à l'Alighieri. C'est, avec un court travail de Foscolo (*Edinburgh Review,* sept., 1818), la seule dissertation que je connaisse sur ce point curieux d'histoire littéraire.

aux sinistres bords par un magicien; qu'on se rappelle le déguisement du voyageur qui, avec sa peau de lion, fait croire à Caron qu'il est Hercule, puis la singulière description du tartare, qui n'est autre autre chose que le monde renversé, et où, par exemple, le roi de Macédoine, Philippe, raccommode de vieux souliers. Dante, ce poète éminemment religieux, n'a rien de commun, on le devine, avec ces cyniques inspirations qui reparaîtront chez les trouvères et dont héritera Rabelais.

On vient de voir ce qu'Alighieri dut à l'antiquité païenne. — Que dut-il à l'antiquité biblique? Fort peu de chose. Ce qui est dit, en effet, de l'enfer dans les livres saints, ne prête pas beaucoup à l'image et à la description. Ce feu qui doit *brûler jusqu'aux fondemens des montagnes*, ce *grand abîme*, cette *géhenne*, cette *terre de ténèbres où règne un ennemi éternel*, ce lieu *où le lit sera la pourriture, et les vers la couverture*, ces *eaux sous lesquelles gémissent des géans*, ce *lac profond où l'on est plongé;* tout cela, toutes ces indications vagues et mystérieuses ne présentaient aucun thème brillant au poète. Le petit nombre de textes, bien moins explicites encore, sur le purgatoire et sur le paradis, ne lui fournissaient point d'indication matérielle qui lui fût une autorité. De plus, il n'y avait pas de vision dans les livres saints, ou du moins il n'était pas donné de détails sur les ravissemens d'Élie, d'Hénoc, d'Ézéchiel, ni même sur le voyage entrepris dans les enfers par le Sauveur, et auquel Dante a fait allusion dans le XIIe chant de son premier poème. Ce divin antécédent était fait pour animer la pieuse émulation d'Alighieri.

Avec l'Évangile pourtant on entre dans une nouvelle voie. — Ainsi, le riche, quand il est en enfer, veut envoyer à ses frères encore vivans un messager pour les avertir du châtiment qui les attend s'ils persévèrent dans la fausse voie; mais il lui est répondu : « S'ils n'ont pas voulu écouter la loi et les prophètes, ils n'écouteront pas davantage un homme qui reviendrait de l'autre monde. » Voilà ce que raconte saint Luc. C'est la vision en projet; elle se réalise chez saint Paul : « J'ai connu, dit-il, quelqu'un qui a été ravi en esprit jusque dans le paradis, où il a entendu des paroles qu'il n'est pas permis à l'homme de publier. » Je soupçonne, pour ma part, qu'Alighieri avait lu le verset de saint Paul : il avait lu surtout l'*Apocalypse*, et cet esprit visionnaire, ce tour prophétique, lui laissèrent une forte empreinte. C'est ainsi qu'il apparaît plein de lumière dans ce ciel ténébreux du moyen-âge; c'est ainsi qu'il vient à nous, guidé d'une main par le génie charmant de Virgile, de l'autre par la sombre figure de saint Jean.

II. — PREMIÈRES VISIONS CHRÉTIENNES. — CARPE. — SATURE. — PERPÉTUE. — CHRISTINE.

On sait quelle place tient l'autre monde dans les dogmes du christianisme; on devine celle qu'il a dû tenir dans son histoire. Succédant au matérialisme des théogonies antiques, la poésie des temps nouveaux, la poésie des légendes

put bientôt, à la suite du dogme, s'emparer de ces domaines inoccupés de la mort, et les montrer comme la future patrie à ceux qui s'oubliaient dans la vie présente. L'enfer était irréfragablement annoncé dans les livres saints; mais ce n'est pas en prêchant la damnation, c'est en prêchant le salut que le christianisme put conquérir le monde. On montre le ciel aux néophytes, on montre les profondeurs de l'abîme aux croyans infidèles. Eh! qui songeait aux peines éternelles, parmi ces sublimes martyrs du premier âge? Lisez leur histoire, ils n'ont que des bénédictions pour les bourreaux, et plusieurs leur désignent du doigt même ces célestes parvis où ils voudraient les entraîner avec eux. C'est la poésie en action. Il ne faut donc pas s'attendre à rencontrer alors des poètes qui chantent les terribles merveilles de l'autre monde. Seulement, quelques rares assertions viennent çà et là prêter une forme déterminée à ces mystères de l'avenir. Ainsi, au second siècle, saint Justin nomme certains esprits qui cherchent à s'emparer de l'ame des justes aussitôt après la mort, et Tertullien, qui parle quelque part de monts ensoufrés qui sont les cheminées de l'enfer, *inferni fumariola*, croit qu'il y a dans l'autre vie une prison d'où l'on ne sort point que l'on n'ait payé jusqu'à la dernière obole. C'est aussi un spectacle assez fréquent dans cette histoire primitive, que de voir les martyrs, des évêques surtout, entourés de leurs diacres, échapper tout à coup aux mains des persécuteurs, aux flammes des bûchers, et s'élever radieux jusqu'au ciel, devant la foule étonnée.

Ainsi, dans le petit nombre de très courtes et très simples visions qui nous sont venues des siècles apostoliques, c'est surtout l'idée d'indulgence qui me paraît dominer. Une des premières et des plus curieuses que je rencontre a rapport à saint Carpe. Un jour, à ce que raconte Denis l'Aréopagite, en sa huitième épître, ce saint fut transporté en esprit dans un vaste édifice dont le sommet entr'ouvert laissait voir au ciel le Christ entouré de ses anges. Au milieu de la maison, on découvrait, à la lueur d'un bûcher, un gouffre sur la marge duquel se retenaient quelques païens qui avaient résisté aux prédications de saint Carpe; des serpens et des hommes armés de fouets les poussaient dans l'abîme. Carpe alors se prit à les maudire; mais, en reportant les yeux vers le ciel, il vit Jésus tout attendri qui tendait à ces pauvres pécheurs une main compatissante, disant : « Frappe-moi, Carpe, je suis encore prêt à souffrir, et de tout cœur, pour le salut des hommes. » Et l'apôtre se réveilla. — Dieu plus indulgent que les hommes sur les châtimens dus à l'humanité coupable, le juge moins sévère que l'accusé! voilà bien les merveilles des premiers temps du christianisme.

Ce caractère de naïveté charmante se retrouve également en deux autres visions qu'a enregistrées saint Augustin dans son traité *de l'Origine de l'Ame*. La première est celle de saint Sature, mort en 202. Quatre anges l'enlevèrent tout à coup, sans le toucher, jusqu'aux lumineux jardins du ciel. Là s'élevait le trône du Tout-Puissant, autour duquel les légions sacrées faisaient incessamment retentir ces mots : « Saint, saint, saint! » Le Seigneur baisa le nouveau venu au front, et lui passa la main sur la face, après quoi Sature sortit

du ciel. — Dieu a déjà, dans les simples extases des martyrs, ces familiarités étranges que lui prêteront plus tard les auteurs de *mystères*.

L'autre vision est celle de sainte Perpétue, qui avait accompagné Sature au ciel, comme elle le suivit depuis au supplice. Elle eut en effet dans sa prison un autre rêve où il ne s'agit plus du ciel, mais où semble se manifester vaguement l'idée de purgatoire. La sainte vit, dans un grand éloignement qu'elle ne pouvait franchir, un enfant dévoré de soif, et dont les lèvres s'efforçaient en vain d'atteindre les bords trop élevés d'un bassin rempli d'eau. C'était son frère Dinocrate, mort naguère, à l'âge de sept ans, d'un cancer à la joue. A ce spectacle, Perpétue répandit des larmes et pria. Quelques jours après, elle revit l'enfant, toujours dans le lointain. Cette fois, il était guéri, revêtu d'habits brillans, et, une coupe à la main, il puisait dans la piscine, dont l'eau ne diminuait pas. — Dinocrate était-il un enfant mort sans baptême? Je ne sais. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la miséricorde fait presque exclusivement le fond de toutes ces légendes, c'est que l'efficacité des prières pour les morts éclate déjà avec quelque poésie.

Il en est de même de la singulière hallucination de sainte Christine, dans le courant du IIIe siècle (1). Cette vierge, étant morte, fut exposée en pleine église aux regards des fidèles. Pendant qu'on célébrait pour elle l'office accoutumé, elle se leva subitement de son cercueil et s'élança sur les poutres du temple, ainsi qu'aurait fait un oiseau; puis elle reprit le chemin de sa maison, et alla vivre avec ses sœurs, auxquelles elle raconta ses ravissemens successifs en purgatoire, de là en enfer, et enfin en paradis. Arrivée dans ce dernier lieu, Dieu lui avait donné à choisir de rester au ciel ou de retourner sur terre, afin d'y racheter par la pénitence les ames qu'elle avait vues en purgatoire. Christine n'hésita pas à prendre ce dernier parti, et les saints anges la ramenèrent dans son corps. — Telle est la charité en sa plénitude, et l'agiographe qui recueillait au moyen-âge cette antique tradition n'en a certainement pas altéré l'esprit : on se sent là dans les premiers siècles du christianisme.

Ainsi, quoique toujours présent dans le dogme, l'enfer tient peu de place en ces récits des vieux légendaires. Entraîné par ce souffle d'indulgence, Origène soutint que toutes les peines de l'autre vie sont expiatoires, et que le bien gagnera enfin le dessus. Cette doctrine, bientôt réprouvée par le sixième concile, sembla amener une réaction des idées de damnation éternelle, à laquelle il est peut-être convenable de rattacher en partie le traité vengeur de Lactance, *De la Mort des Persécuteurs*. Mais bientôt les théories indulgentes reparaissent. Au IVe siècle (cela ressort d'un passage de l'*Hymne au Sommeil* de Prudence), on croyait volontiers que le nombre des hommes assez pervers pour être damnés serait très restreint. L'idée d'un milieu entre l'enfer et le paradis, je veux dire le purgatoire, plaît singulièrement à ce poète chrétien. C'est donc le principe du pardon qui semble dominer alors, et qui charme particulièrement les esprits. Dans sa *Théodicée*, Leibnitz paraît même

(1) Bolland., 21 août, p. 459.

assez disposé à croire que saint Jérôme penche vers l'opinion que tous les chrétiens seront à la fin reçus en grace. Mais prenons garde; c'est entrer dans la théologie, et nous n'avons à parler que de poésie. Peu importe ici l'opinion prêtée, un peu légèrement peut-être, à saint Jérôme, peu importe même le mot mystérieux de saint Paul, que « tout Israël sera sauvé; » constatons seulement que, dans ces origines, la légende s'attache bien plus à l'idée de salut qu'à l'idée de damnation. C'était là une tendance générale, tout-à-fait en rapport avec la pureté et la douceur des mœurs d'alors. Je n'en veux plus indiquer qu'une preuve : qu'on se rappelle les très rares endroits des homélies de Césaire d'Arles où il est question de l'enfer; qu'on se rappelle les précautions oratoires dont s'entoure à ce propos l'apôtre, et les regrets qu'il exprime à son auditoire d'être forcé, malgré lui, à ces menaces.

III. — LE SOLDAT DE SAINT GRÉGOIRE-LE-GRAND. — TRAJAN DANS LE CIEL. — LES PÈLERINS DE SAINT MACAIRE. — SAINT FURSI. — SAINT SAUVE.

C'est seulement vers le VIe siècle que la vision, dans le sens particulier où je l'entends, apparaît et se constitue comme un genre persistant et distinct. La foi n'a déjà plus sa vivacité première, et on peut prévoir l'époque où l'on aura besoin de la terreur. Les curieux *Dialogues* de saint Grégoire-le-Grand offrent l'un des premiers exemples de ces révélations nouvelles sur l'autre monde (1). C'est un soldat qui meurt, revient à la vie, et raconte ce qu'il a vu pendant sa disparition. Une vaste plaine où sont d'un côté les méchans entassés dans des cabanes fétides, et de l'autre les bons, vêtus de blanc, dans des palais lumineux; au milieu, un fleuve bouillant, traversé par un pont de plus en plus étroit, d'où tombent ceux qui le veulent franchir sans être purifiés : voilà tout ce que sait trouver l'aride imagination du visionnaire. Encore le *pont de l'épreuve* est-il emprunté à la théogonie persane, d'où il a passé depuis dans le Koran. C'est là une des premières traces de l'invasion des légendes orientales au sein des traditions chrétiennes du moyen-âge.

Si fréquentes que soient, dans les *Dialogues* de Grégoire-le-Grand, les histoires de cadavres et de damnation, la charité, le pardon, y ont aussi leur place. C'est en effet à une anecdote de la vie de ce pape, racontée par Paul Diacre, qu'il faut peut-être rapporter l'origine de cette croyance, assez répandue au moyen-âge, à savoir qu'un damné, même païen, peut quelquefois être délivré par les prières des fidèles. Grégoire avait conçu, par la lecture des historiens latins, une vive admiration pour les vertus de Trajan. Il se mit donc à prier, et sa prière ne tarda pas à sauver des supplices éternels l'ame païenne de l'empereur; mais Dieu, en déférant au vœu du saint pape, lui ordonna expressément de n'y plus revenir. Cette tradition s'est perpétuée jusqu'à Dante, qui en a recueilli le dernier héritage. Lorsque, dans *le Paradis*,

(1) Liv. IV, ch. 36.

les légions ailées se groupent pour représenter un aigle immense, symbole de la politique gibeline du poète, Trajan se trouve être une des cinq ames lumineuses qui forment le sourcil du gigantesque oiseau. Seulement Alighieri, qui, dans *le Purgatoire,* regarde ce fait comme le grand triomphe de saint Grégoire, « *sua gran vittoria,* » semble, dans *le Paradis,* laisser à Trajan lui-même l'honneur de son salut. Le poète est ici d'accord avec son maître, saint Thomas, qui, dans la *Somme,* admet cette étrange légende sur Trajan, et soutient que ce prince et ses pareils ne pouvaient être à jamais damnés; c'est la seule fois peut-être où le poète, égaré par le théologien, se soit départi de sa rigueur orthodoxe.

Nous sommes au VIe siècle. De très anciens biographes de saint Macaire-Romain (1), qui vivait alors, racontent que trois moines orientaux, Théophile, Serge et Hygin, voulurent découvrir le point où le ciel et la terre se touchent, c'est-à-dire le paradis terrestre. Après avoir visité les saints lieux, ils traversent la Perse et entrent dans les Indes. Des Éthiopiens (telle est la géographie des agiographes) s'emparent d'eux et les jettent en une prison d'où les pèlerins ont enfin le bonheur de s'échapper. Ils parcourent alors la terre de Chanaan (c'est toujours la même exactitude), et arrivent en une contrée fleurie et printanière où ils trouvent des pygmées hauts d'une coudée, puis des dragons, des vipères, mille animaux épars sur des rochers. Alors un cerf, puis une colombe, viennent leur servir de guides et les mènent, à travers des solitudes ténébreuses, jusqu'à une haute colonne placée par Alexandre à l'extrémité de la terre. Après quarante jours de marche, ils traversent l'enfer. On y découvrait, ici un grand lac de soufre plein de serpens, là des figuiers sur lesquels une foule d'oiseaux criaient avec une voix humaine : « Pitié, pitié! » et par-dessus ces clameurs dominait ce cri imposant : « C'est ici le lieu des châtimens. » Enfin les moines voyageurs parvinrent à l'extrémité de l'enfer, où veillaient quatre gardiens couronnés de pierreries et armés de palmes d'or. Après quarante jours encore de fatigue, sans autre aliment que l'eau, ils commencèrent à sentir une odeur parfumée, pleine de douceurs inconnues aux sens. Une contrée merveilleuse se révéla à leurs yeux, avec des teintes de neige et de pourpre, des ruisseaux de lait, des contours lumineux, des églises aux colonnes de cristal. Un jeûne de cent journées étant subi, ils purent se nourrir d'herbes blanches. Enfin la route les mena à l'entrée d'une caverne, où ils trouvèrent Macaire, qui, comme eux, était arrivé miraculeusement aux portes du paradis, gardées par le glaive du chérubin. Depuis cent années, le saint était là abîmé en prières. Instruits par cet exemple, les pèlerins abandonnèrent leur projet, et reprirent, en louant Dieu, le chemin de leur couvent.

Voilà la vision dans toute sa plénitude, dans toute son exaltation : aucune notion de temps ni de lieu, les contes de l'âge d'or et les splendeurs des *Mille et une Nuits* mêlés aux aspirations de l'ascétisme, une sorte d'enivre-

(1) Surii, *Vit. Sanct.*, 23 oct.

ment enfin. Quant à saint Macaire lui-même, il est long-temps resté célèbre, et c'est précisément ce voyage à travers les mystérieuses contrées de la mort qui le rendit populaire. Dans les danses macabres, il est habillé en docteur, et, après avoir reçu les trois morts et les trois vifs, il vient prononcer la *moralité;* on le retrouve jusqu'au Campo-Santo, dans les peintures d'Orcagna. Je suis de plus porté à croire, malgré les commentateurs, que c'est ce même Macaire-Romain, *Maccario,* que saint Benoît montre à Dante parmi « les contemplatifs, » au XXIIe chant du *Paradis.*

On ne contestera pas, je suppose, le caractère bien plus céleste qu'infernal des visions sur l'autre monde, durant les premiers âges du christianisme. Le doute serait encore possible, qu'il suffirait de rappeler ce qui arriva à saint Sauve, alors qu'il n'était encore qu'un humble abbé, voué aux plus austères pénitences. Ici rien d'apocryphe; Grégoire de Tours, au VIIe livre de son *Histoire des Francs,* atteste devant Dieu qu'il a recueilli les faits de la propre bouche du saint : la bonne foi est patente. Sauve mourut après une fièvre violente, et, pendant la cérémonie des obsèques, il ressuscita. Au bout de trois jours, cédant enfin à l'importunité de ses frères, il leur raconta comment il avait été emporté au-delà des sphères jusqu'à des plaines pavées d'or où s'agitait une multitude immense, comment enfin il était parvenu en un lieu où l'on était nourri de parfums et où planait une nuée plus lumineuse que toute lumière, et de laquelle sortait une voix *pareille à la voix des grandes eaux.* Mais tout à coup ces mots retentirent avec éclat : « Qu'il retourne sur la terre, car il est utile à nos églises! » Sauve, s'étant jeté à genoux : « Hélas! hélas! Seigneur, pourquoi m'avez-vous révélé ces splendeurs, si je devais bientôt les perdre? » Il lui fut aussitôt répondu : « Va en paix, je serai avec toi jusqu'à ton retour. » Et Sauve, pleurant, sortit par la porte éblouissante qu'il avait naguère franchie. — A ce récit, les moines demeurèrent frappés, et l'abbé s'écria en gémissant : « Malheur à moi qui ai osé trahir un pareil secret! le parfum qui me nourrissait s'est retiré de moi; ma langue est comme déchirée et semble remplir toute ma bouche. » Bien des années après, le saint abbé quitta le cloître pour devenir évêque d'Alby.

On le voit, Sauve n'accepte pas son retour sur terre avec la même résignation que sainte Christine; il y a déjà décadence. Cependant il est bon de remarquer qu'il n'est ici question encore que des félicités célestes, et que la terreur s'efface devant l'espérance. Ces ravissemens, où domine l'idée de salut et de béatitude, se prolongeront jusqu'au VIIe siècle. Quand saint Fursi (1) sera enlevé à son corps afin de visiter les divins parvis, il assistera sans doute à bien des luttes : les anges seront même obligés de parer avec leurs boucliers les flèches de feu que lui lanceront les démons; mais il ne sera pas dit un mot de l'enfer. — Avec les siècles toutefois, la préoccupation de la vie à venir devient de plus en plus sérieuse et générale. Les vivans ne cessent de prier pour les morts; la foi au purgatoire était même si vive, que,

(1) Bède, *Hist. eccl. Angl.*, liv. III, ch. 19.

dans une assemblée tenue à Attigny, en 765, vingt-sept évêques et dix-sept abbés signèrent un compromis dans lequel il était convenu que, chaque fois que l'un d'entre eux décéderait, tous les prêtres attachés aux prélats et abbés survivans réciteraient pour lui cent psautiers et diraient cent messes. S'il transpire dans ce détail un peu d'égoïsme, il y éclate, en revanche, une foi profonde. L'égoïsme et la foi! deux choses pourtant qui sembleraient s'exclure, si l'une n'était de tous les temps, si l'autre ne semblait un privilége des peuples qui n'ont pas vieilli.

IV. — RÊVE DE GONTRAM. — L'ANGLAIS DRITHELME. — LE RESSUSCITÉ DE SAINT BONIFACE. — DAGOBERT. — CHARLEMAGNE. — WETTIN.

L'invasion barbare devait laisser partout son empreinte; nous allons la retrouver dans les légendes sur la vie future. Ce ne sera plus, en effet, l'extase puérile et naïve; après le ravissement sincère du saint viendra le rêve calculé du politique. L'église approche des siècles où elle devra présider aux destinées, non plus seulement religieuses, mais temporelles du monde. Or, c'était se faire gouvernement, et un gouvernement politique a bien plutôt à punir qu'à récompenser. Nous touchons donc à une ère nouvelle : la vision va devenir une arme entre les mains des évêques contre les princes, puis entre les mains des moines contre les évêques. C'est même dès l'abord un instrument utile pour un roi franc. Tout le monde se rappelle le caractère historique de Chilpéric, tel qu'il apparaît dans les *Récits* de M. Augustin Thierry. Quand ce barbare eut été assassiné, son frère Gontram supposa une vision (1) dans laquelle il avait vu Chilpéric enchaîné que lui présentaient trois évêques. Deux d'entre eux disaient : « Nous vous supplions de le laisser; qu'il soit libre après avoir subi son châtiment. » Mais le troisième répondait avec emportement : « Non; qu'il soit dévoré par le feu pour les crimes qu'il a commis! » Cette discussion ayant continué long-temps entre les prélats, Gontram vit de loin un vase d'airain placé sur le feu; puis, tandis qu'il pleurait de douleur, son frère Chilpéric fut violemment saisi; on jeta ses membres brisés dans le vase, où ils disparurent bientôt sans qu'il en restât la moindre trace.

Ainsi peu à peu cette espèce de légende pénètre partout : elle n'est pas seulement chez les théologiens, chez les agiographes; elle envahit le domaine des faits et trouve place chez de graves écrivains. Je n'en voudrais pour preuve que l'épisode intercalé par le vénérable Bède dans son *Histoire ecclésiastique des Anglais,* qu'il écrivait au VIIIe siècle. Il s'agit d'un pieux Northumbrien nommé Drithelme, qui mourut, ressuscita, et, laissant sa famille, se voua à Dieu. Ce Drithelme racontait souvent ce qu'il avait vu au sein de la mort, son voyage dans les vallons, tantôt glacés, tantôt brûlans, de l'enfer, les

(1) Greg. Tur., *Hist. franc.*, VIII, 5.

ricanemens et les menaces des démons lorsque son guide lumineux l'abandonna, et enfin son miraculeux ravissement sur un mur énorme, sans portes, sans ouvertures, sans terme, et du haut duquel se découvraient les colonies pieuses qui attendaient le jugement dans des champs fleuris. En avançant, Drithelme rencontra tant d'éclat et de parfums, les choses d'alentour prirent un caractère si peu humain, qu'il fut obligé de rebrousser chemin, et que, sans savoir comment, il se sentit avec amertume redevenir homme. Entré aussitôt au cloître, il s'imposa toute sorte d'austérités. On le voyait, par exemple, au plus fort de l'hiver, se plonger dans les fleuves glacés, et, quand ses frères l'interrogeaient sur cet excès de pénitence, il répondait naïvement : « J'ai vu bien d'autres froidures, *frigidiora ego vidi.* »

Nous sommes encore dans la vision pure, sans mélange d'intérêts contemporains; mais ce caractère va devenir de plus en plus exceptionnel. L'un des derniers exemples qu'on en trouve est emprunté aux *Lettres* de saint Boniface (1). — Le bruit s'étant répandu qu'un mort venait de ressusciter dans le monastère de Milbourg, Boniface voulut s'en assurer par lui-même, et interrogea, en présence de trois vénérables religieux, ce visionnaire, qui se mit à raconter comment, durant une maladie, son ame s'était séparée de son corps, et comment un autre monde lui avait été révélé aussi brusquement que l'est la lumière à des yeux voilés qu'on découvre tout à coup. De ce nouvel horizon, la terre lui apparaissait bien loin comme entourée de flammes, et, dans l'intervalle, l'espace était tout rempli d'ames voyageuses qui venaient de mourir. Dès que ces ames arrivaient, elles devenaient un sujet de querelles entre les anges et les démons, querelles violentes parfois, lorsque les malins esprits s'avisaient de tricher dans la pesée des vices et des vertus de chaque ame. Les Vices et les Vertus, quand ces sortes de conflits devenaient trop violens, comparaissaient en personne et intervenaient dans le débat. C'est ce qu'ils firent pour le visionnaire de saint Boniface. On se croirait déjà aux personnifications du *Roman de la Rose*. L'Orgueil, la Paresse, la Luxure, vinrent tour à tour charger son passé; puis ses Vertus, ses petites Vertus, *parvæ Virtutes* (il faut bien paraître modeste), eurent aussi leur tour; l'Obéissance et le Jeûne firent son apologie, et il n'y eut pas jusqu'à son Psaume familier qui ne vînt en chair et en os prononcer sa louange. Aussi les anges, prenant le parti du moine, l'enlevèrent à l'infernale légion, et lui montrèrent en détail les contrées de la damnation; puis ils le conduisirent vers un lieu charmant, où il découvrit une foule glorieuse d'hommes admirablement beaux, qui de loin lui faisaient signe de venir, mais où il ne put pénétrer. C'était le paradis. Les anges alors ordonnèrent au moine de retourner sur la terre. Ils lui enjoignirent aussi de raconter aux hommes pieux tout ce qu'il venait de voir, et de n'en rien dire à ceux qui s'en moqueraient, *insultantibus narrare denegaret*. La précau-

(1) *Epist.* XXI.

tion était sage; mais qui se fût avisé de ce scepticisme au VIIIe siècle? — C'est dans un couvent que le ressuscité de saint Boniface eut tous ces rêves merveilleux. Il est en effet à remarquer que, durant les siècles qui vont suivre, le clergé aura le monopole de ces sortes de visions.

C'est à cette origine sacerdotale qu'il faut sans doute rapporter les récits de deux écrivains anonymes, recueillis par Lenglest-Dufresnoy en ses *Dissertations sur les Apparitions;* récits bizarres et dans lesquels se retrouvent ces combats des malins esprits et des saints à l'occasion de quelque ame en litige, dont on retrouvera chez Dante le souvenir modifié. — Dans le premier, il s'agit du roi Dagobert, que des démons poussent à coups redoublés en enfer, et que saint Maurice et saint Martin (dont ce roi avait doté les couvens) viennent délivrer pour l'emmener au ciel. — Dans le second, il est question de l'ame de Charlemagne, que les diables en troupe veulent pareillement saisir après sa mort, lorsque deux hommes sans tête, Jacques de Galice et Denis de France, se présentent et exigent qu'on procède à une nouvelle pesée; alors ils se mettent à jeter dans la balance toutes les bonnes œuvres du prince, bois et pierres des abbayes construites, ornemens donnés aux églises, et ce poids énorme n'a pas de peine à l'emporter sur les péchés et les vices.

Le nom de Charlemagne nous ramène à Dante et nous conduit à Wettin. Ce religieux du cloître d'Augie-la-Riche eut en 824, la veille de sa mort, une vision qu'il raconta à tout le couvent, et que son abbé, Hetto, rédigea aussitôt après. Baluze, qui retrouva cette rédaction primitive et la communiqua à Mabillon, assure que, de toutes les histoires analogues, celle de Wettin fut la plus célèbre au moyen-âge, et qu'elle devint immédiatement populaire dans toute l'étendue du royaume des Francs (1).

Comme Wettin malade était couché les yeux fermés, *oculis clausis* (je n'invente pas le détail, qui n'a rien de piquant d'ailleurs depuis les beaux miracles du magnétisme), il vit entrer un démon sous la forme d'*un clerc noir et sans yeux,* portant des instrumens de supplice; une légion de diables l'accompagnait avec des lances et des boucliers. Mais plusieurs personnages vénérables, habillés en moines, vinrent bientôt les chasser. Alors apparut, au pied du lit de Wettin, un ange environné de lumière et vêtu de pourpre, qui l'appelait d'une voix douce. Wettin obéit et fut emporté, à travers « le chemin charmant de l'immensité, » jusque dans de très hautes montagnes de marbre. Le long de cette vaste chaîne coulait un fleuve de feu, où étaient plongés une infinité de damnés, parmi lesquels un grand nombre de prêtres de tout rang que Wettin avait connus. On voyait plusieurs de ces prêtres liés par le dos, au milieu des flammes, à des souches brûlantes, et vis-à-vis chacun d'eux étaient enchaînées de la même manière les femmes qu'ils avaient séduites. Tous les deux jours, des bourreaux armés de verges les fustigeaient sans pitié, en leur disant : « Soyez punis par où vous avez péché. » Les vo-

(1) *Act. SS. s. Benedicti*, Venise, 1733, in-f°, t. V, p. 238.

luptueux, chez Dante, sont moins sévèrement traités peut-être : dans l'*Enfer*, il n'y a point de flammes pour eux; c'est une rafale seulement,

La bufera infernal che mai non resta,

qui les emporte dans son tourbillon *comme une bande de grues* et les entrechoque sans relâche. Chez Wettin, l'idée d'expiation temporaire, de rachat, est évidemment distincte de l'idée de damnation. Le visionnaire observe cependant l'unité de lieu dans ce vaste drame de l'éternité; le purgatoire et l'enfer se confondent pour lui sur la même scène. Ce système pénitentiaire de l'autre monde est très peu avancé, même pour le moyen-âge. Nous ferons des progrès avec le temps.

Wettin rêve toutes ces belles choses dans un cloître dont son imagination ose à peine franchir le seuil. Parmi les suppliciés, il ne distingue guère que des moines; mais il est de bonne composition pour eux, et il se garde de les laisser éternellement en si triste lieu. Voulant se montrer bon confrère, il ne les met là que pour leur apprendre à vivre, *non ad damnationem*. — Les excès du pouvoir civil trouvent cependant leur punition chez Wettin, à côté des excès du pouvoir clérical. Ainsi un grand nombre de comtes apparaissent tour à tour dans son récit, et on les voit expier d'une façon singulière leurs rapines et leurs vols. Tous les objets pillés par eux sont successivement déposés à leurs pieds, et les malheureux sont forcés de les mâcher et de les avaler, quels qu'ils soient. Ils ont beaucoup à faire, comme on l'imagine. Mais ce n'est pas là le trait le plus bizarre du ravissement raconté par Wettin avec un accent de vérité qui montre l'hallucination et qui exclut la mauvaise foi. Le conquérant catholique des Saxons, le soutien de l'église d'Occident, Charlemagne, est rangé parmi les victimes, et son tourment honteux ne peut se redire (1). Michel-Ange (c'est bien la lignée de Dante), un de ces génies qui osent tout, semblerait s'être inspiré de l'audace cynique de Wettin dans les tortures qu'il fait subir à je ne sais quel cardinal de son *Jugement dernier*. Il y a de ces traits bizarres qui reparaissent à travers les siècles : celui-là est assez commun au moyen-âge. Wettin étant tombé dans un grand étonnement à la vue de Charlemagne, l'ange lui expliqua que ce prince était, il est vrai, destiné aux joies du salut, mais qu'il expiait momentanément la liberté de ses mœurs. Peut-être ne faut-il voir là qu'une dernière protestation contre la polygamie germanique. Au surplus, c'est un moment d'humeur qui passera vite. Cet empereur, en

(1) Voici comment Walafrid Strabo raconte, dans sa rédaction en vers de cette légende, l'étrange punition que subit Charlemagne, *Carolus imperator*, car il le nomme en acrostiche, tandis qu'Hetto disait seulement *quemdam principem* :

..... Fixo consistere gressu
Oppositumque animal lacerare virilia stantis
Lætaque per reliquum corpus lue membra carebant...

Cela nous gâte un peu le Charlemagne officiel et classique de l'historien Gaillard et de ses successeurs.

effet, mort à peine depuis dix ans, et que Wettin ose poursuivre de ses vengeances, bientôt l'église le canonisera à demi; et l'apothéose religieuse de Charlemagne, se continuant à travers le moyen-âge, ne cessera pas jusqu'à Dante, qui, dans son *Paradis*, fait du grand empereur l'une des lumières de la croix éblouissante formée par les défenseurs du Christ. — Quant à Wettin, après avoir contemplé le paradis, il s'éveilla de son assoupissement, raconta ce qu'il venait de voir, et mourut.

V. — LE PRÊTRE DES ANNALES DE SAINT BERTIN. — BERNOLD. — CHARLES-LE-GROS. — LA FIN DU MONDE.

Jamais les visions n'ont été plus fréquentes qu'au IXe siècle; on en peut voir de très curieuses preuves dans l'*Histoire littéraire* de M. Ampère. L'un des premiers exemples qui me vienne au souvenir est ce que rapporte, à l'année 839, l'évêque de Troyes, saint Prudence, dans la partie des *Annales de saint Bertin* qui lui est généralement attribuée.

Un prêtre anglais, dont le nom est inconnu, fut, durant une nuit, tiré de son sommeil par un personnage qui lui ordonnait de le suivre. Le prêtre (on avait encore le sentiment de l'obéissance dans ce temps-là) se hâta d'obtempérer à l'injonction, et fut conduit en une contrée où s'élevait un grand nombre d'édifices. Les deux voyageurs entrèrent dans l'un de ces monumens, qui n'était autre chose qu'une magnifique cathédrale. Là était une troupe innombrable d'enfans. Ayant remarqué que chacun d'eux lisait assidument dans un volume où se croisaient des lignes noires et des lignes sanglantes, l'Anglais interrogea son guide : « Les lettres de sang, répondit l'inconnu, sont les crimes des hommes; ces enfans sont les ames des saints qui invoquent la clémence de Dieu. » Il ajouta que la corruption des générations nouvelles était pire que jamais, et qu'il fallait s'attendre à une prochaine invasion de barbares maritimes (sans doute les Normands) et à des ténèbres qui envelopperaient la terre pendant trois jours. Quand le prêtre eut subi ce sermon, il lui fut permis de regagner le chemin de son lit. On se demandera peut-être s'il l'avait quitté; mais, ce qu'il y a d'incontestable, c'est que cette étrange vision n'annonce guère *la Divine Comédie* : seulement ce livre que tiennent les saints, ce livre où sont inscrits les crimes des hommes, ne peut-on pas dire que Dante aussi l'a lu jusqu'à la dernière page, et que son œuvre n'en est que la poétique copie?

Remarquons que c'est un évêque des Gaules, saint Prudence, qui raconte cette histoire. Ainsi l'épiscopat, qui essayait alors de se faire une position indépendante, ne manqua pas de s'emparer des visions comme d'un instrument utile. Le fait se trouve encore confirmé par la vision qu'Hincmar attribue à un certain Bernold (1), son paroissien, lequel lui était particulièrement connu; et notez que ce morceau a un caractère tout-à-fait officiel,

(1) Hincm., *Oper.*, 1645, in-fo, II, 805.

puisqu'il fait partie d'une lettre écrite par l'archevêque à ses suffragans et aux fidèles de son diocèse. — Ce Bernold, durant un évanouissement, se trouva transporté dans un lieu obscur et fétide, où le roi Charles-le-Chauve pourrissait dans la fange de sa propre putréfaction; les vers avaient dévoré sa chair, et il ne restait plus que les nerfs et les os. Après avoir prié le pèlerin de lui mettre une pierre sous la tête : « Va annoncer à l'évêque Hincmar, lui dit-il, que je suis ici pour n'avoir pas suivi ses conseils. Qu'il prie, et je serai délivré. » Aussitôt Bernold vit une magnifique église où était Hincmar en habits pontificaux, avec son clergé, et il lui rapporta les paroles du roi Charles; puis il revint vers le prince qui le remercia. Charles en effet n'était plus ce cadavre rongé de tout à l'heure, mais un homme vigoureux et sain de corps, un monarque splendide dans toute la magnificence de son costume royal. — Voilà comment Hincmar osait traiter son maître mort hier, et des attaques pareilles se renouvellent de sa part contre Ebbon, son compétiteur au siége de Reims, et contre d'autres ennemis. Sous le couvert de son paroissien Bernold, il joue tout-à-fait le rôle de Dante au début du *Purgatoire :* ce sont des ames qui viennent tour à tour le prier, afin qu'il prie pour elles, *ombre che pregar pur ch'altri pregi*. La politique fait chez Hincmar ce que la poésie fera chez Dante. C'est à la crédulité des populations barbares que s'adresse l'archevêque de Reims; aussi ne raffine-t-il pas sur les moyens. Son héros n'est guère plus vraisemblable que le héros de Rabelais. Pantagruel apparaît tantôt avec une taille de géant, tantôt avec une taille ordinaire, sans qu'on aperçoive et qu'on saisisse la transition. Bernold fait quelque chose de tout-à-fait analogue; on le voit causer avec des morts, puis prier pour eux auprès des vivans, et tout cela dans le même quart d'heure. La grossièreté des procédés littéraires est frappante : nous entrons au milieu des âges barbares. Heureusement l'étoile de Dante, comme dans son poème, luit et nous appelle à l'horizon.

Tout se touche et se mêle en ce monde heurté du moyen-âge. Je parlais tout à l'heure de l'abbaye d'Augie-la-Riche ou de Richenaw, laquelle était située dans une île du lac de Constance. C'est là que vécut, c'est là que fut enterré Wettin. Eh bien! la tombe de ce religieux confine peut-être à celle du roi visionnaire Charles-le-Gros, qui y fut également inhumé soixante-quatre ans plus tard, en 888. Ainsi deux visionnaires à côté l'un de l'autre, un prince et un moine qui se rapprochent dans la mort!

La légende de Charles-le-Gros eut une grande célébrité au moyen-âge (1). Comme ce roi revenait des matines et qu'il allait se coucher, un inconnu vêtu de blanc vint l'enlever, qui tenait à la main un peloton rayonnant comme une comète; il en déroula un bout et dit à ce prince de se l'attacher au pouce droit, afin que ce fil lumineux le guidât dans les labyrinthes infernaux. A peine Charles était-il arrivé en un lieu où étaient punis les mauvais évêques

(1) Voir le continuateur de Bède, *De Gest. Anglor.*, liv. II, chap. II. — *Acad. des Inscript.*, XXXVI, 207.

qui avaient servi son père, que deux démons fondirent sur lui, et, à l'aide de crocs de fer ardent, s'efforcèrent de s'emparer du peloton lumineux. L'éclat les ayant éblouis, ils voulurent attaquer le prince par derrière; mais son guide lui jeta aussitôt le fil merveilleux sur les épaules, et en ceignit deux fois ses reins. Les malins esprits furent aussitôt forcés de s'enfuir et de laisser les deux voyageurs continuer leur route. Charles alors gravit de hautes montagnes (les montagnes tiennent une grande place dans cette géographie de l'autre monde), d'où sortaient des torrens de métaux liquéfiés, au sein desquels étaient baignées une immense foule d'ames. Charles reconnut entre autres celles de plusieurs seigneurs, ses compagnons à la cour de son père. Les unes disparaissaient sous le flot brûlant jusqu'aux cheveux, les autres jusqu'au menton, et une voix s'écriait : « Le châtiment des grands sera grand. » Cette gradation se reproduit souvent chez Alighieri. Enfin Charles arriva dans un vallon dont un côté avait la rougeur blafarde d'un four allumé, dont l'autre était radieux et fleuri. Tremblant dans tous ses membres, le prince vit, du côté sombre, plusieurs rois de sa race en proie à la damnation. Bientôt l'un des coins obscurs de cette vallée s'éclaira d'une sorte de reflet blanchâtre. Charles aperçut alors deux sources, l'une très chaude, l'autre tiède, et tout à côté deux tonneaux qui étaient remplis de ces eaux. Dans la tonne bouillante, un homme se tenait debout, plongé à mi-corps. C'était Louis-le-Germanique, le père même de Charles-le-Gros. « Biau fils, n'aie pas paour, » lui dit-il, pour parler comme les *Chroniques de Saint-Denis;* et il lui expliqua comment, grace à l'intercession de saint Pierre et de saint Denis, il ne passait plus qu'un jour sur deux dans l'eau brûlante. Puis il ajouta : « Si vous m'aidez de messes et d'offrandes, toi et mon fidèle clergé, je sortirai tout-à-fait du tonneau fatal.... Pour toi, fais pénitence de tes crimes, ou ces deux vastes tonneaux que tu vois à gauche te sont réservés. » Transporté dans le paradis, le roi des Francs reconnut son oncle Lothaire, assis sur une énorme topaze, et qui lui dit avec douceur : « Ton père sera bientôt délivré, mais notre race est perdue, et tu cesseras prochainement de régner. » En effet, le fantôme du jeune prince successeur de Charles apparut, et Charles, dénouant le fil lié au pouce de sa main droite, le lui présenta comme l'emblème du gouvarnement, et le poloton lumineux alla aussitôt s'amonceler dans les mains de l'enfant. Charles en même temps revint sur terre, et trouva son corps plein de fatigue.

La couleur dantesque est frappante dans cette prophétie de l'abdication de Charles-le-Gros; néanmoins c'est toujours la politique qui se montre au premier plan de ces tableaux fantastiques du IXe siècle. Quand l'archevêque de Hambourg, saint Anschaire, raconte (1) tout simplement ce qu'il a vu dans l'autre monde, sans y mêler d'allusions contemporaines, c'est là un rôle tout-à-fait exceptionnel. Il y a d'ailleurs, dans le récit de l'archevêque, quelques beaux détails. Sa transfiguration dans les feux du purgatoire, sa course vers

(1) Voir la vie de saint Anschaire, au tome VI des *Bollandistes*.

le paradis entre les deux apôtres ses guides, qui marchent d'un pas immobile, *gressu immobili ambulantes,* à travers une lumière croissante, ce tableau des saints tournés tous avec adoration vers l'orient, et plus loin ces vingt-quatre vieillards assis sur des trônes et les yeux levés aussi vers l'orient, à l'orient enfin cette immense clarté en qui résident toute couleur précieuse et tout bonheur ineffable, c'est-à-dire le Dieu éternel; tout cela n'est pas sans une certaine poésie, rare au IXe siècle, et qui ne serait pas indigne d'Alighieri. Mais encore une fois c'est là l'exception. — Ce qu'il y a de plus frappant dans les visions d'alors, c'est qu'elles ont pour héros des contemporains. Évidemment la foi à ces sortes de fictions était facile et générale, et jamais le mot du sermon de saint Chrysostôme ne semble avoir été plus applicable : « Si quelqu'un sortait de chez les morts, tous ses récits seraient crus. » Autrement on n'eût pas manqué d'attribuer à de saints personnages du passé, de glisser sous la grave autorité de leur nom, toutes ces inventions infernales. La précaution était facile à prendre : personne ne sentit le besoin d'y avoir recours, et de transporter ces merveilles dans les commodes lointains de l'histoire. Les imaginations, on le comprend, étaient bien autrement ébranlées encore quand on leur désignait, non plus seulement dans les livres, mais dans leur temps, tout à côté, dans le pays, dans la ville même, ces visionnaires authentiques desquels on disait sans doute, comme les femmes de Ravenne à la vue de Dante : « Voilà l'homme qui revient de l'enfer. »

Ainsi la crédulité atteint son apogée dans les années de ténèbres qui succèdent à la grande ère de Charlemagne. La fécondité des visionnaires disparaît même au Xe siècle. L'ange de la mort semble étendre un instant ses ailes sur la société européenne. Des générations tout entières, prenant au sérieux les fantasmagories infernales qui ont successivement passé sous nos regards, croient à la fin prochaine du monde et attendent avec terreur le moment suprême. *Termino mundi appropinquante,* des chartes, des lettres sont ainsi datées. La croyance des millenaires est devenue un lieu commun de chronologie. Il semble qu'alors l'humanité elle-même ayant le pied dans la tombe, personne, sous cette impression générale et profonde, n'ose plus se risquer, du sein de la vie présente, au dangereux pèlerinage de la vie future. C'est une halte des légendaires.

VI. — VOYAGE DE SAINT BRENDAN. — SERMON DE GRÉGOIRE VII. — LE MOINE ALBÉRIC. — LA CAVERNE DE SAINT PATRICE. — TIMARION.

Au XIe siècle, les visions commencent à reparaître. La première qui se présente a précisément le caractère dont nous avons noté l'absence dans l'époque antérieure. La foi populaire devenant quelque peu rebelle avec l'âge, on se hâta de mettre sur le compte de morts respectés ce qu'on n'osait plus dire en son propre nom; on s'empara des traditions analogues, des traditions des vieux temps, pour les développer dans des rédactions nouvelles. C'est ainsi

que deux saints irlandais du VIe siècle se trouvent tour à tour, Brendan au XIe et Patrice au XIIe, évoqués par des légendaires.

Les fabuleuses merveilles du *Voyage de Brendan* (1) nous touchent par quelques points seulement. Laissons Brendan abandonner la verte Erin, et chercher à travers les mers la contrée idéale, l'île fortunée, ce jardin regretté d'Adam, au seuil duquel il voudrait au moins mourir comme Moïse; laissons-le courir les aventures et entasser des miracles auprès desquels les merveilles de Robinson et de Gulliver semblent de chétives inventions, et notons seulement trois traits distincts, qui rentrent dans notre sujet.

C'est d'abord une île remplie d'innombrables oiseaux blancs, qui chantent avec des voix humaines les psaumes de David. Ces oiseaux sont des anges déchus, qui, sans partager la révolte de Satan, demeurèrent neutres et la laissèrent éclater. Ces anges ne souffrent point, ils sont même libres toute la semaine et errent à leur gré dans les espaces, mais le dimanche est pour eux un jour d'esclavage, durant lequel ils sont forcés de revêtir ce blanc plumage et de psalmodier les offices. Dante a été bien autrement sévère envers ces esprits égoïstes qui n'osèrent se montrer ni rebelles ni fidèles à Dieu. Pareils au sable quand le vent tourbillonnne, ces malheureux roulent en gémissant dans un air éternellement orageux, et c'est au seuil extérieur de l'enfer qu'ils souffrent leur vie obscure et jalouse; car, si le ciel les a chassés pour ne pas perdre sa pureté, l'enfer aussi les a repoussés, de peur que les damnés en tirent quelque gloire. — On voit ici quels souffles différens et presque contraires animent le légendaire et le poète : ce ne sont presque jamais les inspirations d'indulgence que l'implacable génie de Dante emprunte à ses devanciers.

Brendan ne voit guère que les abords de l'enfer; à un certain moment pourtant, on croirait qu'il va pénétrer plus avant : *Sumus modo in confinio infernorum.* Il s'agit d'une île sauvage, entourée de fumée et de lueurs lugubres. On n'y entend que le bruit des noirs forgerons (singulière réminiscence des cyclopes!), qui frappent à coups redoublés sur de vastes enclumes. Ce sont sans doute les damnés qui servent de fer malléable. Un de ces monstrueux ouvriers, à la fois *plein de ténèbres et de feu*, vint pour frapper Brendan avec son marteau enflammé; mais le saint, armé de sa croix, le fit fuir aussitôt. Dans sa fureur, la bande infernale se mit alors à incendier l'île; et comme chacun de ces affreux forgerons jeta sa massue de feu à la mer, l'eau bouillonna comme dans une chaudière échauffée. — Plus loin, Brendan trouve assis sur une pierre un homme velu et difforme, contre les yeux duquel frappait incessamment un pan de voile agité par le vent. C'était Judas, qui, par la clémence de Jésus, venait là, les jours de fête, se reposer des tortures que les démons lui faisaient endurer le reste du temps. Le malheureux raconta au pèlerin comment la montagne qu'il voyait était la demeure de Lévia-

(1) Voir la *Légende latine de saint Brandaines*, publiée par M. Jubinal.

than et de ses satellites, et comment, à chaque ame impie qui tombait dans le cratère, l'enfer, en signe de joie, lançait des flammes au dehors. A la prière de Judas, et au grand mécontentement des démons ses bourreaux, Brendan lui accorda une nuit de répit.

Il est tout-à-fait remarquable que Judas, dans cette légende, soit précisément le seul qui jouisse du repos dominical. C'est un généreux privilége que le Christ, en son infinie charité, accorde à celui qui l'avait trahi. On pourrait bien trouver quelque chose d'analogue chez les dissidens qui ont enseigné que le jour du sabbat interrompt les supplices du purgatoire. Cependant observez la différence. Qu'est-ce en effet que le purgatoire entre l'enfer et le paradis, sinon une chose éphémère entre deux choses éternelles? Ce n'est pas le bien, mais ce n'est plus le mal. Transition mystérieuse où les douleurs sont tempérées par l'espérance; asile provisoire où, comme sur la terre, on sait aussi ce que c'est que le temps, et combien durent les heures! Il n'est donc nullement étrange de voir introduire des tempéramens, des délais, dans ce qui n'est pas destiné à durer toujours. Mais la pitié en enfer, mais le Christ pardonnant autant qu'il est en lui (puisque l'éternité des peines est proclamée) à l'homme qui l'a conspué et vendu, c'est assurément le plus poétique et le plus touchant, sinon le plus orthodoxe effort des imaginations chrétiennes du moyen-âge. Dante, qui se complaît à la tradition catholique en ce qu'elle a de plus sombre et de plus rigoureux, s'est bien gardé ici de l'imitation. Loin de donner dans ces excès d'indulgence, il a montré au dernier degré de l'enfer Judas, la tête dans la gueule de Lucifer, agitant en dehors ses jambes dénudées par les coups de griffes.

Le poète, qui savait tout ce qu'on savait de son temps, avait dû connaître le *Voyage de saint Brendan*. Aucune tradition du moyen-âge ne fut plus répandue que celle-là; le tour, l'imagination brillante et presque orientale qu'elle décèle, a un peu effrayé la facile critique des bollandistes, qui n'ont vu dans tout cela que des rêves indignes d'attention, *deliramenta apocrypha*. Le malheur est que précisément cette antique légende est une de celles qui ont exercé la plus longue, la plus réelle influence. Soupçonnerait-on qu'il n'y a guère plus d'un siècle, en 1721, un vaisseau, et cela dans un but non de piété, mais d'ambition, partait encore des ports de l'Espagne pour chercher à l'ouest des Canaries l'île fortunée, l'île fabuleuse de saint Brendan? Voyez le sort de ces idées du moyen-âge: celles qui tentent la cupidité et l'intérêt sont presque les seules qui persistent. Dans l'Espagne du XVIIIe siècle, on n'eût point rencontré peut-être un seul soldat qui voulût, comme aux grandes époques chrétiennes, tenter la croisade et délivrer le tombeau du Sauveur. Eh bien! il se trouvait en revanche des aventuriers qui couraient au-delà des mers vers je ne sais quelle terre inconnue, vers je ne sais quel souvenir égaré de l'Atlantide. Il est vrai que cette superstition avait si profondément pénétré dans les croyances populaires qu'au XVIe siècle, au temps de Luther, on avait vu des spéculateurs se ruiner et de grandes expéditions mettre à la voile pour atteindre cette chi-

mère. La terre apocryphe de saint Brendan avait même eu la consécration diplomatique, car elle figure sous le nom d'*île non trouvée* dans le traité par lequel le Portugal cède à la Castille ses droits de conquête sur les Canaries.

Quoi qu'il en soit de cette tradition étrange et obstinée, il est légitime de penser qu'elle n'a pas été sans quelque lointaine et sourde influence sur les deux plus grands génies des temps nouveaux, Dante et Colomb, deux noms qui s'appellent, deux fugitifs qui rêvent la contrée idéale, car ils ont un tel vide en eux-mêmes, qu'il leur faut l'infini pour le combler. Repoussés de leur patrie, ils vont en chercher une autre, l'un dans l'inconnu des mers, l'autre dans les mystères de la vie future, et chacun revient avec sa conquête, Colomb avec des empires, Dante avec son poème, tous les deux avec un monde nouveau. Ce ne serait pas assurément une petite gloire pour le premier et ignoré rédacteur du *Voyage de saint Brendan* que d'avoir ainsi, après des siècles, donné une impulsion à l'homme qui a trouvé l'Amérique, à l'homme qui a fait *la Divine Comédie*.

Revenons au XIe siècle. Rien ne s'accomplit dans cette ère d'envahissement pontifical sans que le génie d'Hildebrand n'intervienne. Grégoire VII, archidiacre alors, et prêchant un jour devant Nicolas II, n'hésita pas à se servir à son tour de ces prosopopées infernales, et se mit à raconter comment, dix années auparavant, il était mort en Allemagne un comte riche et en même temps honnête, *ce qui semble un prodige dans cette classe d'hommes* (c'est déjà une haine de guelfe, comme on voit). Depuis lors, un saint personnage, étant allé en esprit dans l'enfer, vit ce même comte sur le degré le plus élevé d'une vaste échelle. Mais je ne veux pas altérer plus long-temps la pensée de Grégoire VII, je le laisse parler lui-même : « Cette échelle, dit-il, semblait s'élever intacte entre les flammes bruyantes et tourbillonnantes de l'incendie vengeur, et être là placée pour recevoir tous ceux qui descendaient d'une même lignée de comtes. Cependant un noir chaos, un affreux abîme, s'étendait à l'infini, et plongeait dans les profondeurs infernales d'où montait cette échelle immense. Tel était l'ordre établi entre ceux qui s'y succédaient : le nouveau venu prenait le degré supérieur de l'échelle, et celui qui s'y trouvait auparavant et tous les autres descendaient chacun d'un échelon vers l'abîme. Les hommes de cette famille venant après la mort se réunir successivement sur cette échelle, à la longue, par une loi inévitable, ils allaient tous l'un après l'autre au fond de l'abîme. Le saint homme qui regardait ces choses demandant la cause de cette terrible damnation, et surtout pourquoi était puni ce comte, son contemporain, qui avait vécu avec tant de justice, de décence, de probité, une voix répondit : « A cause d'un domaine de l'église de Metz qu'un de leurs ancêtres, dont celui-ci est l'héritier au dixième degré, avait enlevé au bienheureux Étienne, tous ceux-là ont été dévoués au même supplice, et, comme le même péché d'avarice les avait réunis dans la même faute, ainsi le même supplice les a rassemblés pour les feux de l'enfer. » Que dire de cette malédiction implacable étendue pour une faute pareille sur tant de générations? que dire de l'incertitude et

de l'attente ainsi introduites comme un raffinement dans les supplices éternels? On reconnaît un ancêtre de Dante dans le terrible génie qui a inventé ce *noviciat progressif de l'enfer*, selon l'expression hardie de M. Villemain, à qui j'emprunte ces lignes qu'il a le premier citées.

Ainsi propagée par l'homme qui, quelques années plus tard, sut faire des monarchies de l'Europe une sorte de féodalité pontificale, cette apostrophe, diversement reproduite et commentée, ne tarda pas à devenir un lieu commun de la prédication usuelle, un texte vulgaire, un canevas commode pour les menaces et pour les vengeances. Au surplus, ce n'est pas la publicité, ce n'est pas la popularité, qui avaient, durant le moyen-âge, manqué à ces légendes, et, si celle d'Albéric demeura inconnue jusqu'à ce que M. Cancellieri en publiât le texte latin, il y a une vingtaine d'années (1), ce fut là seulement un de ces hasards qui se rencontrent quelquefois dans l'histoire des lettres. Cette vision était advenue, vers le commencement du XIIe siècle, à un jeune moine du Mont-Cassin, et on en conservait avec soin la relation dans ce monastère même, où Alighieri (2) en prit peut-être connaissance, au temps de son ambassade à Rome.

Il y avait en Campanie un certain château, dit le château des sept frères. Un noble chevalier l'habitait, qui avait un fils nommé Albéric. A l'âge de dix ans, Albéric, attaqué d'une maladie de langueur, demeura neuf jours immobile et sans connaissance. C'est durant cet évanouissement qu'il eut sa vision. Une colombe blanche l'emporta par les cheveux, tandis que saint Pierre et deux anges lui servaient d'ailes. Ravi dans un autre monde, il trouva à son tour cet enfer déjà connu, cette foule de supplices vulgaires que nous avons déjà rencontrés tant de fois. A la fin le jeune pèlerin de la mort se trouva vis-à-vis d'un reptile gigantesque devant la gueule duquel les ames voltigeaient comme des insectes. Quand le monstre respirait, ces malheureuses disparaissaient ainsi qu'une nuée dans sa poitrine et ressortaient ensuite en étincelles : Judas était du nombre. Au sortir d'une mer de flammes, tout-à-fait comme Alighieri dans *le Purgatoire,* Albéric arriva à des champs immenses, couverts de chardons et à travers lesquels un démon, monté sur un dragon, poursuivait avec une fourche entourée de vipères les pauvres repentans. Après avoir assisté au jugement d'un pécheur par le Tout-Puissant, après avoir vu une page de crimes effacée du livre de la justice par une seule larme de repentir qu'avait recueillie l'ange de la miséricorde, le jeune

(1) Rome, 1814, in-12. — Cette vision a été insérée par le père Lombardi dans sa célèbre édition de Dante, avec une confrontation des passages analogues de *la Divine Comédie.* Ils sont nombreux sans doute; toutefois la plupart de ces détails n'appartiennent ni à Dante ni à Albéric, mais bien aux visions antérieures. C'est ce qu'il eût fallu dire.

(2) *Parad.*, XXII, 37. — M. Arrivabene a péremptoirement réfuté l'opinion de Ginguené, qui prétend que Dante n'avait pu aller au Mont-Cassin. (Voir *la Div. Commed.*, giust. la lez. del cod. Bartoliniano, Udine, 1827, in-8°, t. III; p. 698.)

moine parvint aux abords du ciel, où, comme toujours, il ne rencontra que des parfums, des lis et des roses. Aussitôt il revint sur terre, et saint Pierre, lui faisant parcourir un grand nombre de royaumes, lui montra les lieux sacrés auxquels il fallait croire. Roulant ensuite une immense carte sur laquelle était tracée l'image de ces contrées, l'apôtre la broya et la lui fit avaler. Albéric ne sentit rien, mais bientôt il se réveilla de son assoupissement, étourdi et frappé au point que, pendant plusieurs jours, sa mère ne put se faire reconnaître de lui. Plus tard il se fit moine et prit l'habit au Mont-Cassin.

Un des traits caractéristiques du texte d'Albéric, c'est que l'idée de purgatoire y domine celle d'enfer, ou plutôt que les deux choses sont entièrement confondues. Guidé par la doctrine de saint Thomas, qui annonçait que les ames, dans le purgatoire, ne sont pas tourmentées par des démons, Dante, le premier parmi les poètes, comprendra qu'au point de vue chrétien, le purgatoire n'est pas un appendice de l'enfer, mais une sorte de vestibule du paradis; le premier parmi les visionnaires, il séparera, il éloignera les *réprouvés* des *éprouvés*. Toutefois, il faut rendre justice à chacun, cette idée commençait déjà à poindre dans le voyage de l'autre monde que nous avons vu accomplir au roi Charles-le-Gros.

Si la vision d'Albéric est restée inconnue et n'a guère franchi les murs de l'abbaye du Mont-Cassin, on peut affirmer que celle dite du *purgatoire de saint Patrice* devint, en revanche, familière à toute l'Europe. Mathieu Paris ainsi que Vincent de Beauvais lui firent les honneurs de leur prose, et Marie de France la popularisa par ses vers : c'est une de celles qui furent connues d'Alighieri.

Une très ancienne tradition voulait qu'au VIe siècle l'apôtre Patrice eût, pour convaincre les Irlandais, ouvert, près de Dungal, une caverne miraculeuse qui menait à l'autre monde. C'est dans cette caverne que s'avisa de vouloir descendre, six siècles plus tard, et par pur esprit de pénitence, un soldat converti nommé le chevalier Owein. Après être demeuré quinze jours en prières (il y a là évidemment quelque souvenir de l'antre antique de Trophonius, tel que l'a dépeint Pausanias dans sa *Description de la Grèce*), Owein s'aspergea d'eau bénite; puis, se recommandant à Dieu et à la procession qui l'accompagnait, il entra seul et pieds nus. Après qu'il eut long-temps marché dans les ténèbres, le chevalier arriva à une vaste cour entourée de colonnes. Là quinze religieux vinrent le trouver, et le prieur, qui marchait en tête, l'engagea vivement à ne se point laisser tenter ni effrayer par les démons. Une légion de diables difformes ne tarda pas en effet à arriver, et, après avoir vainement offert à Owein de le reconduire par où il était venu, elle essaya de le jeter tantôt sur un énorme bûcher, tantôt sur une roue aux dents de feu; mais toujours le nom du Christ, prononcé à propos par Owein, faisait évanouir ces simulacres de supplice. Le chevalier, resté seul avec quelques démons, se sentit entraîner rapidement dans des solitudes ténébreuses, lointaines, sans fin, et où soufflait un vent violent. Enfin apparut une plaine dont l'horizon

était infini, et d'où partaient des gémissemens : une multitude d'hommes couchés à terre et traversés par des pieux rougis mordaient le sol avec rage. Dans un autre champ, ils étaient couchés sur le dos : des dragons, assis sur leur poitrine, les déchiraient avec des dents de feu, et des serpens *ignés*, les serrant à les étouffer, lançaient leurs dards dans le cœur de chacun d'eux. De hideux démons et des vautours gigantesques volaient sur cette foule et lacéraient ceux qui ne souffraient pas assez. Plus loin, c'étaient d'autres tourmens : ici, des squelettes grelotant sous une glace éternelle; là, des patiens attachés au sol par des clous si nombreux, qu'on n'eût pas trouvé à poser le doigt sur leur chair; puis venaient des damnés suspendus dans le soufre par les ongles, une roue de feu qui tournait si vite qu'on eût dit un cercle rouge, et enfin des broches colossales que des démons arrosaient avec des métaux fondus. Voilà ce qu'Owein vit dans les vallées de la damnation; quant aux ineffables délices des jardins célestes, il ne les contempla qu'à distance, à travers une lumière fatigante et du haut d'une grande montagne, où une procession l'était venue conduire. Il lui fut défendu d'aller plus loin : on le reconduisit à la porte qui se ferma, et le chevalier rentra humblement sur terre, purifié de ses péchés.

Je ne mets pas en doute que l'auteur de *la Divine Comédie* n'ait connu cette légende; le souvenir s'en retrouve à bien des endroits du poème, et les rapprochemens sont trop faciles pour qu'il soit besoin de les indiquer. On a été même plus loin, on a voulu que Dante ait puisé directement son sujet et tout son plan dans le vieux roman de *Guerino il Meschino*, dont la date et l'origine provençale ou française sont incertaines, et où se retrouvent tout simplement les principaux détails de la vision d'Owein. L'enfer a, dans ce roman, la forme concentrique que Dante lui a donnée, et Satan y occupe également le fond de l'abîme; mais il serait aisé d'établir, malgré la grave autorité de Pelli et de Fontanini, que le roman de *Guerino*, si populaire au xve siècle, et qui a eu les honneurs de la *Bibliothèque bleue*, est, au moins dans sa rédaction actuelle, postérieur à *la Divine Comédie*. — Peu importe; avec le temps, avec chaque siècle, le cycle légendaire auquel appartient *la Divine Comédie* s'étend et se diversifie. On le voit ainsi grandir jusqu'à Dante, qui absorbe tous ces ruisseaux, comme fait un grand fleuve, sans que ses eaux même paraissent grossir et s'augmenter.

Il n'est donc pas possible de douter que le pèlerinage de l'autre monde ne fût à la fin devenu comme une forme générale et courante, commode aux écrivains. Ce genre littéraire, répandu dans toute l'Europe, pénétra jusqu'à Constantinople, sans doute à l'aide des croisades. Un contemporain inconnu d'Anne Comnène chercha en effet à rajeunir par une composition de cette espèce la littérature dégénérée de la Grèce. Rien de plus plat que cette *Vision de Timarion* (1). Un gourmand entouré de rats qui lèchent sa barbe, un rhé-

(1) Elle a été publiée par M. Hase, *Not. des Mss.*, t. IX, p. 141. — Il y a encore deux autres légendes byzantines du même genre, mais postérieures à Dante.

teur qui mord l'épaule de Diogène pour entrer en paradis, voilà tout ce que sait trouver l'imagination abâtardie du Byzantin. Le tribunal de l'éternité n'est plus chez lui qu'une méchante échoppe où plaident des avocats bavards; ce ne sont que rivalités de pédans ou ergoteries de théologiens, en un mot Constantinople au XIIe siècle.

Ne rions pas trop de ce manque d'art, de cette grossièreté du moyen-âge; il en reste des traces dans l'œuvre même du maître, et le lecteur de Dante s'aperçoit trop souvent qu'il n'assiste qu'au rêve d'un homme. Çà et là les petites haines du gibelin, les intérêts de faction ou de caste font irruption tout à coup au milieu des intérêts éternels. Il y a, par exemple, un endroit du *Paradis* qui m'a toujours choqué : on est au milieu des sphères, tout semble s'abîmer dans l'infini, et le poète montre à peine visible à l'horizon des espaces la planète obscure où végète l'homme; mais voilà que subitement la terre se rapproche comme par un coup de théâtre, au point qu'on la touche pour ainsi dire et qu'on reconnaît les rues de Florence. L'illusion, qui a des ailes, disparaît aussitôt, et il me semble que j'ai entrevu les ficelles du machiniste. Toutefois le génie d'Alighieri a en soi quelque chose de si despotique, qu'on retombe vite sous le joug; il ne vous lâche que pour vous ressaisir.

On le sait, il est douteux que Dante eût lu directement Homère; en revanche, les platitudes byzantines de Timarion parvinrent-elles jusqu'à lui? Ce serait un grand hasard, et il est presque permis d'affirmer le contraire. Je tenais néanmoins, en poursuivant ainsi jusque dans la Grèce mourante cette inspiration commune et générale des visions sur l'autre monde, je tenais à montrer, par un exemple d'autant plus frappant qu'il est plus détourné, quel est au fond le caractère humain de l'œuvre du poète. Dante avait pour lui l'initiative des peuples, qui, par tant d'ébauches successives, préparèrent cette épopée à laquelle il devait donner son nom. Si on voulait même sortir de ce vieux monde païen, devenu, au moyen-âge, le centre et comme le domaine immédiat du catholicisme, on pourrait demander à la poésie scandinave et à la littérature orientale quels sont les monumens analogues qu'elles présentent à la critique. On a rapproché quelques traits de *l'Edda* de certains passages de *la Divine Comédie;* je pouvais en faire autant pour le voyage de Tadjkita vers le roi de la mort dans *le Mahabarata,* enfin pour tous ces codes des religions de l'Inde, pour toutes ces épopées sanscrites dont les poètes semblaient faire de gigantesques sépultures à leur pensée. Sans même s'égarer si loin, il y aurait à rechercher si l'influence arabe, manifeste à la cour lettrée de Sicile, et qui par là avait pu remonter en Toscane, n'a pas fait pénétrer chez Dante quelques-unes des images du Koran. Mais, je le demande, ne serait-ce pas élargir inutilement, indiscrètement le cercle de l'inspiration dantesque? ne serait-ce pas se montrer infidèle au caractère

M. Hase a donné l'analyse de la première à la suite de celle de Timarion; M. Boissonade a inséré le texte de la seconde, intitulée *Descente de Masari aux enfers,* dans ses *Anecdota Græca.*

même de ce grand génie poétique? Assurément, si on considère le sol, pour ainsi dire, de la culture littéraire du moyen-âge, on voit peu à peu s'établir comme un double courant qui vient féconder ces plages arides et jonchées des débris de la civilisation romaine. L'un sort du monde germanique et de la Scandinavie pour apporter à la vieille Europe cette poésie originale et barbare qu'on retrouve dans *les Eddas* et dans *les Niebelungen;* l'autre nous arrive de Bagdad avec les féeries, avec les splendeurs inattendues de la littérature arabe. Dante, sans nul doute, a profité de l'influence générale que cette nouvelle et double révélation poétique avait déjà exercée de son temps; mais il n'en a rien tiré individuellement, directement. Le propre de son talent, ou, si l'on veut, de sa méthode, c'est de s'enfermer dans l'ancien monde, dans la Rome impériale devenue la Rome pontificale. Son livre ressemble à ces temples des anciens dieux changés en églises; le poète s'agenouille au pied de la croix, mais il est aussi en contemplation devant l'adorable beauté de l'art païen. C'est Virgile qui le guide dans son pèlerinage catholique : les véritables tendances de Dante éclatent ici manifestement; par son culte pour l'antiquité, il fait présager la renaissance; par la donnée pieuse de son poème, il résume les croyances du moyen-âge. Ces statues de Janus, qu'il pouvait contempler dans les ruines italiennes et qu'allaient bientôt recueillir les musées des Médicis, semblent lui avoir fait envie; comme elles, il a les regards tournés en même temps vers le passé et vers l'avenir.

VII. — ENVAHISSEMENT DU GROTESQUE PAR LES TROUVÈRES. — ADAM DE ROS. — RUTEBEUF. — RAOUL DE HOUDAN. — FABLIAUX.

Dante a commencé son poème à la fin du XIIIe siècle; or, au XIIIe siècle, s'ouvre précisément une ère nouvelle. Il y a comme un temps d'arrêt dans les visions, comme un moment de silence solennel avant la venue d'Alighieri. Les moines sont dépossédés par les trouvères. Dorénavant, au lieu d'être le résultat d'hallucinations sincères, ou de servir d'instrument aux ruses politiques, les pèlerinages dans l'autre monde deviennent de simples thèmes littéraires.

L'esprit narquois et trivial des trouvères venait de faire la satire de la vie dans le *Roman de Renart.* Pour continuer cette œuvre, il lui suffit de s'emparer des visions, car rien n'est si facile que de railler ce monde-ci en parlant de l'autre. Comme l'imagination d'ailleurs n'était pas le propre de ces poètes de la langue d'oïl, ils durent naturellement se saisir dès l'abord d'un cadre aussi commode et aussi anciennement populaire. On devine quelles transformations va subir la vision en passant ainsi du cloître dans la rue, de la langue officielle de l'église dans les patois vulgaires : le familier se substituera au sérieux, la satire à la menace, la plaisanterie burlesque à la terreur. Il n'y a pas à s'y tromper, c'est l'esprit des temps nouveaux, c'est le scepticisme futur qui commence à apparaître, sans qu'on le devine, sous cette

livrée et avec ces grelots de baladin. Quand Voltaire plus tard se moquera des contes bouffons que les jongleurs faisaient de la vie à venir, il méconnaîtra sa propre généalogie, il ne se doutera pas que ces paradoxes impies qu'il ose publier sur l'autre monde, il n'a la liberté de les écrire et le privilége de les faire croire que parce que ces pauvres rimeurs du moyen-âge ont les premiers risqué le sarcasme contre la foi des temps antérieurs. L'éclat de rire amer qui semble se correspondre, à travers les âges, de Lucien à l'auteur de *Candide*, a certainement son écho chez les trouvères. De là le caractère étrange et nouveau des visions versifiées du XIIIe siècle.

L'histoire littéraire n'échappe pas à la loi des transitions; entre les visions latines, qui étaient écrites d'un ton grave, et les visions en langue vulgaire, qui furent rédigées dans une intention plaisante, il dut se produire des œuvres intermédiaires. C'est précisément le caractère d'un petit poème rimé, au commencement du XIIIe siècle, par un pauvre moine anglo-normand. Ce qu'il y a de curieux dans la *Descente de saint Paul aux enfers*, d'Adam de Ros, c'est que Dante semble avoir connu ce poème, tandis qu'il a ignoré, ou fait comme s'il ignorait les autres productions des jongleurs. Il dit en effet à Virgile, au IIe chant de *l'Enfer :* « Pourquoi venir ici? Je ne suis pas Énée, je ne suis pas saint Paul. » Le texte est irrécusable.

Après avoir trouvé aux enfers tous les supplices divers qui sont devenus pour nous des banalités, saint Paul arrive à une citerne scellée de sept sceaux. L'archange Michel, son guide, l'ouvrit, et une odeur infecte s'exhala. C'était la prison des incrédules, et à l'entour se trouvait une fosse où d'autres coupables, nus et rongés tout entiers par la vermine, se roulaient les uns sur les autres. On reconnaît ici le cloaque des faussaires pestiférés que Dante va bientôt nous montrer, tantôt rampans, tantôt s'arrachant à coups d'ongles les scares d'une peau gangrenée. Au surplus, ce n'est pas la seule ressemblance; la scène du démon qui vole et se démène plein de joie, emportant sur son dos une ame que les diables harponnent, se retrouve presque littéralement chez Alighieri. — Quand il eut parcouru le paradis, saint Paul, touché du contraste, se mit à prier le Christ et obtint que les supplices cesseraient dorénavant du samedi soir au lundi matin. Puis, avant de s'en retourner sur terre, il demanda à Michel combien dureraient les tourmens de l'enfer, et l'archange répondit naïvement : « Quarante-quatre mille ans. » Ainsi le trouvère, comme l'enfant qui ne soupçonne point de nombres au-delà du chiffre qu'il sait, accumule au hasard quelques milliers d'années afin de représenter l'idée d'infini; c'est l'immensité réduite aux proportions de son intelligence. Voilà bien la poésie du moyen-âge, et en même temps la gloire de Dante.

Rutebeuf, ce cynique précurseur de Villon, a, un des premiers parmi les trouvères, essayé de descendre le chemin de l'autre monde; mais il s'est, pour ainsi dire, arrêté au milieu. Sa *Voye de Paradis* n'est qu'un fabliau plein de ces personnifications oiseuses qui, appliquées aux expéditions vers l'autre monde, n'étaient pas même une nouveauté; car, depuis bien des siècles, Mar-

tianus Capella avait raconté le voyage de Philologie au ciel. Il ne fallait pas grand effort d'imagination pour montrer, sur la route de la vie future, la Paresse vêtue en chanoine et l'Orgueil habillé en évêque. En nous approchant de *la Divine Comédie,* nous nous en éloignons. L'inspiration dantesque ne s'annonce pas davantage dans une autre *Voye de Paradis,* mauvais rêve où le trouvère Raoul de Houdan se fait montrer, par Dieu lui-même, la couronne qui l'attend dans l'éternité. Alighieri s'imposera bien d'autres épreuves avant d'obtenir la purification.

Jusqu'ici nous avons vu les trouvères ne jouer, pour ainsi dire, que sur les limites du sujet; mais ce même Raoul de Houdan y entra plus pleinement par son *Songe d'enfer,* où il a transporté les burlesques allures des rimeurs de fabliaux : on se croirait déjà dans le tartare de Virgile parodié par Scarron. L'enfer n'est qu'un immense réfectoire. A peine le voyageur est-il aperçu des convives, qu'on l'entoure avec empressement; des clercs, des évêques, lui serrent la main. Belzébuth fait mettre un couvert et lui dit : « Raoul, bien sois-tu venu. » Je le demande, ne se croirait-on pas chez ces cuisinières de Proserpine qu'Aristophane nous montre dans ses *Grenouilles?* ne croirait-on pas assister déjà à cette scène étrange de Rabelais où Epistemon, après avoir eu la tête coupée, raconte à Pantagruel comment « il avoit parlé à Lucifer familièrement, et fait grand' chière en enfer et par les champs élysées, asseurant devant tous que les diables estoient bons compaignons. » Quand Raoul de Houdan s'est mis à table, il s'aperçoit que la nappe est faite de peaux de publicains; la serviette qu'on lui sert est un *cuir* de vieille courtisane : les plats se succèdent rapidement; ce sont des langues de plaideurs, des libertins à la broche, des larrons à l'ail, des nonnes en pâte; le reste du service se devine, et je n'en détaillerai pas le menu. On est effrayé de ces hardiesses des trouvères, quand on songe qu'elles ont précédé Voltaire de plus de cinq cents ans: tout a été osé de très bonne heure.

Ne nous récrions pas trop contre ces grossièretés du trouvère qu'on rejetterait volontiers sur le compte d'un Saint-Amant ou d'un d'Assoucy. Pour être plus indulgens, rappelons-nous les monumens de la sagesse indienne, ces *Lois de Manou,* par exemple, qui datent de treize siècles avant notre ère, et où il est sérieusement question de damnés qu'on expose dans des poêles à frire.

Voilà ce que les trouvères firent de ces idées sur la vie future pour lesquelles le moyen-âge, dans sa poésie, avait épuisé toutes les ressources de la terreur et de l'espérance; il était impossible de descendre plus bas dans la parodie. C'est l'esprit du temps; un grand nombre de fabliaux sont pleins, ici de brocards railleurs, là de trivialités ridicules sur les châtimens et les récompenses que la religion montre au-delà de la tombe. On en jugera par quelques exemples. Tantôt, comme dans *la Cour de Paradis,* c'est une sorte de fête grotesque que Dieu improvise pour les saints. Saint Simon, muni d'une crécelle, va éveiller les élus dans les dortoirs; les chœurs de vierges et de martyrs accourent aussitôt, et, tandis que les quatre évangélistes jouent du cor, ce sont des danses et des refrains érotiques qu'on n'attendrait pas en pareil

lieu. — Tantôt c'est la célèbre histoire du *jongleur qui va en enfer* et qu'on charge, durant l'absence du diable, de faire bouillir la cuve des damnés. Saint Pierre vient avec des dés et lui gagne toutes les ames en peine. — Ou bien enfin c'est l'histoire du *vilain qui gagna le paradis* en faisant vacarme à la porte gardée par saint Pierre, et en attirant l'attention de Dieu lui-même, qui, riant de son insistance plaisante, finit par le laisser entrer.

C'est assez, c'est trop de ces exemples; on est à même maintenant de juger les trouvères par rapport à Dante. Telle est la poétique qui avait cours autour de lui et qu'il eut à détrôner, car l'aimable lyre des troubadours s'était brisée comme d'elle-même. Une remarque surtout me frappe à propos de l'éclatante apparition de la muse d'Alighieri au milieu de ces trivialités satiriques, au milieu des fadeurs de la première poésie italienne : c'est combien elle est en même temps tardive et précoce, tardive par rapport aux idées, au sujet, à l'inspiration; précoce par rapport au talent du poète, à ce génie assurément inattendu en ces solitudes de la pensée du moyen-âge. Chose singulière! dans l'ordre philosophique, Dante n'ouvre pas une ère nouvelle, il clot le moyen-âge, il le résume, il est l'homme du passé; dans l'ordre littéraire, au contraire, Alighieri est un génie précurseur qu'on ne saurait comparer qu'à Homère. Au milieu de la barbarie de son temps, quand les langues ne sont que d'informes patois, trois cents ans avant Cervantes et Shakspeare, quatre siècles avant Corneille, six siècles avant Goethe, il donne à l'Italie une grande littérature, il lui fait devancer toutes les nations modernes. Et observez, en passant, ces singulières compensations, ces contradictions intelligentes que sait ménager l'histoire : à l'aide du latin, cet idiome des pontifes, cette langue officielle de l'unité catholique, qui était sa vieille langue nationale, adoptée par l'Europe intellectuelle, l'Italie avait régné sur le monde au moyen-âge. Long-temps on crut qu'il n'y avait pas de culture littéraire sérieusement possible hors de là. Eh bien! ce fut précisément Dante, le premier chantre du catholicisme, qui, le premier aussi, vint rompre le charme et arracher décidément le sceptre du langage à cette antique madone qu'il adorait, et sur le front de laquelle il déposait sa couronne poétique comme un hommage.

VIII. — PEINTURES ET SCULPTURES. — MYSTÈRE JOUÉ A FLORENCE. — TESORETTO DE LATINI. — DANTE. — CONCLUSION.

Quand je disais tout à l'heure que Dante vint tard, il ne faudrait pas entendre qu'il vint trop tard; l'heure de pareils hommes est désignée; seulement il arriva le dernier, il ferma la marche, pour ainsi dire. D'ailleurs, quoique la société religieuse d'alors commençât à être ébranlée dans ses fondemens par le sourd et lent effort du doute, elle avait encore gardé intact l'héritage de la foi. La forme rigoureuse de la vieille constitution ecclésiastique demeurait sans échecs apparens, et l'on était encore à deux siècles de la réforme; la papauté, en abusant des indulgences, n'apaisait pas les scrupules des consciences chrétiennes sur les châtimens de l'enfer.

Mais quel fut le résultat immédiat du relâchement qui commençait à se manifester çà et là dans les croyances? C'est que les prédicateurs, pour parer à ce danger, évoquèrent plus qu'auparavant les idées de vengeance, et redemandèrent à la mort ces enseignemens que leur permanence même rend plus terribles. De là, ces terreurs profondes de la fin de l'homme, ces inquiétudes, ces ébranlemens en quelque sorte qu'on retrouve dans beaucoup d'imaginations d'alors, et qui furent si favorables à l'excitation du génie de Dante. Les anciens figuraient volontiers la mort sous des formes aimables; dans les temps qui avoisinent Alighieri, on en fait au contraire des images repoussantes. Ce n'est plus cette maigre jeune femme des premiers temps du christianisme; c'est plus que jamais un hideux squelette, le squelette futur des danses macabres. Le symptôme est significatif.

Ainsi, de quelque côté qu'il jetât les yeux autour de lui, Dante voyait cette figure de la mort qui lui montrait de son doigt décharné les mystérieux pays qu'il lui était enjoint de visiter. Je ne crois pas exagérer en affirmant que Dante a beaucoup emprunté aussi aux divers monumens des arts plastiques. Les légendes infernales, les visions célestes, avaient été traduites sur la pierre et avaient trouvé chez les artistes du moyen-âge d'ardens commentateurs. Les peintures sur mur ont disparu presque toutes, ils n'en reste que des lambeaux. Ainsi, dans la crypte de la cathédrale d'Auxerre, on voit un fragment où est figuré le triomphe du Christ, tel précisément qu'Alighieri l'a représenté dans *le Purgatoire*. Les peintures sur verre où se retrouvent l'enfer et le paradis abondent dans nos cathédrales, et la plupart datent de la fin du XIIe siècle et du XIIIe. Dante avait dû en voir encore exécuter plus d'une dans sa jeunesse. Entre les plus curieuses, on peut citer la rose occidentale de l'église de Chartres. Quant aux sculptures, elles sont également très multipliées : le tympan du portail occidental d'Autun, celui du grand portail de Conques, le portail de Moissac, offrent par exemple des détails très bizarres et très divers. Toutes les formes du châtiment s'y trouvent pour ainsi dire épuisées, de même que dans *l'Enfer* du poète; les récompenses aussi, comme dans *le Paradis*, sont très nombreuses, mais beaucoup moins variées. Est-ce parce que notre incomplète nature est plus faite pour sentir le mal que le bien? — Lorsque Dante fit son voyage de France, tout cela existait, même le portail occidental de Notre-Dame de Paris, où sont figurés plusieurs degrés de peines et de rémunérations. Sans sortir de nos frontières, on a pu compter plus de cinquante *illustrations* de *la Divine Comédie*, toutes antérieures au poème. Alighieri s'est évidemment inspiré de ce vivant spectacle. Les artistes ont donc leur part, à côté des légendaires, dans ces antécédens de l'épopée chrétienne, tandis que Dante lui-même, par un glorieux retour, semble avoir été présent à la pensée de celui qui peignit *le Jugement Dernier*. Noble et touchante solidarité des arts! Qui n'aimerait à lire une page de *la Divine Comédie* devant les fresques de la chapelle Sixtine? qui n'aimerait à reconnaître dans Michel-Ange le seul commentateur légitime de Dante? A une certaine hauteur, tout ce qui est beau et vrai se rejoint et se confond.

Ainsi tout concourait à pousser dans ses voies le génie de Dante. Ajoutez-y le goût de son temps pour ces scènes de la *contrée inconnue*, le hasard de son éducation, qui lui donna Latini pour maître, et enfin sa vie agitée, ardente, qui l'initia à toutes les douleurs, à toutes les joies, et qui le prépara à les peindre.

Il est une circonstance singulière, qu'on dirait inventée à plaisir, et dans laquelle éclate la bizarre prédilection des contemporains de Dante pour ces tableaux de la vie à venir. Évidemment c'était un besoin du temps, partout et de toute manière manifeste. En 1304 (alors qu'Alighieri n'avait pas encore publié son poème, mais que le plan en était conçu depuis plusieurs années), les habitans du bourg de San-Priano envoyèrent un héraut publier dans les rues des villes avoisinantes que quiconque tenait à savoir des nouvelles de l'autre monde n'avait qu'à se rendre le 1er mai sur le pont de la Carraïa ou sur les quais de l'Arno. Au jour indiqué, des barques surmontées d'échafauds étaient préparées sur le fleuve; la représentation commença, et on vit bientôt l'enfer avec ses feux et ses supplices : il y avait, entre autres choses, des démons et des patiens qui poussaient des cris horribles. Tout à coup le pont de bois s'écroule avec fracas sous le poids des spectateurs et s'abîme dans le fleuve. On ne sut jamais le nombre des victimes. Villani ajoute : « Ce qui avait été annoncé par plaisanterie se changea en vérité; plusieurs allèrent savoir des nouvelles de l'autre monde. » On aimerait à supposer que Dante était là, parmi ces spectateurs attérés. De toute manière, cette subite confusion de l'hypothèse et de la réalité, ce passage inattendu de la représentation fictive à l'évènement même, durent produire une vive impression sur le poète. On dirait que son rêve a été conçu au milieu de ces lugubres souvenirs.

J'ai nommé plus haut Brunetto Latini, le précepteur de Dante, celui-là même qui a fourni un épisode si touchant au poème de son disciple. L'ancienne critique, qui n'aimait pas remonter aux origines, a long-temps attribué à Brunetto l'idée première, le plan de *la Divine Comédie*. C'est une supposition gratuite, dont Ginguené a fait justice. Latini est l'auteur d'un petit ouvrage fantastique et bizarre, le *Tesoretto*, dont voici en deux mots le sujet. — Brunetto s'égare dans une forêt; bientôt des animaux de toute sorte l'environnent, qui naissent et meurent selon que l'ordonne une femme à laquelle le ciel sert de voile, et dont les bras semblent entourer le monde. Cette femme est la Nature. Brunetto l'interroge, et la déesse lui explique la création et la chute de l'homme, puis elle le quitte, mais après lui avoir annoncé qu'il trouvera sur sa route trois voies distinctes : la philosophie le conduira dans la première, le vice dans la seconde, l'amour dans la troisième. Le voyageur trouve en effet le triple carrefour, et, dans le sentier de l'amour, Ovide, avec lequel il cause, et qui lui fait trouver son chemin.

Tel est le *Tesoretto;* c'est là qu'on avait encore, il y a trente ans, la manie de chercher presque exclusivement la source de *la Divine Comédie*. Assurément, il fallait de la bonne volonté. Il est vrai qu'il y a là, comme chez

Dante, un égarement dans une forêt, et qu'Ovide joue un rôle analogue à celui de Virgile dans le poème d'Alighieri; mais le grand écrivain n'a pu évidemment emprunter que des détails tout-à-fait secondaires et matériels, pour ainsi dire, à une œuvre aussi informe. Un abîme sépare Brunetto d'Alighieri, le maître obscur de l'élève illustre; il suffit d'ouvrir les deux livres pour s'en convaincre. Cependant il importait de savoir que l'homme qui forma Dante aux lettres était lui-même préoccupé de l'idée, si répandue alors, de ravissemens au-delà de ce monde, de voyages en dehors de la vie réelle. Qui sait? Les empreintes qu'on reçoit dans la jeunesse ne s'effacent guère. Quand Latini s'entretenait de ces expéditions surnaturelles avec l'écolier curieux qui l'interrogeait, il ne se doutait pas qu'il lui déchiffrait l'énigme de sa destinée, et que cet enfant, accomplissant plus tard un pèlerinage pareil, le montrerait, le reconnaîtrait lui-même avec larmes parmi les suppliciés de l'enfer.

Enfin nous voilà au seuil du grand monument d'Alighieri. Déjà arrivé à Brunetto, nous pouvions nous écrier avec Montesquieu : *Italiam! Italiam!* mais ce n'étaient là encore que les désertes maremmes, ces maremmes, il est vrai, qui touchent à Rome, qui mènent aux splendeurs de la ville éternelle. On avait cru dans l'antiquité (1), avec Pythagore et Empédotime, que la voie lactée est la route des ames qui quittent le monde; dans les légendes du moyen-âge, ce *chemin de saint Jacques*, ainsi qu'on l'appelait, fut aussi regardé comme la voie de l'éternité. Dante est le dernier à qui il fut donné de la gravir. C'est ainsi qu'il nous apparaît à l'horizon de la poésie moderne; c'est ainsi, entouré d'une lumière d'or et dans un sentier parsemé d'étoiles, que les maîtres de la première école italienne, Cimabuë et Giotto (qu'il connut tous deux), auraient dû le peindre pour nos regards désireux. Mais le poète en vain semble appeler à lui ceux qui le contemplent et nous faire signe de l'accompagner dans son pieux et redoutable pèlerinage : il n'est pas donné à tous de l'y suivre. Aujourd'hui, nous ne voulions que traverser le pays inconnu, le désert curieux et trop inexploré jusqu'ici, qui mène à cette terre promise. Nous n'essaierons pas d'y pénétrer.

Le mouvement d'ailleurs auquel nous avons assisté, cet essai en quelque sorte périodique, ce tâtonnement non interrompu d'une pensée qui se produit laborieusement sous tant de formes grossières et provisoires, avant de rencontrer sa forme définitive, un si long effort des intelligences au profit d'un seul homme, tout cela offre une suite, un ensemble qui méritaient, je crois, d'être considérés à part, et dont la critique et l'histoire ont à tirer quelques enseignemens. Outre qu'il n'est pas sans intérêt en soi, sans un intérêt j'oserai dire philosophique, de savoir ce qu'ont pensé tant de générations, à travers tant de siècles, sur la fin dernière du problème de notre destinée, c'est-à-dire sur la constitution même de la vie future; outre qu'il y aurait à recher-

(1) Philoponus, *Sur la Métaph.*, p. 1046. — Porphyre, *De l'Antre des Nymphes*, chap. 28.

cher sous ces récits étranges, sous cet appareil souvent symbolique, les plus graves, les plus légitimes préoccupations de l'esprit humain dans les âges qui nous séparent de l'antiquité, on peut, en s'en tenant à la poésie seulement, déduire de là, par rapport aux origines des grandes œuvres épiques, par rapport à *la Divine Comédie* surtout, des conséquences auxquelles l'histoire littéraire doit accorder leur place, une place notable.

La question des épopées, si vivement et si fréquemment débattue par la critique moderne, ne peut-elle pas recevoir quelque profit du tableau que nous avons vu se dérouler sous nos yeux? On sait maintenant, par un exemple considérable (quel est le nom à côté duquel ne pourrait être cité celui de Dante?), on sait comment derrière chaque grand poète primitif il y a des générations oubliées, pour ainsi dire, qui ont préludé aux mêmes harmonies, qui ont préparé le concert. Ces œuvres capitales, qui apparaissent çà et là aux heures solennelles et chez les nations privilégiées, sont comme ces moissons des champs de bataille, qui croissent fécondées par les morts. Dante explique Homère. Au lieu de l'inspiration religieuse, mettez l'inspiration nationale, et vous saurez comment s'est faite l'*Iliade;* seulement la trace des rapsodes a disparu, tandis que celle des légendaires est encore accessible à l'érudition. Ces deux poètes ont eu en quelque sorte pour collaborateurs et pour soutiens les temps qui les ont précédés et leur siècle même; l'un a redit ce que les Grecs pensaient de la vie publique, l'autre ce que les hommes du moyen-âge pensaient de la vie future. Sont-ils moins grands pour cela? C'est au contraire un privilége qui ne s'accorde qu'à de bien rares intervalles et à des génies tout-à-fait exceptionnels. Pour s'emparer à leur profit de l'inspiration générale, pour être les interprètes des sentimens et des passions d'une grande époque, pour faire ainsi de la littérature qui devienne de l'histoire, les poètes doivent être marqués au front.

Ce spectacle a sa moralité; n'y a-t-il pas là, en effet, en dehors des noms propres, quelque chose de vraiment grandiose par la simplicité même? Dans l'ordre esthétique, la poésie est la première de toutes les puissances données à l'homme. Elle est à l'éternel beau ce qu'est la vertu à l'éternel bien, ce qu'est la haute métaphysique à l'éternel vrai, c'est-à-dire un rayon échappé d'en haut; elle nous rapproche de Dieu. Eh bien! Dieu, qui partout est le dispensateur du génie et qui l'aime, n'a pas voulu que les faibles, que les petits fussent tout-à-fait déshérités de ce don sublime. Aussi, dans ces grandes œuvres poétiques qui ouvrent les ères littéraires, toute une foule anonyme semble avoir sa part. C'est pour ces inconnus, éclaireurs prédestinés à l'oubli, qu'est la plus rude tâche; ils tracent instinctivement les voies à une sorte de conquérant au profit de qui ils n'auront qu'à abdiquer un jour; ils préparent à grand'peine le métal qui sera marqué plus tard à une autre et définitive empreinte; car, une fois les tentatives épuisées, arrive l'homme de génie. Aussitôt il s'empare de tous ces élémens dispersés et leur imprime cette unité imposante qui équivaut à la création. Et alors, qu'on me passe l'expression, on ne

distingue plus rien dans ce faisceau, naguère épars, maintenant relié avec tant de puissance, dans cet imposant faisceau du dictateur poétique, qu'il s'appelle Homère ou Dante. Il y a donc là une loi de l'histoire littéraire qui rend un peu à tous, qui prête quelque chose à l'humanité, qui donne leur part aux humbles, et cela sans rien ôter au poète; car, je le répète, les plus grands hommes évidemment sont seuls appelés ainsi à concentrer, à absorber, à ranger sous la discipline de leur génie tout ce qui s'est produit d'idées autour d'eux, avant eux. C'est le miroir d'Archimède.

Voilà quelques-unes des vues générales que vient confirmer, par des témoignages continus et essentiels, le cycle poétique que nous avons parcouru dans ses détails. La mystérieuse formation des grandes œuvres épiques, le secret de naissance de la pensée littéraire, chez les souverains génies, s'en trouvent, en quelques points, éclairés. Mais je m'arrête; l'analogie est un instrument perfide dont il ne faut user qu'avec d'extrêmes réserves. Ce sont surtout les profondeurs de l'œuvre d'Alighieri, ce sont surtout les procédés poétiques de cette forte intelligence qui semblent, par là, mis dans toute leur lumière. Il n'était pas sans quelque intérêt peut-être de rechercher ce que le travail de tant de siècles devint entre les mains de Dante. Tous les élémens, même les moindres, de son œuvre étaient préparés : nous les avons successivement reconnus. Ils jonchaient au hasard le sol où les trouva le poète, et le sublime architecte sut s'emparer aussitôt de ce qui était propre au merveilleux monument qu'il voulait élever.

Il y a donc deux parts à faire dans *la Divine Comédie,* sinon pour le lecteur, au moins pour le critique : la part de l'imitation, la part de la création. Dante est un génie double, à la fois éclectique et original. Il ne veut pas imposer au monde sa fantaisie et son rêve par le seul despotisme du génie. Loin de là; il va au-devant de son temps, tout en attirant son temps à lui. C'est ainsi que font les grands hommes : ils s'emparent sans dédain des forces d'alentour et y ajoutent la leur.

Dirai-je ce que Dante a imité, ou plutôt ce qu'il a conquis sur les autres, ce qu'il a incorporé à son œuvre? Il faudrait en rechercher les traces partout, dans la forme, dans le fond, dans la langue même de son admirable livre. L'antiquité s'y trahirait vite : Platon par ses idéales théories, Virgile par la mélopée de ses vers. Le moyen-âge, à son tour, s'y rencontrerait tout entier : mystiques élans de la foi, rêveries chevaleresques, violences théologiques, féodales, municipales, bouffonnerie même; c'est un tableau complet de l'époque; le génie disputeur de la scholastique y donne la main à la muse étrange des légendaires. Alighieri emprunte même, par un admirable procédé d'élimination et de choix, son rhythme aux cantilènes des troubadours, sa langue splendide, cette langue *aulique* et *cardinalesque,* comme il l'appelle, à tous les patois italiens qu'il émonde et qu'il transforme.

Ainsi Dante ne dédaigne rien : philosophe, poète, philologue, il prend de toutes mains, il imite humblement l'abeille. Vous voyez bien qu'il n'a rien

créé; ou plutôt il a tout créé. C'est de la sorte que procèdent les inventeurs : chacun sait les élémens dont ils se servent, personne ne sait le secret de leur œuvre. Ce qui, d'ailleurs, appartient en propre à Dante, et qui suffirait à sa gloire, c'est le génie; l'imposante grandeur de l'ensemble et en même temps la suprême beauté du détail et du style, ce je ne sais quoi qui est propre à sa phrase, cette allure souveraine et inexprimable de sa poésie, tant d'énergie à la fois et tant de grace, tant de sobriété sévère dans la forme, et cependant tout un écrin éblouissant, des couleurs diaprées et fuyantes, et comme un rayonnement divin dans chaque vers. Ce n'est pas qu'il faille porter le culte jusqu'à la superstition. Dans cette forêt où s'égare le poète, on rencontre bien des landes désolées, bien des aspects sauvages, bien des rochers inabordables. Dante, génie capricieux et subtil, est, ne l'oublions pas, un homme du moyen-âge; incomparablement supérieur à son temps, il en a cependant çà et là les inégalités, la barbarie, le pédantisme : légitime satisfaction qu'il faut donner à la critique. Qu'importe après tout? Laissons l'ombre descendre et couvrir les parties de son œuvre d'où la poésie s'est de bonne heure retirée, et contemplons plutôt celles que l'éternelle aurore de la beauté semble rajeunir encore avec les siècles.

Cette forme, si long-temps populaire, si universellement répandue, de la vision, semble disparaître avec Dante, qui sort radieux du fatras des commentaires et des imitateurs. Après lui, qu'on me passe le mot, il n'y a plus de pèlerinage de Child-Harold dans l'autre monde (1). Le poète avait fait de la vision son inaliénable domaine; c'était une forme désormais fixée en lui, et qui ne devait pas avoir à subir d'épreuves nouvelles. Quelles avaient été pendant treize cents ans les craintes, les espérances de l'humanité sur la vie future : voilà le problème que s'était posé Dante, et qu'il avait pour jamais résolu dans son poème. Sur la pente rapide qu'elles descendaient, comment les générations qui succédèrent à l'Alighieri auraient-elles pris désormais un intérêt autre que l'intérêt poétique à ces questions du monde futur ainsi résolues par des visionnaires? On marche vite dans les siècles agités de la renaissance et de la réforme. Prenez plutôt l'Italie, cette vieille reine du catholicisme, la France, cette fille aînée de l'église, l'Espagne même, cette terre privilégiée de la foi, et interrogez-les. Qu'elles vous disent ce que font leurs écrivains des souvenirs de Dante et des révélations sur la vie future; qu'elles vous disent s'ils n'ont pas bien plutôt dans la mémoire le scepticisme goguenard des trouvères. Voici en effet que Folengo, un moine italien, fait d'un enfer burlesque le dénouement inattendu de sa célèbre macaronée de *Baldus*, et qu'il y abandonne tout à coup son héros, sous prétexte que les

(1) Au xve siècle, sainte Françoise-Romaine (voir *Boll.*, mars, II, 162) sera une exception et ne fera que copier fastidieusement les visionnaires antérieurs et Dante lui-même;

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

poètes, ces menteurs par excellence, ont leur place marquée chez Satan, et qu'il n'a, lui, qu'à y rester. Voilà que Rabelais, à son tour, verse au hasard les grossières enluminures de sa palette sur le tableau où le vieux gibelin avait à l'avance mis les couleurs de Rembrandt. Le prosaïque enfer de Rabelais, c'est le monde renversé. Je me garderai de citer des exemples : qu'on se rappelle seulement qu'il ne sait que faire raccommoder des chausses à Alexandre-le-Grand, à ce conquérant qu'Alighieri avait plongé dans un fleuve de sang bouillant. C'est à ces trivialités que l'Italie et la France retombent avec Folengo et Rabelais. L'Espagne aussi, un peu plus tard, aura son tour; prenez patience. La foi, la mode des *autos sacramentales,* y conservent encore quelque importance aux compositions religieuses. Cependant, au XVIIe siècle, quand Calderon met sur la scène la légende du *Purgatoire de saint Patrice,* il n'a plus, à beaucoup près, il faut le dire, ces mâles accens de la chanson du *Romancero* où étaient si énergiquement dépeints les châtimens que Dieu inflige en enfer aux mauvais rois. La transformation s'annonce : on touche aux railleries de Quevedo, à cette bouffonne composition des *Étables de Pluton,* par laquelle l'Espagne vient rejoindre les cyniques tableaux du *Baldus* et du *Pantagruel.*

Tels sont les successeurs de Dante qui l'ont un instant fait descendre de ce trône de l'art chrétien, où notre équitable admiration l'a si légitimement et à jamais replacé. Chaque époque a sa poésie qui lui est propre et qui ne saurait être pourtant qu'une manière diverse d'envisager, sous ses formes variées, le problème de la destinée humaine; car nous sommes de ceux qui croient que toute poésie véritable, toute grande poésie est là, et que ce qui ne s'y rapporte point n'en est que la vague apparence et le reflet. C'est évidemment le point de vue de Dante, et de plus le poète a eu le droit de faire intervenir le fantastique, puisqu'il s'agit du monde à venir. Cette blessure au flanc que l'humanité porte après elle, ce besoin toujours inassouvi qui est en nous et que la mission des poètes est de chanter; en un mot, tout ce qu'Eschyle pressentait dans le *Prométhée,* tout ce que Shakspeare a peint dans *Hamlet,* ce pourquoi dont Manfred demande la solution à l'univers, ce problème que Faust cherche à résoudre par la science, Werther par l'amour, don Juan par le mal, ce contraste de notre néant et de notre immortalité, toutes ces sources de la vraie et éternelle poésie étaient ouvertes dans le cœur d'Alighieri. Lassé de la vie, dégoûté des hommes, Dante s'est mis au-delà du tombeau pour les juger, pour châtier le vice, pour chanter l'hymne du bien, du vrai et du beau. C'est un de ces maîtres aimés qui sont sûrs de ne jamais mourir, car l'humanité, qui a coopéré à leur œuvre, reconnaîtra toujours en eux sa grandeur et sa misère.

CHARLES LABITTE.

RICHARD.

I.

Vers l'automne de 1830, par une soirée froide et pluvieuse, une chaise de poste, qui suivait la route d'Angers à Nantes, quitta brusquement le grand chemin pour prendre un sentier enfoncé dans les terres. Il faisait une affreuse nuit. Le vent sifflait à travers les arbres; les rameaux dépouillés craquaient; les orfraies criaient dans le creux des chênes. A chaque instant, les chevaux, découragés, refusaient d'avancer; le postillon jurait, et la chaise, battue par la tourmente, menaçait de s'abîmer dans les ornières des sentiers effondrés. Pas une étoile ne brillait au ciel, pas une lumière dans le paysage; des aboiemens plaintifs qui se mêlaient, à longs intervalles, aux gémissemens de la bise, révélaient seuls quelques habitations éloignées. Au milieu de cette scène désolée, la voiture était, à l'intérieur, silencieuse comme un tombeau : pas un mouvement, pas un bruit de voix qui trahît au dedans l'inquiétude ou l'impatience; on eût dit le voyage d'un mort gagnant sa demeure dernière. Enfin, au bout de quelques heures, les chevaux galopèrent sur un terrain ferme et sonore, entre une double rangée de platanes; le fouet du postillon donna joyeusement la fanfare d'arrivée, et la chaise s'arrêta bientôt devant le perron

du vieux château de Beaumeillant. A l'immobilité du manoir, il était aisé de voir qu'on n'y attendait personne; ce fut le postillon qui ouvrit la portière et abaissa le marchepied. Une femme de chambre s'élança la première, et, pour l'aider à descendre, offrit respectueusement sa main à une femme pâle et languissante. Cependant les fenêtres s'étaient illuminées, et les serviteurs, accourus avec des flambeaux, reconnurent leur maîtresse à tous, la comtesse de Beaumeillant.

Elle était bien changée, et chacun, en l'apercevant, ne put réprimer un mouvement de douloureux étonnement. Il est vrai qu'ils ne l'avaient pas vue depuis près de deux ans; mais ces deux années avaient suffi pour flétrir à jamais ce qui restait en elle de beauté. Elle monta lentement les degrés du perron, et, coupant court à l'empressement de ses gens, elle demanda son fils. Au même instant, un grand et beau jeune homme la reçut sur son cœur et l'emporta presque évanouie entre ses bras.

En revenant à elle, Mme de Beaumeillant vit à ses genoux son fils qui la regardait avec amour. Elle prit entre ses mains cette blonde tête, et, la pressant contre son sein par une étreinte convulsive, elle l'inonda de ses larmes. Richard pleurait aussi, et déjà, aux transports de sa joie, se mêlaient des pensées amères; car, malgré sa grande jeunesse et son ignorance des choses de la vie, il comprenait vaguement que les pleurs qu'il voyait couler avaient une autre source que l'attendrissement du retour : sous ces traits ravagés moins par le temps que par la douleur, il pressentait une ame mortellement atteinte qui revenait au gîte pour se reposer et s'éteindre.

Ce jeune homme était grave avant l'âge. Né au milieu des orages d'une union tourmentée, il avait assisté, enfant, au plus lamentable spectacle qui se puisse donner autour d'un berceau. Des scènes mystérieuses, étranges, mêlées de sanglots, de colère et de haine, avaient grondé comme la foudre sur ses premiers ans. Il en gardait encore un souvenir rempli d'épouvante. Baigné par les pleurs de sa mère, sans un sourire de son père pour le réchauffer, il s'était élevé tristement, pareil à ces plantes qui croissent dans les coins humides et sombres. On ne sait pas quel trouble funeste et quelle précoce expérience jettent dans le cœur des enfans les luttes du foyer et la division des époux. Heureux ceux qui, nés entre deux baisers, ont pu grandir dans l'atmosphère des tendresses mutuelles! Un jour, celui dont nous parlons vit sa mère partir seule, éplorée, comme s'il se fût agi d'un long voyage et d'une séparation éternelle. Le voyage

fut long en effet. Elle avait promis un prompt retour, mais son fils l'attendit vainement. Elle ne revint plus que de loin en loin, pour le voir un instant, l'embrasser à la hâte, et s'enfuir de ces lieux d'où elle semblait exilée. Richard resta près de son père, mais son cœur tout entier avait suivi l'absente. Il tenait de sa mère une ame délicate et tendre, qu'intimidait la nature froide et chagrine du comte de Beaumeillant. Trop jeune pour avoir pu comprendre le drame qui s'était joué près de lui, il n'osait décider quelle était la victime; mais il y avait en lui un instinct inavoué qui accusait sourdement le comte, cet instinct des fils qui voient pleurer leur mère. Sa sensibilité s'exalta dans la solitude; ses facultés expansives, comprimées par ses alentours, s'exercèrent sur ses souvenirs. Il se rappelait le noble et doux visage qui s'était tant de fois penché sur son berceau avec un pâle sourire; il peupla son cœur de cette image désolée. En grandissant, cette affection prit un caractère romanesque et passionné. Mme de Beaumeillant revenait à de longs intervalles. Elle venait à la dérobée, jamais au château, mais dans le village voisin, où elle faisait appeler son fils. Richard accourait, et c'étaient, sous l'humble toit qui abritait tant de bonheur, d'indicibles transports et des tendresses ineffables. Ces instans étaient courts, mais enivrans. Plus d'une fois, pour les prolonger, la jeune mère demeura cachée plusieurs jours au village. On trouvait un prétexte pour expliquer les absences de Richard au château, et ces jours s'enfuyaient en heures charmantes. Ces apparitions mystérieuses, ce bonheur si permis et si légitime, obligé pourtant de se cacher, cette jeune proscrite qui venait en secret embrasser son enfant, ces effusions d'autant plus vives qu'il fallait épancher en quelques heures l'amour d'une année tout entière, tous ces incidens poétiques d'une affection ordinairement si paisible, frappèrent singulièrement l'imagination de Richard et développèrent en lui un sentiment plus ardent et plus exalté que ne le sont généralement les affections de la famille. Il avait quinze ans quand son père mourut. Depuis le départ de Mme de Beaumeillant, le comte n'avait pas prononcé, même devant son fils, le nom de sa femme, et telle était, à cet égard, l'austérité de son silence, que jamais Richard n'avait osé l'interroger ni demander pourquoi la place de sa mère restait vide au foyer. Il mourut comme il avait vécu, inflexible devant la mort comme il l'avait été durant la vie, emportant avec lui le secret de son indulgence ou de son repentir. Richard le pleura; mais, dans sa douleur, il ne put étouffer je ne sais quel sentiment, car je n'oserais dire que ce fut un sentiment de joie, en songeant qu'entre sa mère et

lui il n'était désormais plus d'obstacles. Il semblait en effet que leurs épreuves étaient finies, et qu'affranchis des impressions funèbres que la mort laisse après elle, ils allaient réaliser tous deux le rêve caressé dans l'absence. Il en arriva autrement. Mme de Beaumeillant sentait déjà les atteintes du mal qui lui creusait sa tombe. Elle était sombre, inquiète, préoccupée; la présence de son fils, cette joie si long-temps souhaitée, paraissait la toucher à peine. Elle s'efforçait de lui sourire, et se cachait pour pleurer. Ce n'était pas le souvenir du comte de Beaumeillant qui la troublait ainsi. Quelques semaines à peine avaient passé sur son retour, qu'elle partit une fois encore, et vainement Richard supplia pour l'accompagner : elle s'éloigna seule, promettant comme autrefois de bientôt revenir, et, comme autrefois, des jours et des mois s'écoulèrent sans la ramener à son fils. Elle écrivit; mais ses lettres se ressentaient du mauvais état de son ame. Elle imagina des prétextes pour expliquer cette absence nouvelle; mais Richard se plaignait dans son cœur. Enfin elle revint, cette fois pour ne plus repartir, et son fils la reçut avec adoration, car il est à remarquer que leurs fils les aiment d'un amour spécial, ces pauvres égarées, comme s'ils comprenaient qu'ils doivent être le dernier refuge de leurs mères, et qu'ils resteront seuls à les consoler.

— Mon fils, mon enfant, mon dernier espoir! disait-elle.

— O ma mère! répondait le jeune homme en couvrant de pieux baisers les mains de l'infortunée, restez près de moi, ne me quittez plus. Si vous avez des peines que je ne puisse entendre, pleurez, nous pleurerons ensemble. Mon amour vous guérira peut-être; restez, ne nous séparons plus.

La mort seule les sépara; mais la cruelle ne se fit pas attendre. En moins de deux ans, elle eut accompli son œuvre. Durant ces deux années, qui ne furent pour Mme de Beaumeillant qu'une longue agonie, Richard essaya vainement de réveiller en elle l'espérance et la vie; vainement il l'entoura de tout ce que la sollicitude la plus ardente peut suggérer de plus tendre et de plus assidu; elle succombait à un mal dont rien ne pouvait la distraire. Elle-même tenta de retremper son cœur dans l'amour maternel; mais trop d'orages l'avaient dévasté pour qu'un sentiment heureux et calme pût jamais y fleurir. Sans doute, quand la passion n'a plus que des plages arides, il serait doux alors de revenir impunément aux sources des affections permises; mais cela serait trop facile, et Dieu n'a pas voulu qu'il en fût ainsi. Quand Mme de Beaumeillant trouva sous sa main ce bonheur trop long-temps négligé, elle se sentit inhabile à le goûter et à en jouir.

Ni le silence des champs, ni la tendresse exaltée de son fils, ni la paix du toit domestique, ne purent amortir la tristesse qui la consumait. Elle s'éteignait lentement dans un mortel ennui, punition tardive, mais inévitable, de toutes ces imaginations qui ont traduit en aventures la grave histoire de la vie. Celle-ci était atteinte d'un trait plus dur et plus acéré; elle saignait d'une blessure large et profonde. Peut-être eût-elle allégé son désespoir en le racontant. Mais c'était de ces douleurs que les mères ne sauraient confier à leurs enfans, que les enfans devinent sans oser les comprendre. Le jeune de Beaumeillant assista silencieusement au dénouement de cette destinée. Jamais une question n'effleura ses lèvres, jamais un reproche ne put se lire sur son visage; c'est à peine s'il osa s'interroger lui-même sur cette grande affliction qu'il ne pouvait guérir ni consoler. Il ne savait rien de la vie; jamais un écho, même affaibli, des bruits du monde, n'était arrivé jusqu'à lui. Aussi ce drame qu'il avait vu commencer dans les pleurs, et qu'il voyait s'achever dans les larmes, était-il pour lui plein d'un sombre mystère. Toutefois, ses instincts s'éveillant y jetaient de sinistres lueurs, et déjà, sous son amour filial, Richard sentait remuer dans son sein une haine sourde et profonde, qui ne savait à qui s'attaquer. Soumis et résigné en apparence, cet amour avait en soi tous les caractères de la passion, inquiet, tourmenté, douloureux et jaloux. Tout le trouble du cœur maternel avait passé dans ce jeune cœur.

Durant les premiers mois qui suivirent son retour, Mme de Beaumeillant avait semblé tenir à la vie par quelque espérance. Chaque matin, l'arrivée du courrier qui rapportait les lettres de la ville colorait un instant la pâleur de son front. Le pas éloigné d'un cheval, une voiture filant sur le ruban poudreux qui blanchissait à l'horizon, un bruit inaccoutumé, l'aboiement des chiens dans le parc, tout l'agitait d'un tressaillement soudain. Elle espérait, elle attendait encore. Cependant les jours suivirent les jours, les mois succédèrent aux mois, sans apporter aucun changement. Lasse d'espérer et d'attendre, elle s'abandonna à sa douleur sans résister au courant. Le flot l'entraîna vite; elle mourut entre les bras de Richard. Près d'expirer, elle le pressa ardemment sur son sein, et de ses lèvres, qu'allait fermer la mort, un nom s'échappa dans le dernier soupir; ce ne fut pas le nom de son fils.

Quoique prévu depuis long-temps, ce coup frappa le jeune homme d'une morne stupeur. Son désespoir fut grave, silencieux, et plus réfléchi qu'on ne le rencontre à cet âge; il s'y mêla un sentiment

de curiosité sombre et jalouse qui en modéra l'expansion, tout en en redoublant l'amertume. Mme de Beaumeillant vivante, il avait étouffé ce sentiment étrange qu'il n'osait pas alors s'expliquer à lui-même; morte, il s'y livra tout entier, et, resté seul dans ce château désert, il se prit à sonder avec une avide anxiété le mystère dont Mme de Beaumeillant venait d'emporter le secret au tombeau. Mais que pouvait-il y comprendre? Élevé dans la solitude, il n'avait connu qu'un amour; sa mère avait été tout le poème de sa jeunesse. Aucune peinture des passions mauvaises n'était parvenue jusqu'à lui; il n'avait lu que quelques livres, récits honnêtes, imprégnés à chaque page du parfum des chastes tendresses. Vainement donc il fouilla l'inconnu, vainement il l'interrogea; seulement une voix lui cria que la mort de sa mère lui laissait un être à haïr. Il avait recueilli sur les lèvres de la mourante le nom qui s'en était échappé à l'heure suprême : il enferma ce nom dans son cœur et l'y scella du poids de sa haine. Pourquoi? Il n'aurait pu le dire. Mais ce nom, il le lisait partout; la nuit, il l'entendait résonner en notes lugubres et se mêler aux plaintes du vent; dans ses rêves, il le voyait s'animer, prendre un corps et se dresser comme un fantôme vers lequel il tendait les bras, en lui redemandant d'une voix éperdue l'amour et la vie de sa mère. Ce devint une préoccupation incessante, une obsession de tous les instans. Sa douleur, au lieu de s'amollir, prit un caractère sauvage et presque farouche, mélange de regrets jaloux, de tendresse blessée et de sombre mélancolie. Ce n'était pas son fils, il le savait, hélas! que la mourante avait ardemment pressé sur son sein; il l'avait perdue deux fois du même coup; il la pleurait morte et vivante, lui, cependant, qui n'avait aimé qu'elle! Il l'avait aimée, non de cette affection paisible qui s'assied au foyer des familles, mais de cet amour poétique et charmant que les amans connaissent seuls. Absente, il la suivait d'une pensée inquiète et déjà troublée; chaque retour était une fête qui embaumait ses souvenirs; il l'avait aimée moins comme un fils que comme un amant, ou plutôt dans l'amour du fils s'était fondu cet amour sans but qui, au matin de l'existence, tourmente toute jeunesse. Mme de Beaumeillant étant morte avant que l'âge et l'habitude eussent amorti les sentimens de Richard, l'imagination passionnée de cet enfant avait dû passer tout entière dans son désespoir. Quand la nuit brunissait les campagnes, il gagnait l'asile où reposaient les restes chéris, et là il s'oubliait de longues heures, s'attendrissant d'abord sur cette destinée si tôt ensevelie, pleurant sur elle et sur lui-même, mais retombant bientôt dans l'abîme des réflexions où le

ramenait toujours, par une pente irrésistible, le curieux instinct de sa douleur. A cet instinct, qui l'aiguillonnait sans cesse et ne laissait ni paix ni trève à son esprit, s'ajoutait, à l'insu de Richard, une autre curiosité, non moins âpre et non moins ardente, la curiosité de la vie, un dévorant désir d'apprendre et de connaître, une brûlante impatience de déchirer le voile qui lui cachait encore les prochains horizons.

Il y avait un an qu'il vivait ainsi dans cette fièvre curieuse et jalouse, lorsqu'il se décida, par une résolution désespérée, à pénétrer dans ce mystère qu'il avait creusé vainement jusqu'alors.

Quelques jours avant sa mort, Mme de Beaumeillant avait profité d'un reste de forces expirantes pour brûler un grand nombre de lettres et de papiers. A sa dernière heure, elle se rappela que le sacrifice n'était pas complet, et, sentant sa fin prochaine, elle confia à son fils le soin de livrer aux flammes une cassette qu'elle lui désigna. Richard remit au lendemain l'accomplissement de ce devoir; mais des jours s'écoulèrent sans qu'il y songeât, et lorsque enfin il tint entre ses mains cette cassette, prêt à l'anéantir, il en fut empêché par une puissance invisible, et, chaque fois qu'il y revint, la même force l'enchaîna. A la longue, cette cassette exerça sur lui d'étranges influences; on eût dit qu'il s'en échappait un fluide qui l'attirait, une voix qui le charmait, un regard qui le fascinait. C'était un charme en effet, une fascination réelle. Il passait des heures entières à la couver d'un œil ardent, et il se surprenait parfois à promener sur elle une brûlante main. Un jour qu'il en trouva la clé, il la prit, la roula long-temps entre ses doigts par un mouvement convulsif, puis, d'un pas brusque et résolu, il alla droit au coffret, dont les cercles d'acier, reluisant au soleil, semblaient l'attirer fatalement, comme la lumière attire les phalènes; mais il s'arrêta court, lança la clé dans le parc et s'enfuit avec épouvante. Depuis ce jour, il avait évité d'entrer, sous aucun prétexte, dans cette chambre. Cependant, par une de ces nuits où la folie apparaît à la douleur qui veille, par une de ces insomnies où tout ce qui souffre en nous revêt la forme d'un spectre menaçant, où le sang se consume, où le cerveau s'égare, où l'ame se dévore, Richard se leva. Des éclairs sillonnaient le ciel, la foudre roulait au loin, les arbres du parc mugissaient comme des flots sur une grève. Il sortit; la pluie tombait en larges gouttes sur son front sans le rafraîchir. Il marchait, harcelé par ses pensées, comme un cerf par une meute. Il y avait juste un an que Mme de Beaumeillant avait succombé par une nuit pareille. De retour au

château, Richard voulut revoir la chambre où cette infortunée s'était endormie du dernier sommeil. Il entra religieusement et promena autour de lui un lent et douloureux regard. En apercevant la cassette qui brillait dans un coin, à la lueur de la lampe, il tressaillit et prit Dieu à témoin que ce n'était pas elle qu'il cherchait. Pour se convaincre lui-même de la pureté de ses intentions, pour en finir avec ce trouble de son ame, il alluma un grand feu, et jura de ne point s'éloigner avant d'avoir accompli la dernière volonté de sa mère. Pendant que le bois s'embrasait, il se jeta dans un fauteuil, et se prit à repasser tous les détails de sa destinée avec une ardeur maladive qu'exaltait encore ce lamentable anniversaire. La tempête avait redoublé, la pluie fouettait les vitres, le tonnerre déchirait la nue. Richard sentait son cœur ni moins orageux ni moins sombre. Il prit le coffret, le déposa sur le marbre de la cheminée et demeura longtemps à le contempler en silence. Il se tenait debout, pâle, tremblant, défait, et nul n'aurait pu dire ce qui se passait en lui, tant était indéfinissable l'expression de ses yeux et de son visage. Enfin, par un mouvement de bête fauve qui s'élance sur sa proie, il saisit la cassette à deux mains; mais, au lieu de la jeter aux flammes, il la brisa contre la plaque du foyer. Des papiers s'en échappèrent, et, dispersés par la violence du choc, volèrent çà et là sur le parquet. Richard resta d'abord frappé de terreur; il crut entendre la voix de sa mère qui s'élevait pour l'accuser et le maudire. Mais l'enfer était tout entier dans son sein : il consomma la profanation.

Ces lettres, toutes sans suscription, avaient été écrites par Mme de Beaumeillant durant les deux années qui suivirent son dernier retour : c'étaient les épanchemens de sa douleur, le récit, jour par jour, de sa lente agonie. Richard s'étendit sur le parquet, et sa main prit au hasard au milieu des lettres éparses. La première qu'il ouvrit les résumait toutes : c'était aussi la première sans doute qu'avait écrite Mme de Beaumeillant après son retour, le premier cri de son désespoir, le premier sang de sa blessure. Richard, en dépliant les feuillets, sentit son cœur défaillir et son front se mouiller d'une sueur froide : on eût dit un amant qui va se convaincre de l'infidélité de sa maîtresse. Toutefois, en reconnaissant l'écriture de sa mère, çà et là effacée par les larmes, il fut saisi d'un sentiment de respect religieux, et, tous les pudiques instincts de la jeunesse se réveillant en lui, il allait une fois encore résister au démon qui le poussait et sortir vainqueur de cette nouvelle épreuve, quand soudain un nom, ce nom maudit que la mourante avait exhalé dans son dernier soupir, lui

sauta, comme un aspic, au visage. Toutes ses pieuses dispositions s'évanouirent, et sa rage jalouse l'emporta.

« Non, je ne vous ai pas quitté, comme vous l'avez dit, dans l'attendrissement de notre destinée; gardez pour vous vos consolations hypocrites. Je ne vous ai pas quitté, moi : je suis partie, j'ai fui, parce que vous m'avez chassée. Non, nous ne nous sommes pas séparés d'un commun accord, en vue de notre bonheur mutuel; je ne me suis pas séparée de vous, moi : c'est vous qui m'avez rejetée. Non, ce lien ne s'est pas dénoué; c'est vous qui l'avez brisé. Lâche et misérable, vous n'avez même pas le courage de votre infamie; bourreau, vous voulez qu'on vous plaigne à l'égal de la victime; il faut vous savoir gré du sang que vous versez. Allez, je vous connais! Eh bien! vous êtes libre! moi, je suis morte, vous m'avez tuée : morte, entendez-vous? Vous, heureux, libre enfin! libre, heureux, Evariste? Mon amour vous pesait donc bien! Il était donc pour vous une bien lourde tâche, un bien rude fardeau, cet amour humble et résigné qui se tenait dans l'ombre et se dévouait en silence! Ce vous était donc un bien grand travail de vous laisser aimer, de vous sentir aimé? Vous n'avez même pas eu pour moi la pitié que vous ne craigniez pas de réclamer pour vous; vous m'avez immolée froidement, à vos pieds, embrassant vos genoux et mouillant vos mains de mes larmes. Qu'avais-je fait pour me voir traitée de la sorte? Ce que tu avais fait, malheureuse! tu aimais, et l'ingrat n'aimait plus! Mais, dites, fallait-il pour cela vous montrer si dur et si cruel? Ne pouviez-vous attendre quelques jours, ou du moins laisser tomber quelques paroles affectueuses, afin que ce cœur, mortellement blessé, pût en vivre jusqu'à sa dernière heure? Vous ne m'aimiez plus, hélas! mais si vous m'avez aimée, qu'était-ce donc que cet amour qui, en se retirant, n'a déposé en vous que le dédain, le mépris et l'injure? C'est que tu ne m'as jamais aimée, va! Non, durant le siècle de douleurs qu'a duré cette liaison fatale, je n'ai pas cru un seul instant à ton amour, pas un instant! J'attendais, j'espérais, j'essayais, je cherchais, mais je ne croyais pas. Ainsi donc, voilà le prix de tant d'efforts et de sacrifices! Ne vous y trompez pas, je suis morte; rien, plus rien! Vous avez clos ma vie. Je n'étais que par vous et pour vous. Il vous aurait suffi d'un peu de bonté pour m'amener sans efforts au seuil des affections paisibles, pour m'aider à franchir sans déchirement le passage des illusions à la réalité. Peut-être n'étais-je pas tout-à-fait indigne de quelques soins et de quel-

ques ménagemens; peut-être avais-je quelque droit d'espérer que vous m'enseveliriez doucement dans votre tendresse. Oui, un peu de bonté suffisait : vous n'avez pas voulu. C'était pourtant une œuvre sainte, une entreprise qui pouvait tenter un cœur généreux; avec un peu de patience, vous pouviez sauver une ame; vous n'avez pas voulu! Qu'elle s'éteigne donc, cette ame dédaignée qui n'a plus rien à faire ici-bas! »

Cela continuait ainsi, passant tour à tour des reproches aux regrets, de la tendresse à la colère, de l'orgueil outragé à l'humilité suppliante, éternelles plaintes de l'amour délaissé : seulement, la mort de la victime donnait à celles-ci un caractère terrible et solennel, qui eût touché les plus indifférens et imposé aux plus sceptiques. Cependant, pour un esprit à la fois expérimenté et désintéressé, ce n'eût été, à vrai dire, qu'un poème assez vulgaire; mais pour Richard, que ses instincts seuls avaient éclairé jusqu'alors, pour ce jeune homme qui, ne sachant précisément rien de la vie, venait d'en lire tout à coup le chapitre le plus lamentable, écrit avec les pleurs et le sang de sa mère, ce fut un coup de foudre qui le frappa en l'illuminant, et cette fois enfin il se trouva face à face avec sa douleur. — Ainsi, je n'étais rien pour toi! murmura-t-il lentement d'un air sombre; ainsi, pas un mot pour ton fils! Ton ame dédaignée n'avait rien à faire ici-bas? Tu n'as pas cru devoir, pour ton enfant, te donner la peine de vivre? Ton fils qui t'adorait, ton enfant qui ne vivait qu'en toi! quel égarement fut le vôtre!..... Mais toi, qui donc es-tu? s'écria-t-il l'œil en feu et le bras menaçant; toi qui m'as volé l'amour, le bonheur et la vie de ma mère! toi qu'elle implorait à genoux, et qui, sans pitié, voyais couler ses larmes! Elle t'aimait, et tu l'as chassée! elle t'aimait, et tu l'as tuée! Et c'est toi pourtant qu'à sa dernière heure elle appelait encore; sur ses lèvres près de se fermer, je n'ai recueilli que ton nom; dans son cœur près de se glacer, je n'ai surpris que ton image!

Il marchait à grands pas dans la chambre, se frappant le front et pressant sa poitrine avec rage. L'attrait de la souffrance le ramena bientôt aux lettres dispersées. Il les prit une à une et les lut d'un regard tantôt enflammé de colère, tantôt mouillé d'attendrissement. C'était dans toutes le même chant plaintif et désolé; dans toutes, la révolte et le désespoir d'une ame qui n'a vu dans la vie que l'amour, et qui sent que l'amour l'abandonne; dans toutes surtout, le naïf et monstrueux égoïsme de la douleur et de la passion. Chose cruelle à

dire, dans toutes ces lettres écrites par Mme de Beaumeillant, il ne se trouvait pas une ligne qui révélât l'existence de Richard. L'absence du sentiment maternel y pesait comme une atmosphère orageuse. L'amante avait étouffé la mère. Une fois, cependant, une seule, Mme de Beaumeillant, dans l'épanchement de ses regrets, s'était rappelé qu'elle avait un fils :

« Vous ne savez pas le mal que vous avez fait; non, vous ne le savez pas, Évariste, et ce sera votre seule excuse devant Dieu, car Dieu vous jugera. Il ne vous demandera compte ni de ma vie ni de mon bonheur; souffrir et mourir, n'est-ce pas la commune loi? Qu'importe que ces yeux, avant de se fermer, se soient usés dans les pleurs? Qu'importe que ce corps s'affaisse avant le temps, et retourne à la terre? Mais ce doit être devant Dieu une chose grave que la perte d'une ame, et vous avez tué la mienne. Oui, cette ame qui réfléchissait, comme un lac limpide, toutes les beautés de la nature, qui vibrait, comme un divin instrument, à toutes les harmonies de la création, vous l'avez à jamais ternie, vous l'avez brisée, vous l'avez tuée enfin! Tout est mort; le soleil s'est éteint dans le ciel; l'éternel hiver règne autour de moi. Tout m'est odieux et tout m'importune, ou plutôt tout m'est indifférent. Je ne puis me rattacher à rien : je ne compte plus les jours; il en est même où je ne souffre pas. Vous avez fait en moi le silence, la nuit, le néant du tombeau. Vous qui nous délaissez, vous vous glorifiez de nos larmes. Ce n'est pas vous, cruels, que nous pleurons, vous ne valez pas un regret; mais notre cœur que vous avez flétri, mais la meilleure portion de nous-même que nous laissons à votre amour, comme les troupeaux leur laine aux buissons. Te le dirai-je? Oserai-je le dire sans expirer de honte? Tu sais bien mon fils, Évariste, cet enfant négligé pour toi? Il est là, près de moi, tendre, soumis, discret, sacrifiant les ardeurs de son âge aux soins d'une ingrate douleur. Il est là; pour que rien ne manquât au crime de sa mère, Dieu lui a donné la grace, l'intelligence et la bonté. Quelle femme ne serait heureuse et fière de pouvoir l'appeler son fils? Eh bien! sa présence m'irrite, sa tendresse me gêne, et je crois, pardonnez-moi, Seigneur! je crois que je ne l'aime pas... »

A ces mots, Richard froissa la lettre entre ses mains et la jeta loin de lui sans avoir achevé de la lire. Long-temps il laissa déborder l'amertume de ses réflexions, long-temps il éclata en san-

glots et en imprécations jalouses; puis, en songeant à ce que l'infortunée avait dû souffrir pour en venir à cette extrémité, sa colère s'abattit une fois encore en une pluie de larmes, et il lui pardonna dans son cœur. Mais à l'autre il ne pardonnait pas, et sa haine se nourrissait du sang de son amour. Plus désintéressé, ainsi que nous le disions tout à l'heure, avec quelque intelligence des choses de la passion, peut-être ce jeune homme eût-il enveloppé ces deux destinées dans un même sentiment attendri; mais Richard était loin des conditions essentielles à l'indulgence. Il ignorait à quels chocs imprévus, à quels principes dissolvans, à quelles lois inévitables est soumise l'union des ames; il avait toute la foi, toute la candeur, toute les naïves indignations de son âge; et quand même Mme de Beaumeillant n'eût été pour lui qu'une étrangère, il n'en aurait pas moins senti son sang révolté se soulever contre cet homme. Tout l'excitait, tout l'armait contre lui. Il n'était pas une de ces lettres où Mme de Beaumeillant ne passât en moins de quelques pages, parfois en moins de quelques lignes, de l'adoration à l'insulte et de l'emportement à la prière; tour à tour suppliante et terrible, se traînant aux pieds de l'ingrat ou lui jetant l'invective au visage, essuyant avec ses lèvres la boue des injures, puis effaçant bientôt la trace des baisers sous de nouveaux outrages. Richard ne savait pas à quels excès de langage la passion aux abois pousse ces faibles ames, ni quel affreux besoin est en elles d'avilir leur amour, comme si, en le flétrissant, elles espéraient en guérir. Il dut prendre au sérieux, dans leur sens littéral, tous ces outrages et tous ces blasphèmes, et conclure naturellement que cet Évariste était un infame. Et pourtant, dans les lettres de Mme de Beaumeillant, ce n'étaient pas les expressions inspirées par le mépris et par la colère qui l'irritaient le plus, cet enfant, mais le langage tendre et passionné, le refrain amoureux et doucement plaintif qui se mêlait incessamment aux cris de la passion blessée. Il ne se rendait pas compte des sentimens qui l'agitaient alors; mais, à son insu, c'était moins au bourreau qu'à l'amant que s'adressait sa haine, et la jalousie entrait au moins pour moitié dans son désespoir.

Voici quelques fragmens de la lettre que Mme de Beaumeillant avait écrite, sans doute à la veille d'expirer :

« Depuis deux ans, je vous attends tous les jours et je vous appelle, vous ou la mort. Vous n'êtes pas venu, vous! Unique amie de mon désespoir, sois bénie, c'est Dieu qui t'envoie; Dieu a eu pitié de ma peine. Évariste, je vais mourir; je vous l'avais dit, il le fallait d'ail-

leurs; vivre sans vous, n'était-ce pas vous être infidèle! O mon ami! je ne vous en veux pas. Il m'est doux de mourir de mon amour, puisque vous n'avez pas voulu me laisser vivre du vôtre. Je n'ai qu'un regret à cette heure, c'est que ma mort ne trouble votre vie et ne vous soit une punition trop cruelle. Qu'est-ce après tout? Une ame délaissée qui s'en va. Et pourtant, en songeant combien il vous eût fallu peu d'efforts pour la rendre heureuse, je ne puis m'empêcher de vous en vouloir un peu. Pardonnez à ces derniers regrets. Je souhaite bien ardemment que vous puissiez ignorer toujours ma fin prématurée; je vous parle ici dans mon cœur; ces lignes n'iront pas jusqu'à vous. Mais si jamais vous en étiez instruit, je vous supplie de ne pas en avoir trop de remords. Allez, tout cela est bien peu de chose. Je vous le demande, pour qui et pour quoi vivrais-je? Il est bien décidé, n'est-ce pas? que vous ne voulez plus de moi. Inutile à votre bonheur, que puis-je espérer sur la terre? J'ai porté deux ans le deuil de votre amour; je n'ai point failli à ma douleur; maintenant, je puis partir. Dieu est bon : je suis calme, résignée, presque joyeuse. Il est pourtant des choses auxquelles ma pensée s'arrête malgré moi. Tenez, par exemple : il est certain que mon heure approche, demain sans doute j'aurai cessé d'exister. La fièvre a brûlé mes os; mon sang épuisé n'arrivera bientôt plus à mon cœur; ma vue se trouble, tout mon être s'affaisse, la main qui vous écrit est tremblante et déjà glacée. Eh bien! vous pourriez d'un seul mot ce que Dieu ne pourrait pas sans vous, tromper la mort et me rendre à la vie. Vivre, je pourrais vivre encore! Oh! la vie, Évariste! le soleil et l'azur des cieux! les nuits étoilées et sereines! le parfum des fleurs et l'ombrage des bois, tous ces biens me seraient rendus! Un mot de vous suffirait pour cela, et ce mot, vous ne le direz pas. — Il n'y faut plus songer. Que votre volonté s'accomplisse! Vous aurez été inflexible comme le destin. Oui, vous avez été cruel; je ne crois pas que beaucoup d'hommes aient été pour de pauvres femmes aussi cruels que vous l'avez été pour cette pauvre abandonnée! Où donc avez-vous pris ce féroce courage? Saviez-vous, ami, qu'on en meurt? Ah! j'aurais bien voulu vous voir une fois encore pour vous demander pardon du mal que j'ai pu vous faire. Si vous avez souffert par moi, croyez que j'en suis innocente; si j'ai péché vis-à-vis de vous, ce n'a jamais été, je vous jure, que par excès de tendresse. Je m'en irais tout-à-fait heureuse, si j'étais sûre de vous laisser de doux souvenirs, et cette conviction que je vous ai beaucoup aimé... »

Et, sur un feuillet détaché, ces mots à peine lisibles :

« Un dernier adieu! un adieu éternel! Où êtes-vous? que faites-vous? Je viens de voir, à travers les arbres, un cavalier passer au galop sur la route. O mon Dieu! si c'était vous! Il m'a semblé vous reconnaître. Peut-être est-ce vous! vous êtes si bon! Quelque chose vous aura crié que j'allais mourir, et vous serez parti, et voilà que vous accourez. Seigneur, faites que ce soit lui, que je le voie une fois encore! »

— Et moi, ma mère, et moi! s'écria le malheureux jeune homme.

Il ne put en dire davantage. Il s'était jeté le visage contre le parquet; il demeura long-temps ainsi, anéanti dans sa douleur. Cependant l'aube blanchissait l'horizon. Appuyé sur le balcon de la fenêtre ouverte, il se prit à contempler d'un regard distrait les nuées que le vent éparpillait dans le bleu du ciel. L'orage s'était dissipé; de molles vapeurs se détachaient, comme des flocons de ouate, du flanc des coteaux; les oiseaux gazouillaient sous la feuillée humide; le parc étincelait comme une vaste écrin, aux premiers rayons du soleil. Richard s'arracha brusquement à ce réveil des joies de la nature. Le foyer brûlait encore; il y jeta, une à une, les lettres qu'il venait de lire. Le feu les dévora toutes, excepté la dernière, que le jeune homme voulut garder. Il avait trouvé au fond de la cassette plusieurs enveloppes vides, à l'adresse de Mme de Beaumeillant, reliques des temps heureux, conservées là sans doute par une de ces puérilités de l'amour qui donnent du prix aux moindres choses qui nous viennent de l'être aimé. Toutes les suscriptions étaient de la même écriture; tous les cachets étaient intacts et portaient la même empreinte armoriée. Il mit de côté une de ces enveloppes et livra les autres aux flammes. Ces soins accomplis, il pardonna une fois encore à sa mère; puis, s'adressant par la pensée à l'homme qui avait fait le mal :

— Où que tu sois, dit-il, et qui que tu sois, je te trouverai. Le monde est grand, mais la vie est longue.

II.

Richard entra dans le monde, sans guide, sans appui, triste et solitaire. Les salons les moins accessibles s'ouvrirent devant le nom de son père, qu'il portait d'ailleurs en digne héritier d'une race de preux. Il était beau, silencieux, grave et fier. Élevé au fond des bois, s'il n'avait point cette science banale que donnent l'usage et le frottement de la vie mondaine, il y suppléait par une distinction

naturelle et par une instinctive élégance, qui révélaient à coup sûr la noblesse de son origine. Son titre et sa fortune, son air jeune et souffrant, son front pâle et chargé d'ennuis, la réserve un peu hautaine de son attitude et de ses manières, tout enfin, jusqu'à la sombre sévérité de son costume, le signalèrent aussitôt à la bienveillance de plusieurs et à la curiosité de tous.

Ce qui le frappa d'abord, ce fut de voir quel souvenir auguste et vénéré le comte de Beaumeillant avait laissé parmi les hommes, quels hommages éveillait son nom, quelles sympathies soudaines ce nom faisait lever dans la foule. On n'enseigna point à Richard le respect qu'il devait à la mémoire de son père; ce respect était dans son cœur, mais froid et compassé, comme tout sentiment qu'impose le devoir et que n'exalte point la tendresse. Dès son plus bas âge, Richard n'avait vu dans le comte de Beaumeillant qu'un vieillard soucieux et morose. Il ne se souvenait pas d'avoir surpris sur sa bouche un sourire, dans ses yeux un regard caressant. Le comte aimait pourtant son fils; mais, empoisonné dans sa source, cet amour avait manqué d'expansion, de grace et de charmes. En grandissant, Richard l'avait sourdement accusé de l'exil de sa mère. Faut-il le dire? plus d'une fois il avait senti près de lui remuer dans son sein quelque chose de pareil à la haine, qu'il s'était aussitôt empressé d'étouffer, mais sans se demander jamais si ces impassibles dehors ne cachaient pas une ame profondément blessée qui dévorait son sang et ses larmes. Pitié, tendresse, amour, tout avait été pour l'absente. Soit qu'il eût compris ce qui se passait dans le cœur du jeune homme, et qu'il fût trop fier pour se plaindre et pour se justifier, soit qu'il n'eût fait qu'obéir aux dispositions d'un esprit chagrin et d'un caractère taciturne, M. de Beaumeillant avait toujours négligé de vaincre les répugnances de Richard, et d'établir entre son fils et lui des rapports plus affectueux et plus intimes. Ainsi, quoique respirant sous le même toit, tous deux avaient vécu tellement séparés l'un de l'autre, que Richard, en entrant dans le monde, ne savait de la vie de son père que ce qu'il en avait vu lui-même. Pouvait-il soupçonner que cette existence, qu'il voyait tristement s'éteindre dans les ennuis de la solitude et de l'abandon, recélât un passé glorieux; que cette destinée si sombre à son déclin eût été belle à son aurore? Jamais le comte ne l'avait entretenu des grandes choses de sa jeunesse, jamais la comtesse ne s'était parée de la gloire de son époux; ce fut le monde qui apprit à Richard quel homme il avait eu pour père.

Le comte de Beaumeillant avait été un de ces loyaux et fidèles serviteurs dont la légitimité aura pour toujours emporté le type chevaleresque dans un des plis de son linceul. Au premier cri poussé par la monarchie aux abois, il avait tiré son épée et n'était revenu dans le château de ses ancêtres qu'après avoir vu ses maîtres légitimes paisiblement assis sur le trône de leurs aïeux. Il avait partagé les labeurs et la gloire d'une lutte féconde en héros; il avait été grand sur une terre de géans. Lors de l'arrivée de Richard à Paris, la révolution de 1830 venait d'ébranler le sol de la Vendée, d'en remuer les cendres, d'en raviver les souvenirs. Sur la rive gauche de la Seine, dans ce monde où l'on garde encore le culte du malheur et la religion de l'exil, Richard entra, portant, sans s'en douter, comme une étoile au front, la vieille renommée paternelle.

Sa première visite fut au marquis de Penhoëdic. Il savait que les Penhoëdic s'étaient alliés autrefois aux Beaumeillant, et qu'une étroite amitié avait de tout temps existé entre les deux familles. En effet, à peine eut-on annoncé le jeune comte, qu'à ce nom le marquis se leva : il pressa Richard sur son cœur et le tint long-temps embrassé. La marquise lui tendit une main blanche et sèche qu'il porta respectueusement à ses lèvres. Rangées auprès de leur mère, Mlles de Penhoëdic, trois fleurs de grace et de beauté, écloses sur la même tige dans le jardin de l'aristocratie, l'observaient avec intérêt, tandis que quelques personnes qui se trouvaient réunies dans le salon de la marquise s'empressaient autour de lui, car toutes avaient connu le comte de Beaumeillant, son père. Après les premières effusions, la conversation s'engagea, et l'on peut juger de l'étonnement de Richard, en se voyant tout d'un coup et comme par enchantement illuminé par le reflet d'une renommée qu'il n'avait même pas pressentie jusqu'alors. Ce fut pour lui comme un lever de soleil sans aube et sans aurore. Le comte de Beaumeillant et le marquis de Penhoëdic avaient été compagnons d'armes; ils avaient combattu sous le même drapeau, partagé les mêmes dangers, mêlé leur sang sur les mêmes champs de bataille. Le marquis rappela les grandes choses qu'avait accomplies le comte; il n'oublia point qu'à l'armée vendéenne on l'avait surnommé, comme Bayard, le chevalier sans peur et sans reproches. Il cita plus d'un trait qui fit monter au front du jeune homme la rougeur d'un noble et saint orgueil. Comme il achevait de raconter qu'il avait dû deux fois la vie au courage et au dévouement de l'ami qu'il appelait son frère, on annonça M. de Kervégan. Le marquis présenta tout d'abord au nouveau-venu

le jeune Beaumeillant. A ce nom, M. de Kervégan embrassa Richard avec une brusque tendresse qui tenait à la fois du soldat et du gentilhomme. — Si vous avez le cœur de votre père, lui dit-il, vous serez Richard-Cœur-de-Lion. Bientôt l'entretien devint général; chacun apporta son offrande à la mémoire du guerrier breton. Il y eut plus d'une révélation glorieuse, et le comte de Beaumeillant fut vengé, en ce jour, de l'oubli qui avait rongé, comme une rouille, la dernière moitié de son existence. A la fois surpris et charmé, Richard écoutait, honteux en même temps d'avoir jusqu'à présent ignoré cette gloire; lui cependant dont la tête, l'esprit et le cœur n'étaient remplis que d'une seule image et d'une pensée unique, il ne tarda pas à remarquer que le nom de sa mère était, pour ainsi dire, exilé de la conversation, et qu'on semblait même éviter toute allusion à son souvenir. Nous l'avons dit, ce jeune homme ne savait rien du monde; il ignorait de quelle réprobation la société frappe certaines fautes, combien elle est impitoyable à tout ce qui vit en dehors de sa loi. Il n'avait jamais vu dans sa mère qu'une tendre victime, digne de la pitié de tous, et ne supposait pas, d'ailleurs, que le monde fût dans le secret de ses égaremens. Il essaya donc plus d'une fois de mêler à l'entretien le nom de Mme de Beaumeillant; mais, chaque fois qu'il le tenta, ce nom n'éveilla point d'écho et tomba silencieusement sans être relevé par personne. Richard se sentit pris d'un sourd malaise, d'une vague inquiétude qu'il subit d'abord sans chercher à s'en rendre compte; seulement, plus il entendait exalter le père, plus il éprouvait le besoin de venger sa mère de l'indifférence qui pesait sur elle. Il y avait en lui deux orgueils, l'un qui triomphait, l'autre qui souffrait, d'autant plus vulnérable, celui-ci, qu'il réunissait toutes les susceptibilités de l'amour et de la tendresse. Il arriva que M. de Kervégan, qui, voyant Richard vêtu de noir des pieds à la tête, avait pensé que ce jeune homme portait le deuil de son père, l'interrogea sur la perte qu'il croyait récente, car les amis du comte de Beaumeillant avaient long-temps ignoré sa mort, et M. de Kervégan venait d'en recevoir la première nouvelle.

— Mon père est mort depuis cinq ans, répondit Richard; le deuil que je porte, ajouta-t-il avec un fier sentiment de douleur, je le porterai durant ma vie entière, c'est le deuil de ma mère, comtesse de Beaumeillant.

Il tomba sur ces mots un silence de glace.

— Monsieur, dit enfin la marquise en s'adressant à Richard, Dieu devait à votre noble père la consolation de partir d'ici-bas sans avoir

vu le roi, notre maître, reprendre le chemin de l'exil. Nous le pleurons; ce n'est pas à nous de le plaindre.

A ces mots, le jeune gentilhomme se leva froidement. Il venait de comprendre que la comtesse de Beaumeillant était jugée et condamnée; il avait appris en même temps et du même coup la gloire et la honte de sa famille.

Richard retrouva partout l'accueil qu'il avait reçu à l'hôtel de Penhoëdic. Partout il vit les bienveillances les plus flatteuses et les sympathies les plus honorables accourir et s'empresser autour de son nom; il vit partout rayonner la mémoire du comte, tandis que celle de la comtesse restait ensevelie dans la nuit et dans le silence. Loin d'en être atteint, son amour s'en accrut. Mieux il comprit que le souvenir de sa mère était frappé d'interdit, plus il la plaça haut dans son généreux cœur. Le bien qu'il entendait dire constamment de son père avait fini par l'irriter. Que de fois, lorsqu'il revenait à sa solitude, blessé au plus sensible endroit de son être, il évoqua l'ombre adorée pour la couvrir de ses pleurs et de ses baisers! Que de fois il ouvrit son cœur saignant à sa chère malheureuse proscrite! Que de fois, pour la venger du dédain et du mépris des hommes, il répandit sur elle des trésors d'indulgence et de bénédiction! Richard pardonnait et s'exaltait dans sa tendresse, comme s'il eût compris que sa destinée crierait d'elle-même assez haut contre la mère qui l'avait faite si rude et si lourde à porter.

Déjà l'expiation commençait. Jusqu'alors Richard n'avait souffert que dans son amour; au contact du monde, sa blessure s'envenima. Ses susceptibilités s'aigrirent, son imagination se frappa; le monde lui devint un enfer qu'il peupla de sombres fantômes. Une défiance maladive égara ses perceptions; sous le coup d'une préoccupation acharnée, la réalité prit à ses yeux des formes terribles et des proportions menaçantes. Le déshonneur des mères est aux fils un pesant fardeau. Richard en arriva bientôt à croire qu'il portait sur son front le secret qui le consumait. Aux regards les plus inoffensifs il prêtait des intentions offensantes. Son nom prononcé dans la foule le faisait tressaillir de terreur et de honte. Les paroles prononcées près de lui sifflaient comme des serpens à ses oreilles. Il se blessait aux discours les plus innocens, et se déchirait aux plus bienveillans sourires. Il ne voyait partout qu'allusions cruelles et railleuses. Exaltait-on devant lui la mémoire du comte de Beaumeillant, ce n'était qu'en vue d'outrager la mémoire de la comtesse. Il lui semblait qu'on se taisait à son approche, qu'on l'observait à la dérobée, que tous

les groupes s'entretenaient mystérieusement des fautes et des égaremens de sa mère. Ainsi, jeune et beau, joignant aux qualités les plus précieuses du cœur et de l'esprit le double privilége de la naissance et de la fortune, Richard vit, comme un printemps sans fleurs et sans soleil, s'achever dans l'ennui et dans la tristesse le pâle matin de sa vie. Il n'eut pas même la ressource d'épancher ses peines dans un sein fraternel; il n'avait point d'ami. Naturellement fier et réservé, élevé solitairement, habitué de bonne heure aux émotions silencieuses, la défiance avait achevé de le renfermer en lui-même. C'était d'ailleurs une ame trop délicate et trop exquise pour rien laisser voir du mal qu'elle endurait. Il est telles douleurs qui ne sortent jamais d'une noble poitrine.

Ce qui le soutenait dans cette dure épreuve qui n'avait que Dieu pour confident et pour témoin, ce qui lui faisait prendre sa sombre destinée en patience, ce qui le retenait dans ce monde où ses pieds meurtris saignaient à chaque pas, c'était la haine. Jamais, au plus fort de ses amertumes, il n'avait accusé sa mère; toujours il s'était dit que, tombée entre des mains infâmes, elle avait été moins coupable que malheureuse. Il pleurait sur elle et ne l'accusait pas; mais l'homme qui l'avait perdue, Richard le haïssait d'une haine implacable et profonde. A quelles fins souhaitait-il de le découvrir et de le rencontrer? Il ne savait et ne se le demandait pas, ses idées de vengeance n'avaient rien d'arrêté ni de fixe; mais il le haïssait dans l'ame, et, pour se trouver, une fois seulement, face à face avec lui, Richard eût volontiers donné sa vie entière. Où le prendre? où le chercher? En arrivant à Paris, Richard s'était imaginé qu'il le reconnaîtrait entre tous, cet homme qu'il ne connaissait pas; il lui semblait que des indices certains devaient tout d'abord le lui signaler dans la foule. Partout, à chaque instant, il s'était attendu à le voir apparaître. Il s'en était fié à ses instincts, il avait compté sur une voix infaillible qui tout d'un coup lui crierait : Le voici! voici le bourreau de ta mère! Enfin, ô candeur du jeune âge! il s'était dit que le mépris général le lui indiquerait à coup sûr, qu'il entendrait parler sans doute d'un homme perdu de mœurs et de réputation, se faisant un jeu de l'honneur des familles, et que cet homme sans cœur et sans ame serait précisément celui qu'appelait sa colère. Aucune de ces prévisions ne se réalisa. Parmi toutes les physionomies effacées dont se composent les réunions du monde, Richard n'en trouva pas une seule qui répondît au type qu'il s'était forgé. Le mépris général lui indiqua des parjures et des faussaires, des traîtres et des apostats, mais non

pas en amour, terrain neutre sur lequel les hommes peuvent tout oser sans encourir la réprobation qui frappe impitoyablement leurs victimes. Richard chercha donc vainement sa proie.

Las d'errer comme une ame en peine dans un monde où tout le froissait, il se préparait, soit à voyager, soit à retourner dans son château de Bretagne, lorsqu'un incident qui devait se présenter tôt ou tard changea subitement le cours de sa destinée.

Un soir qu'il se trouvait dans un salon du faubourg Saint-Germain, en passant près d'un groupe de jeunes gens qui ne le savaient pas si près, il entendit outrager sa mère. Le lendemain, une rencontre eut lieu au bois de Boulogne. Richard reçut un coup d'épée dans la poitrine.

Comme les témoins s'empressaient autour de lui, une calèche découverte s'arrêta à l'entrée de l'allée où venait de se vider l'affaire; c'était la voiture d'un gentilhomme que Richard avait vu çà et là dans le monde, et vers lequel il s'était senti naturellement attiré, malgré la différence de leurs âges. Propriétaire, à Auteuil, d'un cottage qu'il habitait durant la belle saison, M. de La Tremblaye (c'était son nom) avait l'habitude de faire, chaque matin, un tour de bois, au pas de ses chevaux. Bien qu'il eût franchi depuis quelques années le seuil de la virilité, il était jeune encore. Élégant et sévère dans son maintien et dans son costume, laissant lire sur son front la dignité de son caractère, c'était un de ces hommes qui vous imposent en vous regardant et vous honorent en vous donnant la main. Il mit pied à terre, s'approcha du blessé, et parut péniblement surpris de reconnaître M. de Beaumeillant, étendu sans vie sur le gazon de la contre-allée. Après l'avoir saigné sur place, le chirurgien qui avait assisté au combat ayant déclaré que ce jeune homme n'était pas en état de supporter le mouvement de la voiture et la fatigue du retour à la ville, M. de La Tremblaye s'empressa d'offrir sa maison d'Auteuil, où l'on porta Richard sur un lit de feuillage.

La blessure était grave. Tant que dura le danger, M. de La Tremblaye veilla assiduement au chevet de son hôte. La convalescence fut longue. Richard en passa les premiers jours à Auteuil, il y revint fréquemment après sa guérison. Quoique ces deux hommes ne fussent pas au même point de la vie, il s'établit entre eux une intimité sérieuse, fondée sur une estime mutuelle et sur des sympathies réciproques. Pour la première fois Richard trouvait à échanger sans crainte et sans défiance ses idées et ses sentimens. M. de La Tremblaye ne toucha que d'une main discrète et délicate aux peines de

son jeune ami, il respecta le secret de sa destinée et n'essaya point d'en soulever le voile; mais il versa sur ce cœur souffrant le baume salutaire d'une saine philosophie. Ils avaient, le soir, sous les frais ombrages, de longs entretiens qui exerçaient sur l'esprit de Richard de bienfaisantes influences et le ramenaient insensiblement à une appréciation plus sage et plus vraie des choses d'ici-bas. M. de La Tremblaye était une de ces natures d'élite que l'expérience féconde et que la douleur enrichit. Chez lui, la faculté de sentir et d'aimer avait survécu aux illusions de la jeunesse. Il n'avait point ce scepticisme railleur que donne aux organisations d'une trempe moins généreuse la science amère de l'humanité. Il releva l'ame abattue de Richard, il la doubla, pour ainsi dire, de la sienne, et lui ouvrit des horizons que M. de Beaumeillant n'avait pas jusqu'alors entrevus. Il l'entretenait gravement, lui conseillait d'occuper sa vie, de développer son intelligence et d'en diriger l'activité vers un but élevé et honnête.—Montrez-vous digne, lui disait-il parfois, du nom que vous a laissé votre père. Continuez vos aïeux : noblesse oblige. Je sais trop bien que notre épopée est close, et qu'il semble que la vieille aristocratie n'ait plus qu'à se croiser les bras et à regarder du haut de ses châteaux déserts passer le flot bourbeux d'une époque de prose et d'argent. Mais, quoi qu'on dise et qu'on fasse, nos noms pèseront toujours dans les destinées de la France. Tout homme a d'ailleurs sa mesure à donner. A l'œuvre donc! Ne laissez pas se consumer dans l'oisiveté les facultés que Dieu a mises en vous; ne vivez plus, ainsi que vous l'avez fait jusqu'à présent, dans la contemplation d'une douleur que j'ignore, que je respecte, mais qui ne doit pas, quelle qu'elle soit, vous détourner de vos devoirs.

Cependant la santé de Richard était loin d'être entièrement rétablie. Aux approches de l'hiver, les médecins lui ayant conseillé l'air du midi, il se disposa à partir pour Rome. M. de La Tremblaye, qu'il alla voir la veille de son départ, l'approuva fort dans ses projets de voyage. Il regretta seulement de ne pouvoir l'accompagner. Des liens sacrés le retenaient; sa mère, en mourant, lui avait laissé le soin d'une jeune sœur qui n'avait d'autre appui ni d'autre protection que son frère; son éducation, qu'il surveillait, à Paris, depuis quelques années, était sur le point de s'achever, et tous deux devaient partir incessamment pour leur terre en Dauphiné. — Je compte, monsieur, ajouta M. de La Tremblaye, qu'à votre retour en France vous viendrez nous y voir.—Richard en prit l'engagement; ils se séparèrent après s'être serré la main cordialement.

La solitude est un mauvais compagnon de route. Toutefois les débuts du voyage ne furent pas sans quelque charme. Richard avait tant souffert de la gêne et de la contrainte que l'héritage maternel lui imposait vis-à-vis du monde, qu'il quitta Paris avec un sentiment de joie sauvage, pareille à celle que doit éprouver le prisonnier qui voit tomber ses fers. Une fois hors de France, l'air lui sembla plus pur et plus léger. Affranchi des lourdes préoccupations qui l'avaient si long-temps obsédé, il allait libre et presque joyeux. Là du moins, sur la terre étrangère, il n'avait point à redouter les curiosités blessantes, les traces douloureuses, les souvenirs irritans; il ne craignait plus d'éveiller sous ses pas la honte de sa mère. Il ne tarda pas à subir d'heureuses influences. Le mouvement, la variété des lieux, les accidens du paysage, brisèrent le cours de ses pensées et le détournèrent forcément de lui-même. Le spectacle des cimes alpestres éleva son ame, l'agrandit et la détacha des choses de la terre. La contemplation de la nature, tout en exaltant sa douleur, l'épura et la dégagea du levain et de l'amertume qu'y avait mêlés le contact des hommes. A Rome, l'amour des arts, le culte du passé, l'étude des poètes, se partagèrent ses journées solitaires. Lorsqu'au printemps il partit pour Florence, il était calme, moins ulcéré, sinon guéri; mais la fatalité voulut que le poids de sa destinée, un instant soulevé, retombât plus lourd que jamais sur son cœur et achevât de le meurtrir.

Un jour qu'il était allé visiter la Vallombreuse, à quelques milles de Florence, couché sur le versant du coteau, tandis que le soleil descendait à l'immense horizon, Richard rêvait de sa mère avec tristesse et avec amour, car elle était encore et toujours son unique pensée, sa préoccupation constante. Quand il fut l'heure de regagner la ville, il alla prendre congé des religieux et les remercier de leur franche hospitalité. Avant qu'il s'éloignât, un des frères lui remit un énorme registre, sur lequel les visiteurs de la chartreuse étaient priés d'écrire leurs noms et leurs impressions poétiques. Richard se prit à feuilleter ces archives dont les premières pages remontaient à plus de dix ans. Pour des milliers de noms obscurs, il s'y trouvait quelques noms célèbres; quelques pensées gracieuses, quelques vers ingénieux, quelques réflexions profondes, étaient perdus dans un fouillis de niaiseries et de platitudes. Richard tournait machinalement les feuillets, quand tout d'un coup deux noms s'en détachèrent, le frappèrent aux yeux comme un double éclair et s'enfoncèrent comme une arme à deux tranchans dans son cœur.

Ces deux noms, *Évariste* et *Laurence*, écrits l'un près de l'autre sur la même page, renfermaient toute sa destinée; Laurence était le nom de Mme de Beaumeillant. C'était bien Mme de Beaumeillant,— son fils reconnut l'écriture, — qui avait déposé là son nom près de celui de son amant.

Richard ne put se défendre d'un mouvement de haine et de colère. Après avoir déchiré la page et jeté les morceaux au vent, il s'échappa dans les bois, où son ame éclata en larmes, en sanglots, et, pour la première fois, en reproches sanglans et terribles. Cette fois enfin, dans l'égarement de son désespoir, le malheureux accusa sa mère, il la repoussa de son cœur, il l'accabla de son mépris; puis, honteux de ses emportemens, il se jeta sur le gazon et il l'arrosa de ses pleurs, en priant l'ombre outragée de lui pardonner ses blasphèmes. Mais sa douleur venait d'être mortellement atteinte dans ses illusions les plus chères. Jusqu'à présent il avait cru que Mme de Beaumeillant n'avait été que la victime de l'homme qui l'avait perdue; il commença dès-lors à comprendre qu'elle avait été sa complice. Jusqu'à ce jour, il n'avait vu en elle qu'une martyre; dès-lors il entrevit qu'elle avait épuisé les joies de la passion avant d'en subir les tortures, et que c'était à lui qu'était échu le vrai martyre.

C'en était fini du voyage. Cette terre où Mme de Beaumeillant avait promené ses coupables amours devint odieuse à Richard; son imagination lui offrit partout l'image de sa mère infidèle. Ses pas ne suivaient que des traces brûlantes; dans les creux des vallées, sur la pente des monts, il voyait partout deux fantômes amoureux qui glissaient, inclinés mollement l'un vers l'autre; le bruit du vent et le murmure des flots mariaient dans leurs éternels concerts les noms d'Évariste et de Laurence; les merveilles des arts ne lui parlaient plus que de deux amans qui les avaient admirées dans l'ivresse de leur bonheur et dans la joie de leurs folles tendresses; toute la nature lui dénonçait leurs caresses et leurs baisers. Ils avaient erré le long de ces rivages; ces flots les avaient bercés sur leur sein d'azur; ils avaient respiré le parfum de ces orangers; à l'ombre de ces bois, ils avaient mêlé leurs soupirs. Lui, cependant, il allait seul, le cœur déchiré, le front couvert de honte, recueillant sur sa route les fruits de l'adultère, courbé sous la croix de l'expiation, et lavant de ses larmes les traces de sa mère.

Dans l'abîme de tristesse où il venait de retomber, Richard se souvint des soirées d'Auteuil. Résolu à s'ensevelir dans son château de Bretagne, il voulut consacrer d'abord quelques jours à M. de La

Tremblaye. Le souvenir de ce gentilhomme lui était resté bien avant dans le cœur. Il repassa les monts, traversa la Savoie et ne s'arrêta qu'à Grenoble, où sa voiture rencontra celle de M. de La Tremblaye, que ses affaires amenaient à la ville. En se reconnaissant l'un l'autre, tous deux mirent en même temps pied à terre et s'embrassèrent chaleureusement. M. de La Tremblaye retournait le jour même à sa terre. Il conseilla à son jeune ami de laisser sa chaise à Grenoble et lui offrit dans sa calèche une place que Richard accepta.

La Tremblaye est un vaste domaine situé à quelques lieues de Grenoble, entre Voreppe et Saint-Laurent-du-Pont. Le château, qui en est le centre, et, pour ainsi dire, le point de ralliement, s'élève à mi-côte et domine la magnifique vallée de l'Isère. On y arrive par de gracieux détours, le long d'une pente insensible, à travers une forêt de trembles qui sont comme les armes parlantes de l'antique maison qu'ils ombragent. Pendant le trajet qu'ils firent en calèche découverte, par une tiède soirée d'automne, M. de La Tremblaye interrogea discrètement Richard, et s'affligea de le voir, au retour, plus triste, plus sombre et plus découragé qu'il ne l'était avant son départ. Richard évita de parler de lui; l'Italie défraya la conversation.

Au détour du sentier qui mène de Voreppe à Saint-Laurent, ils aperçurent, le long des haies, une amazone qui semblait venir à leur rencontre, au galop d'un coursier rapide. — C'est ma sœur! s'écria M. de La Tremblaye avec l'expression de l'orgueil et de la tendresse. — Au même instant, la calèche s'arrêta, la jeune fille sauta légèrement à bas de son cheval, et s'élança près de son frère, qu'elle entoura de ses bras caressans. — C'est ma sœur! c'est ma chère Pauline! répéta M. de La Tremblaye, tandis qu'il couvrait de baisers le front et les cheveux de la belle enfant, qui ne paraissait pas se douter de la présence de Richard.

M. de La Tremblaye lui ayant présenté M. de Beaumeillant, elle le regarda d'un air curieux; puis, sans se préoccuper de lui davantage, elle continua d'entretenir tendrement son frère. Richard contemplait d'un air souriant et mélancolique le tableau de ces douces joies.

Bien qu'en réalité elle échappât à peine aux graces naïves de l'enfance, Mlle de La Tremblaye n'était déjà plus une enfant. Grande, souple, élancée, la finesse et la délicatesse de ses traits donnaient à son visage l'air d'une fleur épanouie sur une tige longue et flexible. Elle avait la blanche et royale beauté du lis; on sentait, à la voir, qu'elle avait dû naître et grandir à l'ombre d'un château féodal. Au

repos, elle était grave et fière. L'intelligence rayonnait sur son front et la bonté dans son sourire. Ses cheveux noirs, fins et luisans, se rabattaient sur ses tempes comme deux ailes de corbeau. Ses grands yeux bruns avaient le regard limpide, curieux, doux et sauvage, de la biche errant dans les bois. Sous son costume d'amazone, on eût dit une jeune guerrière, une blanche héroïne des temps chevaleresques. Richard, qui s'était attendu à ne trouver dans la sœur de M. de La Tremblaye qu'une petite pensionnaire, observait avec un sentiment d'admiration mêlée de surprise cette charmante créature, qui unissait, par un rare et précieux privilége, à la suavité de la beauté britannique la calme gravité de la beauté romaine.

A la tombée de la nuit, la calèche s'arrêta devant la grille du château. Après avoir installé son hôte dans un pavillon élégant, rempli de livres et de fleurs, et caché comme un nid sous un massif de feuillages :

— Monsieur, lui dit M. de La Tremblaye, veuillez regarder cette maison comme vôtre. Je compterai au nombre de mes jours heureux les jours que vous consentirez à perdre sous notre toit.

— Votre noble et généreuse hospitalité m'est déjà connue, répondit Richard; mais j'ignorais que vous eussiez pour sœur un ange de grace et de beauté.

— Un ange en effet, ajouta M. de La Tremblaye. Parfois vous me demandiez, à Auteuil, le secret de ma philosophie : ce secret, vous le connaissez à cette heure. Ne pensez pas que le sort m'ait fait grace; j'ai vécu, j'ai souffert; j'ai long-temps, comme vous, désespéré de toutes choses. C'est Pauline qui m'a sauvé. C'est elle qui m'a rattaché à l'éternelle loi de l'ordre et du devoir. Elle m'a rajeuni en me rendant meilleur. La fraîcheur de son ame a passé sur mon cœur; j'ai mis ses illusions à la place des miennes; j'ai, pour ainsi dire, reverdi sous ses espérances, comme un rameau brisé sous des pousses nouvelles. Elle est un second printemps dans ma vie. Vous l'avez dit, monsieur, c'est un ange; c'est l'ange gardien que nous appelons une sœur.

Lorsqu'au bout de quelques jours M. de Beaumeillant parla de son départ : — Pourquoi vouloir nous quitter si tôt? lui dit M. de La Tremblaye d'un ton de reproche affectueux. Notre hospitalité vous est-elle importune? Votre cœur se sent-il mal à l'aise avec nous? S'il en est ainsi, partez; mais si notre affection vous est bonne, et si nulle affaire ne vous presse, restez, votre présence nous est chère.

Pauline, au besoin, mêlera ses instances aux miennes, ajouta-t-il en regardant sa sœur.

A cette interpellation, la jeune fille demeura calme, silencieuse, immobile; mais, lorsqu'après avoir résisté faiblement, Richard déclara qu'il resterait quelques jours encore, Pauline tressaillit imperceptiblement, et une légère teinte rosée colora la blancheur de ses joues.

Le fait est que Mlle de La Tremblaye n'entra pour rien dans la détermination de Richard, et qu'en consentant à prolonger son séjour au château, ce jeune homme était loin de soupçonner que Pauline dût s'en réjouir. C'est à peine s'il avait jusqu'à ce jour échangé quelques paroles avec elle. Chaque fois qu'il l'avait rencontrée dans le parc, elle s'était enfuie à son approche, et M. de Beaumeillant avait fini par ne plus voir en elle qu'une enfant sauvage que sa présence effarouchait, et dont il admirait, sans en subir autrement le charme, la beauté fière et la grace ombrageuse. Cependant, à partir de ce jour, la gazelle s'apprivoisa peu à peu et ne tarda pas à le laisser approcher sans crainte. En se mêlant à l'intimité des deux amis, Mlle de La Tremblaye l'embellit d'un nouvel attrait, et les semaines s'écoulèrent sans que Richard songeât à les compter.

La saison était belle; ils l'employèrent en excursions dans le pays. Il n'était pas un coin de cette terre dont Pauline ignorât les chroniques et les légendes; elle les racontait à Richard, tandis qu'ils chevauchaient côte à côte dans les montagnes du Dauphiné, sous le regard protecteur de M. de La Tremblaye, qui semblait les envelopper tous deux dans un même sentiment d'orgueil et de tendresse. Ils visitèrent ainsi, à plusieurs reprises, la Grande-Chartreuse, un des plus beaux sites que l'homme puisse admirer, soit que l'hiver y déchaîne les vents et les tempêtes, soit que l'automne en tempère la sévérité par la variété de ses riches couleurs. A chaque pèlerinage, le calme du cloître et le silence du désert descendirent plus avant dans le cœur de Richard. Ce cœur s'ouvrait d'ailleurs à de plus douces influences. M. de Beaumeillant s'abandonnait au charme, tout nouveau pour lui, d'aimer, de se sentir aimé, et de prendre part aux joies d'un intérieur affectueux et paisible; les chastes délices de la famille se révélaient à lui pour la première fois. Il se reposait enfin des ennuis de la solitude et des soucis d'une aride douleur, et, comme pour l'enchaîner et le retenir sur le seuil, le toit hospitalier se parait chaque jour d'une séduction nouvelle. Cependant Pauline et Richard

se voyaient en toute liberté et en toute innocence. Ils avaient en partage la beauté, l'intelligence et la jeunesse, avec le même sentiment poétique de la nature et de toutes choses. Tout leur souriait, tout les invitait; M. de La Tremblaye lui-même paraissait encourager les muettes sympathies qui les attiraient l'un vers l'autre. Ce qui devait arriver arriva; ces deux enfans s'aimèrent. Chez M. de Beaumeillant, ce ne fut pas l'œuvre d'un jour : il avait été trop rudement éprouvé, il était trop souffrant encore et trop meurtri pour pouvoir se relever et s'épanouir au premier rayon caressant; le souffle maternel avait en lui desséché la sève et tari l'illusion. Frappé d'une longue stérilité, sa floraison fut lente et maladive. Pour Mlle de La Tremblaye, elle aima sans effort, avec toute la grace et toute la fraîcheur de ses seize printemps. Comme deux nobles enfans qu'ils étaient, ils s'aimaient sans le savoir et sans se le dire, et M. de La Tremblaye était plus avant qu'eux-mêmes dans le secret de leurs jeunes cœurs.

Ce fut pendant son séjour à La Tremblaye que M. de Beaumeillant reçut la nouvelle de sa ruine à peu près complète. Depuis la mort de son père, l'administration de ses biens avait été singulièrement négligée. Tout entière à la passion, Mme de Beaumeillant ne s'était guère inquiétée de ces soins vulgaires. Tout à sa douleur, Richard s'en était lui-même médiocrement préoccupé. Il apprit un matin que la meilleure partie de sa fortune venait d'être engloutie dans un abîme. Il ne lui restait plus que la terre de Beaumeillant, c'est-à-dire la pauvreté. M. de La Tremblaye et sa sœur étaient près de lui, lorsqu'il en reçut la nouvelle; il en fit part à ses amis. — Sommes-nous riches, nous? demanda aussitôt Pauline à son frère. — On le dit, répliqua M. de La Tremblaye en souriant. La jeune fille s'échappa pour cacher sa joie. C'est à peine si, de son côté, M. de La Tremblaye parut affecté de la ruine de son ami. Enfin M. de Beaumeillant lui-même reçut ce coup en gentilhomme, et il est vrai de dire que jamais désastre n'a produit moins d'effet.

On touchait à la fin de l'automne. Richard ne partait pas, et M. de La Tremblaye laissait vaguement entrevoir que son vœu le plus cher était qu'il ne partît jamais. Il ne s'expliquait pas et ne précisait rien; mais il mêlait M. de Beaumeillant à tous ses rêves, à toutes ses espérances, à tous ses projets d'avenir. D'une autre part, Mlle de La Tremblaye, qui avait aimé Richard pour sa tristesse, l'adorait pour sa pauvreté, si bien qu'il put penser que sa ruine l'avait enrichi. Mais il était écrit là-haut que ce jeune homme ne toucherait point au bonheur et qu'il porterait jusqu'au bout la peine des égaremens qu'il

avait déjà si cruellement expiés. A la porte du ciel qui s'ouvrait devant lui, et près de recevoir la couronne de son martyre, l'enfant maudit retomba sur la terre pour achever de s'y briser.

Un jour qu'il se trouvait dans la chambre de M. de La Tremblaye, il arriva que Richard, en lisant quelques lignes que celui-ci venait d'écrire, se sentit troublé. Pourquoi? Il n'aurait pu le dire; mais il pâlit, et son front se couvrit d'une sueur froide. M. de La Tremblaye lui dit : — Vous souffrez; qu'avez-vous? — Richard ne le savait pas lui-même.

A quelque temps de là, il y eut un jour de fête au château : on célébra l'anniversaire de la naissance de Pauline. Le soir, après dîner, M. de La Tremblaye entraîna sa sœur sur le perron, et tout d'un coup, comme s'il avait en son pouvoir la baguette enchantée des fées, il fit apparaître dans l'allée du parc une calèche neuve et charmante, attelée de deux chevaux arabes, qui vinrent s'arrêter au pied du perron, devant la jeune châtelaine. C'était depuis longtemps le rêve de Pauline; l'enfant battit des mains et se jeta dans les bras de son frère.

— Sais-tu bien, dit-elle en examinant les armoiries de sa famille, que M. de La Tremblaye avait fait peindre sur le panneau de la voiture, sais-tu que tu m'as traitée en duchesse?

C'était un champ d'argent à trois feuilles de trèfle au pied tortillé, l'écu timbré d'un dextrochère, et pour devise ces mots : *Tremulus suo furore minatur*. Pauline appela Richard auprès d'elle et le pria en riant de lui expliquer ce latin. En voyant les armoiries, M. de Beaumeillant devint pâle comme la mort, et, durant la promenade, qui fut courte à cause des soirées déjà fraîches, Richard se tint silencieux et visiblement préoccupé. Ses deux amis s'en alarmèrent. Au retour, il courut à sa chambre et tira de ses papiers l'enveloppe qu'il avait trouvée mêlée aux lettres de sa mère. Il en examina le cachet; ce cachet était aux armes de La Tremblaye. Il regarda la suscription; il reconnut l'écriture qui l'avait troublé. Ce qui se passa dans son cœur, nul au monde ne le pourrait dire. Il sortit et rencontra Pauline dans le parc. — Évariste n'est pas avec vous? demanda-t-il d'une voix qu'il s'efforça de rendre calme. — Évariste? répondit la jeune fille; n'appelez pas ainsi mon frère. Autrefois je lui donnais ce nom, mais je sais que ce nom réveille en lui des souvenirs douloureux et cruels.

Richard s'éloigna brusquement; il avait la fièvre, sa tête était en feu.

Pâle, froid et terrible comme la statue du commandeur, il entra dans la chambre de M. de La Tremblaye, alla droit à lui, et, sans préambule :

— Reconnaissez-vous cette écriture? ce cachet est-il à vos armes?

M. de La Tremblaye prit l'enveloppe que lui présentait Richard, l'examina, et dit :

— Cette écriture est la mienne; ce cachet est aux armes de ma maison.

— Et maintenant, monsieur, ajouta Richard en tirant de son sein les lignes que Mme de Beaumeillant avait tracées avant d'expirer, connaissez-vous ces caractères? est-ce à vous qu'une mourante adressa ces derniers adieux?

M. de La Tremblaye prit le papier que lui tendait Richard, et, après l'avoir lu à travers ses larmes, il cacha son visage entre ses mains, et demeura long-temps anéanti sous le regard qui pesait sur sa tête.

— Vous êtes devant un fils qui demande compte de la destinée de sa mère, dit enfin M. de Beaumeillant en croisant ses bras sur sa poitrine.

Après quelques instans de silence :

— Asseyez-vous, monsieur, dit M. de La Tremblaye, et veuillez, quoi que je puisse vous faire entendre, m'écouter patiemment et sans m'interrompre. Lorsque j'aurai parlé, je serai tout à vous; je me résigne d'avance et sans murmurer à ce que vous exigerez de moi.

Richard prit un siége. Au bout de quelques minutes de recueillement : — Vous n'attendez pas, monsieur, dit M. de La Tremblaye d'une voix altérée, mais calme, que je cherche à me justifier aux dépens de l'infortunée qui n'est plus. Quand la fatalité me jeta sur sa route, Mme de Beaumeillant était aussi pure que belle. Seul, je fus coupable; j'étais jeune et j'aimais. Trop noble pour consentir à concilier son amour avec ses devoirs, trop fière pour se résigner à rougir devant l'époux que j'avais outragé, Mme de Beaumeillant prévint l'arrêt de son juge; elle se punit elle-même en s'exilant du foyer qui pourtant ne la repoussait pas. En échange des biens que je lui ravissais, que pouvais-je, sinon mettre à ses pieds ma vie tout entière? Je l'accueillis dans ma tendresse. Vous semblerais-je moins criminel, si, après l'avoir égarée, j'avais fermé lâchement le seul refuge qui lui fût ouvert? J'acceptai dans toute leur rigueur les devoirs sérieux et solennels que m'imposait une résolution désespérée. Je ne

pense pas, durant près de dix ans, avoir failli une seule fois à ma tâche. Cette tâche était douce, sans doute; long-temps la passion me la rendit légère. Mais la passion n'est point éternelle. Quoi qu'il en soit, je résistai aux sollicitations de mes amis, aux reproches de ma famille; je criai silence aux voix de l'ambition, et, sourd aux bruits du monde, oublieux de mon avenir, je continuai de marcher, sans faiblir, dans la voie funeste où je me trouvais engagé. A vous, enfant, cela doit sembler œuvre simple et facile : puissiez-vous toujours en juger de la sorte! Si vous interrogez les hommes, tous vous diront qu'il m'a fallu, pour ne pas succomber à la peine, quelque conscience et quelque probité. Je ne prétends pas m'absoudre, mais je crois avoir fait tout ce qui est humainement possible pour établir l'ordre dans le désordre et le repos dans la tourmente. Si je n'ai pas réussi, c'est que Dieu ne permet pas que de semblables efforts puissent être couronnés de succès. C'est folie d'ailleurs que de vouloir lutter contre tous; la société a des forces vives, des chocs imprévus, des écueils invisibles contre lesquels tôt ou tard la révolte échoue et se brise. Votre père mourut; vous restiez sans appui. A quelque temps de là, je perdis ma mère; elle s'éteignit dans mes bras, après m'avoir, à son lit de mort, confié la destinée de sa fille. J'entrais dans une vie nouvelle; j'abordais de nouveaux devoirs, devoirs sacrés, incompatibles avec ceux que la passion m'avait suscités. La jeunesse de ma sœur changeait mon attitude vis-à-vis du monde; je dus me soumettre à l'opinion que j'avais si long-temps bravée, et m'imposer une réserve dont j'avais cru pouvoir m'affranchir jusqu'alors. Cette société que j'avais défiée de m'atteindre m'enlaça tout à coup de ses liens. Hélas! que vous dirai-je? Depuis plusieurs années, Mme de Beaumeillant et moi, nous n'avions même plus l'excuse du bonheur. Je m'armai de courage et fus impitoyable. L'expérience vous apprendra peut-être que ces liaisons fatales ne se dénouent pas, mais se rompent; qu'on ne les rompt qu'à la condition d'être cruel. Je frappai donc, et le coup fut terrible. Cependant descendez dans mon cœur; y trouvez-vous des instincts féroces? Fouillez mon passé; y découvrez-vous une forfaiture à l'honneur? Je vis, et votre mère est morte; mais ce n'est là qu'une question de santé, de force et de tempérament. La fleur que brise l'orage n'accuse pas le chêne qui résiste. Votre droit, à vous, est de me maudire, je le sais; c'est votre droit et votre devoir; de tout temps j'ai senti votre haine. Toujours je vous ai vu, dans mes nuits sans sommeil, pâle et menaçant, assis à mon chevet. Je vous aimais pourtant; je vous aimais sans vous connaître. Autant que je

l'ai pu, j'ai veillé sur votre abandon; chaque année, je vous ai rendu votre mère; jamais je n'offensai vos regards, je me suis tenu humblement dans l'ombre; vous ne m'avez jamais rencontré dans votre chemin. Qu'auriez-vous dit, qu'auriez-vous fait, si, cédant à des vœux insensés, je n'avais pas craint de vous infliger le supplice de ma présence?

—Je vous aurais tué, répondit froidement Richard.

—Il en est temps encore, répliqua M. de la Tremblaye; veuillez seulement m'écouter jusqu'au bout. Quand j'entendis pour la première fois prononcer votre nom dans le monde, et que vous m'apparûtes, triste, sombre et vêtu de noir, je compris tout, et j'entrevis avec effroi la destinée qui vous attendait. Vous étiez sans guide, sans soutien; à votre insu, je vous suivis d'un pas inquiet. J'étudiai votre mal; je m'imposai la tâche de le soigner et de le guérir. Je vous confondis, vous et ma sœur, dans le même amour. Vos douleurs ont traversé mon ame avant d'arriver à la vôtre. J'ai porté votre croix; j'ai bu en même temps que vous à la coupe de vos amertumes. Le jour où vous fûtes blessé, ce n'est point le hasard qui m'a fait vous rencontrer au bois : j'étais aussi bien que vous-même au courant de votre existence. Est-il besoin de vous dire mes angoisses et mes tortures? Le coup qui vous frappa me frappa; mon sang ne coula pas, mais le vôtre tomba sur mon cœur en gouttes brûlantes. Dieu me donna la joie de pouvoir vous sauver. J'espérais que vous ignoreriez à jamais le lien qui existait entre nous; j'essayai de gagner votre affection, j'y réussis peut-être. Cependant ma sœur achevait de grandir en graces de tout genre, et je me disais qu'elle serait l'ange d'une réconciliation mystérieuse, le prix de vos labeurs, la réparation du passé, le gage de l'avenir. Je vous laissai partir, je savais que vous me reviendriez; Richard, vous êtes revenu. J'avais, durant votre absence, préparé ma sœur à vous aimer; vous avez achevé mon œuvre. J'ai vu l'amour se glisser dans son cœur; j'ai vu le vôtre se relever et prêt à fleurir. Nobles enfans, vous étiez dignes l'un de l'autre! Par quelle fatalité, quand j'allais toucher au but de mes rêves, avez-vous surpris le secret que je croyais enfoui dans mon sein? Je ne sais; mais, quoi que décide votre haine, monsieur de Beaumeillant, je suis prêt.

—Ah! malheureux, s'écria Richard avec un affreux désespoir, je ne puis vous haïr.

Puis, attéré sous le coup des paroles qu'il avait entendues, M. de Beaumeillant resta muet. C'était donc là cet homme qu'il avait si

long-temps cherché, qu'il avait si long-temps poursuivi de ses imprécations et de sa colère! C'était là cet infame qu'il avait tant de fois maudit! Richard baissa la tête, et pour la dernière fois il pleura sur sa mère; en perdant sa haine, il avait perdu son amour.

M. de La Tremblaye se leva, courut à lui et voulut le prendre dans ses bras; mais M. de Beaumeillant, le repoussant avec dignité :

— Monsieur, lui dit-il, vous aviez surpris mon cœur; je le retire. Je ne puis vous haïr, je ne puis vous aimer. Ma main ne se souvient déjà plus d'avoir jamais rencontré la vôtre.

A ces mots, M. de Beaumeillant fit quelques pas pour sortir; Évariste se jeta devant la porte comme pour lui barrer le passage.

— Qu'espérez-vous donc, monsieur? demanda fièrement Richard. Attendez-vous que je consente à vous appeler mon frère, à vous devoir l'amour, le bonheur, la richesse, à vivre avec vous sous le même toit, à mêler mon sang à votre sang et mon existence à la vôtre? Avez-vous oublié qui vous êtes et qui je suis? Voulez-vous que les os de mon père se lèvent pour me maudire?

— Si je m'exilais de votre bonheur, dit M. de La Tremblaye; si j'allais loin de vous, pauvre, seul, ignoré, achever tristement ma vie, comme vous avez commencé la vôtre; si vous ne deviez plus jamais entendre parler de cet homme, accepteriez-vous à ce prix la main de ma sœur avec le don de ma fortune?

M. de Beaumeillant ne répondit pas. Il se laissa tomber sur un siége, cacha sa tête entre ses mains et se prit à verser des larmes silencieuses. Il demeura long-temps ainsi, tandis qu'Évariste se tenait derrière lui, pâle, muet, immobile, comme un coupable attendant l'arrêt de son juge.

Enfin Richard se leva.

— C'est à moi de partir, dit-il; à moi d'aller vivre et vieillir dans la tristesse et dans la solitude : depuis long-temps, monsieur, vous m'en avez appris le chemin. Je ne veux pas mêler le nom de Mlle de La Tremblaye à ces tristes débats. Cette jeune et chaste créature ne doit point trouver place dans une si lamentable histoire. Continuez de veiller sur elle; vous avez fait pour votre sœur ce que ma mère n'a point fait pour son fils. Je vous abandonne le soin de l'instruire de mon départ. Consolez-la, s'il en est besoin. Laissez-la m'accuser plutôt que de ternir la pureté de son cœur par des révélations imprudentes. Son cœur est à peine atteint, il se relèvera. Ne demandez pas si je l'aime : je vous pardonne et ne vous connais plus.

A ces mots, Richard s'éloigna sans que M. de La Tremblaye eût

songé à le retenir. Il erra toute la nuit dans la campagne et prit, au lever de l'aube, la route de Grenoble. En traversant le parc du château, Éden que lui fermait sa mère, il aperçut de loin Pauline qui se tenait à sa fenêtre ouverte, blanche et radieuse comme l'étoile du matin. Il s'arrêta quelque temps à la contempler.

— Adieu! dit-il, doux rêve évanoui; adieu, bonheur aussitôt envolé qu'entrevu; adieu, charmant rayon, le premier et le seul que j'aie vu briller dans une sombre vie. Soyez bénie, jeune ame! sois béni, aimable et noble cœur, sur lequel mon cœur s'est posé un instant, comme un oiseau fatigué sur une branche en fleurs!

Pauline l'aperçut à travers le feuillage éclairci; elle agita son mouchoir, sans se douter, hélas! que c'était un éternel adieu. Richard la salua d'un pâle sourire, et disparut bientôt au détour d'une allée. Ces deux enfans, que le ciel semblait avoir créés l'un pour l'autre, ne devaient plus se revoir en ce monde.

Richard retourna au château de Beaumeillant pour y vivre pauvre et solitaire. Il y rentra gravement, sans amertume, sans haine et sans colère. A l'insu de lui-même, un travail étrange s'était fait en lui, durant son absence. En rentrant dans cette sombre demeure où il avait grandi, la tête et le cœur uniquement remplis d'un poétique amour pour sa mère, il découvrit que cet amour était mort, ou, pour mieux dire, qu'il avait changé de place. A peine arrivé, il alla droit à la chambre qu'avait habitée son père. L'épée du comte de Beaumeillant était restée suspendue dans l'alcôve; Richard la prit entre ses mains, et, après l'avoir contemplée avec respect, il la baisa religieusement sur la garde.

JULES SANDEAU.

DU CRÉDIT

ET

DES BANQUES DANS L'INDUSTRIE.

I.

L'industrie, dans sa marche progressive, s'avance sur deux lignes parallèles. D'un côté, elle crée les instrumens du travail, invente ou perfectionne les procédés mécaniques, dompte les élémens, soumet les agens naturels à sa puissance : c'est le progrès matériel ou physique; de l'autre, elle développe les facultés humaines, tantôt par l'union des forces, tantôt par la séparation des tâches; elle active par de savantes combinaisons la circulation des capitaux et la distribution des produits; elle encourage enfin le travail en multipliant autour de lui les conditions d'ordre, de garantie et de sécurité : c'est le progrès moral ou social. Si l'on cherche quels sont aujourd'hui les derniers termes du progrès matériel, on trouve en première ligne les machines à vapeur, les chemins de fer et ces ingénieux mécanismes qui ont porté si haut l'industrie des tissus. En cherchant sur la ligne parallèle les institutions qui marquent le dernier terme du progrès moral ou social, on s'arrête naturellement aux sociétés par actions, parmi lesquelles on distingue les compagnies d'assurances, et, par-dessus tout, les banques.

Il serait difficile de dire dans laquelle de ces deux voies l'humanité a fait les plus brillantes conquêtes. Certes, on peut rester en admiration devant les prodiges accomplis par la vapeur depuis un demi-siècle, et l'on s'étonne avec raison en considérant par la pensée tout ce que l'invention si simple des chemins de fer promet dans un avenir prochain. Mais que faut-il penser de cet ingénieux système des actions sans lequel toute grande entreprise serait inabordable à l'homme, de cette heureuse combinaison des assurances qui permet aux individus de se donner carrière en corrigeant pour eux les caprices du hasard, des banques enfin, qui mettent aux mains des travailleurs les capitaux, sans lesquels toute leur activité se consumerait en efforts stériles?

Toutefois le préjugé public n'attribue pas à ces deux genres de découvertes une importance égale. En général, les progrès qui s'accomplissent dans l'ordre moral sont moins appréciés que ceux qui se remarquent dans l'ordre matériel. Ceux-ci, sans être plus réels, sont bien plus apparens et plus sensibles. Ils se laissent, pour ainsi dire, toucher au doigt; ils se mesurent à l'œil, et leurs résultats, facilement supputables en chiffres, peuvent se calculer avec une rigueur mathématique. Les autres ont un caractère plus intime ou plus latent : leur influence se fait plutôt sentir qu'elle ne se manifeste; elle échappe à tout calcul rigoureux; elle s'exerce d'ailleurs dans des régions où l'œil du vulgaire ne pénètre pas. Aussi les progrès matériels ont-ils été presque toujours aisément compris, acceptés avec empressement et poursuivis avec ardeur, tandis qu'on a vu trop souvent les autres, ou faiblement goûtés, ou même entièrement méconnus.

C'est surtout par rapport aux banques que cette vérité se manifeste. Il suffit de parcourir leur histoire pour s'assurer de leur incomparable puissance et reconnaître les immenses services qu'elles ont rendus. Par elles, un pays pauvre, l'Écosse, a pu fleurir tout à coup, malgré les résistances d'un sol ingrat, et les exigences tracassières d'une législation partiale, qui n'était pas faite par lui ni pour lui. Par elles encore, les Américains du nord ont conquis tout un monde sur le désert, et ce monde nouveau, qu'ils venaient d'arracher comme au néant, ils l'ont élevé à un degré de splendeur commerciale que les contrées les plus anciennement florissantes n'ont pas connu. C'est à ses banques, bien plus qu'à tout le reste, que l'Angleterre doit la prépondérance qu'elle a conquise en Europe et l'immense prospérité dont elle jouit. Que n'auraient pas fait ailleurs ces merveilleuses institutions, si presque partout des lois imprévoyantes n'avaient ou altéré leur principe ou comprimé leur essor? Dans les pays même où, corrompues dans leur essence et perverties dans leur action, elles n'ont eu qu'une existence passagère et ruineuse, elles ont laissé des traces brillantes de leur passage, et leur puissance a éclaté jusque dans les désordres qui ont suivi leur chute. Cependant quelle froideur générale quand par hasard le sort de ces institutions s'agite! L'opinion, si prompte à s'alarmer quand un misérable intérêt pécuniaire est en péril, pourvu que cet intérêt pécuniaire soit réductible en chiffres, s'émeut à peine,

quand on vient à mettre en question l'existence à venir des banques, de qui dépend toute la situation financière et commerciale d'un pays.

Il ne faut pas, du reste, accuser ici l'erreur du vulgaire, car l'indifférence que nous signalons est le partage même des hommes éclairés. Il faudrait plutôt accuser la science, qui n'a pas su assigner aux banques leur véritable place. Il semble qu'il y ait dans le jeu de ces institutions quelque chose de mystérieux qui échappe à l'examen et ne se laisse pas soumettre à l'analyse. Ce qui est sûr, c'est que la science n'a pas encore su rendre compte de leur action. Cherchez, en effet, dans les travaux des économistes, et vous n'y trouverez rien qui explique d'une manière satisfaisante, nous ne dirons pas les immenses bienfaits des banques, car ces bienfaits, on les conteste, mais l'étonnante et incontestable influence qu'elles ont exercée dans tous les temps.

Pourtant les opérations qui constituent le commerce de banque n'offrent rien par elles-mêmes de très compliqué dans la pratique. Il est probable qu'à l'origine elles ont été imaginées sans effort, sans grand travail d'esprit. Le seul maniement des affaires les a suggérées à des hommes simples, qui n'avaient d'autre science que la science vulgaire du commerçant. Aussi se sont-elles introduites dans le monde sans date certaine et sans nom d'auteur. Mais ces mêmes opérations, si faciles à concevoir, à imaginer, à pratiquer, qui, dès le principe, n'ont pas arrêté un seul instant les esprits les moins subtils, présentent encore aujourd'hui, quand on les considère dans leurs relations avec le commerce en général, un problème épineux contre lequel vient échouer toute la pénétration des plus savans économistes. Phénomène étrange, dont on admettrait à peine l'existence, si l'on n'en retrouvait ailleurs des exemples! Pareille chose se remarque à propos du langage. Le peuple qui crée les langues et qui les forme ne les comprend pas, du moins ne sait-il pas se rendre compte des lois qui les gouvernent. En créant les mots, il les rapporte à l'ensemble avec un instinct sûr, et ces rapports, qu'il a établis lui-même, il n'en a pas conscience. Il connaît la langue pour son usage, il la pratique, il la manie comme un instrument docile; mais ce même instrument dont il se sert tous les jours sans effort, et qui est son ouvrage, renferme des mystères dont il n'a pas la clé. C'est par un contraste semblable que la raison du commerce échappe au commerçant. Ainsi va l'homme dans la plupart de ses voies; il marche d'un pas ferme et sûr, guidé tantôt par le sentiment de ses besoins, tantôt par le fil d'une analogie secrète, et quand ensuite, faisant un retour sur lui-même, il interroge ses œuvres, il n'en comprend plus le sens : il s'étonne de ne plus même retrouver la trace de ses pas dans la route qu'il vient de parcourir.

Le commerce de crédit, de change et d'argent, dont les banques s'occupent, étant susceptible d'un grand nombre de combinaisons diverses, il y a naturellement plusieurs sortes de banques, et quelquefois les conditions d'existence, aussi bien que les procédés, varient tellement de l'une à l'autre, qu'on est étonné de voir appliquer la même dénomination à des institutions si dif-

férentes. Comme il est rare, d'ailleurs, qu'un seul de ces établissemens embrasse à la fois toutes les branches d'un commerce si étendu, il est très difficile de rencontrer deux banques, à moins qu'elles ne soient copiées l'une sur l'autre, dont tous les procédés soient identiques : ce qui semble interdire toute pensée d'une classification rigoureuse et absolue. On peut cependant admettre quelques divisions générales. Ainsi l'on a distingué les banques territoriales d'avec les banques commerciales, et rien n'empêche de s'arrêter à cette distinction. C'est peut-être la seule qui soit vraiment générique. Commençons donc par considérer les banques territoriales, dont nous aurons peu de choses à dire. Nous nous arrêterons ensuite aux banques commerciales, qui sont le principal objet de cet écrit.

Les banques territoriales, telles qu'on les a conçues dans plusieurs pays, sont établies en vue de la propriété foncière, et leur objet est de procurer des avances aux propriétaires du sol. Elles émettent des billets, dont la valeur est garantie par une sorte d'hypothèque sur les biens-fonds, et qui portent un intérêt servi par les produits annuels du sol. Plusieurs banques de ce genre sont établies dans le nord de l'Europe, en Suède, en Pologne, en Prusse, etc. Voici en général leur manière d'opérer. Tout propriétaire de terres ayant besoin d'argent pour son exploitation peut s'adresser à la banque, qui, moyennant une garantie hypothécaire sur la valeur totale de ses propriétés, lui fait des avances jusqu'à concurrence des deux tiers ou des trois quarts de cette valeur. Les avances ainsi faites ne sont pas remboursables à terme fixe, mais elles portent un intérêt annuel, par exemple, de 5 pour 100. Afin d'opérer peu à peu sa libération, le propriétaire qui a reçu des avances de la banque s'oblige à lui payer tous les ans, outre les intérêts, un à-compte de 3, 4 ou 5 pour 100, de manière à amortir insensiblement sa dette. Quant à la banque, elle se procure les fonds dont elle se sert pour ses avances, en émettant des billets contre de l'argent. Ces billets sont des titres au porteur, qui se passent de main en main, et circulent dans le public. On pense bien qu'ils ne sont pas remboursables à vue, car la banque, ne rentrant dans ses avances qu'insensiblement et après un long terme, ne serait pas en mesure d'opérer un semblable remboursement; mais, par compensation, ils portent intérêt à raison de 5 pour 100 par an, plus semblables en cela à nos titres de rentes publiques qu'à nos billets de banque. La banque reçoit ainsi tous les ans des propriétaires fonciers l'intérêt des avances qu'elle leur a faites, et les distribue ensuite aux porteurs de ses billets.

Tel est en peu de mots le système des banques territoriales. Il a été exposé avec plus de détails dans plusieurs écrits publiés par des Polonais résidant en France, et notamment dans un ouvrage estimable de M. Cieszkowski, qui a paru sous ce titre : *Le Crédit et la Circulation*. Ce que nous venons de dire suffit pour en faire comprendre le but et les principaux moyens.

A le bien prendre, ceci n'est autre chose qu'une sorte de centralisation des prêts hypothécaires et de l'hypothèque elle-même. La banque se substitue seule à la foule des prêteurs qu'elle représente, en même temps qu'elle ras-

semble chez elle toute la somme des hypothèques ou garanties partielles qui appartiendraient à chacun d'eux, pour en faire une garantie générale et commune. Heureuse et belle idée, d'une réalisation facile, et dont les résultats sont importans. Son premier avantage est de remédier à cette confusion, à ce désordre, que le fractionnement de l'hypothèque entraîne presque partout, et que l'on remarque particulièrement en France. Elle augmente d'ailleurs la garantie des prêteurs en la faisant porter, non plus sur telle propriété particulière sujette aux accidens, mais sur l'ensemble de toutes les propriétés engagées; elle ouvre aux propriétaires eux-mêmes une source plus invariable et plus sûre d'emprunts faciles, à des prix modérés, sans parler des formalités et des frais de tous les genres qu'elle leur épargne. Enfin, comme elle permet de mobiliser les créances hypothécaires sous la forme de billets au porteur, elle fait répandre dans la circulation une masse de valeurs qui sans cela demeureraient stériles, et par là elle augmente en effet la richesse sociale, en ajoutant aux moyens d'action que l'industrie possède. Il serait fort à désirer que l'on songeât sérieusement à appliquer en France, avec les modifications convenables, cette idée, qui, à côté d'avantages réels et très grands, ne présente aucun danger ni aucun inconvénient appréciable. Seulement il ne faudrait pas croire, avec M. Cieszkowski et plusieurs autres écrivains, qu'une institution de ce genre, qui n'a pas, quoi qu'on en dise, de relation bien essentielle avec le crédit, pût suppléer le moins du monde à l'action des banques commerciales.

Les banques commerciales, dont les fonctions sont plus étendues et plus variées, pourraient elles-mêmes se diviser en plusieurs classes. Sans entrer dans des classifications qui auraient quelque chose d'arbitraire, et qui sont après tout inutiles, nous nous bornerons à indiquer les principales opérations qui sont de leur ressort. En laissant donc de côté les rapports que les banques commerciales ont eus souvent avec les gouvernemens qui les ont établies, ainsi que les emplois d'un ordre secondaire qu'elles ont partagés avec les banquiers particuliers, on peut résumer ainsi leurs principales fonctions :

1° Escompter les effets de commerce, en prenant un intérêt proportionné au terme de l'échéance.

2° Émettre des billets payables à vue et au porteur, qu'elles donnent soit en échange des effets de commerce qu'on leur présente, soit en paiement de toute autre dette qu'elles contractent, et qui peuvent circuler dans le public jusqu'à ce qu'il plaise aux porteurs de les présenter à la caisse pour les convertir en argent.

3° Faire des avances aux particuliers, soit en billets de banque, soit en argent comptant, moyennant des garanties, telles que dépôt de marchandises, et particulièrement de matières d'or et d'argent, dépôt de titres ou de valeurs publiques, hypothèques sur des biens-fonds.

4° Ouvrir à des particuliers ou à des établissemens publics des crédits à découvert jusqu'à concurrence d'une somme déterminée, soit après avoir exigé préalablement une caution, soit sur la seule garantie de la moralité ou

de la solvabilité du crédité. Cette fonction est particulièrement caractéristique des banques d'Écosse.

5° Recevoir en dépôt l'argent des particuliers, à charge de le rendre à toute réquisition, tantôt en s'obligeant à payer un intérêt pour les sommes déposées, comme font les banques d'Écosse, tantôt en se chargeant seulement d'effectuer sans rétribution, pour le compte des déposans, tous les paiemens et tous les recouvremens d'effets de commerce, comme fait la banque de France, tantôt enfin en se bornant à effectuer les paiemens par des viremens de parties ou des transferts sur les livres, comme faisaient autrefois les banques de Venise, de Gênes, d'Amsterdam, de Rotterdam et de Hambourg.

Toutes ces opérations, sauf la dernière, qui a son caractère propre et qui exige quelques réflexions à part, ont un rapport direct avec le crédit et ne sont, malgré leur diversité réelle, que le développement d'une même idée. Nous expliquerons le sens de chacune d'elles; nous montrerons leurs relations ainsi que les différences qui les distinguent, le but où elles tendent, et le bien qu'elles réalisent. Qu'on nous permette de tracer d'abord un aperçu rapide de l'histoire des banques, en les conduisant depuis leur faible et confuse origine jusqu'à ce point de développement où elles sont arrivées dans certains pays.

II.

La première banque dont l'histoire fasse mention est celle qui fut établie à Venise vers le milieu du XIIe siècle. Sous le duc Vitalis Michael, la république, écrasée par les charges de la guerre qu'elle soutenait contre l'empire d'Orient, engagée en même temps dans des hostilités contre l'empire d'Occident, après avoir épuisé toutes ses ressources financières, eut recours à la ressource extrême d'un emprunt forcé sur les citoyens riches. L'emprunt se fit en rentes constituées, pour le paiement desquelles on obligea les revenus de la seigneurie. Les prêteurs furent réunis en une chambre, qui recevait du gouvernement l'intérêt de l'emprunt à raison de 4 pour 100, et le répartissait à ses membres dans la proportion de leur contribution. Cette chambre forma dans la suite la banque de Venise. Quelle que fût dans le principe la nature de ses opérations, et l'on n'a pas à cet égard de données bien certaines, on sait qu'elle devint plus tard une simple banque de virement. Elle recevait en dépôt l'argent des particuliers, et leur ouvrait un crédit jusqu'à concurrence des sommes déposées. Ces crédits se transmettaient par le moyen d'une cession ou virement de parties que les débiteurs faisaient à leurs créanciers, de manière que tous les paiemens pouvaient s'effectuer sans le transport du numéraire. La république répondait des sommes déposées à la banque. Elle se montra toujours jalouse de les conserver intactes.

Ce fut dans des circonstances à peu près semblables qu'on établit à Gênes, en 1407, la banque dite de Saint-George, calquée sur celle de Venise. Elle

reçut des dépôts et effectua les paiemens des particuliers, à son exemple. Cependant les guerres étrangères et civiles, qui affligèrent continuellement cette république, lui rendirent si souvent nécessaire la ressource des emprunts, et la banque de Saint-George eut avec le gouvernement des rapports si fréquens, si étroits, qu'il faut plutôt considérer celle-ci comme une caisse d'emprunts publics que comme une institution commerciale.

La banque d'Amsterdam, établie en 1609, à peu près sur les mêmes principes, se renferma au contraire dans ses rapports avec le commerce. C'est la plus considérable qui ait existé dans ce temps-là. Des institutions du même genre furent fondées à Hambourg en 1619, à Nuremberg en 1621, et à Rotterdam en 1635.

Jusque-là, comme on vient de le voir, les banques commerciales n'avaient eu que des fonctions très restreintes. Elles ne s'étaient pas appliquées au développement du crédit; elles n'avaient pratiqué ni l'escompte des effets de commerce, ni les avances à découvert, ni la circulation des billets; tout leur emploi consistait à faciliter les paiemens des particuliers, en les effectuant par de simples écritures et sans aucun transport de numéraire. Ce n'est pas que le principe de la circulation des billets fût alors inconnu : il paraît certain qu'il avait été mis en pratique à Venise dès le xve siècle; mais la république s'effraya de la disparition du numéraire (1), qui en fut la conséquence, et comme elle soutenait alors des guerres lointaines qui exigeaient l'emploi de sommes considérables en monnaie effective, elle se hâta de le rappeler en interdisant d'une manière absolue tous les paiemens en papier. Depuis lors, cette tentative n'avait plus été renouvelée nulle part, au moins d'une manière suivie et régulière.

On s'étonne que des villes aussi industrieuses, aussi commerçantes que l'étaient Venise, Amsterdam, Hambourg, ne se soient pas portées plus avant dans la voie féconde où elles s'étaient engagées, qu'elles se soient arrêtées si long-temps pour ainsi dire aux portes du crédit, sans essayer d'y entrer. Il n'y avait qu'un pas à faire. Les dépôts effectués dans les caisses des banques se montant à des sommes considérables, il était aisé de comprendre l'avantage qu'il y aurait à utiliser ces valeurs oisives en les reversant par une autre voie dans la circulation. Il n'y aurait eu, du reste, aucun danger à le faire, si les banques avaient eu soin de se faire préalablement à elles-mêmes une réserve propre à rassurer les déposans. L'expérience ayant prouvé que les dépôts séjournaient long-temps dans les caisses, et n'étaient jamais retirés que par petites sommes, aussitôt remplacées par d'autres, il suffisait de tenir constamment les caisses assez bien pourvues d'argent pour suffire à toutes les demandes éventuelles. Le reste, formant un excédant réel sur les besoins du service, pouvait très bien retourner au commerce, en servant à l'escompte de ses effets. C'est ainsi que les banques auraient augmenté les ressources du commerce en entrant dans la voie du crédit. Ce premier pas eût bientôt con-

(1) On verra plus loin comment cette disparition du numéraire s'explique.

duit à un autre, l'émission des billets circulans, qui se lie de près, comme nous le verrons, à l'escompte, et dès-lors les banques se seraient placées sans effort au point où elles sont arrivées de nos jours. On se demande comment cette idée si simple ne s'est pas présentée à l'esprit des habiles négocians que ces villes célèbres renfermaient en si grand nombre; ou plutôt si, comme nous avons lieu de le croire, elle ne leur a pas échappé, comment se fait-il qu'ils n'aient pas songé plus sérieusement à la réaliser?

Cette singularité s'explique. Il faut se rappeler d'abord que partout où existaient les banques dont nous parlons, les dépôts étaient reçus sous l'autorité de la ville ou de l'état, qui s'en rendait caution. Disposer de ces dépôts, même dans des vues louables et avec des garanties satisfaisantes, c'eût été à certains égards violer la foi publique. Ce qui pouvait convenir à des compagnies composées d'hommes privés, agissant sous l'autorité de la loi, ne convenait peut-être pas autant à des pouvoirs constitués contre lesquels le recours est moins facile. Ce système aurait exigé, d'ailleurs, on vient de le voir, la constitution préalable d'un fonds de réserve : autrement, la possibilité d'un découvert, en alarmant sans cesse les déposans, les aurait souvent portés, avant le temps, à retirer leurs dépôts, et il ne pouvait guère entrer dans la pensée des autorités publiques de se soumettre à une semblable obligation.

Mais cette raison n'est pas la seule. A l'origine, les banques de dépôt n'avaient pas été instituées seulement pour effectuer, par des viremens de parties, le paiement de toutes les dettes respectives des négocians; elles avaient eu encore pour objet, au moins dans quelques villes, de créer, sous le nom d'argent de banque, une monnaie idéale inaltérable. A une époque où le scandaleux abus de l'altération des monnaies, si fréquent dans la plupart des états de l'Europe, venait à tout instant porter le désordre dans les relations commerciales, les républiques commerçantes s'efforcèrent d'échapper aux conséquences désastreuses de cet abus, en opposant aux monnaies courantes, sujettes à tant de variations, une monnaie idéale qui ne variât jamais. De là cette formation de dépôts publics, où le numéraire était apporté et reçu pour sa valeur intrinsèque, c'est-à-dire en raison de la quantité d'or ou d'argent effectif qu'il contenait; de là cette supposition de pièces de monnaies idéales, qu'on appelait argent de banque; de là enfin cette règle d'effectuer tous les paiemens par des cessions de titres ou par de simples écritures, de manière à éviter l'usage, alors si dangereux, des monnaies courantes. On comprend que, si les banques avaient remis immédiatement en circulation, sous forme de prêts ou d'avances, l'argent qu'elles recevaient à titre de dépôt, cet objet essentiel de leur institution était manqué.

Quelque restreintes qu'elles fussent dans leurs opérations, il n'est pas douteux que ces anciennes banques n'aient rendu en leur temps de grands services. C'était beaucoup, à une époque où les monnaies allaient se dégradant partout, au grand détriment des particuliers et surtout du commerce, qui en éprouvait de rudes atteintes, d'avoir pu établir autour de soi l'usage d'une monnaie inaltérable et constante : c'était non-seulement épargner au com-

merce des pertes réelles que l'altération des monnaies lui fait toujours subir, mais encore rétablir chez lui la sécurité, la confiance, que la seule crainte d'une altération possible pouvait incessamment troubler. Par là les banques dotaient en effet les villes qui les possédaient d'une sorte de crédit relatif bien supérieur à celui dont on jouissait ailleurs. L'avantage qu'elles offraient d'effectuer tous les paiemens à l'aide d'un simple transfert commode et facile n'était pas lui-même sans importance. En ce sens, elles contribuèrent puissamment à fixer et à accroître dans ces villes le mouvement des affaires qui s'y portait d'ailleurs. Mais, dans la suite, quand la déplorable ressource de l'altération des monnaies fut abandonnée par tous les gouvernemens de l'Europe, l'utilité de ces banques diminua; dans l'état actuel des relations et des besoins, elle se ferait médiocrement sentir.

En 1668, on établit à Stockholm une banque d'un autre genre, qui paraît avoir été le modèle des banques territoriales propagées depuis dans le nord de l'Europe; mais c'est vraiment à l'époque de l'établissement de la banque d'Angleterre que s'ouvre l'ère de ces institutions d'un nouvel ordre, qu'on peut appeler les *banques modernes*.

La fondation de la banque d'Angleterre est due au stathouder de Hollande, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III, et qui en avait pris l'idée dans sa patrie. Sans doute, elle fut calquée à bien des égards sur les banques anciennement connues : cependant elle s'écarta dès le principe des règles suivies jusqu'alors. Il n'est pas sûr, à la vérité, que les opérations auxquelles elle se livra n'aient été toutes pratiquées avant elle; mais les plus importantes, comme l'émission des billets circulans, ne l'avaient été du moins que comme des essais sans suite, tandis qu'elle eut la gloire d'y persévérer. C'est par là qu'elle est devenue le modèle des institutions du même genre qui se sont propagées plus tard.

Sa fondation remonte au XVIIe siècle. Un acte du parlement autorisa d'abord l'ouverture d'une souscription de 1 million 200,000 livres sterling (30 millions de francs), qui fut remplie en dix jours. Bientôt un nouvel acte institua la banque, et l'érigea en corporation, avec tous les priviléges attachés à ce titre : la charte d'institution est du 27 juillet 1694. Par cette charte, il fut permis à la banque de négocier en toutes sortes de billets ou effets commerçables, tels que lettres de change, et en or ou en argent, soit en espèces monnayées, soit en lingots, etc.; de recevoir en dépôt toutes sortes de marchandises, et de faire des avances aux déposans; de prendre des hypothèques sur les terres, excepté celles de la couronne, et de vendre le produit des terres hypothéquées; de faire des avances au gouvernement, mais avec l'autorisation préalable des chambres, qui, dans ce cas, devaient pourvoir au paiement des intérêts; enfin d'émettre des billets payables à vue et au porteur, mais seulement jusqu'à concurrence du montant de son capital de 1 million 200,000 livres, à moins qu'un nouvel acte du parlement ne l'autorisât à étendre plus loin ses émissions. Ainsi la banque d'Angleterre réunissait dès-lors en elle les principales conditions des banques commerciales;

mais une autre clause de l'acte d'institution en altéra les bases dès son principe.

Par cette clause, la banque s'obligeait, en retour du privilége qui lui était concédé, à remettre au gouvernement, à titre de prêt, le montant entier de son capital. Il ne lui resta donc, pour opérer dans ses relations avec le commerce, qu'un titre de créance non réalisable sur le gouvernement, et un revenu annuel réglé ainsi qu'il suit : 96,000 liv. sterl. pour les intérêts de sa créance, calculés à raison de 8 pour 100 par an, et 400 liv. sterl. qui lui étaient allouées en paiement des frais qu'entraînait l'administration des affaires relatives à l'échiquier ou trésorerie de l'état, en tout 100,000 liv. st. (2 millions 500,000 francs). C'est donc avec ce faible revenu, et sans aucun capital disponible, qu'elle dut s'aventurer dans la carrière des émissions de billets (1), et asseoir les fondemens de ce crédit colossal auquel elle aspira dès-lors. Elle ne recula pas devant sa tâche, et l'on sait comment elle l'a remplie.

Toutefois, malgré l'évènement, nous ne craindrons pas de dire que cette tentative plus qu'audacieuse n'était pas destinée à un pareil succès. Dans les conditions où elle s'était placée, la banque d'Angleterre devait ou périr, ou se rabattre sur les opérations secondaires, dont les banques s'étaient contentées jusqu'alors. L'émission des billets circulans était trop dangereuse pour elle, privée qu'elle était d'un fonds de réserve capable de rassurer le public sur leur solidité. Aussi sa marche fut-elle d'abord lente et pénible. Elle languit pendant seize années, luttant avec des difficultés croissantes contre les justes préventions du public. Malgré la loi qui donnait à son papier un cours forcé, ses billets perdirent jusqu'à 20 pour 100 contre le numéraire : triste preuve d'une débilité précoce; premier signe de désarroi, qui n'était que le présage d'un plus grand désastre. Elle se soutint dans ces circonstances critiques, grace à une rare persévérance et à la protection constante du parlement. Mais persistant, comme elle l'a fait depuis, dans le système abusif de prêter au gouvernement le montant entier de son capital, à mesure qu'elle l'augmentait par de nouvelles souscriptions d'actions; toujours plus ambitieuse à mesure qu'elle augmentait ses richesses nominales, et toujours également pauvre ou dépouillée de moyens effectifs, elle marchait sur un abîme, qui, selon les lois de la prudence humaine, devait tôt ou tard l'engloutir. Une circonstance particulière, en dehors de toutes les prévisions, et dont on n'a pas assez tenu compte, vint tout à coup lui prêter une assistance inattendue, et conjurer sa destinée.

En 1708, le parlement rendit un acte qui interdisait, dans l'Angleterre et le pays de Galles, le commerce de banque et l'émission des billets, à toute compagnie, autre que la banque d'Angleterre, composée de plus de six associés. Cette disposition, à certains égards étrange, produisit un effet bien

(1) Selon toute apparence, c'est parce qu'elle se trouva dans une situation semblable que la banque de Venise dut renoncer à l'émission des billets circulans.

remarquable : elle créa en Angleterre un système de crédit tout particulier; système bâtard et vicieux sans aucun doute, mais qui n'était pas, après tout, dépourvu de consistance ni d'une certaine harmonie dans son ensemble. Le pays se peupla de petites banques, jouissant de toutes les facultés des grandes, mais qui comptaient au plus six associés; c'est ce qu'on appelle en Angleterre les *banques privées* (*private banks*), établissemens plus considérables, en général, que ceux de nos banquiers particuliers, mais qui sont loin d'atteindre à l'importance des compagnies. Ces banques privées jouissaient légament, comme on vient de le voir, de la faculté d'émettre des billets payables à vue et au porteur; mais par le fait cette faculté devenait pour elles à peu de chose près stérile. Quelle apparence, en effet, d'implanter dans la circulation des billets émanés d'établissemens si médiocres! Pour suppléer à leur insuffisance, elles se tournèrent vers la banque privilégiée, à laquelle elles se rattachèrent volontairement par les liens d'une solidarité étroite. Elles entreprirent donc l'escompte des effets de commerce; mais, au lieu de les payer avec leurs propres billets circulables, elles empruntèrent ceux de la banque centrale, à laquelle elles remirent en échange tout ou partie des billets escomptés. De là naquit un système à la fois mixte et complexe, où des fonctions naturellement unies se partagèrent : aux banques privées l'escompte, à la banque centrale l'émission des billets. Celles-là prêtèrent à l'autre leurs moyens pécuniaires, dont la réunion était considérable, et par là lui donnèrent une solidité qu'au fond et par elle-même elle n'avait pas : elles reçurent d'elle, à leur tour, la faculté d'émission qui leur manquait, ou dont elles ne jouissaient qu'en apparence. Obligées de se servir dans leurs escomptes des billets de la banque d'Angleterre, elles étaient intéressées à en soutenir la circulation dans leurs cantons respectifs, comme s'ils leur avaient appartenu en propre, et dans le fait elles n'y manquaient pas. Dans tous les temps elles conservèrent l'usage de payer à présentation tous les billets de la banque mère, et souvent, dans les momens de crise, elles en prirent vis-à-vis du public l'engagement formel. Elles devinrent ainsi comme autant de succursales volontaires de la banque privilégiée, autant de comptoirs particuliers qui venaient en aide au comptoir principal, et le suppléaient même dans les momens d'éclipse. C'est grace à cet appui inattendu, et sur lequel ses fondateurs ne comptaient pas, que la banque d'Angleterre s'est soutenue avec tant d'éclat, malgré les vices trop réels de sa constitution originaire, malgré l'insuffisance reconnue de ses moyens et la constante fragilité de sa puissance.

Que n'a-t-on pas dit sur son étrange fortune? Quels projets gigantesques cet exemple n'a-t-il pas inspirés? A quelles absurdes théories n'a-t-il pas donné naissance? Quand on a vu cette institution dépourvue de tout capital réalisable, sans autre avoir propre que des rentes, soutenir d'une main le crédit de l'état, entretenir de l'autre la plus vaste circulation de billets que jamais banque ait entreprise, on s'est livré aux plus extravagantes suppositions. Les uns ont pensé qu'il n'y avait qu'à vouloir pour inonder le monde d'un papier faisant l'office du numéraire, et ouvrir ainsi pour chaque peuple, sans effort

et sans travail, une source intarissable de biens. D'autres, plus modestes, ont du moins posé en principe qu'il appartenait aux gouvernemens, pourvu qu'ils se renfermassent dans certaines limites, de combler avec du papier tous les vides de leurs trésors. Plusieurs aussi, prenant le contrepied de ces brillantes chimères, n'ont vu, dans l'institution de la banque d'Angleterre, qu'un édifice monstrueux dont ils ont cent fois prédit la chute. Mais toutes les suppositions et toutes les théories ont été de nouveau confondues ou jetées hors de leurs limites, quand on a vu cette même banque, après un siècle d'existence, suspendre, en 1797, tout paiement de son papier en numéraire, et maintenir, sans perte trop sensible, cette étonnante suspension pendant l'espace de plus de vingt-deux ans. On se fût moins hâté de crier merveille, comme aussi on se serait épargné tant de prédictions vaines, si l'on avait étudié le fait dans toutes ses dépendances. Au lieu de considérer la banque isolément, on l'aurait prise avec sa puissante escorte, avec ses innombrables satellites. On aurait compté non pas seulement ses ressources propres, mais toutes les ressources réservées pour elle dans les banques privées; alors on aurait trouvé l'explication du phénomène, on aurait vu les pieds du colosse, et le prodige se serait évanoui.

Tout cela pourtant ne constitue pas un développement normal du crédit. Malgré l'appui intéressé du gouvernement, dont la fortune est aujourd'hui liée à la sienne, malgré la sagesse réelle qu'elle déploie dans la situation périlleuse où elle s'est mise, malgré l'assistance même des banques privées, il est permis de croire que la banque de Londres n'aurait pas vécu jusqu'aujourd'hui dans un pays moins tranquille que l'Angleterre, ou plus exposé qu'elle aux invasions. Tout a concouru pour la préserver d'une chute que sa mauvaise organisation semblait rendre inévitable. En laissant d'ailleurs à part les conditions de solidité et de durée, il est certain que la banque de Londres n'a pas donné le dernier mot des institutions de crédit; c'est à celles de l'Écosse qu'en était réservé l'honneur.

En 1695, un an après l'établissement de la banque d'Angleterre, se formait sans éclat, à Édimbourg, une institution du même genre, plus modeste dans ses prétentions, mais plus solide et plus complète; c'est celle qui porte le nom de banque d'Écosse (*bank of Scotland*). Elle fut autorisée par un acte du parlement écossais, qui l'érigea en corporation. Son capital primitif, formé par des actions de 83 liv. 6 sh. 8 d., ne s'éleva pas à plus de 100,000 liv. sterl. (2,500,000 fr.) : capital bien modeste, mais suffisant pour les affaires qu'elle voulait entreprendre, et qu'elle eut du moins le bon esprit de conserver dans son intégrité. Aussi ses débuts furent-ils heureux et ses progrès rapides. Dans la suite, le capital de la banque d'Écosse s'est accru à mesure que ses affaires s'étendaient; mais il est toujours demeuré comparativement faible, comme celui de tous les autres établissemens du même genre qui se sont formés dans le pays.

En 1727 fut instituée la banque royale d'Écosse (*royal bank of Scotland*). Une somme de 246,550 liv. sterl., allouée à l'Écosse comme indemnité de sa

réunion à l'Angleterre, fut par les commissaires affectée à cet usage, le meilleur en effet qu'on pût trouver. On n'y appliqua d'abord que 111,000 liv., et le capital fut fixé à 150,000 liv. dans l'année 1738. Cette nouvelle banque, érigée en corporation comme la première, ne fut pas moins heureuse qu'elle, et leur existence simultanée ne fut pas un obstacle à leurs développemens progressifs.

Une troisième banque incorporée fut établie en 1746 sous le nom de compagnie linière (*British linen company*). Comme son titre l'annonce, elle eut d'abord pour objet spécial d'encourager l'industrie du lin, industrie presque nulle alors et maintenant si florissante. Elle lui rendit en effet d'immenses services; mais dans la suite elle étendit son patronage indistinctement sur toutes les industries, et ne se distingua plus en cela des autres banques. Son capital, primitivement fixé à la somme de 100,000 liv. sterl., fut porté plus tard à 500,000 liv.; mais il n'a pas dépassé cette limite, inférieure même à celle où se sont arrêtées la plupart des compagnies rivales, ce qui ne l'a pas empêchée de se placer dans une position très éminente, où elle s'est maintenue jusqu'à ce jour.

C'est à Édimbourg que s'étaient concentrées ces premières banques. Glasgow, la seconde ville de l'Écosse, ne tarda pas à suivre l'exemple de la capitale, qui fut ensuite imité de proche en proche dans toute l'étendue du pays. Il est bon de remarquer d'ailleurs que les trois banques que nous venons de nommer sont les seules qui aient été fondées avec l'intervention de l'autorité publique et érigées en corporations. Toutes les autres se formèrent librement, spontanément, et se constituèrent en compagnies à fonds réunis (*joint stock banks*), espèce de société très répandue dans la Grande-Bretagne, dispensée de toute autorisation préalable, et qui n'est pourtant pas autre chose que notre société anonyme, avec cette seule différence que rien n'y limite la responsabilité des associés.

Pourquoi les banques d'Écosse se sont-elles généralement constituées sur de meilleures bases que celles de Londres, à commencer par la première, qui s'établit presqu'en même temps? C'est qu'elles étaient situées loin du siége du gouvernement, avec lequel elles n'eurent jamais, heureusement pour elles, aucun rapport direct. Ce qui a fait le malheur de la plupart des banques, ce qui a été la cause la plus ordinaire de leurs erreurs, de leurs désastres, c'est qu'elles ont été prises presque partout sous l'aile des gouvernemens, qui en ont fait le plus souvent des caisses d'emprunt pour leur usage. Abandonnées à elles-mêmes, elles se seraient généralement conduites, on peut le croire, avec réserve, avec prudence. Il n'entre guère dans l'esprit du commerce de se lancer dans les entreprises extravagantes. Quelque audacieux qu'on le suppose, il se ménage, il tâtonne en progressant, et ne se jette point à corps perdu dans les hasards. Pourquoi les banques auraient-elles agi autrement, elles qui, instituées en grandes compagnies, comme elles le sont toujours, doivent naturellement procéder avec plus de mesure encore que les établissemens privés? Aussi, l'histoire le prouve, la cause de leurs erreurs remonte

presque toujours aux pouvoirs même qui les instituaient : témoin les extravagances de la banque de Law, les périlleuses expériences de la banque de Londres, et celles plus regrettables des banques américaines, qui, elles aussi, ont été établies dans l'origine en vue des pouvoirs qui les autorisaient. Un peu moins de priviléges et plus de liberté : voilà ce qu'il fallait à ces banques pour répandre le bien là où elles ont trop souvent semé la ruine. Nulle part le système du crédit par les banques ne s'est développé avec plus de liberté et de spontanéité qu'en Écosse, et nulle part il n'a poussé des rameaux plus vigoureux, ni porté des fruits plus abondans et plus purs.

Il est probable que l'Écosse avait emprunté à l'Angleterre l'idée de l'institution des banques; mais elle ne tarda pas à la devancer dans cette carrière en s'y frayant des routes nouvelles. Ainsi, c'est la *banque d'Écosse* qui, la première, dès l'année 1696, établit des succursales, émit, en 1704, des billets au porteur de 1 liv. sterl., reçut des dépôts à intérêts, et, dès l'année 1729, accorda des crédits en compte : opérations auxquelles la banque de Londres est demeurée étrangère, et qui ont été long-temps caractéristiques du système écossais.

En répandant leurs branches sur toute la surface du pays, les banques écossaises y ont jeté un merveilleux réseau d'agens de la circulation. Par là elles ont étendu leur influence, réparti leurs bienfaits, et créé à l'usage du commerce des moyens de communication faciles et sûrs, qui en ont activé les transactions. Les crédits en compte, qu'elles ont pratiqués concurremment avec l'escompte des effets de commerce, diffèrent de celui-ci quant au fond. C'est une autre manière de faire des avances et d'accorder aux commerçans le bénéfice du crédit. Il y a pourtant, comme nous le verrons plus tard, une différence assez notable dans l'application; mais, par cela seul que le mode diffère, il a son utilité propre, car il est bon que les moyens d'être utiles varient comme les besoins qu'ils sont destinés à satisfaire.

La plus belle innovation qui leur soit due, c'est sans contredit l'usage des dépôts à intérêts. Quand on compare sur ce point la pratique des banques écossaises avec celle des anciennes banques de Venise, d'Amsterdam et de Hambourg, on se sent comme transporté dans un autre monde, et l'on mesure avec étonnement les progrès accomplis. A Venise, à Amsterdam, à Hambourg, les déposans payaient à la banque des droits de garde; ils payaient même une légère rétribution à chaque transfert, et une autre encore lors du retrait des dépôts. Ici les rôles sont renversés, et ce sont les banques elles-mêmes qui paient, à titre d'intérêts, une rétribution aux déposans. Entre ces deux modes d'opérer, il y a tout un abîme, et l'on pressent déjà les conséquences d'un changement si radical.

D'abord, l'appât d'un intérêt attirant dans les caisses des banques toutes les sommes réservées dans les caisses particulières, la masse des dépôts s'est accrue. L'habitude de verser en banque son argent disponible est devenue générale, de particulière qu'elle était à une certaine classe de commerçans. De là l'usage des transferts s'est lui-même généralisé, et le but que les an-

ciennes banques s'étaient proposé, cet objet spécial et pour ainsi dire exclusif de leur institution, d'éviter les transports coûteux du numéraire, a été mieux et plus complètement rempli.

En outre, les dépôts ne sont pas restés ce qu'ils étaient, un simple cadre pour les transferts; ils sont encore devenus un moyen d'économie et d'ordre. Quiconque a eu par devers lui une somme d'argent actuellement disponible a pu la faire fructifier, en attendant le moment de s'en servir. Dès-lors quel ménagement de la richesse sociale! Quelle activité constante dans son emploi! Pas une faculté qui demeurât oisive, pas une parcelle du numéraire existant qui ne montrât son produit de tous les jours.

L'usage des dépôts se répandant de proche en proche jusque dans les rangs inférieurs de la population, les banques écossaises se sont vues même chargées d'une fonction plus imprévue et plus haute. Dans leurs mains ont été remises, à côté des fonds disponibles du riche, les lentes économies du pauvre. Caisses de garde, de réserve et de prévoyance pour le premier, elles sont devenues pour l'autre des caisses d'épargne et d'accumulation. Elles la remplissaient, cette fonction de haute prévoyance sociale, et la remplissaient avec bonheur, long-temps avant que le nom des caisses d'épargne, aujourd'hui si populaire, eût été prononcé en Angleterre ou en France; et mieux organisées d'ailleurs pour cet emploi que ne le sont nos caisses actuelles, puisqu'elles trouvaient toujours dans leurs crédits et leurs escomptes l'occasion de fertiliser les dépôts, elles n'étaient pas obligées, comme elles, de mesurer le bienfait. Elles ne marquaient pas une limite étroite et sévère où le montant des dépôts s'arrêterait. Aussi l'ouvrier laborieux qui leur avait confié son pécule pouvait-il, par des apports successifs et l'accumulation croissante des intérêts, le grossir sans mesure et sans terme, non pas seulement de manière à se former une réserve pour les mauvais jours, mais encore de manière à s'élever un jour, par la formation d'un établissement, au-dessus de sa condition présente. Grande et salutaire institution, qui répandait l'espérance parmi le peuple, en même temps que les idées d'ordre et le souci de l'avenir! Ainsi, les banques écossaises ont long-temps remplacé les caisses d'épargne, qui n'étaient pas connues; elles en sont aujourd'hui l'indispensable complément.

On peut imaginer combien la masse des dépôts reçus par les banques, et reversés par elles sous forme d'avances au commerce, augmentaient la puissance de ces établissemens comme maisons d'escompte et de crédit. N'eussent-elles fait aucun usage de leurs capitaux propres, elles auraient trouvé dans la somme des dépôts confiés à leur garde des ressources suffisantes pour faire face à d'innombrables escomptes et à des crédits fort étendus.

En 1826, les embarras du commerce et les succès constatés des banques écossaises déterminèrent le parlement à rapporter l'acte de 1708, qui interdisait en Angleterre le commerce de banque à toute compagnie composée de plus de six associés; au moins l'application de cette mesure fut-elle restreinte à un rayon de soixante milles autour de Londres. A partir de ce moment, on

vit surgir en Angleterre, à côté des banques privées, des *joint stock banks*, instituées à l'imitation de celles de l'Écosse. Elles s'élevèrent d'abord lentement, et en 1833 il n'en existait encore en tout que trente-quatre; mais dans les années suivantes elles se multiplièrent avec une telle rapidité, qu'en 1836 on en comptait déjà près de quatre-vingts. Réunies aux banques d'Écosse, elles constituent aujourd'hui, sur la surface de la Grande-Bretagne, le système de crédit sinon le plus large, au moins le plus complet qui ait existé dans aucun temps.

Quand on a étudié dans leur mécanisme ces belles institutions, il ne reste plus, dans l'ordre des faits existans, aucun progrès réel à observer. Nous n'essaierons donc pas de mettre en scène les banques commerciales établies ailleurs. Ce qui nous reste à faire, c'est d'exposer la théorie générale des banques, en nous éclairant des faits qui précèdent. La tâche est difficile, nous le savons; mais, si nous réussissons à nous rendre clair, nous ne désespérerons pas de la remplir.

III.

De toutes les facultés que les banques possèdent, la plus prestigieuse, sans aucun doute, est celle d'émettre des billets circulans. Ce don de payer avec du papier au lieu de numéraire, et de faire accepter ce papier de tout un public pour de l'argent comptant, a quelque chose en effet de bien remarquable, et qui tient, en apparence, du merveilleux. Aussi a-t-il de tout temps séduit les imaginations aventureuses, et, par la même raison, effrayé les esprits timides. Les uns ont vu dans cette faculté une source intarissable de richesses, les autres un dangereux leurre qui devait nécessairement conduire aux précipices; tous se sont accordés d'ailleurs à la considérer comme essentielle et fondamentale pour les banques, à tel point qu'ils ont presque oublié les autres fonctions que ces institutions remplissent, pour ne voir en elles que des fabriques de billets. Si l'on avait examiné les choses de plus près, on aurait vu que cette faculté, toute brillante qu'elle est, n'a rien après tout que de naturel et de simple, rien qui ne s'explique par les données générales du commerce. On aurait compris aussi que, malgré son importance réelle et très grande, elle ne remplit après tout, dans l'ensemble des opérations d'une banque, qu'un rôle subordonné, comme étant l'indispensable complément d'une autre fonction plus essentielle.

Mais il fallait d'abord se rendre un compte exact de sa nature et de ses effets. Il fallait savoir d'où cette faculté dérive et jusqu'où elle s'étend; il fallait surtout comprendre le véritable caractère du billet de banque, et le principe de son émission. Sur tout cela que d'erreurs! que de théories incohérentes, absurdes, consacrées pourtant par le silence et quelquefois par l'assentment des meilleurs esprits!

L'opinion assez généralement reçue est que la faculté d'émettre des billets de banque revient à celle de *battre monnaie*, et qu'elle tend à remplacer

dans la circulation le numéraire par le papier. On a lieu de s'étonner qu'après un siècle et demi de pratique des banques commerciales, lorsque leur papier a été tant de fois mis à l'épreuve et apprécié, lorsque, d'autre part, les fonctions, la nature et les qualités essentielles de la monnaie ont été si bien et si clairement définies, il puisse y avoir encore des hommes, non pas ignorans, mais éclairés, qui s'avisent de comparer le papier de banque à la monnaie, qui prétendent ranger sur la même ligne et confondre sous la même dénomination des choses si profondément distinctes. Il est pourtant vrai que cette hérésie monstrueuse trouve encore aujourd'hui de nombreux partisans. Partout on entend répéter autour de soi que les billets des banques remplacent l'argent, que les banques, par leurs émissions, augmentent la masse du numéraire, que le droit qu'on leur accorde d'émettre des billets équivaut à celui de battre monnaie; et ces erreurs grossières, qui ne sont que le renversement des plus simples notions de la science, semblent s'accréditer de jour en jour. Elles se résument toutes dans ce mot connu : *papier monnaie,* accouplement monstrueux de deux termes incompatibles, et dans ce prétendu axiome de l'économie politique anglaise, que *la monnaie est à son état le plus parfait lorsqu'elle est de papier*. Il semble, à nous voir colporter ces mots creux ou caresser ces chimères, que nous soyons retournés au temps du système de Law, ou que nous ayons encore aujourd'hui, comme alors, notre apprentissage à faire.

Dans le fait, depuis Law jusqu'à nos jours, les doctrines que la plupart des économistes se sont faites sur les banques varient peu quant au fond. Elles se résument dans cette pensée, toujours la même, que le papier des banques remplace l'argent. Seulement, à cette pensée première, qui leur est commune à tous, chacun d'eux en a associé d'autres, qui en ont modifié l'application. Ceux-ci ont cru que, pour remplir convenablement la fonction de numéraire, le papier des banques avait besoin d'être soutenu par la perspective assurée d'un remboursement à volonté; ceux-là ont, au contraire, posé en principe qu'il lui suffisait d'être, pourvu qu'il circulât sous l'autorité et avec la sanction de la loi. Law, qui admettait, avec la plupart des économistes de son temps, que l'or et l'argent constituent toute la richesse d'un peuple, et qu'on ne saurait trop les multiplier dans un pays, jugeait aussi, par une conséquence naturelle de ce principe, qu'on ne doit pas mettre de bornes à l'émission du papier destiné à remplacer l'argent, et son système tendit en effet, dès le début, alors même qu'il était constitué sur des bases d'ailleurs assez raisonnables, à gorger le pays par des émissions de billets sans mesure et sans fin. Les économistes qui sont venus après lui ont posé d'autres règles. Plus éclairés sur le véritable emploi de l'or et de l'argent, sachant bien que les monnaies ne sont utiles que comme agens de la circulation et dans la mesure que les besoins de cette circulation comportent, ils n'ont pas admis que la masse des papiers en circulation doive excéder, en aucun cas, celle de la monnaie elle-même. Plusieurs d'entre eux, comme Adam Smith et M. J.-B. Say, ont même établi, par une sorte de tempérament

dicté par la prudence, qu'il ne fallait remplacer par du papier qu'une partie du numéraire, par exemple, la moitié, tandis que d'autres, comme Ricardo plus résolus, plus décidés, ont proposé hardiment de substituer le papier à toute la somme du numéraire existant. Mais tous, quelle que soit la diversité de leurs opinions quant aux mesures d'application, se sont ralliés autour de cette pensée première, que le papier des banques remplace l'argent.

C'est cette fatale doctrine, avec ses commentaires et ses variantes, qui a été la source empoisonnée de tous les faux systèmes, de toutes les combinaisons malheureuses, qui ont tant de fois compromis le sort des banques, comme elle a été, en d'autres temps, le prétexte des résistances qu'elles ont rencontrées ou des persécutions qu'elles ont subies. Il ne sera pas difficile d'en faire sentir l'erreur.

Il est peut-être vrai de dire, dans une certaine mesure, que l'usage des billets de banque diminue l'emploi de la monnaie dans la circulation, en ce sens qu'il rend cet emploi moins nécessaire; mais ce n'est pas là une propriété qui leur soit particulière : elle leur est commune avec les effets du commerce, tels que lettres de change et billets à ordre, avec les effets publics négociables ou transmissibles au porteur, et généralement avec tous les titres de crédit. La monnaie n'étant qu'un intermédiaire dans les échanges, qui sont le véritable objet de toutes les transactions, l'habitude contractée dans un pays d'opérer les échanges par la voie du crédit, c'est-à-dire par des obligations et des promesses, rend moins nécessaire l'emploi de cet intermédiaire coûteux. Plus donc l'usage du crédit se répand dans un pays, plus celui de la monnaie devient inutile et rare; et comme de tous les agens du crédit, de tous les titres qui le représentent, les billets de banque sont les plus puissans, les plus actifs, les plus susceptibles d'un usage général et régulier, il est certain qu'ils contribuent plus encore que tous les autres à rendre inutile l'emploi de la monnaie. Mais ce n'est pas à dire pour cela qu'ils la remplacent. Ils la remplacent si peu, qu'ils n'ont d'autorité et de valeur qu'autant qu'on peut avec leur aide se procurer de l'argent à volonté.

La monnaie est une marchandise. Elle a sa valeur propre et intrinsèque, et ce n'est qu'en raison de cette valeur qu'elle est reçue dans les échanges. Personne n'ignore cette vérité. Pourquoi donc assimiler à la monnaie un papier auquel manque le caractère essentiel qui la fait être? Cette condition d'une valeur intrinsèque est même tellement essentielle à la monnaie, que rien ne peut ni la suppléer ni la forcer. Otez à une monnaie quelque chose de sa valeur intrinsèque, diminuez dans une proportion quelconque son poids ou son titre, et aussitôt, quel que soit le nom qu'elle porte, de quelque sanction qu'elle soit revêtue, elle perdra dans la circulation, et comme moyen d'échange, exactement ce qu'elle aura perdu comme marchandise. Eh bien! si le caractère d'une monnaie et sa valeur intrinsèque sont ainsi rigoureusement déterminés par sa valeur spécifique, comment concevoir que l'on prétende attribuer ce même caractère, cette même valeur, aux billets de banque, qui ne sont, après tout, et considérés en eux-mêmes, que des chiffons de papier?

Les billets des banques ne sont donc pas une monnaie. De plus, il n'est donné à personne de leur en imprimer le caractère, car s'il n'y a point de puissance humaine qui puisse attribuer à des pièces d'or et d'argent une valeur supérieure à celle qu'elles portent avec elles, il n'y a point de lois qui puissent élever à leur niveau un papier dépourvu de toute valeur.

Qu'est-ce donc qu'un billet de banque? Une obligation commerciale, et rien de plus. C'est un titre de créance qu'une banque délivre et qu'elle doit acquitter plus tard. Ce n'est pas une valeur actuelle, mais un engagement ou une promesse. Promesse, obligation, un peu différente pour la forme, mais exactement la même quant au fond, que toutes celles qui s'échangent journellement dans les transactions privées.

Mais, dit-on, si le papier des banques n'est pas une véritable monnaie, ce sera du moins une *monnaie fictive,* circulant dans le public comme la monnaie réelle et y remplissant les mêmes fonctions. Comme cette expression de *monnaie fictive* n'a dans la langue aucun sens déterminé, rien n'empêche absolument de s'en servir pour désigner telle ou telle espèce de papier : c'est une manière comme une autre de s'expliquer en peu de mots. Cependant il est bon de remarquer que cette désignation ne convient pas plus aux billets des banques qu'à toute autre espèce de papier transmissible, circulant à diverses conditions dans le public. Si les billets des banques sont une monnaie fictive, il faut en dire autant des lettres de change, des billets à ordre, de tous les titres enfin qui se négocient ou se transmettent. Comme les billets de banque, les effets de commerce passent de main en main; ils servent aux échanges, aux paiemens, aux transactions de toutes les sortes, et la seule différence qui s'y trouve, c'est que leur circulation est moins générale et moins facile.

Il n'est d'ailleurs pas exact de dire que les billets des banques, non plus que les effets de commerce, circulent dans le public au même titre que la monnaie réelle, et y remplissent les mêmes fonctions. Partout où la monnaie intervient, elle est reçue comme marchandise; en cette qualité, elle est acceptée comme un paiement effectif, et les droits comme les prétentions de celui qui la reçoit s'éteignent. Le papier des banques ne circule, au contraire, que comme un titre de créance; il n'est pas accepté comme un paiement effectif, mais comme la promesse d'un paiement futur, et les droits de celui qui l'a reçu subsistent, avec la seule différence qu'il a changé de débiteur. Au lieu d'un paiement, il y a dans ce dernier cas une novation de créance. C'est un titre substitué à un autre, et voilà tout; car celui qui paie en billets de banque n'est libéré que parce que, du consentement du créancier, la banque succède à ses engagemens. Ainsi la monnaie éteint les obligations, tandis que le papier des banques les renouvelle ou les déplace, tout-à-fait semblable en cela aux effets de commerce, dont il ne se distingue en effet que par la facilité et l'étendue de sa circulation.

Rigoureusement parlant, la dénomination de *monnaie fictive,* que l'on applique aux billets des banques, n'est pas seulement arbitraire, elle est abusive et fausse. Considérez un semblable billet dans ses conditions normales.

et vous n'y trouverez rien d'imaginaire ou de fictif. Une société puissante, solidement constituée, très solvable d'ailleurs, s'oblige par un acte à payer à vue et au porteur une somme déterminée, et elle la paie en effet aussitôt qu'on se présente. Où donc est la fiction? Qu'y a-t-il, au contraire, de plus vrai, de plus réel, de plus palpable? Certes, un semblable billet ne remplace pas l'argent, et les circonstances même du fait le prouvent : aussi le nom de *monnaie* ne lui est-il pas applicable; mais il n'est pas non plus une fiction, puisque toutes ses promesses se réalisent. C'est donc en somme une dénomination doublement fausse que celle de *monnaie fictive*. Il n'y a rien de plus abusif que cet accouplement de mots, si ce n'est peut-être les conséquences forcées que l'on en tire.

Si quelquefois ces expressions de *papier monnaie* ou de *monnaie fictive* sont applicables, c'est lorsqu'il s'agit de ces obligations suspectes, de ces promesses mensongères, dont les gouvernemens autorisent quelquefois l'émission dans les momens de détresse, pour réparer, aux dépens du public, les torts de leur conduite; papiers sans valeur, puisqu'ils ne portent avec eux aucune garantie d'un paiement dans l'avenir, et auxquels des lois spoliatrices prétendent néanmoins donner un cours forcé. Tels furent les billets de la banque de Law au temps de la chute du système; tels furent aussi plus tard les assignats. On aurait pu, dans une certaine mesure et sauf quelques restrictions nécessaires, attribuer le même caractère aux billets de la banque de Londres et à ceux des banques américaines, dans le temps où les paiemens en numéraire étaient suspendus dans ces deux pays. De tels billets ne peuvent être considérés comme des obligations, puisqu'ils n'obligent pas en effet ceux qui les émettent. Ils n'ont plus rien de commercial, puisque toutes les lois du commerce sont méconnues, violées à leur endroit. Tout est fiction, tout est mensonge dans ces billets; les engagemens qu'ils portent ne sont qu'un leurre, les sommes qu'ils indiquent un simulacre vain. Ils sont d'ailleurs destinés, au moins dans la pensée de ceux qui les autorisent, à remplacer en effet la monnaie, puisqu'ils sont réputés tenir lieu de la monnaie elle-même. C'est donc à de tels billets qu'on peut à bon droit appliquer les noms de *papier monnaie* ou de *monnaie fictive*. Et quel autre nom donnerait-on à ce qui échappe à toute désignation honnête? Mais alors ces dénominations doivent être appliquées comme des flétrissures et porter avec elles l'arrêt d'une réprobation sévère. On l'a dit avec raison, la création d'un tel papier peut être considérée comme le dernier terme de l'altération des monnaies. C'est lorsque les gouvernemens ont recours à ces expédiens déplorables que l'on marche droit vers les abîmes.

Il faut dire cependant, pour être juste, que plusieurs économistes, et parmi eux ceux qui passent pour les plus sages, et dont l'opinion sur cette matière a plus de poids, repoussent ainsi que nous ces faux rapprochemens, ces dénominations abusives; mais ce n'est peut-être de leur part qu'une inconséquence de plus. S'ils ne reconnaissent pas aux billets de banque le caractère de la monnaie, s'ils leur refusent même le nom de *papier monnaie* ou de *monnaie fictive*, ils n'admettent pas moins, et d'une manière absolue, qu'ils

remplacent la monnaie dans la circulation. C'est à ce point que, selon leur manière de voir, le numéraire se retirerait de la circulation exactement dans la même proportion que les billets de banque y seraient entrés. Mais comment expliquer une semblable hypothèse, soit en principe, soit en fait? En principe, est-il concevable que des billets qui ne sont pas une monnaie, qui ne méritent pas même le nom de *monnaie fictive*, entrent cependant dans la circulation au lieu et place de la monnaie réelle; qu'ils y remplissent exactement les mêmes fonctions; que, reprenant à la monnaie son office, la déshéritant de son emploi, ils la chassent de la circulation, au point de la forcer à chercher un refuge à l'étranger? En fait, comment s'opère cette prétendue substitution? par quels moyens s'exécute-t-elle dans la pratique? quels en sont les agens réels ou apparens? Dans la pratique, les billets de banque sont ordinairement, et sauf quelques exceptions assez rares qui ne tirent point à conséquence, délivrés aux commerçans en échange de leurs effets. Il semble donc, à en juger par ce fait apparent, qu'ils aillent dans la circulation remplacer tout simplement les effets de commerce. Par quelle étrange et mystérieuse transformation de substance, ces billets, substitués par le fait à d'autres billets, se trouvent-ils sans le savoir remplacer l'argent? Il faut convenir qu'un semblable phénomène demandait quelque explication; mais cette explication, on se garde bien de la donner. Que M. J.-B. Say regarde toute cette théorie comme une des plus belles démonstrations d'Adam Smith, permis à lui; mais, malgré notre juste respect pour A. Smith, il nous est impossible d'y voir autre chose qu'un jeu d'esprit, une puérile hypothèse, entée sur quelques préjugés vulgaires, et imaginée, faute de mieux, pour tourner des problèmes dont on n'avait pas la solution.

Écartons donc toutes ces vaines théories. Il faut tâcher de nous rendre un compte mieux raisonné et plus satisfaisant des fonctions que les banques remplissent. Si nous venions à échouer, après tant d'autres, dans cette entreprise, les banques n'en resteraient pas moins d'admirables institutions, dont les bienfaits, de quelque principe qu'ils dérivent, sont constatés par l'expérience. Mais les hommes ne croient guère à la réalité des biens dont ils ne s'expliquent pas la source.

Comme le véritable objet des banques est, selon nous, de favoriser et d'étendre le crédit commercial, nous devons, pour procéder avec logique, montrer d'abord ce que c'est que le crédit et quels sont les avantages qui en découlent. Occupons-nous donc, avant tout, du crédit. Nous verrons ensuite comment les banques concourent à son développement.

Quoique bien peu de gens comprennent les effets magiques du crédit, et sachent mesurer toute l'étendue de sa puissance, il n'est personne qui ne connaisse l'emploi de ce mot et le sens ordinaire qu'on y attache. Dans l'acception la plus générale, le crédit, c'est la confiance, en tant qu'elle s'applique aux relations commerciales. L'acte par où cette confiance se manifeste le plus ordinairement, c'est le prêt, c'est-à-dire l'avance d'un capital faite par celui qui le possède à celui qui le demande, moyennant l'obligation con-

tractée par ce dernier de le rembourser plus tard. On dit que le crédit règne dans un pays, quand les prêts s'y font abondans et faciles, quand les détenteurs des capitaux les livrent fréquemment et sans beaucoup de peine, dans la confiance d'un remboursement futur. On dit de même d'un particulier, qu'il a du crédit, quand il trouve facilement des prêteurs. Mais il ne faut pas croire, comme cela n'arrive que trop souvent, que le plus grand effet du crédit soit de faire passer l'argent, ou même, pour parler d'une manière plus générale, les capitaux, des mains des capitalistes proprement dits dans celles des travailleurs. A voir la manière dont on raisonne ordinairement sur ce sujet, il semblerait que ce fût là son unique but, ou la seule application dont il fût susceptible. C'est, au contraire, la plus rare et la moins digne d'être observée. Dans tout pays, le plus grand nombre des actes de crédit se consomment dans le cercle même des relations industrielles, c'est-à-dire de travailleur à travailleur, de commerçant à commerçant. Le producteur de la matière première en fait l'avance au fabricant qui doit la mettre en œuvre, en acceptant de lui une obligation payable à terme. Ce dernier, après avoir exécuté le travail qui le concerne, avance à son tour et aux mêmes conditions cette matière déjà préparée à quelque autre fabricant, qui doit lui faire subir une préparation nouvelle, et le crédit s'étend ainsi de proche en proche, d'un producteur à l'autre, jusqu'au consommateur. Le marchand en gros fait des avances de marchandises au marchand en détail, après en avoir reçu lui-même du fabricant ou du commissionnaire. Chacun emprunte d'une main et prête de l'autre, quelquefois de l'argent, mais bien plus souvent encore des produits. Ainsi se fait, dans les relations industrielles, un échange continuel d'avances, qui se combinent et s'entrecroisent dans tous les sens. C'est surtout dans la multiplication et l'accroissement de ces avances mutuelles que consiste le développement du crédit, et c'est là qu'est le véritable siége de sa puissance.

Si les avances mutuelles pratiquées entre les producteurs sont l'acte le plus ordinaire du crédit, on peut dire aussi, en passant, qu'ils en sont la manifestation la plus régulière et la plus sûre. Les industriels sont ordinairement, et surtout quand ils sont en relation habituelle d'affaires, les meilleurs juges de l'étendue du crédit qu'ils peuvent s'accorder entre eux sans danger. En général, d'ailleurs, les avances de ce genre consistant en marchandises qui deviennent, entre les mains de celui qui les reçoit, des capitaux productifs, sont les meilleures que l'on puisse faire, puisqu'étant destinées à alimenter le travail, elles portent avec elles une sorte de garantie de la moralité actuelle et de la solvabilité future du débiteur. Aussi est-ce par ce canal que le crédit se répand, non-seulement avec le plus d'abondance, mais aussi avec le plus de sûreté dans un pays. Cela ne veut pas dire que les autres modes de son développement, tels, par exemple, que les prêts directs en argent, soient indifférens ou irréguliers, ni qu'il faille les dédaigner ou les proscrire; mais ces autres modes ne peuvent à aucun égard se comparer à celui dont nous parlons.

Il semblerait au premier abord que cette combinaison d'avances mutuelles ne fût un avantage pour personne, en ce que chacun ne trouverait dans celles qu'il aurait reçues que l'exacte compensation de celles qu'il aurait faites; mais il ne faut pas oublier que toutes ces avances se règlent en obligations payables à terme, et que ces obligations prennent la forme de billets négociables, c'est-à-dire transmissibles par la voie de l'endossement. Quiconque a livré des marchandises à crédit devient donc porteur de billets, et ces billets, il lui suffit de les négocier pour rentrer immédiatement dans ses fonds. Dès-lors chacun est maître de recouvrer promptement sous une autre forme les valeurs dont il a fait l'avance, tandis que celles qu'il a reçues au même titre lui restent jusqu'à l'échéance de ses billets. Ses moyens, ses ressources, sa puissance productive, s'accroissent par conséquent de toute la somme des avances qu'il a reçues, sans être diminuées par celles qu'il fait lui-même. Il est clair que dans ce système il y a pour chacun un accroissement net de capital, accroissement égal à toute la somme du crédit qu'on lui accorde.

Le crédit, répondent à cela certains économistes, ne crée pas les capitaux, et ne peut rien ajouter à la richesse effective d'une nation. C'est ce que nous verrons tout à l'heure. En attendant, peut-on nier que, dans le système qu'on vient de voir, le capital productif de chaque industriel ne soit finalement accru? et s'il en est ainsi pour chacun en particulier, comment n'en serait-il pas de même pour l'ensemble? Il faut remarquer, d'ailleurs, que tout ceci n'est pas une hypothèse; c'est un fait qui se passe au grand jour, et dont chacun peut vérifier autour de lui l'exactitude. Ce système d'avances mutuelles entre producteurs se pratique journellement, couramment, avec plus ou moins d'extension, dans tout pays commerçant, et ses effets sont trop clairs, trop frappans, pour qu'on les mette en doute. C'est grace à ce système que chaque négociant peut, selon l'étendue du crédit dont il jouit, ou les habitudes du pays où il habite, doubler, tripler, quelquefois décupler la masse de ses affaires, c'est-à-dire opérer sur des valeurs, deux, trois, quatre, dix fois plus fortes que sa fortune réelle, sans qu'aucun d'eux souffre des crédits accordés à ses voisins. Qu'on nie tant que l'on voudra, en thèse générale, la possibilité d'un accroissement de valeurs par l'effet du crédit; ces faits-là subsistent. Si l'économie politique, telle qu'on l'a faite, n'explique pas le phénomène, tant pis pour elle; mais il ne faut pas, en s'autorisant d'une théorie suspecte, nier des faits évidens.

Tel est donc, quoi qu'on dise et qu'on fasse, l'effet direct et nécessaire du crédit, considéré dans les relations commerciales, qu'il augmente la somme des valeurs sur lesquelles chaque industriel opère, et partant la puissance productive de tous.

Ce système d'avances mutuelles est d'ailleurs susceptible d'une extension presque indéfinie. Quand un capitaliste prête ses fonds au commerce, il ne les prête qu'une fois: aussi les crédits qu'il peut accorder sont-ils bornés comme sa fortune; mais les crédits entre producteurs n'ont pas de bornes, parce que la matière s'en renouvelle sans cesse avec la production. Si l'on

suppose, en effet, que tout industriel qui fait à un autre des ventes à crédit a la facilité de rentrer immédiatement dans ses fonds en négociant les effets qu'il reçoit en échange, il puise dans les avances même qu'il a faites les moyens d'en faire encore et de plus grandes le lendemain. Il n'est pas limité par l'étendue de son propre capital, puisque son capital se reconstitue sans cesse en s'accroissant à chaque fois de la somme des bénéfices. En ce sens donc, il n'y a pas de bornes aux avances qu'un industriel peut faire; il peut les étendre et les multiplier sans terme, et plus il les multipliera, plus il sera en mesure de les multiplier encore.

Rien de plus simple que cette donnée; rien aussi de plus légitime que les conséquences si larges qu'on en pourrait tirer. Elle nous suffirait d'ailleurs pour faire ressortir tous les avantages qui découlent de l'exercice du crédit, si malheureusement elle n'était pas obscurcie ou altérée, soit par les préjugés du monde, soit par les fausses indications de la science. Revenons donc à l'objection des économistes, qui nous servira à mieux expliquer ce mécanisme.

« Le crédit, dit M. J.-B. Say, ne crée pas les *capitaux*, c'est-à-dire que, si la personne qui emprunte pour employer productivement la *valeur* empruntée acquiert par là l'usage d'un *capital*, d'un autre côté la personne qui prête se prive de l'usage de ce même capital. » D'où M. J.-B. Say conclut, avec une apparence de raison, que l'exercice du crédit n'opère qu'un déplacement de capital et ne procure au fond que de médiocres avantages. C'est ce qu'il faut voir.

Rien qu'à lire ce qui précède, on voit d'abord que M. J.-B. Say (1) n'a considéré, dans le grand phénomène du crédit, que le seul cas du prêt fait à un industriel par un capitaliste. Il a suivi en cela l'erreur commune, qui semble tout rapporter à ce seul fait. On vient de voir que c'est là le cas le moins général, le moins intéressant et le moins digne d'être observé. Dans l'hypothèse où l'on se place, il est très vrai que le capitaliste qui prête se prive de l'usage du capital prêté. Il aurait pu l'employer lui-même à former un établissement, à faire des expéditions lointaines, à spéculer sur les marchandises, à escompter; il renonce à cet usage du capital pour en faire jouir l'emprunteur. Il n'y a donc pas alors accroissement, mais seulement déplacement de capital; ce qui est gagné d'un côté est évidemment perdu de l'autre, et tout ce qu'on peut dire, avec M. J.-B. Say, en faveur de ce déplacement, c'est que l'industriel qui reçoit le capital en prêt saura probablement le faire valoir un peu mieux que ne l'eût fait son possesseur. Mais tout change quand on considère le crédit là où est son véritable siége, dans les avances mutuelles

(1) On ne s'étonnera pas de nous voir mettre en avant, de préférence à tous autre, l'opinion de M. Say, qui est en effet l'opinion dominante, en matière de crédit et de banque. Si nous la combattons avec vivacité, il faut se souvenir que nos observations s'adressent à la doctrine, non à l'homme, dont nous estimons d'ailleurs les travaux.

des producteurs. Ce qu'un producteur avance à un autre, ce ne sont pas des capitaux; ce sont des produits, des marchandises. Ces produits, ces marchandises, pourront devenir et deviendront sans doute, entre les mains de l'emprunteur, des capitaux agissans, en d'autres termes des instrumens de travail; mais ils ne sont actuellement, entre les mains de leur possesseur, que des produits à vendre, et partant inactifs. De là une différence sensible d'un cas à l'autre, différence telle qu'elle renverse toutes les données du problème.

Si l'on veut se rendre compte des effets magiques du crédit, il faut toujours distinguer avec soin, dans les objets qui constituent la richesse d'un peuple, ce qui est produit ou marchandise de ce qui est agent de travail ou capital productif. Tous ces objets, on les confond souvent sous la dénomination commune de capitaux. On a raison quand on ne veut que dresser le bilan d'un peuple, car toute marchandise est capital, tout capital est marchandise, et tout cela fait indistinctement partie des fortunes particulières et de la richesse publique; mais quand on considère la puissance productive, c'est autre chose. Tant qu'un objet reste entre les mains de celui qui l'a produit, il n'est que marchandise, capital si l'on veut, mais capital inactif, inerte. Loin que l'industriel qui le détient en tire aucun avantage, c'est pour lui un fardeau, une cause incessante d'embarras, de faux frais et de pertes : frais de magasinage, d'entretien et de garde, intérêts des fonds et le reste, sans compter le déchet ou le coulage que presque toutes les marchandises subissent quand elles sont long-temps dans l'inaction. Que ces objets sortent donc de ses magasins par une vente à crédit, pourra-t-on dire qu'il se prive de leur usage? Non, puisqu'ils ne lui étaient plus utiles que pour la vente. Loin de là, il n'aura fait que se débarrasser d'un inutile fardeau. Et cependant, si l'on suppose que ces produits passent de ses magasins où ils dormaient, dans ceux d'un autre industriel qui pourra les appliquer au genre de travail qui lui est propre, de marchandise inerte qu'ils étaient, ils deviendront pour ce dernier un capital actif. Il y aura donc ici accroissement de capital productif d'un côté sans aucune diminution de l'autre. Bien plus : si l'on admet, comme nous le faisons toujours, que le vendeur, tout en livrant ses marchandises à crédit, a néanmoins reçu en échange des billets qu'il lui est loisible de négocier sur-le-champ, n'est-il pas clair qu'il se procure par cela même le moyen de renouveler à son tour ses matières premières et ses instrumens de travail pour se remettre à l'œuvre? Il y a donc ici double accroissement de capital productif, en d'autres termes puissance acquise des deux côtés, et ce n'est pas le vendeur ou prêteur qui a gagné le moins à cette opération.

Il semble pourtant qu'il y ait quelque chose de paradoxal à prétendre que, par le seul effet du crédit, chacun se trouve ou plus riche ou mieux pourvu qu'auparavant; car enfin ces valeurs en plus, que nous mettons si libéralement aux mains de tous, d'où sortent-elles? Est-ce le crédit qui les a produites? Le crédit, être moral, peut-il rien créer, rien enfanter? et, s'il n'a rien créé, peut-il faire autre chose que déplacer les capitaux? En quel sens

lui appartiendrait-il d'augmenter en quoi que ce fût les ressources particulières ou la fortune publique? Voilà l'objection dans toute sa force. Par ce qu'on vient de voir, elle est déjà presque résolue.

Non sans doute, vulgairement parlant, le crédit ne produit rien; mais, sans ajouter par lui-même aucune valeur nouvelle à la masse des valeurs qu'un pays possède, n'augmente-t-il pas tout au moins son capital productif, s'il rend seulement à des emplois féconds toutes celles de ces valeurs qui dorment inactives? Considérez la situation d'un pays tel, par exemple, que la France. Parcourez les ateliers, les magasins, vous trouverez partout des masses considérables de marchandises invendues. Nul doute qu'en tout temps leur importance ne surpasse de beaucoup celle du numéraire qui peut exister dans le pays. Elles sont à charge à leurs possesseurs, qui s'agitent en tous sens pour les vendre. Toutes ces marchandises pourtant, excepté celles qui sont destinées à la consommation définitive, pourraient être fructueusement employées par d'autres industriels, pour qui elles deviendraient, à leur grande satisfaction et à l'avantage du pays, ou des matières premières ou des instrumens de travail. Au lieu de cela, elles chôment en attendant les acheteurs. Sans doute elles s'écouleront un jour, mais lentement, à la longue, et jusque-là quelle perte de temps et de travail! Supposez que, par l'effet d'une baguette magique, tous ces produits trouvent à l'instant leurs preneurs; que, d'une part, les magasins encombrés se vident; que, de l'autre, tous ceux qui sont capables d'utiliser les produits existans soient pourvus; qu'en un mot, toute la masse des marchandises à vendre passe rapidement, sans lenteurs et et sans obstacles, de l'état de produit inerte à celui de capital actif : quelle activité nouvelle dans le pays! quelle exaltation soudaine de la puissance productive! et bientôt quel accroissement de la richesse! La baguette magique, c'est le crédit, et cette transformation rapide est précisément le bienfait qu'il réalise.

Les bienfaits du crédit procèdent, en effet, de ce seul fait, qu'il active le service des capitaux. Il les ramène sans cesse vers des emplois féconds; il abrége le temps de leur inertie, de leur sommeil, et multiplie en quelque sorte leur puissance reproductive. C'est ce qu'on exprime ordinairement par ce mot énergique, *activité de la circulation*, mot bien connu, quoique rarement compris dans sa portée. Tout cela, réduit à sa plus simple expression, revient donc à dire, que le crédit amène une circulation plus générale et plus active. Mais que de choses dans ces seuls mots! Pour l'homme qui sait voir, tout est là : puissance productive, travail, richesse, bien-être de tous et de chacun.

C'est à l'aide de ce mot, *activité de la circulation*, qu'on peut expliquer ce phénomène, autrement inexplicable, de négocians et industriels faisant tous, à l'aide du crédit, dix fois plus d'affaires qu'ils n'en feraient privés de ce secours. Ils font dix fois plus d'affaires : est-ce à dire que les valeurs existantes entre leurs mains soient, dans un moment donné, dix fois plus considérables qu'elles ne le seraient sans le crédit? Assurément non, car d'où

sortiraient, encore une fois, toutes ces valeurs en plus qui seraient le partage de tous? Cela veut dire que, dans un intervalle de temps donné, le négociant ou producteur a dix fois, au lieu d'une, renouvelé ses matières et ses produits. Cela veut dire qu'au lieu de laisser ses capitaux stérilement enfouis dans une masse incommode de marchandises à vendre, il a profité de leur prompt écoulement pour décupler sa production; que, grace aux facilités qu'il accorde et à celles dont il use, ou il a augmenté dix fois le nombre de ses instrumens de travail, ou il a fait rendre à chacun d'eux, par un emploi plus actif, des fruits dix fois plus abondans. Voilà tout le mystère : aussi simple dans ses termes que fécond dans ses résultats.

Mais par quelle mystérieuse influence le crédit opère-t-il ces miracles? et serait il impossible d'obtenir les mêmes résultats par d'autres moyens? Cette influence du crédit s'explique par cela seul qu'il augmente chez tout le monde le pouvoir d'acheter. Au lieu de réserver ce pouvoir à ceux qui ont actuellement la faculté de payer, il le donne à tous ceux, et le nombre en est grand, qui offrent dans leur position et leur moralité la garantie d'un paiement futur; il le donne à quiconque est capable d'utiliser les produits par le travail. Par là, il augmente le nombre des consommateurs, et particulièrement de cette classe de consommateurs qui n'achètent les produits que pour les employer à la reproduction. De plus, il étend pour chacun d'eux la sphère de cette consommation reproductive. C'est ainsi qu'il facilite l'écoulement des produits et leur conversion en instrumens de travail. Si l'on veut comprendre, en outre, jusqu'à quel point son influence à cet égard est nécessaire, on n'a qu'à envisager sans trouble la situation ordinaire du commerce privé de ce secours.

Il y a un proverbe commercial qui dit : Le difficile n'est pas de produire, c'est de vendre. Sans prendre cette assertion trop à la lettre, il est impossible de n'en pas reconnaître la vérité relative. Assurément, si la difficulté de vendre n'arrêtait pas les producteurs, ils seraient en état de porter la production bien au-delà de ses limites actuelles. Combien avons-nous en France d'industriels qui produisent tout ce qu'ils peuvent? Pas un sur dix. Pour tous, la grande question, c'est moins de produire que d'écouler les produits. De là tant de soucis, tant de soins, tant de démarches pour trouver des acheteurs.

Non, dit M. J.-B. Say, que nous trouvons encore ici sur notre route, le difficile n'est pas de vendre, c'est de produire, car les produits s'achètent avec les produits, et, si la difficulté de vendre se fait sentir d'un côté, c'est que la production a manqué de l'autre. Étrange préoccupation d'un esprit juste, mais que ses théories dominent! Esclave de quelques principes généraux qu'il a posés lui-même, il les suit en aveugle, au risque de se mettre pour eux en guerre ouverte avec les faits. Mais ne nous arrêtons pas à cette objection qui tombera d'elle-même.

Cependant, à côté de tant d'hommes embarrassés de vendre, d'autres, en plus grand nombre encore, éprouvent, sans pouvoir le satisfaire, le besoin d'acheter. Disons mieux, cet embarras et ce besoin se rencontrent à la fois

chez les mêmes hommes. Il ne faut pas croire, en effet, que la difficulté de vendre dérive ici de l'excès des produits sur les besoins. Dans les sociétés humaines, les besoins sont infinis, et, à quelque degré que la production s'élève, elle ne les satisfera jamais tous. Aussi est-il vrai de dire, en thèse générale, qu'il est impossible de trop produire. L'excès de la production, s'il existe, n'est jamais absolu, mais relatif. Il n'y a point d'excès quant aux besoins, mais il y a excès quant à la faculté de payer. Tel que ses propres produits embarrassent, et qui n'aspire qu'à s'en défaire par la vente, regarde avec un œil de convoitise les produits de son voisin, pendant que les siens, qu'il garde, excitent chez d'autres des appétits semblables, et tous sont ainsi tourmentés à la fois de ce double besoin d'acheter et de vendre. Situation bizarre et pourtant réelle, où se révèlerait un vide profond de l'organisation industrielle, si, fort heureusement, le remède n'était facile. C'est dans une situation semblable que la production languit et que la société végète, avec tous les élémens possibles d'activité et de prospérité.

Or, cette situation si fâcheuse, d'où vient-elle? Elle vient précisément de ce que, par l'absence du crédit, les produits ne s'échangent pas couramment les uns contre les autres, de ce que leur échange est arrêté ou entravé dans son cours.

Il semblerait, en effet, que, pour sortir de cet embarras si préjudiciable à tout le monde, tous ces hommes, à la fois riches et besogneux, trop riches de leurs propres produits et pauvres des produits des autres, n'auraient qu'à s'entendre pour effectuer, au grand avantage de chacun, l'échange des produits qui les embarrassent contre ceux qui leur manquent. Rien n'est plus vrai, et en ce sens M. J.-B. Say a raison. Mais ce large et général échange, comment l'effectuer couramment sans le crédit? S'il faut y employer le numéraire, ce qui devient alors inévitable, il ne suffit plus d'avoir des produits à offrir pour obtenir à l'instant ceux des autres; il faut encore apporter sur le marché, outre ces produits, de l'argent, c'est-à-dire une portion de son capital productif. Alors les données changent, et les difficultés commencent.

Dans leurs spéculations purement théoriques, les économistes dont nous parlons supposent toujours que la quantité de numéraire existante dans un pays est constamment en rapport exact avec le nombre des transactions et des échanges à accomplir, et qu'elle suffit à tout; à tel point que si l'on venait, suivant leurs idées, à remplacer le numéraire par du papier, celui-ci ne pourrait jamais entrer dans la circulation en plus grande quantité que l'autre sans devenir aussitôt surabondant. Et c'est sur de tels fondemens que l'on asseoit tout un système! Nous dirons, au contraire, avec la double autorité des faits et des principes, que jamais le numéraire ne suffit à toutes les transactions utiles. Et, pour peu que l'on considère les conditions de son emploi, on le concevra sans peine. Comme le numéraire ne s'obtient que par le sacrifice d'une portion du capital productif, chacun est forcé, dans l'intérêt même de sa production, de n'en employer qu'une faible quantité. Et pourtant, quelle masse de capital ne faudrait-il pas pour effectuer tous les échanges possibles

dans un pays doué d'une certaine activité? Si l'on s'avisait de donner à cet usage tout ce qu'il réclame, le capital y passerait tout entier, et l'on détruirait, avec la production, le principe même des échanges. Aussi l'on s'en garde bien; on se borne, au contraire, à satisfaire en cela les plus pressans besoins: d'où il arrive nécessairement que dans un pays où l'on ne traite qu'argent comptant, il ne se consomme jamais qu'une partie, même assez faible, des transactions et des échanges possibles; le reste est abandonné, faute de moyens pour l'accomplir.

Voilà ce qui explique cette situation étrange qu'on vient de voir. De là viennent ces difficultés égales de l'achat et de la vente; de là enfin cette langueur générale des transactions, quand tout le monde a tant d'intérêt à les activer.

Ce que le numéraire ne fait qu'à grands frais, et toujours à demi, le crédit l'accomplit sans effort comme sans réserve. Il rend possible ce large et général échange dont nous parlions plus haut. C'est lorsque le crédit règne dans un pays qu'il est vrai de dire, sans restriction, que les produits s'échangent contre les produits. Alors, point de sacrifice de capital à faire. Il suffit à chacun d'avoir des produits à offrir sur le marché pour avoir la faculté d'obtenir ceux qui lui manquent, et n'eût-il pas à l'instant même l'occasion de vendre les siens, il trouverait encore à se procurer ceux des autres en attendant. Qu'a-t-il à faire pour cela? Rien que souscrire un billet qu'il acquittera plus tard, quand la vente de ses propres produits l'aura remis en possession de leur valeur. L'achat et la vente deviennent donc également faciles. Les échanges se multiplient, la production se donne carrière, et les produits circulant toujours avec rapidité, leur puissance reproductive s'accroît par cette circulation même.

Si l'on veut se représenter, par un exemple frappant, toute la différence qu'il y a entre un état de choses où le crédit règne, et un autre d'où ce crédit est absent, on n'a qu'à se transporter par la pensée à un de ces momens, comme tout le monde en a pu voir, où tout à coup la confiance se retire, où le commerce s'embarrasse, et qu'on appelle des crises commerciales. Ces crises sont souvent produites, chacun le sait, par des évènemens subits, inattendus, n'ayant d'ailleurs aucun rapport direct avec le commerce. Qu'arrive-t-il cependant? Du jour au lendemain, les transactions sont suspendues, la circulation des produits est arrêtée; plus de vente; les magasins s'encombrent, et bientôt la production elle-même se ralentit. D'où vient alors une décomposition si étrange et si prompte? Pourquoi, par exemple, cet extraordinaire et si rapide décroissement de la vente, quand il semble qu'en si peu de temps les besoins n'aient pas changé? M. J.-B. Say dirait peut-être à cela, suivant le principe qu'on vient de voir : Si la vente est arrêtée d'un côté, c'est que la production a manqué de l'autre. Mais la veille encore la production était dans toute sa force, elle n'avait manqué nulle part, et aujourd'hui la vente est arrêtée partout. Il est évident que tout ce désordre n'a pas alors d'autre cause que l'affaiblissement de la confiance et la disparition du crédit. Par le

vide que le crédit laisse en se retirant, qu'on juge de la place qu'il occupait. Au reste, le même désordre, le même vide, que sa disparition produit alors accidentellement, son absence le produit ailleurs d'une manière permanente, et exactement dans le même sens, avec cette seule différence que, dans le premier cas, l'effet étant accidentel et subit, se fait mieux sentir par le contraste.

Ainsi, pour revenir à notre point de départ, l'effet actuel de l'introduction du crédit dans les relations commerciales est d'augmenter, sinon la somme des valeurs qu'un pays possède, au moins celle des valeurs actives. Voilà l'effet immédiat. Il est déjà grand, on l'a vu; mais l'effet prochain ou subséquent sera plus grand encore, car, de cela même que tant de valeurs oisives ont été rendues au travail, que la puissance productive s'est accrue, ainsi que la facilité de vendre ses produits, chaque industriel aura donné à sa production un plus large essor. On aura vu en même temps de nouveaux producteurs s'établir en plus grand nombre à côté des anciens, encouragés tout à la fois par la facilité de se procurer des instrumens, et par le surcroît général de la demande. Il se trouvera donc le lendemain, dans les magasins, dans les ateliers, plus de produits qu'il n'en existait la veille. Et la même cause agissant toujours, ces produits s'écouleront encore avec une rapidité croissante, pour aller concourir à en former d'autres à leur tour. L'effet se multipliera de proche en proche, et s'accroîtra pour ainsi dire suivant une progression géométrique. A ce compte, on ne sait vraiment pas où s'arrêterait le progrès incessant de la richesse d'un peuple favorisé par le crédit, si des causes d'un autre ordre ne troublaient quelquefois cette marche ascendante, si le crédit lui-même n'était pas sujet à des retours soudains, à des crises funestes, qui viennent de temps à autre détruire une partie de ses bienfaits.

Ce n'est pas tout. Par cela même que le crédit met en valeur les capitaux dormans, il donne de l'emploi aux hommes; il utilise à la fois les bras et les intelligences. C'est peut-être là, du reste, le plus grand comme le plus précieux de ses bienfaits. Combien d'hommes, dans un pays tel que la France, qui languissent inoccupés! Combien d'autres dont les bras s'emploient, faute de mieux, à des travaux misérables, aussi misérablement rémunérés! sans parler de ceux qui, doués d'une intelligence propre à diriger le travail des bras, ou à le féconder par des inventions utiles, ne trouvent, intelligences déchues, qu'à employer leur force brutale et physique. Ils consomment peu ces hommes; mais, hélas! ils produisent moins encore, à charge à la société comme à eux-mêmes. Quand on y regarde bien, quelle immense déperdition de forces vives! Quel effrayant désordre! quel lamentable gaspillage de toutes les ressources d'une nation! Vienne le crédit, et ce désordre cesse. Capitaux, bras, intelligences, tout s'utilise, tout s'emploie, et chaque chose et chaque homme reçoit à l'instant l'emploi le plus utile et le mieux approprié à sa nature.

Il resterait beaucoup à dire sur un sujet si vaste, mais nous n'avons pas dessein de l'épuiser, et nous en avons dit assez pour faire sentir l'immense utilité du crédit dans l'ordre industriel. Tâchons d'expliquer maintenant à quel titre et dans quel but les banques apparaissent dans ce système.

IV.

Si l'on a bien compris, dans ce qui précède, tout ce qui découle du seul usage du crédit commercial, on a dû pressentir que, là où il existe, il est aussi superflu que dangereux de recourir à ces mesures extra-commerciales dont on s'est tant de fois avisé pour augmenter, disait-on, la masse des richesses circulantes. Aussi doit-on penser que ce n'est pas une création de richesses fictives que nous allons demander aux banques. Il va sans dire que nous ne pouvons les considérer que comme les propagateurs du crédit commercial, qui, pour se développer largement, a besoin de leur appui.

Il semble, au premier abord, que dans l'exercice du crédit le commerce puisse se suffire à lui-même, et n'ait aucun besoin d'un appui étranger. On vient de voir, en effet, que c'est dans son propre sein que presque tous les actes de crédit se consomment. Sauf les prêts des capitalistes, ressource faible et bientôt épuisée, tout ce qui vient à lui part de lui. Il est lui-même la source des crédits dont il use, source inépuisable, parce qu'elle se renouvelle sans cesse dans la production. Pourquoi donc une assistance étrangère? A ne considérer que les données premières, on n'en voit pas la nécessité, et il est vrai de dire qu'en principe cette assistance étrangère est inutile.

Mais nous savons déjà que ce système suppose nécessairement la faculté pour chacun de négocier les billets qu'il a reçus en paiement de ses marchandises. Autrement, le mouvement de la production et des échanges se trouverait comme arrêté dès son début, puisque d'une part l'avance faite par un producteur ne lui donnerait aucun moyen d'en obtenir ailleurs l'équivalent sous une autre forme, et que de l'autre il se verrait lui-même hors d'état de la renouveler le lendemain. Toutes les avances pratiquées dans le commerce rentreraient alors dans le cas du simple prêt fait par un capitaliste, lequel n'opère, ainsi qu'on l'a vu, qu'un simple déplacement de capital productif. La faculté de négocier les billets reçus en paiement des marchandises est donc la condition nécessaire de l'exercice du crédit, le complément indispensable de l'acte qui le constitue. Or c'est là que les difficultés commencent. Livré à lui-même, le commerce ne trouverait pas le placement de ses billets, du moins la circulation en serait-elle lente, difficile, étroite; par conséquent l'usage en serait singulièrement borné, et le crédit lui-même souffrirait nécessairement de cette contrainte. Voilà précisément ce qui rend nécessaire l'intervention des banques.

Ce n'est pas qu'à la rigueur on ne puisse admettre un état de choses où les

commerçans pourvoiraient eux-mêmes au placement de leurs billets. Pour cela, que faut-il ? Une seule chose : que les billets de l'un soient aisément acceptés par l'autre, et qu'ils circulent de main en main. Ainsi, le négociant qui aura reçu un billet pour des marchandises par lui livrées à crédit s'en servira pour acheter ou les matières premières ou les instrumens nécessaires à son travail, sans préjudice de ceux qu'il pourra créer dans le même but. Il le passera donc à l'ordre de son vendeur, ce dernier le passera à son tour à l'ordre d'un autre producteur dont il aura des marchandises à recevoir; ainsi de suite jusqu'à l'échéance. Si une pareille circulation pouvait s'établir d'elle-même et se maintenir toujours suffisamment active et générale, on n'aurait besoin ni des banquiers particuliers ni des banques publiques, et le crédit porterait, sans l'intervention de personne, tous ses fruits. On peut même concevoir comment l'emploi du numéraire deviendrait alors presque inutile dans les transactions commerciales, son office étant suppléé par le papier des commerçans, comme il l'est quelquefois par les billets de banque. Puisque chaque négociant aurait à la fois donné et reçu des billets, on pourrait, aux jours des échéances, faire la compensation des uns et des autres, et par cette seule compensation éteindre, sans l'emploi du numéraire, tous les engagemens réciproques. Mais ceci suppose, ce qui n'est pas, que tous les commerçans se connaissent entre eux; qu'acheteurs et vendeurs, écartés et dispersés comme ils le sont, peuvent toujours au besoin se rapprocher et s'entendre, qu'ils ont tous les uns dans les autres une confiance égale. Cela suppose même que l'importance des billets dont un commerçant est porteur cadre toujours avec celle des achats qu'il veut faire ou des paiemens qu'il doit effectuer; que les billets donnés ou reçus tombent constamment en des mains connues, où l'on puisse aisément les suivre et les reprendre; que les échéances mêmes se rapportent. Il s'en faut bien que les choses soient ainsi dans la réalité, et c'est parce que cette circulation libre, et pour ainsi dire spontanée, rencontre dans le monde commercial des obstacles matériels ou moraux de tous les genres, que le commerce a besoin d'une assistance étrangère pour la favoriser ou pour la remplacer.

Il y a deux manières de s'entremettre dans la circulation du papier commercial. La première consiste à opérer purement et simplement la négociation des billets pour le compte de ceux à qui ils appartiennent, sans s'y intéresser soi-même, et en se bornant à chercher des tiers qui aient besoin de ces billets ou qui veuillent bien s'en charger. C'est celle des courtiers ou agens de change, toujours étrangers aux billets qu'ils négocient. La seconde consiste à reprendre les billets de ceux qui les ont, en leur en payant la valeur, sauf à les remettre ensuite dans la circulation pour son propre compte. Cette seconde manière est celle des banquiers, dont l'usage est d'escompter, c'est-à-dire d'acheter les billets qu'on leur présente et de faire ensuite leur affaire propre de leur placement, après les avoir revêtus de leur signature. De ces deux manières, la seconde est incontestablement supérieure à l'autre, à tel

point qu'elle tend visiblement à la remplacer partout (1). C'est la seule dont nous ayons à nous occuper ici.

La fonction du banquier consiste donc à recevoir les effets du commerce, en fournissant immédiatement leur valeur, sous la déduction des intérêts à courir jusqu'au jour de l'échéance. C'est ce qu'on appelle escompter.

A voir la manière dont les banquiers opèrent, soldant avec facilité et presque sans remise une masse considérable de billets qui leur arrivent de toutes parts, bien des gens s'imaginent voir en eux de puissans capitalistes, dont les caisses regorgent d'or, et qui n'ont autre chose à faire que d'y puiser à pleines mains. C'est une erreur. S'il y a des banquiers fort riches, il n'est pas absolument nécessaire qu'ils le soient, et, riches ou non, ce n'est guère avec leurs propres capitaux qu'ils travaillent. Réduits à leurs ressources personnelles, ils ne tarderaient pas, quelles qu'elles fussent, à se voir à bout de leurs avances, et le cercle de leurs opérations serait toujours infiniment borné. Que font-ils donc, et par quels moyens parviennent-ils à effectuer les innombrables escomptes dont ils se chargent?

Au fond, les banquiers ne sont là que des intermédiaires, à peu près comme les courtiers et les agens de change, avec la seule différence, différence assez importante d'ailleurs, qu'ils se rendent eux-mêmes parties intéressées dans les négociations qu'ils entreprennent. Ils sont d'abord intermédiaires entre les industriels et les capitalistes. C'est chez eux que ces derniers déposent de préférence les capitaux qu'ils veulent faire valoir, ou qui sont momentanément disponibles entre leurs mains. Par cela même que les banquiers sont en rapport avec un grand nombre d'industriels dont ils reçoivent les billets, ils offrent aux capitalistes un placement toujours prompt, toujours facile, placement d'autant plus sûr qu'il est garanti par eux. C'est ainsi qu'ils voient affluer dans leurs caisses une masse assez considérable de capitaux, dont l'emploi, grace à leurs soins, n'éprouve aucune interruption. Première ressource, qui n'est pas sans importance pour leurs escomptes. Ils sont de plus intermédiaires entre les commerçans eux-mêmes. Les billets qu'ils ont reçus et escomptés, ils les remettent souvent dans la circulation, après les avoir revêtus de leur propre signature. Dans bien des cas, en effet, pour le commerçant lui-même, des billets valent mieux que de l'argent, comme, par exemple, lorsqu'il a des paiemens à faire dans des places éloignées et que l'envoi de simples billets payables dans ces places peut lui épargner le trans-

(1) Dans un grand nombre de nos villes de province, les courtiers agens de change sont escompteurs, c'est-à-dire banquiers, en dépit de la loi qui leur interdit toute opération pour leur propre compte. C'est qu'en effet la loi est, à cet égard, arriérée d'un siècle. A Paris, il n'y a plus, à proprement parler, d'agens de change, les hommes qui portent ce nom ayant depuis long-temps renoncé aux fonctions spéciales que la loi de leur institution leur attribue, pour s'occuper exclusivement de la négociation des effets publics.

port du numéraire. Les banquiers rapprochent ainsi par des voies indirectes ceux des commerçans qui offrent des billets et ceux qui les demandent, et, tout en rendant service à ces derniers, ils écoulent un grand nombre des billets qu'ils ont reçus et renouvellent leurs fonds. Autre ressource, plus précieuse encore que la première, mais puisée aussi dans ces fonctions d'intermédiaires, dont ils ne sortent pas.

Quoique nous n'ayons attribué au banquier que le rôle d'intermédiaire, il n'a pas échappé qu'il se mêle à son fait quelque chose de la fonction élevée de l'assureur. Il est assureur, en effet, en tant qu'il garantit par des engagemens personnels l'emploi des capitaux qu'on lui confie; il l'est encore en ce qu'il revêt de sa propre signature, avant de les rendre à la circulation, les billets qu'il a reçus. Autant comme assureur que comme intermédiaire, il facilite l'usage du crédit et en favorise l'essor.

Grace à cette utile intervention, les commerçans sont, à bien des égards, dispensés du soin de s'occuper eux-mêmes du placement de leurs billets; ils sont également débarrassés du souci que ce placement pourrait d'avance leur causer. Pourvu qu'ils ne dépassent point une certaine limite convenue, ils n'ont d'autre soin à prendre, lorsqu'ils reçoivent des billets, que de les remettre à leur banquier, qui leur en verse le montant à leur demande, en se chargeant du reste. Facilité précieuse, qui leur épargne des embarras et des lenteurs fâcheuses dans la réalisation de leurs billets, qui active la marche de leurs affaires, et qui les encourage en même temps à ouvrir à leurs propres clients des crédits plus larges.

Jusqu'ici, que voyons-nous? Rien que de simple et de normal, rien qui s'écarte en quoi que ce soit de la ligne ordinaire des opérations commerciales. Des prêts, des avances de marchandises, faits quelquefois de capitaliste à industriel, et plus souvent d'industriel à industriel, de commerçant à commerçant, et, au milieu de tout cela, des banquiers qui s'entremettent, non pour changer la nature de ces transactions, mais pour y faire l'office d'intermédiaires ou d'assureurs : voilà tout. Il s'agit de voir maintenant si les compagnies de banque, qu'on appelle banques publiques, font elles-mêmes autre chose.

Si l'intervention des banquiers particuliers facilite les opérations du crédit, leur puissance à cet égard est encore singulièrement restreinte. Les facilités qu'ils trouvent pour le placement des effets de commerce ne sont pas telles qu'elles ne laissent rien à désirer. Les billets qu'ils offrent ne conviennent pas toujours à ceux qui les demandent, et peuvent d'ailleurs excéder les besoins, n'étant jamais, tels qu'ils sont, convenables que dans certaines situations données et pour des besoins spéciaux. Il y a, en effet, dans la forme et dans la teneur des effets de commerce deux circonstances essentielles qui les empêcheront toujours de devenir d'un usage général et régulier : la première, c'est la détermination d'une échéance fixe, qui fait que le porteur, s'il a besoin de réaliser avant le terme, est obligé de négocier ces billets, souvent avec peine et toujours avec quelques sacrifices; la seconde, c'est la nécessité

de les endosser à chaque transfert, car, outre l'inconvénient matériel qui peut résulter de la surcharge des endossemens, n'est-ce pas, pour chacun des endosseurs, une chose grave que la responsabilité qu'il accepte, surtout quand il ne connaît pas les souscripteurs? Si petit que soit le risque, il y regardera à deux fois avant de l'accepter, et s'il l'accepte, ce ne sera qu'avec un dédommagement bien légitime. Mais dédommagez donc tous les endosseurs d'un billet qui aura circulé partout, et vous verrez jusqu'où l'intérêt s'élèvera au jour de l'échéance. C'est par toutes ces raisons et quelques autres, que nous sommes forcés d'omettre, que les effets du commerce seront toujours, quoi qu'on fasse, d'un usage coûteux et pénible, et par conséquent d'un placement difficile et borné. Dès-lors plus de sûreté absolue, pour le négociant, de rentrer dans les avances qu'il aura faites. On reconnaît là tout d'abord un terme fatal et même assez prochain, où le crédit commercial s'arrête, non par une raison prise dans la nature des choses, mais par une sorte d'obstacle matériel qui en restreint le cours. Les banquiers particuliers ont reculé cet obstacle, mais ils ne l'ont pas détruit. C'est ici qu'on va reconnaître l'utilité des grandes compagnies de banque.

De prime abord on sent qu'une compagnie, sous quelque rapport qu'on l'envisage, soit comme intermédiaire, soit comme assureur, aurait toujours, quand elle se renfermerait dans le même cercle d'opérations, plus de puissance qu'un banquier particulier, en ce que d'une part ses relations sont plus étendues, et de l'autre sa garantie est plus solide. En cela donc la seule substitution des compagnies aux maisons particulières est un progrès : elle recule d'autant la limite où le crédit commercial s'arrête. Cependant tant qu'elle n'adopte pas d'autres procédés, cette limite subsiste toujours. L'embarras du placement des billets, cet embarras qui borne les escomptes des banquiers particuliers, existe aussi pour elle. Toutes ces difficultés de faire concorder les échéances des billets, tant pour les lieux que pour les temps, avec les demandes qui lui sont adressées, elle les retrouve, avec les circonstances accessoires qui les compliquent. Aussi les compagnies de banque, instituées pour l'escompte, ont-elles toujours cherché des moyens de lever ces obstacles, de manière à rendre la circulation des billets plus générale et plus courante.

Pour arriver à ce but, la première idée qui se présente, c'est de dégager les billets de la surcharge des endossemens, et de débarrasser ceux qui les prennent du soin de les signer à chaque transfert. C'est ce que font toutes les compagnies, même celles qui, en France, sont privées du droit de créer des billets de banque proprement dits. Au lieu de se borner, comme les banquiers particuliers, à apposer leur signature à titre de garantie sur les billets qu'elles reçoivent, pour les rendre ensuite à la circulation, elles les retirent à elles, les gardent dans leurs portefeuilles, et remettent à leur place, dans la circulation, d'autres billets créés par elles-mêmes, avec leur signature unique. Se fondant sur cette idée fort juste, que la signature d'une compagnie puissante, bien famée et connue partout, vaut mieux à elle seule que celle d'une multitude d'endosseurs particuliers, dont la plupart sont inconnus des derniers

preneurs, elles se rendent seules obligées, seules garantes vis-à-vis de ces derniers, et, afin de les débarrasser eux-mêmes de l'obligation d'endosser ces billets plus tard quand ils voudront les transporter à d'autres, elles les déclarent payables au porteur.

Nous voici déjà dans un nouvel ordre de faits. Rien de changé pourtant quant au fond et à la nature des choses. Le mode de procéder diffère; l'intention et le but restent les mêmes.

Cette substitution des billets des banques à ceux des particuliers, jointe à cette circonstance que les billets sont rendus payables au porteur, marque, dans le système du crédit, une ère nouvelle. La circulation des billets en est singulièrement favorisée, par cette double considération qu'il n'y a plus de formalités à remplir pour les transmettre, et que les porteurs subséquens, n'ayant aucune responsabilité à prendre, aucun danger à courir, les acceptent avec moins de peine, et n'ont d'ailleurs aucun dédommagement à demander en raison de leurs risques.

Reste la difficulté qui résulte de la détermination d'une échéance fixe.

C'est avoir fait un grand pas vers la solution de cette difficulté que d'avoir substitué les billets des banques à ceux des particuliers, car cette substitution autorise toutes les transformations qu'on veut faire subir aux titres de crédit; elle permet de leur donner la forme et la teneur la plus convenable pour la circulation, la plus favorable à la fois aux intérêts des banques et à ceux du public. Cette forme, on l'a déjà compris, est celle des billets payables au porteur et *à vue*, auxquels on a particulièrement réservé le nom de *billets de banque*.

L'invention des billets de banque est, selon toute apparence, due au hasard. On vient de voir pourtant comment on pouvait y être conduit par le raisonnement et par des modifications successives des billets ordinaires. Mais peut-être le raisonnement aurait-il laissé quelques doutes sur la réussite d'un procédé en apparence si hasardeux. Il était difficile de concevoir *à priori* toute la portée de ces modifications si simples. Pour les croire même possibles dans l'application, il fallait prévoir, ce que l'expérience seule a pu mettre en évidence, que de tels billets circuleraient un certain temps dans le public avant de se présenter au remboursement, et que les présentations pourraient même, à bien des égards, lorsque les émissions seraient faites sur une grande échelle, être calculées d'une manière rigoureuse et presque mathématique.

Quoi qu'il en soit, le seul exposé que nous venons de faire suffit pour montrer la place que le billet de banque occupe dans le système commercial.

Par sa nature, il ne diffère pas essentiellement du billet ordinaire. Il est comme lui une obligation commerciale contractée dans le même esprit, dans le même but. La forme seule en est différente. Du reste, la condition du paiement, qui est la base essentielle du billet ordinaire, s'y trouve, aussi précise, aussi formelle.

Il n'est pas destiné, comme on l'a dit, à remplacer l'argent, mais à remplacer dans la circulation les billets ordinaires, dont la forme et les conditions

entravent le cours. Et, en effet, dans la pratique, c'est en échange des effets de commerce qu'il est délivré. Le fait même de cet échange en dit assez : il prouve jusqu'à l'évidence que le billet de banque remplace, non l'argent, mais le papier commercial. Il le remplace, du reste, avec toutes sortes d'avantages, et c'est uniquement par la supériosité de son emploi qu'il se distingue éminemment des autres titres de crédit.

Si l'on veut maintenant rappeler une à une les principales circonstances de cet emploi, on sera frappé des avantages qui en découlent.

Émis par une compagnie puissante, dont le nom, la fortune et le crédit sont connus partout, le billet de banque inspire à tout le monde une confiance égale. Il n'est pas, comme les billets ordinaires, renfermé dans un certain cercle plus ou moins étroit, mais susceptible au contraire de circuler partout. De même que la compagnie dont il émane acquiert par son importance le caractère d'une institution publique, il devient, lui, une sorte de titre public, doué de la faculté de se généraliser dans un pays.

Payable au porteur, il devient à ce titre une sorte de papier vulgaire à l'usage de tous. Comme il n'y a pas de formalités à remplir, pas d'écritures à faire pour le faire passer d'une main dans une autre, il rivalise, pour la facilité et la rapidité de la transmission, avec la monnaie courante. Il est même, dans bien des cas, d'une transmission plus commode et plus facile en raison de sa légèreté. C'est à cette même circonstance qu'il doit d'avoir toujours pour tout le monde, et dans quelque main qu'il soit, la même valeur; car, à la différence des billets ordinaires, où le preneur ne considère souvent que la signature de son cédant immédiat, qu'il connaît mieux que les autres souscripteurs, et n'accepte le titre que par égard pour lui, on ne considère dans le billet de banque que la signature de la compagnie qui l'a créé, et on l'accepte indifféremment et aux mêmes conditions, de quelque main qu'il vienne. Nouvelle raison pour que son usage se généralise, et que sa transmission n'éprouve jamais ni difficultés, ni retards.

Ce billet, ayant sur les autres l'immense avantage d'être payable à volonté, égale par là en valeur un billet ordinaire qui serait arrivé à son jour d'échéance; il vaut comme lui de l'argent comptant. Cette valeur, que le billet ordinaire possède une seule fois, un seul jour, au terme de sa circulation, il la possède, lui, dès son principe et dans tous les temps. Propriété remarquable et bien précieuse, mais sur la nature de laquelle il ne faut pas se méprendre, en s'autorisant de là pour attribuer au billet de banque le caractère de la monnaie. En bonne raison, on ne doit y voir que le caractère du billet échu, rendu permanent et en quelque sorte fixé dans le titre. Mais de cela même que ce caractère est permanent, le billet de banque peut toujours, quoique échu, ou rester entre les mains du porteur, ou circuler de nouveau pour effectuer des paiemens ou des transports d'argent. C'est ainsi qu'à la valeur d'un billet échu il joint tous les avantages d'un billet en cours d'émission. Admirable réunion des propriétés en apparence les plus contraires! Point d'embarras d'ailleurs, point de difficultés ni de contestations sur la

valeur réelle qu'il représente, sur ce qu'il peut acquérir ou perdre, sur le change à subir d'une place à l'autre, puisque la valeur qu'il porte, étant réalisable partout et tous les jours, demeure par cela même constante, invariable.

C'est par toutes ces propriétés si remarquables, que le billet de banque se distingue éminemment des effets du commerce, et c'est là ce qui fait sa supériorité dans le système de la circulation, en le rendant acceptable pour tout le monde et dans les situations les plus diverses.

Il semblerait pourtant que la condition d'une échéance à volonté dût borner son cours, en le ramenant sans cesse vers ses auteurs. Il n'en est rien. Par la réunion de toutes les propriétés qui le distinguent, et dont celle-ci même forme le complément, il devient si propre à la circulation, il remplit si bien les vues, il satisfait si pleinement les besoins de ceux qui le reçoivent, que le besoin de le présenter dans les bureaux d'émission ne se fait point sentir. Au lieu donc de n'entrer dans la circulation qu'accidentellement, pour un besoin spécial, et d'en sortir après l'avoir rempli, il y reste souvent jusqu'à ce que sa vétusté l'en chasse. Il est, en effet, d'une expérience invariable que la grande masse des billets émis avec ces conditions séjourne long-temps dans le public avant de se présenter au remboursement.

De là une nouvelle propriété du billet de banque, propriété plus remarquable encore que toutes les autres, qui en découle naturellement, mais qui les achève et les couronne : c'est celle de ne représenter, pour la banque qui le délivre, qu'un billet à échéance lointaine. Si l'on suppose qu'en moyenne les billets restent pendant trois mois dans la circulation, bien que, durant cet intervalle, ils aient pour les porteurs et le public toute la valeur de billets échus et qu'ils s'échangent à ce titre, ils ne représentent cependant, pour la banque qui les émet, que des billlets payables à trois mois. Ainsi, par une heureuse combinaison de circonstances, en donnant aux porteurs une satisfaction toujours présente, ils réservent cependant aux banques tous les bénéfices de l'atermoiement. Ils satisfont les besoins de ceux-là, sans altérer les ressources de celles-ci. Il n'en faut pas moins, il est vrai, pour rendre possible une large émission de ces billets, puisqu'autrement nulle compagnie au monde ne pourrait en soutenir le poids. Mais cette circonstance, considérée en elle-même, n'en contribue pas moins pour sa part à favoriser l'essor du crédit, en supprimant, ou peu s'en faut, les frais que son exercice entraîne.

Inutile de nous étendre maintenant sur les fonctions que les billets de banque remplissent dans le système du crédit; elles ressortent suffisamment de tout ce qui précède. Donnés en échange des effets du commerce, ces billets les remplacent dans la circulation, tandis que ceux-ci, beaucoup moins propres à cet usage, vont dormir dans le portefeuille de la banque jusqu'à leur échéance. Grace à cette substitution, la circulation des billets ne rencontre plus d'obstacle; elle se communique de proche en proche, et avec elle l'usage du crédit se propage et se répand. On voit aussi s'opérer avec une facilité merveilleuse ces compensations de créances dont nous parlions plus

haut, car les billets de banque qu'un négociant a reçus en échange des effets de commerce souscrits à son ordre, il peut toujours les donner en paiement de ceux qu'il a souscrits lui-même lorsqu'ils se présentent à l'échéance, et de cette façon un grand nombre de dettes s'éteignent sans l'emploi du numéraire. C'est en ce sens que l'usage des billets de banque dispense souvent de l'emploi de la monnaie, sans toutefois l'exclure jamais entièrement.

Quant aux banques, on comprend maintenant que tout leur emploi se borne à favoriser le crédit commercial, et l'on voit en même temps par quels moyens bien simples elles y parviennent. Comme les banquiers particuliers, elles ne sont évidemment que des intermédiaires, mais des intermédiaires mieux servis et plus heureux. Cette faculté d'émission de billets, si prestigieuse en apparence, à laquelle on attribuait des effets si surprenans, qui a excité tant de bravos d'une part, tant de clameurs de l'autre, se réduit elle-même à sa juste valeur. Elle n'apparaît plus que comme un procédé commercial très ingénieux, mais très simple. On voit aussi que, malgré sa haute importance, elle ne constitue pas une fonction indépendante, mais qu'elle est, au contraire, subordonnée à l'escompte, dont elle est l'auxiliaire obligé ou l'indispensable complément.

Dès l'instant que cet admirable système est en vigueur, pourvu qu'il soit solidement constitué et largement assis, il n'y a plus d'autre limite au crédit commercial que celle de la production elle-même.

Et d'abord, en ce qui concerne les banques, il est clair que rien ne les arrête dans l'admission des billets des négocians. Leurs propres billets restant, par hypothèse, autant de temps dans la circulation que ceux des négocians séjournent dans leur portefeuille, il n'y a aucun inconvénient pour elles à recevoir tous ceux qu'on leur présente, en quelque nombre qu'ils soient, pourvu qu'elles augmentent dans la même proportion leurs émissions.

Par la même raison, les négocians et les industriels n'ont plus de limite à s'imposer dans leurs avances réciproques. Toutes ces avances se réglant en billets payables à terme, dès l'instant qu'un négociant trouve dans les banques un placement toujours assuré pour ces billets, un débouché toujours ouvert; dès l'instant qu'il est sûr de les convertir en d'autres billets d'une échéance actuelle, et qui vaudront pour lui autant et plus que de l'argent comptant, rien ne l'oblige à s'arrêter dans cette voie, et il peut sans crainte multiplier ses avances à l'infini.

Tout cela ne veut pas dire que ni les négocians ni les banques puissent, dans ce cas, se donner les uns aux autres, pour ainsi dire, carte blanche, et ne connaître plus ni règles ni lois. Ils doivent, au contraire, s'en imposer de très sévères. Mais ces règles, ces lois, n'ont plus rien d'arbitraire et de gênant. Elles ne sont pas telles que d'absurdes préjugés les représentent : elles sont déterminées par la nature des choses, par la situation générale du commerce et la situation propre de chacun, et, pour tout dire, par les ressources mêmes de la production. En tout temps, un négociant se doit à lui-même de ne pas abuser de son crédit, de n'en pas forcer tous les ressorts : il n'ira donc

jamais en cela jusqu'aux limites du possible. Même réserve est imposée, et à bien plus forte raison, aux compagnies de banques, qui règlent et gouvernent le crédit. En outre, les uns et les autres doivent considérer toujours avec quelles gens ils traitent, et ne pas livrer leur crédit à tout venant. Quoique sûr de réaliser par l'escompte les billets qu'il recevra en paiement de ses marchandises, un marchand doit s'enquérir de la moralité et de la capacité de ceux à qui il les livre, afin de s'assurer si les billets seront acquittés à l'échéance. Hors cette restriction trop légitime, et la réserve que chacun doit s'imposer dans le présent pour ménager son avenir, il n'y a, quoi qu'on en ait dit, aucun terme à fixer à l'extension du crédit, et les restrictions autres que celles-là, qu'on a souvent prétendu lui prescrire, n'ont jamais été dictées que par les préjugés.

Que l'on se figure maintenant jusqu'où peut aller un crédit qui n'a de limites réelles que dans la production! Qu'on se fasse une idée, s'il est possible, de l'immense mouvement d'affaires qui peut surgir de là!

Nous n'essaierons pas de tracer ici le tableau des avantages particuliers ou généraux qui peuvent découler d'un tel état de choses. Ce tableau nous mènerait trop loin, et il est d'ailleurs inutile. Qui dit abondance des capitaux, activité de la production, dit tout; de là dérive la richesse publique comme le bien-être des individus. Qu'on nous permette seulement quelques réflexions.

On se préoccupe vivement, et avec raison, depuis quelques années, des moyens d'améliorer la condition des classes ouvrières. Beaucoup d'esprits éclairés se sont exercés sur cette question si grave, les uns par un zèle pieux pour le bien de l'humanité, les autres par la terreur que leur inspire cette masse d'hommes, toujours dominée et souvent égarée par le besoin. Rien de plus légitime que ces préoccupations, rien de plus louable que ces travaux et ces études, quel qu'en soit le mobile; mais en général, il faut le dire, on a procédé dans ces recherches à la manière des empiriques, qui vont droit au siège du mal, aux symptômes apparens, sans en approfondir la cause. C'est par des mesures directement applicables aux ouvriers qu'on a prétendu les relever de leur abaissement, comme s'il n'y avait pas entre toutes les classes de travailleurs, à quelque degré qu'elles soient placées dans l'échelle sociale, une solidarité étroite; comme si les salaires des ouvriers se réglaient par d'autres lois que les lois générales de l'industrie et du commerce. Toutes ces études, tous ces travaux ont été et devaient être sans résultat. Le travail, et celui des ouvriers comme celui des maîtres, est une valeur commerciale sujette aux mêmes conditions que toutes les autres; elle s'élève ou s'abaisse selon le rapport de l'offre et de la demande. Si elle est plus demandée qu'offerte, c'est-à-dire s'il y a relativement plus de travaux à exécuter qu'il n'y a de travailleurs, cette valeur s'élève; dans le cas contraire, elle s'avilit. Il n'y a pas de règle plus infaillible. Partant de là, il faut reconnaître que l'unique manière d'élever les salaires et d'améliorer la condition des travailleurs, c'est d'améliorer la situation générale de l'industrie en activant la production. Toute mesure favorable à l'industrie en général est aussi favorable à la classe ouvrière en par-

ticulier, et de plus, si l'on excepte quelques mesures de prévoyance et d'ordre qui sortent de la ligne industrielle, il n'y a que celles-là qui aient une influence réelle et efficace. Mais entre toutes les mesures propres à atteindre ce but élevé et si digne, l'amélioration du sort des travailleurs, il n'y en a pas de plus puissantes, de plus énergiques, que celles qui tendent à développer toutes les ressources du crédit.

Dans l'état présent de l'industrie, toute la force, toute l'intelligence, toute l'industrie d'un homme, quelque active, quelque puissante qu'on la suppose, ne produit rien sans capital, c'est-à-dire sans les instrumens qui secondent cette industrie et les matières auxquelles elle s'applique. Les capitaux sont donc l'accompagnement obligé, l'auxiliaire indispensable des travaux des hommes. Sans capitaux, point de produits, point de travail. Aussi, là où les capitaux sont rares, le travail trouve peu d'occasions de s'exercer; dès-lors la demande en est faible : l'offre en est au contraire active, ardente, parce que l'homme a toujours besoin de vivre, et, par une conséquence naturelle de cette situation, ce travail offert de toutes parts s'achète à vil prix, il est misérablement rémunéré. Multipliez au contraire les capitaux, à l'instant les occasions de travail se multiplient dans la même proportion; la demande s'accroît, et, comme l'offre ne peut la suivre d'un pas égal, la rémunération s'élève de tout l'accroissement de la demande. Voilà comment le secret pour améliorer le sort des travailleurs, ce secret qu'on va chercher si loin, dans tant de régions excentriques, est presque tout entier dans ces seuls mots, dans cette formule si simple : multiplication des capitaux par le crédit.

Est-il nécessaire de répondre maintenant aux objections qu'on a coutume de faire contre l'institution des banques? Comme ces objections s'adressent en général aux idées fausses que nous avons combattues, il nous semble qu'elles tombent pour la plupart devant le seul exposé d'une doctrine plus saine. Il en est cependant qui appellent quelques réflexions.

On dit que les banques font quelquefois, par de trop larges émissions de billets, disparaître le numéraire d'une manière gênante et quelquefois inquiétante pour le public. Nous avons montré, contre l'opinion commune, que les billets de banque ne remplacent pas effectivement le numéraire dans la circulation. Il semble donc que l'inconvénient qu'on allègue soit chimérique. Ce qui est vrai seulement, c'est que l'usage du crédit, favorisé par les banques, dispense en bien des cas, grace aux compensations de créances dont il fournit l'occasion, de l'usage du numéraire, et par cela même tend à en diminuer l'abondance dans un pays. Une diminution déterminée par de tels motifs ne peut jamais causer ni inquiétude ni gêne, et puisque c'est sa seule inutilité qui a déterminé sa disparition partielle, il est dans la nature des choses qu'il reparaisse aussitôt que le besoin s'en fait sentir. Il faut pourtant reconnaître en fait qu'on a vu dans certains pays le numéraire disparaître presque entierement sans cesser d'être utile, et ne reparaître point, quoique réclamé par de pressans besoins. En observant ce fait avec quelque attention, on reconnaît sans peine qu'il ne se produit jamais que dans les pays où la loi donne

au papier des banques, malgré le discrédit qui le frappe, un cours forcé. Il n'est pas donné à de telles lois de relever le papier dans l'opinion, et de lui rendre une valeur qu'il a perdue par d'autres causes; mais il leur est malheureusement donné de gêner la circulation du numéraire, de lui créer une situation désavantageuse et fausse, et de le forcer par là à charger un refuge à l'étranger.

Avec plus de raison, on rappelle que les pays qui jouissent du plus grand crédit sont les plus sujets à ces crises financières, qui viennent de temps à autre affliger le commerce et bouleverser toutes ses relations. En général, il faut le dire, on insiste trop, on appuie trop fortement sur ces accidens passagers, dont on s'exagère singulièrement les tristes conséquences. On ne voit pas que ces crises, là où il n'existe pas d'autre cause de malaise et de souffrance, font souvent encore plus de bruit que de mal, et que tel pays, travaillé par ces désastres financiers, est encore, à ce moment même, à tout prendre, plus heureux, plus favorisé que le nôtre. N'essayons pas pourtant d'atténuer la gravité de ces évènemens; laissons-les tels et aussi terribles qu'on les suppose. Que faudra-t-il en conclure?

Les crises commerciales, telles qu'on les conçoit, ne sont généralement pas autre chose que des disparitions momentanées du crédit. Cela étant, il est naturel que ces crises n'arrivent que là où le crédit existe, par la raison bien simple qu'on ne peut perdre que ce qu'on a : il est naturel aussi que ces crises, quand elles surviennent, soient d'autant plus graves que le crédit est plus large et plus étendu. Il y a long-temps que les philosophes l'ont dit : il n'y a que ceux qui possèdent qui soient exposés à perdre, et ce sont précisément ceux qui possèdent le plus qui sont exposés aux pertes les plus grandes. Voilà pourquoi les pays les plus riches, les plus favorisés du côté du crédit, sont plus sujets que les autres à ces perturbations qu'on appelle crises commerciales. Est-ce à dire que ce crédit soit pour eux une source de mal? De ce qu'ils sont exposés à le perdre de temps en temps, pendant quelques mauvais jours, est-ce à dire qu'ils ont tort de s'en servir quand ils le peuvent, d'en profiter quand il existe? Quand même ils seraient exposés, ce qui n'est pas, à le voir disparaître une fois sans retour, auraient-ils tort de jouir en attendant de ses bienfaits? Ce serait l'avis des moralistes qui ont prêché le mépris des richesses; est-ce celui des économistes et des hommes d'état? A ce compte, ils ne devraient pas repousser le crédit seulement, mais tout ce qui fait la richesse des particuliers et la richesse publique. Pour ne pas laisser les hommes exposés aux atteintes de la fortune, ils devraient les ramener à la simplicité de l'âge d'or; pour ne pas laisser les cultivateurs exposés aux ravages de la grêle, ils devraient leur défendre de cultiver les champs.

Mais on s'abuse sur tout cela. En voyant un état de choses prospère fondé sur le crédit, on ne voit pas assez clairement la part qui lui en revient; on s'imagine qu'il eût été facile d'arriver là sans son secours. Quand ensuite sa disparition vient troubler cette prospérité, qui était son ouvrage, et laisse dans les relations commerciales un vide inusité, on lui attribue toutes les pertes

partielles que sa retraite engendre, sans lui tenir compte du bien qu'il avait fait et de ce qu'il laisse encore après lui. Avec plus de justice, on reconnaîtrait que ces crises commerciales, dont on se fait une arme contre le crédit, témoignent en sa faveur et sont la meilleure preuve de sa haute utilité.

Au reste, ces crises commerciales, quand elles n'ont réellement pas d'autre cause que l'altération du crédit, quand elles ne sont pas produites par quelque vice de l'ordre social, par quelque grande erreur des lois, ne sont jamais que passagères. Le crédit, un moment altéré, ne tarde pas à se remettre. Il reparaît après ces momens d'éclipse, à moins que le peuple même qui en a joui ne soit assez insensé pour porter une main indiscrète et sacrilége sur les institutions qui l'en ont doté; il reparaît, et alors se rouvrent tous les canaux de la richesse; les perturbations passagères dont sa disparition a été la cause sont bientôt oubliées : en moins de rien, on n'en voit plus la trace.

Mais on a honte d'insister sur des vérités si simples. Au fond, toutes les objections que l'on élève contre l'institution des banques ne trouvent une apparence de force que dans cette croyance vulgaire que le crédit repose sur des fictions. On se dit avec raison que les fictions sont toujours un oreiller trompeur, et qu'il y a danger à s'endormir sur elles. On s'en défie comme d'une perfide amorce, et l'on considère les crises commerciales comme de justes retours des illusions dont on s'était flatté. On se dit que des voies fictives ne peuvent conduire qu'à des richesses fictives et mensongères comme elles, et la crise qui survient n'apparaît plus que comme le coup de théâtre qui dissipe une illusion. Voilà ce qui donne de l'autorité et du crédit aux objections frivoles que nous venons de rapporter; mais dès l'instant qu'il est entendu, et nous l'avons prouvé, qu'il n'y a dans l'usage du crédit ni fiction, ni mensonge, que tout cela se réduit à un emploi mieux ordonné et plus actif des capitaux réels que l'industrie possède, à un emploi mieux ordonné et plus actif du travail et de l'intelligence des hommes, enfin à une production plus large et plus féconde de richesses très réelles et très palpables, toutes ces objections s'évanouissent comme des fantômes sans consistance et sans réalité.

Quant aux maux trop réels que l'établissement des banques a quelquefois engendrés, ils naissaient moins de l'usage que de l'abus, et il est triste de penser que presque toujours les gouvernemens en ont été les principaux auteurs. Pour en montrer le remède, il nous suffira d'exposer les principes qui doivent régir ces sortes d'institutions. Après tout ce que nous avons dit, cette tâche sera facile.

V.

Déjà nous avons pris soin d'écarter les dénominations abusives, source de tant d'erreurs. Avec elles s'évanouissent les vaines théories dont elles sont l'unique fondement.

S'il n'est pas vrai que les billets des banques soient un papier-monnaie ou

une monnaie fictive, on est d'abord mal fondé à prétendre, comme on le fait tous les jours, qu'il n'appartienne qu'au gouvernement, ou à ceux qu'il délègue, d'émettre ces billets, et cela sous le vain prétexte que le privilège de *battre monnaie* est un attribut essentiel de la souveraineté. Par la même raison, il faut regarder comme une chimère la prétendue nécessité que l'on invoque, de ramener les billets de banque à un seul type, et de les faire émaner tous de la même source, afin de rendre (c'est le prétexte qu'on allègue) la monnaie fictive uniforme pour tout un pays comme la monnaie réelle. Si les billets de banque ne sont que des obligations commerciales, il faut dire aussi que les banques elles-mêmes ne sont que des maisons de commerce instituées en grand. De là, il n'y a pas loin à regarder comme des excès de pouvoir, ou tout au moins comme des abus, les restrictions dont on les entoure et les entraves qu'on leur impose.

Il n'y a aucune nécessité que le législateur entreprenne d'ordonner les banques à sa manière, de limiter leur action, de déterminer les opérations qu'elles doivent entreprendre et celles dont elles doivent s'abstenir, de les soumettre enfin à des règles exceptionnelles, comme on le fait presque partout. Étudiez l'histoire des banques, et vous verrez que les maux trop réels dont elles ont quelquefois affligé les peuples, sont sortis, comme d'une source empoisonnée, de l'action illégitime que les gouvernemens exerçaient sur elles.

Encore moins est-il utile d'en limiter le nombre, car ce nombre ne doit être réglé que sur les besoins, et les besoins, il n'est donné à personne de les connaître d'avance; c'est l'expérience seule qui les révèle et l'évènement qui les constate. En général, il est bon que ces institutions se multiplient, car plus elles sont nombreuses, moins les fautes particulières se font sentir; mais c'est en vain qu'un gouvernement chercherait à cet égard la juste mesure, il irait nécessairement en-deçà ou au-delà : il y aurait étouffement d'un côté et péril de l'autre. Quant au principe adopté dans quelques pays, et particulièrement en France, de n'admettre qu'une seule banque, armée d'un privilége exclusif, nous n'avons pas besoin de dire ce qu'il en faut penser.

L'institution des banques sera donc de droit commun; elle ne sera pas plus gênée, entravée ni limitée que celle de toute autre maison commerciale.

Cependant comme les banques ont encore plus que les maisons de commerce ordinaires, une grande influence sur la prospérité générale du pays, influence proportionnée à leur importance, il est naturel et juste que le gouvernement veille sur elles avec plus de sollicitude que sur les autres maisons de commerce, que les lois soient plus attentives, plus vigilantes à leur endroit. Est-ce à dire que le gouvernement et la loi doivent les gêner, les entraver, en leur imposant des règles particulières et exceptionnelles? Assurément non : mais les règles et les principes ordinaires du commerce doivent leur être appliqués avec une sévérité d'autant plus grande, qu'ici la moindre violation de ces règles entraîne des conséquences plus graves. Ce qu'il faut exiger d'elles, ce à quoi la loi doit tenir, et le gouvernement veiller, c'est que tous les engagemens contractés par elles soient remplis à la lettre, sans tempéra-

ment, sans remise, avec une fidélité inviolable. Après tout, personne n'a le droit de les en dispenser, pas même l'état, car ce n'est pas avec l'état, mais avec les particuliers et le public qu'elles ont contracté; et il y a grand danger à le faire, car c'est les entraîner dans une voie périlleuse et préparer les désastres. Cependant la plupart des gouvernemens, d'ordinaire si réservés, si difficiles, si méticuleux quant à l'institution des banques, si prompts à leur imposer toute sorte de règles arbitraires, gênantes et vexatoires, se montrent très lâches quand il s'agit, dans les momens de crise que leurs fautes ont préparés, de leur appliquer les principes du droit commun. Ils les traitent alors comme des enfans gâtés : ils se relâchent à leur égard; ils leur accordent, en violation de leurs engagemens sacrés, au mépris des droits des particuliers, des facilités abusives, qui ne font que les encourager dans des voies fausses et préparer de nouveaux désastres. Coupable facilité, tolérance funeste, dont on a vu trop souvent les déplorables suites!

Un gouvernement doit aux banques protection, liberté, mais nulle faveur. Ainsi, il est contre toute raison qu'il favorise l'émission de leurs billets, en ordonnant, par exemple, qu'ils seront reçus en paiement de l'impôt. C'est aux banques à se faire une position telle, à élever si haut leur crédit, à inspirer à tout le monde une confiance si étendue et si complète, à rendre d'ailleurs si facile la réalisation de leurs billets, que tout le monde trouve avantage et parfaite sécurité dans leur emploi. Alors les receveurs des contributions n'hésiteront pas plus que tant d'autres à les prendre sous leur responsabilité personnelle. Dans le cas contraire, il y a abus à les y forcer, ou même à les y inviter. C'est donner aux banques une marque de confiance qu'elles ne méritent pas; c'est les encourager dans le mal, en les dispensant de mieux faire; c'est en même temps imposer à l'état un sacrifice qu'il ne doit pas accepter, ou un danger qu'il ne doit pas courir.

A plus forte raison, ne doit-on pas donner aux billets des banques un cours forcé. Ç'a été la prétention de bien des gouvernemens de faire circuler, sous l'autorité de la loi, des billets qui ne se recommandaient pas suffisamment d'eux-mêmes, et qui peut dire combien de désordres ces mesures violentes ont entraînés? Quand les billets offrent toutes les garanties désirables, elles ne sont que superflues; dans le cas contraire, elles sont à la fois odieuses et vaines. Elles sont vaines, car il n'est donné à personne, non pas même au législateur, de faire accepter dans la circulation, pour sa valeur entière, un papier discrédité; elles sont odieuses pourtant, car il y a toujours malheureusement des cas particuliers où l'autorité de la loi prévaut, et où d'indignes spoliations se commettent sous son égide. De telles mesures, loin de soutenir le crédit, achèvent de le détruire. Elles ont d'ailleurs pour effet naturel, comme nous l'avons vu, de chasser le numéraire, en lui créant une situation désavantageuse et fausse, où il ne trouve plus que difficilement à s'échanger pour sa valeur (1). On a renoncé depuis long-temps, grace au ciel, à l'expé-

(1) Cela s'est vu aux États-Unis et en Angleterre, l rs de la suspension des paie-

dient barbare et ruineux de l'altération des monnaies; ces mesures le rappellent, elles sont un malheureux reste de la barbarie d'autrefois.

Mais, dira-t-on, si le gouvernement n'encourage pas, par des moyens quelconques, l'usage des billets émis par les banques, comment parviendront-elles à les faire circuler en assez grand nombre dans le public? Rien de plus simple.

Quoi qu'on ait pu dire à ce sujet, il n'a jamais été difficile à une banque, constituée sur des bases convenables, de faire accepter par le commerce, sur le même pied que de l'argent comptant, des billets payables au porteur et à vue, et de les faire circuler dans le public. Cela coule de source; cela se fait de soi-même. De nos jours, quelques économistes, se fondant sur l'exemple actuel de la France, exemple mal interprété et mal compris, se sont imaginé qu'il était difficile, en certains cas, d'accoutumer le public à ces sortes de billets, et qu'il était nécessaire de recourir à des expédiens subtils pour le familiariser avec le papier de banque. C'est une erreur que l'exemple même de la France démentirait au besoin. Il n'y a point de peuple, si peu civilisé qu'il soit, si effrayé qu'il ait pu être par des désastres antérieurs, chez lequel les billets d'une banque ne soient reçus sans la moindre peine, quand il sera bien vrai, d'une part, que la banque est solide, de l'autre, que ses billets peuvent toujours être réalisés sur-le-champ. Cette condition d'une réalisation si prompte et si facile, d'un paiement immédiat à volonté, cette condition, disons-nous, quand elle s'accomplit en effet, au vu et au su de tout le monde, est si frappante, elle parle un langage si haut et si clair, si accessible aux intelligences les plus bornées, qu'il n'y a personne en aucun pays qui résiste à son éloquence. Aussi n'est-il pas vrai que nulle part, pas plus en France qu'ailleurs, il ait été nécessaire de travailler l'esprit public sur ce sujet. Si les billets de la banque de France ne circulent qu'à Paris, c'est qu'ils ne sont en effet réalisables qu'à Paris. Si à Paris même la circulation en est très bornée, c'est que les coupons en sont trop élevés pour être en rapport avec les besoins du plus grand nombre. Il n'est pas nécessaire, pour expliquer ce phénomène si simple, d'imaginer dans le public de prétendues répugnances qui n'existent pas.

mens des billets de banque. En donnant à ces billets un cours forcé, leur a-t-on rendu leur valeur entière? Nullement. Malgré la loi, ils ont perdu jusqu'à 20 p. 100 et davantage, et le numéraire a disparu, au grand détriment des particuliers et du public, sans qu'aucune mesure de surveillance ou de rigueur ait pu le retenir. La suspension des paiemens étant admise, mieux eût valu laisser les billets se placer comme ils auraient pu, pour la valeur qui leur aurait été attribuée par l'opinion publique. L'espoir d'un remboursement futur, plus ou moins prochain, les aurait toujours fait prendre à des conditions plus ou moins avantageuses, qui auraient été librement déterminées par les parties, de la même manière que se règle, dans les momens de discrédit, le cours des rentes publiques. Il y aurait eu sans doute, malgré tout, une certaine perturbation, conséquence inévitable de la suspension des paiemens; mais on aurait évité du moins d'ajouter à cette perturbation la gêne résultant de la disparition complète du numéraire.

De même qu'une banque peut faire accepter ses billets par le public, elle peut, si elle est libre dans son action, arriver facilement à équilibrer d'une manière assez constante le montant de ses émissions et celui des effets de commerce en portefeuille. Pour cela, elle n'a guère autre chose à faire que d'élever ou d'abaisser ses coupons. L'expérience prouve et la raison explique que des coupons trop élevés, n'étant pas en rapport avec les besoins les plus ordinaires de la circulation, ne peuvent passer que dans un très petit nombre de mains, et doivent par conséquent revenir assez promptement à la caisse, lorsque les premiers porteurs ont besoin de les réaliser, tandis que les coupons plus faibles, étant à la portée d'un plus grand nombre, et pouvant s'adapter aux besoins de tous les jours, ont généralement une circulation plus générale et plus longue. Pour étendre ses émissions, une banque n'a donc qu'à abaisser ses coupons, de même qu'elle peut les élever, si elle éprouve par hasard le désir ou le besoin de les restreindre.

Tels sont, à l'égard des banques, les seuls principes que la raison avoue et que l'expérience confirme. Quant aux règles de conduite que ces établissemens doivent s'imposer à eux-mêmes, en ce qui touche l'escompte et la circulation, elles se déduisent sans peine de la nature même de leurs fonctions et des lois générales du commerce. Elles sont d'ailleurs connues, ou, s'il restait sur certains points quelques doutes, ce qui précède les aura déjà dissipés.

Mais on a vu que les banques sont susceptibles de remplir d'autres fonctions, comme, par exemple, celle de recevoir en dépôt l'argent des particuliers. Quoique ces fonctions soient moins importantes que les premières, qu'elles soient aussi plus faciles à définir et à comprendre, et que nous les ayons déjà presque suffisamment analysées en faisant l'historique des banques, on nous permettra de présenter encore quelques courtes observations sur ce sujet.

Nous avons dit que, pour les banques de dépôt, il y a plusieurs manières de procéder; mais il n'y en a qu'une qui soit au niveau des progrès accomplis, et en rapport avec les vrais besoins des peuples : c'est celle qui est suivie par les banques d'Écosse. Elle consiste à recevoir tous les dépôts en argent qui se présentent, et à les faire servir aux opérations de la banque, comme si ces capitaux étaient les siens, à charge par elle de les restituer aussitôt qu'on le demande, et de payer, pour tout le temps de la jouissance, un intérêt plus ou moins élevé selon les temps.

En ceci, comme en tout le reste, les banques ne s'écartent que par la forme de la manière de faire des banquiers particuliers. Le fond reste invariablement le même. Par leurs escomptes et leurs émissions de billets, elles se sont rendues intermédiaires entre les négocians; par la réception des dépôts, elles se rendent intermédiaires entre eux et les capitalistes. Seulement les banques publiques exercent cette nouvelle fonction comme les autres avec toute la supériorité qu'elles doivent à leur constitution. Tandis que les banquiers particuliers ne reçoivent de dépôts que d'un petit nombre d'hommes, par sommes assez rondes, à des conditions spéciales, presque toujours déterminées pour

chaque cas, et ne s'obligent guère au remboursement qu'avec la réserve d'un avertissement préalable, les banques les reçoivent de toutes mains, grands ou petits, à des conditions générales, uniformément réglées, et s'obligent à rembourser à toute réquisition : différences qui sont toutes à leur avantage, et qui s'expliquent tant par l'importance de leurs capitaux propres que par l'étendue même de leurs opérations.

Les avantages qu'offrent les banques de dépôt se conçoivent sans peine; comme nous les avons déjà exposés, il est inutile d'y revenir.

Il semble, au premier abord, qu'il y ait quelque danger pour une banque à se charger ainsi d'une masse de dépôts qu'elle s'oblige à rembourser à toute réquisition. Il est clair qu'elle doit se réserver, à part elle, la faculté d'en employer au moins une grande partie, soit pour ses escomptes, soit pour tout autre usage; autrement, comment se trouverait-elle en mesure d'en payer un intérêt? Mais si elle les emploie, comment fera-t-elle s'il arrive par hasard que les déposans, poussés ou par la malveillance ou par quelque terreur panique, se présentent en masse pour le remboursement? Voilà ce qu'on peut dire. Mais l'expérience a prouvé que ce danger n'existe pas, et, en y réfléchissant bien, on le comprendra sans peine. Il faut toujours supposer que la banque opère sur une grande échelle, et que ses déposans sont très nombreux, car l'opération n'est possible qu'à cette condition. Eh bien! la malveillance, quelque arme qu'on lui prête, ne peut produire sur un si grand nombre d'hommes un effet subit; elle ne peut pas non plus les travailler dans l'ombre sans que ses machinations s'éventent. Ainsi la banque sera toujours avertie d'avance et assez à temps pour prendre ses mesures. Quant aux conspirations, qui peuvent s'ourdir entre un petit nombre d'hommes, elles seront toujours impuissantes en raison même de la masse des dépôts, et une banque n'aura guère à les redouter, si elle a soin, comme cela doit être, de se tenir constamment sur ses gardes, en conservant toujours par devers elle une portion assez respectable des dépôts. Les paniques ne sont guère plus à craindre; elles ne sont jamais ni si générales, ni si subites qu'on le suppose : il y a toujours quelques symptômes qui les précèdent, et une banque bien entendue et bien conduite aura toujours le temps et le pouvoir de les combattre. Il faut songer que l'effroi public, quelle qu'en soit la cause, a toujours pour contrepoids, en pareil cas, l'intérêt particulier qui défend de retirer ses fonds d'un lieu où ils rapportent, pour les laisser improductifs, et d'autant mieux, que, si le retrait devenait général, il serait encore plus difficile de trouver l'emploi de tant de fonds tout à coup inoccupés. Voilà pourquoi les paniques de ce genre s'arrêtent dans leur marche, quand il n'y a pas de cause légitime qui les propage. Voilà pourquoi toutes les paniques du monde n'ont jamais ébranlé que des banques mal assises, en qui il existait réellement un vice originel, un principe de désorganisation, que la crise ne faisait que mettre en évidence, et dont le public s'effrayait avec raison.

Dès l'instant qu'une banque accepte des dépôts à intérêt, elle accroît ses ressources de toute la masse de ces dépôts. Par cela même, elle s'ouvre une

nouvelle carrière et se met en état d'entreprendre ce qu'elle n'aurait pu faire en se bornant pour toute ressource à l'émission de ses billets. Aussi, les banques qui sont entrées dans le système des dépôts à intérêt ont-elles généralement adopté l'usage d'ouvrir aux négocians des crédits à découvert. Ceci ressemble à l'escompte en ce que ce n'est, à vrai dire, qu'un autre moyen de venir en aide au commerce et de lui fournir des capitaux; mais c'est une manière fort différente quant à la forme, et même, à certains égards, différente quant au fond. Dans le cas de l'escompte, il y a toujours une opération commerciale antérieure constatée par la création d'un effet de commerce, et dans laquelle la banque ne fait qu'intervenir après coup; tandis que, dans le cas des crédits à découvert, cette opération antérieure n'existe pas. Dans l'escompte, la banque reçoit un effet de commerce et donne en échange le sien; dans les crédits à découvert, la banque donne ou de l'argent ou des billets et ne reçoit rien. Ajoutons que, dans le premier cas, l'avance faite par la banque, si tant est qu'il y ait avance, est garantie au moins par deux signatures, tandis que, dans le second, il n'y a que la garantie pure et simple du négociant crédité.

Il résulte de là que cette dernière manière de venir en aide au commerce est, au fond et considérée en elle-même, plus délicate, plus périlleuse, si l'on veut, que la première, et que par conséquent elle doit être pratiquée avec des ménagemens encore plus grands. Voyons d'abord les avantages réels qu'elle peut offrir.

En général, nous l'avons dit, il n'est pas bon qu'une banque s'ingère de faire des avances directes au commerce; ce n'est pas là son rôle, elle ne le remplirait ni utilement pour le public, ni avec avantage et sécurité pour elle-même. Il semble donc que les crédits à découvert doivent être généralement condamnés, et, en principe, cela est vrai. Néanmoins ces crédits peuvent être très utilement employés dans une certaine mesure. Voici comment : on sait qu'il est d'usage, chez tous les hommes qui se livrent au commerce, de garder constamment par-devers soi, et dans sa caisse, une certaine somme de réserve pour les besoins imprévus. Elle est là pour payer les billets qu'on a mis en circulation et qui viendraient à être retournés faute de paiement par le souscripteur, pour régler les comptes qui viendraient se présenter à l'improviste, en un mot, pour tous les besoins imprévus. Aucun négociant ne se dispense d'avoir une telle réserve, et la prudence la plus vulgaire ne lui permet pas de s'en dispenser. C'est là néanmoins une obligation fâcheuse pour lui, en ce qu'elle le prive constamment d'une partie de ses ressources. C'est en même temps une perte pour un pays en général, en ce qu'il y a là, éparpillée dans toutes ces caisses particulières, un capital considérable qui demeure inactif. C'est à cela qu'une banque peut utilement pourvoir au moyen des crédits à découvert; c'est cet inconvénient grave qu'elle peut faire disparaître sans danger. Elle ouvre donc à chaque négociant qu'elle reconnaît solvable un crédit, au moyen duquel il peut disposer sur elle, et à l'instant, jusqu'à concurrence d'une certaine somme; crédit non assez élevé pour lui permettre de rien entre-

prendre avec son aide, mais suffisant pour répondre à ses besoins imprévus. Dès-lors le négociant se trouve dispensé d'avoir une réserve dans sa caisse, il peut utiliser habituellement tout son capital jusqu'au dernier sou.

Qu'on nous permette à ce sujet une remarque. La fonction qu'on attribue communément aux banques, en tant que banques d'escompte et de circulation, c'est d'économiser l'emploi du numéraire en le remplaçant dans la circulation par du papier, de manière à permettre d'en convertir une grande partie en capital productif. Nous avons vu qu'on se trompe à cet égard, puisque les billets de banque remplacent, non l'argent, mais les effets de commerce. Mais ce service particulier d'utiliser le numéraire dormant, les banques le rendent plus spécialement, en tant que banques de dépôt, au moyen des dépôts d'une part, et des crédits à découvert de l'autre. Comme banques d'escompte, elles agissent sur les capitaux en général; comme banques de dépôt, elles ont spécialement en vue le numéraire, dont elles ménagent l'emploi, en faisant qu'une somme relativement médiocre, centralisée dans leurs caisses, rende les mêmes services qu'une somme infiniment plus considérable éparpillée dans les caisses privées.

En ouvrant des crédits à découvert, une banque doit éviter avec soin de laisser à chacun des crédités une trop grande marge. Elle doit se faire une règle inviolable de maintenir les crédits dans des bornes très étroites, comme aussi de limiter rigoureusement la durée de ces mises dehors et de fixer de très courts termes pour les remboursemens. En général, répétons-le, ces crédits ne doivent servir qu'à parer aux besoins accidentels et imprévus. En aucun cas, la banque ne doit souffrir qu'aucun des crédités en fasse la base même de ses opérations; autrement, et la banque tomberait dans la dépendance des crédités, forcée qu'elle serait, par son intérêt même, de les soutenir après les avoir élevés, et les crédités tomberaient dans la dépendance absolue de la banque, puisque leur existence dépendrait de sa volonté ou de son caprice: double dépendance qui serait une source de graves inconvéniens.

Si les opérations de ce genre ne conviennent pas aux banques, à plus forte raison doivent-elles s'abstenir de commanditer les maisons de commerce ou les établissemens industriels. Commanditer une industrie, c'est le fait d'un capitaliste qui a des fonds disponibles, dont il peut se séparer pour un temps indéfini, et auxquels il cherche un placement avantageux; ce n'est pas le fait d'une banque, qui n'a pas de fonds à placer. Une banque n'a en propre que son capital de réserve, dont elle ne doit pas se séparer; elle opère, du reste, avec son seul crédit. Est-ce avec le crédit seul que l'on peut pourvoir à des placemens de longue haleine? Cela répugne à la raison. L'institution des compagnies commanditaires est donc une erreur en industrie, et l'expérience le prouve. De toutes celles qu'on a formées, pas une n'a prospéré. Si quelques-unes se sont soutenues, c'est qu'à ces fausses opérations elles en joignaient d'autres mieux entendues, et qui jusqu'à un certain point en neutralisaient le vice. Dans ce cas même, leur adjonction est un tort. C'est celui qu'on

peut reprocher aux banques de Belgique, qui n'ont pas laissé cependant de rendre de grands services à leur pays.

Le même raisonnement s'applique aux banques agricoles, c'est-à-dire spécialement instituées pour favoriser l'agriculture et faire des avances aux cultivateurs. Les rentrées sont si lentes dans l'agriculture, et les cultivateurs sont, par leur position même, si éloignés du mouvement commercial, qu'ils ne peuvent guère contracter que des engagemens lointains, condition diamétralement opposée à la bonne administration d'une banque. Nous pourrions citer plusieurs banques agricoles qui ont croulé, quelquefois dans les conditions en apparence les meilleures et avec un actif fort supérieur à leur passif. Nous n'en connaissons pas une qui ait joui d'une existence prospère.

C'est bien à tort, du reste, qu'on veut établir pour l'agriculture des établissemens spéciaux de crédit. Développez le crédit largement dans les villes, et soyez sûrs qu'alors il se communiquera, il se répandra partout, même à la campagne, si ce n'est directement au moins par des intermédiaires, pourvu toutefois que le mouvement des produits agricoles au dedans et au dehors soit assez libre pour qu'ils deviennent dans les villes un objet de commerce et de spéculation.

En finissant, il conviendrait peut-être de jeter un coup-d'œil sur ce qui existe en France pour en signaler les défauts ou les mérites; mais ce qui existe en France n'offre malheureusement qu'une bien petite matière à l'observation. Le principe du privilége, appliqué d'ailleurs avec une parcimonie rare, y a tout enchaîné, tout amoindri. Une dizaine de banques pour un pays tel que la France! voilà tout. Et encore dans quel cercle étroit ces établissemens sont-ils condamnés à se mouvoir! Tels qu'ils sont, ils font encore du bien; qui en doute? Mais ce sont à peine quelques gouttes d'eau répandues sur un sol aride.

Ce n'est pas qu'à certains égards la banque de France ne soit une grande et belle institution. Par l'importance de son capital, et même par l'étendue de ses escomptes, elle ne le cède à aucune autre. Cependant elle ne pratique ni les dépôts à intérêts ni les crédits à découvert, opérations si utiles à l'industrie; sa circulation est d'ailleurs très bornée, au point qu'elle égale à peine la masse des fonds qu'elle tient constamment en réserve : pour tout dire enfin, elle est seule, armée d'un privilége exclusif, dans un centre de commerce où plusieurs établissemens du même genre se trouveraient à l'aise.

Au reste, le plus grand, le seul tort peut-être du système français, c'est cette extrême exiguïté, jointe à l'abus du privilége exclusif. A part cela, on n'y remarque rien de foncièrement condamnable. Nos banques, si peu nombreuses, si chétives quant à l'étendue de leur action, sont du moins exemptes de ce vice originel qui en a égaré tant d'autres. L'intervention du gouvernement, chose rare, n'en a pas corrompu le principe ni dénaturé l'essence. Quoique établies sous son autorité et agissant même à certains égards sous sa direction ou son contrôle, elles n'ont guère été détournées à son profit de leur destination commerciale, et jamais d'une manière vraiment compromettante; circon-

stance qui fait honneur à la moralité des divers gouvernemens qui se sont succédé en France depuis leur institution. Ce qui reste à faire à leur égard en est abrégé et simplifié d'autant. Il s'agit moins d'émonder que d'amplifier et d'étendre; tâche facile, agréable même, pour l'homme d'état qui saura l'entreprendre, sauf toutefois la suppression du privilége, devant laquelle plus d'un reculera.

Une belle occasion s'offrait d'élargir ce système lorsqu'il fut question, en 1840, du renouvellement du privilége de la banque de France. On n'en profita point, on ne voulut rien faire. Il était difficile d'espérer qu'on allât dès ce moment jusqu'à retirer à la banque le privilége dont elle jouissait depuis quarante ans, car quelle apparence qu'avec les préjugés dont on était imbu on se prononçât contre cette espèce de droit acquis? On l'aurait pu, selon nous, sans dommage pour la banque elle-même, qui aurait amplement regagné, par l'extension de ses attributions, ce que la concurrence lui eût fait perdre. La première en date, recommandable par ses antécédens, par sa conduite constamment prudente et sage, par ses grands capitaux, accrus de la somme de ses bénéfices antérieurs, elle eût certainement conservé sur toutes les banques qui se seraient établies à côté d'elle une supériorité marquée, et même une sorte de patronage, qui n'eût été ni sans honneur ni sans profit. Certes une semblable position, fécondée d'ailleurs par les nouvelles attributions qu'elle se serait données, eût été, malgré les tracas inévitables de la concurrence, plus avantageuse à la fois et plus haute que l'existence exclusive, mais étroite, qu'on lui a faite. On pouvait donc supprimer ce privilége, au grand avantage du pays et sans dommage pour personne; mais cette vérité ne devait pas être comprise alors par le gouvernement, par la législature, et surtout elle ne devait pas prévaloir chez les intéressés. Quiconque jouit d'un privilége y tient, n'en obtînt-il que des avantages problématiques, et pour un gouvernement il est malheureusement toujours plus facile de l'accorder que de le retirer. Aussi personne n'espérait-il que ce privilége serait détruit; mais qui aurait pu jamais croire qu'on ne songerait pas même à l'étendre, et que toutes choses seraient maintenues dans l'état misérable où elles étaient auparavant?

Si aujourd'hui notre parole avait quelque autorité près du gouvernement et près des chambres, nous leur demanderions, non pas d'abolir le privilége, puisqu'à cet égard il y a engagement contracté et parti pris, mais de faciliter l'établissement des banques dans les départemens; quant aux banques existantes, de favoriser, au lieu de les défendre, les relations qu'elles peuvent former entre elles; de les autoriser à recevoir des dépôts à intérêts de 2,000 fr. au minimum; de leur permettre en conséquence d'ouvrir des crédits à découvert dans une certaine limite; enfin d'abaisser le minimum des coupons de billets, non pas au taux de 250 fr., comme on l'a proposé pour la banque de France, non pas même au taux de 125 fr., comme en Angleterre, mais au taux de 25 fr., comme en Écosse.

CHARLES COQUELIN.

REVUE LITTÉRAIRE.

MÉMOIRES DE BARÈRE.

Il y a dix-huit mois environ, Barère s'est doucement éteint dans la ville de Tarbes, sa patrie, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; il est mort obscur et paisible, comme tous ceux que le hasard a préservés des vengeances des temps de lutte, et que l'oubli protége dans la solitude de la vie privée. On a fait silence autour de sa tombe, car pour les contemporains cet homme du passé était depuis long-temps entré dans le domaine de l'histoire; à peine si la presse quotidienne a songé à consacrer quelques lignes à ce mince épisode. Barère sur son lit de mort, c'était moins qu'une individualité, tout au plus un pâle souvenir de cet immense drame de 89, déjà si vieux; il se serait agi d'un ancien conseiller au parlement sous la royauté absolue, ou d'un simple dignitaire de l'empire, comme nous en voyons mourir tous les jours, que le public n'eût pas été moins ému. Et cependant le vieillard de Tarbes avait joué un assez brillant rôle à la surface de la révolution; il avait siégé autour du tapis vert de ce fameux comité de salut public qui a marqué son passage en lettres indélébiles dans nos annales, et qui conservera dans l'avenir le titre de *grand,* M. Berryer l'a dit lui-même dans une discussion solennelle, parce qu'il sauva l'unité française. Barère en a été, pendant une année féconde en

sanglantes catastrophes, l'orateur privilégié et le panégyriste officiel; il a pris une part retentissante à tous les actes révolutionnaires de la terreur; il les a défendus et exaltés à la tribune conventionnelle; enfin il a eu, comme la plupart de ses collègues, les honneurs de la chute et de la proscription. C'était le seul membre survivant de cette impitoyable dictature, presqu'un des derniers de cette mémorable époque, le dernier des noms entourés d'un certain éclat. A cette heure, la génération de 89 a disparu tout entière; l'histoire a recueilli toutes les pièces de conviction, et ce redoutable procès, qui n'avait été que jugé, selon le mot de Cambacérès à Napoléon, peut être maintenant plaidé, sauf le mystère de quelques incidens à jamais impénétrables, puisque les dépositions de tous les témoins ont été entendues. Barère vient de léguer ses mémoires à la postérité; il ne nous reste plus à attendre que ceux de M. de Talleyrand, si toutefois ce diplomate égoïste et sceptique a daigné laisser des mémoires, et si le silence de trente années imposé à ses héritiers n'est pas une dernière ironie.

Barère demeuré seul debout après tant de vicissitudes, ayant survécu aux dédains de l'empire et aux haines passionnées de la restauration, avait, ce nous semble, une belle tâche à accomplir, celle de la réhabilitation. Cinquante ans ont passé sur cette douloureuse, mais grande période; cinquante ans, c'est presque la vie de deux générations. Le membre oublié du comité de salut public pouvait s'effacer et raconter froidement ce qu'il devait savoir mieux que tout le monde, ce qu'il avait fait et vu; le lecteur de nos jours lui eût tenu compte de sa courageuse franchise, car les évènemens de la terreur n'excitent plus dans nos cœurs ni pitié ni colère; nous avons appris à les juger sans préventions, bien que l'héritage de nos pères ne soit pas entièrement liquidé. Barère en a-t-il agi ainsi? A-t-il cherché à se mettre en dehors de la narration pour n'apprécier les hommes et les choses que dans toute la sincérité de ses méditations dernières? Est-ce le proscrit du 12 germinal, ou le citoyen de 1840, qui nous convie au partage de ses impressions sur des faits devenus historiques? Il suffit de parcourir quelques lignes de cet ouvrage posthume pour se convaincre que l'expérience n'a rien donné à l'auteur des *Mémoires;* que le temps, ce grand maître des hommes politiques, n'a rien ajouté à ses idées; qu'il est arrivé jusqu'à son heure suprême avec ses croyances de peureux et ses ressentimens d'opprimé. Son livre n'est encore qu'une longue diatribe, comme nous en avons lu bien d'autres de même valeur, un plagiat stérile de toutes les dénonciations formulées à la tribune ou dans les clubs par des esprits inquiets et soupçonneux. Barère n'a pas compris le rôle qu'il avait à jouer comme juge éclairé de ses contemporains; il est vrai qu'il écrivit en grande partie dans les prisons, au moment de la réaction thermidorienne, ou sous l'influence de son abandon, dans les plus belles années de l'empire; mais, depuis, le loisir des rectifications ne lui a certes pas manqué. L'injustice des appréciations avait son excuse, en 1795, dans la violence de la persécution; en 1810, dans les désappointemens de l'oubli; en 1815, dans les

rigueurs de l'exil. Après la révolution de juillet, l'homme de parti devait s'effacer et faire place à l'historien consciencieux.

Cette persistance outrée dans les vieilles rancunes tendrait à prouver que Barère n'a jamais été qu'un acteur vulgaire, et telle est en effet notre profonde conviction. Élevé au pouvoir par un caprice du hasard, ce dieu souverain des temps révolutionnaires, il s'y est maintenu grace à son infériorité même, qui ne lui permettait de porter ombrage à personne. C'était un esprit souple et insinuant; ses goûts et ses habitudes le portaient à la modération; il se laissa entraîner, poussé par l'ambition et par la peur, et il ne sut plus rien refuser, conduit par cette idée peut-être, que tout sacrifice serait le dernier. De concession en concession, il s'est trouvé un homme atroce, car, bien que son caractère l'annihilât, il avait à prendre dans les évènemens la responsabilité que lui donnait sa valeur nominale. Misérable et ingrate mission, à coup sûr, que celle qu'il avait acceptée! Pour expliquer la déplorable faiblesse du décemvir, M. Hippolyte Carnot, son exécuteur testamentaire, a fait de lui un artiste; excuse fort commode, si elle n'était infirmée par le témoignage des faits. On n'est réputé artiste, dans les jours de révolution, qu'à la triple condition de l'enthousiasme, du courage et de l'énergie; or, Barère n'était doué que de passions négatives, et il ne s'est jamais résigné à marcher en avant que par crainte du bourreau. Les véritables artistes sont ceux qu'emporte leur fougue, et dont la course ardente ne sait point admettre les sages tempéramens de la réflexion. Barère n'a été qu'un comparse sans initiative, jeté hors de sa sphère et compris, malgré lui, au nombre des meneurs. De là le peu de sympathie que l'histoire a conservé pour lui; il est de ces hommes contre lesquels la postérité ne peut ressentir de colère durable, mais que l'on ne loue pas impunément. M. H. Carnot s'étonne qu'on ait exalté les girondins, justifié Danton, divinisé Robespierre, et que Barère soit resté sans défenseur contre la calomnie; la raison de cette apparente iniquité est fort simple. Les girondins représentaient la modération unie aux plus hautes vertus civiques; Danton, l'énergie et la grandeur populaires; Robespierre, l'idée fixe et l'incorruptibilité, c'est-à-dire deux des plus grandes qualités d'un chef de secte; mais Barère, quel prestige a-t-il eu? Ceux qui, dans les bouleversemens politiques et sociaux, ne personnifient en eux-mêmes ni un caractère, ni une idée, doivent se tenir à l'écart; sinon, l'avenir n'a pas à leur savoir gré de leur égoïste intervention.

Les *Mémoires* de Barère se composent de plusieurs séries de fragmens, laborieusement recueillis par M. Hippolyte Carnot au sein d'une énorme liasse de manuscrits formant la matière d'une soixantaine de volumes. Le choix des matériaux a dû nécessiter de longues et fastidieuses recherches, l'insignifiance du livre en fait foi. L'orateur du comité de salut public n'a pas moins écrit que parlé, en sa double qualité d'avocat et de littérateur. Fils du premier consul de la ville de Tarbes, qu'une lettre de cachet avait exclu à toujours des fonctions municipales, pour avoir fait énergiquement redresser des abus

de finance aux états de Bigorre, il débuta avec éclat au barreau de Toulouse par la défense d'une jeune fille accusée d'infanticide, et dans les lettres par l'*Eloge de Louis XII*. Singulier prélude au vote régicide de 93! mais qui songeait alors aux mystères de l'avenir? Barère n'aspirait, à cette époque, qu'à compter au nombre des célébrités toulousaines, à mériter les suffrages de l'Académie des jeux floraux, à conquérir par ses écrits et ses harangues une brillante réputation de clocher; il n'était encore que l'homme de tous les salons et de toutes les académies, selon l'expression d'un magistrat distingué, M. Romiguières. M. de Cambon, premier président du parlement, qui disait de lui : « Ce jeune avocat ira loin; quel dommage qu'il ait déjà sucé le lait impur « de la philosophie moderne! croyez-moi, cet avocat est un homme dange- « reux; » M. de Cambon ne prenait sans doute pas sa menaçante prophétie plus au sérieux que l'obscur professeur de Brienne, au sujet de son élève Napoléon. Le scepticisme moqueur des écrivains du XVIIIe siècle et l'égoïsme sans pudeur du petit-fils de Louis XIV avaient porté un coup mortel à la royauté. Elle restait debout néanmoins avec son cortége imposant d'institutions antiques et de souvenirs respectés; le tiers-état, qui grandissait lentement aux dépens d'une aristocratie condamnée à périr, ne s'était révélé qu'à demi, et le problème de la rénovation politique et sociale n'était pas même agité. Un peu plus tard cependant, vers le commencement de 1788, lorsque Barère vint poursuivre à Paris un procès de famille, son père, qui était un homme de sens et qui voyait poindre la tempête à l'horizon, lui dit au moment du départ : « Tu vas dans un pays qui va devenir bien dangereux; les impôts sont excessifs, les ministres mauvais, le peuple mécontent, le roi faible; la corde est trop tendue, il faut qu'elle casse. » C'est que le dénouement était proche; quelques années avaient suffi pour rendre intolérable le malaise général d'une société mal faite et pour créer l'opinion, puissance nouvelle dont l'irrésistible ascendant allait tout entraîner. Barère, électrisé, comme il le dit lui-même, par le mouvement rapide, inévitable et perpétuel des hommes et des choses dans cette capitale célèbre, a raconté ses impressions dans une sorte de journal de voyage, intitulé *le Dernier jour de Paris sous l'ancien régime* : œuvre incohérente et banale qui n'a qu'un seul mérite, celui de peindre assez fidèlement, grace à l'extrême mobilité de l'auteur, les étranges fluctuations des esprits, en ce temps d'orageuses espérances et d'éclatantes malédictions contre la tyrannie du passé. L'année suivante, le grand ébranlement de la monarchie commençait, et les plébéiens entraient en scène; le jeune avocat de Tarbes venait de perdre son père, dont la vieille expérience l'eût peut-être écarté des affaires publiques; l'ambition se fit jour chez Barère; il se mêla activement aux agitations électorales de sa province, fit briller sa facilité oratoire, et se laissa nommer électeur, puis commissaire rédacteur du cahier des doléances, enfin député des communes aux états-généraux. Le sort en était jeté, l'élégant académicien des jeux floraux allait faire son rude apprentissage de tribun.

Barère a peu marqué dans l'assemblée constituante, car il n'y était pas stimulé par l'aiguillon de la peur. Dépourvu de cette admirable faculté d'entraînement que possédait Mirabeau, de cette fermeté calme qui distinguait le sage Bailly, de cette obstination dans les idées qui fut le trait saillant du caractère de Mounier, il n'avait en lui rien de dominateur, et personne ne lui fit écho. Il se mit donc à observer et à écouter; mais il écouta si mal, que sa plume est demeurée stérile, comme si l'intérêt eût manqué aux personnages et aux faits. Ses souvenirs cheminent niaisement à travers tout ce vaste conflit de passions et de mouvemens divers, sans nous fournir une page véritablement digne de l'histoire; il n'a pas dessiné un portrait, pas entrevu un fil conducteur, pas expliqué un mystère : Mirabeau, Barnave, les projets supposés du duc d'Orléans, les journées des 5 et 6 octobre, les projets de la cour, tout est resté dans l'ombre; mais Barère vous dira qu'il a été membre du comité des lettres de cachet, qu'il a fait un rapport sur les chasses royales, qu'il a fait restituer aux protestans, victimes de l'édit de Nantes, les biens confisqués par le domaine, provoqué la transformation en département de sa province de Bigorre, rédigé le programme des honneurs extraordinaires rendus à la mémoire du grand orateur. Il n'y a qu'un mot à citer dans ce récit pénible et sans couleur, un mot de Mirabeau sur Sieyès. Lorsqu'il s'agit, dans l'assemblée nationale, d'ajourner à jour fixe la discussion sur la liberté de la presse, Mirabeau s'était écrié : « Le silence de M. Sieyès est une calamité publique; » et le soir il disait en présence de l'auteur des *Mémoires :* « Laissez faire, j'ai donné à cet abbé une telle réputation, qu'il aura bien de la peine à la traîner. » Sieyès, en effet, a plié, durant toute la période révolutionnaire, sous le fardeau de cet incommode brevet d'intelligence et de capacité.

Barère n'appartenait alors à aucun parti; il rédigeait un journal, *le Point du jour*, afin d'utiliser sa facilité sans égale, et recherchait les succès de salon. Mme de Sillery-Genlis, chez laquelle il avait été présenté, trace ainsi son portrait : « Il était jeune, jouissant d'une très bonne réputation, joignant à beaucoup d'esprit un caractère insinuant, un extérieur agréable, et des manières à la fois nobles, douces et réservées. C'est le seul homme que j'aie vu arriver du fond de sa province avec un ton et des manières qui n'auraient jamais été déplacés dans le grand monde et à la cour. Il avait très peu d'instruction, mais sa conversation était toujours aimable et toujours attachante; il montrait une extrême sensibilité, un goût raisonné pour les arts, les talens et la vie champêtre. Ces inclinations douces et tendres, réunies à un genre d'esprit très piquant, donnaient à son caractère et à sa personne quelque chose d'intéressant et de véritablement original. » On conçoit sans peine que le jeune député de Tarbes ait pu être séduit par cet accueil empressé; aussi n'est-il sorte de bien qu'il ne pense de Mme de Genlis et de la famille d'Orléans. « M. le duc d'Orléans, dit-il, sous l'apparence de la légèreté et du trait d'esprit, exprimait des pensées fortes et des opinions justes. On le disait plus fait

pour la société que pour la politique, mais il était méconnu. Il était timide, quoique grand seigneur; il était citoyen, quoique prince; et s'il eût pu vaincre son indécision naturelle et sa timidité politique, qu'on avait prise pour un défaut de caractère, il aurait prouvé qu'il pouvait régner et peut-être recommencer Louis XII, qui avait été aussi duc d'Orléans, calomnié, méconnu et persécuté à la cour comme lui. » Quelques pages plus loin, il est vrai, dans son compte-rendu écrit en prison sous des impressions différentes, Barère portera sur Philippe-Égalité un jugement tout autre; il l'appellera « un homme ambitieux et inquiétant pour la liberté, etc. » Ces étranges contradictions abondent dans les *Mémoires* de Barère; c'en est assez, aux yeux du lecteur sérieux, pour infirmer à tout jamais la valeur de ses appréciations. On ne saurait expliquer autrement que par une extrême mobilité d'esprit ce vote capricieux qui, vers la fin de la longue session de l'assemblée constituante, rapprocha brusquement le monarchique Barère des adversaires de la monarchie. La révision du pacte constitutionnel, emportée de vive force par Barnave et les frères Lameth dans le but d'augmenter la prérogative royale, n'était guère qu'un acte de modération dans la victoire, et le député de Tarbes n'avait pas l'habitude de se compromettre avec les majorités. Cependant il se rencontra dans l'opposition avec les chefs du parti populaire, Pétion, Buzot, Robespierre, Grégoire, pour lesquels il n'éprouvait aucune espèce de sympathie, mais ce n'était là qu'une boutade, et le républicanisme de Barère ne compte dans l'histoire que du 21 septembre 1792, jour mémorable où la convention, à peine constituée, décréta d'enthousiasme l'abolition de la royauté.

L'intervalle qui sépare l'assemblée constituante de la convention forme une sorte de lacune politique dans la vie de l'auteur des *Mémoires*, nommé juge au tribunal de cassation, et le nouveau magistrat, disparu de la scène, n'a pas même songé à mettre à profit cette chance offerte à son impartialité. Il y avait là cependant deux faits d'une haute importance sur lesquels nous ne possédons encore que des notions incomplètes : la journée du 10 août et les massacres de septembre. Barère arrivait à peine de Tarbes, encore tout ému des ovations patriotiques qui avaient accueilli son retour dans sa ville natale, lorsqu'éclata cette insurrection terrible dont la tête de Louis XVI était le prix : il ne pouvait donc être alors dans le secret des mesures combinées par les audacieux meneurs du parti populaire; mais, en sa qualité de membre du comité de salut public au temps où les certificats de civisme ne dataient plus que du 10 août, il a pu démêler, dans ses rapports quotidiens avec Danton et ses collègues, la vérité des choses et réunir des témoignages précieux. Les fureurs de septembre ont toujours eu une paternité plus douteuse que l'insurrection du 10 août, et le fameux mot du ministre Roland : « Hier fut un jour sur les évènemens duquel il faut peut-être jeter un voile, » n'y a pas peu contribué. Toutefois, il fut une époque aussi où nombre d'*enragés* (c'était le nom donné à la faction des ultra-révolutionnaires) avouaient avec une étrange

vanité leur participation à ces tristes égorgemens, et, tout en faisant justice des misérables vanteries de circonstance, Barère a dû savoir la véritable part, le mobile et le but de chacun des bourreaux. Or, ces deux grands drames d'août et de septembre, Barère ne les a rappelés que pour y coudre à tout hasard quelques phrases banales, sans originalité et sans valeur historique, et c'est ainsi qu'il promène négligemment ses souvenirs à travers toutes les péripéties, même les plus émouvantes, de la révolution; causeur abondant et facile, mais superficiel, toujours insoucieux des causes et s'apitoyant sur les résultats avec une sensiblerie académique tout au moins déplacée chez le panégyriste officiel d'une inexorable dictature. Cette déplorable incurie des faits, Barère, on le croira sans peine, n'a pas manqué de l'étendre à l'appréciation des personnages, et jamais acteurs révolutionnaires ne furent plus maltraités que ceux dont il a eu la prétention de tracer les portraits et de deviner les secrètes pensées. Sous sa plume, Brissot, Marat, Robespierre, Danton, deviennent tout à coup et sans préparation de misérables agens de l'étranger, comme s'il était besoin de l'or anglais pour expliquer les exagérations de l'époque, comme si les révolutions n'avaient pas leurs maniaques, et les passions politiques leurs convulsionnaires. Le thème des relations de Brissot avec le cabinet de Saint-James repose uniquement sur la dénonciation d'un propos imputé à ce girondin célèbre par un membre obscur de l'assemblée législative et de la convention; mais il n'en faut pas plus à Barère pour établir sur cette frêle base tout un absurde système d'accusations. La trahison de Marat se prouve, selon lui, par le fanatisme atroce de ses actes et de ses écrits; singulière déduction pour un homme qui avait vu de près et dénoncé d'abord comme un fou digne de Charenton cette créature monstrueuse, dont la sinistre influence n'est pas le problème le moins curieux de ces temps de démagogie. Les intelligences de Robespierre avec les ennemis du dehors n'ont pas d'autre fondement qu'une lettre stupide interceptée le 9 thermidor, écrite en fort mauvais français et dans un style ridicule, signée du nom de Benjamin Vaughan, membre de l'opposition dans la chambre des communes d'Angleterre; est-ce là un témoignage sérieux? Ailleurs, Barère dit au sujet de la défection de Dumouriez : « Marat et Robespierre criaient sans cesse contre Dumouriez, et cependant leurs cris ne tendaient qu'à exciter du trouble dans Paris; or, le trouble favorisait le système royaliste de Dumouriez. » C'est là toute l'argumentation de l'auteur des *Mémoires;* qu'est-il besoin d'autres preuves? la complicité ne ressort-elle pas de la similitude des moyens? Ainsi raisonnent les partis au moment de la lutte, et l'ardeur du combat excuse jusqu'à un certain point l'exagération des soupçons; à l'époque où Barère écrivit ces lignes, il n'avait plus d'intérêt à l'attaque, il faisait de l'histoire : que faut-il suspecter, sa pénétration ou sa bonne foi? Mais, de toutes les victimes de l'écrivain, la plus vivement inculpée, c'est Danton, dont il n'était pas homme à comprendre la farouche énergie, et qui pourtant avait plus fait que lui pour la révolution. A l'entendre, le but de Danton fut d'abord de

provoquer à tout prix un mouvement tumultueux dans Paris, de frapper la convention, de la dissoudre en tout ou en partie, et de fournir ainsi un prétexte à l'intervention militaire de Dumouriez. « Ce que j'aperçus bien nettement, s'écrie Barère, c'est que Dumouriez était un traître, un royaliste, un ambitieux à qui il fallait un parti, et *qui s'était assuré de Danton.* » Le vainqueur de Jemmapes une fois démasqué, Barère, que la journée du 31 mai n'a pas écarté du comité de salut public, prête de nouveaux projets à Danton, qui s'est mis en dehors du pouvoir. L'initiative révolutionnaire du Mirabeau de la populace, comme on l'a surnommé, est systématiquement travestie. « Depuis long-temps, dit-il, Danton cherchait à créer un gouvernement provisoire, bien extrême dans ses mesures, bien violent dans ses moyens, bien envié par sa puissance, bien corrompu par ses richesses ou par ses prodigalités, et bien odieux par l'opinion qu'on répandrait qu'il faisait tout, qu'il était la cause de tous les maux et le père de tous les désastres. Quand ce gouvernement provisoire et colossal serait consacré par les décrets, Danton se chargeait ensuite avec ses moyens, ses disciples, son parti, son système de *sans-culotterie*, ses armées révolutionnaires, son tribunal révolutionnaire, ses sectionnaires à 40 *sols*, ses comités révolutionnaires à la *jacobite*, et ses commissaires du conseil exécutif à la *cordelière*, ses journalistes, ses aboyeurs et toute la tourbe des sectaires; il se chargeait, dis-je, de soulever toutes les tempêtes contre le gouvernement et contre la convention qui l'aurait créé ou toléré; de le briser lui et ses membres ou de le faire plier sous sa volonté personnelle, au milieu des orages et des écueils dont il saurait l'entourer. Si ce système de violence ne réussissait pas à perdre le gouvernement et les gouvernans, alors, changeant de système et opposant le calme plat à la tempête, Danton se proposait de décrier l'énergie du pouvoir en passant brusquement du système de la terreur à celui de l'indulgence, et en faisant contraster la clémence d'Auguste avec la cruauté de Néron. » Telle est à distance l'opinion du soupçonneux Barère sur l'un des plus grands caractères de cette terrible période.

Nommé membre de la convention nationale par les colléges électoraux de Versailles et de Tarbes, Barère ne prend rang parmi les hommes marquans de la révolution que du jour où commence le procès de Louis XVI. Président de l'assemblée pendant ce drame étrange du jugement d'un roi, il s'acquitta dignement, hâtons-nous de l'avouer, de ces fonctions pénibles, et sut garder pour l'illustre accusé tous les ménagemens que comportait l'exaspération des esprits. Le moment venu de dire son opinion, il se prononça pour la mort et contre l'appel au peuple : « L'arbre de la liberté, dit-il en rappelant les paroles d'un auteur ancien, croît lorsqu'il est arrosé du sang de toute espèce de tyrans. » Un cœur faible comme le sien pouvait-il agir autrement sous l'œil des tribunes en fureur, au bruit redouté des hurlemens populaires? Ce vote régicide fut donc une nécessité pour lui, mais il n'en a pas de remords : « Quand je pense, dit-il, à l'esprit du siècle, à l'opinion des départemens,

qui étaient irrités, à l'exaltation de Paris, que poursuivait le souvenir du 10 août; quand je pense à ce que la liberté publique imposait comme devoir, je suis tranquille sur mon opinion et mon vote. » Ces quelques mots peignent l'homme incapable de fortes convictions; sa conscience personnelle intervient à peine dans cette douloureuse lutte; s'il se décide pour la mort, c'est par des considérations tout extérieures, et quelques années plus tard, en jetant un coup d'œil attristé, hypocrite ou non, peu importe, sur les sanglantes catastrophes dont le 21 janvier ne fut que le prélude, il ira presque jusqu'à verser une larme sur le sort du monarque infortuné qui expia si cruellement les fautes de la monarchie absolue. La plupart des régicides de 93 crurent remplir un devoir rigoureux, c'est un fait hors de doute; et soit orgueil, soit obstination de principes, l'histoire, chose singulière! n'a jamais enregistré d'amendes honorables sur ce triste épisode. Barère seul pouvait concevoir et exprimer un regret.

Les temps devenaient durs pour les ames pusillanimes; l'implacable duel de la *gironde* et de la *montagne* avait transformé la convention en une vaste arène, où les plus généreux devaient périr. Si la passion, qui crée et soutient les partis, n'avait totalement manqué à Barère, nul doute qu'il n'eût appartenu sans arrière-pensée au côté droit, car là étaient toutes ses sympathies. Barère était girondin par la nature de son esprit, qui répugnait aux moyens violens; il était girondin par sa haine constante contre Paris, qui lui a inspiré des déclamations assez véhémentes et de fort mauvais goût, entre autres celle-ci : « La calomnie est le patrimoine des Parisiens. » Il était girondin en vertu de sa prédilection avouée pour le fédéralisme, dont il a formulé l'application en quelques lignes, sans indiquer seulement comment toutes ses fédérations auraient fonctionné. Il était girondin, enfin, par ses relations qui le rapprochaient du côté droit, tout en l'éloignant de la députation de Paris, tête de la montagne. Mais il craignit le choc et adopta un système de neutralité commode, en se réfugiant au comité de salut public, définitivement créé le 6 avril 1793. C'était l'homme des moyens termes et des sacrifices mutuels. Lorsqu'on s'était plaint, dans le sein de la convention nationale, des ombrages causés à la liberté par la présence du duc d'Orléans, Barère avait prudemment engagé le prince à s'éloigner et à se retirer pour quelque temps au-delà de l'Atlantique. Lorsque les montagnards avaient réclamé l'expulsion du ministre Roland, et les girondins celle du maire Pache, il s'était empressé d'ouvrir l'avis que tous les deux se démissent simultanément de leurs fonctions, et il avait ajouté, saisi d'une de ces craintes soupçonneuses qui tourmentent parfois les médiocrités : « .... Je ne vois pas que nos seuls ennemis soient les hommes qui ont eu le malheur de naître du sang des tyrans; ce sont aussi les hommes qui ont une grande popularité, une grande renommée, un grand pouvoir. » Au 31 mai, voyant l'effrayante agitation de Paris, il demanda la suppression de la commission des douze, qu'il avait lui-même fait établir. Au 2 juin, il invita les vingt-deux girondins,

menacés par l'insurrection, à se suspendre volontairement pour un temps déterminé. Toute l'histoire de la chute de la gironde est renfermée dans cette courte phrase de Garat : « Il n'existait dans Paris aucune force qui pût empêcher la journée du 2 juin; toutes les forces de Paris étaient mises en réquisition pour la produire; elle éclata. » En dépit de sa réserve habituelle, Barère eut pourtant alors un éclair de courage. Le 2 juin, il osa dénoncer le comité révolutionnaire de la commune, attaquer le conseil général, appeler la vengeance des lois sur la tête de l'audacieux qui attenterait à la représentation nationale, et cet audacieux, c'était le brutal Henriot, l'homme de tous les soulèvemens populaires contre les modérés de l'assemblée. Ce fut encore lui qui donna à la convention terrifiée le conseil d'aller rompre par sa seule présence cette formidable ceinture de canons et de baïonnettes dont l'avaient entourée les insurgés. Il y a dans la vie des hommes timides des momens d'exaltation où le calcul cède à l'empire des milieux, et Barère est resté convaincu que tous les malheurs de la révolution n'eurent pas d'autre cause que les épurations conventionnelles; mais n'avait-il pas pris lui-même l'initiative des mutilations le jour où il s'était écrié que le duc d'Orléans était, comme Bourbon, hors de la loi commune, et qu'il fallait, par une mesure révolutionnaire, le rejeter du sein de l'assemblée? Le lendemain de la défaite des girondins, Barère ne comptait déjà plus au nombre des opposans : « Vous faites un beau gâchis, » lui avait dit Robespierre, à l'heure de la crise, en le voyant pousser la convention au-devant du peuple armé, et ce mot, prononcé avec une expression sinistre, sonnait mal à l'oreille du peureux orateur qui avait autrefois poursuivi de ses sarcasmes le dictateur futur. Aussi garda-t-il désormais sur ces faits accomplis, pour parler le langage de nos législateurs actuels, un silence prudent; son nom ne figurait point au bas de la protestation des soixante-treize; il n'alla point exciter son département à la résistance contre les vainqueurs du 31 mai. Bien mieux, il se voua corps et ame aux montagnards, dont il avait flétri l'usurpation violente, et bientôt, élu membre du second comité de salut public (10 juillet 1793), il oublia tout doucement ses passagères rancunes contre les puissans du jour, dont il était appelé à partager le redoutable pouvoir. « O vous! s'écrie-t-il dans ses Mémoires, qui êtes si braves quand les périls sont passés, qui criez si fort à la tyrannie quand d'autres que vous ont abattu le tyran; dites si, placés comme moi au comité, avec des hommes d'opinions différentes (non en république ni en liberté, mais seulement sur les évènemens du 31 mai), dites si vous auriez repris les fonctions pénibles et dangereuses de membre du comité de salut public, au milieu de la tourmente générale des opinions, de l'aigreur et de l'opposition universelle des esprits et des cœurs, et du chaos politique dans lequel quelque trois ou quatre dictateurs se réunissaient pour appuyer tout, excepté la justice, pour autoriser tout, excepté ce qui pouvait réunir les citoyens. Eh bien! celui qui, ne voyant que la patrie malheureuse, n'a pas fui à sa voix, celui qui, ne voyant que des périls certains en la défendant, ne les a pas

lichement redoutés... c'est moi : aussi j'ai quelque orgueil à écrire ces lignes justificatives, comme j'éprouve quelque douceur à penser que la justice qui doit les parcourir ne sera pas toujours absente des cœurs français. » C'est là sans doute une étrange justification, et, malheureusement pour le faible Barère, la postérité ne l'a point acceptée. Il rentre donc au comité; qu'y voit-il, pour parler son langage? Couthon proposant des mesures violentes contre les girondins arrêtés ou fugitifs; Saint-Just qui ne vote jamais que comme un oracle, qui *délibère comme un visir,* dont toutes les paroles sont dirigées vers une sévérité inflexible; Hérault de Séchelles, toujours partisan des avis les plus rigoureux, de peur qu'on ne lui jette à la face sa qualité d'ancien noble; puis des administrateurs tels que Jean-Bon-Saint-André, Gasparin, Prieur de la Marne, sans aucune portée politique. S'il tourne ses regards vers l'assemblée, il n'y entend que plaintes et dénonciations; le côté gauche dévore le côté droit; la marche de la majorité tend évidemment à la persécution, grace à l'affreuse énergie de quelques orateurs, Danton, Legendre, Lacroix, Bourdon de l'Oise, Robespierre, etc. Au dehors, l'insurrection étend ses ravages; l'ouest et le midi se séparent violemment de la république; jamais la révolution n'a été si près du chaos. Alors une invincible frayeur s'empare de cet homme dominé par l'immensité des évènemens; il courbe humblement la tête; il se fait petit et s'écrie : « Je devais agir d'après le vœu de la convention, et croire (comme elle le croyait, ou comme elle avait l'air de le croire, et comme elle le faisait croire au peuple français) qu'elle approuvait les évènemens du 31 mai, et qu'elle en acceptait les conséquences pour se conformer à l'opinion générale de la nation. Je devais sacrifier mon opinion individuelle à celle de la convention, et renoncer à ma raison particulière, pour obéir à la raison publique, ou à la législature, qui en est l'organe. Me replacer au sein du comité de salut public le 10 juillet 1793, n'était-ce pas m'intimer l'ordre de servir la patrie dans la place qu'elle me désignait, et dans l'esprit public qui l'animait? Que pouvais-je d'ailleurs, que pouvait un seul homme, que pouvaient même plusieurs dans ces circonstances extraordinaires? Non; aucune force humaine ne pouvait arrêter ce torrent de déraison révolutionnaire et de persécution politique; je sentis que je devais adoucir les passions quand je pourrais leur parler, ou tempérer les mesures, quand je devrais les proposer; je sentis que mon langage et mes opinions ne pouvaient que me perdre ou me rendre suspect. Je me réduisis à faire autant de travaux obscurs qu'il me serait possible, à acquérir l'estime morale de mes collègues du comité, si je ne pouvais aspirer à leur confiance politique, et à sauver quelques honnêtes et probes administrateurs de la masse des proscriptions, que les Mahomets et leurs Seïdes avaient mises à l'ordre du jour. »

Quoi qu'en dise Barère, ce sont là des réserves faites après coup, et qui ne lui vinrent sûrement pas à la pensée dans les mauvais jours de la terreur. Sa conversion politique, à la suite du 31 mai, fut si complète, que, le 27 juin, il prônait en ces termes, lui fédéraliste avoué, la constitution unitaire de 93 :

« La voilà, cette constitution tant désirée, et qui, comme les tables de Moïse, n'a pu sortir de la montagne sainte qu'au milieu des foudres et des éclairs. Et qu'on ne dise pas qu'elle est l'ouvrage de quelques jours. Dans quelques jours, on a recueilli la lumière de tous les siècles... » C'était en quelque sorte une amende honorable, et l'*incorruptible* apaisé lui donna sa toute-puissante absolution en disant : « Barère a pu commettre quelques erreurs, mais c'est un honnête homme qui aime son pays et le sert mieux que personne. » Barère, en effet, renfermé dans le sein du comité de salut public, y rendit alors de vrais services par son aptitude universelle et son immense facilité. On le sait, c'était l'homme des rapports diplomatiques et des *carmagnoles;* il excitait fréquemment par ses éloges officiels l'enthousiasme des soldats, qui marchaient à l'ennemi en s'écriant : « Barère à la tribune! » et les applaudissemens de la convention, que ses récits emphatiques distrayaient des sanglantes catastrophes de l'intérieur. Il effleurait successivement tous les sujets, relations étrangères, marine, administration, législation, mesures révolutionnaires; il était l'interprète nécessaire, mais il ne fut jamais la pensée créatrice, et il ne se fait pas faute de déclarer que la plupart de ses rapports étaient contraires à son opinion privée. Rien de plus stérile, du reste, que ces harangues gouvernementales, dont la circonstance fit tout le mérite et dont le succès n'a pas duré; peu de mots ont survécu, qui n'étaient même pas de Barère, car cet habile emprunteur savait écouter à merveille, et ses collègues plus obscurs, assis autour du tapis vert de la salle des délibérations, faisaient généreusement les frais de son éloquence de tribune; ils lui prêtaient leur pittoresque langage d'hommes spéciaux, leur enthousiasme patriotique, et ces énergiques idées qui naissent tout armées de l'expression imagée et féconde. Le fond de ses rapports ne lui appartenait donc qu'à titre d'éditeur responsable, et, si l'on fait abstraction de cette heureuse faculté d'arrangement qu'il possédait à un assez haut degré, que reste-t-il de ce pauvre décemvir sans initiative et sans vigueur? Son rôle au comité de salut public fut celui d'un commis laborieux, mais sans influence réelle. Il se plaint d'avoir été jalousé par Robespierre et Saint-Just : vanité singulière! les meneurs du triumvirat l'auraient-ils respecté, s'il leur eût fait ombrage et s'ils ne l'avaient trouvé de si peu de poids? C'était un personnage si peu fait pour imposer aux masses, qu'au temps même de son pouvoir nominal, le ridicule l'atteignit plus d'une fois, et les railleries ne furent pas épargnées au complaisant tuteur de l'Anglaise Paméla. Le public révolutionnaire l'avait parfaitement jugé et ne le tolérait qu'en raison de son utilité pratique. Au comité, ses collègues s'inquiétaient fort peu de lui, et pourquoi s'en seraient-ils préoccupés? Son adhésion ne leur était-elle pas acquise, et ne pouvait-on la forcer au besoin? Le ministre de la justice Garat, que nous avons cité plus haut, fut un homme tout aussi faible que Barère; mais, se sachant incapable d'agir, il a observé, et l'histoire a recueilli le fruit de sa pénétrante impartialité. Mieux placé que lui pour voir et juger sainement, Barère n'a rien vu,

rien appris, rien apprécié sous un point de vue impartial ; il se laisse entraîner au milieu des faits, comme un acteur subalterne auquel on ne dit jamais le secret des choses et qui ne sait pas le deviner. Il avait à nous initier aux mystérieuses discussions du comité sur les plus terribles mesures de cette grande époque, à nous révéler des détails inconnus sur l'arrestation d'Hébert et consorts, sur la chute de Danton et des indulgens, sur les projets des triumvirs, et il se borne à répéter oiseusement les dires des écrivains qui ont abordé avant lui le récit de ces étranges péripéties. S'il doit en être ainsi de cette *Histoire du comité de salut public* qu'il n'a point achevée, et dont parle M. H. Carnot dans sa notice biographique, ce n'est certes pas la peine d'en faire l'objet d'une publication spéciale, car on n'aime pas les redites, et le temps n'est plus, à cette heure, des accusations passionnées.

Barère était donc et il est resté aux yeux de la postérité un homme d'une valeur médiocre et d'une moralité suspecte; il appartient à la pire espèce des individus appelés à figurer dans les révolutions politiques ou sociales, à celle qu'on flétrit du nom de gent moutonnière, et qui convie aux excès par ses lâches complaisances et ses timides abnégations. Il a dit dans ses manuscrits : « Je n'ai point fait mon époque, époque de révolutions et de tempêtes politiques, grosse de passions, d'intérêts, de besoins, de sentimens exaltés, de corruptions systématiques, de violences publiques et de trahisons; je n'ai point fait mon époque; je n'ai fait et je n'ai dû que lui obéir. Elle a commandé en souveraine à tant de peuples et de rois, à tant de génies, de talens, de volontés et même d'évènemens, que cette soumission à l'époque et cette obéissance à l'esprit du siècle ne peuvent être imputées ni à crime ni à faute. Nous avons tous été soumis à ces *fatis victricibus* auxquels l'antiquité éleva des autels. » La fatalité n'est, selon nous, une excuse que pour les hommes passifs; les agens révolutionnaires, quel que soit leur mobile, n'ont aucun droit à en invoquer le bénéfice, et cette justification, à la manière des anciens, n'est qu'un voile commode tardivement jeté sur de longues frayeurs. S'il n'eût pas été de nature pusillanime, Barère eût péri comme Danton, comme Camille Desmoulins, comme les triumvirs eux-mêmes. Il plia sous le faix des évènemens et sauva sa tête; mais, comme il avait marché en aveugle, à la suite des chefs, il n'a pas eu d'école, et les panégyristes lui ont manqué.

Cependant le gouvernement révolutionnaire était arrivé à la plus extrême tension, et le moment approchait d'une dernière crise. L'inflexible Saint-Just s'était écrié un jour, en présence de Robespierre, qui montrait quelque emportement : « Calme-toi, l'empire est au flegmatique. » Une autre fois, dans le sein du comité, il avait eu la hardiesse de prononcer le mot de dictature et de désigner l'*incorruptible* comme le seul homme capable d'opérer le salut de l'état. Repoussés avec une sorte d'indignation par la majorité de leurs collègues, les triumvirs préparaient en silence un nouveau 31 mai; le club des jacobins redoublait de violence; la commune de Paris montrait une activité inaccoutumée; de nouvelles listes de proscription étaient dressées contre la

sequelle dantoniste, et nombre de montagnards se voyaient menacés. Barère, dénoncé aux jacobins et simplement ajourné sur la motion de Robespierre, se crut perdu, et il se hâta d'entrer dans le complot formé contre ses trois collègues. Sa narration des incidens qui précédèrent la journée du 9 thermidor n'offre ni intérêt ni originalité; il n'a rien laissé transpirer des menées occultes de ses adversaires, rien des séances agitées du comité de salut public, où ne paraissait plus Robespierre; rien de ces mystérieux conciliabules auxquels assistaient certains membres du comité de sûreté générale, dans sa maison de campagne; rien enfin des obscurs préliminaires de ce drame empreint d'une si sauvage grandeur. Loin de là, ses Mémoires ne sont guère qu'une répétition stérile et souvent inexacte de faits déjà connus; c'est ainsi qu'il prétend que les députés de la *plaine* demeurèrent indécis jusqu'à la fameuse séance du 9 thermidor, lorsqu'on sait qu'ils avaient adhéré dès la nuit précédente aux invitations des montagnards. Celui dont les hésitations durèrent le plus long-temps, ce fut sans contredit Barère, et si l'hypothèse des deux discours n'est qu'une exagération mensongère, au moins faut-il avouer qu'elle était suffisamment motivée par les habitudes de sa vie politique, son défaut absolu de caractère et son embarras cruel à l'heure du dénouement.

Robespierre vaincu, les muets de la terreur se ressaisissent de la parole, et les membres des comités se taisent à leur tour. Barère, tout aussi imprévoyant que Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois, n'avait d'abord pas compris que c'était là plus qu'une révolution de personnes, et que le pouvoir allait s'échapper de ses mains. Trop irrévocablement engagé dans le passé, il ne put changer de drapeau; il lui fallut bientôt se résigner au rôle de vaincu, et céder la place aux réacteurs. Sa carrière gouvernementale était finie, et le jour des persécutions arrivait. Nous ne le suivrons pas dans cette seconde période de sa vie, qui n'offre même plus un intérêt historique. On sait qu'il ne parvint qu'avec peine à se soustraire à la déportation. Proscrit de nouveau après le 18 fructidor, il ne trouva le repos qu'au lendemain du 18 brumaire, sous la protection du premier consul. La littérature, la poésie et le pamphlet furent alors pour lui une triste ressource, si triste, qu'il y fit preuve de la plus grande pauvreté d'idées et du plus mauvais goût qu'on puisse imaginer. En 1816, la loi du bannissement contre les régicides l'atteignit, et il se retira à Bruxelles, l'asile habituel des conventionnels exilés. Depuis 1830, il habitait la ville de Tarbes, où ses derniers jours se seraient passés dans une douce tranquillité, si l'homme du monde, jadis si recherché dans les salons de Mme de Genlis, ne fût devenu un vieillard inquiet et tracassier. Ses ouvrages imprimés sont nombreux, moins nombreux toutefois que ses manuscrits, qui doivent encore fournir matière à deux nouveaux volumes de mémoires; mais si les deux premiers ont de si minces droits à l'attention du public, les autres trouveront-ils faveur? Barère a raconté, sur la foi du général Subervic, que Napoléon aurait dit : « Il est très difficile de bien écrire l'histoire de la révolution française. Je ne connais qu'un seul homme capable de bien exécuter ce travail,

c'est Barère, mais il faut qu'il abandonne quelques préventions. » Cette anecdote, si elle était vraie, ne prouverait qu'une chose, c'est que Napoléon, si juste appréciateur de M. Bignon, auquel il légua dans son testament le soin d'écrire l'histoire de la diplomatie, s'est trompé quelquefois.

En résumé, le personnage de Barère est un de ceux qu'on accepte le moins volontiers dans les révolutions, faute d'originalité et de grandeur. C'était un épicurien de bon ton qui avait conservé son élégante façon de vivre au milieu de la brutalité et du sans-gêne affectés des mœurs républicaines; mais l'égoïsme et la politique avaient desséché son cœur, et pour lui l'humanité qui ennoblit les caractères, la passion qui les poétise aux yeux de l'avenir, n'étaient que de vains mots. Il fut trop indifférent à toutes choses, hormis au soin de sa sûreté personnelle, pour mériter le reproche de cruauté qui s'est appesanti sur quelques-uns de ses collègues, et cette phrase si fameuse : « Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas, » s'explique par l'entraînement des situations, comme le mot de Barnave poussé à bout sur l'infortuné Foulon : « Ce sang était-il donc si pur? » toutefois les masses ne jugent les individus que sur les apparences, et l'*Anacréon de la guillotine* a conservé son nom. Son esprit facile et brillant était peu fécond en moyens; ses connaissances étaient académiques, c'est-à-dire classiques et vulgaires, sans aucune profondeur; elles offraient dans l'arrangement, à la surface du sujet, une dextérité rare; le fond demeurait aride. Il a beaucoup mieux causé qu'écrit, et il a plus agi qu'il n'a conçu et mené; aussi est-il au dernier rang parmi les terribles ouvriers de nos réformes. La révolution l'a intéressé comme un grand thème, et il ne s'y est attaché que parce qu'il s'était perdu sur sa première ligne. Un souvenir sinistre pèse sur sa mémoire, cette réprobation universelle qui suit les allures douteuses et les abus réfléchis du talent. A tout prendre, c'est un homme qu'on eût pu moins maudire peut-être, mais qui n'est pas digne d'être réhabilité dans l'histoire, ce sanctuaire auguste où les nations réparent les injustices des contemporains.

LADET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1842.

Les chambres sont prorogées au 9 de janvier. La *petite* session est terminée. Le ministère a quatre mois de temps pour reprendre haleine et pour méditer sur les chances que lui prépare le mouvement qui vient de s'opérer au sein des partis.

Les chambres ont accompli tout ce qu'on attendait de leurs lumières et de leur patriotisme dans l'intérêt de la monarchie et pour la stabilité de l'établissement de juillet. La loi de régence a été votée à d'immenses majorités. La discussion qui a eu lieu à la chambre des députés et le rapport de M. le duc de Broglie à la chambre des pairs en sont le commentaire, commentaire brillant et solide qui ne laisse rien à dire, rien à désirer. Nous ne répéterons pas ce que tout le monde sait, ce que tout le monde a dit mille fois au sujet des discours qui ont été prononcés à la tribune de la chambre élective. C'est là désormais une histoire quelque peu ancienne. Le rapport de M. de Broglie est un document qui ne se séparera plus de la loi. Il en est, pour ainsi dire, le complément. Substantiel et rapide, rien n'y rappelle les lenteurs et les pénibles efforts d'une œuvre didactique : inspiré par les sentimens les plus élevés et les plus délicats, la polémique n'a pas le droit de le revendiquer et de le traîner avec elle dans l'arène. Ce n'est ni une dissertation ni un plaidoyer; c'est une exposition haute, ferme et complète du sujet, c'est le travail d'un homme d'état, de celui qui, dans nos temps de dénigrement et de soupçons, pouvait seul peut-être, sans craindre les interprétations de la calomnie, faire monter l'expression de la reconnaissance nationale jusqu'à ces hautes régions où se distribuent la faveur et le pouvoir.

La discussion de la loi de régence à la chambre des députés a été à la fois un magnifique combat parlementaire et un évènement politique d'une grande portée. Aujourd'hui que la loi est sanctionnée et que les hommes ont fait tout ce que la raison d'état leur commandait pour atténuer les conséquences politiques d'un grand malheur, on peut sans inconvenance descendre au milieu des partis et les interroger sur leur situation, sur leurs intentions, sur leur avenir.

Un mot d'abord de M. de Lamartine, qui a quitté franchement, solennellement, le camp des conservateurs pour passer dans les rangs de la gauche. Ce n'est sans doute pas pour s'y cacher et pour s'y faire oublier. Quel que soit le drapeau qu'il adopte, M. de Lamartine ne peut être ni un combattant obscur ni un officier subalterne. Nous le verrons donc briller au premier rang, conduire la gauche au combat, en diriger les mouvemens. Décidément il faut à l'opposition deux chefs, comme jadis aux Spartiates deux rois. M. de Lamartine apporte, dit-on, à la gauche, de grandes vues, des projets nouveaux. Il aurait dit qu'il passait à l'ennemi pour faire, pendant quelques années, de la grande opposition. C'est là une affaire à régler entre M. de Lamartine et M. Barrot. M. Barrot venait de reprendre la direction de son parti, et il s'en était montré digne par un discours des plus remarquables : l'opposition n'avait jamais développé sa pensée, défendu ses idées, avec un raisonnement plus ferme et un langage plus élevé. Coriolan arrive; veut-on partager avec lui le pouvoir, l'influence? Qu'apporte-t-il? Une parole éclatante ou des idées nouvelles? Arrive-t-il seul, guerrier d'aventure, avec la cape et l'épée, ou bien amène-t-il avec lui des soldats? Quels sont-ils? Combien sont-ils? Nous qui ne sommes point initiés aux secrètes combinaisons des partis, d'aucun parti, nous qui ne jugeons que sur les données qui sont connues de tout le monde, nous ne voyons jusqu'ici dans M. de Lamartine qu'un conservateur qui apporte à la gauche les espérances que peut faire naître une haute célébrité littéraire, un magnifique talent, une parole puissante et quelquefois heureuse. Rien de plus, rien de moins. M. Thiers avait rapproché de la gauche un parti nombreux; il lui avait apporté une grande expérience des affaires, une influence politique incontestable; ce n'étaient pas là seulement des espérances, mais des forces, des forces qu'il devait sans doute à son talent, mais des forces actuelles, réelles. On comprend alors le partage de pouvoir qui s'était fait entre l'ancien chef de la gauche et M. Thiers; on comprend même que M. Barrot, avec une résignation modeste, ait consenti à laisser à M. Thiers le premier rôle. Le laissera-t-il à M. de Lamartine? M. de Lamartine se contenterait-il du second?

Mais les affaires de la gauche ne nous concernent pas, et nous pouvons sans impatience et sans anxiété attendre que les faits répondent à ces questions et dissipent tous ces doutes.

Disons seulement que nous avons peine à comprendre la surprise, l'étonnement que plusieurs personnes nous ont témoigné à l'endroit de M. de

Lamartine. Ce qui nous aurait étonnés, fort étonnés, c'est que l'auteur des *Méditations* et de la *Chute d'un Ange* eût persévéré dans la même voie, et consacré au parti conservateur ses forces et sa vie. Nous ne sommes certes pas de ceux qui cherchent à diminuer la valeur de l'homme dont ils ont perdu le concours et l'appui; loin de nous la pensée d'en dénigrer le talent et d'en rabaisser le caractère. Le talent de M. de Lamartine est admirable, le caractère élevé. Ce qui manque à M. de Lamartine, c'est la juste proportion, c'est l'équilibre entre ses rares facultés. Il est avant tout homme d'imagination, d'une puissante, d'une irrésistible imagination, d'une imagination qui aspire sans cesse à l'inconnu, à l'infini; dans le domaine de la politique comme dans celui de la poésie, également intolérante, également impérieuse, elle se livre avec la même audace à de nobles et périlleux élans. C'est là pour M. de Lamartine le principe de sa puissance, la cause de sa faiblesse. Dans un siècle où l'on croit si peu même ce qui est, M. de Lamartine croit avec ardeur à ce qui n'est pas et à ce qui ne peut être. Toute réalité le fatigue et l'ennuie. Il lui faut des images lointaines, des lueurs éblouissantes qui permettent de tout supposer, de tout rêver. Que pouvait lui offrir de séduisant le parti conservateur avec sa mesure, sa règle, son positif, avec un horizon dont les limites sont à dix pas de nous? Que pouvait lui offrir un parti qui fait profession de vouloir être demain ce qu'il est aujourd'hui, de faire demain à peu près ce qu'il fait aujourd'hui; un parti qui, content de ce qui est, n'admet qu'un progrès lent, graduel, sans bruit, sans éclat, sans dangers? Évidemment ce n'est pas là le parti de M. de Lamartine. Il peut l'être aux jours du péril, nous nous plaisons à le reconnaître : M. de Lamartine a fait ses preuves. Mais dans les temps de calme et de repos, lorsque la victoire est assurée, lorsque les conservateurs reprennent cette confiance un peu indolente et dédaigneuse qui est naturelle aux vainqueurs, M. de Lamartine ne se sent pas à l'aise parmi eux; c'est un poète condamné à ne plus lire que le *Bulletin des lois*. Avouons-le, la peine est dure, et M. de Lamartine a pu s'écrier : Où est donc pour moi la compensation?

L'opposition, au contraire, lui offre quelque chose d'inconnu, un avenir couvert de nuages, percé par des éclairs; si ce n'est l'infini, c'est du moins l'indéfini. C'est un champ sans limites assignables; l'imagination peut y tout placer, y développer à son aise ses créations fantastiques; il ne lui manque ni le temps ni l'espace. Et il y a cela de particulier que, lorsqu'il croira apercevoir des bornes, lorsque M. Barrot lui paraîtra trop positif, trop timide, trop gouvernemental, M. de Lamartine pourra se porter plus loin. Entre la frontière du centre gauche et l'extrême limite de l'extrême gauche, le champ est immense. L'imagination la plus hardie ne le parcourt pas d'un bond ni d'un jour.

M. de Lamartine ira-t-il jusqu'au bout? Restera-t-il long-temps dans les rangs où il vient de se placer? Pronostic difficile! nous n'osons pas nous le permettre. Terminons par deux remarques qui nous paraissent également justes, et que la franchise de nos opinions nous commande de faire connaître.

L'une, c'est qu'on accuserait à tort M. de Lamartine de mauvaise foi et de versatilité intéressée. Avec une ame élevée et une imagination ardente, on n'est jamais de mauvaise foi. On s'abuse : on peut se laisser tomber dans des erreurs graves, on peut se laisser entraîner bien loin; mais un égarement même déplorable ne doit jamais être confondu avec un bas ou perfide calcul. S'il avait agi par calcul, M. de Lamartine aurait certes choisi un tout autre moment, une tout autre circonstance pour passer à l'opposition.

Notre seconde remarque s'adresse à M. de Lamartine lui-même. Quelles que soient la variété de ses vues et l'ardeur de ses convictions, l'illustre écrivain ne peut oublier que la vie publique, pour être réelle et sérieuse, suppose certaines conditions, en particulier une tenue, une consistance politique, qui inspirent la confiance, cette confiance durable et réfléchie qu'il ne faut pas confondre avec des applaudissemens d'un jour et un dévouement éphémère. N'est pas chef de parti qui veut; le talent et l'éloquence, moyens puissans, ne suffisent cependant pas à la conquête de ce poste élevé. Les partis sont plus exigeans; leur instinct les avertit qu'ils n'ont pas seulement besoin d'orateurs. Le chef d'un parti en est à la fois le guide et le serviteur, la lumière et l'instrument. Celui qui ne conçoit pas le second de ces rôles, celui qui tient avant tout à faire toutes ses fantaisies, peut être un orateur éminent; il n'est pas un de ces hommes politiques sur lesquels les partis fondent leurs plus sérieuses espérances. Nous verrions avec douleur M. de Lamartine dissiper les trésors de son esprit et parcourir rapidement cette voie qui aboutit, après de nombreuses et vaines tentatives, après une alternative fébrile de revers et de succès, aux plus cruelles déceptions et à une chute irréparable. M. de Lamartine passe à la gauche. Soit. Il ne nous appartient pas d'applaudir à sa résolution, et nous ne voulons pas moraliser sur les variations de sa politique; mais les hommes de tous les partis ont le droit de se demander si c'est là une résolution sérieuse, profondément réfléchie, ou bien une boutade, un écart de l'imagination stimulée par le dépit. L'opposition ne tardera pas à le mettre à l'épreuve, et à dissiper par là tous les doutes.

Le doute n'est pas possible, ce nous semble, au sujet de l'autre événement bien plus important, bien plus grave, qui s'est révélé dans la discussion de la loi de régence. M. Thiers et M. Barrot se sont séparés, ils se sont séparés avec éclat, et, quoi qu'on ait essayé de dire après coup, il ne se sont pas séparés sans aigreur. Nous n'en avons d'autres preuves que *le Moniteur*, que les discours de ces deux hommes politiques; mais cette preuve est complète à nos yeux.

Il est facile de remonter aux véritables causes de la rupture. Au fait, s'il y avait coalition entre la gauche et le centre gauche, il n'y avait pas, il ne pouvait pas y avoir confraternité. Les deux partis s'étaient juxta-posés; ils ne s'étaient pas fondus dans un seul et même tout. Comment aurait-il pu en être autrement? Où était cette affinité, cette identité d'opinions qui est le caractère distinctif d'une véritable alliance politique? Il n'y avait affinité que sur un point, sur les questions relatives à la politique extérieure. Sur tout

le reste, l'affinité était plutôt apparente que réelle; ainsi que nous le faisions remarquer long-temps avant la rupture, les antécédens comme les opinions de M. Thiers sur la politique intérieure l'éloignaient de la gauche et le ramenaient aux conservateurs. La gauche a des théories, elle professe des principes; c'est là son honneur, c'est là sa vie. Le jour où elle abdiquerait ces principes, le jour où elle ferait fi de ces théories, elle disparaîtrait de la scène politique; car que lui resterait-il? qu'offrirait-elle au pays? Rien; ni l'autorité des principes, ni l'autorité de l'expérience, ni la théorie, ni la pratique. Nous n'examinons pas ici la solidité de ces principes, la valeur de ces théories; nous disons que c'est là le patrimoine de la gauche, que c'est là sa richesse; ses principes sont à la fois son moyen et son titre. M. Thiers, au contraire, est essentiellement l'homme des faits et de l'expérience. Le pouvoir constituant n'est pas la seule théorie qu'il traite avec dédain. Ce qu'il veut avant tout, c'est un gouvernement fort et régulier, un gouvernement qui ait souci de la gloire et de la grandeur de la nation. Sans doute il aime et veut la liberté, parce que la liberté est aussi un moyen de grandeur et de gloire. Sous l'empire, M. Barrot se serait peut-être retiré sous la tente avec M. de Lafayette. M. Thiers aurait suivi le conquérant au bout du monde. Sous la restauration, le parti libéral et le parti national se confondaient; M. Thiers fut libéral, un libéral ardent, redoutable. A la révolution de 1830, convaincu que l'anarchie préparerait à la France des jours de deuil et de honte, et que, pour assurer la liberté et l'indépendance du pays, il fallait d'abord fonder la monarchie nouvelle et garantir l'ordre public, M. Thiers se plaça aux premiers rangs dans le juste-milieu, et fut un des principaux ministres du 11 octobre. Une fois l'ordre assuré et la monarchie de juillet consolidée, M. Thiers crut que notre politique extérieure pouvait se montrer plus active et plus exigeante. De là les vicissitudes ministérielles qui l'ont éloigné momentanément des centres et rapproché de la gauche. Le point de contact étant trouvé, une certaine cohésion était possible, mais une cohésion superficielle, nullement intime. Un malheur effroyable frappe tout à coup le pays. Pendant quinze à vingt ans, si nous avions un nouveau malheur à déplorer, la couronne se trouverait placée sur la tête d'un enfant, ou du moins d'un jeune prince n'ayant pas encore atteint l'âge des fortes et sérieuses résolutions. Cette grave considération n'a certes pas échappé à la rare sagacité de M. Thiers. Nous sommes convaincus qu'elle a modifié ses vues et ses prévisions politiques. Sa sollicitude a peut-être été derechef éveillée à l'endroit de la politique intérieure. Les liens qui l'unissaient à la gauche se trouvaient ainsi tout naturellement relâchés. Ils devenaient un embarras pour la gauche elle-même, un obstacle pour M. Thiers. On se serait paralysé réciproquement sans profit pour personne. Les concessions de la gauche l'auraient dénaturée et amoindrie; les concessions de M. Thiers à la gauche, dans un si grand changement de circonstances, l'auraient complètement détourné de ses voies naturelles et auraient fait de lui ce qui répugne le plus

à sa nature, une sorte de rêveur politique, et un rêveur sans convictions. On aurait pu ne pas rompre, mais il fallait se séparer : l'association n'avait plus de but.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, la séparation, la rupture, comme on voudra l'appeler, a été proclamée à la tribune. Est-ce là un fait sérieux, réfléchi? une séparation décisive et durable? ou bien faut-il n'y voir qu'un incident passager, une brouillerie d'amoureux? Nous venons bien tard pour parler d'une question qui a déjà occupé les mille voix de la presse, et sur laquelle, certes, elle n'a rien laissé à dire. Aussi voulons-nous nous borner à une simple observation. Nous avons toujours cru, et nous persistons à croire que la séparation est décisive et durable, parce que M. Barrot et M. Thiers sont pour nous des hommes politiques sérieux, et que nous croirions leur faire injure en imaginant qu'ils ont pu, dans un moment si solennel, se séparer l'un de l'autre et se reprocher mutuellement leurs votes, sans avoir été poussés à cette extrémité par une cause urgente, impérieuse, permanente. Si le dissentiment n'eût été que partiel et passager, la gauche, après avoir défendu l'amendement et succombé dans cette épreuve, aurait, plus docile aux conseils de M. Thiers, accordé ses suffrages à la loi, ou bien M. Thiers, tout en repoussant l'amendement, aurait reconnu que, cet amendement impliquant un principe opposé au principe inscrit dans le projet de loi, la gauche avait, en effet, le droit d'être conséquente et de repousser la loi, si l'amendement était rejeté. Mais lorsque, l'amendement une fois écarté, la gauche ne persiste pas moins dans sa résolution, et lorsque M. Thiers, loin de chercher à pallier cette erreur, la lui reproche avec vivacité et lui fait pressentir que par ce vote elle va se déclarer incapable de prendre en main le gouvernement du pays, comment croire que c'est là une mésintelligence momentanée, et qu'on pourra se raccommoder demain? Encore une fois, M. Barrot et M. Thiers sont pour nous des hommes sérieux.

Au surplus, c'est là un point qui se trouvera décidé au début de la session prochaine. Le ministère, loin de pouvoir éviter la question ministérielle, est obligé de la poser dans toute son étendue, sur la politique extérieure comme sur la politique intérieure, sur les faits accomplis et sur le système qu'il se propose de suivre. En présence d'une chambre nouvelle, sous l'influence de la catastrophe du 13 juillet, ce sera là un grave et solennel débat, un débat qui pourra être décisif pour l'avenir de plus d'un homme politique. Le ministère aura pour lui la possession, la gravité des circonstances, les appréhensions du parti conservateur. Sous ces influences, si l'union du centre gauche à la gauche eût continué, si M. Thiers n'eût aspiré aux affaires que de concert avec les chefs de l'opposition constitutionnelle, le combat aurait été violent, acharné, et en définitive on aurait vu probablement se former une majorité composée des hommes qui ont accepté le cabinet du 29 octobre et de ceux qui auraient voulu, avant tout, éloigner un ministère Thiers-Barrot.

La séparation de ces deux hommes politiques a profondément changé les termes de la question. La gauche perd tout espoir d'un prochain avénement; M. Thiers n'est plus le candidat de la coalition, c'est un ministre du 11 octobre qui se trouve en disponibilité. Le ministère peut en redouter le secours plus qu'il n'en redoutait les attaques.

Mais tout en se séparant de la gauche, M. Thiers ira-t-il réellement aux conservateurs? Voudra-t-il ménager la transition, épier l'occasion, et, en attendant, se tenir à l'écart dans une position intermédiaire, ou pour mieux dire indéterminée? Cette marche lente, mesurée, d'observation, ne manquerait pas d'habileté et de sagesse; mais le rôle de Fabius n'est pas en crédit aujourd'hui. Voulût-il le jouer, M. Thiers en serait détourné par ses amis politiques. Un homme d'état n'est pas le plus libre des hommes. Il n'est pas moins vrai qu'un rôle actif sera des plus difficiles pour lui, car les conservateurs seront ombrageux, et la gauche aura intérêt à provoquer son ancien allié sur toutes les questions qui pourront lui être un embarras et un péril. Au reste, l'habileté de M. Thiers est grande, et, sans vouloir ici préjuger sa conduite, nous persistons à croire qu'elle ne sera que le développement du plan qu'il s'est proposé en se séparant de la gauche.

Les troubles qui agitaient les districts manufacturiers de l'Angleterre paraissent s'apaiser. La confiance publique se rétablit. L'Angleterre aura cette fois encore échappé à une crise qui s'annonçait sous les apparences les plus effrayantes. Il n'est pas moins vrai que les derniers évènemens avaient un caractère qui les distingue des autres faits de même nature. D'un côté, par l'intervention des chartistes, la pensée politique s'est mêlée cette fois d'une manière plus intime aux plaintes de l'ouvrier. De l'autre, l'émeute a paru prendre sur plus d'un point les allures et les proportions d'une révolte. Il y a là un grave et douloureux sujet de méditation pour le gouvernement britannique. Malheureusement aucun remède prompt, décisif, n'est sous sa main. Que faire de ces myriades d'ouvriers, si les salaires baissent, si le travail s'arrête, et comment les salaires ne baisseraient-ils pas, comment le travail pourrait-il ne pas s'arrêter, si les nations qui consommaient les produits anglais, s'emparant, elles aussi, à l'exemple de l'Angleterre, du système prohibitif, ferment leurs marchés aux produits étrangers? Qu'elle serait horrible l'histoire des malheurs et des crimes que ce système a déjà enfantés! Et cependant les catastrophes les plus sanglantes ne sont pas celles qu'il a déjà produites, mais celles qu'il prépare, et que nous verrons peut-être éclater même de nos jours!

Si l'Angleterre ne modifie pas son système, si, en ouvrant largement son marché aux produits étrangers, elle ne force pas les autres nations à cesser, dans leur propre intérêt, de produire ce que l'Angleterre peut offrir à meilleur marché, elle se trouvera un jour dans une situation violente, et alors, ou elle cherchera à s'ouvrir par la force les marchés de l'étranger, dût-elle mettre le monde en feu, ou elle s'exposera, en concentrant l'incendie chez elle, à un embrasement général. Sans doute ses ressources sont grandes, sa constitution

robuste, et les classes aisées retrouvent, au jour du danger, toute leur puissance et leur énergie; sans doute encore l'homme du peuple n'a guère, en Angleterre, cette ardeur, cet esprit belliqueux, ces souvenirs enivrans qu'on retrouve dans nos populations; enfin il est incontestable que le respect de la loi, de la hiérarchie, est encore un sentiment général et profond de l'autre côté de la Manche. C'est ce sentiment qui localise, si on peut parler ainsi, les émeutes. Ce sont des maladies endémiques de tel comté et de tel district; elles ne s'étendent point aux parties qui n'éprouvent pas les mêmes souffrances, qui ne sont pas sous l'influence directe des mêmes causes. Tout cela est vrai, tout cela peut rassurer l'Angleterre; mais cela n'est vrai que dans une certaine mesure, rassurant que jusqu'à un certain point. Ce qui ne se propageait pas hier commence à se propager aujourd'hui. Le courage qu'on n'avait pas s'acquiert peu à peu. Le jour où les sentimens des hommes qui souffrent pénétreraient dans un régiment, ce jour-là pourrait être le commencement d'une crise épouvantable.

Au surplus, il est évident que le gouvernement anglais est vivement pénétré de la gravité de ces dangers. Aussi tous ses efforts tendent-ils à se procurer la seule ressource qui soit efficace, l'ouverture des marchés étrangers. Ici par des traités, là par la force, le gouvernement anglais travaille sans cesse à cette œuvre, qui est pour lui une œuvre de salut.

Le cabinet whig, il est juste de le reconnaître, poursuivait la même tâche; mais, par ses imprudences, il s'était éloigné du but, au lieu de s'en rapprocher, et avait fini par laisser au cabinet tory une succession des plus embarrassées. Le cabinet actuel s'applique avec ardeur à débrouiller ce chaos. Fidèle aux principes de la grande et vraie politique, il ne veut pas avoir en même temps plusieurs affaires sur les bras. Il vient de conclure un arrangement tel quel avec les États-Unis, et va, dit-on, simplifier sa position dans les Indes. Il pourra alors s'occuper avec plus de suite, d'énergie et de sûreté, des affaires de la Chine. C'est là un point capital pour la Grande-Bretagne, une question qui a été peut-être soulevée prématurément, ainsi que les autres, mais qui, résolue favorablement, pourrait offrir au génie commercial et industriel de l'Angleterre des ressources incalculables. Reconnaissons-le cependant, ce qu'on a fait jusqu'ici est bien peu de chose, et l'organisation, ainsi que le caractère des peuples de la Chine, sont des obstacles sans cesse renaissans, et qui pourraient décourager une nation moins puissante, moins audacieuse, moins persévérante que l'Angleterre.

Les relations de l'Angleterre avec le Portugal sont de plus en plus intimes; le Portugal ne peut se soustraire à l'influence anglaise. En revanche et par cela même peut-être, il y a une sorte de refroidissement entre l'Angleterre et l'Espagne. La fierté nationale est venue en aide aux intérêts locaux des producteurs espagnols, en particulier des Catalans. L'Espagne ne se prêtera pas aux vues commerciales de l'Angleterre. Ce serait là une entreprise périlleuse pour le régent.

Les bruits les plus divers ont été répandus ces jours-ci sur le compte de la

Russie, et en particulier sur les rapports du roi de Prusse avec l'empereur Nicolas. Nous croyons sans peine que les maximes inflexibles et les mesures impitoyables de l'autocrate n'obtiennent pas l'approbation d'un prince éclairé, humain, généreux. Toujours est-il que la visite a été courte, et qu'elle s'est passée tristement, sans fêtes, sans aucun acte qui ait pu signaler aux peuples l'intimité des deux monarques. Laissons aux diplomates le soin de cacher le fond des choses aux yeux du vulgaire. Contentons-nous de croire que la Prusse, pays de lumières et de progrès, le plus noble représentant de la puissance intellectuelle de l'Allemagne, ne peut pas, quoi qu'on fasse, être l'intime alliée de la Russie. La Prusse appartient au monde nouveau.

M. du Sommerard, conseiller à la cour des comptes et possesseur du magnifique cabinet que tout Paris admirait à l'hôtel de Cluny, est mort la semaine passée à Saint-Cloud, après une longue maladie. Personne n'a plus contribué, en France, à répandre et à mettre en honneur le goût des monumens du moyen-âge, et les arts et l'archéologie lui doivent la conservation d'une foule d'objets précieux qu'il a placés dans sa collection, ou dont il a fait connaître l'importance, soit au gouvernement, soit à de riches amateurs. Lorsque M. du Sommerard commençait à former son cabinet, la mode du grec, ou plutôt de ce qu'on appelait fort improprement le grec, était dans toute sa force; on laissait périr ou l'on détruisait de gaieté de cœur les *monumens des temps de barbarie,* car c'est ainsi que l'on qualifiait une époque où les artistes suivaient leurs inspirations et ne copiaient personne. Il fallait alors un rare discernement et quelque courage pour l'entreprise que tentait M. du Sommerard : plus tard, il n'a plus fallu que de l'argent. Bien des gens souriaient de pitié en le voyant recueillir dans sa maison de vieux bahuts, des émaux, des ivoires, des meubles byzantins ou gothiques. Aux yeux de ces gens-là, qui depuis se sont reconnu une passion déclarée pour le moyen-âge, M. du Sommerard n'était qu'un antiquaire, ce qui, sous l'empire, voulait dire un homme ennemi du beau, entêté pour le bizarre. Sans se mettre en peine des critiques, l'antiquaire poursuivait sa tâche avec persévérance; sa collection s'augmentait; les artistes allaient lui demander des conseils; des gens de lettres venaient chez lui étudier les mœurs des vieux temps; peu à peu, le public éprouva quelque curiosité pour des monumens qu'il avait long-temps méprisés sans les connaître. M. du Sommerard faisait les honneurs de sa collection avec une complaisance et une politesse exquises. Il discutait avec les savans, donnait des explications aux ignorans, charmait tout le monde par sa bonhomie et son esprit original et malin à la manière de Rabelais, son maître. Un beau jour, il se trouva que le possesseur de l'hôtel de Cluny avait deviné la mode de son temps; il était assiégé de visiteurs; les banquiers et les femmes du monde ne voulurent plus se servir

d'autres meubles que ceux du moyen-âge, et beaucoup, croyant qu'avec de l'argent le goût est inutile, transformèrent à grands frais leurs salons en magasins de bric-à-brac.

M. du Sommerard avait une fortune modeste et ne pouvait lutter avec la mode. Bien des faiseurs de collections se seraient dépités d'une pareille concurrence, et auraient gémi de se voir enlever des objets rares, faits pour les gens de goût, par ce que les artistes nomment les *bourgeois;* mais M. du Sommerard aimait l'art pour lui-même, et, dût sa collection en souffrir, il s'applaudissait de voir tirer de l'oubli des monumens dont il avait le premier fait connaître le mérite.

Dans les dernières années de sa vie, il a publié un grand ouvrage qui comprend non-seulement la description de son cabinet, mais aussi la comparaison et l'appréciation des monumens de toutes les époques du moyen-âge. Personne n'était plus en état de faire, sur ce sujet, un livre consciencieux et intéressant, car il connaissait toutes les antiquités de la France; il avait beaucoup voyagé, et, ce qui est plus rare, il avait le don de voir. La mort l'a surpris au moment où il mettait la dernière main à cet immense travail. Il laisse aux artistes et aux archéologues un véritable trésor de science rendue facile.

M. du Sommerard n'était point exclusif dans son amour pour le moyen-âge; il savait distinguer le mérite chez les modernes, et plus d'un jeune artiste lui doit le commencement de sa réputation. Il y a quelques années, un de nos peintres les plus en vogue aujourd'hui, alors pauvre et inconnu, lui avait vendu fort avantageusement, comme il croyait, un petit tableau que personne n'avait remarqué au salon. On le remarqua chez M. du Sommerard. Un financier voulait l'avoir, et en offrit un prix trois fois plus élevé. M. du Sommerard accepte le marché aussitôt, reçoit l'argent et court le porter à l'artiste tout surpris. « Je vous disais bien, mon cher, que votre tableau était bon; maintenant qu'il est bien placé, vous m'en ferez une copie lorsque vous aurez le temps. » La vie de M. du Sommerard est pleine de traits pareils.

Le *Livre de la Voie et de la Vertu,* de Lao-tseu, auquel nous avons consacré un article dans notre dernière livraison, a paru chez l'éditeur B. Duprat (1). On ne saurait assez encourager de semblables travaux dans l'intérêt des études philosophiques. Aussi ne doutons-nous pas que l'attention du public sérieux ne soit assurée à la traduction de M. Julien.

(1) Rue Saint-Benoît, 7.

V. DE MARS.

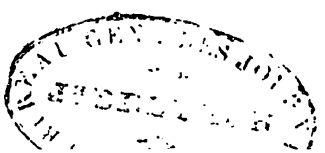

POLITIQUE COLONIALE

DE L'ANGLETERRE.

I.

LE CANADA.

Il y a long-temps que l'Angleterre est proposée à la France comme un modèle à étudier, sinon à imiter entièrement. Presque exclusivement occupée, depuis un demi-siècle, du soin de se donner une constitution, la France ne semble connaître encore de l'Angleterre que le mécanisme de ses institutions intérieures; mais nous n'avons plus à réaliser aujourd'hui les principes abstraits des théories constitutionnelles, et, dans la voie des affaires où nous sommes définitivement entrés, nous pouvons demander à l'histoire des développemens de la puissance anglaise des enseignemens plus utiles peut-être. Lors même que nous n'aurions à gagner à cette école aucune des mâles qualités, l'ardeur, l'habileté, l'esprit de suite, qui fondent et soutiennent la puissance politique, des intérêts presque toujours

hostiles devraient nous commander de connaître à fond le génie d'un peuple sur la véritable grandeur duquel il serait aussi funeste que puéril de se laisser aveugler par des susceptibilités nationales.

L'opinion générale sait une chose vraie de l'Angleterre : c'est que les lois mêmes de sa nature lui imposent la nécessité d'accroître continuellement sa domination. La production des richesses est l'unique mobile du peuple anglais. Tout a concouru à assigner ce grand intérêt pour unité d'action à ses travaux et à sa politique : les conditions physiques du sol qu'il habite, qui en ont fait le peuple le plus industriel de la terre; sa situation insulaire, qui lui a fourni par le commerce et la marine les moyens immédiats de répandre ses produits sur tous les marchés du monde; enfin sa constitution aristocratique. La disproportion des fortunes, la concentration permanente de richesses prodigieuses entre les mains d'un petit nombre de familles, excitent ce besoin d'aisance, cette ambition des richesses, qui inspirent aux Anglais, dans la conquête des biens matériels, tant d'activité et d'audace, qu'un de nos plus illustres écrivains a pu dire qu'ils mettent *une sorte d'héroïsme dans la manière dont ils font le commerce*. Les circonstances qui leur ont donné les deux plus puissans instrumens de la production des richesses, l'industrie et le commerce, les obligent à chercher sans cesse des débouchés, à s'ouvrir par la force ceux que la force veut leur fermer, à s'en créer même en improvisant, si l'on peut s'exprimer ainsi, de nouveaux peuples, de nouveaux empires. Les colonies sont en effet le débouché le plus utile et le mieux assuré que puisse avoir une nation productrice. La partie entreprenante de sa population y trouve les moyens d'acquérir rapidement les biens matériels que le sol natal lui refuse; étroitement unies au peuple qui les a formées par l'origine, les mœurs, les intérêts, les colonies lui communiquent par mille canaux les fruits de leur prospérité, et si l'on songe que le lien qui les rattache à la mère-patrie est le gage de cette solidarité de fortune, on comprendra que la politique coloniale soit une des branches les plus importantes de la politique anglaise.

Cette politique éprouva sans doute un grand échec lorsque les Anglo-Américains se détachèrent de la métropole. Cependant l'Angleterre ne perdait pas tout dans l'Amérique septentrionale. La nature semble avoir divisé ce vaste continent en deux parties presque égales, dont la ligne de séparation est marquée par ces grandes mers intérieures qui déversent de gradin en gradin leurs eaux surabondantes, et les envoient à l'Océan dans le long et magnifique canal

du Saint-Laurent. La partie qui s'étend au sud de cette ligne est celle que s'est appropriée la race anglaise émancipée; celle qui descend vers le pôle par une faible pente est demeurée le domaine de l'Angleterre; c'est là que le gouvernement britannique a repris, à côté de la république dont il était près de reconnaître l'indépendance, le travail de colonisation auquel deux siècles avaient suffi pour donner naissance à un puissant empire.

Depuis les frontières septentrionales des États-Unis jusqu'aux glaces polaires, l'Amérique anglaise ne présente pas, il est vrai, sur toute sa surface les magnifiques ressources du territoire de l'Union; mais, depuis les rivages de l'Atlantique jusqu'à ceux de l'Océan pacifique, la partie de cette région que la nature n'a pas rendue rebelle au travail de l'homme ouvre encore un champ immense à l'exploitation. La rigueur du climat durant la saison d'hiver y est compensée par la fertilité du sol; le terrain y est peu accidenté; des fleuves le parcourent en tout sens; des lacs nombreux, dont quelques-uns sont les plus considérables du globe, y offrent d'admirables moyens de communication naturelle, qui semblent appeler la civilisation. La partie de cette grande contrée, le Canada, dont la colonisation s'est emparée, est celle qui borde le Saint-Laurent et s'avance jusqu'aux bords des lacs les plus rapprochés de l'Atlantique. Cette colonie est couverte aujourd'hui d'établissemens sur une longueur de plus de quatre cents lieues, et sur une largeur qui en atteint quelquefois soixante. Sa population, que l'on a vue doubler en une période de quinze années, est en ce moment de plus de douze cent mille ames, et l'on ne saurait considérer l'immensité des solitudes qu'il reste encore à défricher jusqu'aux rives de l'Océan pacifique sans être frappé de l'importance que l'avenir réserve à ces possessions anglaises.

Cependant, s'il y a bientôt un siècle que la guerre a fait tomber le Canada au pouvoir de l'Angleterre, on peut dire que ce n'est que depuis deux ans qu'elle en a véritablement achevé la conquête. Jusqu'alors elle n'a pu s'y développer librement. Lorsqu'elle s'en empara, des nécessités temporaires l'obligèrent d'abord à ménager la population française qui l'habitait. A la faveur des garanties que la politique anglaise fut forcée de lui accorder, cette population s'accrut en conservant sa nationalité. Mais le gouvernement britannique voulut bientôt neutraliser et annuler ces garanties, qui protégeaient des intérêts nécessairement hostiles aux intérêts anglais, par cela seul qu'ils ne leur étaient pas identiques. Alors s'engagea entre les droits acquis des Français et l'intérêt de la Grande-Bretagne une lutte

qui, après s'être maintenue pendant près de quarante années dans les voies constitutionnelles, s'est terminée enfin par une solution violente à l'avantage de l'Angleterre. Cette lutte est un des épisodes les plus remarquables de la politique anglaise; il est indispensable d'en rappeler les principaux caractères pour faire connaître le Canada, et donner une idée de l'état et de l'avenir de la puissance britannique dans l'Amérique du Nord.

Lorsque le Canada fut cédé à l'Angleterre en 1763, la colonisation y était encore fort peu avancée. L'occupation française avait duré un siècle et demi, et la population ne s'élevait guère qu'à soixante mille ames. Durant la même période, les colonies voisines avaient pris un si grand développement, qu'elles comptaient à cette époque trois millions d'habitans. C'est un préjugé presque invincible aujourd'hui que le génie français est absolument impropre aux entreprises de colonisation. Parmi les nombreux échecs sur lesquels cette opinion est fondée, l'insuccès de notre établissement canadien n'est pas un des faits allégués les moins considérables; mais l'histoire de cette colonie prouve que ce n'est pas à un vice inhérent à notre caractère national qu'il faut attribuer ce triste avortement : l'impéritie et la négligence du gouvernement français de cette époque doivent seules en être accusées. De même que l'industrie et le commerce, les colonies ne peuvent prospérer qu'à la faveur d'un régime de liberté : le Canada fut livré, au contraire, à un système de monopole qui en paralysa toutes les ressources. Sous l'administration de l'Angleterre, le nombre des Canadiens français a plus que décuplé.

Aussitôt que la Grande-Bretagne fut entrée en possession du Canada, une proclamation de la couronne jeta les premières bases de l'administration de cette nouvelle colonie, sous le nom de gouvernement de Québec. Le roi y annonçait qu'aussitôt que les circonstances le permettraient, il donnerait à ses nouveaux sujets des institutions représentatives semblables à celles des autres colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Jusque-là la couronne se réservait la faculté d'ériger et de constituer des cours de justice pour le jugement de toutes les causes civiles et criminelles, *conformément à la loi et à l'équité, et, autant que possible, aux lois anglaises*, avec liberté, pour les personnes qui croiraient avoir à se plaindre de la justice ainsi administrée, de recourir au conseil privé de la Grande-Bretagne.

Cette proclamation montrait que l'Angleterre n'avait pas encore de système arrêté pour l'administration du Canada. Sans doute le

gouvernement anglais se proposait comme but général de faire entrer les Canadiens français dans l'unité de la nationalité britannique; mais c'était une œuvre difficile, et il était permis d'hésiter sur le choix des moyens qui devaient en préparer l'accomplissement. En effet, par les lois civiles et criminelles, par la religion, par les mœurs, par la langue, en un mot par tout ce qui constitue une nationalité, le Canada différait absolument de sa nouvelle métropole. C'était surtout dans les lois qui réglaient la constitution et la transmission de la propriété, lois radicalement opposées à celles de l'Angleterre, que l'obstacle paraissait insurmontable.

Lorsque les Français s'établirent d'une manière définitive dans le Canada, des concessions considérables de terres furent faites, au nom du roi, seul propriétaire du sol, aux officiers civils et militaires qui avaient pris part aux travaux de l'établissement. Les concessions, qui avaient communément de deux à six lieues carrées de superficie, étaient accordées dans les termes de la législation féodale qui régissait alors la France, à titre de *francs-aleux*, de *fiefs*, de *seigneuries*. Ces propriétaires, à leur tour, les distribuaient aux soldats vétérans ou aux autres colons pour une redevance perpétuelle. Il y eut ainsi dès l'origine, dans le Canada, deux sortes de propriétés, deux classes de propriétaires : il y eut la propriété *noble*, *seigneuriale*, et la propriété tenue en *roture;* il y eut la classe des *seigneurs*, et celle des *tenanciers*, des *censitaires*. Telle est encore aujourd'hui la constitution de la propriété dans le Bas-Canada. La *seigneurie* reconnaît la *suzeraineté* du roi, duquel seul elle relève, par un droit auquel elle est soumise lorsqu'elle est transférée par donation ou par vente : c'est le droit du *quint*, qui représente la cinquième partie de la valeur de l'immeuble transféré; il est à la charge du cessionnaire, qui jouit d'une remise ou *rabat* d'un tiers lorsqu'il l'acquitte immédiatement. Quand il passe aux mains d'un héritier collatéral, le fief est également soumis à un droit, celui de *relief*, c'est-à-dire que le propriétaire doit payer à l'état la valeur d'une année de son revenu. Les fermiers, nommés tenanciers ou censitaires, qui tiennent en *roture* les terres du seigneur, sont liés envers leur seigneur par des obligations particulières. Ils lui doivent le paiement d'une rente de un à deux sous par arpent, ou des redevances en nature à peu près de même valeur, et ils sont tenus de faire moudre leur blé au moulin du seigneur ou *moulin banal*, où ils laissent un quatorzième pour droit de mouture. Lorsqu'il vend un immeuble, le roturier canadien paie encore un droit connu dans notre ancienne législation sous

le nom de *lods et ventes :* c'est le douzième du prix de l'immeuble; le seigneur conserve le droit de préemption au plus haut prix offert, nommé au Canada, comme autrefois en France, droit de *retrait.* Enfin le tenancier est soumis aux droits de pêche, de chasse, etc.; s'il est catholique, il est tenu de donner au curé le vingt-sixième du blé qu'il récolte, et de contribuer, selon ses moyens, à la construction et aux réparations de l'église et du presbytère. De son côté, le seigneur a aussi des obligations envers ses tenanciers. Il doit, par exemple, laisser ouvrir des routes jusqu'aux parties les plus reculées de son fief; il doit veiller au bon état des moulins; il ne peut vendre ses forêts, il est obligé de les concéder, et, sur son refus, le réclamant peut en obtenir du roi la concession; dans ce cas, les redevances appartiennent à la couronne.

Jusqu'en 1663, l'autorité des gouverneurs avait été absolue dans le Canada, même en matière judiciaire; à cette époque, un tribunal fut établi à Québec, et l'on y adopta comme système de législation les ordonnances du roi, la *coutume de Paris,* et la jurisprudence des arrêts du parlement de Paris. Sous l'empire de cette législation, les Canadiens s'accoutumèrent à un mode de succession entièrement contraire à la loi de primogéniture en vigueur en Angleterre. Les terres tenues en roture étaient partagées également entre tous les enfans. Parmi les seigneurs, le fils aîné était légèrement favorisé; il héritait de droit du manoir et du jardin contigu. Quant à la propriété patrimoniale, s'il y avait un autre enfant, il héritait des deux tiers, et de la moitié s'il y avait plusieurs enfans entre lesquels l'autre moitié était partagée.

Le gouvernement anglais eut la prudence de ne pas attaquer ouvertement ce système de propriété. Il se contenta, pour modifier progressivement un ordre de choses qui devait maintenir une barrière entre la population française du Canada et l'élément britannique, de donner autorité à la législation de la métropole, attendant avec confiance du temps et de la pratique plus ou moins amendée de cette législation l'absorption des coutumes canadiennes dans le sein de l'unité britannique. Ce système négatif, qui laissait à la volonté du juge l'application des lois britanniques, ne tarda pas à froisser les Canadiens. L'introduction des statuts anglais, dont l'esprit, en matière civile surtout, était si éloigné des lois auxquelles ils étaient accoutumés, leur parut odieuse. Non-seulement ces lois leur rappelaient la domination étrangère, mais elles leur étaient inconnues; elles étaient rédigées dans une langue qu'ils n'entendaient

pas, et l'inextricable dédale de la procédure anglaise les épouvantait.

Heureusement pour les Canadiens, des circonstances particulières obligèrent le gouvernement anglais à tenter de se concilier à tout prix leur attachement et leur fidélité. La lutte entre la Grande-Bretagne et les colonies de l'Amérique du Nord venait d'éclater. Dans la crainte que les Canadiens ne se joignissent à leurs voisins révoltés, le ministère anglais écouta leurs plaintes. En 1774, lord North présenta au parlement un bill pour le gouvernement de la province de Québec. Le préambule de ce bill annonçait que ses dispositions étaient conçues conformément aux désirs et aux sentimens exprimés par les Canadiens; on y reconnaissait que les lois françaises sous lesquelles ils avaient vécu si long-temps étaient les plus convenables à leur situation. Ce bill précisait les limites de la colonie, révoquait les déclarations contenues dans la proclamation de 1763, et rétablissait les lois et coutumes françaises concernant la propriété, et la jurisprudence connue sous le nom de *coutume de Paris*. La loi criminelle anglaise, plus libérale que celle de France, et le jugement par jury en matières criminelles, étaient conservés; la religion catholique était reconnue comme religion du Canada. Quant au gouvernement, sur l'exercice duquel les Canadiens, à peine sortis du despotisme de l'administration française, étaient assez indifférens, il fut confié à un fonctionnaire spécial nommé par la couronne, assisté d'un conseil, qui ne pouvait faire que des ordonnances et n'avait pas le pouvoir de lever des impôts. Dans la même année, le parlement, qui soutenait ailleurs par les armes le droit qu'il s'était arrogé de taxer les colonies, établit par un autre bill de nouveaux impôts en remplacement de ceux que le Canada avait payés sous le gouvernement français, et qui, devant la résistance des négocians anglais, avaient cessé d'être perçus.

Le premier de ces bills rencontra dans la chambre des communes une vive opposition. Lord North n'avait pas de peine à justifier cet acte dicté par une politique habile, qui se couvrait des apparences de la générosité et de la justice; mais les whigs, ses adversaires, l'attaquèrent avec force du point de vue de l'orgueil national. C'était à leurs yeux un scandale que, dans une colonie anglaise, un ministre anglais travaillât à développer une autre nationalité, d'autres lois, une autre religion que celles de la Grande-Bretagne. L'intérêt du présent ne les aveuglait pas sur les dangers que cette politique gardait à l'avenir. « Je sais, disait Thomas Townshend, un des

hommes d'état les plus considérés de son temps, que l'opinion dominante ici est que ce que nous avons de mieux à faire à l'égard du Canada, c'est d'en faire une colonie française, d'en éloigner les Anglais autant que possible, et de les empêcher de se mêler aux Canadiens. Ce pays, dit-on, a la religion qui lui convient, les lois qui lui conviennent; qu'il soit gouverné comme il l'était avant qu'il nous appartînt. Ce système est-il aujourd'hui praticable? Je n'ai pas la prétention de le décider; mais, dans mon humble opinion, s'il est praticable, il n'est pas d'une bonne politique. Si les Canadiens n'ont pas d'avantages (je crois pour moi qu'il y en a) à passer du régime des lois françaises sous celui des lois anglaises, avec leurs inclinations françaises, avec leurs lois françaises, avec leur religion française, en un mot, n'ayant rien chez eux qui ne soit français, excepté le sujet de l'Angleterre placé à leur tête; — les Canadiens, je le demande, ne finiront-ils pas un jour par repousser la seule partie de leur gouvernement qui ne soit pas française? » L'avenir a failli justifier ces craintes, mais le succès immédiat des bills présentés par lord North en prouva et l'opportunité et la prudence. Les Canadiens, satisfaits de la réparation qu'ils avaient obtenue, refusèrent obstinément de prendre aucune part à l'insurrection américaine, et demeurèrent les fidèles sujets de la Grande-Bretagne.

Le bill de 1774 avait donné la plus grande extension possible au système qui avait pour but de favoriser la nationalité française. Le système de ce bill fut poussé si loin, qu'aucune concession de terres ne fut faite à des colons anglais jusqu'en 1796. Mais à cette époque, les besoins de la politique britannique avaient changé; la république américaine avait été officiellement reconnue; aucun intérêt pressant ne commandait plus de favoriser la nationalité française. Au contraire, il fallait songer à ouvrir un nouveau débouché à cet excès de population qui, depuis tant d'années, s'écoulait dans les colonies devenues indépendantes. Le territoire canadien, encore inexploité sur la plus grande partie de sa surface, offrait aux instincts colonisateurs de la Grande-Bretagne un champ illimité qu'il fallait leur préparer. Il importait d'ailleurs de placer dans le Canada un point de ralliement pour les *loyalistes* anglo-américains et les soldats des armées débandées, que la cessation de la guerre laissait sans moyens assurés d'existence.

Ces intérêts portèrent M. Pitt, en 1791, à présenter au parlement un nouveau bill pour le gouvernement du Canada. Ce bill respectait la nationalité française, mais il partageait la colonie en deux pro-

vinces, le Haut et le Bas-Canada. Afin de contrebalancer l'influence de la race française, qui, dans le Bas-Canada, avait grandi et prospéré sous le régime de la loi de 1774, le bill assignait à la nationalité anglaise le Haut-Canada, placé exclusivement sous l'empire de la législation anglaise, et destiné à attirer le mouvement de l'émigration. Les deux provinces étaient régies par une constitution particulière, semblable à celle de la Grande-Bretagne; l'une et l'autre avaient une assemblée élective qui représentait la chambre basse de Westminster, un conseil législatif analogue à la chambre des lords, mais dont les membres étaient nommés à vie par le gouverneur de la province. Les nouvelles concessions de terres devaient être tenues, conformément à la loi anglaise, en *free and common soccage;* l'*habeas corpus* était établi; les lois d'intérêt local étaient laissées à l'initiative des assemblées provinciales. De vastes étendues de terre étaient allouées au clergé anglican, et, dans celle des deux provinces dont la majorité des habitans était catholique, la législature devait pourvoir à l'entretien de son clergé. Le gouvernement ne se réservait que les lois de douane, mais en laissant l'emploi des revenus à la législature provinciale, conformément à l'acte déclaratoire de 1778, par lequel le parlement britannique s'interdisait à l'avenir le droit de lever des taxes dans les colonies au profit de la métropole.

Telles étaient les principales dispositions de ce bill. Au point de vue politique, on y reconnaît l'habileté du grand ministre qui gouvernait alors l'Angleterre; mais au point de vue constitutionnel, il renfermait des vices, prémédités sans doute, qui n'échappèrent pas à l'illustre Fox. Dans plusieurs discours, cet ami loyal et désintéressé de la liberté les signala hautement, et, à plusieurs égards, le temps lui a donné raison. Il blâma les allocations de propriétés faites au clergé anglican, qu'il trouvait, avec raison, énormes : c'était la septième partie de toutes les terres qui seraient concédées à l'avenir. Il s'éleva contre la constitution du conseil législatif, destiné à jouer le rôle de chambre haute, et, montrant que cette assemblée, recrutée par le choix du gouverneur, ne pouvait être considérée comme indépendante, il demanda qu'elle fût soumise au mode d'élection qui régit le sénat des États-Unis. Suivant lui, le bill ne donnait aux Canadiens que le fantôme des institutions libérales de la métropole. « Il faut, disait-il, conserver le Canada à l'Angleterre par la libre volonté de ses habitans. Pour y arriver sûrement, il faut faire en sorte que les Canadiens reconnaissent que leur situation n'est pas inférieure à celle de leurs voisins; il faut qu'ils n'aient rien à envier à aucune

partie de notre gouvernement. Cela ne serait pas si le bill était adopté, puisqu'il leur donnerait l'apparence d'une constitution, tout en leur en refusant la substance. » Malgré la justesse de ces observations, le bill fut voté dans les termes proposés par M. Pitt.

Lorsque les Anglais s'étaient emparés du Canada, les familles riches et éclairées avaient abandonné la colonie, il n'y était resté que les paysans et le bas clergé, qui acquit sur ces masses ignorantes un ascendant qu'il a conservé jusqu'à nos jours. La population française du Canada avait donc à se former elle-même. Encore trop inexpérimentée en 1791 pour pouvoir apprécier les avantages des droits politiques, elle ne vit d'abord que d'un œil indifférent les institutions que lui donnait l'Angleterre. Dans la première chambre d'assemblée qu'elle fut appelée à élire, elle n'envoya guère que des Anglais. Cependant ses intérêts négligés ou froissés lui firent ouvrir les yeux sur la valeur des priviléges qui lui avaient été accordés, et, à mesure que son éducation politique se faisait, elle comprit que la tendance de la constitution de 1791 était de favoriser exclusivement le développement de l'esprit britannique. Les Canadiens n'avaient qu'un organe dans la législature, tandis que la métropole s'en était assuré deux, le gouverneur et le conseil législatif, qui ne pouvait avoir d'autres intérêts que les siens. Il est dans la nature de toute assemblée élective de se tenir en garde contre le pouvoir exécutif. La chambre du Bas-Canada, qui représentait une autre nation que celle qui exerçait la souveraineté, ne pouvait prendre une position différente. Elle avait à craindre de se voir enlever par les empiétemens de la race anglaise les institutions et les mœurs qui constituaient sa nationalité. D'ailleurs, cette attitude de défiance, d'opposition, qui ne tarda pas à devenir de l'hostilité ouverte, lui fut commandée par les provocations du gouvernement. C'est un fait incontestable, reconnu par les Anglais eux-mêmes, comme le prouvent les paroles suivantes, extraites du rapport présenté par les commissaires, lord Gosford, sir George Gipps, sir Charles Grey, nommés, en 1835, par le ministère pour examiner sur les lieux les griefs des Canadiens : « La chambre d'assemblée s'aperçut bientôt de l'importance des fonctions que la constitution lui confiait; seul, le gouvernement tarda à comprendre les devoirs qui lui étaient prescrits, ou, s'il les comprit, à les reconnaître et à réfléchir avec une prudente prévoyance aux conséquences de ses actes. Au lieu de donner à sa politique une direction qui pût lui gagner la confiance de cette chambre, il prit malheureusement pour système de s'appuyer

exclusivement sur le conseil législatif. Il semble que l'on ait regardé l'existence d'une majorité de Français canadiens dans l'assemblée comme une raison suffisante pour maintenir une majorité d'Anglais dans le conseil législatif, car on se départit bientôt du principe adopté d'abord de partager également les nominations entre les Français et les Anglais. Ainsi, presque dès le commencement, le conseil et l'assemblée furent placés dans un état d'antagonisme. »

Lord Glenelg, qui était secrétaire d'état pour les colonies, lorsque, en 1837, les affaires du Canada en vinrent à une crise extrême, et qui certes ne peut être accusé d'indulgence à l'égard des Canadiens, reconnaît d'une manière non moins formelle les torts primitifs du gouvernement anglais : « La constitution de 1791 n'a pas été réellement pratiquée, on peut le dire, dans les premières années. Il eût été très avantageux au peuple canadien qu'elle eût été sincèrement mise à exécution. Mais le gouvernement prit parti pour une race contre l'autre; il se déclara pour la race anglaise, au lieu de rester dans son rôle naturel de médiateur et d'arbitre. Tous les honneurs, toutes les fonctions lucratives affluaient au même canal, et, pour les Canadiens, les institutions populaires furent ainsi séparées de toute participation à l'administration. »

Les Canadiens, se voyant exclus de l'administration de la colonie, s'habituèrent à regarder avec défiance et jalousie les fonctionnaires dont les intérêts et les sentimens leur étaient hostiles. La chambre d'assemblée voulut regagner, par le contrôle qu'elle pouvait exercer sur l'administration, l'influence que la constitution de 1791 lui avait en apparence départie. Ce fut sur le terrain des intérêts financiers que la lutte s'engagea d'abord. Les revenus de la colonie se divisaient en trois branches : ceux qui étaient votés par la législature canadienne, ceux qui provenaient des droits établis par le gouvernement britannique, et enfin le revenu spécial de la couronne, composé des produits des postes, des anciennes propriétés des jésuites, des droits de *quint* et de *lods et ventes*, des concessions de terres et de forêts. De ces trois branches du revenu, les deux dernières seulement étaient à la disposition de l'administration; mais, les besoins de la colonie croissant avec sa population et l'étendue de ses établissemens, elles devinrent insuffisantes à couvrir les dépenses. La chambre d'assemblée, saisissant cette occasion de s'emparer du budget de la colonie, offrit au gouvernement anglais de prendre toutes les dépenses coloniales à sa charge. Cette proposition fut repoussée d'abord par l'administration, qui craignait de devenir res-

ponsable de la chambre d'assemblée. Cependant, les dépenses continuant à s'augmenter, et la métropole étant elle-même accablée sous les embarras financiers dans lesquels l'engageait sa lutte avec Napoléon, l'administration coloniale fut contrainte d'accepter l'offre des Canadiens. Pour assurer son indépendance, elle tenta, mais inutilement, d'obtenir que les dépenses du gouvernement fussent votées en bloc, se réservant de fixer elle-même les articles de son budget et la répartition des traitemens. Cette prétention se représenta plusieurs fois et sous diverses formes; elle fut obstinément et unanimement repoussée par la chambre. Enhardie par ces succès et la justice de ses réclamations, l'assemblée voulut réaliser alors le dessein qu'elle avait conçu depuis long-temps de rendre les officiers publics responsables. Elle demanda à examiner les comptes du receveur-général de la province : ils lui furent refusés pendant plusieurs années; enfin, devant la menace du refus du budget, le gouverneur fut obligé de céder. L'examen des comptes du receveur-général signala un déficit de 2,500,000 francs. De si coupables malversations redoublèrent la sévérité de la chambre envers les fonctionnaires et l'affermirent dans sa résolution. Le conflit s'envenima de plus en plus. Le gouverneur-général refusant de laisser voter le budget par articles, la chambre, de son côté, refusa les subsides. Lord Dalhousie ouvrit de sa propre autorité les caisses publiques, et y puisa l'argent dont l'administration avait besoin. Contre un tel abus de pouvoir, la chambre d'assemblée n'avait qu'un recours, celui du parlement anglais, devant lequel elle porta plainte.

M. Huskisson était alors à la tête du département des colonies. Il saisit cette occasion pour signaler à la chambre des communes les vices de la situation du Canada, et proposa de nommer une commission d'enquête. Le rapport de cette commission fut favorable aux Canadiens : il blâmait énergiquement la conduite partiale de l'administration coloniale, soutenue par le conseil législatif, et voici dans quels termes il reconnaissait la légitimité des prétentions de la chambre d'assemblée sur la question financière : « Votre commission ne saurait terminer ses observations relativement à cette partie de son enquête sans appeler l'attention de la chambre sur ce fait grave, que, dans le cours de ce différend, le gouvernement colonial a jugé convenable de recourir à une mesure que rien ne pourrait justifier, si ce n'est la plus extrême nécessité : nous voulons dire qu'il a disposé de revenus considérables de la province, s'élevant à non moins de trois millions, sans le consentement des représentans du peuple, sous le

contrôle desquels l'emploi de ces sommes est placé par la constitution. Votre commission ne peut qu'exprimer son profond regret que, dans une colonie britannique, et pendant tant d'années, on ait laissé subsister cet état de choses, sans qu'aucune communication ait été faite au parlement à cet égard. » Conformément aux conclusions de la commission de 1828, lord Goderich, aujourd'hui lord Ripon, secrétaire d'état pour les colonies, fit voter en 1831, par le parlement anglais, un acte qui abandonnait à la législature canadienne la plus grande partie des fonds sur lesquels elle demandait d'exercer son contrôle. Le gouvernement anglais s'attendait à ce que la chambre d'assemblée votât en retour une liste civile fixe pour assurer les dépenses du gouvernement exécutif de la province, qui ne s'élevaient pas à moins d'un million de francs, mais de nouvelles complications empêchèrent que cet arrangement se réalisât.

Cet acte fut l'unique résultat que procura aux Canadiens la commission de 1828 : sur tous les autres points, l'administration persista dans son ancien système, et une lutte directe s'engagea entre le conseil législatif et la chambre d'assemblée. Plusieurs mesures d'un intérêt immédiat pour la colonie, proposées par la chambre élective, furent systématiquement rejetées par le conseil législatif. La chambre d'assemblée ne vit dès-lors qu'un seul remède aux maux dont elle se plaignait, une réforme du conseil législatif qui permît à la population canadienne d'exercer réellement sur l'administration intérieure l'influence que l'Angleterre avait solennellement accordée en 1778 à toutes ses colonies; elle refusa le budget (1833), et elle rédigea quatre-vingt-douze résolutions, déclarant qu'elle ne voterait de subsides que lorsqu'elle aurait obtenu le redressement des griefs qu'elle y énumérait. Ses réclamations portaient sur quatre chefs principaux : elle se plaignait que le contrôle du revenu provincial ne lui fût pas entièrement abandonné, et que les comptes des dépenses lui fussent refusés; elle accusait de partialité l'administration de la justice; elle rappelait que les réformes qu'elle avait proposées pour rendre la justice moins dispendieuse et d'un accès plus facile avaient été refusées par le conseil législatif; elle se plaignait que, par esprit de parti, le conseil législatif eût fait fermer seize cents écoles primaires; elle signalait les tendances générales de l'administration, qui, par ses injustes préférences, fomentait des jalousies, des défiances; elle se plaignait, en un mot, d'être privée du gouvernement de ses propres affaires.

Mais, avant d'exposer les conséquences de la détermination ex-

trême de la chambre d'assemblée, je crois utile de présenter un aperçu rapide de la situation à laquelle le Bas et le Haut-Canada étaient simultanément parvenus au moment où une solution violente devait terminer la lutte entre la race anglaise en partie gagnée par d'injustes préférences, et la race française défendant les principes de liberté qui seuls pouvaient la protéger contre le système d'infériorité politique dont elle souffrait depuis tant d'années.

En 1836, la population du Bas-Canada s'élevait à environ 700,000 ames, dont 550,000 appartenaient à la race française. Le recensement officiel de 1831 porte que 50,824 familles étaient adonnées à l'agriculture, et 2,500 seulement engagées dans le commerce (1). Les caractères les plus saillans de cette population rappellent son origine française. On lui reproche trop de penchant au plaisir, de la légèreté, peu de suite dans la conduite, peu de persévérance dans le travail, défauts que fait ressortir davantage le contraste de l'esprit grave, sévère, laborieux et entreprenant de la population de race saxonne. Les qualités du cœur compensent chez les Canadiens les qualités plus solides, mais moins aimables, du caractère anglais. Les Anglais sont les premiers à reconnaître leur franchise, leur loyauté, leur générosité. M. Ellice disait en 1838, dans la chambre des communes, qu'il n'avait jamais rencontré de peuple d'un plus heureux naturel (*that he had never met with so contented, so happy, so good a people*). Malgré l'exagération de ses préjugés de race et ses antipathies contre tout ce qui est Français, lord Stanley les jugeait aussi favorablement. Je lis, dans le récit d'un voyage écrit par une main anglaise (2), « qu'il n'y a pas de ville, sans en excepter Londres, où l'exercice des sentimens de charité soit plus répandu, où il y ait plus d'établissemens de bienfaisance qu'à Québec et à Montréal. » Je ne sache pas de plus bel éloge en l'honneur de nos frères du Canada que la simple expression de ce fait.

Le reproche que les Anglais ont adressé le plus volontiers aux Canadiens est celui d'ignorance, qui semblait constater en eux une sorte d'infériorité intellectuelle. Il est vrai que l'instruction publique (et l'administration coloniale peut s'en accuser) a été pendant longtemps négligée dans le Bas-Canada; mais, au moment où la lutte des Canadiens avec l'Angleterre prenait un caractère si violent,

(1) Le territoire occupé par cette population était divisé en cinq districts : Québec, Montréal, Saint-François, Trois-Rivières et Gaspe, subdivisés en trente-sept comtés, et ayant une superficie d'environ 52 millions d'hectares.

(2) *The Backwoods of Canada*. London, 1836.

l'éducation commençait à faire de grands progrès, comme le prouvent les allocations annuelles consacrées à cet objet par la législature canadienne. De 1827 jusqu'en 1836, c'est-à-dire dans l'espace de dix années, la législature a voté pour l'instruction publique environ 4 millions 765,000 francs, et dans les dernières années, l'allocation formait le quart du budget total de la province. Je trouve dans le rapport d'une commission de la chambre d'assemblée les détails suivans sur l'état de l'instruction publique : « En 1831, il y avait 1216 écoles primaires. En 1827, 18,400 enfans recevaient seuls les bienfaits de l'éducation. Ce chiffre s'est élevé en 1831 à 45,200, dont 23,800 recevaient l'instruction gratuite. » Un rapport de 1836 porte à peu près les mêmes chiffres; mais il prouve qu'à cette époque le nombre des enfans qui suivaient un enseignement supérieur, ou fréquentaient des établissemens ne recevant pas de secours de l'administration, était de 6,281, dont 2,595 garcons et 3,686 jeunes filles.

On sait que les institutions anglaises confient à des milices locales la défense des colonies. Aucune de ces milices n'eût été plus formidable que celle du Bas-Canada, si l'on en eût jamais permis l'armement, comme dans les colonies dont la population est entièrement anglaise. Sur les cadres officiels, elle comptait déjà 50,000 hommes en 1807; dans un rapport présenté vingt ans après dans la chambre d'assemblée, je vois qu'à cette époque l'effectif s'élevait à 80,000 h^es^. Enfin, en 1836, des documens officiels portent le contingent de la milice à 93,000 hommes.

Les statistiques du commerce du Canada présentent ensemble le mouvement commercial des deux provinces, le Haut et le Bas-Canada, qui ont les mêmes ports, Québec et Montréal. Les principaux articles importés au Canada sont, en première ligne, ceux de fabrication anglaise, tels que les tissus de diverses matières, la quincaillerie, la coutellerie, etc.; les vins, le rhum, l'eau-de-vie, le gin, le sucre, le café, le thé, le tabac. Les exportations consistent en bois de construction et de mâture, bordages, potasse, huile de poisson, céréales, pelleteries et fourrures, etc.

La France a fort peu de relations commerciales avec le Canada. Nos vins et nos eaux-de-vie y ont à soutenir la concurrence des vins de l'Espagne et du Portugal et du rhum des colonies anglaises. Il y a néanmoins des articles pour lesquels le commerce français n'a aucune rivalité à redouter : telles sont la parfumerie, l'horlogerie, la bijouterie, les papiers peints, les modes et nouveautés, la rubannerie et la cordonnerie pour femmes. Les toiles damassées, les

couvre-pieds de Marseille, les gros de Naples de Lyon, les indiennes de Rouen, sont estimés et pourraient faire concurrence aux tissus anglais. Je crois devoir entrer dans plus de détails sur le commerce de librairie, qui indique les rapports intellectuels du Canada avec son ancienne métropole. La valeur de ce commerce ne dépasse pas 50,000 francs par an. Les publications françaises sont soumises à un droit de 37 pour 100. Les livres que le Canada demande à la France sont des ouvrages de théologie, des livres de piété, de sciences, d'histoire, etc.; on y a reçu, jusqu'à ces dernières années, des traités sur l'ancien droit civil français, et depuis peu quelques commentaires du code civil et criminel. Sous l'influence du clergé catholique dirigé par une succursale du séminaire de Saint-Sulpice, les ouvrages de pure imagination, de littérature et de philosophie y sont proscrits. Les noms de Voltaire et de Rousseau y sont moins connus par la lecture de leurs ouvrages que par les dénonciations fulminées dans les chaires.

Les chiffres que nous donnons plus bas représentent la valeur approximative de la progression des importations et des exportations annuelles pendant une période de neuf années :

		IMPORTATIONS.			EXPORTATIONS.
1828.	—	42,154,000 fr.	—	—	36,187,000 fr.
1834.	—	48,520,000 —	—	—	28,816,000 —
1836.	—	64,716,000 —	—	—	43,043,000 —

Les tableaux suivans indiquent l'importance du mouvement maritime des ports de Québec et de Montréal. Ils font aussi connaître la valeur relative des affaires du Canada avec les différentes contrées qui entretiennent dans le pays des relations commerciales. En 1836, le mouvement maritime de Québec a été :

IMPORTATIONS ET ARRIVAGES.

	Valeur des importations.	Nombre des navires.	Tonneaux.
Grande-Bretagne . .	3,216,000 fr.	888	291,235
Indes occidentales. .	1,590,000 —		
Amérique du Nord. .	1,568,000 —	147	18,538
États-Unis.	319,000 —	50	19,619
États étrangers . . .	537,000 —	42	10,959
TOTAUX. . .	7,233,000 fr.	1,119	340,351

EXPORTATIONS ET DÉPARTS.

	Valeur des exportations.	Nombre des navires.	Tonneaux.
Grande-Bretagne . .	19,099,000 fr.	1,024	333,297
Indes occidentales. .	97,000 —		
Amérique du Nord. .	3,985,000 —	177	11,578
États-Unis (manque)	»	»	»
États étrangers . . .	30,000 —	1	199
TOTAUX. . .	23,211,000 fr.	1,202	345,074

Dans la même année, le mouvement maritime a été, à Montréal, comme il suit :

	Valeur des importations.	Nombre des navires.	Tonneaux.
Grande-Bretagne . .	34,797,060 fr.	73	19,410
Amérique du Nord. .	699,000 —	23	2,892
États-Unis.	146,600 —	»	»
États étrangers. . . .	412,000 —	2	487
TOTAUX. . .	36,154,600 fr.	98	22,289

Les exportations et les départs durant la même année ont été :

	Valeur des exportations.	Nombre des navires.	Tonneaux.
Grande-Bretagne. . .	5,518,000 fr.	68	18,444
Amérique du Nord. .	723,000 —	31	3,457
TOTAUX. . .	6,241,000 fr.	99	21,901

Il y a dans le Bas-Canada trois banques autorisées, par *charte*, à émettre des billets, mais astreintes à avoir une réserve en espèces qui ne peut être moindre du tiers des émissions. Ces banques sont celles de Québec, qui a un capital de 1,875,000 francs, de Montréal, avec un fonds social de 6,650,000 francs, et la *City-bank-Montréal*, dont le capital est de 2,125,000 francs. Leurs billets sont de 1, 2, 4, 5, 10, 20, 50 et 100 dollars. La valeur totale des billets en circulation était, en 1836, de 8,598,000 francs. Lorsque le Bas-Canada fut réuni à l'Angleterre, son revenu était peu considérable. En 1807, il ne s'élevait qu'à 750,000 francs. Il avait doublé en 1822, et il était de 2,250,000 en 1825. Depuis cette époque jusqu'en 1836, il a varié de 2,500,000 francs à 3,550,000.

La législature canadienne était formée, comme nous l'avons dit,

d'un conseil législatif et d'une chambre d'assemblée. Le conseil législatif du Bas-Canada comptait trente-quatre membres, y compris l'évêque protestant de Québec. La chambre d'assemblée se composait de quatre-vingt-huit membres, élus pour quatre ans par tous les résidens de la province possédant une propriété du revenu annuel de 2 livres sterling (50 francs) dans les comtés, et dans les villes, de 5 liv. sterl. (125 francs), ou payant un loyer de 10 liv. sterl. (250 fr.). Les fonctions religieuses n'entraînaient nullement la privation des droits électoraux; seulement les ecclésiastiques ne pouvaient faire partie de la chambre d'assemblée. Les élections se faisaient à vote ouvert. En 1837, on comptait dans le Bas-Canada environ quatre-vingt mille électeurs, dont les neuf dixièmes étaient propriétaires du sol. Durant la session qui se tenait à Québec pendant trois ou quatre mois de l'hiver, les membres de la chambre d'assemblée recevaient une indemnité de 10 shellings (12 fr. 50 cent.) par jour; le président nommé par la chambre avait un traitement de 900 livres sterling (22,000 fr.). La langue française et la langue anglaise étaient employées dans les débats de cette chambre.

L'accroissement de la population du Bas-Canada, de ses revenus, de son commerce, a certainement été très rapide sous la domination anglaise, mais il ne peut être comparé aux progrès de la province du Haut-Canada, qui semblent tenir du prodige.

La surface du Haut-Canada ne présente que de fertiles vallées légèrement ondulées, coupées çà et là de petites collines qui s'élèvent en formant une suite de plateaux successifs. Au nord et à l'ouest du lac Ontario et du lac Erié, le pays est plat. De cette immense contrée une très petite partie est cultivée; le reste est couvert de lacs, de rivières et de forêts sans bornes. Tel fut le lot que M. Pitt assigna à l'émigration anglaise par la constitution de 1791. Sous la domination française, cette partie du Canada n'avait jamais renfermé plus de 8,000 habitans; en 1791, elle en comptait 10,000; en 1823, 150,000; aujourd'hui elle a une population de plus de 400,000 ames. Nulle part peut-être les instincts créateurs et civilisateurs de la race anglaise n'ont eu un plus rapide développement. Le Haut-Canada compte à peine cinquante années d'existence, et déjà il possède tous les avantages matériels d'une civilisation avancée: il a des chemins de fer destinés à relier entre elles toutes les grandes voies de communication naturelle; un admirable système de canalisation y est en voie d'exécution. Le *Rideau-Canal* a ouvert, entre Kingston et l'Ottawa, un des affluens les plus considérables du Saint-Lau-

rent, une ligne de communication qui a 212 kilomètres de longueur, et qui n'a pas coûté moins de 25,000,000 de francs. Ce canal a fait de Kingston la ville la plus importante du Haut-Canada, et le principal entrepôt de commerce entre le Bas-Canada et les établissemens situés à l'ouest des grands lacs. Kingston a dépossédé du titre de capitale de la province Toronto, qui compte aujourd'hui plus de 15,000 habitans, et dont l'emplacement était, il y a trente ans, couvert de bois impénétrables.

Avant le bill de 1840, le conseil législatif du Haut-Canada comptait trente membres, et la chambre d'assemblée soixante-deux. Les conditions électorales étaient les mêmes que dans l'autre province.

La population du Haut-Canada est répartie entre treize districts, divisés en comtés et en *townships* (juridictions). Le township, dont la superficie est d'environ 27,000 hectares, est la corporation municipale constituée par un nombre déterminé d'habitans administrant leurs propres affaires. La jurisprudence anglaise est seule en vigueur dans le Haut-Canada; le *free and common soccage* y est le seul mode de propriété. Les colons anglais, écossais et irlandais y ont apporté leurs religions diverses, qui vivent en bonne intelligence. Une sage administration a pris soin de répandre sur tous les points de la province l'instruction publique. En 1836, on comptait 42,000 hommes de milice, 18 escadrons de cavalerie, et 5 compagnies d'artillerie. Les dépenses du Haut-Canada, qui n'étaient, en 1827, que de 2,200,000 francs, étaient montées, en 1836, à 5,400,000 francs. Sur ce chiffre, 450,000 francs étaient affectés au gouvernement civil, 300,000 francs au clergé, 270,000 à l'instruction publique, 2,775,000 francs aux travaux publics, et 450,000 francs aux intérêts de la dette. En effet, pour exécuter les travaux qu'elles avaient jugé nécessaires aux intérêts de la province, l'administration et la législature n'avaient pas craint de contracter divers emprunts qui, au 1er janvier 1838, avaient atteint le chiffre de 15,000,000 francs, et qui se sont successivement élevés jusqu'à environ 50 millions.

Il y avait, en 1836, dans le Haut-Canada, trois banques autorisées par des actes du parlement provincial : la *Banque du Haut-Canada*, avec un capital de 5 millions de francs; la *Banque commerciale du Middland-District*, ayant un capital égal, et le *Gore-District bank*, dont le fonds social n'est que de la moitié. Il y avait en outre dans le Haut-Canada deux banques privées dont les billets étaient en circulation : l'*Agricultural bank* et la *Farmer's bank*. On estimait, en 1836, à la somme de 11 millions de francs la valeur des billets des

banques autorisées qui étaient en circulation. La plus grande partie de ces billets était en coupures de moins de 5 dollars (à peu près 25 francs).

C'est l'émigration anglaise qui alimente les progrès de la colonisation dans le Haut-Canada; mais l'émigration véritablement colonisatrice n'est pas, comme on le croit généralement en France, celle des indigens. La question de l'émigration comme remède au paupérisme a néanmoins beaucoup occupé les hommes d'état et les économistes de la Grande-Bretagne. De tous les systèmes qui ont été proposés depuis vingt-cinq ans pour le salut de l'Irlande, aucun n'a eu plus de retentissement en Angleterre qu'une émigration sur une grande échelle. Il semble en effet que, s'il était possible de diminuer le nombre des travailleurs en Irlande, on y arrêterait les progrès effrayans du paupérisme. Cette théorie, qui repose sur un fait simple en apparence, a reçu à diverses reprises la sanction du parlement. Aussi l'émigration a-t-elle été encouragée par le gouvernement, les paroisses ont même été autorisées à s'imposer pour favoriser l'émigration des pauvres; mais ces tentatives partielles n'ont produit, à l'égard du paupérisme, aucun soulagement sensible. Chaque année, des milliers d'Irlandais abandonnent la terre natale, et cependant les enquêtes officielles constatent qu'il n'en résulte aucun avantage pour la population qui demeure; les salaires ne s'élèvent pas, les vides laissés sont aussitôt remplis, et les partisans les plus sincères de l'émigration ont été conduits à admettre que, pour que la condition des classes ouvrières fût améliorée, il faudrait, dans certains comtés, faire émigrer les neuf dixièmes de la population.

Malheureusement une pareille émigration, la seule capable d'amener de grands résultats, est si impraticable, qu'elle doit être regardée comme une pure utopie; sans parler des moyens de transport auxquels la marine anglaise tout entière ne suffirait pas, ni des autres difficultés de cette entreprise, la dépense seule que la réalisation exigerait est un obstacle insurmontable. Il n'est jamais entré dans l'esprit d'aucune personne raisonnable en Angleterre que l'émigration dût se borner au transport des indigens, et que l'on pût les jeter nus et sans ressources sur une plage déserte. On a toujours, au contraire, considéré comme la condition nécessaire d'un système d'émigration pratiqué par le gouvernement de pourvoir à toutes les dépenses qui précèdent l'arrivée de l'émigrant au port d'embarcation, de payer son passage, de le nourrir durant la traversée, et de faire pour lui, dans le pays où il est transporté, tous les frais de premier établissement. Or,

de nombreuses expériences ont appris que pour une famille de cinq personnes ces frais s'élèveraient à environ 2,500 francs; ce qui ferait environ 2 milliards pour les quatre millions d'Irlandais qu'il faudrait faire émigrer, selon cette théorie, pour sauver ce malheureux pays.

Mais il est fort douteux, et c'est l'opinion de plusieurs économistes parmi lesquels il faut citer M. de Beaumont, qu'une pareille diminution dans la population pût faire disparaître le paupérisme, car il n'est nullement certain que les quatre ou cinq millions d'Irlandais qui resteraient trouveraient des moyens d'existence assurés. Si l'Irlande a presque chaque année à souffrir des horreurs de la famine, ce n'est pas que la fertilité du sol y soit insuffisante à nourrir la population. La cause de cette plaie honteuse se trouve dans la constitution de la propriété, dans la concurrence des travailleurs et la constante élévation des fermages qui en résulte. C'est là qu'est le mal, et c'est là seulement que les remèdes doivent être apportés pour être efficaces.

On se tromperait donc beaucoup si on croyait que les indigens qui émigrent chaque année du royaume-uni forment une partie importante des élémens de l'œuvre de colonisation que l'Angleterre poursuit dans le Canada. Ils se rendent presque tous dans les états de l'Union, où le prix élevé des salaires leur assure des moyens d'existence bien plus immédiats et plus considérables que les revenus procurés par les premières années de défrichement des bois. Les véritables colonisateurs appartiennent aux classes moyennes; ce sont des officiers de l'armée ou de la marine qui reçoivent du gouvernement des concessions de terres; ce sont des artisans aisés et des fermiers possédant un petit capital; ce sont, en un mot, des hommes habitués au travail et qui connaissent assez le prix de l'indépendance et du bien-être pour ne pas craindre de les acheter chèrement.

Les voyageurs qui traversent rapidement les parties depuis longtemps défrichées et cultivées du Haut-Canada, admirent la fertilité du sol, le bon état de culture, les *log-houses*, simples habitations de troncs d'arbres à peine équarris, mais commodes et abondamment pourvues de tout ce qui sert aux nécessités de la vie, et de tout ce qui contribue au bien-être d'un homme civilisé. Frappés de ce tableau charmant, qui ne respire que le calme et le bonheur, les merveilles des résultats obtenus leur cachent les peines et les efforts qu'ils ont coûtés. Ils ignorent sans doute que ces biens, cette prospérité, cette aisance, sont le fruit de plusieurs années des privations les plus dures, des travaux les plus pénibles, qui ne peuvent être supportés

et vaincus que par un courage et une persévérance indomptables. Rien n'est plus rude que les premières années de la vie des pionniers. Qu'on se représente deux personnes, ayant le plus souvent de jeunes enfans, perdues au milieu des forêts, éloignées des villes, dans une contrée qu'aucune route ne traverse, se procurant avec beaucoup de peine les provisions les plus grossières, manquant souvent dans l'hiver, durant des semaines entières, du plus strict nécessaire et même de pain : tel était, il y a peu d'années, le sort de tous les pionniers au début de leur carrière aventureuse; c'est encore aujourd'hui celui des familles pauvres ou fort éloignées des habitations. Aussi n'est-il pas surprenant que, trompés par les brillans tableaux des voyageurs, plusieurs émigrans se laissent bientôt rebuter par les difficultés qu'ils rencontrent, et préfèrent même dans la mère-patrie une indigence moins laborieuse.

En prenant possession de la partie de la forêt qu'il a acquise, le premier soin de l'émigrant est de se construire une chétive cabane. Une coutume fraternelle, qu'une nécessité commune a consacrée à ces extrêmes limites de la civilisation et du désert, lui procure assistance dans ce premier travail. Sur son appel, ses voisins les moins éloignés accourent l'aider à élever les murs du *shanty*, misérable hutte où il cherche un premier abri, et qui est au *log-house* ce que la cabane est à la maison, car il ne faut pas songer d'abord à une demeure commode et spacieuse; des nécessités plus pressantes font négliger les agrémens de la vie. Le *shanty* n'est guère qu'un hangar formé de troncs d'arbres bruts dont on remplit les intervalles avec de la mousse et de la boue. Le toit est fait de troncs fendus avec la hache et grossièrement juxtaposés. Le plus souvent le *shanty* ne reçoit la lumière que par l'ouverture qui sert de porte et de passage à la fumée de l'âtre, formé de quelques pierres plates rangées en cercle. C'est dans ces misérables cabanes que les pionniers, même les plus aisés, passent les premiers temps de leur établissement, et souvent plusieurs années. C'est dans ces huttes, pêle-mêle avec les bestiaux et la volaille qui servent à leur subsistance, que se confinent souvent des familles qui ont joui de toutes les délicatesses de la civilisation la plus avancée. L'espérance et les joies pures de la vie domestique sont leur seul soutien. Au milieu des misères et des souffrances de cette première existence, on voit les femmes anglaises déployer la force d'ame qu'elles ont puisée dans leur première éducation et dans les graves enseignemens d'une religion sévère. « J'ai souvent rencontré, dit M. de Tocqueville, jusque sur les limites

du désert, de jeunes femmes qui, après avoir été élevées au milieu de toutes les délicatesses des grandes villes, étaient passées presque sans transition de la riche demeure de leurs parens dans une hutte mal fermée au sein d'un bois. La fièvre, la solitude, l'ennui, n'avaient point brisé les ressorts de leur courage. Leurs traits semblaient altérés et flétris, mais leurs regards étaient fermes. Elles paraissaient à la fois tristes et résolues. »

Les rapides accroissemens de la race anglaise étaient faits pour alarmer les Français du Bas-Canada. Le chiffre des émigrans croissait dans une effrayante progression : en 1829, 15,000 Anglais avaient débarqué à Québec; en 1830, 28,000; en 1831, 50,000; en 1832, 51,000. Ce flot de population toujours grossissant ne pouvait tarder à envelopper, à absorber même les Français canadiens. Encore jusqu'à cette époque le plus grand nombre des émigrans ne faisaient-ils que traverser le Bas-Canada pour se rendre dans la province supérieure; mais, en 1833, au moment même où les Canadiens se voyaient refuser le gouvernement réel de leurs propres affaires, un fait nouveau vint menacer de plus près l'avenir de leur nationalité. Une puissante compagnie se forma à Londres pour attirer l'émigration sur le territoire même du Bas-Canada. La *British American land Company* acheta de la couronne près de 4 millions d'hectares formant huit comtés et cent *townships* dans la partie orientale du Bas-Canada, sur les deux rives du Saint-Laurent. Ces possessions offraient à l'émigration de brillans avantages. Leur situation compacte et contiguë assurait entre leurs diverses parties la facilité des communications et un appui mutuel aux colons qui viendraient s'y établir; la proximité du fleuve leur donnait un facile accès aux grands ports et aux marchés les plus importans du Bas-Canada, et le voisinage de l'Océan les mettait à même d'user des communications maritimes. Enfin, pour aider à la prompte exploitation de ces vastes terres, le gouvernement avait laissé à la compagnie, sur le prix d'achat qu'elle s'était engagée à lui payer, une somme de 1,250,000 francs pour être employée en travaux d'utilité publique, en constructions de routes, de canaux, de ports, d'écoles, d'églises, de presbytères. De son côté, la compagnie cédait la terre à un prix très bas, dont elle n'exigeait immédiatement que le quart ou le cinquième; le reste pouvait être payé en six années.

L'établissement de cette compagnie, qui ne menaçait les Canadiens de rien moins que d'une invasion anglaise, fut sanctionné par un acte du parlement britannique en 1833, et cette mesure, qui tou-

chait de si près aux intérêts du Bas-Canada, ne fut pas soumise au vote de sa législature. Dès-lors la question de race et de nationalité domina dans les esprits les plus exaltés les griefs particuliers des Canadiens : « La métropole, s'écriait un des membres de la chambre d'assemblée, la métropole, pour se débarrasser de ses mendians, les jette par milliers sur nos rivages. » — « Il existe ici, disait un journal canadien (1), deux partis opposés par les intérêts et par les mœurs, les Canadiens et les Anglais. Français, les premiers ont les habitudes et le caractère français; leurs pères leur ont légué en héritage la haine des Anglais, qui, à leur tour, détestent en eux des enfans de la France. Ces deux partis ne peuvent subsister ensemble : leur réunion forme un mauvais alliage de mœurs, d'habitudes et de religions, qui doit tôt ou tard conduire à une collision violente. » — « En examinant attentivement ce qui se passe autour de nous, disait une autre fois le même journal, il est facile de nous convaincre que notre pays est placé dans des circonstances très critiques, et qu'une révolution sera peut-être nécessaire. Nous avons une constitution à réformer, une nationalité à maintenir : le seul moyen de conserver notre nationalité est une séparation immédiate de l'Angleterre. » Ce langage était désavoué, il est vrai, par les chefs sérieux du parti canadien : animés par des vues plus sages et plus politiques, ils s'efforçaient de placer leur cause sur une base plus large que celle des antipathies de race; fiers de leur origine française, ils ne voulaient pas qu'elle fût un titre d'infériorité politique; mais ils n'élevaient pas leurs prétentions au-dessus des droits accordés par l'Angleterre à ses autres colonies. Ils tenaient à renfermer exclusivemant le débat sur le terrain même où l'avaient soutenu autrefois les états de l'Union défendant leurs intérêts domestiques contre les usurpations de la métropole.

Cependant le ministère anglais se trouvait, à l'égard du Bas-Canada, dans une situation critique. Le refus prolongé du budget de l'administration mettait dans un cruel embarras les fonctionnaires de la colonie. La chambre d'assemblée avait posé son ultimatum. Elle subordonnait l'octroi des subsides aux conditions suivantes : l'assimilation du conseil exécutif qui assistait le gouverneur de la colonie au ministère responsable des monarchies constitutionnelles, dont la

(1) Ce journal était *la Minerve*. Il y avait alors au Canada huit journaux français, dont la plupart ont cessé de paraître, les uns supprimés par l'autorité anglaise qui a fait briser leurs presses, les autres parce que leurs rédacteurs ont été forcés de s'expatrier.

composition doit toujours être conforme à l'opinion de la majorité des chambres; le rappel d'un acte du parlement anglais pour la réforme des tenures féodales, et de l'acte qui constituait la *British American land Company;* enfin la réforme du conseil législatif en lui donnant l'élection pour base. La question était nettement posée. C'était une question constitutionnelle : il s'agissait de savoir si une chambre représentative pourrait exercer pleinement les prérogatives que la constitution lui avait assurées. C'était aussi une question spéciale de droit politique : il s'agissait de savoir si une colonie pouvait décider librement sur ses propres intérêts, même en opposition à la volonté et aux intérêts de la métropole. Par une étrange rencontre, un ministère whig, héritier apparent des principes constamment professés par ce parti en faveur de la souveraineté de la branche populaire du parlement et de l'indépendance des colonies dans leur administration intérieure, était appelé à prononcer au nom de l'Angleterre sur ces questions délicates.

Le ministère de lord Melbourne hésita d'abord, et, pour gagner du temps, envoya dans le Bas-Canada, en 1835, une commission, composée, comme nous l'avons dit, de lord Gosford, de sir G. Gipps et de sir C. Grey, chargée d'examiner la situation de la colonie, et d'indiquer au gouvernement une solution qui mît d'accord les intérêts de l'Angleterre avec la justice. Le rapport de ces commissaires, comme on a pu en juger par l'extrait que j'ai donné plus haut, reconnut la justice de la plupart des griefs allégués par la chambre d'assemblée avec une franchise qui lui aliéna le parti anglais du Bas-Canada. Cependant, par une inconséquence qu'explique l'intérêt de l'Angleterre, qui ne se trouvait pas, cette fois, du côté de la justice, les commissaires n'osèrent conseiller d'appliquer aux maux dont ils reconnaissaient l'existence le remède efficace proposé par la chambre d'assemblée. Celle-ci néanmoins, gagnée par le ton conciliant du rapport et espérant que le gouvernement anglais lui donnerait satisfaction, allait voter les arrérages des budgets qu'elle avait refusés pendant trois années consécutives, lorsque, la veille du jour fixé, le 9 mars, arrivèrent à Québec des dépêches du ministre des colonies qu'avait publiées sir Francis Head, gouverneur du Haut-Canada, un de ces agens téméraires avec préméditation, que l'on rencontre toujours au service de la politique anglaise, où ils semblent avoir pour rôle de faire éclater les questions qui ont besoin d'une solution violente. Ces dépêches annonçaient, de la part du ministère anglais, la résolution de n'accorder aucun changement dans la constitution du

conseil législatif. Lord Gosford en avait reçu de semblables, qu'il n'avait pas rendues publiques, dans la crainte de voir les chefs du parti français abandonner leurs intentions conciliatrices. Ceux-ci, en effet, indignés de la surprise qui leur avait été préparée et dont un jour plus tard ils auraient été dupes, persistèrent avec une nouvelle énergie dans le refus du budget et des arrérages. Dès-lors tout espoir de conciliation fut perdu, et le ministère, n'ayant plus d'autre ressource que de lever d'autorité les subsides refusés, porta le débat devant le parlement, afin d'obtenir la sanction de la législature britannique à une mesure qui violait l'acte constitutionnel de 1791.

Ce fut lord John Russell qui prit la parole dans la chambre des communes au nom du gouvernement. Par la modération avec laquelle il apprécia la conduite de l'assemblée canadienne, il sembla reconnaître la justice de la cause qu'il venait combattre. « Il n'est nullement dans mon intention, disait-il, de jeter le plus léger blâme sur la marche suivie par la chambre d'assemblée. Cette marche ressemble tellement à celle que d'autres assemblées populaires ont suivie dans des circonstances analogues, qu'au lieu de la considérer comme une conduite arbitraire ou présomptueuse, j'y vois plutôt la conséquence naturelle d'une loi générale, à laquelle sont soumis tous les démêlés entre les assemblées populaires et le pouvoir exécutif. Seulement, de l'expérience générale de ces conflits, je crois que l'on peut tirer cette leçon, que les assemblées populaires ont rarement tort au début et rarement raison à la fin. »

Lord John Russell examinait ensuite les réclamations de la chambre d'assemblée. Il repoussait formellement celle qui tendait à assimiler le rôle du conseil exécutif à celui que joue le ministère dans les monarchies limitées. « Cette partie de la constitution, disait-il, qui veut que les ministres de la couronne soient responsables devant le parlement, ne peut être réalisée qu'en un seul lieu, le siége même de l'empire. Autrement le gouvernement serait inhabile à exécuter dans chaque partie de l'empire les mesures qu'il aurait conçues, et chaque colonie formerait un état indépendant, avec cette singulière anomalie que les chefs du gouvernement exécutif nommés par le roi, et les troupes du roi, n'y seraient plus employés qu'à exécuter les ordres de la chambre d'assemblée. »

Il se prononça aussi nettement contre la proposition d'un conseil législatif électif. Accorder aux Canadiens un conseil recruté par l'élection, c'était, suivant lui, donner la majorité dans les deux chambres à la race française, et livrer à sa merci le sort des cent

mille Anglais établis dans le Bas-Canada. Il promettait seulement de veiller avec impartialité à la composition du conseil, et d'y faire entrer un nombre égal de Français et d'Anglais. Les Canadiens se plaignaient que presque tous les emplois fussent donnés aux Anglais; en effet, sur trois cent cinquante, ceux-ci en remplissaient trois cent quatorze. Le ministre promettait aussi à cet égard une répartition plus équitable. Sur la question du rappel de l'acte des tenures, il faisait des réserves au nom des droits acquis sous le privilége de cet acte. Quant à la *British American land Company*, le gouvernement ne pouvait rompre un contrat sanctionné par le parlement et garanti par lui. Il s'engageait seulement à prendre des mesures pour restreindre les progrès de cette compagnie, si elle prenait un développement qui pût inspirer des craintes fondées à la chambre d'assemblée. Il terminait en proposant à la chambre des communes une série de résolutions qui, énumérant les demandes des Canadiens, ne faisaient droit qu'à celle qui était relative au rappel de l'acte des tenures, répondaient aux autres par un refus formel, et autorisaient le gouvernement à puiser dans les caisses du receveur-général le montant des subsides arriérés des trois dernières années, qui s'élevaient à la somme de 3 millions 700,000 francs.

Les whigs ont plusieurs fois reproché à sir Robert Peel et à ses amis de n'arriver au pouvoir que pour réaliser les mesures réformistes et libérales proposées par eux. Les conservateurs peuvent leur renvoyer ce reproche; dominés par les intérêts du pays, les whigs oublient volontiers au pouvoir, on l'a vu bien souvent, et la France en a fait la triste expérience, les principes qui les distinguaient dans l'opposition. Dans la question canadienne, ils continuèrent l'œuvre de M. Pitt, en opposition directe avec les opinions professées par M. Fox; aussi, M. O'Connell a pu dire avec raison des résolutions de lord John Russell, qu'elles renfermaient quelques-uns des plus détestables principes des pires époques du torisme. Il était donc naturel que les conservateurs appuyassent ces résolutions de leurs discours et de leurs votes.

Les principaux orateurs de la chambre des communes se joignirent au ministère pour combattre les réclamations des Canadiens. « On a prétendu, dans le cours de cette discussion, disait M. Gladstone, que l'établissement de la *British American land Company* était un des griefs les plus sérieux du Bas-Canada. Rien de plus absurde à coup sûr. Il s'est rencontré une société d'Anglais intelligens qui ont entrepris de faire jouir le Bas-Canada du bénéfice de l'émigration,

qui, par leur habileté, leurs capitaux, leurs soins, ont réussi à écarter ou à neutraliser les dangers auxquels l'émigration était auparavant exposée dans cette province, qui, sur une vaste échelle, ont employé leurs capitaux à augmenter les forces du pays et à faciliter les moyens de transit entre ses diverses parties : dire qu'une société semblable est un fléau pour un pays est le comble du ridicule; en supposant, comme on nous en menace, que le Bas-Canada se réunît aux États-Unis, quel emploi croit-on que ceux-ci feraient de ces terres incultes (1)? »

Les torts du conseil législatif à l'égard de la chambre d'assemblée étaient hautement reconnus; plusieurs des membres les plus considérables du parti conservateur les avaient autrefois proclamés eux-mêmes avec énergie. Voici, par exemple, ce qu'en 1828 lord Stanley en avait dit avec sa véhémence accoutumée : « On pourra juger, d'après les papiers déposés sur le bureau, combien le conseil législatif s'est mal acquitté de ses devoirs : dans toutes les occasions, ses membres se sont enrôlés dans le parti du gouvernement contre le peuple, ils se sont posés comme un obstacle entre le gouvernement et le peuple, et ils n'ont su contenir ni le peuple, ni le gouvernement; mais, tandis qu'ils mettaient ce dernier en état de faire la guerre à l'autre, ils étaient une occasion constante de discorde et d'anarchie entre le gouvernement et le peuple. Ce conseil a été la source de tous les maux qui ont surgi dans l'administration de cette province durant les quinze dernières années. » En 1830, lord Sandon en portait un jugement aussi sévère : « La conduite imprudente suivie pendant dix années par l'administration précédente m'effraie; elle a eu pour résultat d'introduire dans le conseil une petite faction de fonctionnaires qui n'ont que trop souvent réussi à se poser comme les véri-

(1) Ce que la chambre d'assemblée blâmait dans l'établissement de la compagnie en faveur de laquelle M. Gladstone présentait ces argumens spécieux, c'était la création d'un monopole qui ne devait favoriser qu'une société de spéculateurs; c'était la concession d'une aussi vaste étendue de pays faite à vil prix et par conséquent aux dépens du domaine public et des ressources de la colonie; c'était encore la confusion où l'on allait jeter la jurisprudence du pays, en soumettant cette concession à des lois différentes de celles qui prévalaient dans le Bas-Canada. La chambre d'assemblée craignait que cette différence de législation ne dégoûtât la population des anciens établissemens formés sur les terres que l'on venait de concéder, de s'y étendre davantage. L'évènement a justifié du reste ses appréhensions. La *British American land Company* n'a servi que de prétexte à l'agiotage; ses agens se sont enrichis aux dépens des actionnaires. Un très petit nombre d'émigrans a eu confiance en ses promesses, et elle a été forcée de remettre récemment au gouvernement les concessions qui lui avaient été faites.

tables représentans du parti anglais dans la colonie, qui ont même résisté aux vœux et enchaîné le jugement du gouverneur, lorsqu'il s'efforçait de réformer des abus dont ils étaient les auteurs et dont ils profitaient. » Cependant on ne voulait introduire dans cette partie de la législature aucune réforme sérieuse, et le prétexte qu'avait allégué lord John Russell était présenté avec plus de force encore dans les termes suivans par sir Robert Peel, qui d'ailleurs appréciait les prétentions des Canadiens avec une modération pleine de bienveillance : « Cette question, disait-il, ne peut être considérée seulement au point de vue des Canadiens français. Il y a dans cette province une population anglaise qui a le droit d'attendre de nous, non la prééminence ni des priviléges exclusifs, mais la conservation du lien qui l'unit à la mère-patrie, sur la foi de la constitution que l'Angleterre lui a donnée. Examinez la situation du Bas-Canada, commandant l'entrée du Saint-Laurent, et demandez-vous si une population d'un demi-million d'habitans a le droit de dire : Nous réclamons une mesure qui, dans le cœur des colonies anglaises, constituera une république française. » Enfin lord Stanley, dans une des plus véhémentes philippiques qu'il ait jamais prononcées, blâmait la conduite de la chambre d'assemblée en s'attaquant au droit même dont elle avait fait usage pour refuser le budget de l'administration coloniale; il s'autorisait de l'exemple du parlement d'Angleterre, où, comme on sait, une partie des dépenses publiques est arrêtée d'une manière permanente, pour enlever ce droit à la législature canadienne : « La chambre d'assemblée, disait-il, veut voter article par article toutes les dépenses du budget; mais, je le demande, en Angleterre même la couronne n'est-elle donc pas indépendante en tout de la chambre des communes? La couronne n'a-t-elle pas un revenu héréditaire? Qui ne sait qu'en vertu d'un droit inaliénable le souverain possède des propriétés dont il cède le revenu au parlement en échange d'une liste civile? Une loi du parlement, en établissant un fonds consolidé, n'a-t-elle pas assuré à jamais certains traitemens, afin, par exemple, que les juges n'aient pas à chicaner pour un demi-penny avec l'honorable représentant du Middlessex (M. Hume)? Si donc on a considéré comme une mesure nécessaire, dans ce pays, de fixer une allocation permanente pour les juges, elle ne l'est sûrement pas moins dans une colonie divisée en petits partis, et surtout dans une colonie comme le Canada, où à tant de dissentimens vient se joindre encore toute la violence de l'animosité religieuse. »

La cause des Canadiens fut néanmoins vaillamment et éloquem-

ment défendue dans la chambre des communes par M. Roebuck, et par lord Brougham dans celle des lords. Les protestations isolées du parti radical furent impuissantes et n'empêchèrent pas que les résolutions du ministère ne fussent votées à une immense majorité. On imagine aisément l'impression que fit dans le Bas-Canada la nouvelle de ce vote, qui anéantissait par le droit du plus fort les garanties constitutionnelles. Les chefs du parti français ne se dissimulèrent pas que c'en était fait de la cause pour laquelle ils avaient combattu; toute résistance leur parut impossible et insensée. Mais le gouverneur, qui craignait une insurrection, crut la prévenir en s'assurant de ses chefs présumés, et lança des mandats d'amener contre les principaux orateurs de la chambre d'assemblée, accusés d'avoir tenu des discours séditieux trois mois auparavant. Ceux-ci, prévoyant le sort que leur réservait un jury choisi parmi les membres les plus violens du parti anglais, prirent la fuite. Cependant deux habitans de Montréal, MM. Demaray et d'Avignon, furent arrêtés et promenés dans le district chargés de chaînes. Les paysans les délivrèrent : ce fut l'origine des deux sanglantes affaires de Saint-Denis et de Saint-Charles, dont on exagéra l'importance jusqu'aux proportions d'une insurrection. Un soulèvement plus étendu et habilement combiné avait été préparé dans le Haut-Canada par un parti nombreux composé principalement de colons d'origine américaine; mais il échoua par un malentendu qui fit que des mouvemens éclatèrent avant le jour fixé pour l'insurrection générale : ceux qui y prirent part furent contraints de chercher un refuge sur le territoire de l'Union.

Le ministère anglais saisit le prétexte de ces mouvemens pour suspendre la constitution de 1791 dans le Bas-Canada; à l'ouverture du parlement en 1838, lord John Russell présenta un bill pour le gouvernement temporaire de la colonie. Ce bill en conférait l'administration à un gouverneur-général qu'elle investissait du pouvoir de choisir parmi les habitans les plus notables un conseil de vingt personnes, avec lesquelles il devait se concerter pour arrêter les principales dispositions d'une constitution nouvelle. Le parti radical s'opposa seul au fond même de la mesure présentée par lord John Russell. Au nom de son respect pour les manifestations populaires, ce parti demandait, par l'organe de M. Warburton, un de ses membres les plus distingués, l'indépendance du Canada; pour justifier les principes absolus de son libéralisme, M. Warburton essaya de prouver qu'ils coïncidaient avec les intérêts les plus positifs de la Grande-Bretagne.

Il y a, en effet, en Angleterre, des économistes très considérés, appartenant à ce parti mixte qu'on appelle whig-radical, qui, au point de vue des règles abstraites de l'économie politique, condamnent les colonies, de même que sous la restauration nous avons vu M. Say et ses amis conseiller à la France d'abandonner les derniers débris de ses établissemens coloniaux. Les argumens les plus spécieux de cette école ont été présentés avec talent par M. Mac-Culloch. « Quelque étendues, quelque importantes que soient les possessions coloniales de l'Angleterre, elles ne procurent, dit-il, aucun avantage direct à la mère-patrie. Elles ne contribuent en rien aux revenus de la Grande-Bretagne, je ne parle pas de Malte et de Gibraltar, qui ont une grande importance politique et militaire, ni de l'Inde, soumise à des taxes très pesantes, qui entretient l'armée destinée à la défendre ou à étendre son territoire, et qui enrichit tous les fonctionnaires que lui envoie la métropole. Les seuls avantages que procurent à la Grande-Bretagne ses colonies sont : les relations commerciales, un débouché à l'émigration, et la facilité qu'elles offrent aux aventuriers anglais de faire une rapide fortune dont ils viennent jouir dans leur pays. Mais on se fait illusion sur les bénéfices que l'on attribue au commerce de la métropole avec les colonies. Celles-ci n'en tirent que les marchandises que l'Angleterre offre à plus bas prix que les autres nations productrices, et il n'est pas douteux que, si elles devenaient indépendantes, elles continueraient à les demander à l'Angleterre, tant qu'elles seraient à leur convenance. Ce n'est pas parce que le Canada est une colonie anglaise qu'il s'approvisionne sur les marchés anglais, c'est parce qu'il y trouve de meilleures conditions, tandis que le commerce et la marine de l'Angleterre s'imposent des sacrifices énormes en faveur du Canada, en frappant d'un droit (1) qui équivaut presque à une prohibition les bois de construction de la Baltique. » A une autre époque, les mêmes raisonnemens avaient été présentés avec une plus grande autorité par sir Henri Parnell. « Quant au Canada, disait-il, il est impossible de démontrer que, s'il devenait un état indépendant, nous perdrions un seul des avantages commerciaux qu'il nous offre aujourd'hui. Nos manufactures, pas plus que notre commerce ou notre marine, n'en souffriraient. Songez au contraire à tout ce que le Canada a coûté jusqu'ici à l'Angleterre. Nous y avons dépensé 1,500,000,000 de fr. Il impose chaque année au trésor une charge de 15,000,000, et ré-

(1) Ce droit vient d'être considérablement réduit par sir R. Peel.

comment un rapport de la commission des finances nous a révélé qu'un système de fortification en cours d'exécution doit coûter 75,000,000 de francs. »

Quelle que soit en apparence la valeur de ces faits et de ces argumens pour prouver l'inutilité des colonies en général et en particulier du Canada, il est à remarquer que ces opinions appartiennent exclusivement à des économistes ou à d'honnêtes libéraux, et qu'elles n'ont jamais persuadé un seul des hommes d'état qui se sont succédé au gouvernement de la Grande-Bretagne. Un de ces hommes d'état, qui, par ses vues éclairées sur la liberté du commerce, eût pu y être plus accessible que tout autre, M. Huskisson, les avait fortement combattues en 1828. « Il est facile, disait-il, mais c'est la preuve d'un petit esprit, de conseiller à l'Angleterre d'abandonner tout contrôle sur le Canada. Je ne dirai rien des avantages maritimes, commerciaux et politiques que nous procurent les liens qui nous unissent à nos colonies; mais on me permettra de parler du caractère politique de ce pays, de l'impression morale que produirait sur le monde l'abandon proposé; on me permettra de dire que l'Angleterre ne peut s'amoindrir volontairement : il faut qu'elle soit ce qu'elle est ou rien. Le Canada ne peut pas être estimé en livres, sous et deniers; mais ce sont les plus brillans trophées de la valeur anglaise, c'est le caractère de la foi anglaise, c'est l'honneur du nom anglais que nous répudierions, si, d'après les considérations que j'ai entendu développer, nous abandonnions le Canada. L'Angleterre, répondait-il encore avec une patriotique éloquence aux détracteurs des colonies, l'Angleterre est la mère d'un grand nombre de colonies florissantes : l'une d'elles est devenue un puissant empire parmi les plus puissans empires du monde. Sur tous les points du globe, nous avons jeté des germes de liberté, de civilisation et de christianisme; nous avons porté sur tous les points du globe la langue, les libres institutions, les lois de la Grande-Bretagne. Partout elles fructifient et sont en progrès. Et si quelque calculateur égoïste s'avise de dire que tout cela nous a coûté des sacrifices que nous n'aurions jamais dû nous imposer, voici ma réponse : — En dépit de ces sacrifices, nous sommes toujours le premier et le plus prospère des peuples de l'ancien monde, et puisque tel est notre lot, réjouissons-nous plutôt de la riche moisson de gloire qui doit appartenir à une nation qui a jeté les fondemens d'une semblable prospérité dans le sein d'autres peuples étroitement liés à nous par le sang, par les mœurs, par les sentimens qu'ils nous portent. »

M. Warburton était même allé jusqu'à prétendre que la possession du Canada était une cause d'affaiblissement politique pour l'Angleterre; il eût pu citer à cet égard l'opinion de Franklin, qui avait conseillé au gouvernement anglais d'abandonner le Canada, afin d'éviter toute possibilité de conflit continental avec les États-Unis. Sir Robert Peel était loin de partager cette opinion; il parla et vota pour l'union des deux provinces du Canada; il la considéra même comme le prélude de l'union future de toutes les possessions anglaises de l'Amérique du Nord en une même confédération. « Il est possible, dit-il en développant cette grande idée politique, qu'il paraisse un jour convenable de réunir les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Cap-Breton et de l'île du prince Édouard avec les deux Canadas. Chaque province aurait son administration domestique, mais toutes seraient réunies par un intérêt commun, qu'elles seraient prêtes à défendre s'il était attaqué. Si le plan que je propose ici pouvait être un jour réalisé, je crois qu'il en résulterait de grands avantages. Durant de longues années, ces colonies ont servi de débouché à l'excès de la population anglaise; cette population a conservé des souvenirs de la vieille Angleterre, dont le sentiment éclaterait à l'occasion; et, en dépit des Canadiens français, en dépit des états démocratiques voisins, ces souvenirs la pousseraient, à l'heure où un danger menacerait la mère-patrie dont elles parlent la langue et dont elles admirent les institutions, à se rallier sous notre drapeau, et à partager avec nous les embarras et les périls de la guerre. Gardons-nous donc d'empêcher le parlement d'entrer dans une investigation de laquelle nous pourrons tirer pour l'avenir de si heureux avantages; c'est pour ce motif que je n'ai pas borné mes considérations à l'union des deux Canadas seulement. Malgré la faiblesse relative de nos colonies de l'Amérique du Nord, leur union ajouterait à la force de chacune d'elles, et tendrait à les élever dans l'échelle de la civilisation. Je ne renonce pas à l'espérance que cette union puisse être réalisée un jour, et, pour en rendre le succès plus facile, je veux fortifier l'intérêt anglais dans le Canada. »

Le bill ministériel fut adopté. Lord Durham fut envoyé dans le Canada en qualité de gouverneur-général de toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord. Il prit peut-être trop au sérieux l'autorité absolue dont il était investi, et, se dégageant des formes ordinaires de la justice, il condamna plusieurs Canadiens à être déportés aux Bermudes, déclarant que leur retour sans permission dans la colonie constituerait un crime de haute trahison, pour lequel,

sans aucune forme de procès, ils subiraient la mort. Sur la proposition de lord Brougham, cette disposition fut censurée dans la chambre des lords comme illégale. A peine le noble gouverneur eut-il connaissance de ce vote, que, blessé dans ses susceptibilités, sans attendre un successeur, il quitta sur-le-champ le Canada, après avoir proclamé que tous les exilés pouvaient de plein droit rentrer dans leurs foyers, ce que ses successeurs plus prudens n'ont pas permis. Cette conduite singulière n'eut pas les conséquences funestes que l'on pouvait craindre. Lord Durham fut remplacé par un membre du cabinet, M. Poulett-Thompson.

Cependant les études préparatoires que le gouverneur-général avait été chargé de faire pour opérer l'union des deux provinces furent terminées à l'ouverture de la session de 1840. Le gouvernement anglais en soumit le projet au parlement. Voici quelles étaient les principales dispositions de cette mesure, qui fut adoptée sans rencontrer d'opposition sérieuse. Les deux provinces étaient déclarées unies; elles conservaient la forme de constitution qui les avait régies séparément jusqu'alors. Les membres du nouveau conseil législatif étaient nommés à vie par la couronne. La chambre d'assemblée était composée de quatre-vingts membres, répartis en nombre égal entre les deux provinces. La durée de la législature demeurait fixée à quatre ans. L'assemblée ne pourrait voter sur des questions de finance que lorsqu'elles lui auraient été soumises par un message du gouvernement; elle accorderait une liste civile de 1 million 125,000 francs et ferait au gouvernement civil une allocation annuelle de 750,000 francs. Le Bas-Canada jouirait d'une administration municipale comme celle qui existait déjà dans les *townships* du Haut-Canada. La dette contractée par cette dernière province devenait la dette de la colonie. Rien n'était changé dans les conditions de la capacité électorale; mais la condition d'éligibilité était fixée à la possession d'une propriété de la valeur de 12,000 fr.

Ce bill, qui fut adopté à une immense majorité, marquait la fin de l'existence politique de la nationalité française dans le Canada. Les dernières garanties sur lesquelles elle s'appuyait sont maintenant à la merci d'une assemblée dont la majorité appartient aux Anglais, et l'on peut prévoir le jour où, depuis long-temps régies par les mêmes institutions et confondues enfin dans les mêmes intérêts, les deux races ne se distingueront plus que par de légères différences. La politique anglaise peut laisser au temps le soin d'opérer cette transformation, qui se fera d'autant plus sûrement qu'on la laissera s'accom-

plir plus lentement et avec moins de secousses. C'est la tactique suivie aujourd'hui par le ministère de sir Robert Peel; dans plusieurs détails d'administration coloniale, les Canadiens français paraissent avoir à se louer des tendances modérées et de l'impartialité tardive du gouvernement.

Quant à la lutte terminée par l'acte de 1840, pour se faire une idée exacte du caractère et des résultats de ce conflit, il faut tenir compte des deux faces sous lesquelles il s'est présenté. Il y a eu dans la question canadienne deux questions distinctes, une question de race et de nationalité, et une question de constitution coloniale. Les Canadiens ne prétendaient engager le débat que sur la dernière; les Anglais n'ont voulu y voir que la première.

Après avoir reconnu l'indépendance américaine, le gouvernement britannique conservant des possessions considérables dans le voisinage de l'Union, il est hors de doute que sa première pensée dut être d'y former un établissement politique qui pût lui prêter, dans ses relations futures avec les États-Unis, un élément de force immédiate, une base d'opérations directe. Telles furent évidemment les vues de M. Pitt en 1791, lorsqu'il appela dans le Haut-Canada ceux des Américains qui, pendant la guerre de l'indépendance, étaient demeurés fidèles à la métropole. Mais le gouvernement britannique ne pouvait considérer le Canada comme appartenant véritablement à l'intérêt anglais, comme devant servir sérieusement la politique anglaise, tant que la partie la plus considérable de cette colonie appartiendrait à une nation différente, à des intérêts entièrement distincts sur plusieurs points. L'Angleterre fut donc portée, par les besoins de sa politique, à refuser à la population du Bas-Canada l'administration réelle de ses affaires, et à lui rendre illusoires les bénéfices des institutions représentatives en neutralisant la chambre d'assemblée par le conseil législatif. La chambre d'assemblée, de son côté, en demandant la pratique sincère de la constitution de 1791, avait parfaitement raison en droit : tout le monde le reconnaissait en Angleterre. « J'ai toujours pensé, disait formellement lord John Russell à la fin de la lutte, en présentant le bill même qui détruisait les pouvoirs de cette assemblée; j'ai toujours pensé qu'on ne doit pas blâmer les chefs du parti français de l'usage qu'ils ont fait de leurs pouvoirs. Leur conduite était dictée par l'acte de 1791. » Mais les droits des Canadiens devaient céder devant l'intérêt anglais si nettement exprimé par ces paroles de sir Robert Peel : « L'Angleterre

ne peut souffrir, au cœur des possessions britanniques, l'existence d'une république française. »

Cependant, en demandant la gestion réelle de leurs affaires par le vote des articles du budget colonial et des traitemens des fonctionnaires, ce n'était pas la cause d'une race défiante et jalouse que les Canadiens défendaient; c'était celle de toutes les colonies, c'était celle dont l'insurrection triomphante des États-Unis semblait avoir assuré la victoire à jamais. Si la question se réduisait aux termes dans lesquels les Canadiens voulaient la renfermer, on pourrait dire qu'elle n'est pas définitivement terminée et qu'elle n'est qu'endormie pour un instant. On pourrait même croire que les whigs, qui ont eu la mission de la résoudre, y ont introduit, par certaines dispositions de l'acte de 1840, des fermens qui pourront éclater un jour. En arrivant au pouvoir, les whigs n'y ont apporté ni ces talens supérieurs, ni cette habileté acquise par l'expérience qui dominent les affaires, et de plus ils y sont entrés paralysés d'avance par la faiblesse de leur parti. C'est surtout dans le gouvernement des colonies que leur impuissance a laissé se développer de funestes abus. Ils ne furent jamais assez forts pour oser destituer les tories qui remplissaient les fonctions les plus élevées dans l'administration coloniale. Obligés néanmoins de s'assurer des appuis par la distribution des places, ils multiplièrent les emplois et grevèrent ainsi le budget des colonies au point qu'il n'en est pas une seule qui ne gagnât beaucoup à être replacée dans l'état où l'avaient laissée les tories en sortant des affaires. Dans la reconstitution du Canada, sur un budget d'environ 10 millions, ils ont assuré à l'administration coloniale un revenu permanent de 2 millions. On peut prévoir que les Canadiens réunis se trouveront trop chèrement gouvernés à ce prix. Dans l'Inde, l'Angleterre peut bien imiter Rome, qui ne semblait se servir de ses provinces que pour enrichir ses proconsuls et ses préteurs; mais il y aurait péril à suivre cet imprudent système de déprédation dans une colonie qui touche à la république américaine, administrée à si bon marché. Le gouverneur du Canada reçoit un traitement de 212,000 francs; c'est presque le double de celui qui est alloué au président des États-Unis. L'Angleterre ne doit pas laisser faire aux Anglo-Canadiens de semblables comparaisons.

Mais si la question canadienne est exclusivement politique, comme le prétendent les Anglais, s'ils réussissent à la dégager entièrement des complications de l'administration locale, s'ils peuvent donner au

Canada un avenir exclusivement anglais, cet avenir, destiné sans doute à exercer une influence considérable sur les affaires de l'Amérique du Nord, ouvre le champ à de vastes prévisions.

Jusqu'à présent une seule nation, la nation anglo-américaine, a atteint dans cette partie du monde un puissant développement. Lorsque le nouveau peuple que l'Angleterre forme à côté de l'Union sera arrivé au degré de force et de prospérité que tout semble lui promettre, quelles seront les relations de ces deux peuples de même origine, de même langue, et qui ont puisé dans la conquête du désert le même principe social, l'égalité? La similitude de race et de constitution sociale suffira-t-elle pour les rapprocher politiquement et les réunir en un même empire? Ou des intérêts différens élèveront-ils entre eux une barrière durable? Cette question mérite d'attirer dès aujourd'hui une attention sérieuse. Il est certain que, lors même que l'Angleterre n'espérerait pas rendre permanent le lien qui l'unit à ses colonies de l'Amérique du Nord, son but doit être d'y fonder un état qui puisse être pour la république américaine un redoutable adversaire. On a vu que c'est la pensée qui a déjà inspiré à sir R. Peel le projet d'une confédération des colonies britanniques dans cette partie du monde. Cette pensée sera-t-elle réalisée? Comment le sera-t-elle? Le succès en est subordonné à un grand nombre de circonstances que de vagues hypothèses ne sauraient atteindre. Mais il est une chose à laquelle l'Angleterre peut et doit travailler, dans la prévision de toutes les éventualités : c'est à placer la constitution politique de ces nouveaux établissemens sur des bases radicalement différentes de celles de la république des États-Unis. L'Union est une démocratie fédéraliste : que l'Angleterre fasse des établissemens qu'elle formera sur les bords des grands lacs, réunis à ceux qui couvrent les rives du Saint-Laurent, une vaste démocratie unitaire. La réunion des deux Canadas est le premier pas dans cette politique. En portant la capitale de la colonie fort avant à l'ouest, dans la partie vers laquelle la colonisation s'étend sans cesse, l'administration anglaise a fait un pas vers ce but; elle doit persévérer dans cette voie. Si elle parvient à créer dans le Canada une démocratie unie et centralisée, elle aura beaucoup fait pour l'empêcher de s'absorber dans l'Union américaine; elle aura fondé un état qui sera toujours bien fort contre une république morcelée par le fédéralisme.

P. Grimblot.

UN

POINT D'HONNEUR.

I.

— Enfin, ma bonne mère, disait Albert, tout réussit au gré de mes désirs. Le marbre docile obéit à mon ciseau; ma persistance et ma ferveur ont surpris à l'art tous ses secrets. Mon atelier suffit à peine au nombre des visiteurs empressés, et mon temps aux œuvres qui le réclament. Grace au ciel, me voici délivré de cette inquiétude dont j'ai tant souffert, non pour moi, mais pour vous, pour ma sœur, qui m'appeliez à votre aide. Désormais mon appui ne peut plus vous manquer. — Chère sœur, ajouta-t-il en baisant au front une blonde et frêle enfant blottie tout auprès de lui : que ton innocence et ta grace répandent de charme sur ma vie! Combien je suis heureux d'avoir fait un abri à ta faiblesse, d'avoir écarté de tes yeux l'image attristante de la pauvreté! Les soucis eussent plissé ton front plus blanc et plus pur que l'ivoire. Si tu savais à quel point ils altèrent l'ame et flétrissent le corps! Dieu les éloigne de toi jusqu'à ton dernier jour!

Ainsi parlait-il, et chacune de ses paroles éveillait sur le noble visage de sa mère un mouvement de satisfaction et d'orgueil; cha-

cune faisait vibrer en elle la corde des joies maternelles. Elle applaudissait à son fils, elle se mirait en lui avec complaisance comme font les mères dans les enfans de caractère ou de génie qui leur ressemblent.

— Oui, répondait-elle, tu es un digne enfant; tu as fait des choses grandes et difficiles; aucun obstacle ne t'a rebuté. Tu nous a sacrifié, à nous pauvres femmes, les plus belles années de ta vie. Cela est bien, et nous sommes fières de toi.

La douce Alix, penchée sur un ouvrage de tapisserie, écoutait avec émotion ce colloque pieux. De temps à autre, elle relevait la tête et portait ses regards sur son frère avec un mélange de naïve admiration et de respect. L'artiste lui paraissait en ce moment plus beau que jamais.

Albert le sculpteur avait à peu près vingt-six ans. Il était de taille mince et élevée, de complexion en apparence délicate, et forte cependant. Ses traits maigres, mais bien dessinés, son teint d'un pâle mat, ses grands yeux noirs pleins de feu, annonçaient une nature fine et ardente, une de ces natures trempées pour les rôles d'élite. N'eût été un duvet brun assez prononcé qui ombrageait sa lèvre supérieure, son visage eût ressemblé à celui d'une femme. Bien que du peuple, il y avait dans son ovale pur et allongé quelque chose de patricien. Une distinction singulière relevait toute sa personne. Il souffrait par intervalle de palpitations de cœur, qui, trop peu graves pour mettre sa santé en péril, ajoutaient un degré de plus à l'intérêt qu'il inspirait, et communiquaient à son visage, alors plus pâle encore, je ne sais quel reflet plein de charme. Sous cette enveloppe élégante, Albert cachait beaucoup d'énergie. Sa vie à peine commencée était riche déjà en résignation éprouvée et en douleurs souffertes.

Il avait perdu fort jeune son père, sculpteur aussi, mort sur la brèche, c'est-à-dire en tombant d'un échafaudage, tandis qu'il sculptait des cariatides. A la balle catholique près, c'était juste la mort de Jean Goujon. Depuis ce temps, Albert, resté seul avec sa mère et sa sœur tout enfant, avait dû faire son chemin lui-même. La sculpture était héréditaire dans sa famille; elle s'y était perpétuée pendant plusieurs générations, avec des alternatives d'éclat et d'obscurité. Il accepta donc cet art comme un legs. Entré dans l'atelier d'un maître indépendant, il y avait puisé tout le fonds de pratique nécessaire; puis, se fiant à son inspiration personnelle, il avait travaillé à l'écart. Il n'avait pas voulu passer par la filière des concours. Le séjour de

Rome l'eût tenté, il eût aimé s'asseoir et s'inspirer au milieu des ruines antiques; mais le grand prix lui eût paru acheté trop cher par la nécessité de s'asservir aux conditions d'un programme. Son génie affranchi de lisières, mais réglé par un goût naturel, avait ainsi grandi peu à peu. Ce n'était point là un talent officiel timidement éclos à l'ombre de l'école. La tradition puisée dans sa famille, fortifiée par les élémens qu'il avait tirés de l'étude et de lui-même, lui avait suffi. L'héritage reçu s'était accru dans ses mains; la somme des mérites individuels départis à chacun de ses aïeux semblait se résumer en lui. Albert sentait tout ce que lui imposait ce titre de rejeton d'une lignée d'artistes; il parlait souvent en riant de sa dynastie. A l'âge où tant d'autres sont encore élèves, il était passé maître. Sous son ciseau naissaient en foule des œuvres pleines de grace ou d'énergie, et toujours d'un grand goût. La fée des mauvais destins paraissait conjurée sans retour. Il s'était créé, pour lui et sa famille, une sorte de sanctuaire dans une petite maison blanche, à persiennes vertes, assise à l'extrémité d'une des rues les plus solitaires et les plus écartées du faubourg Saint-Germain. Tout le jour, le ciseau de l'artiste résonnait dans l'atelier; tout le jour, les deux nobles femmes, occupées dans le salon à des travaux d'aiguille, pensaient à leur cher Albert et le bénissaient. La paix et l'harmonie baignaient ces trois êtres dans leur azur sans tache; l'ange du bonheur semblait être descendu du ciel pour habiter l'humble maison.

Le cœur d'Albert était ouvert à tous les sentimens qui honorent l'homme : amour de Dieu, religion des ancêtres, fidélité au devoir et à la foi jurée. Mais ses convictions, bien arrêtées sur ces divers points, s'exaltaient surtout en ce qui avait rapport à son art. Dans tous les discours, dans tous les actes de sa vie qui avaient l'art pour objet, il apportait une ardeur extrême, et, s'il faut le dire, plus de superstition qu'il n'eût fallu peut-être. Il s'exprimait volontiers là-dessus avec chaleur. Il disait souvent qu'il sacrifierait tout à son art chéri, fortune, considération, bonheur, préjugés, lois sociales, tout, excepté le véritable honneur dont le principe est dans la conscience. Le caractère habituellement très doux d'Albert devenait véhément à l'occasion, si un des objets de sa foi se trouvait en cause. Alors éclatait tout ce qu'il y avait en lui de chevaleresque. Une seule tache, ou, pour être plus juste, une seule erreur déparait cet ensemble de qualités et de croyances. Albert professait en politique le dogme de la légitimité. Comme homme, il se sentait des instincts démocratiques, mais comme artiste il avait foi dans la monar-

chie héréditaire. Il ne voyait de floraison et d'épanouissement d'art possible que sous cette forme de gouvernement. François Ier, Léon X, Louis XIV, étaient ses trois symboles, ses ères mémorables. Il ne savait pas scinder ce qui lui paraissait essentiellement uni, la foi religieuse et l'autorité monarchique. Son catholicisme, il est vrai, était un catholicisme d'imagination et de sentiment plutôt qu'un dogme sanctionné par les pratiques. Sa légitimité restait à l'état de théorie pure, elle n'allait pas jusqu'aux espérances coupables, moins encore jusqu'à la conspiration active. Mais toujours est-il que c'étaient là pour lui deux croyances fondamentales au foyer desquelles son génie s'inspirait, et qui valaient, en tous cas, comme négation d'autres principes.

Dévoué exclusivement à son art et à sa famille, Albert n'avait pas connu une passion, compagne trop ordinaire de la jeunesse. L'amour sans bornes qu'il avait pour sa mère et sa sœur était le seul qui fût jamais entré dans son cœur. Ce chaste amour l'avait préservé de plus dangereuses et de plus vives séductions. Les syrènes du monde avaient en vain essayé contre lui leurs prestiges; tous ces enchantemens s'étaient brisés contre l'invisible armure de l'artiste. Ce n'est pas qu'Albert fût inaccessible aux sentimens tendres; mais de bonne heure il s'était prémuni contre le danger. Il sentait qu'une fois le trait attaché à son flanc, il l'eût difficilement arraché. Il savait aussi qu'une grande passion, qui absorbe et dévore tout à l'entour, s'allie mal avec d'austères exigences. L'image toujours présente de sa mère et de sa sœur lui avait servi de talisman; il s'était fait un bouclier de son devoir. Disons mieux, il avait renoncé gaiement, par piété filiale, à la plus belle, à la plus fraîche moisson du jeune âge.

Toutefois Albert n'avait pas été insensible à l'amitié. Pendant son noviciat d'artiste, il s'était lié étroitement avec un jeune homme, de deux ou trois ans plus âgé que lui, qu'une grande curiosité d'esprit attirait partout où l'intelligence trouve à glaner. Orphelin et possesseur d'un revenu modique, Julien s'était senti, de bonne heure, un grand attrait pour l'étude, prise dans son sens le plus étendu. Son esprit analytique éprouvait le besoin de pénétrer au fond de tous les creusets humains. Pour lui, la science était le complément indispensable de la faculté d'observation. Au lieu de s'attacher à une branche unique des connaissances, il s'était plu à les effleurer toutes ou presque toutes. Le droit, la médecine, la chimie, les sciences physiques et naturelles, la philosophie, l'avaient tour à tour ou simultanément attiré. Il s'était occupé un peu de phrénologie, et il aimait à

s'exercer dans l'appréciation des arts du dessin. Les amphithéâtres d'anatomie, les cabinets d'histoire naturelle, les ateliers d'artiste ne le voyaient pas moins assidu. La science et l'art étaient deux milieux où il vivait sans cesse en explorateur. Une impartialité calme et rassise faisait le fond de son caractère. Sorte de spectateur désintéressé dans le drame de la vie, il voyait toutes choses de sang-froid et les appréciait avec justesse. Peu enthousiaste de sa nature, il était néanmoins susceptible d'un grand attachement. Son dévouement, lent à s'accorder, était à l'épreuve une fois acquis. Le caractère chevaleresque d'Albert, son visage plein de mélancolie, avaient d'abord frappé Julien comme un curieux sujet d'étude. Puis, insensiblement, il s'était pris à aimer ce jeune homme et s'était fait l'admirateur de son talent. Albert, de son côté, appréciant tout ce qu'il y avait de fermeté sage, de probité sûre dans Julien, s'était livré à lui sans réserve. Ces deux jeunes gens s'étaient unis un peu pour ce qu'ils avaient de commun et beaucoup pour ce qu'ils avaient de contraire, ainsi qu'il arrive souvent en amitié. Malgré le rapport de l'âge, Julien était devenu une sorte de mentor et de guide pour Albert. Il se plaisait à écouter ses confidences, à recevoir ses épanchemens de cœur, à modérer ses élans d'artiste. A défaut de mieux, il était toujours pour lui un interlocuteur plein de goût et de raison.

Julien visitait souvent Albert dans son atelier. Là, durant les intermittences du travail, les deux amis causaient ou discutaient entre eux, selon le hasard du jour. Leurs entretiens roulaient sur toutes choses, mais principalement sur l'art dont Julien avait fait une étude théorique approfondie. Leurs discussions avaient d'autant plus d'intérêt, que les deux amis, si intimement rapprochés par le cœur, différaient essentiellement par la nature d'esprit et la direction d'idées. De cette façon, leurs conversations, dissidentes sans aigreur, ne tarissaient jamais. Albert, en thèse générale, et sauf les réserves nécessaires, adoptait la théorie de l'art pour l'art. Il pensait que la beauté, par cela seul qu'elle est beauté, a son sens propre, son effet moral, son enseignement positif bien qu'indirect. Sans négliger l'expression interne de l'ame, la conception variée et le caractère individuel des figures, il caressait plus volontiers tout ce qui est de pure forme et de style. La précision des lignes et des contours, la science et le fini du modelé, la hardiesse élégante des poses, le captivaient de préférence. Julien, au contraire, ne faisait pas difficulté de penser que toute œuvre d'art, quelle que soit son origine, doit avoir une valeur sociale, un but pratique, un objet d'applica-

tion précis. Il inclinait pour la doctrine de l'utile. Cette dissidence principale, ainsi qu'une foule d'autres qui en découlaient, offrait un thème inépuisable à leurs controverses. Mais, quelque animées que fussent ces dernières, elles se terminaient toujours dans l'effusion d'un cordial attachement. Battu d'ordinaire par les chaleureux plaidoyers de l'artiste, Julien avouait et supportait sa défaite de la meilleure grace du monde.

Ils passaient habituellement leurs soirées ensemble, soit dans le salon de quelques artistes ou écrivains célèbres, soit à l'Opéra, dont ils étaient de zélés partisans. Les deux amis apportaient dans ces réunions les contrastes de leurs caractères et de leurs vues, se tempérant l'un par l'autre dans ce que chacun avait d'excessif. Albert ne possédait pratiquement que son art, qui formait son occupation exclusive, mais son esprit vif et pénétrant, son ame d'artiste, l'initiaient sans peine à tous les autres. Il en parlait avec goût à l'occasion. Bien qu'il ne sût point la musique, il l'aimait avec une passion exquise. A l'Opéra, d'ailleurs, Albert se rencontrait avec des hommes de toutes sortes de talens; il y échangeait des paroles amies avec les peintres et les sculpteurs de sa connaissance. Les jours de grande représentation, à l'heure où le foyer s'emplit, Albert prenait un rôle qui ne laissait pas d'être brillant. Au milieu des entretiens suscités de toutes parts, il se faisait le champion de la sculpture. Adossé à la cheminée, il discourait sur l'art des Puget et des Canova avec cette parole vive, brillante, passionnée, qui lui était familière. Il rompait volontiers des lances avec tout venant. Son accent avait je ne sais quoi de pénétrant et d'ému qui subjuguait; on faisait cercle autour de lui pour l'écouter. Julien aimait à voir ainsi briller son ami, il jouissait intérieurement de son triomphe. Placé à côté de lui, il faisait contraste par son attitude impassible, par son langage bref et sentencieux. Selon que les vues émises par Albert se rapprochaient ou s'éloignaient de ses propres convictions, il appuyait l'impétueux discoureur par un mot juste et précis lancé à propos, ou l'éperonnait légèrement par quelque contradiction. Julien prenait tant de plaisir à voir son ami vaincre dans ces joûtes, même à ses dépens, qu'il ne cessait de l'y convier, et entraînait l'artiste plus que celui-ci n'aurait voulu.

Depuis quelque temps, Albert avait entrepris la solution d'un problème qui tentait singulièrement son esprit amoureux d'art. Il ne lui suffisait pas de remonter jusqu'à la pureté de trait, jusqu'à la perfection idéale du ciseau grec; il voulait marier la tradition attique avec la ligne particulière trouvée par Michel-Ange, et, marquant cette

fusion à son coin personnel, atteindre une originalité jusque-là inconnue. L'œuvre destinée à réaliser cette théorie devait être son *ultima ratio*. Cette création préférée allait donner tort ou raison à ses convictions d'artiste, et être comme la pierre de touche de son génie. Aussi Albert y apportait-il une application extrême. Il avait juré de mener l'œuvre à bonne fin, en dépit des obstacles. Il s'était dit qu'il s'immolerait tout entier à cette tâche d'élite. Un jour que l'ardeur du travail avait imprimé au front de l'artiste un souci inaccoutumé, Julien, survenant vers le soir, et remarquant ce nuage assombri, voulut l'en distraire. Il lui parla d'une représentation brillante à l'Opéra, lui peignit la musique comme une fée qui rompt les plus mauvais charmes, et l'engagea à tenter le remède. Albert s'en défendit d'abord. Une préoccupation et un malaise vague le tourmentaient.

— Laisse-moi, dit-il, je ne sais quel pressentiment m'obsède; il me semble que la soirée ne doit pas être heureuse pour moi, et je ferai mieux de rester seul.

Cependant, Julien insistant de plus en plus, Albert se rendit, et ils partirent.

Ce soir-là Albert, entraîné comme de coutume au foyer, et engagé dans une discussion, y déploya tous ses prestiges de paroles. La vague inquiétude de son cœur, loin d'émousser sa verve, lui fut comme un aiguillon. Chacun admirait cette grace nonchalante et vive pourtant, cet esprit plein de feu, cette douce et fière éloquence. Un seul auditeur paraissait ne point partager l'impression générale. C'était le jeune baron de ***, très connu par son scepticisme moqueur, assaisonné d'une grande fatuité. Peut-être quelques termes méprisans qu'Albert avait laissé échapper sur les hommes de loisir, insensibles au grand et au beau, l'avaient-ils mécontenté. Il écoutait depuis quelque temps l'artiste d'un air fâcheux et semi-railleur.

— En vérité, se prit-il à dire tout à coup, M. Albert nous parle ici d'un ton d'oracle; la sibylle antique n'eût pas mieux harangué sur son trépied. Ce doit être, sur ma foi, une belle chose que l'art, puisqu'il inspire si bien ses adeptes.

— Il est tout simple, repartit Albert surpris de ce ton, que je parle avec quelque chaleur d'un art que j'aime, que je pratique depuis bien des années déjà, et qui possède toutes mes convictions.

— On sait ce qu'il faut penser, reprit en persifflant le noble interrupteur, des convictions dont se targuent tant de gens aujourd'hui. Paroles de tribune, articles de journaux, théories d'art, préfaces d'au-

teurs, singeries que tout cela! Les convictions sont, à mon sens, fiction pure ou niaiserie. Je ne crois à aucune, pas même aux vôtres, monsieur, ajouta-t-il en se posant devant Albert.

Le ricanement et le coup-d'œil dont ces derniers mots furent accompagnés achevèrent de caractériser l'insulte. L'intention était manifeste. Une rumeur et puis un silence plein d'anxiété se firent tout à l'entour. Albert frémit sous le coup imprévu : son premier mouvement fut un geste de menace; mais une réflexion subite le retint. Sa délicate et fière physionomie laissa voir tout l'effort qu'il faisait pour maîtriser ses sentimens. Brisant aussitôt le discours commencé, il traversa avec dignité la foule qui l'entourait, salua d'un geste les personnes de sa connaissance, jeta un regard de mépris au baron, et sortit suivi de Julien. Parvenu au bas de l'escalier, Albert se contenta de serrer la main de son ami et ne permit point qu'il l'accompagnât.

II.

Un essaim de pensées tumultueuses assiégea l'esprit d'Albert pendant la nuit, qui s'écoula sans sommeil. Le vague instinct qui l'avait empêché de relever un défi se précisait mieux par la réflexion. L'artiste en lui avait dominé l'homme à son insu. La voix d'une mission sainte avait secrètement murmuré en lui; la statue ébauchée, et tout à coup apparue comme dans un mirage, s'était interposée entre lui et l'offenseur. Cette œuvre se représentait maintenant à lui avec tout le cortége de promesses et d'espérances qu'il y avait attachées. D'un autre côté, le ressouvenir de l'offense subie l'exaltait par momens, et il avait alors regret de sa modération. Une lutte s'engagea dans le cœur de l'artiste entre le désir de se venger et la crainte de voir s'évanouir tous ses rêves en succombant. Les chances étaient d'autant plus contre lui, que jamais il n'avait exercé sa main au maniement d'une épée ou d'une arme à feu. Tout entier à son art, il n'avait jamais connu d'autre gymnastique que celle du ciseau. Le hasard ou plutôt son équité avait permis que jusqu'à ce jour il n'eût pas eu de querelle. Son inexpérience et sa maladresse n'étaient égalées que par son courage naturel, courage nu et désarmé. Son adversaire, au contraire, était un de ces fringans cavaliers, insulteurs par caprice, spadassins par loisir, dont le degré d'audace se mesure toujours exactement à leur degré d'habileté. Ce n'était pas une terreur puérile qui dominait Albert. Dieu, qui lisait dans son cœur, le savait bien, et

ceux-là aussi qui l'avaient vu, en plusieurs cas, exposer sa vie avec un rare dévouement. Mais aujourd'hui, s'il est vaincu, comme il n'est que trop probable, qui le remplacera dans l'atelier? qui achèvera la statue commencée et lui donnera le souffle? Nul autre que lui n'a le secret de sa conception, nul ne possède les rudimens de sa forme dernière. Lui mort, la réforme qu'il a espéré accomplir dans l'art est étouffée dans son germe; le progrès qu'il veut réaliser dans la pratique ne voit plus le jour. Cette considération dont Albert s'était préoccupé toute sa vie l'emporta enfin. Il se résolut à rester insulté, quoi qu'il pût advenir et quoi que dût penser le monde.

Les traces de la lutte se lisaient encore sur les traits d'Albert lorsqu'au matin son ami entra. Il interpréta cette expression de physionomie par la souffrance de l'indignation et un désir de vengeance contenu à grand'peine. Il savait tout ce qu'il y avait de généreuse ardeur au fond du cœur d'Albert. Il se souvenait qu'un jour il avait vivement conseillé le duel à un de ses amis offensé même moins gravement que lui. Il venait donc, en ce moment, lui offrir son appui. Julien, esprit sage et rassis, n'était point de ces hommes remuans à tout prix, amoureux de fracas, toujours prêts à envenimer une querelle, qui s'échauffent volontiers pour mettre un ami en péril. Loin de là : agissant en tout avec sens et méthode, il admettait peu ce qui est excentrique, même honorablement. Il pensait qu'on fait toujours bien de se conformer aux mœurs, aux usages, aux règles de son pays, et qu'une dérogation à des convenances généralement reçues est chose blâmable. Il n'aimait point le duel; mais, dans le cas d'insulte positive, il ne voyait d'issue possible qu'une réparation. Sa surprise fut donc grande, lorsque Albert, qui avait pénétré sans peine le sens de la démarche de Julien, lui dit résolument : — Mon ami, le bras que tu viens m'offrir est inutile, je ne me battrai pas.

— Ceci, ajouta le jeune sculpteur, te surprend, je le vois. Cependant je suis assez sûr de ton amitié pour ne pas craindre l'interprétation que tu donnes en ce moment à un acte en apparence étrange. Tu as déjà senti que, pour agir comme je le fais, je dois avoir une raison souveraine. Je ne me prévaudrai pas, en hypocrite, de la religion; je n'en suis pas assez les prescriptions dans ce qu'elle a de rigide, pour me faire une arme commode de ses défenses. Je ne m'abriterai pas non plus derrière le bouclier de quelque théorie morale. Ma résolution ne s'étaie point d'une philosophie pratique qui n'est pas de mon âge, et que la malignité, d'ailleurs, ne manque jamais d'interpréter ironiquement. Il est possible que le duel soit en prin-

cipe une monstruosité condamnable : le philosophe de Genève a dit là-dessus des choses sans réplique, qui resteront. Néanmoins, quel que soit mon sentiment sur le fond de la question, j'ai toujours pensé et je pense encore comme toi que, dans nos mœurs, l'homme insulté doit demander réparation de l'offense, sous peine d'un blâme public. Je ne suis pas assez considérable pour me mettre au-dessus des préjugés de mon siècle. Mais ce blâme que je reconnais mériter, et que j'infligerais moi-même à tout autre dans un cas pareil, je dois et je saurai le souffrir. Permets-moi, quant à présent, de n'en pas dire davantage... Plus tard... tu sauras...

— Tu oublies, interrompit Julien, que non-seulement tu seras blâmé pour une infraction au préjugé du duel, mais qu'en outre on t'accusera de manquer de cœur.

— Oui, je ne l'ignore pas, répondit Albert; j'ai tout prévu. Je sais que, dans notre société mal faite, les apparences triomphent, que rarement un motif honorable est scruté à fond. Les esprits superficiels, dont le nombre est si grand, ne pénètrent guère au-delà de l'écorce des choses. Je sais qu'il y a un cercle tracé en dehors duquel il n'est point permis de se vanter d'avoir un cœur ferme. Aux yeux de bien des gens, le seul courage admissible est un courage tout matériel, fait de muscles et de nerfs, et se déployant sous des formes déterminées; le héros de salle d'armes et le maître d'escrime en sont les personnifications accomplies. Aller sur le pré avec une certaine décision d'allure, eût-on un abîme de craintes au fond de l'ame, c'est là essentiellement montrer du courage. Celui qui, pendant quelques minutes, a le poignet assez ferme pour croiser une épée, ou l'impassibilité requise pour essuyer le feu d'un pistolet, celui-là est un homme de cœur, fût-il d'ailleurs le plus vil des hommes, eût-il manqué, à chaque jour de sa vie, à tous les devoirs de la nature et de la société, eût-il commis toutes les bassesses, toutes les félonies, toutes les lâches trahisons qui déshonorent à jamais un homme devant le tribunal de l'équité. Mais avoir enduré patiemment les rudes épreuves de la vie; avoir lutté avec une persistance sans trêve contre les obstacles dont le champ de l'art est semé; avoir souffert, sans se plaindre, les privations de tout genre, plutôt que de forfaire à un seul de ses devoirs; se vouer à un labeur infatigable pour entourer de plus de bonheur la vieillesse d'une mère, la timide adolescence d'une sœur; préférer son art pauvre, mais libre, aux servitudes d'un métier largement rétribué, ce n'est rien que cela. Lavez dans le sang l'injure d'un fat, à la bonne heure, la foule vous applaudit. Ils

oublieront une fermeté que dix ans d'épreuves n'ont point démentie, pour ne voir que ma défaillance d'un jour. N'importe, je saurai trouver dans l'accomplissement d'un devoir supérieur la force de tout braver. Du moins, Julien, il me restera ton amitié pour me consoler d'un bien que je ne perds pas sans regrets; il me restera l'amour de ma mère et de ma sœur, qui ignoreront, je l'espère, dans la retraite profonde où elles vivent, le stigmate que la société va attacher à mon nom.

Le lendemain, tout Paris s'entretenait de ce qu'on appelait, avec un sourire significatif, la faiblesse d'Albert. On affectait de rappeler, comme contraste, l'allure d'ordinaire si fière et si dédaigneuse, bien que réservée, du jeune artiste. Là-dessus les interprétations allaient leur train, les chuchottemens ne tarissaient pas. Ces sourdes rumeurs parvenaient jusqu'à l'oreille d'Albert, qui d'avance s'était préparé à leur bruit. Alors il courbait la tête sous le poids de cette humiliation qu'il s'était volontairement créée; il s'abreuvait du calice amer qu'il devait épuiser jusqu'au fond. Albert avait une de ces ames fortes et résignées qui aiment à sentir tout le poids du malheur que la Providence leur impose; son regard assuré se plaisait à embrasser toute l'étendue de l'orage qui fondait sur lui. Il avait désiré que Julien vînt chaque jour l'instruire de ce que le monde pensait et disait à son sujet. Celui-ci, avec l'obéissance passive de l'amitié, s'acquittait ponctuellement d'une tâche que le raffinement de la médisance publique lui rendait plus douloureuse encore. Albert apprit par ce moyen que la plupart de ses amis, ou soi-disant tels, se retiraient de lui, abandonnant ce qu'ils regardaient comme une mauvaise cause. Attirés autrefois près d'Albert, sinon par sa fortune, du moins par ses succès et sa réputation, qui sont aussi une sorte de prospérité, ils le fuyaient à présent qu'il y avait quelque désavantage à le connaître. Albert se résolut dès-lors à quitter non-seulement les cercles qu'il fréquentait, mais même ses lieux de rendez-vous les plus familiers. Il s'abrita exclusivement dans l'amitié de Julien et dans ses affections domestiques, qui ne pouvaient le trahir.

Malgré la force intérieure qui le soutenait, Albert avait perdu quelque chose de sa sérénité habituelle; un voile de tristesse s'était répandu sur ses traits. Sa mère et sa sœur le remarquèrent bientôt, et n'osèrent pas d'abord l'interroger. Enfin, de plus en plus inquiètes, elles laissèrent échapper toute leur sollicitude. Albert manifesta quelque embarras; une rougeur subite colora son front. Il fit une réponse évasive, qui eût peu rassuré sa mère et sa sœur, si

dès ce moment Albert n'eût changé de maintien. Sentant tout le prix du bonheur de ces deux nobles femmes, il fit un effort pour se surmonter. Il s'appliqua à refouler sa tristesse au plus profond de son ame; il se fit un masque de gaieté, ne laissant plus déborder ses impressions que pendant ses heures de solitude et de travail. Sitôt qu'il quittait l'atelier pour paraître devant sa mère et sa sœur, il dépouillait sa tristesse comme un manteau, il faisait à toute sa personne comme une parure riante et gracieuse. L'effort était rude, mais c'était pour lui un devoir, et il se fit une étude minutieuse et constante de le soutenir. En présence des deux femmes qui fixaient sur lui un regard d'une tendresse inquisitive, il jouait à merveille le contentement. Il leur ouvrait les plus fraîches perspectives sur l'avenir, tandis que, penchées sur lui, elles recueillaient avidement tout ce qui émanait de sa bouche ou de son regard.

— Nous nous étions trompées, pensaient alors les deux femmes, quand Albert était sorti. Sans doute ce chagrin que nous lui supposions, sans en démêler la cause, n'était que la contrariété de l'artiste déçu dans quelqu'une de ses intentions, mécontent des écarts d'un ciseau qui ne répond pas toujours à sa pensée. La passion de l'art est une passion qui dévore comme les autres, quoique plus noblement; les mécomptes qu'elle fait essuyer ont toute l'apparence des soucis de l'amour ou de l'ambition. Heureusement ils sont moins durables, et peuvent se réparer par le talent. D'ailleurs Albert n'a-t-il pas toujours mis en part dans sa gloire sa mère et sa sœur, et n'est-ce pas une raison pour qu'il soit inquiet, pour qu'il doute peut-être?

— Chère Alix, disait la mère, notre Albert veut relever de son renom d'artiste ta parure de fiancée; c'est un noble souci après tout.

— Ma mère, répondait Alix, c'est qu'il veut en faire un ornement pour votre vieillesse; laissons-lui ce généreux soin.

Ainsi parlaient ces deux femmes. Plus rassurées dès-lors, elles se reprenaient aux doux entretiens, aux fraîches espérances qu'un sombre nuage avait un moment obscurcies.

III.

Cependant, depuis le jour où Albert avait laissé une offense impunie, sa présence dans l'atelier était plus assidue, et sa main semblait tenir plus vaillamment le ciseau. Il se levait dès que perçait le premier rayon de soleil, et prolongeait son travail plus avant dans la

journée. Son ardeur avait quelque chose de fébrile. Il se hâtait comme s'il eût été pressé de finir, comme si un terme de rigueur lui eût été imposé. Pour qui l'eût vu ainsi, il eût été évident qu'une forte passion agitait l'ame de l'artiste, qu'un projet inaccoutumé fermentait dans son cerveau. Julien, qui avait seul droit de pénétrer dans l'atelier, s'étonnait de ce surcroît de zèle. Se méprenant sur la cause d'une telle ardeur, il félicitait Albert avec l'empressement de l'amitié.

— Allons, je savais bien, lui disait-il, que tu secouerais le poids du chagrin. Tu as l'ame stoïque; tu aimes ton art, et l'art, élevé à une certaine puissance, a des remèdes magiques contre les maux de l'opinion. D'ailleurs cette opinion reviendra un jour à toi; tu feras connaître les motifs de ta conduite, que d'avance je reconnais légitimes. Le public passe aisément de l'excessive défaveur au pôle contraire. Je n'ai jamais cru, pour ma part, à l'injustice permanente, au règne indéfini du faux sur le vrai. Toute chose d'ici-bas a son retour, et, en dernière analyse, tout est bien, même le mal.

Albert eût pu répondre à cet optimisme imperturbable par des argumens et des preuves sans réplique. Il se contentait de regarder Julien avec un sourire mélancolique. Le plus souvent, plongé dans sa rêverie ou absorbé dans son travail, il n'entendait pas même la voix de son ami. Revenu à lui, il s'empressait alors de lui serrer silencieusement la main.

Après plusieurs mois d'un labeur assidu, la tâche d'Albert était enfin terminée. Un jour que Julien, après une absence plus longue que de coutume, entrait dans l'atelier, il jeta un cri de surprise. Dans le fond, la statue, naïve et fière d'attitude, se dressait sur un socle élevé. L'artiste l'avait ainsi disposée dans le jour le plus favorable, avec la piété d'un père qui fait montre de son enfant. Il était là debout comme une garde d'honneur qui veille à côté d'un dépôt sacré. Le cri de Julien venait de lui retentir au cœur; il avait compris que c'était là un cri d'admiration. Il était fier et reconnaissant de ce suffrage tout spontané.

— Eh bien! lui dit-il avec une joie mal contenue en lui tendant la main, le premier témoignage qui m'arrive est donc un témoignage d'adhésion? Cela est de bon augure. Ton amitié éclairée et sévère s'enthousiasme difficilement; le sentiment qu'elle vient de faire paraître ne saurait m'être suspect, et, puisque tu es content de l'œuvre, le public ne saurait lui refuser son suffrage. Cher Julien, j'ai donc réussi au gré de mes vœux, et c'est toi qui me paies le premier prix de ma peine.

—Mon ami, j'attendais beaucoup de toi, reprit Julien, qui ne pouvait détacher ses yeux de la statue; mais tu as dépassé mon attente, et, si haut que tu te fusses déjà élevé, tu t'es surpassé toi-même. Non, jamais je n'ai vu rien de si pur et de si hardi à la fois; jamais la forme humaine n'a déployé une telle énergie et une telle perfection de contours. Albert, je le dis sans faste et dans toute la vérité de mon cœur, tu n'as plus de rivaux. Il faudra que la malveillance vienne se briser contre la magie de cette beauté toute-puissante. Jamais je n'ai pu que m'applaudir de marcher à tes côtés; mais c'est aujourd'hui surtout que je m'honore d'être ton ami.

Au salon, qui s'ouvrit peu de temps après, l'œuvre du jeune artiste produisit la plus grande sensation. Tous les regards se portaient sur elle, et de nombreuses controverses s'établirent à son sujet. On admirait plus ou moins, mais tous étaient saisis fortement et tenus de s'arrêter. Chacun devait payer son tribut devant le marbre irrésistible. Ceux-là même qui étaient le moins en état de juger sentaient qu'il y avait là quelque chose d'un beau inaccoutumé. La critique loua ou blâma diversement les détails de l'œuvre, mais elle fut unanime pour proclamer que le jeune artiste venait d'atteindre un résultat imprévu, que sa statue faisait époque dans l'art, et que la sculpture moderne avait trouvé son maître. Les esprits les plus prévenus contre le jeune artiste étaient forcés de convenir que l'humiliation dont ils le supposaient couvert n'avait pas du moins étouffé les élans de son ame inspirée. Julien, toujours actif et toujours fidèle, recueillait les dires louangeurs, en faisait moisson en quelque sorte, et cette fois, le cœur plus allègre, venait les déposer dans le sein de son ami. En apprenant ces jugemens que la vérité arrachait à la malveillance elle-même, en voyant sa tentative unanimement consacrée, Albert sentait son cœur remué à des profondeurs infinies. Une réflexion toutefois venait l'attrister. Il se prenait à sourire amèrement devant ce flux et reflux de l'opinion publique, devant cette éternelle comédie qui se joue sur les tréteaux de la publicité.—Oui, c'est bien cela, pensait-il : après les gémonies, l'apothéose; on immole la victime pour la couronner ensuite de fleurs.

Un fait qui frappa tout le monde, ce fut la persistance d'Albert dans la vie recueillie et contristée qu'il menait depuis quelque temps. On s'attendait à le voir, allégé enfin par son grand succès d'artiste, secouer le poids de ses préoccupations, et rentrer dans la vie commune avec l'allure fière et sereine d'un conquérant. Il n'en fut rien. Ses anciens amis, qui l'avaient délaissé jusque-là, revenaient

en foule; les personnages les plus considérables s'inscrivaient à sa porte. Mille efforts étaient faits de toutes parts pour arracher Albert à sa retraite et l'attirer dans le monde, dont il était désormais une des gloires. Peu touché de ces prévenances, le jeune artiste se faisait malade, et demeurait enfermé chez lui, plus inaccessible que jamais. L'éclair de bonheur qui un moment avait illuminé sa conscience s'était dissipé pour faire place aux vapeurs de plus en plus denses d'une tristesse infinie. Son front était redevenu morne et penché; il semblait que le joyeux éclat de l'orgueil n'y pût plus rayonner à l'avenir. Un de ces riches Mécènes qui deviennent de jour en jour plus rares avait fait offrir à l'artiste un prix considérable de sa statue; mais Albert avait refusé nettement sans dire aucune raison, et l'œuvre était rentrée dans l'atelier. Une draperie flottante la voilait, comme pour la défendre de toute vue et de tout contact profane. Seulement, chaque jour, à une certaine heure, l'artiste pénétrait seul, d'un pas furtif, dans l'atelier, soulevait le voile, contemplait son œuvre pendant quelques instans, puis se retirait en proie à une agitation extrême.

Le jeune sculpteur avait entièrement délaissé son ciseau depuis que sa dernière œuvre était achevée. Son atelier ne le voyait plus qu'à l'heure où il venait jeter un rapide regard sur la statue bien-aimée. Quel pouvait être le motif de cette conduite bizarre? Était-ce pur caprice d'artiste, ennui et satiété d'ame malade, hésitation d'un génie chaste et effarouché qui tourne long-temps autour de l'œuvre nouvelle, avant d'oser l'aborder, comme un doigt discret se retire de la fleur fragile pour ne pas l'effeuiller? Était-ce peur de faire crouler sous quelque coup de ciseau maladroit l'édifice élevé par un précédent chef-d'œuvre? Il est si doux, une fois le but atteint, de se reposer sur la borne magique, au balancement de la brise; il est si périlleux de repartir pour une navigation accomplie, et de tenter de nouveau les vents et les écueils. On ne savait que penser au juste. Quoi qu'il en fût, les méditations du jeune artiste s'étaient portées sur un autre objet que son art. Il passait toutes ses journées absorbé dans des lectures qui paraissaient l'attacher fortement. Quand il avait fini, il enfermait son livre avec la plus grande précaution. Un jour pourtant qu'il l'avait, par mégarde, oublié sur sa table de travail, sa mère, étant entrée dans la chambre d'Albert pour un détail d'arrangement domestique, put lire au dos du volume le nom de Platon; le sinet était marqué en outre au livre du *Phédon*.

Cette vie si nouvelle avait frappé la mère de l'artiste, sans que

toutefois elle s'en alarmât beaucoup. Julien, plus pénétrant, se montrait plus inquiet au sujet d'Albert. Il le savait homme à ne point se complaire par penchant dans un lâche loisir. Il savait que le chagrin n'avait pas assez de prise sur son ame pour en paralyser l'activité. Il l'avait vu naguère, sous le coup même de sa proscription, animé d'une plus grande ardeur à la tâche, trouver en lui assez d'élan pour enfanter un chef-d'œuvre en quelques mois. Il fallait donc qu'un motif secret le fît agir.

Julien, nous l'avons dit, était le plus ancien et le meilleur ami d'Albert; il lui était seul demeuré fidèle depuis sa disgrace. Depuis plusieurs années, il le venait voir presque tous les jours. Quand l'artiste était dans le feu de la composition ou sous le coup de quelque préoccupation trop vive, Julien, toujours réservé, restait peu dans l'atelier, ou s'abstenait même d'y pénétrer; il consacrait l'heure de sa visite à s'entretenir avec la mère et la sœur de son ami. Celles-ci s'étaient d'abord montrées touchées de l'affection de Julien pour leur Albert, malgré la différence, ou, pour mieux dire, le contraste de leurs natures. Elles aimaient à entendre l'éloge d'Albert sortir de sa bouche, à s'occuper avec lui de l'avenir de l'artiste. Le dévouement de Julien leur paraissait d'autant plus méritoire que son esprit, naturellement froid, était peu susceptible, en apparence, de passion. A force de l'écouter, elles s'étaient habituées à adopter ses jugemens sages et modérés sur toutes choses, à identifier leur raison avec la sienne. Elles admiraient ce tact sûr et ferme qui ne lui faisait jamais défaut. Sa conversation, qui leur était devenue indispensable, leur apportait toujours une sorte de bien-être moral; sa présence était un bienfait où leur solitude puisait d'honnêtes et utiles distractions. Instinctivement elles saluaient en lui un protecteur futur, pour le cas où le premier et leur plus cher appui viendrait à leur manquer. L'ame de Julien ressemblait à un de ces boucliers fermes et polis également propres à écarter le trait ennemi, et à servir de pavois après la blessure. La douce et timide Alix s'appuyait à Julien, si l'on peut ainsi dire, comme on s'appuie à toute force dont on est sûr; elle ne le voyait jamais entrer sans respirer aussitôt plus à l'aise, sans sentir son cœur allégé de je ne sais quelle appréhension secrète. Elle était comme le roseau qui, pressentant l'orage et déjà agité par un souffle lointain, s'abrite derrière le tronc noueux du chêne. Alix avait ainsi conçu pour Julien, sans trop s'en rendre compte, un sentiment complexe qui n'était pas de l'amour, mais qui pouvait en tenir

lieu jusqu'à un certain point. De son côté, Julien, en contemplant cette frêle et pâle beauté, s'était dit parfois en lui-même qu'il serait heureux et fier de lui faire, sur sa poitrine, un abri contre les atteintes du dehors.

Julien usait de l'autorité que lui donnait son caractère pour parler librement à son ami, même en présence de sa mère et de sa sœur. Un soir qu'ils étaient tous quatre réunis dans le petit salon, il crut le moment favorable pour interroger le jeune artiste. Ce jour-là, Albert avait été absorbé plus long-temps encore dans ses lectures; en ce moment il paraissait distrait et taciturne; la conversation languissait :

— Mon ami, dit Julien après avoir échangé un coup d'œil d'intelligence avec les deux femmes émues, nous voyons avec peine l'état dans lequel tu es plongé. Tu viens d'accomplir un chef-d'œuvre, les journaux chantent à l'envi tes louanges, et tu es triste; marqué au front du signe victorieux, tu te livres à un abattement sans excuse. Lorsqu'il n'y avait plus qu'à creuser plus avant le sillon glorieux, tu fais halte dans la poudre de l'arène, tu te retires à l'écart. Permettras-tu à la médiocrité active de récolter les fruits que ton génie languissant laisse à terre, après les avoir fait éclore? D'ailleurs il ne s'agit pas seulement de toi en ceci; tu as une mère et une sœur auxquelles tu dois une part de tout ce que tu peux acquérir; tu leur dois une existence honorable, une fortune même...

— Je te sais gré, répondit tristement Albert, de ta sollicitude. Je n'ai pas oublié, mon cher Julien, les devoirs qui me sont imposés et le trésor dont je suis dépositaire. Mais ne peut-on être célèbre, et se sentir l'ame triste à ses heures? Parce que le succès nous a sacrés, faut-il toujours avoir l'air joyeux et vainqueur? Tu veux que je crée sans relâche des œuvres nouvelles? N'ai-je donc pas assez fait pour l'art? Un peu de repos et de liberté ne saurait-il m'être permis? Quant à la fortune, je n'ai qu'à vouloir pour être riche, tu le sais. Les Mécènes de l'art, les riches marchands, l'état lui-même, se disputeront mon œuvre et la couvriront d'enchères quand il me plaira. Oui, ma mère et ma sœur n'auront rien à désirer, je l'entends ainsi. Je veux fixer le sort de ma chère Alix, je veux assurer son bonheur. J'ai là-dessus un projet que tu ne démentiras pas, Julien, ajouta-t-il en portant sur son ami et sur sa sœur un regard expressif qui fut compris de Julien et qui colora le pâle visage d'Alix d'un subit incarnat. Ne m'en demandez pas davantage, je vous en supplie; lais-

ses-moi rêver un peu encore. Je suis occupé d'un grand dessein, ajouta-t-il avec un sourire amer; oui, je me prépare à un acte grave,... suprême.

Là-dessus il se tut et se replongea dans ses premières préoccupations. Les deux femmes, le cœur serré par je ne sais quelle crainte vague, laissèrent tomber la conversation, et Julien, péniblement affecté, se retira de bonne heure.

IV.

Le lendemain, Albert se rendit plus tôt que de coutume dans son atelier pour sa visite de chaque jour. Son maintien avait quelque chose de solennel et d'inusité. Il parcourut du regard tous les objets qui meublaient l'atelier de sculpture, paraissant vouloir se distraire d'une préoccupation à la fois chère et pénible. Puis tout à coup, par un mouvement machinal, il arrêta ses yeux sur la statue qui se dressait dans le fond, à la place accoutumée, enveloppée dans sa draperie, qui semblait comme un voile de deuil. Albert découvrit lentement le voile avec une sorte de respect et de crainte; il contempla le marbre étincelant, mais froid et muet. Il se plut à en parcourir tous les linéamens, à en interroger toutes les attitudes, comme pour s'assurer que chacune de ses formes recélait un des mystères de sa pensée. — Oui, c'est bien cela, dit-il; voilà bien le rêve de mes veilles accompli et l'objet de ma vie entière réalisé. Voilà bien le moule dans lequel le souffle de mon ame s'est figé. Peu importent mon intérêt et ma gloire. C'est l'art que j'ai voulu servir, et que je suis fier d'avoir honoré plus que personne. J'ai enrichi mon art bien-aimé d'un résultat qui ne peut plus périr. Mais combien me coûte cette armure que j'ai ajoutée à son trophée! Je l'ai payée du bien le plus cher après la conscience, l'estime des hommes; je lui ai sacrifié, non l'honneur, mais ce qu'il est convenu d'appeler de ce nom, ce qui en tient lieu trop souvent dans le monde. Tout cependant n'est pas fait encore, un autre sacrifice est nécessaire. Il ne sera pas dit qu'un glorieux artiste vivra méprisé d'un seul homme, même injustement. L'auteur d'un chef-d'œuvre admiré doit garder le même éclat immaculé dont il a revêtu sa création; son front doit être uni et pur comme le marbre sorti de ses mains. L'homme et l'artiste ne forment qu'un tout solidaire; si l'un est souillé, il faut à tout prix que l'autre cherche un abri contre la souillure contagieuse.

— A ce moment, une image qui passa devant les yeux de l'artiste les anima d'un feu sombre. Il resta, pendant un assez long intervalle, absorbé dans une méditation pénible. Enfin, faisant effort sur lui-même, il s'approcha du marbre précieux, le baisa avec amour et douleur, comme la mère baise l'enfant qui lui coûte l'honneur ou la vie, rajusta la draperie d'une main mal assurée, et, après avoir fait du geste un déchirant adieu, il sortit.

Pendant le repas qui, vers la fin du jour, réunissait habituellement la famille de l'artiste, Albert fut vis-à-vis de sa mère et de sa sœur d'une douceur charmante; il montra même un enjouement que depuis long-temps on ne lui voyait plus. Il s'appliqua aux façons les plus empressées, fut ingénieux en vifs propos, en prévenances aimables. Sa bouche sut trouver mieux que jamais de ces mille riens tendres qui rassérénaient si bien le front de sa mère, et faisaient tressaillir d'aise la douce Alix. Albert fit jaillir du choc de sa parole et de l'éclair de son regard mille étincelles éblouissantes. On eût dit qu'il avait quelque raison particulière d'entourer du plus de bonheur possible cette soirée de famille. Il est des malheureux qui, en défiance d'un lendemain funèbre, s'attachent du moins à jouir de l'heure présente; ils escomptent un bonheur avare. Julien, qui survint après le repas achevé, remarqua cette nuance plus éclaircie sur le visage d'Albert, et bien qu'elle eût je ne sais quel reflet douteux, sans pénétrer plus à fond, il en tira bon augure. Cependant Albert, comme fatigué d'une lutte intérieure, prétexta un malaise pour se retirer. Julien ne remarqua point que le baiser que l'artiste déposait chaque soir sur le front de sa mère et de sa sœur eut cette fois je ne sais quelle effusion plus vive et plus longue; les deux femmes tressaillirent sous cette pression inaccoutumée. Telle était la confiance de Julien, qu'en prenant congé d'elles, il promit de revenir le lendemain dans la matinée pour mettre à profit, disait-il, l'heureuse disposition d'esprit où il supposait Albert.

Un observateur dont le regard eût pu pénétrer dans la chambre de l'artiste l'eût aperçu lisant près d'une lampe, dans l'attitude d'un homme profondément pensif. Il demeura ainsi pendant plusieurs heures. Il entendit sa mère et sa sœur rentrer chez elles pour se coucher. Le bruit de leurs pas le tira seulement pour quelques instans de sa rêverie. Il souleva la tête par un mouvement rapide, et ses traits laissèrent voir l'empreinte d'une vive souffrance morale. Quand minuit sonna et qu'Albert put supposer sa mère et sa sœur endormies, il se leva, muni d'une lampe qui projetait une faible clarté, et

s'approcha d'un pas léger de la chambre où reposait sa sœur. La porte en était comme toujours ouverte. La chaste enfant, à l'abri de toute défiance et de toute crainte, dormait d'un sommeil paisible; elle s'était habituée à vivre sous l'égide de son frère. Albert voulut contempler à loisir une dernière fois les traits de sa sœur bien-aimée. Il souleva avec précaution les rideaux de mousseline qui l'enveloppaient. La douceur angélique de son visage empruntait au sommeil un reflet de sérénité plus pur encore que dans la veille. L'attitude de cette jeune fille endormie avait une pudeur admirable, et faisait songer à la nature des anges. Le contraste de ce calme virginal avec les agitations de son ame frappa vivement l'artiste. Il fut heureux de voir que la paix bannie de son cœur protégeait les êtres qui lui étaient chers, et que le monde n'avait pas encore flétri cette timide fleur de ses souffles empoisonnés. Bientôt cependant il pensa au coup que lui-même allait porter à cette frêle organisation; il se dit que le premier il allait révéler la douleur à cette ame vierge; il songea au lendemain qu'il préparait à ses rêves dorés de jeune fille. Cette idée le fit frémir, et parut ébranler un moment ses résolutions. Toute sa force lui suffit à peine pour l'éloigner d'un lieu dont la vue lui était à la fois si douce et si cruelle. En passant devant la chambre de sa mère, il s'agenouilla un moment au seuil, parut lui faire une invocation mentale que la noble femme entendit sans doute à travers les voiles du sommeil, puis il rentra.

Le reste de la nuit fut employé par Albert à mettre en ordre divers papiers assez nombreux et à écrire plusieurs lettres. Deux entre autres parurent l'occuper plus particulièrement. L'une, adressée à Julien, était ainsi conçue :

« CHER JULIEN,

« Je suis au moment d'accomplir l'acte suprême et inévitable de tout homme ici-bas, celui de la mort. Quand tu liras cette lettre, ton ami ne sera plus. Garde-toi de préjuger à ce mot quelque faiblesse ou quelque folie de ma part. Tu me connais, tu sais que mon ame est inaccessible à un lâche découragement; mais tu sais aussi que je suis incapable de supporter une vie qui ne soit pas entièrement honorée. Tu te rappelles, Julien, l'offense qui m'a été faite et que j'ai laissée impunie; je l'ai dévorée en silence pendant plusieurs mois. Confiant dans ma loyauté, tu me disais que tu n'avais pas be-

soin de savoir les motifs de ma conduite, et, en ami généreux, tu m'as amnistié. Ces motifs, je puis te les révéler aujourd'hui. J'ai voulu vivre, même humilié, pour mon art chéri; j'ai craint, je l'avoue, d'être interrompu par le hasard d'un duel dans une tâche sainte que je m'étais imposée. Aujourd'hui que l'œuvre est achevée et saluée par tous, aujourd'hui que le tribut dont j'étais redevable à mon art est payé avec gloire, cette raison de vivre à tout prix disparaît. J'ai pu préférer mon art à l'estime des hommes, mais je ne puis préférer à cette même estime, si vaine qu'elle soit, ma chétive existence. Tu vas penser que mon sentiment est exagéré : toi qui es un sage, tu diras que peu importe le mépris feint ou réel de quelques esprits aveugles, quand on a pour soi l'estime d'un seul homme de bien. Tu peux avoir raison, et je ne chercherai pas à te dissuader. Comme Saint-Preux au moment où il veut se donner la mort, je ne discuterai pas longuement mes raisons d'agir. Sache seulement qu'après avoir mûrement réfléchi à l'objet de ma détermination, je m'y suis cru autorisé. J'ai l'intime persuasion que mon acte est licite, et cela me suffit. La loi religieuse me condamne, mais Dieu, qui est bon et juge les motifs, me fera grace, je l'espère. Une considération supérieure à tous les raisonnemens eût suffi pour me faire vivre, Julien: je veux parler d'un de ces devoirs auxquels on ne peut se soustraire sans crime. Un moment, l'image de ma mère et de ma sœur en deuil est venue me troubler; mais je me suis bientôt rassuré en pensant qu'après moi elles ne seraient pas seules en ce monde. Je me suis souvenu qu'elles ont un second fils, un second protecteur en toi, cher Julien. Tu ne tromperas pas mon espérance; je connais ton attachement pour ma sœur, qui, elle aussi, est toute disposée à t'aimer. Je te la confie, ou plutôt je te la lègue. Rends douce à ma mère sa vieillesse, qui est proche. Vous parlerez de moi ensemble quelquefois, et vous me pardonnerez. Tu leur diras que, pour un bien aussi léger que la vie, je n'ai pu supporter les maux de l'opinion, et que, en enfant ombrageux, je me suis fait martyr du point d'honneur. Je mourrais sans peine, Julien, n'était le regret de ne pouvoir plus vous aimer et de n'être plus aimé de vous. »

La seconde lettre, adressée au baron de ***, contenait ce qui suit:

« Monsieur le baron, vous avez remporté sur moi un facile avantage; vous avez pu m'insulter impunément, et il n'a tenu qu'à vous

de vous croire fort redoutable, puisque celui qu'on réputait fier entre tous n'a pas osé mesurer son épée contre la vôtre. Selon toute apparence, vos commentaires ne m'ont pas été bienveillans. Je n'ai point jugé à propos de vous faire connaître les motifs qui m'ont dirigé; je ne vois pas davantage la nécessité de vous les dire à présent. Je désire seulement que vous sachiez bien, monsieur le baron, que ce n'est pas la crainte du danger en soi qui m'a retenu. Aujourd'hui rien n'empêcherait une rencontre entre nous; j'aurais même, je le sens, quelque plaisir à mettre votre dextérité si vantée à l'épreuve. Mais il n'est pas dans l'usage de demander raison d'une insulte qu'on a laissée tomber et qui a plusieurs mois de date. Chaque chose doit avoir son temps, je le reconnais; la susceptibilité est aussi une affaire d'à-propos. Je ne viens donc point troubler les joies de votre triomphe, et donner un démenti armé à des insinuations que sans doute vous ne m'avez pas épargnées. Demain vous apprendrez qu'Albert sait regarder la mort en face, car il l'aura attendue avec fermeté d'une main plus sûre que la vôtre. Vos armes, si bien exercées qu'elles soient, eussent pu faire long feu ou vaciller dans leur direction. La mienne, monsieur, ira droit au but; je ne me réserve point ces chances que laisse toujours le duel même le plus meurtrier. J'aurai de plus l'avantage, en mourant, de ne pas attenter à la vie d'un homme, et de ne pas enlever au monde élégant un aussi parfait modèle que vous l'êtes. »

A ces deux lettres était joint un testament par lequel Albert faisait sa mère et sa sœur héritières de toutes ses richesses d'artiste. Il chargeait Julien de vendre à l'état la précieuse statue, à condition qu'elle ferait partie du musée consacré aux chefs-d'œuvre des artistes contemporains. Le prix, joint au produit de vente des autres objets d'art qu'il possédait, devait composer la dot de sa sœur. Albert ne fit point de lettre pour sa mère ni pour Alix. Il ne voulut pas qu'un signe matériel, sans cesse placé sous leurs yeux, pût raviver et perpétuer leurs regrets au-delà du temps consacré à l'humaine affliction. Sauf l'œuvre léguée à la postérité, il ne voulut pas que rien de lui subsistât qu'une image impalpable, qu'un souvenir idéal dans le cœur de ceux qu'il avait aimés.

Quand tous ces préparatifs furent terminés, le jour commençait à poindre. On était au déclin de l'hiver; déjà de belles journées s'annonçaient, bien que d'un éclat encore pâle. Albert ouvrit sa fenêtre, d'où la vue, par-dessus les murs assez bas et les vergers d'alentour,

portait jusqu'à l'horizon. La froide brise du matin vint calmer les ardeurs qu'une longue veille avait amassées à ses tempes et lui causa quelque bien-être. Il aspira avec une sorte de volupté cet éther vif et fortifiant. Le soleil ne laissait encore apercevoir qu'une partie de son disque embrasé. Albert resta quelques instans à le regarder se dégager peu à peu et monter à l'horizon. Il fût ainsi demeuré bien long-temps à jouir de ce spectacle qui avait toujours eu un grand attrait pour lui; mais les rayons du disque de plus en plus perçans l'avertirent qu'il était temps de mettre son projet à exécution. Ce jour-là avait été marqué par lui comme le terme fatal; il lui fallait profiter des derniers instans pendant lesquels sa mère et sa sœur étaient encore endormies. En quittant la fenêtre, il porta sa vue sur un point du zénith que le soleil devait atteindre dans une heure, et il l'y arrêta comme pour anticiper sur un moment du jour qu'il ne devait pas voir s'accomplir.

Albert pouvait choisir entre les divers genres de mort dont les malheureux ont coutume d'user pour se débarrasser d'une vie qui leur pèse. Au fond d'un secrétaire gisaient une paire de pistolets et un stylet, armes peu élégantes, peu riches, point ciselées ni damasquinées, mais très suffisantes pour l'objet qu'elles devaient remplir. Tout à côté une petite fiole renfermait un composé chimique d'une grande énergie. Albert n'avait pas à délibérer sur ce point. Ce n'était pas une résolution furieuse ou prise à la légère que la sienne. Il ne s'agissait pas non plus d'une de ces pensées romanesques qui veulent se couronner par un dénouement d'éclat. Son action était une action raisonnée, nécessaire; il fallait donc qu'elle s'accomplît avec une impassibilité digne. Albert ne voulut point se faire sauter la cervelle comme un fou désespéré, ni boire le poison à l'instar d'un amoureux transi. Il lui eût répugné de se plonger dans quelque mare d'eau comme un homme ruiné au jeu. Tout ce qui était fracas ou prétention lui déplaisait également. A quoi bon ajouter au tragique du fait le bruit incommode d'une détonation qui attire les passans? Pourquoi mettre du désordre dans un acte esssentiellement réfléchi? Il pensa que le plus simple était le meilleur. Il prit donc son stylet, s'étendit sur son lit, et s'enfonça résolument dans le cœur le fer acéré.

Une heure après, Julien arrivait, selon sa promesse de la veille. Il trouva la mère et la sœur de l'artiste debout. Après quelques instans de causerie, tous trois, surpris de ne pas voir paraître Albert, d'or-

dinaire plus empressé, se décidèrent à entrer dans sa chambre. L'artiste était couché tout vêtu, le visage déjà très pâle. Quelques gouttes de sang ruisselantes et la vue des deux lettres cachetées sur une petite table près du lit, firent aussitôt pressentir le malheur trop réel. Julien, d'une main tremblante, brisa l'enveloppe de la lettre qui portait son nom, et la parcourut rapidement. Tout fut dès-lors expliqué. Il s'empressa de prodiguer des soins à son ami, qui respirait encore, aidé par les deux nobles femmes tout en larmes. Mais il restait peu d'espoir; l'air qui pénétrait par la fenêtre qu'Albert avait laissée entr'ouverte, pour mourir en face du ciel, avait seul maintenu un reste de vie. Julien et Alix s'agenouillèrent au bord du lit, interrogeant d'un œil inquiet les derniers mouvemens de l'artiste. Ils tenaient chacun une de ses mains, tandis que la mère éplorée, au chevet de son fils, soutenait doucement cette tête précieuse. Albert ne devait plus laisser échapper qu'une lueur fugitive de vie dans laquelle tout son cœur parut se ranimer. Par un mouvement instinctif, il rapprocha les mains de Julien de celles d'Alix, et les tint un moment pressées; puis il laissa tomber un dernier regard, qui fut comme une bénédiction muette, sur ces deux êtres chers que depuis long-temps sa pensée avait unis.

DESSALLES-RÉGIS.

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE L'ITALIE.

II.

SILVIO PELLICO.

Silvio Pellico doit à une grande infortune une grande célébrité. Le Spielberg a été pour lui un piédestal qui l'a élevé et mis en lumière; ses contemporains se sont entretenus de lui avec émotion, beaucoup avec enthousiasme : son nom est européen. Ainsi la gloire, qui toujours peut-être aurait fui le poète, a été au-devant du martyr. Il est vrai qu'il l'a payée bien cher. Cependant, derrière le martyr, il y a le poète, et c'est le poète que nous voulons apprécier ici. Nous ne nous dissimulons pas ce qu'une pareille tâche a de délicat; nous nous en acquitterons avec toute la déférence due à un noble revers noblement supporté et à une conscience littéraire irréprochable.

Silvio Pellico est Piémontais; il est né à Saluces, en 1789, d'une honnête famille bourgeoise. Son père Onorato était employé aux postes; plus tard il établit à Pignerolles une manufacture de soie, qui ne prospéra pas. On dit qu'il était fort attaché aux idées monarchiques attaquées alors violemment par la révolution, et qu'il donna à ses principes des otages de plus d'un genre. Comme presque tous les hommes qui se sont fait un nom, Silvio eut une mère distinguée. Originaire de Chambéry, Mme Pellico possédait toutes les qualités de cette bonne nation savoyarde, dont la probité est devenue proverbiale. Le poète se plaît même à rappeler le proverbe français, il le fait avec une satisfaction patriotique, et paraît plus flatté de son humble naissance qu'il ne le serait d'une généalogie nobiliaire. Ce fut un grand bonheur pour lui d'avoir une mère pleine de tendresse et de sollicitude, car il naquit mourant pour ainsi dire, en compagnie d'une sœur jumelle. Il passa ses premières années dans les souffrances, condamné par les médecins, et n'échappant à une maladie que pour tomber dans une autre. Une organisation si débile devait produire sur lui une réaction morale; elle le prédisposa avant l'âge à la concentration, à la mélancolie. « De longues douleurs, de longues tristesses, nous dit-il plus tard dans ses *Poésies inédites*, accablèrent mes premières années. Les enfans de mon âge couraient et sautaient autour de moi, heureux et fiers de leur beauté; moi, j'étais plongé dans une morne langueur et atteint de spasmes dont la cause était un mystère... Mes courtes joies s'évanouissaient devant la pitié qu'inspirait ma frêle et misérable nature..... Je courais cacher mes larmes dans la solitude. »

Un prêtre présida à la première éducation de Silvio, ce qui n'empêcha pas le jeune écolier de sentir naître en lui, avant toutes les autres, la passion du théâtre. Il jouait en famille de petites pièces que composait son père, et, la traduction d'Ossian de Cesarotti lui étant tombée entre les mains, il se permit lui-même une tragédie calédonienne qu'il a eu le bon esprit de laisser dans ses cahiers de collége. Quel lycéen doué d'un peu d'imagination n'a commis sa tragédie, ou tout au moins un poème épique?

Silvio avait dix ans lorsque son père alla s'établir à Turin. Les jeux dramatiques continuèrent; la petite troupe s'augmenta même, et l'on raconte qu'une jeune fille qui en faisait partie inspira à Silvio une passion que la mort trancha dans sa fleur. Carlottina mourut à quatorze ans. Plus tard, dit-on, de même que le souvenir de Béatrice accompagnait Dante dans son voyage infernal, une ombre char-

mante se glissait mystérieusement à travers les barreaux du Spielberg pour consoler le prisonnier.

Turin était alors en république, et M. Onorato Pellico, malgré ses opinions monarchiques, ne laissait pas de fréquenter les assemblées populaires; il y conduisait ordinairement son fils, qui recevait là, malgré son extrême jeunesse, des impressions fortes et durables. Cette représentation vivante des luttes du forum jeta dans son ame des germes de liberté qui, bien qu'atténués par une organisation tempérée, devaient plus tard porter leurs fruits,.... des fruits bien amers.

Quelque temps après, le jeune Silvio quitta l'Italie pour s'établir à Lyon chez un M. de Rubod, cousin de sa mère. Là, sa vie change; il va dans le monde, il le recherche; il l'aime, il se partage entre les plaisirs et l'étude des lettres françaises; il se passionne pour nos chefs-d'œuvre, pour nos mœurs, et cette époque de sa jeunesse lui a laissé des souvenirs si vifs, qu'il s'écrie trente ans plus tard : « Où est ma jeunesse? Où sont les bienheureuses années d'amour passées au bord du Rhône (1)? » Il déplore bien, il est vrai, les doctrines irréligieuses qui avaient cours en France, les mauvais livres qu'il y lisait, l'endurcissement de son cœur, et l'orgueil de ses pensées; mais il se console en se rappelant qu'il y vit renaître le catholicisme, ce qui fut pour lui, dit-il, une lumière éblouissante au milieu des ténèbres de son intelligence. Ces pieux regrets ne s'éveillèrent d'ailleurs en lui qu'après bien des années, et lorsque l'élément mystique eut absorbé tous les autres.

Il était à Lyon depuis quatre ans, jouissant de la vie, quoi qu'il en dise, et prenant goût à la France, lorsque tout à coup il se fit en lui une révolution. Il devint triste, rêveur; ses yeux se tournaient souvent du côté des Alpes; il avait le mal du pays. *Les Tombeaux*, de Foscolo, venaient de paraître, un exemplaire lui en avait été envoyé d'Italie, et cette lecture avait produit sur lui l'effet du ranz des montagnes sur le Suisse exilé. Un immense regret de la patrie absente s'était emparé de tout son être, et l'Italie ressaisit le poète prêt à lui échapper.

La famille Pellico s'était transplantée à Milan, où M. Onorato occupait un emploi au ministère de la guerre. Silvio, à son arrivée dans cette ville, fut nommé professeur de français au collége des orphe-

(1) Dov' è mia gioventù? Dove i bëati
Anni d'amor, del Rodano appo l' onde?
(*Poés. inéd.*)

lins militaires, et se livra dès-lors sans contrainte à son instinct poétique. Un homme trop loué, Eugène Beauharnais, exerçait la vice-royauté d'Italie; Milan, sa capitale, était l'Athènes de la péninsule; Monti et Foscolo s'y disputaient la royauté littéraire. Le jeune Pellico flotta quelque temps entre les deux princes de la littérature; toutefois ses sympathies l'entraînaient vers Foscolo, et Foscolo devint son ami. Ce n'est pas que Monti l'eût mal accueilli : ce génie souple, mobile, courtisan, était trop sensible à la louange pour n'avoir pas payé par une bienveillance spéciale l'admiration naïve du poète adolescent; mais celui-ci fut singulièrement désenchanté par la vue du *Zibaldone*, sorte de *Gradus ad Parnassum* que Monti avait composé pour son usage, et où il avait entassé des pensées et des vers empruntés aux poètes de tous les pays du monde. Cette recette de génie glaça l'enthousiasme de Silvio; il se lia encore plus étroitement avec Foscolo, et lui est demeuré fidèlement attaché tant qu'a vécu l'auteur des *Tombeaux*. « Cet homme emporté, dit-il, qui éloignait de lui par son âpre rudesse tous ses amis, fut toujours pour moi plein de douceur, de cordialité, et j'avais pour lui une tendre vénération. » Il admirait d'ailleurs son caractère; il préférait son orgueil inflexible, son indépendance, sa haine de la servitude, au scepticisme élégant et aux brillantes palinodies de Monti.

Foscolo et Pellico s'étaient liés au point de conclure ensemble une espèce d'association littéraire; ils s'étaient partagé le moyen-âge italien afin de le reproduire; Foscolo dans une suite de tragédies dont il a laissé un échantillon dans sa *Ricciarda*, Pellico dans une série de nouvelles rimées dont nous possédons plusieurs sous le nom de *Cantiche*. Toutefois, en s'unissant si étroitement au chantre des *Tombeaux*, Silvio n'avait pas abdiqué entre ses mains son individualité d'homme et de poète. Il avait écrit, à son retour à Milan, une tragédie grecque dont le sujet était Laodamie. Une jeune actrice de douze ans, qui fut depuis la célèbre Marchionni (1), ayant débuté sur ces entrefaites, il en fut si frappé, qu'il composa incontinent pour elle la *Francesca da Rimini*. La pièce achevée, il la porte à Foscolo, qui lui dit après l'avoir lue : « Mon ami, voilà une méprise complète; laisse Françoise dans son cercle de l'enfer, et jette ton œuvre au feu. Ne touchons pas aux morts de Dante, ils feraient peur aux vivans d'aujourd'hui. » Le lendemain, Pellico porte *Laodamie* à son

(1) C'est chez elle que Pellico rencontra pour la première fois Maroncelli, qu'il retrouva plus tard au Spielberg. Quel contraste!

sévère ami : « A la bonne heure, lui dit cette fois Foscolo, voilà qui est beau! » L'auteur n'en crut pas l'oracle; c'est *Laodamie* qu'il jeta au feu. *Francesca*, jouée à Milan deux ou trois ans plus tard (1819) par la Marchionni, fut accueillie avec enthousiasme et fonda la réputation de Pellico.

Le poète n'a pas gardé rancune au critique; il parle souvent de lui dans ses *Poésies inédites*, et toujours de la manière la plus affectueuse, la plus touchante, quoiqu'il « ne comprît pas, dit-il, les consolations de la foi, et qu'il eût ouvert son intelligence hardie à des doutes misérables. » Ce qui veut dire en d'autres termes que Foscolo n'était pas croyant, et, pour le converti du Spielberg, cette pensée jette un crêpe de deuil sur la statue de l'amitié.

Silvio eut un autre ami auquel il ne fut pas moins attaché et dont il a aussi consacré le souvenir dans ses poésies. Ce fut l'illustre Volta, qui, bien qu'enfant du XVIIIe siècle et physicien, était fervent catholique, si l'on en croit le poète. C'était presque en tout le contraire de Foscolo; il ne prêchait à son jeune ami que l'humilité chrétienne et les bienfaits de la grace. Ce Pellico, que nous voyons aujourd'hui si plein de mansuétude et de résignation, a eu, à ce qu'il paraît, ses jours de colère et de révolte; il l'avoue lui-même, et il ajoute qu'il était alors fort enclin à la satire. Volta combattait en lui cette disposition maligne : « La poésie enragée (*arrabbiata*) n'améliore personne, lui disait-il; s'il vous arrive de vous sentir irascible et porté à répandre votre bile en vers, tremblez de devenir méchant; je voudrais au contraire que vous cherchassiez alors à vous adoucir en travaillant sur quelque noble exemple de charité et d'indulgence. » Silvio suivit ce conseil; il écrivit, sous l'influence du vieux savant, un récit poétique ou *cantica*, *Aroldo e Clara*, où une sœur pardonne au meurtrier de son frère et force son père à en faire autant au nom de Jésus-Christ. Le poète devait plus tard donner lui-même l'exemple d'un grand pardon; mais Volta ne put jouir du fruit de ses leçons. Quand il mourut (1826), Silvio était encore enseveli dans le silence implacable du Spielberg.

Cependant l'ère autrichienne avait succédé à l'ère napoléonienne; on était en pleine restauration; Vienne traitait la Lombardie en pays conquis. La famille de Silvio était retournée à Turin; seul il restait à Milan, où il s'était chargé de l'éducation des enfans du comte Porro. Cette époque est la plus heureuse de sa vie; le comte l'aimait comme un frère, comme un fils, et sa maison était le rendez-vous de tous les hommes éminens de la Lombardie, ainsi que des illus-

trations étrangères qui traversaient Milan. C'est chez lui que Pellico connut Mme de Staël et Schlegel, Dawis, Brougham, Hobbouse, Thorwaldsen, et surtout Byron, « ce génie surprenant, dit-il, qui s'accoutuma si malheureusement à diviniser tantôt la vertu, tantôt le vice, tantôt la vérité, tantôt l'erreur, mais qui pourtant était tourmenté d'une soif ardente et de vérité et de vertu (1). » Ce jugement, porté bien des années après la mort de Byron et depuis la conversion de Silvio, est suivi de quelques détails sur le poète anglais qui méritent d'être rapportés ici. « L'irascible mais généreux Byron me disait n'avoir qu'un moyen de se préserver de la misanthropie : c'était de fixer son esprit sur les grands hommes de l'histoire. Le premier, poursuivait-il, qui me revient à l'esprit est toujours Moïse, Moïse qui relève un peuple avili, qui le sauve de l'opprobre, de l'idolâtrie, de la servitude, qui lui dicte une loi pleine de sagesse, admirable lien entre la religion des patriarches et la religion des temps civilisés, qui est l'Évangile. La Providence se servit des vertus et des instructions de Moïse pour susciter chez ce peuple de grands hommes d'état, de grands guerriers, de grands citoyens, de saints apôtres de la justice appelés à prophétiser la chute des superbes, des hypocrites, et la civilisation future de toutes les nations. Lorsque je songe à quelques grands hommes, et surtout à mon Moïse, je répète toujours avec enthousiasme ce vers sublime de Dante :

Che di vederli, in me stesso m' esalto (2).!

Je reprends alors bonne opinion de cette chair d'Adam et des esprits qu'elle porte. » On sait que Pellico avait traduit *Manfred*, et que Byron lui avait rendu le compliment en traduisant *Francesca*.

Certes, on ne pouvait vivre dans une société plus distinguée que celle où se trouvait Pellico; il touchait à tous les pays par ce que chacun d'eux avait de plus illustre : l'Allemagne, l'Angleterre, la France, passaient tour à tour devant lui. L'Italie elle-même était dignement représentée dans ce haut congrès des intelligences. Romagnosi, Gioja, Manzoni, Berchet, Grossi, y apportaient leur tribut, sans parler des hommes politiques qui, comme Confalonieri, préparaient ou rêvaient des jours meilleurs. La réunion de tant d'esprits d'élite inspira à Pellico l'idée d'un journal qui leur servît de lien et qui fût comme le rendez-vous commun des artistes et des penseurs

(1) *Dei Doveri degli Uomini*; cap. IV.

(2) « Combien en les contemplant je m'exalte moi-même! »

de l'Italie, une sorte de forum intellectuel. C'est ainsi que naquit *le Conciliateur*.

Il est inutile de dire que ce journal était purement littéraire (1); le despotisme autrichien n'aurait pas souffert l'ombre même d'une discussion politique; c'était beaucoup déjà que de tolérer des théories d'art qui concluaient à l'indépendance de l'esprit humain, et bientôt les ciseaux de la censure tronquèrent avec une brutalité tudesque les articles littéraires les plus inoffensifs. Ces exécutions quotidiennes témoignaient des défiances du maître contre cette œuvre éminemment nationale. On peut comparer *le Conciliateur* à l'ancien *Globe;* il défendait à peu près les mêmes doctrines en opposition à la *Bibliothèque italienne,* qui représentait les théories classiques dans ce qu'elles ont de plus étroit, de plus suranné. A ce titre, la *Bibliothèque italienne* avait et méritait les sympathies officielles. On ne voyait jamais de blancs dans ses articles; mais les vides de son rival l'écrasaient sous leur muette éloquence. Les lignes supprimées faisaient plus d'effet que les autres; l'imagination du lecteur allait bien plus loin que jamais la plume de l'auteur n'eût osé le faire.

A la même époque, si l'on en croit Maroncelli, Pellico eut la louable pensée de faire publier par souscriptions une grande histoire de l'Italie; une société fut fondée dans ce but; les souscripteurs affluèrent, et Carlo Botta fut invité comme le plus digne à élever ce monument national.

Ces soins divers, dont quelques-uns étaient purement matériels, ne détournèrent point Silvio de ses travaux littéraires, car c'est dans ce temps et pendant la publication du *Conciliateur* qu'il composa sa seconde tragédie, *Eufemio di Messina.* C'est le sujet de Judith, avec cette complication qu'Eufemio, l'Holopherne sicilien, est le propre mari de Lodovica, sa meurtrière. Il semble qu'il n'y ait rien là de subversif; cependant la censure s'émut et ne permit d'imprimer la pièce qu'à la condition qu'elle ne serait point représentée. Il est vrai qu'Eufemio, poussé comme le comte Julien par un dépit d'amour, a, comme lui, appelé les Sarrasins dans sa patrie, et qu'il périt à la fin, en expiation de ce crime anti-national. Où l'auteur a écrit Sarrasins, les spectateurs auraient entendu Autrichiens; de là mille allusions contre la domination étrangère. C'est ce qu'on ne voulait pas, et la pièce, en effet, ne fut jamais jouée.

(1) Nous en avons parlé dans notre travail sur Manzoni. — *Revue des Deux Mondes,* 1er septembre 1834.

Malgré ses nombreuses mutilations, *le Conciliateur* vivait toujours, mais les lacunes devenaient chaque jour plus fréquentes, et si énormes, qu'il s'en fallait de peu que le journal ne fût réduit au titre et aux signatures. Enfin, un beau matin, il ne parut pas; prononcé depuis long-temps, son arrêt de mort venait d'être exécuté. Il avait vécu une année, de 1819 à 1820. Sa vie avait été courte, mais glorieuse, et l'impulsion donnée par lui aux lettres italiennes est encore sensible aujourd'hui, quoique les questions aient beaucoup marché depuis vingt ans.

Nous touchons à une époque critique dans la vie de Silvio Pellico. La révolution de Naples venait d'éclater, celle de Piémont suivit de près. Cette double explosion, qui embrasait l'Italie par les deux bouts, produisit dans les états lombardo-vénitiens une fermentation extraordinaire. A la chute de l'empire, ces belles et malheureuses provinces réagirent, on le sait, contre la domination française avec une violence qui alla jusqu'à l'effusion du sang, témoin l'infortuné Prina. Déjà, avant cette fatale époque et pendant la toute-puissance de Napoléon, de sourdes hostilités s'étaient manifestées contre le despotisme ultramontain; on a conservé le souvenir de la conspiration manquée, mais redoutable un moment, du vertueux curé Passarini. Napoléon tombé, le ci-devant royaume d'Italie songea à s'assurer une existence indépendante sous le sceptre d'un roi constitutionnel. Les uns avaient jeté les yeux sur Eugène, les autres sur Murat; on offrit même, dit-on, la couronne au comte Melzi, qui, vieux et infirme, répondit en montrant ses béquilles. On ne voulait plus des Français, et on redoutait les Autrichiens. Une régence de sept membres fut instituée provisoirement; son premier soin fut d'envoyer une députation à lord Bentinck, qui se trouvait alors à Gênes. Lord Bentinck avait donné, en 1812, une constitution à la Sicile, et publié à Livourne, en 1814, un manifeste où il appelait les Italiens à la liberté; il passait de plus pour carbonaro. Ces antécédens inspiraient aux Italiens une confiance que son accueil parut justifier. Lord Bentinck promit à la députation milanaise d'appuyer ses réclamations et ses vœux auprès des souverains alliés réunis à Paris; il tint parole, mais sans succès. Son intervention, toute personnelle d'ailleurs et nullement officielle, ne pouvait prévaloir contre la force des choses. L'empereur d'Autriche fut confondu de l'audace de ses anciens sujets: « Allez, répondit-il au comte Confalonieri (1), qui lui avait été dé-

(1) Le comte Confalonieri, dont le nom a depuis acquis en France une certaine

puté, et dites-leur que la conquête a ajouté un droit nouveau à mes anciens droits; vous êtes doublement ma chose.» Presqu'en même temps, le général Bellegarde s'emparait de Milan au nom de l'Autriche, et renversait la régence. Malgré les promesses de lord Bentinck et les espérances des Italiens, c'en était fait du royaume d'Italie, et la péninsule tout entière retournait à ses anciens maîtres.

Une prise de possession aussi brusque avait semé des deux côtés des germes de défiance et d'irritation : l'Autriche ne tarda pas à manifester ses mauvais vouloirs; l'armée italienne fut dissoute et dispersée dans les provinces héréditaires; la réaction frappa indistinctement les personnes et les choses. Tout débat politique fut interdit; la presse se vit réduite au silence, l'industrie nationale paralysée; les écoles mutuelles furent fermées, après quelques années d'un succès trop brillant. Le théâtre même fut rejeté dans l'ornière d'où l'on avait essayé de le faire sortir; un vaste réseau de tyrannies savantes et systématiques enveloppa le pays tout entier. Cependant les partisans déçus de l'indépendance italienne, les Confalonieri, les Porro, les Arrivabene, bien d'autres encore, opposaient à l'oppression étrangère tous les moyens individuels qui étaient en leur pouvoir; c'était entre eux et Vienne une lutte sourde, muette, acharnée. Toute voie étant fermée à la discussion libre des intérêts publics, on se retrancha dans le silence menaçant des sociétés secrètes; le carbonarisme sortit pour ainsi dire de ses cendres, et il étendit bientôt ses ramifications dans toutes les villes du royaume lombardo-vénitien, surtout à Venise; le rêve des adeptes était alors l'indépendance constitutionnelle de la haute Italie.

Les choses en étaient là, lorsqu'éclata comme un coup de tonnerre la double révolution du Piémont et des Deux-Siciles. Qu'on juge des alarmes de l'Autriche! Elle commença par fulminer les proclamations les plus violentes contre les carbonari. L'arrêté de Venise du 25 août 1820 est resté comme un monument de ces jours calamiteux : « L'article 53, dit-il, sera appliqué à quiconque entrera dans ladite société, et les articles 54 et 55 à tous ceux qui auront négligé d'en arrêter les progrès ou d'en dénoncer les membres. » Or, l'article 53 est la peine de mort, les autres sont le *carcere duro* et *durissimo*. Les

popularité, avait été un des plus chauds adversaires de la domination française et du parti français : le premier, dit-on, il avait lancé des pierres contre le portrait de Napoléon qui ornait la salle du sénat, et il l'avait jeté par les fenêtres après l'avoir lacéré à coups de canne.

rédacteurs du *Conciliateur* furent frappés en masse. Étaient-ils carbonari? Il ne nous appartient pas de résoudre une question si délicate; ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils furent traités comme tels. On nourrissait d'ailleurs contre la plupart d'entre eux les vieilles rancunes de 1815. Le comte Porro, Berchet, Pecchio et quelques autres échappèrent par la fuite aux horreurs des articles 54 et 55. Pellico fut moins heureux : on l'arrêta à Milan, le 13 octobre 1820.

Personne n'a le droit de raconter après lui les dix ans qui suivent, et d'ailleurs à qui est-il besoin de les raconter? La prison de Sainte-Marguerite, les plombs de Venise, la Piazzetta, le Spielberg, tous ces lieux, tous ces noms funestes, ont reçu de la victime elle-même une triste mais immense popularité. Les années de la captivité ne furent pas entièrement perdues pour le poète. Le 29 mai 1821, il terminait sous les plombs *Iginia d'Asti*, et, au mois de juin suivant, *Ester d'Engaddi*, deux tragédies écrites à la dérobée, pour ainsi dire, et au milieu de circonstances qui, abstraction faite du mérite littéraire, leur donnent un vif intérêt. Quatre *cantiche* furent composés de la même manière et à la même époque. Avant de quitter l'Italie, Silvio pria la commission criminelle de faire passer à sa famille ses deux tragédies comme son testament littéraire; on le promit. Comme on tardait à mettre la promesse à exécution, le prisonnier demanda la cause de ces longs retards : on lui répondit qu'à la vérité ses pièces avaient paru irréprochables à la censure, mais que sa famille les livrerait peut-être à la publicité; or, il ne convenait pas que l'Italie applaudît un homme frappé par la justice impériale. Il fallait que Silvio périt tout entier, lui, son œuvre, et jusqu'à son nom. — Une autre tragédie, *Leoniero da Dertona*, fut composée au Spielberg même, sans livres, sans papier, sans plume, et sauvée du néant par la mémoire du prisonnier.

Vers 1828, le bruit de sa mort se répandit au-delà des Alpes. Je me trouvais alors en Italie, et je puis témoigner de la douloureuse émotion que cette fausse alarme éveilla dans tous les cœurs. On s'abordait dans les rues en se disant : — Vous savez? — Quoi? — Il est mort. — On ne demandait pas le nom, chacun avait compris. Une ode de circonstance, attribuée à Barroni, courut alors manuscrite d'un bout à l'autre de la péninsule. Le succès en fut immense. C'était plus qu'un succès littéraire; c'était une protestation nationale, et la sympathie publique éclata en faveur du martyr avec une touchante unanimité. Tous les yeux se mouillaient lorsqu'après avoir peint la solitude, les tortures du *carcere duro*, le poète s'écriait en finissant :

Ancor s'aspetta il canto
Che piacque a Italia tanto....
E Silvio non è più (1)!

Silvio fut rendu à sa famille le 17 septembre 1830. Il nous initie (2) lui-même avec une grande naïveté aux différentes impressions qui l'agitèrent quand il revit le foyer domestique. Il était donc chez lui, sous son propre toit, au milieu des siens, qui l'aimaient, qui lui souriaient, qui lui parlaient, et ce n'était pas un rêve! Plus de geôliers, plus de verroux, plus de barreaux! De l'air, du soleil, la liberté! Un regret pourtant empoisonnait sa joie : il était libre, lui; mais ses amis du Spielberg ne l'étaient pas.

Chacun sait dans quelle disposition d'esprit Silvio Pellico est revenu en Italie; les illusions perdues, comme il le dit quelque part, l'ont arraché aux intérêts mondains et jeté dans la dévotion la plus exclusive, la plus rigoureuse. Son ame, naturellement tendre, a fléchi sous le poids d'une adversité qui en aurait brisé de plus puissantes, et il s'est éloigné de la route commune pour se jeter dans des sentiers plus ombragés, plus paisibles. Mme la marquise de Barol lui a offert dans sa maison un asile qu'il a accepté en qualité de secrétaire ou bibliothécaire, et c'est dans le sein de cette famille qu'il a concentré, dit-on, son existence, absorbé dans les pratiques les plus austères du catholicisme, écrasé peut-être mentalement par une religion trop forte pour lui.

Sa santé, toujours chancelante, est pour beaucoup sans doute dans son goût pour la retraite, et c'est un miracle qu'il n'ait pas succombé aux terribles épreuves qu'il a traversées; mais il y a dans la faiblesse une élasticité qui résiste en cédant. Pellico est fort petit et nullement taillé pour les orages de la vie politique; on se demande, en le voyant, si c'est là un conspirateur, et comment sa vue seule n'a pas désarmé la persécution. L'œil est éteint chez lui, mais le front est beau. Il n'aime pas à discuter; quoique sa conversation n'ait rien de saillant, il y a dans sa parole, dans ses manières une douceur qui touche, et je ne sais quelle bienveillance enfantine qui inspire la confiance. Chose rare, il est foncièrement bon.

De retour à Turin, Silvio a renoué peu à peu le fil si long-temps brisé de ses travaux littéraires. *Ester d'Engaddi* fut jouée avec succès sur le théâtre de Turin en 1831; mais la censure apposa son veto, et,

(1) « On attend encore le chant qui plut tant à l'Italie..., et Silvio n'est plus! »
(2) *Mie Prigioni*, cap. inedit.

bien qu'il n'y ait pas dans la pièce un mot de politique, la représentation fut arrêtée. Une nouvelle tragédie, *Gismonda da Mendrisio*, eut le même sort en 1832 ou 1833. Celle de *Conradin* échoua l'année suivante à la représentation, et n'a pas, que je sache, été imprimée. *Hérodiade* et *Thomas Morus* complètent l'œuvre dramatique de Silvio, sans parler de trois ou quatre pièces qu'il dit avoir en portefeuille.

La première de ses tragédies, celle qui a commencé sa réputation, est, nous l'avons dit, *Françoise de Rimini*. J'avoue que je partage l'opinion de Foscolo : mieux valait laisser les deux amans dans l'enfer où Dante les a plongés. Le sujet est connu, trop connu; c'est souvent un écueil. Ce n'est, au fond, qu'une Thébaïde en miniature, mais réduite à des proportions si petites, que l'inceste y dégénère en une querelle de ménage. Dans l'histoire et dans *l'Enfer*, les amans sont coupables, et Lanciotto les tue en vertu de son droit de mari outragé. Dans la pièce, ils sont innocens encore, ou du moins ils luttent tous les deux contre la fatalité d'un amour illégitime; ils n'en sont pas moins frappés. Est-ce plus dramatique? Je ne le crois pas; mais, à coup sûr, c'est d'une inhumanité révoltante, et cependant que vouliez-vous que fît le mari? L'intérêt ne se porte fortement sur personne, car, dans la pièce, tout le monde a tort et tout le monde a raison. Il y avait là une élégie, il n'y avait pas un drame.

Nous avons déjà parlé de l'*Eufemio di Messina*, nous n'en dirons rien de plus, sinon que la phrase y est bien jeune et qu'on y rencontre des tirades bien longues. On y trouve même le rêve classique; il y en avait déjà un dans *Francesca*.

Des six autres pièces de Pellico, deux sont bibliques : *Ester d'Engaddi* et *Hérodiade*; les autres sont politiques. *Ester* a plus de mouvement, plus de pompe, qu'*Eufemio* et que *Francesca*. Le peuple d'Israël est en scène, il délibère, il parle, il agit. La scène se passe dans un camp des montagnes après la ruine de Jérusalem; Esther, femme du chef Azaria, est aimée du grand-prêtre, qui la calomnie et la fait périr comme adultère pour se venger de ses dédains. Le mari n'est qu'un Orosmane aveugle à force d'être crédule, et toute l'intrigue est fondée, comme dans *Zaïre*, sur un quiproquo; l'amant prétendu d'Esther est son père, martyr chrétien échappé à la persécution. Ce caractère pouvait être beau, il n'est qu'insignifiant, parce qu'il manque de développement, et que d'ailleurs l'esprit de Dieu ne le possède pas. Nous avons une silhouette au lieu d'un portrait. Il en est de même de Jean-Baptiste dans *Hérodiade*; c'est là certainement un per-

sonnage dramatique, du moins on peut le rendre tel en le mêlant à une action grande et majestueuse. Cet homme du désert, jeté au milieu des saturnales des cours antiques pour annoncer le rédempteur des nations, pourrait être au théâtre quelque chose de très nouveau et de très saisissant; mais, tombé des hauteurs de sa mission divine dans un débat domestique, ce n'est plus le prophète, c'est un confesseur vulgaire. De quoi s'agit-il en effet? Hérode est entre deux femmes, Sefora, son épouse légitime, et Hérodiade, la femme de son frère, à qui il l'a enlevée. Jean-Baptiste intervient pour mettre la paix dans le ménage, et certes, pour si peu, il ne vaut pas la peine de se proclamer, comme il le fait au début,

..... la voce dell' eterna scuola.

Le poète a rapetissé l'homme et l'histoire même.

Thomas Morus est écrit dans un autre ordre d'idées; le vertueux auteur de l'*Utopie* meurt parce qu'il ne veut pas embrasser le protestantisme. Un tel sujet devait plaire à l'orthodoxie de Pellico, et l'on voit qu'il a tracé avec amour le caractère de Morus. Toute la pièce est dans ce seul personnage, et n'est à tout prendre qu'une biographie en tableaux : pas d'intrigue, aucune péripétie, tout est prévu.

Restent les tragédies politiques qui sont puisées dans le moyen-âge italien, et qui toutes respirent l'horreur des guerres civiles, la douceur des réconciliations. A l'exception de *Leoniero*, qui est Junius Brutus sous la figure de Lusignan, c'est toujours ou presque toujours une femme (Silvio est le poète des femmes) placée entre un frère, un père, un amant, un mari de partis différens. La personnalité de l'auteur ne se fait jour dans aucune de ses créations. Malgré sa résignation suprême, on s'attendrait cependant et l'on aimerait à entendre parfois sortir des lèvres du martyr un de ces cris involontaires qui partent du plus profond des entrailles. Vaine attente! l'indignation chez lui se traduit en soupirs. Éloigné par nature autant que par système des sentimens extrêmes, il est contenu jusque dans les fureurs simulées de la tragédie : les cordes tempérées sont les seules qui vibrent dans son cœur.

Il faut le dire cependant : dans ses pièces politiques, à commencer par l'*Eufemio*, il professe partout la haine de la domination étrangère. Les représentations de *Gismonda* ne furent suspendues que par cette raison, et cependant les allusions n'y sont pas très révolutionnaires, témoin celle-ci :

..... Agli stranieri
Un genitor non vendere, un fratello (1)!

Mais il n'en faut pas davantage pour alarmer l'Autriche, et, sur ce point comme sur bien d'autres, l'Autriche dicte la loi au cabinet sarde. Dans *Leoniero*, la tragédie composée au Spielberg, les allusions sont plus diaphanes; elles sont même tout-à-fait transparentes: cette pièce, comme *Iginia* et *Gismonda*, porte sur les sanglans débats des guelfes et des gibelins; or, le rôle odieux appartient dans toutes les trois aux gibelins, c'est-à-dire aux partisans de l'empire. Si guelfe que soit Pellico, au point de vue spirituel, on se plaît à croire que les gibelins représentent à ses yeux non-seulement les adversaires du pape, mais les oppresseurs de l'Italie, en un mot les Autrichiens d'aujourd'hui: il semble le faire entendre en plus d'un endroit, et sa partialité, trop constante pour être fortuite, a tout l'air d'une vengeance. Jamais représailles furent-elles plus légitimes? Le poète met-il en scène un père sans entrailles, un frère dénaturé, un oppresseur impitoyable, on est sûr que c'est un gibelin; au contraire, les bons citoyens, les bons pères, les frères tendres, les amis et les amans fidèles, sont guelfes. Cette partialité est surtout frappante dans *Leoniero*. Le poète a soin d'abord, pour mettre sa conscience à l'aise, de confondre l'état et l'église:

Obbedienza
Alle leggi! alla chiesa! all' onor.

Puis l'usurpateur qui renverse le gouvernement populaire de la république lombarde est un gibelin; il agit au nom et avec l'aide de l'empereur, qui l'a nommé son vicaire en Lombardie.

Suo vicario il noma
Cesare, e l'illegitimo abolisce
Popolar reggimento (2)...

Voilà qui est clair, et de plus le poète met ces paroles anti-nationales dans la bouche d'un comte de Spielberg, qui ne tarde pas à les expier, car à peine a-t-il consommé cette investiture liberticide, qu'il est tué sur place par le guelfe fidèle et vaillant sous les traits duquel

(1) « Ne vendez pas à l'étranger un père, un frère. » Act. IV, sc. 1.

(2) « César le nomme son vicaire et abolit l'illégitime gouvernement populaire. » Act. V, sc. 1.

est personnifiée l'Italie. Si ce n'est pas là encore une vengeance, c'est au moins un souvenir.

Malgré ses huit tragédies et son précoce amour d'écolier pour le théâtre, nous croyons que Pellico s'est mépris sur sa vocation : il n'a pas, à notre avis, le génie dramatique, ou du moins il ne l'a pas assez. Nous n'entendons pas formuler un blâme absolu : c'est une question d'aptitude. On peut être inférieur dans un genre et supérieur dans un autre; l'important est de se bien connaître pour ne pas s'exposer à faire fausse route. Il est à craindre que Silvio ne se soit pas bien connu. D'abord ses drames manquent d'ampleur et d'action; ensuite les mœurs n'y sont pas suffisamment étudiées. Je ne tiens pas beaucoup à ce qu'on appelle la couleur locale, mais encore faut-il savoir où l'on est et dans quel milieu se développent les passions mises en scène. Ses personnages ne vivent point d'une vie propre et ne se distinguent pas assez les uns des autres. On voudrait voir le sang couler dans leurs veines, leur cœur battre sous le fer ou la soie. Enfin, et c'est là notre plus grave reproche, les caractères ne sont pas creusés profondément, de manière à faire jaillir de nouvelles sources d'émotion. La vengeance, l'ambition, l'amour, sont des passions trop fortes pour cette ame douce et plaintive; elle comprend et peint mieux les sentimens calmes de la famille; or, la terreur et la pitié, ces deux grandes puissances de la tragédie, ne viennent guère s'asseoir au foyer domestique. En général, que Silvio demeure enfermé dans la vie privée ou soit conduit par la muse sur la place publique, ses horizons sont bornés ou du moins connus, ses points de vue manquent à la fois d'étendue et de variété; en un mot, il ne nous apprend rien sur le cœur humain.

Sous le rapport de la forme, il est de l'école de son compatriote Alfieri (1). C'est la même sobriété de personnages et d'incidens, moins la vigueur et aussi moins la raideur. Alfieri a donné un théâtre à l'Italie, et en ce sens il est créateur, bien qu'il ait jeté ses conceptions dramatiques dans les moules grecs et accepté dans toute sa rigueur la règle des unités. S'il était asservi à la forme, il était libre par l'idée; tout en ressuscitant des sujets classiques auxquels peut-être il aurait mieux valu ne plus toucher, il n'a pas craint de puiser abondamment dans l'histoire moderne et notamment dans l'histoire italienne. Ses compatriotes se sont montrés reconnaissans à l'excès

(1) « Dans ma jeunesse, dit-il, j'avais follement espéré que je pourrais un jour me faire une place pas trop loin d'Alfieri. » *Mie Prig.*, cap. ined., XII.

de son audace, car c'en était une alors, si simple que cela nous paraisse aujourd'hui. Sa hardiesse n'eut pas d'abord d'imitateurs : Monti et même Pindemonte restèrent fidèles aux vieux autels, et, quoique Foscolo ait écrit plus tard *Ricciarda*, ce fut de sa part une concession; il inclinait fortement vers les sujets mythologiques, témoin son *Thyeste* et son *Ajax*. On en peut dire autant du duc de Ventignano et de Jean-Baptiste Niccolini, qui commencèrent par des *Médée*, des *Iphigénie*, des *Polixène*, avant d'aller chercher dans les annales vénitiennes, celui-ci son *Foscarini*, l'autre son *Anna Erizo*.

Lorsque éclata l'insurrection romantique du *Conciliateur*, la question dramatique fut vivement débattue et devint pour ainsi dire le champ de bataille des deux partis; il ne s'agissait plus seulement du choix des sujets, sur ce point on aurait fini par s'entendre : il s'agissait de la fameuse trinité aristotélique. Retranchés derrière le rempart vermoulu, mais vénéré, de la tradition, les classiques firent une longue résistance; la place n'en fut pas moins emportée d'assaut et les terribles lois impunément abrogées. Le premier à passer par la brèche fut Manzoni; il eut les honneurs du triomphe. Silvio suivait, mais à distance, et d'un pas qui marquait de l'hésitation; on eût dit que déjà, même pendant le combat, il craignait les abus de la victoire. Il y a des cœurs timides qui redoutent le succès autant que la défaite. Quant à lui, soit qu'il ne l'ait pas voulu, soit qu'il ne l'ait pas pu, il n'a tiré pour son propre compte aucun parti de la victoire obtenue, lui aidant, par les novateurs; par une inconséquence au moins singulière, il a continué le drame d'Alfieri sans lui faire faire un pas en avant, comme si la révolution n'avait pas eu lieu. Il est difficile de ne pas voir dans cette réserve d'exécution une improbation tacite des théories émancipatrices si habilement défendues par l'auteur de *Carmagnola*.

Outre ses huit tragédies, Silvio Pellico a publié une douzaine de petites nouvelles en vers qu'il a appelées *Cantiche*. Il les met dans la bouche d'un trouvère de Saluces, qui est censé les chanter de château en château; mais, des rigoristes outrés s'étant formalisés d'une fiction qu'ils regardaient comme un mensonge, Silvio a dû se justifier et s'en déclarer l'auteur. Ces *cantiche* sont invariablement tirées du moyen-âge. — *Tancreda* est une héroïne élevée dans les forêts; elle combat les Mores virilement et prend le voile parce qu'elle a perdu son père. — *Rosilde* est une jeune épouse malade qui va délivrer son mari fait prisonnier sur la route de Rome, où il allait en

pèlerinage. — *Eugilde* va chercher le sien au fond de la Syrie et l'arrache du milieu des Sarrasins. — *Ildegarde* réconcilie, par sa douceur, deux amis d'enfance. — *Eligi e Volafrido* sont Damon et Pythias sous l'armure des chevaliers. — Pour *Ebelino*, c'est un Job chrétien, un type de la résignation dans le malheur qui devait plaire au poète, c'est Pellico lui-même. — *Adello*, au contraire, est une espèce de Cid italien qui s'illustre par de hauts faits pour combattre un amour coupable, car son Héloïse était mariée :

Inutil culto!
Inutil, non, giacchè sublima il core (1)!

Il sauve la fille du roi Bérenger des fers d'un usurpateur, délivre Venise, Amalfi, et meurt comme Bélisaire. Il y a dans ce dernier poème quelques vers qui pourraient bien être un reproche indirect adressé au peuple italien :

Ah! in molti petti è l'ira, il desìo in tutti
Della vendetta, la virtù in nessuno (2)!

Bien que se rapprochant, par le cadre et le sujet, du *romance* espagnol, la *cantica* de Silvio en reste bien loin quant à la vigueur, à l'originalité, à la concision. Elle est écrite en vers blancs, *versi sciolti*, les plus difficiles de tous à cause de leur facilité même. L'écueil de ce rhythme est la verbosité; faute de digues, le fleuve déborde. Silvio n'a pas évité l'écueil : il tombe trop souvent au contraire dans cette abondance stérile que Voltaire reproche à un poète de son siècle, et il noie son sujet dans un flux de mots où l'esprit flotte sans savoir où se prendre. Dans le drame, qui s'écrit aussi en vers *sciolti*, le dialogue soutient et limite l'auteur par ses coupures et ses temps d'arrêt nécessaires. Dans la poésie épique ou lyrique, il n'en est plus ainsi : le poète est libre; mais, si cette liberté a des charmes, combien elle a de périls! Ici point de rimes, plus de retours successifs, de cadences alternatives, aucun de ces artifices au moyen desquels on frappe l'esprit par l'oreille. Toute l'harmonie est dans la période, et la faculté de l'enjambement devient une difficulté de plus. Annibal Caro est le législateur, sinon le fondateur, du vers *sciolto*; il en a fixé les règles par son exemple, et depuis lui peu de poètes l'ont égalé;

(1) « Culte inutile! Inutile, non, puisqu'il élève le cœur. »

(2) « Ah! la colère est dans beaucoup de cœurs, le désir de la vengeance dans tous, la vertu dans aucun. »

peu, très peu ont possédé comme lui le mécanisme de ce doux mais dangereux instrument. Foscolo est celui qui de nos jours en a su tirer les plus beaux accords; sous le rapport de la forme, son poème lyrique des tombeaux, *I Sepolcri*, est un chef-d'œuvre inimitable.

Silvio a publié à la suite de ses *Cantiche* un recueil de poésies intitulé *Poésies inédites;* c'est, à mon gré, ce qu'il a fait de mieux. Les unes, tout-à-fait mystiques, ne sont pour ainsi dire que des paraphrases de l'*Imitation;* les autres sont des élégies sur la jeunesse du poète, sur ses souvenirs, ses parens, ses amis, ses passions, ses regrets, sa patrie, je veux dire la ville de Saluces, pour laquelle il a une prédilection toute municipale. Il parle peu de ses malheurs politiques, il ne revient qu'une fois sur le Spielberg, et en effet n'a-t-il pas tout dit en prose? Le monde intime est son milieu; il s'y plaît tant, qu'il ne le quitte plus, une fois qu'il y est descendu. Poète subjectif, il aime son moi, il le caresse, il ne voit que lui partout. Vous croyez peut-être qu'il cherche dans les livres ce qu'ils renferment; écoutez-le : — « Plus d'un livre m'est cher, nous dit-il (1), et rarement pourtant c'est lui que je cherche en lui; j'y cherche moi-même. » Évidemment, ce n'est point ainsi que procède le génie dramatique : Silvio convient lui-même (2) qu'il n'a de goût à écrire que dans le genre lyrique ou narratif. Il n'a pas un sentiment très vif de la nature. Les descriptions qu'il en fait n'ont guère d'originalité; il la voit, il la peint comme tout le monde. Le caractère général de ses poésies personnelles, c'est la douceur, la grace, la modestie, et lorsqu'il nous confesse ses amours passées, il le fait avec une réserve pudique qui n'est pas sans charme. Remarquons tout bas que, si on voulait bien compter, on pourrait trouver jusqu'à trois Elvires. O dévot! vous étiez donc volage? Presque toutes les pièces du recueil se terminent par une conclusion religieuse. C'est un parti pris et un scrupule de conscience. Si rien n'est plus excusable au point de vue moral, au point de vue littéraire c'est un peu monotone. Malgré ce final obligé, on peut dire que Silvio, comme artiste, n'a pas d'inspiration originale, et qu'il ne part point d'une idée-mère. Aussi chercherait-on vainement dans son œuvre cette haute unité de conception qui n'exclut pas la variété des formes, mais qui la domine, et ne sert qu'à la mettre plus en relief.

(1) Più d'un libro m' è caro, e pur in esso
Di rado cerco lui; cerco me stesso. — (*Le Passioni.*)

(2) *Mie Prig.*, cap. ined., XII.

Les *Poésies inédites* sont écrites en terzines, en octaves; on y trouve toute espèce de mètres. Porté par la rime et par la strophe, le poète y est moins diffus que dans ses *cantiche;* sa phrase a même du nombre, de la mélodie, mais le style fait défaut, et, pour tout dire, Silvio Pellico n'a pas reçu ce don suprême de la forme qui distingue les grands poètes et crée les œuvres monumentales. L'élégance et l'énergie lui manquent également, ou du moins il ne les possède pas à un degré supérieur; puis il n'est pas neuf, il n'est pas inventeur; les critiques italiens lui font tous le même reproche. C'est la faute de sa naissance autant que de son esprit: il est Piémontais, et les Piémontais ne sont pas écrivains. Voyez ce qu'il a fallu à Alfieri de temps, d'études, de combats, de volonté, pour se créer une langue; à quarante ans, il n'en avait pas encore, et il a dû se naturaliser Florentin pour écrire. Encore n'est-il jamais parvenu au style facile et primesautier des maîtres; son vers est raide, parce qu'il n'est pas spontané; l'effort s'y sent à chaque mot; bien loin d'être un modèle, c'est une imitation souvent gauche et toujours pénible. On ne peut se faire une idée en France de l'idolâtrie des Italiens pour la forme. L'effet des *Sepolcri*, par exemple, sur la jeunesse italienne, est prodigieux. Cette adoration du style se porte sur la prose comme sur la poésie, témoin Giordani. Des opuscules sur les beaux-arts, des lettres critiques, un panégyrique de Napoléon, voilà, je crois, tous ses titres littéraires. Eh bien! telle est la magie de sa plume, que les Italiens en sont fous littéralement. Une page manuscrite de lui fait le tour de l'Italie, elle passe de main en main, on se la dispute, on se l'arrache comme une relique. Il fut arrêté vers 1831. « Prenez garde à ce que vous faites, dit-il à l'officier de police; si j'écris sur un carré de papier que vous êtes un sot (le mot italien est encore moins poli), cent mille personnes le répéteront dans vingt-quatre heures. » Et ce n'était point là une bravade de fanfaron; ce que disait Giordani, il avait le droit de le dire: la chose serait arrivée comme il l'annonçait. Certes on peut déplorer cette déification, ce fétichisme de la forme; mais c'est un fait, et cet excès même accuse un peuple artiste.

Les critiques italiens les plus sévères exceptent de l'anathème lancé par eux sur le style de Silvio une petite *canzone* sur le soleil composée au Spielberg: ils la déclarent parfaite, et la regardent comme un bijou digne d'être enchâssé dans l'or. En voici le sens, car, pour la forme, il est clair qu'elle est perdue pour quiconque ne lit pas l'original. Nous reproduisons une traduction qui n'est pas de nous.

« Qui rendra l'amour du chant au prisonnier? Toi seul, ô soleil, divin trésor de lumière.

« Oh! comme, par-delà ces ténèbres de mon sépulcre, tu enivres d'amour la nature entière!

« De ces flots, de ces torrens de féconde lumière que tu répands sur les mondes et qui par toi donnent la vie aux mondes,

« Si une faible goutte réjouit ma prison, elle aussi se réveille, et ce n'est plus une tombe.

« Mais, hélas! pourquoi épanches-tu si rarement tes dons sur ces funestes contrées?

« Oh! viens plus souvent y briller, maintenant que des poitrines italiennes y gémissent plongées dans de tristes cachots.

« Moins accoutumé à tes splendeurs, le Slave n'éprouve ni si profond ni si ardent l'amour de la lumière.

« Mais nous, dès le berceau habitués à t'aimer, il nous faut bien te chercher, te voir... ou mourir!

« Oh! que jamais, sous le ciel lointain de ma douce patrie, un voile d'horreur ne t'enveloppe long-temps!

« Brille aux regards du père, brille aux yeux de la mère de ce pauvre captif, et que ton joyeux rayon enchante leur douleur!

« Mais qu'importe où va gémissante cette dépouille abandonnée, si Dieu m'a donné une ame que nul ici-bas ne peut enchaîner (1)? »

A côté du poète, il y a dans Pellico le prosateur. Le traité des devoirs, *Dei Doveri degli Uomini*, est le dernier de ses ouvrages en prose. Ce petit livre, adressé à un jeune homme, affecte les formes primitives du catéchisme; aussi bien n'est-il autre chose qu'un catéchisme de morale que l'on pourrait sans aucune espèce d'inconvénient faire apprendre par cœur aux catéchumènes. Rien certes n'est plus honnête, mais c'est un peu fade, et il ne faudrait pas serrer de trop près l'argumentation du moraliste : elle n'est pas toujours concluante. Le XIXe siècle s'est placé sur un terrain plus solide : il cherche à la morale éternelle formulée dans le christianisme des bases nouvelles, car les anciennes sont ébranlées. Si dévoué que soit Pellico aux antiques formules, il reconnaît lui-même qu'il faut marcher toujours, et il s'élève, avec une énergie qui, sous sa plume, est presque de la violence, contre les ennemis du progrès : « Celui, dit-il, qui hait la réforme possible des abus sociaux est un scélérat ou un fou (2). » Toutefois, malgré ce bon mouvement, Pellico a le

(1) Nous ne pensons pas que cette pièce ait été imprimée en Italie; elle parut dans une édition de Silvio Pellico faite à Leipzig.

(2) *Dei Doveri*. Cap. XVI.

tort d'ériger sa personnalité en type universel. Sa morale est excellente assurément, mais les motifs de sa morale sont de nature à l'affaiblir plutôt qu'à la fortifier. L'amour de la patrie, la dignité individuelle, le respect de l'homme, le courage, la clémence, étaient des vertus avant les lumières du Calvaire, et seraient encore des vertus alors même que ces saintes lumières viendraient à s'éteindre.

« Après le discours sur les *Devoirs des Hommes*, dit Pellico (1), j'ai ébauché à plusieurs reprises un petit traité sur les *Devoirs des Femmes*. » Nous regrettons pour notre part qu'il n'ait pas commencé par là.

Il est un livre que nous n'avons point encore nommé, mais qui était dans notre esprit dès les premières pages de cette étude, comme il est sans nul doute dans la pensée de tous nos lecteurs. Ce livre a pour titre : *Mes Prisons* (*Mie Prigioni*). Ici l'auteur disparaît, l'homme reste seul. Quelque temps après son retour à Turin, Pellico avait pris pour directeur spirituel un prêtre octogénaire, nommé dom Giordano. « Ce fut ce saint vieillard, dit-il, qui, à diverses reprises, m'ayant entendu raconter en détail tout ce que j'avais souffert dans les prisons de Milan, de Venise et du Spielberg, me conseilla d'écrire tout cela et de le publier. Je ne me rendis pas sur-le-champ à son avis. Les passions politiques me semblaient encore trop ardentes en Italie et dans toute l'Europe; trop commune était encore la fureur de se calomnier les uns les autres... Je parlai de ce projet à ma mère. — J'y vois du danger, me dit-elle, et il me fait trembler. Éclairons-nous par la prière. — A quelques jours de là, elle me demanda si j'avais prié Dieu dans cette intention. — Oui, lui répondis-je; je crois que ce livre peut avoir son utilité et qu'il faut l'écrire (2). » Le livre était dans l'imagination du poète, dans le cœur du chrétien; le livre fut écrit.

Si la résolution de Silvio ne fut pas entièrement spontanée, l'initiative de dom Giordano trouva une terre bien préparée; l'ouvrage fut commencé avec effusion et bientôt terminé. Le succès fut grand, la surprise plus grande encore. On s'attendait à la vengeance d'un tribun, on vit le pardon d'un martyr. Quel sujet d'étonnement! Il y eut cependant des gens qui accusèrent Silvio d'exercer des représailles et d'avoir fait une œuvre de rancune, d'autres au contraire le traitèrent d'apostat et ne virent que de la lâcheté dans sa clémence; mais,

(1) *Mie Prig.*, cap. ined., XII.
(2) *Mie Prig.*, cap. ined., VI.

quelles que soient les préventions qu'on ait contre lui, il est impossible de n'être pas désarmé en lisant son livre. Diderot n'aurait pas fait son ami, disait-il, d'un homme qui n'eût point aimé *Clarisse Harlowe;* de même, indépendamment de toute opinion, on ne peut s'empêcher de protéger de ses sympathies contre l'injure et la colère l'ouvrage et l'auteur. Les caractères énergiques, les natures courageuses, trouvent, nous le savons bien, que c'est pousser trop loin la mansuétude et la résignation; peut-être n'ont-ils pas tort, mais il y a dans le cœur des cordes qui vibrent en dépit de toutes les protestations de la volonté. L'attendrissement vous surprend malgré vous, il vous entraîne, et, si sévère qu'on soit ou qu'on veuille paraître, on pardonne à l'homme qui a tant pardonné après avoir tant souffert. Aigle ou colombe, l'oiseau captif intéresse. Il est sur les hauteurs morales des régions neutres où l'ardeur des partis s'apaise et où les grandes fibres de l'humanité palpitent à l'unisson.

Les *Prisons* sont, comme on l'a dit, un livre *di grandi verità e di grandi lacune*, plus instructif, plus terrible peut-être par ses lacunes que par ses vérités; et certes c'est bien à lui que l'on peut appliquer le mot de Montaigne : « C'est icy un livre de bonne foy. » On ne peut soupçonner d'exagération l'écrivain dont la parole est si constamment modérée, et l'on ne saurait vraiment dire si l'ouvrage n'aurait pas perdu plutôt que gagné à être écrit plus librement. La réserve même de Silvio fait sa force, et l'effet eût été moins grand s'il eût été cherché. L'émotion a gagné tous les partis, même les plus hostiles, tous les rangs, tous les âges. Que de larmes les femmes ont données à l'homme et au livre! On ne s'attend pas sans doute à ce que nous entreprenions l'analyse d'un ouvrage qui est dans toutes les mémoires. Il ne s'agit pas ici d'une œuvre littéraire; le livre est écrit comme il devait l'être, simplement, sobrement, comme une confession, comme une lettre de grace. Nous avons dit notre impression avec sincérité; à ceux qui nous imputeraient à crime notre sympathie, nous ne ferons qu'une réponse : relisez-le.

Depuis son retour en Italie, Pellico a renoncé entièrement à des préoccupations politiques qui peut-être n'ont jamais joué dans sa vie un rôle considérable. Ses amitiés, ses relations quotidiennes, le rendirent suspect au gouvernement autrichien bien plus sans doute que ses propres actes, et la condamnation fut d'autant plus cruelle qu'elle était hors de toute proportion avec le prétendu crime dont il était accusé. On punit en lui des vœux, des paroles peut-être; mais le corps du délit, où était-il? Au reste, quelles qu'aient pu être autrefois

ses opinions sur l'indépendance italienne, il regarde aujourd'hui tout effort tenté dans ce but comme *un délire;* il le dit, il l'a même écrit, et peut-être aurait-il dû rayer cette phrase du livre où elle se trouve. Il a fait sa soumission à l'ordre établi, et il l'a faite absolue. Il vivait à Milan jadis dans un milieu libéral, il était libéral; il vit aujourd'hui dans un milieu bien différent, et il est à craindre qu'il ne subisse de plus en plus la contagion des exemples qu'il a sous les yeux. Les ordonnances, les volontés de la cour de Turin, sont pour lui comme autant d'articles de foi; il les respecte avec un scrupule de dévot. Une publication étrangère à l'Italie lui avait demandé sa collaboration littéraire, il l'avait promise; mais, ayant appris que cette publication ne circulait pas librement dans les états sardes, il se hâta de retirer sa promesse, ne voulant pas, disait-il, concourir à un recueil non autorisé, et qui pouvait renfermer des choses contraires aux principes de son gouvernement. Telle est la sévérité du régime intellectuel que s'est imposé Pellico, et l'on ne peut expliquer son attitude présente que par la longue persécution qui l'a frappé.

Sa première occupation après les pratiques du culte est la lecture des livres de piété; il s'en nourrit, il en fait volontiers le sujet de ses conversations, et les plus ascétiques sont ceux qu'il préfère, surtout s'ils sont écrits en français. Son entourage partageant ses idées et ses habitudes, il ne voit que lui pour ainsi dire dans les autres, et s'enfonce chaque jour davantage dans les abîmes sans fond du mysticisme. Ses travaux littéraires ne viennent qu'en seconde ligne, encore ne s'y livre-t-il que sous l'empire de ses préoccupations religieuses. « J'ai souvent besoin, dit-il, de faire des vers pour prier; ainsi naissent tantôt une ode, tantôt une élégie où je répands mon ame devant Dieu, et c'est assez pour me rendre la sérénité. » Il a renoncé à écrire pour le théâtre et abandonné deux romans historiques qu'il avait commencés. « Je n'étais pas, dit-il encore, à la moitié de l'ouvrage, que mon ardeur s'est ralentie en voyant quelle distance infinie me séparait des chefs-d'œuvre que nous avons en ce genre, surtout des *Fiancés* de l'inimitable Manzoni... En somme, j'écris beaucoup, mais il est rare que j'achève un travail; j'écris pour ma propre satisfaction plutôt qu'avec la certitude de produire un livre de quelque valeur. Parfois je prends la plume, et, ne sachant qu'en faire, j'écris ma pauvre vie... »

Nous en avons dit assez, nous l'espérons, pour faire apprécier dans Pellico l'homme et le poète. Au moment de nous résumer et de conclure, nous avons quelque peine à déterminer la place qu'il occupe

dans le mouvement intellectuel de l'Italie contemporaine. Son individualité poétique ne se détache pas nettement, elle flotte indécise dans un demi-jour où il n'est pas facile d'en bien saisir tous les contours. Pellico appartient par ses débuts, mais sans en être le chef, à l'école romantique représentée en Italie par la brillante pléiade milanaise du *Conciliateur*. Après avoir régné si long-temps en paix au-delà des Alpes, les vieux rois classiques virent tout d'un coup, nous l'avons dit, leur autorité méconnue; le poète Berchet, qui avait été le premier à déployer contre eux l'étendard de la révolte, jeta pour gant à l'ennemi une traduction de Bürger, précédée d'une lettre provocatrice, où il dressait ouvertement autel contre autel. Ce schisme éclatant causa un scandale immense, on prit les armes des deux côtés, et la mêlée devint bientôt générale. La lutte fut vive et le terrain disputé pied à pied. Les romantiques étaient d'autant plus ardens que la plupart d'entre eux cachaient sous les questions littéraires de véritables pensées politiques. Que voulaient-ils en effet? Que la poésie s'inspirât des annales nationales, qu'elle y puisât des sujets au lieu de rendre un culte servile aux dieux morts du monde antique; et ce qui rendait l'attaque plus redoutable, c'est que les chefs de l'insurrection joignaient l'exemple au précepte. Berchet répandait son ame de tribun dans des odes où respire avec une énergie passionnée l'amour de l'Italie; Grossi préludait à son épopée nationale des *croisés lombards* par une nouvelle en vers, *Ildegonda*, empruntée également à la vie italienne, et dont le succès fut prodigieux; Manzoni publiait *Carmagnola*. Pellico faisait la campagne sous les mêmes drapeaux; mais, moins fort ou moins hardi que ces trois maîtres, il a manqué d'haleine et il est resté loin d'eux dans les trois ordres de poésie qu'il a successivement parcourus. Il avait reçu l'impulsion, il ne l'avait pas donnée, et il acceptait bien plus qu'il ne créait; en un mot, il n'était pas le centre du groupe littéraire dont il faisait partie. Son existence pendant cette première phase a donc été, nous ne dirons pas subalterne, mais rejetée au second plan.

La révolution romantique une fois consommée (et la gloire du triomphe s'est concentrée presque tout entière sur la tête de Manzoni), la poésie italienne a usé de sa liberté pour aller puiser à d'autres sources que celles qu'on venait de lui conquérir; elle s'est fatiguée bientôt du moyen-âge, et des vieux manoirs, et des vieux chevaliers; les légendes ont perdu pour elle leur fraîcheur et leur charme. Glacée au contact de tous ces mânes évoqués de la poussière féodale, elle n'a plus eu de souffle, plus de vie pour les animer;

le néant de la tombe a ressaisi sa proie. Privée d'inspiration, d'alimens, de croyances, consumée par la tristesse et par l'ennui, elle s'est mise alors, comme Colomb, à la recherche d'un nouveau monde, elle le cherche encore. En attendant qu'elle l'ait découvert, elle s'est réfugiée avec Léopardi, cet élu de la douleur, dans les profondeurs inexplorées encore par elle de la nature et de l'homme. Cette seconde phase s'est accomplie à côté de Pellico, sans qu'il y prît une part directe, et pourtant il avait traduit *Manfred!* Agenouillé aux pieds des madones, détaché de tout, il s'absorbe volontairement dans les mystères et dans les rits des sacristies. La fumée de l'encens dérobe à ses yeux les grands horizons de l'avenir; la psalmodie de l'orgue l'empêche d'entendre les mille voix de ses contemporains qui souffrent et qui doutent, mais qui, tout en doutant, espèrent et combattent. Pellico n'est pas plus le poète de l'avenir qu'il n'a été celui du passé; on ne peut même pas dire qu'il soit le poète du présent, car il ne vit pas de la vie de son siècle, il ne le résume ni ne le reflète; il a rompu avec lui. Dans son tête-à-tête éternel avec le Dieu qu'il sert, il ne laisse plus tomber sur les choses humaines que des regards indifférens. C'est là, il faut bien le reconnaître, une existence exceptionnelle; toutefois, si exceptionnelle qu'elle soit, cette existence formulée puissamment par un grand artiste aurait pu avoir sa gloire et même son utilité. Pellico semble l'avoir compris en écrivant ses derniers vers; malheureusement sa personnalité n'est point assez forte pour féconder sa muse, pour s'imposer, et ses poésies les plus intimes manquent d'individualité. Léopardi, sous ce rapport, et sans parler même de la forme, a pris un bien plus grand vol.

Ainsi, Pellico n'a pas fondé d'école, et n'a point créé de types. Il relève de quelqu'un, personne ne relève de lui. Poète de transition, il touche à deux époques distinctes, et n'a imprimé son cachet à aucune des deux. On ne peut, à la vérité, lui reprocher ni excentricité de plans, ni écarts de style; mais ce qui fait vivre les œuvres d'art, c'est moins l'absence des défauts que la présence des beautés. Pourtant le nom de Silvio vivra : le prisonnier a décerné au poète un brevet d'immortalité.

CHARLES DIDIER.

CALLOT.

I.

Nancy est une ancienne ville qui sommeille nonchalamment, dans un doux et joli paysage, avec le songe de plus en plus effacé de ses splendides souvenirs. A voir Nancy et son paysage, ses chaumières qui se suspendent dans les touffes bocagères comme des nids d'oiseaux, ses vignes parsemées de cerisiers, l'ombre de ses grands bois, où le murmure de l'eau se perd dans le murmure du vent; à voir de toutes parts cette nature coquette qui a recherché pour sa parure l'émeraude des prairies, le panache ondoyant des forêts, la rivière étincelante au soleil, l'étang et le ruisseau, le pampre bleuâtre à l'horizon, la petite roche moussue, la haie fleurie, les champs diaprés, enfin le ciel, qui, pour couronner tout cet heureux tableau, a des caprices charmans, on se souvient aussitôt que Claude Lorrain est né dans ce pays, mais on se demande si c'est bien là le berceau de Jacques Callot. La nature où nous respirons est aussi notre mère; le plus souvent notre ame se forme à son image. Si nous sommes peintre ou poète, si Dieu nous a permis de reproduire son œuvre, c'est la nature du pays natal qui est notre première inspiration. L'ame de tout homme de génie est un miroir qu'il promène le long du chemin. On peut donc s'étonner de prime-abord de trouver le berceau et la

tombe de Jacques Callot dans cette nature douce et souriante. Est-ce donc là qu'il voyait ses capitans, ses matamores, ses sorciers, ses bohémiens, toute cette galerie splendide des curiosités humaines? En étudiant la vie de Jacques Callot dès son enfance, je vais découvrir à coup sûr à quel heureux hasard il a dû son génie.

Si vous voulez assister avec moi à l'enfance curieuse de Jacques Callot, rebâtissez au gré de vos souvenirs historiques, à Nancy, près du vieil hôtel de Marque, une maison à la façade un peu hautaine, ornementée à la porte et aux croisées de quelques sculptures rouillées par la pluie ou rongées par la lune; entre les deux fenêtres du rez-de-chaussée un banc de pierre, à l'usage des mendians et des pèlerins; au premier étage, deux croisées, c'est-à-dire croix de pierres formant chacune quatre ouvertures; au second étage, deux lucarnes ouvertes sur le toit au-dessus de la gouttière; autour de ces deux lucarnes, de la mousse, quelques touffes d'herbe, une fleurette que le vent ou l'oiseau a plantée là; au haut du toit, une seule cheminée très haute qui fume toujours. Aux deux croisées, nous pouvons voir s'encadrer de temps en temps une tendre et inquiète figure de mère, ou une tête de père digne et grave, le père et la mère de Callot, Jean Callot et Renée Brunehault; aux deux lucarnes, nous pouvons voir une jeune et joyeuse famille apparaître dans tout le charme de l'insouciance, et parmi ces jeunes enfans nous allons reconnaître Jacques Callot à son regard curieux et fier, qui déjà s'arrête sur toute chose, sur vous et sur moi, comme s'il nous trouvait dignes de sa galerie.

Si nous entrons dans cette maison, nous y trouverons un ameublement sévère, en harmonie avec la lumière pâle qui vient par les petites vitres en losanges : des bahuts en noyer, un prie-dieu, un Christ d'ébène couronné de pâques bénites où l'araignée n'a jamais le temps de filer sa toile, des chaises longues en chêne sculpté, des tables gothiques aux pieds tordus, une grande cheminée où pend une glace à biseaux et à ornemens, sur le manteau de cette cheminée du bon temps une pendule de Boulle et des gobelets d'argent d'une belle forme et d'une belle taille, ciselés dans un siècle où l'on savait boire; sur les rayons du bahut, une brillante vaisselle d'étain, des pots de grès à ramage, un beau verre de Bohême. Du premier coup d'œil nous découvrons Jean Callot qui se promène, pour mieux réfléchir, en chausses de velours bouffantes et taillladées, ou Renée Brunehault, assise au coin de la cheminée, filant à la quenouille.

C'est dans cette maison que vint au monde, en 1593, Jacques

Callot. Sa famille a laissé des souvenirs dès 1400, année où elle était attachée aux ducs de Bourgogne. On croit que cette famille est originaire de Flandre. Un Callot, secrétaire du duc Jean, père de Charles-le-Téméraire, était surnommé le Liégeois. Claude Callot, père de Jean et aïeul de Jacques, fut un des vaillans hommes d'armes de son temps; Charles III, duc de Lorraine, pour reconnaître dignement sa bravoure et ses loyaux services, l'avait anobli avec éclat, comme plus tard le génie anoblit son petit-fils. Les armoiries de Claude étaient brillantes et ambitieuses; l'écu portait d'azur à cinq étoiles d'or péries et posées en sautoir; pour cimier un dextrochère revêtu, composé d'or et d'azur, tenant une hache d'armes, le tout porté et soutenu d'un armet morné d'argent couvert d'un lambrequin aux métails et couleurs de l'écu. Claude y inscrivit sa devise : *Scintillant ut astra.* Il avait épousé une petite-nièce de la pucelle d'Orléans. Jean Callot, premier héraut d'armes de Lorraine, épousa Renée Brunehault, fille du médecin de la duchesse Christine de Danemark. Renée était une bonne et simple femme, faite pour être mère; aussi elle eut onze enfans. Jacques, le dernier des garçons, fut son Benjamin. Comme elle eut la douleur de perdre ses filles, son amour pour Jacques n'en devint que plus tendre. Jacques se souvint toujours du lait généreux et des pieuses larmes de sa mère; il porta partout un grand cœur. Jean Callot, plus fier de son titre de héraut d'armes que le duc de Lorraine de son duché, comptait sur son plus jeune fils pour lui succéder; ses premiers fils avaient déjà pris d'autres chemins : l'un entrait dans les gabelles, l'autre devenait homme de loi. Jacques, dès l'âge de huit ans, apprit à dessiner et à colorier des armoiries sous les yeux de son père. La passion de dessiner le saisit à ce point, qu'à l'école, apprenant à écrire, il fit un dessin de chaque lettre de l'alphabet. L'A, c'était le pignon de la maison de sa famille, le B, la girouette de leur voisin, et ainsi des autres; aussi son écriture était des plus curieuses : on y découvrait tout un monde.

Il y avait eu des peintres dans la famille de sa mère, entre autres un oncle, un disciple d'Holbein, devenu maître d'une école religieuse en Allemagne. Renée Brunehault aimait les arts; sans le vouloir peut-être, elle les fit aimer à son dernier fils. Elle ne pouvait comprendre qu'on passât toute sa vie, à l'exemple du solennel et austère Jean Callot, à secouer patiemment la poussière des vieilles armoiries. Dès qu'elle se trouvait seule avec Jacques, elle éveillait cette jeune imagination par le récit naïf, entrecoupé de baisers, des singularités historiques des hommes de génie. La bonne femme savait à mer-

veille les chapitres curieux de l'histoire des vieux peintres. J'aime à me représenter, en costume de Marie Stuart, fraise, dentelles et vertugadin, la mère de Jacques Callot lui prenant les mains au coin de la grande cheminée, lui caressant les cheveux, lui souriant avec une tendresse mélancolique, enfin lui racontant quelque merveille de l'art. Et là-dessus Jacques montait à sa chambre, taillait sa plume ou son crayon, et, sans savoir ce qu'il faisait, jetait des lignes à tort et à travers. Quand il avait épuisé son ardeur, il se penchait à sa lucarne, émiettait aux moineaux le pain qui ne lui avait pas servi pour éclaircir ses dessins, repassait dans sa mémoire tous les récits de sa mère, et promenait ses regards dans les rues ou sur les croisées du voisinage. Par sa lucarne, il avait en spectacle un charmant paysage, encadré de bois et de montagnes, parsemé de bouquets d'arbres et de clochetons, sillonné de cultures diaprées. Dans les saisons humides, il pouvait suivre du regard, sur les verdoyantes prairies, les ondulations de ce ruisseau qui s'appelle la Meurthe; mais Jacques se souciait peu des magnificences de la nature : il n'était pas de ceux qui s'éprennent de la magie de la couleur à la vue des flammes splendides du soleil couchant qui traversent la feuillée touffue et se perdent dans le bleu du ciel. Ce qui le frappait surtout dans la nature, c'était l'homme. De son temps, l'humanité avait encore mille caractères distincts; le grand arbre avait mille greffes diverses; soit par hasard, soit par le vœu du Créateur, alors plus qu'aujourd'hui peut-être tout homme avait l'esprit et l'habit de son rôle dans le drame mêlé de rires et de larmes qui se joue ici-bas. Jacques Callot, au lieu d'étudier les mystères et les grandeurs de la nature, étudiait, par curiosité enfantine encore, tout ce qu'il voyait de bizarre, d'extravagant, d'original. En un mot, parmi les comédiens de la vie qui jouaient leur rôle sous ses yeux, ceux qui le charmaient le plus étaient toujours des soldats fanfarons, des chanteurs de complaintes ouvrant une bouche plus grande que leur sébile, des saltimbanques préludant à leur pantalonnades, des mendians avec leurs guenilles pittoresques, des pélerins avec leur pourpoint tailladé par le temps, émaillé, étoilé, sillonné de rosaires de buis, de fleurs artificielles, de médailles de plomb, enfin de toutes les fanfreluches dévotieuses de Notre-Dame-de-Bon-Secours. En 1600, il n'y avait guère dans les provinces que des théâtres en plein vent; aussi c'était le beau temps des conducteurs d'ours, des bohémiens tirant l'horoscope, des Gilles et des Pierrots dansant sur l'estrade les jours de fête. Toutes les figures franchement grotesques ou bouffonnes qu'il voyait, Jacques

essayait bientôt de les crayonner, soit dans sa chambre, soit en pleine rue. On l'a vu plus d'une fois, s'asseyant sur le pavé sans façon, ouvrir son carton d'écolier, y prendre son papier, sa plume ou son crayon, et, de l'air le plus tranquille, dessiner quelque joueur de gobelets qui semblait poser pour lui. Une fois, entre autres, son père le rencontra assis sur le bord d'une fontaine de Nancy, les pieds nus dans l'eau, crayonnant avec une ardeur sans pareille le grand nez et la grande bouche d'un Gilles qui s'escrimait à quelque distance.

Quand Jacques manquait de spectacles pareils, il trouvait encore de quoi amuser ses crayons; n'avait-il pas toujours sous les yeux, tantôt de face, tantôt de profil, tantôt digne et sévère jusqu'à la bouffonnerie, tantôt enluminée par le culte de Bacchus, la figure de son maître d'école? Et puis, quand il était fatigué de la leçon, il était bien de taille à faire l'école buissonnière; il se jetait dans la première église ouverte, il passait de longues heures en contemplation devant les sculptures des autels et des tombeaux, les fresques des chapelles, les vitraux gothiques des ogives, les tableaux religieux des vieux maîtres naïfs. Il allait partout où il y avait quelque chose de curieux à voir, dans les églises, dans les monastères, dans les hôtels, jusqu'au palais du duc de Lorraine. Grace à sa jolie figure à demi ombragée de cheveux blonds, grace aux précieuses dentelles de Flandre dont sa mère ornait sa fraise et ses manchettes, on le laissait toujours passer sans résistance. La jeunesse est si belle et si bonne à voir; un enfant qui joue, qui court ou qui sourit, n'est-ce pas un songe charmant du passé?

Un dimanche à son réveil, Jacques se mit à sa lucarne aux sons du fifre et du tambour de basque d'une troupe de bohémiens qui dressaient leurs tentes devant l'hôtel de Marque. Les rayons d'un soleil printanier répandaient sur la troupe un riant et doux éclat. Jacques, émerveillé du spectacle, descendit d'abord sur la gouttière pour contempler avec plus de loisir, puis il abandonna la gouttière pour la cheminée; c'était une vraie place d'avant-scène. Là, sans mot dire, l'œil fixe, la bouche entr'ouverte, l'oreille au guet, il assista, le rideau levé, à tous les préparatifs du spectacle; les décors furent tirés d'un léger chariot attelé d'un âne, lequel âne et lequel chariot étaient eux-mêmes comédien et décor. On fit briller au soleil, avec une certaine majesté, les souquenilles pailletées mille fois flétries; trois enfans à la mamelle furent déposés pêle-mêle avec des lions et des serpens de carton qui leur servaient de jouets. Jacques vit en moins d'un quart d'heure sortir tant de choses naturelles et surnatu-

relles du chariot, qu'il s'imaginait que le chef de la troupe avait le don de la création. Il voulut à toute force descendre sur la scène. Arrivé dans la rue, il se tint d'abord à l'écart; mais, bientôt de plus en plus émerveillé, il alla jusque dans la coulisse. Pour se faire pardonner tant d'audace, il offrit à une des bohémiennes, la première qui passa près de lui, une tige de giroflée sauvage qu'il venait de cueillir sur le toit de la maison paternelle. — Par ma sainte sébile, dit la bohémienne en respirant la fleur, voilà un joli enfant! Ne rougis pas, mon garçon. Est-ce ta mère qui t'a enjolivé de ces riches dentelles? Elle doit bien baiser ces cheveux-là. Voyons, n'aie pas peur, je ne suis pas la femme rousse. — Disant cela, la bohémienne embrassait Jacques avec la tendresse d'une mère. Elle reprit aussitôt : — Voilà une figure qui nous présage belle et bonne journée; aussi je vais dire la bonne aventure à ce joli enfant. Voyons, regarde-moi avec tes yeux bleus. Voilà de quoi te recommander auprès des dames; tu feras ton chemin, mon enfant. — Mon chemin, mon chemin, — murmura Jacques en soupirant. Il poursuivit : — Est-ce que vous êtes allés en Italie, vous autres? — Bien des fois. Tu veux donc voyager? Oui, en vérité voilà un regard inquiet qui cherche des pays lointains. Tu voyageras tant et si bien, que tes os, à ta mort, pourront être ensevelis dans ton berceau. A en croire cette lèvre un peu fière, tu seras un vaillant homme d'armes. — Jamais! s'écria Jacques. — Et que veux-tu donc être de mieux? — Peintre. — Peintre! c'est là un chien de métier, ne t'y aventure pas si tu veux toujours porter de ces dentelles. J'en connais plus d'un qui est obligé de vivre comme il plaît à Dieu. Pourtant, si cela t'amuse, en avant! Mais ce n'est pas ton destin. — Quand partez-vous pour l'Italie? demanda Jacques. — En novembre, car en hiver nous n'avons pas d'autre foyer que le soleil du pays de Naples. — Puisque vous savez tout, reprit Jacques d'un air de doute, dites-moi donc l'âge de ma mort? — La bohémienne prit sa petite main. Par un hasard auquel la destinée obéit plus tard, la ligne de la vie était brisée au beau milieu. La bohémienne détourna tristement la tête. — La ligne n'est pas encore formée; à notre première rencontre, je te dirai l'âge de ta mort. — Pourvu que j'aille jusqu'à quarante ans comme mon oncle Brunehault, c'est tout ce que je demande à Dieu. A cet instant, Jacques, voyant revenir son père du palais ducal, retourna en toute hâte à la maison. — Bon voyage et bon plaisir! lui cria la bohémienne en secouant la giroflée sur ses lèvres.

Jacques espérait rentrer sans être vu de son père, mais le premier

soin du héraut d'armes, à son retour, fut d'appeler son fils pour lui tirer les oreilles. — Va, lui dit-il, tu n'es qu'un saltimbanque indigne de porter mon nom et mes armes, indigne surtout de mon titre de héraut. J'avais compté sur toi, mais penses-tu que le grand-duc te confiera son grand livre généalogique quand je serai mort? Au lieu d'apprendre l'histoire ancienne des noblesses de notre pays, de rendre justice à chacun selon ses armes et ses œuvres, tu ferais à coups de crayon l'historique des joueurs de gobelets; le plus grand duc pour toi serait le plus grand danseur de corde; va, je désespère de toi, enfant rebelle! Avec tes allures vagabondes, tu finiras au milieu des bateleurs.

Là-dessus le vénérable Jean Callot passa solennellement dans son cabinet. Jacques alla cacher ses larmes sur le sein de sa mère; la bonne femme pleura aussi tout en sermonnant son fils. — Tu vas devenir plus raisonnable, mon cher enfant; tes larmes sont celles du repentir; dès demain tu étudieras sans relâche la noble science du blason. Allons, allons, voici la messe qui sonne, ne sois pas comme toujours le dernier à l'église.

Quand Jacques fut habillé des pieds à la tête, il murmura avec un certain sourire d'espérance : — Voilà un habillement qui irait à merveille pour mon voyage d'Italie.—Jusque-là il n'avait songé à l'Italie qu'en tremblant; il commença à s'abandonner à ce rêve avec plus de confiance. Tout en allant à l'église, il promena son imagination dans les montagnes de la Suisse et du Tyrol. Les chants de la messe, le soleil rayonnant sur l'autel à travers des vitraux gothiques, la fumée des encensoirs, l'exaltèrent au plus haut point. L'Italie, l'Italie! lui criait une voix inconnue. Et toutes les splendeurs de la ville éternelle passaient devant lui comme des fées attrayantes; les vierges de Raphaël lui souriaient de leur divin sourire, et lui tendaient leurs bras célestes. S'il pensait aux dangers du pèlerinage, il se rassurait au même instant. N'ai-je pas bientôt douze ans? disait-il en relevant la tête. En effet, qu'avait-il à craindre, cet enfant de douze ans? Dieu ne le suivrait-il pas pour le protéger? La messe finie, il demeura encore dans l'église, pour prier Dieu de bénir son voyage et de consoler sa mère; après quoi il se leva, essuya ses larmes, et prit, sans retourner la tête, la route de Lunéville, croyant de bonne foi que sa bourse légère le conduirait au bout du monde. Il ne faut pas s'abuser, l'amour de l'art était sans doute le motif du voyage; mais le voyage n'était-il pas pour beaucoup dans la résolution hardie de cet esprit capricieux et vagabond?

II.

On n'a pas tout l'historique du voyage de Jacques Callot. On sait qu'il allait résolument droit devant lui, couchant à la ferme ou au cabaret comme un jeune pèlerin, après avoir dérobé du fruit au voisinage; se reposant à la fontaine déserte, priant à tous les calvaires du chemin. Quoiqu'il fût habitué à un certain luxe, à un bon lit, à une table délicate, et, par-dessus tout, à la sollicitude de sa mère, il dormait à merveille sur le grabat du cabaret, sur la paille fraîche de la ferme, le plus souvent en mauvaise compagnie; il mangeait sans sourciller, dans les plats de terre des paysans, du laitage ou des légumes. Il ne regretta jamais, même dans ses plus mauvais jours, la maison paternelle, tant la figure du digne héraut d'armes lui apparaissait sévère et impitoyable. En poursuivant un but glorieux, Jacques n'avait pas mis de côté les joies de son âge, la douce paresse quand le soleil égaie la nature, la liberté vagabonde, l'appât des aventures. S'il rencontrait un âne au pâturage, il sautait gaiement à califourchon, et, sans s'inquiéter du sort de sa monture, il lui rendait la liberté à une ou deux lieues du point de départ; s'il rencontrait une nacelle sur un étang ou sur une petite rivière, il dénouait la chaîne sans façon, il sautait dedans, démarrait, et ramait à perdre haleine. Quand on le surprenait en flagrant délit, on lui pardonnait bientôt son escapade à la vue de sa bonne mine. Il arriva ainsi dans un village près de Lucerne. Quoique jusque-là il eût vécu de peu, sa bourse commençait à mal sonner; encore deux jours, elle ne sonnerait plus du tout. Jacques se consolait en pensant qu'il vivrait de fruits, que la bonne mère nature lui ouvrirait partout l'hôtellerie champêtre qui a pour enseigne *à la belle étoile*. Les nuits étaient belles; on fauchait les prairies, chaque coup de faux ne faisait-il pas un lit à Jacques? Il se résignait de bon cœur à cette perspective plus poétique qu'agréable, quand il entendit une musique criarde qui lui rappela ses amis les saltimbanques. S'il alla vers la musique, vous le devinez bien. C'était le soir; le soleil à son couchant dorait les ardoises rouillées du clocher, les vaches qui rentraient à l'étable répondaient au fifre aigu par leurs mugissemens, les taureaux par le son argentin de leurs grelots, le pâtre par sa trompe étourdissante. Jacques arriva bientôt près de l'église devant une troupe de bohémiens qui exécutaient une danse grotesque, au grand ébahissement des villageois rassemblés en cercle bruyant. Pour contempler cette fête tout à son

aise, Jacques alla se jucher sur le mur du cimetière. Il vit une vingtaine de bohémiens de tous âges, depuis la grand'mère jusqu'à la petite fille au berceau, habillés de guenilles couvertes de paillettes, les uns dansant, les autres jouant de la viole et du fifre, ceux-ci disant la bonne aventure, ceux-là promenant avec force grimaces leurs sébiles autour du cercle des spectateurs. Le soleil donnait un éclat pompeux à leur misère; grace au beau temps, à la richesse de la saison, on ne voyait que leur rire et leur clinquant; on s'imaginait assister à une fête de fées ennuyées et de lutins capricieux qui se donnaient en spectacle pour s'amuser eux-mêmes. Parmi les danseuses, on remarquait deux jeunes filles de quinze à seize ans qui répandaient autour d'elles, par leur beauté ardente et leur grace passionnée, un charme des plus attrayans. Jacques les suivait des yeux avec un sourire d'amour et de béatitude; il ne put résister au désir de crayonner leurs silhouettes. Il se mit à l'œuvre; vous comprenez qu'il ne marchait jamais sans son rouleau de papier renfermant ses crayons. Quand il eut tant bien que mal réuni les deux belles danseuses dans le même mouvement, il fut très surpris de se voir entouré de quelques paysans curieux qui s'émerveillaient en silence de son savoir-faire; il poursuivit son œuvre sans trop se troubler, mais il ne put achever, car bientôt les deux danseuses, averties qu'on prenait leur signalement, voulurent à leur tour voir si elles y faisaient bonne figure; elles vinrent donc se pencher aux deux oreilles du dessinateur, qui, voyant ses charmans modèles si près de lui, laissa tomber son crayon.

— Qu'il est joli! ma sœur, dit l'une d'elles. — Qu'il est adroit! répondit l'autre. — D'où vient-il? — Quel est-il? — Où va-t-il? — Je vais à Rome, dit Jacques sans trop savoir ce qu'il devait dire. — A Rome! en Italie! Nous allons à Florence; quel beau compagnon de fortune s'il était des nôtres! tous les chemins vont à Rome! — Oui, compagnon de fortune, dit Jacques en tirant sa bourse; voilà tout ce que j'ai pour mon voyage, et encore j'ai fort mal dîné aujourd'hui. — Le pauvre enfant! je l'emmène à l'Auberge-Rouge, où nous attendent le souper et le gîte, des fèves au lait et vingt gerbes de paille d'avoine sur l'aire de la grange. En avant, le soleil est couché, nos sébiles sont pleines. Baise mon collier de perles et donne-moi ta main.

Disant ces mots, la jolie fille pencha son cou sous les lèvres un peu rebelles de Jacques; il baisa pourtant le collier et le cou d'assez bon cœur, après quoi les deux sœurs le prirent par chaque main et l'en-

traînèrent vers la troupe qui venait de partir. Il se laissa entraîner de fort bonne grace, rêvant, avec la rougeur sur le front, aux vingt bottes de paille d'avoine où il devait avoir sa part de sommeil.

La troupe arriva au bout de quelques minutes à l'Auberge-Rouge, où elle avait laissé ses ânes et ses mules, son chariot et ses paniers, à la garde de deux vieillards perclus. Avant le souper, Jacques fut admis solennellement; on lui promit bonne escorte jusqu'à Florence, moyennant le peu d'argent qui lui restait, à la condition rigoureuse de faire le portrait de toute la bande, bêtes et gens, sans aucune exception. Le parfum des fèves lui fit jurer tout ce qu'il plut aux bohémiens. Le souper fut joyeux et bruyant; on l'arrosa de quelques coups de vin clairet, on le couronna par une chanson de ronde dont Callot garda le souvenir jusqu'à sa mort. Les deux jolies bohémiennes, qui avaient été ses voisines à table, voulurent l'être encore sur l'aire de la grange. Il n'eut garde de s'en plaindre; c'étaient les seules créatures aimables de la troupe. Il avait remarqué qu'avant le souper, elles s'étaient, comme au beau temps des patriarches, lavé les pieds et les mains dans le ruisseau. Dès qu'elles étaient oisives, elles déroulaient leurs chevelures d'ébène, les tressaient de mille façons charmantes, les renouaient ou les éparpillaient. Il dormit auprès d'elles d'un sommeil un peu agité, mais qui n'était pas sans charme.

Le lendemain, on passa par Lucerne, où l'on ne fit qu'une quête stérile. De cette ville, les bohémiens allèrent dresser leur tente dans les forêts voisines, où ils vécurent de rapines durant une semaine, comme les bêtes sauvages. Jacques ne comprenait pas d'abord pourquoi on se retirait ainsi du monde. C'était pour reprendre haleine, bêtes et gens, pour raccommoder les jupes et les corsets, blanchir le linge et les dentelles, limer les paillettes, battre monnaie et travailler à la menue bijouterie, colliers, bagues de cuivre et de plomb, agrafes, boucles, médaillons et autres parures à l'usage des paysannes. Du reste, la vie n'était pas pire dans la forêt qu'à l'hôtellerie. Trois des bohémiens étaient de maîtres chasseurs; il ne se passait pas de jour qu'ils n'apportassent à la cuisine en plein vent quelque rare pièce de gibier. Jacques fut surpris de trouver une si bonne chère. Il suivait les deux jeunes bohémiennes dans leurs promenades, pendant que les matrones allumaient les fourneaux pour le dîner ou le souper; il cherchait avec elles des plumes d'oiseaux pour faire des parures, des grappes de sorbier pour faire des colliers; il cueillait des merises sauvages, des fraises et des groseilles pour le dessert de la bande. Il dessinait sur l'écorce des arbres. La nuit, on allumait un grand

feu pour effrayer les visiteurs affamés, on se couchait pêle-mêle sous la tente et à l'entour, on se racontait de grotesques histoires d'assassins ou de revenans. Quoique les nuits fussent fraîches dans la forêt, Jacques ne se plaignait jamais du froid, grace aux deux jolies bohémiennes qui le protégeaient avec jalousie. Elles poussaient leur tendre sollicitude jusqu'à lui cacher les scènes de scandale qui se passaient autour de lui.

On se remit en route vers l'Italie; on marcha à petites journées, quêtant dans les villages, pillant les chaumières désertes, laissant partout des traces malfaisantes. Jacques pouvait dire comme Pilate : Je m'en lave les mains; cependant il mangeait très bien et sans se faire prier le fruit des rapines. Il faut bien vivre de quelque chose. Ils traversèrent les Alpes par les sentiers les plus sauvages, soupant aux dépens des moines. Enfin, après six semaines d'aventures bizarres et périlleuses, Jacques Callot salua l'Italie, la terre sainte des arts. Il était temps, car le pauvre enfant, malgré les souvenirs de sa mère, qui le protégeaient dans la horade sauvage des bohémiens, eût fini par se perdre en cette compagnie de hasard, qui ne reconnaissait ni Dieu ni diable, ni bien ni mal, ni vertu ni vice. Déjà les splendides images de l'Italie pâlissaient devant les figures amoureuses et souriantes des deux jolies bohémiennes, quand enfin il mit le pied sur ce sol sacré. L'Italie! l'Italie! s'écria-t-il en levant les bras au ciel. Il pleura de joie et remercia Dieu. Dès cet instant, il se sentit dans un air plus pur, le vent emporta par lambeaux tous les nuages de son ame. Adieu, Pepa! adieu, Miji! vous êtes belles toutes les deux, mais l'Italie est plus belle encore. L'Italie, c'est ma maîtresse, c'est elle qui me tend les bras, c'est elle qui m'appelle sur son sein; c'est plus que ma maîtresse, c'est ma mère! Je vais puiser l'amour de l'art à ses généreuses mamelles!

III.

Dans tout ceci, je n'invente rien. Il y a des existences d'artiste, et celle de Callot est de ce nombre, plus romanesques que bien des romans. Callot, dans ses plus charmans caprices, a moins imaginé qu'il ne s'est souvenu. Il a fait plus tard une petite place dans son œuvre à ses amis les bohémiens; grace à son burin immortel, nous pouvons voir tout à notre aise cette troupe curieuse en halte et en route. Dans la première eau-forte couronnée de ces vers :

Ces pauvres gueux, pleins de bonadventures,
Ne portent rien que des choses futures,

les bohémiens nous apparaissent à pied, à cheval ou en charrette. Le tableau est des plus piquans. Les chevaux donnent l'idée du cheval de l'Apocalypse; les hommes sont coiffés de chapeaux hyperboliques, les femmes ne sont guère vêtues que de *choses futures*, les enfans se drapent dans des lambeaux; ils sont en grand nombre; pas une mère qui n'en ait un à chaque main, un sur le dos, et un par-devant. La bande est conduite par un jeune gaillard pas trop mal équipé: feutre à larges bords, cheveux retombant en boucles, pourpoint beaucoup trop tailladé, lance sur l'épaule, coutelas d'un côté, carabine de l'autre, enfin chausses qui balaient la poussière. Le jeune bandit est suivi de deux chancelantes haquenées portant chacune femme et enfans, l'un à la mamelle, l'autre à peine sevré, mais déjà bravement en croupe. A la queue du cheval, un saint homme de brigand habillé de la défroque d'un moine, et deux enfans qui vont de compagnie. Le premier est vêtu d'un costume qui vaut bien la peine d'être décrit : pour chapeau une marmite dont l'anse lui fait un collier, pour canne un tourne-broche, pour habit un panier, pour haut-de-chausses un gril, si bien qu'un jour de mauvaise cuisine les bohémiens pouvaient allumer l'enfant. Vient ensuite le cheval et la charrette. Un bohémien d'un âge mûr, comme il convient pour guider un cheval si fougueux, est gravement assis sur le bât; d'une main, il se tient au collier, il lève un fouet redoutable. Il porte sur le dos un petit baril de vin ou de liqueurs qu'il a bien raison de ne confier qu'à lui-même. Sur ce baril, un coq apprivoisé chante et domine la scène de sa crête et de son panache. Dans la charrette se rencontrent pêle-mêle un homme armé d'une lance, une femme qui allaite un enfant, d'autres enfans qui animent le cheval, des ustensiles de cuisine, un chat, un chien, des poules égorgées. Un âne suit la charrette, portant, comme les chevaux, une mère et son enfant à la mamelle. De chaque côté de la charrette encore des enfans, toujours des enfans, qui sont déjà des bohémiens, car ils se montrent avec orgueil des poules et des canards volés sur la route. Enfin la caravane est gardée sur les derrières par un bohémien hardiment taillé qui porte un agneau sur son bras, un mouton en bandoulière, et une formidable carabine sur l'épaule. Toutes les figures ont bien la physionomie de leur rôle. Les hommes sont sauvages, la maternité donne aux femmes un doux air de mélancolie, les enfans sont insolens et burlesques, l'âne et les

chevaux sont chétifs à faire peur. Callot, en homme d'esprit qui grave de l'histoire, s'est bien gardé de brider les chevaux; en effet, peu importe où ils iront. Où vont-ils? d'où viennent-ils? ils ne le savent pas eux-mêmes. Alors à quoi bon une bride pour guider les chevaux? Ils s'avancent au hasard. L'âne seul est bridé, car l'âne a de la tête, et qui sait s'il voudrait suivre la compagnie?

Dans la seconde eau-forte de la jeunesse de Jacques Callot, nous assistons à une *Halte de Bohémiens* au premier cabaret d'un village. La troupe s'est installée avec armes et bagages dans un grenier à foin couvert de roseaux. Sur le premier plan, un homme à pied et une femme à cheval arrivent en traînards, avec un grand renfort de butin : lapins, poulardes, agneaux, et autres menues rapines. La femme va descendre de cheval; avec ses cheveux épars, son collier de verroterie, sa draperie rayée, son sourire mutin, elle est agréable à voir. Un galant bien équipé lui offre gracieusement la main; comme contraste, son compagnon d'aventures est bien le plus splendide coquin qu'on puisse imaginer : carabine, sabre, coutelas, rien ne lui manque. Un singe, qui sans doute était de la partie, se promène sur le dos de ce terrible bohémien. Le reste de la troupe est déjà installé, à ce point que les cochons qui habitaient le rez-de-chaussée du grenier à foin ont pris la fuite dans leur panique : les pauvres bêtes n'avaient jamais vu si mauvaise compagnie. Leur fuite est plaisante, ils renversent tout sur leur passage, même les bohémiens. Devant l'habitation se pavanent avec leurs guenilles majestueuses et leurs coiffures pittoresques les dignitaires de la bande; à la suite de ce groupe, qui sent sa canaille bien née, se dresse une échelle où grimpent des enfans qui vont au grenier; presque sous l'échelle, reconnaissez-vous le chapeau à plumes de notre ami Jacques Callot, assis à côté d'une des jolies bohémiennes? L'artiste a bien voulu dire qu'il était là, mais il n'a pas voulu montrer la figure qu'il y faisait. Nous n'entrerons pas dans le grenier, où il doit se passer des choses très curieuses, à en juger par ce qui se voit à la porte et sur le toit. Fermons la porte. Sur le toit, un chat va sauter sur un oiseau, un chien va mordre la queue du chat, un bâton bien lancé va frapper le chien : c'est tout un drame à la Callot.

Les bohémiens allaient à Florence pour la foire de la madone; ils ne laissèrent pas à leur hôte le temps de visiter tout à son gré Milan, Parme, Bologne; il jeta à peine un regard sur les palais, les colonnades, les obélisques, les fontaines, les statues; il allait, il allait, de plus en plus ébloui et enchanté. C'était une ivresse sans fin qui ne

lui laissait pas le loisir de penser à sa présence parmi des bohémiens, même quand la troupe se donnait en spectacle.

Or, à Florence, un gentilhomme piémontais, devenu officier du grand-duc, rencontra Callot parmi les bohémiens; du premier coup d'œil, il fut surpris de la figure délicate et des nobles façons de cet enfant égaré; il ne pouvait croire qu'il allât de pair et compagnie avec cette horde sans feu ni lieu, sans foi ni loi, qui secouait alors sa misère par des chants et des danses bizarres. Callot demeurait au milieu des bohémiens pendant leurs ébats grotesques, mais il était aisé de voir qu'il n'appartenait pas à cette grande famille vagabonde; son regard distrait s'arrêtait émerveillé sur les sculptures d'une fontaine, tandis que tous les autres regards demandaient l'aumône aux spectateurs florentins. Le gentilhomme voulut savoir à quoi s'en tenir; il appela Jacques et le questionna d'un air plus paternel que n'avait fait le héraut d'armes de Nancy. Jacques répondit par signes qu'il n'entendait rien à la langue italienne; le gentilhomme, qui savait un peu de mauvais français, parvint à se mettre en communication plus directe avec Jacques. Il apprit en quelques mots comment cet autre enfant prodigue était parti un beau matin de Nancy pour Rome, n'ayant pour tout bagage que sa grande jeunesse et ses verdoyantes espérances; comment il avait rencontré, dans sa route et fort à propos, ces braves bohémiens qui l'hébergeaient, lui donnaient son pain et son gîte sans trop l'associer à leur brigandage; comment enfin il espérait arriver bientôt à Rome pour étudier les grands maîtres, et devenir lui-même un grand maître s'il plaisait à Dieu. Cette volonté sûre et raisonnée dans un enfant de douze à treize ans intéressa très vivement l'officier du grand-duc. Il n'avait jamais protégé personne, il voulut être bon à quelqu'un et à quelque chose. Il prit la main de Callot et l'emmena du même pas chez un peintre et graveur de ses amis, Ganta Gallina : « Faites pour celui-ci comme pour un mien; faites qu'il devienne digne de vous et de moi. » Callot fut admis à l'instant même; il dut trouver, en fin de compte, qu'il n'en coûtait pas cher pour aller étudier en Italie. Au bout de six semaines, Callot avertit son protecteur qu'il voulait partir pour Rome; Rome était la fontaine des arts, il voulait boire aux sources pures où le divin Raphaël avait trempé ses lèvres. Le protecteur craignit d'avoir servi un enfant plus vagabond qu'artiste; pourtant, comme il aimait Jacques, il voulut le protéger encore de sa bourse et de ses conseils. Il lui acheta une mule, lui remplit une valise, lui recommanda les bons chemins dans tous les passages de la vie, lui promit de l'aller voir à

Rome, enfin lui dit adieu avec des larmes, en bon père de famille. Jacques, fièrement campé sur la mule, versa aussi des larmes; mais, une fois en route, il oublia bientôt son protecteur pour ne voir que l'horizon attrayant où flottaient ses espérances : l'ingrate enfance ne laisse rien derrière elle.

Le voyage de Callot fut béni du ciel. Il s'arrêta à Sienne, pour visiter l'église. En considérant le pavé du dôme, cette splendide mosaïque de Duccio, il prit une bonne leçon de gravure. Il se proposa, s'il lui arrivait plus tard de graver, de faire ses figures d'un seul trait, grossissant plus ou moins les lignes avec l'échoppe, sans se servir de hachures. Aux portes de Rome, il laissa aller la mule à sa fantaisie. La bête, qui avait pris un peu de l'humeur vagabonde de son maître, se mit sans façon à une espèce de ratelier ambulant, c'est-à-dire qu'elle suivit pas à pas un âne chargé de légumes verts, donnant çà et là un coup de dent. Jacques ne voyait pas ce petit tableau de genre; son regard ébloui s'égarait au grand tableau de la ville éternelle, où le soleil à son couchant semait une poussière d'or.

Il touchait donc au but; mais, comme il arrive si souvent, il fut arrêté au moment suprême. Des marchands de Nancy, quittant Rome pour retourner en leur pays, rencontrèrent Jacques Callot perché sur sa mule, le nez au vent, près de recevoir la bastonnade du maître de l'âne qui marchait devant lui. — Ohé! messire Jacques Callot, où allez-vous ainsi? — Le jeune voyageur comprit le danger de la rencontre; il voulut piquer des deux, mais le moyen de s'échapper avec une mule italienne qui pâture si agréablement! Les marchands nancéiens eurent le temps de saisir le fugitif. Comme les bonnes gens avaient été témoins du chagrin de la famille Callot, ils jurèrent aussitôt de le reconduire sous bonne escorte au seuil paternel. Jacques eut beau faire, il eut beau prier à mains jointes et pleurer de colère, il lui fallut obéir. Il dit adieu à Rome avant d'y être entré.

IV.

Callot tenta à diverses reprises de s'échapper de la caravane marchande, mais les Nancéiens tinrent bon; il ne fut jamais perdu de vue; sa mule ne marchait qu'au milieu des autres, toutes ses tentatives furent vaines. Quoiqu'il voyageât avec d'honnêtes gens, il regretta de tout son cœur ces pendarts de bohémiens, répétant cette sentence des gueux d'Italie : on ne s'amuse bien qu'en mauvaise

compagnie. Il arriva à Nancy après un mois de cet ennuyeux voyage. Son père l'accueillit par un sermon sur l'école buissonnière et un discours sur la science héraldique; aussi Callot se promit bien de voyager encore. Il ne fut retenu un peu que par les larmes de sa mère.

Vous le savez, vous le devinez, Jacques repartit bientôt avec une bourse légère, sans avertir personne. Il prit la route d'Italie par la Savoie, après avoir côtoyé le lac de Genève. On n'a pas l'historique de ce second voyage; on sait à peine qu'il vécut en aventurier dans les mauvaises hôtelleries, souvent en compagnie de pèlerins, de comédiens, de matamores, de gueux de toute espèce. Il arriva à Turin sans trop de mésaventures, mais à Turin il fit encore une mauvaise rencontre, celle de son frère le procureur, qui voyageait pour la justice. Aussi ce frère impitoyable s'empressa-t-il de lui signifier qu'il le prenait en flagrant délit contre l'autorité paternelle, qu'en conséquence il le condamnait à rebrousser chemin.

Le croira-t-on? le pauvre Jacques fut contraint de retourner à Nancy, à la requête du procureur, en croupe sur le cheval de dame justice. Ce qu'on croira avec plus de peine, c'est que Jacques partit une troisième fois, mais avec le consentement et les larmes protectrices de son père lui-même. Il partit à la suite de l'ambassade de Lorraine, qui allait apprendre au pape l'avénement au trône de Henri II. Callot avait quinze ans, il n'y avait pas encore de temps perdu pour étudier à Rome. On peindrait mal son enthousiasme pour les merveilles de l'antique cité; ce fut pourtant un enthousiasme passager, car bientôt il se complut mieux au spectacle de la rue qu'à la contemplation des chefs-d'œuvre de Michel-Ange; la signora Lavinia, avec sa robe à queue et son chapeau à plumes, éveilla mieux sa verve que la vierge adorable de Raphaël. Il travailla sous plusieurs maîtres, mais il n'écouta jamais que lui-même. A force de faire de légers croquis, de représenter, comme le vieux Timante, beaucoup de choses en peu d'espace, il sentit vaguement que son avenir n'était pas dans la peinture; d'ailleurs alors, malgré les nobles tentatives des Carraches, la peinture tombait en décadence. Il se prit pour la gravure d'une belle ardeur, comme il avait fait pour le dessin. Il entra à l'atelier de Thomassin, un vieux graveur français qui s'était fixé à Rome. La gravure était encore un art au berceau; hormis Albert Dürer et quelques artistes allemands, tous les graveurs s'ensevelissaient dans les langes de ce nouveau venu. Thomassin, avec un talent assez mince, avait fait fortune à Rome. Il gravait des sujets religieux, çà et là un sujet profane; Jacques Callot

lui vint en bonne aide; tout jeune qu'il était, il lui découvrit à chaque planche nouvelle quelque ressource inconnue. Seulement, Callot s'ennuyait de toujours graver des figures de saints en extase. Dès qu'il était un peu libre, il lâchait la bride à sa fantaisie; il se rappelait les mendians, les comédiens en plein vent, les joueurs de luth, les polichinelles, les matamores, et autres curiosités de l'espèce humaine. Il donnait le premier trait à sa cour des miracles, à cette grande œuvre légère et profonde, bouffonne et sérieuse, plus triste que gaie, qu'il nous a laissée pour étude. Sous Thomassin, il a gravé au burin, mais de ses estampes sous ce maître on ne remarque guère que *les Sept Péchés mortels* d'après un peintre florentin. Le burin était une arme trop lente pour un homme qui avait tant à créer; il ne grava bientôt plus qu'à l'eau-forte. Dans la gravure à l'eau-forte, une découverte le servit beaucoup : il trouva que le vernis des luthiers, qui sèche à l'instant, allait mieux à son travail que le vernis mou, laissant au graveur le loisir de garder ses planches inachevées et de mieux creuser le trait.

Un jour, le crayon lui tomba des mains, sa pensée s'attacha avec amour au souvenir de ces deux charmantes bohémiennes perdues à jamais, qui l'avaient aimé mieux qu'on n'aime un enfant. Bientôt, dans les images de sa rêverie, où vivaient encore tous les traits de ces deux têtes passionnées, il vît apparaître comme par enchantement la belle et fière figure de la signora Bianca, la jeune épouse du vieux Thomassin. Elle descendait quelquefois à l'atelier, elle prenait plaisir à voir Callot à l'œuvre, elle lui souriait avec ses lèvres de grenade et ses dents de perles. Il voulut en vain se défendre des attraits de la signora : son cœur était atteint, il n'eut pas la force de résister à son cœur.

J'ai lu cette histoire dans les *Curiosités galantes*, où elle a pour titre : *le Tableau Parlant* (Amsterdam 1687). Voici comment le chroniqueur raconte l'amour coupable de Jacques Callot. Thomassin habitait un palais sur les bords du Tibre. Sa main déjà défaillante avait formé dans ce palais un gracieux nid d'amour pour sa jeune femme. Il avait eu l'esprit, malgré sa passion pour la peinture, de n'accrocher que des glaces de Venise dans la chambre de la signora, de sorte que toutes ces glaces, en la représentant, formaient les plus doux tableaux du monde. Quel plus joli tableau en effet, — l'Albane est de cet avis, — qu'une belle Italienne, habillée ou non, nonchalante et coquette, à son lever et à son coucher! L'ameublement, bien digne de la signora, ne se composait guère que de fantaisies de sul-

tane favorite ou de reine ennuyée : les plus riches tapis de Turquie, des porcelaines de Chine, des éventails d'Espagne, des pierreries du Mogol, les richesses de tous les pays étaient rassemblées dans ce temple profane. Que dirai-je du lit? Je ne l'ai pas vu. A en croire le livre que j'ai sous les yeux, le lit était tout de soie et d'or. En disant que Thomassin avait eu le bon goût de n'accrocher aucune figure dans cette chambre, je me trompe : entre deux glaces, il avait suspendu, devinez quoi? son portrait à lui-même. C'était le seul reproche qu'on pût faire à cette chambre. Il faut dire que le bon vieux graveur n'y était souffert qu'en peinture. Mme Thomassin ne permettait guère à son mari que de lui baiser les mains quand ils se rencontraient dans la galerie de tableaux, ou quand elle allait dans l'atelier — pour voir Callot.

Callot avait vingt ans; c'était alors un joli garçon distrait et pensif, sachant porter sa moustache et porter son épée. Il aimait le luxe en toute chose; son habillement était des plus gracieux; son pourpoint de velours donnait passage à des cascades de dentelles; nul cavalier n'avait plus belles plumes à son feutre.

Deux jeunes cœurs qui reposent sous le même toit finissent toujours par battre l'un pour l'autre. Callot devint amoureux de la signora Bianca. La signora, malgré sa fierté, se sentait un faible pour Callot; elle se plaisait à le voir, à lui parler, à lui allumer l'ame, comme dit le chroniqueur, aux flammes de ses beaux yeux. Le bon vieux Thomassin n'y voyait que du feu, au point qu'il priait Callot d'accompagner sa femme à la messe et à la promenade les jours où la goutte le retenait de force au logis. Le jeune graveur trouvait tout cela charmant. A la promenade, il ne voyait qu'elle seule, il n'adorait qu'elle seule à la messe. Durant six belles semaines, tout alla pour le mieux. Callot se contentait de voir et d'admirer, c'était la joie pure des yeux et de l'ame, c'était l'aurore sans nuages de l'amour; mais enfin les nuages apparurent, le ciel s'obscurcit, l'orage descendit au cœur de Callot : il alla plus loin dans ses rêves, il s'égara dans les sentiers touffus où les roses secouées ont un charme enivrant. Il sentit qu'il n'apaiserait son cœur que sur le cœur de la signora; un baiser, un seul baiser, dérobé d'abord et accordé ensuite, voilà ce qu'il voulait avec une ardeur sans pareille. Comment arriver là? Dans le jardin du palais, il y a des bosquets de myrtes et d'orangers; sur le Tibre, la signora n'a-t-elle pas une nacelle en bois des Indes? Callot n'était ni paysagiste, ni romanesque; il avait vu la chambre de la signora, c'était dans ce paradis de Mahomet, le soir, quand la dame,

au retour de quelques *conversazioni*, déposait son éventail tout en regardant au miroir si sa beauté n'avait rien perdu de son éclat, c'était là qu'il voulait se jeter à ses pieds, lui saisir la main et surprendre un baiser. L'aventure était difficile, nul homme n'entrait dans la chambre de Bianca; à peine si Thomassin lui-même, dans son culte bizarre, y était admis à lui baiser les pieds à l'anniversaire du mariage. Jacques Callot se mit dans les bonnes graces de la femme d'atour de la signora; cette fille consentit, coûte que coûte, à lui donner la clé de la chambre, se réservant de dire qu'elle l'avait perdue. C'était une clé d'argent ciselée par un Benvenuto Cellini du temps. Le graveur ne prit pas le loisir d'admirer le travail de l'artiste; il alla en toute hâte vers la chambre, attiré par le démon de l'amour. Il tressaillit au petit bruit clair produit par la clé dans la serrure. La porte s'ouvrit, son premier regard s'arrêta sur une lampe d'or suspendue au plafond par une chaîne d'argent. La lampe brûlait toujours pour chasser les songes noirs; sa lumière pâle et triste venait mourir au bord du lit, sur les amples rideaux de gaze. Jacques Callot entra sur la pointe des pieds, ne sachant trop ce qu'il allait faire, tremblant de réveiller la dame. Il avança, respirant à peine, effrayé du silence, effrayé de son amour, effrayé de voir de tous côtés, dans le fond assombri des glaces, sa pâle figure qui se reproduisait à l'infini. Arrivé près du lit, il jeta un regard furtif vers l'oreiller, il découvrit dans l'ombre des rideaux la belle figure de la signora, qui dormait, ou qui faisait semblant de dormir, dit le malin chroniqueur. Callot ne put s'empêcher de soulever un peu le rideau. Le sillon de lumière qui ne touchait que la courtine de gaze tomba sur le bras de la signora, un bras que le Titien eût désespéré de peindre, tant il y avait de grace voluptueuse dans le contour. Callot tourna la tête comme pour voir si quelque lutin malveillant ne le suivait point. Que vit-il? Thomassin lui-même, le digne et grave Thomassin avec sa mine demi-souriante et demi-renfrognée. Jacques Callot laissa échapper le rideau, mais il se rassura au même instant: ce n'était que le portrait de Thomassin. Le pauvre homme! murmura-t-il en écartant encore la gaze et le satin. Cette fois la lampe éclaira l'épaule demi-nue de la signora; du premier coup d'œil, Jacques Callot ne vit qu'une boucle de cheveux et un flot de dentelles. Peu à peu son regard traversa le voile trop léger, sa bouche voulut suivre son regard; mais par un hasard, je ne dirai pas providentiel, sa bouche rencontra les lèvres de la dame, qui s'éveilla tout douce-

ment, comme il arrive dans un songe aimable. Jusque-là, observe le chroniqueur, elle n'avait eu garde de s'éveiller.

— Est-ce un songe? demanda la signora pour avoir plus de temps à ne pas savoir où elle en était.

— Oui, c'est un songe, murmura Callot en lui saisissant la main.

— Où suis-je? Que vois-je? C'est vous, Jacques!

— Ne craignez rien, murmura le jeune homme en tombant agenouillé sur le tapis; je suis venu malgré moi-même, tant votre image me fascine.

— Voilà bien de l'audace! Vous êtes entré par la fenêtre?

— Par la porte, dit Jacques en rougissant.

— Et si maître Thomassin survenait par le chemin que vous avez pris?

Disant cela, la signora regardait le portrait de son mari. Involontairement Jacques Callot regarda aussi le portrait.

— C'est étrange, dit-il avec émotion.

— Qu'avez-vous donc?

— Rien. Ce portrait est d'une ressemblance frappante. N'en parlons plus; laissez parler mon cœur, qui est plein de vous-même; c'est un plus joli sujet de conversation.

— Je sais tout ce que vous voulez me dire. Retournez à votre chambre, oubliez que vous êtes entré ici par égarement et par surprise. Pas un mot de plus, et je vous pardonne.

— Partir! Vous ne devinez donc pas tout ce qu'il m'a fallu d'héroïsme amoureux pour venir ici?

Callot toucha au même instant de la main et des lèvres la blanche main de la signora. Un son de voix couvrit le bruit du baiser. La dame poussa un petit cri aigu; Callot tourna la tête avec inquiétude. Il ne vit rien de nouveau; son regard un peu effaré s'arrêta encore sur le portrait de son maître. — Ce diable de portrait, dit-il en souriant, est bien capable de donner son avis.

Et par un semblant d'audace mal entendue, Jacques Callot se leva et s'avança d'un air moqueur vers le portrait.

— Voyons, maître Thomassin, donnez-nous votre avis.

A cet instant solennel, le portrait se détourna pour laisser passer l'original.

— Mon avis, dit maître Thomassin avec fureur, c'est que vous passiez par la fenêtre.

Cette fois, Callot lui-même croyait rêver. Il jugea à propos de laisser

en galant tête-à-tête M. et Mme Thomassin. Repoussant le bras du vieux graveur, qui trépignait de rage, il se jeta vivement vers la porte que masquait le portrait, et descendit en toute hâte un escalier dérobé qui aboutissait à un cabinet de Thomassin. De ce cabinet, Jacques passa dans l'atelier, où il attendit patiemment le jour. Le jour venu, il rassembla quelques gravures et partit sans autre bagage, comprenant bien qu'il ne pouvait demeurer désormais sous le même toit que le bon Thomassin. Il songea d'abord à rester à Rome, mais le même jour il partit pour Florence avec un muletier, pensant qu'il fallait à jamais fuir la signora pour vivre en paix avec son cœur. En disant adieu à Rome, il tomba dans un grand désenchantement: il lui sembla qu'il fuyait sans retour toutes les joies de la jeunesse, les chimères brillantes de gloire et d'amour, les rêves enivrans d'une imagination exaltée, la coupe enchantée où il avait à peine mouillé ses lèvres avides, le palais qu'il avait bâti sur un sable d'or, en un mot tous les trésors de son ame. Hélas! s'écria-t-il, pour retrouver ce bonheur de vingt ans, reviendrai-je la voir un jour? Et dans l'horizon serein il cherchait la figure si belle et si attrayante de la signora. Il ne revit pas Mme Thomassin, il ne revint pas à Rome. Comme il l'avait pressenti, la ville éternelle fut le tombeau du plus beau temps de sa vie, des songes amoureux de son ame, du printemps de son cœur. Une fois parti de Rome, la vie de Callot perd son caractère aventureux et piquant; elle ne nous offre plus guère que des veilles laborieuses succédant à des jours paisibles.

V.

Jacques Callot allait à Florence sans savoir s'il y séjournerait; il espérait trouver une place dans l'atelier de son premier maître. Il était à peu près sans ressources; ce qui était bien pis, il était sans courage. Il s'abandonnait indolemment à son étoile un peu capricieuse. A la porte de la ville, il fut arrêté comme étranger. Déjà de mauvaise humeur dans l'incertitude de son sort, il se mit en colère et voulut résister. Il demanda à être conduit sans retard au palais du grand-duc, exposa ses griefs et ses titres à son altesse Cosme II. Le grand-duc, qui accueillait et protégeait royalement les artistes de tous ordres, dit à Jacques Callot qu'il se félicitait qu'on l'eût arrêté dans ses états, que lui-même prétendait le retenir de force en son palais, où il y avait une grande école de peinture, de sculpture et de gravure. Callot fut enchanté du contre-temps; il s'installa au

palais et se remit au travail avec plus d'ardeur que chez Thomassin. Outre son ancien maître qu'il avait retrouvé, il rencontra un peintre et graveur qui lui fut précieux; c'était Alphonse Parigi, qui préparait le recueil des scènes de ballet, carrousels et comédies formant le spectacle pompeux du grand-duc. Callot passa quelque temps à cette œuvre. Ce fut alors, s'il en faut croire quelques indices, que pour se délasser Callot prit çà et là le pinceau des mains de ses amis les peintres Stella et Napolitain. Il peignit au hasard, n'écoutant que sa fantaisie, quelques sujets flamands par le style. Dans la galerie du palais Corsini, on trouve douze petites toiles représentant *la Vie du Soldat;* le catalogue les signe du nom de Jacques Callot, mais les catalogues se trompent souvent. Un petit tableau plus authentique est demeuré dans la galerie de Florence, en témoignage du talent de Callot comme peintre. Ce tableau est dans la salle des Allemands et des Hollandais. Il représente un guerrier vu à mi-corps, costumé à l'espagnole, avec coiffure à panache. On retrouve la manière piquante du graveur dans ce petit tableau; c'est la même pureté de dessin, la même touche fière et fine, la même grace ingénieuse de composition. On dirait presque une page légère de Terburg. Du reste, il ne faut pas s'y méprendre, Callot n'a jamais été un peintre, pas plus que Jean-Jacques n'a été un musicien; l'effet du hasard ou du caprice ne doit guère compter dans les arts. Les enthousiastes de Callot ont voulu à toute force nous le représenter comme peintre; ils ont vu partout de ses œuvres au pinceau, peu s'en faut qu'ils ne l'aient déclaré plus fécond que Van Ostade. Je pense qu'il faut accorder plus de foi à Vasari, à Balduccini et à l'abbé Lanzi, qui gardent le silence sur Callot dans leurs histoires de la peinture.

Callot demeura dix ans à Florence. Cosme II étant mort, Ferdinand lui accorda pareille protection. Il fut même honoré, comme les beaux génies du grand-duché, d'une médaille d'or suspendue à une chaîne précieuse. Durant ces dix années de labeur à peine fleuries de quelques amours en plein vent, il grava, entre autres sujets dignes de son talent, *le Puits* et *le Purgatoire*, *le Voyage de la Terre-Sainte*, *le Massacre des Innocens*, *la Foire de l'Imprunetta*, *la Grande Passion*, *la Vie du Soldat*, et mille autres fantaisies charmantes et grotesques, toujours originales.

Ces planches sont presque toutes des merveilles de l'art; Callot y est arrivé à des effets magiques inconnus avant lui, inconnus après lui pour ses imitateurs même. Jamais le cuivre ne résistait à sa main

puissante, sur le cuivre il créait; on peut pousser l'image jusqu'à dire qu'il tira un monde du chaos, un triste monde, il est vrai. Il ne fut pas un créateur sévère et naïf, car il voyait tout par le prisme de sa fantaisie. Peut-être, en grand poète, a-t-il compris que tout se touche dans la vie, le grandiose et le grotesque, la douleur et la joie, la boue et l'or; que, dans les pages les plus sérieuses de ce grand livre, il y a toujours le mot pour rire.

Dès la fin de son séjour à Florence, le travail était devenu sa seule passion, passion de plus en plus envahissante, sans pitié, sans relâche, qui le conduisit au tombeau jeune encore, mais déjà courbé, flétri, épuisé comme un noble cheval qui a couru le prix trop long-temps. Le pauvre artiste avait perdu sans retour, par un fatal aveuglement, ce trésor précieux qui s'appelle le temps. Malheur à ceux que le temps dépasse et entraîne! Le pauvre Callot n'avait plus d'yeux que pour graver; s'il sortait de l'atelier, ce n'était que pour chercher des sujets de gravure : un mendiant, un soldat, enfin quelque acteur bizarre de la comédie humaine. Il ne se donnait pas le temps d'admirer les grandeurs et les beautés de la création, ni le soleil, ni les étoiles d'or, ni les fleurs qui secouent leur baume, ni les beaux soirs, ni les belles nuits, ni la verdure, ni les cascades, ni les filles de vingt ans. Il semblait que Dieu ne lui eût donné que le cuivre pour toute joie; du cœur et de l'esprit, il n'était plus guère question.

Il retourna à Nancy. Un soir, le vieux héraut d'armes, penché à la fenêtre, voyant s'arrêter un carrosse à la porte de sa maison, demanda à sa femme si c'était un équipage de la cour. La bonne dame Renée, qui voyait plus clair que lui du cœur et des yeux, s'écria en tombant sans force sur le rebord de la croisée : C'est Jacques! c'est ton fils! Le vieux héraut descendit en toute hâte, se demandant s'il était possible que son fils, le graveur de niaiseries, revînt en équipage. Il l'embrassa gravement, et, après la première étreinte, il s'empressa de voir si les armes de Callot étaient peintes sur le carrosse. Il mit ses lunettes, et découvrit avec une joie orgueilleuse le blason de son fils : cinq étoiles formant une croix, « la croix du travail, a-t-on dit, car les étoiles indiquaient les veilles de Callot et ses espérances de gloire. »

Un peu fatigué de ses courses vagabondes, Callot résolut de finir ses jours à Nancy; il acheta une maison et se maria. On ne dit rien de sa femme Catherine Kuttinger, sinon qu'elle était veuve et qu'elle avait une fille. Ce devait être à coup sûr un mariage de raison. A peine marié, il devint très dévot; il assista à la messe tous les matins

et passa tous les soirs une heure en prières. Était-ce pour remercier Dieu de lui avoir donné une bonne femme? Était-ce pour se consoler d'un triste mariage? Il se remit à l'œuvre, mais adieu les folles inspirations, adieu la satire et la gaieté! S'il lui revient quelques élans de ses beaux jours, c'est que la nature la plus éteinte reprend encore çà et là des étincelles. Son burin n'aborda plus que des sujets religieux ou des sujets sévères.

Son talent, comme tous les talens originaux, avait partout du retentissement; à Paris, à la cour même, on admirait ses prodigieuses fantaisies. Le roi Louis XIII, près de partir pour le siége de La Rochelle, appela le graveur lorrain dans sa suite en disant que celui-là seul était digne d'immortaliser ses victoires. Jacques Callot, un peu revenu des vanités humaines, plus touché de la gloire de Dieu que de celle des hommes, obéit avec quelque regret; car comment irait-il à la messe là-bas au milieu de tous ces soldats sans foi ni loi? Après le siége, il revint à Paris achever les gravures de ce fait d'armes. Il fut logé au Luxembourg, où il retrouva son ami Sylvestre Israël, et où il se lia avec quelques décorateurs du palais, décorateurs assez remarquables, tels que Rubens, S. Vouet, Poussin, Philippe de Champagne et Lesueur.

Malgré des amitiés illustres, la protection de Louis XIII, les mille attraits de Paris, Callot repartit pour Nancy dès que son travail fut à bout. Il aimait plus que tout autre la paix, le silence, l'horizon borné. Il laissa le soin d'éditer ses œuvres à son ami Israël, qui poussa la bonne amitié, je parle ici sans raillerie, jusqu'à signer de son nom grand nombre des gravures de Callot; mais le plus souvent il se contentait de les mettre en lumière, suivant son expression, c'est-à-dire de les publier. Voici à peu près le titre de toutes ces gravures : « *Les Misères et Malheurs de la guerre*, représentés par Jacques Callot, noble Lorrain, et mis en lumière par Israël, son ami. » Quelquefois Israël veut faire le bel esprit; rien n'est curieux à voir comme ses naïvetés de style; on dirait un enfant ou un maître d'école qui tient la plume.

Callot était surtout revenu à Nancy par amour pour sa famille et sa ville natale. C'était un artiste national. « Il avait quitté avec mépris, dit un historien de Nancy, le peuple servile d'Italie; il était revenu à Nancy déposer humblement sa gloire et vivre de son génie. » Il aimait son pays d'un amour noble et fier; en cela, il avait mordu aux traditions paternelles. Dans ses heures de loisir, il étudiait avec une religion toute nationale les hauts faits d'armes de la Lorraine,

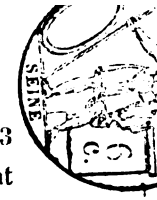

comme la défaite des Bourguignons, où les Nancéiens accordèrent au vainqueur de Gand, de Liége et de Monthléry, Charles-le-Téméraire, l'hospitalité de la mort. — Ah! s'écriait Jacques Callot avec l'historien latin, les Grecs sont glorieux par leurs guerres, mais surtout par le récit de leurs victoires. Il ne manque plus à notre pays qu'un Xénophon. — Il laissa parmi ses gravures inachevées une figure allégorique de la Lorraine, surmontée d'un blason ayant pour devise : *Dieu et mon épée*. En effet, dans le beau temps du vasselage universel, la Lorraine était maîtresse d'elle-même, maîtresse de sa gloire, de son travail et de sa pensée. Jacques Callot était venu dans la splendeur du duché royal; il avait assisté aux beaux règnes de Charles III et de Henri II. Toute la noblesse était illustre par ses actions, la bourgeoisie laborieuse et intelligente, le peuple heureux de ses chaînes légères; les arts étaient dignement représentés en peinture, musique et gravure; la religion avait pour appui la bonne foi de nos aïeux; l'industrie élevait déjà ses manufactures; le laboureur bénissait la paix honorable. Nancy, protégée de quatre bastions gigantesques, chef-d'œuvre d'Orphée de Galéan, semblait dire aux étrangers, par les ornemens en sculpture de ces bastions : Respectez l'empire des arts et de la liberté. Mais Jacques Callot eut la douleur d'assister à la décadence de sa *nation* (le mot est dans les écrits du temps). Charles IV, un soldat téméraire dont l'épée était toute la politique, laissa abattre peu à peu, par un fatal aveuglement, le noble et grand édifice que Henri lui avait confié. Sous ses mains imprudentes, Nancy perdait tout, hormis l'honneur. L'origine des grandes infortunes qui vinrent accabler ce pays fut Gaston d'Orléans. Charles IV lui accorda sa sœur en mariage. Le cardinal de Richelieu fut irrité contre cet allié de son ennemi à ce point que Louis XIII vint assiéger Nancy à la tête de ses meilleurs soldats. Le roi, sur les promesses du cardinal, s'imaginait qu'il allait réduire cette ville comme La Rochelle; mais il fut désappointé en découvrant que Nancy était la place la mieux fortifiée et la mieux défendue du monde chrétien.

Louis XIII se tint à distance et perdit courage. La mauvaise saison arrivait, on se désespéra sous la tente du roi, on parla de lever le siége, quand le cardinal, qui voulait un triomphe à tout prix, au prix de l'honneur même, en vint à ses fins par un mensonge suivi d'une violation du droit des gens. Il attira le duc Charles près de Louis XIII, dans l'espérance de signer des préliminaires de paix. Le duc de Lorraine se présenta sans défiance au camp de l'armée fran-

çaise, où le roi, pour obéir au cardinal, le fit prisonnier et lui arracha l'ordre d'ouvrir les portes de Nancy. La princesse de Phalsbourg, qui défendait sa capitale en héroïne, ne voulait tenir aucun compte de cette dépêche d'un souverain captif; mais le gouverneur voulut obéir à son maître. Les Français, faut-il le dire? abusèrent de cette surprise; la garnison, contrainte de mettre bas les armes, pleurait de rage : « Ah! si nous avions su cela, le roi ne serait entré que par la brèche et sur nos corps! » Jacques Callot avait été du conseil tenu par la fière Henriette de Phalsbourg; quand il vit que tout était perdu, il s'enferma dans son cabinet pour comprimer sa colère; il pleura de rage en entendant les fanfares des vainqueurs étouffer les sanglots des vaincus. Tous les artistes insoucians de la ville allèrent faire leur cour à Louis XIII, qui s'étonna de ne point voir Callot parmi eux. — Il a donc oublié mes bienfaits? dit Louis XIII à Claude de Ruet. Le peintre alla répéter au graveur le mot du roi. — Oui, dit le brave artiste avec indignation; oui, j'ai oublié ses bienfaits depuis qu'il est entré tout armé par les portes ouvertes de Nancy. Claude de Ruet engagea son ami à le suivre au palais ducal, où Louis XIII donnait audience. — Jamais, dit Jacques Callot. Le peintre le laissa à sa colère et à sa douleur; à peine était-il sorti, qu'un ordre vint signé du duc Charles : « Jacques Callot est appelé au palais devant le roi. » — Eh bien! donc, j'irai, mais sans courber le front. — Le roi l'accueillit très gracieusement : — Maître Callot, nous n'avons pas oublié que vous avez mis votre talent au service de notre gloire; vous avez retracé pour les siècles futurs la prise de l'île de Rhé et le siége de la Rochelle; à cette heure, vous allez représenter le siége de Nancy. — Callot, qui se sentit outragé, releva fièrement la tête : — Sire, répondit-il, je suis Lorrain, je me couperais plutôt le pouce!

Ayant dit cela, Jacques pensa bien qu'il allait payer cher sa réponse audacieuse. Toute la salle fut en rumeur, les courtisans se récrièrent, des épées furent tirées; sur un signe, des soldats armés de pertuisanes se montrèrent à la porte; d'un autre côté, les nobles Lorrains, demeurés fidèles à leur pays, firent cercle autour de Callot, décidés à le protéger et à le défendre, quand Louis XIII, qui avait çà et là l'ame d'un roi et d'un homme, dit à Callot, à la grande surprise de toute la cour et de l'artiste lui-même : — Monsieur Callot, votre réponse vous honore. — Et, se tournant vers les courtisans : — Le duc de Lorraine est bien heureux d'avoir de tels sujets!

Cette même année, Jacques sentit déjà les atteintes du mal qui le tua lentement. Il voulut d'abord échapper à son amour du travail; il

rejeta le burin, il passa la belle saison à Villers, où son père avait une campagne. Il suivit d'un œil souriant les jeux folâtres de la fille de sa femme; il l'emmenait en ses promenades pour la voir bondir dans la rosée comme une biche en gaieté. La nature, qui est une bonne mère pour ceux qui souffrent, loin d'apaiser le mal de Callot, l'irrita peut-être par son éclat printanier, son baume pénétrant, ses joyeuses chansons. D'ailleurs, Callot ne voyait guère ce tableau si doux des prairies diaprées, des bois frémissans, des haies en fleurs, des vergers épanouis. Il contemplait les images fantasques de son imagination; il contemplait surtout alors... devinez quoi? le diable! Sâtan, ses peuplades infernales, ses flammes éternelles. Callot croyait fortement au diable, à ses pompes, à ses œuvres; il voyait s'agiter sous son regard catholique les sept péchés capitaux en personne avec leurs attributs. Callot commençait déjà dans sa pensée son grand œuvre de *la Tentation de saint Antoine,* poème burlesque et grandiose dont presque toutes les pages sont dignes de l'Arioste et de Dante.

Ce fut aux portes du tombeau que Jacques Callot exécuta cette œuvre étrange avec une pieuse vénération pour saint Antoine. Ne voyez pas là du grotesque à faire peur ou à faire plaisir. Callot a voulu représenter le triomphe de la vertu résistant par le signe de la croix à toutes les attaques de l'enfer. C'est une œuvre pieuse faite, entre la messe et la prière du soir, par un poète un peu fantasque et fort chrétien; c'est un vaste tableau d'une belle ordonnance, où l'on trouve fidèlement traduite la pensée de l'Évangile. Les plus orthodoxes ne pourraient guère reprocher à l'artiste que d'avoir fait le diable trop plaisant.

La Tentation de saint Antoine est à coup sûr une œuvre sérieuse. Callot, qui croyait au diable, comme Hoffmann, cet autre rêveur de la même famille, se fût bien gardé d'en rire. Il faut s'en prendre à son talent capricieux s'il a fait le diable si espiègle. Tous les accessoires de ce grand tableau nous paraîtraient moins grotesques, si nous pouvions nous-mêmes croire un peu plus au diable. Toutes les allégories imaginées par Callot sont étranges, mais très orthodoxes. L'idée de *la Tentation* lui vint à la lecture de Dante; il relut le grand poète italien, il alluma son imagination aux rayons lumineux et fantastiques de cet astre de poésie, enfin il créa à son tour un poème sur cuivre digne de l'autre poème par la fougue, la force et le délire, poème étrange qui sent bien son enfer, et qui ferait peur au diable lui-même.

Les médecins lui ordonnèrent d'abandonner le travail, de vivre sans souci à la campagne, au grand soleil et au grand air. Il ne tint pas compte de l'ordonnance des médecins; il voulut consacrer ses dernières forces à parachever son œuvre immense, ne trouvant de charme que dans le travail. Il était la proie d'une tristesse sans cause apparente; il n'avait plus d'ardeur à rien, hormis à prier Dieu; il n'était pas mort, et il n'était déjà plus de ce monde; c'en était fait de son cœur, il porta plus d'une année le deuil de lui-même. Il faut croire que Catherine Kuttinger ne fut point pour lui une autre signora Bianca.

A ses derniers jours, cependant, Callot sembla renaître à la vie; il secoua la poussière du tombeau avec ses songes trop catholiques, son cœur tressaillit encore une fois, un rayon de sa jeunesse ranima son ame éteinte. Il ressaisit sa pointe et grava, avec tout le feu de son meilleur temps, la planche connue sous le nom de *la petite Treille*. Figurez-vous une troupe de paysans attablés sous un berceau de vignes, à la porte d'un joyeux cabaret de village, célébrant par un baiser à leurs belles chaque broc de vin clairet qu'ils vident en chantant. C'est un dimanche après vêpres, le soleil descend à l'horizon, toute la nature est en fête, les oiseaux chantent sur les branches touffues où serpente la vigne en fleur; sous les grands ormes frémissans, le ménétrier agace son violon pour appeler les filles. En voyant la joie sereine de ces buveurs, on se demande si le bonheur est au fond de leurs brocs, sur la lèvre de leurs belles, dans l'épanouissement de la nature. On s'arrête à ce tableau avec un charme infini, on prendrait, sans se faire prier, une place à la table rustique, on rejetterait sans regret sa petite part de vanité, pour respirer sous cette treille enchantée. Qui sait si Callot, désabusé de tout, n'a pas écrit là en mourant son dernier rêve?

Callot acheva de mourir le 25 mars 1635, âgé de quarante-deux ans; on l'inhuma dans le cloître des cordeliers; on lui éleva un tombeau fastueux parmi les sépultures de la famille des ducs de Lorraine, tombeau surmonté d'une pyramide où était suspendu le portrait de l'artiste, peint sur marbre noir par son ami Michel Lasne. C'était un portrait de grandeur naturelle, d'une touche assez fière; dans le cadre en pierre, une guirlande de feuilles de chêne était sculptée; était-ce l'emblème des vertus nationales de Callot? Le génie de son art, appuyé contre l'entourage, soutenait d'une main sa tête pensive, et de l'autre portait une palme. Callot était représenté avec des cheveux noirs partagés sur le front et coupés à la manière

des curés de sa paroisse, une touffe de barbe en pointe au menton, des yeux ardens, un teint coloré. Il était vêtu d'un pourpoint noir, avec large fraise et manchettes retroussées. Enfin il avait au cou la chaîne d'or et la médaille du grand-duc de Florence. Au-dessous du portrait, sur une table de marbre, on lisait cette épitaphe d'un nouveau genre.

A LA POSTÉRITÉ.

« Passant, jette les yeux sur cette écriture, et tu sauras combien mon voyage a esté advancé; tu ne seras pas marri si que je retarde un peu pour le tien : je suis Jacques Callot, ce grand et excellent cacographe qui repose en ce lieu en attendant la résurrection des corps. Ma naissance fut médiocre, ma condition noble, ma vie courte et heureuse; mais ma renommée a esté et sera sans pareille. Personne ne m'a été égal en toutes sortes de perfections pour le dessin et la gravure sur l'airain. Toute la terre a consenti aux louanges extraordinaires qui m'ont esté données, sans que pour cela je sois jamais sorti de ma modestie naturelle. Je naquis à Nancy, l'année 1594, et mourus aussi à Nancy, le 25 mars 1635, au regret incroyable de la Lorraine, ma patrie, et de tous les plus rares esprits de notre siècle, et principalement de Catherine Kuttinger, mon épouse, qui, pour un dernier témoignange d'amitié, m'a fait ériger ce tombeau.

« Prie Dieu pour celui qui te ne priera jamais de rien, et passe. »

Les cordeliers, ne trouvant pas cette épitaphe à leur gré, l'effacèrent pour inscrire une épitaphe latine en beau style lapidaire terminée par ce distique : *Stabit in æternum nomen et artis opus.* Un ami de Callot, qui ne comprenait rien au grimoire des cordeliers, traça sous l'épitaphe latine ces lignes qui sont des vers, si j'en crois les rimes :

En vain tu ferais des volumes
Sur les louanges de Callot,
Pour moi je ne dirai qu'un mot :
Son burin vaut mieux que vos plumes.

Cette dernière épitaphe fut conservée; on l'inscrivit sur un petit marbre ajouté sous le médaillon; seulement on fit un *erratum;* au lieu de *vos plumes*, on mit *nos plumes*, pour ne pas contrarier ces bons

cordeliers. Il en coûte quelque chose pour être enterré en grand seigneur: en 1793, les sans-culottes, croyant avoir affaire à un grand-duc, mutilèrent le portrait et détruisirent le tombeau. On retrouva la moitié du portrait, on parvint à sauver ce débris curieux. Après avoir subi les atteintes de la révolution française, les cendres de Callot, retrouvées en 1825, ont été religieusement transportées dans l'église. Callot repose, côte à côte avec les ducs de Lorraine, sous un tombeau en autel surmonté d'une pyramide. Il faut espérer qu'il reposera en paix cette fois jusqu'au jugement dernier.

VI.

L'œuvre de Callot se compose de près de quinze cents planches, en y comprenant celles signées d'Israël. Il faut passer à vol d'oiseau sur presque tous les petits sujets religieux : Callot sans fantaisie n'est plus lui-même. On voit qu'il s'ennuie à ce travail de petite patience. Où il s'épanouit dans tout son luxe, dans tout son éclat, dans toute son originalité, c'est dans *la Tentation de saint Antoine, la Foire della madona Imprunetta, les Supplices, le Massacre des Innocens, les Malheurs et Misères de la Guerre,* les gueux de toute forme et de toute espèce, depuis le spadassin effronté jusqu'au mendiant en guenilles. C'est dans cette galerie étrange que se peuvent étudier tous les trésors qu'il a prodigués dans l'art de créer en gravant.

Il gravait avec une agilité merveilleuse; il a plus d'une fois terminé une planche en un jour; ce n'était souvent qu'un jeu pour sa main féerique et son imagination si riche et si vive. Il lui arrivait, comme dans son *Livre des Caprices,* dans ses fantaisies et ses grotesques, de laisser aller sa main à l'aventure; il devisait avec ses amis, jetait un mot plaisant en même temps qu'un trait bizarre, et s'étonnait lui-même d'avoir créé une figure. Et son burin était si fécond en ressources, que, dans ses innombrables créations, il ne se reproduisait jamais. C'était d'ailleurs un artiste sérieux, étudiant sans cesse, plein de son labeur, aimant l'odeur de la lampe. Il avait la passion de créer des gueux, des matamores, des scaramouches, comme d'autres ont celle de jouer; c'était presque de l'ivresse; quand il veillait, il disait à ses amis qu'il passait la nuit en famille.

Son génie a divers caractères dignes d'étude; il est surtout hardi

et fantasque. Quel que soit son déguisement, il étonne toujours. Sa manière est très précise de dessin et très finie de gravure; aussi il exprime sans nulle confusion les mille actions tourbillonnantes des foires, des siéges, des camps, des spectacles. Il lui fallait, pour bien faire, peu de place et beaucoup de personnages, car en deux traits il créait une scène, un caractère, une physionomie. Selon le révérend père dom Calmet, « il est telle gravure de Callot où l'on peut, sous un écu de six francs, cacher cinq à six lieues de pays et une inconcevable multitude de figures toutes en action. » Jamais, en si peu d'espace, on n'a eu tant de feu, d'esprit, de finesse et de charme; jamais on n'a été plus pittoresque. Salvator Rosa lui-même, dans ses eaux-fortes, ne surpasse pas le pittoresque du graveur lorrain. Toutefois, malgré sa merveilleuse adresse, Callot ne frappe pas toujours juste; il vous éblouit, mais ne vous convainc pas. Il a surtout l'art de saisir et de surprendre; une fois qu'il vous tient sous le charme d'une gravure, il ne vous lâche pas que vous n'ayez vu et revu la moitié de toutes ses magiques créations, je dis la moitié, car on ne peut jamais tout voir.

Il s'est rencontré un sculpteur sur bois, un bon bourgeois de Nancy, Laurent Mannoyse, qui a mis en relief la plupart des grotesques de Callot. L'œuvre de cet excellent figuriste était des plus curieux et des plus variés. Ses grotesques ont paré la cheminée et le bahut de nos pères. Ces figurines, dit au dernier siècle le cordelier F. Husson, auteur d'un éloge de Callot, remplacent avec agrément, sur les cheminées de Paris comme à Nancy, les magots de la Chine. On citait ces mendians comme de petites merveilles. Le temps a tout éparpillé, tout mutilé, tout détruit; il ne nous est resté que le nom de l'artiste.

Venu après Albert Dürer et avant Rembrandt, Callot, malgré tout son génie, s'efface un peu entre ces deux grands maîtres en l'art de peindre et de graver. Albert Dürer est une imagination tout allemande, il est pur, il est simple, il est naïf jusqu'au sublime; il dédaigne l'esprit et la manière; il lui manque l'idéal du beau, mais il caresse avec amour l'idéal de l'expression. Le sentiment est son génie, la forme lui fait souvent défaut. Il copie la nature qu'il a sous les yeux, comme fait Callot; mais Albert Dürer, s'élevant à la plus haute mission de l'art, ennoblit ses modèles par la grandeur des sujets. Callot, plus amoureux de la forme, se contente de faire jouer à son monde sa comédie fantasque. Le premier nous touche et nous fait rêver; le second, avec toute sa grace piquante, son esprit original, son joli contour, nous éblouit et nous amuse. Raphaël, voyant les gravures

sur bois d'Albert Dürer, lui demanda son portrait en lui envoyant le sien. Van Dick, voyant les merveilles de Callot, voulut peindre ce maître à son voyage en Flandre; ils firent aussi un échange : pendant que Ván Dick peignait, Callot dessinait son peintre. Si je ne craignais de comparer, je dirais qu'entre Callot et Albert Dürer il y a la distance du divin créateur de *la Transfiguration* au hardi portraitiste flamand.

Rembrandt, qui touche à la grande famille de Raphaël, Michel-Ange, Corrége, Poussin et Rubens, a été aussi, comme l'artiste lorrain, un peintre des haillons; mais s'il est la plus haute poésie en guenilles, Callot n'est souvent que le caprice en guenilles. Rembrandt néglige le contour pour l'effet, Callot néglige l'effet pour le contour; l'un est la couleur en gravure, l'autre le trait. Callot, né aux portes de l'Allemagne et de la Flandre, n'avait rien de la naïveté des Allemands, rien de l'effet vigoureux des Flamands; né Français, il avait la netteté, la clarté et un peu de la philosophie de sa nation; de plus, en Italie, sa seconde patrie, il avait trouvé le caprice ingénieux et la hardiesse spirituelle. Malgré la diversité de leur génie et de leur caractère, ces trois hommes seront toujours confondus dans une égale admiration, quand on parlera de ceux qui ont créé par la gravure. Tous trois ne se proposaient pas le même but, mais tous trois ont touché leur but.

La Fantaisie est la dixième muse, son domaine est partout où il y a des roses à cueillir, elle néglige le fruit doré qui courbe la branche; c'est une écolière qui s'attarde le long des buissons odorans, qui se détourne pour cueillir un bluet ou pour boire au ruisseau. Elle va toujours comme l'abeille, elle butine la poésie sur les haies fleuries, au bord des sainfoins; mais l'abeille retourne à sa ruche, tandis que l'écolière s'égare à la poursuite de ses chimères. La muse de Jacques Callot était la Fantaisie : esprit, grace, rime, rien ne manquait à ce joli poète, rien, hormis la raison. Sa Fantaisie n'est pas la jeune écolière, c'est une bohémienne en guenilles qui s'en va butinant l'aumône. D'où vient qu'elle nous charme sans nous émouvoir profondément? C'est que Callot n'a pas peint l'homme avec sa joie ou sa douleur; il a peint un masque piquant qui grimace la douleur ou la joie. Cet éternel tableau des misères humaines n'attriste ou n'égaie que l'esprit; il attriste plutôt qu'il n'égaie, car, à la fin, c'est un peintre désolant que celui qui ne nous laisse jamais entrevoir ni le ciel, ni le paysage, à moins qu'il ne lui faille des arbres pour y pendre son monde. Sa comédie de quinze cents actes n'est donc ni franchement gaie, ni franchement triste; il s'arrête à l'écorce, il ne frappe qu'à

coups légers; ses plus beaux tours de force dans les scaramouches, ses plus jolies grimaces dans les gueux nous font sourire du bout des lèvres, un sourire qui flotte, comme il flottait lui-même, entre le naturel et la manière. Son œuvre n'est pas le tableau de la vie, elle n'en est que le carnaval; ses guenilles ne sont que des déguisemens; grand nombre de ses personnages sont animés d'une légère ivresse, non pas l'ivresse du vin, mais l'ivresse du jeu, de l'insouciance, de la musique, du pillage, du combat, de la dévotion. Quoique Français, il n'a rien de la profondeur comique de Molière ni de la naïveté charmante de Lafontaine; quoiqu'il ait été s'inspirer à Rome et à Florence, il n'a rien de la grandeur héroïque du génie italien; après tout, son carnaval est éblouissant, c'est de la féerie. En même temps, c'est l'histoire de l'antique gaieté italienne, de cette gaieté qui a jeté son premier chant dans l'Arioste, et dont le dernier éclat de rire retentit au XVIIIe siècle dans les pièces de Gozzi. Nul enfin n'a si abondamment que Callot moissonné avec une faucille d'or dans le pays verdoyant de la Fantaisie.

A. HOUSSAYE.

ÉTUDES

D'HISTOIRE COMPARÉE

SUR L'AFRIQUE.[1]

III.

L'AFRIQUE SOUS SAINT AUGUSTIN.

Je veux rechercher dans les œuvres de saint Augustin les traits du caractère moral et politique de l'Afrique au IVe et au Ve siècle, et surtout les traits généraux qui sont propres à l'Afrique de tous les temps et qui peuvent nous servir à mieux comprendre ce pays, qui doit être notre étude de tous les jours, puisqu'il est désormais notre patrimoine.

S'il y a dans l'histoire du monde un temps qui puisse être appelé le règne de l'église chrétienne, c'est assurément le IVe et le Ve siècle après Jésus-Christ. Au Ve siècle, les hérésies, les disputes théologiques, les travaux de saint Jérôme ou de saint Augustin, l'éloquence

(1) Voyez les livraisons du 1er mai et du 1er août 1851.

et les disgraces de saint Chrysostôme préoccupent les esprits plus que les épouvantables malheurs de l'invasion barbare. Alaric et Attila frappent et exterminent les hommes plus encore qu'ils ne les occupent, et ceux même qui semblent tourner leurs pensées vers de pareilles catastrophes, ne les considèrent que comme les signes précurseurs du jugement dernier (1). Ils s'inquiètent plus de rechercher si les soixante-dix semaines de Daniel, qu'ils appliquent au second avénement du Christ, sont près d'être accomplies, que de raconter les malheurs de l'empire. Ils ne citent ces malheurs qu'en passant et comme une vérification des paroles de l'Évangile (2). Enfin, les calamités du monde servent d'argumens théologiques plutôt que de sujets de plaintes et de lamentations.

L'Afrique, à cette époque, était moins affligée que les autres provinces de l'empire, et elle servait de refuge aux familles romaines chassées de l'Italie par les barbares. Jusqu'à l'invasion des Vandales, en 424, elle échappa aux malheurs qui désolaient le monde. Elle avait ses barbares intérieurs, les Maures, les Garamantes, les Austuriens, qui, de temps en temps, venaient piller les riches domaines que les citadins d'Hippone, de Carthage ou de Leptine avaient dans l'intérieur des terres; mais ces courses de pillards ne ressemblaient pas à ces invasions des barbares du Nord qui chassaient devant eux les habitans des provinces de l'empire ou les réduisaient en esclavage. Ç'a été d'ailleurs de tout temps le caractère de l'Afrique septentrionale d'avoir dans son sein la barbarie à côté de la civilisation, et de les faire vivre l'une à côté de l'autre, sans que jamais la barbarie des tribus du désert ou des montagnards de l'Atlas ait pu anéantir la civilisation des villes des bords de la mer, sans que jamais non plus les Carthaginois et les Romains aient pu vaincre ou aient pu corrompre la barbarie africaine.

Ce qu'ils n'ont pu faire, n'espérons pas que nous le ferons; ne l'essayons même pas. Sous la France, comme sous Rome et sous Carthage, la civilisation aura les villes de la côte; elle aura autour de ces villes une ceinture plus ou moins large de terres cultivées; au-delà commencera la vie barbare ou la vie nomade. Au bord de

(1) Voyez les lettres d'Hesychius à saint Augustin et de saint Augustin à Hesychius. *De fine seculi*, lettres 198-199. (Saint Augustin, tome II.)

(2) In uno tempore, dit Hesychius (lettre 198, pag. 4) et signa in cælo et pressuram gentium in terris ab hominibus videri et sustineri manifestum est..... Nullam patriam, nullum locum nostris temporibus non affligi aut humiliari certum est.

la mer, les citadins, et là, l'industrie, le luxe, l'administration et la police européennes; plus loin, entre la côte et les montagnes ou le désert, les colons européens plus ou moins simples, plus ou moins rudes dans leur genre de vie, selon qu'ils seront plus voisins du littoral ou des montagnes, population intermédiaire entre la civilisation et la barbarie, qui sera la force ou la faiblesse du pays, et dont l'organisation est, selon moi, le secret de la Providence. Dans les montagnes, les Cabyles et les Arabes, tantôt commerçant avec les colons et tantôt pillant leurs terres, payant le tribut quand ils ont peur de nos soldats, et reprenant le tribut par le vol quand nous paraissons sommeiller; enfin, plus loin et sur la lisière du désert, des tribus trop éloignées ou trop mobiles pour offrir une prise à la conquête, fanatisées de temps en temps par quelque marabout ou par quelque chef ambitieux, et nous faisant la guerre sainte : voilà les diverses populations qui ont été et qui seront de tout temps distribuées dans l'Afrique septentrionale, ayant chacune leur zone, mais une zone qui tantôt s'élargit et tantôt se rétrécit selon le temps et selon les occasions. L'art du gouvernement, c'est d'établir entre ces diverses populations les rapports que comporte leur état différent et de se garder de viser à l'unité.

Dans les villes, l'administration européenne est à sa place, quoiqu'il soit à propos peut-être de la rendre un peu moins paperassière. Le papier administre passablement bien les intérêts des vieilles sociétés, qui sont lentes et compliquées, où il y a beaucoup de droits acquis, et où il s'agit plutôt de maintenir que de faire. Or, le papier a l'avantage de ne rien faire et de ne rien déranger. Il discute, il examine, il est très favorable au *statu quo*. Mais dans les jeunes sociétés, qui sont simples et actives, et où il s'agit de créer plutôt que de conserver, le papier nuit plus qu'il ne sert.

Hors des villes et quand on arrive à la zone des colons européens, c'est là surtout qu'il faut oublier les traditions de l'administration européenne. Il n'y a là rien qui ressemble à une commune de la Beauce ou de la Picardie, ayant son maire et son adjoint. Les colons doivent former un camp plutôt qu'un village et être moitié cultivateurs et moitié soldats. Si nos colons sont une population purement agricole et qui croit qu'il y a à Alger, à Bone, à Oran, des troupes chargées de les protéger et de les défendre, ou bien s'ils sont, ce qui est pis, une population de spéculateurs qui vendent et revendent les terres, et qui s'occupent peu de les cultiver, ou bien encore si les colons ne sont que des cabaretiers et des brocanteurs à la suite de

l'armée, cette population sera une cause de faiblesse, au lieu d'être une cause de force. Il faudra la défendre, et la défendre çà et là, partout où elle sera établie, si bien que la guerre sera faite au gré des fantaisies ou des calculs de la spéculation, et que nos soldats iront se faire tuer, non pour occuper une position stratégique, mais pour défendre un domaine acheté hier pour être vendu demain. Ce seront les notaires et non les généraux qui décideront de la marche de l'armée. Point de colons de ce genre; il faut des colons qui sachent faire le coup de feu et qui l'aiment, des colons qui, comme ceux dont Cooper dans ses romans nous a raconté un peu longuement les aventures, soient toujours prêts à être éveillés par le cri de guerre des Arabes, non moins terrible que celui des Indiens.

Ces colons n'auront ni la vie, ni les idées, ni les mœurs des citadins; ils auront les mœurs que leur feront le climat, le travail et le danger. Mais ce sont eux qui serviront d'intermédiaires entre les Européens de la côte et les Cabyles ou les Arabes. Ne croyez pas d'ailleurs que cette vie mêlée de travail et de péril, ne croyez même pas que ce voisinage et peut-être cette imitation de la vie barbare soient antipathiques au caractère français. J'ai lu dans l'histoire du Canada, de cet empire que la France avait fondé presque sans y penser et sans s'en occuper, laissant les colons à eux-mêmes et aux ressources que crée la nécessité, j'ai lu qu'il y avait des officiers français qui s'étaient fait adopter par les Indiens et qui vivaient parmi eux. Il n'y avait dans cette résolution aucun caprice de misantropie ou de mélancolie factice; ils s'étaient laissé prendre à ce qui dans les habitudes de la vie sauvage s'accorde avec les penchans du caractère français, le goût de l'aventure et de l'expédition. Ces penchans peuvent encore beaucoup aider à l'œuvre de la colonisation en Afrique; et pourvu que le gouvernement en Afrique ne prétende pas à trop d'uniformité, pourvu que nous laissions les choses et les hommes suivre quelque peu leur train naturel, nous aurons aussi nos *pionniers* parmi les colons, c'est-à-dire nos éclaireurs et nos gardes avancées, qui auront un genre de vie moitié arabe et moitié européen; et, sachons-le bien, moins ces éclaireurs tiendront de l'Europe, plus les Cabyles et les Arabes seront tentés de se rapprocher d'eux et de former ainsi, en s'unissant à eux, une population mixte qui sera le véritable boulevard de l'Afrique civilisée contre les tribus tout-à-fait barbares du désert ou de la montagne.

Je trouve dans une lettre adressée à saint Augustin par Publicola,

qui habitait le pays des Arzuges (1), quelques renseignemens qui montrent le genre de rapports que les Romains des Arzuges avaient avec les barbares. Publicola, chrétien fort scrupuleux, avait des inquiétudes sur le mélange perpétuel des colons avec les barbares, qui étaient idolâtres, et sur les péchés que pouvait commettre un chrétien en les prenant à son service ou en faisant commerce avec eux. Il consulte saint Augustin sur ce cas de conscience, et cette consultation devient un curieux tableau des mœurs de cette population intermédiaire que la nécessité crée toujours dans les colonies entre la barbarie indigène et la civilisation étrangère. Dans les Arzuges, les barbares servaient aux colons de commissionnaires et d'expéditeurs pour transporter leurs denrées ou leurs marchandises; ils étaient les conducteurs des caravanes, comme le sont encore aujourd'hui particulièrement les habitans du Fezzan; souvent aussi ils s'engageaient à défendre les récoltes des colons contre les incursions des tribus tout-à-fait barbares (2), ou bien ils conduisaient le voyageur et le garantissaient de toute insulte. Ces conventions se faisaient ordinairement entre les barbares et les colons, sans l'intervention d'aucune autorité publique; parfois aussi le tribun ou le décemvir chargé de la garde de la frontière (3) faisait lui-même la convention, soit que le tribun traitât, pour ainsi dire, au nom des colons avec une tribu indépendante qui s'engageait à défendre la terre des Romains, soit que ce tribun fût lui-même le gouverneur et le préfet de tribus qui s'étaient soumises ou alliées aux Romains. Tel était, en effet, selon saint Augustin (4), l'état des populations barbares limitrophes de l'empire. Les unes étaient restées indépendantes et païennes; les autres avaient reçu un préfet romain, et, parmi ces tribus, il y avait souvent quelques chrétiens.

Quand les barbares faisaient leurs conventions avec les colons, ils juraient par le nom de leurs dieux ou de leurs démons, et c'est là ce qui inquiète la conscience de Publicola. Un chrétien peut-il, sans péché, prendre part à une convention consacrée par un serment de

(1) La Byzacène, la Tripolitaine, la Subventane et les Arzuges forment aujourd'hui la régence de Tripoli et la partie orientale de la régence de Tunis. Les Arzuges étaient la contrée qui, au sud de cette régence, est la plus voisine du désert.

(2) « Qui ad deducendas bastagas pacti fuerant vel aliqui ad custodiendas fruges ipsas. » (Saint Augustin, lettre 46e.)

(3) « Decurio vel tribunus qui limiti præest. » (Même lettre.)

(4) 199e lettre. — A Hesychius.

ce genre? Le voyageur que les païens conduisent, les marchandises qu'ils ont transportées, les récoltes qu'ils ont défendues, ne sont-ils pas souillés? Dans ses scrupules, Publicola irait jusqu'à interrompre toute relation avec les barbares, parce qu'ils sont idolâtres; il ne voudrait manger ni du blé qu'ils ont moulu ou plutôt écrasé (*area trituratoria*), ni de l'huile qu'ils ont pressée (*aut torculari*), ni de la viande qu'ils apportent au marché, parce qu'ils en ont peut-être offert une partie à leurs idoles; il ne voudrait même pas, dans le désert, boire à la source ou au puits qu'ils ont consacré à leurs dieux. Saint Augustin éclaire et rassure sa conscience sur ces divers points : « Je plains le barbare qui jure par les faux dieux, dit saint Augustin, mais je le plains surtout s'il manque à son serment, et j'aime mieux le serment fait aux faux dieux, s'il est respecté, que le serment fait au vrai Dieu s'il est violé.... Vous craignez de pécher en jouissant de la paix que font avec vous les barbares, parce qu'ils la consacrent par un serment; mais, avec ce scrupule, je ne sais pas dans quel coin de la terre nous pourrons vivre; car ce n'est pas seulement sur la frontière des Arzuges que nous avons une paix consacrée par le serment des idolâtres, c'est dans tout l'empire. Si nous croyons à la souillure des récoltes qu'ils ont juré de défendre, croyons aussi alors à la profanation de tous les biens de la paix, car la paix est fondée partout sur leurs sermens..... Ne craignez pas non plus de boire au puits où les barbares ont pris de l'eau pour leurs sacrifices : craignez-vous de respirer l'air? et pourtant l'air reçoit la fumée de tous les sacrifices qui se font sur les autels des démons. N'honorons pas les faux dieux; mais, quand nous appliquons à l'usage du peuple ou à l'honneur de Dieu les choses consacrées aux faux dieux, sachons que nous faisons des choses comme des hommes eux-mêmes, que nous convertissons au vrai Dieu, d'impies et d'idolâtres qu'ils étaient auparavant (1). »

Je cite avec plaisir ces belles paroles de saint Augustin, parce qu'elles montrent que, loin d'interrompre les relations établies entre les colons et les barbares, il les autorisait, en dépit des scrupules

(1) « Si barbarus tali juratione promissam fidem custodit, ideo tantum peccasse judicatur, quia per tales deos juravit; illud autem nemo recte reprehendet, quod fidem servaverit... Sine ulla dubitatione, minus malum est per deum falsum jurare veraciter, quam per Deum verum fallaciter... Alia vero quæstio est, utrum ea pace debeamus uti quæ inter barbaros jurantes facta est. Quod si nolumus, ubi vivamus in terris, nescio utrum invenire possimus. Neque enim tantummodo limiti, sed universis provinciis pax conciliatur juratione barbarica. Undè et illud sequetur, ut non fruges tantum quæ ab eis custodiuntur, qui per Deos falsos juraverunt, sed

de Publicola, comprenant bien, grace à cet esprit de gouvernement que l'église a toujours eu, que les colons ne pouvaient vivre près des barbares que s'ils s'accommodaient à leurs mœurs et à leurs usages. Il visait à la conciliation plutôt qu'à l'extermination, qui est cruelle et impossible. Il savait aussi que dans ce mélange des barbares et des Romains, des païens et des chrétiens, ce n'était pas la barbarie païenne qui l'emporterait sur la civilisation chrétienne. Le christianisme et la civilisation devaient attirer peu à peu les barbares. Tout aidait à ce but. La guerre elle-même et les incursions des tribus tout-à-fait indépendantes sur les terres des Romains n'empêchaient pas les progrès du christianisme. Souvent les prisonniers que faisaient les barbares servaient d'apôtres à leurs vainqueurs; les esclaves convertissaient les maîtres. Saint Augustin raconte à ce propos l'histoire d'une femme de Sétif qui fut emmenée captive par les barbares, et qui d'abord fut très maltraitée; mais les trois fils du Maure dont elle était l'esclave étant tombés malades, deux moururent, et leur mère, qui voyait son esclave prier Dieu sans cesse avec une ferveur qui lui adoucissait les tourmens de la servitude, lui demanda, puisque son Dieu était si puissant, de l'implorer pour qu'il sauvât son dernier enfant. La chrétienne se mit en prières, et, l'enfant ayant guéri, toute la famille se convertit.

Voilà donc, au ve siècle de l'ère chrétienne, la vie des colons qui sont voisins des barbares. Ils vivent avec eux, voyagent sous leur garde, les prennent pour soldats et pour défenseurs, souvent aussi pour ouvriers ou pour messagers, et ils reçoivent sans scrupule les sermens que ceux-ci leur font au nom de leurs faux dieux. Parfois une incursion des Maures indépendans vient troubler ce régime de paix. Alors les champs sont pillés, les femmes et les enfans sont emmenés captifs. Ce sont là les accidens de la vie des colons, accidens qui sont de tous les temps de la domination romaine, des jours d'Auguste comme des jours de Constantin, et qui durèrent tant qu'a duré la possession romaine, parce qu'il y a en Afrique un vieux fonds de barbarie que rien n'a jamais pu dompter. Les Romains, désespé-

ubique inquinata sint omnia quæ ipsa pace muniuntur, quam juratio illa confirmat... Fontibus utamur, de quibus hauriri aquam ad usum sacrificiorum certissime scimus. Neque enim spiritum deducere de aere dubitamus, in quem scimus ire fumum ex aris omnibus et incensis demoniorum..... Cum in usus communes, non proprios ac privatos, vel in honorem Dei veri convertuntur templa, idola et luci, hoc de illis fit quod de ipsis hominibus, cum ex sacrilegis et impiis in veram religionem mutantur. » (Lettre 47e, pag. 164-165, édit. de Gaume.)

rant de le vaincre, avaient pris le parti de le supporter, tantôt faisant une guerre vive et acharnée à ces tribus indépendantes quand elles devenaient trop incommodes par leurs courses, tantôt traitant avec elles et rachetant les femmes et les enfans prisonniers. Ainsi nous voyons, en 401, au concile de Carthage, les évêques de la Mauritanie demander s'il fallait baptiser les enfans qu'on rachetait des barbares, ne sachant pas s'ils avaient été baptisés autrefois. L'Afrique romaine rachetait sans scrupule ses captifs de l'Afrique barbare, comme l'Europe chrétienne a long-temps aussi racheté les esclaves que faisaient les pirates barbaresques.

En faisant le tableau de la vie des colons en Afrique dans le ve siècle de l'ère chrétienne, sous saint Augustin, après plus de cinq cents ans de domination romaine, je ne veux pas donner cet état de choses pour un modèle qu'il faille désespérer de surpasser. Je veux seulement, à l'aide des conseils de l'histoire, calmer les plus impatiens de nos civilisateurs. Je veux montrer que la sécurité de la vie européenne est une chimère en Algérie, après douze ans à peine de domination française, puisqu'après cinq cents ans de domination Rome avait encore des colons pillés, des femmes et des enfans emmenés captifs. Nous pouvons faire mieux que les Romains; mais, pour faire mieux qu'eux, il faut d'abord faire comme eux; il faut, pour les surpasser, commencer par les imiter, et les imiter surtout dans cette sagesse qui ne veut pas l'impossible.

Les détails que nous trouvons dans les œuvres de saint Augustin sur l'Afrique civilisée ne sont pas moins curieux que ceux que nous trouvons sur l'Afrique barbare, et ils sont plus nombreux. Nous ne prendrons que ceux qui nous sembleront caractériser la nature africaine, telle qu'elle se montre sous l'enveloppe de la civilisation romaine. En effet, ce n'est pas la civilisation du monde au ve siècle que nous voulons étudier, c'est l'Afrique, tantôt sous sa forme barbare, tantôt sous sa forme civilisée.

Carthage n'a jamais eu rien de la Grèce : la Grèce en Afrique n'avait jamais été au-delà de Cyrène; c'est là qu'elle s'était arrêtée, et cette civilisation grecque si vive et si remuante, qui s'était partout installée sur les côtes de la Méditerranée, depuis la Gaule jusqu'à la Crimée dans le Pont-Euxin, n'avait pas pu, en Afrique, s'avancer au-delà de la grande Syrte. Carthage, soit par ses anciens fondateurs, soit par ses nouveaux (Auguste l'avait rebâtie vingt-neuf ans avant Jésus-Christ), Carthage était tout-à-fait étrangère aux idées et aux mœurs de la Grèce; elle était aussi latine par le langage; peu de per-

sonnes y savaient le grec : « Nous n'avons pas, nous autres Africains, dit saint Augustin, assez d'habitude de la langue grecque pour être capables de lire et d'entendre les livres que les Grecs ont écrits sur la Trinité (1). » Cette ignorance de la langue grecque a donné aux doctrines religieuses et aux hérésies venues de l'Afrique un caractère tout particulier.

Construite par les Romains au plus beau moment de la civilisation romaine, Carthage n'avait point eu les tâtonnemens des villes naissantes; elle n'en avait pas non plus la physionomie. Ses rues et ses places étaient larges et alignées, bâties avec uniformité et symétrie, comme bâtis sent les peuples civilisés (2); elle avait aussi le genre d'industrie des peuples civilisés : elle était manufacturière et fabriquait des étoffes précieuses; ses plaisirs étaient aussi ceux d'une vieille société plutôt que d'un peuple encore récent. Elle aimait passionnément le spectacle; c'était un goût qui lui venait de Rome, sa fondatrice, et les spectacles qu'elle aimait surtout étaient, comme ceux de Rome, des combats de gladiateurs et des combats d'animaux. Les Carthaginois assistaient à ces jeux avec une avidité incroyable; les spectateurs prenaient parti tantôt pour un gladiateur, tantôt pour un danseur, et le spectacle finissait parfois par une émeute (3). Saint Augustin avait ressenti l'empire que ce goût du spectacle avait sur les Africains. Jeune, il avait suivi le théâtre avec ardeur, et même il aimait aussi à jouer la comédie (4). Vieux, le spectacle faisait parfois concurrence à ses sermons, et le peuple quittait l'église pour aller au théâtre. « Vous êtes venus en petit nombre aujourd'hui, dit-il dans un sermon prononcé un jour de spectacles, mais, si vous avez bien entendu, le nombre est assez grand (5). » Dans cette population, avide de plaisirs, les jeunes gens du cirque qui donnaient le ton à la folie publique

(1) « Græcæ autem linguæ non est nobis tantus habitus ut talium rerum libris legendis et intelligendis ullo modo reperiamur idonei. » (*De Trinitate*, lib. III, cap. I, tom. VIII, pag. 1218.)

(2) « Carthago dispositione valde gloriosissima constat, quæ in directione vicorum et platearum æqualibus lineis currens. » (Collection des Palimpsestes de Mai, tom. III, n° 37.)

(3) « Hoc in Carthagine culpabile reperitur, quod contentiose nimis spectant. » (*Ibid.*, id.)

(4) *Confessions*, liv. I, ch. XIX.

(5) « Pauci quidem convenistis; sed, si bene audistis, abundatis. » (Serm. 19, tom. V, pag. 152.) — Ailleurs, dans ses *Explications sur les psaumes*, psaume 147, n° 7 : Propterea hodie non venerunt quia *munus est*, — parce qu'il y a spectacle public.

et qui étaient à la fois les plus licencieux et les plus élégans, avaient, comme toujours, pris ou reçu un sobriquet dont ils tiraient vanité: ils s'appelaient les *renverseurs*, *eversores*. Ce sont les ancêtres des *roués* et des *lions*.

Il n'y avait à Carthage qu'une chose qui balançât le goût du plaisir, c'était le commerce. Le vieil esprit carthaginois semblait revivre dans ses murs. La mer tentait et excitait toujours l'activité des habitans de Carthage. Auguste, son fondateur, avait fait creuser un port excellent, plein de sécurité (1), et ce port attirait de tous côtés, à Carthage, les vaisseaux qui craignaient les naufrages redoutés de la mer d'Afrique, et cette côte sans ports (2). Les objets du commerce de Carthage étaient les étoffes qu'elle fabriquait ou qu'elle teignait, les bestiaux, les esclaves, les fruits et le blé (3). Comme le blé de l'Afrique était destiné à nourrir le peuple de Rome et de Constantinople, ce commerce était assujéti à des règles très sévères. Une société particulière (*naviculari*i) avait l'entreprise du transport du blé, et elle répondait des naufrages, à moins qu'elle ne justifiât que la perte avait été causée par la violence de la tempête et non par la faute de l'équipage. Mais alors les déclarations des matelots étaient vérifiées à l'aide de la torture. Quand un des membres de la société des *naviculaires* mourait, ses héritiers étaient forcés d'entrer dans la même charge, et ce fut la rigueur de ces conditions qui décida saint Augustin à répudier la succession de Boniface, habitant d'Hippone, un des plus riches *naviculaires* du temps, qui avait laissé tous ses biens à l'église. « Je n'ai pas voulu, dit saint Augustin, faire de l'église du Christ une actionnaire de la compagnie; je n'ai pas voulu, s'il y avait un naufrage, qu'elle fût obligée de livrer à la torture les matelots à peine échappés à la mort (4). » Malheureusement les prêtres n'avaient pas tous les scrupules de saint Augustin. Ainsi nous voyons un évêque, Paul de Cataqua, faire de grandes entreprises avec le trésor public, protégé par Bathanaire, comte d'Afrique, beau-frère de Stilicon, et c'était Bathanaire qui lui avait fait adjuger ces entre-

(1) « Magnum adhuc super omnia bonum habet in portu qui securitatis est plenus. » (Collect. de Maï, tom. III, n°. 37.)

(2) Mare importuosum. — Salluste.

(3) « In vestibus negotiatur et in mancipiis; — frumento multo abundat; — fructibus abundans; — negotia habet vestis variæ et animalium optimorum. » (Collect. de Maï, tom. III, n° 37.)

(4) « Navicularium noluī esse ecclesiam Christi.... homines ad tormenta daturi eramus, ut de submersione navis secundum consuetudinem quærerentur et torquerentur a judice qui essent de fluctibus liberati? » (Serm. 355, tom. V, pag. 2040.)

prises. Cependant, soit qu'à cette époque Dieu ne bénît pas les fournisseurs, soit qu'alors, comme de nos jours, il ne fût pas toujours commode de faire des affaires avec l'état, Paul se ruina, et le scandale de sa faillite le força de se démettre de son épiscopat, qu'il avait gardé malgré les sévères admonitions de saint Augustin. Il y avait aussi des prêtres qui se faisaient receveurs du trésor public, d'autres, intendans des grandes familles (1). Ces exemples montrent combien l'esprit de négoce était puissant en Afrique, et surtout dans les villes maritimes, comme Carthage et Hippone, puisque le clergé même ne s'en défendait pas.

Les esclaves étaient, alors comme toujours, un des principaux objets du commerce de l'Afrique, et cela seul eût suffi à saint Augustin pour éloigner l'église de toute espèce de trafic. L'église chrétienne, dans les premiers siècles, n'a jamais proclamé l'abolition de l'esclavage, car l'esclavage était une des formes de la propriété, mais elle a tout fait pour discréditer ce genre de propriété; elle n'a pas prêché l'abolition de l'esclavage aux esclaves, mais elle a prêché l'affranchissement aux maîtres. Quiconque entrait dans le clergé devait affranchir d'abord ses esclaves. Ainsi nous lisons, dans un de ces comptes-rendus de son administration épiscopale, que saint Augustin faisait de temps en temps devant le peuple d'Hippone, nous lisons tantôt que tel ou tel laïque a émancipé ses esclaves devant toute l'assemblée, avant de prendre le diaconat, tantôt que les esclaves d'un autre sont entrés avec lui dans le monastère, comme ses frères et non plus comme ses esclaves, mais qu'il va aujourd'hui les émanciper solennellement par l'autorité de l'évêque. Ailleurs, il y avait un sous-diacre qui avait encore des esclaves; mais saint Augustin se hâte d'expliquer au peuple que ces esclaves dépendent d'une succession dont le partage n'est point encore fait. Une fois le partage fait, les esclaves seront affranchis, et ils entreront, comme libres, dans le monastère, qui les nourrira (2).

(1) Voir le 17e concile d'Hippone. Tillemont, tom. XIII, pag. 179.

(2) « Diaconus Hipponensis homo pauper est; quid alicui conferat, non habet: tamen de laboribus suis, antequam esset clericus, emerat aliquos servulos: hodie illos in conspectu vestro manumissurus est episcopalibus gestis.... aliqui servuli ei (diacono Heracleo) reliqui fuerant, jam quidem in monasterio viventes, quos tamen gestis ecclesiasticis manumissurus est hodie..... Adhuc autem mancipia sunt ei (Valenti) similiter cum fratre communia, nondum divisa... Hoc sine dilatatione peragendum est, ut illi servuli dividantur, manumittantur et sic det ecclesiæ et eorum excipiat alimentum. » (Serm. 356, tom. V, pag. 2052.)

L'église, en effet, ne s'inquiète pas seulement d'affranchir les esclaves, elle s'occupe aussi de les nourrir: elle sait que la liberté sans pain est un triste présent. Aussi, quand d'une main elle essaie d'ouvrir les chambres ou les prisons des esclaves (*ergastula*), ou plutôt quand elle persuade aux maîtres de les ouvrir, de l'autre elle ouvre aux esclaves l'asile des monastères. Ils y trouvent la liberté, car ils ne sont plus assujétis qu'à Dieu et à la loi qu'ils ont acceptée. Ils y trouvent l'égalité avec leurs maîtres, car ils vivent avec eux sous la même règle; ils y trouvent enfin le pain sans humiliation. Voilà l'affranchissement comme l'entend l'église, sage, régulier, qui ne jette pas tout à coup dans la société une population indigente et factieuse, qui ne fait pas que l'esclave, dépourvu plutôt qu'affranchi, se plaint de ne trouver que la misère sous le nom de liberté, et regrette l'abondance que lui faisait la servitude. Les monastères ont servi d'asiles aux esclaves affranchis : « La plupart de ceux, dit saint Augustin, qui entrent dans l'esclavage de Dieu, sortent de l'esclavage des hommes; ce sont ou d'anciens affranchis ou des esclaves que leurs maîtres ont affranchis ou doivent affranchir dans cette intention; ce sont des laboureurs ou des ouvriers, des hommes enfin habitués au travail du corps... Gardons-nous de ne pas les admettre dans les monastères : combien en effet parmi eux ont mérité de servir de modèles par leurs vertus!... C'est donc une bonne et sainte pensée de les recevoir sans chercher quel est le sentiment qui les amène : la volonté de servir Dieu, ou l'envie de fuir une vie de pauvreté et de travail, l'espoir d'être nourris et vêtus sans rien faire, et surtout d'être honorés par ceux qui auparavant les écrasaient de leur mépris (1). »

Ces paroles de saint Augustin jettent beaucoup de jour sur l'histoire de l'esclavage dans les derniers temps de l'histoire ancienne. Le grand mouvement d'affranchissement commencé à Rome dans le dernier siècle de la république, comme le meilleur moyen peut-être de prévenir de nouvelles guerres serviles, et continué sous les empe-

(1) « Nunc autem veniunt plerumque ad hanc professionem servitutis Dei et ex conditione servili, vel etiam liberti, vel propter hoc a dominis liberati sive liberandi, et ex vita rusticana, et ex opificum exercitatione et plebeio labore... qui si non admittantur, grave delictum est. Multi enim ex eo numero vere magni et imitandi exiterunt... hæc itaque pia et sancta cogitatio facit ut etiam tales admittantur, qui nullum afferant mutatæ in melius vitæ documentum. Neque enim apparet utrum ex proposito servitutis Dei venerint, an vitam inopem et laboriosam fugientes, vacui pasci atque vestiri voluerint et insuper honorari ab eis a quibus contemni conterique consueverant. » (Tom. VI, pag. 822-823.)

reurs, fut singulièrement augmenté par le christianisme qui fit des affranchissemens un devoir de conscience, tandis qu'il n'était peut-être auparavant qu'un calcul de prudence. Ce mouvement fut favorable surtout aux esclaves domestiques qui, placés près des maîtres, pouvaient profiter de leurs fantaisies même de bonté. Ce sont aussi ces esclaves qui entrèrent en grand nombre dans les monastères avec les anciens affranchis, les uns pour y trouver la liberté, les autres ne sachant que faire de cette liberté qu'ils avaient rachetée ou qu'ils avaient reçue. Beaucoup d'esclaves attachés à la terre ou aux métiers entrèrent aussi dans les cloîtres, et saint Augustin énumère d'une manière curieuse tous les motifs qui pouvaient attirer dans les cloîtres cette population indigente et jalouse : le dégoût du travail, l'espoir du repos et de l'abondance, et surtout l'idée de devenir les égaux de leurs maîtres; avec ce triple attrait, les monastères devaient se peupler d'esclaves fugitifs.

Ces monastères, peuplés d'esclaves affranchis ou fugitifs, devaient être pauvres, et cette pauvreté est un des motifs qui faisaient que saint Augustin exhortait les moines au travail; mais ces monastères s'enrichirent peu à peu par les legs et les donations qui leur furent faits. Les biens de ces grandes familles romaines, qui entretenaient autrefois dans leurs maisons et dans leurs terres tant d'esclaves et tant d'affranchis, tombaient souvent entre les mains de veuves ou de filles qui, s'éprenant de zèle pour l'église chrétienne, donnaient aux monastères quelques-uns des domaines de leurs aïeux; de cette manière, les richesses qui servaient naguère à l'entretien des esclaves servaient à l'entretien des moines. La forme de la distribution était changée, mais la destination était presque la même.

Au ve siècle de l'ère chrétienne, la distribution de la propriété changeait de forme de deux manières, par l'expropriation barbare et par les donations ecclésiastiques. L'expropriation que firent les barbares fut une épouvantable secousse. Les donations ecclésiastiques qui précédèrent cette expropriation, et qui eurent le mérite de conserver à l'ancienne société une part considérable dans la propriété, ces donations, loin de causer aucun désordre, remédièrent aux désordres de l'affranchissement en enrichissant les monastères, où accouraient les esclaves et les affranchis. Il était juste qu'en prenant à sa charge les prolétaires de la société romaine, l'église hérita du patriciat romain. Cette succession semblait naturelle. Aussi le peuple applaudissait-il aux héritiers des grandes familles romaines qui se faisaient prêtres et qui donnaient leurs biens à l'église. Sou-

vent même il les y forçait. Ainsi Pinien, riche Romain qui avait quitté Rome pour venir en Afrique s'entretenir avec saint Augustin, étant arrivé à Hippone, le peuple d'Hippone, qui savait ses grands biens et qu'il avait déjà fondé deux riches monastères à Tagaste, voulut le faire prêtre d'Hippone, afin de profiter de ses richesses; et un jour que Pinien était dans l'église avec saint Augustin, le peuple demanda à grands cris qu'il fût fait prêtre. Saint Augustin, entendant les cris du peuple, alla le haranguer; mais le peuple, un instant calmé, recommença bientôt ses clameurs. C'était une véritable émeute. On craignait même qu'à la faveur de cette effervescence, les méchantes gens de la ville ne se missent à piller. Il fallut, pour apaiser la sédition, que Pinien promît de se faire ordonner prêtre à Hippone et de ne point quitter la ville. Il y resta, mais sainte Mélanie, sa belle-mère, qui l'avait accompagné, disait que le peuple d'Hippone avait cherché dans Pinien, non un prêtre, mais un bienfaiteur riche et généreux, et saint Augustin avoue lui-même, en essayant de justifier le peuple d'Hippone, qu'il y avait en effet dans la foule qui avait fait l'émeute bien des pauvres et des mendians qui espéraient que Pinien leur ferait de larges aumônes (1).

Tantôt saint Augustin avait, comme à Hippone, à contenir le peuple, qui hâtait et pressait trop le bienfaiteur; tantôt il avait à contenir le bienfaiteur lui-même, trop pressé de se dépouiller. C'étaient surtout les femmes qu'il avait à préserver de cet empressement irréfléchi. Il y en avait qui, si leurs maris s'absentaient de la maison, donnaient aux moines qui venaient demander l'aumône tout ce qu'elles avaient de plus précieux. Saint Augustin blâme sévèrement cette prodigalité indiscrète. Il ne veut pas que l'église s'enrichisse aux dépens des familles; il ne veut pas accepter les biens qu'un père, dans sa colère contre son fils, donne à l'église, plutôt pour punir son fils que pour honorer l'église. Le peuple, qui aimait à voir grossir la fortune de l'église, murmurait de sa générosité. « Je sais bien, dit-il dans un

(1) « Cumque metueretur quidem ne aliqui perditi qui multitudini etiam bononorum plerumque miscentur, occasione seditionis inventa, insaliquam vim sceleratam rapinarum cupiditate prærumperent...

« ... Questa est de Hipponensibus quod aperuerunt cupiditatem suam, et non clericatus, sed pecuniæ causa, hominem divitem atque hujusmodi pecuniæ contemptorem et largitorem apud se tenere voluisse...

« .... Permulti inopes vel mendici qui simulclamabant et de vestra venerabili redundantia indigentiæ suæ supplementum sperabant... » (Lettres 125 et 126, tom. II, pag 545, etc.)

de ses sermons, que vous dites souvent entre vous : Pourquoi personne ne donne-t-il rien à l'église d'Hippone? Pourquoi les mourans ne la font-ils pas leur héritière? Parce que l'évêque Augustin est trop bon, parce qu'il rend tout aux enfans, parce qu'il n'accepte rien. Je l'avoue, je n'accepte que les donations qui sont bonnes et pieuses... Quiconque déshérite son fils pour faire l'église son héritière, qu'il cherche quelqu'un qui veuille accepter ses dons; ce n'est pas moi qui le ferai, et, grace à Dieu, je l'espère, ce ne sera personne... Oui, j'ai refusé beaucoup de donations, mais j'en ai aussi accepté beaucoup. Faut-il vous les énumérer? Je ne citerai qu'un exemple : j'ai accepté l'héritage de Julien; pourquoi? parce qu'il est mort sans enfans (1). »

Nous avons vu l'Afrique telle qu'elle était dans les villes, à Carthage surtout; nous avons vu l'esprit de négoce des habitans, et comment parfois l'église s'était laissé gagner à cet esprit; nous avons jeté un coup-d'œil en passant sur les esclaves et les affranchis de la vieille société romaine et sur le sort nouveau que l'église leur faisait. C'est un coin important du tableau de la société ecclésiastique. Il nous reste à considérer de plus près cette société ecclésiastique telle qu'elle était en Afrique sous saint Augustin, ses dissensions, ses hérésies, ses dogmes de prédilection, et comment, dans ses hérésies et dans ses dogmes, perçait la nature de l'esprit africain, car au IVe et au Ve siècle c'est là surtout que je retrouve l'Afrique.

Je prendrai pour sujets des remarques que je veux faire, d'une part le donatisme, et de l'autre la doctrine de la grace, que saint Augustin défendit avec tant de force contre Pélage.

Sous Dioclétien, pendant la persécution, les chrétiens avaient été sommés de livrer leurs livres sacrés. Plusieurs évêques d'Afrique, cédant à la crainte, les avaient livrés; d'autres s'y étaient refusés. Après la persécution, ceux qui avaient livré leurs livres aux magistrats furent appelés du nom de *traditeurs* (2). Cela fit deux partis

(1) « Dicunt, aut quare nemo donat ecclesiæ hipponensi aliquid? aut quare non eam faciunt qui moriuntur hæredem? Quia episcopus Augustinus de bonitate sua donat totum, non suscipit... Plane suscipio, profiteor suscipere me oblationes bonas, oblationes sanctas... Quicumque vult, exhæredato filio, hæredem facere ecclesiam, quærat alterum qui suscipiat, non Augustinum; imo, Deo propitio, neminem inveniat... Plurimas devotorum hominum oblationes nolo suscipere. Considerent autem quam multa susceperim. Quid opus est ea numerare? Ecce unum dico; Juliani hæreditatem suscepi. Quare? quia sine filiis defunctus est. » (Sermon 355, t. V, pag. 2049.)

(2) Traditores, qui veut dire aussi traîtres.

dans l'église : le parti des hommes sages, qui blâmait la faiblesse des traditeurs, mais qui ne voulait pas qu'on les recherchât pour les flétrir; le parti des zélés, qui était inexorable, et, dans ce parti, les plus violens étaient, comme toujours, ceux qui, sous la persécution, avaient été faibles, mais qui croyaient racheter la faiblesse d'hier par la violence du lendemain. En 312, Mensurius, évêque de Carthage, étant mort, Cécilien fut élu pour lui succéder; il avait des compétiteurs, et, de plus, il avait pour ennemie une femme puissante et riche, Lucile, qu'il avait blâmée de la dévotion qu'elle avait aux fausses reliques. Lucile et les compétiteurs de Cécilien firent dans le clergé de Carthage un parti contre Cécilien; ils lui reprochèrent d'avoir été ordonné par un traditeur, Félix, évêque d'Aptonge, et soutinrent que son élection était nulle. Aussi élurent-ils un autre évêque à la place de Cécilien. Il y eut donc à Carthage un évêque catholique et un évêque schismatique; le premier de ces évêques schismatiques fut Majorin, et le second fut Donat, dont le parti prit le nom.

Le donatisme n'est point une hérésie, c'est un schisme, car les donatistes croient ce que croit l'église catholique; seulement, selon eux, les traditeurs ont souillé la pureté du caractère épiscopal; ils ont interrompu la descendance spirituelle des apôtres. Ne cherchez ici aucune des subtilités familières aux hérésies de la Grèce ou de l'Orient. L'esprit africain est à la fois simple et violent, et il ne va pas jusqu'à l'hérésie : il s'arrête au schisme; mais il met dans le schisme un acharnement singulier. Il y a peu d'hérésies qui soient nées en Afrique. L'arianisme n'y vint qu'avec les Vandales, et encore l'arianisme, tel que le professaient les Goths et les Vandales, n'était pas l'arianisme subtil, tel que l'Orient l'avait connu, disputant sur la consubstantialité du père et du fils; c'était un arianisme plus simple et plus à la portée de l'esprit des barbares, qui faisait du père et du fils deux dieux, dont l'un était plus grand et plus puissant que l'autre. Les hérésies africaines, et elles sont en petit nombre, n'ont jamais rien de subtil et de raffiné. Les célicoles, dont saint Augustin parle quelque part, ne sont qu'une secte qui penche vers le déisme primitif des Juifs, et semblent être en Afrique les précurseurs lointains du mahométisme.

Les donatistes africains n'ont ni avec le judaïsme, ni avec le mahométisme aucune analogie de dogmes, car ils ne contestent aucune des croyances chrétiennes; mais ils ont avec ces deux religions une grande ressemblance extérieure. C'est la même allure de fanatisme,

c'est le même goût pour la force matérielle. Les donatistes ont, comme tous les partis, leurs modérés et leurs zélés : les modérés, qui s'appellent surtout les donatistes; les zélés, qui sont les circoncellions. Les donatistes sont les docteurs et les diplomates du parti; ils désavouent l'usage de la violence; ils font des requêtes aux empereurs, ils inventent d'habiles chicanes pour échapper aux arrêts rendus contre leur schisme; ils écrivent contre les docteurs catholiques; ils les calomnient et les insultent. Ils ne sont du reste ni moins obstinés ni moins ardens que les circoncellions. Ils se déclarent les seuls saints, les seuls purs, les seuls catholiques. Les circoncellions sont l'armée et le peuple du parti, et ils représentent dans le donatisme l'Afrique barbare, comme les donatistes représentent l'Afrique civilisée. Les circoncellions sont des bandes nomades qui se mettent sous un chef et parcourent le pays. Ils font, dit-on, profession de continence; mais le vagabondage amène la débauche dans leurs bandes. Le but de leurs courses est de faire reconnaître la sainteté de leur église; aussi leur cri de guerre est : louanges à Dieu (*laudes Deo*), cri redouté, car, partout où il retentit, il annonce le pillage et la mort. Comme les circoncellions sont la plupart des esclaves fugitifs ou des laboureurs qui ont renoncé au travail pour s'enfuir au désert, ils ont les haines qui sont naturelles à cette sorte d'hommes. Ils haïssent les maîtres et les riches, et, quand ils rencontrent un maître monté sur son chariot et entouré de ses esclaves, ils le font descendre, font monter les esclaves dans le char et forcent le maître à courir à pied; car ils se vantent d'être venus pour rétablir l'égalité sur la terre, et ils appellent les esclaves à la liberté : tout cela, au nom, disent-ils, des principes du christianisme, qu'ils dénaturent en l'exagérant, et dont surtout ils n'ont pas les mœurs. Otez-leur le fanatisme, ce sont les bagaudes de la Gaule, ce sont les ancêtres de la jacquerie; c'est la vieille guerre entre l'esclave et le maître, entre le riche et le pauvre; seulement cette guerre a pris la marque de l'Afrique, — ce sont des nomades, — et la marque du temps, — ce sont des bandes fanatiques. C'est le fanatisme en effet qui leur donne un caractère à part. Ils sont cruels contre eux-mêmes et contre les autres; ils se tuent avec une facilité incroyable, afin, disent-ils, d'être martyrs et de monter au ciel. Ils tuent les autres sans plus de scrupule, en combinant d'affreuses tortures, pleines des raffinemens de la cruauté africaine. Parfois cependant ils s'inquiètent de savoir s'ils ont le droit de se tuer, et alors ils forcent le premier venu à les frapper, afin de ne pas compromettre le mérite du martyre par le péché du

suicide. Malheur, du reste, au voyageur qui refuserait de leur prêter sa main pour les tuer! il périrait lui-même sous les coups de leurs longs bâtons, qu'ils appellent des *israélites*, à moins qu'il n'ait la présence d'esprit d'un jeune homme de la ville de Madaure, qui rencontra un jour une de leurs bandes. Ces fanatiques avaient résolu depuis plusieurs jours d'être martyrs, et, selon leur usage, imité des gladiateurs, ils s'étaient, avant leur mort, livrés à tous les plaisirs de la vie, et surtout aux plaisirs de la table. Ils cherchaient donc avec impatience quelqu'un qui les voulût tuer. A l'aspect de ce jeune homme, ils coururent à lui avec de grands cris et lui présentèrent une épée nue, le menaçant de l'en percer s'il ne voulait pas les en percer eux-mêmes. « Mais, dit le jeune homme, qui me répond, quand j'aurai tué deux ou trois d'entre vous, que les autres ne changeront pas d'idée, et ne me tueront pas? Il faut donc que vous vous laissiez lier. » Ils y consentirent, et, une fois bien liés, il les laissa sur le chemin et s'enfuit.

Les circoncellions représentent, dans le donatisme, les mœurs de l'Afrique barbare; mais il y a dans le donatisme quelque chose qui caractérise l'Afrique en général : c'est l'esprit d'indépendance à l'égard des empereurs; c'est la haine de l'unité, soit de l'unité temporelle de l'empire, soit de l'unité religieuse de l'église. L'Afrique semble avoir ceci de particulier dans sa destinée, qu'elle ne peut jamais former un empire à part, et qu'elle veut toujours cependant avoir une certaine indépendance dans l'empire dont elle fait partie. Les régences barbaresques exprimaient fort bien ce caractère de l'Afrique; elles se rattachaient par quelques liens à l'empire ottoman, sans que ces liens altérassent l'indépendance qu'elles gardaient à l'égard de cet empire, et elles semblaient, si je puis parler ainsi, faire plutôt partie de la communion que de la nationalité ottomane. Alger, une fois consolidé par nos armes, voudra aussi, n'en doutons pas, avoir une administration indépendante de l'administration centrale. Les donatistes poussaient jusqu'à l'excès ce goût de l'indépendance et de l'isolement. Ils avaient la prétention de séparer l'église africaine de toutes les autres, comme la plus pure et la plus sainte; ils rejetaient avec une sorte de colère nationale le joug de l'unité catholique comme un joug étranger, et ils voulaient de même émanciper l'église du pouvoir temporel des empereurs, surtout quand les empereurs n'étaient pas disposés en leur faveur, car les catholiques leur reprochaient vivement d'avoir adressé une requête à Julien l'apostat, et Julien l'apostat les avait favorisés. Il semble même, si

nous en croyons saint Augustin dans le psaume ou chant populaire rimé qu'il composa contre les donatistes (1), il semble que les donatistes croyaient que l'église avait perdu son indépendance le jour où les empereurs s'étaient faits chrétiens, et qu'elle avait, ce jour-là, pris un maître plutôt que reçu un néophyte. Qu'y a-t-il de commun entre l'église et l'empereur? s'écriait Donat. Il est curieux de trouver ainsi, dès le IVe siècle de l'ère chrétienne, ce profond sentiment de l'indépendance de l'église. Les donatistes l'exagèrent, mais la papauté saura plus tard faire à l'église orthodoxe la part d'indépendance qui lui appartient. Grace à la papauté, les empereurs, dans l'Occident, ont été membres de l'église sans pour cela en être les maîtres. Cependant, si nous jetons les yeux sur l'église grecque, les craintes des donatistes semblent s'être vérifiées. A Constantinople et à Pétersbourg, l'empereur règne à l'église comme au palais.

Quand on écarte de la discussion entre les donatistes et les orthodoxes tout ce qui est déclamation et injure, on voit que le principal grief contre le donatisme, c'est qu'il a rompu l'unité catholique. De ce côté, le refrain du chant rimé de saint Augustin résume fort bien les reproches qu'il fait aux donatistes :

Omnes qui gaudetis de pace,
Modo verum judicate.

La paix, c'est-à-dire l'unité, voilà le sentiment et le principe que saint Augustin atteste contre les donatistes. C'est là en effet le sentiment qui leur répugne, c'est par là qu'ils sont rebelles; ils n'ont avec les orthodoxes aucun dissentiment dogmatique; seulement ils veulent faire une église à part. Il n'y a point avec eux de controverse théologique, car ils disputent sur des faits plutôt que sur des opinions. Dans le donatisme, ce n'est point, comme dans la plupart des hérésies, l'indépendance de l'esprit humain qui est en cause, c'est l'indépendance de l'Afrique; et, ce qui achève de le prouver, c'est que les tentatives de révolte que font quelques gouverneurs d'Afrique, entre autres le comte Geldon en 397, sont appuyées par les donatistes. Ils sont les alliés naturels de quiconque veut rompre l'unité de l'empire dans l'ordre politique, comme ils veulent la rompre dans l'ordre religieux.

Ce n'est pas seulement chez les donatistes que fermente cet esprit d'indépendance africaine. L'église catholique le ressent aussi : elle

(1) Voyez tom. IX, pag. 41.

est décidée à garder l'union avec l'église romaine, mais elle ne veut pas être son esclave. Ainsi, dans le concile tenu à Carthage, en 426, les évêques d'Afrique contestent au pape le droit de recevoir l'appel des jugemens des évêques d'Afrique, et d'absoudre ceux qu'ils ont condamnés, ou de condamner ceux qu'ils ont absous.

Je dois remarquer que l'esprit de schisme ou de liberté que les donatistes d'une part, et les orthodoxes de l'autre, montraient contre l'église romaine, chaque province d'Afrique et même chaque ville et chaque village le montre à son tour contre le métropolitain et contre l'évêque; car l'esprit d'indépendance tient à l'esprit d'isolement, et c'est l'esprit d'isolement qui domine en Afrique. La société y a de tout temps été organisée en tribus, c'est-à-dire en groupes distincts les uns des autres, toujours indépendans et souvent ennemis. Cette organisation fractionnaire cherchait à prévaloir dans la société religieuse comme dans la société laïque. Je vois qu'en 397 les évêques se plaignent, dans un concile tenu à Carthage, que chaque peuple veut faire de son prêtre un évêque, et que de cette manière les diocèses se morcellent à l'infini. Cette plainte explique d'abord le nombre d'évêques que nous voyons en Afrique, puisqu'en 394 nous trouvons quatre cent dix évêques donatistes, et qu'en 411, dans la conférence entre les donatistes et les catholiques à Carthage, il y avait deux cent soixante-dix-neuf évêques donatistes et deux cent quatre-vingt-six catholiques, en tout cinq cent soixante-cinq évêques. Elle montre ensuite comment l'idée de la tribu, idée de morcellement et de division, avait fini par vaincre l'idée du culte, idée d'union et de communauté. La consanguinité continuait, en Afrique, à être le seul lien des individus et la seule force de cohésion, malgré le lien plus puissant que la religion semblait établir entre tous les hommes.

Cette organisation de la tribu qui a vaincu la hiérarchie de l'église chrétienne, nous la retrouvons debout encore aujourd'hui en Afrique devant notre administration centralisatrice; curieuse rencontre entre les deux esprits les plus opposés du monde : — d'une part, l'esprit unitaire, qui semble devenir de plus en plus l'esprit dominant en Europe, et qui lie les hommes par des intérêts chaque jour plus généraux, je veux dire la ressemblance des idées ou des habitudes, et la communauté des jouissances de la paix; l'esprit unitaire, qui tend à substituer partout les rapports administratifs aux rapports naturels, qui a pour science favorite la statistique, qui est l'art d'additionner les individus, et qui a aboli l'usage des généalogies, lesquelles ne servent guère plus à rien dans l'état social de l'Europe; — et, d'une

autre part, l'esprit de tribu et de famille qui rétrécit le cercle de la société autant que l'autre cherche à l'étendre, qui croit que les hommes ne sont unis que s'ils se touchent par le sang, et qui n'en est pas même encore arrivé à la confraternité du langage et du culte, au-delà de laquelle nous sommes déjà entraînés. Voilà les deux esprits qui se rencontrent en Algérie, depuis la conquête française, non pour se heurter, je l'espère, mais pour s'étudier et se corriger l'un l'autre.

Le donatisme est, au IVe et au Ve siècle, un témoignage expressif de l'originalité que l'Afrique a gardée sous toutes les dominations. Dans le donatisme, cette originalité a été jusqu'au schisme en religion, et elle se ralliait volontiers à la révolte en politique. Mais il y a à cette époque un témoignage plus expressif encore de l'originalité africaine. Ce témoignage est la doctrine de saint Augustin sur la grace ou sur la prédestination.

Je ne veux pas ici controverser contre la doctrine de la grace dans saint Augustin; je risquerais de passer pour pélagien, semi-pélagien, ou, ce qui est pis encore, pour jésuite. Cependant cette doctrine a je ne sais quel penchant involontaire vers la fatalité qui me paraît caractériser l'esprit africain. Sans la grace, en effet, nous ne pouvons rien; tout, dans l'homme, dépend de la grace, et cette grace dépend de Dieu, qui la donne à qui il lui plaît. Cette grace toute-puissante, qui est le libre don de Dieu, cette grace, qui est la cause des bonnes œuvres que nous faisons, prédestine au bien et à la béatitude éternelle ceux à qui Dieu l'envoie, et qui sont ses élus, comme elle semblerait prédestiner au mal et à la damnation ceux à qui Dieu la refuse. Mais la miséricorde de Dieu rassure l'homme sans pourtant lui expliquer le mystère impénétrable de la grace.

La grave et paisible résignation qu'inspire la doctrine de la grace, telle que l'entend saint Augustin, convient au génie de l'Afrique. Le génie africain n'a point l'inquiétude du génie européen, il n'en a pas non plus la vanité; il n'a pas la prétention que l'homme ne relève que de l'homme et se soutienne par ses propres forces. Il consent aisément à ignorer et à adorer, ou, pour tout dire d'un mot, il est naturellement religieux. En Occident, la foi est un sacrifice que fait la raison, mais qui lui coûte, et on s'en aperçoit aux murmures qu'elle fait entendre de temps en temps. En Orient au contraire, l'homme, soit qu'il sente mieux sa faiblesse parce que la nature y est forte et puissante et qu'elle donne plus qu'elle ne reçoit, ce qui est le contraire de l'Occident, où le travail de l'homme fait au moins la

moitié des œuvres nécessaires à la vie; en Orient, l'homme a une disposition naturelle à croire au gouvernement de Dieu sur la terre et à s'y soumettre. Aussi, tandis que Rome hésitait à condamner Pélage, et que le pape Zozime semblait même pencher vers sa doctrine, l'Afrique et saint Augustin en tête, au concile de Carthage, en 417, proclamait hautement la toute-puissance de la grace divine.

Nous avons essayé de montrer comment le génie de l'Afrique perçait dans les croyances de l'église africaine, et comment, par le donatisme, l'Afrique visait à l'indépendance qui lui convient, et, par la doctrine de la grace, tendait presque déjà vers la fatalité mahométane; mais, dans ce tableau, nous n'avons vu que l'ardeur de la foi religieuse poussée dans les circoncellions jusqu'au fanatisme le plus cruel. Ce n'est pas encore là toute l'Afrique. En Afrique comme dans le reste du monde romain, pendant le IVe siècle et le commencement du Ve, beaucoup d'hommes flottaient encore entre le paganisme et le christianisme. Les paysans et le peuple défendaient leurs idoles les armes à la main, et les lettrés mêlaient les deux croyances, essayant de se faire une religion éclectique. C'est cette confusion des idées et cette hésitation des croyances qu'il nous reste à peindre, à l'aide des traits que nous trouvons dans saint Augustin. Cette peinture achèvera le tableau de l'Afrique au IVe et au Ve siècle. Bien qu'au premier moment on ne voie pas quelle analogie il peut y avoir de ce côté entre l'Afrique d'aujourd'hui et l'Afrique de saint Augustin, ni de quelle utilité peut être pour nous une pareille étude, j'essaierai cependant de la faire, et un très curieux ouvrage de M. le général Duvivier, intitulé *Solution de la question de l'Algérie*, nous servira à montrer entre l'Afrique religieuse du Ve siècle et l'Afrique du XIXe quelques traits de ressemblance imprévus et pleins d'enseignemens.

SAINT-MARC GIRARDIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

16 septembre 1842.

Les rois et les reines, les ministres et les diplomates voyagent, chassent, cherchent, comme ils peuvent, l'amusement, la distraction, le repos. Les gouvernemens prennent leurs vacances, et le monde est parfaitement tranquille. Dans ces temps de trève, aujourd'hui que l'arène politique est déserte, qu'on n'y trouve plus ni combattans ni spectateurs, la presse militante, qui se croit condamnée à ne jamais remettre l'épée dans le fourreau, ne sait que faire de son ardeur, de son courage; un adversaire lui serait plus cher qu'un ami; toute querelle lui paraîtrait une bonne fortune. Ce sont en effet des jours difficiles que ces jours de chasses et de voyages, et on ne peut s'empêcher de plaindre des hommes qui sont réduits à proposer chaque matin des sujets de controverse auxquels personne ne songe, à prédire des évènemens que nul ne redoute, ou à ressasser des questions dont le public est déjà fatigué.

C'est à l'année 1843 que la politique se trouve ajournée. A moins de faits inattendus et que nul ne prévoit, le goût de la discussion ne se réveillera, l'agitation des esprits ne se fera de nouveau sentir qu'à la réunion des chambres. D'ici là toute polémique est nécessairement impuissante, sans portée. La raison en est simple; une fois la loi de la régence rendue, il n'est resté en suspens aucune question qui soit pour le pays un sujet réel d'inquiétude.

Le droit de visite? Le cabinet n'a pas fermé le protocole : mais qu'importe? Qui ne sait que toute reprise de cette question est désormais impossible pour le ministère actuel, à moins qu'il ne veuille, par un philantropique dévouement, s'immoler au droit de visite, et en être le Curtius. Un journal américain affirme que les États-Unis, dans leurs négociations avec les Anglais, ont passé condamnation sur le droit de visite en tant qu'il a pour but la ré-

SEINE

pression de la traite, et qu'en revanche l'Angleterre renonce, pour les matelots, à toute prétention de recherche sur les navires américains. En supposant la vérité du fait, on ne pourrait encore en tirer aucune induction pour la France, non-seulement parce que la France n'a nullement l'obligation de suivre les erremens des États-Unis, mais aussi parce que la position des deux pays n'est pas la même. Les États-Unis n'étaient liés jusqu'ici par aucun traité. Nous, nous avons les traités de 1831 et de 1833. Il s'agissait pour eux de faire une concession quelconque, pour nous il s'agissait d'étendre les concessions déjà faites. Avant d'établir aucune comparaison, il faudrait connaître au juste les termes de la convention qu'on suppose avoir été conclue. Les États-Unis ont-ils accepté le traité de 1841?

Les relations commerciales? C'est là en effet une question qui tient en éveil, nous ne dirons pas le pays, mais certains intérêts, certains intérêts particuliers, considérables, puissans, redoutables au pouvoir. On assure que le ministère s'occupe d'une négociation avec la Belgique, peut-être aussi avec un autre état; qu'il prépare sans bruit une convention importante qui serait le coup d'éclat du 29 octobre. Le cabinet veut, dit-on, triompher ou périr sur un nouveau champ de bataille, pour avoir tenté une grande chose, poursuivi une grande pensée.

Nous ne demandons pas mieux que de voir le ministère entrer dans cette voie nouvelle. La France en sera agréablement surprise, et, quelles que puissent être les plaintes des intérêts particuliers, la mesure obtiendrait les suffrages du pays.

Mais il faut, avant tout, ne point se faire d'illusion sur la nature de la convention qu'on prépare. S'agit-il d'une véritable association commerciale, d'un *Zollverein* franco-belge, d'un traité par lequel la Belgique se trouverait, pour ce qui concerne le commerce extérieur et les douanes, ne faire qu'un seul tout avec la France? Nous sommes convaincus que, malgré quelques clameurs, l'œuvre du gouvernement serait ratifiée par le pays. S'agit-il, au contraire, d'une nouvelle convention pour régler quelques points particuliers, pour accorder à la Belgique des modifications de notre tarif en échange des modifications qu'elle nous offrirait à son tour? Le ministère s'engagerait dans une voie qui lui serait funeste. Le traité rencontrerait toujours l'objection de la différence numérique des deux marchés : les intérêts particuliers et tous les préjugés commerciaux qui exercent encore un si grand empire sur les esprits s'élèveraient avec fureur contre la convention, et on ne pourrait pas, pour leur imposer silence, faire valoir tout ce qu'il y aurait de grand et d'utile pour les deux pays dans une véritable union commerciale. La question se trouvant rapetissée et réduite à quelques points spéciaux, le pays n'y verrait qu'un intérêt tout matériel, une lutte de douaniers, une perturbation jetée arbitrairement dans le système établi; les intérêts particuliers, ne se sentant pas contenus par la puissance de l'intérêt général, auraient le champ libre pour leurs accusations et leurs plaintes.

Ajoutez que la conduite des Belges à notre égard rend de plus en plus dif-

ficile toute négociation de cette nature. Par les concessions gratuites qu'ils viennent de faire à l'Allemagne, s'ils n'ont pas violé le droit strict, ils ont du moins fait un acte qui a dû nous surprendre et qui doit être un avertissement pour le gouvernement français. Il est, parmi les Belges, des hommes qui voudraient, dans leur intérêt particulier, se tenir dans une sorte de bascule entre l'Allemagne et la France. C'est là, en effet, la politique ordinaire des hommes qui veulent passer pour habiles dans un petit état entouré de grandes puissances. Si nous sommes bien informés, la concession qu'on vient de faire à l'Allemagne serait due principalement à l'influence d'un homme politique qui, désirant une mission diplomatique et ne croyant pas pouvoir aspirer à l'ambassade de Paris, aurait voulu se préparer un bon accueil dans un poste considérable en Allemagne. Quoi qu'il en soit, ce fait prouve de plus en plus qu'une complète union commerciale est la seule convention qui puisse être aujourd'hui acceptée par la France. Cette association est-elle probable? Nous sommes loin de le penser. Ce qui pourrait arriver, c'est qu'on nous offrît un traité qui porterait le nom d'union commerciale, et qui ne serait en réalité qu'une convention ordinaire. C'est là ce qui aurait lieu si les négociateurs établissaient de nombreuses exceptions au régime de l'association. On donnerait ainsi une grande apparence à un mince résultat; mais l'illusion ne serait pas de longue durée, et la France saurait bientôt à quoi s'en tenir.

Avec l'Espagne, nos relations commerciales pourraient être actives, étendues, dans l'intérêt réel des deux pays. Malheureusement la situation politique de l'Espagne rend tout difficile; l'Espagne se plaît à tout paralyser, à tout entraver chez elle; chargée des dons de la Providence, elle manque du nécessaire, et son gouvernement ne vit que d'expédiens. Singulier pays! il n'ignore point les admirables ressources dont il est doué; il en est fier, il sait que dix années d'un gouvernement régulier et sensé suffiraient pour rendre à l'Espagne sa prospérité et pour la replacer parmi les nations au rang qui lui appartient. Il préfère néanmoins, sous l'influence de je ne sais quelles opinions d'emprunt, de je ne sais quelle agitation factice, demeurer en quelque sorte effacé de la liste des grandes puissances, voir ses provinces appauvries, ses colonies compromises, son crédit annihilé, sa flotte ne pouvant pas même se comparer à celle d'une puissance maritime de troisième ordre.

Le mouvement de septembre et l'avènement d'Espartero à la régence n'ont pas été, il est vrai, une cause d'agitation profonde et de troubles sanglans pour l'Espagne; mais ils n'ont pas été non plus un moyen de force et de progrès. L'état de l'Espagne est de plus en plus déplorable. Après avoir réprimé d'une main ferme les troubles de la Catalogne et les excès des juntes révolutionnaires, Espartero s'est trouvé livré sans défense à un autre genre d'attaques; la légalité a failli le tuer. Le cabinet d'Espartero, celui qui était l'expression vraie de la pensée et des sympathies du régent, le cabinet Gonzalès, a été renversé par une coalition à la tête de laquelle se trouvaient M. Cortina et M. Olozaga, l'ancien ambassadeur d'Espagne à Paris: M. Cortina, homme d'une grande énergie et d'une grande influence en Espagne; M. Olozaga, qui,

sans avoir dans le pays la consistance du premier, n'était pas moins redoutable par son esprit, par son adresse, par la puissance de sa parole. Espartero se trouvait ainsi à la merci d'une coalition faite contre les siens, d'un parti qui n'était pas le parti de la contre-révolution, mais qui n'était pas non plus le parti de la régence telle qu'elle avait été décrétée. Cortina, l'homme le plus considérable de la coalition, était partisan de la triple régence; c'était là l'opinion qu'il avait toujours professée. On comprend dès-lors combien la situation d'Espartero était devenue difficile et périlleuse. Aussi l'alarme fut grande dans le camp des esparteristes, espagnols et étrangers. On craignait que le régent ne se trouvât placé sans ressources entre la contre-révolution et les juntes. Toutes les espérances qu'on avait conçues paraissaient s'évanouir, tous les calculs se trouvaient déjoués; on aurait voulu alors, mais un peu tard, suivre une voie plus directe et plus large. Mais la France n'éprouvait aucune inquiétude. Le gouvernement d'Espartero ayant fait jusqu'alors profession de repousser toute espèce d'influence française, même la plus inoffensive, la plus amicale, la France s'était en quelque sorte retirée de l'Espagne. Elle n'en attendait rien, elle n'en pouvait rien craindre. Elle demeurait dans la position de stricte neutralité qu'on lui avait faite, et qu'elle aurait alors abandonnée à tort. Elle ne devait pas se mêler, sollicitée ou non, des affaires et des intérêts d'Espartero et de ses amis.

Le danger ne fut pas, en définitive, aussi grave qu'il l'avait paru d'abord. La coalition, en Espagne aussi, ne sut pas, après avoir vaincu, profiter de la victoire. C'est que la coalition ne représentait pas une idée puissante, nationale, un de ces principes impérieux qui sont à la fois le ciment et l'aiguillon des partis. On voulait le pouvoir pour le pouvoir, et non comme moyen de fonder un système, de réaliser une pensée nouvelle. On a renversé le ministère Gonzalès; on a affaibli moralement Espartero; on a ainsi ôté à l'Espagne ce dont elle a le plus besoin, la force gouvernementale, et on s'est arrêté. Les embarras et les misères du pays restent les mêmes; seulement le remède est encore plus difficile qu'il ne l'était.

Il est vrai en même temps que ces vicissitudes politiques ont dissipé plus d'un préjugé et fait ouvrir les yeux à plus d'une personne sur la situation de l'Espagne et sur ses relations internationales. On comprend aujourd'hui qu'on avait fait fausse route en s'éloignant de la France, dont on n'avait rien à craindre, et qui n'avait jamais cherché à transformer les rapports de bon voisinage en priviléges exclusifs, ni aspiré à une influence impérieuse et jalouse.

On dit que M. Olozaga, peu satisfait des résultats de ses mouvemens à Madrid, désire se rendre de nouveau à Paris. Avec quel caractère? Quelle sera sa position tant que les relations entre les deux pays ne seront pas d'un commun accord rétablies sur l'ancien pied? Il est vrai que le gouvernement espagnol pourrait, pour colorer le voyage de M. Olozaga, lui donner une mission temporaire, jusqu'à ce qu'il puisse reprendre le rôle d'ambassadeur et jouir chez nous de toutes les prérogatives qui y sont attachées.

Deux faits remarquables viennent de se passer en Prusse.

Le roi, en permettant aux états provinciaux d'envoyer à Berlin des délégués que la couronne pourra réunir et consulter dans l'intervalle des sessions, a pris une mesure qui, sans fonder le système représentatif, en donne du moins l'avant-goût. Former cette réunion à Berlin sans la consulter, sans soumettre à son examen aucune affaire, serait une moquerie à laquelle certes le gouvernement prussien n'a pas songé et qui n'est plus de notre temps. Là où il n'y avait plus ni esprit public ni énergie, les gouvernemens rétrogrades ont bien pu laisser dormir, mettre en oubli de vieilles institutions dont le pays lui-même ne prenait plus le moindre souci; mais une institution nouvelle offerte à un peuple qui a bonne mémoire et qui attend beaucoup, une institution qui se trouvera naturellement fécondée par les idées du temps et par l'influence de la presse nationale et étrangère, ne peut être un vain simulacre, une œuvre morte. C'est une plante vivace, jeune et faible, il est vrai, mais qui, à l'aide du temps et des circonstances, poussera de profondes racines et portera ses fruits. Nous sommes convaincus que le gouvernement prussien a prévu et qu'il désire ces développemens progressifs. Le contraire fût-il vrai, la concession ne produirait pas moins des conséquences conformes aux idées du temps et à l'état général des esprits en Prusse. Il en résultera peut-être un gouvernement représentatif qui ne sera pas fait à l'image du nôtre. C'est là une question de forme. Ce qui importe, c'est qu'il en résulte tôt ou tard le partage du pouvoir, c'est que le pouvoir absolu disparaisse, c'est que la monarchie s'allie intimement aux libertés publiques et qu'elle leur donne de suffisantes garanties.

Le jour où ce progrès se trouverait accompli en Prusse, le gouvernement constitutionnel deviendrait chose sérieuse en Allemagne. Aujourd'hui, reléguées dans quelques états secondaires, les institutions représentatives de l'Allemagne manquent de force comme d'éclat. Le pouvoir sent qu'il a des points d'appui hors du pays, et que, si Vienne et Francfort sont satisfaits, il n'a rien à craindre de décisif et de sérieux. La diète germanique pèse d'un poids bien lourd sur les libertés publiques de ces états; si elle ne les a pas complètement étouffées, elle en a brisé les ressorts, détruit l'énergie. Sans doute il se trouve dans quelques-unes de ces assemblées représentatives des hommes de cœur et de talent. Par leur puissance personnelle, par leurs efforts persévérans, opiniâtres, ils parviennent quelquefois à remuer le corps dont ils font partie, à lui arracher une résolution quasi énergique. A quoi bon? Le pouvoir arrive, il admoneste ces enfans mutins avec ce ton doucereux, paternel, qui rappelle si fort les romans sentimentaux et larmoyans de nos voisins, il leur promet son pardon s'ils sont plus sages à l'avenir, et tout est dit. C'est ainsi que les choses viennent de se passer dans le grand-duché de Baden. On sent qu'il n'y a rien là de bien sérieux. Les hommes parlementaires qui ont fait preuve de talent et de courage ne s'appuient sur rien; ils n'ont pas derrière eux une nation puissante et pénétrée du sentiment de son droit. Ces luttes ressemblent plutôt à des exercices académiques qu'à des combats politiques. La liberté n'aura conquis le droit de cité dans les pays

situés au-delà du Rhin que lorsqu'elle aura planté ses tentes dans un grand état, lorsque les deux principes se trouveront en présence, à forces à peu près égales, au sein de la diète, lorsque la nouvelle religion politique pourra, elle aussi, exiger son traité de Westphalie.

Un autre fait remarquable vient de se passer à Cologne. Le roi de Prusse vient d'y prononcer un discours qui a dû sans doute, par la forme, étonner les lecteurs français, mais dont la pensée a dû fixer l'attention des hommes politiques. C'est le roi de Prusse lui-même, c'est un des chefs de la confédération germanique, qui, dans une circonstance solennelle, entouré de princes et de grands seigneurs allemands, développe à son aise le principe de l'unité allemande; il le développe sans restrictions, *con amore*, avec enthousiasme, comme aurait pu le faire un étudiant de Iéna ou de Tubingue. Est-ce là un acte calculé ou bien une réminiscence inattendue, un souvenir mal contenu des entraînemens de 1814? Était-ce là le prélude d'un grand roi, prélude comparable à certains articles que Napoléon jetait dans le *Moniteur*, ou était-ce simplement un hymne de l'ancien ami des chefs de la *Tugendbund*? Laissons à d'autres la solution de cette question et bornons-nous à une remarque toute d'humanité et de justice.

Il y a une jeunesse en Allemagne, une jeunesse studieuse, ardente, brave, et quelque peu chimérique dans ses projets et dans ses vœux. Elle vit dans les nuages jusqu'à l'âge d'homme, jusqu'à vingt-cinq ou trente ans. Alors seulement elle descend parmi les humbles mortels, elle s'accroupit sur le sol et ne bouge plus. Si demain de jeunes hommes sentaient de nouveau leur imagination s'échauffer à la pensée de l'unité allemande, si, dans l'emportement de leur âge, ils troublaient de nouveau le sommeil de l'aréopage siégeant à Francfort, la Prusse viendrait-elle prendre l'initiative de la sévérité à leur égard? Viendrait-elle prêter aide et assistance à la police et à la justice fédérale? Encore une fois ce n'est pas là une question politique, c'est une question de morale.

Les affaires de l'Orient en sont toujours au même point. La diplomatie ne peut vaincre la lenteur ottomane, et cette lenteur n'est le plus souvent qu'un moyen, un stratagème diplomatique. On parle d'un *mezzo termine* pour le gouvernement de la Syrie. Les Maronites seraient gouvernés par des émirs chrétiens, contrôlés par un commissaire turc. Mais quelle confiance peut-on ajouter à ces projets, lorsque la Porte change tous les jours d'avis, lorsqu'elle ne cherche évidemment que les moyens d'éluder les demandes des légations européennes? L'exécution peut seule nous faire croire qu'un arrangement est définitif et sérieux. En attendant, l'automne avance, et les Orientaux ne conçoivent que le repos pendant la mauvaise saison. C'est donc une année de gagnée, et pour les diplomates et pour les Turcs. Qu'importe que ce soit une année perdue pour ceux qui souffrent? Au printemps prochain recommenceront les troubles, les périls, et la diplomatie se mettra de nouveau en campagne tout essoufflée pour résoudre encore ce grand problème : comment pourrions-nous gagner une nouvelle année? Elle y parviendra peut-être; c'est

là le *nec plus ultrà* de son habileté, jusqu'à ce qu'un jour un grand évènement vienne briser toutes ses toiles d'araignée et amener des résultats imprévus.

La querelle du tarif, qui divise aux États-Unis la présidence et le congrès, est loin d'être terminée. Les défenseurs du bill usent de tous les moyens que leur offrent la constitution et le règlement, pour annuler le *veto* du président et fonder, malgré lui, le système qu'ils ont imaginé. Ils finiront par l'emporter. Les États-Unis aussi veulent se précipiter dans une voie qui leur sera un jour bien funeste.

L'Amérique du Sud est toujours un vaste théâtre de troubles, de guerres civiles et de massacres. Ce sont des enfans indisciplinés, ignorans, plusieurs même féroces, que les circonstances ont émancipés avant que leur caractère fût formé et leur raison développée. Ce qui s'est passé à Buénos-Ayres ne peut plus être conçu en Europe; la plume se refuse à décrire de pareilles horreurs. Les états plus avancés, tels que le Mexique, ne présentent pas un spectacle si dégoûtant; mais partout règne le désordre, l'insubordination, la révolte. Ce sont des républiques où ne se trouve pas un seul des élémens propres à fonder un état républicain : nul respect de la loi, nul amour du travail, nulle modération dans les désirs, pas de calme, pas de réflexion dans les esprits. Aussi tout ce qu'ils font est éphémère; tout ce qui s'élève manque de fondemens. Si un homme de quelque valeur vient à paraître sur ce théâtre mobile, tout ce qu'il peut espérer, c'est de voir ses créations durer autant que sa vie; toute pensée d'un plus long avenir est une chimère.

En présence d'un semblable désordre, il est tout naturel de se demander quand donc cela finira-t-il ? Quelle sera l'issue définitive de ce drame aussi horrible que varié? Il y a vingt-cinq ans qu'on se fait cette question, et le drame continue, et les péripéties se multiplient et deviennent de plus en plus révoltantes. Des peuples égarés et qui se trouvent, par leur position géographique, éloignés de toute influence salutaire, retrouvent difficilement la bonne route, et si la science n'avait pas imprimé de nos jours à la civilisation une marche très rapide, si elle ne lui avait pas donné une puissance de diffusion qui tient du prodige, on pourrait se demander si ces peuples ne marchent pas vers la barbarie. L'Europe les sauvera par la merveilleuse propagation de sa lumière et par l'enseignement de l'exemple, plus encore que par une intervention politique et directe; nous disons l'Europe, car les États-Unis ne sont pas destinés, ce nous semble, à jouer un rôle important dans l'Amérique du Sud. Il pourra se former sous leur influence quelque établissement particulier, plus ou moins considérable, surtout dans les parties peu habitées des anciennes colonies espagnoles; mais l'Amérique du Sud, les parties peuplées et comparativement civilisées de ce vaste continent, le Mexique par exemple, conservent dans leur décadence et dans leur désordre deux élémens de vie que nul ne peut leur arracher. Ils sont Espagnols par les mœurs, catholiques par les croyances. Ce sont là des barrières que l'Amérique du Nord ne brisera jamais. Toute opinion contraire ne serait qu'une généralisation

plus ou moins spécieuse, mais sans base. Ajoutons que rien n'est plus tenace, je dirais presque plus indestructible, que les habitudes et les croyances des peuples méridionaux. L'histoire l'atteste, l'histoire de tous les pays et de tous les temps. Ce n'est pas dans le midi que, lors de la réforme, les peuplades abandonnaient la messe pour le sermon, par arrêté du prince ou du conseil d'état. Nul ne sait l'avenir des peuples du sud de l'Amérique. Mais, quelle que puisse être la nature de leurs institutions politiques, la forme de leur gouvernement, nous sommes convaincus qu'ils resteront Espagnols et catholiques, et que toute infusion d'une autre race ne peut être qu'un fait partiel et sans importance.

Les troubles qui agitaient les districts manufacturiers de l'Angleterre sont apaisés. Nous ne voulons pas dire que l'harmonie soit complètement rétablie entre les ouvriers et les entrepreneurs, entre les deux grands producteurs, le travail et le capital. La situation politique s'est améliorée; la situation économique reste au fond la même : un capital immense, des myriades de travailleurs, une production proportionnée à ces moyens, et des marchés qui, sous l'influence du système prohibitif si long-temps prôné par les Anglais, se ferment à leurs produits. Ces crises douloureuses sont tout naturellement suivies d'intermittences qui laissent respirer, et qui, pour peu qu'elles se prolongent, font oublier la gravité et les causes du mal. L'homme se croit si facilement guéri! Il est toujours dupe de ses espérances. Toute crise, par les souffrances qu'elle traîne à sa suite, décime la population; d'un autre côté, pendant le chômage occasionné par les troubles, une partie plus ou moins considérable de produits s'écoule; l'équilibre entre l'offre et la demande se rétablit tant bien que mal; toute chose paraît reprendre une marche régulière, jusqu'à ce que la pléthore se reproduise et qu'avec elle reparaissent tous les accidens et les dangers qui l'accompagnent.

M. Bugeaud continue à déployer en Afrique une grande activité. Abd-el-Kader a trouvé un adversaire redoutable qui ne lui laissera ni trève ni repos. M. Bugeaud a bien étudié les Arabes; il en a compris le génie, les mœurs, les habitudes, les tendances. Il sait à quel ennemi il a affaire et quel parti on peut tirer des tribus qui reconnaissent la domination française. De nouvelles et importantes soumissions ont eu lieu tout récemment encore. De nombreux auxiliaires se rangent aujourd'hui sous le drapeau de la France; des relations commerciales s'établissent et s'étendent de jour en jour. Les marchés s'approvisionnent, et l'armée commence à trouver en Afrique une partie des ressources qui lui sont nécessaires. Si la nouvelle campagne qui se prépare donne les résultats qu'on a le droit d'en attendre, l'œuvre de la colonisation pourra être poursuivie sur une grande échelle et rapidement avancée. Elle offrira toutes les conditions de sécurité désirables; les communications seront faciles; les travailleurs ne redouteront pas les ravages de la guerre et les surprises de l'ennemi. La vigilance de l'autorité saura alors se porter sur un point capital, sur les rapports à établir entre

les indigènes et les colons. Ne pas blesser les susceptibilités des Arabes, respecter leurs habitudes, leurs mœurs, leurs droits, ne pas leur faire sentir une supériorité de conquérans qui, pour être vieille, n'est pas moins offensante, c'est là une règle de conduite qu'il ne faudrait jamais perdre de vue, et qu'on est cependant trop souvent tenté d'oublier.

Les poésies du duc Charles d'Orléans doivent compter parmi les plus remarquables monumens de l'esprit français au XVe siècle, et une édition complète des ballades et des rondeaux du noble poète ne pouvait mieux venir qu'à une époque aussi préoccupée que la nôtre de ce qu'offre encore d'ignoré ou de mal connu la littérature du moyen âge. En publiant les *Poésies du duc Charles d'Orléans*, d'après le manuscrit original de la bibliothèque de Grenoble, le seul authentique et digne de quelque confiance, MM. Belin-Leprieur et Colomb de Batines ont donc rendu un vrai service, non-seulement aux érudits, mais à tous ceux pour qui l'histoire littéraire de la France est de quelque intérêt. Le classement chronologique des poésies du duc Charles, le choix des leçons, des variantes, l'exclusion des pièces dont le duc n'était pas l'auteur; telles étaient les exigences et aussi les difficultés de la tâche qu'avaient acceptée les éditeurs. Nous croyons que leur zèle consciencieux n'a pas été au-dessous d'un semblable travail. Une notice historique de M. Champollion-Figeac précède les poésies de Charles d'Orléans. Dans cette notice, divisée en trois parties, l'auteur aborde successivement la vie intérieure et politique du prince, ses ouvrages, considérés au point de vue littéraire et philologique, et l'énumération des manuscrits connus de ces poésies. Grace à l'ordre chronologique qui a présidé au classement des œuvres de Charles d'Orléans, on peut y suivre et y étudier la vie du prince depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Mais l'intérêt principal qu'offrent les poésies du duc Charles, c'est assurément l'intérêt littéraire. Il y a dans plusieurs de ces petites pièces, rondeaux, ballades ou chansons, une grace et une vivacité charmantes. On y remarque surtout une délicatesse d'expression, une verve fine et spirituelle, bien rares dans les monumens de notre ancienne poésie. L'éminente position de l'auteur a laissé trace dans sa forme, et marque ses œuvres d'un cachet singulièrement original parmi les productions de son époque. Aussi notre siècle doit-il une attention particulière à ces gracieux poèmes où l'on voit poindre les qualités hautes et précieuses par lesquelles se distingua plus tard notre littérature aux meilleurs temps de sa maturité.

— Entre les plus heureux progrès qu'on puisse noter depuis douze ans, il faut assurément compter le développement des études philosophiques, l'attention qu'elles ont éveillée dans le public, la faveur avec laquelle on les a accueillies, et surtout la place importante qui leur a été accordée dans l'ensei-

gnement secondaire, dont elles sont devenues en quelque sorte le couronnement obligé. Voilà certainement des résultats importans et qui sont à la gloire de notre époque. Toutefois, dans ce retour vers l'étude de la pensée humaine, étude si profitable et qui a produit de nos jours quelques monumens réels et beaucoup de bons livres, une tendance regrettable s'est fait quelquefois sentir. En effet, l'admiration légitime qu'ont excitée chez nous les ingénieux travaux des Ecossais, l'étonnement qu'ont produit dans les esprits français les audaces du kantisme, la séduction enfin qu'a exercée sur quelques jeunes intelligences le panthéisme confus de la moderne Allemagne, en un mot ce spectacle de mouvemens métaphysiques si variés et si puissans, tout cela nous a fait un peu trop oublier que la France a sa grande philosophie, qui lui est propre, qui forme son patrimoine intellectuel, qui doit être pour elle une tradition, et à laquelle il importe que les générations nouvelles soient de bonne heure initiées. Outre les éternelles vérités qui sont là fixées sous une forme que le temps n'a pas altérée et qui invite à l'étude, la pratique de ces hauts monumens de la pensée ne peut qu'être utile. Chez ces écrivains de génie, les erreurs même sont des leçons, des leçons au moins de modestie, qui soulèveront la défiance contre ces improvisateurs humanitaires ou néo-chrétiens qui ont la prétention de refaire des philosophies universelles, et de posséder tout entière cette vérité que de si grands hommes n'ont arrachée que par fragmens.

Nous ne saurions donc trop approuver la mesure récente par laquelle les livres les plus considérables de la philosophie nationale viennent d'être introduits dans l'enseignement au détriment des faiseurs d'abrégés et des entrepreneurs de manuels. Descartes aura désormais, dans les écoles, sa place à côté de Corneille, Malebranche la sienne à côté de Racine. C'est là une alliance heureuse et, il faut l'espérer, définitive que la philosophie fait avec les lettres. Ce louable et respectueux retour vers les penseurs du passé nécessitait la réimpression, dans un format commode, de leurs principaux chefs-d'œuvre. C'est à ce besoin que répond l'élégante *Bibliothèque Philosophique* (1) entreprise par quelques professeurs distingués de l'Université. Entre les ouvrages déjà parus, on remarque un Leibnitz (c'est bien là encore heureusement de la philosophie française) qu'accompagne une solide et remarquable introduction de M. Am. Jacques, et aussi le volume choisi de Descartes que M. Jules Simon, qui s'est fait également l'éditeur de Malebranche, a fait précéder d'un morceau de haute métaphysique. La philosophie religieuse aura ensuite son tour par Fénelon, par Bossuet, par Arnauld; la philosophie étrangère par Bacon et par Euler. Cette collection nous semble appelée à un légitime succès, car elle popularisera des chefs-d'œuvre, car elle servira la bonne cause aussi bien en métaphysique qu'en littérature. Encore une fois on ne peut qu'adhérer à la pensée élevée qui a inspiré la rénovation de la philosophie nationale dans l'enseignement, et il en faut rapporter l'honneur à M. Cousin.

(1) Librairie de Charpentier, rue de Seine.

LE COLONEL SCOTT.

A Journal of a Residence in the Esmailla of Abd-el-Kader, and of Travels in Morocco and Algiers, by colonel Scott. London, 1842.

Ce personnage, dont les journaux ont fait grand bruit depuis quelques jours, a relaté dans un ouvrage publié récemment quelques-unes de ses aventures au service d'Abd-el-Kader. Un assez vif intérêt pouvait s'attacher aux révélations d'un aventurier pareil, et, en ouvrant son livre, nous espérions y trouver le même plaisir qu'aux récits fanfarons du célèbre ritmeister Dugald Dalgetty de Drumthwacket; mais en cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, nous avons pu constater que la forme emporte le fond, et que l'existence la plus picaresque, la plus féconde en incidens bizarres, la plus errante et la plus agitée, ne se passe pas aisément d'un interprète comme Lesage ou Walter Scott. L'Iliade racontée par Achille, ou l'Odyssée par le prudent Ulysse, auraient difficilement sauvé de l'oubli leurs noms illustres, et, sans vouloir comparer à ces héros un officier de fortune comme l'agent anglais du Jugurtha moderne, nous regrettons sincèrement pour lui et pour nous que Bulwer, Dickens, Harrisson Ainsworth, ou tout autre littérateur exercé ne se soit pas chargé de présenter sous des couleurs plus vives et sous un jour plus piquant les impressions et les souvenirs du vagabond colonel. Nous le regrettons, et ce sentiment de notre part ne saurait être suspect, car M. Scott,

champion fanatique de celui qu'il appelle *son altesse royale* l'émir Abd-el-Kader, a mis sa plume aussi bien que son épée au service de la *guerre sainte*. Mais nous ne sommes pas de ceux que domine avant tout le ressentiment patriotique, et le mépris que nous inspirent les diatribes anti-françaises de M. Scott ne nous eût pas empêché de prendre plaisir aux détails qu'il aurait pu nous donner sur l'armée de brigands dont il est, à ce qu'il semble, un des majors-généraux.

Malheureusement ces détails sont rares et clairsemés dans son volume, où trop de pages sont consacrées à soutenir les droits et à justifier la politique du nouveau maître qu'il s'est donné. Nous nous devons, et nous devons au bon sens, de laisser celles-là de côté : elles ne méritent pas une réfutation sérieuse, et nous abandonnons à d'autres le soin puéril d'y chercher matière à plaisanteries. La tâche que nous nous réservons est d'extraire au courant de notre lecture quelques anecdotes et quelques tableaux de mœurs auxquels les circonstances présentes peuvent donner un certain prix.

D'abord présentons régulièrement le colonel Scott à nos lecteurs. Il paraît que ce guerrier nomade a promené sur tous les continens du monde, sans leur trouver un emploi définitif, son courage et ses connaissances militaires; du moins il parle en homme qui les aurait vues, de la France, de l'Espagne, du Portugal, de l'Amérique du Sud et même de l'Australie. A l'époque où furent signés les fameux articles de Bergara qui pacifièrent l'Espagne, M. Scott servait (il ne nous dit pas à quel titre) dans le 18e régiment d'infanterie espagnole. Maroto avait obtenu, comme on le sait, que les officiers carlistes conserveraient dans l'armée d'Isabelle II les grades conquis au service du prétendant. Cette mesure révolta M. Scott. Il ne put, nous dit-il, se faire à l'idée de servir sous les ordres de « ces hommes qui avaient défendu la cause du despotisme et assassiné de sang-froid un grand nombre de ses compagnons d'armes. » Les blessures qui le rendaient incapable du service à pied lui donnaient à la vérité le droit de passer dans la cavalerie; mais, là comme ailleurs, il se fût retrouvé en contact avec ses antagonistes de la veille, et ce motif, joint à l'admiration que lui inspirait « la glorieuse résistance de l'émir Abd-el-Kader, » lui fit quitter le service d'Espagne pour aller chercher fortune à Tegedempt (1). Ce fut le 25 février 1840 que le colonel s'embarqua à Gibraltar pour se rendre à Tétouan, qu'il appelle *Tetaun*. Les lecteurs de la *Revue*, qui n'ont pas oublié la description que M. Charles Didier nous a donnée de cette dernière cité, la connaissent trop bien pour qu'il soit nécessaire de peindre de nouveau, d'après le voyageur anglais, ses rues étroites et sales, son peuple de marchands juifs ou même ses belles jeunes filles aux

(1) M. Noël Mannucci, qui est à la fois l'ambassadeur universel d'Abd-el-Kader et son ministre des affaires étrangères, se trouve tout à point auprès de M. Scott pour profiter de ses bonnes dispositions et l'enrôler, — nous nous servons du mot honnête, — dans l'état-major de *son altesse royale*.

tuniques brodées d'or, aux boucles d'oreilles enrichies de pierreries, aux ceintures métalliques qui lui rappelèrent, dit-il, la Rebecca de Walter Scott. Il vante l'éclat de leurs tiares, dont le prix s'élève souvent jusqu'à plusieurs milliers de dollars, et la bonne grace de leurs pieds nus dans leurs pantoufles de maroquin rouge.

De Tétouan, le colonel partit en toute hâte pour Tegedempt, qui était alors la capitale de l'émir, et, afin de traverser le pays avec plus de sûreté, M. Manucci et lui se joignirent à une espèce de caravane dans les rangs de laquelle il a trouvé à esquisser quelques physionomies assez heureuses. Comme échantillon, voici celle d'un officier marocain que l'empereur leur avait donné, passeport vivant, pour les sauve-garder jusqu'à la frontière de ses domaines :

« Abd-el-Cream était un petit homme d'une cinquantaine d'années, qui aurait eu environ cinq pieds deux pouces de haut s'il eût pu redresser sa taille et remettre en place ses épaules voûtées. Sa figure sèche et ridée portait la rude empreinte de ce climat dévorant, et l'état de ses mâchoires demantelées pouvait faire supposer qu'il s'était nourri toute sa vie de biscuit de mer au lieu de couscoussous. Son costume, — prenons-le des pieds à la tête, — consistait en une paire de pantoufles jaunes où venaient aboutir ses jambes nues; au-dessous du genou, les plis d'un large pantalon bleu se trouvaient arrêtés par une coulisse; une chemise de cotonnade blanche ressemblant, par sa forme et sa façon, à celles de nos femmes, et une large ceinture rouge qui rattachait la chemise et le pantalon, complétaient cette première partie de l'ajustement. Par-dessus était jeté le *haïk*, belle couverture de laine blanche qui se drape autour du corps et retombe sur l'épaule droite; puis un manteau à capuchon (burnous) également en laine blanche, et enfin, recouvrant le tout, un second manteau, de la même forme, en très beau drap bleu de fabrique anglaise. Comme tous les militaires que nous avions vus jusque-là, notre respectable protecteur portait le bonnet rouge à forme élevée qu'on appelle *fez*. Ses armes étaient une épée à fourreau de cuir qui semblait rouillée faute d'avoir servi, comme celle du bon Hudibras, et qu'un cordon tressé suspendait à son cou, plus un long fusil turc à canon simple et à crosse incrustée d'ivoire. Il paraissait fier de posséder une si belle arme, et la tenait soigneusement enveloppée dans un fourreau de drap bleu. »

A la porte de Tetouan, la caravane fit une distribution de burnous et de bonnets rouges : cette précaution est d'usage contre les insultes des Maures; et un vieux patriarche qui se rencontra parmi les assistans prononça, sur la tête de nos voyageurs, une longue et solennelle prière de bénédiction. Il nous serait assez difficile de donner exactement l'itinéraire du colonel, car il n'a pas joint de carte à son récit; mais le pays qu'il parcourut en sens divers et sans suivre de route frayée, à cause de l'état de guerre et d'insurrection auquel il était en proie, est celui qu'embrasserait un demi-cercle tracé sur la carte entre les villes de Tétouan et d'Oran. C'est un pays que le fanatisme de ses citadins

(mores et juifs) et l'insoumission des tribus arabes qui le parcourent rendent excessivement périlleux à traverser. Les Européens ne s'y hasardent guère, à moins qu'une profonde connaissance des habitudes nationales et de l'idiome indigène ne leur permette de se faire passer pour mahométans. Un antiquaire y trouverait des trésors, car il est semé de ruines classiques. La diversité des mœurs, les différences profondes qui séparent l'habitant des villes de l'habitant des campagnes, pourraient et devraient fournir d'inestimables observations ethnographiques. Plus instruit et plus attentif, M. Scott eût profité de toutes les circonstances favorables qui lui facilitaient l'exploration de cette curieuse contrée. Sur le territoire de Maroc, il était traité comme officier d'un allié de l'empereur; une fois dans les domaines d'Abd-el-Kader, il voyageait investi d'une portion de l'autorité publique, et partout, à ce double titre, il voyait les obstacles s'aplanir devant lui. Par malheur le colonel n'est rien moins que curieux d'antiquités, et quant à ses observations personnelles, elles sont en général d'un ordre assez vulgaire. Nous lui devrons cependant de savoir ce que vaut au juste un firman de l'empereur remis entre bonnes mains. MM. Mannucci et Scott avaient droit, en vertu du rescrit impérial, à être logés et nourris gratuitement partout où ils passaient; mais le préjugé populaire qui, dans ce pays, pèse aussi bien sur les chrétiens que sur les juifs, eût annulé en leurs mains les priviléges de ce passeport, s'ils ne s'en étaient servis dès le principe avec une grande rigueur. Plus avisés que scrupuleux, nos voyageurs ne s'en firent faute, et maintinrent une discipline sévère soit parmi les gens de l'escorte, soit dans les maisons où ils reçurent une hospitalité forcée. Quelques exemples pris au hasard nous donneront une idée de leur méthode. Le chargé d'affaires d'Abd-el-Kader était un jour dans sa tente, en compagnie d'une jeune dame espagnole, et l'un des Arabes se permit, à ce sujet, une observation que M. Scott ne rapporte pas textuellement, mais qui devait être passablement outrageante, à n'en juger que par l'indignation de M. Mannucci.

« Mon ami, qui, je l'ai dit, sait parfaitement la langue du pays, se leva aussitôt et courut souffleter l'insolent. Celui-ci, qui tenait un bâton à la main, riposta par un coup bien appliqué; Raphaël, le domestique de Mannucci, voyant son maître frappé, tira aussitôt sa baïonnette dont il perça deux ou trois fois le malencontreux Arabe; il l'aurait inévitablement dépêché *à l'espagnole,* si les assistans n'étaient accourus pour dérober le malheureux à sa fureur. L'officier, immédiatement prévenu, fit mettre le blessé aux fers, et il informa la tribu que, si M. Mannucci lui-même ne consentait à ce qu'il fût relâché, il serait obligé de l'emmener prisonnier à Fez, et de le mettre à la disposition de l'empereur. Bientôt après nous vîmes arriver tous les parens et amis du prisonnier qui nous apportaient de la volaille, des œufs, etc., pour obtenir qu'on le dispensât d'un si périlleux voyage. Ils l'excusaient sur ce que l'insulte avait été faite sans réflexion et faute de savoir qui nous étions. Nous refusâmes leurs présens, et, sur le soir, nous fîmes donner la liberté au prisonnier après lui avoir fait, au préalable, administrer cinquante coups de

bâton sur la plante des pieds, ce qui est le châtiment le plus usité dans ce pays. »

On pourra trouver la bastonnade surérogatoire après les trois coups de baïonnette si lestement infligés par le valet de M. Mannucci, en réfléchissant surtout que l'Arabe si rudement châtié s'était borné à exprimer l'opinion, généralement admise chez les sectateurs de Mahomet, qui relègue les femmes dans l'intérieur du harem; mais nos voyageurs étaient inflexibles sur le chapitre de la discipline. Installés un jour dans une maison juive, malgré la résistance du propriétaire, ils avaient défendu qu'on y admît personne après huit heures du soir sans la permission de M. Mannucci, qui s'était constitué le gouverneur de cette forteresse improvisée. Un enfant de quatorze ans, juif de naissance, transgressa les ordres donnés à ce sujet. Il fut aussitôt saisi et amené aux pieds de l'agent diplomatique, qui le condamna par voie de juridiction sommaire à recevoir cinquante coups de bâton. La sentence fut exécutée à l'instant même. Hadji Mohamet et Mouza, deux de ses satellites, experts dans l'art de nouer les pieds (*hamloo*), jetèrent l'enfant sur le dos et dans un instant l'eurent mis en état de recevoir sa punition. Un des soldats, muni d'une baguette d'oranger, la lui infligea méthodiquement. Le malheureux petit juif se tuait d'appeler sa mère au secours (*aima! aima!*), et ses cris paraissaient divertir les Arabes, qui lui répondaient en l'appelant chien de juif, *kilb el judi*.

Il ne faut pas croire du reste que l'autorité dont M. Mannucci et son compagnon abusaient ainsi les mît à l'abri de tout danger. Voici quelques épisodes qui jettent un jour assez équivoque sur la marche des caravanes dans les plaines de la Barbarie :

« En arrivant à l'entrée d'un défilé que nous avions à traverser, le convoi fit halte, et l'escorte refusa de passer outre, si l'on n'ajoutait cent dollars au salaire promis. Comme il était infaillible qu'abandonnés en pareil lieu les voyageurs seraient dépouillés de tout ce qu'ils portaient, il fallut se soumettre à cette exaction. Les juifs hésitèrent bien quelque peu, mais enfin on tomba d'accord de payer à l'arrivée ce supplément de solde, et nous reprîmes notre marche. De moment à autre, quelques cris partis de l'arrière-garde nous annonçaient qu'un de nos traînards s'était laissé surprendre, et qu'on le maltraitait en le volant. En avant, au contraire, nous avions l'offensive, et nos coups de fusil éparpillés çà et là faisaient lever des bandits embusqués, qui s'échappaient à toutes jambes vers la montagne. Mon interprète, qui joignait à cette dignité l'humble métier de tailleur, et qui, en cette qualité, n'était qu'un neuvième d'homme (1), semblait goûter fort peu le sifflement des balles qui passaient sur nos têtes. Chaque fois que ce bruit l'avait fait tressaillir, il cherchait dans sa bouteille d'*agua ardiente* quelques gorgées de courage. Inutile de dire qu'elle fut bientôt à sec.

(1) Locution proverbiale anglaise.

« En arrivant au village arabe où Ben-Nonam nous avait précédés, nous apprîmes qu'il était parti le matin même d'Oushdah, après avoir payé mille dollars à Bouhanani, chef d'Angad, pour obtenir passage sur son territoire. Dans ces circonstances, il nous parut mieux avisé de nous diriger vers la petite ville de Kaaf. Un peu avant d'arriver à cette destination, notre escorte fit halte de nouveau, et un soldat vint me prier de me séparer pour un instant du convoi. Je compris ce que cela voulait dire, et me rendis à cette invitation bienveillante sous prétexte d'acheter je ne sais quelles provisions. A peine avais-je le dos tourné, que les Arabes commencèrent à se faire payer à leur façon l'argent qu'on leur avait promis. L'avarice de tout retardataire lui valait infailliblement une volée de coups de bâton. Grace à cette méthode, la collecte ne fut pas longue, et nous entrâmes bientôt à Kaaf, où nous vérifiâmes nos pertes. Elles se montaient à trois individus tués et à quatre ou cinq blessés. Les morts étaient deux juifs et une juive; cette dernière, jeune et jolie fille qui atteignait à peine sa quatorzième année. Son vieux père, dont le matin encore elle était la seule consolation, avait chargé sur son cheval le cadavre de la pauvre enfant, et c'était un spectacle pitoyable que de voir de temps à autre une grosse larme, glissant le long de ses joues flétries, tomber sur ce corps inanimé.....

« Le jour qui suivit notre arrivée, une caravane juive assez nombreuse, venant après nous, fut l'objet d'une attaque en règle. Les Arabes tuèrent une douzaine de ces voyageurs, et retinrent les autres prisonniers jusqu'à ce que leurs coreligionnaires fussent venus les racheter à raison de trois dollars chacun. Ces infortunés nous arrivèrent le soir, épuisés de fatigue et de faim.....

« La route que nous avons faite hier est comptée parmi les plus dangereuses, et la nuit était tombée depuis long-temps lorsque nous sommes arrivés au Fonduque. Quelques-uns d'entre nous ont payé cher l'imprudence qui les avait fait s'aventurer avec des montures fatiguées dans cette expédition nocturne. Ils ne nous ont rattrapés que ce matin au lever du soleil, et dans un négligé déplorable : ils étaient environ une vingtaine, les hommes n'avaient plus que leurs caleçons et leurs chemises; quant aux femmes, qui laissaient à peine entrevoir la veille un de leurs yeux derrière les plis de leurs *haïks*, elles étaient livrées sans beaucoup de restriction à nos regards indiscrets. On leur avait à grand' peine laissé le seul vêtement que pouvait réclamer leur pudeur aux abois; mais celles de leurs compagnes qui avaient échappé au pillage se hâtèrent de leur venir en aide, et lorsque nous reprîmes notre voyage, elles étaient derechef à l'abri d'une admiration sacrilége. »

Les détails géographiques ou historiques donnés par le colonel Scott se bornent à quelques renseignemens assez vagues et assez nonchalamment recueillis. Il vante la campagne située entre Tetuan et Fez comme une des plus belles régions qu'il ait rencontrées dans le cours de ses nombreuses pérégrinations. Elle est riche et fertile, se prêtant en général aux cultures les plus exigeantes, mais particulièrement apte à fournir de magnifiques pâturages.

Par malheur, cette terre bénie est habitée par des peuplades presque aussi barbares que les tribus de la Nouvelle-Zélande. Le vol nocturne, la piraterie de grands chemins, constituent leur industrie favorite, et ils l'exercent avec une ardeur particulière quand ils ont affaire à des voyageurs de race franque. Un détachement de cavalerie au service de l'empereur de Maroc venant à rencontrer la caravane, les soldats qui en faisaient partie manifestèrent la plus grande surprise de ce que des chrétiens avaient osé s'aventurer dans cette partie du pays.

Un matin, notre voyageur resta émerveillé à l'aspect d'une montagne dont la cime était d'un gris assez foncé, mais dont les flancs réverbéraient le soleil d'Afrique avec le même éclat que s'ils eussent été couverts de neige. Ce fut d'abord, — tout invraisemblable qu'elle pût être, — la supposition à laquelle s'arrêta le colonel. Néanmoins, en y regardant de plus près, il se convainquit de son erreur. La prétendue neige était du sel fossile, qui formait la plus grande partie de la montagne et se montrait à nu, çà et là, par couches de deux à trois cents *yards* d'étendue.

« Nous traversâmes aussi, continue le colonel, une grande rivière appelée la Rivière Lactée (*Milky River*), dont le courant a toute l'impétuosité des torrens de montagnes. Alors à son jusant le plus bas, elle n'avait guère que douze *yards* de large, mais tout ce que nos chevaux pouvaient faire était de tenir pied contre le courant. Cette rivière se jette dans la Rio Salada, la plus considérable de toutes celles qui arrosent l'est du Maroc, à soixante milles environ de la ville espagnole de Melillah.

« Sur une hauteur assez voisine de la rivière en question, nous trouvâmes plusieurs tas de pierres élevés à main d'homme. C'étaient, au dire de nos *copatras*, les tombes de ceux qui avaient été tués en se défendant contre les bandits. Ceci nous fit songer à l'emploi fréquent de ces *memento mori* dans toute l'Espagne, mais surtout en Andalousie, où les traditions moresques se sont conservées plus fidèlement que partout ailleurs. Beaucoup de familles andalouses descendent de ces Arabes que l'édit d'expulsion força d'embrasser la foi catholique, à l'époque où près de quatre-vingt mille mahométans, plus courageux et plus attachés à leur culte, abandonnèrent le pays conquis par leurs aïeux. Sur la côte et aux environs de Tunis, les descendans de ceux qui regagnèrent ainsi le continent africain conservent encore, dit-on, les clés des maisons que leurs ancêtres possédaient en Espagne. Ils ne doutent pas, impassibles dans leurs espérances fatalistes, qu'un jour ne vienne où, traversant de nouveau la mer, ils iront replacer le croissant du prophète sur les dômes de l'Alhambra, tout exprès sauvé de la ruine. »

La caravane fit quelque séjour à Taasa, ce qui nous donne derechef occasion d'admirer le sans-façon avec lequel M. Mannucci traitait ses hôtes. Mal logé tout d'abord, ce fut à coups de poing qu'il obtint un gîte plus convenable.

« La maison qu'il nous procura ainsi n'avait rien de fort élégant, mais elle valait infiniment mieux que la première dont on nous avait pourvus, et c'était,

après tout, la plus comfortable de la ville. Nous nous y fîmes place, *vi et armis*, dans les deux meilleures chambres du second étage, après avoir confiné dans une troisième pièce, des trois la plus mauvaise, la famille du propriétaire. Les scheiks, à qui le gouverneur avait ordonné de nous fournir tout ce que nous demanderions, nous apportèrent un assez bon souper le soir même de notre arrivée, et un déjeuner supportable le lendemain matin; mais le dîner du second jour ne valait pas le diable. Nous l'acceptâmes cependant, peu curieux de nous coucher à jeun. En revanche, ils reçurent immédiatement un message par lequel nous leur faisions savoir que, s'ils osaient se représenter avec une offrande aussi dérisoire, ils auraient le plaisir de sortir de chez nous sans descendre nos escaliers. En même temps, nous donnions ordre qu'on fît au marché, pour notre compte, la provision du jour suivant, et nous écrivîmes au gouverneur qu'Hadji-Taleb allait être informé sans retard des mauvais procédés qu'on avait pour nous, au mépris du firman impérial. Cette démarche produisit l'effet que nous en attendions. Le kaïd, sachant bien que notre plainte le mettait en danger de perdre son poste et l'exposait en outre à payer une grosse amende, nous dépêcha tout aussitôt son secrétaire, chargé de conjurer notre ressentiment. Il nous faisait demander en même temps, pour éviter tout mal entendu à l'avenir, « que nous voulussions bien lui faire passer chaque matin la note de ce qui nous manquait, se chargeant de la transmettre lui-même aux juifs réquisitionnaires. De même, ceux-ci omettant de nous satisfaire en quelque point, nous devions l'avertir et porter plainte. Il mettrait bon ordre à leur inexactitude. » Cette marche fut adoptée, et dès-lors la plus grande abondance régna autour de nous. La volaille, les œufs, le mouton, l'*agua ardiente* (fabriquée par les juifs eux-mêmes avec des raisins et des figues), voire le tabac, nous étaient fournis gratuitement. »

Ce n'est pas, on le voit, sans quelque raison que nous comparions à Dugald Dalgetty le dévoué champion de l'émir. Ne semble-t-il pas, en lisant le passage ci-dessus, que l'on entend l'*ex*-ritmeister de Gustave-Adolphe se rappeler l'heureuse époque où il commandait la ville de Dunklespiel, sur le Bas-Rhin, « occupant le palais du landgrave, buvant ses meilleurs vins, frappant des réquisitions, imposant des contributions volontaires, et ne manquant pas, en préparant ainsi le dîner de son maître, de tremper ses doigts dans la sauce, comme le doit faire tout bon cuisinier. » Or, à chaque page, nous voyons M. Scott se vanter de quelque belle prouesse dans le même genre : — tantôt rossant un More avec préméditation, et se prévalant ensuite contre ce pauvre diable des hautes protections qui lui sont acquises, — tantôt attirant chez lui quelques jeunes filles curieuses dont l'une, pour avoir été surprise en conversation réglée avec un chrétien, fut enfermée pendant huit jours et rigoureusement tenue au pain et à l'eau. A ne juger le colonel que sur son propre témoignage, il est impossible de ne pas reconnaître en lui un assez mauvais compagnon, sans principes et sans probité, qu'une loi d'attraction très compréhensible avait attiré chez les Bédouins.

Passons sur les aventures de Taasa, qui ne sont pourtant pas les moins curieuses du livre. M. Scott fit ensuite halte à Tlemecen, dont les ruines antiques et la manufacture d'armes à feu sont les principales curiosités. Cette dernière plus que les autres attira les regards des voyageurs. Elle est sous la direction d'un Espagnol qui paraît d'humeur assez gaie. Peu après avoir été placé à la tête de cet établissement, il trouva la solitude où il vivait incompatible avec son besoin d'affections, et le prophète Abd-el-Kader, sommé par son grand-maître de l'artillerie, fit venir d'Oran la compagne que ce dernier réclamait à grands cris. Consolé désormais de son exil, payé à raison de douze shellings et six pence par jour (environ 15 francs de monnaie française), logé aux frais de l'émir, approvisionné par les juifs, et fort amplement fourni d'*agua ardiente,* il ne semblait pas se préoccuper beaucoup des conséquences anti-catholiques auxquelles pouvaient mener les argumens dont il fournissait les prémisses. M. Scott ne le vit pas d'un œil indifférent fondre les canons qui devaient envoyer la mort dans les rangs de l'armée française. Celle-ci était alors du côté de Tegedempt, où le colonel attendit quelques jours avant d'être présenté à l'émir. Voici comment il raconte cette première entrevue :

« Nous partîmes dans l'après-midi, mais nous n'arrivâmes à l'*Esmailla* que le 6 au matin. *Son altesse royale* nous y avait précédés. Après nous être mis en état de paraître devant elle, nous allâmes lui rendre visite. L'émir nous attendait sous la tente de son trésorier. Nous l'abordâmes en lui pressant la main, et il baisa la nôtre; cérémonial que j'approuvai fort, n'aimant guère, pour ma part, à rendre ce dernier hommage, même à une belle dame, même à une reine jadis belle; j'en sais quelque chose, puisque j'ai eu l'honneur d'être présenté à l'ex-régente Christine.

« *Son altesse* reçut M. Mannucci comme un vieil ami, et nous fit asseoir familièrement à ses côtés. Il m'exprima sa haute estime pour la nation anglaise en général, et le plaisir que lui avait causé mon heureuse arrivée. Après une assez longue conversation, nous tombâmes d'accord sur ce point, que mes services seraient plus utiles à son altesse, si, au lieu de prendre activement la campagne, je demeurais à l'*Esmailla,* où de tous côtés les renseignemens venaient aboutir. Je pourrais là, bien plutôt qu'ailleurs, me faire une juste idée du plan à suivre pour l'organisation, la mise en activité, l'instruction, etc., etc., des forces régulières, en même temps que j'apprendrais à connaître l'état actuel des affaires, tant militaires que civiles, dans les provinces qui nous sont soumises (1). »

(1) Le véritable motif du colonel est ici sous-entendu. Au moment de prendre du service actif sous les drapeaux de l'émir, il dut réfléchir aux graves conséquences qu'un pareil acte pourrait entraîner. La loi de l'enrôlement à l'étranger (*foreign enlistment act*) lui sembla sans doute trop difficile à éluder. Peut-être aussi se demanda-t-il jusqu'à quel point un individu, sans mission particulière, a le droit d'intervenir dans une guerre entre étrangers et de prendre les armes contre une nation alliée de celle à laquelle il appartient. Bref, par ces motifs ou par d'autres,

« Méhémet-Ali et Abd-el-Kader sont les deux plus illustres représentans de l'islamisme contemporain. Le premier doit aux rapports établis entre l'Europe et l'Égypte une renommée plus universelle; les exploits du second restent sans témoins et sans échos par suite des difficultés presqu'insurmontables que le Maroc oppose aux voyageurs étrangers. Mais le fait seul de sa résistance prolongée si long-temps, en face d'une nation aussi puissante et aussi avancée dans la civilisation que la France l'est aujourd'hui, constate chez Abd-el-Kader une réunion bien rare de talens guerriers et d'habileté politique.

« Ce prince, continue le panégyriste passionné, descend d'une des plus anciennes familles de l'Arabie. Ses ancêtres, bien avant l'occupation romaine, étaient investis de l'autorité royale sur une portion du territoire. Sa taille est d'environ cinq pieds sept pouces (anglais). Il a le teint blond, les yeux d'un bleu clair, la figure ovale et une physionomie qui respire la douceur et l'intelligence. Ses conceptions sont rapides et son sang-froid merveilleux, deux qualités qui le mettent au niveau des difficultés les plus graves et les plus imprévues. *Élevé comme Napoléon, il eût certainement rivalisé de gloire avec le célèbre conquérant* (1). Vêtu comme la plupart des chefs arabes, il porte le burnous blanc orné de gros glands de soie au capuchon et sur le devant. Un burnous noir en poil de chameau est jeté négligemment sur le premier. Le cordon blanc ou noir, également en poil de chameau, qui fait plusieurs fois le tour de sa tête par-dessus le capuchon du burnous blanc, indique la religion à laquelle il appartient. En effet, on ne porte guère de turban chez les Arabes; mais ceux qui se rangent parmi les descendans directs du prophète se servent d'un cordon vert pour attacher leur burnous, tandis que le cordon blanc ou noir est employé sans distinction par tous les vrais croyans. Aux yeux de ces derniers, quels qu'ils soient, Abd-el-Kader est le défenseur légitime de leur religion commune, et par conséquent le chef naturel de la *guerre sainte*. C'est à ce point de vue que la lutte contre l'invasion française est envisagée non-seulement par tous les Arabes, mais aussi par tous les sectateurs du prophète. »

Toujours selon M. Scott, les diverses nations du continent sont appréciées d'une façon très diverse par les fanatiques Arabes, en raison de leurs différences de culte, réelles ou supposées. Ils croient, par exemple, que les Anglais ne sont pas entièrement chrétiens, mais que leur religion amphibie tient une espèce de milieu entre le christianisme et la *vraie foi*. Leur tradition à cet égard est que Mahomet avait une grande prédilection pour le peuple an-

il se contenta de jouer auprès d'Abd-el-Kader un rôle équivalant à celui de conseiller d'état, et de plus il s'immisça, comme suppléant de Mannucci, dans la direction des affaires extérieures. C'est dans l'exercice de ces fonctions mal définies qu'il vient d'être arrêté par nos marins.

(1) Nous laissons volontiers à M. Scott la responsabilité de ses opinions, et c'est pour cela que nous les rapportons avec une fidélité scrupuleuse.

glais. Il écrivit tout exprès pour eux une lettre qui devait infailliblement les convertir à l'islamisme, et ils auraient été de la sorte le premier peuple d'Europe attiré dans la bonne voie. Par malheur, et avant que la correspondance religieuse eût amené cet heureux résultat, Mahomet vint à mourir. Les Anglais restèrent infidèles; mais ils sont bien moins endurcis que les autres, n'adorant pas, comme ceux-ci, de vaines images, et se conformant à cette prescription du Coran qui interdit aux hommes de peindre matériellement les choses que l'on croit avoir place dans le ciel. Cette opinion est générale. Aussi, lorsqu'à leurs questions sur le pays dont vous venez vous répondez en nommant l'Angleterre, ils répliquent infailliblement par le mot *imlekah*, qui veut dire bon. Si vous vous donnez pour Français, la réponse est, au contraire : *kilb, ben el kilb* (chien, fils de chien)! Quant aux Espagnols, leur surnom arabe dérive du commerce qu'ils font avec le Maroc; on les appelle *Gallinas* (les poules).

Voici quelques renseignemens sur le prix des créatures humaines dans ce pays, où elles forment un objet de commerce assez important.

« Dans la matinée du 26, une caravane arriva de Tlemecen. Parmi les voyageurs qui la composaient, nous découvrîmes deux renégats français et un espagnol, tous les trois déserteurs du service de l'émir. Les deux Français s'étaient échappés d'Oran, où ils avaient été envoyés aux travaux forcés. L'Espagnol avoua qu'il était d'abord déserteur de la légion espagnole au service de France, et déjà, auparavant, déserteur du régiment de Zamora (8e régiment d'infanterie espagnole). Il avait quitté le corps pour aller se ranger sous les drapeau de l'infame Cabrera. C'était à la suite de ce dernier qu'il était entré en France, et que, par suite, il y avait pris du service. Ces antécédens, qu'il nous révélait lui-même, excitèrent nos soupçons, et nous découvrîmes, après une enquête sommaire, que, fugitif pour la troisième fois, il abandonnait les troupes de l'émir. On l'arrêta par nos ordres, ainsi que ses deux complices, et nous les fîmes diriger sur Fez, où ils seront mis à la disposition de l'empereur, qui, selon toutes probabilités, leur fera trancher la tête.

« Le lecteur croira difficilement, et néanmoins c'est l'exacte vérité, ce que j'ai à dire du bas prix auquel est ici la vie des renégats européens. Il est avéré que les malheureux Espagnols échappés de Ceuta ou de Melillah sont vendus, par les chefs entre les mains desquels les jette le hasard de leur évasion, à raison de trois ou quatre dollars la pièce. Ceux qui ont le bonheur d'arriver à Fez sont immédiatement enrôlés dans la garde de l'empereur, qui se compose d'environ six mille renégats, presque tous recrutés ainsi. Autrement, on les dirige sur une ville appelée *Ligouri*, située à seize lieues au sud de Fez : ils y sont enrégimentés; les plus intelligens servent d'officiers. On leur distribue des terres, on leur fournit des femmes, et ils reçoivent une solde de trois dollars par mois. On les envisage alors comme une espèce de paysans-soldats que l'empereur peut appeler sous les drapeaux dès qu'il a besoin

d'eux ; mais il ne les convoque de fait que lorsqu'il se met lui-même en campagne. Cette institution a, comme on le voit, beaucoup de rapports avec les colonies militaires de l'empereur Nicolas.

« Le juif chez lequel nous étions logés est un orfèvre. Il m'informa qu'un de ses confrères, Arabe de naissance et de religion, avait à son service trois Espagnols achetés, l'un cinq, l'autre sept, le troisième dix dollars. C'était là un objet d'envie pour mon hôte, qui, sans nul doute, se serait bien volontiers procuré des apprentis à ce taux; mais on ne permet pas aux juifs d'avoir des esclaves. Les nègres sont nombreux, et cependant plus chers. Leur prix varie, suivant l'âge et le sexe, de trente à quatre-vingts dollars. On a vu payer une négresse remarquablement belle jusqu'à cent dollars; c'est le prix le plus élevé dont j'aie entendu parler. Les esclaves blanches, quand elles sont jeunes et jolies, valent quelquefois jusqu'à trois cents dollars; mais, lorsqu'elles sont d'un extérieur peu agréable, ou parvenues à ce que les Français appellent *un certain âge,* elles n'ont pas plus de prix qu'une négresse du même ordre. »

Encore quelques détails qui mettront le lecteur à même d'apprécier la sécurité dont jouissent les Arabes sous la protection de l'émir.

« Vers minuit, un coup de fusil partit de la tente de *son altesse*. Je reconnus à la détonation que l'arme était chargée à balle; cependant cette circonstance m'alarma très peu, vu la coutume arabe de tirer indifféremment, sous le moindre prétexte, et sans économiser le plomb. Plus tard, des informations m'arrivèrent. Il s'agissait d'un Arabe du désert blessé par un des esclaves noirs du sultan, dans l'abattis de branches qui forme l'enceinte de la tente occupée par sa famille. Ce misérable comparut le lendemain devant le *conseil privé*. D'après ses aveux, il paraît que d'abord il s'était glissé vers nos tentes, mais, nous trouvant éveillés, il avait voulu pénétrer dans celle où est le trésor. Je ne sais quelle circonstance imprévue ayant encore fait échouer cette dernière entreprise, il s'était retiré, lui cinquième, et avait attendu jusqu'à minuit l'occasion de diriger une nouvelle attaque contre les tentes du sultan. Il protestait, du reste, que son intention n'était pas d'entrer dans celle où résidait la famille, mais dans une autre dressée à côté, et il ajoutait du plus grand sang-froid : « Je suis un chien vraiment malheureux! A l'incendie de Tege-« dempt, mes camarades et moi nous fîmes main basse sur tout ce qui nous « convint, sans être inquiétés le moins du monde; mais il paraît que mon « temps est venu... J'ai fort bien vu ce *chien noir* (ajoutait-il en montrant « l'esclave vigilant qui l'avait blessé), mais, avec son burnous sombre, dans « l'obscurité, je l'ai pris pour un petit âne, d'autant qu'il était à quatre pattes. « Aussi a-t-il pu s'approcher tout à son aise et me tirer à bout portant comme « un sot que j'étais. »

« Ce franc aveu ne lui valut pas la moindre indulgence, et le drôle fut condamné à être pendu. Seulement, on remit de quelques heures l'exécution de la sentence, qui devait être approuvée par son altesse l'émir....

« Hier, 23, on a exécuté sur la *sofa* (place au marché) de Tegedempt le voleur qu'on avait pris le 18. Les spectateurs étaient arrivés en foule. La

tribu dont ce malheureux faisait partie a offert deux mille dollars pour sa rançon, qui a été dédaigneusement refusée. Après avoir marmotté son *credo* et remarqué d'un air assez indifférent que c'était là un vrai supplice de chien, il s'est laissé passer la corde au cou, et hisser à un poteau d'environ huit pieds. Au bout de deux heures, on a descendu le cadavre, et il a été placé sur ses jambes entre deux poteaux fichés en terre à trois pieds l'un de l'autre, à chacun desquels on a lié l'un de ses bras. Il pourrira ainsi, triste épouvantail pour ceux qui seraient tentés de l'imiter.....

« La femme que nous avons prise à notre service lavait l'autre jour notre linge à la rivière. Une petite fille de huit ans, nommé Sabia, vint rôder autour d'elle et lui vola deux chemises; mais elle les cacha si mal, qu'un des *kilb* (chien ou chrétien, ces deux mots sont synonymes) les découvrit et les lui reprit. Elle ne se découragea pas et, revenant à la charge, escamota derechef une paire de bas qu'elle glissa sous son *haïk*. Le bout, par malheur, resta exposé aux regards et la trahit. Cette fois, le *chien* lui appliqua un bon soufflet. — Pauvre fille, dit alors la blanchisseuse volée à la mère de Sabia, elle est encore bien jeune; avec le temps, elle deviendra plus habile. Seulement, vous devriez la battre fort et ferme toutes les fois qu'elle se laisse prendre. C'est le seul moyen de la rendre avisée et prudente. — C'est ce que j'aurais fait, répliqua la vieille femme, mais elle a réparé en quelque façon sa bévue en enlevant à belles dents, tandis qu'elles séchaient, les boutons de leurs chemises. » Ce propos m'étant rapporté, je visitai mon linge et pus m'assurer que la sorcière avait dit vrai. Pas une seule chemise n'avait échappé aux ravages de cette petite souris africaine...

« L'approche des Français avait mis toute la ville en rumeur. Déjà, la veille au soir, le kaïd et Muley-Tijeb avaient fait publier des ordres en vertu desquels tous les habitans devaient se préparer à faire une seconde visite au désert, et se tenir constamment sous les armes. En conséquence, tous ceux qui parurent au marché avaient leurs fusils en bandoulière, et l'évènement justifia ces précautions. Vers huit heures du matin, près de deux mille Arabes étaient assemblés sur la *sota*. Un homme de la tribu d'El-Harar se saisit d'un panier de souliers appartenant à un marchand de la ville. Ce premier vol devait être le signal d'un pillage général que ces brigands avaient résolu et que rien n'aurait pu empêcher, si une résistance déterminée n'avait tout d'abord déjoué leur infame projet. Mais le cordonnier marocain, homme de tête et de cœur, prouva que le *ne sutor ultrà crepidam* ne lui était pas applicable; car, sans hésiter, il tira un pistolet de sa ceinture, et du premier coup étendit à ses pieds l'impudent agresseur. Un combat pêle-mêle commença tout aussitôt. Les balles sifflaient dans toutes les directions, et, le tumulte se propageant de rue en rue, nous avions de la fusillade *à gusto*, comme disent les Espagnols. Au milieu de ce désordre dont j'ignorais la cause, je demeurai quelque temps stupéfait, car je ne savais sur quel parti frapper; mais, au bout de quelques minutes, les gens de la campagne, qui

avaient les premiers engagé l'affaire, se séparèrent de la foule et se formèrent en détachement pour battre en retraite. Ceci me donna l'occasion d'entrer au jeu : je les chargeai vigoureusement avec mon ami Bash-Tubji et ses artilleurs; nous les menâmes le sabre aux reins jusqu'à un demi-mille de la ville. Cette équipée leur coûta sept morts, et nous apprîmes ensuite qu'ils avaient eu plus de cinquante blessés. Dans des circonstances comme celles où nous nous trouvions, il n'eût pas été prudent de continuer la poursuite; aussi revînmes-nous à Tegedempt, d'où j'eus soin de faire partir plusieurs patrouilles de cavalerie chargées d'explorer les environs. Des vedettes furent envoyées sur toutes les hauteurs, et si nos ennemis avaient été tentés de revenir à la charge, ils nous aurainet trouvés en état de leur tenir tête. On nous apprit alors que cinq mille d'entre eux, campés à trois lieues de nous, attendaient sans aucun doute, pour nous attaquer, l'arrivée de leurs bons amis les Français.

« Je pensai dès-lors que cette tribu courait la chance d'une *razzia;* maintenant elle a consommé sa défection et sera traitée quelque jour comme ceux d'Esdama. Ces derniers ont été près d'un an tranquilles avant de voir fondre sur eux l'orage que leur trahison avait appelé. Rassurés par ce long délai, ils croyaient oubliées d'Abd-el-Kader les relations amicales qu'ils avaient eues en 1840 avec les troupes françaises : tout à coup un tribut de 40 mille dollars leur fut demandé. En même temps que l'ordre de paiement, les troupes de l'émir étaient arrivées, et la razzia commença immédiatement après le premier refus. C'est la vraie méthode, et l'émir, en ces matières, ne se gêne pas plus que les Français eux-mêmes.

« Mon ami Muley-Tijeb se distingua particulièrement en cette occasion, et fit honneur au sang de Mahomet, son glorieux ancêtre. Lancé à la poursuite des Arabes fugitifs, il parvint à rejoindre l'un d'eux, et, d'un seul coup de yatagan, lui fendit la tête jusqu'aux oreilles. Il ne se rappelle jamais sans un certain plaisir ce tour de force et d'adresse. »

Après tous ces extraits, il est à peu près superflu d'insister sur les défauts du livre auquel nous les empruntons. Comme manifeste politique, il a justement la valeur de ces proclamations par lesquelles un officier de recrutement essaie d'agir sur une foule ignorante et crédule; comme voyage, il ne renferme que les souvenirs individuels d'un insouciant soldat, et le pays qu'il décrit reste encore à explorer, tant sous le rapport de la géographie que sous celui des connaissances archéologiques; enfin comme morceau d'autobiographie, — et c'est son principal mérite, — nous avons vu quelle espèce de caractère il nous révèle.

En somme, ce *journal* ne nous met pas à même d'apprécier exactement le rôle ambigu du colonel. Il n'est pas impossible que M. Scott soit en effet un simple officier de fortune guerroyant et cherchant les aventures pour son profit ou son plaisir; mais quiconque sait les habitudes du *Foreign Office* et le soin qu'il prend d'avoir partout des agens irresponsables, ne trouverait pas fort étonnant que M. Scott eût cette qualité sous-officielle.

On objectera sans doute la publication même de son voyage, de nature à

fixer les yeux sur lui, et que, sous ce rapport, un gouvernement dont il eût été l'espion aurait naturellement désapprouvée. Il est à ceci une réponse fort simple. Le colonel a pu commencer par entrer purement et simplement au service d'Abd-el-Kader, et devenir par la suite un émissaire secret de la politique anglaise. C'est là un point sur lequel notre gouvernement sera aisément édifié, si surtout, comme les journaux l'ont prétendu, les armes saisies sur le bâtiment qui portait le colonel proviennent en effet des arsenaux britanniques. On ne pourrait alors se dispenser d'adresser des remontrances formelles au ministère anglais, et de lui demander compte des manœuvres par lesquelles il aurait ainsi essayé de fomenter, dans nos colonies, une guerre sanglante et onéreuse (1).

Sans raisonner plus long-temps sur une simple hypothèse, nous signalerons, dans le livre qui vient de nous occuper, une dissimulation flagrante. En racontant ses campagnes auprès de l'émir, le colonel Scott laissait entendre qu'il avait complètement renoncé, en quittant l'Afrique (au mois de janvier dernier), à servir Abd-el-Kader autrement que de sa plume. Dans le même moment, il s'occupait, à ce qu'il semble, d'approvisionnemens militaires pour le compte de notre ennemi, et se ménageait les moyens de les dérober à la surveillance dont toutes ses démarches devaient être l'objet. Le code militaire admet peut-être ces fausses déclarations comme des stratagèmes de bon aloi; mais il ne faut pas oublier qu'il autoriserait en revanche contre M. Scott des mesures passablement rigoureuses. Nous ne lui conseillerions donc pas de l'invoquer. Alors et s'il consent à être jugé d'après le droit commun, s'il se reconnaît soumis aux lois générales que tout homme honorable se fait un devoir de respecter, il pourra qualifier lui-même la conduite équivoque et tortueuse qu'il a tenue. S'il en méconnaît la portée, nous lui rappellerons l'histoire bien connue d'un officier russe qui, surpris dans le cours d'une mission pareille à celle dont M. Scott *a pu* être investi, et formellement désavoué par son gouvernement, se considéra comme déshonoré. Vainement, — il était parvenu à fuir, — lui avait-on accordé une assez forte pension, qui lui permettait de vivre à son aise, sous un faux nom, dans quelque district de l'empire. Le malheureux ne put survivre au sentiment de sa dégradation, et se suicida peu de mois après.

O. N.

(1) Les journaux annoncent aujourd'hui que M. Scott a été mis en liberté, après quelques heures de détention, sur la demande formelle de M. Saint-John, consul-général d'Angleterre à Alger. Ceci nous porte à douter que les motifs de l'arrestation de M. Scott aient été ceux dont on a parlé.

V. DE MARS.

TABLE

DES MATIÈRES DU TRENTE-UNIÈME VOLUME.

(QUATRIÈME SÉRIE.)

LOUIS REYBAUD. — Des Idées et des Sectes Communistes. 5
G. DE MOLÈNES. — Simples Essais d'histoire littéraire. — I. Les Femmes poètes. 48
SAINTE-BEUVE. — *Histoire de la Royauté, considérée dans ses origines jusqu'au onzième siècle*, de M. le comte A. de Saint-Priest. 77
. . . . . — Question anglo-chinoise. — Lettres de Chine. — IV. — Seconde expédition anglaise. — Prise d'Amoy, Chusan, Chin-hae, Ning-po. — Considérations sur l'ouverture de l'empire céleste au commerce européen. 96
LERMINIER. — Les Élections de 1842. 141
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 158
Séance annuelle de l'Académie. — Discours de MM. Molé et Villemain. . . 165

PHILARÈTE CHASLES. — Du Roman en Angleterre depuis Walter Scott. 185
BINAUT. — Sophocle et la Philosophie du Drame chez les Grecs. 215
THÉOPHILE GAUTIER. — Grenade. — L'Alhambra, le Généralife, l'Albaycin, la Vie à Grenade. — Ascension au Mulhacen. 251
A. LÈBRE. — Des Études égyptiennes en France. 294
A. BAZIN. — Portraits historiques. — Bussy-Rabutin. 325
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 345

CYPRIEN ROBERT. — Le Monde gréco-slave. — III. Les Albanais. . . 353
DE QUATREFAGES. — Tendances nouvelles de la Chimie. — Physique générale du globe. 411
J. LEMOINNE — Mœurs électorales de la Grande-Bretagne. 452
ROSSI. — De l'Extradition. — Affaire de *la Créole*. 476
A. HOUSSAYE. — Les Vanloo. 487
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 513

J.-J. AMPÈRE. — La Troisième Religion de la Chine. — Lao-tseu. . . . 521
G. LIBRI. — Du Concours à l'Académie française et des derniers Travaux sur Pascal. 540
CH. LOUANDRE. — Le Diable. — Sa Vie, ses Mœurs et son Intervention dans les choses humaines. 568
THÉOPHILE GAUTIER. — Malaga. — Le Cirque et le Théâtre. 596
A. BRIZEUX. — Job et Jo-uenn. 625
. . . . . — Impressions d'un Voyageur sur la Domination anglaise dans l'Hindoustan. 639
. . . . . — De la Convention commerciale entre la France et la Belgique. . 657
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 661

HENRI BLAZE. — Jean-Paul. — De Wonsiedel à Baireuth. Première partie. 673
CH. LABITTE. — La Divine Comédie avant Dante. 704
JULES SANDEAU. — Richard. 743
CHARLES COQUELIN. — Économie politique. — Du Crédit et des Banques dans l'Industrie. 776
. . . . . — Revue littéraire. — Mémoires de Barère. 828
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 843

P. GRIMBLOT. — Politique coloniale de l'Angleterre. — I. Le Canada. . 853
DESSALLES-RÉGIS. — Un Point d'honneur. 890
CHARLES DIDIER. — Poètes et Romanciers modernes de l'Italie. — II. Silvio Pellico. 914
A. HOUSSAYE. — Jacques Callot. 939
SAINT-MARC GIRARDIN. — Études d'histoire comparée sur l'Afrique. — III. L'Afrique sous saint Augustin. 972
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 994
. . . . . — Le Colonel Scott. 1004

FIN DE LA TABLE.

ERRATUM.

Article de M. Bazin : *Bussy-Rabutin*, page 331, ligne 28, au lieu de : *le 6 janvier* 1626, lisez : le 6 février 1626.

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or
on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

6Jul'57FFF

REC'D LD
JUN 28 1957

9Jul'62JE

~~IN STACKS~~
JUN 25 1962

REC'D LD
JUL 5 1962

10Jan'64DM

REC'D LD
JAN 3'64-5 PM

LD 21-100m-6,'56
(B9311s10)476

General Library
University of California
Berkeley

YD 11019

AP
250
R34
1842:3
467540

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

U. C. BERKELEY LIBRARIES
C046158337